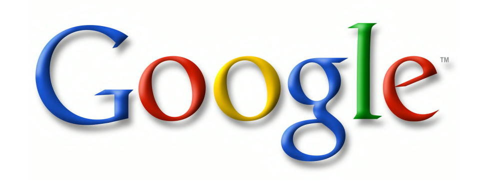









UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

DICTIONNAIRE

ENCYCLOPÉDIQUE

D'ANECDOTES

TOME SECOND

Typographie Firmin Didot. — Mesnil (Eure).

DICTIONNAIRE

ENCYCLOPÉDIQUE

D'ANECDOTES

MODERNES, ANCIENNES, FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

PAR

EDMOND GUÉRARD

Je n'aime de l'histoire que les anecdotes.

PROSPER MÉRIMÉE.

DEUXIÈME ÉDITION

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1872

DICTIONNAIRE D'ANECDOTES.

J

Jalousie.

Des femmes, jalouses jusqu'à la fureur de ce que la courtisane Laïs était passionnément aimée d'un certain Pausanias, l'assommèrent avec leurs galoches de bois, dans un temple de Vénus.

(Athénée.)

Il arriva une aventure assez plaisante à certain peintre européen voyageant dans les Indes, qui pourra prouver jusqu'à quel point les Orientaux poussent la jalousie. Un gouverneur de Surate avait une femme charmante, pour laquelle il négligeait toutes les beautés renfermées dans son sérail. Ayant entendu dire qu'il y avait dans la ville un étranger qui savait parfaitement bien peindre, et rendait au naturel la ressemblance de tous les objets, il résolut de saisir cette occasion pour se procurer le portrait de celle dont il était si passionné, se flattant que cette image adoucirait ses chagrins lorsqu'il serait forcé de s'éloigner de sa bien-aimée. Il manda le peintre, qui se rendit avec empressement à ses ordres, et auquel il fit part de son dessein, en lui promettant une récompense digne du service qu'il en attendait. L'artiste répondit qu'il s'estimerait trop heureux et trop bien payé, s'il avait le bonheur que son ouvrage fût tel qu'on le désirait. — « Travaillez donc, reprit le gouverneur, travaillez avec toute la diligence possible; et quand vous aurez achevé le portrait, apportez-le-moi sans perdre un seul instant. — Vous n'avez reprit l'artiste, qu'à faire venir la personne *dont vous* souhaitez le portrait. — Eh quoi ! interrompit brusquement le seigneur indien, vous avez prétendu que je vous fasse voir ma femme? — Comment voulez-vous donc que je puisse peindre une personne que je n'ai jamais vue? — Retire-toi promptement, s'écria le gouverneur indien hors de lui. Si je ne puis avoir le portrait de ma femme qu'en l'offrant à tes yeux, j'aime mieux renoncer pour toujours au plaisir que je m'étais promis. » Le peintre ne put parvenir à faire entendre raison au jaloux indien, et faillit même perdre la vie.

(Panckoucke.)

Abdelkam, un des principaux seigneurs de Visapour, et général des troupes du royaume, s'étant lassé du métier des armes, avait pris le parti de se retirer dans son sérail, où ses grandes richesses lui avaient facilité les moyens de rassembler deux cents des plus belles femmes du monde. Dans cette situation, il reçut l'ordre de reprendre le commandement d'une armée contre le prince Sévagi. Lorsqu'il se vit obligé de partir, sa jalousie s'alluma si furieusement, qu'elle lui inspira le plus noir de tous les desseins. Il s'enferma huit jours au milieu de ses femmes, et ce temps fut une suite continuelle de fêtes et de plaisirs. Le dernier jour, pour s'épargner, dans l'absence, toutes les inquiétudes de l'amour, il fit égorger, à ses yeux, ses deux cents femmes.... Visapour fut délivrée de ce monstre par la main de son ennemi. Sévagi conçut tant d'horreur pour cet abominable meurtrier, qu'il

craignit de souiller sa gloire en s'exposant au sort des armes avec lui : il lui fit proposer une conférence sous prétexte d'accommodement. Abdelkam accepta l'offre. Ils devaient se trouver tous deux, sans suite, entre les deux armées. Lorsqu'ils se furent approchés l'un de l'autre, Sévagi tira son poignard, et, profitant de la surprise de son ennemi, il le lui enfonça dans le sein, en lui reprochant son crime, et lui déclarant que celui qui avait violé les lois de la nature devait être exclu du droit des gens.

(Carré, *Voyage dans l'Indoustan.*)

Un Espagnol, couché près de sa femme, rêva, dit-on, qu'elle lui était infidèle. Réveillé en sursaut par la douleur qu'il en éprouvait, il l'aperçut endormie. Au lieu de reprendre sa raison, il la tua au moment même, dans le transport de sa jalousie furieuse.

Un Allemand était jaloux de l'eau dont sa maîtresse se lavait les mains. Un autre ne voulait pas que celle qu'il aimait eût dans sa chambre un tableau représentant la figure d'un homme. Un jaloux chez Plaute convient avec sa maîtresse qu'elle n'invoquera point de dieu dans ses prières, mais seulement des déesses. C'est par jalousie que des chrétiens de Syrie ont établi cet usage, que les femmes se confesseraient les unes aux autres. Acosta écrit que cette confession de sexe à sexe se pratiquait dans les anciens temps au Pérou, et que le roi ne se confessait qu'au soleil. Un Espagnol, dont on ne dit point le nom, n'était pas si délicat que ces jaloux dont je viens de parler; car il était si peu jaloux de sa femme, et en même temps si bon homme, que quand il lui écrivait, il souscrivait ainsi ces lettres : « Je suis le moindre de vos maris. »

(L'abbé Bordelon, *Diversités curieuses.*)

Le comte de Villa Mediana était un homme bien fait, galant, libéral, vaillant et spirituel. Il écrivait même en vers et en prose; mais c'était un des hommes du monde les plus emportés en amour. Durant la faveur du duc de Lerme, du vivant de Philippe III, il devint amoureux d'[illegible] dame de la cour, et il avait pour riva[l] duc d'Ucède, fils du favori. Un jour, [il] prit une telle jalousie de ce que cette da[me] avait parlé à son rival durant la comé[die] chez le roi, qu'au sortir il se mit d[ans] son carrosse, et la battit jusqu'à lui laisser les marques. Non content de c[ela,] il lui ôta des pendants de grand pri[x] des perles qu'il disait lui avoir donn[ées.] Il fit bien pis : en plein théâtre public [il] donna ces pendants et ces perles à [une] comédienne, nommée Gentillezza, gra[nde] courtisane, en lui disant : « Tiens, G[en]tillezza, je les viens d'ôter à une telle[, la] plus grande p..... de Madrid, pour [te les] donner à la plus honnête femme q[ui] soit. » Le roi et le favori furent outré[s de] cette insolence, et le comte eut ordr[e de] se retirer. Il s'en alla à Naples. Pou[r la] dame, elle eut un tel crève-cœur de l['af]front qu'on lui avait fait, que son m[ari,] par la faveur du duc d'Ucède, ayant [été] fait vice-roi des Indes, elle y alla [avec] lui, pour ne plus paraître à la cour.

(Tallemant des Réaux.)

Marigny-Malenoë est un gentilho[mme] de Bretagne qui épousa la sœur de M[.] la Feuillée du Belay, belle fille do[nt il] devint amoureux. Au bout de que[lque] temps, la jalousie le prit, à ce qu'on [dit,] avec quelque fondement. Un beau [ma]tin il dit à sa femme : « Vous n'ête[s pas] bonne cavalière; il faudrait que vous accoutumassiez à aller à ch[eval.] Venez-vous-en avec moi visiter de[s] amis et de nos parents. » Ils mo[ntent] tous deux à cheval; il la mène assez [loin,] puis lui dit: «Écoutez: mon dessein est [d'al]ler jusqu'à Rome et de vous y mene[r.] J'irai partout où vous voudrez, » r[é]dit-elle. Quand ils furent en Italie, [Ma]rigny lui déclara froidement que so[n in]tention était de la faire mourir. [La] femme, quoiqu'elle n'eût que vingt[-deux] ans, lui répondit froidement : « J['aime] autant mourir ici qu'en France, e[t] tant dans huit jours que dans cinq ans. — Bien, lui dit-il; voyez de [quel] genre de mort vous voulez mou[rir.] Ils furent quelques jours à en parler [aussi] froidement que si c'eût été simplement [pour] s'entretenir. Enfin, elle choisit le poi[son;] lui en apprête, et le lui présente da[ns]

coupe. [Elle le prend délibérément, et, comme elle l'allait avaler, il lui retint le bras. « Allez, lui dit-il, je vous donne la vie; vous méritez de vivre, puisque vous aviez le courage de mourir si constamment. Désormais je vous veux donner liberté tout entière; vous ferez tout ce que vous voudrez de votre côté, et moi du mien. » Ils se le promirent réciproquement et revinrent les meilleurs amis du monde ensemble.

(*Id.*)

M[me] de Sablé devint fort jalouse de M. de Montmorency, et elle lui reprocha fort d'avoir dansé à un bal, au Louvre, plusieurs fois avec les plus belles de la cour. « Hé ! que vouliez-vous que je fisse? — Que vous ne dansassiez qu'avec les laides, monsieur! » lui dit-elle aveuglée de sa colère.

(*Id.*)

Un gentilhomme provençal nommé Tenosi, s'en allant faire un voyage au Levant, recommanda sa femme à un autre gentilhomme, avec lequel il faisait profession d'une amitié très-étroite. Cette femme était belle; cet ami en devint bientôt amoureux, et enfin la femme ne fut pas plus fidèle que lui. Au bout de quelque temps, le bruit courut que le mari était mort; mais ce bruit était faux, et il revint la même année. Ces amants avaient eu si peu de discrétion, qu'ils ne doutaient point que le mari ne fût bientôt averti du tout; ils se résolurent de s'en défaire, et l'empoisonnèrent; ils sont pris et condamnés à avoir la tête coupée tous deux en même temps et sur le même échafaud. On les mène donc au supplice; cet homme était le plus abattu qu'on eût pu voir, et la femme paraissait beaucoup plus résolue que lui. Comme on le voulut exécuter le premier, il demanda qu'on ne l'exécutât qu'après cette dame, et le demanda avec tant d'instance, et dit des choses qui firent si fort croire qu'autrement il mourrait comme un furieux, qu'on fut contraint de le lui promettre de peur de le mettre au désespoir. Mais il n'eut pas plus tôt vu la tête de sa maîtresse à bas, qu'il témoigna une constance admirable, et mourut, s'il faut ainsi parler, avec quelque satisfaction. On sut de ses amis particuliers que c'était par jalousie, *et qu'il était tellement* possédé de cette passion, qu'il avait eu peur, s'il était exécuté le premier, que la dame ne fût sauvée par quelque miracle, et qu'un autre n'en jouit après.

(*Id.*)

Un amant de la duchesse d'Olonne, la voyant faire des coquetteries à son mari, sortit en disant ? « Parbleu ! il faut être bien coquine ! celui-là est trop fort. »

(Chamfort.)

Un vétéran de Cythère, le sieur du B***, employé en chef dans une administration de finance, avait pour maîtresse une figurante de l'Opéra; et quoique sexagénaire, il poussait le ridicule jusqu'à vouloir qu'elle lui fût fidèle. L'expérience ne lui avait point appris que, son âge à part, l'usage exige chez nous que le monsieur ait toujours au moins un substitut. Il lui vint cependant le soupçon que, les jours de congé, sa belle allait passer les nuits hors de chez elle. Notre traitant, versé dans l'art de découvrir les fraudes, s'avisa d'un moyen assez ingénieux. Lorsque sa maîtresse sortit un soir, il fixa sur l'entrée de la serrure de sa chambre un cheveu attaché par les deux bouts avec de la cire. Le lendemain matin, trouvant cet appareil dans le même état, il vit clairement que sa tendre amie n'était pas rentrée de la nuit. Désespéré de se voir trompé par une femme qu'il aimait, il a perdu la tête, au point qu'il s'est jeté par la fenêtre.

(*Anecdotes secrètes du XVIIIe siècle.*)

Jalousie de jeune fille.

Un événement inopiné me rapprocha de mademoiselle de Silly, toujours nécessaire au bonheur de ma vie. Madame sa mère vint à Rouen pour un procès, et l'amena avec elle. Je fus charmée de la revoir, et plus encore de la proposition qu'elle me fit de me remmener à Silly, et d'y passer quelque temps, du consentement de madame sa mère, qui m'en témoigna un grand désir.

Il ne venait presque personne dans cette maison. Le vieux marquis de Silly n'aimait pas la dépense; et la marquise, très-dévote, ne se souciait guère de compagnie. Je n'y avais encore vu que quelques gentilshommes du voisinage qui,

n'avaient point du tout attiré mon attention, lorsque le chevalier d'Herb.... y vint faire visite. On le fit jouer une partie d'hombre, après laquelle il s'en alla, promettant de revenir et de faire quelque séjour. Je m'aperçus que je désirais qu'il revînt; j'en cherchai la raison : je me dis que c'était un homme d'esprit et de bonne compagnie, qu'on devait souhaiter dans un lieu si solitaire; et puis, examinant sur quoi j'avais fondé l'opinion de son esprit, et recherchant curieusement ce que je lui avais ouï dire, je ne trouvai que *gano*, trois *matadors*, et *sans prendre*. Quand il revint et parla davantage, cet esprit que je lui avais supposé gratuitement disparut : il ne lui resta qu'un son de voix agréable, qu'effectivement il avait, et un peu plus l'air du monde qu'aux gens que je voyais ordinairement.

Il venait souvent sans être invité, et restait longtemps, sans qu'on fît effort pour le retenir : d'où nous jugeâmes, mademoiselle Silly et moi, qu'une de nous deux lui avait plu; mais il n'était pas aisé de discerner sur qui tombait son choix. Je pariai pour elle, elle pour moi, et cela devint une affaire entre nous de découvrir à qui appartenait cette conquête. Elle était véritablement des plus minces; mais dans la solitude les objets se boursoufflent, comme ce que l'on met dans la machine du vide. Cette contestation ne formait qu'une plaisanterie entre nous. Cependant quand j'appris qu'il s'était déclaré, et que ce n'était pas pour moi, je sentis un dépit que je ne connaissais pas. Il fut suivi de mouvements plus violents, qui me causèrent l'espèce d'épouvante où l'on est lorsqu'on se sent tomber dans un abîme dont on ne voit pas le fond. C'était la jalousie, avec tous ses apanages; et c'est la seule atteinte que j'en aie jamais eue.

Mme de Staal (Mlle De Launay), *Mémoires*.

Jalousie féminine.

Madame de Contades, dont la belle tournure et le charme avaient produit dans le bal l'effet accoutumé, fut vivement choquée de se voir abandonnée, du moment que madame Leclerc (Pauline Bonaparte) avait paru ; et si quelques-uns de ces messieurs venaient auprès d'elle, c'était pour lui dire combien la nouvelle arrivée était jolie :

« Donnez-moi le bras, » dit-elle à l'un d'eux ; et avec cette démarche, cette tournure de Diane qu'elle avait si bien, madame de Contades traverse le salon, et parvient auprès de madame Leclerc, qui était établie dans le boudoir de ma mère, parce que, disait-elle, la chaleur du salon et le mouvement du bal lui faisaient mal, mais, à vrai dire, c'était parce qu'elle y trouvait un vaste canapé pour s'y reposer et développer toutes ses gracieuses attitudes. Ce fut son malheur. La pièce était petite, fort éclairée; et madame Leclerc, pour que sa ravissante coiffure surtout fût plus en vue, s'était placée de manière à y recevoir le plus de rayons possible. Madame de Contades la regarde; elle admire la toilette, ensuite la taille, le visage, revient à la coiffure, trouve toujours tout ravissant, puis tout à coup : « Ah ! mon Dieu ! dit-elle, à l'homme qui lui donnait le bras, mon Dieu ! quel malheur ! Une si jolie personne ! Mais comment cette difformité ne s'est-elle jamais laissée apercevoir ! Mon Dieu ! que c'est malheureux ! »

Si ces exclamations avaient été faites dans la salle du bal, le bruit de la danse, celui des instruments auraient peut-être couvert la voix, assez éclatante du reste, de madame de Contades. Mais là dans une aussi petite pièce, non-seulement chacune de ses paroles retentit aux oreilles de tout ce qui l'entourait, mais l'idole elle-même les recueillit, et si bien qu'elle devint rouge à en être presque laide.

Madame de Contades avait ses yeux de feu dirigés sur la charmante tête, e[t] semblait la couver pour ainsi dire d'u[n] regard, qui, tandis que sa voix modulai[t] avec un accent de pitié : *Quel dommage* annonçait à madame Leclerc qu'il fallai[t] se repentir de son triomphe. Chacu[n] suivait ce regard :

« Mais enfin, lui dit quelqu'un, qu[e] voyez-vous donc ! — Comment ! ce que j[e] vois ! et vous-même, comment ne voye[z-]vous pas les deux énormes oreilles qu[i] sont plantées aux deux côtés de cett[e] tête? Si j'en avais de pareilles, je me le[s] ferais ôter. Il faut que je lui conseille d[e] le faire. On peut proposer à une femm[e] de lui couper les oreilles sans que cel[a] tire à conséquence. » Madame de Co[n]tades n'avait pas achevé que tous le[s] yeux s'étaient portés sur la tête de m[a]

dame Leclerc, non plus cette fois pour l'admirer, mais pour inspecter ses oreilles.

La vérité est que, en effet, jamais plus drôles d'oreilles n'avaient été appliquées par la nature, à droite et à gauche d'un visage d'ailleurs charmant : c'était un morceau de cartilage blanc, mince, tout uni, et sans être aucunement *ourlé*. Du reste, ce cartilage n'était point énorme comme le disait madame de Contades, mais c'était fort laid, et plus l'admirable pureté de tous les traits qui l'entouraient était remarquable par leur beauté, plus il le devenait alors lui-même par sa disparité avec eux.

Quelque assurée qu'elle soit de la bienveillance générale, une femme jeune et peu faite au mouvement du monde s'embarrasse aisément. Ce fut ce qui arriva à madame Leclerc, en se voyant en quelques minutes le point de mire de tous les yeux, dont le regard, subitement changé, mêlait maintenant une expression presque moqueuse à leur admiration. La chose devait arriver sans malveillance même, et tout naturellement après la remarque de madame de Contades. Le résultat de cette petite scène fut de faire pleurer madame Leclerc ; elle se trouva mal, et finit par aller se coucher avant minuit.

(Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*.)

Jalousie maternelle.

La reine Blanche, mère de saint Louis, veilla non-seulement à l'éducation de ses enfants, mais elle nourrit de son propre lait son fils aîné. Elle s'acquitta même de ce devoir sacré avec un soin et une tendresse qu'elle portait jusqu'à la jalousie, ne voulant pas que le petit prince prît d'autre lait que le sien. Ayant un jour été attaquée d'une fièvre qui dura quelque temps, une dame de la cour, qui, à son exemple, nourrissait aussi son fils, présenta le mamelon à l'enfant royal, qui le saisit avidement. Blanche, revenue de son accès, demanda le prince, à qui elle présenta aussi sa mamelle ; mais, surprise qu'il la refusât, elle en soupçonna la cause, et demanda si l'on avait donné à teter à son fils. Celle qui lui avait rendu ce petit office s'étant nommée, Blanche mit le doigt dans la bouche de son fils, et lui fit rejeter le lait qu'il avait pris. Comme cette action étonnait ceux qui se trouvaient présents · « Eh quoi ! leur dit-elle, pour se justifier, prétendez-vous que je souffre qu'on m'ôte le titre de mère, que je tiens de Dieu et de la nature ? »

(Filleau de la Chaise.)

Janoteries.

Aussi était fou celui qui faisait éteindre la chandelle, afin que les puces, ne le voyant point, ne le pussent mordre. Aussi méritait-il ce nom celui qui ayant fait faire trop grand feu, et par conséquent se brûlant, n'eût pas l'avisement de se reculer, mais envoya querir les maçons pour reculer la cheminée (1). Lequel aussi, ayant vu cracher sur du fer, pour essayer s'il était encore chaud, crachait pareillement en son potage pour éprouver s'il était chaud. Ce même, ayant reçu un coup de pierre dans le dos étant monté sur sa mule, mettait à sus à cette pauvre bête qu'elle lui avait baillé un coup de pied.

(Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*.)

Mme de M*** avait donné l'ordre un jour à son suisse de dire qu'elle n'y était pas. Le soir, dans le nombre de ceux qui s'étaient présentés, le suisse lui nomme Mme V***, sa sœur. « Eh ! dit-elle, ne vous ai-je pas déjà dit que, quelque ordre que je vous donne, j'y suis toujours pour elle ? — Le lendemain Mme M*** sort, Mme V*** revient : « Ma sœur y est-elle ? — Oui, madame, » répond le suisse. Mme V*** monte ; elle frappe longtemps. Elle redescend. — « Il faut bien que ma sœur n'y soit pas ? — Non, madame dit le suisse, mais elle y est toujours pour vous. »

(*Improvisat. franç.*)

Un laquais, comme son maître l'avait expressément chargé de l'éveiller ponctuellement à six heures (ayant à cette heure un affaire très-importante), par crainte d'être surpris, veilla une partie de

(1) On voit que le trait de simplicité attribué à M. de Matignon (t. I, p. 59) est en réalité beaucoup plus ancien.

la nuit, et s'éveillant en sursaut, craignant qu'il ne fût trop tard, il se lève, et entend sonner quatre heures; ce que voyant, il va trouver son maître qui dormait profondément, et le tira tant qu'il l'éveilla. L'ayant éveillé, il lui dit : « Monsieur, n'ayez crainte de rien ; dormez en assurance : vous avez encore deux heures, car quatre viennent de sonner.»

(D'Ouville, *Contes*.)

« Catherine, dit une dame à sa servante, la pendule est arrêtée; allez au jardin voir l'heure au cadran solaire.

— J'y vais, madame. »

Cinq minutes après, Catherine rentre, portant le cadran dans son tablier :

« Ma foi, madame, je ne connais rien à ces machines-là : regardez vous-même.»

On demandait à un paysan qui revenait du spectacle, si la pièce qu'il avait vue l'avait amusé. Il répondit : « Les acteurs parlaient de leurs affaires, je ne les ai pas écoutés.»

(*Potieriana.*)

Un vétéran de l'armée de Condé montrait un jour à Martainville, le spirituel journaliste, un sonnet commençant par ce prétendu vers :

Marie-Thérèse dont les vertus...

« Le début est heureux, dit Martainville, mais malheureusement *Marie-Thérèse* ne peut pas entrer dans un vers. — Monsieur, repartit le vétéran en colère, vous êtes un mauvais royaliste. Apprenez, pour votre gouverne, que Marie-Thérèse peut entrer partout. »

(P. Larousse, *Grand Dict. du* 19[e] *siècle*.)

Un jeune homme auquel on demandait quel âge avait son frère, dont il était l'aîné : « Dans deux ans, répondit-il, nous serons du même âge. »

Quelques années avant la révolution, on composa et on joua à Limoges un opéra à la louange du gouverneur.

Le théâtre représentait une nuit semée d'étoiles, et le poëme commençait par ce vers, qui fut entonné avec une emphase merveilleuse :

« Soleil, vis-tu jamais une pareille nuit? »

Aux termes d'un acte de décès dressé dans l'arrondissement de Pontoise, l'histoire ne dit pas au juste à quelle époque, on a permis d'inhumer « le nommé Louis Feignant, garçon, mort à l'âge d'un mois révolu, sans profession, célibataire ».

Un gros homme chargea son domestique d'aller lui retenir deux places à la diligence, afin, lui dit-il, d'être plus à l'aise pendant son voyage. Le domestique revint lui apportant deux billets, l'un de coupé et l'autre d'impériale.

Jardin public.

Quand le jardin des Tuileries fut achevé de replanter, et mis dans l'état où vous le voyez : « Allons, me dit M. Colbert, aux Tuileries en condamner les portes; il faut conserver ce jardin au roi, et ne pas le laisser ruiner par le peuple, qui, en moins de rien, l'aura gâté entièrement. » La résolution me parut bien rude et fâcheuse pour tout Paris. Quand il fut dans la grande allée, je lui dis : « Vous ne croiriez pas, monsieur, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin. Non-seulement les femmes et les petits enfants ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher. Ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables : les jardiniers peuvent, monsieur, vous en rendre témoignage. Ce sera une affliction publique de ne plus pouvoir venir ici se promener, surtout à présent que l'on n'entre plus au Luxembourg, ni à l'hôtel de Guise. » — Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, me dit-il. — Il y vient, lui répondis-je, des personnes qui relèvent de maladie, pour y prendre l'air : on y vient parler d'affaires, de mariages et de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé, continuai-je, que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux, qu'afin que tous leurs enfants puissent s'y promener. » Il sourit à ce discours, et dans ce même temps la plupart des jardiniers des Tuileries s'étant présentés devant lui, il leur demanda si le peuple ne faisait pas bien du dégât dans leur jardin : « Point du tout, monseigneur, répondi-

rent-ils presque tous en même temps; ils se contentent de s'y promener et de regarder. — Ces messieurs, repris-je, y trouvent même leur compte, car l'herbe ne croît pas si aisément dans les allées. » M. Colbert fit le tour du jardin, donna ses ordres, et ne parla plus d'en fermer l'entrée à qui que ce soit.

(Charles Perrault, *Mémoires.*)

Jérémiades.

Louis XIV avait, parmi ses gentilshommes, un gascon nommé Fontenac, dont les saillies l'amusaient quelquefois. Ce prince l'envoya un jour complimenter de sa part la duchesse de***, inconsolable de la mort de son mari, tué à la guerre. La duchesse chargea le gentilhomme de remercier Sa Majesté; elle accompagna son remercîment de tant de sanglots, que Fontenac en fut ému. Arrivé auprès du roi : « Eh bien ! lui dit le prince, n'as-tu pas trouvé la veuve dans une grande affliction? — Ah !sire, affliction n'est pas le mot : c'étaient des lamentations, des jérémiades.... que dis-je, des jérémiades? Jérémie n'était qu'un bouffon en comparaison de la duchesse. »

(*Bibl. des Rom.*)

Jeu, Joueurs.

Le bouffon Volanerius, quand une goutte méritée eut engourdi ses doigts, payait quelqu'un, à tant par jour, pour ramasser et jeter les dès à sa place.

(Horace, *Satires.*)

Un joueur, perdant chez la Blondeau, qui tenait académie à la place Royale, tout d'un coup descend en bas, et revient avec une échelle, l'appuie contre la tapisserie, et avec des ciseaux se met à couper le nez à une reine Esther qui y était, en disant : « Mordieu! il y a deux heures que ce chien de nez me porte malheur. » Un autre donna un écu à son laquais pour aller jurer cinq ou six fois pour lui.

(Tallemant des Réaux.)

Rotrou était joueur, et par conséquent exposé à manquer souvent d'argent. Il faisait usage d'un moyen assez singulier pour s'empêcher de dissiper trop tôt ce qu'il avait. Lorsque les comédiens lui apportaient une somme pour le remercier de quelqu'une de ses pièces, il jetait cet argent sur un tas de fagots, qu'il tenait enfermé. Quand il avait besoin d'argent, il était obligé de secouer les fagots; la peine que cet exercice lui donnait, lui faisait laisser quelque chose en réserve.

(*Improvisateur français.*)

Un homme de la cour jouant au piquet avec le cardinal Mazarin, le réduisit, pour éviter d'être capot, à ne savoir lequel il garderait de deux as qu'il avait encore à la main. Ce cardinal attendait que quelque courtisan officieux lui donnât un avis salutaire. Il témoignait qu'il allait lâcher, tantôt l'un, tantôt l'autre des deux as. Il semblait qu'il allait jeter celui dont il devait se défaire. Mais le joueur lui marcha sur le pied, comme pour l'avertir de n'en rien faire. Ce ministre exécuta l'avis, et fut capot. Après le jeu il se plaignit en disant : « Qui est celui qui m'a fait faire une sottise? — C'est moi, monseigneur, lui répondit le joueur, je ne crois pas être obligé de vous donner de bons avis. »

(*Bibliothèque de cour.*)

Un officier, au siége d'Oudenarde, jouait avec son colonel. Celui-ci perdait dans une nuit toute sa fortune, qui pouvait se monter à un million; il ne lui restait plus que le fonds de huit cents livres de rente. Dépité contre sa mauvaise étoile, il veut la braver jusqu'au bout Le capitaine lui proposa de jouer à pair ou non tout ce qu'il venait de lui gagner contre les huit cents livres. Le colonel accepte. L'officier tire de sa poche des pièces de monnaie : « Pair ou non? » dit-il. Le perdant hésite quelques moments sur l'important monosyllable d'où dépend sa ruine complète ou le rétablissement de sa fortune; enfin il dit : « Non! — Vous avez gagné, reprit le capitaine en remettant dans sa poche, sans les montrer, les pièces de monnaie, qui étaient en nombre pair.

(Panckoucke.)

Une femme se confessait du trop grand

attachement qu'elle avait pour le jeu; son confesseur lui représenta qu'elle devait considérer la perte du temps.

« Hélas! oui, mon père, dit-elle; on perd tant de temps à mêler les cartes! »

On proposait à un joueur que la fortune venait de favoriser, de servir de second dans un duel : « Je gagnai hier, répondit-il, huit cents louis, et je me battrais fort mal; mais allez trouver celui à qui je les ai gagnés, il se battra comme un diable, car il n'a pas le sou. »

(*Dict. d'anecd.*)

---

21 *février* 1777. C'est à un nouveau jeu anglais, nommé le *cresp*, qu'ont été faites au Palais Royal les grosses pertes dont on a parlé. Les gros joueurs ne ne pouvant traîner avec eux, ou même avoir réalisé dans le moment les sommes énormes qu'ils courent risque de perdre, ont imaginé des boîtes avec des jetons ou fiches à leur nom, portant de l'autre côté 10, 15, 20, 100 louis. Ce sont des espèces de lettres de change, qu'on prend pour bonnes et qui se payent le lendemain sur-le-champ. M. de la Vaupallière ayant prié sa femme de lui en faire arranger une de cette espèce, elle y a joint son portrait et ceux de ses enfants, avec ces mots : « Souvenez-vous de nous! » Mot peu efficace, car il n'en a pas moins perdu beaucoup.

(Bachaumont, *Mémoires secrets.*)

Un marchand venait de perdre son argent, et, malgré ses supplications, personne ne voulait lui en prêter, quoiqu'il se vantât d'avoir encore 1,200 livres chez lui. On lui répond qu'il peut les aller chercher. Il hésite longtemps; à la fin il se décide. Il court, et peu de temps après revient tout joyeux avec le sac qui était la dernière ressource de sa famille. « Avant de nous remettre au jeu, il faut, dit-il, que je vous raconte en deux mots comment j'ai fait à mes risques et dépens cette difficile conquête. Ma femme avait pris une précaution avant que de se coucher : elle avait barré de son lit l'endroit où je mets mon argent. Je séchais en présence de mon coffre, et j'étais au désespoir. Enfin, je m'y prends si bien que je tire d'abord le lit, le sa ensuite, et le tout sans réveiller m femme. Çà, commençons. » Il joue e perd.

(Dussaulx, *Réflexions sur la fureu du jeu.*)

Un Italien qui était venu à Paris avai imaginé une rubrique fort simple, don cependant on ne s'aperçut que quan il eut fait bien des dupes. Cet Italie avait une tabatière d'or unie sur ses bords lorsqu'il se présentait quelques coups de cisifs, il prenait une prise de tabac, posait sa boîte assez négligemment su la table. Le moindre reflet de la taba tière lui suffisait pour connaître les car tes qu'il distribuait; et il jouait, par c moyen, à coup sûr.

(*Dict. d'anecd.*)

L'abbé de Boismorand était joueur : a prêché souvent. Le soir d'un mat qu'il avait fait un sermon très-pathétiqu il perdait son argent au jeu, il regarda le ciel en donnant ses derniers écus, disait : « Eh! oui, mon Dieu!.... Oui!... oui!.... je t'enverrai des âmes! »

C'est lui dont on conte aussi l'extr vagance suivante.

On dit qu'ayant fait, un soir, u perte très-considérable au jeu, il mit s crucifix sur sa fenêtre, par une forte gelé et l'y laissa passer la nuit, pour le puni disait-il, du malheur qu'il lui avait f éprouver. C'est une impiété bien puérile bien sotte, si le caractère du joueur n'éta pas plus à remarquer en cela que toute a tre chose. Il a passé pour le plus beau et plus grand jureur de son temps; cepe dant je sais un mot de lui, qui fait v qu'il reconnaissait un supérieur dans grand art de jurer : c'était un nomm Passavant, mauvais sujet et gros joueu cela est presque synonyme.

Un jour que l'abbé de Boismora avait perdu beaucoup d'argent de suit et qu'il s'était épuisé en jurements no veaux, n'en pouvant plus inventer, regardait le ciel avec fureur, en disant « Mon Dieu! mon Dieu! je ne te dis rie mais je te recommande à Passavant.

(Collé, *Journal.*)

M. Dussaulx dit, dans son livre sur le jeu, avoir connu une joueuse bien extraordinaire : c'était une femme étique, qui ne parlait point ou que rarement, qui restait toujours en la même place, et ne se levait pas, même lorsqu'on avait servi. A cette vue, il demanda ce que c'était. « Ce spectre féminin, me dit un homme d'un extérieur décent et d'une humeur enjouée, est l'une des plus singulières victimes qui aient jamais existé dans les fastes du jeu. Depuis trente ans, elle perd sa rente viagère à mesure qu'elle la touche, et ne subsiste qu'avec un peu de pain trempé dans du lait, car elle est fort honnête, et tout le monde convient qu'elle a beaucoup d'esprit. Elle rougit d'être ici, mais elle est sans crédit; la pauvre fille ne jouera que dans trois mois, c'est-à-dire à la première échéance. »

(*Correspondance secrète.*)

L'archevêque de Cantorbéry rencontre un jour, dans une forêt qu'il traversait souvent, un homme assis par terre, placé devant un échiquier, et qui paraissait fort occupé. « Que fais-tu là, mon ami? — Monseigneur, je joue aux échecs. — Comment! tu joues aux échecs seul? — Non, monseigneur, je joue avec le bon Dieu! — Il t'en doit coûter fort peu quand tu perds. — Mais, monseigneur, pardonnez-moi, nous jouons gros jeu, et je paye exactement. Attendez un moment, vous me porterez peut-être bonheur, je suis aujourd'hui d'un guignon affreux.... Aïe! me voilà échec et mat! » Et l'archevêque de rire de tout son cœur.

Le joueur tire, du plus grand sang-froid, trente guinées de sa poche, et les donne au prélat..... « Monseigneur, quand je perds, le bon Dieu envoie toujours quelqu'un pour recevoir ce qui lui revient. Les pauvres sont ses trésoriers; ne balancez pas à prendre cet argent, et à le leur distribuer : c'est le prix de cette partie. »

L'archevêque eut beau résister, il fut obligé d'emporter les trente guinées. Un mois après, le prélat repasse par la même forêt, et voit encore son joueur dans la même attitude que la première fois. Celui-ci, dès qu'il l'aperçoit, l'engage à s'approcher : « Monseigneur, j'ai cruellement perdu depuis que nous nous sommes vus; mais je tiens une bonne revanche..... Ma foi, voilà le bon Dieu échec et mat. — Eh bien, dit l'archevêque, qui te payera? — Apparemment que ce sera vous, monseigneur; je jouais trois cents guinées, et le bon Dieu m'envoie toujours, quand je gagne, quelqu'un qui paye aussi exactement que je fais quand je perds. J'ai même dans ce bois quelques amis qui vous l'attesteront, si vous refusez de m'en croire sur parole. » Il fallut bien que le prélat payât, et il le fit sans attendre qu'il y fût provoqué par les amis de la forêt.

(*Chron. scandal.*)

Un grand seigneur, joueur de profession, faisait à Paris un peu trop de dépense. Il devait de tous côtés, et son intendant et son maître d'hôtel ne savaient plus comment y fournir. Ils surent un soir par ses valets qu'il venait de gagner une grosse somme. Ils coururent ensemble à son appartement. Ils le trouvèrent ouvrant son coffre-fort pour y mettre son argent en sûreté. « Monseigneur, lui dit l'intendant, voilà qui nous vient bien à propos; car nous ne savions plus de quel côté nous tourner. — Je vais vous l'apprendre, répondit le seigneur. Tournez-vous du côté de la porte. Il n'y a rien à faire ici pour vous autres. — Ma foi, monseigneur, dit le maître-d'hôtel, je ne savais plus comment aller demain au marché. — Ma foi, monsieur le maître, dit le seigneur, c'est un chemin que vous savez par cœur, et que vous faites avec trop de plaisir, pour l'oublier. Tenez, mes enfants, leur dit-il, finissons. » Il met la main dans sa poche, et il leur donne une pistole. « Voilà pour boire à ma santé. Pour l'argent du jeu, n'en parlons pas. C'est chose sacrée. Si j'en ôtais seulement dix pistoles, j'en perdrais deux mille demain. Voudriez-vous me porter malheur? »

(De Montfort.)

La duchesse de la Ferté déposait à la campagne un air de hauteur qu'elle maintenait à la cour et aux environs : on y vivait avec elle dans la plus grande familiarité. Elle la portait si loin, qu'elle assemblait non-seulement ses domestiques, mais tous les gens qui fournissaient sa maison, comme bouchers, bou-

langers, etc., les mettait autour d'une grande table, et jouait avec eux une espèce de lansquenet. Elle me disait à l'oreille : « Je les triche; mais c'est qu'ils me volent. »

(Mme de Staal, *Mémoires.*)

Je connaissais à Paris, il y a quelques années, un étranger de distinction, à la fois très-riche et très-mal portant, dont les journées, sauf un très-petit nombre d'heures de repos, étaient régulièrement partagées entre d'intéressantes recherches scientifiques et le jeu. Je regrettais vivement que le savant expérimentateur donnât à la moitié de sa vie une destination si peu en harmonie avec une capacité intellectuelle que tout le monde se plaisait à reconnaître. Malheureusement, quelques intermittences de gain et de perte, momentanément balancées, lui avaient persuadé que les avantages des banques contre lesquelles il jouait n'étaient ni assez assurés, ni assez considérables pour qu'on ne fût pas en droit d'attendre une bonne veine.

Les formules analytiques des probabilités offrant un moyen radical, le seul peut-être, de dissiper cette illusion, je proposai, le nombre des coups et les mises m'étant donnés, de déterminer à l'avance, de mon cabinet, à combien se monterait, non pas assurément la perte d'un jour, non pas même la perte d'une semaine, mais la perte de chaque trimestre.

Les calculs se trouvèrent si régulièrement d'accord avec la diminution correspondante des bank-notes dans le portefeuille de l'étranger, que le doute n'était plus permis. Le savant gentleman renonça donc au jeu..., pour toujours? Non, pendant une quinzaine. Après ce temps, il déclara que mes calculs l'avaient complétement convaincu; qu'il ne serait plus le tributaire inintelligent des tripôts de Paris; qu'il continuerait le même genre de vie, mais non avec les folles espérances qui le berçaient jadis. « Je n'ignore plus, disait-il, que je perdrai tous les ans 50,000 francs de ma fortune, que je puis consacrer au jeu; j'y suis parfaitement résigné. Ainsi, personne désormais n'aura le droit de me considérer comme la dupe d'une ridicule illusion. Je continuerai à jouer, parce que mes 50,000 francs de superflu, er ployés de toute autre manière, n'excil raient pas dans mon corps débile, mi par la douleur, les vives sensations qu éprouve en présence des combinaiso variées, tantôt heureuses et tantôt fatal qui se déroulent tous les soirs sur tapis vert! »

(Arago.)

Édouard Ourliac, jouant au piqu avec un chevalier d'industrie, l'averl qu'il marquait cinquante-cinq lorsqu n'avait que quarante-cinq. « Excuse moi, dit le *grec*, je me trompais. - Pardonnez-moi, lui repartit Ourliac, n'est pas vous que vous trompiez. »

Jeu et jeu de mots.

Le chevalier de***, qui annonçait bea coup plus d'esprit que de conduite, aya perdu au jeu une somme assez consid rable, proposa de jouer le double. I soit lui fut contraire, il perdit. Alors fe gnant d'être au désespoir, il jeta les ca tes en disant : « Parbleu! voilà un co *impayable.* » Aussitôt il se leva, s'e fut, et ne paya pas.

(Panckoucke.)

Jeux de mots.

Galba, dont on sait que la taille éta contrefaite, plaidait en présence d'A guste, et répétait à chaque instant « Si je dis mal, redressez-moi. » A guste, impatienté : « Je puis bien vo avertir, lui dit-il, mais vous redresse cela n'est pas possible.»

(Suétone.)

Saint Jérôme, dans un mouvement dépit, jeta, dit-on, les satires de Per au feu, en proférant ce mauvais calen bour : « Brûlons-les, pour les rendre pl claires. »

(*Ann. litt.*, 1776.)

Constance, troisième femme du r Robert, laquelle était d'un caractère ac riâtre, le voyant toujours occupé composer des hymnes, lui demand comme par plaisanterie, de faire au

quelque chose en mémoire d'elle, et il écrivit alors l'hymne : *O constantia martyrum! — ô patience des martyrs!* que la reine crut en effet composée pour elle.

(*Chronique de S. Bertin.*)

Coytier, médecin de Louis XI, avait reçu de ce prince jusqu'à 30,000 livres par mois, au rapport de Philippe de Commines. Mais, dégoûté par la suite de cet Esculape, le roi donna ordre à son prévôt de s'en défaire sourdement. Le médecin, averti par ce prévôt, qui était son ami, songea à éluder le malheur qui le menaçait, et connaissant la faiblesse que le roi avait pour la vie, il dit au prévôt que ce qui l'affligeait le plus, c'était qu'il avait remarqué, par une science particulière qu'il avait depuis longtemps, que le roi ne lui survivrait que de quatre jours, et que c'était un secret qu'il voulait bien lui confier comme à un ami fidèle. Le prévôt donna ou fit semblant de donner dans le panneau. Il avertit le roi, qui fut si épouvanté, qu'il ordonna qu'on laissât Coytier en repos, à la condition qu'il ne se présenterait plus devant lui.

Le médecin obéit de bon cœur, se retira avec des biens considérables, fit bâtir une maison dans la rue Saint-André-des-Arcs, et fit mettre au-dessus un abricotier, avec cette devise : *A l'abri Coytier.*

(Velly, *Hist. de France.*)

Charles-Quint, assiégeant Mézières, fit sommer la garnison de se rendre. Mais Bayard, qui commandait, répondit au parlementaire : « Dites à votre maître que le *bayard* de France ne craint pas le *roussin* d'Allemagne (1). »

(Corrozet.)

Les Gantois s'étaient révoltés en 1539. L'empereur Charles-Quint délibérait sur le traitement qu'il devait faire aux rebelles, et il consulta le duc d'Albe, qui répondit que la ville devait être ruinée. L'empereur, pour toute réponse, lui ordonna de monter au haut d'une tour, pour qu'il pût voir de là la grandeur de Gand, et lorsqu'il en fut descendu, lui demanda combien il croyait qu'il faudrait de peaux d'Espagne pour faire un *gant* de cette grandeur.

— Le même Charles-Quint disait qu'il ferait tenir Paris dans son *Gand.*

Le mot *cornelius* s'employait pour synonyme de *cornard*, comme on le voit dans *Sganarelle* de Molière (sc. 6). L'évêque de Belley, Camus, disait à un mari trompé qui se plaignait hautement : « Taisez-vous donc, il vaut mieux être *Cornelius Tacitus* que *Publius Cornelius.* »

(Quitard, *Dictionn. des proverbes.*)

M. de Sully, surintendant, ayant un jour bronché dans la cour du Louvre, en voulant saluer Henri IV, qui était sur un balcon, le roi dit à ceux qui étaient auprès de lui qu'ils ne s'en étonnassent pas, et que si le plus fort de ses Suisses avait autant de *pots de vin* dans la tête, il serait tombé tout de son long.

(Tallemant des Réaux.)

Dans le temps que le maréchal d'Ancre avait pris toute autorité près de la reine Marie de Médicis, comme cette princesse disait un jour : « Apportez-moi mon voile, » le comte du Lude marmotta en riant : « Un navire qui est à l'ancre n'a pas autrement besoin de voiles. »

(*Id.*)

On s'entretenait un jour de la ressemblance qu'on dit que chaque homme a avec quelque animal; et en examinant tous ceux qui composaient l'assemblée, on disait : « Celui-ci ressemble à tel animal, celui-là à tel autre, » et parce que M. D.... était accusé de rapporter aux ministres ce qui se disait dans la compagnie, quelqu'un dit : « Pour M. D...., il ressemble à un barbet, car il rapporte, » et tout le monde en convint.

(*Ménagiana.*)

(1) Bayard joue sur son nom (un *bayard* était un *cheval bai*) et sur la couleur rousse de la barbe de Charles-Quint.

Cardin Lorin, apothicaire de Rouen, était un homme fort jovial et de fort bon esprit, qu'on envoyait en toutes les bonnes compagnies pour divertir le monde par ses contes facétieux. Il y avait un conseiller de la ville à qui cet apothicaire fournissait des drogues, et dont il ne pouvait tirer d'argent, quoique par plusieurs fois il lui eût apporté ses comptes; mais il ne le trouvait jamais en état de vouloir compter. Un jour, comme ce conseiller traitait quantité de ses amis, après que l'on eut desservi, il dit à un de ses laquais : « Qu'on aille querir mon apothicaire, Cardin Lorin, pour réjouir la compagnie. C'est, dit-il, messieurs, le plus facétieux homme de France, et qui a les plus jolis contes pour rire que vous ayez jamais entendus. » L'apothicaire, qui était proche voisin, vient aussitôt, à qui ce conseiller dit : « Or sus, seigneur Cardin, un petit *conte.* » L'apothicaire, qui se doutait à peu près de ce qu'on lui voulait, avait apporté ses comptes, qui prenant ce mot à son avantage, dit : « Je le veux bien, monsieur; » tire ses papiers et ses jetons, et dit : « Tant pour une médecine, tant pour un clystère, etc. » Le conseiller, voyant qu'il lui demandait de l'argent devant tant de monde, eut honte de lui en refuser, et le paya.

(D'Ouville, *Contes.*)

Balduinus rapporte que Calvin ne faisait d'autre métier au collége d'Orléans que de calomnier ses camarades : aussi l'avaient-ils nommé *accusativus.* Ils disaient de lui : « Jean sait décliner jusqu'à l'accusatif. »

(Audin, *Histoire de Calvin.*)

Mézeray avouait, avec plus de franchise que de délicatesse et de pudeur, que la goutte dont il était tourmenté lui venait de la fillette et de la feuillette.

(*Nouv. Dict. hist.*)

Quand la Champmeslé quitta Racine, qu'elle avait eu non-seulement pour maître, mais pour amant, on dit que cette passion avait été *déracinée* dans son cœur par le *tonnerre*, c'est-à-dire par le comte de Clermont-Tonnerre, qu'elle donn pour successeur au poëte.

Le duc de Vendôme étant mort Louis XIV confia le gouvernement de Pr vence, qu'avait eu ce prince, au maréch de Villars, qui fut encore fait duc et pai On conte qu'étant allé prendre posse sion de son gouvernement, les députés d la province lui présentèrent une bour remplie de louis d'or : « Voici, monse gneur, une bourse, lui dirent-ils, pareil à celle que nous présentâmes à M. le du de Vendôme lorsque, comme vous, vint être notre gouverneur; mais prince refusa de la prendre.... — Al répondit le maréchal de Villars en pr nant la bourse, M. de Vendôme était u homme inimitable. »

(Baron de Pollnitz, *Lettres.*)

Vers la fin du règne de Louis XI comme le grand dauphin se plaignait d revers publics et de la détresse de l'Éta « Ne craignez rien, mon fils, lui dit le r nous maintiendrons notre couronne. - Sire, *maintenons la* » (Maintenon l'a), r partit le dauphin.

L'abbé Pellegrin avait fait un opé intitulé *Loth*, dont voici le premier ver *L'amour a vaincu Loth.* Comme ce poë était très-pauvre et manquait du culott quelqu'un lui dit : « Vous devriez bi en emprunter une à l'amour (1). »

(Panckoucke.)

Voltaire disait de l'avocat général, Om Joly de Fleury : « Quand on le lit, n'est pas *Homère;* quand on le voit, n'est pas *joli*, et quand il parle, il n' pas *fleuri.* »

(Beugnot, *Mémoires.*)

L'abbé de Choisy et l'abbé Fleuri éc virent chacun une Histoire de l'Église, premier élégamment, le second sava ment, ce qui fit dire que l'Histoire

(1) Si ce n'est point là une pure facétie, il c vient au moins de faire observer que l'abbé P legrin n'a jamais donné d'opéra intitulé *Loth.*

clésiastique de l'abbé de Choisy était *fleurie*, et que celle de l'abbé Fleuri était *choisie*. Au reste, Choisy sut rendre justice à son rival; il disait : J'ai écrit l'Histoire ecclésiastique, il ne me reste plus qu'à l'apprendre. »

(Bonnegarde, *Dict. hist. et crit.*)

Voltaire a répété jusqu'à la satiété cette plaisanterie sur le père Adam, jésuite qu'il avait retiré chez lui : « Je vous présente le père Adam, qui n'est pas le premier homme du monde. »

Benserade, un siècle avant Voltaire, avait fait ce jeu de mots sur un prédicateur nommé Adam, qui avait prêché au Louvre, et dont les sermons n'avaient pas eu un grand succès. Voltaire avait trop lu, pour ne pas connaître ce trait.

Benserade lui-même dut peut-être ce bon mot à l'un de ses contemporains. Voici des vers qui furent adressés de son temps à maître Adam Billaud, menuisier de Nevers :

Ornement du siècle où nous sommes,
Je ne dis rien de vous, sinon
Que pour les vers et pour le nom
Vous êtes le *premier des hommes*.

(*Voltairiana.*)

Voltaire, en quittant la Hollande, où il avait été reçu avec distinction, s'écria : « Adieu canaux, canards, canailles. » — Il disait que Louis Racine était le *petit* fils d'un *grand* père.

Il écrivait à d'Alembert que la tragédie d'Olympie était malgré son titre (*ô l'impie !*) l'ouvrage le plus pie qu'il eût encore fait. (*Id.*)

On parle d'un bon mot du roi à l'égard de M. le comte de Lauraguais. Ce seigneur, de retour d'Angleterre, est allé, suivant l'usage, faire sa cour à Versailles. Le roi d'abord ne faisait pas grande attention à lui : il s'est si avancé que S. M. l'a remarqué et lui a demandé d'où il venait. « De l'Angleterre, sire. — Et qu'avez-vous été faire là? — Apprendre à penser. — Des chevaux, » a repris le roi. Cette allusion reçoit d'autant plus de force dans la circonstance, M. de Lauraguais se piquant d'être grand connaisseur en chevaux.

(Bachaumont, *Mémoires secrets.*)

M. de Chaulnes avait fait peindre sa femme en Hébé; il ne savait comment se faire peindre pour faire pendant. Mademoiselle Quinault, à qui il contait son embarras, lui dit : « Faites-vous peindre en *hébété*. » (Chamfort.)

L'abbé de Voisenon était un homme sans caractère; c'est pour cela qu'étant sur le point d'être revêtu d'une mission diplomatique, Duclos, secrétaire de l'Académie française, lui dit avec finesse : « Je vous félicite, mon cher confrère, vous allez donc enfin avoir un caractère. »

Le père Porée, qui professait avec tant d'éclat la rhétorique au collége de Louis-le-Grand, rencontra un jour un magistrat qu'il avait loué dans une de ses harangues. Le célèbre jésuite s'inclina pour le saluer; celui-ci ne lui rendit point le salut. « Mon frère, dit le père Porée au religieux qui l'accompagnait, voilà un magistrat bien droit. »

(Panckoucke.)

Un entrepreneur de spectacles ayant prié M. de Villars d'ôter l'entrée *gratis* aux pages, lui dit : « Monseigneur, observez que plusieurs pages font un volume. »

(Chamfort.)

Le dîner splendide que le duc de Penthièvre donna aux membres de l'Académie le lendemain de la réception du chevalier de Florian, son protégé, valut à ce prince le titre de *restaurateur de l'Académie française.* (*Corresp. secr.*)

Un homme qui avait un frère hypocrite, disait : « En vérité, mon frère devient dévot *à vue d'œil.* »

Comme le chevalier Taylor racontait les honneurs qu'il avait reçus des différentes cours de l'Europe, et les ordres dont il avait été décoré par un très-grand

nombre de souverains, un membre du parlement anglais, qui se trouvait près de lui, observa qu'il n'avait pas nommé le roi de Prusse, et il ajouta : « Je présume qu'il ne vous a jamais donné aucun ordre. — Pardonnez-moi, monsieur, reprit le chevalier, il m'a donné l'ordre de quitter ses États. »

Fox avait emprunté à différents juifs des sommes considérables, et il comptait sur la succession d'un de ses oncles pour acquitter ses dettes. Cet oncle se maria, et eut un fils. Lorsque Fox en fut instruit, il dit : « C'est le Messie que cet enfant : il vient au monde pour la ruine des Juifs. »

(*Encyclopédiana.*)

Un pére transporté de colère courait après son fils le bâton à la main. Le fils, le voyant au haut d'un escalier, dit à son père : « Monsieur, ne descendez pas ; songez que passé le quatrième degré l'on n'est plus parent. »

(*Bibliothèque de société.*)

Le prince de Ligne aimait le marquis de Montailleur, mais il ne pouvait souffrir le comte de Montailleur, son frère cadet.

Aussi feignait-il toujours de ne pas comprendre lorsque son valet de chambre annonçait M. de Montailleur.

« Si c'est le marquis de Montailleur, qu'il entre ; mais s'il s'agit du *compte de mon tailleur*, qu'il revienne. »

Lorsque le prince royal de Prusse (depuis roi sous le nom de Frédéric-Guillaume II) vint à Saint-Pétersbourg, on le mena à l'Académie des sciences ; le prince eut un évanouissement, et on fut obligé de l'emporter. Le soir, l'impératrice questionne le prince de Ligne sur ce qui s'était passé à l'Académie ; il lui répondit : « Rien que de très-naturel, madame, le prince royal s'est trouvé sans connaissance au milieu de l'Académie. »

(Comte Ouvaroff, *Introduct. aux Mémoires du prince de Ligne.*)

Lorsque le duc Albert de Saxe-Tes chen, après avoir perdu la bataille d Jemmapes et fait une maladie grave, re vint à Vienne, il demanda au prince d Ligne comment il le trouvait. « Ma foi monseigneur, répliqua celui-ci, je vou trouve l'air passablement défait. »

(*Bibl. de société.*)

Le *Mariage de Figaro* fut joué malgr Louis XVI. Les censeurs avaient refus leur autorisation ; mais Beaumarchais fin par obtenir de M. de Vaudreuil que sc ouvrage serait représenté à Gennevillier il eut un succès immense. C'était un d jours les plus chauds de l'année ; il avait un monde énorme ; on n'avait p réfléchi que les spectateurs étoufferaien A la fin du second acte, l'auteur arriv on criait de tous côtés : « De l'air, l'air, de l'air ! » Beaumarchais fit observ aux spectateurs que les fenêtres ne po vaient pas s'ouvrir : « Il n'y a qu'un moy d'avoir plus frais, dit-il en agitant canne, je vais casser les vitres. — (sera, lui cria un malin, la seconde fois la soirée. »

(Alissan de Chazet, *Mémoires.*)

Le Barbier de Séville eut treize repr sentations dans sa nouveauté ; Beauma chais supprima un acte d'une représe tation à l'autre : malgré ce changeme il fut reçu avec assez de froideur. [railleur du parterre, voyant le *crescen* de l'humeur du public, s'écria d'une vo distincte : « Eh ! messieurs, de l'indulgen pour l'auteur ! Il se met en quat pour vous plaire : que voulez-vous plus (1) ? » (*Beaumarchaisiana.*)

La duchesse de Biron assistait à u représentation d'*Iphigénie*, à la Comédi Française. La soirée fut tumultueuse. (touchait à l'an 1790, et l'on sévissait d contre l'aristocratie des loges.

(1) Ce mot avait été appliqué déjà deux ann auparavant au *Sabinus* de Chabanon (V. les *(riosités théâtrales* de M. V. Fournel, au chapi des *Caietés du parterre*). On a dit encore du *B bier de Séville* que Beaumarchais aurait dû met ses quatre actes *en pièces*, en faisant allusion la fois à l'insuccès de la première représentati et au décousu de l'intrigue, au défaut de suite de cohérence que ses adversaires signalaient en les différents actes.

Une pomme est lancée du parterre à la tête de la duchesse, qui l'expédie, le lendemain, à Lafayette, avec ces mots :

« Permettez-moi de vous offrir le premier fruit de la révolution qui soit arrivé jusqu'à moi. »

(L. Larchey, *Monde illustré.*)

La fameuse comtesse de La Motte ayant reçu sur le dos un signe de flétrissure fut ramenée en prison. Le geôlier la fit évader quelques jours après, et lui dit mystérieusement en lui ouvrant la porte : « Madame, prenez-bien garde de vous faire *remarquer.* » (*Cricriana.*)

M. *Le Tonnelier* de Breteuil venait d'être nommé ambassadeur de France à Vienne : « Au moins, dit Rivarol, qu'il ait soin de raccommoder les *cercles* de l'Empire. »

Au commencement de la révolution, Rivarol, très-suspect de s'être anobli lui-même, se trouvait un jour en société avec M. de Créqui et quelques autres grands seigneurs; il affectait de répéter : « Nous avons perdu *nos* droits, perdu *notre* fortune, etc. » M. de Créqui disait à voix basse : « *Nous, nous !* »..... Rivarol reprit : « Eh bien ! qu'est-ce que vous trouvez donc d'extraordinaire en ce mot ? — C'est, répliqua M. de Créqui, c'est ce pluriel que je trouve singulier. »

Avant le 31 mai, T*** demandait à B*** s'il n'y avait aucun moyen de rapprochement entre la Montagne et les Girondins ? « Aucun, répondit celui-ci ; ces gens-là ont des têtes trop difficiles. — Difficiles ! répliqua T***, eh bien ! on *tranchera* la difficulté. »

(*Aneries révolutionnaires.*)

Un malheureux, que la voiture d'un fournisseur venait d'éclabousser des pieds à la tête, s'écriait : « Comment ces gens vont-ils si vite ? — *Ils volent,* » dit un passant qui les connaissait bien.

(*Esprit des ana.*)

Bonaparte, premier consul, nomma Rœderer sénateur, et lui dit en riant : « Je vous place parmi nos Pères conscrits. — Oui, vous m'envoyez *ad patres,* » répondit Rœderer.

(Mignet, *Notices historiques.*)

Napoléon, suivant l'abbé Lyonnet, avait sommé Fesch de prendre définitivement possession du siége archiépiscopal de Paris. « Sire, répondit le cardinal, j'attendrai l'institution canonique du Saint-Père. — Mais le chapitre vous a donné des pouvoirs. — C'est vrai ; mais je n'oserais pas en user en cette circonstance. — Vous condamnez donc les évêques nommés d'Orléans, de Saint-Flour, d'Asti, de Liége ? Je saurai bien, d'ailleurs, vous y forcer. — Sire, *potius mori.* — Ah ! ah ! *potius mori,* plutôt Maury..... Eh bien ! soit, vous l'aurez, Maury. »

(D'Haussonville, *l'Église et le premier Empire.*)

Sous la Restauration, plusieurs personnages étaient accusés de feindre une dévotion peu sincère pour s'attirer les bonnes grâces de la cour. Un jour, assistant à la messe dans la chapelle du château, Dupuytren laissa tomber bruyamment son livre :

« Voilà M. Dupuytren qui perd ses *Heures*, fit la duchesse d'Angoulême. — Mais qui ne perd pas son temps, » répondit le duc d'Havré.

Madame de Fl*** est louche ; M. de Talleyrand souffre habituellement des jambes, dont l'une n'est pas rigoureusement droite. « Eh bien, mon prince, lui disait un jour la dame, comment vont les jambes ? — Comme vous *voyez,* » répondit le boiteux.

(*Le Nain Jaune.*)

Tout le Paris des arts voulut admirer les travaux de la coupole du Panthéon, peinte par Gros. Ce fut une ovation prolongée. Carle Vernet seulement, pour se venger peut-être, mais sans fiel, de ce que Gros avait dit : « Un de mes chevaux en mangerait six des siens, » hasarda un jeu de mots plus spirituel qu'il n'était juste. Après quelques minutes d'examen, il s'é-

cria : « C'est plus *gros* que *nature*. »
(Ch. Blanc, *Hist. des peintres.*)

Un avocat d'un grand talent, mais très-grêlé et très-laid, plaidait dans un procès en séparation. Emporté par l'ardeur de la plaidoirie, il maltraitait assez rudement l'époux de sa cliente. Il oubliait même les règles de la convenance, et plusieurs fois déjà le président avait été sur le point de le rappeler à l'ordre. Enfin il lança cette phrase, un peu vive : « Il est permis à tout homme d'être laid, mais encore est-il des bornes qu'il faut respecter. Eh bien, messieurs, ces bornes, M. X. les a outrageusement dépassées... Je ne crois pas qu'il y ait au monde un homme plus laid que M. X. — Avocat, dit le président, vous vous oubliez! » Toute l'assemblée se mit à rire, et l'avocat le premier. »
(P. Larousse, *Grand Dictionn.*)

Dans un bal chez la comtesse d'Osmond, le duc de Laval et moi, assis l'un à côté de l'autre, nous causions avec vivacité sur les affaires publiques, lorsqu'une jolie femme arrive bruyamment, fend la foule et vient jusqu'à nous, cherchant une place que nos galants français d'aujourd'hui ne songeaient pas le moins du monde à lui offrir, plus occupés de leurs aises que des siennes. M. de Laval, homme d'une autre nature, allait réparer leur tort en donnant son fauteuil, lorsque je l'arrêtai par le bras en lui disant à l'oreille : « Ah! monsieur le duc, qu'allez-vous faire? Il ne faut jamais qu'un Montmorency lève le siége. » Et je mis sur-le-champ le mien à la disposition de la nouvelle venue.
(Charles Brifaut, *Récits d'un vieux parrain.*)

« Quel est donc le sujet de ce roman d'*Ourika* qui fait tant de bruit? » demandait une provinciale à M. de Jouy, quelque temps après la publication de l'ouvrage de Mme de Duras. — « Eh! mon Dieu, le sujet est fort simple, répondit l'ermite de la Chaussée d'Antin. C'est une noire qui, de regret de n'être pas blanche, veut se faire sœur grise. »

L'acteur Rosambeau passait partout sans s'arrêter nulle part : c'était le Juif errant du théâtre. Il avait un caractère si facétieux, qu'il était impossible de compter sur lui. Voici ce qui l'avait fait partir du théâtre de Caen. Il s'y était fait engager pour les premiers rôles. Ordinairement celui qui joue cet emploi possède sa garde-robe, c'est-à-dire tous les costumes nécessaires. Il demande, pour son début, le rôle du général dans *la Veuve du Malabar*, et il est fort bien reçu du public. Le lendemain, le directeur lui dit qu'il jouera Oreste dans *Andromaque*. Il vient sur le théâtre au moment où la pièce allait commencer, voit Rosambeau qui se promenait sur la scène en habit de général, et l'envoie s'habiller: Rosambeau répond qu'il l'est, et qu'il a le droit de se présenter sous ce costume. Il entre en scène; on le siffle : « Messieurs, dit-il, si mon costume de général ne convient pas, c'est la faute du directeur. Permettez-moi de vous lire mon engagement. » Il le tire de sa poche, et lit avec un grand sérieux : « M. Rosambeau jouera en chef et sans partage, dans la tragédie, la comédie et l'opéra, les rois, les grands amoureux, et tous les premiers rôles « en général ». A cette boutade les éclats de rire succédèrent aux sifflets. Rosambeau se vanta d'avoir plu « en général ». (*Curiosités théâtr.*)

Dans une séance de la chambre, le président, M. Dupin, après avoir obtenu qu'un député, nommé Abraham, renonçât à la parole, ne put empêcher le discours d'un autre député non moins ennuyeux, nommé Lacroix : « Je n'ai obtenu le sacrifice d'*Abraham*, s'écria-t-il, que pour subir le supplice *de la croix*. »
(A. de Pontmartin, *Semaines littér.*)

Aux concerts populaires, Pasdeloup faisait exécuter les œuvres de Berlioz avec un soin tout particulier, et ces compositions, accueillies froidement ailleurs, étaient là l'objet d'ovations enthousiastes.

Pendant quelques mois, une contrefaçon des *Concerts populaires* s'était établie dans le théâtre du Prince-Impérial. On y jouait aussi quelques pages de Berlioz, mais sans trop de succès.

Berlioz revenait tristement, un diman-

che, de l'un de ces concerts; sur le boulevard, il rencontre un ami :

« Eh bien, lui dit celui-ci, vous venez du concert de là-bas?... — Oui, de làbas, du côté de la Roquette... — Et comment avez-vous été exécuté? — Comme un criminel! » répond Berlioz.

(*Figaro.*)

Jeûne (*Observation du*).

M. l'évêque de L... étant à déjeuner, il lui vint en visite l'abbé de...; l'évêque le prie de déjeuner, l'abbé refuse. Le prélat insiste : « Monseigneur, dit l'abbé, j'ai déjeuné deux fois; et d'ailleurs, c'est aujourd'hui jeûne. » (Chamfort.)

Jeune pontife (*Un*).

Ne pouvant me figurer Dieu, je le cherchai dans ses œuvres, et je voulus, à la manière des patriarches, lui ériger un autel (1). Des productions de la nature devaient me servir à représenter le monde, et une flamme allumée pouvait figurer l'âme de l'homme s'élevant vers son créateur. Je choisis donc les objets les plus précieux dans la collection des raretés naturelles que j'avais sous la main. La difficulté était de les disposer de manière à en former un petit édifice. Mon père avait un beau pupître de musique en laque rouge, orné de fleurs d'or, en forme de pyramide, à quatre faces, avec des rebords, pour exécuter des *quartetti*. On s'en servait peu depuis quelque temps. Je m'en emparai. J'y disposai par gradation, les uns au-dessus des autres, mes échantillons d'histoire naturelle, de manière à leur donner un ordre clair et significatif. C'était au lever du soleil que je voulais offrir mon premier acte d'adoration. Je n'étais pas encore décidé sur la manière dont je produirais la flamme symbolique, qui devait en même temps exhaler un parfum odorant. Je réussis enfin à accomplir ces deux conditions de mon sacrifice. J'avais à ma disposition de petits grains d'encens. Ils pouvaient, sinon jeter une flamme, au moins luire en brûlant, et répandre une odeur agréable. Le soleil était déjà levé depuis longtemps; mais les maisons voisines en interceptaient encore les rayons. Il s'éleva enfin assez pour que je pusse, à l'aide d'un miroir ardent, allumer mes grains d'encens, artistement disposés sur une belle tasse de porcelaine. Tout réussit selon mes vœux. Ma piété fut satisfaite. Mon autel devint le principal ornement de la chambre où il était placé. Les autres n'y voyaient qu'une collection de curiosités naturelles, distribuée avec ordre et élégance. Moi seul j'en connaissais la destination. Je voulus renouveler ma pieuse cérémonie. Malheureusement, quand le soleil se montra, je n'avais pas sous la main de tasse de porcelaine. Je plaçai mes grains d'encens au haut du pupître. Je les allumai. Mais j'étais tellement absorbé dans mon recueillement, que je ne m'aperçus du dégât causé par mon sacrifice que lorsqu'il n'était plus temps d'y porter remède. Les grains d'encens avaient, en brûlant, couvert de taches noires la belle laque rouge et les fleurs d'or qui la décoraient, comme si le malin esprit, chassé par mes prières, eût laissé sur le pupître les traces ineffaçables de ses pieds. Le jeune pontife se trouvait alors dans le plus grand embarras. Il parvint à cacher le dommage au moyen de son édifice de curiosités naturelles; mais il n'eut plus le courage de renouveler son sacrifice, et il crut trouver dans cet accident un avis du danger qu'il y avait à vouloir s'approcher de Dieu.

(Gœthe, *Mémoires.*)

(1) Gœthe à la date de cette aventure était un enfant : il avait environ sept ans.

Jeunesse croissante.

On demandait à la fille de Sophie Arnoult, Mme de Murville, quel âge avait sa mère : « Je n'en sais plus rien, répondit-elle, chaque année ma mère se croit rajeunie d'un an : si cela continue, je serai bientôt son aînée. »

(Métra, *Correspondance secrète.*)

Juges.

Henri Étienne parle d'un juge de son temps qui n'avait qu'une formule en matière de procès criminel. Si le prisonnier était vieux : « Pendez, pendez, disait-il, il en a bien fait d'autres. » S'il était jeune : « Pendez, pendez, il en ferait bien d'autres. » (*Themisiana.*)

Wallenstein avait décrété que tout soldat surpris à voler serait pendu. Un jour il

rencontra lui-même dans la campagne un soldat qu'il fit arrêter, sans enquête, comme un transgresseur de la loi, et le condamna au gibet, avec son mot ordinaire, sa sentence foudroyante et sans réplique : « Qu'on pende la bête! » Le soldat proteste et démontre son innocence, mais la sentence est irrévocable : « Eh bien, qu'on le pende innocent, dit Wallenstein; le coupable n'en tremblera que plus sûrement. »

Se voyant perdu sans ressource, le soldat prend la résolution désespérée de ne pas mourir sans vengeance, et, au milieu des préparatifs du supplice, il s'élance avec fureur sur son juge; mais il est accablé par le nombre et saisi avant d'avoir pu exécuter son dessein. Toutefois cet acte de désespoir désarma Wallenstein, qui commanda qu'on le laissât aller.

(Schiller, *Histoire de la guerre de Trente ans.*)

Un juge disait naïvement à un de ses amis : « Nous avons, ce matin, condamné trois hommes à mort. Il y en avait deux qui le méritaient bien. »

(Chamfort.)

Le cardinal Mazarin disait du président Lecoigneux : « Il est si bon juge, qu'il enrage de ne pouvoir condamner les deux parties. »

Un juge remettait une cause à la huitaine. L'avocat sollicitait pour qu'elle fût entendue de suite : « De quoi s'agit-il donc? dit le magistrat. — Monsieur, de six pièces de vin. — Oh! la cour, en effet, peut aisément vider cela. »

(*Encyclopédiana.*)

Juge et condamné.

Lasource, après sa condamnation, cita à ses juges ce mot d'un ancien. « Je meurs dans un moment où le peuple a perdu sa raison ; vous, vous mourrez le jour où il l'aura recouvrée. »

(Riouffe, *Mémoires.*)

Juges intègres.

Dans une affaire où Aristide était juge, un des plaideurs, pour se le rendre favorable, rapportait tout le mal que sa partie adverse avait fait à celui-ci : « Mon ami dit Aristide en l'interrompant, c'est to affaire que je vais juger et non la mienne.

(*Themisiana.*)

Un très-grand seigneur ayant envoyé Thomas Morus deux grands flacons d'ai gent d'un prix considérable, pour se l rendre favorable dans un procès impoı tant, ce magistrat les fit remplir du meil leur vin de sa cave : « Vous assurere votre maître, dit-il à celui qui les ava apportés, que tout le vin de ma cave es à son service.

(*Id.*)

Louis XV avait écrit de sa main a président d'Ormesson, en faveur d'u courtisan engagé dans un procès au par lement. Une prompte audience fut tou ce que valut cette recommandation. L cause plaidée et jugée fut perdue pou le courtisan. Quelque temps après M. d'Ormesson est conduit à la cour pa le devoir de sa place : « Vous avez donc lui dit le roi, fait perdre la cause à mo protégé? — Oui, sire; elle n'était soute nable d'aucun côté. — Je m'en étai douté. Si vous n'avez pas répondu à m sollicitation, vous avez répondu à moı attente. »

(*Journal de Paris*, 1789.)

Un homme qui plaidait ayant entendı dire que son juge était plus amoureux dı présent que du futur se hasarde de lu offrir quelque somme. Alors le juge « Allez, mon ami, lui dit-il, parlez à mon clerc; il vous dira quel homme je suis et si je prends jamais rien. Qu'il ne vous arrive jamais de tenter ainsi la religioı d'un juge. » Le bon homme va au clerc, qui lui dit que son maître ne prenait jamais de présents par ses mains, mais paı les siennes, et qu'il lui ferait faire bonne justice, ce qui advint.

(*Le Bouffon de la cour.*)

M. Portail était un conseiller au parlement de Paris, fort homme de bien, mais fort visionnaire. Il avait retranché son grenier et y avait fait son cabinet, et ne parlait aux gens que par la fenêtre de ce grenier. Un jour qu'il avait rapporté une affaire pour la communauté des

pâtissiers; et qu'il la leur avait fait gagner, parce qu'ils avaient bonne cause, les pâtissiers lui voulurent donner un plat de leur métier : ils firent un pâté où ils mirent toute leur science. Ils heurtent, les voilà dans la cour; et lui, la tête à la lucarne, leur demande ce qu'ils veulent, et que leur affaire est jugée. Ils disent qu'ils viennent l'en remercier : « Montez, » leur dit-il. Les voilà en haut. Ils lui présentent leur pâté; il regarde ce pâté et puis dit entre ses dents : « M. Portail a rapporté un procès pour la communauté des pâtissiers, ils l'ont gagné; et ils font présent d'un grand pâté à M. Portail. » Cela dit, il met ce pâté sur sa fenêtre, et le laisse tomber dans la rue.

(Tallemant des Réaux.)

Tous les juges composant le tribunal qui condamna Moreau n'étaient pas des Thuriot et des Hémart. L'histoire a recueilli comme un contraste honorable au milieu des turpitudes de cette époque, la réponse de M. Clavier, que Hémart pressait de donner sa voix pour la condamnation de Moreau : « Eh! monsieur, si nous le condamnons, qui nous absoudra, nous? » (Bourrienne, *Mémoires.*)

Quelques jours avant le procès du maréchal Ney, j'étais dans le salon du duc de Trévise (dans son hôtel au faubourg St-Honoré). Là était son portrait, en grand uniforme de maréchal d'empire, avec toutes ses décorations, et, en regard, le portrait de son père, vénérable vieillard, en cheveux longs, vêtu d'une redingote grise, en costume de cultivateur. « Vous voyez, me dit-il avec émotion, voilà le portrait de mon père et le mien. Je quitterai tout, je revêtirai le costume et je reprendrai les occupations et les travaux de ce brave homme, plutôt que de condamner le maréchal Ney!... Je sais labourer. »

(Dupin, *Mémoires.*)

Jugement dernier.

Un prédicateur disait en chaire que le jugement dernier aurait lieu dans la vallée de Josaphat. L'un de ses auditeurs voulut lui démontrer qu'il n'y aurait pas assez de place pour tout le monde : « Si fait, répondit-il; ceux qui ne pourront entrer resteront dehors. »

(Duchesse d'Orléans, *Correspond.*)

Jugement de Salomon.

Dans une église, deux femmes de qualité étaient en discussion pour savoir laquelle céderait le pas à l'autre. L'empereur Charles-Quint, l'ayant appris, se fit expliquer les raisons de l'une et de l'autre, et les fit venir :

« Puisque vous ne pouvez vous mettre d'accord, j'ordonne, dit-il, que la plus folle et la plus laide de vous deux passera la première. »

La chronique dit qu'elles prirent le parti le plus sage : elles entrèrent ensemble.

Jugement littéraire.

Un jour M. le grand-prieur, qui avait l'honneur de faire de méchants vers, dit à du Périer : « Voilà un sonnet; si je dis à Malherbe que c'est moi qui l'ai fait, il dira qu'il ne vaut rien : je vous prie, dites-lui qu'il est de votre façon. » Du Périer montre ce sonnet à Malherbe, en présence du grand-prieur. « Ce sonnet, lui dit Malherbe, est tout comme si c'était M. le grand-prieur qui l'eût fait. »

(Tallemant des Réaux.)

Un Français voyageant vers le 60e degré rencontra un professeur, qui, suant dans ses fourrures, s'évertuait à traduire un chef-d'œuvre, selon lui, de notre langue. L'habitant de Paris demanda le nom de l'auteur pour lequel il voyait faire tant d'efforts. — « Je ne les plains point; c'est pour le plus grand de vos écrivains. Vous devinez pour qui! — Montesquieu peut-être? — Vous n'y êtes pas. — Voltaire? — Oh! non. — Racine? — Ah! fi! vous vous éloignez toujours davantage. Eh bien, je vois qu'il faut vous le dire; c'est M. Mercier. C'est sans difficulté le premier génie qu'ait votre littérature; il n'a qu'un seul défaut, celui des Français : il sacrifie trop souvent aux grâces. »

(De Vaucelles, cité dans le *Mercieriana.*)

Jugement sain.

Louis XIV avait si une haute idée du jugement de Mme de Maintenon, qu'il lui

disait un jour : « On appelle les papes Votre Sainteté, les rois Votre Majesté, les princes Votre Gracieuseté; pour vous, Madame, on devrait vous appeler Votre Solidité. »

(*Espr. des Jour.*, 1787.)

Jugement sommaire.

Du Périer et Santeul parièrent un jour à qui ferait la meilleure pièce de vers latins, sur un sujet donné. Ils allèrent d'abord trouver Ménage, auquel ils proposèrent de remettre l'argent qui devait être le prix du vainqueur, et le jugement des deux pièces. Ménage, s'excusant sur son incapacité, les renvoya au père Rapin. Les deux rivaux se rendent aussitôt chez leur nouvel arbitre, qui venait de sortir pour aller dire sa messe. Ils le font demander à la porte de l'église, pour une affaire d'importance. Rapin arrive. Ils lui font part du sujet de leur visite, lui remettent l'argent et les deux pièces de vers; Rapin déclare l'une et l'autre pièce également mauvaises, et rentrant dans l'église jette l'argent dans le tronc des pauvres (1).

(*Improvisat. franç.*)

Juifs.

En Espagne, un juif voulait vendre à Alphonse, roi d'Aragon, une image de saint Jean, pour la somme de cinq cents ducats : « Tu n'y songes pas, lui dit Alphonse; tu es bien plus intéressé que tes ancêtres : ils n'ont vendu que trente deniers la personne du fils de Dieu, le roi des Juifs, et toi, tu veux vendre cinq cents ducats l'image seule de son serviteur. »

(*Anecdotes des Beaux-Arts.*)

Jumeaux.

Les comtes de Ligneville et d'Autricourt, frères jumeaux, avaient une ressemblance extraordinaire. Quelquefois ils s'habillaient l'un comme l'autre, et leurs domestiques s'y méprenaient; le son de leur voix était absolument de même. Étant tous deux capitaines de cavalerie, l'un se plaçait à la tête de l'escadron de l'autre, sans que les officiers ni les soldats se doutassent de cet échange. Un jour M. de Ligneville fit appeler un ba bier; après s'être fait raser un côté la figure, il passe dans une chambre vo sine; M. d'Autricourt y était; il met robe de chambre de son frère, s'attac la serviette au cou, et vient s'asseoir à place de M. de Ligneville. Le barbier met en devoir de raser l'autre côté. Que est sa surprise de voir qu'en un insta la barbe est revenue. Sa frayeur est te qu'il s'évanouit. Tandis qu'on le fais revenir à lui, M. d'Autricourt sortit, M. de Ligneville, à demi rasé, reprit place : nouvelle surprise du barbier. croyait avoir rêvé. Il ne fut convain de la vérité qu'en voyant les deux frèr ensemble. Ils furent toujours malades même temps; si l'un recevait une ble sure, l'autre en ressentait la douleu Souvent ils faisaient les mêmes songe Le jour que le comte d'Autricourt fut a taqué en France de la fièvre contin dont il mourut, le comte de Lignevil ressentit en Bavière les accès de la mêr fièvre.

(*Journal pour tous.*)

Jurements nécessaires.

Un président scrupuleux avait ordon à son cocher de ne plus jurer. Les ch vaux cependant étant une fois entr dans un bourbier, ne faisaient nul effo pour en sortir, parce qu'accoutumés a jurements du cocher, ils ne lui entendaie plus parler le même langage. « Ma fo monsieur, dit le cocher, si je ne jur nous coucherons ici. » Le maître, céda à la nécessité, lui permit de jurer. C que le cocher ayant fait, les cheva dans le moment tirèrent le carrosse ho du bourbier.

(*Menagiana.*)

Jureurs incorrigibles.

Louis XIV, qui aimait Dufresny et l' vait comblé de bienfaits, sans pouvo l'enrichir, parce qu'il ne cessait de jou et de perdre, lui défendit, sous pei d'avoir la langue percée d'un fer roug de blasphémer au jeu comme il en ava l'habitude. Dufresny promit au mona que irrité, d'être plus circonspect à l' venir. Cependant, après les plus fort résolutions, il retourne jouer; il per et la tentation le reprend de se soulage

(1) Voir *Critique sommaire*.

à sa manière. Mais la menace du fer rouge le retient : il se captive quelque temps ; n'y pouvant plus tenir, il quitte la partie avec quelques louis qui lui restaient encore, marche au hasard en se pressant les lèvres, et va s'asseoir au coin du feu, où il aperçoit un pauvre diable à sec, qui se tordait les mains et poussait de profonds soupirs. « Qu'avez-vous ? lui dit-il. — J'ai, répondit l'autre, que je n'ai pas un sol sur la terre pour rattraper mon argent. — Tant mieux, s'écria Dufresny, tant mieux. Tenez, voilà dix louis; retournez promptement au jeu, mais, je vous supplie, jurez pour moi, car le roi me l'a défendu (1). »

(Dusaulx, *Réflexions sur la fureur du jeu.*)

Le cardinal Dubois avait pris pour son secrétaire particulier Venier, qu'il avait défroqué de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il était frère convers, et en faisait les affaires depuis vingt ans avec beaucoup d'esprit et d'intelligence. Il s'était fait promptement aux façons du cardinal, et s'était mis sur le pied de lui dire tout ce qu'il lui plaisait. Un matin qu'il était avec le cardinal, il demanda quelque chose qui ne se trouva pas sous sa main. Le voilà à jurer (2), à blasphémer, à crier à pleine tête contre ses commis, et que, s'il n'en avait pas assez, il en prendrait vingt, trente, cinquante, cent, et à faire un vacarme épouvantable. Venier l'écoutait tranquillement; le cardinal l'interpella si cela n'était pas une chose horrible d'être si mal servi, à la dépense qu'il y faisait, et à s'emporter tout de nouveau, et à le presser de répondre. « Monseigneur, lui dit Venier, prenez un seul commis de plus, et lui donnez pour emploi unique de jurer et de tempêter pour vous, et tout ira bien : vous aurez beaucoup de temps de reste, et vous vous trouverez bien servi. » Le cardinal se mit à rire, et s'apaisa.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

(1) Ne serait-ce pas là une imitation perfectionnée du trait de don Juan donnant un louis d'or à un pauvre pour le faire jurer?

(2) C'était son habitude quotidienne. « Le jour d'après qu'il fut fait cardinal, il s'éveille sur les huit heures, et sonne à rompre ses sonnettes, et le voilà à blasphémer horriblement après ses gens, à vomir mille ordures et mille injures, et à crier à pleine tête de ce qu'ils ne l'avaient pas éveillé, qu'il voulait dire la messe, qu'il ne savait plus où en prendre le temps avec toutes les affaires qu'il avait. Ce qu'il fit de mieux après une si belle préparation, ce fut de ne la dire pas, et je ne sais s'il l'a jamais dite depuis son sacre. » (Saint-Simon.)

Juste mesure.

L'abbé de Voisenon étant malade, son médecin lui ordonna de prendre, dans la matinée, une pinte d'eau légèrement purgative. Il revint le soir, et demanda quel effet avait produit le remède. « Aucun, lui répondit-on. — Avez-vous tout pris? — Non, seulement la moitié. » Le docteur se fâcha sérieusement. « Eh, mon ami ! ne vous emportez pas, dit l'abbé. Comment voulez-vous que j'avale une pinte? regardez-moi bien, je ne tiens que chopine (1). » Il était en effet fort petit et d'une structure très-délicate.

(*Paris, Versailles et la prov.*)

Justice.

La première fois que Trajan créa un préteur, il dit, en lui remettant, selon l'usage, une épée entre les mains, ces mots célèbres, que tout le monde a retenus : « Recevez de moi cette épée, et servez-vous-en sous mon règne, ou pour défendre en moi un prince juste, ou pour punir en moi un tyran ».

Plusieurs héritiers s'étaient inscrits en faux contre un testament, et avaient intenté action à ce sujet contre un certain Eurythmus. Lorsque ces héritiers surent que cet Eurythmus était un affranchi de Trajan, ils voulurent par respect se désister de leur accusation. L'empereur en fut instruit : « Pourquoi, leur dit-il, vous désister? Mon affranchi n'est point Polyclète ni moi Néron. »

(Pline le jeune, *Panégyr. de Trajan.*)

On achevait les funérailles de Guillaume le Conquérant ; on allait le descendre dans son tombeau, lorsqu'on entendit tout à coup la voix d'un homme qui cria : « Haro sur le corps du roi ! Ce terrain où vous voulez l'inhumer appartenait à mon père; Guillaume n'étant encore que duc

(1) Voir un mot analogue de la Brinvilliers (*Empoisonneuse*)

de Normandie, l'en dépouilla sans lui en payer la valeur, et y fonda cette abbaye. Je requiers et vous défends, par les lois, d'y enterrer son corps. « On interrompit les obsèques ; le prince Henri fit approcher cet homme ; c'était le fils d'un maréchal : il composa avec lui moyennant cinquante écus qu'il lui donna, et cinquante autres qu'il lui promit après l'enterrement.

(Saint-Foix, *Essais sur Paris.*)

Un roi d'Écosse, ayant déchiré la patente des priviléges d'un gentilhomme qui le priait de les confirmer, le parlement ordonna que ce prince, assis sur son trône, en présence de toute sa cour, prendrait du fil et une aiguille et recoudrait cette patente.

(*Id.*)

Une pauvre femme de Zehra possédait un petit champ contigu aux jardins du calife. Hakkam voulut bâtir un pavillon dans ce champ, et fit proposer à cette femme de le lui vendre. Celle-ci refusa toutes ses offres, en déclarant qu'elle ne renoncerait jamais à l'héritage de ses pères. L'intendant des jardins, en digne ministre d'un roi despote, s'empara du champ par force ; le pavillon fut bâti. La pauvre femme, au désespoir, courut à Cordoue raconter son malheur au cadi Béchir, et le consulter sur ce qu'elle devait faire. Le cadi pensa que le prince des croyants n'avait pas plus qu'un autre le droit de s'emparer du bien d'autrui, et il s'occupa des moyens de lui rappeler cette vérité, que les meilleurs princes peuvent oublier un moment.

Un jour qu'Hakkam, environné de sa cour, était dans le beau pavillon bâti sur le terrain de la pauvre femme, on vit arriver le cadi Béchir monté sur son âne, portant dans ses mains un sac vide. Le calife, étonné, lui demanda ce qu'il voulait. « Prince des fidèles, répond Béchir, je viens te demander la permission de remplir ce sac de la terre que tu foules à présent à tes pieds. » Hakkam y consent ; le cadi remplit son sac de terre. Quand il fut plein, il le laisse debout, s'approche du calife, et le supplie de mettre le comble à sa bonté en l'aidant à charger ce sac sur son âne. Hal s'amuse de la proposition, et pour soulever le sac. Mais, poi à peine le mouvoir, il le laisse to en riant, et se plaint de son énorme. « Prince des croyants, dit Béchir avec une imposante gravité sac que tu trouves si lourd ne coi pourtant qu'une petite parcelle du cl usurpé par toi sur une de tes suje comment soutiendras-tu le poids c champ quand tu paraîtras devai grand juge, chargé de cette iniqui Hakkam, frappé de cette image, c embrasser le cadi, le remercia, recc sa faute, et rendit sur l'heure à la p femme le champ dont on l'avait dép lée, en y joignant le don du pavill des richesses qu'il contenait.

(*Précis historiques sur les M d'Espagne.*)

Charles, roi de Naples, rendait les jours, la justice à ses sujets, a de ses ministres et de ses consei Dans la crainte que les gardes ne f pas entrer les pauvres, il avait fai cer, dans la salle même où il do ses audiences, une sonnette dont le don pendait hors de la première enc Un vieux cheval, abandonné de son tre, vint se frotter contre le mur, sonner : « Qu'on ouvre, dit le r faites entrer. — Ce n'est que le che seigneur Capece », dit le garde en ren Toute l'assemblée éclata de rire : « riez », dit le prince ; sachez que l'e justice étend ses soins jusque su animaux. Qu'on appelle Capece. seigneur étant arrivé : « Qu'est-ce c'est que ce cheval que vous laissez lui demande le roi. — Ah ! mon pr répond le cavalier, ç'a été un fier a dans son temps : il a fait vingt ca gnes sous moi ; mais enfin il est ho service, et je ne suis pas d'avis nourrir à pure perte. — Le roi père, reprit le prince, vous a cepe bien récompensé. — Il est vrai, j'e comblé. — Et vous ne daignez pas rir ce généreux animal, qui eut ta part à vos services ? Allez de ce p donner une place dans vos écuries ; soit tenu à l'égal de vos autres ani domestiques. Sans quoi je ne vous

plus vous-même pour loyal chevalier, et je vous retire mes bonnes grâces. »
(Blanchard, *École des mœurs.*)

Le roi manda ses barons à Paris, et leur fit faire serment qu'ils garderaient foi et loyauté à ses enfants, si quelque chose lui arrivait dans le voyage. Il m'en demanda autant; mais je ne voulus point faire serment, car je n'étais point son homme. Pendant que je venais, je trouvai sur une charrette trois hommes morts, qu'un clerc avait tués, et on me dit qu'on les menait au roi. Quand j'ouïs cela, j'envoyai un mien écuyer après, pour savoir comment c'était arrivé. Et mon écuyer me conta que le roi, quand il sortit de la chapelle, alla au perron pour voir les morts, et demanda au prévôt de Paris comment c'était arrivé. Et le prévôt lui conta que les morts étaient trois de ses sergents du Châtelet, et qu'ils allaient par les rues écartées pour dérober les gens. « Et ils trouvèrent, dit-il au roi, le clerc que vous voyez ici, et lui enlevèrent tous ses habits. Le clerc s'en alla en chemise à son logement, et prit son arbalète, et fit apporter à un enfant son coutelas. Quand il les vit, il cria après eux, et leur dit qu'ils y mourraient. Le clerc tendit son arbalète, et tira, et en frappa un au cœur; et les deux autres prirent la fuite; et le clerc prit le coutelas que l'enfant tenait, et les poursuivit, grâce à la lune qui était belle et claire. L'un d'eux pensa passer à travers une haie en un jardin, et le clerc le frappa du coutelas, et lui trancha toute la jambe, de telle manière qu'elle ne tient plus qu'à la botte, ainsi que vous voyez. Le clerc se reprit à poursuivre l'autre, qui pensa descendre dans une maison étrangère où des gens veillaient encore; et le clerc le frappa du coutelas au milieu de la tête, si bien qu'il la fendit jusqu'aux dents, ainsi que vous pouvez voir. — Sire clerc, fit le roi, vous avez manqué à être prêtre par votre prouesse; et pour votre prouesse je vous retiens à mes gages, et vous viendrez avec moi outre-mer. Et ce traitement, je vous le fais encore parce que je veux que mes gens voient que je ne les soutiendrai en nulles de leurs méchancetés. » Quand le peuple qui était assemblé là ouït ces paroles, ils acclamèrent *notre seigneur*, et lui souhaitèrent que Dieu lui donnât bonne et longue vie et le ramenât en joie et en santé.
(Joinville, *Hist. de saint Louis.*)

Henri IV dit à un homme de condition qui lui demandait grâce pour son neveu, coupable d'un assassinat : « Je suis bien marri que je ne vous puis accorder ce que vous me demandez; il vous sied bien de faire l'oncle, et à moi de faire le roi; j'excuse votre requête, excusez mon refus. »
(*Recueil des belles actions de Henri IV.*)

A la journée de la Hogue, Tourville, d'après l'ordre de Louis XIV, présenta la bataille avec des forces inférieures de moitié à celles de l'ennemi. Cette bataille fit le plus grand honneur au courage des Français, à l'intrépidité de l'amiral, mais elle ne fut pas moins perdue. Lorsque Louis XIV en apprit la nouvelle, il demanda : « Tourville est-il sauvé? Car pour des vaisseaux on peut en trouver; mais on ne retrouverait pas aisément un officier comme lui. » Quelque temps après, ce prince, qui se ressouvenait toujours de l'ordre malheureux qu'il lui avait donné, le voyant passer dans la cour de Versailles, dit : « Voilà l'homme qui m'a obéi à la Hogue! »
(*Histoire des progrès de la puiss. nav, de l'Angleterre.*)

Justice (*Respect de la*).

Charles-Quint avait coutume de saluer les gibets devant lesquels il passait, montrant qu'il honorait la justice, semblable en cela à son aïeule Isabelle de Castille, qui se réjouissait quand elle voyait les gibets bien garnis.
(Vigneul-Marville.)

Justice anticipée.

Triboulet, fou de François Ier, fut menacé de coups de bâton par un grand seigneur, pour avoir parlé de lui avec trop de hardiesse. Il alla s'en plaindre au roi, qui lui dit de ne rien craindre; que si quelqu'un était assez hardi de le tuer, il le ferait pendre un quart d'heure après « Ah! sire, dit Triboulet, s'il plaisait à

Votre Majesté de le faire pendre un quart d'heure avant! »

(*Jolyana.*)

Justice clémente.

Un étranger ayant vendu à une impératrice romaine de fausses pierreries, elle en demanda à son mari une justice éclatante. L'empereur, plein de clémence, mais ne pouvant la calmer, condamna, pour la satisfaire, le joaillier à être exposé dans l'arène. L'impératrice s'y rendit, pour jouir de sa vengeance. Au lieu d'une bête féroce, il ne sortit contre le malheureux qu'un agneau, qui vint le caresser. L'impératrice s'en plaignit à l'empereur. « Madame, répondit-il, j'ai puni le criminel suivant la loi du talion; il vous a trompée, il a été trompé. »

(*Thémisiana.*)

Justice conjugale.

Un bourgeois de Meudon maltraitait extrêmement sa femme, qui était fort jolie. On en porta des plaintes à M. de Feuquières, qui envoya chercher le mari brutal. Celui-ci se défendit le mieux qu'il put; et comme il disait avec emportement à M. de Feuquières que s'il connaissait la méchanceté de sa femme il ne le condamnerait pas, un voisin qu'il avait amené avec lui s'approcha, et lui dit doucement par-dessus l'épaule : « Compère, il y a raison partout; on sait bien qu'il faut battre une femme, mais il ne faut pas l'assommer. » On loua le voisin de son bon jugement, et on renvoya le mari, à qui on recommanda de s'y conformer à l'avenir.

(Panckoucke.)

Justice divine.

« Le 9 de ce mois (décembre 1651), à neuf heures du soir, un carrosse fut attaqué par des voleurs. Le bruit qu'on fit obligea le bourgeois à sortir de sa maison... On tira de part et d'autre; un des voleurs fut couché sur le carreau... Ce blessé mourut le lendemain, sans rien dire, sans se plaindre et sans déclarer qui il était. Il a été enfin reconnu. On a su qu'il était fils d'un maître des requêtes, nommé Laubardemont, qui condamna à mort, en 1633, le pauvre curé de Loudun Urbain Grandier (1) voilà-t-il pas une punition divin la famille du malheureux juge.

(Guy-Patin, *Lettre*

Justice domestique.

Un particulier retint à souper ses amis. Le fils de la maison se placé près de lui, et ne vit pas san coup de concupiscence le gros bri la belle montre que portait son Soit convoitise particulière, soit satisfaire quelque maîtresse, le homme conçoit et prend la rés de voler l'ami de son père. Pe qu'on se retire, il feint de s'en all cher, et va dans une rue détourn attendre son homme; il l'ente sens se troublent, l'idée d'une rec sance lui tourne la tête; mais, au lie noncer à son malheureux projet, que traîtreusement la victime qu dépouiller, et de deux coups sur il le fait tomber à ses pieds.

Le diamant et la montre sont e il rentre sans bruit dans la de son père et dépose le vol d petit buffet de sa chambre dant ce temps on relevait sa vict grâce à quelques eaux spiritueuse vait rappelée de son étourdiss néanmoins, comme son ami n'é éloigné, il s'y fit transporter passer la nuit. — Il arrive, il quatre mots son aventure; on s'e à lui donner des secours, il est i dans la chambre du fils pour commodité; tout est mis sens-des sous, on ouvre par hasard le fata O ciel! il voit, il reconnaît son et sa montre. — « Mon ami, dit-i mes bijoux! — Que voulez-vou Serait-il possible! Mon fils! ô mal père! » — Le jeune homme pa fecte un air tranquille; son père plus en lui qu'un être destiné à faud; cette affreuse idée trouble et, dans un transport furieux, il la cervelle.

(*Anecdotes secrètes du XVIII*

Un matin que sir Francis Eger

(1) Le nom de Laubardemont, l'Au de Richelieu, est devenu, comme celui synonyme de juge inique et impitoyal

sorti en cabriolet, le cheval qui le conduisait fit un faux pas et s'abattit. Son indignation parut extrême, quoique concentrée; on le vit pendant quelques instants se livrer à l'appréciation du délit, après quoi il fit entendre l'arrêt suivant : « Cet animal sera pendant un mois privé de l'honneur de me servir; ramenez-le à l'écurie, dont vous boucherez tous les jours, afin que l'ennui ajoute encore à la punition que je lui inflige! (1) » Sur ce, milord gagna le restaurateur voisin, où il attendit sa calèche que le domestique devait lui expédier.

L'histoire de Bijou va merveilleusement servir de commentaire à l'histoire du cheval.

Sir Francis a entretenu fort longtemps une meute de quinze roquets. Armée d'un collier d'argent à double rang de grelots, cette troupe bruyante et fidèle veillait sans cesse auprès de lui; elle prenait part aux méditations de son cabinet, aux délassements du salon et à l'exercice salutaire de ses promenades. Dans ce dernier cas, c'était même pour l'amateur un spectacle qui ne manquait ni de pompe ni de dignité que de voir milord se rendre à sa voiture appuyé sur deux valets de chambre, et suivi de quinze grands laquais portant chacun un roquet dans ses bras.

Il ne fallait ni une pénétration extraordinaire ni une longue fréquentation à l'hôtel pour s'apercevoir que milord en affectionnait deux plus que les autres. L'embonpoint exubérant, le ton d'assurance et de familiarité de Bijou et Biche ne laissaient pas un instant de doute relativement à la haute faveur dont ils étaient investis. Bijou et Biche pouvaient seuls, parmi les chiens, se vanter d'avoir été admis à la table de leur seigneur et maître. Toutefois cet insigne honneur fut parfois pour eux la cause d'humiliations et de disgrâces mémorables.

Parmi les *mauvais jours* de ces deux favoris nous rappellerons de préférence celui où milord les condamna à porter sa livrée et au régime de l'antichambre.

(1) Ce trait rappelle celui du marquis de Bagueville faisant pendre un de ses chevaux, coupable d'avoir donné un coup de pied à un palefrenier. (Voir *Originaux* et *Justice militaire*.)

Les parasites ordinaires de l'hôtel avaient trouvé fortune ailleurs, la table de milord était déserte; milord, qui n'aimait pas à dîner seul, eut l'idée de faire dîner Bijou et Biche avec lui. En conséquence, deux valets reçurent l'ordre de leur attacher à chacun une serviette, et de les tenir, pendant le cours du repas, à la place qui leur était assignée. On les dispensa du potage, mais ils furent dédommagés de cette privation dans le cours du service.

Poussé de nourriture, Bijou ne tarda guère à ressentir un besoin qu'il ne devait satisfaire que dans la cour. Les valets de sir Francis détestaient ces chiens, auxquels, en arrière du maître, ils donnaient moins de témoignages d'amitié que de coups de serviette. Le valet de service, derrière Bijou, avait été le premier à s'apercevoir de son état; mais, au lieu de chercher à le soulager, et faisant mine de le remettre en position, il lui serra méchamment le ventre. Bijou ne fut plus maître de se contenir; une plainte lui échappa, et en même temps le siége qui le supportait reçut une souillure très-désagréablement odorante.

Comment donner une idée de l'indignation de milord....; je ne puis la comparer qu'à l'offense qui venait de lui être faite. Pour cette fois il voulut se faire justice lui-même. Il demande un fouet de poste, qui lui est apporté sur-le-champ, et le voilà poursuivant ses deux convives autour de la salle à manger. Grâce à l'exiguité de leur taille, et à ce qu'ils n'avaient pas, comme leur maître, une paralysie dans les jambes, Bijou et Biche parvinrent cependant à se soustraire au châtiment corporel dont ils étaient menacés.

Épuisé par l'exercice violent et inaccoutumé qu'il avait pris, sir Francis se laissa retomber sur son fauteuil en demandant sa *consolation*. (Il donnait ce nom à un vaste flacon rempli de vin de Madère sec.) Trois ou quatre verres de cette *consolation* ont promptement rétabli ses forces, et il a eu le temps de se raviser. Au lieu d'être, selon leur attente, armés du fouet vengeur, les laquais reçurent l'ordre de faire venir sur-le-champ le tailleur de l'hôtel, et d'apporter le galon qui distingue la livrée de milord.

Le tailleur accourt en toute hâte; il

est introduit auprès de sir Francis, et demande ce que Sa Grâce requiert de son ministère. « Vous voyez ces deux insolents, répond Sa Grâce en désignant du geste Bijou et Biche, prenez-leur mesure et faites-leur, aujourd'hui même, une livrée. — Mais, milord..... — Point de réplique, monsieur; un gentilhomme anglais qui paye doit toujours être servi. Vous savez, monsieur, habit jaune, culotte rouge, trois bandes rouges sur le dos...... Ces drôles ont osé me manquer!..... je les prive pendant quinze jours de l'honneur de me voir, et, pour dernier terme de mon mépris, ils porteront le même vêtement que mes valets, et resteront avec eux dans l'antichambre..... »

La pratique de sir Francis était trop précieuse pour que le tailleur se hasardât à la perdre par un faux point d'honneur. Dès le lendemain, Bijou et Biche furent vêtus ainsi qu'il était prescrit, et subirent leur arrêt. Les quinze jours expirés, ils vinrent reprendre leur place auprès de milord, qui fut enchanté de les revoir.

(*Chroniq. indisc. du XIXe siècle.*)

Justice impitoyable.

Un jeune homme, sous le pontificat de Sixte-Quint, fut condamné à cinq ans de galères pour avoir seulement arrêté une jeune fille en pleine rue, et l'avoir embrassée malgré elle. Cependant il l'avait, pour réparation de ce léger tort, épousée peu de jours après. Les parents de la jeune fille coururent se jeter aux pieds du pape pour obtenir la grâce du coupable. Ils représentèrent à Sa Sainteté que la conduite du jeune homme et le mariage qu'il venait de contracter leur donnaient toute la satisfaction qu'ils pouvaient désirer. « Vous êtes satisfaits, leur répondit Sixte, mais la justice, qui a été offensée la première, ne l'est pas. » Et il voulut que la sentence fût exécutée.

(*Improvisateur français.*)

Justice intéressée.

Le lieutenant criminel Tardieu dit à un rôtisseur qui avait un procès contre un autre rôtisseur : « Apporte-moi deux couples de poulets, cela rendra ton affaire bonne. » Ce fut l'oublie. Il dit à l'autre la même chose; ce dernier les l envoya, et un dindonneau. Le premier e voie ses poulets après coup; il perdit, pour raison, le bon juge lui dit : « l cause de votre partie était meilleure la valeur d'un dindon. »

(Tallemant des Réaux.)

Justice militaire.

Le grand-duc, la plupart du temp était dans sa chambre, où un Ukrainie qu'il avait pour valet de chambr nommé Karnowitch, aussi sot qu'ivr gne, l'amusait de son mieux, lui fou nissant des jouets, du vin et d'autres queurs fortes, tant qu'il pouvait. Da les bacchanales nocturnes et cachées grand-duc avec les domestiques de chambre, parmi lesquels il y avait pl sieurs garçons kalmoucks, le grand-d se trouvait souvent mal obéi et mal ser car, étant ivres, ils ne savaient ce qu' faisaient et oubliaient qu'ils étaient av leur maître et que ce maître était grand-duc. Alors Son Altesse Impéria avait recours aux coups de bâton et lame d'épée; malgré cela sa société l obéissait mal, et plus d'une fois il e recours à moi, se plaignant de ses ge et me priant de leur faire entendre ra son. Alors j'allais chez lui et leur disa leur fait, les faisant souvenir de leu devoirs.

Un jour que j'entrai à cet effet da l'appartement de Son Altesse Impérial ma vue fut frappée par un gros rat qu avait fait pendre avec tout l'appareil supplice. Je demandai ce que cela voula dire. Il me dit alors que ce rat avait fait u action criminelle et digne du dernier su plice, selon les lois militaires; qu'il ava grimpé par-dessus les remparts d'u forteresse de carton qu'il avait sur table, et avait mangé deux sentinelle faites d'amadou, en faction sur un d bastions; qu'il avait fait juger le crimi par les lois de la guerre; que son chi couchant avait attrapé le rat, et que to de suite il avait été pendu comme je voyais, et qu'il resterait là exposé au yeux du public, pendant trois jours po l'exemple. Je ne pus m'empêcher de ri de l'extrême folie de la chose, mais ceci l déplut très-fort. Vu l'importance qu'il mettait, je me retirai et me retranch dans mon ignorance, comme femme, d

lois militaires, cependant il ne laissa pas de me bouder sur mon éclat de rire.
(Catherine II, *Mémoires*, année 1753.)

Justice sommaire.

Un juif avait un procès avec un musulman opiniâtre ; le dernier en appela au jugement d'un rabbin distingué, et le premier à Mahomet. Mais ils convinrent ensuite de s'en remettre à la décision de Mahomet uniquement, qui prononça en faveur du juif. Le mahométan déclara qu'il n'acquiescerait point à la sentence que l'affaire n'eût été revue et examinée par Omar. Étant venus le trouver, le juif lui dit que Mahomet avait déjà décidé l'affaire en sa faveur, mais que sa partie adverse ne voulait point se soumettre à ce jugement. Le mahométan en convint. Omar leur dit d'attendre un moment, et revenant le sabre à la main, il abattit d'un seul coup la tête de l'opiniâtre musulman, en disant tout haut : « Voilà la récompense de ceux qui refusent de se soumettre au jugement de Dieu et de son apôtre. »
(D'Herbelot.)

Jean II, roi de Portugal, ayant été secrètement averti que le duc de Bragance avait conçu le dessein de l'assassiner, fit venir adroitement ce prince dans son palais, et lui dit d'un air tranquille : « Mon cousin, j'ai une question à vous faire, et un conseil à vous demander. Quel traitement feriez-vous à un homme qui aurait envie de vous tuer ? — Je me hâterais de le prévenir, répondit le duc. — Eh bien ! lui répliqua le roi, vous avez prononcé votre arrêt, et je vais l'exécuter moi-même. » En même temps, se jettant sur le duc de Bragance, il lui enfonce un poignard dans le sein.
(*Nuits parisiennes.*)

Justification.

Hortense Mancini, qui avait épousé le duc de Mazarin, refusait d'habiter avec son mari. Sur quoi madame de Sévigné disait : « Madame de Mazarin est dispensée des règles ordinaires ; quand on voit M. de Mazarin, on voit la justification de sa femme. »
(*Improvisat. français.*)

Justification catégorique.

Deux marchands allant à la foire de Francfort ayant sur eux environ douze cents florins, rencontrèrent quelques brigands à cheval, qui leur volèrent tout leur argent. Ces marchands, fort tristes d'une telle aventure, furent avertis qu'il y avait en un château proche de là un gentillâtre qui faisait voler les passants par ses gens et serviteurs, ce qui leur donna occasion de l'aller trouver, pour se plaindre à lui de ce qu'ils avaient été dévalisés par ses gens : Auxquels le gentillâtre, les voyant bien habillés, demande s'ils avaient ces habits lorsqu'on les avait dévalisés ? A quoi lui ayant répondu qu'oui, il répliqua : « Ce ne sont pas mes gens qui vous ont volé, car ils ne vous eussent laissé aller en si bon équipage que vous êtes, mais ils vous eussent mis au blanc. » C'est toute la raison qu'ils en eurent.
(*Facétieux réveille-matin.*)

Le roi Louis XIV demanda à M. le duc d'Orléans qui il menait en Espagne. M. le duc d'Orléans lui nomma parmi eux Fontpertuis. « Comment, mon neveu, reprit le roi avec émotion, le fils de cette folle qui a couru M. Arnauld partout, un janséniste ! Je ne veux point de cela avec vous. — Ma foi, sire, lui répondit M. d'Orléans, je ne sais point ce qu'a fait la mère ; mais pour le fils, être janséniste ! il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible, reprit le roi, et m'en assurez-vous ? Si cela est, il n'y a point de mal, vous pouvez le mener. » L'après-dînée même, M. le duc d'Orléans me le conta en pâmant de rire.
(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Justification ingénieuse.

Un ancien, ayant une harangue à faire, la fit composer par un rhéteur, et comme on le lui reprochait : « J'ai, dit-il, fait faire ce discours par un rhéteur, comme je fais faire mon dîner par un cuisinier. »
(*Ménagiana.*)

L

Lâcheté punie.

Kaled, surnommé *l'épée de Dieu*, assiégeait la ville de Bostra. Le gouverneur grec, nommé Romain, feignit de vouloir faire une sortie, et vint ranger ses troupes en bataille devant l'armée musulmane. Au moment où le signal allait se donner, il fit demander une conférence à Kaled. Les deux guerriers s'avancent aussitôt au milieu de l'espace qui séparait les deux armées. Romain dit au musulman qu'il était décidé à lui livrer sa ville et même à embrasser l'islamisme; mais il ajouta qu'il craignait que ses soldats, dont il n'était pas fort estimé, ne voulussent attenter à ses jours, et qu'il suppliait Kaled de lui donner les moyens d'échapper à leur vengeance.

« Le meilleur de tous, lui répondit Kaled, c'est de vous battre tout à l'heure avec moi. Cette marque de courage vous attirera le respect de vos troupes, et nous pourrons ensuite traiter ensemble. »

A ces mots, sans attendre la réponse de Romain, Kaled tire son cimeterre, et attaque le malheureux gouverneur, qui se défend d'une main tremblante. A chaque coup que lui portait Kaled, Romain lui disait : « Voulez-vous donc me tuer? — Non, répondait le musulman : tout ce que j'en fais n'est que pour vous attirer de l'honneur; et plus vous recevrez de coups, plus vous acquerrez d'estime. » Enfin il abandonna Romain tout meurtri, et s'empara bientôt de sa ville.

(Marigny, *Histoire des Arabes.*)

Laconisme.

Un général persan écrivit à Lysandre, chef des Lacédémoniens : « Si j'entre dans la Grèce, je mettrai tout à feu et à sang. » Lysandre lui répondit seulement : *Si.*

Lycurgue, qui avait inspiré aux Spartiates le goût du laconisme, était très-concis et sententieux lui-même dans son langage. On lui demandait : « Commen pourrons-nous repousser l'incursion de ennemis? — En demeurant pauvres, si nul ne veut être plus grand qu'u autre. » Consulté au sujet des muraill de Sparte, il répondit : « Une murail d'hommes de cœur vaut mieux qu'un muraille de briques. »

Le roi Léonidas, entendant un homm dire à contre-temps des choses judicieuse lui dit : « Étranger, tu tiens hors c propos de bons propos. » — On demar dait à Charilaüs, neveu de Lycurgu pourquoi son oncle avait fait un si pet nombre de lois : « Parce que les ger qui parlent peu, répondit-il, n'ont p besoin de beaucoup de lois. »

Archidamidas, devant qui on blâma le sophiste Hécatée de n'avoir pas d un mot aux repas publics : « Celui q sait parler, dit-il, sait aussi le momer de parler. — Combien êtes-vous de Spa tiates? demandait-on à Archidamidas. - Assez, fit-il, étranger, pour chasser l méchants. »

(Plutarque, *Vie de Lycurgue.*)

Quand César célébra sa victoire s Pharnace, on remarqua, entre autres o nements de la pompe triomphale, un t bleau où étaient écrits ces seuls mots « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. »

(Suétone.)

Voltaire et Piron s'étaient défiés à q écrirait la lettre la plus concise. Piron tint tranquille, se réservant la réplique on était maître du choix de la langu Voltaire, prêt à partir pour la campagn écrit à Piron ces mots : *Eo rus* (je va à la campagne), se croyant certain de victoire; mais l'auteur de *la Métroman* lui répondit sur-le-champ par cette le tre : *I* (va).

(*Paris, Versailles au XVIII*[e] *siècle*

Deux quakers d'Angleterre s'étaient quittés avec promesse de s'écrire. L'un des deux, impatient d'avoir des nouvelles de son camarade, mais fidèle au principe d'économiser les paroles, expédie à l'adresse de l'autre une belle feuille de papier à lettre, sur laquelle il avait tracé ce simple signe : ?

Le second comprend à merveille que ce point d'interrogation veut dire : « Quoi de nouveau? » Pour satisfaire à la curiosité de son correspondant, il lui envoie, par retour du courrier, une non moins belle feuille, toute blanche, ce qui signifiait : « Rien (1). »

Souwarow étonnait ceux qui ne le connaissaient pas par la multiplicité et la rapide concision des questions qu'il leur adressait, comme s'il avait eu le droit de leur faire subir une sorte d'interrogatoire. C'était sa manière de connaître un homme en un clin d'œil; il ne faisait aucun cas de ceux qu'il embarrassait, et concevait une prompte estime pour celui qui lui répondait nettement et sans hésitation.

J'en avais fait l'épreuve à Pétersbourg; mes réponses laconiques lui avaient plu, et pendant son court séjour il était venu souvent dîner chez moi.

Le premier jour qu'il rencontra M. Alexandre de Lameth, leur entretien me parut assez original pour être ici rapporté :

« De quel pays êtes-vous? lui dit brusquement le général. — « Français. — Quel état? — Militaire. — Quel grade? — Colonel. — Votre nom? — Alexandre de Lameth. — C'est bon. »

M. de Lameth, un peu piqué de ce bref interrogatoire, l'interpellant à son tour et le regardant fixement, lui dit : « De quel pays êtes-vous? — Russe apparemment. — Quel état? — Militaire. — Quel grade? — Général. — Quel nom? — Souwarow. — C'est bon. » Alors tous deux se prirent à rire, et depuis furent très-bien ensemble.

(Ségur, *Mémoires.*)

J'allai faire ma cour au dauphin. Notre conversation fut brève :

« Comment monseigneur se trouve-t-il à Butschirad?

— Vieillottant.

— C'est comme tout le monde, monseigneur.

— Et votre femme?

— Monseigneur, elle a mal aux dents.

— Fluxion?

— Non, monseigneur : temps.

— Vous dînez chez le roi? nous nous reverrons. »

Et nous nous quittâmes.

(Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe.*)

Un prince qui aimait les impromptus, et qui en faisait facilement lui-même, ayant rencontré dans la campagne en son chemin un homme qui courait la poste, l'arrêta en lui disant promptement : « D'où viens-tu ? où vas-tu? que demandes-tu ? » L'autre fit aussi promptement ces réponses à ces trois questions : « De Bourges, à Paris, un bénéfice. — Tu l'auras », répliqua le prince.

(*Nouveau recueil de bons mots.*)

Dernièrement le général Grant, nommé président des États-Unis, se trouvait chez le gouverneur Burnside, et une foule nombreuse entourait l'hôtel pour fêter le héros. Grant se mit à la croisée, et tous de crier : « Général, un *speech!* au moins deux mots! » Grant s'incline, et répond poliment : « *No, sir!* (non, messieurs). » Il avait dit les deux mots demandés, et la foule se retira enchantée de cette réponse.

Laconisme vaincu.

Un gentilhomme breton, extrêmement taciturne et laconique, ne faisait jamais de question et ne répondait que par monosyllabes à celles qu'on lui adressait; se trouvant à dîner chez une princesse, cette dame défia un officier général, lieutenant-colonel des gardes-suisses, et de beaucoup d'esprit, de le faire parler. Le défi fut accepté ; l'officier se mit auprès du Breton

(1) Les variantes de cette anecdote sont innombrables. Voici l'une des plus ingénieuses. Lorsque M. Victor Hugo, a-t-on dit, publia les *Misérables*, impatient d'avoir des nouvelles, il expédia à son éditeur, quelques jours après la mise en vente, une dépêche télégraphique ainsi conçue : ? A quoi celui-ci répondit aussitôt par une autre en même style : !

et lui fit les honneurs du dîner : « Quel potage mangez-vous? — Riz. — Quel vin préférez-vous? — Blanc »; et dix autres questions pareilles obtinrent les mêmes réponses. « Monsieur, continua l'officier, vous êtes de Saint-Malo? — Oui. — Est-il vrai que cette ville est gardée par des chiens? — Oui. — Oh! cela est bien singulier! — Pas plus singulier que de voir le roi de France gardé par des Suisses. — Oh! princesse, dit l'officier, vous voyez que je l'ai fait parler. »

Laideur.

Heidegger était né dans un village de la Suisse. Il vint à Londres chercher fortune, et il parvint à être directeur des jeux de la nation. Il avait beaucoup d'esprit et de vivacité, mais encore plus de laideur. La difformité de son visage était affreuse, et la nature lui avait donné de plus une rotondité excessive, ce qui le rendait monstrueux. Mais il était le premier à en plaisanter. Il fit même un jour une gageure singulière contre lord Chesterfield : il paria qu'on ne trouverait point dans tout Londres un visage plus hideux que le sien. Lord Chesterfield, après de pénibles recherches, découvrit enfin une vieille d'une laideur horrible. Cette vieille et M. Heidegger se présentèrent devant les juges du pari, qui au premier aspect décidèrent que la vieille était la plus laide, et que lord Chesterfield avait gagné. M. Heidegger appela de ce jugement, alléguant que, pour qu'il y eût droit égal, la vieille et lui devaient paraître sous le même ajustement. Il se para de la coiffure, et sous cette nouvelle forme il parut si épouvantable aux juges, qu'ils furent obligés de lui adjuger le pari.

(Blanchard, *École des mœurs.*)

Ronsard, après avoir chanté pendant dix ans les charmes de Cassandre, sa première maîtresse, fit des vers à la louange d'Hélène de Sugères. Cette demoiselle pria le cardinal du Perron de mettre une préface au commencement des poésies galantes de Ronsard, et d'y faire entendre au public que ce poëte n'avait jamais conçu pour elle qu'un amour honnête. Hélène de Sugères était une des filles de la reine qui avait le plus de vertu, mais le moins de beauté. Aussi le cardinal lui répondit assez malignement : « Au lieu de préface, je vous conseille de faire mettre votre portrait au commencement du livre. »

(Panckoucke).

Le feu roi (Louis XIV) me conta une histoire au sujet de la reine de Suède Christine; elle ne mettait jamais de coiffe de nuit, mais elle s'entourait la tête avec une serviette. Une fois qu'elle ne pouvait dormir, elle fit faire de la musique auprès de son lit. Comme le concert était de son goût, elle avança soudain la tête hors de ses rideaux et s'écria : « Mort-diable qu'ils chantent bien! » Les castrats et les Italiens, qui ne sont pas des plus braves, furent tellement épouvantés à l'aspect de cette étrange figure, qu'ils demeurèrent muets, et il fallut que la musique cessât.

(La duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

La petite vérole avait tellement défiguré Pellisson, que Mme de Sévigné disait de lui qu'il abusait de la permission que les hommes ont d'être laids. Une dame le prit un jour par la main, et le conduisit chez un peintre, en disant à celui-ci : « Tout comme cela, trait pour trait », et sortit brusquement. Le peintre le fixa, et le pria de se tenir en place. Pellisson demanda l'explication de l'aventure. « Monsieur, répondit le peintre, j'ai entrepris de représenter pour cette dame la Tentation de Jésus-Christ dans le désert; nous contestons depuis une heure sur la forme qu'il faut donner au diable; elle vous fait l'honneur de vous prendre pour modèle. »

(*Mémoires-anecd.*)

Il ne peut y avoir dans le monde entier de mains plus vilaines que les miennes. Le roi (Louis XIV) me l'a souvent reproché, et m'a fait rire de bon cœur. Comme je n'ai jamais de ma vie pu me vanter d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire moi-même de ma laideur, et cela m'a réussi.

(La duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Roquelaure n'était pas beau. Il ren-

contre un jour un Auvergnat fort laid, qui avait des affaires à Versailles. Il le présente lui-même à Louis XIV, en lui disant qu'il avait les plus grandes obligations à ce gentilhomme. Le roi accorde la grâce qu'on lui demande, et s'informe du duc quelles sont les obligations qu'il a à cet homme. « Ah! sire, reprend Roquelaure, les plus grandes; car sans ce magot-là je serais l'homme le plus laid de votre royaume (1). »

M. de Lauzun, très-lié avec M. Gibbon, l'a mené chez madame du Deffant. Cette dernière, qui est aveugle, a l'habitude de tâter les visages des personnages célèbres qu'on lui présente, afin, dit-elle, de se former une idée de leurs traits. Elle n'a pas manqué de montrer à M. Gibbon cette espèce de curiosité flatteuse, et M. Gibbon s'est empressé de la satisfaire en lui tendant aussitôt son visage avec toute la bonhomie possible : voilà madame du Deffant promenant doucement ses mains sur ce large visage; la voilà cherchant vainement quelque trait, et ne rencontrant que ces deux joues si surprenantes.... Durant cet examen on voyait se peindre successivement sur le visage de madame du Deffant l'étonnement, l'incertitude, et enfin tout à coup la plus violente indignation; alors, retirant brusquement ses mains : « Voilà, s'écria-t-elle, une infâme plaisanterie!... »

(Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie.*)

On demandait à madame Cramer, de retour de Genève à Paris, après quelques années : « Que fait madame Tronchin (personne très-laide)? —Madame Tronchin fait peur, » répondit-elle.

(Chamfort.)

Beaubourg, qui était extrêmement laid, représentait le rôle de Mithridate dans la pièce de Racine. Au moment où mademoiselle Lecouvreur, qui jouait celui de Monime, lui disait :

« Ah! seigneur, vous changez de visage, »
(Acte III, scène 5) :

On cria du parterre : « Laissez-le faire (1). »

(*Anecdotes dramatiques.*)

Le comte de Mirabeau, très-laid de figure, mais plein d'esprit, ayant été mis en cause pour un prétendu rapt de séduction, fut lui-même son avocat. « Messieurs, dit-il, je suis accusé de séduction; pour toute réponse et pour toute défense, je demande que mon portrait soit mis au greffe. » Le commissaire n'entendait pas : « Bête, dit le juge, regarde donc la figure de monsieur! »

(Chamfort.)

Langage cérémonieux.

M. le Duc (2) s'ennuie beaucoup à Utrecht : les femmes y sont horribles. Voici un petit conte sur ce sujet. Il se familiarisait avec une jeune femme de ce pays-là, pour se désennuyer apparemment; et comme les familiarités étaient sans doute un peu grandes, elle lui dit : « Pour Dieu, monseigneur, Votre Altesse a la bonté d'être trop insolente. »

(Mme de La Fayette, *Lettre à Mme de Sévigné.*)

Langage sans fard.

Dans une conversation qu'il eut avec l'ambassadeur anglais, M. d'Haussez, ministre de la marine, irrité du ton tranchant que prenait lord Stuart, laissa échapper ces mots : « Si vous désirez une réponse diplomatique, M. le président du conseil vous la fera. Pour moi, je vous dirai, sauf le langage officiel, que nous nous f...... de vous. »

(Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*)

Langues (*Usage des*).

Charles-Quint disait que s'il voulait parler à Dieu, il parlerait espagnol; à des hommes, il parlerait français; à des femmes, il parlerait italien; à son cheval, il parlerait allemand.

(*Bibliothèque de la cour.*)

(1) Voir *Leçon piquante.*

(1) Dans sa *Galerie du Théâtre-Français*, Lemazurier rapporte cette anecdote à l'acteur Dumirail.
(2) Fils du Grand Condé.

Langue française (*Leçon de*).

Madame de Sévigné s'informant de ma santé, je lui dis : « Madame, je suis enrhumé. — Je la suis aussi, me dit-elle. — Il me semble, lui dis-je, madame, que, selon les règles de notre langue, il faudrait dire : Je le suis. — Vous direz comme il vous plaira, ajouta-t-elle, mais, pour moi, je croirais avoir de la barbe si je disais autrement. »

(*Menagiana.*)

Mon portemanteau était tombé une fois de derrière la chaise ; j'avais été obligé de descendre deux fois par la pluie, et je m'étais mis une autre fois dans la boue jusqu'aux genoux, pour aider le postillon à l'attacher. Je ne savais ce qui causait un dérangement si fréquent. J'arrive à Montreuil, et l'hôte me demande si je n'ai pas besoin d'un domestique. A ce mot, je devine que c'est le défaut d'un domestique qui est cause que mon portemanteau se dérange si souvent.

« Un domestique! dis-je, oui, j'en ai bien besoin ; il m'en faut un. — Monsieur, dit l'hôte, c'est qu'il y a ici près un jeune homme qui serait charmé d'avoir l'honneur de servir un Anglais. — Et pourquoi plutôt un Anglais qu'un autre? — Ils sont si généreux ! répond l'hôte. — Bon ! dis-je en moi-même, je gage que ceci me coûtera vingt sous de plus ce soir... — C'est qu'ils ont de quoi faire les généreux, ajouta-t-il. — Courage ! me disais-je, autres vingt sous à noter. — Pas plus tard qu'hier au soir, continua-t-il, un milord anglais offrit un écu à la fille... — Tant pis pour mademoiselle Jeanneton, » dis-je.

Mademoiselle Jeanneton était fille de l'hôte; et l'hôte, s'imaginant que je n'entendais pas bien le français, se hasarda à m'en donner une leçon : « Ce n'est pas *tant pis* que vous auriez dû dire, monsieur, c'est *tant mieux*. C'est toujours tant mieux, quand il y a quelque chose à gagner; tant pis, quand il n'y a rien... — Cela revient au même, lui dis-je. — Pardonnez-moi, monsieur, dit l'hôte, cela est bien différent. »

Ces deux expressions, *tant pis* et *tant mieux*, étant les deux grands pivots de presque toutes les conversations françaises, il est bon d'avertir qu'un étranger qui va à Paris ferait bien de s'instruire, avant d'arriver, de toute l'étendue de leur us

Un jeune marquis, plein de viva demanda à M. Hume, à la table de n ambassadeur, s'il était M. Hume le po « Non, » dit M. Hume tranquillement Tant pis, » répond le marquis.

« C'est M. Hume l'historien, dit u tre. — Ah ! tant mieux, » dit le marq Et M. Hume, dont le cœur, comme on est excellent, remercia le marquis son tant pis et pour son tant mieux.

(Sterne, *Voyage sentimental.*)

Langue inventée.

La plupart des précepteurs du jeune B jamin Constant échouaient contre l'ind lité de leur écolier. L'un d'eux pour réussit à lui enseigner quelque chose. me proposa, dit-il, de nous faire à deux une langue qui ne serait connue de nous. » Cette proposition enflamma magination du jeune Benjamin Const On se met à l'œuvre, et on commence inventer un alphabet. C'était le précep qui traçait les lettres de la langue nouv Après les lettres vint un dictionnaire. charme de ranger ces mots de son inv tion sous des lois grammaticales ! Bie la langue *à deux*, la langue inconnue trouva complète, riche, colorée, pl d'une grandeur, d'une magnificence, d' grâce à faire pâlir tous les idiomes gaires.

Cette langue, c'était du grec.

Selon la propre expression de M. B jamin Constant lui-même, son précept avait réussi à lui faire apprendre le g en le lui faisant *inventer*.

(Hipp. Castille, *Portraits contem rains.*)

Lapsus linguæ.

Les jésuites avaient coutume d'expo pendant quelques jours de l'année tableaux énigmatiques qu'ils faisaient pliquer sur un petit théâtre fait exprès p ces jours-là, et que cachait le maître-au Ceux qui voulaient discuter ne pouvai le faire qu'en latin. Barbier d'Auco avocat au parlement de Paris, s'étant un jour de la partie, laissa échapper, d la discussion, quelques termes immod tes. Averti par le jésuite qui présidai cet exercice de ménager ses termes, à ca se de la sainteté du lieu, d'Aucour rép

dit : « *Si locus est* sacrus, *quare exponitis... ?* » Le *sacrus* courut aussitôt de bouche en bouche. Les régents et les écoliers répétèrent ce barbarisme, et d'Aucour ne fut plus appelé que l'avocat *sacrus*.

(*Lettres sérieuses et badines*.)

Un écolier qui, dans une pièce de collége, avait un rôle de deux mots : « *Sonnez, trompettes !* » s'écria, dans son émotion : « *Trompez, sonnettes !* »

Citons encore ce comédien de profession, né pour moucher les chandelles, qui ayant à dire :

C'en est fait, il est mort.

s'écria avec componction :

C'en est mort, il est fait.

Et cette actrice de province, jouant Camille, qui dit à son frère et à son amant :

Que l'un de vous me tue et que l'autre me *mange*.

Et cette autre qui, chargée du rôle d'Agrippine, au lieu de :

Mit Claude dans mon lit, et Rome à mes genoux,

se trompa ainsi :

Mit Rome dans mon lit, et Claude à mes genoux.

— Un jour, Quin, jouant le juge Balance, dans *l'Officier recruteur*, de Foote, eut une singulière distraction. En interrogeant mistress Woffington, qui faisait la fille du juge : « Sylvia, lui dit-il, quel âge aviez-vous quand votre mère se *maria ?* » L'actrice restant interdite, il se reprit : « Je vous demande quel âge vous aviez quand votre mère *naquit*. » — « Je regrette de ne pouvoir répondre à cette question, répliqua celle-ci ; mais je puis vous dire, si vous le désirez, quel âge j'avais quand elle *mourut*. »

— Auger, excellent valet de comédie, eut plus d'une fois de ces *lapsus*, et de moins pardonnables encore, qui sont restés célèbres au théâtre. C'est lui qui disait candidement, en plein Théâtre-Français :

Et si dans la province
Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf,
Mon père, pour sa part, en empochait *dix-huit*.

(V. Fournel, *Curiosités théâtrales*.)

Monnet, le vieux régisseur de l'Ambigu-Comique, mort récemment, a été acteur et n'a quitté les planches qu'à la suite d'un incident assez comique.

C'était à je ne sais quel drame de Joseph Bouchardy, dans lequel il remplissait un rôle de domestique dévoué.

La pièce, après s'être traînée cahin-caha, arrivait à son dénoûment, qui était palpitant d'intérêt, car le jeune premier avait quitté la scène en annonçant qu'il allait se tuer, et sa mère et sa fiancée se tordaient de douleur.

Tout à coup un coup de fusil retentit :

« Raoul est mort !... » disent les deux femmes.

Et elles tombent à genoux.

« Rassurez-vous, mesdames, s'écrie le confident Monnet en rentrant en scène, *le raté a fusil*. »

Le drame se termina par un franc éclat de rire.

(*Figaro*.)

Les jurés sont toujours choisis dans la population la plus éclairée. Or, à l'époque du procès historique de Strasbourg, il y avait un juré qui n'entendait pas la langue de Voltaire. On dut traduire à son usage non-seulement les dépositions des témoins français, mais toutes les plaidoiries, d'un bout à l'autre. Et le hasard malicieux voulut que ce bonhomme se trouvât le chef du jury. Et c'est lui qui, appuyant la main droite sur le cœur, qu'il avait heureusement à gauche, émit cette singulière déclaration :

« Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, non, le *jury* n'est pas coupable. »

On avait employé deux heures à lui apprendre la phrase en français !

(Edm. About, *Opinion nationale*.)

Un jour, le docteur Laborie, médecin de l'Opéra, est chargé d'aller constater une indisposition grave d'une demoiselle du corps de ballet, qui avait plus de protecteurs et de prétention que de talent.

Il la trouve emmitouflée au coin du feu, et d'un ton sentimental :

« Docteur, lui dit-elle, je suis bien malade ; je viens d'avoir la douleur de perdre ma pauvre grand'mère, et ce coup cruel..... »

L'imprudente oubliait que, six mois avant, elle avait déjà usé du même prétexte en des circonstances semblables. Le docteur Laborie cependant l'avait écoutée sans s'émouvoir, et d'un ton parfaitement candide :

« Pardon, mais il me semble que vous avez déjà eu bien souvent le malheur de perdre cette vénérable parente.

— Non, docteur, pas souvent, fit-elle emportée par la situation, ce n'est que la seconde fois. »

(P. Véron.)

Un candidat se présentait à l'Institut et avait des titres nombreux. Mais il s'était fait d'un des hommes les plus influents à l'Académie des sciences morales et politiques un ennemi acharné. Trois fois sa candidature avait déjà échoué, et trois fois grâce aux machinations de son adversaire.

Quelques amis, vinrent à lui et lui dirent : « Vous n'entrerez jamais à l'Institut contre une volonté qui est toute-puissante. Il faut composer. Allez chez X..., et tâchez de vous expliquer avec lui. Demandez-lui la cause de ses ressentiments, et faites-lui vos excuses. Cette démarche, si elle ne vous le rend pas favorable, adoucira au moins sa mauvaise humeur. »

La pauvre candidat se résigna, non sans quelque peine, à une visite qui lui semblait assez humiliante. Il arrive à la porte du terrible académicien.

« Monsieur X... ?

— Il est mort, monsieur.

— Comment ! mort ?

— Oui, monsieur, mort cette nuit, à deux heures du matin.

— Mais il est bien mort, n'est-ce pas ? Vous en êtes sûr ?

— Sans doute, » répondit le portier, au comble de l'étonnement.

Notre homme se voit déjà reçu ; il perd la tête de joie, et ne sachant ce qu'il dit : « Allons ! allons ! tant mieux ! il faut espérer que ce ne sera rien. »

Ajoutons qu'il fut nommé.

(F. Sarcey, *Opinion nationale.*)

Laquais.

Le grand-prieur trouvant, un jour, Palaprat qui battait son domestique, lui en fit des reproches. « Comment, monseigneur, dit Palaprat, vous me blâm[...] rosser ce coquin! Savez-vous bien que [...] qui n'ai qu'un laquais, je suis aussi servi que vous qui en avez trente ! [...]

(*Recueil d'épith.*)

Largesse.

En rentrant dans Paris, après avoir délivré de sa captivité au Havre, le pr[...] de Condé donna 50 pistoles aux bour[...] qui gardaient la porte Saint-Denis. Il [...]tribua tout ce qu'il avait sur lui d'arg[...] de bagues, de bijoux. Il ne lui restait que son épée ; il la donna à un jeune [...]cier qui la regardait avidement, en disant : « Mon ami, je souhaite qu[...] vous fasse maréchal de France. »

(Saint-Aulaire, *Hist. de la Fronde*[...]

Latin de bréviaire.

Le cardinal de Richelieu ayant fait [...]cer dans une galerie du Palais-Royal [...] portraits de plusieurs hommes illust[...] parmi lesquels se trouvait celui de Bl[...] de Montluc, maréchal de France, il fit lui-même l'éloge pour mettre au ba[...] tableau. Cet éloge était ainsi conç[...] *Multa fecit, plura scripsit, vir ta[...] magnus fuit.* Le cardinal voulut, av[...] que de s'en déclarer l'auteur, savoir qu'en penserait Bourbon, professeur ro[...] en langue grecque à Paris. Bourbon, l'ay[...] lue, dit : « Voilà ce qu'on appelle du [...]tin de bréviaire. Si l'on y ajoutait un [...]*leluia*, ceci pourrait figurer comme [...] tienne à la fin de *magnificat.* » Le cardin[...] instruit de cette observation, dit : « [...] raison ; aussi est-ce un prêtre qui a [...] cette antienne. » Mais la pension qu[...] roi faisait à Bourbon ne lui fut pas pa[...] cette année-là.

(De la Place, *Pièces intéressantes [...] peu connues.*)

Latin (*le*) d'un maréchal [...] France.

Le maréchal de Contades, pendant [...] guerre de sept ans, avait frappé d'[...] contribution une riche abbaye, qui lui [...]voya une députation de religieux. Les bo[...] pères lui firent une harangue fort bel[...] sans doute, en latin. Le maréchal, q[...] avait probablement oublié son rudimen[...] les écouta attentivement, et leur réo[...]

dit : *Si non payatis, brulabo vestram abbatiam.* Les moines ne résistèrent plus.
(Comte de Neuilly, *Souvenirs.*)

Latiniste.

On disait du cardinal Bembo, savant latiniste et cicéronien consommé, qu'il ne lisait point la Bible, et ne récitait pas son bréviaire, de peur de perdre le goût de la belle latinité.
(*Hist. de l'Ac. des Bell. Lett.*)

Leçon.

Un Athénien, qui portait une poutre sur l'épaule, heurta violemment Diogène et se mit ensuite à crier : Gare ! Quelques jours après, Diogène ayant rencontré le même homme, lui asséna un grand coup de bâton sur la tète, en lui criant à son tour : « Gare ! gare ! »
(Diogène de Laerte.)

Une femme de Macédoine sollicitant une affaire, et Philippe la remettant toujours : « Cessez donc d'être roi, lui dit-elle, si vous ne rendez justice à chacun. »

Julien l'Apostat, en entrant dans le palais de Constance, commença par en bannir le luxe, la mollesse et la fainéantise. Un jour qu'il avait envoyé chercher un barbier, il s'en présenta un superbement vêtu. Le prince le renvoya en lui disant : « Ce n'est pas un sénateur que je demande, mais un barbier. »

Un jour, tandis que Saladin délibérait avec ses généraux sur les opérations de la guerre, une femme lui présenta un placet. Saladin lui fit dire d'attendre : « Et pourquoi, s'écria-t-elle, êtes-vous notre roi, si vous ne voulez pas être notre juge ? — Elle a raison, » répondit le sultan. Il quitta l'assemblée, s'approcha de cette femme, écouta ses plaintes, et la renvoya satisfaite.
(Panckoucke.)

Lorsque Soliman II, le plus grand empereur qu'aient eu les turs, marchait à la conquête de Belgrade, une femme du commun s'approcha de lui, et se plaignit amèrement de ce que, pendant qu'elle dormait, des soldats lui avaient enlevé des bestiaux qui faisaient toute sa richesse : « Il fallait que vous fussiez ensevelie dans un sommeil bien profond, lui dit en riant le sultan, puisque vous n'avez pas entendu venir les voleurs. — Oui, je dormais, seigneur, répondit-elle, mais c'était dans la confiance que Votre Hautesse veillait pour la sûreté publique. » Soliman, assez magnanime pour approuver ce mot, tout hardi qu'il était, répara convenablement un dommage qu'il aurait dû empêcher.
(Blanchard, *École des mœurs.*)

Louis XII, lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans, apprit qu'un gentilhomme de sa maison avait maltraité un paysan Il ordonna qu'on ne servît point de pain a ce gentilhomme, mais seulement de la viande. Ayant su qu'il en murmurait, il le fit appeler, et lui demanda quelle était la nourriture la plus nécessaire. L'officier lui répondit que c'était le pain : « Eh ! pourquoi donc, reprit le prince avec sévérité, êtes-vous assez peu raisonnable pour maltraiter ceux qui vous le mettent à la main ? »
(*Id.*)

Un marchand nommé maître Jean, séduit par la complaisance avec laquelle Louis XI le recevait souvent à sa table, s'avisa de lui demander des lettres de noblesse. Ce prince les lui accorda; mais lorsque ce nouveau noble parut devant lui, il affecta de ne pas le regarder. Maître Jean, surpris de ne point trouver le même accueil, s'en plaignit. « Allez, monsieur le gentilhomme, lui dit le roi, quand je vous faisais manger avec moi, je vous regardais comme le premier de votre condition ; mais aujourd'hui que vous en êtes le dernier, je ferais injure aux autres si je vous honorais de la même faveur. »
(Duclos, *Histoire de Louis XI.*)

La première fois que M. le dauphin (fils de Louis XIV) monta à cheval, étant sorti du parc de Versailles, il demanda ce que c'était que des chaumines qui se présentaient à ses yeux : on lui répondit que c'étaient des maisons de paysans ; et comme il témoignait avoir peine à le croire,

M. de Montausier, son gouverneur, le fit descendre de cheval, et l'ayant fait entrer dans la première cabane qui se rencontra : « Voyez, dit-il, monseigneur, c'est sous ce chaume et dans cette misérable retraite que logent le père, la mère et les enfants qui travaillent sans cesse pour payer l'or dont vos palais sont ornés, et qui meurent de faim pour subvenir aux frais de votre table. »

(*Mémoires-anecdot.*)

Jacques Ier, roi d'Angleterre, étant un jour à table avec plusieurs seigneurs, parmi lesquels se trouvaient deux évêques, il leur demanda s'il ne pouvait pas prendre l'argent de ses sujets quand il en avait besoin, sans toute cette formalité du parlement. L'un des évêques ne balança pas à répondre qu'il le pouvait puisqu'il était roi. L'autre, interrogé et pressé de dire son sentiment, répondit : « Je crois en effet que Votre Majesté peut prendre légitimement l'argent de l'évêque mon frère, car il l'offre. »

(Blanchard, *École des mœurs.*)

Helvétius étant à Paris, son carrosse fut arrêté dans une rue par une charrette chargée de bois. Helvétius, impatienté de la mauvaise volonté et de la lenteur du charretier, le traita de coquin. « Vous avez raison, lui dit cet homme : je suis à pied, et vous êtes en carrosse. — Mon ami, lui dit Helvétius, je vous demande pardon; vous venez de me donner une excellente leçon, que je dois payer. » Il lui donna six francs, et le fit aider par ses gens à ranger sa charrette.

(Panckoucke.)

Un jour, dans la cour des Tuileries, Napoléon Ier se mit à apostropher très-rudement Talleyrand, qui essuya sans répondre ou sourciller cette furieuse bordée d'invectives. Après quoi, pendant que l'empereur s'éloignait, mais tandis qu'il était encore à portée de sa voix, le vice grand-électeur se borna à dire de l'air le plus nonchalant à ses voisins : « Vous avez entendu, messieurs! Quel dommage qu'un si grand homme ait été aussi mal élevé! »

(D'Haussonville, *L'Église romaine et le premier empire.*)

Leçons d'art dramatique.

M. de Voltaire donna au Théâtre Français la tragédie de *Mahomet*, et le comédien Legrand fut chargé du rôle d'Omar. Cet acteur, doué de la plus belle voix du monde et du don des larmes, était d'ailleurs sans esprit et sans intelligence; au moins n'en donnait-il aucun signe. Lorsqu'à la répétition générale de cette superbe tragédie il avait à peindre, au second acte, l'effet terrible que la présence de Mahomet avait imprimé au sénat de la Mecque et au reste du peuple, et qu'il terminait cette harangue en disant ces beaux vers :

Mahomet marche en maître, et l'olive à la main :
La trêve est publiée, et le voici lui-même.

le ton pusillanime et plat avec lequel Legrand proférait ces deux vers lui valut cette apostrophe de M. de Voltaire : « Oui, oui, Mahomet arrive; c'est comme si l'on disait : *Rangez-vous, voilà la vache.* » Si le pauvre Legrand avait pu être corrigé, il l'aurait été par l'ignobilité de cette comparaison; mais son peu de génie, sa balourdise et sa profonde ignorance ne le lui permettaient pas.

— L'on connaît la célébrité que mademoiselle Dumesnil s'était acquise dans le rôle de Mérope, et qu'elle a constamment soutenue pendant vingt ans; cette même célébrité ne put cependant la mettre à l'abri du sarcasme de M. de Voltaire. Lorsqu'il fit répéter *Mérope* pour la premère fois, il trouvait que cette fameuse actrice ne mettait ni assez de force ni assez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle invective Poliphonte : « Il faudrait, lui dit mademoiselle Dumesnil, avoir le diable au corps pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre. — Eh! vraiment oui, mademoiselle, lui répondit M. de Voltaire, c'est le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts. »

— Une très-jeune et jolie demoiselle, fille d'un procureur au parlement, jouait avec moi le rôle de Palmire dans *Mahomet*, sur le théâtre de M. de Voltaire. Cette aimable enfant, qui n'avait que quinze ans, était fort éloignée de pouvoir débiter avec force et énergie les imprécations qu'elle vomit contre son tyran. Elle n'était que jeune, jolie et intéressante : aussi M. de Voltaire s'y prit-il à son

égard avec plus de douceur; et, pour lui remontrer combien elle était éloignée de la situation de son rôle, il lui dit : « Mademoiselle, figurez-vous que Mahomet est un imposteur, un fourbe, un scélérat, qui a fait poignarder votre frère, qui vient d'empoisonner votre père, et qui, pour couronner ses bonnes œuvres, veut absolument coucher avec vous. Si tout ce petit manége vous fait un certain plaisir, ah! vous avez raison de le ménager comme vous faites; mais', pour le peu que cela vous répugne, voilà comme il faut vous y prendre... »

Alors M. de Voltaire, en répétant lui-même cette imprécation, donna à cette pauvre innocente, rouge de honte et tremblante de peur, une leçon d'autant plus précieuse qu'en joignant le précepte à l'exemple il en put faire par la suite une actrice fort agréable.

— Après mon départ de Ferney, au mois d'avril 1752, M. de Voltaire eut la fantaisie de jouer sur son petit théâtre la tragédie de *l'Orphelin de la Chine*. Le libraire Cramer s'était exercé avec M. le duc de Villars sur le rôle de Gengis-Kan. Il n'y a personne qui ne soit instruit de la prétention de ce grand seigneur pour bien enseigner la comédie; aussi fit-il de son élève Cramer un froid et plat déclamateur, et c'est ce dont M. de Voltaire ne tarda pas à s'apercevoir.

En conséquence, il se mit à persifler son Cramer, et promit de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût changé sa diction. Le fidèle Génevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que son maître lui avait appris, et revint au bout de quinze jours à Ferney pour répéter de nouveau son rôle avec M. de Voltaire, qui, s'apercevant d'un très-grand changement, s'écria à madame Denis : « Ma nièce, Dieu soit loué! Cramer a dégorgé son duc. »

(Lekain, *Mémoires*.)

« Quand on monta à la Gaîté *le Massacre des Innocents*, me racontait l'acteur Colbrun les dispositions que j'avais montrées, lors de mes débuts, firent que l'on me distribua l'Enfant intelligent. — Qu'est-ce que l'Enfant intelligent? — C'est un des personnages de la pièce. — Parle-t-il? — Non, il agit. — De quelle façon? — Voici : Au moment où le guerrier lève son glaive sur lui, la mère de l'Enfant intelligent mord le guerrier au bras; alors le guerrier lâche son glaive, l'Enfant intelligent le ramasse et le lui plonge dans le cœur. — Très-bien! — Ce fut dans cette pièce-là que M. Montigny m'apprit à faire ce qu'on appelle une entrée. — Il donne de bons conseils, Montigny. — Excellents, vous allez voir. J'entrais poursuivi par les assassins. Vous comprenez : je devais entrer effaré comme un moutard qui se sauve des sergents de ville; pas du tout, je faisais une entrée lymphathique, les mains dans mes poches. M. Meyer m'invita deux ou trois fois à corriger cette entrée-là; puis, comme ça ne me faisait pas marcher plus vite : « Attends, lui dit M. Montigny, je vais lui montrer comme on fait une entrée. Viens ici, petit. » J'étais comme Joseph, plein d'innocence; j'y allai. Il me prit par les épaules, me plaça derrière le troisième portant, et se mit à cinquante centimètres de moi. Puis, lorsque ma réplique fut arrivée, il m'allongea un effroyable coup de botte au derrière; je poussai un hurlement, et j'entrai en scène en courant et en regardant tout effaré derrière moi. « Très-bien! » dit M. Meyer. « Tu vois, me dit M. Montigny, ce n'est pas plus difficile que cela. » Je lui ôtai ma casquette, et le remerciai. Je venais de recueillir mes premiers applaudissements. »

(A. Dumas, *Le Mousquetaire*.)

Leçon de catéchisme.

Interrogeant un jour les petits enfants sur le catéchisme, suivant l'usage des grandes dames, même les moins catéchumènes de son temps, la duchesse de Berry, fille du Régent, demandait à l'un d'eux combien il y avait de péchés capitaux. Le pauvre petit diable ne savait que répondre. Il n'était pas aussi ferré que la duchesse sur ce chapitre.

« Madame... il y en a... quatre, se détermina-t-il à balbutier enfin. — Il n'y en a pas assez de sept, entends-tu, petit imbécile, lui cria l'altière et débordée duchesse. Voyons, nomme-les! »

Le pauvre petit en retrouva bien jusqu'à six, mais quant au septième, il lui fut impossible de le jamais découvrir.

« La gour-man-di-se! lui souffla impétueusement Mme de Berry. Retiens bien ce péché, et sers-t'en si tu peux. Tiens,

voilà un écu de vingt livres pour t'acheter des tartines. »

(*Vie parisienne.*)

Leçon de clémence.

Auguste, assis sur son tribunal, et n'écoutant que son ressentiment, était près de condamner à la mort plusieurs accusés. Mécène, ne pouvant aborder à cause de la foule, lui fait passer ses tablettes, où étaient écrits ces mots : « Lève-toi, bourreau ! » Auguste se leva aussitôt et sortit, sans condamner personne.

Leçon de convenance.

A la suite d'un entretien très-animé avec Napoléon, mademoiselle G. W..., célèbre actrice, demanda au conquérant son portrait : « Le voici ! » répondit l'empereur en tirant un écu de cent sous de sa poche.

(*Encyclopediana.*)

Leçon de critique.

Le cardinal de Retz disait un jour à Ménage : « Apprenez-moi donc à me connaître un peu en vers, afin que je puisse du moins juger de ceux qu'on m'apporte. — Monseigneur, lui dit Ménage, vous n'avez guère le temps d'apprendre cela. Mais chaque fois qu'on vous lira des vers, dites qu'ils ne valent rien, et vous en jugerez bien pour l'ordinaire. »

(*Menagiana.*)

Leçon d'égalité.

Un écolier se prend de querelle au collége avec le jeune la Trémouille ; ils se battent. Celui-ci dit à l'autre : « Sais-tu bien que je suis le fils d'un duc ? — Tiens ! reprend l'autre en lui donnant un grand coup de pied dans le derrière, quand tu serais prince, je ne pourrais te le donner meilleur. »

(*Encyclopediana.*)

Leçon de grammaire.

Fontenelle se trouvant à table avec deux jeunes avantageux, il fut beaucoup question au dessert des différentes manières d'exprimer la même chose en français. Ces deux étourdis lui demandèrent s'il était mieux de dire : *Donnez-nous à boire* que *Apportez-nous à boire*. Fontenelle leur répondit en souriant : « Il faut dire, *Menez-nous boire*. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Henri IV ayant dit *un cuiller d'argent*, tous ses courtisans se regardèrent. Il consulta Malherbe, qui se trouvait là, et lui demanda si *cuiller* était masculin : « Ce mot, répondit Malherbe, sera toujours féminin, jusqu'à ce que Votre Majesté ait fait un édit qui ordonne sous peine de la vie qu'il devienne masculin (1). »

(*École des mœurs.*)

Un jour Charles Nodier, lisant à l'Académie ses remarques sur la langue française, parlait de la règle qui veut que le *t* entre deux *i* ait d'ordinaire, et sauf quelques exceptions, le son de l'*s*.

« Vous vous trompez, Nodier, cria Emmanuel Dupaty : la règle est sans exception. — Mon cher confrère, répliqua aussitôt Nodier, prenez pi-*c*-ié de mon ignorance, et faites-moi l'ami-*c*-ié de me répéter seulement la moi-*c*-ié de ce que vous venez de dire. »

L'Académie rit, et Dupaty fut convaincu qu'il y avait des exceptions.

Sous la restauration, un député monta un jour à la tribune, et prenant directement à partie M. de Villèle, qui était, comme on sait, défiguré par la petite vérole : « Monsieur le ministre, dit-il, je vous *observerai* que... Monsieur le ministre, je vous *observerai* que... etc. Le ministre, à la fin, impatienté, se lève, et, du ton le plus froid : « Et moi, monsieur le député, je vous *ferai observer* qu'en m'*observant* vous *n'observez* pas un Adonis. » Et toute la chambre de rire, et le malheureux orateur de descendre de la tribune pour n'y jamais remonter de sa vie.

(P. Larousse, *Grand Dictionnaire du 19e siècle.*)

Leçons d'humilité.

Annibal Carrache vivait en vrai philoso-

(1) « L'empereur peut donner le droit de cité aux hommes, mais non pas aux mots », disait Tibère en pareille circonstance.

phe, dédaignait le luxe et les trop grandes sociétés, toujours nuisibles aux artistes, puisqu'elles leur font perdre un temps précieux. Aussi blâmait-il avec raison la conduite d'Augustin, son frère, qui passait une grande partie de sa vie dans les antichambres et dans la compagnie des princes et des cardinaux, et qui s'habillait avec tant de magnificence, qu'il avait plutôt l'air d'un riche gentilhomme que d'un peintre. Annibal, l'ayant un jour aperçu à la promenade, marchant fièrement avec des personnes de la première qualité, feignit d'avoir à lui faire part de quelque chose d'important; et le tirant à l'écart, il lui dit à l'oreille : « Augustin, souviens-toi que tu es fils d'un tailleur. »

Afin de lui rappeler son origine d'une manière plus sensible, dès qu'Annibal fut de retour, il prit un papier, dessina son père avec des lunettes sur le nez, qui enfilait une aiguille; et il mit au bas le nom d'Antoine, qui était celui du bonhomme. Il représenta encore sa mère, dans le même dessin, qui tenait une paire de ciseaux. Cette peinture expressive ne fut pas plutôt achevée, qu'il se hâta de l'envoyer à son frère, qui était pour lors dans le palais d'un prince.

(*Anecdotes des beaux-arts.*)

Le duc de Gesvres fit, cette même année (1699), un tour au maréchal de Villeroy à le tuer. Tous deux étaient venus de secrétaires d'État, et tous deux avaient eu des pères qui avaient fait une grande et extraordinaire fortune. Un jour que le petit couvert était servi, et que le roi était encore chez Mme de Maintenon, les courtisans étaient autour de la table du roi, à l'attendre, et M. de Gesvres, pour le servir. Le maréchal de Villeroy arriva avec ce bruit et ces airs qu'il avait pris de tout temps, et que sa faveur et ses emplois rendaient plus superbes; je ne sais si cela impatienta ce vieux Gesvres plus qu'à l'ordinaire, mais dès qu'il le vit arriver, derrière un coin du fauteuil du roi, où il se mettait toujours : « Monsieur le maréchal, se prit-il à lui dire tout d'un coup, la table et le fauteuil entre-deux, il faut avouer que vous et moi sommes bien heureux. » Le maréchal, étonné d'un propos que rien n'amenait, en convint avec un air modeste, et, secouant sa tête et sa perruque, voulut le rompre en parlant à quelqu'un; mais l'autre, qui n'avait pas si bien commencé pour rien, continue l'apostrophe pour se faire écouter, admire la fortune du Villeroy, qui épouse une Créqui, et de son père, qui épouse une Luxembourg, et de là des charges, des gouvernements, des dignités, des biens sans nombre, et les pères de ces gens-là des secrétaires d'État : « Arrêtons-nous là, monsieur le maréchal, s'écria-t-il, n'allons pas plus loin; car, qui étaient leurs pères, à ces deux secrétaires d'État ? de petits commis, et commis eux-mêmes; et de qui venaient-ils? Le vôtre, d'un vendeur de marées aux halles, et le mien, d'un porteballe, et peut-être de pis! Messieurs, s'adressant à la compagnie tout de suite, est-ce que je n'ai pas raison de trouver notre fortune prodigieuse, à M. le maréchal et à moi ? N'est-il pas vrai, donc, monsieur le maréchal, que nous sommes bien heureux ? » Puis à regarder, à se pavaner et à rire. Le maréchal eût voulu être mort, beaucoup mieux encore l'étrangler; mais que faire à un homme qui, pour vous dire une cruauté, s'en dit à lui-même le premier ? Tout le monde se tut et baissa la vue; il y en eut plus d'un qui ne fut pas fâché de regarder le maréchal du coin de l'œil, et de voir ses grandes manières si plaisamment humiliées.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Louis XV, un jour, fatigué des disputes des parlements avec les ducs et pairs sur les généalogies, et du babil des courtisans contre les nobliaux, les noblaillons, les bourgillons et les bourgillonnes, leur apprit à ne pas rougir d'avouer les petits parents.

Homme de beaucoup d'esprit et d'un esprit quelquefois très-mordant, il avait étudié l'extraction des diverses personnes de la cour, et il se faisait un malin plaisir d'humilier les prétentions de ceux qui portaient le plus loin l'orgueil de leur naissance.

Il rappelait souvent au maréchal de Richelieu que Vignerot, son bisaïeul, était un joueur de flûte qui avait plu à la nièce du fameux cardinal; aux Villeroy, qu'ils descendaient d'un marchand de poisson sous François Ier, etc., etc.

Un soir qu'il avait désolé plusieurs des courtisans par ces petites vérités historiques, il reprit d'une manière assez gaie : « Au demeurant, consolez-vous, messieurs,

moi qui suis, je pense, un assez bon gentilhomme, j'ai mon grand-père qui était notaire à Bourges. »

On se récria; le roi prit une petite note dans un tiroir, et continua ainsi en y portant les yeux :

« Sous le règne de Louis XI, vers 1470, il y avait à Bourges un honnête notaire qui s'appelait Babou. On trouva même quelque part que le père de ce Babou était barbier; mais cela n'est pas si constant que l'état de notaire exercé par le fils, dont il existe dans les archives du Berry nombre d'actes signés de sa main. Babou fit fortune, et acheta pour son fils, Philibert Babou, une charge de trésorier de France. Philibert devint maître d'hôtel du roi Charles VIII. Il fut père de Babou, sieur de la Bourdaisière, maître général de l'artillerie en 1539. La fille de ce la Bourdaisière fut mère de Gabrielle d'Estrée, laquelle eut pour fils naturel César de Vendôme, marié en 1609 à l'héritière de Mercœur, et père d'Élisabeth de Vendôme, mariée à Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, qui fut tué en duel par le duc de Beaufort, son beau-frère. Charles-Amédée fut père de Marie de Nemours, laquelle fut mariée à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, dont elle eut Victor-Amédée, duc de Savoie, roi de Sardaigne, et père de Marie-Adelaïde de Savoie, mariée à Louis de France, duc de Bourgogne, dont j'ai, moi qui vous parle, l'honneur d'être fils.

« Ainsi vous voyez, messieurs, que mon dixième aïeul était, comme je vous le disais, un très-digne notaire de Bourges, dont le père aurait même été barbier. Je ne le renie point, je n'en ressens aucune honte, et vous invite tous, tant que vous êtes, à n'être pas plus difficiles que moi en arbres généalogiques. »

(*Mercure de France au XIXe siècle.*)

Leçons de magnificence.

Le maréchal de Bassompierre jouant avec Louis XIII, ce prince laissa tomber quelques pièces d'argent, et, se penchant pour les ramasser, tenait, de peur de surprise, son chapeau sur un monceau de pistoles qui étaient devant lui : ce qu'apercevant Bassompierre, il se mit à jeter à droite et à gauche des pistoles aux valets qui se battaient pour les prendre. La reine, qui était présente, dit : « Sire, vous avez fait le Bassompierre, et Bassompierre a fait le roi. »

(*Remède contre l'ennui.*)

Un juif ayant offert à la reine Élisabeth pour vingt mille livres sterling une perle d'une belle eau et d'une grosseur prodigieuse, cette princesse ne voulut point donner une pareille somme pour une chose qui n'était d'aucun usage réel. Sur ce refus, le juif se préparait à repasser la mer, pour chercher d'autres souverains qui lui achetassent son bijou. Sa résolution fut sue de Thomas Gresham, négociant de Londres, qui l'invita à dîner, et lui donna de sa perle le prix qui avait été refusé par la reine. Il se fit ensuite apporter un mortier, y broya la perle, et en versa la poudre dans un verre à demi rempli de vin, qu'il but à la santé de Sa Majesté : « Vous pouvez publier, dit-il au juif étonné, que la reine était en état d'acheter votre perle, puisqu'elle a des sujets qui la peuvent boire à sa santé. »

(Panckoucke.)

Leçon de maintien.

Les faiseurs de libelles ont prétendu que c'était Talma qui m'avait appris à jouer le rôle de roi. Quand je fus de retour de l'île d'Elbe, je dis à Talma, un matin qu'il assistait à mon déjeuner, avec plusieurs savants; « Eh bien! Talma, on dit que c'est vous qui m'avez appris à me tenir sur mon trône : c'est une preuve que je m'y tiens bien. »

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Leçon de morale.

M. le marquis de Maugiron, décédé à Valence, à l'âge de quarante et quelques années, était un homme de qualité du Dauphiné. Après la dernière guerre, il fut compris dans la promotion, et obtint le grade de lieutenant général des armées du roi. C'était, du côté des mœurs, un des hommes les plus décriés qu'il y eût en France. La passion effrénée du plaisir et une faiblesse de caractère incroyable l'avaient jeté dès sa première jeunesse dans des débauches excessives et dans la crapule la plus complète, dont les suites l'ont conduit au tombeau. A l'âge de vingt ans, il était rongé de goutte et d'autres maux plus déshonnêtes, et perclus de tous ses

membres; il faisait la guerre dans cet état, appuyé sur des béquilles; il aimait à la passion la vie qu'on mène à l'armée. Je l'y trouvai en 1757 et en 1762, et comme il se fourrait toujours dans le quartier général parmi la jeune noblesse du royaume, pour l'exciter aux plaisirs et pour en avoir sa part, je disais quelquefois à cette jeunesse : « Voyez-le marcher, messieurs, c'est un cours de morale ambulant. »

(Grimm, *Correspondance.*)

Leçon d'orthographe.

Sur une affiche de la Comédie française, on avait imprimé *Idoménée* par un Y. Mademoiselle Clairon se plaignit, de la part de l'auteur, de cette faute d'orthographe. Elle mande l'imprimeur, et le fait venir à la barre de sa cour, à l'assemblée des comédiens. L'imprimeur s'excuse en répondant que c'est le semainier qui lui a dit d'imprimer *Ydoménée* par un Y : « Cela est impossible, reprend-elle avec dignité ; il n'y a point de comédien parmi nous qui ne sache orthographer. — Ce c'est pas assez, madame, répliqua l'imprimeur, il faudrait encore qu'ils sussent *orthographier.* (*Étrennes de Thalie.*)

Leçon de peinture.

Voyageant en Suisse, Horace Vernet s'amusait un jour à prendre des croquis sur les bords du lac de Genève. De jeunes Anglaises dessinaient à quelques pas de l'endroit où il s'était arrêté. L'une d'elles s'approche, regarde ce qu'il fait, et se met, tout en l'encourageant, à lui donner quelques conseils. Le vieil artiste l'écoute le plus gravement du monde, et la remercie avec une parfaite courtoisie. Le lendemain il s'embarque pour Lausanne, et il retrouve son petit professeur de la veille qui accourt vers lui en lui disant :

« Monsieur, vous qui êtes Français, vous devez connaître Horace Vernet; on prétend qu'il est sur le bateau; soyez donc assez bon pour me le montrer. — Vous tenez beaucoup à le voir. — Oh! oui. — Eh bien! miss, c'est lui qui a eu l'honneur de recevoir une leçon de vous hier matin, » répondit-il en riant.

On devine sans peine la confusion de la pauvre fille en entendant ces mots.

(Amédée Durande, *Correspondance et biographie de Vernet.*)

Leçons de politesse.

C'était le matin : le président de Mézières était en redingote, en mauvaise perruque ronde, en bas de laine gris, un mouchoir de soie autour du cou, ce qui n'était pas propre à sauver sa mauvaise mine. Il était pour une somme considérable dans un état de créance que le procureur chargé de l'affaire ne se pressait pas d'acquittter. Il entre dans l'étude de cet homme; il s'adresse au procureur honnêtement, parce que le président de Mézières est l'homme de France le plus doux et le plus honnête : « Monsieur, il y a longtemps que j'attends; pourriez-vous me dire quand je serai payé? — Je n'en sais rien. » Le président était debout, le procureur assis; le président chapeau bas, le procureur la tête couverte de son bonnet; le président parlait, le procureur écrivait. « Monsieur, c'est que je suis pressé. — Ce n'est pas ma faute. — Cela se peut. Cependant, voilà mes titres; je les ai apportés, et vous m'obligerez de les regarder. — Je n'ai pas le temps. — Monsieur, de grâce, faites-moi ce plaisir. — Je ne saurais, vous dis-je. — Monsieur... — Vous m'interrompez. Est-ce que vous croyez, mon ami, que je n'ai que votre affaire en tête? Vous serez payé avec les autres. Allez-vous-en, et ne m'ennuyez pas davantage. — Monsieur, je suis fâché de vous ennuyer, mais vous n'êtes pas le premier! — Tant pis! Il ne faut ennuyer personne. — Il est vrai; mais il ne faut brusquer personne. — Cela fait le plaisant! — Le plus plaisant des deux, je vous jure, monsieur, que ce n'est pas moi. On me doit, j'ai besoin, je voudrais toucher mon argent. Je ne vous demande que de jeter un coup d'œil sur mes titres. — Voyons donc, voyons ces titres. Si on avait affaire à deux hommes comme vous par jour, il faudrait renoncer au métier. » Le président déploie ses titres, et le procureur lit : « Monsieur le président de Mézières, etc., » Et aussitôt le voilà qui se lève : « Monsieur le président, je vous demande mille pardons... Je n'avais pas l'honneur de vous connaître... Sans cela... » Le président le prend par la main, l'éloigne de son fauteuil, s'y place, et lui dit : « Maître un tel, vous êtes un insolent. Il ne s'agit pas de moi : je vous pardonne; mais je viens de voir la ma-

nière indigne et cruelle dont vous en usez avec les malheureux qui ont affaire à vous. Prenez garde à ce que vous ferez à l'avenir. S'il me revient jamais une plainte sur votre compte, je vous fais perdre un état que vous remplissez si mal. Adieu. »

(Diderot, *Lettre à M Voland*, 1765.)

Dans sa plus tendre enfance, Louis XV montrait quelque penchant à dire des vérités désagréables à ceux qui l'approchaient. Un jour qu'on lui présentait M. de Coislin, évêque de Metz, dont la figure était peu revenante, le jeune roi s'écria en sa présence : « Ah! mon Dieu, qu'il est laid! » Le prélat se retourne aussitôt, et ne craint pas de dire, en s'en allant : « Voilà un petit garçon bien mal appris. »

(*Mémoir.-anecdot.*)

Un juif nommé Lami, qui avait été quelque temps le correspondant de Cartouche, s'étant avisé de dévaliser des bouchers, sur la route de Poissy à Paris, fut arrêté et condamné à la roue. Il vécut encore dix heures après avoir reçu les coups, et, n'étant pas accoutumé à de semblables angoisses, il se désespérait en proférant des jurements épouvantables, tant en style israélite que français. Vers minuit, un officier qui revenait de souper assez copieusement dans une tabagie, passe par la Grève, et entend un homme qui proférait imprécations sur imprécations. Il croit que les propos s'adressent à lui, et prenant de l'humeur : « Quel est, s'écrie-t-il, le coquin qui ose m'insulter? — Hélas! monsieur, dit le patient, c'est un malheureux roué qui souffre des tourments inouïs, et qui se soulage. — Ah! ah! c'est différent, dit froidement l'officier; mais apprends que ce n'est pas le tout que d'être roué, il faut encore être poli... Bonsoir. » C'est sans doute de cette aventure qu'est venu le proverbe : « Ce n'est pas tout d'être rompu, faut encore être honnête. »

(*Encyclopediana.*)

Le chevalier William-Gucels, gouverneur de la Virginie, causant un jour dans une rue de Williamsbourg, vit passer un nègre qui le salua, et à qui il rendit le salut : « Comment, dit le négociant, Votre Excellence s'abaisse jusqu'à saluer un esclave! — Sans doute, répondit le gouverneur; je serais bien fâché qu'un esclave se montrât plus honnête que moi. »

(*Bibliothèque de société.*)

M. Dupin, toujours *indépendant*, disait un jour à Louis-Philippe, avec qui il était en discussion : « Sire, nous ne serons jamais d'accord sur cette question-là. » Le roi lui répliqua doucement : « Je le pensais, monsieur Dupin, mais je n'osais pas vous le dire. »

(A. de Pontmartin, *Semaines littéraires.*)

Leçon de politique.

Le désir de m'entourer des lumières qui pouvaient éclairer ma marche dans une carrière si nouvelle (pour moi la diplomatie) me conduisit chez un homme d'État dont on vantait les talents et la longue expérience. C'était le fameux comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne en France. Il portait sur sa physionomie, dans son maintien, dans son langage et dans toutes ses manières, une grande empreinte d'originalité. Sa vivacité était grave, sa gravité ironique et presque satirique. Il avait une habitude ou un tic étrange et même un peu ridicule; car, presqu'à chaque phrase, il ajoutait ces mots : *Entendez-vous? comprenez-vous?*

J'allai le voir; j'invoquai les bontés qu'il m'avait toujours témoignées; je lui montrai mon inquiétude relativement à la nouvelle carrière où j'entrais, mon vif désir d'y réussir et l'espérance que je concevrais s'il consentait à m'éclairer par ses conseils.

« Ah! me dit-il en souriant, vous êtes effrayé des études qu'exige la diplomatie? *Entendez-vous? comprenez-vous?* Vous croyez devoir longtemps sécher sur des cartes, des diplômes et de vieux livres? vous voulez que je vous donne des leçons sur la politique? Eh bien, j'y consens : nous commencerons quand vous voudrez. *Entendez-vous? comprenez-vous?* Tenez, venez chez moi demain à midi, et je vous promets qu'en peu de temps vous saurez

toute la politique de l'Europe. *Entendez-vous ? comprenez-vous ?* »

Je le remerciai, et le lendemain je fus ponctuel au rendez-vous; je le trouvai assis dans un fauteuil devant un grand bureau, sur lequel était étendue la carte de l'Europe.

« Asseyez-vous, me dit-il, et commençons. Le but de la politique est, comme vous le savez, de connaître la force, les moyens, les intérêts, les droits, les craintes et les espérances des différentes puissances, afin de nous mettre en garde contre elles, et de pouvoir à propos les concilier, les désunir, les combattre, ou nous lier avec elles, suivant ce qu'exigent nos propres avantages et notre sûreté. *Entendez-vous ? comprenez-vous ?* — A merveille! répondis-je; mais c'est-là précisément ce qui présente à mes yeux de grandes études à faire et de grandes difficultés à vaincre. — Point du tout, dit-il, vous vous trompez, et, en peu de moments, vous allez être au fait de tout : regardez cette carte; vous y voyez tous les Etats européens, grands ou petits, n'importe, leur étendue, leurs limites. Examinez bien; vous verrez qu'aucun de ces pays ne nous présente une enceinte bien régulière, un carré complet, un parallélogramme régulier, un cercle parfait. On y remarque toujours quelques saillies, quelques renfoncements, quelques brèches, quelques échancrures. *Entendez-vous ? comprenez-vous ?*

Voyez ce colosse de Russie : au midi, la Crimée est une presqu'île qui s'avance dans la mer Noire, et qui appartenait aux Turcs; la Moldavie et la Valachie sont des saillies, et ont des côtes sur la mer Noire, qui conviendraient assez au cadre moscovite, surtout si, en tirant vers le nord, on y joignait la Pologne : regardez encore vers le nord; là est la Finlande, hérissée de rochers; elle appartient à la Suède, et cependant elle est bien près de Pétersbourg. *Vous entendez ?*

« Passons à présent en Suède : voyez-vous la Norwége? c'est une large bande tenant naturellement au territoire suédois. Eh bien, elle est dans la dépendance du Danemark. *Comprenez-vous ?*

« Voyageons en Prusse : remarquez comme ce royaume est long, frêle, étroit; que d'échancrures il faudrait remplir pour l'élargir du côté de la Saxe, *de la* Silésie, et puis sur les rives du Rhin! *Entendez vous ?* Et l'Autriche, qu'en dirons-nous? Elle possède les Pays-Bas, qui sont pourtant séparés d'elle par l'Allemagne, tandis qu'elle est tout près de la Baviere qui ne lui appartient pas. *Entendez-vous ? comprenez-vous ?* Vous retrouvez cette Autriche au milieu de l'Italie; mais comme c'est loin de son cadre! comme Venise et le Piémont le rempliraient bien!

« Allons, je crois pour une fois en avoir dit assez. *Entendez-vous ? comprenez-vous ?* Vous sentez bien à présent que toutes ces puissances veulent conserver leurs saillies, remplir leurs échancrures, et s'arrondir enfin suivant l'occasion. Eh bien, mon cher, une leçon suffit; car voilà toute la politique: *Entendez-vous ? comprenez-vous ?* »

(Ségur, *Mémoires.*)

Leçon de propreté.

Gérard de Nerval, déjeunant un jour au café X***, aperçoit sur son assiette un cloporte.

« Dorénavant, garçon, s'écrie-t-il, vous me servirez les cloportes à part. »

Leçons efficaces.

Un homme s'aperçut dès le jour de ses noces qu'il aurait de la peine à dompter le caractère altier de la femme qu'il venait d'épouser. Pour la corriger, il s'y prit de cette manière. Le lendemain de son mariage il mène l'épousée à la chasse. Un chien perd la trace de la bête. Le nouveau marié, affectant un grand sang-froid, lui lâche un coup de fusil, dont il le tue. Un autre chien part trop tôt; autant de mort. La femme regarde son mari avec beaucoup de surprise. « Mais, monsieur, ces pauvres bêtes qu'ont-elles fait? — Madame, je ne puis souffrir qu'on contredise mes volontés... » Le chasseur était descendu de cheval, il veut y remonter. Le cheval se cabre; un coup de pistolet le jette à bas. « Monsieur, reprend la femme, en tremblant, mais, monsieur... — Madame, encore un coup, vous ne me ferez point changer de manière d'être, et mon premier mouvement sera toujours d'abattre à mes pieds tout ce qui me contredira. » La femme se tait, et au moyen de quelques leçons de cette nature, répétées de

temps en temps, elle devint la plus soumise des épouses (1).

(*Improvisateur français.*)

Berryer dans sa jeunesse n'échappait pas à la légèreté de son âge, et le plaisir, les spectacles, la muse familière de Désaugiers ou de quelque autre faisait un peu tort au Code de procédure. Il était un certain soir au Vaudeville, devant deux hommes graves, âgés, dont le nom ne lui était pas inconnu, et dont il entendait la conversation pendant l'entr'acte; c'étaient deux avocats vénérés au barreau, et qui causaient de l'avenir de leur ordre : « Le barreau s'en va, disaient-ils, il n'y a personne pour nous succéder. Berryer (Berryer père) commence à vieillir, et ce n'est pas son fils qui le remplacera. Le fils ne s'occupe que de vaudevilles et de chansons. » M. Berryer entendit, ne dit mot, quitta aussitôt le spectacle, retourna au Code civil, et à partir de ce jour le théâtre et les chansons ne figurèrent plus dans la vie du jeune légiste que comme une récréation passagère. Un mot dit par un homme qui ne savait pas être entendu avait frappé sur ce cœur, et en avait fait jaillir une étincelle de conscience et de respect pour le nom paternel. Ce mot prononcé dans une stalle du Vaudeville donnait à la France son grand orateur.

(Fr. de Champagny, *Discours de réception.*)

Leçon hardie.

Pendant que Latour peignait Mme de Pompadour, le roi, présent, fit tomber la conversation sur les bâtiments qu'il faisait élever : « Cela est beau, dit Latour, en feignant de se parler à lui-même, mais des vaisseaux vaudraient mieux. » C'était juste au moment où les Anglais venaient de porter de si rudes coups à notre marine. Le roi rougit et se tut (2).

(Ch. Blanc, *Histoire des peintres.*)

Leçons ingénieuses.

Un pauvre Grec avait coutume de présenter à Auguste, toutes les fois qu'il sortait du palais, une épigramme en son honneur. Il l'avait fait bien souvent, et toujours en vain (sans obtenir la récompense qu'il espérait). Un jour, l'empereur, le voyant venir à lui de nouveau, écrivit rapidement de sa propre main une épigramme grecque, et la lui fit remettre. Celui-ci de la lire aussitôt en la comblant de louanges, en l'admirant de la voix et du geste. Puis, plongeant la main dans sa pauvre bourse, il en tira quelques deniers, qu'il tendit au prince en lui disant : « Sans doute, cela n'est point en rapport avec ta fortune, ô César; si j'avais plus, je te donnerais davantage. » Tous se mirent à rire, et César, ayant compris la leçon, fit compter au poëte la somme de cent mille sesterces.

(Macrobe, *Saturnales.*)

Les comédiens du roi vinrent en corps demander une grâce à M. de Harlay. L'acteur qui porta la parole lui dit qu'il parlait au nom de sa compagnie. Le président, voulant lui faire sentir l'impropriété de cette expression, répondit vivement : « Je veux délibérer avec ma troupe, pour savoir si je dois accorder à votre compagnie la grâce qu'elle me demande. »

(*Mémoires-anecdot.*)

Devant plusieurs Arlésiens, le maréchal de Villars se vantait à Louis XIV d'avoir facilement appris le provençal : « *Beleou*, dit une voix. — Que signifie ce mot? reprit Villars se tournant vers celui qui l'avait prononcé. — Il signifie *peut-être*, monsieur le maréchal. — *Beleou, beleou*, j'ai bien pu l'oublier; mais je sais tous les autres. — *Bessaï*, reprit notre courtisan arlésien. — *Bessaï!* que signifie encore celui-ci? — Il signifie encore *peut-être*, monsieur le maréchal. » Le roi s'étant mis à rire, le maréchal rit lui-même, comme cela lui arrivait, du reste, quelquefois quand il rencontrait quelqu'un qui relevait avec esprit cette jactance qu'il portait dans les petites choses comme les grandes.

(Am. Pichot, *Arlésiennes.*)

Un jour un ami de Swift lui envoya

(1) Ceci rappelle la comédie de Shakespeare : *La méchante mise à la raison.*

(2) Dans une autre circonstance, pareille observation lui valut à lui-même, de la part du roi, une leçon que nous avons rapportée à *Chacun son métier.*

un magnifique turbot. Le groom chargé de la commission s'était déjà maintes fois acquitté de pareils messages sans avoir jamais rien reçu de Swift. Fatigué d'une besogne aussi peu lucrative, il déposa brusquement le poisson sur une table en s'écriant : « Voici un turbot que vous envoie mon maître. — Plaît-il? repartit aussitôt Swift. Est-ce ainsi que tu remplis tes fonctions? Tiens, prends ce siége; nous allons changer de rôle, et tâche, une autre fois, de mettre à profit ce que je vais t'enseigner. » Swift alors s'avance respectueusement vers le domestique, qui s'était assis dans un large fauteuil, et lui dit, en lui présentant le turbot : « Monsieur, je suis chargé par mon maître de vous prier de vouloir bien accepter ce petit cadeau. — Vraiment? reprit effrontément le valet, c'est très-aimable à lui; et tiens, mon brave garçon, voici trois francs pour ta peine. » Swift, un peu interdit par ce trait à son adresse, s'empressa de congédier le groom.

(P. Larousse, *Grand Dictionnaire.*)

Swift, étant prêt à monter à cheval, demanda ses bottes; son domestique les lui apporta. « Pourquoi ne sont-elles pas nettoyées? lui dit le doyen de Saint-Patrice. — C'est que vous allez les salir tout à l'heure dans les chemins, j'ai pensé que ce n'était pas la peine de les décrotter. » Un instant après, le domestique ayant demandé à Swift la clef du buffet : « Pourquoi faire? lui dit son maître. — Pour déjeuner. — Oh! reprit le docteur, comme vous aurez encore faim dans deux heures d'ici, ce n'est pas la peine de manger à présent. »

(*Encyclopéd.*)

Leçon naïve.

Mlle Sublet, femme de chambre de la reine Marie Leckzinska, avait pour habitude de se coucher à sept heures et demie du soir. Heureusement que la reine ne faisait jamais de seconde toilette. Nous faisions quelquefois la partie de plaisir d'aller surprendre Mlle Sublet dans son établissement nocturne. C'était certainement bien la plus familière et la plus étrange personne qui ait jamais été chargée d'attacher des pompons sur une tète couronnée.

Le roi Louis XV, qui ne demandait pas mieux que de faire des enfantillages, nous dit un beau soir : « Allons donc contempler Mlle Sublet. — Vous la trouverez, lui dit la reine, avec un buste de Votre Majesté qu'elle a fait portraire en sucre d'orge. — Voilà qui va le mieux du monde, et nous allons le manger, » répondit-il. La reine me pousse dans cette chambre, et je m'écrie : « Sublet, le roi m'envoie pour vous demander si vous n'avez pas attrappé un coup de soleil en vous déshabillant peur vous coucher? — Quelle heure est-il donc? Est-ce que le roi va rester cette nuit auprès de la reine, » me dit cette bonne fille en se mettant sur son séant avec un sursaut de jubilation. Le roi, qui était derrière moi, se tenait à moi par la pointe de ma manchette, et je répondis à Mlle Sublet avec assez d'embarras, qu'il était neuf heures sonnées, mais que je n'avais rien à répondre au surplus. — Imaginez, reprit-elle en faisant le signe de la croix, imaginez que le roi n'a pas couché céans depuis plus de six semaines. — Mais, Sublet, repris-je, en m'empressant de l'interrompre, qu'est-ce donc que cette petite chapelle sur votre commode? — C'est un portrait du roi, notre maître, avec toutes sortes de petites choses, entre deux flambeaux garnis de leurs bougies, comme vous voyez, couleur de soie et chaperonnées à la sultane en soie parfumée. J'y mettais autrefois des bouquets superbes; mais, par ma foi, je suis trop en colère contre lui!.. Je lui avais mis à l'automne passé deux pommes d'api tout à côté de son petit buste, mais je les ai retirées, je les ai fait manger à la petite Marchais, à cause de ce cordon bleu de Marigny »... J'étais sur les épines, ainsi qu'il est aisé de le penser. — « Vous voyez bien cette belle orange, n'est ce pas? Une orange que j'avais prise au grand buffet pour la mettre devant lui? Eh bien, dit-elle encore avec une expression de ressentiment passionné, je finirai par la manger à son nez et à sa barbe! Je te la mangerai, ton orange! » poursuivit-elle en apostrophant son roi de sucre d'orge, et en serrant les dents et gesticulant à poings fermés... Elle était si transportée d'exaspération, que je m'attendais à l'entendre nommer certain masque femelle, et que je me retournai précipitamment du côté de Leurs Majestés, qui m'a-

vaient déjà devancée dans la chambre de parade, où je retrouvai la pauvre reine avec les yeux rouges et le cœur bien oppressé.

Le roi nous parut singulièrement triste, mais sans aucun air d'irritation. — « Je vous demanderai la permission de me retirer dans mon oratoire, attendu que je voudrais communier demain matin, » lui lui dit la reine avec un air de douceur ineffable... Le roi lui baisa la main, qu'il appliqua sur son cœur en la regardant d'un œil attendri; il eut soin d'ajouter qu'il ne manquerait pas de venir le lendemain souper chez elle, et puis il se rendit auprès de Mme de Pompadour, qui logeait au château depuis trois mois déjà.

(*Souvenirs de la marquise de Créqui.*)

Leçon philosophique.

Je donnai un jour à Denys une leçon très-philosophique. Dans un transport d'amitié ou de générosité, d'ailleurs un peu échauffé de vin, il me dit que je n'avais qu'à former un souhait, et qu'il jurait de le remplir. Je demandai autant de grains de blé que produirait le nombre de cases de l'échiquier, en doublant toujours, à commencer par un grain pour la première case, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, ainsi du reste. Chacun rit de la modicité de la demande, et Denys me l'accorda en ricanant. Quand nous fîmes le calcul, tout le blé de la Sicile et de l'Égypte n'aurait pu me payer.

Une autre fois je lui demandai un talent, dont j'avais besoin. « Ah! ah! dit-il avec un ris sardonique, vous m'avez dit tant de fois que le sage ne manquait de rien! — J'ai dit vrai; mais donnez toujours, et puis nous discuterons cette affaire. » Lorsque j'eus la somme, je lui dis : « Vous le voyez, le sage ne manque de rien. »

(*Voyage d'Anténor.*)

Leçon pour leçon.

Un prédicateur indiscret désigna un jour Louis XIV à Versailles : témérité qui n'est pas permise envers un particulier, encore moins envers un roi. On assure que Louis XIV se contenta de lui dire : « Mon père, j'aime bien à prendre ma part d'un sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse. » Que ce mot ait été dit ou non, il peut servir de leçon.

(Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

Lectures (*Influence des*).

Plutarque devint ma lecture favorite. Le plaisir que je prenais à le relire sans cesse me guérit un peu des romans. Je me croyais Grec ou Romain; je devenais le personnage dont je lisais la vie : le récit des traits de constance et d'intrépidité qui m'avaient frappé me rendait les yeux étincelants et la voix forte. Un jour que je racontais à table l'aventure de Scévola, on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son action.

(Rousseau, *Confessions.*)

Lecture de Ver-Vert chez les Visitandines.

Gresset était en liaison à Paris avec une femme de beaucoup d'esprit (madame de Dampierre), qui se fit religieuse chez les Visitandines. Elle persécuta longtemps notre poëte pour obtenir une lecture de *Ver-Vert.* Il s'en défendit, insistant sur les bienséances de la maison qu'elle habitait. Il cède enfin. On prend jour, on lui promet d'être seule au parloir. Gresset arrive, et commence sa lecture; à un endroit plaisant, on entend un éclat de rire. Le rideau se tire. Le chantre de *Ver-Vert* aperçoit, avec la plus grande surprise, toutes les religieuses rangées en cercle, la prieure à la tête de la communauté.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Légion d'honneur (*Création de la.*

La première distribution de croix de la Légion d'honneur eut lieu le 14 juillet 1804.

C'était le moment des œillets rouges; des jeunes gens en mirent à leur boutonnière, et reçurent ainsi à distance les honneurs militaires par des factionnaires un peu myopes. Napoléon, instruit des railleries qui en résultaient et du mécontentement des soldats, ordonna au ministre de la police de prendre à l'égard de ces insolents les mesures les plus sévères. Fouché répondit : « Certainement, ces jeunes gens méritent d'être châtiés; mais je les attends à l'automne qui va arriver. »

Cette saillie spirituelle désarma le maître, et bientôt il ne fut plus question des œillets *protestants;* mais on n'arrêta pas aussi facilement les sarcasmes et les prétendus bons mots. Ainsi, au printemps de 1805, le général Moreau donnait un dîner; il fit venir son cuisinier et lui dit en présence de ses convives :

« Michel, je suis content de ton dîner; tu t'es vraiment distingué : je veux te donner une casserole d'honneur!... »

Madame de Staël n'épargna pas non plus les épigrammes :

« Vous êtes *des honorés !* » disait-elle le lendemain d'une grande promotion à ceux de ses amis qui y avaient été compris. Lafayette refusa la décoration en la qualifiant de *ridicule*. Népomucène Lemercier, Ducis et Delille ne l'acceptèrent pas.

(Steenackers, *Hist. des ordres de chevalerie.*)

Législateurs inflexibles.

Le fils de Zaleucus ayant été convaincu d'adultère, devait, en vertu d'une loi, édictée par son propre père, être privé des deux yeux; mais toute la cité, en considération du père, voulut faire grâce au fils de la punition. Zaleucus y résista quelque temps. A la fin, cédant aux prières de tout le peuple, il commença par se crever un œil, puis en creva un à son fils. En partageant ainsi le châtiment, il remplit le vœu de la loi, et sut se montrer à la fois père tendre et législateur inflexible.

Dioclès, législateur des Syracusains, avait porté une loi qui défendait, sous peine de mort, de paraître avec des armes dans la place publique. Quelque temps après, l'ennemi ayant fait une irruption aux environs de Syracuse, Dioclès sort de chez lui, l'épée à la main, pour aller combattre. Il apprend, au même instant, qu'il s'est élevé une émeute dans la place publique; il y court; quelqu'un s'écrie : « Vous venez d'abroger votre loi! — Dites plutôt que je l'ai confirmée, » s'écrie à son tour Dioclès; et à l'instant, il se plonge l'épée dans le sein (1).

(Diodore de Sicile.)

1) On trouve dans Diodore un autre trait semblable attribué à Charondas; *l'un et l'autre* sont fort suspects. L'exemple le plus fameux, sinon d'un législateur, du moins d'un magistrat inflexible, est celui de Brutus condamnant ses propres fils à mort.

Legs.

La comtesse de Maure avait toujours ou croyait avoir quelque grande incommodité, et avait sans cesse quelque lavement dans le corps. Une de ses parentes lui laissa du bien en mourant, et ce qu'il y avait de plus considérable était un bon nombre d'écus d'or, que cette femme, je ne sais par quelle fantaisie, avait mis dans une seringue. Mme de Rambouillet disait : « Voilà du bien qui vient à la comtesse de Maure dans la forme la plus agréable qu'il lui pouvait convenir. »

(Tallemant des Réaux.)

Lenteur.

Rivarol, en 1792, disait des souverains coalisés contre la France : « Ils ont toujours été en arrière d'une année, d'une armée et d'une idée. »

Lenteur (*Sage*).

Louis XIV, en 1672, était aux portes d'Amsterdam, qui dans ce moment ne pouvait probablement lui résister, et où l'épouvante était générale. Les magistrats s'assemblent, délibèrent sur ce qu'il y avait à faire dans une telle circonstance; et l'on convient unanimement de lui porter les clefs de la ville. On s'aperçoit alors qu'un vieux bourgmestre endormi n'a pas donné son suffrage. On le réveille; il demande ce qui a été délibéré : « D'aller offrir au roi de France les clefs de la ville. — Les a-t-il demandées? repartit le vieux dormeur. — Pas encore, lui réplique-t-on. — En ce cas, messieurs, leur dit-il, attendez du moins qu'il les demande? » Et ce seul mot, à ce qu'on dit, sauva la république.

(De la Place, *Pièces intéressantes.*)

Lenteur d'esprit.

Fréron avait le travail lent, il en convenait lui-même. L'esprit s'était developpé tard chez lui, et il contait là-dessus une anecdote dont se seraient bien égayés les encyclopédistes, disait-il en riant, s'ils

l'avaient sue. Il rapporte que ses parents, n'en pouvant rien tirer durant ses premières années, avaient pris le parti, soit pour l'employer à quelque chose, soit pour lui faire honte et aiguillonner son amour-propre, de le placer dans la basse-cour sur son petit fauteuil, une verge à la main, de lui donner la direction des dindons, et de l'assimiler en quelque sorte, par sa puérile royauté, à cette volatile ignoble et stupide.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Lenteur de travail.

Il fallait du temps à Malherbe pour mettre une pièce en état de paraître. On dit qu'il fut trois ans à faire l'Ode pour le premier président de Verdun, sur la mort de sa femme, et que le président était remarié avant que Malherbe lui eût donné ces vers (1).

(Tallemant des Réaux, *Histor.*)

Vaugelas travailla trente ans, comme Chapelain, non à une épopée, mais à une version de Quinte-Curce, qu'il changeait et corrigeait sans cesse, et qu'il eut l'intrépide constance de refaire en entier, lorsque les traductions de d'Ablancourt, qui parurent dans l'intervalle, l'eurent éclairé sur les défauts de la sienne. Quand Chapelain et Conrart revirent cet ouvrage pour le mettre au jour, ils trouvèrent chaque période traduite, à la marge, en cinq ou six façons différentes, presque toutes aussi bonnes les unes que les autres, si bien qu'ils furent très-embarrassés pour choisir. Ils mirent trois autres longues années à faire leur choix, et lorsqu'il fut fait, Patru s'avisa de retrouver une autre copie, toute différente encore, d'après laquelle il en donna une édition spéciale. Combien Vaugelas avait-il donc essayé de versions? L'esprit s'y perd. Aussi mérita-t-il que Balzac, le grand consécrateur des renommées, écrivît en son style précieux : « L'Alexandre de Philippe est invincible, et celui de Vaugelas est inimitable. »

(V. Fournel, *Histoire des 40 Fauteuils.*)

(1) Suivant Balzac, en une de ses lettres, Malherbe prétendait que quand on avait fait cent vers ou deux feuilles de prose, il fallait se reposer dix ans. Il dit aussi que le bonhomme barbouilla une demi-rame de papier pour corriger une seule stance.

Lettres (*Utilité des*).

On disait devant M. Villemain, pair de France et ministre de l'instruction publique : « Les lettres mènent à tout. — Oui, dit-il, à condition de les quitter. »

Lépreux.

Un voyageur, se trouvant dans la solitude, entendit tout à coup une voix fraîche et vibrante. Il fut curieux de connaître celui qui chantait si bien. Il s'approcha, et vit un lépreux dont le corps tombait en lambeaux. Saisi d'étonnement, le voyageur lui demanda comment, en une si triste position, il avait le courage de chanter : « Je chante, lui dit le lépreux, parce que je vois la méchante muraille de mon corps, qui me sépare de mon Dieu, s'en aller par morceaux. »

(Le R. P. Cachupin, *Vie du P. Dupont.*)

Lettres de cachet.

Dans mon enfance on m'a raconté la triste aventure d'une jeune bouquetière, remarquable par sa beauté; elle s'appelait Jeanneton.

Un jour M. le chevalier de Coigny la rencontre, éblouissante de fraîcheur et brillante de gaieté; il l'interroge sur la cause de cette vive satisfaction. « Je suis bien heureuse, dit-elle; mon mari est un grondeur, un brutal; il m'obsédait : j'ai été chez M. le comte de Saint-Florentin; madame S***, qui jouit de ses bonnes grâces, m'a fort bien accueillie, et pour dix louis je viens d'obtenir une lettre de cachet qui me délivre de mon jaloux. »

Deux ans après, M. de Coigny rencontre la même Jeanneton, mais triste, maigre, pâle, jaune, les yeux battus. « Eh! ma pauvre Jeanneton, lui dit-il, qu'êtes-vous donc devenue? On ne vous rencontre nulle part, et, ma foi! j'ai eu peine à vous reconnaître. Qu'avez-vous fait de cette fraîcheur et de cette joie qui me charmaient la dernière fois que je vous ai vue? — Hélas! monsieur, répondit-elle, j'étais bien sotte de me réjouir. Mon vilain mari, ayant eu la même idée que moi, était allé de son côté chez le ministre, et le même jour, par la même entremise, avait acheté un ordre pour m'enfermer, de sorte qu'il en a coûté vingt

louis à notre pauvre ménage pour nous faire réciproquement jeter en prison. »
(Ségur, *Mémoires.*)

Un intendant de grande maison était devenu amoureux d'une pâtissière de la rue de l'Université. Le pâtissier était un bon homme, qui regardait de plus près à son four qu'à la conduite de sa femme. Si ce n'était pas sa jalousie, c'était son assiduité qui gênait les deux amants. Que firent-ils pour se délivrer de cette contrainte? L'intendant présenta à son maître un placet où le pâtissier était traduit comme un homme de mauvaises mœurs, un ivrogne qui ne sortait pas de la taverne, un brutal qui battait sa femme, la plus honnête et la plus malheureuse des femmes. Sur ce placet il obtint une lettre de cachet, qui fut mise entre les mains d'un exempt, pour l'exécuter sans délai. Il arriva par hasard que cet exempt était l'ami du pâtissier. Ils allaient de temps en temps chez le marchand de vin; le pâtissier fournissait les pâtés, l'exempt payait la bouteille. Celui-ci, muni de la lettre de cachet, passe devant la porte du pâtissier et lui fait le signe convenu. Les voilà tous les deux occupés à manger et à arroser les petits pâtés; et l'exempt demandant à son camarade comment allait son commerce? — Fort bien. — S'il n'avait aucune mauvaise affaire? — Aucune. — Comment il vivait avec ses parents, ses voisins et sa femme? — En amitié et en paix. — « D'où peut donc venir, ajouta l'exempt, l'ordre de t'arrêter? Tiens, lis... »

Le pâtissier lut et pâlit. L'exempt lui dit : « Rassure-toi; avisons seulement ensemble à ce que nous avons de mieux à faire pour ma sûreté et pour la tienne. Qui est-ce qui fréquente chez toi? — Personne. — Ta femme est coquette et jolie? — Je la laisse faire à sa tête. — Personne ne la couche-t-il en joue? — Ma foi, non, si ce n'est un certain intendant qui vient quelquefois lui serrer les mains, et lui débiter des sornettes; mais c'est dans ma boutique, devant moi, en présence de mes garçons, et je crois qu'il ne se passe rien entre eux qui ne soit en tout bien et en tout honneur. — Tu es un bon homme! — Cela se peut, mais le mieux de tout point est de croire sa femme honnête, et c'est ce que je fais. — Et cet intendant, à qui est-il? — A M. de Saint-Florentin. — Et de quels bureaux crois-tu que vienne la lettre de cachet? — Des bureaux de M. de Saint-Florentin, peut-être. — — Tu l'as dit. — Oh! manger ma pâtisserie, caresser ma femme et me faire enfermer, cela est trop noir, et je ne saurais le croire! — Tu es un bon homme! Depuis quelques jours, comment trouves-tu ta femme? — Plutôt triste que gaie. — Et l'intendant, y a-t-il longtemps que tu ne l'as vu? — Hier, je crois; oui, c'était hier. — N'as-tu rien remarqué? — Je suis fort peu remarquant, mais il m'a semblé qu'en se séparant ils se faisaient quelques signes de tête, comme quand l'un dit *oui* et que l'autre dit *non*. — Quelle était la tête qui disait *oui?* — Celle de l'intendant. — Ils sont innocents ou ils sont complices. Écoute, mon ami, ne rentre pas chez toi; sauve-toi en quelque lieu de sûreté, au Temple, dans l'Abbaye (1), où tu voudras, et cependant laisse-moi faire... »

Le troisième jour, sur les deux heures du matin, on vient avertir l'exempt qu'on avait vu un homme, le nez enveloppé dans un manteau, ouvrir doucement la porte de la rue et se glisser dans la maison du pâtissier. Aussitôt l'exempt, accompagné d'un commissaire, d'un serrurier, d'un fiacre et de quelques archers, se transporte sur les lieux. La porte est crochetée, l'exempt et le commissaire montent à petit bruit. On frappe à la chambre de la pâtissière : point de réponse; à la troisième fois on demande du dedans : « Qui est-ce? — Ouvrez. — Qui est-ce? — Ouvrez, c'est de la part du roi! — Bon, disait l'intendant à la pâtissière avec laquelle il était couché, il n'y a point de danger : c'est l'exempt qui vient pour exécuter son ordre. Ouvrez, je me nommerai, et il se retirera; tout sera fini. »

La pâtissière en chemise ouvre et se remet dans son lit. *L'exempt :* « Où est votre mari? » — *La pâtissière :* « Il n'y est pas. » — *L'exempt*, écartant le rideau : « Qui est-ce qui est donc là? » — *L'intendant :* « C'est moi; je suis l'intendant de M. de Saint-Florentin. — Vous mentez, vous êtes le pâtissier, car le pâtissier est celui qui couche avec la pâtissière. Levez-vous, habillez-vous, et suivez-moi. »

Il fallut obéir; on le conduisit ici. Le ministre, instruit de la scélératesse de

(1) C'étaient des lieux de franchise.

son intendant, a approuvé la conduite de l'exempt, qui doit venir ce soir le prendre à la chute du jour, dans cette prison, pour le transférer à Bicêtre.

(Diderot, *Jacques le fataliste.*)

Dans un moment où l'on parlait beaucoup d'un homme arrêté sur une lettre de cachet suspecte de fausseté, Voltaire demanda au lieutenant de police Hérault ce qu'on faisait à ceux qui fabriquaient de fausses lettres de cachet. « On les pend. — C'est toujours bien fait, en attendant qu'on traite de même ceux qui en signent de vraies. »

(Condorcet, *Vie de Voltaire.*)

Libellistes.

Un faiseur de satires écrivit un jour à Voltaire : « Monsieur, j'ai fait imprimer un libelle contre vous; il y en a quatre cents exemplaires : si vous voulez m'envoyer quatre cents livres, je vous remettrai le tout fidèlement. » Voltaire lui répondit : « Monsieur, vous êtes trop honnête; je me garderai bien d'abuser de votre bonté : ce serait un marché désavantageux pour vous. Le débit de votre ouvrage vous vaudra beaucoup plus de quatre cents livres. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Un homme en place (le comte d'Argenson) reprochait à l'abbé Desfontaines d'avoir composé des écrits satiriques; il lui dit pour dernière raison : « Monseigneur, il faut bien que je vive. — Mais, lui répondit le ministre assez froidement, je n'en vois pas la nécessité (1). »

(*Id.*)

Libéralité de grand seigneur.

Le maréchal de Biron était assez humain à ses gens. Son intendant Sarrau le pressait, il y avait longtemps, de réformer son train, et lui apporta un jour une liste de ceux de ses domestiques qui lui étaient inutiles. « Voilà donc, lui dit-il après l'avoir lue, ceux dont vous dites que je me puis bien passer; mais il faut savoir s'ils se passeront bien de moi, eux. » Et il n'en chassa pas un.

(Tallemant des Réaux.)

Libéralité et discrétion.

Le Nôtre avait été chargé de dessiner les jardins de Versailles. Lorsqu'il eut tracé ses idées sur ce terrain ingrat, il engagea Louis XIV à venir sur les lieux, pour juger de la distribution des principales parties. Il commença par les deux pièces d'eau qui sont sur la terrasse, au pied du château; ensuite il expliqua son dessein pour la double rampe, etc. Le roi, à chaque grande pièce dont Le Nôtre lui marquait la position et décrivait les beautés, l'interrompait en lui disant : « Le Nôtre, je vous donne vingt mille francs. » A la quatrième interruption, cet artiste, aussi désintéressé que Louis XIV se montrait libéral, dit au roi d'un ton assez brusque : « Sire, Votre Majesté n'en saura pas davantage : je la ruinerais. »

(*Mémoires, anecdot.*)

Liberté.

Au moment de la révolution de Juillet, je passais sur le pont Royal, fort affligé des nouveaux événements. Un des vainqueurs, à mine rébarbative, passait aussi, et je le vois s'approcher de moi avec une contenance des plus hostiles. Chacun, pour sa sûreté, portait alors des flots de ruban tricolore. Moi, je n'étais orné que de ma petite décoration de la Légion d'honneur, qui ne pouvait me servir de défense, et mon interlocuteur sans-culotte me le fit bien voir. « Halte-là! me dit-il. Citoyen, pourquoi n'as-tu pas sur ton habit le signe de la liberté? » Sans me déconcerter, je le regarde, et je lui réponds en riant : « Citoyen, c'est pour prouver que je suis libre. »

(Charles Brifaut, *Passe-temps d'un reclus.*)

Liberté relative.

Voltaire écrivit de Ferney à quelques philosophes résidant à Paris, pour leur reprocher leur silence et leur inertie. Ils

(1) On a voulu révoquer ce mot en doute, en le représentant comme renouvelé de Tertullien (*Traité de l'idolâtrie*, ch. XIV), où il est appliqué à un fabricateur d'idoles : « Non habeo aliquid quo vivam. — Vivere ergo habes? » C'est aller chercher bien loin l'origine très-contestable d'un mot parfaitement naturel et vraisemblable.

lui répondirent qu'il lui était aisé de parler et d'écrire dans un château hors du royaume, avec cent mille livres de rente ; mais qu'il serait discret s'il demeurait dans la rue de M. le procureur général, ou près de la Bastille.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Licence poétique.

Charles IX ayant demandé au poëte Daurat de quoi il s'était avisé de se marier si vieux avec une jeune fille : « Sire, lui répondit-il, c'est une licence poétique. »

(Tallemant des Réaux.)

Lieu malsain.

Puylaurens mourut, comme le grand-prieur de Vendôme et le maréchal d'Ornano, à cause de l'humidité d'une chambre voûtée, et qui a si peu d'air que le salpêtre s'y forme. Mme de Rambouillet disait plaisamment que cette chambre valait son pesant d'arsenic, comme on dit son pesant d'or.

(*Id.*)

Livrée.

A Naples, un commandeur de Malte, homme riche et avare, laissait user sa livrée au point qu'un savetier du voisinage voyant les habits de ses gens tout troués, s'en moquait. Ils s'en plaignirent à leur maître, qui fit venir le savetier, et le tança sur son insolence. « Moi ! monseigneur, c'est une calomnie. Je sais trop le respect que je dois à Votre Excellence, pour me moquer de sa livrée. — On dit pourtant que tu ris sans cesse en voyant les habits de mes gens. — Il est vrai, monseigneur ; mais c'est des trous que je ris, et à ces trous il n'y a pas de livrée. »

(*Alm. littéraire*, 1789.)

Voltaire ayant écrit à Palissot plusieurs lettres, moitié tristes et moitié gaies, au sujet de sa comédie des *Philosophes*, un homme d'esprit dit à ce sujet : « Voltaire ne pardonnera pas à l'auteur de la comédie des *Philosophes* d'avoir battu sa livrée. »

(*Étrennes de Thalie, 1789.*)

Livres et francs.

Les artistes de l'Académie impériale de musique avaient paru dans une fête donnée par l'empereur à Rambouillet ; le ministre de l'intérieur, alors M. de Champagny, reçut l'ordre de faire à chacun d'eux un cadeau proportionné à leur talent. Ce dernier, sans doute pour ne pas grever son budget, leur envoya des livres magnifiquement reliés qu'il avait sous la main. Ce présent, comme on doit le penser, n'était pas de nature à flatter les danseuses. A quelque temps de là, Napoléon voulant donner à Fontainebleau une seconde fête en tout semblable à celle de Rambouillet, demande à son ministre ce qu'il a envoyé précédemment aux artistes de l'Opéra pour leur marquer sa satisfaction :

« Sire, lui répond M. de Champagny, je leur ai fait remettre des livres. — Comment des livres ?... exclama l'empereur avec étonnement ; des *livres tournois*, sans doute ? ajouta-t-il en souriant. — Non, sire : des ouvrages de littérature, tous dorés sur tranche et reliés en maroquin. — Monsieur le ministre, lui dit Napoléon d'un ton sérieux, cette fois j'entends que ces dames de l'Opéra soient payées en *francs*, et non pas en *livres* (1). »

(Le baron Bignon, *Histoire de la France sous Napoléon.*)

Livre prohibé.

La Mothe-le-Vayer avait fait un livre de dur débit ; son libraire vint lui en faire ses plaintes, et le prier d'y remédier par quelque autre ouvrage. Il lui dit de ne se point mettre en peine, qu'il avait assez de pouvoir à la cour pour faire défendre son livre, et qu'étant défendu il

(1) Cette anecdote a été renouvelée depuis, avec quelques variantes. Voici ce qu'on a raconté :

Un éditeur, étant en procès, alla consulter un avocat, célèbre surtout par ses bons mots. La consultation lui sembla bonne, et il voulut mettre quelque délicatesse dans sa reconnaissance. Il envoya à l'avocat toute la fameuse collection des classiques latins à laquelle cet éditeur a attachés son nom. En présence de l'énorme ballot qui renfermait cette riche collection, l'avocat dit au commissionnaire : « Remportez-moi tous ces bouquins, et dites à celui qui vous envoie qu'aujourd'hui on ne paye plus en *livres*, mais en *francs*. » Suivant la chronique, les héros de l'anecdote seraient le libraire Panckoucke et M. Dupin.

en vendrait autant qu'il voudrait. Lorsqu'il l'eut fait défendre, ce qu'il avait prédit arriva : chacun courut acheter ce livre, et le libraire fut obligé de le réimprimer promptement, pour pouvoir en fournir à tout le monde.

(*Carpenteriana.*)

Livret d'opéra.

Quelqu'un reprochant à Rameau de ne s'attacher qu'aux ouvrages de Cahusac, poëte médiocre, qui a fait les paroles de presque tous ses opéras : « Qu'on me donne la gazette de Hollande, répondit Rameau, et je la mettrai en musique (1). »

(Grimm, *Correspondance.*)

Logique de sauvages.

« Cruel, disait un homme civilisé à un sauvage, tu manges ton père devenu vieux ! — Ingrat ! répondit le sauvage, tu laisses manger le tien par les vers ! »

Logique serrée.

Mme d'Aiguillon, voyant Cornuel à l'extrémité, envoya emprunter six chevaux blancs qu'il avait ; et quand il fut mort et qu'on vint les lui redemander, elle dit que les morts n'avaient que faire de chevaux.

(Tallemant des Réaux.)

Lois du monde.

Deux lois gouvernent le monde, disait un jour un célèbre avocat à M. Trudaine : la loi du plus fort et celle du plus fin.

(*Étrennes d'Apollon.*)

Lord-maire.

L'acteur Foote, voyageant dans la partie occidentale de l'Angleterre, s'arrête pour dîner dans une auberge. Lorsqu'il voulut régler son compte, le maître d'hôtel lui demanda s'il était satisfait. « J'ai dîné comme personne en Angleterre, dit Foote. — Excepté le lord-maire, pourtant, fit l'aubergiste avec vivacité. — Je n'en excepte personne. — Vous devez en excepter le lord-maire. » Foote se mit en colère. « Pas même le lord-maire ! » fit-il en appuyant sur chaque syllabe.

La querelle s'envenima au point que l'aubergiste, qui était magistrat des sessions ordinaires, le fit comparaître devant le *mayor* de l'endroit.

« Monsieur Foote, lui dit ce vénérable magistrat, vous saurez que c'est une habitude datant de temps immémoriaux dans cette ville de faire toujours une exception pour le lord-maire, et afin que vous n'oubliiez pas une autre fois nos us et coutumes, je vous condamne à un shilling d'amende ou à cinq heures d'emprisonnement, à votre choix. »

Foote exaspéré se vit dans l'obligation de payer l'amende. Il sortit de la salle en disant :

« Je ne connais pas dans toute la chrétienté un plus grand fou que cet aubergiste, — excepté le lord-maire, » ajouta-t-il en se tournant respectueusement du côté de Sa Seigneurie.

(*International.*)

Loterie.

Madame la duchesse d'Anville aimait beaucoup à jouer à la loterie. Elle rêva un jour que pour être heureuse il fallait qu'elle fît choisir ses numéros par un fou. En conséquence elle va aux Petites-Maisons, et prie les chefs de cet hôpital de lui en faire venir un, mais raisonnable à quelques égards, et avec qui elle puisse causer. Le fou venu, elle lui déclare le sujet de sa visite, et le prie de vouloir bien lui nommer trois numéros sur lesquels elle puisse mettre avec confiance. Le devin très-gracieusement demande une plume et de l'encre, les écrit bien distinctement et séparément ; puis, montrant le papier à la duchesse : « Lisez, madame, étudiez bien ces numéros. Les savez-vous par cœur ? — Oui, monsieur. » Alors il en fait trois parts, les plie en petites boules, les avale, puis il ajoute : « Madame, allez les prendre : c'est demain le tirage ; je vous réponds que ces numéros sortiront et vous feront un terne. »

(Bachaumont, *Mémoires secrets.*)

Loterie matrimoniale à Sparte.

Il y avait à Lacédémone une grande

(1) On a prétendu récemment qu'un compositeur américain avait mis en musique la constitution des États-Unis.

salle obscure où l'on enfermait les jeunes filles qu'il fallait marier ; ensuite on y introduisait les jeunes gens qui n'avaient pas encore d'épouse : celle que chacun prenait, sans choix, dans cette obscurité, devenait la sienne, et sans dot. Lysandre ayant abandonné celle qu'il avait prise ainsi, pour en épouser une plus belle, fut condamné à une amende.
(Athénée.)

Louanges.

Quelqu'un demandait à l'empereur Niger la permission de réciter devant lui son panégyrique : « C'est se moquer, répondit-il, de faire l'éloge d'un homme vivant, et surtout d'un empereur. Ce n'est pas le louer parce qu'il fait bien, mais c'est le flatter afin qu'il récompense. »
(Spartien, *Vie de Niger.*)

Néron, au commencement de son règne, montra autant de goût pour la vertu qu'il en eut ensuite pour le vice. Une modestie apparente relevait encore l'éclat de ses qualités. Le Sénat l'ayant loué sur la sagesse et l'équité de son gouvernement, il répondit : « Attendez pour me louer que je l'aie mérité. »

Dans les dernières années de sa vie, Boileau ne parut point à la cour, et lorsque ses amis l'exhortaient à s'y montrer, du moins de temps en temps : « Qu'irais-je y faire ? leur disait-il, je ne sais plus louer. »
(*Dict. des hommes illustres.*)

Le maréchal de Richelieu pressait un jour Mably de se mettre sur les rangs pour l'Académie française. Mably refusa. « Mais, lui dit le vainqueur de Mahon, si je faisais toutes les démarches, et que vous fussiez agréé, refuseriez-vous ? Le maréchal le pressa tant, il y mit tant de grâce, que vaincu par ce procédé, Mably n'osa persister, et fut comme forcé de promettre. Mais aussitôt qu'il fut sorti, il courut chez son frère de Condillac, lui raconta comment la chose s'était passée, et le conjura de le dégager, à quelque prix que ce fût : « Mais pourquoi cette grande résistance ? lui dit son frère. — Pourquoi ? Si j'acceptais, je serais obligé de louer le cardinal de Richelieu, ce qui est contre mes principes ; ou si je ne le louais pas, devant tout à son petit-neveu, dans cette circonstance, je serais coupable d'ingratitude. » Condillac se chargea de la négociation, et les choses en demeurèrent là.
(*Éloge de Mably.*)

Louanges délicates.

Annibal s'entretenant avec Scipion sur les plus grands capitaines, nomma Alexandre, puis Pyrrhus, et se mit le troisième sur les rangs « Où vous mettriez-vous si vous m'aviez vaincu ? lui demanda Scipion en riant. — Le premier de tous, » répondit Annibal.
(L. Echard, *Hist. Rom.*)

Un jour que le jeune Cambise, fils du grand Cyrus, donnait un festin aux seigneurs de sa cour, ses satrapes l'élevaient au-dessus du roi son père. Crésus, roi de Lydie, voulant enchérir sur la finesse de leurs flatteries, dit, lorsque son tour vint de parler, qu'ils avaient tort d'élever Cambise au-dessus de Cyrus, et que pour lui il le trouvait fort inférieur à son père. Ce discours étonna l'assemblée, et le roi lui-même en parut ému. Mais cet adroit flatteur ajouta aussitôt : « Qu'il le trouvait inférieur, en ce que Cambise n'avait pas encore donné comme Cyrus un fils qui le surpassât. » Ce tour surprit agréablement le prince, et fut applaudi.

Boileau présenta un jour à Louis XIV son épître sur le passage du Rhin. Après en avoir écouté la lecture : « Cela est beau, dit le monarque ; et je vous louerais davantage si vous m'aviez moins loué. »

Marie-Antoinette regardait un jour une médaille ayant d'un côté la figure de la Vierge Marie, et de l'autre celle de la reine. Elle s'aperçut que cette médaille n'avait pas de légende. Le duc de Nivernais, présent, dit : « Quand on verra la figure de Marie reine du ciel, on dira : *Ave Maria* ; quand on verra celle de

Marie, reine de France, on ajoutera *gratia plena.* »

(*Improvisat. franç.*)

Louanges déplacées.

Talon l'aîné, avocat général, homme de petite cervelle, alla sottement, en présence du roi au parlement, louer le cardinal de Richelieu par-dessus les maisons. En sortant le cardinal lui dit : « Monsieur Talon, vous n'avez rien fait aujourd'hui, ni pour vous ni pour moi. »

(Tallemant des Réaux.)

Un jeune fat disait devant M. de Montalte, que M. de Turenne était un joli homme : « Et moi, lui dit-il, je vous trouve un joli sot de parler ainsi d'un si grand homme. »

(Blanchard, *École des mœurs.*)

Loyauté.

Le duc de Mayenne écrivit à Matignon, comte de Thorigny, pour l'engager dans le parti de la ligue. Celui-ci lui répondit : « Je croyais être le seul en France qui s'appelât Thorigny; apparemment qu'il y en a un autre à qui votre lettre s'adresse, et que vous espérez engager à sacrifier son honneur aux brillantes offres que vous lui faites. Je ne crois pas que vous l'ayez présumé de moi. »

Crillon refusa d'assassiner le duc de Guise, mais il offrit à Henri III de se battre contre lui.

(Montesquieu, *Esprit des lois.*)

En 1745, le prince Charles-Édouard, fils aîné du prétendant au trône d'Angleterre, ayant perdu en Écosse une bataille décisive, fut poursuivi par les troupes victorieuses. Il erra longtemps seul, et toujours au moment de tomber entre les mains de ceux qui le cherchaient. On avait mis sa tête à prix. Ayant un jour fait dix lieues à pied, et se trouvant épuisé de faim et de fatigue, il entra dans la maison d'un gentilhomme, qu'il savait bien n'être pas dans ses intérêts. Il en reçut tous les secours que sa situation permettait. Quelque temps après, ce gentilhomme fut accusé d'avoir donné dans sa maison un asile à Édouard, et fut cité devant les juges. Il se présenta à eux avec fermeté, et leur dit : « Souffrez qu'avant de subir l'interrogatoire, je vous demande lequel d'entre vous, si le fils du prétendant se fût réfugié dans sa maison, eût été assez vil et assez lâche pour le livrer? » A cette question, le tribunal se lève et renvoie l'accusé.

(Blanchard, *École des mœurs.*)

Loyauté généreuse.

D'Aubigné contait un jour à M. de Talci sa mauvaise fortune et le triste état de ses affaires. Celui-ci l'interrompit en lui disant : « Vous avez des papiers qui intéressent beaucoup le chancelier de l'Hôpital. Disgrâcié de la cour, il est, comme vous savez, maintenant retiré à sa maison de campagne. Si vous voulez, je me fais fort de vous faire donner dix mille écus pour ces papiers, soit par lui, soit, s'il le refuse, par ceux qui voudraient s'en servir contre lui. » D'Aubigné alla aussitôt chercher tous ces papiers, et au lieu de les donner à M. de Talci, il les jeta dans le feu en sa présence. Comme celui-ci le reprenait vivement, il répondit : « Je les ai brûlés, de peur qu'ils ne me brûlassent; car j'aurais pu succomber à la tentation. »

Henri IV écouta avec modération toutes les horreurs que d'Orléans, auteur de libelles incendiaires, avait écrites contre lui; mais quand il eut entendu les calomnies qu'il avait inventées contre la reine sa mère, il haussa les épaules, et ne dit que ces mots : « Ah, le méchant! Mais il est venu en France sous la foi de mon passe-port, et je ne veux point qu'il ait de mal. » Il le fit aussitôt mettre en liberté.

(Panckoucke.)

Lutte inégale.

Le Père Malebranche, pressé par ses amis de répondre aux journalistes de Trévoux, qui s'obstinaient à le critiquer : « Je ne dispute jamais, leur dit-il, avec des gens qui font un livre toutes les semaines ou tous les mois. »

(De La Place, *Pièces intéressantes.*)

Luxe.

Zaleucus, roi des Locriens, crut devoir réprimer le luxe dans la petite république qu'il gouvernait, mais sans employer pour cela des peines pécuniaires, moins encore des peines afflictives. Il se contenta de désigner les étoffes et ornements regardés comme objets de luxe, et de ne permettre de les porter qu'aux prostituées et aux hommes que la loi déclarait infâmes.

(*Improvisat. français.*)

Duperrier, gentilhomme provençal, connu par ses excellentes poésies latines, se trouvant un jour dans le besoin, s'adressa à Chapelain, qui était aussi avare que riche. Celui-ci crut lui faire une grande libéralité, en lui donnant un écu. Après un tel effort de générosité, il disait : « Nous devons secourir nos amis dans leurs nécessités, mais nous ne devons pas contribuer à leur luxe. »

(*Maximes de l'honnête homme.*)

Luxe d'Opéra.

Les demoiselles du corps de ballet préfèrent toujours le superflu au nécessaire : le premier emploi que fit l'une d'elles d'un billet de banque, ce fut d'acheter des ananas, un *Kings'Charles* et un perroquet. Je remis une pièce d'or à un jeune élève de la danse pour qu'il pût s'acheter des souliers et un chapeau. « Je vous remercie bien, me dit-il, je pourrai ainsi m'acheter une canne. » Une de ces enfants, grande dame de la veille, après m'avoir décrit tout son luxe, agite deux fois de suite sa sonnette ; deux domestiques en livrée accourent : « Pierre, Jean, leur dit-elle, n'est-ce pas que vous êtes mes domestiques ? » Elle n'avait pas encore de chemise, mais elle avait pris tout de suite deux laquais.

(Docteur Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris.*)

Luxe d'un roi de Perse.

Parménion écrivit à Alexandre, après avoir pris Damas et s'être rendu maître de tous les bagages de Darius : « J'ai trouvé trois cent vingt-neuf concubines, musiciennes du roi ; quarante-six hommes occupés uniquement à faire des guirlandes et des couronnes ; deux cent soixante-dix-sept cuisiniers ; vingt-neuf garçons de cuisine ; treize pâtissiers ; dix-sept hommes destinés à préparer les boissons ; soixante-dix hommes chargés de filtrer le vin ; quarante parfumeurs. »

(Athénée.)

Luxe et misère.

Un jour, à Turin, dans une belle rue, je vis une petite affiche sur laquelle je lus ces mots : *La moitié d'un lit à louer.* Cela me parut extraordinaire, et je voulus voir ce que c'était. J'entre, je m'informe ; un gros homme, gras et suant, me reçoit poliment, me dit que c'est la moitié de son lit qui est à louer, et me le montre. Il ajoute qu'il était loué par un jeune officier de la garde du roi ; qu'il mettait ses effets là, en me montrant un coffre ; que tous les matins, levé de bonne heure, habillé et coiffé, il allait à son service et ne revenait que le soir. « Vous voyez, monsieur, combien c'est commode. » Je le remerciai de l'exactitude de sa description, et je me retirai. Je me figurais un jeune homme sortant d'un pareil lit, mettant un bel uniforme, brillant dans les cercles, à la cour, et revenant à ce lit. Je ne crois pas que le luxe de parade puisse s'allier à une misère plus dégoûtante.

(Vaublanc, *Mémoires.*)

M

Magie naturelle.

Quand les juges du parlement faisaient la maréchale d'Ancre son procès comme sorcière, on prétend que l'un d'eux lui demanda de quels charmes elle s'était servie pour gagner l'esprit de la reine (Marie de Médicis) et qu'elle répondit : « Pas d'autre chose que du pouvoir qu'a une habile femme sur une balourde (1). »

(Tallemant des Réaux.)

Magistrats.

L'Hôpital, dont l'avis était toujours d'un grand poids dans les conseils, n'opinait jamais pour la guerre. Un jour qu'il parlait énergiquement d'après ses principes, le connétable de Montmorency, qui était d'avis de la guerre, l'interrompit brusquement, lui disant : « Que faites-vous ici, monsieur? que faites-vous dans des conseils où on délibère la guerre? — C'est à moi de la délibérer, lui répondit l'Hôpital, et c'est à vous de la faire. »

(Warée, *Curiosités judiciaires.*)

Quand Noël Brûlart, procureur général au parlement de Paris, rencontrait des évêques par la ville, il faisait arrêter leur carrosse pour leur demander quelle affaire les empêchait de résider. Si c'était un procès, il leur disait : « N'y a-t-il que cela qui vous retienne ici? Je le ferai vider; retournez à votre diocèse. »

(*Id.*)

Le président de Harlay, au milieu de troubles de la Ligue, disait que si on l'accusait d'avoir volé les tours Notre-Dame, il commencerait par se sauver.

---

(1) Ainsi le Mahomet de Voltaire légitime son autorité; il règne

Du droit qu'un esprit fort et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Le premier président de Bellièvre était un homme de grand mérite et de très-bonne compagnie. Il aimait la bonne chère et se piquait d'avoir le meilleur vin de Paris. Un jour, sortant de la Grand'Chambre, il trouva le comte de Fiesque, avec MM. de Manicamps et de Jonsac, qui l'abordèrent avec un placet à la main, dont la teneur était : « Nous supplions très-humblement monseigneur le premier président de vouloir ordonner à son maître d'hôtel de nous donner six bouteilles de son excellent vin de Bourgogne, que nous comptons boire à tel endroit, à la santé de Sa Grandeur. » M. de Bellièvre, avec un air de grave magistrat, prit son crayon et mit sur le placet : « Bon pour douze bouteilles, attendu que je m'y trouverai. »

(Warée, *Curiosit. judiciaires.*)

Le président Amelot dit un jour à une femme qu'il pressait : « Madame, voyez-vous, un premier président n'a point de temps à perdre. »

(Tallemant des Réaux.)

Prévost-Biron jouant un jour avec le président Aubry, qui était en caleçon de ratine, avec une barette et des plumes (jugez de la sagesse de l'homme!), il vint un trésorier de France récipiendaire; le président le voulait renvoyer : « Hé! dit Prévost, ce pauvre homme n'a peut-être point de temps à perdre; par pitié, donnez-moi votre robe. » Il la lui donne, et va écouter. Prévost dit à cet homme : « Voyez-vous, dans votre harangue, ne vous amusez point à nous dire de belles choses, car nous sommes tous des ignorants. » Le président ne put se tenir, il sort sans songer comme il était fait, et dit au récipiendaire : « C'est moi qui suis le président Aubry; c'est un fou; ne vous amusez point à ce qu'il vous dit. »

(*Id.*)

Un jour que quelques conseillers parlaient un peu trop à l'audience, M. de Harlay dit : « Si ces messieurs qui causent ne faisaient pas plus de bruit que ces messieurs qui dorment, cela accommoderait fort ces messieurs qui écoutent. »

(Chamfort.)

Le duc de Guise, à la tête des séditieux, voulait se rendre maître de la personne du roi Henri III, et ce monarque se vit obligé, en 1588, de sortir en fugitif de sa capitale. Le duc étant allé visiter, après le départ du roi, Achille de Harlay, premier président, qui seul se promenait dans son jardin, lequel s'étonna si peu de sa venue, qu'il ne daigna pas seulement tourner la tête, ni discontinuer sa promenade commencée, laquelle achevée qu'elle fut et étant au bout de l'allée, il retourna, et, voyant le duc de Guise qui venait à lui. » Alors ce vertueux magistrat, levant la voix, lui dit : « C'est une honte, monsieur, c'est une honte que le valet mette le maître hors de la maison! Au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon roi ; et, à l'égard de mon corps, je l'abandonne, s'il le faut, aux méchants qui désolent ce royaume. »

(*Discours sur la vie et la mort du président de Harlay.*)

Louis XIV voulait faire recevoir au parlement de Bourgogne un édit, auquel le premier président Brûlart s'opposa vivement, parce qu'il le regardait comme préjudiciable aux intérêts particuliers de la province. Le roi, irrité de sa résistance, le fit enfermer dans la tour de Perpignan. Quelque temps après, le roi le fit venir, comptant sur sa soumission à ses ordres; mais l'intrépide magistrat ne dit que ces paroles : « Sire, je vois encore d'ici la tour de Perpignan. »

Magistrat complaisant.

Une femme d'un rang honnête fait demander à M. Lenoir, lieutenant général de police, une audience particulière. Introduite dans le cabinet du magistrat, elle se jette tout en larmes à ses pieds, et lui expose sa situation. Mariée à un homme jaloux, emporté, et capable de tous les excès, elle se trouve dans le cas d'éprouver les plus justes effets de son ressentiment. Il est absent depuis plus d'un an, et doit revenir sous peu de jours : elle est enceinte et près d'accoucher. Le désespoir de cette malheureuse femme rendait toutes remontrances inutiles. Il s'agissait de la secourir, et d'épargner à son mari un crime affreux. M. Lenoir accueille la coupable avec bonté, avec commisération, convient de la nécessité de cacher une faute dont elle montre le plus amer repentir, et lui propose de se rendre en secret dans le faubourg Saint-Antoine, chez une sage-femme qui, à sa recommandation, aura le plus grand soin d'elle, et où elle sera d'autant plus en sûreté que les commissaires de police ont seuls le droit d'entrer dans ces sortes de maisons, en grand costume, et en se faisant accompagner de la garde. La proposition est acceptée avec une vive reconnaissance. Cette femme retourne chez elle, prétexte devant ses domestiques un voyage dans une campagne qu'elle ne nomme point, et où elle n'a besoin de personne pour l'accompagner. Elle donne ses ordres pour le temps de son absence, monte dans un carrosse de place, en change plusieurs fois en chemin, pour dérouter les surveillants, et parvient, avec le plus grand mystère, à sa destination.

Peu après le mari arrive; il est fort étonné de l'absence de sa femme, qu'il croyait prévenue de son retour, et plus encore de l'ignorance de ses gens sur l'endroit où elle a été. Après quelques jours d'informations et de recherches infructueuses, il se rend à la police, fait part à M. Lenoir de ses inquiétudes, et le prie d'employer tous ses moyens pour les faire cesser. Ce magistrat demande la liste exacte et l'adresse de toutes les connaissances du mari et de la femme dans Paris, et promet de rendre réponse dans quelques jours. Ce laps de temps écoulé, il annonce qu'il n'a fait encore aucune découverte, et qu'il serait nécessaire d'avoir l'adresse des campagnes ou provinces voisines où elle pourrait s'être retirée. Les renseignements les plus détaillés sont aussitôt fournis; mais ces nouvelles recherches exigeaient de plus grands délais, et c'était tout ce que désirait M. Lenoir,

pour donner à la malheureuse femme le temps de se rétablir.

Cependant le mari ne s'en rapportait pas tellement aux soins de la police, qu'il ne fît de son côté toutes les démarches possibles pour découvrir le séjour de sa femme. Il était secondé par un valet fort intelligent, qui, à force de recherches, parvint à soupçonner la vérité et en fit part à son maître. A peine cette indiscrétion eut-elle été commise, que M. Lenoir en fut informé par les espions qu'il avait placés dans cette maison. Il se fait amener le domestique, l'interroge sur les moyens qu'il a eus de faire cette découverte, paraît la regarder comme invraisemblable, et lui dit que si elle se trouvait réelle, ce serait un très-grand malheur, puisque la femme ne manquerait pas d'être victime de la violence de son mari. « Au surplus, ajouta-t-il, ce serait sur vous-même, comme premier auteur et complice de ces désastres, qu'en retomberait la punition; et la plus douce qu'on pourrait vous infliger serait votre réclusion perpétuelle à Bicêtre. Vous pouvez, au contraire, éviter toutes les horreurs que j'entrevois, par une conduite très-simple, et dont vous serez amplement récompensé. Il ne s'agit que de garder la plus grande discrétion sur la conversation que j'ai avec vous, de continuer à servir fidèlement votre maître, et de m'avertir exactement de toutes ses démarches, ainsi que du parti qu'il prendra relativement à l'avis que vous lui avez donné. Décidez-vous, et songez que vous ne pouvez échapper à ma vigilance. »

Il n'y avait pas à balancer sur le choix; et le pauvre domestique, également intimidé par des menaces dont il sentait toute la justice, et attiré par l'espoir d'une récompense facile à obtenir, n'hésita pas à promettre la plus grande exactitude dans le devoir qu'on lui prescrivait.

Deux jours après, à dix heures du matin, il vint avertir M. Lenoir que le projet de son maître était de se déguiser le soir même en commissaire de police, de requérir la garde à la chute du jour, d'aller faire ainsi une visite dans toute la maison de la sage-femme, et qu'il l'avait destiné à jouer le rôle de clerc à sa suite.

Aussitôt le magistrat fait appeler le commissaire Chenon, qui avait toute sa confiance. Il le charge de se tenir en embuscade, à quelques pas du corps de garde, pour arrêter un faux commissaire qui s'y présentera le soir, et le lui amener dans son déguisement. En même temps il écrit à la femme, qui se trouvait parfaitement rétablie, lui fait part de tout ce qui s'était passé, et lui recommande d'être rendue chez elle à sept heures du soir; mais d'avoir soin de lui adresser sur-le-champ une lettre datée des environs de Rouen, où il savait qu'elle avait une amie intime, sur la discrétion de laquelle elle pouvait entièrement compter; lettre par laquelle, assurant qu'elle ignorait le retour de son mari, elle remerciait le lieutenant général de police des soins qu'il avait pris pour l'en faire avertir, et annonçait qu'elle arriverait le jour même dans son domicile. La lettre fut écrite aussitôt, et M. Lenoir l'envoya à la poste pour y faire mettre le timbre de Rouen.

Cependant le mari ne manqua pas de se rendre, avant sept heures du soir, au corps-de-garde du faubourg Saint-Antoine, revêtu d'une grande robe, d'une perruque magistrale, avec un bonnet carré, et accompagné de son prétendu clerc. Il requiert une escouade pour marcher avec lui; mais à peine a-t-il fait quelques pas, que le commissaire Chenon sort d'une allée, arrête la garde, et demande quel est le motif de cette démarche. Le mari, qui avait bien étudié son rôle, se présente hardiment, dit qu'il est le commissaire du faubourg Saint-Jacques, et que des ordres supérieurs l'obligent d'aller faire une visite dans la maison d'une sage-femme de ce quartier. « Vous le commissaire du faubourg Saint-Jacques! réplique Chenon; vous en imposez: c'est un ami; je le quitte à l'instant. Qu'on arrête cet homme. » A ces mots le malheureux se déconcerte; il balbutie, avoue sa faute, veut séduire à prix d'argent le commissaire, qui se trouve incorruptible, et demande pour dernière grâce de ne pas paraître dans son déguisement en présence du lieutenant-général de police, dont il est connu; mais il ne peut rien obtenir. Il est mené ainsi, bien accompagné, chez M. Lenoir, qui, après avoir pris pour la forme et devant lui des informations dont il n'avait pas besoin, le fait entrer dans son cabinet, et là lui reproche amèrement l'infamie du rôle dans lequel il a été surpris, lui en développe toutes les conséquences, l'effraye vivement sur la punition qu'il mérite, et finit

par lui dire que, ne pouvant attribuer un tel égarement qu'à un excès de jalousie, il veut bien le lui pardonner et lui démontrer en même temps combien il est coupable, surtout envers sa femme, qui, sans doute n'ayant pas reçu sa lettre, ignorait son arrivée, et s'étant mise en route au premier avis qu'elle en avait eu, devait en ce moment être arrivée chez elle. Pour ne lui laisser aucun doute, il lui met sous les yeux la lettre qu'il s'est fait adresser, et dont l'écriture, la date et le timbre font également foi. Le pauvre mari, pénétré de l'innocence de sa femme, honteux d'avoir pu la soupçonner, confondu de la bonté du magistrat, retourne chez lui plein de reconnaissance, y retrouve en effet celle qu'il cherchait avec tant de sollicitude, et tous les deux viennent ensemble le lendemain remercier M. Lenoir.

(*Paris, Versailles, les provinces au XVIII*[e] *siècle.*)

Magistrat ferme.

Jacques II ayant voulu établir à Londres quelques nouveautés, le maire de cette capitale s'y opposa avec une fermeté respectueuse et inébranlable. Le roi le menaçant de quitter Londres, et de transporter dans une autre ville le séjour de la cour, et, avant de partir, de priver Londres de plusieurs avantages, ajoutant même avec colère qu'il en emporterait tout ce qu'il pourrait, pour la punir..... Le lord maire lui répondit froidement : « Nous espérons, sire, que du moins Votre Majesté n'emportera point la Tamise. »

(Collé, *Journal.*)

Magistrat goguenard.

Une dame fort laide (1) vint solliciter auprès de M. de Harlai, premier président du parlement de Paris, un procès qui devait bientôt se juger et qui était de conséquence. Il la reçut avec un front sourcilleux. Elle crut que cet accueil lui annonçait la perte de son procès. Elle sortit fort mécontente; et dans sa colère, qu'elle exprimait à tout le monde, elle ne désignait ce magistrat que par le nom de *vieux singe*. Cela revint aux oreilles de M. de Harlai; mais, sourd à la voix du ressentiment, il écouta l'équité, qui lui parla en faveur de la dame. Elle apprit le gain de sa cause. Elle ne manqua point d'aller remercier ce magistrat. M. de Harlai, regardant la marquise avec un air riant, lui dit : « Il ne faut pas, madame, que vous soyez surprise de ce que j'ai fait pour vous : les vieux singes sont charmés d'obliger les guenons. »

(Blanchard, *École des mœurs.*)

(1) La duchesse de La Ferté.

Le duc de Rohan, sortant mécontent de l'audience du président de Harlai, l'avait prié de ne le point conduire ; et après quelques compliments, il crut avoir vaincu sa résistance. Dans cette persuasion, il descend l'escalier en disant rage de lui à son intendant, qui l'avait accompagné. Chemin faisant, l'intendant tourne la tête et voit M. de Harlai sur ses talons ; il s'écrie pour avertir son maître. Le duc de Rohan se retourne, et se met à complimenter pour faire remonter le premier président : « Oh ! monsieur, lui répond le magistrat, vous dites de si belles choses, qu'il n'y a pas moyen de vous quitter. » Et en effet, il ne le quitta pas qu'il ne l'eût vu monter en carrosse.

(*Mémoires anecd. des règnes de Louis XIV et XV.*)

Magnanimité d'un mourant.

Les cris furieux des paysans vendéens qui demandaient la mort des prisonniers républicains (au moment du passage de la Loire) arrivaient jusqu'à l'oreille de Bonchamps, sans qu'il pût distinguer ce qu'ils réclamaient. Un officier lui raconta ce qui se passait. Alors Bonchamps, élevant sa voix mourante : « Grâce, dit-il, grâce pour les prisonniers ! » Puis, se tournant vers d'Autichamp : « Mon ami, lui dit-il, c'est sûrement le dernier ordre que vous recevrez de moi. Laissez-moi espérer qu'il sera exécuté. Grâce pour les prisonniers ! »

A l'instant, plusieurs officiers sortirent de la chambre, et, montant à cheval, allèrent répéter de proche en proche à la foule émue ces mots qui sauvaient cinq mille vies : « Grâce aux prisonniers ! Bonchamps mourant le veut ! Bonchamps l'ordonne ! » A ces paroles, qui leur annonçaient en même temps la mort prochaine

d'un chef bien aimé et sa dernière et magnanime volonté, les paysans sentirent leur colère tomber. La plupart d'entre eux faisaient partie de l'armée de Bonchamps, et le vénéraient comme un père. Ils n'avaient rien à refuser à son agonie suppliante. Bientôt des milliers de voix répétèrent : « Grâce aux prisonniers! Bonchamps l'ordonne »... Les prisonniers étaient sauvés.

(Nettement, *Vie de Mme de la Rochejaquelein.*)

Maigreur.

Voltaire, comme on sait, était à la fin de sa vie d'une maigreur extrême. Il aimait beaucoup un jeune aiglon qui était enchaîné dans la cour de son château de Ferney. Un jour l'aiglon se battit contre deux coqs, et fut grièvement blessé.... Voltaire avait une servante nommée Madeleine, chargée de se trouver tous les jours à son réveil. La première question que son maître lui faisait, depuis le fâcheux événement, c'était : « Comment va mon aiglon? — Bien doucement, monsieur, bien doucement! » Telle était la réponse ordinaire. Un jour Madeleine dit, d'un air riant : « Ah! monsieur, l'aiglon n'est plus malade. — Il est guéri! Ah! ma bonne! quel bonheur! — Non, monsieur, il est mort! — Mort! mon aiglon est mort, et vous m'annoncez cette nouvelle en riant! — Ma foi, monsieur, il était si maigre! il vaut mieux qu'il soit mort. — Comment maigre! et parce que je suis maigre, faut-il aussi que je meure! Parce que vous êtes grasse, croyez-vous qu'il n'y ait que les gens gras qui aient droit à la vie? Sortez, sortez d'ici. » Madame Denis accourt aux cris de son oncle, et lui demande le sujet de son emportement. Il le lui raconte en murmurant toujours. « Maigre! maigre! Il faut donc me tuer, moi? » Il exige que Madeleine soit renvoyée. La complaisante nièce feint d'obéir, et ordonne à Madeleine de se tenir cachée dans quelque coin du château. Ce ne fut qu'au bout de deux mois que Voltaire demanda de ses nouvelles. « Elle est bien malheureuse, lui dit madame Denis. Elle n'a pu trouver à se placer à Genève, dès qu'on a su qu'elle avait été renvoyée du château de Ferney. — C'est sa faute : pourquoi rire de la mort de mon aiglon, parce qu'il était maigre? Cependant il ne faut pas qu'elle meure de faim : faites-la revenir; mais qu'elle ne se présente jamais devant moi. — Non, mon oncle. » Voilà donc Madeleine sortie de sa cachette, mais évitant soigneusement la rencontre de son maître. Un jour cependant Voltaire, sortant de table, se trouve face à face avec elle. Madeleine, interdite, rougit, baisse les yeux, veut balbutier quelques excuses. « Ne parlons plus de cela, Madeleine, mais au moins souvenez-vous qu'il ne faut pas tuer tout ce qui est maigre. »

(*Courr. des spect., an XIII.*)

Maison de campagne.

Barbin le libraire avait une maison de campagne à Ivry, maison fort ornée et fort enjolivée, mais qui n'avait ni cour ni jardin. Monsieur Despréaux fut invité d'y aller dîner, et quelques moments après le repas fit mettre les chevaux au carrosse : « Mais où allez-vous donc si vite? lui dit Barbin. — Je m'en vais prendre l'air à Paris, » répondit monsieur Despréaux.

(*Bolœana.*)

Maître à danser.

M. Cupis père était un maître à danser; il avait mis au monde la Camargo, célèbre danseuse de son temps. Lorsqu'il vint pour me donner la première leçon de menuet, il avait soixante ans; j'en avais dix, j'étais aussi haut que lui. Il tira de sa poche un petit violon, dit *pochette*, m'étendit les bras, me fit plier le jarret; mais au lieu de m'apprendre à danser, il m'apprit à rire : je ne pouvais regarder les petits yeux de M. Cupis, sa perruque, sa veste, qui lui descendait jusqu'aux genoux, son habit de velours ciselé, je ne pouvais entendre ses exhortations burlesques, pour faire de moi un danseur, accompagnées de ses soixante années de danse magistrale, sans une dilatation de rate. Jamais il ne vint à bout de me faire obéir à son aigre violon; j'étais toujours tenté de lui sauter par-dessus la tête. Le soir je faisais à mes camarades la description de M. Cupis de pied en cap; sans lui je n'aurais pas été descripteur : il développa en moi le germe qui depuis a fait le *Tableau de Paris*.

(Mercier, *Tableau de Paris.*)

Maître de musique.

Un jeune homme vint un jour prier Timothée de lui apprendre à jouer de la flûte.

« N'avez-vous pas déjà eu quelques maîtres? lui demanda le musicien.

— Oui, répondit le jeune homme.

— Eh bien! vous me devrez une double récompense.

— Pourquoi donc?

— Parce que j'aurai avec vous une double peine; il faut d'abord que je vous fasse oublier les principes dont vous êtes imbu, et que je vous enseigne ensuite ce dont vous ne vous doutez seulement pas. »

(Mercier, *De la littérature et des littérat.*)

Maîtres et valets.

M. d'Hauterive avait un cuisinier qui épiçait toujours trop; il le menaça longtemps de l'envoyer aux Moluques chercher des épiceries, puisqu'il aimait tant à épicer. Enfin, cet homme ne se corrigeant point pour tout cela, il lui commanda de faire des pâtés et de les porter dans un vaisseau qui allait aux Indes-Orientales. Il feignait que c'était un présent qu'il fesait à quelqu'un de ce navire. Cependant il avait donné le mot au capitaine de faire boire le cuisinier et de lever pendant ce temps-là les ancres. Ainsi le pauvre cuisinier fit le voyage, et après il faisait tout trop doux, tant il avait peur d'y retourner.

Une fois il avait un valet à tête frisée qui ne faisait que coqueter tout le jour. Il le menaça de le faire tondre, s'il ne se tenait davantage au logis. Enfin ce garçon ne se pouvant captiver, un beau matin il fit venir un barbier, et fit tondre le galant si ras que de six mois il ne sortit de sa garde-robe.

(Tallemant des Réaux.)

Un vieux serviteur qui avait vu naître le baron de Besenval occupait un appartement dans sa maison. Il y passait tranquillement les derniers jours de sa vie, nourri, soigné, servi même avec des égards recommandés à tous les domestiques. On laissait à Blanchard (c'était son nom) quelques petits détails, pour éloigner de lui la pensée qu'il était inutile. Un jour il eut le malheur de laisser tomber un vase du Japon où M. de Bezenval élevait avec soin un arbuste sorti de la serre de Trianon. La plante, couverte de ses fleurs, fut brisée. Le baron, furieux, maltraita de paroles le pauvre vieillard, qui, désespéré de sa maladresse et des reproches de son maître, lui demanda le lendemain la permission de se retirer : « Vous me quitteriez, lui dit le baron ému, vous, Blanchard! Il n'en sera rien, mon vieil ami. » Blanchard insiste. « En ce cas, monsieur, lui dit son maître, voilà la clef. Vous êtes plus ancien que moi dans la maison : c'est à moi de m'en aller. »

Blanchard, attendri, couvert de larmes, voulut se jeter aux pieds du baron : celui-ci le serra dans ses bras.

(Bezenval, *Mémoires.*)

Je tiens du duc de Liancourt que, voyant un valet de garde-robe répandre des larmes pendant la maladie de Louis XV, il lui dit : « Eh bien! vous pleurez votre maître? » A quoi ce valet avait répondu tout haut : « Oh! pour cela non. Si je pleure, c'est sur mon pauvre camarade, qui n'a jamais eu la petite vérole, qui va la gagner et qui en mourra. »

(*Id.*)

Lord Seymour avait la déplorable habitude de rosser les gens, — et ses gens.

Un de ceux-ci avait été maître d'armes. Un jour son maître lui donna un soufflet.

L'ex-prévôt d'armes le reçut sans sourciller, puis, tendant la main avec calme :

« Mylord, c'est cinq louis quand je ne les rends pas. »

(*Nain jaune.*)

Maîtresses des grands.

Une des maîtresses du Régent voulut profiter d'un de ces moments où le prince ne semblait plus être qu'un amant soumis : elle osa le sonder sur une affaire importante. Le prince à l'instant la prend par la main, et la conduit devant une glace : « Vois-tu, lui dit-il, cette tête charmante? elle est faite pour les caresses de l'amour, et non pour les secrets d'État. »

(*Mémoires anecdot.*)

Le chevalier de Mouhy venait de découvrir pour le maréchal de Belle-Isle un de ces sujets intéressants que le ministre l'avait chargé de lui procurer : « Ah! monsieur le maréchal, l'heureuse découverte que je viens de faire! Seize ans, belle comme le jour, la fraîcheur, l'innocence même. Et ce n'est rien que tout cela, elle possède une qualité bien supérieure encore. — Eh! qu'est-ce donc? — Le bonheur le plus rare; oui, monsieur le maréchal : elle est sourde et muette; le secret de l'État est en sûreté. »

(Grimm, *Correspondance.*)

Malade en titre.

Mme de Hautefort présenta à la reine l'abbé Scarron, qui lui demanda d'être son malade en titre d'office. La reine sourit, et Scarron prit ce sourire pour un brevet. Il lui fut accordé en conséquence une pension de cinq cents écus, et ce poëte burlesque ne signa plus autrement que Scarron, malade en titre de la reine.

(Br. de la Martinière, *Vie de Scarron.*)

Maladresse.

Un mauvais archer se préparait à tirer au but. Diogène s'y plaça. « C'est ici, dit-il, qu'on est le plus en sûreté. »

(Diogène de Laërte).

Malentendu.

Lors de l'invasion des alliés, Bernadotte, voulant jouer avec prudence son rôle de prétendant à la couronne de France, crut devoir sonder un des ministres de l'autocrate Alexandre. Un dîner fut arrangé avec le comte Pozzo di Borgo, autre transfuge. Charles-Jean, pressé d'aborder la question, demanda au ministre russe si les souverains avaient pris un parti définitif à l'égard de la France : « Ma foi, prince, lui répondit le rusé Corse, on est fort embarrassé, et je pense que les conseils de Votre Altesse, qui connaît si bien ce pays, viendraient fort à propos. Que pensez-vous que doivent faire les puissances? Quel chef donner à une nation si difficile à gouverner? » Le Gascon voulait une réponse, et non des questions. Toutefois, il demande si le choix est encore à faire. « Oui, à peu près, malgré les instances de la maison de Bourbon. — Il me semble, monsieur le comte, que cette famille est bien étrangère ici, et que ce qu'il faut surtout à la France, c'est un chef français qui n'ait rien à reprocher à la révolution. — Cela ne peut faire aucun doute. — Un homme qui ait des connaissances militaires suffisantes. — Je pense comme Votre Altesse. — Un homme qui s'entende à la grande administration, qui ait pratiqué les intérêts de l'Europe. — C'est cela, prince, c'est cela! — Un homme, enfin, que les souverains aient déjà pu apprécier, et dont le caractère soit une garantie de modération et de bonne foi. — Eh bien, prince, ce que vous me faites l'honneur de me dire, j'ai pris la liberté de le dire et de l'écrire. J'ai fait plus, j'ai osé désigner celui que, selon moi, il conviendrait de charger des destinées de notre ancienne patrie commune. » En parlant ainsi, Pozzo semblait porter un regard respectueux sur Bernadotte, qui, réprimant sa joie, dit en souriant : « Y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander quel personnage votre expérience a désigné? — Votre Altesse l'a deviné, je gage. — Je pourrais me tromper, monsieur le comte. Nommez, de grâce, celui qui a votre suffrage. — Vous l'exigez, prince? Eh bien... c'est moi, oui, moi, qui suis Français, militaire, administrateur, à qui les intérêts de l'Europe sont connus, et qui suis l'ami de presque tous les souverains. Ne sont-ce pas là les conditions qu'exige Votre Altesse? »

Bernadotte, furieux d'une pareille mystification, se leva de table, et sûr que le courtisan russe n'eût pas osé la risquer sans s'être entendu avec le czar, il délogea de Paris, le matin même du jour où le comte d'Artois y fit son entrée.

(Béranger, *Ma biographie.*)

Malheur.

Gensonné, trouvant un jour Vergniaud fort triste, lui demanda ce qu'il avait : « Il m'arrive un grand malheur, répondit le girondin, hier Marat a dit du bien de moi. »

(*Encyclopediana.*)

Malheur (*Heureux*).

Marmontel avait imprudemment promis le mariage à une coquette. Il ne savait de quelle manière rompre cet enga-

gement, lorsqu'un grand seigneur, irrité contre lui, le fit mettre à la Bastille : le prisonnier saisit l'occasion, écrit à la dame qu'après le malheur dont il est frappé il serait coupable s'il se prévalait des serments qu'il a reçus. Aussi rend-il noblement la parole qu'on lui a donnée. La belle, frappée de cette action, renonce à devenir l'épouse de Marmontel, et tout en lui promettant la plus tendre estime, court s'engager ailleurs. Quelques jours après, la Bastille lâchait sa proie. Le poëte était libre de deux façons.

Malheureux (*Respect pour les*).

Le cardinal Dubois, attaqué d'une maladie grave qui exigeait les secours de la chirurgie, fit appeler Boudou, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et lui dit : « J'espère au moins, monsieur, que vous ne me traiterez pas comme vos gueux de l'Hôtel-Dieu. — Monseigneur, répondit Boudou, tous ces gueux-là sont des Éminences pour moi. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Malheurs d'un virtuose.

La première personne illustre que je vis à Turin, ce fut Mme Servien, l'ambassadrice; cette dame, toute bonne et toute charmante, après avoir ouï mes airs exécutés par la voix de Pierrotin, n'eut pas de peine à se rendre au mérite de sa voix et aux charmes de mes chansons. Aussi cette bonne dame ne se contenta pas de m'honorer de son estime, elle daigna bien encore m'honorer de sa table et prendre ma protection dans cette cour. Mais comme je me préparais à porter mon encens à Leurs Altesses Royales, il arriva un accident à Pierrotin, que je puis mettre au nombre des plus cruelles disgrâces.

Ce malheureux enfant, né pour le désordre et pour l'intempérance, perdit entièrement sa voix. Les musiciens de Madame Royale, qui étaient aux écoutes, en furent incontinent avertis, et sachant très-bien comme il est dangereux de mal débuter devant les princes, ils ne manquèrent pas de se servir de cette mauvaise rencontre pour me défaire auprès de ces puissances couronnées; ils excitèrent la curiosité de Madame, et la pressèrent si fort de m'envoyer querir, que, lorsque j'y pensais le moins, je vis un carrosse à six chevaux devant la porte de mon logis, avec un ordre fort pressant de la venir trouver à son palais de la Vigne.

Si j'eusse été bien avisé, j'eusse monté seul en carrosse, et j'eusse laissé Pierrotin dans la chambre mûrir son rhume et cuver son vin. J'en aurais été quitte pour faire mes excuses; on aurait remis la partie à une autre fois : ainsi j'eusse éludé la malice de mes envieux. Mais, bien loin de faire ces réflexions, j'étais si transporté de joie et de ravissement, que je ne me souvins pas seulement que Pierrotin fût enrhumé, ni même de prendre mes livres d'airs, que j'avais dédiés à cette princesse. Je fus donc à la Vigne, où Madame, dans sa chambre de parade, était assise au milieu de Mesdames les princesses ses filles, environnée de plusieurs autres princesses et de plusieurs dames de qualité.

Outre cela, afin qu'il y eût plus de témoins de ma disgrâce, et qu'il ne manquât rien à ma défaite, elle était accompagnée d'un si grand nombre de courtisans, que je ne me souviens pas d'avoir jamais vu une si solennelle assemblée. Ce fut en face de cette brillante cour, et devant un soleil, dont toute la terre adorait les charmes, que, pour lui exprimer la joie que j'avais de revoir ses beaux rayons, je fis dire à Pierrotin cette chanson :

Loin de moi, loin de moi, tristesse,
Sanglots, larmes, soupirs,
Je revois la princesse,
Qui fait tous mes désirs, etc.

Qui a jamais ouï miauler un chat quand il donne une sérénade à sa maîtresse, ou grogner un cochon quand il fait un compliment à une truie, a ouï chanter comme Pierrotin chanta. Aussi je puis dire que nous eûmes besoin de toute la pitié de Madame pour nous pardonner une si lourde faute : ce n'est pas à la vérité que nous manquassions d'admirateurs, et que, cependant que Pierrotin chantait si agréablement, nous ne fussions l'objet de l'admiration de toutes ces princesses, car qui n'eût pas trouvé admirable que des gens comme nous fussent capables d'une si admirable impertinence. Pour moi, je m'étonne comme, dans cette admiration, les ennemis de ma gloire ne moururent pas de joie, et je m'étonne encore bien plus comme je ne mourus pas de douleur.

Quoique toutes ces princesses fussent

à deux pas de moi, je ne les voyais plus que comme on voit le soleil au travers d'un crêpe, et quoique Pierrotin fût à mes oreilles, je n'entendais plus sa voix, non pas même l'harmonie de mon luth, je prenais à toute heure une touche ou une corde pour une autre. Et afin que ma disgrâce fût complète, le diable, qui était sans doute ce jour-là l'intendant de cette belle musique, me fit tomber ma casaque, et peu s'en fallut que le même accident n'arrivât encore à mes chausses, qui n'étaient attachées qu'à un bouton; et comme c'était lui qui dans cet instant battait la mesure, il voulut encore qu'en ramassant ma casaque je donnasse un grand coup du manche de mon théorbe dans la tête de Mme la princesse de Bâle, qui était tout contre moi. Peu s'en fallut qu'en me relevant je ne tirasse encore un œil à un cavalier qui était à la portée de mes coups; de sorte que, dans cette aliénation d'esprit, qui représentait parfaitement l'ivresse d'un homme qui a haussé le gobelet, il prit un si grand éclat de rire à Madame Royale, que sans me trop vanter, je puis dire que jamais personne ne fit rire cette grande princesse ni mieux, ni avec plus de raison, et je doute encore si la plus excellente musique du monde eût pu produire en faveur de ses plaisirs un meilleur effet.

Enfin, pour conclusion, la troisième corde de mon luth étant rompue, la musique finit, et Madame, après avoir essuyé ses beaux yeux et cessé de rire, au lieu de nous envoyer aux galères, nous envoya dîner, où Pierrotin, après avoir chanté, non comme une créature humaine, mais comme une bête, ne mangea pas aussi comme un homme, mais comme un loup : comme il n'avait aucun sentiment de gloire, la perte de tout l'honneur du monde ne lui aurait pas fait manquer un coup de dent; et comme rien ne lui demeurait à la bouche, aussi rien ne lui tenait au cœur.

(D'Assoucy, *Aventures d'Italie.*)

Malice royale.

L'extérieur de Louis XVIII avait quelque chose de trop étrange pour une nation de soldats qui depuis quinze ans avait à sa tête un chef d'une dévorante activité. On ne saurait croire combien cette comparaison toute matérielle nuisait à Louis XVIII. Il me fit un jour la grâce de m'en parler. Le roi avait, je ne sais trop où, répondu à une harangue des maréchaux, que, tout goutteux qu'il était, si la gloire de la France l'exigeait, on le verrait marcher à leur tête. Ces messieurs, dont la plupart eux-mêmes étaient déjà goutteux, charmés d'être devenus à la mode, avaient pris le roi au mot, et on pressait de leur part Sa Majesté de se montrer à cheval, ne fût-ce que pour quelques moments, et dans le local le plus soigneusement disposé. Le roi n'était pas homme à refuser net; il conseillait seulement de le flanquer, à droite et à gauche, de cavaliers robustes et habiles à prévenir ou à supporter sa chute; il ajoutait : « Je tremble pour celui à qui écherra l'honneur de me soutenir »; et il insinuait malicieusement que c'était à des maréchaux que cet honneur serait réservé. Le roi me disait que depuis cette petite explication on s'était refroidi de l'idée de le monter sur un cheval, et qu'il croyait en être quitte.

(Beugnot, *Mémoires.*)

Malpropreté.

Rivarol disait du chevalier de P***, d'une malpropreté remarquable : « Il fait tache dans la boue. »

Avec de la naissance et une fortune plus que suffisante, M. de Ximenès n'a jamais su être qu'un homme ridicule. Il a quitté le service avant d'avoir obtenu la croix de Saint-Louis. On l'accuse d'avoir mangé tout son bien avec des créatures et des espèces. Il a passé sa vie à faire de mauvais vers, puisqu'ils sont médiocres, et à jouer aux échecs au café de la Régence, et il a fini par épouser la fille d'un homme de rien, et par vivre avec elle de rien et dans la misère : triste fin pour un homme de condition! Il chercha, à deux différentes fois, à épouser Mme Denis, et à se faire ainsi héritier éventuel de M. de Voltaire; mais la veuve Denis eut le bon esprit d'échapper deux fois à ce péril. M. de Ximenès joint à ses autres avantages celui d'être le plus désagréable et le plus malpropre de son siècle. Voilà pourquoi M. le comte de Thiard, le voyant indécis sur la manière dont il ferait mourir un Mustapha dans

une de ses tragédies, lui dit : « Je le sais bien, moi ; vous l'empoisonnerez. » C'est M. de Thiard qui disait aussi, en voyant un jour M. de Ximenès aller souper en tête-à-tête avec M. le prince de Turenne dans sa petite maison, et tout le monde s'inquiéter de la manière dont ils passeraient leur soirée, « que c'était pour y marcher à quatre pattes tout à leur aise ».

(Grimm, *Correspondance.*)

Manœuvres électorales.

Reschid-Effendi, commandant d'un détachement de troupes turques, parcourait la campagne crétoise en quête de députés. Il rencontre un pâtre ; les soldats se saisissent du troupeau. Le pâtre accourt implorer la restitution de ses brebis.

« On ne te les rendra, fit Reschid, que si tu viens à Constantinople comme député. — Mais je ne sais ni lire ni écrire ; comment voulez-vous que je me fasse nommer député ? — C'est juste ce qu'il me faut : prends cette lettre, va au village que voici et reviens avec un mandat en bonne forme. »

La lettre était ainsi conçue :

« Les habitants du village nommeront député le porteur de ces lignes, sinon leur village sera brûlé. »

Le malheureux pâtre est actuellement à Constantinople.

(*Le Nord.*)

Maquillage.

La princesse de *** chargeait l'art de rendre à sa beauté délustrée et décrépite la fraîcheur et la nouveauté baptismales. Le rouge, le blanc, le bleu se mêlaient dans ces ingrédients ; et à l'aide de cet ingénieux enduit chimique, elle sortait de son laboratoire armée d'un superbe teint tricolore : de façon que, pour mettre en état de paraître sans inconvénients des charmes si luisants et si neufs, il lui fallait un temps considérable. Sa toilette durait des heures. Un matin je me présentai beaucoup trop tôt à sa porte ; son domestique me renvoya brusquement par ces mots : « Madame ne reçoit pas, Madame sèche. »

(Ch. Brifaut, *Récits d'un vieux parrain à son jeune filleul.*)

Maquignon subtil.

Un maquignon ayant vendu un cheval, dit : « Monsieur, faites-le voir, je le garantis sans défaut. » Ce cheval se trouva aveugle : l'acheteur voulut l'obliger de le reprendre ; mais le maquignon soutint qu'on ne pouvait pas l'y contraindre, puisqu'il avait averti qu'il était aveugle en disant : « Faites-le *voir*, je le garantis sans défaut. »

(*Bibliothèque de société.*)

Marâtre.

C'est l'ordinaire que rarement les belles-filles s'accordent avec leurs belles-mères. Un jour une belle-mère envoya à sa belle-fille, qui était nouvellement mariée, son portrait, qui était fait de sucre. Elle mit la langue dessus et dit : « Voyez un peu ce que c'est : encore qu'il soit de sucre, il ne laisse pas de me sembler amer. »

(*Facétieux réveille-matin.*)

Marchand d'écus au rabais.

Un seigneur de la cour avait parié que, s'étant déguisé, il se tiendrait deux heures consécutives sur le Pont-Neuf, avec une petite table devant lui, garnie d'écus de six francs tout neufs qu'il offrirait aux passants à vingt-quatre sous pièce, sans pouvoir se défaire de sa marchandise. En effet, il eut beau crier : « A vingt-quatre sous les écus de six livres ! » personne n'eut envie de profiter du bon marché, parce qu'on les croyait faux. Il ne se présenta qu'un acheteur qui, après avoir bien examiné, fit emplette d'un seul écu qu'il alla porter chez un orfévre pour en connaître la valeur. Enhardi par sa réponse, il courut sur le Pont-Neuf, dans l'intention d'acheter au même prix tous les écus qui restaient à vendre ; mais l'heure prescrite par la gageure était sonnée, et le marchand d'écus venait de disparaître.

(*Mémoires anecd. de Louis XIV et Louis XV.*)

Maris.

Luther, afin d'échapper au babil importun de sa doctoresse Ketha, prenait à la cuisine du pain, du sel et du beurre fondu, et allait se blottir pendant trois jours et trois nuits dans son cabinet de

travail, dont il cachait la clef, jusqu'à ce que sa femme, impatientée, menaçât d'aller chercher le serrurier.

(Audin, *Hist. de Calvin.*)

Une jeune villageoise, nommée Nicole, ayant bonne envie de se marier, avait reçu de la dame du lieu dix écus pour se former une dot. La dame voulut voir le prétendu. Nicole le lui présenta; c'était un Limousin, petit et fort laid : « Ah! ma fille, lui dit cette dame en le voyant, quel amoureux as-tu choisi là? — Hélas! madame, lui répond la naïve Nicole, que peut-on avoir pour dix écus? »

(*Feminæana.*)

En partant un jour pour l'Isle-Adam, où elle n'allait pas avec lui, le prince de Conti disait à sa femme en badinant : « Madame, ne me faites point c... pendant que je n'y serai pas! — Allez, monsieur, lui dit-elle, partez tranquille, je n'ai jamais envie de vous faire c.... que quand je vous vois. »

(Collé, *Journal.*)

Le prince de Vaudemont était loin de ressembler à sa femme, que chacun aimait et aime encore. Elle était fort malade, et Louis XVI, qui prenait à elle un vif intérêt, demande un jour au prince de Vaudemont : « Comment se porte la princesse? Qu'en pense Portul? Comment est-elle enfin? — Ma foi, sire, répond le prince de Vaudemont, je ne voudrais pas être dans sa peau. »

Il faut songer que cette réponse était faite du plus grand sang-froid, et d'une voix et d'un accent inimitables.

(Duchesse d'Abrantès, *Mémoires.*)

Le général Menou avait épousé une Égyptienne... qui a été la plus malheureuse victime de notre expédition d'Égypte, car le général était un des premiers entre ces maris qui dépensent au dehors toute leur amabilité. Un jour j'allai la voir dans sa loge, au théâtre Carignan, où les comédiens français, sous la direction de Mlle Raucourt, donnaient une représentation du *Tyran domestique*. Mme de Menou, dans je ne sais quelle situation de la pièce, se met à fondre en larmes; je lui demande avec empressement ce qu'elle a : « Monsieur, me répondit-elle, c'est comme le général quand il est de bonne humeur. » Jugez, si vous connaissez l'œuvre d'Alexandre Duval, ce que cela devait être quand le général était de mauvaise humeur.

(*Le Piémont sous l'empire.*)

On lit sur la pierre tumulaire d'une défunte épouse cette touchante plainte du veuf inconsolable :

« Mes larmes ne la ressusciteront pas. c'est pourquoi je pleure.

Un médecin se promenait avec un de ses amis, lorsqu'ils aperçurent une jolie femme devant eux. Le médecin s'empressa de traverser la rue pour l'éviter. Son ami voulant en connaître la cause : « J'ai soigné son mari, répondit le docteur. — Et vous avez eu le malheur de le laisser mourir? — Au contraire, je l'ai sauvé, » répliqua le médecin.

(Larcher, *Dictionnaire d'anecdotes sur les femmes.*)

Mme X... était mourante. Son mari et sa sœur étaient à son chevet. La sœur pleurait. Le mari, immobile, le front penché, les yeux fixes, semblait absorbé par la douleur. Tout à coup, et sans sortir de l'espèce de léthargie dans laquelle il était plongé, il s'adresse à la sœur de sa femme : « Marguerite, lui dit-il, savez-vous l'adresse de madame de...? — Non... pourquoi? — Oh! rien : c'est que je fais dans ma tête une liste des billets de faire-part, et je ne veux pas l'oublier. »

« Vous bâillez! » disait une femme à son mari. — Ma chère amie, lui dit celui-ci, le mari et la femme ne font qu'un, et quand je suis seul, je m'ennuie. »

Un négociant venait de perdre sa femme, le convoi était fixé pour midi. A huit heures du matin, selon ses habitudes, notre homme se lève. — « Huit heures!... j'ai encore le temps de jeter un coup d'œil

sur mes livres. » — Et le voilà plongé dans son *grand journal*, dans son *brouillard*, dans son *compte courant*. — A midi, un commis vient le trouver dans le feu du calcul. « Patron, les invités vous attendent. — Eh! qu'ils commencent sans moi; vous savez ma devise : *les affaires avant le plaisir.* »

(G. Guillemot, *Charivari.*)

Mari (*Vengeance d'un*).

La femme du duc de Guise (le Balafré) se gouvernait fort mal. Un jour qu'elle se trouvait un peu mal, après avoir témoigné qu'il avait quelque chose dans l'esprit qui le chagrinait fort, il lui dit d'un ton assez étrange qu'il fallait qu'elle prît un bouillon : elle lui dit qu'elle n'en avait pas besoin. « Vous m'excuserez, madame, il faut en prendre un. » Et de ce pas il en envoya querir un à la cuisine. Elle qui n'avait pas la conscience trop nette, crut fermement qu'il la voulait dépêcher, et lui demanda en grâce qu'elle ne prît ce bouillon que dans une demi-heure. On dit qu'elle employa ce temps-là à se préparer à la mort, sans en rien dire toutefois, et qu'après elle prit le bouillon qu'il lui envoya et qui n'était qu'un bouillon à l'ordinaire.

(Tallemant des Réaux.)

M. Caze, fils du fermier général, est un jeune maître des requêtes, amoureux fou de Mlle le Fèvre, actrice des Italiens, femme du sieur Dugazon de la Comédie française. Pour mieux couvrir son jeu, jouir plus à son aise de l'une, il avait présenté l'autre chez son père. On sait que cet acteur est grand farceur, même en société, et le jeune magistrat et lui faisaient souvent des parades pour amuser la compagnie et les maîtres de la maison. On ne sait comment le sieur Dugazon s'est douté des motifs de son introduction dans cette famille et du bon accueil qu'il y recevait. La jalousie s'est emparée de lui, et pour avoir une preuve complète de l'infidélité de sa moitié, un matin il s'est introduit dans l'appartement du jeune Caze, a fermé les portes et, le pistolet sur la gorge, l'a forcé de lui rendre les lettres et le portrait de Mlle le Fèvre. Il s'est en allé après cette expédition. M. Caze, revenu de sa frayeur et le suivant sur l'escalier, criait : « A l'assassin ! au voleur ! qu'on arrête ce coquin » !... Dugazon, sans s'effaroucher, ni sans précipiter son pas, répond avec un grand sang-froid : « A merveille, bien joué, la scène est excellente; les domestiques y seraient pris, s'ils n'étaient accoutumés à nos farces »..... Avec ces propos il gagne la porte, et laisse les valets incertains si c'est une comédie ou non. !

Il y a quelques jours qu'après la comédie italienne, M. Caze se trouvant sur le théâtre, Dugazon l'aperçoit, laisse s'écouler la foule, et dans un moment où personne ne le regardait, il applique *presto* un ou deux coups de canne sur les épaules du maître des requêtes, puis se remet en posture. M. Caze se retourne, voit son rival, fait des menaces; on ne sait ce que cela veut dire, on approche. Dugazon, sans se déconcerter, lui demande qu'il s'explique, si c'est une parade qu'il veut jouer encore ? Le magistrat, perdant la tête de rage, lui répond qu'il est un assassin qui vient de lui donner des coups de canne. L'acteur le persifle, prétend que cela n'est pas possible, qu'un histrion comme lui n'aurait jamais cette effronterie; bref n'y ayant pas de témoins, cela n'a pas d'autres suites.

(Bachaumont, *Mémoires secrets.*)

Maris et amants.

François Ier, étant devenu amoureux de la femme d'un marchand, comme il alla chez elle la nuit au rendez-vous, il ne fut pas plus tôt devant la porte que le mari, qui en était averti, mit la tête à la fenêtre et se prit à crier de toute sa force : *Vive le Roi !* ce qui le fit retourner au Louvre sur ses pas, en riant de sa démarche.

(*Mémoires historiques sur les amours des rois de France.*)

M. de P*** fut mené, par un de ses amis, chez un peintre de paysage dont la femme était fort jolie. Au bout de huit jours, il y retourna tout seul; mais le mari s'y trouva. Huit jours après, nouvelle visite de sa part, et toujours le mari présent. « Parbleu, monsieur, lui dit-il à lui-même, pour un peintre de paysage, vous n'allez pas souvent en campagne. »

(*Paris, Versailles et la province au XVIIIe siècle.*)

Le comte de Tissard de Rouvres, officier aux gardes-françaises, était un jeune homme aimable, paraissant livré à toute la gaîté, à toute la dissipation de son âge, mais cachant sous ces apparences de légèreté une présence d'esprit qui lui a été fort utile dans des occasions importantes, et des qualités solides qui lui assuraient l'estime et l'attachement de ceux qui le connaissaient plus particulièrement.

Étant dans une petite ville de province, il eut le malheur d'exciter, quoique bien involontairement, la jalousie d'un mari dont la femme, avec d'excellentes mœurs, était cependant très-vive et fort imprudente. Piqué de ce que l'accès de cette maison lui était interdit par l'ombrageux époux, et sachant que la jeune femme, qui rassemblait tous les soirs sa société, aimait autant à veiller que son mari à dormir, il lui prit fantaisie de s'introduire, après souper, au milieu de ce cercle, à la faveur d'une échelle qu'il dressa contre un balcon dont la fenêtre était ouverte. Parvenu aux derniers échelons, il se trouve en face du mari, qui le reconnaît et s'écrie : « Eh bien ! monsieur, que faites-vous là ? — Monsieur, répondit-il, fort embarrassé.... je me promène. »

Cette même femme, qui, sans être attachée plus intimement à M. de Tissard qu'à tout autre, trouvait sa société agréable, et la désirait peut-être d'autant plus qu'on la lui défendait davantage, eut l'étourderie de l'engager à souper avec quelques personnes, un jour que son mari était absent, et n'avait annoncé son retour que pour le lendemain. Mais ses affaires ayant été terminées plus tôt qu'il ne le comptait, il arriva ce même soir à neuf heures, au moment où l'on venait de se mettre à table. En entendant sa voix, il fallut songer à cacher M. de Tissard, qu'il aurait trouvé fort mauvais de rencontrer chez lui, et que la disposition des appartements ne permettait pas de faire évader. L'un des convives le pousse promptement dans une grande boîte à pendule, que sa taille, quoique très-mince, remplissait entièrement, et on ferme la porte sur lui. Le mari entre, accueille fort bien la société, annonce qu'il a grand appétit, et qu'il prendra volontiers part au souper. Il demande quelle heure il est, et si la pendule va bien ? « Oui, oui, » dit la femme en frappant deux petits coups sur la boite qui se trouvait auprès d'elle. M. de Tissard saisit le sens de cet avertissement, et, d'une voix sourde et égale faisant *tec... toc... tec.. toc...*, il imita le bruit du balancier pendant près d'une mortelle heure que l'ennuyeux époux resta à table, et ne fut délivré que lorsque la société se retira dans le salon.

(*Id.*)

Mari berné.

Un des bals de Marly (1700) donna lieu à une ridicule scène. On manquait assez de danseurs et de danseuses, et cela fit aller Mme de Luxembourg à Marly, mais avec grand'peine, parce qu'elle vivait de façon qu'aucune femme ne voulait la voir. M. de Luxembourg était peut-être le seul en France qui ignorât la conduite de sa femme, qui vivait aussi avec lui avec tant d'égards, de soins et d'apparente amitié, qu'il n'avait pas la moindre défiance d'elle. Par même raison de faute de gens pour danser, le roi fit danser ceux qui en avaient passé l'âge, entre autres M. de Luxembourg. Il fallait être masqué. Il était fort bien avec M. le Prince, qui était l'homme du monde qui avait le plus de goût pour les fêtes, les mascarades et les galanteries : il s'adressa donc à lui pour le masquer. M. le Prince, malin plus qu'aucun singe, et qui n'eut jamais d'amitié pour personne, y consentit pour s'en divertir et en donner une farce à toute la cour ; il lui donna à souper, puis le masqua à sa fantaisie. J'étais, moi surtout et plusieurs de nous, demeuré tout à fait brouillé avec M. de Luxembourg. Je venais d'arriver, et j'étais déjà assis, lorsque je vis par derrière force mousseline plissée, légère, longue et voltigeante, surmontée d'un bois de cerf au naturel sur une coiffure bizarre, si haut qu'il s'embarrassa dans un lustre. Nous voilà tous, bien étonnés d'un mascarade si étrange, à nous demander avec empressement : « Qui est-ce » ? et à dire qu'il fallait que ce masque-là fût bien sûr de son front pour l'oser parer ainsi, lorsque le masque se tourne et nous montre M. de Luxembourg. L'éclat de rire subit fut scandaleux. Le hasard fit qu'un moment après il vint s'asseoir entre M. le comte de Toulouse et moi, qui aussitôt lui demanda où il avait été prendre cette mascarade. Le bon seigneur n'y entendit jamais finesse, et la vérité est aussi qu'il était fort éloigné d'être fin en rien. Il

prit bénignement les rires, qui ne se pouvaient contenir, comme excités par la bizarrerie de sa mascarade, et raconta fort simplement que c'était M. le Prince à qui il s'était adressé, chez qui il avait soupé, et qui l'avait ajusté ainsi; puis, se tournant à droite et à gauche, se faisait admirer et se pavanait d'être masqué par M. le Prince. Un moment après, les dames arrivèrent, et le roi aussitôt après elles. Les rires recommencèrent de plus belle, et M. de Luxembourg à se présenter de plus belle aussi à la compagnie avec une confiance qui ravissait. Sa femme, toute connue qu'elle fût, et qui ne savait rien de cette mascarade, en perdit contenance, et tout le monde à les regarder tous deux et toujours à mourir de rire.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Mari disgracieux.

M. de Ventadour était disgracieux et libertin. Au moment où il allait épouser Mlle d'Houdancourt, on dit mille belles choses là-dessus. Cette petite d'Houdancourt est bien jolie. L'abbé de La Victoire lui disait l'autre jour : « Mademoiselle, il n'y a pas d'apparence que vous refusiez à d'autres ce que vous accorderez à M. de Ventadour. »

(Mme de Sévigné, *Lettres.*)

Maris et femmes.

Quoique M. le marquis de Liche eût une femme belle et bien faite, cependant il ne l'aimait pas. Il avait toujours, à la mode d'Espagne, son *amancebada* (sa courtisane), à qui il faisait tous les jours quelques présents. Un jour, la marquise ayant été avertie qu'il faisait venir pour elle une étoffe magnifique, elle la fit enlever sitôt qu'elle fut arrivée, et s'en fit faire un habit. Quelques jours après, elle le fit voir à son mari, et lui en demanda son sentiment : « Voilà une belle étoffe, dit le marquis, mais elle est mal employée. — Tout le monde en dit autant de moi (1), » repartit froidement la marquise.

(*Ménagiana.*)

Un prédicateur prêchant à Pérouse, dit à ses auditeurs sur la fin de son sermon : « Mes frères, toutes vos femmes m'ont protesté à confesse qu'elles avaient été fidèles à leurs maris. Et vous, de votre côté, vous avez confessé que vous aviez tous séduit les femmes d'autrui. Dites-moi donc, je vous prie, qui des femmes ou des maris a dit la vérité. »

(Pogge.)

Un jour que M. de Serrant se battait avec sa femme, Bautru, père du mari, qu'on vint querir pour mettre le holà, les regarda faire, et dit le texte : « Ce que Dieu a joint, que l'homme ne le sépare point; » puis s'en alla.

(Tallemant des Réaux.)

Une personne, en étant allé voir une autre, un valet lui dit : « Monsieur est empêché; il bat Madame. »

La duchesse de Marlborough pressait son mari de prendre médecine. Le glorieux général faisait la grimace.

« Ah! s'écria la duchesse avec cette chaleur qui lui était habituelle, que je sois pendue si cela ne vous fait pas du bien! — Allons, mylord, dit froidement le docteur Carth, avalez : d'une façon ou de l'autre, vous y gagnerez!... »

Je viens tout à l'heure de rencontrer un de mes amis, beau et bien fait. Il est marié à une femme jeune et belle, qu'il aime, et de qui il n'est point aimé. Comme je lui ai dit qu'il était malheureux : « Elle est plus malheureuse que moi, m'a-t-il répondu; j'ai le plaisir d'avoir toujours devant mes yeux une femme que j'aime, et elle a la douleur de voir continuellement un homme qu'elle n'aime point. »

(*Saint-Evremoniana.*)

Mari indiscret (*Fantaisie de*).

Le roi Candaules, grandement épris de l'amour de sa femme, estima qu'elle était plus belle que toute autre. Étant en cette opinion et ayant un archer de sa garde nommé Gygès, qui lui était sur tous agréable et auquel il commettait les principaux de ses affaires, commença à lui haut louer la beauté de sa femme, et peu de temps après il parla à lui en cette manière : « Gygès, il m'est avis que tu n'ajoutes

(1) Dans la correspondance de la princesse Palatine (17 févr. 1719) ce mot et la réponse sont attribués au duc et à la duchesse d'Ossune.

pas foi à ce qu'autrefois je t'ai dit de la beauté de ma femme, et pour autant que je sais que les oreilles des hommes sont plus lentes à croire que les yeux, je veux que tu la voies nue. » Gygès s'écria, disant : « Sire, que dites-vous? la parole n'est pas saine. De ma partie, ne fais doute que la reine ma maîtresse ne soit la plus belle femme du monde, mais je vous supplie, ne me commandez chose qui ne soit licite. »

Le roi lui dit : « Gygès, je te prie, assure-toi, et ne me crains, comme si mon propos était pour t'essayer; ne crains aussi ma femme, comme si de la part d'elle te pouvait revenir aucun dommage. Car je dresserai si bien la partie qu'elle ne pourra savoir que tu l'aies vue à nu, et voici que je ferai. Tu entreras, dans la chambre où nous couchons, elle et moi, et te cacheras derrière la porte qui sera ouverte : quand je me retirerai, il n'y aura faute qu'elle ne se rende incontinent céans. A l'entrée de la chambre est un banc sur lequel elle posera chacun habillement qu'elle dévêtira. Lors tu la pourras voir à ton aise; mais quand elle se viendra mettre dans le lit, et que tu lui seras à dos, donne-toi bien garde qu'elle ne te voie sortir. » Gygès, connaissant qu'il ne pouvait fuir au commandement du roi, dit qu'il était prêt d'obéir.

Le soir venu qu'il sembla à Candaules heure de se retirer, il mena Gygès en sa chambre, et fut incontinent suivi de la reine. Gygès la voit arriver, et regarde comme elle dévêt ses habillements; puis quand elle lui a le dos tourné pour se mettre dans le lit, il sort et se dérobe. Toutefois il est aperçu de la reine, laquelle, apprenant de son mari la chose telle qu'elle était, ne sonna mot de la honte qu'elle recevait, et ne fit semblant de l'avoir entendue, mais bien proposa en son esprit de se venger. Elle donc, sans donner à connaître sa marission (*douleur*) pour ce soir, se tint coie; mais sitôt que le lendemain fut venu, après avoir rendu ses plus fidèles serviteurs prêts à exécuter son vouloir, elle manda Gygès, lequel estimant qu'elle n'était avertie de ce que fait avait été, soudain s'achemina vers elle. Arrivé, la reine lui entame tel propos. « Gygès, tu as de présent deux chemins à tenir, desquels tu peux élire celui que bon te semble, car ou il faut que tu fasses mourir mon mari le roi Candaules, et que je sois tienne avec le royaume de Lydie, ou bien faut que tu meures présentement »...

Gygès se trouva fort étonné de tell harangue, et supplia très-humblement qu'il ne fût contraint faire telle élection; toutefois, voyant qu'il ne pouvait persuader, et que nécessairement il fallait tuer ou être tué, il choisit pour soi qu'il resterait vivant, et dit ainsi à la reine : « Madame, puis qu'outre mon vouloir vous me contraignez tuer le roi mon maître, dites s'il vous plaît, par quel expédient nous pourrons exécuter telle entreprise. » Elle répond : « Tu te jetteras sur le roi, du lieu même où il a fait que tu m'aies vue à nu, et regarderas qu'il soit endormi. « La délibération ainsi prise et venue la nuit, Gygès, sans faire le rétif, suit la reine pas à pas, jusque en la chambre, laquelle lui met en main une dague, et le fait cacher derrière la porte. L'embûche ainsi dressée, quand Candaules fut en son repos, Gygès se jeta sur lui et le fit trépasser, dont il eut tout moyen prendre possession de la reine et du royaume.

(Hérodote, *Histoire, traduite par P. Salyat.*)

Mari infidèle (*Ruse de*).

M. de Mayenne, pour attraper sa femme, qui s'inquiétait fort de ce qu'il sortait la nuit, faisait mettre son valet, avec sa robe de chambre, auprès d'une table avec bien des papiers, comme s'il eût travaillé à quelque grande affaire; ce valet de loin lui faisait signe de la main qu'elle se retirât, et elle se retirait par respect.

(Tallemant des Réaux.)

Maris peu gênants.

La duc de Richelieu étant entré un jour chez la duchesse, sa première épouse, sans être annoncé, y trouva en tête à tête son écuyer, qu'il savait être son suppléant auprès de Madame. Il causa quelque temps avec la duchesse d'affaires importantes, sans souffrir que l'écuyer sortît; puis, quand il eut fini, il dit au galant subalterne : « Je sais que Madame aime beaucoup la solitude; vous m'obligerez, tant que cela ne la gênera pas, de venir la partager avec elle. »

(*Vie privée de Richelieu.*)

Quelque inepte que fût le bon homme Geoffrin, on lui permettait de se mettre au bout de la table, mais à condition qu'il ne se mêlerait jamais de la conversation. Un étranger fort assidu aux dîners de madame Geoffrin, ne le voyant plus paraître, s'avisa de lui en demander des nouvelles. « Et qu'avez-vous fait, madame, de ce pauvre bonhomme que je voyais toujours ici, et qui ne disait jamais rien ? — C'était mon mari; il est mort. »

(Grimm, *Correspondance*).

Maris trompés.

Un bourgeois de Paris, qui faisait l'homme d'importance, s'imagina que Molière l'avait pris pour l'original de son *Cocu imaginaire*. Il en marqua son ressentiment à un ami : « Comment, lui dit-il, un comédien aura l'audace de mettre impunément sur le théâtre un homme comme moi ! ..... — De quoi vous plaignez-vous ? repartit l'ami : votre femme vous dira comme moi qu'il vous a peint du bon côté, en ne faisant de vous qu'un c... *imaginaire*.

(*Espr. de Molière.*)

Un professeur en droit, à Poitiers, s'étant avisé d'épouser une femme d'une réputation très-équivoque dans l'Université, entreprit, le lendemain de son mariage, d'expliquer à ses disciples une question de jurisprudence déjà fort rebattue dans les écoles : « J'entame, leur dit-il, messieurs, j'entame un sujet qui n'est pas neuf, et qui souvent a été approfondi par nos docteurs. » A cet exorde, les jeunes légistes, dont l'imagination se portait plus loin que celle du professeur, firent retentir la salle d'un grand éclat de rire.

(*Journ. des Déb.*, *an* 11.)

Le comte de Guiche, qui était fort brutal avec tous les hommes, s'appliqua extrêmement à plaire à Madame. Il était plein de vanité; il voulut se faire aimer d'elle, et cela arriva. Sa tante, Mme de Saint-Chaumond, qui était gouvernante des enfants de Madame, le seconda fidèlement. Une fois, Madame vint chez Mme de Saint-Chaumond sous prétexte de voir ses enfants, mais, au fait, pour s'entretenir avec le comte de Guiche. Elle avait un valet de chambre nommé Launois; on le plaça sur l'escalier, pour avertir au cas que Monsieur survînt. Tout d'un coup Launois accourt, et dit : « Voilà Monsieur qui descend le degré. » Ils furent tous épouvantés. Le comte de Guiche ne pouvait se sauver dans l'antichambre : les gens de Monsieur y étaient déjà. Launois dit : « Je ne vois qu'un moyen, et je vais y avoir recours. » Il dit au comte : « Tenez-vous ici derrière la porte; » il court au-devant de Monsieur, et le frappe si fort de la tête au milieu de la figure, que le sang coulait en abondance du nez de Monsieur; il s'écria : « Monsieur, je vous demande grâce et pardon; je ne vous croyais pas si près : je voulais vite courir pour ouvrir la porte. » Madame et Mme de Saint-Chaumond vinrent tout épouvantées avec des assiettes qu'elles tinrent si longtemps sous le nez de Monsieur, en l'entourant, que le comte de Guiche eut le temps de s'élancer au dehors et de gagner l'escalier avant que Monsieur ne pût l'apercevoir ; il crut que c'était Launois qui se sauvait de peur, et de sa vie il n'a su la vérité (1).

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance*.

Mariage.

Quelqu'un adressait à Socrate cette demande : « Dois-je me marier ou non ? — Quoi que tu fasses, répondit-il, tu t'en repentiras. »

(Diogène de Laërte.)

« Dis-nous, Diogène, quand il faut se marier ? — Dans la jeunesse, c'est trop tôt; dans la vieillesse, c'est trop tard. »

(*Id.*)

---

(1) M. G. Brunet fait observer, dans sa traduction, que pareille ruse, dont les récits sont fort nombreux, se trouve dans l'*Hitopadésa*, 6e fable du premier livre; dans la *Disciplina clericalis* (p. 48, édit. Schmidt); dans les *Fabliaux* de Legrand d'Aussy, 1829, t. IV, p. 188; dans les *Gesta Romanorum*, ch. CXXI et CXXIII; dans l'*Heptaméron*, nouv. VI; dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (seizième); dans les *Nouvelles* de Bandello, part. I, nov. 25; de Malespini, par. I, nov. 44; de Sabadino, nov. 4; dans les *Nuits de Straparole*, 1726, t. I, p. 400, cinquième nuit, quatrième conte; dans les *Contes de d'Ouville*, t. II, p. 215, etc. Voir Loiseleur des Longchamps, *Fables indiennes*, p. 76.

M. de L. disait : « J'ai reçu tous mes sacrements, excepté le mariage, que je n'ai pas reçu en original, mais dont j'ai tiré bien des copies. »

(*Ménagiana.*)

Le maréchal de Gassion ne voulut jamais s'engager dans les liens du mariage. Il répondait à ceux qui lui proposaient de se marier, « qu'il n'estimait pas assez la vie pour en faire part à quelqu'un ».

Le prince de Ligne disait qu'on aurait dû appliquer au mariage la police relative aux maisons qu'on loue par un bail pour trois, six et neuf ans, avec pouvoir d'acheter la maison si elle vous convient.

Charlet se maria en 1824 et fut heureux dans le choix qu'il fit. Sa femme, pleine de cœur et fière à bon droit de la valeur personnelle de son mari, fut pour Charlet une compagne aimable et dévouée, et pour ses deux fils une excellente et digne mère. Charlet racontait ainsi, en déguisant mal ses vrais sentiments, sa première entrevue avec sa femme : « Elle raccommodait des bas, disait-il; je fus vivement ému. C'est la Providence qui m'a conduit ici, et voilà la femme qu'il me faut, moi qui ai toujours des bas troués... »

(De Lacombe, *Charlet.*)

On disait à une jeune mariée que saint Paul voulait que les femmes obéissent à leurs maris. « Oh bien, dit-elle, je ne suis pas de l'avis de saint Paul. — Mais faites donc attention, madame, que c'est le Saint-Esprit qui parle par sa bouche. — Soit ! En ce cas, c'est de l'avis du Saint-Esprit que je ne suis pas. »

(*Contemporaines.*)

Un jeune homme se présente avec sa future chez un ministre méthodiste, et lui demande de les marier. Le ministre se met en tenue, ouvre son livre et commence à réciter les prières des morts. Le jeune homme l'arrête, et lui fait observer qu'il s'agit d'un mariage et non d'un enterrement. Le révérend cherche alors le chapitre demandé, puis il ajoute : « Puisque vous y tenez, je vais vous marier, mais croyez-moi, mon ami, je sais bien ce que je faisais. »

M. de Bawr, officier russe, un des hommes les plus beaux de son temps, riche de vingt mille livres de rente, — épousa par amour Sophie de Champgrand, quoiqu'il fût de dix ans plus jeune qu'elle.

On raconte que, le jour où les deux fiancés se présentèrent à la mairie pour être unis, l'officier municipal prit la mariée pour la mère du futur; loin de se fâcher de cette méprise, Sophie se mit à rire, et se tournant vers M. de Bawr :

« Voyez ! dit-elle, faites vos réflexions, il est encore temps. »

Il ne répondit qu'en baisant sa main avec ardeur, et l'on procéda à la cérémonie.

(Élise Gagne, *Notice sur Mme de Bawr.*)

Mariage (*Proposition de*).

On assure que Saint-Simon fit un jour à madame de Staël cette singulière ouverture :

« Vous êtes, madame, la première femme de votre époque ; j'en suis le plus grand philosophe : marions-nous pour voir ce que sera un enfant issu d'une telle union. »

(G. Bourdin, *Saint-Simon.*)

Mme de Staël elle-même, ou plutôt Mlle Necker, avait fait un jour une proposition de mariage non moins singulière que celle-là. Ayant remarqué, à l'âge de dix ans, le plaisir avec lequel l'historien Gibbon, l'homme le plus laid d'Europe, était reçu par son père, qu'elle aimait à l'adoration, elle lui proposa de l'épouser, afin de le fixer pour toujours près de lui.

Mariages d'amour.

M. de La Harpe était peut-être amoureux, mais il est plus sûr qu'il était aimé de la fille d'une limonadière du faubourg Saint-Germain, puisqu'elle se trouva un beau jour forcée de faire à sa chère mère la pénible confidence de l'état où l'avait réduite son cher amant. Sa mère, irritée, lui demande d'abord quel motif avait pu

lui faire illusion et la porter à une action aussi honteuse... « C'est que je l'aime, lui répond-elle avec une candeur pleine de simplicité. — Apparemment, mademoiselle, que, pour vous amener à ces fins, M. de La Harpe vous aura promis de vous épouser? — Il ne me l'a point promis. — Vous l'y engagerez sans doute, par tous les moyens imaginables? — Non, ma mère, je suis résolue de ne point l'y engager. Si la proposition vient de lui, je l'accepterai, et ce mariage fera mon bonheur souverain. Si mes sollicitations et mes prières étaient les seules causes qui l'y déterminassent, je vois clairement que je serais, par la suite, la femme la plus malheureuse qui existât; ainsi je suis décidée et très-décidée à ne lui en parler jamais la première. — Et si ce petit monsieur ne vous prévient pas à cet égard, quel parti pouvez-vous prendre? — Celui d'accoucher et de me retirer, pour le reste de mes jours, dans un couvent..... »

Tout ce que put ajouter sa mère ne put la tirer de sa résolution, dans laquelle elle resta constamment inébranlable. C'est M. de La Harpe qui l'a pressée lui-même de la réparation qu'il lui devait, quoiqu'il ne la lui eût point promise. La fille n'a point de biens : M. de La Harpe n'a rien que son talent; et ils sont l'un et l'autre plus à plaindre qu'à blâmer de la folie que l'amour et l'honneur leur ont fait faire à tous les deux (1).

(Collé, *Journal.*)

Victor Augier, jeune avocat de Valence, vint à Paris passer quelque temps avec son ami Magallon. Admis dans la société, il y remarqua une personne charmante; il s'informa de la famille à laquelle elle appartenait, et on lui apprit que c'était la fille du romancier Pigault-Lebrun. Il la vit deux ou trois fois encore avec plus d'intérêt, et finit par en devenir amoureux. Il pria la maîtresse de la maison de vouloir bien parler de lui à M. Pigault, et de le sonder sur ses intentions relatives à sa fille. Le romancier, toujours original, demanda, dès que la conversation fut entamée, qu'on allât au fait, et aussitôt qu'il connut la demande, il répondit qu'il se trouvait honoré du choix qu'on faisait de sa fille; mais qu'il n'avait aucune dot à lui donner, et que, semblable aux filles de la Normandie, elle n'avait que son *chapel de roses.* Augier, qui n'était nullement conduit par des vues d'intérêt, dit qu'il préférait une femme aimable à la fortune, et que dès lors les arrangements seraient bientôt faits.

Enchanté de cette action de son gendre futur, Pigault l'invita à un dîner où se trouvaient Michot, des Français, et sa femme, tante de la future, une autre tante et un parent. Au dessert, Pigault se lève, et prenant Augier par la main, il le présente, en disant : « Voici un garçon d'honneur qui demande à être mon gendre; je lui ai fait savoir que je n'avais rien à donner à ma fille, il a préféré le bonheur à la fortune, et il la prend sans dot : — C'est un peu sec, reprit Michot; moi, je lui assure 100,000 francs, dont je lui remettrai moitié après la cérémonie. — Quant à moi, dit l'autre tante, je possède beaucoup de diamants et une grande quantité de vieille argenterie; je ne porte plus les uns, et ne me sers guère de l'autre. En conséquence, je donne à ma nièce mon écrin et un service complet. — Allons, mes amis, je ne veux pas être en reste, dit Pigault; comme père de la mariée, je compléterai les 200,000 francs, soit en linge, soit en argent. Soyez heureux, mes enfants, et aimez bien vos bons parents... Parbleu! ce coquin-là, ajouta-t-il, est-il heureux! il croyait n'avoir qu'une jolie femme, et le voilà qui trouve une jolie femme et une jolie dot. »

(*Chronique du XIX*[e] *siècle.*)

Mariage de vieillard.

On demandait à un vieillard pourquoi il ne se mariait pas? Il répondit qu'il n'avait point d'inclination pour de vieilles femmes. On lui repartit : étant riche comme il l'était, qu'il lui serait aisé d'en trouver une jeune. Il reprit : « Je n'ai pas d'inclination pour les vieilles; puisque je suis vieux, comment voulez-vous qu'une jeune femme puisse avoir de l'inclination pour moi et m'aimer? »

(Galland.)

Le comte de la Chétardie, âgé de près de quatre-vingts ans, vivait dans la dévo-

(1) Les époux vécurent dans une si bonne intelligence, que l'épouse crut devoir se jeter dans un puits, à Saint-Germain-en-Laye. — Voir aussi *Amitié peu prodiguée.*

tion et dans la retraite, chez son frère, alors curé de Saint-Sulpice à Paris, lorsqu'ayant un jour pris le pasteur en particulier : « Mon frère, lui dit-il, je vais sans doute vous surprendre ; mais la nécessité, j'ose même ajouter mon salut, ne me permettent pas de vous dissimuler plus longtemps que, malgré tous les jeûnes et les macérations que j'ai mis en usage, le malin me tourmente au point qu'il faut, ou que je me damne, ou que vous me trouviez une femme ! — Quoi ! dit le vieux pasteur, étonné de ce propos, y pensez-vous bien, mon frère ?... — Abrégeons, je me suis dit tout ce que vous m'allez dire... Ou chargez-vous du soin de me choisir une épouse honnête, jeune, et, s'il se peut, bien née ; ou ne trouvez pas mauvais que je la cherche moi-même ; car, en un mot, c'est un parti pris, auquel rien au monde ne me fera renoncer. Je suis, vous le savez, à mon aise, et trop âgé pour ne pas sentir que j'aurais tort d'exiger que mon épouse fût le moins du monde avantagée du côté de la fortune : c'est de moi qu'elle doit la tenir; ainsi j'espère qu'il ne sera pas difficile de rencontrer l'objet que vous croirez le plus fait pour me convenir. »

Le bon curé, après avoir fait à son frère les représentations les plus fortes, se détermine enfin, quoique à regret, d'aller au couvent de.... négocier le mariage du comte de la Chétardie. On lui vante les attraits et les bonnes qualités d'une demoiselle âgée de quinze ans au plus, fille de condition, mais sans fortune, et qui, malgré toute sa retenue, ne saurait s'accommoder de la vie du cloître. Le curé demande à la voir, et, prévenu en sa faveur dès le premier coup d'œil, la comble de politesses. Un plein succès couronna sa négociation, et en peu de jours le mariage du comte fut conclu avec la jeune et charmante demoiselle de Monastérolles, qui ne fut tirée de son couvent que pour aller à l'église, et de là au presbytère qui fut le lieu de la fête.

Cette aventure, qui fit alors du bruit dans Paris, en fit beaucoup plus encore lorsqu'on apprit, le lendemain de la solennité, que les nouveaux époux étaient à peine au lit depuis une demi-heure, que la jeune comtesse ayant sonné avec beaucoup de vivacité, on avait trouvé le nouveau marié expirant à ses côtés !

Qu'on juge de la surprise que dut produire sur les conviés un événement de cette espèce !... Il était minuit au plus. Après avoir délibéré sur ce qu'il convenait de faire en pareille circonstance, l'avis du curé, réunissant la pluralité des voix, fut de ramener dès l'instant même la jeune épouse dans son couvent, ce qui fut exécuté. Mais la chose à laquelle on s'attendait le moins, c'est que neuf mois après la jeune comtesse mit au monde un garçon, que l'Europe a vu, avec la qualité de marquis de la Chétardie, jouer un si grand rôle dans son ambassade de Russie auprès de l'impératrice Élisabeth, fille du fameux czar Pierre Ier qu'il eût probablement épousée, s'il eût été moins imprudent. On ajoutera que la jeune comtesse avait été si piquée de son aventure, qu'on ne put jamais la résoudre à porter le nom de son mari, et qu'elle s'est fait appeler, tant qu'elle a vécu, mademoiselle de Monastérolles.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Mariage forcé.

Il est d'usage à Lacédémone que les femmes, en certains jours de fête, amènent à l'autel ceux qui ne sont pas mariés. Là elles leur donnent des soufflets, afin de les forcer à sentir bientôt le doux épanchement de l'amour paternel, en se mariant lorsqu'ils sont en âge, et afin d'éviter les récidives de cet affront.

(Cléarque de Soli, cité par *Athénée*.)

Le comte de Grammont a fourni à Molière l'idée de son *Mariage forcé*. Ce seigneur, pendant son séjour à la cour d'Angleterre, avait aimé mademoiselle Hamilton. Leurs amours avaient fait du bruit; il repassait en France sans avoir rien conclu avec elle. Les deux frères de la demoiselle le joignirent à Douvres, dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'aperçurent, ils lui crièrent : « Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? — Pardonnez-moi, répondit le comte, qui devinait leur intention, j'ai oublié d'épouser Mlle Hamilton... Il retourna et l'épousa.

(Cousin d'Avallon, *Molierana*.)

Mariage impromptu.

Un paysan mariait sa fille; il lui donnait vingt-neuf écus de dot et l'ameublement ordinaire; les deux familles étaient assemblées avec les voisins, et le notaire finissait le contrat, lorsque le mariage rompit sur une paire de pantoufles que le futur exigeait, et que le père de la fille s'obstina de refuser. Un des assistants proposa sa sœur, très-laide et plus âgée que l'autre, en offrant les vingt-neuf écus et les meubles : « Donnerez-vous les pantoufles? dit le jeune homme. — Oui sûrement, répondit l'autre. — En ce cas, répliqua le jeune homme, faites-la venir, nous changerons les noms du contrat. » Ce qui fut exécuté sur-le-champ.

(Métra, *Correspondance secrète*.)

Mariages mal assortis.

« Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » fut le texte que prit le prédicateur au mariage de d'Aubigné, âgé de soixante et dix ans, et d'une jeune personne de dix-sept.

(Chamfort.)

Voici un exemple bien terrible pour les pères qui marient leurs enfants contre leur inclination. M. Varin, qui a fait de si belles monnaies et de si belles médailles, obligea sa fille, qui était jeune et belle, et riche de vingt-cinq mille écus, à épouser par force un correcteur des comptes, nommé Aubri, fils d'un riche marchand de marée, qui était boiteux, borgne et écrouelleux. Elle eut horreur de lui dès le soir de ses noces, en voyant quatre hommes occupés à le déshabiller, et à démonter son corps comme à vis, et lui ôter une jambe d'acier qu'il avait, et le reste du corps tout contrefait. Voyant ce bel appareil de noces, elle se mit à pleurer, et se retira dans un cabinet, où elle demeura le reste de la nuit.

Le lendemain, ses parents ayant fait leur possible pour la remettre et la fléchir en quelque façon, sans en avoir rien pu obtenir, le mari, dont la présence était fort odieuse à cette nouvelle épouse, monta à cheval, disant qu'il allait à Châlons pour une affaire d'importance, quoiqu'il ne bougeât pas de Paris, où il se tenait caché en attendant qu'on eût fait entendre raison à son épouse. Dix jours après son mariage, cette pauvre femme s'étant fait apporter un œuf frais pour son déjeuner, elle tira de sa poche une poudre qu'elle mit dans l'œuf comme on y met d'ordinaire du sel; c'était du sublimé, qu'elle avala ainsi dans l'œuf, dont elle mourut trois quarts d'heure après, sans faire d'autre bruit, sinon qu'elle dit : « Il faut mourir, puisque l'avarice de mon père l'a ainsi voulu. » Comme son logis était près des halles, les femmes de la halle dirent que cette pauvre jeune femme était morte vierge et martyre.

(*Nouveau recueil de bons mots.*)

Mariage non canonique.

M. de Guise, archevêque de Reims, et la princesse Anne de Gonzague se prirent pour époux : cette union n'était guère canonique; aussi ne fut-elle pas reconnue. La princesse dit un jour à un homme d'église, chanoine de l'église de Reims, qui les avait mariés dans la chapelle de l'hôtel de Nevers : « N'est-il pas vrai que M. de Guise est mon mari? — Ma foi, madame, lui dit ce bonhomme, vous fûtes aussi aise que s'il y eût eu mariage. »

(Tallemant des Réaux.)

Mariage platonique.

A l'âge de vingt ans, le marquis de L. plut à Madame la marquise de L., qui en avait alors soixante-dix. Elle lui proposa de l'épouser. Le marquis, pour lors chevalier, ne se fit pas beaucoup prier. Il était d'une très-jolie figure, mais il n'osait se flatter de trouver une jeune femme qui eût cent cinquante mille livres de rente comme avait la marquise. En revenant de Saint-Sulpice, où les deux amants furent mariés, la marquise conduisit son époux chez elle, et l'ayant mené dans son appartement : « Vous n'en aurez que la peur, monsieur, lui dit-elle. Ne vous imaginez pas que je vous aie épousé pour la bagatelle. Voici votre appartement; le mien est de l'autre côté; vous coucherez ici, et je coucherai dans ma chambre. J'ai voulu vous faire du bien, parce que vous m'avez paru un

jeune homme de mérite. Je n'ai pu le faire sans vous épouser; et j'ai mieux aimé qu'on dise que je suis une vieille folle que de donner lieu de dire que je vous entretiens. Je ne vous demande pour toute reconnaissance, qu'un peu de part dans votre estime; et je suis persuadée que vous êtes trop honnête homme pour n'avoir pas de bonnes manières pour moi. » Jugez de la surprise du marquis à un discours si peu attendu. Il voulut se jeter aux pieds de sa femme, et lui donner toutes les marques de la plus vive tendresse; mais elle, le repoussant : « Point de ces choses extraordinaires, monsieur, lui dit-elle; vivons en amis : tout le reste est superflu. » Enfin elle lui fit connaître qu'absolument elle voulait qu'ils ne pensât jamais qu'elle fût sa femme. Le marquis fut obligé de s'y conformer; ils ont vécu ainsi en parfaite intelligence pendant sept ans; la dame est morte, et a laissé son mari son héritier universel.

(Baron de Pollnitz, *Lettres.*)

Marionnettes.

Brioché entreprenait des tournées en province et même en pays étranger. Un jour, il arriva en Suisse, dans un canton qui jusqu'alors ne connaissait point les marionnettes. C'était à Soleure. Le spectacle commence. Voilà nos Suisses étonnés d'abord, bientôt effrayés, et comme la sorcellerie se mêlait en toutes choses à cette époque, soupçonnant là-dessous quelque diablerie! Du soupçon à la certitude il n'y a pas loin en pareil cas. On tient conseil, on délibère en tumulte, et on ne manque pas de conclure que notre héros est un magicien dangereux à la tête d'une troupe de diablotins; bref, on le dénonce au magistrat qui se hâte de le jeter en prison. Son procès s'instruit; des témoins attestent avoir entendu parler, avoir vu marcher de petites figures de bois qui ne peuvent avoir été animées que par quelque secret infernal. On ne tient compte des protestations du malheureux, qui va payer de sa vie le tort d'avoir été trop habile dans la pratique de son art, lorsque, par bonheur, un M. Dumont, capitaine aux gardes suisses, arrive à Soleure pour y faire des recrues. Par curiosité, il va visiter le sorcier. Il reconnaît Brioché, qu'il avait rencontré ailleurs, explique au magistrat la bévue des habitants de la ville, et parvient à faire remettre en liberté le pauvre diable, qui s'enfuit de cette ville dangereuse sans regarder en arrière.

(*Journ. pour tous*, d'après d'Artigny.)

Mauvaise foi.

On raconte que Labéon, vainqueur du roi Antiochus, après lui avoir imposé, dans un traité, la condition de livrer aux Romains la *moitié* de ses vaisseaux, les fit tous scier en deux, afin de le dépouiller entièrement de sa flotte.

(Valère Maxime.)

Mauvais joueur.

La première dauphine avait un page âgé de douze ou treize ans, fils d'un maître d'hôtel de quartier, qui était supérieur aux joueurs les plus habiles. Feu M. le prince fit un jour une partie avec lui, et croyait gagner; mais ce fut le page qui remporta la victoire. Quand le prince vit qu'il était échec et mat, il se mit dans un tel transport, qu'il saisit sa perruque et la jeta à la tête de ce petit garçon.

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Mauvais lecteur.

Un jour Malherbe dit des vers à Racan, et après lui en demanda son avis. Racan s'en excusa, lui disant : « Je ne les ai pas bien entendus, vous en avez mangé la moitié. » Cela le piqua, et il répondit en colère : « Mortdieu, si vous me fâchez je les mangerai tout entiers. Ils sont à moi, puisque je les ai faits; j'en puis faire ce qu'il me plaira. »

Il n'était pas toujours si fâcheux, et il a dit de lui-même qu'il était de Balbut en Balbutie. C'était le plus mauvais récitateur du monde. Il gâtait ses beaux vers en les prononçant, outre qu'on ne l'entendait presque point, à cause de l'empêchement de sa langue et de l'obscurité de sa voix; avec cela, il crachait au moins six fois en disant une stance de quatre vers. C'est pourquoi le cavalier Marin disait qu'il n'avait jamais vu d'homme plus humide ni de poëte plus sec.

(Tallemant des Réaux.)

Mauvais payeur.

Un mauvais payeur passa une obligation payable à sa volonté. Assigné devant le juge, il soutint que sa volonté n'était pas encore venue. « Hé bien, dit le juge, qu'on le mette en prison jusqu'à ce qu'elle vienne. » Elle arriva dans le moment.

(*Bibliothèque des bons mots.*)

Mauvais plaisants.

On dit que l'empereur Commode mêla souvent des excréments humains aux mets les plus recherchés, et même qu'il en goûta, pour se donner le plaisir d'en voir manger à ses convives attrapés (1).

(Lampride.)

« Un homme d'esprit, s'apercevant qu'il était persiflé par deux mauvais plaisants, leur dit : « Messieurs, vous vous trompez, je ne suis ni sot ni bête, je suis entre deux. »

(Chamfort.)

Mauvaise compagnie.

On reprochait un jour à Antisthène qu'il voyait mauvaise compagnie : « Les médecins, dit-il, vont bien voir les malades. »

(Diogène de Laërte.)

Mauvaise mine.

Une femme de Mégare venait d'apprendre que le chef des Achéens allait se rendre chez elle. Pleine de trouble, elle se hâte de préparer le dîner, en l'absence de son mari. Sur ces entrefaites arrive Philopœmen, vêtu d'une chlamyde simple; elle le prend pour un valet et le prie de l'aider. Aussitôt Philopœmen ôte sa chlamyde, et se met à fendre du bois. Cependant l'hôte arrive :

« Que faites-vous, Philopœmen? s'écrie-t-il.

— Je paie l'intérêt de ma mauvaise mine, » répondit-il.

(Plutarque, *Vies des hommes illustres.*)

---

(1) Voir *Hôtes facétieux.*

Le grand Condé ayant demandé quelqu'un qui pût lui rendre compte de la situation de l'ennemi, on lui amena un soldat de fort mauvaise mine : le prince le rebuta, et en demanda un autre. On lui en présenta deux de bonne façon, et ils furent choisis. Ils s'acquittèrent fort mal de la commission, de sorte que le prince, ne pouvant connaître sur leur rapport la situation demandée, fut obligé de recourir au premier. Celui-ci en rendit un compte si exact, que le prince satisfait s'engagea à lui accorder la grâce qu'il désirerait. Le soldat demande son congé. Le général, étonné, offre de le faire capitaine. « Monseigneur, vous m'avez méprisé, je ne puis plus vous servir. » — Le prince, esclave de sa parole, satisfit avec regret à la demande de l'homme qu'il avait dédaigné.

(*Merc. de Fr.*, 1776.)

Le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, était l'ami du peintre Camille Roqueplan. Un jour il se présente, très-simplement habillé chez le concierge de cet artiste :

M. Roqueplan est-il chez lui? — Oui, monsieur, répond celui-ci... Mais pardon, ajouta-t-il, enhardi par la simplicité de la mise du visiteur, puisque monsieur va chez lui, monsieur aurait-il l'obligeance de lui monter ce pantalon que vient d'apporter le tailleur? — Volontiers, » dit le duc en souriant.

Et il porta le pantalon à l'artiste, tandis que le concierge s'applaudissait de s'être aussi adroitement épargné une ascension de six étages.

Maxime gouvernementale.

Ce fut dans une conférence avec Monsieur que le prince royal de Suède (Bernadotte) prononça une maxime que Monsieur m'a quelquefois répétée depuis : « Qu'il faut pour gouverner les Français une main de fer recouverte d'un gant de velours ».

(Beugnot, *Mémoires.*)

Médecins.

Austrigilde, femme de Gontran, roi de Bourgogne, étant à son lit de mort, obtint de son mari qu'il ferait enterrer avec elle ses deux médecins.

Aucune calamité ne pouvait égaler aux yeux des Romains celle de voir à la place de l'aimable Léon X un homme (Adrien VI) qui ne savait pas leur langue et qui avait eu horreur la poésie et les beaux-arts. La nouvelle de la mort d'Adrien fut le signal de la joie la plus vive, et le lendemain on trouva la porte de son médecin, Giovanni Antracino, ornée de guirlandes de fleurs avec cette inscription : « Le sénat et le peuple romain, au libérateur de la patrie. »

(Stendhal, *Promenades dans Rome.*)

Le président du Harlay étant allé aux eaux de Bourbon, assembla tous les médecins de la ville, les fit asseoir dans des fauteuils, et voulut être assis sur un simple tabouret, leur déclarant qu'il se reconnaissait leur justiciable.

(*Merc. de Fr.* 1769.)

Le célèbre médecin Silva, dans un voyage qu'il eut occasion de faire à Bordeaux, fut consulté pendant son séjour par toute la ville. Les plus jolies femmes venaient en procession se plaindre à lui de maux de nerfs dont elles se disaient tourmentées. Silva ne répondit rien, et ne prescrivit aucun remède. Pressé longtemps de s'expliquer sur les motifs de son silence, il dit enfin d'un ton d'oracle : « C'est que ce n'est pas des maux de nerfs que cela, c'est le mal caduc. » Le lendemain, il n'y eut plus une seule femme dans Bordeaux qui eût mal aux nerfs : la crainte d'être soupçonnées d'une maladie effrayante les guérit à l'instant.

(Grimm, *Correspondance.*)

Le médecin Chirac, entendant parler du Lazare ressuscité, dit d'un air sournois : « S'il était mort de ma façon !... »

(*Choix d'anecdot.*)

Chirac est frappé d'apoplexie. On appelle à son secours plusieurs de ses confrères, qui ordonnent la saignée à différentes reprises : on le saigne, en effet. Chirac, un peu revenu à lui, tombe dans le délire. Il se croit transporté lui-même au lit d'un malade. Sa main droite saisit machinalement son bras gauche ; il se tâte le pouls, puis il s'écrie : « On m'a appelé trop tard ! On a saigné ce malade ; il fallait l'évacuer : c'est un homme mort. » L'effet suivit de près le pronostic.

(*Improv. franç.*)

Louis XIV, qui aimait beaucoup l'abbé Brueys, l'auteur du *Grondeur*, lui demandait un jour des nouvelles de sa vue, qui était extrêmement faible : « Sire, dit Brueys, mon neveu le médecin m'assure que je vois beaucoup mieux. »

(*Tabl. des littér.*)

M. Falconet fut un jour appelé auprès d'une dame, malade imaginaire. Il l'interrogea ; elle lui avoua qu'elle mangeait, buvait et dormait bien, et qu'elle avait tous les signes d'une santé parfaite ! « Hé ! bien, lui dit le médecin, laissez-moi faire, je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela. »

(Panckoucke.)

A la mort de Boerhaave, on trouva parmi ses effets un livre qui passait pour renfermer tous ses secrets. Il fut vendu très-chèrement. Celui qui l'acheta s'étant empressé de l'ouvrir, ne trouva que des feuillets blancs, à l'exception d'un seul sur lequel était écrit cet apophthegme : « Tenez-vous la tête froide, le ventre libre, les pieds chauds, et moquez-vous des médecins. »

(*Alman. litt.* 1781.)

Le médecin Du Moulin, étant à l'agonie, dit à plusieurs confrères qui déploraient sa perte :

« Messieurs, je laisse après moi trois grands médecins... »

Croyant qu'ils allaient être nommés, nos médecins se suspendirent aux lèvres du mourant qui murmura :

« L'eau, l'exercice, la diète. »

(*Diction. d'anec.*)

Crébillon le tragique ayant eu une maladie très-inquiétante, plusieurs années avant d'avoir donné et même achevé son *Catilina*, M. Hermant, son médecin, le

pria de lui faire présent des deux premiers actes qui en étaient faits. Crébillon ne lui répondit que par ce vers si connu de *Rhadamiste* :

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine?

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

M. Malouin, célèbre médecin de la faculté de Paris, et de l'Académie des sciences, était devenu le médecin à la mode. Il était surtout recherché par les gens de lettres et les savants ; mais il voulait qu'ils ne se permissent aucune observation sur ce qu'il prescrivait : il exigeait une confiance entière, une soumission aveugle, et il se brouillait avec ses meilleurs amis lorsqu'il leur arrivait de faire quelques plaisanteries sur la profession de médecin. L'un d'eux, avec lequel il avait rompu pour cette raison, étant tombé dangereusement malade, le docteur se rendit chez lui d'office, et lui dit : « Je vous hais, je vous guérirai, et je ne vous verrai plus. » Il tint parole sur tous les points.

Une autre fois, un philosophe célèbre l'étant venu remercier, au bout de quatre ans, comme guéri par un remède qu'il lui avait indiqué, et qu'il avait eu la patience de pratiquer aussi longtemps, il l'admira, et s'écria : « Embrassez-moi; vous êtes digne d'être malade! »

(*Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle.*)

Malouin avait imaginé de me faire prendre en lavements des infusions de vulnéraire. Cela ne me fit rien; mais, au bout de son période accoutumé, le mal avait cessé. Et voilà Malouin tout glorieux d'une si belle cure! Je ne troublai point son triomphe; mais lui, saisissant l'occasion de me faire une mercuriale : « Eh bien! mon ami, me dit-il, croirez-vous désormais à la médecine et au savoir des médecins? » Je l'assurai que j'y croyais très-fort. « Non, reprit-il, vous vous permettez quelquefois d'en parler un peu légèrement; cela vous fait tort dans le monde. Voyez : parmi les gens de lettres et les savants, les plus illustres ont toujours respecté notre art; » et il me cita de grands hommes. « Voltaire lui-même, ajouta-t-il, lui qui respecte si peu de chose, a toujours parlé avec respect de la médecine et des médecins. — Oui, lui dis-je, docteur, mais un certain Molière! — Aussi, me dit-il en me regardant d'un œil fixe, et en me serrant le poignet, aussi comment est-il mort? »

(Marmontel, *Mémoires.*)

On a dit que les ordonnances de Tronchin étaient toutes savonnées, parce qu'il appliquait le savon à toutes sortes d'infirmités. En effet, M. le comte de Ch*** s'étant rendu à Genève, exprès pour y consulter ce célèbre médecin, de retour il communiqua à plusieurs personnes l'ordonnance qu'il en avait reçue. On la confronta avec plusieurs autres, et il se trouva qu'il y avait dans toutes du savon; ce qui fit dire plaisamment que si la blanchisseuse de M. Tronchin l'eût su, elle lui eût intenté un procès.

(Panckoucke.)

On sait quelle familiarité le roi de Prusse permettait à quelques-uns de ceux qui vivaient avec lui. Le général Quintus Icilius était celui qui en profitait le plus librement. Le roi de Prusse, avant la bataille de Rosbach, lui dit que s'il la perdait il se rendrait à Venise, où il vivrait en exerçant la médecine. Quintus lui répondit : « Toujours assassin! »

(Chamfort.)

Un jour le grand Frédéric dit à son médecin : « Parlons franchement, docteur; combien avez-vous tué d'hommes pendant votre vie? — Sire, répondit le médecin, à peu près trois cent mille de moins que Votre Majesté. »

(De Ségur, *Mémoires.*)

Bouvard, étant un jour allé voir un de ses malades, le suisse l'arrêta, en lui disant qu'il était inutile qu'il montât, parce que le malade était mort dans la nuit : « Il est mort, reprend M. Bouvard; *ah! le gaillard!!!* » et il remonte en voiture.

(*Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle.*)

Un homme de condition était très-malade à une terre en Auvergne éloignée de tout secours. M. Bouvard se trouvait par hasard à Clermont. On propose de l'envoyer chercher : « C'est un médecin trop considérable, dit le malade, je n'en veux point; je préfère le chirurgien du village : qu'on l'aille chercher, il n'aura peut-être pas la hardiesse de me tuer. »

(*Id.*)

Une dame consultait Bouvard sur un remède à la mode, et lui demandait si elle pouvait en prendre :

« Madame, répondit Bouvard, dépêchez-vous d'en user pendant qu'il guérit. »

Le docteur J*** venait d'opérer un de ses clients auquel il avait coupé la jambe.

Un proche parent de la victime le prend à part :

« Pensez-vous, monsieur le docteur, lui demande-t-il, que le malade en réchappe? — Lui? Il n'y a jamais eu l'ombre d'espoir. — Alors, à quoi bon le faire souffrir? — Eh! que diable, monsieur, est-ce qu'on peut tout de suite dire à un malade qu'il est perdu?... Il faut bien l'amuser un peu. »

(H. de Villemessant.)

Voltaire demandait à un jeune homme quel état il allait prendre : « Celui de médecin, lui répondit-il. » — C'est-à-dire, répliqua le poëte philosophe, que vous allez mettre des drogues que vous ne connaissez pas dans des corps que vous connaissez encore moins. »

(*Improvisateur français.*)

Le docteur Abernethy était bien connu pour son laconisme. Il détestait les longues consultations et les détails inutiles et filandreux. Une dame, connaissant cette particularité, se présente chez lui pour le consulter sur une grave blessure qu'un chien lui avait faite au bras.

Elle entre sans rien dire, découvre la partie blessée, et la place sous les yeux du docteur.

M. Abernethy regarde un instant, puis il dit : « Égratignure? — Morsure. — Chat? — Chien. — Aujourd'hui? — Hier. — Douloureux? — Non. »

Le docteur fut si enthousiasmé de cette conversation à la Rabelais, qu'il aurait presque embrassé la dame. Il n'aimait pas non plus qu'on vînt le déranger la nuit. Une fois, qu'il se couchait à une heure du matin de fort mauvaise humeur, parce qu'on était venu le faire lever à minuit, il entendit la sonnette retentir.

« Qu'y a-t-il? s'écria-t-il avec colère. — Docteur..... vite! vite!... Mon fils vient d'avaler une souris. — Eh bien, dites-lui d'avaler un chat et laissez-moi tranquille! » fit le docteur en se recouchant.

(*International.*)

« Je souffre de la goutte, disait un malade au docteur Abernethy : que faire? — Vivez, répondit Abernethy, avec un demi-schelling par jour, et gagnez-le. »

(Feyrnet, *Chronique.*)

Les chirurgiens rendent de grands services à l'humanité, mais on doit reconnaître qu'ils ne les rendent pas *gratis pro Deo.*

L'un d'eux, qui réclame dix mille francs à un client, vient de recevoir un billet conçu en ces termes :

« Mon cher docteur,

« Vous avez fort habilement réduit ma fracture, je le proclame publiquement.

« Ne pourriez-vous donc pas aussi réduire un peu ma facture? »

Notre chirurgien, qui est un homme spirituel, a fait immédiatement un rabais de cinquante pour cent.

— Corvisart déplorait dans un cercle la mort prématurée du docteur Backer : « Ce n'est pas manque de soins s'il est mort, disait-il, car pendant les derniers jours de sa maladie nous ne l'avons pas quitté, Hallé, Portal et moi. — Hélas! interrompit Sieyès, que vouliez-vous qu'il fît contre trois! »

(*Encyclopéd.*)

Gérard de Nerval avait été confié un

peu trop vite, comme aliéné, aux soins du docteur Blanche. Quand on lui demandait : « Qu'avez-vous eu?» Il répondait : « Une fièvre chaude, compliquée de médecins. »

(Vicomte de Launay, *Lettres parisiennes.*)

Mme X... reçoit tous les jours, entre deux et trois heures, son médecin, le docteur Z..., homme aimable et spirituel, avec lequel elle aime à causer de mille choses.

L'autre jour, le docteur Z... se présente, comme à l'ordinaire, et n'est pas reçu. Il prie le domestique de l'annoncer de nouveau.

« Madame, fait le valet de chambre, le docteur demande pourquoi il ne peut entrer chez madame. — Dis-lui, réplique sa maitresse, que je suis indisposée. »

Une célébrité de médecin, qui prend naissance dans une loge de portier, monte souvent jusqu'au premier étage et rayonne même dans plus d'un arrondissement. Une pauvre concierge, que j'avais soignée, en deux ou trois jours recouvra une santé parfaite, et cette cure merveilleuse devint la nouvelle de tout le quartier. J'avais sauvé une portière : ma fortune était faite!

Très-peu de temps après, j'avais trois clients. — Parmi ces clients je comptais une cliente, femme riche, d'un certain âge, mais malheureusement très-obèse, et il fallait la saigner. « On ne parle, monsieur, me dit-elle, que de votre habileté, de votre savoir, et je quitte mon médecin pour recevoir les soins d'un homme déjà si célèbre. Toute ma société fera certainement comme moi, et vous aurez en peu de temps la plus brillante clientèle de Paris. » J'ai souvent entendu dire à mon ancien professeur et vieil ami, M. Roux, le plus adroit chirurgien du monde, qu'une saignée à faire lui donnait toujours des inquiétudes, et ces inquiétudes-là commençaient fort à me prendre. Enfin, il fallait en venir au fait et s'emparer du bras de la malade; elle ne tarissait pas d'éloges, et il s'agissait de s'en montrer digne. Je plonge la lancette, et la veine n'est pas atteinte; je replonge la lancette et le sang ne coule pas. Oh! alors la scène change : « Vous n'êtes qu'un maladroit; le plus petit chirurgien saigne mieux que vous. Que je plains les malades qui se mettent entre vos mains! Pansez-moi au plus vite et allez-vous-en; me voilà peut-être estropiée. » On se doute de l'état de mon âme dans une pareille crise! Le jour de ma grandeur avait été la veille de ma décadence, et une saignée manquée avait fait crouler tous les châteaux de cartes de ma prompte et populaire célébrité. L'humiliation se mêlait à mon désespoir, et en rentrant chez moi, d'une voix décidée, je dis à mon portier : « Je ne veux plus faire de médecine, pas même de saignée, et si on vient vous demander un médecin, vous répondrez qu'il n'y en a plus dans la maison. »

(Docteur Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris.*)

Médecin officieux.

Parfois l'empereur Commode, faisant le médecin, saignait jusqu'à la mort ceux qui se disaient malades.

(Lampride.)

Médecin sincère.

Le cardinal de Richelieu, se voyant sur le point de mourir, pressa ses médecins de lui dire sincèrement ce qu'ils pensaient de son état, et combien de temps ils croyaient qu'il avait encore à vivre. Tous lui répondirent qu'une vie si précieuse au monde intéressait le ciel, et que Dieu ferait un miracle pour le guérir. Peu content de ce galimatias flagorneur, Richelieu appelle Chicot, médecin du roi, et le conjure de lui dire, en ami, s'il doit espérer vivre, ou se préparer à la mort : « Dans vingt-quatre heures, lui répond le médecin, en homme d'esprit, vous serez mort ou guéri. » Le cardinal parut très-satisfait de cette sincérité; il remercia Chicot, et lui dit, sans se montrer ému, qu'il entendait ce que cela voulait dire. Il ne guérit pas dans les vingt-quatre heures.

(*Improvisateur français.*)

Médecine de cheval.

Regnard était fort replet et grand mangeur. Se sentant incommodé d'un reste d'indigestion, il lui prit envie de se purger, de sa propre ordonnance, mais d'une

façon fort extravagante ... pagne de Grillon; il demanda à ses paysans quelles étaient les ... dont il composait les médecines de ses chevaux ; le paysan les lui nomma. Regnard sur-le-champ les envoya chercher à Dourdan, s'en fit une médecine et l'avala le lendemain. Il en mourut (1).

(Garnier et Beffara, *Notice sur Regnard.*)

Médecine (*Effet d'une*).

En débarquant à Toulon sur *la Caravane*, le peintre Garneray, bien qu'il fût depuis longtemps assez malade pour que le docteur du bord lui eût ordonné de prendre médecine de deux jours l'un, provoqua en duel le capitaine du bâtiment et le tua. C'était justement un jour où il avait pris médecine.

— « Que veux-tu, disait-il comme excuse à l'un de ses amis, la s..... médecine me tourmentait en ce moment-là ; je n'avais pas même le temps de viser pour voir les détails, j'ai tiré dans l'ensemble, et par vieille habitude j'ai touché juste. »

Médecine et Cuisine.

Le médecin de Pompée lui avait conseillé de manger des grives pour hâter sa convalescence. Ses domestiques étant venus lui annoncer qu'il était impossible d'en trouver en été ailleurs que chez Lucullus : « Eh quoi ! dit-il à son médecin, Pompée ne pourrait donc plus vivre si Lucullus n'était un gourmand? »

(*Classiques de la table.*)

Un roi de Perse envoya, dit-on, au calife Mustapha un médecin très-habile. Celui-ci, en arrivant, demanda comment on vivait à cette cour : « On ne mange, lui répondit-on, que lorsqu'on sent la faim, et on ne la satisfait pas entièrement. — Je me retire, dit-il, je n'ai que faire ici. »

(*École des mœurs.*)

Un médecin demandait au père Bourdaloue quel régime de vie il observait ; ce père lui répondit qu'il ne faisait qu'un repas par jour : « Gardez-vous, lui dit le médecin, de rendre public votre secret, vous nous ôteriez toutes nos pratiques. »

(*Id.*)

Le médecin Héquet, en visitant ses malades opulents, allait souvent à la cuisine embrasser les cuisiniers et les chefs d'office. « Mes amis, leur disait-il, je vous dois de la reconnaissance pour tous les bons services que vous nous rendez à nous autres médecins. Sans vous, la Faculté irait bientôt à l'hôpital. »

(*Nouv. Dictionnaire hist.*)

Mélancolie incurable.

Le docteur B..., un des meilleurs médecins de Venise, voit un jour entrer chez lui un homme fort bien mis, s'exprimant en bons termes, mais la physionomie languissante. — Ce personnage vient se plaindre d'un mal que rien ne peut dissiper.

« Qu'éprouvez-vous? lui dit le docteur. — Une profonde mélancolie.— La mélancolie naît quelquefois de passions contrariées. — Monsieur, dit le malade, ce n'est pas mon fait. — De déceptions de cœur, » reprend le docteur. — Le malade fait un signe négatif et ajoute : « J'ai, en un mot, un vague ennui. — En ce cas, il faut faire venir le meilleur vin et en user, mais avec modération. — Monsieur le docteur, j'ai dans ma cave les meilleurs vins ; ils sont sans effet contre mon mal. — Alors il faut voyager. — J'ai parcouru tous les pays inutilement. L'ennui me suit partout. — Diable ! le cas est grave. Il faut entendre de bonne musique. — J'en entends tous les jours ; mon mal reste, et augmente la nuit. — Alors je ne vois plus qu'un moyen, c'est d'aller le soir au théâtre entendre le célèbre chanteur Velutti, dont la verve et la charmante gaieté se communiquent à tous. — Hélas !

(1) Il y a différentes versions sur cette mort. Celle-ci est la plus généralement adoptée, et elle n'a rien que d'assez conforme au caractère de Regnard et au dédain professé par la plupart des poëtes comiques pour la médecine. Voltaire a dit : « Cet homme si gai mourut de chagrin, » mais cette jolie antithèse ne semble reposer sur aucun fondement sérieux. Quelques-uns ont cru voir néanmoins dans ce fait un suicide détourné.

›nsieur, dit le pauvre malade, c'est moi .i suis Velutti (1). »

(Escudier, *France musicale.*)

Mélomanes.

Les Tyrrhéniens pétrissent leur pain, luttent et fouettent leurs esclaves au son de la flûte.

(Athénée.)

Les Portugais ayant perdu une bataille, on trouva quatorze mille guitares sur la place.

(*Ménagiana.*)

Rameau, rendant visite à une belle dame, se lève tout à coup de dessus sa chaise, prend un petit chien qu'elle avait sur ses genoux, et le jette subitement par la fenêtre d'un troisième étage. La dame épouvantée : « Eh! que faites-vous, monsieur! — Il aboie faux, » dit Rameau en se promenant avec l'indignation d'un homme dont l'oreille avait été déchirée.

(Mercier, *Tableau de Paris.*)

Mélomanes mourants.

Des Yveteaux, qui a été précepteur de Louis XIII, près de mourir, dit à sa femme : « Ma mie, jouez-moi, je vous prie, sur votre clavecin cette belle allemande, afin que je passe doucement. »

(*Bibliothèque de cour.*)

L'empereur Léopold, sentant sa fin approcher, après avoir mis ordre à toutes choses, demanda sa musique, qui avait toujours fait son unique plaisir. Il l'entendit plusieurs heures, et mourut en l'entendant.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Mémoire.

Au milieu des études sérieuses dont on occupait l'enfance de Racine à Port-Royal-des-Champs, le roman grec des *Amours de Théagène et de Chariclée* lui tomba par hasard entre les mains. Il le dévorait, lorsque le sacristain, Claude Lancelot, qui le surprit dans cette lecture, lui arracha le livre et le jeta au feu. Le jeune Racine trouva le moyen d'en avoir un autre exemplaire, qui eut le même sort. Enfin, il s'en procura un troisième; et pour n'en plus craindre la privation, il l'apprit par cœur, et le porta ensuite au sacristain, en disant : « Vous pouvez encore brûler celui-ci comme les autres. »

(*Mémoires anecdot.*)

Un jour Voltaire, alors fort jeune, lut à La Motte une tragédie qu'il avait composée. Ce dernier était doué d'une mémoire prodigieuse. Après avoir écouté la pièce du jeune poëte avec toute l'attention possible : « Votre tragédie est belle, lui dit-il, et j'ose vous répondre du succès. Une seule chose me fait peine, c'est que vous donnez dans le plagiarisme; je puis vous citer en preuve la seconde scène du quatrième acte. » Voltaire fit de son mieux pour se justifier d'une pareille accusation : « Je n'avance rien, dit La Motte, qu'en connaissance de cause, et, pour vous le prouver, je vais réciter cette même scène, que je me suis fait un plaisir d'apprendre par cœur, et dont il ne m'est pas échappé un seul vers. « En effet, il la récita tout entière sans hésiter, et d'un ton aussi animé que si lui-même l'eût faite. Tous ceux qui avaient été présents à la lecture de la pièce se regardaient les uns les autres, et ne savaient ce qu'ils devaient penser; l'auteur surtout était absolument déconcerté. Quand La Motte eut un peu joui de son embarras : « Remettez-vous, monsieur, lui dit-il, la scène en question est de vous, sans doute, ainsi que tout le reste; mais elle m'a paru si belle et si touchante, que je n'ai pu m'empêcher de la retenir (1). »

(*Id.*)

Un soir, on devait donner la *Flûte enchantée*, de Mozart. La représentation allait commencer, lorsqu'on s'aperçut que le cahier de la partition n'était pas sur le pupitre du chef d'orchestre (c'était Weber).

Grande terreur parmi les musiciens.

(1) Ce trait a été attribué à plusieurs acteurs comiques.

(1) Voir plus loin, au mot *Mystification*, l'historiette du président Rose et de Molière.

La cour pouvait entrer d'un moment à l'autre, et l'on savait qu'aux yeux de Frédéric-Auguste, ce roi ponctuel par excellence, ce serait un crime impardonnable de ne pas commencer l'opéra dès qu'il paraîtrait.

La frayeur avait gagné le public. Caroline, la femme de Weber, regardait le pupitre vide et tremblait. Weber vit le danger, mais il sourit, et, sans s'émouvoir autrement, il envoya chercher le cahier de musique.

La cour entra.

Le pupitre était toujours vide.

Weber jeta à sa femme, toute pâle, un regard pour la rassurer, prit son bâton, donna le signal, conduisit tout le premier acte de l'opéra avec sa vigueur ordinaire, sans broncher et de mémoire, s'amusant même à faire semblant de tourner les feuillets du cahier aux endroits voulus.

L'opéra de Mozart était devenu en quelque sorte une partie de lui-même. Le fait s'ébruita, et tous les membres de la famille royale s'empressèrent de faire des compliments à Weber de ce tour de force de mnémonique musicale.

(*Vie de Weber*, par son fils.)

M. Lombard, dans ses *Mémoires*, raconte qu'au temps où Napoléon était *Bonaparte* et premier consul, depuis un an qu'il avait quitté son emploi, il vivait de sollicitations et de promesses inutiles. Ennuyé de ce train de vie, il se détermina à partir pour la campagne; mais, après avoir donné cette résolution à la philosophie, il accorda à l'habitude, à l'espoir, une dernière visite aux Tuileries. Par hasard, il fut aperçu de Bonaparte, qui lui dit : « Voyez de ma part le ministre de l'intérieur, et rapportez-moi ce qu'il vous aura dit. » Mais toutes ses dispositions étaient prises; il avait au reste une telle indigestion d'eau bénite de cour, qu'il partit sans voir le ministre indiqué. Revenu au bout de six mois, et cherchant à se remettre à flot, M. Lombard retourne dans le salon du consul; il se case dans l'embrasure d'une fenêtre. Bonaparte, occupé au milieu d'un groupe, le quitte brusquement, et arrivant droit à lui, lui demande : « Que vous a dit le ministre de l'intérieur? »

(Constant, *Mémoires*.)

L'abbé Arnaud avait tenu autrefois sur ses genoux une petite fille, devenue depuis madame Dubarry. Un jour, elle lui dit qu'elle voulait lui faire du bien; elle ajouta : « Donnez-moi un mémoire. — Un mémoire! lui dit-il; il est tout fait! le voici: je suis l'abbé Arnaud. »

(Chamfort.)

Mémoire (*Aide-*).

Pétrarque écrivait ses *memento* sur une veste en cuir qu'il portait d'habitude; les bords et les manches étaient tout chamarrés de notes.

A l'occasion de M. Pascal, M. Nicole m'a dit que quelquefois il revenait de la promenade avec les ongles chargés de caractères qu'il traçait dessus avec une épingle : ces caractères lui remettaient dans l'esprit diverses pensées qui auraient pu lui échapper, en sorte que ce grand homme revenait chez lui comme une abeille chargée de miel.

(*Manuscrit* cité par Sainte-Beuve, *Port-Royal.*)

Charles de Bautru, dit le prieur de Matras, chanoine de l'église d'Angers, mettait des épingles sur sa manche pour se souvenir de s'enivrer. Un autre Angevin qui ne se fiait point à sa mémoire, et qui écrivait tout ce qu'il avait à faire, mit sur ses tablettes : « Mémoire à moi pour me marier en passant à Tours. »

(*Ménagiana*.)

Un riche marchand, grand usurier, prêtait de l'argent à intérêt sur gages à tout venant, et quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, il avait une telle mémoire des noms de ses débiteurs et des sommes qu'il prêtait, qu'il n'y manquait jamais, et pour autre chose il n'eût pu retenir une ligne par cœur.

Allant un jour à confesse, son confesseur lui demanda de quelle profession il était; il dit qu'il était marchand. Après qu'il eut demandé plusieurs choses, il s'enquit de lui s'il priait bien Dieu; il dit que non, parce qu'il ne savait ni lire ni écrire. Il lui demanda s'il ne disait pas son service; il dit qu'il avait une si méchante

mémoire qu'il n'avait jamais su retenir aucune prière par cœur, et que cependant il ne perdait pas le nom d'un seul de ses débiteurs, ni du lieu même où ils étaient, mais qu'il n'avait jamais su apprendre son *Pater*. « Or bien, mon ami, lui dit son confesseur, promettez-moi de prêter de l'argent à tous ceux qui viendront de ma part, et je vous réponds des sommes que vous leur prêterez, et je ferai en sorte que vous saurez votre *Pater* (ce qu'il lui promit de faire), et retenez bien, dit-il, les noms de ceux à qui vous prêterez, et le pays d'où ils seront. »

Il s'en retourne chez lui, et le confesseur envoie plusieurs personnes demander de l'argent à emprunter à ce marchand, qu'il avertit de ce qu'ils auraient à faire. Au bout de quelque temps ce marchand retourna à confesse; le confesseur lui demanda s'il avait prêté de l'argent à ceux qui lui en étaient venus demander de sa part : il répond que oui; il lui demanda s'il avait retenu leurs noms et leur pays. Ayant répondu que oui, il lui dit qu'il les lui nommât. « J'ai, premièrement, dit-il, prêté tant à un qui se nomme *Pater noster*, qui est de la Ville de *Qui es in cœlis;* j'en ai baillé à un autre qui s'appelle *Sanctificetur*, qui est de *Nomen tuum;* à un autre, qui s'appelle *Adveniat*, qui est de *Regnum tuum* », et ainsi, dit-il, jusques à la fin du *Pater noster;* et ainsi le confesseur lui dit qu'il lui avait tenu parole, qu'il savait bien son *Pater noster*, qu'il lui apprit de la façon.

J'ai connu une jeune fille qui apprenait autant de chansons qu'on lui en eût su nommer, parce qu'elle aimait extrêmement à chanter, et jamais ne put apprendre son *Pater* par cœur, qu'on ne le lui eût mis en musique et qu'elle ne le chantât comme une chanson. De même lui enseigna-t-on son *Ave*, son *Credo*, et son *Confiteor*.

(D'Ouville, *Contes*.)

Mémoire (*Défaut de*).

Clisophus, parasite de Philippe, recevant un jour des reproches de ce qu'il demandait sans cesse, répondit : « Prince, c'est que je n'ai pas de mémoire. »

(Athénée.)

Peu de temps après l'exécution de Messaline, l'empereur Claude, son mari, demanda, en se mettant a table, « pourquoi l'impératrice ne venait pas (1). »

(Suétone.)

La marquise de Prie, causant avec Mme du Deffand, se plaignait très-amèrement de M. d'Alincourt. « Je ne vous conseille pas, dit Mme du Deffand, de donner trop d'éclat à vos plaintes. — Pourquoi donc? — C'est que le public interprète fort mal les plaintes entre gens qui se sont aimés. — Comment! est-ce que vous croyez, comme les autres, que j'aie été bien avec M. d'Alincourt? — Mais sans doute, » répond Mme du Deffand. Et voilà Mme de Prie à se récrier contre cette *calomnie*, à donner mille raisons pour s'en justifier. Mme du Deffand écoutait très-froidement cette apologie. « Vous n'êtes pas convaincue? — Non. — Et sur quoi donc jugez-vous que M. d'Alincourt a été mon amant? — C'est que vous me l'avez dit. — Vraiment!... Je l'avais oublié, » répond tranquillement Mme de Prie.

(Suard.)

Monsieur le duc de la Val*** était un grand seigneur fort riche. Il dit un jour au souper du roi : « Sa Majesté me fait la grâce de me traiter avec bonté, je serais inconsolable d'être dans sa disgrâce; mais si cela m'arrivait, je m'occuperais, pour me distraire, du soin de très-belles terres que j'ai dans telle et telle province. » Et là-dessus il désigna deux ou trois châteaux superbes. Un mois peut-être après, au sujet de la disgrâce d'un ministre, il dit devant le roi : « J'espère que Votre Majesté me conservera ses bontés; mais si j'avais le malheur de les perdre, je serais plus à plaindre qu'un autre, car je n'ai pas d'asile ou reposer ma tête. » Tous ceux qui avaient entendu la description des beaux châteaux se regardaient en riant; et le roi dit à madame ***, qui était à table à côté de lui : « On a bien raison de dire qu'il faut qu'un menteur ait une bonne mémoire. »

(Mme du Hausset, *Mémoires*.)

Mendiants.

Un voyageur fut accosté un matin,

(1) Voir *Distractons*.

dans une rue de Londres, par un homme d'une quarantaine d'années, d'assez mauvaise mine, qui le pria de lui donner une pièce de 6 pence (62 centimes). « Non, lui répondit-il, je ne donne rien à des hommes de votre âge; et d'ailleurs je trouve assez étonnant que vous vous permettiez de taxer les personnes. — Monsieur, reprit le mendiant, c'est peu de chose que 6 pence, et vous me rendriez un grand service. — Encore une fois, non; je ne vous donnerai rien, et si vous persistez à m'importuner, je vais vous faire arrêter. — Eh bien, monsieur, je me retire; mais cette bagatelle m'aurait sauvé de faire ce à quoi je vais me trouver contraint. » Là-dessus, le mendiant poussa un profond soupir, secoua la tête et s'éloigna à pas lents. « Pauvre diable! pensa le voyageur, le besoin le pousse au désespoir, et peut-être qu'en lui refusant ce qu'il me demande, j'aurai à me reprocher un grand malheur. » Il le rappela donc. « Tenez, mon ami, lui dit-il, voilà les 6 pence; mais, je vous prie, quel est le sens de vos dernières paroles? » L'individu remercia, mit l'argent dans sa poche et répondit : « Ma foi, mon maître, il y avait deux heures que je mendiais là sans avoir reçu une obole; si votre charité n'était venue à mon secours, j'aurais été obligé d'aller travailler, et je vous avoue que cette idée là ne me souriait pas du tout. »

Un mendiant à qui Jules Sandeau avait donné deux sous, lui disait d'un ton superbe : « Que voulez-vous que j'en fasse de vos deux sous? — Gardez-les, mon ami, répondit Sandeau : vous les donnerez au premier pauvre qui vous demandera la charité. »

(*Petite Revue.*)

Mensonge intrépide.

Quand le connétable de Bourbon fut blessé à mort dans l'assaut de Rome, quelques-uns de ses soldats, qui ne le connaissaient pas, passant près de l'endroit où il était étendu par terre, sur le point d'expirer, se demandaient les uns aux autres, s'il était vrai qu'il eût été tué. Lui-même, pour ne pas les décourager, leur dit : « Bourbon est en avant; marchez. »

(*Improvisateur français.*)

Menteries (*Assaut de*).

Un jour, M. de Guise, M. d'Angoulême et M. de Bassompierre jouaient à qui dirait la plus grande menterie. M. de Guise dit : « J'avais une levrette qui, courant après un lièvre, se jeta dans des ronces; une ronce coupa le corps de la levrette par le milieu, et la partie de devant alla happer le lièvre. » M. d'Angoulême dit qu'il avait un chien couchant qui arrêtait les hérons, puis qu'on les tirassait, et que des masses il avait fait bâtir Grosbois. « Pour moi, dit M. de Bassompierre, je me donne au diable si ces messieurs ne disent vrai. »

(Tallemant des Réaux.)

Mépris.

Duclos, pour exprimer le mépris, avait une formule favorite. Il disait toujours : « C'est l'avant-dernier des hommes. — Pourquoi l'avant-dernier? lui demandait-on. — Pour ne décourager personne, » répondait-il.

M. de Saint-Germain disait un jour à Louis XV : « Pour estimer les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni ministre, ni lieutenant de police. — Ni roi, » ajouta le monarque.

Mépris de la critique.

Le père Malebranche en général dédaignait assez ses adversaires : « Ils ne m'entendent pas, répétait-il sans cesse, ou ne veulent pas m'entendre. » Le grand Arnauld l'avait attaqué sur son système de l'origine de nos idées. Un jour qu'il s'entretenait avec Despréaux de cette dispute, et prétendait que M. Arnauld ne l'avait jamais entendu : « Eh! qui donc, mon père, reprit Despréaux, voulez-vous qui vous entende? »

(Panckoucke.)

Mépris de l'opinion.

Le censeur qui devait approuver les *Mémoires* de Beaumarchais lui représentait le tort qu'ils allaient faire à sa réputation : « Que vous importe, répondit-il, si je veux être déshonoré (1)? »

(Beaumarchais.)

(1) V. *Profits honteux.*

Mépris des richesses.

Thémistocle, après une victoire, regardait sur le bord de la mer les cadavres apportés par les vagues : il en vit plusieurs qui avaient des colliers et des bracelets d'or, et dit à celui qui le suivait : « Ramasse ces dépouilles pour toi, car tu n'es pas Thémistocle. »

(Plutarque, *Vie de Thémistocle.*)

Thémistocle préféra pour marier sa fille un citoyen pauvre, mais instruit, à un autre qui était riche, mais ignorant. « Je préfère, ajoutait-il, un homme qui ait besoin de richesses, à des richesses qui aient besoin d'un homme. »

(*Id.*)

Cratès, qui pourtant aurait pu en faire un meilleur usage, jeta tout son argent dans la mer : « J'aime mieux, dit-il, te faire périr que de périr par toi. »

(Diogène de Laërte.)

Archélaüs, roi de Macédoine, ayant offert de grandes richesses à Socrate, s'il voulait venir à sa cour, ce philosophe lui répondit : « La mesure de farine se vend peu de chose à Athènes, et l'eau n'y coûte rien. »

(*École des mœurs.*)

Mépris du luxe.

Vainqueur des Lombards, Charles (Charlemagne) avait établi ses quartiers dans la ville d'Aquilée. Un dimanche, après la messe, il dit à ses fidèles : « Ne nous laissons pas engourdir dans l'oisiveté, et, sans rentrer au logis, partons pour la chasse. » Cela dit, il monte à cheval et court vers la plaine. Chacun s'empresse de le suivre. Le ciel était voilé par un épais brouillard ; une pluie fine et froide tombait. Charles avait, le matin, jeté sur ses épaules une peau de brebis, déjà soumise à bien d'autres épreuves. Quant aux gens de sa cour, ils étaient parés de riches vêtements, que des marchands vénitiens leur avaient apportés et vendus à grands frais dans la ville de Pavie. Les uns étalaient somptueusement sur leur poitrine des étoffes de soie, que rehaussaient, en manière de broderies, des plumes aux mille couleurs, enlevées à la queue des paons et à la gorge des oiseaux de Phénicie. Les autres avaient des habits teints dans la pourpre de Tyr et bordés avec des franges d'écorce de cèdre. D'autres enfin portaient des étoffes piquées et des fourrures en peau de loir. On courut tout le jour à travers les plaines et les bois, et tout le jour la pluie tomba, pénétrant ces riches parures ; elles furent, en outre, fort maltraitées par les ronces, les épines, les branches des arbres, et souillées par le sang des bêtes fauves : si bien que nos chasseurs, rentrant dans la ville au retour de la nuit, n'étaient plus couverts que des honteux débris de leurs brillants costumes. Heureux d'avoir ainsi puni leur frivole ostentation, Charles voulut encore se divertir à leurs dépens. Il ordonna que le lendemain chacun parût au palais avec son habit de la veille. Aucun n'aurait osé manquer à ce rendez-vous. Ils se présentèrent, confus de leur triste équipage. Charles, les voyant tous réunis autour de lui, dit en riant au serviteur de sa chambre : « Va frotter notre habit de chasse, et hâte-toi de nous le rapporter. » Ce fut une besogne bien vite faite, et Charles put, en montrant sa peau de brebis intacte et toujours propre au service, plaisanter à son aise le luxe en guenilles de ses comtes et de ses marquis.

(Le moine de St-Gall.)

Méprises.

Dans le temps que les fragments de Pétrone faisaient grand bruit dans la littérature, Meibomius, grand savant de Lubeck, lit dans une lettre imprimée d'un autre savant de Bologne : « Nous avons ici un Pétrone entier, je l'ai vu de mes yeux et avec admiration ». Aussitôt il part pour l'Italie, court à Bologne, va trouver le bibliothécaire Capponi, lui demande s'il est vrai qu'on ait à Bologne le Pétrone entier. Capponi lui répond que c'est une chose dès longtemps publique. « Puis-je voir ce Pétrone ? ayez la bonté de me le montrer. — Rien n'est plus aisé, » dit Capponi ; il le mène à l'église où repose le corps de saint Pétrone. Meibomius prend la poste et s'enfuit.

(Voltaire.)

Scudéry et sa sœur, étant arrivés à Lyon dans une hôtellerie, tinrent conseil s'ils devaient faire mourir un des héros de leur histoire; et quoiqu'il n'y eût qu'un frère et une sœur à opiner, les avis furent partagés. Le frère, qui a l'humeur un peu plus guerrière, concluait d'abord à la mort; et la sœur, comme d'une complexion plus tendre, prenait le parti de la pitié, et voulait bien lui sauver la vie. Ils s'échauffèrent un peu sur ce différend, et Sapho étant revenue à l'autre avis, la difficulté ne fut plus qu'à choisir le genre de mort. L'un criait qu'il fallait le faire mourir très-cruellement; l'autre lui demandait par grâce de ne le faire mourir que par le poison.

Ils parlaient si sérieusement et si haut qu'un gentilhomme d'Auvergne, logé dans la chambre voisine, crut qu'on délibérait sur la vie du roi; et ne sachant pas le nom du personnage, prit innocemment le héros du temps passé pour celui du nôtre, et fit un attentat d'un divertissement imaginaire. Il s'en va faire sa plainte à l'hôte, qui fit appeler les officiers de la justice pour informer sur la conjuration de ces deux inconnus. Ces messieurs, qui croient qu'ils ont seuls le pouvoir de faire mourir, se saisirent de leurs personnes, et jugeant à leur mine et à la tranquillité de leur esprit qu'ils n'étaient point si entreprenants qu'on les figurait, leur firent la grâce de les interroger sur-le-champ, s'ils n'avaient point eu dans l'esprit quelque grand dessein depuis leur arrivée : M. de Scudéry répondit que oui; s'ils n'avaient point menacé la vie du prince de la mort cruelle ou de poison : il l'avoua; s'ils n'avaient pas concerté ensemble le temps et le lieu : il en tomba d'accord; s'ils n'allaient point à Paris pour exécuter et pour mettre fin à leur dessein : il ne le nia point. Là-dessus on leur demande leurs noms, et ayant ouï que c'étaient M. et Mlle de Scudéry, ils connurent bien qu'ils parlaient plutôt de Cyrus et d'Ibrahim que de Louis, et qu'ils n'avaient autre dessein que de faire mourir en idée des princes morts depuis longtemps.

(Fléchier, *Les grands jours d'Auvergne.*)

Un paysan, ne voulant pas aller voir le seigneur de son village sans lui porter quelque présent, fit recherche des plus beaux fruits qui se purent trouver dans tout le lieu de la paroisse pour les lui offrir. Or il faut remarquer que ce seigneur était nouvellement arrivé de la cour, pour prendre possession du village, et par conséquent inconnu de ses sujets. Ce paysan prit l'occasion un dimanche matin de lui porter une pannerée de poires, et le prier par le même moyen de tenir un de ses enfants sur les fonts de baptême. Le paysan étant entré dans la cour ne feignit point de monter pour aller à la chambre : comme il fut au milieu de l'escalier, il rencontra deux singes habillés de petites jaquettes de velours vert, avec chacun une toque sur la tête, caparaçonnée de diverses plumes, qui se jetèrent incontinent sur le panier de poires, et en prirent une bonne partie. Le pauvre paysan, qui n'avait jamais vu de tels visages, crut que c'étaient les enfants du seigneur; aussitôt il ôta son chapeau et leur dit avec beaucoup de respect : « Messeigneurs, je suis marri qu'elles ne soient plus belles. »

Cependant les singes, ennemis du langage, firent plusieurs grimaces, et enfilèrent la venelle. Le paysan ayant vu que ces jeunes seigneurs lui avaient fait si mauvaise mine, et ne lui avaient rien dit, jugea que ce présent était trop peu de chose pour un grand seigneur, néanmoins il se délibéra de poursuivre son dessein, il entra donc dans la chambre où monsieur achevait de s'habiller et fit une profonde révérence, disant : « Monseigneur, j'ai voulu prendre l'effronterie de vous apporter ce panier de poires. Lors le seigneur le prit et lui dit : « Mon bon ami, je te remercie, mais tu devais l'apporter tout plein. » Incontinent le paysan répartit : « Monseigneur, aussi avais-je fait, messieurs vos fils en ont pris une partie. » Lors le seigneur lui dit : « Je n'ai point d'enfants, mon grand ami. » Aussitôt le seigneur s'éclata de rire, et jugea qu'il avait pris ses singes pour ses enfants (1).

(*Facétieux réveille-matin.*)

Péchantré, mauvais poëte toulousain, avait fait le plan d'une tragédie intitulée, *la Mort de Néron*. Il travaillait dans un hôtel garni à Paris. Il oublia un jour dans sa chambre un papier où il avait tracé la

(1) On trouve à peu près la même histoire dans le *Francion* de Sorel.

disposition de ses scènes. On y lisait ces mots, au-dessous de quelques chiffres : « Ici le roi sera tué. » L'aubergiste, déjà frappé de la physionomie effarée du poëte, crut devoir porter cet écrit au commissaire du quartier. Péchantré le soir à son auberge, fut bien étonné de se voir entouré de gens armés qui venaient pour le saisir ; mais ayant aperçu son papier entre les mains du commissaire, il s'écria plein de joie : « Ah ! le voilà ; c'est la scène où j'ai dessein de placer la mort de Néron. » On ne fut pas longtemps à reconnaître l'innocence du poëte.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Au milieu du tumulte qui se fit entendre à la première représentation de *Tom-Jones*, de Poinsinet, la garde arrêta deux hommes, dont l'un disait à l'autre de temps en temps : « Couperai-je, couperai-je ? » Ceux qui étaient voisins, et qui entendirent cette question répétée, croyant qu'il s'agissait de couper la bourse à quelqu'un, les dénoncèrent à la sentinelle, qui les conduisit au corps-de-garde, d'où ils allaient bientôt être conduits en prison comme des voleurs. « Eh ! s'écria l'un d'eux, nous sommes tailleurs, et c'est moi qui ai l'honneur d'habiller M. Poinsinet, l'auteur de la pièce nouvelle. Comme je dois lui fournir un habit, pour paraître devant le public qui ne manquera pas de le demander à la seconde représentation, et que je connais peu le mérite des ouvrages de théâtre, j'ai amené avec moi mon premier garçon, qui a beaucoup d'esprit, car c'est lui qui fait tous mes mémoires ; et je lui demandais, de temps en temps, s'il me conseillait d'aller couper l'habit en question, qui devait m'être payé sur le produit des représentations. »

(*Improvisateur français.*)

Au mois de septembre 1820, la grande diligence de la place des Victoires descendit à l'auberge du *Lion d'Or*, dans la petite ville de...., à quelques postes de Paris. Quatre jeunes voyageurs demandent à souper ensemble dans une chambre particulière ; on les sert, et bientôt on les entend avec effroi parler de libéralisme, de constitution, de l'héroïque Espagne, de l'Assemblée nationale, matières qui donnaient lieu à des discussions assez vives. L'aubergiste, troublé, se plaça quelques minutes à la porte, afin de fixer son jugement. L'un des quatre hommes qui soupaient osait blasphémer le ministère, un autre parlait mal de la noblesse, le troisième lançait des épigrammes contre le haut clergé de France, le quatrième approuvait tout en riant. « C'est fini, s'écria l'aubergiste en retournant auprès de sa femme, nous avons ici des factieux : si l'on sait qu'ils ont soupé chez moi, on va dire qu'ils sont venus tenir ici leur comité secret, et que je suis un conspirateur. »

Il entre et demande aux quatre voyageurs à voir leurs passe-ports ; mais quelle fut son épouvante, lorsqu'il lut les noms de MM. Danton, Brissot, Hébert et Bazire ! La vue de quatre fantômes ne lui eût pas inspiré plus de terreur. Il s'imagine que les quatre révolutionnaires dont il vient de lire les noms n'étaient pas morts comme on l'avait cru, et qu'il les voyait devant ses yeux ; leur grande jeunesse ne le détrompa point, il sortit tout décomposé. « Hélas ! s'écria-t-il en voyant sa femme, je ne m'étais pas trompé, c'est pis que quatre factieux ! — Qu'y a-t-il donc ? — Quatre jacobins ! on les croyait guillotinés, les voilà qui soupent ici ; la France est perdue !... » Alors il nomme ces messieurs ; sa femme éclate de rire. « Il y a longtemps qu'ils ne soupent plus, dit-elle. — Bah ! bah ! on le croit ! Vous ne savez pas comme les hommes puissants s'échappent : il est certain que je viens de voir Danton, Brissot, Hébert et Bazire. — Mais ce sont des jeunes gens. — C'est qu'ils se portent bien..... Qu'on aille chercher le commissaire et les gendarmes. »

On eut beau faire des représentations, il fallut obéir. Le commissaire ne se fit pas attendre ; l'aubergiste l'introduisit en frissonnant dans la salle où les quatre voyageurs riaient et buvaient de bon appétit. Le commissaire, qui se piquait d'être un homme prudent, visita à son tour les passe-ports, qu'on lui remit gaîment : « Calmez vos frayeurs, dit-il à l'hôte, tout est en règle ; ce monsieur Danton est un paisible propriétaire du département de l'Aube ; M. Brissot est un libraire, qui a le tort, il est vrai, de propager avec zèle les idées libérales, mais qui ne cons-

pire pas; M. Hébert est un honnête avoué, qui aime mieux les procès que les séditions; et, autant que j'en peux juger, M. Bazire, qui rit de tout, est le pacifique parent d'un député à qui on ne peut reprocher d'être libéral. » L'aubergiste ne répliqua pas; mais ces quatre noms, que le hasard sans doute avait réunis, le frappaient tellement, qu'il ne devint calme que deux heures après le départ de la voiture.

(*Choix d'anecdotes.*)

Un jour, un jardinier, voyant Crébillon se promener à grands pas, avec des gestes et des cris effroyables, le prit pour un fou, ou pour un criminel poursuivi par les remords, et se mit en mesure de le faire arrêter. Crébillon était tout simplement en train de composer sa tragédie de *Rhadamiste* (1), et de se la déclamer à lui-même suivant son usage (2).

Une marchande de modes avait fait peindre, avec assez de soin, dans son enseigne, un abbé choisissant des bonnets, et courtisant ses filles de boutique; on lisait sous cette enseigne : *A l'abbé coquet*. Hérault, lieutenant de police, voit cette peinture, la trouve indécente, et, de retour chez lui, ordonne à un exempt d'aller enlever l'abbé Coquet, et de le mener chez lui. L'exempt, accoutumé à ces sortes de commissions, va chez un abbé de ce nom, le force à se lever, et le conduit à l'hôtel du lieutenant-général de police. « Monseigneur, lui dit-il, l'abbé Coquet est ici. — Eh bien, répond le magistrat, qu'on le mette au grenier. » On obéit. L'abbé Coquet, tourmenté par la faim, faisait de grands cris le lendemain. « Monseigneur, lui dirent les exempts, nous ne savons plus que faire de cet abbé Coquet, que vous avez fait mettre dans le grenier : il nous embarrasse extrêmement. — Eh! brûlez-le, et laissez-moi tranquille. » Une explication devenant nécessaire, la méprise cessa, et l'abbé se contenta d'une invitation à dîner et de quelques excuses.

(Saint-Edme, *Biographie de la police.*)

Frédéric, étant jeune, aimait beaucoup les singes. Il avait une troupe de ces animaux, à chacun desquels il avait donné un nom : l'un était le chancelier; l'autre, le chambellan; celui-ci, le conseiller; celui-là, le contrôleur des finances. Il appelait un jour son conseiller; par hasard il s'en trouva véritablement un de son père, qui attendait dans son antichambre l'instant d'entrer. Celui-ci, s'entendant appeler, entra; Frédéric lui dit : « Ce n'est pas vous que j'appelais, c'est mon singe; mais entrez toujours, c'est la même chose. »

(*Fredericiana.*)

M. le juge-mage Simon n'avait assurément pas deux pieds de haut. Ses jambes, droites, menues et même assez longues, l'auraient agrandi si elles eussent été verticales; mais elles posaient de biais, comme celles d'un compas très-ouvert. Son corps était non-seulement court, mais mince et en tous sens d'une petitesse inconcevable. Il devait paraître une sauterelle quand il était nu. Sa tête, de grandeur naturelle, avec un visage bien formé, l'air noble, d'assez beaux yeux, semblait une tête postiche qu'on aurait plantée sur un moignon. Il eût pu s'exempter de faire de la dépense en parure, car sa grande

(1) C'est cette tragédie dont l'abbé de Chaulieu disait plaisamment qu'elle eût été assez claire sans son *exposition*, qui était chargée de l'éclaircir. (D'Alembert, *Éloges des académiciens.*)

(2) Les méprises de ce genre ne sont pas rares, au moins dans les anecdotes. Meyerbeer, dit-on, fut pris par un concierge soupçonneux pour le chef d'un atelier de fausse monnaie, ou pour l'auteur d'un ténébreux complot, pendant la préparation de son opéra de *Robert le Diable*, dont il venait tous les soirs essayer et combiner les effets infernaux dans une chambre louée à cet effet. Quelque temps avant la mort de Méry, on a conté qu'il faillit être arrêté comme assassin sur la dénonciation d'un employé du télégraphe, pour avoir, pendant les répétitions de son opéra d'*Herculanum*, je crois, envoyé à son collaborateur une dépêche ainsi conçue : « J'ai trouvé un nouveau moyen de tuer Faure. »

Il y a quelque temps, les journaux ont rapporté l'arrestation de l'acteur allemand Eichmann, soupçonné d'intentions régicides par son hôtelier qui l'avait entendu, à travers la porte, parler de frapper le tyran, en récitant un de ses rôles. Nous nous bornons à rappeler ces anecdotes sans y appuyer, parce qu'il est plus que probable que ce sont des inventions de nouvellistes brodant des variations sur un ancien thème.

perruque seule l'habillait parfaitement de pied en cap.

Il avait deux voix toutes différentes, qui s'entremêlaient sans cesse dans sa conversation, avec un contraste d'abord très-plaisant, mais bientôt très-désagréable. L'une était grave et sonore; c'était, si j'ose ainsi parler, la voix de sa tête. L'autre, claire, aiguë et perçante, était la voix de son corps. Quand il s'écoutait beaucoup, qu'il parlait très-posément, qu'il ménageait son haleine, il pouvait parler toujours de sa grosse voix; mais pour peu qu'il s'animât et qu'un accent plus vif vînt se présenter, cet accent devenait comme le sifflement d'une clef, et il avait toute la peine du monde à reprendre sa basse.

Avec la figure que je viens de peindre, et qui n'est point chargée, M. Simon était galant, grand conteur de fleurettes, et poussait jusqu'à la coquetterie le soin de son ajustement. Comme il cherchait à prendre ses avantages, il donnait volontier ses audiences du matin dans son lit; car quand on voyait sur l'oreiller une belle tête, personne n'allait s'imaginer que c'était là tout. Cela donnait lieu quelquefois à des scènes dont je suis sûr que tout Annecy se souvient encore.

Un matin, qu'il attendait dans ce lit, ou plutôt sur ce lit, les plaideurs, en belle coiffe de nuit bien fine et bien blanche, ornée de deux grosses bouffettes de ruban couleur de rose, un paysan arrive, heurte à la porte. La servante était sortie. M. le juge-mage entendant redoubler, crie : « Entrez! » et cela, comme dit un peu trop fort, partit de sa voix aiguë. L'homme entre; il cherche d'où vient cette voix de femme; et, voyant dans ce lit une cornette, une fontange, il veut ressortir en faisant à Madame de grandes excuses. M. Simon se fâche, et n'en crie que plus clair. Le paysan, confirmé dans son idée, et se croyant insulté, lui chante pouille, lui dit qu'apparemment elle n'est qu'une coureuse, et que M. le juge-mage ne donne guère bon exemple chez lui. Le juge-mage furieux, et n'ayant pour tout arme que son pot de chambre, allait le jeter à la tête de ce pauvre homme, quand sa gouvernante arriva.

(Rousseau, *Confessions.*)

Gilbert, avant d'aller se fixer à Paris, avait commencé à l'hôtel de ville de Nancy un cours public de littérature. Ce cours attira très-peu d'auditeurs. Un jour cependant l'affluence fut extrême; la salle se remplit de monde longtemps avant l'heure indiquée, et le professeur prit place dans sa chaise en pensant qu'enfin son mérite était apprécié. Tout-à-coup une personne s'approcha de Gilbert, et lui demanda s'il allait bientôt montrer les figures de cire. Ce vulgaire spectacle, qui occupait une salle voisine, avait seul attiré la foule à l'hôtel de ville. Le poëte, indigné, termina son cours le jour même.

(De Puymaigre, *Poëtes et romanciers de la Lorraine.*)

Voltaire avait des méprises par vivacité fréquentes et plaisantes. Il prit un accordeur de clavecin de sa nièce pour son cordonnier, et, après quantité de méprises, lorsque cela s'éclaircit : « Ah, mon Dieu, monsieur! un homme à talents. Je vous mettais à mes pieds, c'est moi qui suis aux vôtres. »

(Le prince de Ligne.)

Un médecin de Poitiers appelé pour un malade est interrogé par la femme sur l'état de son mari : « Il est très-mal, dit le docteur. — Qu'a-t-il donc? — Le pourpre. — Le pourpre! A quoi le voyez-vous? — A ses mains; regardez comme elles sont teintes! — Mais il les a toujours comme cela! — Comment, toujours comme cela! — Oui, monsieur, c'est la teinture... — Comment, la teinture? est-ce que votre mari est teinturier? — Pour vous servir. — Eh! que ne me le disiez-vous d'abord! »

Pendant que le général Moreau était aux États-Unis, il lui arriva une assez plaisante méprise. Il assistait à un concert où l'on chantait un chœur dont le refrain était : *To morrow, to morrow* (demain, demain!). Connaissant très-imparfaitement la langue anglaise, il crut qu'on exécutait une cantate en son honneur, et se figura entendre : *To Moreau* (A Moreau). Chaque fois que revenait le refrain, il se levait, et saluait à la ronde de son geste le plus gracieux, au

grand ébahissement du public, qui n'y pouvait rien comprendre.

(*Figaro.*)

Asker-Khan, ambassadeur persan venu en France sous Napoléon Ier, se sentant malade depuis plusieurs jours ordonna qu'on fit venir M. Bourdois, l'un des plus habiles médecins de Paris, dont il connaissait le nom, ayant toujours soin de s'informer de toutes nos célébrités dans tous les genres. On s'empresse d'exécuter les ordres de l'ambassadeur; mais, par une singulière méprise, ce n'est pas M. le docteur Bourdois qu'on prie de se rendre auprès d'Asker-Khan, mais le président de la cour des comptes, M. Marbois, qui s'étonne beaucoup de l'honneur que lui fait l'ambassadeur persan, ne voyant pas d'abord quels rapports il pouvait y avoir entre eux. Cependant il se rendit avec empressement auprès d'Asker-Khan, qui put sans peine prendre le costume sévère de M. le président de la cour des comptes pour un costume de médecin.

A peine M. Marbois est-il entré que l'ambassadeur lui présente la main, lui tire la langue en le regardant. M. Marbois est un peu surpris de cet accueil; mais pensant que c'était sans doute la manière orientale de saluer les magistrats, il s'incline profondément, serrant humblement la main qu'on lui présentait. Il était dans cette position respectueuse, lorsque quatre des serviteurs de l'ambassadeur lui apportent et lui mettent sous le nez, à titre de renseignements, un vase d'or à signes non équivoques. M. Marbois en reconnut l'usage avec une surprise et une indignation inexprimables. Il regarde avec colère, demande vivement ce que signifie tout cela, et s'entendant appeler M. le docteur : « Comment, s'écria-t-il, M. le docteur! — Mais oui, M. le docteur Bourdois. » M. Marbois est confondu. C'est la parité de désinences de son nom et de celui du docteur qui l'a exposé à cette désagréable visite.

(Constant, *Mémoires.*)

Un jour, passant à Lyon, une dame m'écrivit; elle me priait de donner une place à sa fille dans ma voiture et de la mener à Paris. La proposition me parut singulière; mais enfin, vérification faite de la signature, l'inconnue se trouva être une dame fort respectable; je répondis poliment. La mère se présenta avec sa fille, divinité de seize ans. La mère n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur moi qu'elle devint rouge écarlate; sa confiance l'abandonna : « Pardonnez, monsieur, me dit-elle en balbutiant; je n'en suis pas moins remplie de considération... Mais vous comprendrez les convenances... Je me suis trompée... Je suis si surprise... » J'insistai en regardant ma future compagne, qui semblait rire du débat ; je me confondais en protestations que je prendrais tous les soins imaginables de de cette belle jeune personne; la mère s'anéantissait en excuses et en révérences. Les deux dames se retirèrent. J'étais fier de leur avoir fait tant de peur. Pendant quelques heures je me crus rajeuni par l'Aurore. La dame s'était figuré que l'auteur du *Génie du christianisme* était un vénérable abbé de Chateaubriand, vieux bonhomme grand et sec, prenant incessamment du tabac dans une énorme tabatière de fer-blanc, et lequel pourrait très-bien se charger de conduire une innocente pensionnaire au Sacré-Cœur.

(Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe.*)

Méprise d'amour-propre.

Piron se reposait sur un banc tenant à un des piliers de la porte de la Conférence; une vieille femme survient, qui se jette à ses genoux les mains jointes. Le poëte surpris et ne sachant pas ce qu'elle veut : « Relevez-vous, lui dit-il, bonne femme, relevez-vous. Vous me traitez en faiseur de poëmes épiques ou de tragédies; vous vous trompez, je n'ai pas encore cet honneur-là. Je n'ai fait parler jusqu'à présent que des marionnettes. » La vieille restait toujours à genoux sans l'écouter. Piron croit s'apercevoir qu'elle remue les lèvres. Il s'approche, prête l'oreille, et entend en effet qu'elle marmotte un *ave*, adressé à une image de la Vierge placée directement au-dessus du banc. « Voilà bien les poëtes ! dit Piron en s'en allant, ils croient que toute la terre les contemple où qu'elle est à leurs pieds, quand on ne songe seulement pas qu'ils existent. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Méprise ironique.

Lorsque Nestor Roqueplan était directeur des *Variétés*, il avait pour secrétaire Boulé, auteur de quelques vaudevilles et qui, naturellement, tâchait de lui faire adopter ses enfants. C'était difficile. Roqueplan ne trouvait jamais le temps d'entendre la lecture du vaudeville que Boulé voulait toujours lui lire. Un jour enfin que celui-ci lui mettait pour la centième fois le manuscrit sous la gorge, Roqueplan lui dit :

— Eh bien, lisez-moi cela, mais, selon moi, la lecture d'un acte doit durer ce que dure un cigare. J'allume celui-ci, commencez en même temps, et si vous ne dépassez pas la mesure, la pièce est acceptée.

Roqueplan fume et Boulé lit de son mieux, car il bégayait. A mesure que le cigare avançait, Boulé, inquiet, précipitait son débit et conséquemment bégayait de plus en plus. Enfin, il prononça le dernier mot au moment où Roqueplan lâchait la dernière bouffée de son cigare.

— Eh bien, demande Boulé triomphant, que dites-vous de cela?

— Oui, dit Roqueplan, il y a là une idée : ce père, cette mère, cet amoureux, cette ingénue qui bégayent tous, c'est une idée, ça me va.

— Mais du tout, s'écrie Boulé, c'est moi qui bégaye, ce ne sont pas les personnages!

— Oh! alors, ce n'est plus drôle du tout, ça ne me va plus.

(G. Lafargue, *Figaro*).

Méprise politique

Un écrivain distingué, M. Latouche, l'un des rédacteurs du journal *l'Indépendant*, rend compte un jour d'une exposition de peintures au salon du Louvre; sa vue s'arrête sur le portrait d'un jeune enfant tenant à la main un bouquet de fleurs bleues : son imagination de poëte l'emporte, il en fait une description animée.

Le lendemain, la foule se porte pour contempler ce portrait : on s'interroge, on se demande quels traits il représente, ce que signifient les fleurs bleues. Un spectateur explique qu'en allemand ces fleurs veulent dire : *Ne m'oubliez pas!* Ce mot suffit pour personnifier ce portrait : « C'est le roi de Rome, » s'écrie-t-on de tous côtés. Le monde s'agite; la police fait évacuer le salon ; le lendemain le journal *l'Indépendant* est supprimé.

Vérification faite, ce portrait était celui du fils d'un conseiller d'ambassade de la cour de Bavière. Voilà donc un journal anéanti par l'effet d'une allusion qui n'était pas dans la pensée de l'écrivain, et dont le public était le seul coupable.

Disons que quelques jours après, sur les vives instances de M. le comte de Boisgelin, Louis XVIII, frappé de l'injustice de la suppression de la feuille qu'il lisait avec une certaine prédilection, fit donner au propriétaire une nouvelle autorisation et baptisa lui-même le nouveau journal du titre *le Constitutionnel*, titre qu'il porte encore aujourd'hui.

(Baudoin, *Anecdot. historiq. du temps de la Restauration.*)

Méprise réparée.

Un matin je vois arriver chez moi, avec précipitation, un homme troublé, agité à la fois par la crainte, par la douleur, par la colère. Ses cheveux étaient hérissés, ses yeux rouges et remplis de larmes, sa voix tremblante, ses habits en désordre. C'était un Français.

Dès que je lui eus demandé la cause de son trouble et de son chagrin : « Monsieur le comte, me dit-il, j'implore la protection de Votre Excellence (1) contre un acte affreux d'injustice et de violence; on vient, par ordre d'un seigneur puissant, de m'outrager sans sujet et de me faire donner cent coups de fouet. — Un tel traitement, lui dis-je, serait inexcusable quand même une faute grave l'aurait attiré; s'il n'a pas de motif, comme vous le prétendez, il est inexplicable et tout à fait invraisemblable. Mais qui peut avoir donné un tel ordre? — C'est, me répondit le plaignant, Son Excellence M. le comte de Bruce, gouverneur de la ville. — Vous êtes fou, repris-je; il est impossible qu'un homme aussi estimable, aussi éclairé, aussi généralement estimé que l'est M. le comte de Bruce, se soit permis, à l'égard d'un Français, une telle violence, à moins que vous ne l'ayez personnellement attaqué et insulté. — Hélas! monsieur, répliqua le plai-

(1) L'auteur de ce récit était ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

gnant, je n'ai jamais connu M. le comte de Bruce. Je suis cuisinier : ayant appris que monsieur le gouverneur en voulait un, je me suis présenté à son hôtel ; on m'a fait monter dans son appartement. Dès qu'on m'a annoncé à Son Excellence, elle a ordonné qu'on me donnât cent coups de fouet, ce qui, sur-le-champ, a été exécuté. Mon aventure peut vous paraître invraisemblable; mais elle n'est que trop réelle, et mes épaules peuvent au besoin me servir de preuves. — Écoutez, lui dis-je enfin, si, contre toute apparence, vous avez dit vrai, j'obtiendrai réparation de votre injure, et je ne souffrirai pas qu'on traite ainsi mes compatriotes, que mon devoir est de protéger. Mais, songez-y bien, si vous m'avez fait un conte, je saurai vous faire repentir de votre imposture. Portez vous-même au gouverneur la lettre que je vais lui écrire; un de mes gens vous accompagnera. »

En effet, j'écrivis sur-le-champ au comte de Bruce pour l'informer de l'étrange dénonciation qui venait de m'être faite... Deux heures se passèrent sans qu'aucune réponse ne me parvînt. Je commençais à m'impatienter, lorsque je vis soudain reparaître mon homme, qui véritablement ne semblait plus le même: son air était calme, sa bouche riante; la gaieté brillait dans ses yeux. « Eh bien! lui dis-je, m'apportez-vous une réponse? — Non, monsieur : Son Excellence va bientôt vous la faire elle-même. Mais je n'ai plus aucun sujet de me plaindre; je suis content, très-content. Tout ceci n'est qu'un quiproquo. Il ne me reste qu'à vous remercier de vos bontés. — Comment! repris-je, est-ce que les cent coups de fouet ne vous restent plus? — Si fait, monsieur, ils restent sur mes épaules, et très-bien gravés; mais, ma foi! on les a parfaitement pansés, et de manière à me faire prendre mon parti assez doucement. Tout m'a été expliqué; voici le fait : M. le comte de Bruce avait pour cuisinier un Russe, né dans ses terres; cet homme, peu de jours avant mon aventure, avait déserté, et dit-on, volé. Son Excellence, en ordonnant de courir à sa recherche, s'était proposé de le faire châtier dès qu'on le lui ramènerait. Or c'est dans ces circonstances que je me présentai pour occuper la place vacante. Quand on ouvrit la porte du cabinet de M. le gouverneur, il était assis à son bureau, très-occupé et me tournant le dos. Le domestique qui me précédait dit en entrant : « Monseigneur, voilà le cuisinier. » A l'instant Son Excellence, sans se retourner, répondit : « Eh bien! qu'on le mène dans la cour, et qu'on lui donne cent coups de fouet, comme je l'ai ordonné. » Aussitôt le domestique referme la porte, me saisit, m'entraîne et appelle ses camarades, qui, sans pitié, comme je vous l'ai dit, appliquent sur le dos d'un pauvre cuisinier français les coups destinés à celui du cuisinier russe déserteur. Son Excellence, en me plaignant avec bonté, a bien voulu m'expliquer elle-même cette méprise, et a terminé ses paroles consolantes par le don de cette grande bourse pleine d'or que voici. »

Je congédiai le pauvre diable, dont je ne pouvais m'empêcher de trouver la juste colère beaucoup trop facilement apaisée.

(De Ségur, *Mémoires.*)

Mères.

La femme d'un noble vénitien ayant vu mourir son fils unique, s'abandonnait aux plus cruelles douleurs. Un religieux tâchait de la consoler. « Souvenez-vous, lui disait-il, d'Abraham à qui Dieu commanda de plonger lui-même le poignard dans le sein de son fils, et qui obéit sans murmurer. — Ah! mon père, répondit-elle avec impétuosité, Dieu n'aurait jamais commandé ce sacrifice à une mère. »

(*Bibliothèque de société.*)

Malherbe avait soixante ans quand il perdit sa mère. Il la pleura amèrement. La reine mère lui envoya un page pour le consoler. « Je suis sensible, dit Malherbe, à l'honneur que me fait la reine; je ne puis lui mieux témoigner ma reconnaissance qu'en priant Dieu que le roi son fils pleure sa mort aussi vieux que je pleure celle de ma mère. »

(*Dict. des Hom. ill.*)

Je ne puis jamais me rappeler sans frémir le mot si extraordinaire d'une mère dont Robespierre avait fait périr les deux

fils. Elle voulut, le 9 thermidor, se convaincre par ses yeux que ce monstre était mort; et lorsque sa tête tomba, elle cria de toutes ses forces : *Bis!*

(Alissan de Chazet, *Mémoires.*)

Mère résignée.

Quand on annonça à Mlle de La Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde, la mort du duc de Vermandois qu'elle avait eu du roi, elle dit : « Je dois pleurer sa naissance encore plus que sa mort. »

(Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

Mères spartiates.

Un jeune soldat spartiate disait à sa mère, en lui montrant son épée : « Elle est bien courte! — Eh bien, répondit-elle, tu feras un pas de plus. »

Une autre, apprenant qu'un de ses fils était mort glorieusement dans le combat : « Je m'en étonne pas, dit-elle, c'était mon enfant. » Apprenant ensuite que l'autre avait fui lâchement : « Il n'était donc pas mon fils! » s'écria-t-elle vivement.

Une autre, ayant appris que son fils s'était sauvé du combat, lui écrivit : « Il se répand un bruit injurieux à ton honneur; fais-le taire, ou meurs. »

Une autre, entendant son fils raconter la mort glorieuse de son frère, qui avait été tué en combattant vaillamment : « Malheureux, lui dit-elle, pourquoi donc ne l'as-tu pas accompagné? »

Une autre avait cinq fils à l'armée, et attendait des nouvelles de la bataille. Elle en demande en tremblant à un ilote qui revenait du camp : « Vos cinq fils ont été tués, lui dit-il. — Vil esclave, reprit-elle, est-ce là ce que je te demande? – Nous avons gagné la victoire, réplique l'ilote. » La mère court au temple, et rend grâces aux Dieux.

Une autre, voyant au siége d'une ville son fils aîné, qu'elle avait placé dans un poste, tomber mort à ses pieds : « Qu'on appelle son frère pour le remplacer! » s'écria-t-elle aussitôt.

(*Anecdotes militaires.*)

Mérite des femmes.

Un haut personnage présenta Charlet à Mme***, qui pensant que l'esprit de l'artiste pouvait divertir sa société, l'engagea à venir passer huit jours chez elle à la campagne.

« Je me levais de bonne heure et je chassais, raconte Charlet lui-même. Au déjeuner, je mangeais de bon appétit, et après une petite promenade solitaire, j'allais me coucher. Je me relevais tard, et me promenais de nouveau pour pouvoir faire honneur au dîner. Je dévorais à ce repas, et comme il se prolongeait, je me levais de table pour aller immédiatement me coucher. Enfin, je ne desserrais les dents que pour manger. Un soir pourtant, on avait réuni plus de monde que de coutume, et de très-belles dames ourdirent une petite conspiration contre moi. Au moment où je cherchais à m'esquiver, on m'appelle : « Monsieur Charlet, monsieur Charlet, venez donc nous mettre d'accord...; » et une petite duchesse, de sa voix la plus flûtée : « Dites-nous, monsieur Charlet, la vertu que vous préférez dans une femme. — Moi, madame... je juge d'une femme par la qualité de son bouillon. » Et faisant un demi-tour sur la jambe gauche, je me donnai un air Louis XV... ce qui n'empêcha pas un grand mouvement, chez toutes les dames, qui témoignait assez de leur scandale!... »

« Quelle est la femme que vous préférez? demandait Mme de Staël à Napoléon. — Celle qui a le plus d'enfants, » répondit-il en tournant le dos.

Mérite d'une femme laide.

La femme de Courbé alla un jour chez Gombaud le poëte; il n'y a pas d'araignée au monde qui ne soit plus jolie qu'elle; il lui en conta, et après il disait : « Je vous assure, elle écoute bien. »

(Tallemant des Réaux.)

Mésalliance.

Un comte du Lude, gouverneur de Gaston de France, frère du roi Louis XIII, qui était ruiné, avait épousé une fille de race marchande. « Pouvais-je mieux faire? disait-il. Poursuivi nuit et jour par mes créanciers, je me suis sauvé dans une boutique, pour n'être point traîné à l'hôpital. »

(Baron de Pollnitz, *Lettres.*

Le comte de Grignan, chevalier de l'ordre en 1680, s'était ruiné à commander en Provence, dont il était seul lieutenant général. Il maria donc son fils à la fille d'un fermier général fort riche. Madame de Grignan, en présentant sa bru au monde, en faisait ses excuses; et, avec ses minauderies, en radoucissant ses petits yeux, disait qu'il fallait bien, de temps en temps, du fumier sur les meilleures terres. Elle se savait un gré infini de ce bon mot, qu'avec raison chacun trouva impertinent, quand on a fait un mariage, et le dire entre bas et haut devant sa belle-fille. Saint-Amant, son père, qui se prêtait à tout pour leurs dettes, l'apprit enfin, et s'en trouva si offensé qu'il ferma le robinet.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Le maréchal de Broglie avait épousé la fille d'un négociant; il eut deux filles. On lui proposait, en présence de madame de Broglie, de faire entrer l'une dans un chapitre (1). « Je me suis fermé, dit-il, en épousant madame, l'entrée de tous les chapitres... — Et de l'hôpital, » ajouta-t-elle. (Chamfort.)

Ministres.

On avisait dans une société aux moyens de déplacer un mauvais ministre, déshonoré par vingt turpitudes. Un de ses ennemis connus dit tout à coup : « Ne pourrait-on pas lui faire faire quelque opération raisonnable, quelque chose d'honnête, pour le faire chasser? »

(Chamfort.)

Ferdinand, grand-père de Charles-Quint, avait coutume de dire que les ministres des rois ressemblaient aux lunettes, dont il était fâcheux de se servir, mais auxquelles il fallait avoir recours quand on ne pouvait voir les objets de ses propres yeux.

(Raynal.)

M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, promettait au duc de Manchester, ambassadeur du roi d'Angleterre à la cour de France, quelque chose dont le duc paraissait douter. Pour le rassurer, il lui dit : « Monsieur le duc, vous pouvez m'en croire; je ne vous parle pas ici en ministre, mais en gentilhomme. »

(*Improvis. franç.*)

Ministre et cuisinier.

Mme Dubarry rencontra un jour un de ses cuisiniers qui lui parut ressembler au duc de Choiseul. « Êtes-vous à mon service? lui dit-elle. — Oui, madame. — Allons, vous avez la figure trop sinistre; dites à mon intendant que je ne veux plus vous voir, et qu'il vous renvoie à l'instant. » Cela fut exécuté. Le même soir la comtesse dit au roi, qui savait cette aventure : « J'ai renvoyé mon Choiseul, quand renverrez-vous le vôtre? »

(*Fastes de Louis XV.*)

Ministre philosophe.

Un ministre, le 14 février 1831, disait en sortant de la Chambre : « Je vais voir les masques. » Il y en avait en effet de fort joyeux dans son quartier, au boulevard de Gand, pendant qu'on dévastait l'archevêché dans la Cité.

(Le président Dupin, *Mémoires.*)

Ministre-poëte.

Le cardinal de Richelieu n'aimait que les vers. Un jour qu'il était enfermé avec Desmarets, que Bautru avait introduit chez lui, il lui demanda : « A quoi pensez-vous que je prenne le plus de plaisir? — A faire le bonheur de la France, lui répondit Desmarets. — Point du tout, répliqua-t-il; c'est à faire des vers. » Il ne faisait que des tirades pour des pièces de théâtre; mais quand il travaillait il ne donnait audience à personne. D'ailleurs, il ne voulait pas qu'on le reprît. Une fois L'Étoile, moins complaisant que les autres, lui dit, le plus doucement qu'il put, qu'il y avait quelque chose à refaire à un vers. Ce vers n'avait seulement que trois syllabes de plus qu'il ne lui fallait. « Là, là, monsieur de L'Étoile, lui dit-il, comme s'il eût été question d'un édit, nous le ferons bien passer. »

(Tallemant des Réaux.)

(1) Pour y être chanoinesse, les filles devaient être issues de parents nobles dans les deux lignes.

Ministre spirituel.

Un officier de gendarmerie demandait un régiment à M. d'Argenson, ministre de la guerre; il répondit avec beaucoup de politesse que le roi avait décidé qu'il n'accorderait point de régiment aux officiers de gendarmerie, parce qu'ils obtenaient, en restant dans leur corps, les mêmes grades que par un régiment; qu'ils devenaient brigadiers, maréchaux de camp, lieutenants généraux, etc.

Quelques mois après, l'officier revint encore à M. d'Argenson, et lui fit la même demande; il en eut la même réponse; et ce ministre lui donnant toujours les mêmes motifs de refus, il dit d'impatience à ce dernier : « Il est singulier, monsieur, que le roi n'accorde plus aux autres officiers ce qu'il a donné à monsieur votre fils; il est sorti de la gendarmerie pour un régiment que vous lui avez fait avoir. — Mon fils n'est pas une perte pour la gendarmerie; mais c'en est une irréparable pour le corps que celle d'un excellent officier comme vous, » et il lui tourna le dos. Quelle présence d'esprit il y a dans cette réponse! (Collé, *Journal.*)

Miracle.

On parlait du miracle de saint Denis, qui, après avoir été décapité à Paris, se promena de là à Saint-Denis, comme tout le monde sait, en portant sa tête sous son bras. Mme Du Deffand disait : « Eh bien, il n'y a que le premier pas qui coûte. »
(Grimm, *Correspondance.*)

Miracles (*Défense de faire des*).

Pour arrêter le scandale et la foule du peuple au tombeau du diacre Pâris, il fut rendu une ordonnance du roi, le 27 janvier 1732, qui ordonna que la porte du petit cimetière de Saint-Médard fût et demeurât fermée, fit inhibition de l'ouvrir autrement que pour cause d'inhumation, et défendit à toutes personnes, de quelque état et condition qu'elles fussent, de s'assembler dans les rues et maisons adjacentes, à peine de désobéissance, et même de punition exemplaire. Le lendemain de la clôture du cimetière, on lut, affichée sur la porte, cette pasquinade janséniennne :

De par le Roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Un zélé convulsionnaire voulait faire sentir à l'abbé Terrasson tout le piquant de l'épigramme placardée sur la porte du cimetière Saint-Médard. Celui-ci lui répondit : « Ce que je trouve de plus plaisant, c'est que Dieu ait obéi. »

Miracle royal.

Au sacre du roi (Louis XV) à Reims, un homme d'Avesnes qui avait des écrouelles horribles alla se faire toucher du roi. Il guérit absolument. J'entendis dire cela; je fis faire une procédure et information de son état précédent et subséquent, le tout bien légalisé. Cela fait, j'envoyai les preuves de ce miracle à M. de la Vrillière, secrétaire d'État de la province. Je crus obtenir de grandes louanges de mon zèle pour les prérogatives royales. Je reçus une lettre sèche où l'on me répondait que « *personne ne doutait de ce don qu'avaient nos rois.* » Mais je sus fort bien que tout avait été lu au roi, qui, quoique tout enfant, aime entendre dire qu'il avait opéré ce miracle.
(Marquis d'Argenson, *Mémoires.*)

Misanthropes.

Héraclite, comme on sait, pleurait sans cesse sur la folie humaine. Les Éphésiens s'étonnant de le voir jouer aux osselets avec des enfants devant le temple de Diane, il leur répondit : « J'aime mieux jouer aux osselets avec des enfants, que de m'occuper avec les hommes des affaires de l'État. » (Diogène de Laërte.)

On raillait le maréchal d'Huxelles sur son célibat obstiné. Il répondit en vrai misanthrope : « Je n'ai point encore trouvé de femme dont je voulusse être le mari, ni d'homme dont je voulusse être le père. »

« Pourquoi recherchez-vous donc tant l'isolement? demandait un jour une très-aimable femme à M. de S... — Madame, répondit notre Timon, c'est que je suis plus accoutumé à mes défauts qu'à ceux des autres. »

Un jour, Rémond de Saint-Mard, connu par quelques ouvrages médiocres, et qui étai d'ailleurs fort riche et fort avare,

fit une longue et terrible sortie contre le genre humain. Le philosophe Diderot, qui était présent, l'arrêta au milieu de son discours, et lui dit : « Où prenez-vous donc tout le mal que vous dites des hommes? — En moi, » répondit Rémond. Voilà du moins de la franchise.

(Grimm, *Correspondance.*)

Mise en scène théâtrale.

Un jour nous passâmes la nuit à Weimar. Nous ne pensions point à dormir; mais, errant au clair de lune, nous vînmes nous arrêter devant le clocher d'un village situé près de là. Le bruit du balancier de l'horloge nous rendit tout à coup silencieux et rêveurs. Pendant assez longtemps, personne ne fit entendre une seule parole. Enfin quelqu'un chercha un rapprochement entre notre position et l'instant où Hamlet attend l'ombre de son père. Nous entendions notre souffle; le frisson de la mort nous avait glacés. Le bruit du rouage de l'horloge retentit dans l'antique tour, la cloche sonna et nous quittâmes la place l'un après l'autre.

La scène nocturne devant le clocher, près de Weimar, avait laissé en nous une profonde impression. Nous pensâmes s'il ne serait pas possible d'introduire sur le théâtre, au moment où Hamlet attend le fantôme dans le cimetière, le balancier qui nous avait tant émus. Nous fîmes part de notre idée au machiniste. Ne nous comprit-il pas parfaitement, quoique cependant ce fût un homme intelligent, ou plutôt quelque esprit malin vint-il à la fin prendre part à la chose? c'est ce que je ne saurais me rappeler exactement.

Bientôt on donna *Hamlet*. L'acteur qui remplissait ce rôle s'arrête, glacé d'épouvante, à l'approche de l'Esprit. Eckhof, qui le représentait, entre en scène. Hamlet frissonne devant les secrets de l'éternité. L'Esprit commence à parler... quand tout à coup un bruit désagréable et monotone se fait entendre près de là; et le public de rire.

Hamlet se retourne et se fâche. L'Esprit regarde derrière soi de l'autre côté, et peste de toutes ses forces.

Le machiniste, qui ignore ce qui se passe, continue, d'un mouvement uniforme, à frapper deux petites planches, avec une baguette de fer, qui devait figurer le balancier de l'horloge dans le cimetière danois.

Le rire et la rumeur redoublent parmi les spectateurs. L'emportement d'Hamlet et de l'Esprit s'accroît de plus en plus. Les acteurs et les garçons de théâtre abordent brusquement le machiniste, et lui demandent ce que signifie cet affreux tapage. Il leur répond en souriant : « C'est quelque chose de très-nouveau, — le mouvement du balancier! »

Cependant, quand on l'eut instruit des dispositions hostiles des premiers personnages tragiques, du rire bruyant de l'auditoire, il prévit sur-le-champ ce qui l'attendait à la fin de l'acte. Il commença donc à se défendre; mais, comme dans le feu de la discussion, il n'avait pas quitté la baguette de fer, et que, sans s'en apercevoir, il frappait toujours plus vite sur l'une et sur l'autre planche, le scandale fut bientôt à son comble.

Le rire ayant aussi gagné ceux qui étaient venus lui adresser des reproches, il nous cita enfin comme ses autorités; et dans ce mot il entra tellement en fureur qu'il tambourina encore plus vite. Les rires devinrent plus forts, l'Esprit quitta la scène, et celui qui devait, sous le théâtre, représenter le vieux chercheur de trésors, jura d'une manière si terrestre, que le balancier, celui qui le mettait en mouvement, et ceux qui en avaient donné l'idée, prirent simultanément la fuite.

A la fin de l'acte, Hamlet se mit en colère contre l'Esprit, qui avait toussé, ce qui était aussi répréhensible que le sbalancier du régisseur. Eckhof, qui avait joué ce rôle, lui répondit qu'un Esprit qui peut parler peut bien aussi tousser. (Iffland, *Mémoires.*)

Misère des gens de lettres.

— Le Tasse se trouva réduit à un tel état de dénûment qu'il emprunta un petit écu pour vivre une semaine. Il alla tout couvert de haillons depuis Ferrare jusqu'à Sorrente, pour y visiter sa sœur. Ce poëte fait allusion à sa pauvreté dans un joli sonnet qu'il adresse à sa chatte en la priant de lui prêter l'éclat de ses yeux, n'ayant point de chandelle pour écrire ses vers.

— Le Camoëns avait pour tout revenu une pension de vingt écus, que lui faisait le roi Sébastien, à la cour duquel il était obligé de paraître tous les jours. Le soir, il envoyait un esclave mendier de porte en porte.

— Arioste occupait une maison très-petite. Ses amis lui demandant pourquoi, après avoir décrit dans son *Roland* tant de palais somptueux, il avait bâti une maison aussi mesquine, il répondit « qu'il était plus facile d'assembler des mots que des pierres ».

— D'Allainval mourut à l'hôtel-Dieu. Il est à remarquer que ce pauvre d'Allainval, qui n'avait ni feu ni lieu, a donné aux Italiens une fort jolie pièce, intitulée *l'Embarras des richesses*.

— Le jour de la première représentation de *l'Amant jaloux*, l'auteur (d'Hèle) écrivit à Grétry :

« Il ne m'est pas permis d'aller chez vous ; venez donc chez moi tout de suite et apportez environ dix louis, sans quoi je vais au For-l'Évêque, au lieu d'aller ce soir aux Italiens. »

Je l'ai vu longtemps presque nu, dit Grétry... Étant un jour chez un de ses amis, il se revêtit d'une culotte dont il avait besoin et sortit. L'ami rentre, et en s'habillant ne trouve pas tout ce qu'il lui fallait. M. d'Hèle seul était entré, mais on n'osait le soupçonner ; cependant, le soir, au Caveau, l'ami, posant la main sur la cuisse de d'Hèle, lui dit : « Ne sont-ce pas là mes culottes ? — Oui, répondit d'Hèle, je n'en avais pas. »

— L'abbé Raynal, jeune et pauvre, accepta une messe à dire tous les jours pour vingt sous. S'étant enrichi en déclamant contre la traite des nègres et en prenant un intérêt sur un vaisseau négrier, il céda sa messe à l'abbé de la Porte, en retenant huit sous dessus. Celui-ci, devenu moins gueux par le moyen de ses compilations, la sous-loua à l'abbé Dinouard, en retenant quatre sous de son côté, si bien que cette pauvre messe, grevée de deux pensions, ne valait que huit sous à celui-ci.

— Wondel, le Shakespeare de la Hollande, après avoir vécu longtemps du mince produit d'une boutique de bas, mourut de besoin à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ses obsèques offrirent un spectacle singulier : son corps était porté par quatorze poëtes aussi pauvres que lui.

(Colnet, *Auteurs morts de faim.*)

M. du Ryer traduisait les auteurs à la hâte, pour tirer promptement du libraire Sommaville une médiocre récompense, qui l'aidait à subsister avec sa pauvre famille dans un petit village auprès de Paris. Un beau jour d'été nous allâmes plusieurs ensemble lui rendre visite. Il nous reçut avec joie, nous parla de ses desseins, et nous montra ses ouvrages ; mais ce qui nous toucha, c'est que, ne craignant pas de nous laisser voir sa pauvreté, il voulut nous donner la collation. Nous nous rangeâmes dessous un arbre ; on étendit une nappe sur l'herbe, sa femme apporta du lait et lui des cerises, de l'eau fraîche et du pain bis. Quoique ce régal nous semblât très-bon, nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme sans pleurer de le voir si maltraité de la fortune, surtout dans sa vieillesse et accablé d'infirmités.

(Vigneul-Marville.)

Brébeuf avait traduit en vers héroïques *la Pharsale* de Lucain. Le goût dont le public s'engoua pour le burlesque fit désirer par un libraire une parodie du même Lucain, et Brébeuf, par misère, fut contraint d'accepter cette nouvelle tâche.

Misogynes.

Un Athénien disait : « O Jupiter ! pourquoi invectiver contre une femme ? ne suffit-il pas de dire que c'est une femme ? »

(Athénée.)

Quelqu'un disait à Sophocle : « Euripide hait bien les femmes. — Oui, répondit-il, dans ses tragédies ; mais en particulier, c'est autre chose. »

(Hiéronyme, *Mémoires historiques dans Athénée.*)

Mobilité.

Des chagrins de Voltaire le plus vif un moment fut celui de la mort de la marquise du Châtelet ; mais, à ne rien dissimuler, je reconnus dans cette occasion, comme j'ai fait souvent, la mobilité de son âme. Lorsque j'allai lui témoigner la part que je prenais à son affliction : « Venez, me dit-il en me voyant, venez partager ma douleur. J'ai perdu mon illustre amie ; je suis au désespoir, je suis inconsolable. » Moi, à qui il avait dit souvent qu'elle était comme une furie attachée à ses pas, et qui savais qu'ils avaient été plus d'une fois dans leurs querelles aux couteaux tirés l'un contre l'autre, je le

laissai pleurer, et je parus m'affliger avec lui. Seulement pour lui faire apercevoir, dans la cause même de cette mort, quelque motif de consolation, je lui demandai de quoi elle était morte. « De quoi! ne le savez-vous pas? Ah, mon ami! il me l'a tuée! le brutal. Il lui a fait un enfant. » C'était de Saint-Lambert, de son rival, qu'il me parlait. Et le voilà, me faisant l'éloge de cette femme incomparable, et redoublant de pleurs et de sanglots. Dans ce moment arrive l'intendant Chauvelin, qui lui fait je ne sais quel conte assez plaisant, et Voltaire de rire aux éclats avec lui. Je ris aussi en m'en allant, de voir dans ce grand homme la facilité d'un enfant à passer d'une extrême à l'autre dans les passions qui l'agitaient. Une seule était fixe en lui et comme inhérente à son âme; c'était l'ambition et l'amour de la gloire, et de tout ce qui flatte et nourrit cette passion rien ne lui était indifférent (1).

(Marmontel, *Mémoires.*)

Modération.

Le peuple, dans une rumeur, s'était oublié au point de jeter des pierres aux statues de l'empereur Constantin. Un courtisan, dans la vue de se faire un mérite de son zèle, dit à ce prince qu'il n'y avait point de supplice assez rigoureux pour punir des forcenés qui avaient insulté à coups de pierres la face du prince. Constantin portant la main à son visage, dit: « Je ne me sens pas blessé. »

(*Dict. des Hommes illustres.*)

M. Colbert, à qui l'on parla du sonnet injurieux de Hénault contre lui, demanda si le roi y était offensé? On lui dit que non: « Je ne le suis donc pas, » répondit le ministre.

(Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

Le carrosse de Turenne se trouvait arrêté dans les rues de Paris: un jeune étourdi qui ne le connaissait pas, et dont la voiture était derrière la sienne, descend tout bouillant de colère, et vient la canne haute pour faire avancer le cocher du maréchal de Turenne. Il jure, il tempête. Le maréchal regardait tranquillement cette scène, lorsqu'un marchand sort de sa boutique, et se met à crier: « Comment! on maltraite ainsi les gens de M. de Turenne. » A ce nom, le jeune homme se croit perdu, et vient à la portière du carrosse de M. de Turenne lui demander pardon. Il le croyait fort en colère; mais le maréchal s'étant mis à sourire: « Effectivement, monsieur, lui dit-il, vous entendez fort bien à châtier mes gens. Quand ils feront des sottises, ce qui leur arrive souvent, je vous les enverrai. »

(*Mémoires anecdot.*)

Un jour d'été qu'il faisait fort chaud, le vicomte de Turenne, en petite veste blanche et en bonnet, se rendit à la fenêtre de son antichambre. Un de ses gens survient, et, trompé par l'habillement, le prend pour l'aide de cuisine. Il s'approche doucement, et d'une main qui n'était pas légère, lui applique un grand coup sur les fesses. L'homme frappé se retourne à l'instant. Le valet reconnaît en frémissant le visage de son maître; il se jette à genoux, et s'écrie: « Ah! monseigneur, j'ai cru que c'était Georges. — Quand c'eût été Georges, lui répond Turenne, il ne fallait pas frapper si fort. »

Un jour qu'il était venu au spectacle, et qu'il s'était placé sur le devant d'une première loge, deux jeunes gens du prétendu bon ton y entrèrent un moment après lui; et s'imaginant que la figure du vicomte ne pouvait que déparer le spectacle, ils lui proposèrent de leur céder le premier banc. Turenne, ne jugeant pas à propos de pousser la complaisance aussi loin, resta tranquillement à sa place. L'un d'eux, pour se venger de ce refus, eut l'insolence de jeter sur le théâtre le chapeau et les gants que Turenne avait posés sur le bord de la loge. Cette impertinence excita dans le parterre des clameurs d'indignation, auxquelles ces jeunes étourdis ne comprirent rien d'abord; mais un homme de qualité qui était sur le théâtre, ayant ramassé le chapeau et les gants, les remit à Turenne de l'air le plus respectueux. Confus alors de leur sottise, nos étourdis voulurent se sauver; mais le vi-

(1) On sait que Mme du Châtelet avait d'abord substitué le portrait de Voltaire à celui de sont mari dans le chaton d'une bague qu'elle portait toujours, et qu'en ouvrant cette bague après sa mort on y trouva le portrait de Saint-Lambert, qui avait pris la place de Voltaire.

comte les retint, et leur dit avec beaucoup de douceur : « Restez, restez ; en nous arrangeant, il y aura assez de place pour nous tous. »

Une autre fois, se promenant seul sur les boulevards de Paris, sans aucune marque de distinction, il passa près d'une compagnie d'artisans qui s'amusaient à jouer à la boule. Une contestation s'étant élevée entre eux au sujet d'un coup douteux, ils prièrent M. de Turenne de le décider. Le vicomte, que ces sortes de méprises divertissaient, n'eut garde de se faire connaître : il prit sa canne, mesura les distances, et prononça en faveur de l'un d'eux. Celui qu'il avait condamné se fâcha, et lui dit même quelques injures. Turenne, sans faire paraître la moindre émotion, et craignant de s'être trompé, se mettait bonnement en devoir de mesurer une seconde fois, lorsqu'il fut abordé par quelques officiers qui le cherchaient. Le titre de monseigneur qu'ils lui donnèrent ouvrit les yeux aux joueurs ; l'artisan qui l'avait injurié se jeta à ses genoux pour lui demander pardon. Turenne se contenta de lui dire : « Mon ami, vous avez eu tort de croire que je voulusse vous tromper. » (*Id.*)

Modes.

Un amiral anglais ayant chargé Lucas de Heere, pour lors à Londres, de représenter dans une galerie diverses nations, avec leurs habillements, cet artiste peignit les Anglais tout nus, et mit auprès d'eux différentes étoffes, avec les ciseaux d'un tailleur, afin de marquer, disait-il, qu'il lui était impossible d'habiller une nation qui changeait tous les jours de modes.

(*Anecdotes des Beaux-Arts.*)

Le duchesse de Shrewsbury (femme de l'ambassadeur d'Angleterre) était une grande créature, grosse, hommasse, sur le retour et plus, qui avait été belle et qui prétendait l'être encore ; toute décolletée, coiffée derrière l'oreille, pleine de rouge et de mouches, et de petites façons. Dès en arrivant elle ne douta de rien, parla haut et beaucoup en mauvais français, et mangea dans la main à tout le monde. Toutes ses manières étaient d'une folle ; mais son jeu, sa table, sa magnificence, jusqu'à sa familiarité générale, la mirent à la mode. Elle trouva bientôt les coiffures des femmes ridicules, et elles l'étaient en effet. C'était un bâtiment de fils d'archal, de rubans, de cheveux et de toutes sortes d'affiquets de plus de deux pieds de haut qui mettait le visage des femmes au milieu de leur corps, et les vieilles étaient de même, mais en gazes noires. Pour peu qu'elles remuassent, le bâtiment tremblait, et l'incommodité en était extrême. Le roi, si maître jusque des plus petites choses, ne les pouvait souffrir. Elles duraient depuis plus de dix ans sans qu'il eût pu les changer, quoi qu'il eût dit et fait pour en venir à bout. Ce que ce monarque n'avait pu, le goût et l'exemple d'une vieille folle étrangère l'exécuta avec la rapidité la plus surprenante. De l'extrémité du haut, les dames se jetèrent dans l'extrémité du plat, et ces coiffures plus simples, plus commodes et qui siéent bien mieux, durent jusqu'à aujourd'hui. Les gens raisonnables attendent avec impatience quelque autre folle étrangère qui défasse nos dames de ces immenses rondaches de papiers, insupportables en tout à elles-mêmes et aux autres.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

On parlait de Mme de Blot, qui donne les modes et les exagère toutes :

« Les femmes, d'ordinaire, s'habillent comme la veille, dit la princesse, mais Mme de Blot s'habille toujours comme le lendemain. »

(Baronne d'Oberkirch, *Mémoires.*)

On a vu depuis quelque temps (1774) des coiffures à l'*Iphigénie ;* c'est tout uniment une couronne de fleurs noires surmontée du croissant de Diane, avec une espèce de voile qui couvre la moitié du derrière de la tête. Cela est simple et passablement joli. On en a aussi *à la circonstance.* On y voit à gauche un grand cyprès formé de soucis noirs, au pied duquel est un crêpe de même couleur, et tellement arrangé qu'il représente ses longues et nombreuses racines. A droite une grosse gerbe de blé couchée sur une corne d'abondance, d'où sortent à foison des figues, du raisin, des melons, et toutes sortes de bons fruits parfaitement imités en plumes blanches. Rien n'annonce plus ingénieusement, sans doute, qu'en pleurant le feu roi (Louis XV) on attend beaucoup du

nouveau. Mais le prodige de l'imaginative est la coiffure *à l'inoculation* : elle est chargée d'un serpent, d'une massue, d'un soleil levant et d'un olivier couvert de fruits.

L'esprit perce aisément à travers ces voiles, et devine que le serpent représente la médecine; que la massue indique l'art dont elle s'est servie pour terrasser le monstre variolique; que le soleil levant est l'emblème du jeune roi, vers lequel se tournent les espérances, et qu'on trouve dans l'olivier le symbole de la paix et de la douceur que répand dans les âmes l'heureux succès de l'opération à laquelle nos princes se sont soumis. Il est assez curieux de voir les têtes de toutes nos femmes, et même des plus huppées, couvertes de cette mythologie.

(*Correspondance secrète.*)

La reine a imaginé (1775) pour ses courses de traîneau une parure de tête, qui, se combinant très-bien avec les *quesaco* (aigrettes qui doivent leur nom aux *Mémoires* de Beaumarchais) porte les coiffures des femmes à une hauteur prodigieuse; plusieurs de ces coiffures représentent des montagnes élevées, des prairies émaillées, des ruisseaux argentins, des forêts, enfin un jardin à l'anglaise; un panache immense soutient tout l'édifice par derrière. Ces panaches, que la reine renouvelait tous les jours, ont frappé le roi avant-hier, et pour témoigner d'une manière galante qu'ils lui déplaisaient, Sa Majesté a présenté à son épouse une magnifique aigrette de diamants, en lui disant : « Je vous prie de vous borner à cet ornement, dont même vos charmes n'ont pas besoin; ce présent doit vous être d'autant plus agréable qu'il n'augmente point mes dépenses, puisqu'il n'est composé que des diamants que j'avais étant dauphin. » (*Id.*)

L'avantage qu'avait Mlle Mars de donner le ton à toutes les élégantes de Paris, occasionna une singulière anecdote. La brillante Célimène était en représentation à Lyon, où dès le lendemain de son début elle ne fut pas médiocrement surprise de voir arriver le matin, à son hôtel, l'un des premiers fabricants de la ville.

« Mademoiselle, lui dit-il, voici l'objet de ma visite et pardonnez-la moi. Vous pouvez faire ma fortune. — Moi, monsieur! j'en serais fort aise; mais par quel moyen, je vous prie? — C'est d'accepter cette pièce d'étoffe. »

Et à l'instant il la déploya sur une table. C'était un velours épinglé couleur jaune. Mlle Mars se crut en présence d'un fou.

« Mon Dieu! dit-elle d'une voix quelque peu émue, que voulez-vous que je fasse de cette pièce de velours? — Une robe, mademoiselle. Lorsqu'on vous l'aura vue, tout le monde en voudra une pareille; c'est ainsi que se fera ma fortune. — Mais, monsieur, jamais personne n'a porté une robe jaune. — C'est pour cela; il s'agit de la mettre à la mode. Ne me refusez pas, je vous le demande en grâce!... »

Mlle Mars promet tout, enchantée de se débarrasser d'un tel visiteur.

Revenue à Paris, et causant avec sa couturière, elle lui dit : « Il faut que je vous montre une pièce de velours épinglé que j'ai rapportée de Lyon; vous me direz à quoi elle pourrait servir? — Ce velours est d'une bien belle qualité; il est superfin. Mais qu'en faire? — Il m'a été donné pour une robe. — Une robe jaune! jamais il n'en est sorti de mon atelier. — Eh bien! si nous en faisions l'essai? — Madame peut tout se permettre! »

Peu de jours après, *la Gageure imprévue* devait suivre *Nicomède* par Talma. Mlle Mars, rendue de bonne heure dans sa loge, s'habille avec la robe de velours épinglé de couleur jaune. La toilette achevée, elle se regarde en tous sens dans la glace et s'écrie :

« Il est impossible que je me présente sur la scène avec cette robe. Caroline, faites venir le régisseur, et que l'on remplace *la Gageure imprévue* par une pièce où je ne jouerai pas.

Le régisseur accourt, se débat en vain, et se retire consterné; il en explique la cause à tous les acteurs rassemblés au foyer. Talma s'offre d'aller examiner cette toilette qui met le théâtre en révolution. Talma possédait au plus haut degré la science du costume. Il savait quelles sont les couleurs qui vont à l'âge, à la figure; quel est leur effet à la lumière de la rampe. En voyant entrer Talma dans sa loge, Mlle Mars lui dit : « Vois comme je suis ridicule avec ma robe jaune? N'ai-je pas

l'air d'un canari? — Ridicule, ma chère amie! dis donc ravissante. Ta toilette est du meilleur goût; elle va admirablement à ton visage, à tes beaux cheveux noirs, à tes yeux étincelants; le jaune est favorable aux brunes. Parais ainsi, jamais tu n'auras été plus jolie. — C'est pour m'engager à jouer que tu me parles de la sorte. — Sur mon honneur, je réponds du succès de ta toilette. Elle est neuve: elle a de l'originalité. Ce n'est pas d'un canari que tu auras l'air, mais d'une topaze; n'es-tu pas le diamant de la Comédie Française? »

Mlle Mars, décidée par l'opinion de Talma, entre sur la scène, non sans inquiétude. Un murmure flatteur accueille sa présence, toutes les lorgnettes des dames se dirigent sur elle; de nombreux applaudissements retentissent, et l'on entend circuler partout ces mots : « Quelle délicieuse toilette! »

Le lendemain, tout Paris parlait de la robe jaune de Mlle Mars. Huit jours à peine écoulés, pas un salon qui n'en offrît de pareilles. Les couturières ne pouvaient suffire.

Lorsque Mlle Mars, quelques années après, retourna à Lyon, le fabricant dont elle avait fait effectivement la fortune lui donna une fête splendide à la jolie maison de campagne qu'il avait achetée sur les bords de la Saône, du produit de son velours épinglé, dont le débit avait été prodigieux.

(Audibert, *Indiscrétions.*)

Modestie.

A son retour de Sicile, Platon passa par Olympie pour voir les jeux; il se trouva logé avec des étrangers de considération, auxquels il céla son nom. Il retourna avec eux à Athènes, et les reçut chez lui. Ils le prièrent de les conduire chez Platon : « Vous le voyez, » répondit-il en se montrant.

(*Voyage d'Anténor.*)

Gassendi se conduisit de même en pareille circonstance. Il avait fait le voyage de Paris à Grenoble avec un homme d'esprit, sans se nommer. Lorsqu'ils furent arrivés, cet homme le quitta pour aller dans la ville. Il rencontra un de ses amis, qui lui dit qu'il allait visiter le célèbre Gassendi, arrivé depuis peu. Le Parisien s'écria qu'il serait ravi de connaître un si grand homme, et qu'il voulait le suivre. Il fut bien étonné de trouver Gassendi dans son compagnon de voyage.

Le maréchal de Lesdiguières n'était, après la victoire la plus signalée, ni moins affable, ni moins modeste qu'auparavant; ce qui fit que le brave Labuisse, admirant une modération si rare, lui dit après la bataille qu'il gagna près d'Avalon sur le duc de Savoie : « Quel homme êtes-vous, monsieur? vous venez de faire une des plus belles actions, et vous n'avez pas un autre visage qu'hier! — Mon ami, répondit Lesdiguières, il faut louer Dieu de tout, et continuer à bien faire. »

(*Hist. de Lesdiguières.*)

Modestie de courtisan.

Un jour que Louis XIV se promenait dans les jardins de Versailles entre Marsard et Le Nôtre : « Il faut en convenir, leur dit-il en regardant la façade du château et la disposition du parterre, on ne saurait mieux réussir que vous avez fait l'un et l'autre. Tout cela est admirable. » Mansard, naturellement fier, et ébloui de sa faveur, goûtait toute la douceur d'une pareille approbation, lorsque Le Nôtre répondit : « Il y a, Sire, quelque chose de plus rare encore. — Quelque chose de plus rare? dit le roi surpris. — Oui, Sire; et c'est de voir le plus grand roi du monde s'entretenir, avec tant de bonté, avec son maçon et son jardinier. »

(*Mémoires anecdotiques.*)

Monomanie du vol.

Lavater parle d'un médecin qui ne sortait pas de chez ses malades sans leur avoir dérobé quelque chose. Le larcin fait, il n'y pensait plus. Le soir, sa femme visitait ses poches et en tirait des clefs, des ciseaux, des dés à coudre, couteaux, cuillers, boucles, étuis, qu'elle rendait aux propriétaires.

A Vienne un employé du gouvernement avait la spécialité de voler des ustensiles de ménage; il ne les vendait point, ne s'en servait pas et en avait rempli deux chambres louées à cet effet.

Marc rapporte avoir connu un médecin instruit dont la manie était de voler des

couverts de table; jamais il ne déroba aucune autre chose.

Le même auteur rapporte ceci : « J'ai connu, dit-il, un célèbre anatomiste, fort désintéressé d'ailleurs, propriétaire d'une riche collection d'anatomie pathologique, qui ne rêvait que la possession d'une tête dont les mâchoires étaient ankylosées, et qu'il voulait à tout prix soustraire d'une collection étrangère. Il donna à cet effet ses instructions à un élève qui devait se rendre dans la ville où se trouvait la tête tant désirée; mais ses instructions ne furent pas exécutées. Cet élève, c'était moi. »

A Paris, un homme connu à la fois pour ses immenses richesses et sa sordide avarice avait imaginé, pour se procurer du bouillon à peu de frais, de soutirer du pot-au-feu de ses voisins, au moyen d'une seringue qu'il plongeait dans leur marmite, et qu'il cachait ensuite dans une poche profonde.

(*Cosmos.*)

Monstre.

On sait que le fils de M. de Buffon avait épousé une jeune personne très-jolie, qui plus tard s'est rendue célèbre par sa liaison avec le duc d'Orléans, celui qui a péri sur l'échafaud. Dès les premiers temps de ce mariage, madame de Buffon avait pris son mari en grande aversion, tandis que celui-ci, au contraire, était fort épris de sa femme, et l'on raconte qu'un jour comme on se trouvait à table en famille chez M. de Buffon, sa belle-fille lui dit : « Monsieur, vous qui avez si bien observé notre nature et celle des animaux, comment expliquez-vous que les gens qui nous aiment le plus sont ceux que nous aimons le moins ? — Je n'en suis pas encore au chapitre des monstres, madame, » répondit froidement M. de Buffon.

(Larcher, *Dictionnaire d'anecdotes sur les femmes.*)

Montre.

Un caporal des gardes du corps de Frédéric, rempli de vanité, mais brave, faute de montre, portait une chaîne à laquelle était adaptée une balle de mousquet. Le roi, plaisantant, lui dit : « A propos, caporal, il faut que tu sois bien économe pour avoir pu acheter une montre; il est six heures à la mienne, dis-moi un peu quelle heure il est à la tienne. » Le caporal, qui devinait l'intention du roi, tire sa balle de son gousset, et dit : « Sire, ma montre ne marque ni cinq heures ni six heures, mais elle m'avertit à chaque instant qu'il faut que je me batte pour Votre Majesté. — Bien, mon ami, lui dit le roi, prends cette montre, afin que tu puisses voir aussi l'heure où tu mourras pour moi. » Et il lui donna sa montre, enrichie de brillants.

(*Fredericiana.*)

Morgue déplacée.

Vers les sept heures, car nous mangions et buvions fort lentement, la porte de la prison (l'Hôtel des Haricots) s'ouvrit pour donner passage à un nouvel hôte.

C'était Eugène Sue, qui, lui aussi, venait courber la tête sous le niveau égalitaire de la justice des conseils de discipline.

A la vue d'Eugène Sue, de Balzac se lève, jette sa serviette sur la table, et, tout joyeux, s'élance au cou de l'écrivain.

« Cher Eugène, lui dit-il, c'est mon heureuse étoile qui m'a amené aujourd'hui ici, puisqu'elle nous rassemble. Je vous offre de partager mon dîner avec mon éditeur, que vous connaissez déjà depuis longtemps; nous boirons à notre rencontre imprévue! »

A cette invitation, qui était, je dois le dire, pleine d'une charmante et non équivoque cordialité, l'auteur futur des *Mystères du Peuple* dépose sur la table, en face de la nôtre, un riche portefeuille de maroquin rouge, et répond avec une politesse qui n'excluait pas certaine morgue de mauvais goût, en pareil lieu et en pareille circonstance : « Merci !... Honoré, mon valet de chambre, accompagné de mes domestiques, va m'apporter mon service. »

Ces mots dits, il s'installa avec dignité à sa table. — De Balzac, pourpre d'indignation et de douleur, reprit silencieusement sa place... Plus de gaieté, plus de folies, plus de verve, plus d'esprit! L'accueil d'Eugène Sue avait versé sur tout cela des flots de glace.

(Werdet, *Portrait intime de Balzac.*)

Mort.

Passerat avait perdu un œil dans sa jeunesse, et, quelques mois avant d'expi-

rer, il avait été frappé d'une paralysie complète de la vue et de tous les membres. Il mourut au milieu des plus grandes douleurs. Aussi Rapin s'écria-t-il en apprenant la nouvelle : « Nous qui avons vu Passerat à peine vivant de la moitié de son corps, nous ne pouvons dire qu'il est à présent mort; disons plutôt qu'il a cessé de mourir. »

Une femme de quatre-vingt-dix ans disait à Fontenelle, qui en avait quatre-vingt-quinze : « La mort nous a sûrement oubliés. — Chut! » lui répondit Fontenelle, en mettant le doigt sur sa bouche.
(*Portef. français.*)

Mort (*Mépris de la*).

Quand ses amis eurent bu de la ciguë, Phocion voyant qu'il n'y en avait plus pour lui, et que le bourreau n'en voulait plus piler sans argent, il en emprunta de ceux qui étaient là, « puisqu'à Athènes, dit-il, il faut mourir à ses dépens. »
(*Saint-Evremoniana.*)

Au combat contre les Rochellois, le feu se prit au vaisseau de M. de Guise, fils du Balafré. M. de la Rochefoucault lui vint dire : « Ah ! monsieur, tout est perdu. — Tourne, tourne, dit-il au pilote, autant vaut rôti que bouilli. »
(Tallemant des Réaux.)

Quand Besme, suivi des assassins, entra dans la chambre de Coligny, celui-ci lui dit posément : « Jeune homme, tu viens contre un blessé et un vieillard... Du reste, tu n'abrégeras rien. » Faisant entendre que, malade, frappé de la nature, il était mort déjà, hors de la main des hommes, Besme, avec un juron horrible, en reniant Dieu, lui poussa dans le ventre cette bûche pointue, ce gros épieu qu'il avait dans la main. On dit que Coligny, assommé de la sorte par cette lourde bête, n'ayant pas même un coup d'épée, sentit son cœur de gentilhomme, et tombant, lui lança ce mot : « Si c'était un homme du moins !... C'est un goujat. »
(Michelet, *Guerres de religion.*)

Mort (*Peur de la*).

Ces mots *vieillesse* et *mort* sont durs. Louis XI les abhorrait, celui de mort surtout; et afin de ne le point entendre, il voulut que quand on le verrait à l'extrémité on lui dit seulement : « Parlez peu, » pour l'avertir de sa situation. Mais ses gens oublièrent l'ordre, et lorsqu'il en vint là, lui dirent crûment le mot, qu'il trouva bien amer.
(P.-L. Courier, *Livret.*)

De Thou, jetant les yeux sur le cadavre palpitant de Cinq-Mars, son ami, et voyant le bourreau préparé à lui faire subir le même sort, se tourne vers l'assemblée, et dit : « Je suis homme, je crains la mort, et le corps de mon ami étendu à mes pieds me trouble; je demande, par aumône, de quoi me bander les yeux. Quelqu'un voudrait-il me donner un mouchoir? »
(*Ann. litt.* 1776.)

Mme de Sablé a l'honneur d'être une des plus grandes visionnaires du monde sur le chapitre de la mort. Avant que de loger dans une maison, elle fait enquête s'il n'y est mort personne, et on dit qu'elle ne voulut pas en louer une parce qu'un maçon s'était tué en la bâtissant. Elle se fait céler fort souvent sans nécessité, et quelquefois ses éclipses durent si longtemps que l'abbé de La Victoire, las d'aller tant de fois inutilement à sa porte, s'avisa de dire un jour en parlant d'elle : « *Feu* Mme la marquise de Sablé, » et ajouta qu'il fallait faire tendre sa porte de deuil. Cela fut rapporté à la marquise, car il l'avait dit en plus d'un lieu : ce discours lui donna de l'horreur. Elle eut peur d'être morte, et en fut longtemps brouillée avec lui. En 1663, le jour que la comtesse de Maure mourut, la marquise de Sablé, sa voisine et sa bonne amie, mais non pas au point de l'assister à la mort, car il n'y a personne au monde à qui elle pût rendre ce devoir, envoya Chalais pour en savoir des nouvelles : « Mais, lui dit-elle, gardez-vous bien de me dire qu'elle est passée. » Chalais y va, comme elle expirait. Au retour: « Eh bien ! Chalais, elle est aussi mal qu'on peut être? Ne mange-t-elle plus? » (la marquise est fort friande) — Non. — Ne parle-t-elle plus? — Encore moins. — N'entend-elle plus? — Point du tout. — Elle est donc morte? — Madame, répon-

dit Chalais, au moins c'est vous qui l'avez dit, ce n'est pas moi. »

A cause que le sommeil est l'image de la mort, elle ne voulait pas dormir profondément; elle se faisait veiller par un médecin et des filles tour à tour. Ces gens faisaient de temps en temps quelque petit bruit, et tenaient une bougie allumée en lieu où elle pût la voir en ouvrant les yeux.

(Tallemant des Réaux.)

Comme la marquise de Sablé et la comtesse de Maure logeaient ensemble à la place Royale, elles étaient quelquefois trois mois sans se voir, et elles se visitaient par écrit. Le moindre rhume rompait tout commerce. La comtesse avait la migraine et quelque fluxion, il y avait quinze jours, et la marquise croyait être enrhumée; l'abbé de La Victoire se mit en tête de faire une malice à la marquise: « Il est fâcheux, lui dit-il, que vous ne puissiez sortir de votre chambre, car votre amie aurait grand besoin de vous; son mari et elle se brouillent fort, vous les remettriez bien ensemble; sans vous, ils courent fortune d'en venir à une séparation. — Jésus! que dites-vous? s'écria-t-elle; mais comment faire? Le moyen de passer mon antichambre, ce grand escalier, cette halle de salle? — Il y faut penser, » reprit-il. Et après avoir fait semblant de rêver qnelque temps: « N'ai-je pas vu là-haut, ajouta-t-il, un pavillon sur le lit de votre cuisinière? Mettez-vous dessous, on le soutiendra avec un bâton, vous ne prendrez point l'air. » Elle le crut: on apporta le pavillon, la voilà dessous. Trois de ses gens portaient le bas du pavillon. La comtesse est bien surprise de voir entrer cette machine dans sa chambre. « M'amour, lui dit la marquise, vous voyez quelle marque d'amitié je vous donne. — Hé! qui vous amène? — Il faut bien secourir ses amis au besoin! » Elles furent une heure avant de s'éclaircir. Voilà la marquise enragée contre l'abbé; elle ne le voulait plus voir; enfin, il lui fit dire que si elle ne lui pardonnait il ferait venir tous les enfants rouges et blancs chanter un *de profundis*, dans sa cour. Elle eut peur d'en mourir, et aima mieux faire la paix.

(*Id.*)

Le prince de Kaunitz, n'étant plus jeune, ne voulait pas absolument être vieux; l'idée de sa fin lui était si insupportable qu'il avait fait défense expresse qu'on prononçât en sa présence le mot *mort*. Il ne souffrait même pas qu'on parlât devant lui de *petite vérole*, parce qu'il avait vu l'impératrice atteinte de cette maladie, et qu'il lui en était resté une impression désagréable. Avait-on à lui annoncer une nouvelle funèbre, il fallait recourir à une circonlocution.

Lorsque le baron Binder, son ami et son confident, mourut, Xaverius Raidt, le lecteur du prince, l'informa de l'événement en ces termes: « On ne trouve plus nulle part le baron Binder! »

(Louis Blanc.)

Mort (*Voisinage de la*).

Le poëte Patrix était revenu d'une grande maladie à quatre-vingts ans. Ses amis s'en réjouissaient avec lui et le conjuraient de se lever: « Hélas! répondit-il, est-ce la peine de se rhabiller? »

(Mme de Sévigné, *Lettres.*)

Madame de Ville-Savin étant morte à quatre-vingt-treize ans, madame Cornuel, qui n'avait que six ans moins qu'elle, dit: « Hélas! il n'y avait plus qu'elle entre la mort et moi (1). »

(*Ménagiana.*)

Napoléon ayant dit un jour, sans trop y réfléchir, à M. de Belloy, archevêque de Paris, déjà âgé de plus de quatre-vingt-seize ans, qu'il vivrait un siècle, le bon archevêque s'écria en souriant: « Pourquoi Votre Majesté veut-elle que je n'aie plus que quatre ans à vivre? »

(Constant, *Mémoires.*)

Mort d'un rival.

Un des amis de Piron vint lui annoncer la fausse nouvelle de la mort de Voltaire. Il fut témoin du saisissement qu'elle lui causa. Il vit Piron se lever précipitamment de son fauteuil, s'agiter, s'écrier à

(1) Ce qui rappelle le mot attribué à un autre personnage en pareille occurrence: « Hélas! me voilà *découvert*!

plusieurs reprises : « Ah! le pauvre homme! quelle perte! c'était le plus bel esprit de la France. » Puis il ajouta avec sa gaieté ordinaire : « Au moins, monsieur, vous me répondez de votre nouvelle? »

(*Mémoires-anecdotiques.*

Mort d'un roi.

Personne n'ignore avec quelle grandeur d'âme Louis XIV vit approcher la mort. Il donna tranquillement ses ordres sur beaucoup de choses, et même sur sa pompe funèbre. Il dit à madame de Maintenon dans ces derniers moments : « J'avais cru qu'il était plus difficile de mourir, » et à ses domestiques : « Pourquoi pleurez-vous? M'avez-vous cru immortel? »

(*Id.*)

Mort héroïque.

Un Grec mourut debout, tout percé de flèches, à la bataille de Marathon, et il se tint droit après sa mort, soutenu des flèches qui le perçaient de toutes parts.

(L'abbé Bordelon, *Diversités curieuses.*)

Mort prématurée.

M. d'Elbœuf mourut âgé de soixante et un ans, et il disait : « Faut-il que je meure si jeune! »

(Tallemant des Réaux.)

Un officier eut la tête cassée d'un coup de mousquet. On en parlait devant une femme, et comme on voulait exciter sa compassion, on lui dit qu'il n'avait que vingt ans : « Ah! monsieur, s'écria-t-elle, le bel âge pour être tué! »

(*Arlequiniana.*)

Mort subite.

Le régent, Philippe d'Orléans, venait de donner audience. En entrant dans son cabinet, il aperçut madame la duchesse de Phalaris, sa maîtresse; il lui dit : « Entrez, je suis bien aise de vous voir, vous m'égayerez avec vos contes; j'ai grand mal à la tête. » A peine furent-ils seuls, qu'il se trouva mal, et resta sans mouvement et sans connaissance. Cette dame, effrayée, appela du secours : on ne put lui en administrer aucun efficacement; il expira entre ses bras : ce qui fit dire à un gazetier étranger, que « le duc d'Orléans était mort assisté de son confesseur ordinaire ».

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Morts vivants.

Claudine, la veuve de Guillaume Colletet, buvait comme un templier, et enfin elle creva pour avoir trop bu; et comme elle ne fut malade que quelques heures, cela causa un plaisant effet, car, pour escroquer Furetière, trois ou quatre jours devant sa mort, elle alla lui demander de quoi faire enterrer sa mère, qui se portait bien, et quand la mère vint lui demander de quoi faire enterrer sa fille : « Vous vous moquez, lui dit-il, c'est vous qui êtes morte, et non pas elle. »

(Tallemant des Réaux.)

Dans le faubourg Saint-Germain, rue Saint-Dominique, vivait avec sa gouvernante un homme d'un certain âge. Il avait la passion de l'avarice, et son unique plaisir était d'accumuler louis sur louis. Un jour qu'il était allé à la campagne pour quelque temps, ayant laissé sa ménagère chez lui, se présentent des *quidams* en robe, rabat, etc. Ils frappent : la gouvernante ouvre; ils lui déclarent que son maître est mort, et qu'ils viennent mettre les scellés. La pauvre femme, toute interdite, se livre à sa douleur. Cependant, après avoir annoté les gros meubles, ils demandent les clefs des armoires. Ayant trouvé dans le secrétaire un magot en or de 18,000 livres; ils requièrent la bonne dame de se charger de cette somme, suivant l'usage; elle témoigna une répugnance que leur intention était de faire naître : on lui dit qu'on va lui donner une décharge et dresser procès-verbal comme quoi M. le commissaire restera chargé de cet objet, ainsi que des bijoux, argenterie, etc., qu'il n'est pas prudent de laisser sous les scellés...

Leur coup fait, ils expédient promptement le reste de cette comédie, et prennent congé de la gouvernante, en la déclarant gardienne, en lui donnant quelque argent comptant, et en l'exhortant à se consoler.

A quelques jours de là, le maître revient et frappe à sa porte. La gouvernante ouvre et referme brusquement, en faisant un signe de croix ; elle croit voir un revenant. Le vieillard ne sait ce que cela veut dire : il frappe de nouveau, et les voisins accourent au bruit. Ils ne sont pas moins effrayés que la gouvernante ; cependant les plus hardis entrent en pourparler : le prétendu revenant ne conçoit rien à l'histoire qu'ils lui font. La porte s'ouvre enfin une seconde fois : il demande à sa ménagère l'explication de ce mystère. Elle raconte tout ce qui s'est passé, et lui fait voir les scellés. Le premier soin du bon homme est de courir à son secrétaire. Elle lui déclare qu'il n'y trouvera plus d'argent, que la justice prétendue s'est emparée de tout. Le vieil avare juge à l'instant qu'il est volé, et se livre à tout le désespoir qu'on peut imaginer.

(*Mémoires-anecdotes.*)

M. de Saint-André, mort lieutenant général, employé à Strasbourg, s'étant embarqué dans une voiture publique pour revenir à Paris, y lia connaissance et amitié avec un jeune homme, qui faisait même route que lui. Ce M. de Saint-André était un grand homme d'une belle figure, qui avait l'air fort-austère, ne riait jamais, extérieur qui ajoutait infiniment de piquant aux idées gaies, aux extravagances dont il était sans cesse occupé.

Compagnon de voyage d'un jeune homme à peu près de son âge, ils causèrent mutuellement de leurs familles et de ce qui pouvait les intéresser. M. de Saint-André apprit de son nouvel ami qu'il était actuellement en chemin pour épouser en arrivant à Paris une riche héritière, fille unique d'un ami intime de son père. Il fut parfaitement mis au fait et de la famille de son nouvel ami et de celle de sa prétendue. Ce jeune homme n'étant occupé que de son objet, en parlait incessamment, et n'omettait aucun détail.

Ce genre de conversation conduisit les deux amis jusqu'à Paris. Étant arrivés, ils furent chercher un logement commun. A peine s'y établissaient-ils qu'il prit à l'ami de M. de Saint-André une colique de *miserere*, qui, toujours augmentant, malgré tous les secours qu'on s'empressait à lui donner, le mit au tombeau en moins de deux heures de temps.

M. de Saint-André, attendri du sort de ce malheureux jeune homme, n'ayant pu le sauver, crut qu'il fallait s'acquitter des devoirs qu'exigeait de lui la circonstance. En conséquence, sachant que le défunt était attendu le matin même chez son futur beau-père, il se munit de tous les papiers qu'il trouva dans ses poches, de son portefeuille, et s'achemina pour se rendre chez le beau-père, afin de lui remettre ses papiers et de l'instruire de ce qui était arrivé.

Les domestiques, avertis de l'attente d'un gendre et voyant un jeune homme inconnu se présenter, ne doutèrent point que ce ne fût celui qu'on attendait, et coururent l'annoncer comme tel au maître de la maison, qui, de son côté, accourut au-devant de M. de Saint-André, le serra dans ses bras, et sans lui donner le temps de lui parler, l'entraîna dans sa chambre, et le présenta comme gendre, à sa femme, et à sa fille comme mari.

M. de Saint-André ne résista point à l'idée d'être tout cela et d'en tirer parti pour son amusement. Il joua parfaitement son personnage. Il remit au beau-père et à la belle-mère les lettres dont le défunt était chargé pour eux, et étant instruit à fond, il répondit parfaitement à toutes les questions qu'on lui fit. Il réussit principalement auprès de la jeune demoiselle, qui, du coin de l'œil, détaillait avec complaisance la belle figure que la nature lui avait donnée. On vint avertir que le dîner était servi. M. de Saint-André fut placé auprès de sa prétendue.

Le dîner fini, et le café pris, la conversation devint plus sérieuse. On parla d'arrangement, et l'on entra dans tous les détails qui regardent un nouveau ménage qui s'établit. Au plus fort de la conversation, M. de Saint-André se leva, et prenant son chapeau fit mine de s'en aller. « Où allez-vous donc ? lui dit le beau-père. —J'ai, répondit-il, une affaire qui m'oblige de vous quitter. — Comment ? quelle affaire pouvez-vous avoir dans une ville où vous venez pour la première fois, et où vous ne connaissez personne ? — Tout cela est vrai ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut absolument que je m'en aille. — Ah ! je vois ce que c'est : vous voulez aller chercher de l'argent chez un banquier. Premièrement, vous croyez bien

que je ne vous en laisserai pas manquer. — Non, ce n'est point cela du tout. C'est quelque chose où ma présence est absolument nécessaire. »

Tout en parlant, M. de Saint-André marchait toujours du côté de la porte. Il se trouva dans l'antichambre, où le beau-père l'avait suivi. « Maintenant que nous sommes seuls, continua M. de Saint-André, et que ces dames ne peuvent nous entendre », je vous dirai que ce matin, fort peu de temps après être arrivé, il m'est survenu un accident. J'ai été attaqué d'une colique dont je suis mort. J'ai donné parole pour être enterré à six heures : vous sentez que je ne puis me dispenser du rendez-vous; et que n'étant point connu dans ce pays, où je débute, si je manquais d'exactitude ce serait me donner un vernis de légèreté qui pourrait me faire du tort. »

On se représentera facilement l'étonnement avec lequel le beau-père écoutait M. de Saint-André. L'idée parut tellement extravagante, qu'il rentra dans la chambre en riant si fort qu'il eut beaucoup de peine à apprendre à sa femme et à sa petite fille ce qui lui paraissait si plaisant. Tout en s'entretenant de cette plaisanterie, six heures sonnèrent, même sept; on commença à s'étonner de ne point voir revenir le jeune homme. A sept heures et demie passées, le beau-père s'impatientant, envoya à l'hôtel savoir ce qu'il était devenu. Le domestique chargé de la commission l'ayant demandé sous son véritable nom, les gens de l'hôtel lui dirent qu'il était arrivé à neuf heures du matin, qu'il était mort sur les onze, et qu'on l'avait enterré à six du soir. Il serait difficile de rendre la surprise où cette réponse jeta le beau-père, sa femme et leur fille. L'histoire finit là, et n'apprend point si cette famille fit d'autres perquisitions et à quoi elles aboutirent (1).

(Baron de Bezenval, *Mémoires*.)

Avant que le duc de Roquelaure ne fût fait duc, un jour qu'il pleuvait très-fort, il dit à son cocher de le conduire au Louvre, où personne ne pouvait entrer en voiture, si ce n'est les ambassadeurs, les princes et les ducs. Lorsqu'il vint à la porte, on demanda : « Qu'est-ce? » Il répondit : « C'est un duc. — Quel duc? » demanda la sentinelle. — « Celui d'Épernon, » répondit-il. — « Lequel? » — « Le dernier mort », dit-il. Alors on le laissa passer.

(Madame, duchesse d'Orléans, *Correspondance*.)

Un provincial, à la messe du roi, pressait de questions son voisin : « Quelle est cette dame? — C'est la reine. — Celle-ci? — Madame. — Celle-là, là? — La comtesse d'Artois. — Cette autre? » L'habitant de Versailles, impatienté, lui répondit : « C'est la feue reine. »

(Chamfort.)

Un amateur de spectacles allait, dit-on, au Théâtre-Français tous les soirs sans rien payer. C'était le temps où l'on jouait quelquefois à ce théâtre des pièces de Waflard, mort depuis quelque temps. L'homme, devant le contrôle, disait négligemment : « Feu Waflard, » et du pas le plus assuré il allait prendre place à une stalle d'orchestre. On prétend que ce manége a duré plusieurs années.

Vers 1835, des rapins, restés inconnus, avaient couvert les murs de Paris, de la France et même de l'étranger de cette légende cabalistique : *Crédeville voleur*. Cinq amis, non des peintres, mais bien des hommes de sciences, de lettres, d'État, du barreau et du monde, renouvelèrent la charge, et prirent un autre nom pour plastron. Leur victime fut M. Duponchel, le directeur de l'Opéra. Partout où surgissait un mur,

(1) Cette anecdote fait songer à une foule d'autres plus sérieuses. Les histoires de gens bien portants qui se sont crus morts ou se sont fait passer pour tels ne sont pas rares et ont inspiré plusieurs comédies à notre vieux théâtre. On sait que le fils du grand Condé, entre autres bizarreries, avait fini par se croire défunt, d'où il concluait qu'il ne devait plus manger. On ne parvint à le décider à prendre de la nourriture qu'en faisant apparaître devant lui des gens couverts de linceuls, qui se mirent à table et dévorèrent chacun comme quatre. Les journaux ont raconté que M. le procureur général Dupin s'était mis la même fantaisie en tête pendant sa dernière maladie, et qu'après avoir demandé et bu d'un trait un grand verre d'eau, il s'écria : « Voilà un mort bien altéré! »

on vit apparaître, comme au festin de Balthasar, cette inscription tumulaire : *feu Duponchel!* Il y avait des *feu Duponchel* écrits avec des lettres énormes, jaunes, blanches, rouges, jusqu'au sommet des édifices les plus élevés. *Crédeville voleur* avait baissé pavillon devant *feu Duponchel.*

La mystification fut poussée très-loin. Un beau jour, voilà le tableau que présente la cour de l'Opéra, rue Grange-Batelière. Des employés des pompes funèbres tendent la grande porte et dressent un catafalque. La besogne terminée, ils entrent dans la cour et se trouvent face à face avec un monsieur, moitié homme, moitié lorgnon, qui sortait précipitamment.

« Monsieur, lui dit l'un d'eux, voudriez-vous nous dire où nous pourrons trouver le corps? — Quel corps? — Le corps de M. Duponchel, parbleu! — Le corps de M. Duponchel! s'écrie le monsieur, stupéfait. — Oui, du défunt. — Je suis défunt? — Vous, non; mais M. Duponchel. — Mais Duponchel, c'est moi. — Vous? — Moi! — M. Duponchel, directeur de l'Opéra! — Lui-même. — Alors, si vous êtes M. Duponchel, mon devoir est de vous enterrer. — M'enterrer! un instant, mon cher... »

L'affaire s'échauffait; les croque-morts prenaient la mouche. M. Duponchel riait comme un fou de ce qu'il croyait un quiproquo, quand il se vit aborder par plusieurs invités qui arrivaient tout de noir habillés et porteurs de figures de circonstance. A son aspect, c'est un cri unanime, cri d'étonnement et de stupeur.

« Quoi! c'est vous, mon cher Duponchel, vous n'êtes donc pas mort? s'écrie Vatel, le futur directeur du Théâtre-Italien. — *Tu quoque,* ô Vatel! — Si vous n'êtes pas mort, que signifie cette lettre de faire part que j'ai reçue hier? »

Les assistants, en chœur :

« Voici nos lettres! voici nos lettres! »

Pendant cette explication, la cour s'était peu à peu remplie de gens qui venaient pieusement rendre les derniers devoirs au directeur de l'Opéra. On finit pourtant par comprendre qu'il devait y avoir là-dessous une plaisanterie un peu corsée, et que le mieux était d'en rire. M. Duponchel n'avait pas attendu jusque-là pour s'en amuser. Il passa en revue tout le personnel de ses obsèques, qui ne s'attendait guère à le trouver si souriant et si gai; il donna cent, deux cents, cinq cents poignées de main; et cette journée, qui semblait devoir se passer au Père-Lachaise, se termina par un excellent dîner, où M. Duponchel prouva qu'il n'avait nulle envie de se faire enterrer, pas même sous la table. Il n'y eut qu'un mécontent, un seul, M. Maillot, le bonnetier de l'Opéra, mortel célèbre qui a donné son nom aux *inexpressibles* que portent les danseuses. M. Maillot se retira de fort mauvaise humeur, se plaignant d'avoir été dérangé pour rien. A partir de ce jour-là M. Duponchel perdit l'estime de M. Maillot; il eut tort, sans doute, de ne pas donner satisfaction à cet homme vénérable, ce qui fut cause que le rancunier Maillot jura qu'il ne mettrait de sa vie les pieds qu'à un seul enterrement, le sien, et le brave homme a tenu parole plus tôt qu'il ne le supposait.

« J'ai perdu ma journée, disait-il avec aigreur à M. Duponchel, en parodiant, sans le savoir, le mot de Titus. — Mais j'ai gagné la mienne, » répondait M. Duponchel.

Restaient les croque-morts, qui partageaient la mauvaise humeur de M. Maillot; ils avaient bien plus réellement encore perdu leur journée. Jaloux de conserver l'incognito, les auteurs de la mystification avaient eu la précaution de solder le compte d'avance, mais ils n'avaient pas pensé à la *buona mano* des croque-morts, comme disent les Italiens. Un croque-mort qui se croit frustré irait jusqu'aux enfers réclamer son pourboire. Ceux-ci n'avaient qu'un étage à monter, et ils se trouvaient en présence de M. Duponchel.

« Ah çà! dit-il, à la vue de ces enterreurs quand même, finirez-vous par me lâcher? — Hélas! monsieur, il le faut bien, répondit l'orateur de la troupe; mais nous voudrions faire observer à monsieur que nous avons été refaits. — Et que voulez-vous que j'y fasse? — Ayez égard, monsieur, à notre fâcheuse position de pères de famille! — Un mort de plus ou de moins, ce n'est point une affaire. — Ce n'est pas pour le mort, monsieur, mais le pourboire? — Le pourboire!... que le diable vous emporte! — Oh! monsieur, soyez humain, ce sont

nos petits bénéfices ; nous ne vivons que de... — La mort des autres... Je ne suis pas mort, je ne dois rien. — Vous nous reviendrez tôt ou tard, monsieur, personne ne nous échappe. Soyez bon pour nous de votre vivant, nous vous le rendrons plus tard. — Il faut donc payer d'avance? Allons, soit, j'y consens pour la rareté du fait... Voyons, quel est le tarif? Vous comprenez que je n'ai guère l'habitude... On ne va pas tous les jours à son enterrement. — Cela varie, monsieur ; cela dépend de la générosité des vivants et de la qualité du mort. — Combien êtes-vous? — Quatre, mais je compte pour deux, je suis brigadier. — Eh bien, monsieur le double croque-mort, voici 30 francs, allez vous griser à ma santé ; et surtout ne revenez pas... de si tôt. »

(Ch. de Boigne, *Petits Mémoires de l'Opéra.*

Mots délicats.

Lorsque Marie-Antoinette, alors archiduchesse d'Autriche, arriva à Strasbourg, on se crut obligé de la haranguer en allemand ; elle interrompit l'orateur avec une présence d'esprit et un charme incroyables :

« Ne parlez point allemand, messieurs ; à dater de ce jour, je n'entends plus d'autre langue que le français. »

(Baronne d'Oberkirch, *Mémoires.*)

Le duc d'Angoulême, qui n'avait que neuf ans à cette époque, était occupé à lire dans son appartement, lorsqu'on lui annonça le bailli de Suffren (qui venait d'arriver à Paris après sa campagne de l'Inde) : « Monsieur, lui dit-il, je lisais la Vie des hommes illustres ; je quitte mon livre avec plaisir pour en voir un. »

(Weber, *Mémoires.*)

Quand Roger, auteur de la charmante comédie de *l'Avocat*, fut nommé de l'Académie française et présenté à Louis XVIII, ce prince lui dit avec autant d'esprit que de délicatesse : « Votre cause, monsieur, a été plaidée par un bon *avocat*. »

(*Choix d'anecdotes.*)

Lorsque le vertueux cardinal de la Rochefoucauld, récemment nommé grand aumônier de France et par conséquent chargé de la feuille des bénéfices, vint pour la première fois travailler avec le roi. « Asseyez-vous, monsieur le cardinal, dit le souverain ; mettez en tête de cette liste que je vous donne l'abbaye de... » (elle valait cinquante mille écus de rente), et Sa Majesté ajouta en souriant : « Je veux vous apprendre à faire de bons choix. »

(Ch. Brifaut, *Passe-temps d'un reclus.*)

Mots estropiés (*Des*).

Il y a certaines personnes qui voulant user des mots qu'ils n'entendent point, les estropient de façon que de bien habiles gens auraient bien de la peine à trouver d'eux-mêmes des choses aussi ridicules que ceux-ci rencontrent par naïveté ; l'on citera ici quelques exemples que j'ai remarqués, qui m'ont à moi-même été naïvement dits par personnes qui croyaient extrêmement bien parler.

Un certain capitaine gascon, nous faisant voir un logis qu'il avait fait bâtir en une certaine ville de ce royaume, sur un héritage qu'il avait acquis, comme nous remarquions quelques défauts en la construction de son habitation, pour s'excuser de ce qu'il n'était pas si régulier que nous le désirions, nous dit : « Ah! messieurs, je n'y ai pas observé toutes les règles que vous observez, vous autres, en vos *fornications* (pour dire en vos *fortifications*) ; aussi ne me suis-je servi d'aucun ingénieur, j'ai été le seul *archidiacre* de ma maison. » Il voulait dire *architecte*.

— Une bonne femme me dit que le prédicateur de son village avait fait la plus belle prédication du monde, et que chacun en était revenu extrêmement satisfait. Je lui voulus faire redire quelque chose de cette belle prédication ; mais il lui fut impossible de se souvenir de rien. Je lui demandai si elle ne se souviendrait point sur quel sujet il avait prêché : « Sur les *cimbales* des Apôtres, » pour dire sur le *symbole* des Apôtres.

— Un homme ayant envoyé son valet chez un de ses amis pour le prier de lui prêter son cheval pour aller à deux ou trois lieues de là, ce valet revint sans le cheval, disant à son maître : « Monsieur, vous n'aurez point de cheval, car il m'a

dit qu'il en a affaire ; je n'eusse jamais cru que cet homme-là vous eût refusé. — Que veux-tu, mon ami, lui dit son maître; s'il va aux champs lui-même, comment veux-tu qu'il me prête son cheval? — Ah! monsieur, lui dit ce valet : je gagerais qu'il ne part point de chez lui, et que ce n'est qu'une *préface* qu'il prend pour s'en excuser, » pour dire *prétexte*.

— Une femme disait que sa servante avait acquis un *caterne* dans *l'humilité* de sa cave, voulant dire un *catarrhe* dans l'humidité de sa cave. Et comme elle voulait passer la semaine sainte à la campagne, une de ses voisines lui dit qu'elle ne devait pas y aller ces jours de dévotion, où il y avait bien plus d'occasions de visiter les églises en la ville qu'aux champs, où elle ne verrait personne capable d'exciter sa dévotion. « Ah! ma mie, lui dit-elle, il m'ennuie trop cette semaine-là dans la ville, où il n'y a aucun moyen de se réjouir; tout le monde y est triste et *mélancronique*, c'est la semaine la plus *lubrique* de l'année », voulant dire *lugubre* ou *triste*.

— Un valet disait : « Ne sortez pas aujourd'hui du logis, le temps est fort *aromatique*, » voulant dire qu'il faisait froid, et que cela pouvait exciter le rhume.

Un autre, pour dire *terreurs paniques*, disait terreurs *puniques*.

Un autre, caressant sa maîtresse, ayant ouï quelques-uns qui l'appelaient mon ange tutélaire, pensant lui faire un grand compliment, disait *mon Ange tu te lèves*.

— Il y en a d'autres qui, au lieu d'estropier les mots, prennent assez plaisamment les uns pour les autres. Comme un homme de condition me pria un jour de faire une *énigme* sur son nom, voulant dire une *anagramme*. Un autre me dit un jour : « Vous qui êtes si bon *arboriste*, dites-nous quel temps il fera demain, » parce qu'il avait dessein d'aller aux champs : ne faisant aucune distinction entre arboriste et astrologue. Un autre, ayant ouï parler du cours du soleil et des solstices d'hiver et d'été, les appelait les *saucisses* d'hiver et d'été.

— En une certaine compagnie, comme on discourait des comédies, quelqu'un vint louer la comédie d'*Europe*, composée par M. Desmarets. Quelqu'un de la compagnie eut envie de la voir; la maîtresse du logis ne l'ayant pas, elle dit qu'il y avait dans la ville une dame de ses amies qui l'avait, et qu'elle allait envoyer la lui demander. Elle appelle sa servante, à qui elle dit : « Allez-vous-en chez madame une telle, dites-lui que je lui baise les mains, et toute la compagnie aussi ; que je la prie de nous envoyer l'*Europe*, comédie, pour nous divertir. » Cette servante fit son message, et au lieu d'*Europe*, comédie, elle lui dit : « Madame vous salue, et toute la compagnie aussi, et vous prie de lui envoyer *des robes de comédie*, parce qu'ils ont envie de se divertir. » Comme c'était durant les jours gras, cette dame crut qu'ils voulaient représenter quelque comédie et voulaient quelques robes pour se déguiser? « Vous a-t-elle point dit, lui dit-elle, de quelle façon elles les veulent? — Non, madame, elle demande seulement des robes de comédie. » Cette dame fut chercher dans son grenier de vieux haillons de robes, qu'elle avait quittées il y avait longtemps, et les lui bailla, lui disant que si elle en voulait d'autre façon, qu'elle en envoyât querir : « J'en ai de toutes sortes. » Quand cette servante apporta ces vieilles robes, elle dit : « Voilà toutes les robes de comédie qu'elle a ; si vous en voulez d'autre façon, envoyez-en querir. » Je vous laisse à penser s'il y eut sujet de rire de l'impertinence de la servante.

(*Facétieux Réveille-matin.*)

M. de Beaufort confondait souvent les mots ; il disait de l'eau-de-vie *ratifiée* pour dire *rectifiée*; il disait que le cardinal de Richelieu avait des *hémisphères* pour dire *émissaires*. On pardonne aux étrangers ces sortes de méprises. Un Suisse, pour dire qu'il avait de petits *agréments* sur son habit, disait qu'il avait de petits *sacrements*.

(*Bibliothèque de cour.*)

Mots héroïques.

Après avoir terminé la guerre contre Mithridate, Pompée parcourut la Sicile, la Sardaigne et l'Afrique, où il recueillit des provisions de grains considérables; mais, dans le moment qu'il allait s'embarquer pour faire passer ces provisions à Rome, il s'éleva un vent si impétueux, que ses pilotes voulurent reculer le départ. Pompée, se jetant le premier dans son vaisseau, commanda qu'on levât l'an-

cre : « Il est nécessaire, leur dit-il, que je parte, mais non pas que je vive. »

Louis XII, étant dans le Milanais, se voyait obligé de camper. On lui représenta que les ennemis s'étaient emparés du seul camp qu'il pouvait prendre. « Sire, où camperez-vous? lui demanda un grand seigneur de sa cour. — Sur leur ventre, » répondit-il.

(*Bibliothèque de cour.*)

Mots heureux.

Louis XI, qui n'eut guère que de mauvaises qualités, récompensa néanmoins noblement la valeur de Raoul de Lannoi. Ce capitaine étant monté à l'assaut à travers le fer et la flamme au siége du Quesnoi, Louis XI, qui avait été témoin de son ardeur, lui passa au cou une chaîne d'or, en lui disant : « Par la Pâque-Dieu, mon ami (c'était son jurement ordinaire), vous êtes trop furieux dans un combat, il faut vous enchaîner; car je ne veux pas vous perdre, désirant me servir de vous plus d'une fois. »

(Blanchard, *École des mœurs.*)

Le roi Henri le Grand fut complimenté par des députés du parlement de Paris, sur une victoire qu'il avait remportée; le maréchal de Biron, qui y avait eu beaucoup de part, se trouva à leur audience : « Messieurs, leur dit le roi, en leur montrant ce maréchal, voilà un homme que je présente également à mes amis et à mes ennemis. »

(De Callières, *Des bons mots et des bons contes.*)

Bautru disait qu'au cabaret l'on vendait la folie par bouteilles.

(Panckoucke.)

Un seigneur, dans un mouvement de colère, disait en présence de saint Vincent de Paule : « Je veux que le diable m'emporte. — Monsieur, lui dit le saint, je vous retiens pour le bon Dieu. »

Louis XIV disait du duc d'Orléans, qui fut depuis le régent : « Savez-vous ce que c'est que mon neveu? C'est un fanfaron de vices. »

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Une jolie femme de chambre avait un gros diamant au doigt. Bergerac le considérait avec curiosité; la maîtresse, qui était présente, soutenait que le diamant était fin. « Ah! reprit Bergerac, faisons-lui l'honneur de croire qu'il est du Temple; car si le diamant est bon, la fille ne vaut rien. »

Quelques jours après la prise de la Bastille, Lemierre rencontra un de ses amis, qui lui dit : « Eh bien! quand aurons-nous donc de vous une nouvelle tragédie? — Y pensez-vous? répondit le poëte. A présent la tragédie court les rues. »

Louis XIV se plaisait à entendre Duguay-Trouin raconter ses exploits, ce qu'il faisait toujours avec autant de vivacité que de modestie. Un jour que cet officier faisait au monarque le récit d'un combat où se trouvait un vaisseau nommé *la Gloire*: « J'ordonnai, dit-il, à *la Gloire* de me suivre. — Elle vous fut fidèle, » reprit Louis XIV.

(*Mémoires anecd.*)

La *Requête des Dictionnaires*, pièce remplie de traits satiriques contre l'Académie française, empêcha Ménage d'être reçu de cette Académie. Sur quoi le professeur Montmaur disait assez plaisamment, « que c'était à cause de cette pièce qu'il fallait le condamner à en être, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille, à l'épouser. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Lorsqu'on chanta le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de la Marsaille, il y avait dans cette église un grand nombre de drapeaux, que le maréchal de Luxembourg avait enlevés aux ennemis. Le prince de Conti se rendit à cette cérémonie, accompagné du maréchal, qu'il tenait par la main : « Messieurs, » dit-il en écartant la foule qui embarrassait la

porte, « laissez passer le tapissier de Notre-Dame. »

(*Id.*)

Le roi Louis XIV, en 1685, avait exigé que le doge de Gênes et quatre principaux sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles. Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit; et comme le roi le reçut avec autant de bonté que de faste, et qu'au contraire les ministres Louvois, Croissi et Seignelay ne lui firent sentir que beaucoup de fierté, il disait : « Le Roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent. » Tout le monde sait que le marquis de Seignelay lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, le doge répondit : « C'est de m'y voir. »

(*Mémoires anecd.*)

On agitait devant la reine de Pologne, épouse du roi Stanislas (Catherine Opalinska), qui de Bossuet ou de Fénelon avait rendu de plus grands services à la religion : « L'un la prouve, dit cette princesse, mais l'autre la fait aimer. »

Quand P. Corneille mourut, il y eut une contestation de générosité dans l'Académie entre Racine et M. l'abbé de Lavau à qui ferait le service du poëte, parce qu'il paraissait incertain sous le directorat duquel il était mort. La chose ayant été remise au jugement de la compagnie, M. l'abbé de Lavau l'emporta, et M. de Benserade dit à M. Racine : « Si quelqu'un pouvait prétendre à enterrer M. Corneille, c'était vous : vous ne l'avez pas pourtant fait. »

(D'Olivet, *Hist. de l'Acad. franç.*)

A la bataille de Rocoux ou de Lawfeld, le jeune M. de Thyange eut son cheval tué sous lui, et lui-même fut jeté fort loin; cependant, il n'en fut point blessé. Le maréchal de Saxe lui dit : « Petit Thyange, tu as eu une belle peur? — Oui, monsieur le maréchal, dit celui-ci; j'ai craint que vous ne fussiez blessé. »

(Chamfort.)

Une dame dit à Rivarol, qui avait été malade pendant un mois entier : « Votre santé a prouvé que vous étiez très-aimable; et votre maladie que vous étiez très-aimé. »

(*Esprit de Rivarol.*)

Ma mère recevait quelques gens de lettres, entre autres Saint-Foix, auteur des *Essais sur Paris*, de la jolie comédie de l'*Oracle* et de celle des *Grâces*, et de quelques autres petites pièces de théâtre. Sa tournure et ses manières contrastaient étrangement avec la grâce de ces agréables productions : il avait un ton brusque et grossier, un visage affreux et la physionomie la plus rude et la plus sinistre. Une comédienne très-spirituelle, mademoiselle Bryant, disait de lui et de M. Bertin le poëte, qui avait un visage long et pâle, les joues pendantes, les yeux éteints et le regard sombre, que le premier (Saint-Foix) ressemblait au crime et le second au remords. Il n'y avait rien de plus frappant que ce mot pour ceux qui avaient vu ces deux figures.

(Mme de Genlis, *Mémoires.*)

A l'avénement du prince de Polignac, Salvandy donna sa démission. Dans une audience qu'il obtint de Charles X : « Je ne reculerai pas d'une semelle, lui dit le roi. — Plaise à Dieu, répondit-il, que Votre Majesté ne soit pas obligée de reculer d'une frontière! »

Le duc d'Orléans, quelques jours avant les ordonnances de juillet, donna une fête superbe, dans les salons du Palais-Royal au roi de Naples, et ce fut alors que M. de Salvandy adressa à Louis-Philippe ce mot connu : « Monseigneur, c'est une vraie fête napolitaine : nous dansons sur un volcan! »

Un jour que le roi Louis XVIII était en belle humeur, et qu'il avait encore l'eau à la bouche d'une soupe aux haricots :

« Marquis, dit-il à M. de Pastoret aimez-vous les haricots? — Sire, je ne fais jamais attention à ce que je mange. — Vous avez tort, monsieur, il faut faire

attention à tout ce qu'on mange et à tout ce qu'on dit. »

(Véron, *Nouv. mémoir. d'un bourgeois de Paris.*)

L'empereur de Russie, Alexandre, ne se considérait que comme un instrument de la Providence, et ne s'attribuait rien. Madame de Staël le complimentant sur le bonheur que ses sujets, privés d'une constitution, avaient d'être gouvernés par lui, il lui fit cette réponse si connue : « Je ne suis qu'un accident heureux. »

Un jeune homme, dans les rues de Paris lui témoignait son admiration de l'affabilité avec laquelle il accueillait les moindres citoyens; il lui répliqua : « Est-ce que les souverains ne sont pas faits pour cela? » Il ne voulut point habiter le château des Tuileries, se souvenant que Bonaparte s'était plu dans les palais de Vienne, de Berlin et de Moscou.

Regardant la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, il dit : « Si j'étais élevé si haut, je craindrais que la tête ne me tournât. »

Comme il parcourait le palais des Tuileries, on lui montra le salon de la Paix : « En quoi, dit-il en riant, ce salon servait-il à Bonaparte? »

Il avait quelquefois des manières élégamment affectueuses. Visitant une maison de fous, il demanda à une femme si le nombre des *folles par amour* était considérable : « Jusqu'à présent il ne l'est pas, répondit-elle, mais il est à craindre qu'il n'augmente à dater du moment de l'entrée de Votre Majesté dans Paris. »

Un grand dignitaire de Napoléon disait au czar : « Il y a longtemps, sire, que votre arrivée était attendue et désirée ici. — Je serais venu plus tôt, répondit-il; n'accusez de mon retard que la valeur française (1). » Il est certain qu'en passant le Rhin il avait regretté de ne pouvoir se retirer en paix au milieu de sa famille.

A l'hôtel des Invalides, il trouva les soldats mutilés qui l'avaient vaincu à Austerlitz : ils étaient silencieux et sombres; on n'entendait que le bruit de leurs jambes de bois dans leurs cours désertes et leur église dénudée. Alexandre s'attendrit à ce bruit des braves : il ordonna qu'on leur ramenât douze canons russes.

On lui proposait de changer le nom du pont d'Austerlitz : « Non, dit-il; il suffit que j'aie passé dessus avec mon armée. »

(Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe.*)

(1) Voir *Compliment délicat.*

Mots piquants.

On parlait devant le duc d'Orléans (Philippe Égalité) des nouvelles modes et de la manière vraiment indécente dont les femmes se décolletaient. — « Ah! bah! dit M. le duc d'Orléans, je trouve cela fort joli; il n'y a que le nu qui habille. — Mon frère, demanda la princesse, avez-vous entendu dire que la vieille duchesse de M*** soit assez folle pour chercher des amants dans la bourgeoisie? Elle n'en trouvera point, et en sera pour sa courte honte. — Vous vous trompez, madame, une duchesse a toujours trente ans pour un bourgeois. »

(Baronne d'Oberkirch, *Mémoires.*)

Quelqu'un se plaignant que le cardinal Mazarin donnait de mauvaise grâce, Rabutin dit qu'on avait tort de se plaindre, et qu'on était plus obligé à ce ministre qu'aux autres, parce qu'en donnant de si mauvaise grâce, il déchargeait les gens de la reconnaissance.

On disait : « Mais quelle diable d'envie a donc pris à Mme du Châtelet de coucher avec son mari? — Vous verrez, répondit-on, que c'est une envie de femme grosse. »

(Collé, *Journal.*)

M... disait, à propos de sottises ministérielles et ridicules : « Sans le gouvernement, on ne rirait plus en France. »

(Chamfort.)

Lorsqu'après la mort de Louis XV, Louis XVI rappela M. d'Ormesson à son conseil, il lui fit écrire : « Ce choix, dont le roi vous honore, est un hommage que Sa Majesté rend à la vertu. » Quelqu'un qui était présent à la lecture dit : « On ne peut pas prendre cela pour une circulaire. »

(*Gazette de Leyde*, 1787.)

Un certain Marchand, avocat, homme d'esprit, disait : « On court les risques du dégoût en voyant comment l'administration, la justice et la cuisine se préparent (1). »

(Chamfort.)

On parlait un jour de l'antiquité du monde dans un repas où se trouvait M. de Voltaire : il écouta paisiblement tous les convives, et termina la dispute par ce mot : « Pour moi, dit-il, je crois que le monde ressemble à une vieille coquette qui déguise son âge. »

(*Remède contre l'ennui.*)

Duclos ne cessait de poursuivre l'abbé d'Olivet de ses sarcasmes, de son mépris, et l'abbé ne répondait jamais : « C'est un si grand coquin, disait l'auteur des *Considérations*, que, malgré les duretés dont je l'accable, il ne me hait pas plus qu'un autre. »

Duclos disait à Mme de Rochefort et à Mme de Mirepoix que les courtisanes devenaient bégueules et ne voulaient plus entendre le moindre conte un peu trop vif : « Elles étaient, disait-il, plus timorées que les femmes honnêtes. » Et là-dessus il enfile une histoire fort gaie; puis une autre encore plus forte. Enfin, à une troisième qui commençait encore plus vivement, Mme de Rochefort l'arrête et lui dit : « Prenez donc garde, Duclos, vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes. »

(Chamfort, *Caractères et anecdot.*)

Mademoiselle Quinault disait de la duchesse de Chaulnes, qui dégradait son esprit par le mauvais usage qu'elle en faisait : « Il faudrait lui arracher l'esprit, comme on arrache aux indignes la croix de Saint-Louis. »

Fontenelle n'était point impie, mais indifférent sur la religion, comme sur tout ce qui se passait dans le monde; quelquefois satirique, et pour ainsi dire involontairement. Un ecclésiastique, causant avec lui sur la religion, lui disait : « Dieu a fait l'homme à son image! — Oh! l'homme le lui a bien rendu. » répondit Fontenelle (1).

(*Paris, Versailles, et les Provinces au XVIIIe siècle.*)

A un dîner du président de Mesmes, un avocat, fils d'huissier, convint avec ses amis de ne pas laisser placer mot à Montmaur le parasite : « Guerre! guerre! » cria l'avocat en le voyant entrer. — Vous dégénérez bien, répondit Montmaur, car votre père ne sait que crier : « Paix-là! paix-là! »

(*Nouvelle Biographie générale.*)

L'abbé de la Rivière avait l'ambition de s'élever au cardinalat, et pour y parvenir, il ne faisait aucune difficulté de trahir même son maître et son bienfaiteur (Gaston, duc d'Orléans), auprès de ceux qui pouvaient être utiles à ses desseins. Aussi monsieur le duc, après avoir éloigné cet indigne favori, disait-il souvent : « L'abbé de la Rivière doit savoir ce que je vaux, car il m'a vendu plusieurs fois (2). »

(*Ann. litt.*, 1759.)

Duclos disait ces jours passés : « Messieurs, parlons de l'éléphant (3); c'est la seule bête un peu considérable dont on puisse parler, en ce temps-ci, sans danger. »

(Grimm, *Correspondance*, 1771.)

Rivarol rencontre un jour Florian. Celui-ci avait un manuscrit qui sortait de la poche de son habit : « Oh! oh! lui

(1) Ce mot a été attribué à Mirabeau, sous la forme suivante : « Les lois sont comme les sauces : il ne faut jamais les regarder faire. »

(1) Voltaire a dit la même chose en vers :

Depuis, l'homme, amoureux de son sot esclavage,
Fit, dans ses préjugés, Dieu même à son image.

(2) Les pamphlets du temps abondent en révélations plus ou moins authentiques sur ce qu'ils appellent, en un jeu de mots satirique, les *débordements de la Rivière*.

(3) Un jeune éléphant de cinq ans, qui excitait vivement alors la curiosité des Parisiens.

dit Rivarol, si l'on ne vous connaissait pas, comme on vous volerait (1) ! »

Rivarol disait de Condorcet : « Il écrit avec de l'opium sur des feuilles de plomb. »

— « Mirabeau, disait-il, était l'homme du monde qui ressemblait le plus à sa réputation : il était affreux. »

Et encore : « Mirabeau, capable de tout pour de l'argent, même d'une bonne action. »

(*Esprit de Rivarol.*)

On demandait à Roy, qui avait été bâtonné, s'il ne donnerait pas bientôt un nouvel ouvrage : « Oui, répondit-il, je travaille au ballet de l'*Année galante.* — Un balai, monsieur Roy, s'écria une voix derrière lui; prenez garde au manche (2) !. »

(V. Fournel, *Du rôle des coups de bâton.*)

Un jour Mademoiselle Clairon, maîtresse du margrave de Bareuth et d'Anspach, parla de se tuer. Le bon margrave s'en émut.

« Allons donc, lui dit milady Craven, rivale de mademoiselle Clairon, oubliez-vous que ses poignards rentrent tous dans le manche ? »

(Baronne d'Oberkirch, *Mémoires.*)

Deux femmes, connues par leurs galanteries, se querellaient au jeu. Quelqu'un leur demanda ce qu'elles jouaient. « Nous jouons pour l'honneur, dirent-elles. — Vous faites, leur répondit-il, bien du bruit pour rien (3). »

(*École des mœurs.*)

(1) Cette anecdote a été souvent renouvelée depuis, et peut-être même celle-ci n'est-elle aussi qu'un rajeunissement. On a mis le mot de Rivarol en épigramme :

On vient de me voler...—Que je plains ton malheur!
— Tous mes vers manuscrits. — Que je plains le voleur!

(2) Ce mot nous fait songer à un autre, attribué à M. de Morny, et que nous trouvons particulièrement dans la biographie de ce personnage par M. H. Castille. A la veille du 2 décembre 1851, quelqu'un lui disait : « On assure que le président veut donner un coup de balai dans l'assemblée. Que ferez-vous? — Je tâcherai d'être du côté du manche. »

(3) On se rappelle la réponse de l'exempt à Mlle Clairon, que nous avons rapportée à l'article *Epigrammes*, t. I, p. 400.

Le goût dominant du chevalier de Boufflers était celui d'être toujours ambulant. C'était apparemment pour avoir le plaisir de répandre partout le plaisir et la gaîté. Quelqu'un l'ayant un jour rencontré sur les grands chemins, lui dit : « Monsieur le chevalier, je suis charmé de vous rencontrer chez vous (1). »

(*Improvisat. franç.*)

Quelqu'un se vantait devant M. de Boufflers d'être l'auteur d'*Aline, reine de Golconde* : « Monsieur, fit le chevalier, j'en suis fort aise; mais vous ne savez pas sans doute quel est l'auteur des œuvres de J.-J. Rousseau. Eh bien, c'est moi (2). »

(Mme de Bassanville, *Salons.*)

Salvandy disait de Chateaubriand, amoureux de la solitude dans sa dernière vieillesse, et qu'on nommait alors Chateaubriand Stylite, mais qui jusqu'à sa mort éprouva le besoin d'occuper les cent bouches de la renommée :

« Il ne lui faut qu'une cellule... sur un théâtre ! »

Une condamnation bien connue fit du bruit autour du nom de Fontan. La révolution de Juillet l'alla chercher à Poissy, je crois : il reparut avec une certaine popularité, la popularité passagère de la persécution. Harel, qui était alors directeur de l'Odéon, eut aussitôt l'idée d'exploiter cette popularité en lui demandant une pièce. Fontan la lui fit; cette pièce, qui s'appelait *Jeanne la Folle*, tomba ou n'eut qu'un succès médiocre. « Décidément, me dit Harel en m'abordant après la représentation, décidément, je m'étais trompé, et Fontan avait plus de prison que de talent ! »

(Alexandre Dumas, *Mémoires.*)

Malitourne passait, à tort ou à raison,

(1) A sa mort on lui fit cette épitaphe :

Ci-gît un chevalier qui sans cesse courut,
Qui sur les grands chemins naquit, vécut, mourut
Pour prouver ce qu'a dit le sage,
Que notre vie est un voyage.

(2) Voir *Plagiats.*

pour être la nymphe Égérie du célèbre *Bourgeois de Paris*. Au moment où il ressentit les premières atteintes du mal auquel il devait succomber : « Malitourne est malade, disait-on. — Ce doit être un coup bien cruel pour le docteur Véron. — Je crois bien : il en *perd l'esprit* (1). »

(Ch. Yriarte, *Monde illustré*.)

Mots sanglants.

Lorsque le cardinal Dubois fut déclaré premier ministre, on en fit beaucoup de railleries à la cour. Le comte de Nocé se permit la plus sanglante : « Votre Altesse Royale, dit-il au régent, en peut faire tout ce qu'elle voudra, mais elle n'en fera jamais un honnête homme. » Il fut exilé le lendemain. En vain la comtesse du Tort reprocha au régent sa faiblesse, la lettre de cachet tint, et ce ne fut qu'à la mort du cardinal que le duc d'Orléans écrivit au comte de revenir, par ce billet non moins singulier que tout le reste : « Morte la bête, mort le venin. Je t'attends ce soir à souper au Palais-Royal. »

(*Mém. anecd. des règnes de Louis XIV et Louis XV.*)

Camille Desmoulins, allant à l'échafaud, dit aux spectateurs nombreux qui le suivaient : « Citoyens, vous en verrez bien d'autres; Robespierre a mis la Convention en coupe réglée. »

Junot était venu apporter les drapeaux de l'armée d'Italie au Directoire... En sortant il offrit son bras à Mme Bonaparte, qui, étant femme de son général, avait droit au premier pas, surtout dans cette solennelle journée; il donna l'autre à Mme Tallien, et descendit entre elles l'escalier du Luxembourg. La foule était immense. On se pressait, on se heurtait pour mieux voir. « Tiens, c'est sa femme !... C'est son aide de camp! Comme il est jeune! Et elle donc, comme elle est jolie !... — Vive le général Bonaparte! s'écriait le peuple... Vive la citoyenne Bonaparte ! elle est bonne pour le pauvre monde! — Oui, oui, disait une grosse femme de la halle, c'est bien Notre-Dame des Victoires, celle-là !... — Oui, dit une autre, tu as raison; mais regarde à l'autre bras de l'officier; c'est Notre-Dame de Septembre (1)! »

Le mot était affreux, et il était injuste.

(Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*.)

Motif d'attachement.

Un jour Ruvigny, comme le capitaine des gardes du maréchal de la Meilleraye, nommé Piaillière, se plaignait à lui de l'humeur de son maître : « Eh! lui dit-il, que ne quittez-vous un homme fougueux et ingrat? — Mordieu, dit Piaillière, je n'y demeure que pour tâcher de mettre sa femme à mal, car pour sa belle-sœur, elle est dépêchée. »

(Tallemant des Réaux.)

Mouche du coche.

....Je ne sais plus quel voyageur anglais aux États-Unis, raconte qu'il rencontra le rédacteur en chef du *Times* de Broughton, petite ville de je ne sais plus quel État :« Eh bien, dit le rédacteur du *Times* de Broughton, comment va la reine Victoria? » Je l'assurai que, d'après les dernières nouvelles reçues, Sa Majesté allait fort bien. « Mon dernier article a dû la fâcher un peu; mais que voulez-vous? Nous autres, Américains, nous sommes habitués à dire la vérité à tout le monde. Mon prochain article lui fera plaisir; je suis réconcilié avec elle. Et votre Palmerston, le *Times* de Broughton lui a fait passer, je pense, bien des mauvais quarts d'heure? » Il me fut impossible, dit le voyageur anglais, de persuader à ce brave homme que le *Times* de Broughton ne faisait ni tant de peine ni tant de plaisir à la reine Victoria.

(Saint-Marc Girardin, *La Fontaine et les fabulistes*.)

Mourants.

Il n'y a rien de plus injuste que le chagrin des vieillards contre les jeunes

(1) On sait que Malitourne est mort fou. Ce mot, comme tant d'autres, n'est pas neuf. A la mort de Dorat, on dit aussi que la comtesse de Beauharnais, dont il passait pour le teinturier littéraire, en avait *perdu l'esprit*.

(1) M. Arsène Houssaye l'a appelée : Notre-Dame de Thermidor.

gens. Vouloir empêcher la jeunesse de rire et de folâtrer, c'est justement se fâcher contre le printemps de ce qu'il ne porte que des fleurs, et lui demander les fruits de l'automne. Le bon Anaxagoras n'était pas de cette humeur lorsqu'il mourut; les magistrats de la ville de Lampsaque lui demandèrent s'il ne voulait rien ordonner : il les pria qu'il fût permis tous les ans aux enfants de jouer pendant tout le mois auquel il mourrait. Diogène Laerce dit que cette coutume s'observait encore de son temps.

(*Carpenteriana.*)

Au moment où Socrate allait boire la ciguë, Apollodore lui offrit un riche manteau, afin qu'il s'en couvrît pour mourir : « Quoi ! dit Socrate, mon manteau m'a suffi pour vivre; il ne me suffirait pas pour mourir (1)? »

(Diogène de Laërte.)

Saladin mourut à Damas, admiré des chrétiens même. Il avait fait porter, dans sa maladie, au lieu du drapeau qu'on élevait devant sa porte, le drap qui devait l'ensevelir, et celui qui tenait cet étendard de la mort criait à haute voix : « Voilà tout ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, remporte de ses conquêtes. »

Quand Vauquelin des Yveteaux se sentit sur le point de rendre le dernier soupir, il se fit jouer une sarabande, afin que son âme passât plus doucement, *allegramente.*

(Saint-Évremond.)

Élisabeth, reine d'Angleterre, étant au lit de la mort, fit venir tous ses musiciens dans sa chambre, afin, disait-elle, de pouvoir mourir aussi gaîment qu'elle avait vécu. Elle rendit les derniers soupirs, au son d'une douce musique.

---

(1) Don Juan dit à Sganarelle devant le tombeau du Commandeur : « Ce que je trouve admirable, c'est qu'un homme qui s'est passé durant sa vie d'une assez simple demeure, en veuille avoir une si magnifique, pour quand il n'en a plus que faire. » (*Le Festin de Pierre*, acte III, scène 6.)

Mme Favart, durant sa dernière maladie, fit elle-même son épitaphe, qu'elle mit en musique dans l'intervalle des plus cruelles douleurs.

(Favart, *Mémoires.*

Saint Vincent de Paul vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était fort assoupi le jour de sa mort. Un de ses amis lui ayant demandé la cause de ce sommeil continuel, il répondit en souriant : « C'est le frère qui vient, en attendant la sœur. »

Le maréchal de la Ferté était à l'agonie. Sa femme, sa belle-fille (Angélique de la Mothe-Houdancourt, duchesse de la Ferté), sa belle-sœur (la comtesse d'Olonne), toutes trois fort connues pour leurs galanteries, étaient autour de lui et criaient : « Monsieur le maréchal, nous connaissez-vous bien? Serrez-nous la main, dites-nous qui nous sommes. » Le bonhomme, fatigué de leurs criailleries, rappela ses esprits et leur dit : « Vous êtes des... » On faisait ce conte à Mme Cornuel, qui dit : « On peut juger que le maréchal avait encore toute sa raison. »

(L'abbé de Choisy, *Mélanges.*)

M. le maréchal de la Ferté étant près de mourir, son confesseur, qui était auprès de lui, après l'avoir exhorté pendant quelques moments, demanda un crucifix. Aussitôt le valet de chambre et un laquais coururent pour en apporter un qui était sur la table; mais s'en étant saisis tous les deux en même temps, il y eut contestation entre eux, le laquais ne voulant pas céder au valet de chambre. M. le maréchal de la Ferté, qui voyait cette dispute de son lit, se mit à crier à son valet de chambre :

« Eh ! morbleu, casse-lui-en la tête. »

(*Ménagiana,*)

Au moment de mourir, Addison voulut encore être utile et fit approcher lord Warwick, son beau-fils, dont la légèreté l'avait inquiété plus d'une fois. Il était si faible que d'abord il ne put parler. Le jeune homme, après avoir attendu un ins-

tant, lui dit : « Cher monsieur, vous m'avez fait demander ; je crois, j'espère que vous avez quelques commandements à me donner ; je les tiendrai pour sacrés. » Le mourant, avec un effort, lui serra la main et répondit doucement : « Voyez dans quelle paix un chrétien peut mourir. » Un instant après il expira.

(Taine, *Histoire de la littérature anglaise*.)

Vaugelas mourut à soixante-cinq ans, d'un abcès qui, depuis plusieurs années, s'était formé dans son estomac. Vers le commencement de 1650, après quelques semaines d'une douleur plus violente que jamais, il se sentit soulagé tout à coup, et, se croyant guéri, il voulut aller prendre l'air dans le jardin du vaste et splendide hôtel de Soissons, où il avait un appartement. Le lendemain matin, son mal le reprit avec plus de force. Vaugelas avait deux valets ; l'un était sorti, il envoya l'autre chercher du secours. Sur ces entrefaites, le premier revint ; il entra dans la chambre de son maître, et le trouva qui rendait son abcès par la bouche.

« Qu'y a-t-il donc? demanda ce garçon, effrayé. — Vous voyez, mon ami, répondit Vaugelas sans s'émouvoir, avec le flegme d'un grammairien qui démontre une règle, vous voyez ce peu de chose qu'est l'homme ! »

Ce fut sa dernière parole, et peu de temps après il était mort.

(V. Fournel, *Histoire anecdotique des quarante fauteuils*.)

Lorsque Gassendi se sentit proche de son dernier moment, il prit la main d'un de ses amis et la portant sur son cœur, il lui dit ces mots, qui furent ses dernières paroles : « Voilà ce que c'est que la vie de l'homme. »

L'humeur enjouée de Salvator Rosa ne le quitta pas même dans la maladie qui termina ses jours. Il disait que son nom de *Salvator* était comme un gage assuré de salut, et que Dieu ne permettrait jamais au démon de persécuter un homme qui s'appelait *Sauveur*.

Ses dernières paroles furent une plaisanterie. On l'exhortait, au lit de la mort, à épouser une de ses maîtresses, de laquelle il avait eu plusieurs enfants, mais dont la conduite lui était suspecte avec raison. Voyant que les motifs les plus forts ne pouvaient l'ébranler, un de ses amis s'avisa de lui dire : « Seigneur Salvator, vous n'avez point d'autre parti à prendre que d'épouser cette femme, si vous voulez être admis dans le séjour des élus. — Eh bien, répondit Salvator, s'il faut avoir des cornes pour entrer au paradis je consens à me marier (1). »

(Panckoucke.)

Scarron fut un jour surpris d'un hoquet si violent que ceux qui étaient auprès de lui craignirent qu'il n'expirât ; cependant ce symptôme diminua. Le fort du mal étant passé : « Si jamais, dit-il, j'en reviens, je ferai une satire contre le hoquet. » Ses amis s'attendaient à toute autre résolution que celle-là ; mais il fut dispensé de tenir parole : il ne revint point de cette maladie, et le public a perdu la satire qu'il se proposait de composer.

Peu d'instants avant que de mourir, comme ses parents et ses domestiques, touchés de son état, fondaient en larmes : « Mes enfants, leur dit-il, vous ne pleurerez jamais tant que je vous ai fait rire. »

(*Scarroniana*.)

Le cardinal Wolsey, après avoir tout sacrifié au service du roi d'Angleterre, s'en vit disgracié pour toujours. Il mourut en répétant : « Si j'avais servi Dieu dans ma jeunesse avec le même zèle que j'ai servi le roi, il n'aurait pas abandonné ma vieillesse. »

(Cavendish, *Vie de Wolsey*.)

Colbert, tombé dans une espèce de disgrâce et malade du chagrin d'avoir déplu au roi, dit amèrement sur son lit de mort : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois, et je ne sais pas ce que je vais devenir. » En apprenant sa maladie, Louis XIV lui envoya un gentilhomme et

(1) J.-B. Rousseau a mis en épigramme cette réponse, plus brutale que plaisante.

lui écrivit de se bien soigner. Colbert reçut ce gentilhomme dans sa chambre, mais en feignant de dormir pour se dispenser de lui parler. Mme Colbert lui dit : « Ne voulez-vous pas répondre au roi? — Il est bien temps de cela ; c'est au roi des rois que je songe à répondre. » Comme elle lui répétait une autre fois la même chose, il lui dit : « Madame, quand j'étais dans ce cabinet à travailler pour les affaires du roi, ni vous ni les autres n'osiez y entrer; et maintenant qu'il faut que je travaille aux affaires de mon salut, vous ne me laissez point en repos. » Le curé de Saint-Eustache vint lui dire qu'il avertirait ses paroissiens de prier Dieu pour sa santé. « Non pas cela, dit M. Colbert, qu'ils prient Dieu de me faire miséricorde. »

(Panckoucke).

Nous avons plusieurs exemples de personnes qui ont marqué la force de leur esprit en faisant des vers la mort sur les lèvres. L'empereur Adrien, tout près de mourir, fit la jolie épigramme latine : *animula vagula*, etc. M. de Saumaise étant encore jeune, frappé d'une maladie mortelle, et lorsqu'il n'attendait plus qu'à expirer, fit son épitaphe en vers. Patris, poëte célèbre de Caen, âgé de plus de quatre-vingts ans, se voyant mourir, fit ces beaux vers, si dignes de nos réflexions : *Je songeais cette nuit*, etc. Desbarreaux, dont la vie avait été toute épicurienne, se tournant vers Dieu à la mort, composa un beau sonnet qui marquait son repentir. Marguerite d'Autriche, prête à périr dans une tempête sur la mer, fit son épitaphe en vers, illustre témoignage et de la fermeté de son âme dans cette extrémité et de la bizarrerie de sa fortune. Un des officiers généraux de notre armée navale, à ce qu'on dit, fait des vers galants, appuyé contre les mâts de son vaisseau, pendant qu'il fait donner sur l'ennemi, et que l'ennemi donne sur lui. Louise Anastasie de Serment, fille savante, attaquant elle-même la mort, la pressa par de fort beaux vers de la délivrer de ses cruelles infirmités : favorablement écoutée, elle mourut en rimant (1). (Vigneul-Marville.)

Lamothe le Vayer naquit, vécut et mourut avec l'amour des voyages en tête. Il lui restait à peine quelques moments à vivre, quand Bernier, son ami, qui revenait du Levant, approcha de son lit. Dès qu'il l'eut reconnu : « Quelles nouvelles du grand Mogol »? lui demanda-t-il. Ce furent ses dernières paroles.

Le comte de Bussy-Rabutin amena au commandeur son oncle, qui était à l'extrémité, un augustin de la place des Victoires, pour l'exhorter à la mort. Lorsque ce bon père fut sorti, le comte rentra pour demander au malade comment il se trouvait de son confesseur : « Fort bien, répondit le commandeur; il dit que j'ai l'attrition. »

Voltaire demanda à l'abbé de Saint-Pierre, quelques jours avant sa mort, comment il envisageait ce passage : « Comme un voyage à la campagne, répondit-il. »

(Panckoucke.)

M. de Trudaine, intendant des finances, étant au lit de la mort, son fils lui dit, pour le consoler, que le public prenait à sa situation le plus vif intérêt, et qu'il pouvait être assuré de l'estime des gens de bien, et du suffrage de tous les bons patriotes, dont il emporterait les regrets ; « Eh bien! je te lègue tout cela, » lui répond le moribond en souriant. Mot plein de sens et de philosophie, de quelque manière qu'on l'entende.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Une grande dame avait une femme de chambre, jeune et jolie, qui se mourait de la poitrine, et qu'elle aimait beaucoup. La pauvre petite malade ne voulut absolument pas recevoir les sacrements, et sa maîtresse montra la plus grande répugnance à l'y forcer. Une autre de ses femmes se chargea de la négociation, et

(1) Joignez-y les vers de Gilbert mourant, d'André Chénier sur le point d'être conduit à l'échafaud, de Frédéric Soulié sur son lit funèbre, etc., etc.

promit d'y réussir. Elle entre en effet dans la chambre de sa camarade, et lui dit : « Eh bien, mademoiselle, qu'est-ce donc ? Comment donc ? Pourquoi donc ? Fi donc ! Eh bien donc ! Allons donc ! » La malade n'eut pas de réponse à de si bonnes raisons, et prit le parti de se faire administrer.

(Grimm, *Correspondance.*)

Milord Chesterfield, célèbre par les agréments et les finesses de son esprit, conserva jusqu'au dernier moment son ton de gaieté et de plaisanterie. Quelques jours avant sa mort, il sortit en carrosse pour se promener. Quelqu'un lui dit au retour : « Milord, avez-vous été prendre l'air ? — Non, répondit-il, j'ai été faire une répétition de mon enterrement. »

(*Curiosit. anecdot.*)

On demandait à M. de Fontenelle mourant : « Comment cela va-t-il ? — Cela ne va pas, dit-il ; cela s'en va. »

(Chamfort.)

Mme d'Houdetot (née de Fognes) mourut d'une maladie de poitrine, jeune encore. C'était elle qui répondait, lorsqu'on lui demandait. « A quoi rêvez-vous ? — Je me regrette. »

(*Nouvelle biographie générale.*)

« Ah ! mon ami, » disait Chamfort à Sieyès en expirant, « je m'en vais enfin de ce monde, où il faut que le cœur se brise ou se bronze. »

(P.-J. Stahl.)

On dit à la duchesse de Chaulnes (1), mourante et séparée de son mari : « Les sacrements sont là. — Un petit moment. — M. le duc de Chaulnes voudrait vous revoir. — Est-il là ? — Oui. — Qu'il attende : il entrera avec les sacrements. »

(Chamfort.)

(1) C'est une erreur de Chamfort. Mme de Chaulnes était devenue alors Mme de Giac. Son premier mari était mort en 1769, et elle était remariée avec Giac depuis neuf ans quand elle mourut à son tour, en 1782. C'est donc à celui-ci que s'appliquerait l'anecdote, si elle est vraie.

Mourants (*Artistes*).

Le 30 octobre 1845, vers quatre heures du soir, Charlet était dans son lit. Il manquait d'air ; il fait signe d'ouvrir la fenêtre et se fait conduire à sa table de travail. Assis dans son fauteuil, il veut saisir un crayon... mais c'est en vain... Il prend la main de sa femme, celle de son fils : « Adieu, mes amis, leur dit-il, je meurs, car je ne puis plus travailler. » Quelques instants après il avait rendu le dernier soupir.

Berlioz, étendu sur son lit de mort, dit à l'un de ses amis, avec un sourire résigné :

« Enfin, mon ami ! on va maintenant jouer ma musique ! »

Mourant (*Critique*).

Le Verrier s'avisa d'aller lire à Boileau une nouvelle tragédie de Crébillon, lorsque le satirique était dans son lit n'attendant plus que l'heure de la mort. Ce grand homme eut la patience d'en écouter deux scènes, après quoi il lui dit : « Quoi, monsieur, cherchez-vous à me hâter l'heure fatale ? Voilà un auteur devant qui les Boyers et les Pradon sont de vrais soleils. Hélas ! j'ai moins de regret à quitter la vie, puisque notre siècle enchérit chaque jour sur les sottises. »

(*Bolœana.*)

Mourants (*Écrivains*).

On dit qu'une heure avant de mourir, Malherbe se réveilla comme en sursaut d'un grand assoupissement, pour reprendre son hôtesse, qui lui servait de garde, d'un mot qui n'était pas bien français à son gré ; et comme son confesseur lui en voulut faire réprimande, il lui dit qu'il n'avait pu s'en empêcher, et qu'il avait voulu jusqu'à la mort maintenir la pureté de la langue française.

(Tallemant des Réaux.)

Le confesseur de Malherbe lui représentait le bonheur de l'autre vie avec des expressions basses et peu correctes ; le poëte l'interrompit en disant : « Ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûterait. »

(*Malherbiana.*)

Arvers, l'auteur des *Deux maîtresses*, gisait, dévoré de la maladie qui le mit au tombeau, quand un auteur, aujourd'hui en pleine floraison, et qui gagne trente mille francs chaque année, vint le voir pour lui redemander un manuscrit commencé. En sortant, cet homme de lettres si productif dit au moribond : « Je ne sais si je retrouverai votre escalier, car il fait bien sombre dans votre *colidor*. »

Arvers, indigné, s'élance de son lit fiévreux, et crie en ouvrant sa porte : « On dit *corridor!*... » puis, va se recoucher avec autant d'émotion qu'en aurait eu Dumarsais en pareille circonstance. L'infortuné Arvers ne se releva plus; cette faute de français l'avait tué.

(A. de Rochefort, *Mémoires d'un vaudevilliste.*)

On demandait à Henri Murger, pendant sa dernière maladie, comment il se trouvait : « Ah! mon ami, répondit-il, faisant des *mots* jusqu'au bout, je suis si faible qu'une mouche pourrait sans danger m'envoyer ses témoins. »

Mourant (*Mathématicien*).

Le mathématicien Bossut était à l'agonie quand son ami Maupertuis vint le voir : « Il est perdu, lui dit-on, il ne parle plus. — Attendez, dit Maupertuis, je vais bien le faire parler. » Et s'approchant du moribond, il lui cria à l'oreille : — « Bossut, le carré de 12? — 144, » répondit le mathématicien, en se ranimant; et après cet effort suprême, il mourut

Moyen d'accommodement.

eux malades se trouvaient à Paris dans le même hôtel. L'un, janséniste, demandait au curé la communion : ne pouvant l'obtenir, il menaçait de s'adresser au magistrat. L'autre, calviniste, refusait la communion, et repoussait le curé, qui le menaçait des galères, s'il en revenait, ou de le faire traîner sur la claye, s'il en mourait. Le maître de l'hôtel, alarmé de ces scènes fâcheuses, changea secrètement les deux malades de lit, sans que le curé pût s'en douter, et tout le trouble fut appaisé.

(*Espr. des journ.* 1789.)

Moyen d'inquisition.

Furent prises pour le roi (Louis XI), en la ville de Paris, toutes les pies, geais et chouettes étant en cages ou autrement, et étant privées, pour toutes les porter devers le roi; et était écrit et enregistré le lieu où avaient été pris lesdits oiseaux, et aussi tout ce qu'ils savaient dire, comme : *Larron, paillard, fils de p.....*, etc.

(Jean de Troyes, *Livre des faits advenus au temps de Louis XI.*)

Moyens de persuasion.

Un jour que j'étais concentré dans mes réflexions, on m'annonce un étranger qui voulait me parler. Je vois un homme de près de six pieds, gros et gras à proportion, ayant une canne à la main, et un chapeau rond à l'anglaise.

Il entre à pas comptés dans mon cabinet; je me lève; il fait une gesticulation pittoresque, pour me dire de ne pas me gêner; il s'avance, je le fais asseoir; voici notre conversation : « Monsieur, dit-il, je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous; mais vous devez connaître mon père et mon oncle à Venise. Je suis votre très-humble serviteur, Darbes. — Comment, monsieur Darbes, le fils du directeur de la poste de Frioul, cet enfant qu'on croyait perdu, qu'on a tant cherché, qu'on a tant regretté? — Oui, monsieur. — Quel est votre état, monsieur? »

Il se lève, il frappe de sa main la rotondité de son ventre, et d'un ton mêlé de fierté et de plaisanterie : « Monsieur, dit-il, je suis comédien, le Pantalon de la troupe qui est actuellement à Livourne; je ne suis pas le dernier de mes camarades, et le public ne se refuse pas de courir en foule aux pièces de mon emploi. Medebac, notre directeur, a fait cent lieues pour me déterrer. « Je veux lui faire mon compliment; il se range dans une posture comique qui me fait rire et m'empêche de continuer : « Ce n'est pas par gloriole, reprend-il, que je vous ai étalé les avantages dont je jouis dans mon état; mais je suis comédien, je m'annonce à un auteur, j'ai besoin de lui... — Vous avez besoin de moi? — Oui, monsieur, je viens vous demander une comédie; j'ai promis à mes camarades une comédie de Goldoni; je veux tenir parole à mes

camarades et gagner ma gageure. — J'ai des occupations; je ne le puis pas. — Je respecte vos occupations; vous ferez la pièce à votre aise, quand vous voudrez. »

Il s'empare de ma boîte en causant, il prend une prise de tabac; il laisse couler dans la tabatière quelques ducats d'or, il la referme, il la jette sur ma table avec un de ces lazzis qui semblent vouloir cacher ce qu'on est bien aise de faire apercevoir; j'ouvre ma boîte : je ne veux pas me prêter à la plaisanterie. « De grâce, de grâce, dit-il, ne vous fâchez pas; c'est un à-compte pour le papier. » Je veux rendre l'argent : des postures, des révérences; il se lève, il recule, il gagne la porte, et il s'en va. Qu'aurais-je dû faire dans pareille circonstance? Je pris, il me semble, le meilleur parti; j'écrivis à Darbes qu'il pouvait compter sur la pièce qu'il m'avait demandée.

(Goldoni, *Mémoires.*)

Moyen de plaire.

On demandait un jour à Fontenelle par quel moyen il s'était fait tant d'amis, et pas un ennemi. « Par ces deux axiomes, dit-il : tout est possible, et tout le monde a raison. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

J'arrivai un beau matin en compagnie du docteur Lanus, ancien chirurgien de Mesdames et nouvel ami de Talma, dans le sanctuaire de la tragédie, qui était un cabinet de toilette. Nous trouvâmes Talma en pantalon blanc, en gilet de même couleur, sans veste, ni habit, les bras demi-nus, achevant sa barbe devant un miroir, et parlant avec action à une femme d'une taille superbe, d'un âge un peu avancé, mais dont les allures et la mine annonçaient une de ses sœurs en Melpomène. Je conjecturai, et je ne me trompais pas, que nous avions là sous les yeux Mlle Raucourt. Je l'avais assez vue au théâtre pour la reconnaître sous le costume de ville. Entre elle et Talma s'était élevée une si vive discussion, que la présence des nouveaux venus ne la fit point suspendre. Destinés au rôle de spectateurs dans cette pièce improvisée nous restâmes debout dans le fond du cabinet et nous attendîmes avec curiosité le dénoûment :

« Non, non, criait Talma, je ne jouerai pas demain; je ne le peux pas, je ne le veux pas. Qu'est-ce que c'est donc? Toujours moi! toujours des corvées! J'ai assez porté le collier de misère pendant six semaines pour avoir le droit de me reposer, et je me reposerai. — Oui, reposez-vous, répondait doucement son interlocutrice; qui vous dit le contraire? Passé demain vous serez libre. — Eh! je prétends l'être demain. Demain je vais dire des vers chez la princesse Borghèse, qui m'a demandé; est-ce que je peux refuser la sœur de l'empereur? — Allez chez elle, mais après le spectacle. — Que j'y aille, que j'y aille fatigué, hors de combat, pour débiter d'une voix enrouée des vers dont je ne me souviendrai plus! Je raterai tous mes effets, et on se dira à l'oreille : « Quoi, c'est là Talma! » Impossible, ma chère, impossible! — Mais si vous refusez, le spectacle manquera. — Eh bien, qu'il manque. — Mais c'est six mille francs que la Comédie perdra. — Eh bien, qu'elle les perde. — Mais... — Mais, mais, je ne jouerai pas. — Vous êtes trop bon camarade pour nous faire ce tour. Je vous connais : vous avez de l'âme, des entrailles, vous ne nous abandonnerez pas dans notre détresse; vous êtes notre planche de salut. — Ta, ta, ta, je ne suis point une planche, je suis un marbre; ne comptez pas sur moi, je ne jouerai pas. — Oh! que si. — Oh! que non. — Mon cher Talma! — Rien. — Mon petit Talma! — A d'autres! — C'est donc décidé? — Très-décidé. — En ce cas, je vous embrasse », dit l'actrice matoise en se levant, car elle était assise; puis allant passer ses bras autour du col nu de son rétif camarade : « Je vais donc annoncer à la Comédie que vous consentez à la tirer de peine en jouant demain *Manlius*. Ah! Talma, vous êtes bien aimable! »

Cette déclaration inattendue surprit tellement le récalcitrant qu'il resta bouche béante, regarda l'actrice qui souriait, se mit lui-même à pouffer de rire avec sa franchise d'enfant, et s'avoua vaincu par la grâce, après avoir résisté au raisonnement.

(Charles Brifaut, *Récit d'un vieux parrain.*)

Musiciens.

Les sons dominaient tellement la na-

ture physique de Beethoven, que, lorsqu'il dirigeait l'orchestre, au *decrescendo*, il se baissait et se ramassait peu à peu sur lui-même jusqu'à s'accroupir, pour se relever graduellement au *crescendo* et finir au *forte* par un bond, parfois accompagné de quelque cri féroce.

Un jour donc, dans un de ses concerts, il jouait un nouveau *concerto* pour piano et orchestre. Au premier *tutti*, il s'imagine diriger l'orchestre, se lève et pour marquer un *rinforzando*, il croise, selon son habitude, ses bras sur sa poitrine, puis les écarte avec violence. Les bougies du piano sont lancées au loin, et les bobèches volent en éclats. Le public rit.

Beethoven en colère recommence tout le morceau; par précaution, on avait placé deux gamins qui tenaient les bougies à ses côtés. En effet, au *tutti*, il ne peut se tenir, se remet à diriger, et, au malencontreux *rinforzando*, envoie ses bras de côté avec une énergie sauvage. L'un des garçons avait su se garer, mais l'autre reçut un soufflet retentissant qui le fit rouler à dix pas avec la bougie. Explosion de rires formidables, qui durèrent cinq minutes, et agacèrent tellement le malheureux Beethoven qu'à la reprise du piano il brisa de fureur cinq à six cordes dès les premiers accords. Le reste du concert ne fut plus qu'une débandade.

Depuis ce soir-là, Beethoven ne voulut plus jouer en public.

(Spohr, *Souvenirs*.)

Pendant une journée très-froide de l'hiver de 1813, Rossini se trouvait campé dans une mauvaise chambre d'auberge à Venise, et composait au lit, pour ne pas faire de feu. Son *duetto* terminé (il faisait alors la partition de *Il Figlio per azzardo*), la feuille de papier lui échappe des mains, et descend en louvoyant sur le plancher; Rossini la cherche en vain des yeux, la feuille était allée tomber sous le lit. Il étend le bras et se penche pour tâcher de la saisir; enfin, prenant froid, il se renveloppe dans sa couverture et se dit : « Je vais récrire ce *duetto*, rien de plus facile; je m'en souviendrai bien. » Mais aucune idée ne lui revient; il est plus d'un quart d'heure à s'impatienter; il ne peut se rappeler une note. Enfin, il s'écrie en riant : « Je suis bien dupe; je vais refaire le morceau. Que les compositeurs riches aient du feu dans leurs chambres, moi je ne me donne pas la peine de ramasser les *duetti* qui tombent; d'ailleurs, c'est de mauvais augure. »

Comme il achevait le second *duetto*, arrive un de ses amis à qui il dit : « Pourriez-vous m'avoir un papier qui est sous mon lit? L'ami l'atteint avec sa canne et le donne à Rossini : « Maintenant, fait Rossini, je vais vous chanter les deux *duetti*, dites-moi celui qui vous plaît le plus. » L'ami du jeune compositeur donna la préférence au premier; le second était trop rapide et trop vif pour la situation. Rossini en fit, sans perdre de temps, un *terzetto* pour le même opéra.

(Stendhal, *Vie de Rossini*.)

Un matin que Halévy orchestrait sa partition des *Mousquetaires de la Reine*, il entend chanter, dans la cour de sa maison, l'un des motifs de sa nouvelle partition.

Surpris d'abord, il s'assure que cet air est bien le sien, et, passant tout à coup de l'étonnement au désespoir : « Je suis perdu ! s'écrie-t-il. Je n'ai plus d'idées... J'aurai cru de moi ce chant, qui n'est qu'un souvenir, une réminiscence de quelque autre ouvrage... Je ne compose plus... je copie!... » Puis il se ravise, s'informe du chanteur dont la voix aigre vient de lui causer une telle émotion... C'est un peintre en bâtiment, lui répond-on, qui lave et reblanchit la maison. Il appelle le peintre et l'interroge en tremblant sur l'origine de l'air dont il accompagnait ses travaux : « Ma foi ! lui dit l'artiste en plein vent, j'ai retenu ça d'un opéra que l'on répétait à l'Opéra-Comique, pendant que nous restaurions la salle. »

Cet opéra était celui qu'écrivait le maître. Je ne voudrais pas jurer que dans sa joie il n'ait pas embrassé l'artiste !

(De Saint-Georges, *Figaro*.)

Admis en qualité d'élève au Conservatoire, alors dirigé par Chérubini, Berlioz eut, comme il le dit lui-même, « bien des couleuvres à avaler. » Chérubini avait rendu, paraît-il, une ordonnance par laquelle, pour rendre impos-

sible la rencontre des élèves des deux sexes hors de la surveillance des professeurs il exigeait que les hommes entrassent par la porte du faubourg Poissonnière et les femmes par celle de la rue Bergère, ces différentes entrées étant placées aux deux extrémités opposées du bâtiment.

En me rendant à la bibliothèque, dit Berlioz, ignorant le décret moral qui venait d'être promulgué, j'entrai, suivant ma coutume, par la porte de la rue Bergère, la porte féminine, et j'allais arriver à la bibliothèque, quand un domestique, m'arrêtant au milieu de la cour, voulut me faire sortir pour revenir ensuite au même point en rentrant par la porte masculine. Je trouvai si ridicule cette prétention que j'envoyai paître l'argus en livrée, et je poursuivis mon chemin. Le drôle voulait faire sa cour au nouveau maître en se montrant aussi rigide que *lui*. Il ne se tint donc pas pour battu, et courut rapporter le fait au directeur.

J'étais depuis un quart d'heure absorbé par la lecture d'*Alceste*, ne songeant plus à cet incident, quand Chérubini, suivi de mon dénonciateur, entra dans la salle de lecture, la figure plus cadavéreuse, les cheveux plus hérissés, les yeux plus méchants et d'un pas plus saccadé que de coutume. Ils firent le tour de la table où étaient accoudés plusieurs lecteurs; après les avoir tous examinés successivement, le domestique s'arrêtant devant moi, s'écria : « Le voilà *!* » Chérubini était dans une telle colère qu'il demeura un instant sans pouvoir articuler une parole.

« Ah, ah, ah, ah! c'est vous, dit-il enfin avec son accent italien, que sa fureur rendait plus comique, c'est vous qui entrez par la porte qué, qué, qué zé ne veux pas qu'on passe! — Monsieur, je ne connaissais pas votre défense; une autre fois je m'y conformerai. — Une autre fois! Quéquéqué venez-vous faire ici? — Vous le voyez, monsieur, j'y viens étudier les partitions de Gluck. — Et qu'est-ce qué, qu'est-ce quéquéqué vous regardent les partitions de Gluck? et qui vous a permis de venir à à à la bibliothèque? — Monsieur (je commençais à perdre mon sang-froid)! les partitions de Gluck sont ce que je connais de plus beau en musique dramatique et je n'ai besoin de la permission de personne pour venir les étudier ici. Depuis dix heures jusqu'à trois la bibliothèque du Conservatoire est ouverte au public, j'ai le droit d'en profiter. — Lélélélé droit? — Oui, monsieur. — Zé vous défends d'y revenir, moi! — J'y viendrai néanmoins. — Co-comme-comment-comment vous appelez-vous? » crie-t-il tremblant de fureur.

Et moi, pâlissant à mon tour : « Monsieur, mon nom vous sera peut-être connu quelque jour, mais pour aujourd'hui... vous ne le saurez pas! — Arrête, a-a-arrête le, Hottin (le domestique s'appelait ainsi) quéquéqué zé lé fasse jeter en prison!) » Ils se mettent alors tous les deux, le maître et le valet, à la grande stupéfaction des assistants, à me poursuivre autour de la table, renversant tabourets et pupitres, sans pouvoir m'atteindre, et je finis par m'enfuir à la course en jetant, avec un éclat de rire, ces mots à mon persécuteur : « Vous n'aurez ni moi ni mon nom, et je reviendrai bientôt ici étudier encore les partitions de Gluck. »

(Berlioz, *Mémoires.*)

Musique (*Pouvoir de la*).

Dans les temps héroïques, les musiciens étaient ordinairement des gens circonspects, et même une espèce de philosophes. Agamemnon en laissa un à sa femme Clytemnestre pour la garder, et l'aider de ses avis. Cet homme l'entretenait surtout des vertus des femmes, lui inspirait l'amour du bien. Comme il avait d'ailleurs le talent de la divertir, il la détournait du mal sans même qu'elle s'aperçût de la ruse. C'est ainsi qu'Égisthe n'a pu la corrompre qu'après qu'il eut tué ce gardien dans une île déserte.

(Athénée.)

Clinias, philosophe pythagoricien, recommandable tant par la régularité de sa vie que par la pureté de ses mœurs, prenait sa lyre et en jouait aussitôt qu'il se sentait un mouvement de colère. Il répondait à ceux qui lui demandaient pourquoi : « Je me calme (1). »

(*Id.*)

(1) Ce trait rappelle celui de David calmant, par les accords de sa harpe, les fureurs du roi Saül.

Musique militaire.

En opérant sa descente à Copenhague, Charles XII, impatient de ne pas aborder assez près, ni assez tôt, se jette de sa chaloupe dans la mer, l'épée à la main, ayant de l'eau par de là la ceinture : ses ministres, l'ambassadeur de France, les officiers, les soldats suivent aussitôt son exemple, et marchent au rivage malgré une grêle de mousquetades que tiraient les Danois. Le roi, qui n'avait jamais entendu de sa vie de mousqueterie chargée à balle, demanda au major Stuard, qui se trouva auprès de lui, ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles? « C'est le bruit que font les balles de fusil qu'on vous tire, lui dit le major. — Bon, dit le roi, ce sera là dorénavant ma musique. »

(Voltaire, *Hist. de Charles XII.*)

Mystificateurs mystifiés.

Madame de Noizy avait un fils, âgé de quinze à seize ans, auquel elle était bien aise de procurer quelques-uns des plaisirs de son âge, mais qu'elle désirait être surveillé dans les commencements par un ami prudent qui pût lui en éviter les écueils. Le jeune homme avait grande envie d'aller au bal de l'Opéra, et sa mère crut ne pouvoir mieux faire que de réclamer l'amitié de Marville (lieutenant général de police) pour l'y accompagner. Celui-ci ne fit nulle difficulté d'y consentir, et le prince de Conti, qui se fit informer exactement de la manière dont il serait masqué, ne manqua pas cette occasion de lui jouer un tour cruel. Il fit rassembler une douzaine de filles publiques, auxquelles il distribua des billets de bal, sous la condition, très-agréable pour elles, d'y tourmenter autant qu'il leur serait possible, le lieutenant de police, dont il leur indiqua le déguisement.

Ces filles, fort contentes, se disposèrent à remplir leur commission avec le plus grand zèle. Elle s'associèrent encore plusieurs de leurs compagnes, et vinrent entourer le magistrat, qu'elles poursuivirent inhumainement, en le faisant reconnaître de tout le monde, et lui disant toutes les horreurs dont elles étaient capables. Marville chercha inutilement à les dérouter, en faisant semblant de se prêter à la plaisanterie, et paraissant jouer le rôle de lieutenant de police assez maladroitement pour faire croire qu'elles se trompaient.

Il lui fut aisé de savoir que ce perfide tour lui avait été joué par le prince de Conti, et il désirait avec impatience l'occasion de s'en venger, sans manquer cependant au respect dû à l'Altesse.

Un jour il apprend que le prince se dispose à aller dîner, le lendemain, dans une maison de campagne à huit lieues de Paris, et qu'il avait demandé ses voitures pour dix heures du matin, comptant bien faire ce petit voyage en moins de quatre heures. Aussitôt le lieutenant général de police dépêche des courriers dans tous les bourgs et villages sur la route, pour avertir que S. A. S. Monseigneur le prince de Conti devait y passer le lendemain et donner ordre de le haranguer et de lui rendre tous les honneurs dus à son rang, ce qui fut exécuté très-ponctuellement.

Arrivé au premier bourg, que le prince s'attend à traverser rapidement, sa voiture est arrêtée par les consuls et officiers municipaux en grand costume, et il est forcé d'écouter patiemment la plus plate harangue, à laquelle on imagine bien qu'il répondit brièvement. Il comptait en être quitte, mais, même cérémonie au second, au troisième village, et ainsi d'endroit en endroit, jusqu'à son arrivée, qui ne fut qu'à plus de sept heures du soir.

(*Mystères de la police.*)

Quelque temps après la représentation de l'opéra de *Blaise et Babet*, où se trouve la gracieuse chansonnette : *Lise chantait dans la prairie*, des étourdis allèrent la nuit sous les fenêtres de Monvel, auteur de cet opéra, et l'appelèrent. Il vint à la croisée, et nos plaisants le prièrent de vouloir leur dire quelle était la chanson que chantait Lisette. « Attendez un instant, leur dit Monvel, je vais vous l'apprendre. » Il revint en effet avec un pot à l'eau (d'autres disent un pot de chambre), qu'il leur vida sur la tête en leur disant : « C'était *Il : pleut, il pleut bergère.* »

(Du Mersan, *Notice.*)

Romieu entre un jour chez un hor-

loger du Palais-Royal, nommé Leroy, dans l'intention de le mystifier :

« Monsieur, lui dit-il, avec un accent exotique très-prononcé, qu'est-ce que ces petites machines accrochées à votre devanture? — Monsieur, ce sont des montres, répond l'horloger, en en détachant une pour la mettre entre les mains de Romieu. — Ah! des montres! Et à quoi cela sert-il, s'il vous plaît? — A indiquer l'heure, monsieur. — A indiquer l'heure! Et de quelle façon? » L'horloger s'épuise en explications et en démonstrations, et il en arrive enfin à lui dire comment il faut remonter la montre : « Vous la monterez ainsi toutes les vingt-quatre heures, lui dit-il. — Est-ce le matin ou le soir? — Le matin, monsieur, — Ah! le matin! Et pourquoi pas le soir? — Parce que le soir, vous êtes ivre, monsieur Romieu, » fit l'horloger en souriant.

Le maréchal de Castellane, dont l'originalité était proverbiale, avait la manie de questionner ses officiers sur leur origine :

« Quel est votre père? Quelle est votre mère? Quelle est votre sœur? »

Un jour, quelques-uns des subalternes voulurent s'amuser à ses dépens, et convinrent de faire tous la même réponse :

« Mon père est cordonnier, ma mère est blanchisseuse, et ma sœur est très-légère. »

Un dimanche, à la revue de la place Bellecour, le maréchal, ayant déjà obtenu trois fois cette réponse, s'adresse à un jeune officier :

« Que fait votre père? — Il est cordonnier. — Et votre mère? — Elle est blanchisseuse. — Assez, je vous connais, fit le maréchal; votre sœur est très-légère, et vous, vous allez garder les arrêts pendant quinze jours. »

Mystifications.

Buonamico Buffalmacco, ne pouvant souffrir que son maître Andrea Tafi l'appelât à la veillée durant les longues nuits d'hiver, imagina l'expédient suivant pour n'être plus forcé de changer la douce chaleur de son lit contre le froid glacial de l'atelier. A l'aide d'aiguilles courtes et fines, il attacha trente petites bougies sur le dos de trente gros escarbots qu'il avait trouvés dans une cave. Dès que l'heure de la veillée fut arrivée, il alluma ses candélabres vivants et les poussa un à un à travers une fente de la porte dans la chambre d'Andrea. Celui-ci allait justement appeler Buffalmacco, mais en voyant ces petites lumières qui circulaient lentement, il trembla de tous ses membres, recommanda son âme à Dieu, récita ses oraisons et ses psaumes, et finit par se cacher sous ses couvertures, attendant en grelottant de peur la venue du jour, sans songer à troubler le sommeil de son malicieux apprenti; le matin, il lui demanda s'il n'avait point été tourmenté par plus de mille démons. Buonamico lui répondit qu'il avait dormi tranquillement, et qu'il était étonné de n'avoir pas été appelé à la veillée. « Ah! s'écria Tafi, je n'ai pas eu le temps de songer à peindre, et je suis décidé à chercher une autre maison. »

La nuit suivante, Buonamico ne mit en campagne que trois escarbots, mais ils suffirent pour renouveler les terreurs de l'infortuné Tafi, qui, dès la pointe du jour, sortit de sa maison en jurant de n'y plus jamais rentrer. On eut toutes les peines du monde à le faire changer d'avis. Buonamico, après lui avoir amené le curé de la paroisse qui le consola de son mieux, finit par lui dire : « J'ai toujours entendu assurer que les démons sont les plus grands ennemis de Dieu; par conséquent, ils doivent porter une égale haine à nous autres peintres, car, non contents de les représenter aussi hideux que possible, nous leur arrachons encore les âmes de maints pécheurs, que nous convertissons par nos tableaux religieux, Et comme la nuit, vous savez, appartient aux démons, si vous n'abandonnez pas complètement l'habitude de veiller, je crains bien qu'ils ne vous jouent des tours plus terribles que ceux dont vous avez déjà été victime. » Par ces paroles et d'autres semblables propos, que le curé ne pouvait qu'approuver, Buffalmacco arrangea les choses de telle sorte que Tafi cessa d'être aussi matinal. Une seule fois, quelques mois après, il tenta de recommencer ses veillées, mais une nouvelle visite des escarbots le rappela à l'ordre. Cette aventure fut cause que de longtemps

aucun peintre, à Florence, n'osa travailler pendant la nuit.

(Vasari, *Histoire des peintres.*)

Trois jeunes hommes n'ayant ni denier ni maille, se résolurent de contrefaire les comédiens pour attraper de quoi passer pays. Pour cet effet s'en allerent à la ville de Brou en Beauce, où étant arrivés, ils demandèrent permission au procureur du roi de représenter quelques poëmes nouveaux, ce qui leur fut accordé. Aussitôt ils s'informèrent d'un lieu pour faire dresser un théâtre. Quelques habitants, les voyant en peine de trouver une place commode, leur adressèrent une grange fort spacieuse, et où il pouvait tenir beaucoup de monde. Ces drôles ayant jugé ce lieu leur être avantageux, y firent élever incontinent un beau théâtre, et empruntèrent quelques tapisseries pour faire leurs décorations; ce qu'étant fait, ils affichèrent des placards par tous les coins des rues, où étaient écrits ces mots : « Les comédiens du roi représentent aujourd'hui *la Fuite des enfants sans argent*, pièce qui n'a jamais été vue ni représentée. » En effet, on reconnut au bout du compte que cette comédie était fort nouvelle. L'heure de la représentation étant venue, ils envoyèrent un tambour par la ville avec un zani (bouffon). Le monde, curieux de voir ce poëme nouveau, accourut de tous côtés. Cependant un des trois enfants sans argent était à la porte, qui faisait payer trois sols par personne; les deux autres faisaient les empêchés derrière le théâtre, pour faire jouer deux misérables racleurs de boyaux qu'ils avaient loués ce jour-là. Le lieu étant plein, et voyant qu'ils avaient ce qu'ils demandaient, ils commencèrent d'enfiler la venelle, et de prendre le chemin de Va-t'en; le dernier ferma la porte de la grange à clef, de sorte que personne ne pouvait sortir. Les deux violons cependant continuaient de jouer, attendant que l'on commençât; la compagnie, ennuyée d'attendre si longtemps, s'écria tout d'une voix : « Holà hé! messieurs, commencez; autrement nous reprendrons notre argent. » Mais c'était aboyer contre la lune, d'autant que ces compagnons avaient décliné *pedes* Or, comme ils furent à demi-lieue de la ville ou environ, ils rencontrèrent un bourgeois qui s'en retournait à Brou, lequel ils prièrent de leur faire la faveur de prendre la clef d'une grange qu'ils avaient fermée par mégarde, et l'ouvrir aussitôt qu'il serait arrivé, d'autant qu'il y avait quantité de veaux qui n'avaient mangé de tout le jour. Ce bourgeois, prenant cela pour argent comptant, ne manqua pas d'aller ouvrir la grange, où, ayant trouvé quantité d'habitants, s'éclata de rire se souvenant de ce que lui avaient dit ces trois bons enfants : les habitants, le voyant rire de la sorte, crurent qu'il leur avait fait jouer ce tour de souplesse par les comédiens; c'est pour quoi ils se jetèrent sur sa friperie, et le battirent tant qu'il n'eut pas une autre fois envie de prendre une pareille commission. A quelque temps de là il se présenta une troupe de comédiens effectifs, les bourgeois s'imaginèrent qu'ils étaient venus pour se moquer d'eux une seconde fois, c'est pourquoi ils furent étrillés d'importance, et renvoyés aussi vite qu'ils étaient partis.

(*Facétieux Réveille-matin.*)

Il y a deux ou trois ans que Mme de Rambouillet, ayant fait donner au poëte Neufgermain deux cents livres, par le moyen de M. Ménage qui est bien avec M. Servien, surintendant des finances, elle s'avisa de faire une petite malice à Ménage. : « Vous êtes obligé, dit-elle au poëte barbu, d'aller remercier M. Ménage; mais je vous donne un avis : c'est l'homme du monde, après vous, qui aime le mieux à faire des armes; il ne l'avoue pas à cause qu'il est d'église, si ce n'est à des gens discrets, et il a toujours des fleurets cachés derrière ses livres; priez-le de faire assaut contre vous. » Neufgermain prend cela au pied de la lettre, va chez Ménage, et lui fait le compliment. Ménage se met à rire. « Ne riez point, monsieur, ajoute le poëte, vous pouvez vous fier à moi. » Et en disant cela, il regardait sur les tablettes s'il n'y avait point de fleurets. Ménage, pour s'en débarrasser, fut contraint de lui dire qu'il avait été saigné la veille, et qu'il fallait remettre la partie à une autre fois.

(Tallemant des Réaux.)

Un homme n'ayant point d'argent fit afficher par les rues que quiconque vou-

drait venir voir un cheval qui aurait la queue où il devait avoir la tête, ne payerait qu'un sou ; ce fut à la foire Saint-Germain, où il gagna quantité d'argent, sans faire voir autre chose qu'un cheval attaché au râtelier par la queue, et ceux qui avaient été pris ne se souciaient pas de leur sou pour y en attraper d'autres, de sorte qu'ils lui firent gagner beaucoup d'argent.

(D'Ouville, *Contes.*)

Le cardinal de Richelieu avait une troupe de musiciens, au nombre desquels était un abbé, qui jouait supérieurement de la basse de viole, alors extrêmement en vogue. Cet abbé, très-borné d'ailleurs, et cependant assez méchant, avait le front très-étroit. Sur quoi l'abbé de Boisrobert, qui avait eu à s'en plaindre, et qui ne cherchait que les occasions de divertir le cardinal, feignit un jour de se réconcilier avec le musicien ; et pour lui prouver qu'il était sans rancune, l'avertit que s'il voulait profiter de l'estime que Son Éminence avait pour lui, il fallait qu'il se hâtât de lui demander l'abbaye de *Crâne-étroit*, dont le titulaire venait lui avait-on dit, de mourir. Et au cas qu'il vous l'accorde, ajouta Boisrobert, vous irez sur-le-champ chez le secrétaire de S. E., pour qu'il vous dise dans quelle province est cette abbaye.

Après beaucoup de remercîments et de protestations de se ressouvenir du bon avis qu'il lui donnait, l'abbé vole chez le ministre, et lui demande l'abbaye de *Crâne-étroit*. Le cardinal, qui dans le moment se douta que cet homme n'avait pu lui être envoyé que par Boisrobert, faisant effort pour conserver son sérieux, lui dit : « Oui-dà, monsieur l'abbé, je vous accorde avec plaisir l'abbaye de *Crâne-étroit*, et je ne doute point que vous ne la conserviez le reste de vos jours. »

Alors l'abbé, comblé d'aise, ne perd point de temps, et va du même pas chez le secrétaire du ministre, homme très-grave et n'aimant point à rire, qui, sur la demande de l'abbé, imaginant qu'il était envoyé pour se moquer de lui, après l'avoir toisé de la tête aux pieds, lui dit, de l'air et du ton le plus méprisant : « Que diable venez-vous me lanterner, avec votre abbaye de *Crâne-étroit?*... Apprenez, monsieur le visionnaire, que cette abbaye ne subsiste que sur votre front, et laissez-moi en paix. »

Le pauvre abbé, sentant alors qu'il était joué, se hâta de se retirer chez lui, pour se soustraire, surtout dans les premiers moments, à la risée des courtisans du cardinal.

(De La Place, *Pièces intéressantes.*)

Un des meilleurs contes de Boisrobert, c'est celui des trois Racan. Deux amis de M. le marquis de Racan surent qu'il avait rendez-vous pour voir Mlle de Gournay. Elle était de Gascogne, fort vive, et un peu emportée de son naturel ; au reste, bel esprit, et, comme telle, elle avait témoigné, en arrivant à Paris, grande impatience de voir M. de Racan, qu'elle ne connaissait pas encore de vue.

Un de ces messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, et fit dire que c'était Racan qui demandait à voir Mlle de Gournay. Dieu sait comment il fut reçu. Il parla fort à Mlle de Gournay des ouvrages qu'elle avait fait imprimer, et qu'il avait étudiés exprès. Enfin, après un quart d'heure de conversation, il sortit, et laissa Mlle de Gournay fort satisfaite d'avoir vu M. de Racan.

A peine était-il à trois pas de chez elle, qu'on vint lui annoncer un autre M. de Racan. Elle crut d'abord que c'était le premier qui avait oublié quelque chose à lui dire, et qui remontait. Elle se préparait à lui faire un compliment là-dessus, lorsque l'autre entra et fit le sien. Mlle de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il était véritablement M. de Racan, et lui raconta ce qui venait de se passer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la pièce qu'on lui avait jouée, et jura qu'il s'en vengerait. Bref, Mlle de Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avait été de l'autre, parce qu'il la loua davantage. Enfin il passa chez elle pour le véritable Racan, et l'autre pour un Racan de contrebande.

Il ne faisait que de sortir lorsque M. de Racan, en original, demanda à parler à Mlle de Gournay. Sitôt qu'elle le sut, elle perdit patience : « Quoi ! encore des Racan ? dit-elle. » Néanmoins on le fit entrer. Mlle de Gournay le prit sur un ton fort haut, et lui demanda s'il venait pour l'insulter. M. de Racan, qui d'ailleurs n'é-

tait pas trop ferré parleur, et qui s'attendait à une autre réception, en fut si étonné, qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mlle de Gournay, qui était violente, se persuada tout de bon que c'était un homme envoyé pour la jouer, et défaisant sa pantoufle, elle le chargea à grands coups de mule, et l'obligea de se sauver. J'ai vu jouer cette scène par Boisrobert, en présence du marquis de Racan, et quand on lui demandait si c'était vrai : « Oui-dà, disait-il, il en est quelque chose. »

(*Menagiana.*)

Deux pèlerins allant en un certain pèlerinage, étant tard, ils virent un château de fort belle apparence, qui leur fit croire qu'il y avait dedans des personnes de condition, qui leur pourraient faire la faveur de les loger cette nuit. Ils furent donc demander la passade, et logement pour la nuit, que le seigneur du logis leur accorda. On les fit souper, et après souper on les mène coucher dans une grande chambre, dont le plancher était fort exhaussé, comme ordinairement il est aux grandes maisons comme celle-là.

Les laquais, pour se donner du plaisir de ces pauvres pèlerins, avaient fait quatre petits trous au-dessus du plancher de la chambre où devaient coucher ces pèlerins, justement vis-à-vis des quatre piliers de la petite couchette où ils devaient être, et dans la chambre d'au-dessus ils avaient mis quatre poulies, par le moyen desquelles, et de quatre cordes peu à peu ils élevèrent leur lit jusqu'au plancher, sitôt qu'ils les sentirent endormis. Comme ce vint vers la minuit, il prit envie à un de ces pèlerins de faire de l'eau, et baissant son bras pour prendre le pot, et ne le trouvant pas, il descend encore plus bas, tant que la tête emporta le cul, tombant du haut du plancher en bas, et en tombant il fit un tel bruit et un tel cri, que l'autre étant réveillé en sursaut, et l'oïant plaindre, il se jette du haut en bas du lit; mais il éprouva qu'il y avait bien plus haut qu'il ne pensait, et se pensa rompre bras et jambes; l'un criait d'un côté, l'autre de l'autre.

Enfin, étant un peu remis, ils voulurent retourner en leur lit; mais ayant plusieurs fois fait le tour de la chambre sans l'avoir pu trouver, comme ils n'avaient garde puisqu'il était retenu au plancher, ils furent contraints de se coucher à terre tout nus, où ils passèrent le reste de la nuit.

Cependant les laquais, petit à petit, laissèrent par les poulies retomber le lit jusque à terre, et comme ils se réveillèrent au point du jour, ils furent tout étonnés qu'ils virent leur lit assez proche d'eux, et se rappelant qu'ils ne l'avaient pu trouver, ils crurent être enchantés. Nos deux pèlerins partirent de grand matin sans dire adieu à personne et sans se vanter de ce qui leur était arrivé.

(D'Ouville, *Contes.*)

Au retour de monsieur le chevalier de Chaumont, de son ambassade de Siam, quelques personnes voulurent le divertir, à Caen, aux dépens de l'abbé de Saint-Martin, autrement l'abbé Malotru. Il y en eut trois qui se firent faire des habits de mandarins; ils furent trouver l'abbé ainsi habillés, avec un truchement, pour lui dire que le roi leur maître ayant entendu parler de ses belles et très-rares qualités, il avait fait demander au roi la permission de l'emmener avec eux, s'il y voulait bien venir, pour convertir à la foi chrétienne tout le royaume de Siam; que Sa Majesté Siamoise avait conçu une si haute idée de sa personne sur son portrait, qu'elle voulait en faire son premier mandarin. L'abbé fit son compliment à un honneur si extraordinaire, et donna ordre à ses affaires pour partir incessamment; mais quand on s'en fut bien diverti, on supposa un ordre d'en haut pour l'en empêcher.

L'abbé Malotru disant un jour la messe aux Cordeliers de Caen, au premier *Dominus vobiscum,* il s'aperçut que M. de Lasson riait avec un de ses amis. L'abbé, qui se douta avec raison que c'était de lui, ne dit mot, et acheva sa messe; après quoi il envoya chercher un sergent pour faire assigner Lasson à réparation d'honneur, pour avoir ri de lui pendant qu'il disait la messe.

M. de Lasson dessinait parfaitement bien ; il en fit le portrait tel qu'il était lorsqu'il disait la messe. L'affaire fut portée au bailliage, où tout Caen se trouva pour entendre les plaidoyers de ces deux célèbres personnages, l'un parsa folie, et l'autre par son esprit. Après que l'abbé

eut fait son plaidoyer, qu'il avait commencé dès la création du monde, Lassou, déployant son portrait : « Messieurs, dit-il, il est vrai que je ne me suis pu empêcher de rire en voyant la figure de l'abbé de Saint-Martin, et je l'apporte ici, persuadé que je suis, que, tout Catons que vous êtes, vous ne pouvez vous dispenser d'en faire de même ; et je demande que cette figure soit mise au greffe, et paraphée *ne varietur*, comme la meilleure pièce de mon sac. »

Les juges, qui ne purent s'abstenir d'éclater de rire, en voyant une si burlesque figure, se levèrent de leur siége, et renvoyèrent les parties hors de cour et de procès, dépens compensés.

Si le portrait de l'abbé était si risible, c'est parce que l'original était fort laid, et qu'il avait toujours neuf calottes sur la tête pour se garantir du froid, avec une perruque par-dessus, qui était toujours mal peignée; de manière que sa figure n'était jamais dans une situation naturelle. Il avait neuf paires de bas l'une sur l'autre, comme neuf calottes; son lit était de brique, sous lequel il y avait un fourneau, où il faisait faire du feu, pour se donner tant et si peu de degrés de chaleur qu'il en souhaitait : ce lit n'avait qu'une fort petite ouverture par où il se couchait, comme ceux de bois des Espagnols

(*Furetieriana.*)

Voiture avait fait un sonnet dont il était assez content ; il le donna à Mme de Rambouillet, qui le fit imprimer avec toutes les précautions de chiffre et d'autre chose, et puis le fit coudre adroitement dans un recueil de vers, imprimé il y avait assez longtemps. Voiture trouve ce livre, que l'on avait laissé exprès ouvert à cet endroit-là : il lut plusieurs fois ce sonnet; il dit le sien tout bas, pour voir s'il n'y avait point quelque différence ; enfin cela le brouilla tellement qu'il crut avoir lu ce sonnet autrefois, et qu'au lieu de le produire, il n'avait fait que s'en ressouvenir; on le désabusa enfin, quand on eut assez ri.

(Tallemant des Réaux.)

On sait que dans le *Médecin malgré lui*, Sganarelle chante ce couplet à sa bouteille :

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie!
Qu'ils sont doux,
Vos petits gloux-gloux

Le président Rose se trouvant avec Molière, dans une compagnie nombreuse, l'accusa, d'un ton fort sérieux, d'avoir été plagiaire, en s'appropriant cette chanson, et de ne pas en faire honneur à son auteur. Molière soutint qu'elle était de lui. Rose soutint au contraire qu'elle était traduite d'une épigramme latine, imitée elle-même de l'anthologie grecque. Molière défie son contradicteur de produire l'épigramme ; Rose la lui récite sur-le-champ, telle qu'il l'avait faite :

Quàm dulces,
Amphora amœna,
Quàm dulces
Sunt tuæ voces!
Dum fundis merum in calices,
Utinam esses semper plena!
Ah! ah! cara mea lagena!
Vacua cur jaces!

La latinité avait assez le goût antique pour en imposer aux connaisseurs en ce genre. Molière paraissait confondu, lorsque son ami, après avoir joui de son embarras, s'avoua enfin pour l'auteur des *gloux-gloux* latins.

(*Alm. litt.*, 1780.)

M. Dangeois, homme de qualité, aimait Santeuil à cause de ses plaisanteries. Il le mena un jour avec lui à sa maison de campagne, et voulant lui jouer un tour, il dit au laquais qui le conduisait à la chambre où il devait coucher, de prendre adroitement son haut-de-chausse et sa soutanelle et de les lui apporter. Le laquais ayant réussi à s'en emparer, il les apporta à son maître, qui les fit rétrécir; ensuite on les rapporta dans la chambre où dormait Santeuil (1). Dès qu'il fut jour, M. Dangeois vint heurter à sa porte, et Santeuil s'éveillant en sursaut : « Qui est là? dit-il. — C'est moi, répondit M. Dangeois en entrant : avez-vous bien dormi? — Pas trop, repartit Santeuil? — Vous êtes donc malade? continua M. Dangeois. — Point du tout, ajouta le

(1) Voir dans Tallemant des Réaux une historiette analogue, qui se passa à l'hôtel Rambouillet.

poëte. — Assurément, vous l'êtes, car vous avez un fort mauvais visage. — Je ne sens pourtant point de mal, » dit Santeuil. Il se leva en disant cela, et prit son haut-de-chausse qu'il ne put jamais mettre, et ensuite sa soutanelle, qu'il déchira en voulant la vêtir. Cela surprit Santeuil, qui, à force d'entendre dire qu'il était malade, le crut véritablement, et se remit au lit.

M. Dangeois envoya chercher un médecin, qu'il avait prévenu d'avance. Ce dernier tâta le pouls à notre poëte, demanda à voir sa langue et son urine, et dit qu'il était plus mal qu'on ne croyait. Santeuil assurait cependant qu'il ne sentait point de mal : « Tant pis, repartit le médecin, c'est signe que le mal vous accable et vous ôte le sentiment. Il faut prendre ce soir un lavement; demain matin on vous saignera, » ce qui fut fait.

Le médecin étant revenu voir Santeuil le jour de la saignée, lui demanda comment cela allait. « Assez bien, il faudra me purger demain? — Oui, monsieur, ajouta le médecin, » et on lui donna le jour suivant un grand verre de vin de Canarie, qu'il but jusqu'à la dernière goutte. Ayant pris cette agréable médecine : « Mais, dit-il, elle ne me semble pas comme les autres; elle est meilleure, et j'en prendrais bien davantage si l'on m'en donnait. — C'est assez pour aujourd'hui; on verra demain s'il vous en faudra encore. »

Une heure après, le médecin vint voir l'effet de la médecine, et ayant demandé au prétendu malade en quel état il était : « J'ai besoin, dit-il, d'une médecine, et vite une médecine, monsieur le docteur. — Que sentez-vous? — Beaucoup de chaleur, dit Santeuil. — Il faut vous rafraîchir, » et en même temps il lui fit boire une bouteille de vin blanc en guise de limonade. Pendant qu'il buvait, il disait qu'il s'accommoderait fort des médecins et des médecines du pays, et qu'on ne traitait pas ailleurs les malades avec d'aussi belles méthodes : « Nous usons ici, dit le médecin, des remèdes propres aux maladies des malades. — Parbleu! dit alors Santeuil en se levant brusquement de son lit, je crois qu'on se moque de moi, je me porte bien. » Il se met aussitôt à chanter, danser, et faire mille postures qui égayèrent son hôte, le médecin et tous ceux qui étaient avec eux.

(*Santoliana.*)

Deux jours avant la revue d'un des camps de Compiègne, M. de Lauzun demanda au comte de Tessé s'il avait bien songé à tout ce qu'il lui fallait pour saluer le roi à la tête des dragons, dont il était colonel-général. Et là-dessus ils parlèrent du cheval, de l'habit et de l'équipage : « C'est fort bien, lui dit Lauzun ; mais le chapeau! je ne vous en entends point parler. — Mais non, répondit Tessé, je compte avoir un bonnet. — Un bonnet, repartit Lauzun, y pensez-vous! un bonnet! Le colonel-général, un bonnet! Monsieur le comte, vous n'y pensez pas! — Comment donc, lui dit Tessé, et d'où peut venir votre étonnement? »

Lauzun se fit prier longtemps avant que de parler. Enfin, vaincu par ses instances, il lui dit qu'une distinction de cette charge était de ne paraître devant le roi qu'avec un chapeau gris. Tessé, surpris, avoue son ignorance, et dans l'effroi de la sottise où il serait tombé sans cet avis, se répand en remercîments, et court dépêcher un de ses gens à Paris pour lui en rapporter un chapeau de cette couleur.

Le jour de la revue, Tessé se trouve au lever du roi, qui, fort étonné de lui voir un chapeau gris, lui demande où il a pris cette coiffure. L'autre, se pavanant, lui répond qu'il l'a fait venir de Paris. « Et pourquoi faire? dit le roi. — Sire, reprend Tessé, c'est que Votre Majesté nous fait l'honneur de nous voir aujourd'hui. — Eh bien, ajouta le roi, encore plus surpris, qu'a cela de commun avec un chapeau gris? — Sire, dit Tessé, qui commençait à être embarrassé, c'est que le privilége du colonel-général est d'avoir ce jour-là un chapeau gris. — Un chapeau gris! reprit le roi, où diable avez-vous pris cela? — C'est M. de Lauzun, Sire, pour qui vous avez créé cette charge, qui me l'a dit. » Et aussitôt le duc de Lauzun d'étouffer de rire et de s'éclipser. « Lauzun s'est moqué de vous, répondit le roi un peu vivement. Croyez-moi, envoyez tout à l'heure ce chapeau au général des Prémontrés. » Quoique la plaisanterie de Lauzun fût un peu forte, Tessé n'osa s'en fâcher, et la chose en demeura là.

(*Mémoires anecdot.*) (1)

(1) Cette anecdote, comme plusieurs autres du même recueil, est tirée à peu près textuellement des *Mémoires* de Saint-Simon, avec les corrections que paraissait demander au goût du temps le *mauvais style* de l'auteur.

8

M. Galland, traducteur des *Mille et une Nuits*, débutait par ces mots dans presque tous ses contes : *Ma chère sœur, si vous ne dormez pas, faites-nous un de ces beaux contes que vous savez.* Cette uniformité déplut, et l'auteur en essuya plusieurs railleries, entre autres celle-ci : Quelques jeunes gens qui venaient de souper en ville, passant par la rue Dauphine où M. Galland demeurait, l'appelèrent de toute leur force. Éveillé par leurs cris, il se jette hors de son lit, et court tout nu à sa fenêtre. Il faisait le plus grand froid. Après différentes questions, les jeunes gens finissent par lui dire : « Monsieur Galland, si vous ne dormez pas, faites-nous quelqu'un de ces beaux contes que vous savez. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

On veut qu'il y ait, dans un couvent de Paris, une fille à marier, à laquelle on donnera 30,000 livres de rentes à Paris et 40,000 en province. Donation sera faite de ses biens à l'époux futur par contrat de mariage. On ne demande point que le mari soit riche, beau, bien fait, ni de condition, pas même d'esprit; on le veut honnête homme et qu'il ait du bon sens. La fille est bien faite, a de l'esprit et de la raison, sait beaucoup, et a été fort bien élevée; mais, comme il faut absolument qu'il y ait un *mais*, cette fille est obligée d'avoir continuellement un masque d'argent sur le visage, attendu que sa tête, du moins sa face, est précisément celle d'une tête de mort; que de temps en temps, il lui prend des râlements semblables à ceux de la mort, et que ces accès finissent par les derniers soupirs d'un mourant (1).

(Collé, *Journal.*)

Un plaisant de la cour s'est amusé beaucoup, à la dernière procession des Cordons bleus, aux dépens d'un provincial qu'il faut supposer bien crédule. Il aperçut cet homme dans la foule et le reconnut, à son admiration stupide, pour une victime du ridicule. Il s'en approcha. « Monsieur ne connaît pas Versailles, à ce qu'il paraît ? » — *Le Provincial :* « Non, monsieur. — *Le Plaisant :* Et par conséquent, la cour ? — *Le Provincial :* Pas davantage. Ayez la bonté, monsieur, de me dire quel est ce vieux seigneur qui marche encore si droit ? (c'était le vieux Richelieu.) — *Le Plaisant :* C'est le vicomte de Turenne. — *Le Provincial :* Je le croyais mort. — *Le Plaisant :* On le croit en province. — *Le Provincial :* Et ce vieux cardinal ? — *Le Plaisant :* Mazarin, qu'on a dit mort aussi, pour des raisons que je vous raconterai. — *Le Provincial :* Et cette dame si cassée ? (c'était la vieille Bassompierre.) — *Le Plaisant :* Celle-là, c'est la feue Reine. »

(Métra, *Correspondance secrète.*)

Benoît XIV était naturellement gai ; il prenait quelquefois son médecin même pour l'objet de ses plaisanteries. Lusini, c'était le nom du docteur, y donnait assez souvent lieu par une passion poussée à l'excès pour la géographie. Le saint-père aimait beaucoup le cardinal Gaëtano, affligé d'une maladie fort incommode. Le pape avait trouvé une expression qui lui sauvait, lorsque Gaëtano venait lui faire sa cour, le désagrément de lui demander comment allaient ses hémorroïdes : « En quel état est votre mappemonde ? » lui demandait-il. « Docteur, dit un jour Benoît XIV à Lusini, vous croyez connaître toutes les cartes singulières possibles; eh bien, vous n'avez sûrement rien vu de comparable à la mappemonde que possède le cardinal Gaëtano. — Est-il possible ? s'écria le médecin géographe. En vérité, je ne savais pas que Son Éminence eût un trésor semblable. — Oh ! répliqua le saint-père, le cardinal n'a que cette mappemonde, mais ce n'en est pas moins une fort belle chose à voir, et je vous en réponds. Volez dans ce moment chez lui, et demandez-lui de ma part le plaisir de la bien examiner. » Le docteur court à l'instant chez l'Éminence, et s'annonce au nom du pape, en expliquant le motif de sa visite. Le cardinal était au lit, et souffrait beaucoup. « Que Sa Sainteté est bonne ! s'écria-t-il, et comment pourrai-je jamais reconnaître tant d'attention ? » Alors Gaëtano s'arrange derrière ses rideaux, les soulève ensuite, et étale aux yeux de l'amateur la mappemonde la plus fournie, la plus arrondie, la plus singulière qui existât dans Rome.

(1) Cette histoire de la fille à la tête de mort, que Collé semble ici prendre au sérieux, était une mystification qui fut poussée très-loin et qui abusa beaucoup de monde.

A cette vue, Lusini demeure pétrifié. « Eh bien, docteur, lui dit le cardinal, faites donc librement votre examen, et allez rendre compte au pape de l'état déplorable où je me trouve. » Lusini, outré du tour qu'on lui a joué, n'en veut pas entendre davantage, retourne furieux au palais du pontife, et l'accable de reproches. Le pape en rit jusqu'aux larmes.

(*Almanach littéraire.*)

Des railleurs imaginèrent de faire croire à Crébillon fils qu'il avait perdu cet esprit facile, léger, délicat, bonnement caustique, qui le rendait si aimable dans les sociétés. Crébillon fils, dans un souper, voyant tous ses amis hausser les épaules à chaque mot qu'il disait, s'imagina n'avoir proféré que des sottises, lorsqu'il avait été plus brillant que jamais. Il tomba dans un fauteuil, et s'écria douloureusement : « Il est donc vrai, mes amis, que je n'ai plus d'esprit ! Hélas ! il y a quelque temps que je m'en suis aperçu. Mais pourquoi m'avez-vous laissé parler ? »... Cette charmante bonhomie révélait une âme sans orgueil. Il n'en fut que plus cher à ses amis, qui l'embrassèrent, en lui certifiant qu'il était toujours aussi spirituel que bon.

(Mercier, *Tableau de Paris.*)

Le Docteur Hill, piqué contre la Société royale de Londres, qui l'avait refusé pour un de ses membres, imagina, pour s'en venger, une plaisanterie d'un genre neuf : ce fut d'adresser au secrétaire de cette académie, sous le nom supposé d'un médecin de province, le récit d'une cure récente dont il s'annonçait pour être l'auteur. « Un matelot, écrivait-il, s'était cassé la jambe. M'étant trouvé, par hasard, sur le lieu, j'ai rapproché les deux parties de la jambe cassée, et après les avoir fortement assujetties avec une ficelle, j'ai arrosé le tout d'eau de goudron. Le matelot, en très-peu de temps, continue le malin docteur, a senti l'efficacité du remède, et n'a point tardé à se servir de sa jambe comme auparavant. »

Or cette cure se trouvait publiée dans le temps que le fameux Barkeley, évêque de Cloyne, venait de faire paraître son livre sur les vertus de l'eau de goudron, ouvrage qui faisait beaucoup de bruit, et qui excitait la division parmi les médecins. La relation du docteur fut lue et écoutée très-sérieusement dans l'assemblée publique de la Société royale, et l'on y disputa de la meilleure foi du monde sur la cure merveilleuse. Les uns n'y virent qu'un témoignage éclatant en faveur de l'eau de goudron ; les autres soutinrent, ou que la jambe n'était pas réellement cassée, ou que la guérison n'avait pu être si rapide. On allait imprimer pour et contre, lorsque la Société royale reçut une seconde lettre du médecin de province qui écrivait au secrétaire : « Dans ma dernière j'ai omis de vous dire que la jambe cassée du matelot était une jambe de bois. » La plaisanterie ne tarda pas à se répandre, et divertit beaucoup les oisifs de Londres aux dépens de la Société royale (1).

Journ. de Paris, 1785.)

Poinsinet le jeune, quoique garçon d'esprit, avait une confiance si aveugle en Palissot, que celui-ci lui faisait accroire les absurdités les plus ridicules, et le rendait perpétuellement le jouet de toutes les sociétés qu'ils fréquentaient.

Un jour Palissot lui fit voir une lettre supposée d'un souverain d'Allemagne, portant commission de chercher en France un jeune homme, versé dans la littérature, qui voulût bien se charger de l'éducation du prince héréditaire. Poinsinet pria son ami de lui ménager cette place ; Palissot lui promit d'écrire en sa faveur. Quelque temps après il feignit d'avoir reçu la réponse désirée. « Il dépend de toi, lui dit-il, d'être le gouverneur du jeune prince ; il y a cependant un obstacle. — Un obstacle ! Quel est-il ? — C'est que le prince est luthérien, et qu'il faut être de sa religion. — Qu'à cela ne tienne, répond Poinsinet ; je me fais Turc, Juif, Bramin, s'il le faut. » Sur cette assurance, on prend jour pour lui faire faire abjuration, et il signe devant témoins une profession de foi, telle qu'il avait plu de l'imaginer.

Cela passait la plaisanterie ; on fit sentir à Poinsinet les conséquences d'une pareille action ; on lui dit même qu'il y

(1) Dans *Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle*, l'anecdote est transportée en France ; la communication est faite à l'Académie de chirurgie par le baron d'Holbach, qui a été mystifié le premier par une lettre d'un de ses amis.

avait des ordres pour l'arrêter comme renégat. C'était un nouveau persiflage de ses bons amis : par leur conseil il se travestit en femme, ainsi que Pourceaugnac, et s'enferme dans une cave, où il ne se croit pas encore en sûreté. On lui persuade qu'un certain philosophe cabalistique possède le secret de rendre invisible; il veut en faire l'épreuve: l'adepte prétendu lui frotte le visage d'une pommade jaune, et le conduit chez Landel, fameux traiteur, chez lequel on s'était assemblé pour souper. Il entre comme on était à table, on ne fait pas semblant de l'apercevoir. On parle de lui comme s'il était absent, c'est-à-dire qu'on ne ménage ni ses mœurs ni son esprit. On ne se contente point de mettre son amour-propre à la torture : tantôt on lui jette un verre de vin par le nez, tantôt une assiette dans les jambes. A toutes ces gentillesses il disait en lui-même : « Bon, bon, je suis invisible. » Encouragé par cette expérience, il prend la résolution de voler son père en sa présence même. Il s'introduit dans son cabinet en marchant sur la pointe du pied, parce qu'on lui avait dit que, s'il posait le talon à terre, le charme cesserait. Le père, qui était alors occupé, ne s'aperçut pas que son fils était entré; mais en tournant la tête, il le vit comme il prenait de l'argent dans son secrétaire. Le bonhomme n'était point au fait de la mystification; aussi donna-t-il une trentaine de coups de fouet à son drôle, qui les souffrit patiemment, en s'écriant seulement par intervalles : « Je sens bien que j'ai tort, sûrement j'ai posé le talon (1). »

Une autre fois on lui dit qu'un certain homme l'avait insulté, qu'il fallait en tirer vengeance, ou qu'il serait honteusement chassé de la société. On l'enivra pour lui donner du courage, et quand il fut déterminé à se battre, on lui opposa une figure de paille qu'il perça d'un grand coup d'épée. Il crut avoir tué son homme; nouvelles alarmes : il se tint encore caché jusqu'à ce qu'on vînt lui annoncer sa grâce.

Je ne parle point d'une carpe du Pont-Royal qui lui annonça ses hautes destinées, ni d'une infinité d'autres niaiseries auxquelles il ajoutait foi; ce qu'on ne croirait jamais, si le fait n'était attesté par le nombre de témoins et par lui-même.

(Favart, *Mémoires.*)

(1) Voir dans les *Contemporains de Molière*, par M. V. Fournel, t. I (Didot), le *Jaloux invisible*, de Brécourt, d'où cette mystification paraît imitée.

Dugazon, le roi des valets de la comédie, ce mime admirable dont la mobilité de physionomie était telle, qu'il avait trouvé quarante manières de remuer le nez, peut passer pour un des plus intrépides mystificateurs qu'il y ait jamais eu. Tantôt c'était un maître d'écriture à qui il faisait croire qu'on venait de le décorer de l'ordre de Saint-Michel, et qu'il emmenait en gilet serin, en habit cerise, pour remercier le roi à l'aide d'une harangue en latin de cuisine qu'il avait eu soin de forger lui-même. Tantôt c'était son énorme camarade Desessarts, le but ordinaire de ses plaisanteries, qu'il conduisait en grand deuil chez le ministre pour lui demander, au nom de la Comédie-Française, de reconnaître les longs services de cet excellent comédien, en lui accordant la survivance de l'éléphant qui venait de mourir à la ménagerie du roi. Desessarts, furieux, le provoqua en duel; sur le terrain, Dugazon tira de sa poche un morceau de blanc d'Espagne, et traça un rond sur le ventre de son adversaire, en disant : « Mon ami, ta rotondité me fait la partie trop belle, laisse-moi égaliser les chances. Tout ce qui sera hors du rond ne comptera pas. »

On connaît encore cette invitation à dîner du même au même, dans un restaurant dont l'allée avait été choisie assez étroite pour ne pouvoir livrer passage à ce dernier. Dugazon était à la fenêtre décoiffant une bouteille, et lui criant qu'on n'attendait plus que lui pour manger les huîtres, tandis que Desessarts, violemment surexcité par cette vue, s'efforçait en vain de franchir le défilé. Il fallut transporter la table dans une maison voisine.

(V. Fournel, *Curiosités théâtrales.*)

La société connue à Paris sous le nom de celle des intendants des Menus-Plaisirs du roi était aussi aimable que M. de Marmontel la représente dans ses *Mémoires*. Deux personnages surtout y jouaient les principaux rôles, quoique dans un genre bien différent. M. de Cury, par la finesse, la culture et la légèreté de

son esprit, en faisait le plus grand agrément ; un Lyonnais, M. Michon, qui ne manquait pas non plus d'un certain genre d'esprit, mais qui, dans un âge déjà avancé, partageait toujours avec une gravité ridicule les folies d'un cercle de jeunes gens occupés uniquement de leurs plaisirs, était le plastron continuel des plaisanteries de ces messieurs. La bonhomie de son caractère ne l'empêchait pas de prendre quelquefois de l'humeur quand on le tourmentait trop vivement, et sentant alors le ridicule du rôle qu'il jouait dans cette société, il voulait s'en éloigner. Mais quelques caresses qu'on ne manquait pas de lui faire, la persuasion d'en être aimé, la gaieté qui y régnait, l'y ramenaient bien vite.

Un soir ces messieurs le mènent dans un petit spectacle de marionnettes. Une partie d'entre eux se place avec lui sur le devant d'une loge, l'autre vis-à-vis. M. Michon éternue ; M. de Cury, qui se trouvait en face, se lève, et avec une profonde révérence, crie : « A vos souhaits, monsieur Michon de Lyon. » Celui-ci prend très-bien la plaisanterie, se lève et rend le salut en remerciant ; tous les spectateurs se tournent, et rient de cette figure qui, par son costume surtout, était grotesque. Le spectacle commence ; le maître gronde et menace Polichinelle, qui, soit qu'on lui eût donné le mot ou non, répond : « Je m'en moque comme de la perruque à M. Michon de Lyon. » Celui-ci, ne doutant plus que ce ne fût un mauvais tour arrangé d'avance pour le rendre l'objet de la risée du public et des histrions, sort en fureur de la salle. MM. de Cury, de la Ferté, Bertin l'accompagnent, parviennent à le calmer un peu, et, pour assurer la paix, l'emmènent avec eux souper chez mademoiselle Hus, maîtresse de M. Bertin. Cette actrice, qui ne le connaissait point, demande quelle est cette figure hétéroclite? M. de Cury répond tout bas : « C'est un homme très-aimable, d'une gaieté originale, mais naturellement timide. Il l'est encore plus en ce moment, parce qu'il vient de lui prendre une attaque de certaines coliques auxquelles il est sujet, et dont le seul remède est de lui frotter le ventre avec des serviettes bien chaudes. Ne le lui proposez pas, car il n'oserait pas accepter ; mais ordonnez qu'on en chauffe, et dès qu'elles seront apportées, vous le forcerez bien à se laisser faire. » Mademoiselle Hus, de la meilleure foi du monde, donne des ordres en conséquence. On apporte des serviettes brûlantes, et c'était au milieu de l'été. Elle va à M. Michon, lui dit qu'elle n'ignore pas combien il souffre, l'engage à déboutonner sa veste pour se laisser frotter, se met elle-même à le déboutonner. Le bonhomme, d'abord fort étonné d'une proposition aussi singulière, s'aperçoit enfin qu'il est encore le jouet de la société, se fâche sérieusement, et finit par se sauver de fort mauvaise humeur, bien résolu de ne plus fréquenter des étourdis dont les plaisanteries continuelles commençaient à le mortifier. Mais on a vu que ses bouderies n'étaient pas de longue durée.

Il se raccommoda encore avec la société, et il était dans la maison de campagne de M. de Cury, à Chenevières, quand il parut un ouvrage de l'abbé Pernetti, intitulé : *Les Lyonnais dignes de mémoire*, dont il s'engoua d'autant plus, que sa famille et sa personne même y avaient une notice aussi honorable que juste. M. de Cury ne manqua pas cette occasion de lui jouer un nouveau tour. Dans un exemplaire du *Mercure* du mois, à la place de deux pages peu intéressantes, il en fit intercaler deux autres imprimées avec des caractères pareils, qui portaient sur cet ouvrage la critique la plus amère, terminée par ces mots : « Que nous importe, en effet, qu'*Annibal Michon*, ou *Animal Bichon* vive dans le célibat? Si la nature lui a refusé les avantages nécessaires pour perpétuer son espèce, il ferait mieux de solliciter une place dans le sérail de Constantinople, que de végéter à Paris, où l'auteur assure qu'il a établi son domicile. » On place le journal marqué à cet endroit sur la cheminée du salon. M. Michon, très-avide de nouveautés littéraires, ne manque pas de l'ouvrir avec empressement, se met en fureur en lisant cet article, se fait amener des chevaux de poste, et part pour Paris, dans le ferme dessein d'aller demander une réparation authentique à Marmontel, contre lequel il était d'autant plus piqué que, le connaissant particulièrement, il ne doutait pas qu'il n'eût eu l'intention formelle de l'insulter grièvement. Il arrive chez l'auteur du *Mercure*, se plaint avec toute la colère dont il est encore pénétré, et est fort étonné d'entendre nier positivement un fait sur lequel

il n'a pu se méprendre.. Marmontel lui fait voir vingt exemplaires du *Mercure* où cela n'était point, et parvient, avec beaucoup de peine, à le convaincre que ce qui l'a si fort irrité n'a été qu'une facétie de leur ami commun, M. de Cury, et que le public l'ignore absolument.

Dans le temps des discussions entre le gouvernement et les parlements, au sujet de quelques objets d'administration, il parut presque successivement des édits absolument contradictoires. M. de Cury arrête un de ces crieurs publics qui les vendaient dans la rue, et lui demande s'il sait lire? « Non, monsieur. — Mon ami, je m'en suis douté ; car le titre de cette feuille est *Dédit du Roi.* — Monsieur, je vous suis bien obligé, » répondit le colporteur ; et il se mit à crier bien plus fort : *Dédit du Roi.* A cette annonce extraordinaire, les acheteurs vinrent en foule. Mais le malheureux crieur fut bientôt arrêté par les émissaires de la police, et ne fut relâché que sur la preuve qu'il avait donnée de sa bonne foi dans la mauvaise plaisanterie, dont l'auteur inconnu s'était promptement évadé.

(*Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle.*)

En 1785, de Fortia Piles, qui a laissé trente ou quarante volumes qu'on ne lit plus guère, était officier dans un régiment en garnison à Nancy ; il s'ennuyait fort : l'idée lui vint d'écrire, à un grand nombre de personnes de tout état, des lettres qu'il signa du nom supposé de *Caillot Duval*. Il mystifiait ses correspondants de la façon la moins équivoque : le ton, l'allure, la niaiserie de la plupart de ces épîtres ne permettaient guère de s'y tromper. On s'y trompa cependant ; de tout côté, on lui répondit de la façon la plus sérieuse, et ce sont ces lettres et ces réponses qui ont été recueillies, en 1795, sous le titre de *Correspondance de Caillot Duval* (1)...

Caillot se pose comme secrétaire d'un prince tartare immensément riche, qui a quitté les glaces du Nord pour venir se former sur les bords de la Seine. Le prince écrit à mademoiselle Sainval, actrice de l'Opéra : « La haute réputation dont vous jouissez à si juste titre n'est pas bornée à la France ; vous le croirez sans peine si vous vous rendez justice. Je serai bientôt à Paris. Je ne vous demande point de préférence exclusive, mais simplement de me recevoir avec bonté ; mes tendres sentiments vous arracheront un aveu qui fera le bonheur de ma vie! » Cette lettre trouve l'actrice malade, elle charge sa sœur de répondre : « Elle a été *seignée* quatre fois ; elle désire beaucoup connaître le prince dont les procédés si *honnaites* pourraient bien faire naître dans son cœur des sentiments qu'elle n'a pas encore éprouvés. » Caillot Duval réplique sur-le-champ à la belle ; il désire être informé exactement de l'état de sa santé. Le prince est arrivé à Manheim ; il promet à l'actrice une petite maison, meubles, voiture, deux chevaux, cocher, deux laquais, cinquante louis par mois, et force menus cadeaux. Par retour de courrier, arrive une lettre de la sœur ; quatre ou cinq fautes d'orthographe par ligne : « Ce ne sont point des motifs d'intérêt qui peuvent influer sur la sirène de l'Opéra, mais *plutaut* l'idée douce et flatteuse d'être aimée d'une personne que la naissance et les brillantes *quallités* élèvent au-dessus des autres hommes ; elle tient surtout à savoir le *non* du prince ; le *portraits* que l'on a fait de lui *ne sorait* manquer de plaire, mais si l'on ne s'explique pas davantage, le *romans* deviendrait *frois* et sans *intèrés.* » Caillot prend le mot de *roman* en fort mauvaise part ; il se fâche, il déclare qu'il ne peut montrer cette lettre au prince : il en serait mortellement offensé.

La sœur réplique sans perdre une minute : « Comment avez-vous pu croire que nous regardions comme un badinage des offres aussi sérieuses que celles que vous nous avez faites. Oubliez les *frases* qui *on* pu vous paraître *l'ouches ;* l'interprétation que vous leur avez *doné* est bien loin de notre pensée ; nous méritterions la rupture dont vous nous avez *menacé*, si nous *avons* pu *adopté* des idées *absurde* et *jose* dire bien *coupable* après de telles *avance* de la *par* d'un prince aussi aimable et... aussi aimé... Le mot est lâché, je ferme ma lettre, car je *le facerais.* » On devine à quel point cette impayable correspondance devait amuser le faux Caillot Duval : aussi, ne perd-il point de temps pour révéler à ces dames

(1) Plusieurs de ces mystifications sont assez froides et peu plaisantes. Je choisis seulement celles qui me paraissent les meilleures, ce qui n'est pas toujours beaucoup dire.

qu'il s'agit du prince Kabardinski, frère du prince Héraclius; il leur demande si elles ne sont pas parentes d'un monsieur Sainval, dont le talent sur le cistre est bien connu. « Son Altesse a le désir d'apprendre un instrument, et l'on peut bien la décider pour celui-là, qui en vaut bien un autre. » Cinq ou six lettres du même genre sont encore échangées. Plus les belles se prennent au piége qu'il leur tend, plus Caillot Duval se plaît à les promener de surprise en surprise. Il leur dit un jour que son prince est veuf, et que la femme qu'il a perdue lui avait donné cinq enfants mâles à la fois; tous étaient bien portants, tous étaient pleins de vie. Après s'être bien joué de la crédulité de ces reines de coulisses, il finit par annoncer la mort du prince, victime d'un assassinat compliqué de circonstances aussi mystérieuses qu'atroces.

Alors l'infatigable Caillot s'adresse à M. Mazoyer, adjudant aux gardes-françaises: « J'ai deux petits-neveux qui brûlent de signaler leur ardeur martiale; je crois ne pouvoir mieux les placer que dans votre régiment. Ils sont de la même taille, si ce n'est que l'aîné a cinq pieds cinq pouces cinq lignes et que le cadet a trois pouces trois lignes de plus; ils sont du même âge, mais l'un a dix-huit ans et l'autre vingt-sept; l'un passe joliment un entrechat, l'autre plastronne proprement; ça fera d'aimables soldats, sachant lire, écrire et les quatre règles. » L'adjudant-major envoie immédiatement deux engagements en blanc pour les gardes-françaises, et un troisième pour servir de modèle. « Faites-les viser par le commissaire des guerres et envoyez-les-moi par la poste. Messieurs vos neveux, s'ils sont tels que vous les dépeignez, parviendront sans doute au grade de sergent-major et autres que l'on ne refuse jamais au mérite. »

« Monsieur, écrit-il à M. de C..., naturaliste bien connu alors, je suis amateur passionné de l'oisellerie. J'ai mis en cage un loriot et une chouette; il est venu deux œufs; la chouette les a couvés. De ces deux œufs sont sortis un moineau à gros bec et une pie. Le père, la mère, les enfants se portent bien. Veuillez m'expliquer un événement aussi inattendu. — Monsieur, répondit le naturaliste, le phénomène dont vous me parlez est très-extraordinaire; mais depuis que je me suis adonné à la connaissance des oiseaux, j'ai été témoin de tant de choses surprenantes, que je suis moins étonné qu'un autre de tout ce qui peut arriver en ce genre. Obligez-moi de suivre exactement cette observation et de m'en écrire un détail : remarquez surtout si les nouveau-nés ont des plumes de couleurs tranchantes à l'aile gauche, et si la pie fait plus de bruit à l'approche du père qu'à celle de la mère. »

« Ah! monsieur, écrivait encore Caillot Duval à un lieutenant général de police, j'ai perdu le soutien de ma vieillesse, le fruit du plus tendre amour : ma fille! elle a dégénéré de la vertu de sa famille, elle s'est laissé prendre aux grossières amorces d'un sous-lieutenant de hussards; elle s'est réfugiée dans votre ville Je veux la tuer; non, je sens que j'ai des entrailles de père! Qu'elle revienne à moi, je lui pardonne. Je compte sur vous, vous êtes la fleur des lieutenants généraux de police de notre hémisphère, vous porterez dans mon âme un baume consolateur. Voici le signalement de ma fille : Plutôt brune que blonde, les sourcils presque noirs, le menton pointu, le bras dodu, la bouche ordinaire, le nez et l'œil comme tout le monde. — Malgré le style, j'ose dire comique, de votre lettre, répond le magistrat, j'ai fait toutes les recherches qu'il m'a été possible pour tâcher de découvrir si mademoiselle votre fille s'était réfugiée dans notre ville; je crois pouvoir vous assurer que non! Je regrette bien de ne pas avoir des nouvelles plus satisfaisantes à vous donner. »

Il écrit à un bourrelier : « Votre réputation brillante dans tout ce qui ressort de la sellerie, bourrelerie, en un mot, dans tout ce qui concerne le cuir, m'encourage à vous faire l'offre de mon petit Caillot, mon *unique fils aîné*, pour être l'époux légitime de votre fille (en supposant que vous en ayez une). » Et le bourrelier répond sans perdre un instant : « J'ai une fille fort bien élevée pour son état, assez jolie, et qui vient d'avoir seize ans; je ne comptais pas la marier encore, mais votre démarche me donne la plus haute idée de vos sentiments, et ce serait le plus grand bonheur pour ma fille d'entrer dans une famille aussi respectable que la vôtre. »

Il écrit à mademoiselle L..., actrice de la Comédie-Française, qu'au moment de faire un mariage très-avantageux, il voit cette union sur le point de se rompre.

« Vous aurez peine à croire jusqu'où va la noirceur de mes ennemis : ils ont écrit à la mère de ma future que je menais dans la capitale une vie déréglée ; que j'avais eu des liaisons avec vous, mademoiselle. Vous savez bien qu'il n'est rien de plus faux ; je ne vous ai vue que du parterre. Mais tout ce que j'allègue pour ma justification est inutile ; on ne croira rien sans une lettre de votre part. Vous êtes trop juste pour vouloir me perdre ; j'ose espérer que vous ne me ferez pas attendre une réponse qui doit décider de mon sort. » La comédienne regardant la chose comme une plaisanterie, Caillot Duval ne veut pas en avoir le démenti : il expose sa situation au secrétaire de Grimod de la Reynière ; celui-ci en parle à Dazincourt, qui s'intéresse à cette affaire ; il écrit à mademoiselle L..., elle lui répond de suite : « Votre lettre, mon cher camarade, m'a fort étonnée. Je ne connais en rien M. Caillot Duval ; je n'en avais jamais entendu parler. Une lettre de lui, qui me parvint il y a trois semaines, me parut un trop mauvais badinage pour mériter une réponse. Je vous prie de rassurer les parents de M. Duval, et de leur dire que je n'ai jamais eu de relations avec lui, et que je prends de bon cœur l'engagement de n'en avoir jamais. » Cette réponse, circonstance assez piquante, est de la main du brillant comte de Lauzun, qui servait de secrétaire à l'actrice.

Tout ceci n'empêchait pas Caillot Duval de proposer à un libraire l'achat d'un volume du plus grand prix, l'*Entrée du roi Priam à Lutèce*, volume imprimé en 1400, et orné de magnifiques gravures ; le libraire demanda avec empressement à voir l'ouvrage (imprimé avant la découverte de l'imprimerie), mais dans l'intervalle Caillot l'avait vendu à la Bibliothèque royale pour 3,000 livres comptant et une pension de 300 livres dont moitié réversible sur la tête de sa grand'mère.

(*Encyclopédiana.*)

Il s'est vérifié par toutes les gazettes et Mercures qu'à Strasbourg il est mort cette année une fille d'environ soixante ans, à qui la Faculté de médecine faisait une pension depuis vingt ans, et qui avait d'autres charités, parce qu'elle avait le ventre extraordinairement gros. Elle n'avait jamais voulu se le laisser tâter que par-dessus, par pudeur et par la douleur de l'attouchement. A sa mort, il y a eu grand empressement pour l'ouvrir pour la découverte de choses extraordinaires. On lui a trouvé le ventre à l'ordinaire, et à côté de son lit, un petit matelas rempli de chiffons, qui pesait vingt livres et qu'elle mettait tous les jours. Cela a fait beaucoup de honte à la Faculté. On remarque que cette fille avait augmenté son enflure à mesure que les charités augmentaient.

(Barbier, *Journal.*)

Un jour, Grimod de la Reynière s'enferma chez lui et déclara à son père qu'il n'en sortirait que moyennant la remise d'une somme de 100,000 fr., nécessaire pour payer ses créanciers, qu'autrement il allait faire sauter le château avec 100 livres de poudre.

La Reynière, qui savait son fils capable d'exécuter un pareil projet, négocia et finit par donner les 100,000 francs contre la remise des 100 livres de poudre ; c'était de la poudre à poudrer.

Privat d'Anglemont, ce fouilleur intrépide des petits recoins de la vie parisienne, fit subir une mystification fort innocente à l'apôtre Jean Journet.

Privat avait la plus grande envie d'être complétement initié aux doctrines de l'apôtre. Malheureusement celui-ci vivait fort retiré et ne s'ouvrait pas volontiers au premier venu. La tenue pittoresque de Privat ne lui garantissait même pas ce petit accueil qu'on fait dès l'abord à tout homme bien vêtu.

Mais il n'était pas homme à s'embarrasser pour si peu, et la calotte rouge qui était son unique couvre-chef lui parut même un excellent moyen d'introduction.

Il se contente de boutonner sa redingote jusqu'au menton, assujettit bien cette calotte précieuse sur son chef, et se présente chez l'apôtre comme envoyé du pacha d'Égypte, alors en grande odeur de civilisation. Son maître a, dit-il, entendu parler de l'apôtre et désire avoir quelques notions sur ses principes.

La méfiance de l'apôtre n'était pas préparée contre cette feinte imprévue. Il ne laisse donc partir le faux Égyptien qu'après l'avoir complètement édifié.

Le lendemain, l'apôtre était sorti tout rêveur pour acheter son modeste repas. Tout à coup il se heurte chez le marchand de pommes de terre frites contre son Égyptien de la veille. La calotte rouge était encore sur sa tête, mais le cornet de papier qu'il serrait à la main et dans lequel il paraissait puiser avec grand appétit, donnait à ses prétentions diplomatiques un éclatant démenti.

Nous ne savons ce qui s'ensuivit, mais il est difficile de croire que Privat ait pu, cette fois encore, s'arroger aux yeux de l'apôtre désabusé une mission particulière à propos de tubercules.

(*Revue anecdotique.*)

Il y a quelques années encore, vivait un des contemporains de Musson, qui aimait à raconter les prouesses de son ami.

On ne sait plus s'amuser, s'écriait-il; de mon temps du moins on avait les jeux innocents et la mystification. Vous avez certainement entendu parler de Musson, le célèbre Musson. Je l'ai vu maintes fois sur le boulevard contrefaire le fou, l'idiot qui se croit un enfant de cinq ou six ans. Il s'approchait d'un promeneur qu'à sa tournure il pouvait prendre pour un provincial, et, lui saisissant brusquement la main, il lui disait en zezayant:

« Toto a perdu sa nounou; toi zentil; toi conduire Toto à la maison de petite maman. »

Le provincial regardait d'un air effaré ce moutard quadragénaire. Un compère s'approchait (le compère c'était moi ordinairement) et disait au provincial :

« Vous avez affaire à un idiot que sa famille laisse vaguer parce qu'il est parfaitement inoffensif; reconduisez-le chez lui : c'est une corvée fort ennuyeuse, mais on peut bien la remplir par humanité. »

Par humanité, le provincial finissait toujours par consentir à servir de bonne à Musson, qui ne manquait jamais de s'arrêter devant un marchand de joujoux : « Toto veut un pantin ; nounou, faut azeter un pantin à Toto. » Le pantin acheté, Musson s'approchait de la boutique d'un confiseur : « Nounou, Toto veut du nanan ; donne du nanan a Toto. » On offrait une livre de caramels ou de papillottes à Musson, qui murmurait en pleurant : « Toto veut boire ! » On entrait dans un café, tout à coup Musson poussait un cri : « Nounou ! Toto a la colique ! Toto veut... »

(Vernier, *Avenir national.*)

Un jour le ministre de la police est informé qu'un assassin, expédié du Nouveau-Monde, va débarquer en France pour attenter à la vie de l'empereur. Cet homme répond au nom de Gabriel Timothée; c'est un Cafre vendu au cabinet anglais, à l'ex-roi de Suède, au comte de Lille (Louis XVIII) et à l'empereur de Russie. Ce misérable doit donner la mort à Napoléon en le piquant avec une aiguille empoisonnée, et enfin cet exécrable nègre, pour déjouer la surveillance de la police, sait à son gré se rendre blanc de noir qu'il est, et puis revenir nègre, puis blanc, etc.

Sur-le-champ, et en conformité de cette admirable découverte, tous les préfets, sous-préfets, maires et autres officiers municipaux sont avertis, par le ministre, des précautions à prendre pour s'emparer du nègre blanc. Et au lieu de saisir le nègre blanc, qui était de la famille de l'hippogriffe, on s'empara d'une foule d'honnêtes gens, atteints et convaincus du port illégal de tête basanée et du crime de promenade.

(*Mystères de la police.*)

Carle Vernet, revenant de Marseille, se trouva dans le coche avec un gros monsieur d'apparence rustique, et dont la physionomie semblait prêter à la *charge*.

Comme les voyageurs étaient descendus pour monter une côte à pied, le peintre sauta un fossé sur le bord de la route, puis, se retournant vers le gros monsieur :

« Sauteriez-vous comme cela, vous ? » lui demanda-t-il en riant.

L'autre ne répondit rien.

« Je vous en défie bien, continua Vernet. — Alors je vais essayer, dit le monsieur; mais parions quelque chose : un déjeuner, par exemple. — Volontiers ! »

Le gros homme prit son élan au milieu des éclats de rire des spectateurs; il s'élança lourdement, gauchement, mais il franchit le fossé.

« Bravo ! » cria-t-on.

Carle Vernet paya le déjeuner.

Vers le soir, nouvelle côte, nouveau

fossé, mais plus large que le premier; nouveau saut du peintre, nouveau défi.

L'autre se fit prier.

« Vous me devez une revanche! — Une revanche soit! Alors nous parions le dîner? — Parbleu! »

Le pauvre homme parut faire un effort gigantesque. Il s'y reprit à deux fois, mais il sauta encore.

A cette époque, on mettait cinq jours pour aller de Paris à Marseille; ce fut pendant cinq jours la même chose.

A la fin, le gros monsieur franchissait des fossés de six mètres de large.

Le peintre était exténué, dépité, furieux.

« Monsieur, lui dit son adversaire en prenant congé de lui, je vous remercie de m'avoir si bien nourri durant ce petit voyage, et j'espère que vous voudrez bien assister à mes débuts. — Comment, à vos débuts? — Oui, monsieur. Je suis engagé comme premier paillasse chez Nicolet, et je joue ces jours-ci. — Paillasse? mais, alors, vous m'avez trompé? — Un peu... au commencement. Dame, bourgeois, j'ai voulu faire comme chez mon maître, de plus fort en plus fort!... »

(*La Petite Presse.*)

Le salon d'Émile Deschamps était le rendez-vous de la meilleure compagnie et des opinions les plus opposées. A l'une des charmantes soirées à laquelle se trouvaient des artistes et des poëtes en bon nombre, des membres de l'Institut, des étrangers et de fort belles dames, un jeune homme dont le nom éveillait déjà beaucoup de curiosité, avait été prié de dire des vers. Il achevait de parler, lorsque M. Parseval-Grandmaison, l'intrépide paladin de la muse classique, se pencha vers son voisin et lui dit: « Voilà un romantique bien échevelé! — Il n'a que dix-huit ans. — Il dit des stances bien décolletées! — C'est un amoureux qui parle à sa maîtresse. — Vous l'appelez? — Alfred de Musset. — Il n'a aucune réputation. — Il en aura. Sa ballade est ravissante. « Assez dormir, ma belle... » — Je n'ai pas entendu la fin. — La voici. Écoutez bien. »

Ce voisin malicieux connaissait les arguments du vieux poëte Parseval; changeant le mot *enfant* pour celui de *cheval*, il dit ainsi la strophe passionnée de la ballade:

Et je veux, ma charmante,
T'emporter dans ta mante,
Comme un CHEVAL qui dort

Le Nestor des classiques fit un bond sur son fauteuil, et, se levant tout à coup, il prit le chemin de la porte et quitta le salon en s'écriant: *C'est trop fort!* Le lendemain, à l'Académie française, on ne parlait que du *cheval qui dort*, emporté dans une *mante de femme* entre les bras d'un amant.

(J. de Saint-Félix, *Étendard.*)

Un habitué d'un des grands restaurants du boulevard prenait ses repas toujours chez le même traiteur, et à la même table. Si on lui eût mis son couvert à une autre, il eût eu une indigestion. Le restaurateur lui faisait toujours garder sa place de prédilection.

Un jour, cependant, que toutes les autres tables étaient occupées, on disposa de celle-là. Quand il arrive et qu'il voit sa place prise, il est désolé. En attendant qu'elle soit vacante, il s'approche du comptoir et se met à causer avec la maîtresse de la maison. Mais l'étranger était un gaillard de bon appétit, qui n'aimait pas à se gêner, et qui paraissait se complaire dans l'exercice de la table. Notre habitué enrageait, mais il serait mort de faim plutôt que de se mettre autre part. Enfin, voyant que son usurpateur ne se disposait pas à lever le siége, car il venait de demander une seconde bouteille de vin:

« Connaissez-vous la personne qui dîne là, à ma place? demanda-t-il à la dame du comptoir. — Non, monsieur, c'est la première fois qu'elle vient ici. — Je le crois, car si vous la connaissiez, vous ne la recevriez pas. — Vous me faites trembler!... quel homme est-ce donc? — C'est le bourreau de Versailles! »

A ce nom, la dame pâlit et fixe sur l'étranger un regard de curiosité et d'effroi.

« Le bourreau de Versailles! » murmure-t-elle tout bas.

Elle appelle son mari et lui répète ce qu'elle vient d'apprendre. Le restaurateur est aussi effrayé que sa femme, et va redire l'affreuse nouvelle à quelques-uns des habitués, qui, tous, lui conseillent de congédier l'horrible consommateur. Le maître du lieu s'arme de courage, et, s'ap-

prochant de l'étranger, il entame avec lui une conversation par cette phrase stéréotypée à l'usage des restaurateurs :

« Eh bien! monsieur, êtes-vous content de votre dîner? — Très-content : je trouve seulement qu'on me fait attendre bien longtemps ce que j'ai demandé. — Mon Dieu! monsieur, c'est qu'on ne peut pas vous le donner. — S'il n'y en a pas, il fallait me le dire. Je vais demander autre chose. — Oh ! ce n'est pas cela, monsieur; mais on ne vous servira plus rien, et je suis forcé de vous prier de vous en aller le plus tôt possible et de ne plus revenir chez moi. — Ah! mon Dieu! et qui peut m'attirer cette proscription? — Vous devez bien le savoir. — Je vous jure que je n'y comprends rien. — Qu'il vous suffise d'apprendre que vous êtes connu ici. — Je suis connu!... c'est possible!... eh bien! après? — Et vous sentez bien que je perdrais toutes mes pratiques si je vous recevais davantage. — Ah çà, voyons, pour qui me prenez-vous? car vous commencez à m'impatienter. — Parbleu, monsieur, pour ce que vous êtes, pour le bourreau de Versailles. — Ah!... et qui vous a dit que je fusse le bourreau de Versailles? — C'est monsieur, dit le traiteur en montrant du doigt l'habitué, qui commençait à trembler des suites de sa plaisanterie. — Monsieur! s'écrie l'étranger en élevant la voix : je n'ai rien à dire; il doit le savoir mieux que personne, car je l'ai marqué il y a deux ans. »

Puis il demande sa carte, paye, et sort tranquillement. Le mystificateur était resté pétrifié.

Mystification funeste.

Un jeune conseiller au parlement de Normandie, appelé M. de Martainville (et nouvellement marié), avait réuni dans son château une vingtaine de personnes qui devaient y passer les vacances, et dans le nombre il y avait plusieurs officiers des garnisons voisines. Tout ce monde s'amusait à faire sans cesse une foule d'espiégleries, dont beaucoup étaient de fort mauvais goût.

Les Martainville attendaient chez eux la veuve de l'intendant d'Alençon, Mme Hérault de Séchelles, qui s'en allait aux eaux de Baréges en voyageant à très-petites journées, et qu'ils avaient suppliée de venir se reposer pendant quelques jours à Martainville. Il est bon de vous dire qu'elle était en convalescence d'une fluxion de poitrine, qu'elle avait soixante mille livres de rentes et que les Martainville étaient ses principaux héritiers. C'était, du reste, une vieille femme de robe, infiniment douillette, exigeante, et susceptible à l'excès. C'était une de ces véritables *intendantes,* qui sont adulées par la société d'une petite ville, et qui ne prennent jamais la peine de relever leurs cartes au *reversi;* d'où vient que le cardinal de Fleury disait toujours au jeune roi, qui jouait sans y penser : « Madame l'intendante, c'est à vous à relever les cartes »..

On avait fait déménager je ne sais quel présidente, afin d'ajuster le plus bel appartement pour cette illustre valétudinaire. On avait placé dans la chambre qu'on lui destinait tous les petits meubles les plus commodes, ainsi que toutes les chinoiseries les plus charmantes, et les plus jolies porcelaines de Saxe de la maison. On avait soin de lui maintenir continuellement bien cuite à point et bien chaude au bain-marie une belle poularde au gros sel, avec des pigeons bouillis à l'orge mondée, et des cailles aux laitues, sans compter les œufs frais dans de l'eau froide, et du vin d'Alicante dans de l'eau chaude; enfin la cuisine et la livrée des Martainville étaient restées sous les armes pendant plus de huit jours, et Madame l'intendante n'arrivait pas!.. On commençait à s'en inquiéter dans la famille, et le reste de la compagnie s'en impatientait. Il est à savoir aussi que le maître du château n'avait jamais vu cette tante de sa femme, et que celle-ci n'avait pas revu sa vieille parente depuis l'âge de cinq à six ans, ce qui fit naître l'envie d'organiser une attrape.

Il se trouvait dans la troupe facétieuse un petit M. de Clermont d'Amboise, qui était un vilain petit chafouin jaune. On imagina de le déguiser en vieille dame; un autre jeune officier devait s'habiller en femme de chambre, et sur toute chose on avait eu grand soin de dissimuler les préparatifs de ces déguisements, qui ne devaient être connus que de trois à quatre personnes, mais qui furent divulgués par une femme de chambre à un godelureau de la société. On organisa une contre-ruse, et l'on s'arrangea pour mystifier les mystificateurs; ainsi, tandis qu'on était aux aguets pour les accueillir en les houspil-

lant et les bousculant de la plus belle manière, arriva la véritable intendante, sur laquelle on se précipita comme une avalanche, à laquelle on arracha sa robe à falbalas, son collet monté, sa cornette, sa perruque, enfin qu'on maltraita si cruellement, que la chose en fait horreur à penser ! La malheureuse en était si mortellement saisie qu'elle ne pouvait crier, ni proférer une seule parole; mais dans ce qu'elle entendit, il y eut des révélations perfides... — Vilaine autruche! — Ennuyeuse intendante. — Vieille tante à succession! — Ah ! tu veux aller aux eaux pour faire languir tes héritiers! — En voilà des eaux minérales! En voilà des douches!.. — Et c'étaient des taloches et des seaux d'eau de puits qui lui tombaient sur le corps au milieu d'un vacarme affreux.

Après un quart d'heure de pareils sévices (elle était tombée sous les coups, et restait gisante sur le pavé du vestibule), on s'aperçut qu'elle ne donnait plus signe de vie; on approcha des lumières, et on ne reconnut point le petit de Clermont. — Chacun s'enfuit du château à la réserve de ses parents, qui s'arrachaient les cheveux, et qu'elle ne pouvait envisager sans éprouver un sentiment de terreur et d'horreur profonde ! Elle en mourut le troisième jour, et comme elle n'avait jamais fait aucune disposition testamentaire, il se trouva que son héritage était naturellement ouvert au profit des Martainville, ce qui les compromit dans l'opinion publique et par devant leurs confrères du parlement, au point qu'on informa judiciairement sur cette abominable méprise, et que M. de Martainville se vit obligé de se défaire de sa charge. Comme il était rempli d'honneur et que sa femme était la délicatesse même, ils ne voulurent toucher absolument rien de la succession de Mme de Séchelles, qu'ils abandonnèrent à leurs collatéraux. Ils vendirent quelque temps après leur beau manoir de Martainville, et même ils en quittèrent le nom pour celui de leur baronnie de Francheville, que leur famille porte encore aujourd'hui.

(*Souvenirs de la maruise de Créquy.*)

Mystifications de savants.

En 1593, le bruit courut que les dents étant tombées à un enfant de Silésie, âgé de sept ans, il lui en était venu une d'or à la place d'une de ses grosses dents. Hortius, professeur en médecine dans l'université de Helmstædt, écrivit en 1595 l'histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en partie naturelle, en partie merveilleuse, et qu'elle avait été envoyée de Dieu à cet enfant, pour consoler les chrétiens affligés par les Turcs. Figurez-vous quelle consolation, et quel rapport de cette dent aux chrétiens, ni aux Turcs. En la même année, afin que cette dent d'or ne manquât pas d'historiens, Rollandus en écrit encore l'histoire. Deux ans après, Ingolsteterus, autre savant, écrit contre le sentiment de Rollandus, qui fait aussitôt une belle et docte réplique. Un autre grand homme, nommé Libavius, ramasse tout ce qui avait été dit de la dent, et y ajoute son sentiment particulier. Il ne manquait autre chose à tant de beaux ouvrages, sinon qu'il fût vrai que la dent était d'or. Quand un orfévre l'eut examinée, il se trouva que c'était une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse; mais on commença par faire des livres et puis on consulta l'orfévre.

(Fontenelle.)

« Messieurs, messieurs, dit un jour Fontenelle à plusieurs académiciens qui dînaient avec lui dans sa maison de campagne près de Paris, messieurs, venez expliquer un phénomène singulier qui se passe actuellement dans le jardin. Cette grosse boule de verre que vous voyez exposée au soleil est brûlante par dessous, tandis qu'elle est froide à sa surface. » On approcha du globe, on vérifia le fait, et l'on se mit l'esprit à la torture pour l'expliquer. On raisonna tant qu'à la fin on déraisonna. Alors Fontenelle leur dit d'un grand sang-froid : « Messieurs, je suis l'auteur du phénomène. C'est donc à moi qu'il appartient d'en expliquer la cause. » On écoute avec la plus grande attention. « Quand je suis entré dans le jardin, dit il, j'ai trouvé la boule chaude par-dessus et froide par-dessous. Je l'ai retournée; vous êtes venus, et vous l'avez trouvée froide par-dessus et chaude par-dessous(1). »

(*Encyclopéa.*)

(1) On peut voir quelques traits analogues au mot *Bévues d'auteurs et de savants*. Du reste, ces

exemples sont innombrables et, s'il ne fallait se borner, nous aurions pu en remplir cinquante pages.

Il y a quelques années, Brinon, ex-zouave, nullement légendaire, et ancien prosecteur du professeur Grat..., ayant beaucoup étudié, en Afrique, le rat au point de vue comestible et comme animal d'agrément, confectionna une nouvelle tribu de ces rongeurs en leur soudant, par le procédé de la greffe animale, quelques centimètres de la queue au bout du museau. Il baptisa du nom de *rats à trompe du Sahara* ces hybrides de la nature et de l'art. Un très-savant membre de la Société d'acclimatation, qui vit encore, en achcta une paire trois cents francs, avec la louable intentiou de propager en France cette intéressante espèce.

Le client du zouave choyait ses rats à trompe et les montrait avec un orgueil bien légitime à ses collègues humiliés.

Mais, hélas! dès la première génération, il s'aperçut que ses pensionnaires avaient été victimes, et lui aussi, d'une opération... commerciale. Les petits n'avaient pas besoin de cornac; ils étaient dépourvus de trompe (1).

(D[r] Joulin, *Causeries médicales*.)

(1) Cette anecdote se trouve racontée un peu partout, avec quelques variantes. Suivant beaucoup de récits, le savant mystifié ne serait autre que Bory de Saint-Vincent.

N

Naissance et mérite.

Bussy d'Amboise se trouvait dans l'antichambre de Henri III avec Ambroise Paré. Un huissier vint de la part du roi appeler *maître Ambroise*. Bussy crut entendre son nom et entra chez le roi, où on lui apprit sa méprise. Comme les courtisans plaisantaient sur cette confusion de noms entre deux personnages si éloignés l'un de l'autre par la naissance (le père d'Ambroise Paré était un très-pauvre coffretier) : « Si je n'étais pas d'Amboise, dit Bussy, je voudrais être Ambroise. »

(A. Mangin, *Les savants illustres.*)

Rollin était fils d'un coutelier, et son père, qui le destinait à sa profession, l'avait fait recevoir maître coutelier. Élevé aux premières places de l'Université, et accueilli chez les grands, il s'estima toujours assez pour ne pas rougir de son extraction. Un jour qu'il se trouvait à dîner, dans une grande maison, avec le père du Poulouzal, de l'Oratoire, on pria celui-ci de découper une pièce de gibier. Le recteur de l'université, voyant que le couteau servait mal l'oratorien, lui dit : « Mon père, prenez le mien ; je m'y connais, il vaut mieux : je suis fils de maître. »

(*Improvisateur français.*)

Naïvetés.

Le roi défunt demandait au grand prieur ce qu'il pensait d'un beau cheval, qu'on lui voulait vendre. « Monsieur le grand prieur, dit-il en montrant l'animal, comment trouvez-vous ce cheval? — Voilà un beau cheval, sire, et qui fera bon service. — On me le veut vendre pour turc; et je vous prie, vous qui vous y connaissez, de m'en dire votre opinion. — Quoi! pour turc? Par la double bière des Pays-Bas! sire, il est chrétien, comme vous et moi, afin que vous ne soyez plus abusé. »

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir.*)

Maître Claude Desdamé, médecin du sieur Gaulard, le trouva une après-dîner qu'il dormait dans une chaise auprès du feu : de quoi il le reprit, lui disant qu'il n'y avait chose pire pour sa santé, alléguant l'hémistiche de l'École de Salerne : *Somnum fuge meridianum.* « Ha! dit-il, je m'endormais seulement pour fuir l'oisiveté, car il faut toujours que je fasse quelque chose. »

(Tabourot.)

Zacharie Durant, libraire de Genève, quand il fut frappé de la peste, et que le chirurgien lui eut dit que ce l'était. « Ah! mon ami, dit-il au chirurgien, si je viens à mourir de cette maladie, je perdrai plus de mille florins à cette foire de Francfort. »

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir.*)

Une femme se mourait, et le prêtre lui disait qu'elle allait en paradis, où elle verrait les saints, avec lesquels elle serait.

« Ha! ha! dit-elle, il n'est que d'être parmi le monde qu'on connaît. »

(*Id.*)

Un pauvre Limousin ayant vu vendre à Lyon un fort petit chien quatre écus, s'en retourna tout court en son pays pour amener de gros mâtins qu'il y avait laissés, faisant son calcul combien devait valoir un chien de tel calibre et de tel poids, si un si petit se vendait si chèrement.

(Henri Étienne, *Apologie pour Hérodote.*)

A la représentation de la *Marianne* de Tristan, Mme de Chevreuse disait au vieux archevêque, Bertrand de Chaux : « Mais, monsieur, il me semble que nous ne sommes point touchés de la Passion de J.-C. comme de cette comédie. — Je crois bien, madame, répondit-il; c'est l'histoire, ceci, c'est l'histoire. Je l'ai lu dans Josèphe (1). »

(Tallemant des Réaux.)

Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, passant dans la rue Saint-Honoré, est arrêtée un instant par l'embarras des voitures. Un aveugle s'approche et s'écrie :

« Ma bonne princesse, ayez pitié de ce pauvre homme qui a perdu les joies de ce monde ! — Hélas ! dit la princesse, est-ce que ce pauvre homme est eunuque ? — Non madame, il est aveugle. — Ah ! je n'y faisais pas attention. »

(*Id.*)

Feu la duchesse de Nemours avait, par charité, élevé une petite fille pauvre, et celle-ci, étant âgée de neuf ans environ, dit à la duchesse : « Madame, on ne peut avoir plus de reconnaissance de vos charités que moi. Je ne puis mieux les reconnaître qu'en disant à tout le monde que je suis votre fille ; mais ne vous fâchez pas, je ne dis point que je suis votre fille légitime ; je dis seulement que je suis votre bâtarde. »

(Madame, duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Au sortir d'une cérémonie où un cordelier avait prêché, le cardinal de Richelieu, surpris de n'avoir point imposé au prédicateur, lui demanda comment il avait pu parler avec tant d'assurance. « Ah ! monseigneur, répondit le cordelier, c'est que j'ai appris mon sermon devant un carré de choux, au milieu duquel il y en avait un de rouge, et cela m'a accoutumé à parler devant vous. »

(*Encyclopediana.*)

(1) J.-B. Rousseau a mis un trait analogue en épigramme :

. . . .
Ho, ho! dit-il, tudieu, cette Psyché
Est de l'histoire, et l'autre est de la Bible.

Nesmond, évêque de Bayeux, dit à un curé qui s'excusait d'être allé à une noce, par l'exemple de Notre-Seigneur qui alla à celle de Cana : « Voyez-vous, monsieur le curé, ce n'est pas là ce qu'il a fait de mieux. »

(Dangeau, *Journal.*)

Un prédicateur trop zélé, qui prononçai, le panégyrique de saint François-Xavier le loua d'avoir, dans une île déserte, converti dix mille hommes par un seul sermon.

(*Bibliothèque de société.*)

Un bibliothécaire moine trouvant un livre hébreu, et ne sachant sous quel titre le mettre dans son catalogue, mit : « Plus, un livre dont le commencement est à la fin. »

(*Ménagiana.*)

Mademoiselle Véron avait deux servantes qui, pour la piller plus à leur aise, se disaient l'une à l'autre, quand leur maîtresse s'habillait : « Je ne lui donnerais que vingt ans. » Elle devint amoureuse d'un des *coglioni de mila franchi* du cardinal Mazarin; c'était un garçon de trente ans. Voilà du bruit au logis. On dit qu'elle voulait l'épouser; ma mère y fut et lui dit : « Ma cousine, vous moquez-vous de vouloir vous remarier, à l'âge que vous avez? — Ma cousine, lui répondit-elle, voulez-vous que je laisse mourir un homme à la fleur de son âge? C'est fait de lui si je ne l'épouse; il mourra d'amour. — Vous rêvez, lui répliqua ma mère; vous croyez être la belle Hélène. — Je serai ce qu'il vous plaira; mais mon portrait et moi, c'est la même chose, regardez-le bien. » C'était un portrait où elle s'était fait flatter tant qu'elle avait voulu. On fit venir son extrait baptistaire de Londres, car son père et sa mère, fuyant la persécution, y avaient demeuré quelque temps; on le lui montra; elle avait soixante et un ans. « Voire, dit-elle, peut-on ajouter foi à des gens qui ont fait mourir leur roi sur un échafaud? » Elle l'épousa.

(Tallemant des Réaux.)

Madame de Montespan, après avoir été déclarée maîtresse du roi, fut un matin

faire des emplettes au Palais; et ne voulant pas qu'on mît dans son carrosse ce qu'elle avait acheté, elle chargea la marchande de le lui faire apporter chez elle; et de peur de quiproquo, elle lui demanda si elle la connaissait bien. « Oui vraiment, madame, lui répondit la petite marchande; j'ai bien l'honneur de vous connaître : n'est-ce pas vous qui avez acheté la charge de mademoiselle de la Vallière? »

(Mme Dunoyer, *Lettres galantes.*)

Un gendre de Montfermeil dit d'une maison qu'il a sur un coteau, au bord de la mer : « Chose étrange! plus on monte à ma maison, plus on a belle vue! »

(Tallemant des Réaux.)

Mme de Sévigné avait eu un jour l'honneur de danser avec le jeune roi Louis XIV. Transportée d'un tel honneur, elle dit à son cousin Bussy, en revenant à sa place : « Il faut avouer que le roi a de grandes qualités; je crois qu'il obscurcira la gloire de tous ses prédécesseurs. »

(P. Mesnards, *Notice sur Mme de Sévigné.*)

Louis XVI était venu, quelques jours après son mariage, assister avec Marie-Antoinette à un concert donné par l'Opéra, et s'ennuyant sans doute de la musique, il sortit au milieu d'un morceau. Un des violons se pencha vers son voisin de pupitre, et d'un air navré :

« Oh! mon ami, lui dit-il douloureusement à l'oreille, quel règne se prépare! »

(Franc. Sarcey, *Opinion nationale.*)

Il faut que je vous dise un mot de Mme de Coulanges, qui me fit rire et me parut plaisant. M. Barillon est ravi de retrouver toutes ses vieilles amies : il est souvent chez Mme de la Fayette et chez Mme de Coulanges. Il disait à cette dernière, l'autre jour : « Ha, madame, que votre maison me plaît! j'y viendrai bien les soirs, quand je serai las de ma famille. — Monsieur, lui dit-elle, je vous attends demain. » Cela partit plus vite qu'un trait; et nous en rîmes tous plus ou moins.

(Mme de Sévigné, *Lettres.*)

Mme du Gué, mère de Mmes de Bagnolles et de Coulanges, disait toutes ses prières en latin. Mme de Coulanges lui fit un jour cette observation : « Ma mère, vous feriez mieux de prier en français. — Oh! non, ma fille, quand on entend ce que l'on dit, cela amuse trop. »

(Panckoucke.)

Monsieur le coadjuteur (de Reims) s'en est allé à Reims, et Mme de Coulanges lui disait : « Quelle folie d'aller à Reims et qu'allez-vous faire là? Vous vous y ennuierez comme un chien; demeurez ici, nous nous promènerons. » Ce discours à un archevêque nous fit rire, et elle aussi; nous ne le trouvâmes nullement canonique.

(Mme de Sévigné, *Lettres.*)

Monsieur le duc de Tresmes, père de M. le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre du roi, et gouverneur de Paris, mourut âgé de quatre-vingt-treize ans. Un valet de chambre ayant appris sa mort à M. le maréchal d'Estrées, qui avait cent trois ans : « J'en suis bien fâché, dit-il, mais je n'en suis point du tout surpris. C'était un corps cacochyme et tout usé. J'ai toujours dit que cet homme là ne vivrait pas. »

(Boursault, *Lettres nouvelles.*)

Dans une réunion chez Boileau, où se trouvait Valincourt, La Fontaine, après avoir écouté attentivement une longue dissertation du docteur sur saint Augustin : « Croyez-vous, demanda-t-il gravement, que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais? » A quoi le docteur, le regardant de la tête aux pieds, répondit sans se déconcerter : « Prenez garde, monsieur de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers, » ce qui était vrai.

(*Vie de La Fontaine.*)

On engagea La Fontaine à faire un voyage à Château-Thierry pour se réconcilier avec sa femme. Boileau et Racine l'exhortèrent avec tant d'instances qu'il se décida. Arrivé chez sa femme, il trouva une domestique qui ne le connaissait pas, et qui lui dit que madame

était au salut. La Fontaine se rendit alors chez un de ses amis, qui lui donna à souper et à coucher, et le garda pendant deux jours, après lesquels il retourna à Paris. Quand ses amis le revirent, et lui demandèrent s'il était réconcilié avec elle, il leur répondit : « Je ne l'ai pas trouvée, elle était au salut. »

(*Vie de la Fontaine.*)

Un homme fort riche disait en parlant des pauvres : « On a beau ne leur rien donner, ces drôles-là demandent toujours. »

(Chamfort.)

Un homme disait à table : « J'ai beau manger, je n'ai plus faim. »

(*Id.*)

On faisait remarquer à madame X... que ses enfants avaient l'air triste et malheureux :

« C'est bien vrai, répondit-elle, je les fouette toute la journée pour leur faire perdre cet air-là, et je ne puis y parvenir. »

Un intendant de Languedoc, dont la femme était morte dans Béziers, voulait que la province la fît enterrer à ses dépens. Un député qu'on lui envoya lui dit que cela tirerait à conséquence : « Si c'était vous, monsieur, on le ferait volontiers. »

(Tallemant des Réaux.)

Un maire d'Amiens, haranguant M. d'Aumale, de la Ligue, qui y faisait son entrée, lui dit entre autres belles choses : « J'ous veu vo' mère ; elle n'est mie si grande que vous ; mais on dit volontiers que petite vache fait grand viau. »

(*Id.*)

Chacun sait qu'en Espagne les chaleurs sont bien plus grandes qu'en France, et que fort rarement il y gèle ; encore ne sont-ce que de petites gelées blanches. où il n'y paraît plus sitôt que le soleil luit. Un certain Espagnol venant en France, au fort de l'hiver, qu'il gelait à pierre fendre, et passant au travers d'un village où quantité de chiens aboyaient après lui, voulut prendre une pierre pour se défendre d'eux ; mais à cause de la gelée, la pierre tenait si fort qu'il ne la put arracher de terre ; ce que voyant il s'écria soudain en sa langue : « Ah ! quelle malheureuse terre que celle-ci, où on lâche les chiens, et où l'on attache les pierres (1) ! »

(D'Ouville, *Contes.*)

M. de Guise voulait une fois entrer dans une chambre ; il heurte à la porte, se nomme, ouvre et se présente. « Mais, lui dit-on, n'y avait-il pas encore quelqu'un avec vous ? — Non, répond-il, nous ne sommes qu'un. »

(Tallemant des Réaux.)

Un major de place avait indiqué l'exercice pour telle heure. Il arrive, il ne voit qu'un trompette : « Parlez donc, messieurs les b..... ! d'où vient donc est-ce que vous n'êtes qu'un ? »

(Chamfort.)

Le duc d'Estrées et le duc de Charost se prirent de paroles ; c'était le jour de Notre-Dame ; le duc d'Estrées poussait un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageait point les termes. Le duc de Charost pétillait, et lui dit : « Monsieur, si je n'avais point communié aujourd'hui, je vous dirais cela, et cela, et cela encore, » et finit : « Car enfin, sans la belle Gabrielle, notre ami, vous seriez assez obscur ; vous avez eu sept tantes qu'on appelait les sept péchés mortels : ce sont vos plus belles preuves. » Le duc d'Estrées montait aux nues ; mais rien n'était si plaisant que de dire tout cela, croyant ne rien dire. Songez que voilà son style le jour de communion ; qu'aurait-ce été un autre jour ?

(Mme de Sévigné, *Lettres.*)

(1) On trouve, dans les *Paroles remarquables, maximes et bons mots des Orientaux*, trad. par Galland, un mot tout semblable, attribué à un poète qui était allé voir un chef de voleurs.

Thouin, le pépiniériste du Jardin des Plantes, avait chargé un domestique fort simple de porter à Buffon deux belles figues de primeur. En route, le domestique se laissa tenter et mangea un de ces fruits. Buffon, sachant qu'on devait lui en envoyer deux, demanda l'autre au valet, qui avoua sa faute : « Comment donc as-tu fait? » s'écria Buffon. Le domestique prit la figue qui restait, et, l'avalant : « J'ai fait comme cela, » dit-il.

Un prédicateur avait fait un excellent sermon, et quelques-uns de ses auditeurs ne pouvaient se lasser d'en admirer la beauté, tant du côté des pensées que de l'expression. Après s'être épuisés à le louer, le bedeau, qui les écoutait, leur dit : « Messieurs, c'est moi qui l'ai sonné. »

(*Ménagiana.*)

On parlait à l'un des confrères du père Berruyer, des censures sans nombre qui avaient circulé de son *Histoire du peuple de Dieu.* « Comment, dit-il, peut-on lui faire un crime d'avoir cherché à égayer l'Évangile? »

(*Encyclop. litt.*)

La duchesse du Maine disait un jour à madame de Staal : « Tiens, mon enfant, je ne vois que moi qui aie toujours raison. »

Lorsque le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III fut, en 1821, sur le point d'épouser morganatiquement la jeune comtesse de Harrach, il demanda au père si elle était habile dans les arts d'agrément :

« Elle a déjà eu pas mal de maîtres, répondit naïvement le brave homme, mais elle n'a guère profité ; maintenant qu'elle va s'ennuyer souvent, il faut espérer qu'elle s'appliquera mieux. »

Ce mariage morganatique eut lieu dans le plus grand secret; la nouvelle en éclata comme une bombe à la cour. Lorsque la jeune reine de la main gauche sortit pour la première fois en carrosse du palais royal, le lieutenant commandant du poste d'honneur n'ayant pas reçu avis s'il devait faire battre aux champs ou non, était dans le plus cruel embarras :

« Écoutez, mon lieutenant, lui dit le tambour-major, je m'en vais toujours faire faire quelques petits roulements de la *main gauche.* »

(Varnhagen, *Mémoires.*)

Le célèbre anatomiste Duverney venait quelquefois à Sceaux voir la duchesse du Maine. Le bonhomme cherchait à rendre service, dans cette cour, à Mme de Staal, alors Mlle de Launay. La passion de cet artiste pour l'anatomie lui persuadant que cette science fondait le vrai mérite, pour exagérer celui de sa protégée, il dit un jour, en grande compagnie, que « cette demoiselle était la fille de France qui connaissait le mieux le corps humain ».

(*Dictionn. d'anecd.*)

M. Bressard, le père, écrivait à sa femme : « Ma chère amie, notre chapelle avance, et nous pouvons nous flatter d'y être enterrés l'un et l'autre, si Dieu nous prête vie. »

(Chamfort.)

Un religieux prêchant la Madeleine à Beauvais, s'arrêta fort sur le malheur des filles qui l'imitent dans sa vie sans vouloir lui ressembler dans sa pénitence. Il les exhorta toutes à faire dire des messes, les unes à la Vierge, pour les conserver dans un état pur, et les autres à la Madeleine, pour les retirer de leurs inclinations. Au sortir de la chaire, une fille l'arrêta pour le prier de lui en dire une : « Desquelles, lui dit-il, voulez-vous? — Belle demande, lui répondit-elle; de la Vierge. — Mais, prenez garde, reprit-il. — Hé bien, ajouta la bonne fille, mêlez-y un peu de la Madeleine. »

(*Ménagiana.*)

Un gentilhomme campagnard vint trouver un peintre de portraits, et lui dit qu'il voulait se faire représenter, armé de toutes pièces, et portant sous sa cuirasse un magnifique justaucorps de buffle. Tout se serait fort bien passé, si le prix

n'avait effrayé le campagnard, qui s'imagina que la cherté du portrait n'avait d'autre cause que le riche habit dont il voulait se décorer : « Eh bien ! dit-il au peintre, je me passerai du justaucorps de buffle ; il suffira de mettre une chemise sous mon armure. »

(*Anecdotes des Beaux-Arts.*

Un jour il était mort un cocher à M. le comte de Charolais ; un homme de l'écurie vint dire à de Maranzac : « Monsieur, vous savez bien que Picard est mort hier, et à la paroisse on demande 60 livres pour l'enterrer. — Diable ! c'est bien cher, interrompit de Maranzac. — Monsieur, répondit l'autre, ils ont dit qu'ils ne l'enterreraient pas à moins ; que c'était à prendre ou à laisser. — C'est bien cher, reprit de Maranzac, cependant, mon ami, voyez si vous ne pouvez pas avoir meilleur marché, sinon, faites comme pour vous. »

— C'est ce même M. de Maranzac qui, au milieu de la plaine de Saint-Denis, menaçait son postillon, s'il ne le menait pas plus vite, de le jeter par les fenêtres.

(Collé, *Journal*.)

Un grand seigneur de la cour, qui aimait beaucoup les chevaux, fut extrêmement surpris de ce que son écuyer lui vint dire un matin que le cheval qu'il avait monté la veille était mort. « Quoi, dit-il, le cheval que j'avais hier à la chasse ? — Oui, monsieur. — Ce cheval bai que j'ai eu de M. de Barradas ? qui n'avait que six ans, qui mangeait si bien ? — Oui, monsieur, celui-là même, répondit l'écuyer. — Hé ! bon Dieu ! s'écria le maître, qu'est-ce que c'est que de nous ! »

Le cardinal de La Roche-Aymon, malade, se confessa à un prêtre sur lequel on lui demanda sa façon de penser. « J'en suis fort content, dit-il, il parle de l'enfer comme un ange. »

(*Choix d'anecdotes.*)

Gribouille a eu un ancêtre au parlement irlandais ; il se nommait Boyle-Roche, et avait la rage de parler. Quelques-unes de ses apostrophes sont restées célèbres en Angleterre et méritaient d'être naturalisées françaises.

C'est lui qui s'écriait :

« Je donnerais, la moitié — que dis-je ? toute la Constitution — pour en conserver le reste. »

Plus tard, à une époque troublée, où la vie des honnêtes gens n'était pas sûre, il écrit de la province à un de ses amis de Dublin : « Vous pourrez juger de notre état quand vous saurez que j'écris ceci, une épée dans la main et un pistolet dans l'autre. »

C'est Boyle-Roche qui, en plein parlement, se plaignit « d'un certain écrivain *anonyme nommé* Junius. » C'est lui encore qui dénonça « cet apostat politique qui se tournait le dos à lui-même. » — (Tour de force qui n'a jamais été égalé dans les cirques.) — Lui qui, s'adressant au président du parlement, s'écria : « Vous êtes en train de tramer une tempête, mais je l'écraserai dans son germe (1). »

Mais celle-ci est la plus belle et je la voudrais imprimer en lettres d'or :

« Je ne vois pas, messieurs, s'écria-t-il en pleine séance, pourquoi on invoque la postérité dans ce débat ; pourquoi supporterions-nous pour elle ces inconvénients ? Qu'est-ce que la postérité a jamais fait pour nous ? »

A la bataille de Fontenoy, un régiment suisse de la maison du roi reçut l'ordre de ne point faire de prisonniers, et de traiter sans quartier tous les soldats ennemis. Un officier tomba dans les mains d'un caporal de Suisses et lui demanda la vie « Mon liétenant, lui répondit celui-ci avec un grand sang-froid, démante à moi tout ze qui vous véra blaissir ; mais pour la fie, ché pis pas... »

(*Jolyana.*)

Bembow, amiral anglais, s'avança par son seul mérite. Il avait commencé par servir en qualité de matelot, sans se douter de ce que la fortune devait un jour faire pour lui. Dans sa seconde campagne, il n'occupait encore qu'un poste sur un vaisseau de

(1) Ce qui rappelle la fameuse phrase d'un autre orateur politique : « Le char de l'état navigue sur un volcan. »

guerre ; il servait un canon dans une action avec un de ses compagnons à qui un boulet emporta la jambe : « Je ne puis plus rester debout, lui cria celui-ci. Porte-moi, je te prie, au chirurgien. » Bembow le charge aussitôt sur ses épaules et l'emporte. Il n'était pas encore auprès du chirurgien qu'un second boulet enleva la tête du blessé. Bembow, qui ne s'en aperçoit pas, appelle à tue-tête le chirurgien, qui sort, et qui, voyant sa charge, lui dit : « Que diable veux-tu que je fasse d'un homme dont la tête est emportée ? — La tête, répondit Bembow, il m'avait dit que c'était sa jambe. »

(*L'Abeille de Montmartre.*)

Un homme ayant été volé plusieurs fois dans les rues de Paris, n'osait plus sortir ; on lui conseilla de porter des pistolets : « Les voleurs, répondit-il, me les prendraient. »

(*Bibliothèque de société.*)

Pendant le siége de Minorque, le chevalier de Lorenzi allait tous les soirs à la tranchée, muni d'un télescope et d'un attirail d'autres instruments astronomiques, pour faire ses observations. Un jour il s'en revient à son quartier, ayant laissé tous ses instruments à la tranchée. « On vous les volera, chevalier, lui dit M. de Saint-Lambert. — Oh ! non, lui répond le chevalier, j'ai mis ma montre à côté. »

(Grimm, *Correspondance.*)

La nièce du financier Bouret, fort jolie femme et très à la mode, assistant à l'exécution de Damiens en place de Grève, et voyant la peine qu'on avait à écarteler le malheureux, s'écria avec sensibilité : « Ah ! les pauvres chevaux, que je les plains ! »

(*Encyclop.*)

Un régiment passait à Beaune et devait traverser une forêt pleine de voleurs. Le maire proposa, dit-on, à l'officier, de faire escorter son régiment par quatre cavaliers de maréchaussée.

(*Matin. Sénon.*)

On faisait compliment à Mme Denis de la façon dont elle venait de jouer Zaïre : « Il faudrait, dit-elle, être belle et jeune. — Ah ! madame, reprit le complimenteur naïvement, vous êtes bien la preuve du contraire. »

(Chamfort.)

A la première représentation d'*Alceste* de Gluck, un pauvre diable était assis tranquillement au parterre, ayant pour voisin de droite un picciniste qui roulait des yeux furibonds, et pour voisin de gauche un gluckiste qui se pâmait d'aise à chaque phrase musicale, et applaudissait à tout rompre. Lui se tenait coi et écoutait tranquillement. Fatigué de le voir si calme, un de ses voisins le saisit par le bras, et lui demande avec impatience : « Enfin, êtes-vous picciniste ou gluckiste ? — Je suis ébéniste, » répondit le brave homme (1).

Devant un comité révolutionnaire se présenta un jour un pauvre diable qui dit : « Citoyens, j'ai perdu ma carte, j'en viens quérir une autre. — Il faut auparavant, dit le président, savoir si tu es modéré, royaliste, aristocrate, fédéraliste. — Moi ! non, citoyen, je suis rémouleur. »

(*Aneries révolutionnaires.*)

Un conscrit, étant arrivé au camp, fut armé de pied en cap, et fut dans la même journée envoyé en patrouille sur le territoire ennemi. Au détour d'un petit bois, un parti allemand, qui était en embuscade, tire tout à coup sur les nôtres. Le pauvre apprenti soldat, tout surpris de ce procédé, sort de son rang, et s'avançant fort poliment le chapeau à la main, leur dit : « C'est bête ; arrêtez donc, messieurs, et prenez garde à ce que vous faites : ne voyez-vous pas qu'il y a du monde de ce côté. »

(*Jolyana.*)

Parmi les gardes françaises de la com-

(1) On a mis cette anecdote à toutes sauces. Ainsi l'on raconte encore que, au temps des querelles du jansénisme, un confesseur ayant demandé à son pénitent s'il était janséniste ou moliniste : « Je suis ébéniste, » répondit-il. (Voyez aussi l'anecdote suivante.)

pagnie du comte d'Auteroche, un chenapan osa, pour ajouter à sa solde, se déguiser en prêtre, et le matin, se rendre dans plusieurs églises de Paris pour y dire la messe. Arrêté pour cet audacieux sacrilége et mis au cachot, le drôle vit venir à lui son capitaine, dont le sourcil froncé n'augurait rien de bon. En effet, avant tout soucieux de discipline : « Malheureux ! s'écria le comte d'Auteroche... avoir quitté ton uniforme. — Mais non, capitaine... — Comment, non? — J'ai toujours conservé mon uniforme... sous ma soutane. — Ah ! c'est différent... c'est bien différent. »

Et aussitôt radouci, frappé d'un argument de cette force, le capitaine s'en alla de très-bonne foi solliciter la liberté du soldat.

(H. d'Audigier.)

Un des amis de Mme Geoffrin étant venu la voir pendant la longue léthargie qui précéda sa mort, un domestique vint lui dire : « Madame est bien sensible à votre souvenir; elle vous fait dire qu'elle a perdu l'usage de la parole (1). »

(*Paris, Versailles, les provinces au XVIIIe siècle.*)

Lorsque la milice fut sur pied à Douai, un jeune étudiant chargea son fusil de trois cartouches. En ajustant la pierre de la platine, le feu prit à l'amorce et l'arme se déchargea. La force du coup renversa le nouveau guerrier; on le crut mort, ou tout au moins dangereusement blessé. On vint à son secours; mais lorsqu'on voulut ramasser le fatal fusil qui lui était échappé des mains, il s'y opposa en disant : « Prenez garde, il n'a encore tiré qu'un coup, et j'ai mis trois cartouches dans le canon. »

(*Espr. des journaux.*)

La reine Marie Leczinska, femme de Louis XV, l'épouse la plus vertueuse et la moins attachée à ses sens, comme a dit Jean-Jacques, se retirant un soir dans son intérieur avec la duchesse de Villars et le maréchal de Lamothe, lui dit : « Voyons, monsieur le maréchal, comment vous parviendrez à me conter, sans me scandaliser trop fort, une aventure que Mme de Villars voulait bien que je susse, et pourtant qu'elle n'a pas voulu m'apprendre. Elle a excité ma curiosité : tâchez de la satisfaire. — Qu'est-ce donc ? — On dit que le prince de Soubise a donné cent mille livres à Mme de l'Hospital. Comment une femme se donne-t-elle pour cent mille livres? — Mais, répondit le maréchal, le prince de Soubise lui en a donné davantage : d'abord une maison toute meublée. Votre Majesté conviendra que cela devient différent. — Différent, sans doute, reprit la reine; mais, fût-ce un million... — Eh bien! reprit le maréchal, mettez-en deux... — Oh! dit la reine, vous m'en direz tant!... »

(*Encyclopédiana.*)

On louait un fils à son père : « Il n'est pas tel que vous pensez, reprit le père, c'est un lourdaud. » Peu de jours après, le père mourut, et comme on disait à ce fils qu'il avait perdu un excellent homme de père : « Cela vous plaît à dire, répartit-il, mais ce n'était qu'un lourdaud. » Il s'imaginait être une civilité de parler de son père comme il avait parlé de lui.

(*Le Bouffon de la cour.*)

Mlle de Tr***, étant au couvent à l'âge de quatorze ans, demanda ce que signifiait l'épithète hermaphrodite, qu'elle avait remarquée dans ses lectures. Soit par simplicité, soit pour éluder une réponse précise, la bonne religieuse à laquelle elle s'adressait, lui dit que ce mot servait à désigner une personne qui n'était ni laide ni jolie. Peu de temps après, sa mère vint la voir, accompagnée d'un jeune homme qui était son parent, et qu'on lui destinait pour époux. Le galant militaire s'extasia sur la charmante figure de sa cousine et la loua excessivement. « Oh! mon cousin, lui répondit-elle d'un air modeste, je ne mérite pas tous ces éloges : je suis hermaphrodite (1). »

(*Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle.*)

---

(1) Ceci ressemble à l'histoire de ce faux muet qui court tous les almanachs, à qui l'on demande, en lui faisant l'aumône : « Y a-t-il longtemps que vous êtes muet? » et qui répond : « Depuis mon enfance, monsieur. »

(1) Rappelons, à propos de ces deux anecdotes,

M. de Cypierre, fils de l'intendant d'Orléans, devait épouser Mlle de L***, âgée de douze à treize ans. Quand on eut fait part à la jeune personne de la décision de ses parents, elle alla bien vite raconter cette nouvelle à ses petites compagnes, et confondant tout ce qui lui avait été dit, elle assurait qu'elle épouserait M. d'Orléans, intendant de Cythère. Immédiatement après la cérémonie, elle ne trouva point étonnant qu'on la fît rentrer au couvent, ainsi que les parents en étaient convenus, jusqu'à ce qu'elle fût nubile; mais en faisant ses adieux à son mari qui l'avait accompagnée : « Monsieur, lui dit-elle, vous n'oublierez pas de me faire sortir pour mes couches. »

(*Paris, Versailles les provinces au XVIIIe siècle.*)

Un officier, devenu borgne à la guerre, portait un œil de verre, qu'il avait soin d'ôter lorsqu'il se couchait. Se trouvant dans une auberge, il appelle la servante et lui donne cet œil pour qu'elle le pose sur une table. Cependant la servante ne bougeait point. L'officier, perdant patience, lui dit : « Eh bien, qu'attends-tu-là? — J'attends, monsieur, que vous me donniez l'autre (1). »

(*Dictionn. d'anecdotes.*)

Les bourgeois d'une petite ville fortifiée de Suisse se plaignaient de l'insuffisance des revenus de l'octroi.

Pas d'argent, pas de pavage, pas de réverbères, et dame! on murmurait.

Comme de raison, les bourgeois allèrent trouver le landman : à lui d'aviser.

Lui, demanda à réfléchir.

Il réfléchit en effet, chercha, trouva, et au bout de trois jours convoqua son conseil.

« Messieurs, dit-il, on se plaint de l'insuffisance des revenus de l'octroi; je le comprends, mais je sais, pour les doubler, un moyen infaillible : notre ville n'a que deux portes, faisons-en ouvrir deux autres. »

Révalard était un vrai type du *Roman comique*. Après avoir brillé à l'Ambigu dans les rôles de tyrans et de brigands, il exploita plus tard une troupe de comédiens de province. C'était l'homme aux ressources; on ne le prenait jamais sans vert. Un soir, qu'il avait donné un mélodrame où l'on faisait le bombardement d'une ville, la bourre d'un soleil alla frapper une personne placée à l'orchestre. Le lendemain, Révalard, craignant que le léger accident de la veille ne nuisît à la recette du jour, fit mettre sur l'affiche, en gros caractères : « Les personnes qui, ce soir, nous honoreront de leur présence, sont prévenues que le bombardement n'aura plus lieu qu'à l'arme blanche. »

Une autre fois, après avoir donné dans une petite ville plusieurs représentations qui n'avaient attiré personne, il afficha la veille de son départ : « La troupe de M. Révalard, touchée de l'accueil empressé que les habitants ne cessent de lui faire, a l'honneur de les prévenir qu'au lieu de partir samedi, ainsi qu'il l'avait annoncé, lui et ses camarades quitteront la ville demain matin à six heures. »

(Brazier, *Chronique des petits théâtres.*)

Mme de B. disait un jour naïvement étant à table : « Mon Dieu, je suis bien heureuse de ne point aimer les épinards, car j'en mangerais, et je ne puis pas les souffrir (1). »

(*Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle.*)

Quand on fit quitter à l'acteur Vanhove les lambrequins et la culotte de soie cramoisie du costume d'Agamemnon, en cherchant à lui démontrer les avantages d'un vêtement historique : « Le beau progrès, dit-il; ils ne font pas seulement une poche pour mettre la clef de sa loge! » C'était à ce point de vue intime qu'il envisageait la question.

Je trouvai l'abbé Grégoire occupé à

que nous avons déjà vu le trait de Marie-Louise à qui l'on fait croire que le mot *ganache* a une signification louangeuse.

(1) Voir *Postiches (Membres)*.

(1) On voit que ce mot de M. Prudhomme, qui a fait fortune sous la plume d'Henry Monnier, n'est pas du tout neuf. L'ouvrage d'où nous tirons cette citation est de 1811.

examiner des papiers qu'il brûlait : « Je viens, me dit-il, de brûler un paquet de lettres de Mirabeau, qui m'ont fait sourire plus d'une fois en les relisant; une surtout dans laquelle, après avoir discuté quelques grandes questions politiques de ce temps, il m'invite à l'aller voir sur-le-champ pour l'entendre jouer de la flûte et du tambourin, dont il venait de prendre des leçons. »

(Lady Morgan, *Voyage en France.*)

A l'époque du rétablissement du culte, un savetier disait à son confrère : « Ce n'est ni pour toi ni pour moi qu'on remet Dieu en fonctions, c'est pour le peuple. »

(*Encyclop.*)

Mme la comtesse de Rumfort jouait parfois la comédie dans son château de Saint-Leu. Un jour, elle donna le *Déserteur*, de Sedaine, et la *Suite d'un bal masqué*. La troupe était des mieux composées, et la comtesse, en bonne châtelaine, voulut faire participer les habitants du village à cette fête charmante. Après la représentation, une députation de la bande villageoise réclama l'honneur d'être présentée à la noble hôtesse et à son illustre société. Le fait était singulier; mais, comme des compliments sont toujours agréables à recevoir, n'importe de qui ils viennent, Mme de Rumfort donna ordre de faire entrer :

« Que nous voulez-vous, mes bons amis? — Eh ben! mam' la comtesse, nous v'nons chercher not' pourboire, répond le chef de la bande. — Comment! votre pourboire?... Je ne vous comprends pas... En quoi l'avez-vous gagné? — Eh! mais, en faisant not' devoir : en restant jusqu'à la fin de la comédie pour vous être agréables, » répondit le naïf paysan.

La tribune fut détruite, et depuis ce jour le populaire ne fut plus convié aux plaisirs aristocratiques du château.

(Mme de Bassanville, *les Salons d'autrefois.*)

A l'époque de la seconde restauration de Louis XVIII (1815), les émigrés en place chez le roi étaient tellement accoutumés à demander aux gens quel parti ils avaient suivi en 1793, qu'un jour une dame présentant à M. de Blacas un jeune homme de vingt ans qui sollicitait un emploi, le ministre, en s'adressant à cette dame, lui dit : « Qu'a fait monsieur pendant la révolution? »

(*Le Nain jaune.*)

On demandait à un provincial qui revenait de Paris : — « Avez-vous vu Talma? — Oui, fit-il d'un ton dédaigneux. — Et comment l'avez-vous trouvé? — Très-ordinaire. — Dans quel rôle l'avez-vous donc vu? Est-ce dans *Manlius?* — Non, je l'ai vu en fiacre. »

M. Ballanche était à Lyon, dans son imprimerie, à discuter, à part soi, quelque immense problème. On lui dit qu'une exilée de l'empereur habitait seule une chambre à l'auberge. Il y fut; il y fut sans trouble et sans crainte, et cependant il n'avait jamais parlé qu'à sa mère, à sa sœur, à quelques femmes du voisinage. Il frappe, il entre, et Mme Récamier le reçoit comme un ancien ami qu'on retrouve après de longues années. Il lui plut, elle le trouva aimable, autant qu'il la trouva charmante, et tout de suite il se mit à raconter à son amie, attentive et curieuse, un tas de grands rêves qui s'agitaient en tumulte au fond de son cerveau. Pour la première fois, il retrouvait la parole qu'il avait perdue, et il en profitait, tout rempli de ses propres extases, lorsqu'il vit que Mme Récamier pâlissait et se trouvait mal. « Qu'avez-vous? lui dit-il déjà tremblant. — Ce n'est rien, répondit-elle en souriant, seulement vous avez ciré vos souliers avec un cirage infect, et cette odeur m'est insupportable. » Alors, sans mot dire, il se lève, il descend dans l'antichambre, et Mme Récamier, qui le croyait bien loin, le vit rentrer : il avait quitté ses souliers et les avait laissés à la porte.

(J. Janin, *Les Et cœtera du temps présent.*)

Un auteur qui se trouvait au café de la Porte-Saint-Martin, citait à quelqu'un le titre de ses pièces. Étonné de ce que

celui-ci n'en connaissait aucune, il lui dit d'un air impatienté : « Vous n'allez donc jamais aux premières représentations? »

(*Le Nain jaune.*)

Un médecin fut appelé pour donner des soins à un jeune enfant volontaire et gâté, atteint d'une maladie grave.

Il ordonna une potion sur laquelle il fondait un légitime espoir. — « Pourquoi n'avez-vous pas fait prendre à l'enfant le médicament prescrit? — Il n'en a pas voulu, répondit la mère désolée. — Votre faiblesse aura un triste résultat. — Comment! c'est aussi grave! Il le prendra, monsieur, je vous en réponds; *je l'assommerai plutôt.* »

Une jeune fille disait à un de ses parents qui venait voir sa mère : « Ne faites pas de bruit, monsieur; maman vient d'accoucher. — Mais, ma bonne amie, je croyais que votre père était absent depuis deux ans? — Oh! cela ne fait rien, répondit la jeune fille; il nous écrit tous les mois. »

On jouait la comédie en société dans une petite ville de Suisse. Une demoiselle devait remplir un rôle principal. Un peu avant qu'on levât la toile, la mère de la jeune personne s'avance, et, s'adressant à l'assemblée : « Mesdames, dit-elle, je voudrais bien que vous eussiez la complaisance de permettre que ma fille dît son rôle la première, parce que nous soupons en ville. »

(*Encyclopediana.*)

Un professeur de physique demandait à un candidat au baccalauréat : « — Quelles sont les propriétés de la chaleur? — La chaleur dilate les corps, les allonge, les agrandit, et le froid les condense, les contracte, les rapetisse. — Un exemple? — Dans la saison des chaleurs, les jours s'allongent, et lorsqu'il fait froid, ils diminuent. — Passons à la chimie. Comment reconnaîtriez-vous la présence de l'acide prussique dans une substance? — Il suffit d'en respirer; si on tombe mort du coup, l'on est certain d'avoir affaire à l'acide prussique. »

(*Mosaïque.*)

Beyle (Stendhal), si subtil quand il se moquait des autres, se laissait aller pourtant à une petite naïveté qui nous fit un peu rire à ses dépens. A vingt-deux ans, il avait fait la brillante campagne d'Italie avec Napoléon Ier; il devait à M. Daru, son oncle, d'avoir été attaché à l'état-major de l'armée, et ce fut ainsi, jeune et vainqueur, qu'il passa quelques mois à Rome, avec les plus grands succès de tous genres. Plus tard,... bien plus tard,... trente ans plus tard, il était retourné à Rome, orné de cheveux blancs et d'un ventre formidable, et il nous disait en revenant : « Les mœurs ont bien changé. Les jeunes femmes sont dédaigneuses et prudes. Leurs mères et grand'mères étaient plus aimables. »

Hélas! mon pauvre vieil ami, il n'y avait que vous de changé!

(Mme Ancelot, *Un salon de Paris.*)

Berryer, pour ne pas paraître faire tout le bien qu'il faisait, aimait à dissimuler l'aumône sous une apparence de salaire. Ces travailleurs de sa charité n'étaient pas tous bien actifs, et lui-même, avec une bonhomie indulgente, racontait, en riant de tout son cœur, qu'il avait trouvé dans son parc un de ces ouvriers profondément endormi : « Et que fais-tu là, fainéant? » lui dit M. Berryer. — Ce que je fais là! répondit l'ouvrier sans se troubler; mais je gagne les trente sous de M. Berryer! »

(Fr. de Champagny, *Discours de réception à l'Académie.*)

Baour-Lormian avait traduit la *Jérusalem délivrée.* Ses confrères de l'Académie ne purent s'empêcher de sourire lorsqu'il leur dit naïvement :

« Maintenant que j'ai fini ma traduction et que je n'ai plus rien à faire, je vais apprendre l'italien. »

(Mme Ancelot, *Un salon de Paris.*)

La princesse G..., Valaque de naissance, mais mariée à Paris, où elle est géné-

ralement aimée, admirée sous le nom de la marquise de L... S..., a gardé de son pays natal la grâce charmante et des yeux qui ont une réputation dans le monde entier. Elle est aussi bonne et simple qu'elle est gracieuse, et quand on lui parle de ses yeux, elle répond en riant : « On les remarque parce qu'ils sont à Paris, mais ce sont ceux de tout le monde dans mon pays. » Elle a tant répété cela qu'elle a fini par le persuader à une amie d'une intelligence très-contestable et dont la vie était empoisonnée par la petitesse de ses yeux!...

Son rêve devint d'épouser un Valaque, et dans une coterie très-gaie on ne s'abordait plus sans se demander si l'on ne connaissait pas un Valaque qui voudrait épouser madame D. On lui proposa des Grecs, des Caucasiens, beaucoup de Russes, et enfin un soir, au ministère de la marine, on lui servit le Valaque demandé! Elle faillit en mourir de joie. Et il était prince par-dessus le marché! Elle lui assura par contrat une partie de sa fortune, et, le lendemain de son mariage, elle partit pour la Valachie, exactement comme les dartreux vont à Louesche, les bilieux à Vichy et les rhumatismeux à Aix... Elle en est revenue l'autre jour un peu battue, assez ruinée, et sa première visite a été pour la marquise de L... S. « Eh bien! ma chère, dit la nouvelle princesse, cela ne m'a rien fait!... — Quoi donc? dit la marquise. — Mais, mon voyage!... J'arrive de Valachie, j'y suis restée plusieurs mois, et mes yeux n'ont pas grandi! »

(*Vie parisienne.*)

L'abbé Cœur prêchait à Saint-Roch. Un soldat désœuvré entre et prend une chaise. Pendant le sermon, la loueuse s'approche de lui et lui demande cinq sous. Le soldat, qui apparemment ignorait cet impôt, répond d'un air étonné : « Cinq sous! si je les avais, je ne serais pas ici. »

Dennery assistait à une des premières représentations de *l'Africaine*. — A la chute du rideau du second acte, il s'écriait à tue-tête : « Mais c'est banal, mais c'est inepte, mais j'en ferais autant! »

(*Figaro.*)

Le baron Ch. Dupin terminait une leçon devant un auditoire très-nombreux. Il y avait de tout dans l'assistance, des bourgeois, des ouvriers, des patrons et même des paysans.

Deux maraîchers de Bagnolet paraissaient surtout prendre l'intérêt le plus vif aux développements statistiques du professeur.

Quand le baron conclut en disant : « J'espère, messieurs, que cette démonstration vaut bien quelque chose, » l'un des maraîchers, se penchant vers son camarade, lui souffla dans l'oreille :

« Filons, il n'est que temps, — on va quêter! »

(Em. Blavet.)

Nature (*la*) au théâtre.

Aufrène était la nature même au théâtre. Il parlait la tragédie, ne s'écartait jamais du véritable sens, et trouvait souvent des traits sublimes dans leur simplicité; ses débuts furent suivis avec chaleur, et le public se déclara pour lui d'une manière si éclatante que l'on ne put se dispenser de le recevoir aux appointements, en se réservant, *in petto*, le droit de le renvoyer aussitôt que le premier feu de l'enthousiasme serait passé! Il fut bientôt obligé de se retirer devant les taquineries dont on l'excéda.

Un amateur demandait, quelques jours après sa retraite, à un comédien du Théâtre-Français, pourquoi l'on n'avait pas fait tous ses efforts pour le retenir.

« Eh! monsieur, répondit l'acteur, cet homme nous faisait perdre la carte : il était faux dans son jeu avec nous, ou nous l'étions avec lui. Il fallait qu'il changeât ou qu'il fît changer toute la comédie; il est dur de refaire son apprentissage : nous avons mieux aimé le renvoyer. Le public en sera fâché, mais bast! »

Un comédien se plaignait que les nouveaux auteurs voulussent tout faire voir au théâtre, la boutique d'un charpentier, un valet qui mouche des chandelles, ou qui éteint des bougies, etc. On ne lui faisait qu'une réponse : « Tout cela est dans la nature. — Morbleu! dit-il; mon c... aussi est dans la nature, et pourtant je porte des culottes. »

(Comédiana.)

Fayette, un solliciteur se prévalait de ses titres de noblesse.

« Monsieur, cela n'est pas un obstacle, » lui répondit-il.

(La Fayette, *Mémoires.*)

Noces (*Septièmes*).

Une Mme de Pibrac voulut se remarier en septièmes noces : le Parlement de Paris lui en fit la défense. Il y avait alors soixante-onze ans qu'elle avait épousé son premier mari.

(Tallemant des Réaux.)

Nom générique.

Le duc de Praslin demandait à Mlle Arnould des nouvelles d'une actrice de l'Opéra, dont il cherchait à se rappeler le nom. « C'est une jeune personne, lui dit-il, dont le nom finit en *ain*. — Ah! monsieur le duc, vous ne le trouverez pas : tous nos noms finissent comme cela. »

(*Grimmiana.*)

Normands.

Lors du dernier voyage de Voltaire à Paris, où il mourut en 1778, Mercier alla rendre visite au grand philosophe et lui dit : « Vous avez si fort surpassé tous vos contemporains en tous genres, que vous surpasserez encore Fontenelle dans l'art de vivre longtemps. — Ah! monsieur, Fontenelle était un Normand, il a trompé la nature. »

(Cousin d'Avallon, *Mercieriana.*)

Un Normand venait plaider au conseil du roi ; il s'embarqua sur la Seine. Comme ce fleuve était un peu agité, pendant qu'il allait par eau, il faisait aller par terre son procès, dont il était plus soigneux que de lui-même : « Si je viens à périr, dit-il, ce n'est qu'un homme mort ; mais si les pièces de mon procès se perdaient, ce serait le plus grand des malheurs. »

(*Bibliothèque de société.*)

La femme d'un paysan normand tombe dangereusement malade. Un docteur est appelé ; il interroge, examine, et, tout en causant, laisse pressentir la crainte de ne pas être convenablement rémunéré de ses soins.

« Monsieur, dit le mari, j'ai là cinq louis, et que vous tuiez ou guérissiez la chère femme, le magot est à vous. »

La malade mourut. Au bout de quelque temps, le médecin se présente pour réclamer les cent francs.

« Docteur, dit le pauvre affligé, me voilà tout prêt à tenir ma promesse. Permettez-moi seulement deux petites questions, en présence de ces dignes témoins : Avez-vous *tué* ma femme? — Tué! comment, tué ! assurément non. — Tant mieux. L'avez-vous *guérie?* — Non, hélas! — Eh bien, si, comme vous en convenez, vous ne l'avez ni tuée ni guérie, vous êtes hors des termes de nos conventions et n'avez légalement rien à me demander. »

(*Mosaïque.*)

Une paysanne normande, se trouvant devant le juge de paix en compagnie de son mari, tire ce dernier par le pan de sa veste et lui dit tout bas : « Appelle-le coquin avant *qui t'y* appelle! »

(*Figaro.*)

Un Normand racontait à un autre un fait absurde et réellement incroyable. « A d'autres! lui dit le premier ; tu veux rire. — Non parbleu! foi de chrétien. — Le parierais-tu? — Oh non! mais j'en jurerais. »

Nouvelliste menteur.

M. d'E... racontait une nouvelle ; M. de B... lui dit : « Elle ne peut pas être, car j'ai une lettre du 31 qui dit le contraire. » Il dit : « La mienne est du 32. »

(*Ménagiana.*)

Le jour de la représentation du *Devin du village*, j'allai déjeuner au café du Grand-Commun. Il y avait là beaucoup de monde. On parlait de la répétition de la veille, et de la difficulté qu'il y avait eu d'y entrer. Un officier qui était là dit qu'il était entré sans peine, conta au long ce qui s'y était passé, dépeignit l'auteur, rapporta ce qu'il avait fait, ce qu'il avait dit ; mais ce qui m'émerveilla de ce récit assez long, fait avec autant d'assurance que de simplicité, fut qu'il ne s'y trouva pas un

seul mot de vrai. Il m'était très-clair que celui qui parlait si savamment de cette répétition n'y avait point été, puisqu'il avait devant les yeux, sans le connaître, cet auteur qu'il disait avoir tant vu. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette scène, fut l'effet qu'elle fit sur moi. Cet homme était d'un certain âge; il n'avait point l'air ni le ton fat et avantageux; sa physionomie annonçait un homme de mérite, sa croix de Saint-Louis annonçait un ancien officier. Il m'intéressait, malgré son impudence et malgré moi. Tandis qu'il débitait ses mensonges, je rougissais; je baissais les yeux, j'étais sur les épines, je cherchais quelquefois en moi-même s'il n'y aurait pas moyen de le croire dans l'erreur et de bonne foi. Enfin, tremblant que quelqu'un ne me reconnût et ne lui en fît l'affront, je me hâtai d'achever mon chocolat sans rien dire; et, baissant la tête en passant devant lui, je sortis le plus tôt qu'il me fut possible, tandis que les assistants péroraient sur sa relation.

(Rousseau, *Confessions.*)

Numismate entêté.

Le maréchal de Villars vint un jour me rendre visite, et comme il prétendait se connaître en médailles, il me demanda à voir les miennes. Baudelot, homme très-honnête et savant, qui en a la charge, fut obligé de les lui montrer; ce n'est pas l'homme le plus avisé, et il n'est guère au fait de ce qui se passe à la cour. Il avait fait une dissertation sur une de mes médailles, pour prouver, contre d'autres savants, que la tête à cornes qui y est figurée est celle de Pan, et non pas de Jupiter Ammon. Pour prouver son érudition, le bon Baudelot dit à M. de Villars : « Ah! monseigneur, voici une des plus belles médailles que madame ait; c'est le triomphe de Cornificius : il a toutes sortes de cornes. C'était un grand général, comme vous, monseigneur. Il a les cornes de Junon et de Faune. Cornificius, vous savez, monseigneur, était un général habile. » Je l'interrompis : « Passons, lui dis-je; si vous vous arrêtez à chaque médaille, vous n'aurez pas assez de temps pour les montrer toutes. » Mais, plein de son sujet, il répondit : « Ah! madame, celle-là en vaut bien une autre. Cornificius est en vérité une des plus rares médailles du monde. Considérez-la, madame, regardez; voilà Junon couronnée qui couronne ce grand général. » Quelque chose que je pusse dire, je n'empêchai point Baudelot de parler de cornes au maréchal. « Monseigneur, reprit-il, se connaît en tout, et je voudrais bien lui faire juger si j'ai raison de dire que ces cornes sont plutôt celles de Faune que de Jupiter Ammon. » Toutes les personnes qui étaient dans la chambre se tenaient pour ne pas éclater de rire. Quand on l'eût fait exprès, on n'aurait pu s'y prendre plus fortement. Le maréchal parti, je me mis à rire aussi. J'eus bien de la peine à convaincre Baudelot qu'il avait mal fait.

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

O

Obésité.

Denys le tyran avait toujours auprès de son lit des valets de chambre armés d'aiguilles pour le piquer jour et nuit par intervalles, de peur que sa graisse ne l'étouffât pendant son sommeil.

(L'abbé Bordelon, *Diversités curieuses.*)

Obéquiosité perdue.

Il est d'usage, en Angleterre, qu'un aspirant à une place de membre du parlement fasse sa tournée dans la ville dont il veut avoir l'élection : il va de porte en porte solliciter les suffrages. En 1759, un jeune Anglais fort élégant se présente, chapeau bas, devant l'échoppe d'un savetier, homme fort en crédit dans son village. Le candidat le supplie de vouloir bien lui accorder sa voix : « On verra cela, notre bourgeois; mais auparavant il faut savoir à qui l'on a affaire, et moi, je ne connais les gens que quand j'ai bu avec eux. — Mon cher monsieur, j'ai pourvu à tout : il y a chez un tel, à telle enseigne, d'excellente bière forte, et je m'estimerais très-honoré..... — De la bière! Ah! parbleu, cherchez ailleurs vos dupes : je ne bois que du vin, et du Bourgogne. — Je vous demande mille pardons; si vous voulez prendre seulement la peine de venir à deux pas d'ici. — Sortir de ma boutique? Non, en vérité; si tu veux boire avec moi, fais apporter ton vin. Tiens, point tant de façons, assieds-toi sur cet escabeau. » — Le jeune Anglais sourit à cette invitation, et l'accepte. Ses gens vont chercher le vin. « Voudrais-tu fumer? Voilà ma pipe : conviens que ce tabac-là est bon. — Délicieux, sur ma parole. » Le vin arrive. Le savetier, après avoir bu, s'écrie dans une espèce de transport : « Tiens, compère, il faut que tu me baises... Bon; et de l'autre... A merveille. » Tout cela fait, le savetier appuie ses deux poings sur son tablier gras, élève la voix, et accablant monsieur l'aspirant d'un regard dédaigneux : « N'as-tu pas de honte, lui dit-il? Quoi! tu n'es pas humilié de tant de bassesses! Eh bien! j'en rougis pour toi. Tu es gentilhomme, et tu veux être membre du parlement! J'en suis plus digne que toi et tes semblables. Sors de ma boutique, et va mendier ailleurs des suffrages! »

(*Ann. littér.* 1791.

Observation du dimanche.

Quelques amateurs de pêche avaient formé le projet d'aller rendre visite aux saumons et aux truites de la Lews; mais avant de partir pour leur expédition, ayant appris que l'auberge de Colarnish, le seul endroit où ils pussent descendre, ne possédait qu'un garde-manger fort mal garni, sinon complétement vide, ils se munirent de provisions de bouche, parmi lesquelles se trouvait un magnifique jambon d'York. Le dimanche matin, l'aubergiste (presbytérien) vint leur demander ce qu'ils voulaient pour dîner. « Coupez le jambon en deux, dit l'un des pêcheurs; vous en ferez bouillir la moitié pour dîner, et le reste pour déjeuner. — Ah! oui, répliqua l'hôte, mais comment faut-il le couper? — C'est bien simple, reprit celui qui avait déjà parlé, vous détacherez la chair avec un couteau et puis, à l'aide d'une scie, vous séparerez l'os. — Sans doute, messieurs, fit l'aubergiste, je n'ai pas la moindre objection à me servir d'un couteau le jour du sabbat, mais je ne pourrais pas faire usage d'une scie. — En avez-vous une à la maison? — Oui. — Eh bien! apportez-la, s'il vous plaît. » En conséquence la scie fut apportée et le digne aubergiste (car c'était un digne homme après tout) coupa la chair du jambon avec un couteau; puis, quoique sa conscience lui défendît de scier l'os lui-même, il le maintint par les deux bouts, tandis que la personne qui m'a

donné ces détails le sciait à la satisfaction de tout le monde.

(Mac Leod, *Sermons*.)

Obsession.

Une dame qui n'avait pu arriver jusqu'à M. Law s'est servie d'un moyen fort singulier pour réussir à lui parler : elle a donné ordre à son cocher de verser devant la porte de M. Law, qui est accouru aux cris que l'on poussait, croyant que la dame avait le cou ou la jambe cassée ; mais elle se hâta de lui dire que c'était un stratagème qu'elle avait inventé. Une autre dame, Mme de Bouchu, a imaginé un autre moyen : elle avait des espions qui l'instruisaient de ce que faisait M. Law, et ayant appris qu'il devait dîner chez Mme de Simiane (une des dames d'honneur de la duchesse d'Orléans), elle a aposté des gens pour crier *au feu* pendant le repas. Tous les convives sont sortis de table ; M. Law étant descendu dans la cour pour voir où était le feu, cette Mme de Bouchu lui a sauté dessus, pour ainsi dire, et lui a dit que c'était une ruse de sa part, afin de réussir à lui parler et à lui demander des actions.

Ce qu'ont fait six autres dames de qualité est vraiment scandaleux : elles avaient saisi M. Law au moment où il était dans son appartement, et comme il les suppliait de le laisser aller et qu'elles s'y refusèrent opiniâtrément, il leur dit enfin : « Mesdames, je vous demande mille pardons, mais si vous ne me laissez pas aller, il faut que je crève, car j'ai un tel besoin de pisser, qu'il m'est impossible d'y tenir davantage. » Elles lui répondirent : «Eh bien ! monsieur, pissez, pourvu que vous nous écoutiez. » Il le fit tandis qu'elles restaient autour de lui. C'est une chose affreuse, et lui-même en a ri à se rendre malade.

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance*.)

Odéon.

« J'arrive de l'Odéon, disait Potier à l'un de ses amis, il n'y avait personne. — C'est étonnant. Êtes-vous sûr de ce que vous dites ? — Parbleu ! puisque j'en arrive... — Ça m'étonne. — Pourquoi ? — Je suis passé à six heures sur le pont des Arts, et j'ai rencontré un monsieur qui avait bien l'air d'y aller. »

(*Potieriana*.)

Officiers.

Un officier du régiment d'Orléans, ayant été envoyé à la cour, pour y porter une nouvelle agréable, demanda la croix de Saint-Louis : « Mais vous êtes bien jeune ! lui dit Louis XIV. — Sire, répondit le brave militaire, on ne vit pas longtemps dans votre régiment d'Orléans. »

(*Journal des savants*.)

Un vieil officier demandait une grâce à ce même prince, dont l'air majestueux lui imposa à tel point, qu'il bégaya, et ne put pas continuer son discours : « Sire, dit-il, au moins je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis. »

(Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.)

Un autre officier très-âgé, et qui s'était trouvé à plusieurs actions importantes, suppliait Louis XIV, avec beaucoup de vivacité, de lui accorder le grade de lieutenant général : « J'y penserai, dit le roi. — Que Votre Majesté se dépêche, repartit-il, en ôtant à demi sa perruque ; elle doit voir à mes cheveux blancs que je n'ai pas le temps d'attendre. » Cette hardiesse ne déplut point au prince, et elle fut suivie d'un prompt succès.

(*École militaire*.)

Le domestique d'un officier prussien exaltait à un de ses camarades toutes les qualités de son maître :

« Il est doux, il est bon, il est poli, il est charmant ! Pourvu que je lui brosse bien ses habits, il est content. — Et le mien, donc ! il est bien plus facile à vivre encore : il bat mon uniforme tous les matins quand j'ai fini de battre le sien ! — Vraiment ? fit l'autre incrédule. — Mais oui !.. Seulement, il faut que j'aie mon habit sur le dos. »

Offres de services.

Un juge d'une justice subalterne avait condamné à la mort un paysan atteint et convaincu de crime ; le temps arrivé,

l'exécuteur ne se trouva point. Le juge, bien empêché, à cause que la sentence lui avait été prononcée, ne pouvant remettre l'affaire au lendemain, s'avisa de faire sonner les cloches de la paroisse, pour faire assembler tous les habitants du village, où se trouvèrent plus de deux cents paysans, qui ne savaient le pourquoi. Le juge parut, assisté de ses officiers, où, à haute voix, fit entendre qu'il y avait dans la prison un homme condamné à mort, mais que l'exécuteur ne se trouvait point; et s'il y avait quelqu'un en la compagnie qui voulût faire l'exécution, on lui donnerait un écu et la dépouille du patient. Il arriva qu'un bon compagnon, passant par là, qui n'était point du village, s'offrit à faire cette exécution, ce qu'il fit, après avoir reçu ce qui lui avait été promis.

Quelque temps après, ce paysan, passant par le même village, s'avisa de sonner les cloches, afin de faire venir beaucoup de monde à la place publique, lequel assemblé en grand nombre, dit tout haut : « Messieurs, il y a quelque temps que je passais par ici ; on me donna un écu pour pendre un homme : s'il y a quelqu'un en la compagnie qui désire se faire pendre, je le pendrai pour trente sols, et je rendrai la dépouille. »

(*Le Bouffon de la cour.*)

Offre inconsidérée.

M. de Vaudreuil se plaignait à C... de son peu de confiance en ses amis. « Vous n'êtes point riche, lui disait-il, et vous oubliez notre amitié. — Je vous promets, répondit C..., de vous emprunter vingt-cinq louis quand vous aurez payé vos dettes. »

(Chamfort.)

Opinions politiques.

« Quelles sont vos opinions politiques? demandait-on à Méry. — Mon Dieu ! rédondit-il, cela dépend de l'homme avec lequel je cause. »

(*Figaro.*)

Optimiste.

Un prédicateur prouvait en chaire que tout ce que Dieu a fait est bien fait : « Voilà, disait en lui-même un bossu qui l'écoutait attentivement, une chose bien difficile à croire. » Il attend le prédicateur à la porte de l'église et lui dit : « Monsieur, vous avez prêché que Dieu avait bien fait toutes choses; voyez comme je suis bâti. — Mon ami, lui répondit le prédicateur en le regardant, il ne vous manque rien : vous êtes bien fait pour un bossu. »

(Panckoucke.

Optique.

Alcamène et Phidias furent chargés de faire chacun une statue de Minerve, afin que l'on pût choisir la plus belle des deux pour la placer au regard du public, sur une colonne fort haute, et en un lieu très-apparent. La Minerve d'Alcamène, vue de près, parut admirable; elle eut tous les suffrages. Celle de Phidias, au contraire, fut trouvée hideuse. Une grande bouche ouverte; des narines qui semblaient se retirer; je ne sais quoi de rude et de grossier dans le visage; on se moqua de Phidias et de sa statue : « Placez ces statues, dit l'artiste, à l'endroit où elles doivent être l'une et l'autre. » Alors la Minerve d'Alcamène ne parut plus rien, au lieu que celle de Phidias frappait par un air de grandeur et de majesté, qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. On rendit à Phidias l'admiration que son rival avait surprise, et le pauvre Alcamène se retira honteux et confus, non qu'Alcamène ne fût un sculpteur très-habile, mais il ignorait les règles de l'optique.

(*Mém. de l'Acad. des Bell. lett.*)

Le chapitre de l'église collégiale de Courtrai avait chargé le peintre Van-Dick de faire un tableau pour le grand autel de leur église. Van-Dick le fit à Anvers, où il était, et quand le tableau fut fini, il partit lui-même pour le placer. A son arrivée, les chanoines accoururent pour le voir. Le peintre les pria d'attendre qu'il fût en place, parce qu'il ne serait possible d'en juger que lorsqu'il serait mis dans son vrai point de vue. On ne se rendit point à toutes ces raisons : le tableau fut déroulé, et Van-Dick ne fut pas peu surpris de voir le chapitre entier regarder lui et son ouvrage avec mépris. On le traita de misérable barbouilleur. On lui dit que le Christ avait l'air d'un portefaix; que les autres figures ressemblaient à des masques, et tous ensemble lui tournèrent

le dos. Un des spectateurs lui conseilla d'emporter sa toile, en lui observant qu'elle pourrait servir à faire des paravents. Van-Dick ne se rebuta point. Il plaça son tableau, et le lendemain il alla, de porte en porte, prier ces messieurs de revenir. On ne daigna pas seulement l'écouter, et il n'eut d'eux que de nouvelles injures. Quelques connaisseurs, passant par Courtrai, virent ce tableau avec admiration, et le publièrent par toute la ville. Bientôt on vint en foule pour le considérer; les chanoines ne pouvant refuser une espèce de réparation, convoquèrent un chapitre extraordinaire, dans lequel il fut arrêté que le tableau serait trouvé beau, et pour constater le mérite de l'auteur, on ajouta qu'il fallait lui commander deux autres tableaux pour différents autels. Van Dick leur répondit qu'il avait pris la résolution de ne peindre désormais que pour des hommes, et non pour des ânes.

(*Improvisateur français.*)

Opulence.

Les comédiens, dit-on, prièrent un jour Lucullus de leur prêter cent manteaux à la grecque. « Où trouver tout cela? dit-il. Je verrai cependant, et donnerai ce que j'aurai. » Bientôt il écrit qu'il en a cinq mille, qu'on peut en venir prendre une partie, ou le tout, si l'on veut.

(Horace, *Épîtres.*)

Le partisan Bourvalais demandait un jour à la spirituelle Mme Cornuel ce que c'était que l'opulence. « C'est, lui répondit-elle, l'avantage qu'un maraud peut avoir sur un honnête homme. »

(*Almanach littéraire*, 1786.)

Un grand seigneur de la finance faisait remarquer au prince Demidoff une superbe épingle en malachite qu'il portait à sa cravate; la vanité du manieur d'argent débordait :

« En effet, lui dit M. Demidoff, la malachite de votre épingle est superbe, et je m'y connais un peu; car j'ai chez moi une cheminée taillée dans cette sorte de pierre... »

Et il disait vrai : des mines du Caucase lui arrivaient des trésors inappréciables. A l'Exposition universelle, on a vu un bloc de malachite qui lui appartenait, et qui pesait plus de deux mille kilogrammes! Belle pierre, n'est-ce pas, à faire monter en épingle!...

Or (*Amour de l'*).

Dans les derniers temps, la passion des richesses étant devenue chez Caligula une frénésie, il se promenait souvent, pieds nus, sur d'immenses monceaux d'or, étalés dans une vaste salle; quelquefois même il se roulait au milieu.

Oracle.

Un oracle avait prédit à Eschyle qu'il périrait par la chute d'une maison; et ce poëte, pour en retarder l'accomplissement, se promenait toujours en rase campagne. Un jour qu'il dormait au soleil, un aigle laissa tomber une tortue sur sa tête chauve, qu'il prenait pour la pointe d'un rocher, et le tua du coup (1).

Caton, pressé de consulter l'oracle de Jupiter Hammon, répondit : « Laissons les oracles aux femmes, aux lâches et aux ignorants. L'homme de courage, indépendant des Dieux, sait vivre et mourir de lui-même. »

Oraisons funèbres.

A la mort du maréchal de Saxe, qui était protestant, Marie Leczinska dit : « Il est bien fâcheux qu'on ne puisse pas dire un *De Profundis* pour un homme qui a fait chanter tant de *Te Deum*. » Ce mot se retrouve dans la bizarre oraison funèbre qu'on lui fit, avec des rimes en chiffre, dont le total formait son âge (55 ans), et qui est citée dans le *Journal* de Barbier :

Son courage l'a fait admirer de chac . . . . 1.
Il avait des rivaux, mais il triompha . . . . 2.
Les combats qu'il gagna sont au nombre de . 3.
Pour Louis, son grand cœur se serait mis en.. 4.
Pour tant de *Te Deum*, pas un *De Profun* 10.

L'abbé de Vauxcelles est auteur de plu-

(1) Cette légende est rapportée par le scoliaste d'Eschyle, Valère-Maxime, Pline l'ancien, Suidas, et elle a été accueillie sans réserve par La Fontaine.

sieurs oraisons funèbres ; on ne sent jamais mieux le néant de l'homme que dans la prose de cet orateur.

(Rivarol.)

Cathelineau avait succombé à sa blessure, où la gangrène s'était mise. Blon, son parent, se présente au peuple assemblé devant la maison, et lui dit : « Le bon Cathelineau a rendu l'âme à celui qui la lui avait donnée pour venger sa gloire. » Quelles paroles simples et profondes la religion suggère à un paysan !

(*Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein.*)

On conduisait à sa demeure dernière un personnage trop connu, qui, de faillites en faillites, était arrivé à laisser deux millions à sa veuve éplorée. Le convoi était nombreux. Il y eut des discours. — Un des complices du défunt avait pris la parole. « Adieu ! disait-il d'une voix trempée de larmes, adieu, ô mon meilleur ami; tu emportes avec toi dans la tombe les regrets de tous ceux qui ont eu la douceur de te connaître ; tu emportes avec toi l'estime et les regrets de tes amis ; tu emportes avec toi... — De grâce ! exclama un des assistants, ajoutez qu'il m'emporte cinquante mille francs ! »

Oraison funèbre d'un vivant.

On lit dans les œuvres de Saint-Évremond une *Oraison funèbre de Madame la duchesse de Mazarin*, qui fut composée du vivant de cette illustre et aventureuse femme. L'auteur commence ainsi : « J'entreprends aujourd'hui une chose sans exemple ; j'entreprends de faire l'oraison funèbe d'une personne qui se porte mieux que son orateur. »

Oraison funèbre sommaire.

J'ai entendu raconter au maréchal de Levis, dont Bougainville avait été aide-de-camp pendant la guerre du Canada, qu'à l'attaque très-vive du fort de Ticonderago, auquel les Anglais donnèrent inutilement plusieurs assauts, celui-ci reçut, au plus fort de l'action, une balle au front qui le renversa. Un officier qui le vit tomber, s'écria, en s'adressant à M. de Lévis qui était peu éloigné : « Ah, mon Dieu ! ce pauvre Bougainville vient d'être tué. — Eh bien, on l'enterrera demain avec beaucoup d'autres », répondit froidement le général, qui lui était cependant fort attaché, mais qui, dans un pareil moment, craignait, en paraissant sensible à cette perte, de décourager les soldats. M. de Bougainville n'était qu'étourdi du coup, la colère lui rendit la parole ; il se relève en disant : « Général, il me semble que vous vous consolez bien aisément de ma mort ; pourtant vous ne me ferez pas encore enterrer cette fois-ci. »

(De Lévis, *Souvenirs et portraits.*)

Orateurs à court.

M. de Verdun, premier président du parlement de Paris, prononçant une harangue qu'il avait fait faire par un habile avocat, demeura au filet ; et comme il faisait effort pour se remettre, sans en venir à bout, dépité, il dit tout haut : « Diable soit de l'avocat ! pourquoi me l'a-t-il faite si longue ? »

(Vigneul-Marville.)

Un Normand, député pour haranguer Henri IV, se perdit dans son discours dès les premiers mots. Comme les courtisans souriaient et chuchotaient entre eux : « Messieurs, dit le roi, je n'en suis point surpris : les Normands sont sujets à manquer de parole. »

Louis XIV était fort bon pour ses serviteurs intimes ; mais, aussitôt qu'il prenait son attitude de souverain, les gens les plus accoutumés à le voir dans ses habitudes privées étaient aussi intimidés que si pour la première fois de leur vie ils paraissaient en sa présence. Des membres de la maison civile de Sa Majesté eurent à réclamer quelques prérogatives dont le corps de la ville de Saint-Germain où ils résidaient leur contestait l'exercice. Réunis en assez grand nombre dans cette ville, ils obtinrent l'agrément du ministre de la maison pour envoyer une députation au roi et choisirent parmi eux deux valets de chambre de Sa Majesté, nommés Bazire et Soulaigre.

Le lever du roi fini, on appelle la députation des habitants de la ville de Saint-Germain ; ils entrent avec confiance. Le

roi les regarde et prend son attitude imposante. Bazire, l'un de ses valets de chambre, devait parler; Louis-le-Grand le regarde : il ne voit plus en lui le prince qu'il sert habituellement dans son intérieur; il s'intimide, la parole lui manque. Il se remet cependant et débute, comme de raison, par le mot *Sire*. Mais il s'intimide de nouveau, et ne trouvant plus dans sa mémoire la moindre des choses qu'il avait à dire, il répète deux ou trois fois le même mot, puis termine en disant : « Sire, voilà Soulaigre. » Soulaigre, mécontent de Bazire, et se flattant de se mieux acquitter de son discours, prend la parole. *Sire* est répété de même plusieurs fois; son trouble égale celui de son camarade, et il finit par dire : « Sire, voilà Bazire. » Le roi sourit et leur répondit : « Messieurs, je connais le motif que vous mène en députation près de moi; j'y ferai raison, et je suis très-satisfait de la manière dont vous avez rempli votre mission de députés. »

(Mme Campan, *Mémoires*.)

M. le duc de Berry en place (à la séance du parlement où avaient été convoqués les pairs pour les renonciations), on eut assez de peine à faire faire silence. Sitôt qu'on put s'entendre, le premier président fit son compliment à M. le duc de Berry. Lorsqu'il fut achevé, ce fut à ce prince à répondre. Il ôta à demi son chapeau, le remit tout de suite, regarda le premier président, et dit : « Monsieur... » Après un moment de pause, il répéta : « Monsieur.... » Il regarda la compagnie, et puis dit encore : « Monsieur... » Il se tourna à M. le duc d'Orléans, plus rouges tous deux que le feu, puis au premier président, et finalement demeura court sans qu'autre chose que « Monsieur » lui pût sortir de la bouche. J'étais vis-à-vis du quatrième président à mortier, et je voyais en plein le désarroi de ce prince; j'en suais, mais il n'y avait plus de remède. Il se tourna encore à M. le duc d'Orléans, qui baissait la tête. Tous deux étaient éperdus. Enfin, le premier président, voyant qu'il n'y avait plus de ressource, finit cette cruelle scène en ôtant son bonnet à M. le duc de Berry, et s'inclinant fort bas comme si la réponse était finie, et tout de suite dit aux gens du roi de parler....

En sortant de cette cruelle séance, le prince entra chez la duchesse de Ventadour pour une visite de cérémonie. Il fut reçu, entre autres, par la princesse de Montauban, qui, avec sa flatterie ordinaire, et sans savoir un mot de ce qui s'était passé, se mit à crier, dès qu'elle aperçut M. le duc de Berry, qu'elle était charmée de la grâce et de la digne éloquence avec laquelle il avait parlé au parlement, et paraphrasa ce thème de toutes les louanges dont il était susceptible. M. le duc de Berry rougit de dépit, sans dire une parole, et marchant toujours pour gagner le lit; elle de redoubler, d'admirer sa modestie, qui le faisait rougir et ne point répondre, et ne cessa point qu'ils ne fussent arrivés auprès de la mariée. M. le duc de Berry n'y demeura que quelques moments debout, et s'en alla. Il fut reconduit comme il avait été reçu, et toujours poursuivi par cette vieille sur les merveilles qu'il avait faites, et les applaudissements qu'il s'était attirés du parlement et de tout Paris. Délivré d'elle à la fin par le terme de la conduite, il s'en alla chez Mme la duchesse de Berry, où il trouva du monde, n'y dit mot à personne, à peine à madame la duchesse de Berry, prit Mme de Saint-Simon, et s'en alla chez lui seul avec elle, où il s'enferma dans son cabinet.

Il s'y jeta dans un fauteuil, s'écria qu'il était déshonoré, et le voilà aux hauts cris et à pleurer à chaudes larmes. Il raconta à Mme de Saint-Simon, à travers les sanglots, comme il était demeuré court au parlement sans pouvoir proférer une parole; à appuyer sur l'affront que cela lui faisait devant une telle assistance, qui se saurait partout, et qui le ferait passer pour un sot et pour un imbécile. Puis tomba sur les compliments qu'il avait reçus de Mme de Montauban, qui, dit-il, s'était moquée de lui et l'avait insulté, et qui savait bien sûrement ce qui lui était arrivé; et de là à l'appeler par toutes sortes de noms, dans la dernière fureur contre elle. Madame de Saint-Simon n'oublia rien pour l'adoucir et sur son aventure et sur celle de madame de Montauban, en l'assurant qu'elle ne pouvait pas savoir ce qui s'était passé au parlement, dont personne encore n'était informé à Versailles, et que la flatterie lui avait fait dire tout ce qu'elle ne faisait que se figurer. Rien ne prit : les plaintes et le silence se suc-

cédèrent toujours parmi les larmes. Puis tout à coup, se prenant au duc de Beauvilliers et au roi, et accusant son éducation : « Ils n'ont songé, s'écria-t-il, qu'à m'abêtir et à étouffer tout ce que je pouvais être. J'étais cadet, je tenais tête à mon frère, ils ont eu peur des suites, ils m'ont anéanti ; on ne m'a rien appris qu'à jouer et à chasser, ils ont réussi à faire de moi un sot et une bête, incapable de tout, et qui ne sera jamais propre à rien, et qui sera le mépris et la risée du monde. » Mme de Saint-Simon en mourait de compassion, et n'oublia rien pour lui remettre l'esprit. Cet étrange tête à tête dura près de deux heures.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Orateurs déconcertés.

Henri IV, fatigué d'une grande traite qu'il avait été obligé de faire pour aller secourir Cambrai, passa par Amiens. Un orateur qui vint le haranguer, commença par les titres de *très-grand, très-bon, très-clément, très-magnanime.* — Ajoutez aussi, dit le roi, *et très las.* »

Tout étant prêt pour la réception du nouveau duc de Chaulnes (1711), le parlement s'assembla à l'heure accoutumée, et les princes du sang et les autres pairs y prirent leurs places. M. de Chaulnes, qui devait se tenir à la porte de la grand'-chambre en dedans, pour les voir arriver et les saluer, comme c'est l'ordre, n'était point arrivé. On causait en place les uns avec les autres, et à la fin on s'impatientait. Au bout d'une heure, on soupçonna quelque accident ; et pour ne passer pas toute la matinée de la sorte on voulut enfin en être éclairci. Le premier président envoya un huissier s'en informer à l'hôtel de Luynes. Il trouva le duc de Chaulnes, à qui on faisait la barbe, qui dit qu'il s'allait dépêcher, et qui ne parut nullement embarrassé de l'auguste séance qui l'attendait depuis si longtemps. On peut juger du succès du rapport de l'huissier. La parure du candidat fut encore fort longue ; enfin il arriva d'un air riant et tranquille. Tout était rapporté, il n'eut qu'à prêter serment, et à prendre place.

La coutume est que le premier président fait un compliment au pair d'érection nouvelle, aussitôt qu'il est assis en place, et qu'il n'en fait point aux pairs reçus par le titre de pairie successive. Voilà donc le premier président qui ôte son bonnet vers la place où était le nouveau pair, lui dit deux mots, se couvre, continue, et se découvre et s'incline en finissant. Aussitôt M. de Chaulnes ôte son chapeau, y glisse un papier qu'il tenait en sa main et l'y déploie, et se met à vouloir y lire. Le pair, son voisin, le pousse et l'avertit de mettre son chapeau ; de Chaulnes le regarde, et sur l'avis redoublé se couvre, et manifeste son papier en entier. Cela le déconcerte, toutefois il se met à vouloir lire. Il répète : « Monsieur, » il ânonne, bref il se démonte au point qu'il ne peut lire et qu'il demeure absolument court. La compagnie ne peut s'empêcher de rire. Il la regarde tout autour, il prend enfin son parti, il ôte son chapeau sans mot dire, s'incline au premier président comme pour finir ce qu'il n'avait pas commencé, regarde après la compagnie, et se met à rire aussi avec elle.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Le comte de Merle, homme très-ordinaire en société, devait être plus que médiocre dans l'art diplomatique ; cependant il fut nommé ambassadeur en Portugal, et on lui adjoignit, en qualité de secrétaire de légation, l'abbé Nardy, homme d'esprit, avec lequel il partit pour sa destination. Averti qu'à sa première audience il devait adresser au roi un compliment, il pria l'abbé de le composer, et surtout de le faire bien court, sa mémoire étant très-mauvaise, et n'ayant pas été exercée depuis longtemps. Deux ou trois phrases adulatrices furent bientôt mises sur le papier, et l'abbé reconnut que le malheureux comte n'avait pas même parlé modestement de sa mémoire, car, dans tout le trajet de Paris à Lisbonne, il ne put se mettre dans la tête un seul mot de ce petit discours. Enfin, il imagina de l'attacher dans son chapeau, écrit en gros caractères, et de manière à pouvoir le lire aisément. Fier d'une idée aussi lumineuse, il se présenta hardiment à l'audience. Mais l'étiquette de la cour de Portugal, dont il n'avait aucune connaissance, renversa cruellement son subtil projet. A peine, après un

profond salut, eut-il prononcé le mot *Sire*, que le roi lui dit, selon le protocole usité à Lisbonne : « Monsieur l'ambassadeur, couvrez-vous. » Le pauvre ambassadeur fort étonné, et croyant n'avoir pas bien compris, recommença sa révérence, et répéta : *Sire;* le roi reprit : « Monsieur l'ambassadeur, couvrez-vous. » Il fut obligé d'obéir, et fut si déconcerté qu'il ne put ajouter un seul mot.

(*Paris, Versailles et les provinces au XVIII*e *siècle.*)

Orateur embarrassé.

Dans un meeting orageux, on cria à un interrupteur de monter à la tribune. On le presse; il paraît être au supplice; enfin il se décide à ouvrir la bouche, et d'un air embarrassé :

« Messieurs, je n'ai jamais pu parler en public; mais si quelqu'un d'entre vous veut bien prendre la parole en mon nom, je lui tiendrai son chapeau. »

Orateur malencontreux.

Pagnest, le jeune peintre qui a fait le beau portrait de M. Nanteuil, l'administrateur des messageries, est fils d'un courrier de la malle, à qui on enleva un jour ses dépêches, malgré la résistance de ce brave homme. Par suite, on l'a destitué. Des puissants qui s'intéressent à lui, ont projeté de le mettre à la chasse sur le chemin de l'empereur, pour tâcher d'en obtenir la grâce, car le souverain n'a pas pu ignorer l'événement et c'est son ordre qu'on a exécuté. Par malheur, le père n'est pas aussi éloquent que le fils est bon peintre. Pour y suppléer, autant que pour rassurer le pétitionnaire en présence d'un personnage aussi imposant, sa femme a composé et lui a appris par cœur un discours aussi abrégé que possible. Cela fait, on a mis le projet à exécution. Pagnest se présente. « Qui es-tu? lui dit l'empereur. — Sire, je suis l'infortuné courrier qu'on a traîtreusement dévalisé sur la route de Lyon pendant la nuit du 15 du mois dernier. »

A la manière dont il récitait sa leçon, l'empereur comprit tout de suite.

« Qui est-ce qui t'a appris cela? — Sire, répond le malheureux déjà déconcerté, c'est ma femme. »

Napoléon sourit, et l'affaire en est restée là. Il a fallu trouver une nouvelle occasion. A la vue de Pagnest : « Qu'est-ce? dit l'empereur. — Sire, je suis l'infortuné courrier qu'on a traîtreusement dévalisé sur la route de Lyon pendant la nuit du 15 du mois dernier... — Ah! oui, je sais. Je donnerai des ordres. »

Enfin la place est rendue. Il ne s'agit plus que d'aller remercier le souverain. Pour cela, madame Pagnest imagine et fourre dans la tête de son mari un compliment dans toutes les règles. Mais voilà que la peur galoppe de nouveau le pauvre diable, à l'aspect du monarque! Il oublie sa seconde version, ne se rappelle que la première, et psalmodie d'une voix lamentable : « Sire, je suis l'infortuné courrier qu'on a si traîtreusement dévalisé. » Cette fois l'empereur n'y tient plus, et il achève du même ton : « Sur la route de Lyon pendant la nuit du 15 du mois dernier. » Et il s'échappe en récitant la phrase de manière à prouver qu'il la sait tout entière.

(Charles Maurice, *Hist. anecdotique de la littérature et du théâtre.*)

Orateur peu couru.

Thibault faisait à Hambourg des lectures très-peu suivies : « Il paie les huissiers, disait Rivarol, non pas pour empêcher d'entrer, mais pour empêcher de sortir. »

Ordonnance d'autocrate.

Un malheureux soldat, dans l'horreur des tourments qu'il endurait sous le bâton, par l'ordre de Paul I, pour une petite faute de service, s'écriait : « Ah! maudite tête chauve! maudite tête chauve! » L'autocrate, indigné, ordonna qu'on le fît périr sous le knout, et rendit une ordonnance par laquelle il défend sous la même peine, de se servir de l'épithète de chauve en parlant de tête, et de celle de camard en parlant de nez (1).

(*Mémoires secrets sur la Russie.*)

Ordre (*Esprit d'*).

Tous les dix jours Caligula faisait la liste des prisonniers qu'il voulait qu'on exécutât, et il appelait cela « apurer ses comptes ».

(Suétone.)

(1) Paul était camard aussi.

Au siége d'Amiens, comme M. de Chevreuse, très-jeune, n'était encore que prince de Joinville, son gouverneur ayant été tué dans la tranchée, il se mit sur le lieu à le fouiller et prit ce qu'il avait dans ses pochettes.

(Tallemant des Réaux.)

M. de Chaudebonne versa une fois dans un précipice. On avait peur qu'il ne se fût rompu le cou; mais comme on fut à lui : « Cherchez, dit-il froidement à ses gens, cherchez auparavant ma calotte. »

(*Id.*)

Le poëte Métastase était tellement ami de l'ordre, qu'il avait coutume de dire, en riant : « Je ne crains l'enfer que parce que c'est un lieu de confusion et de désordre. »

(*Improvisat. français.*)

Ordre ambigu.

On était en 1814. Pressé un jour par les ennemis, le général Sébastiani envoie son aide de camp, Joly de la Vaubignon, prendre les ordres de l'empereur. L'envoyé fait diligence, arrive auprès de l'empereur et lui transmet le message du général.

Napoléon demeure plongé dans ses réflexions comme s'il n'avait pas entendu. L'aide de camp réitère sa demande et sollicite une réponse. Troublé dans ses pensées, l'empereur répondit au capitaine par un énergique : « Allez.............. ! » M. Joly reçut bravement l'apostrophe, et, sans se déconcerter, dit au maréchal Berthier : « Comment dois-je interpréter l'ordre ? » Ce mot dérida l'empereur, qui sortit de ses rêveries pour donner audience au jeune aide de camp.

Ordre éludé.

On rapporte que le pape Theun (1) irrita tellement l'empereur par la licence de sa langue, qu'il en fut disgracié et banni de ses terres, avec défense d'y retourner jamais, sous peine de la vie. Ce bouffon s'étant retiré au pays de Liége, et n'y trouvant pas les douceurs que l'on goûte à la cour, eut recours à ses artifices, et ayant loué un cheval avec un petit chariot, il l'emplit de terre de Liége, et prit la route de Bruxelles. A son entrée, il se vit aussitôt investi de la populace, dont le cri fut si grand qu'il eut de la peine de fendre la presse et de passer jusqu'au palais. Charles, surpris de ce bruit, voulut voir ce que c'était, et ayant reconnu Pape Theun qui était perché sur son chariot, il lui fit demander comment il était si hardi de venir sur ses terres, après la défense expresse qu'il lui en avait faite. Le bouffon, qui s'était attendu à cela, repartit brusquement qu'il n'était pas vrai qu'il fût sur ses terres, mais bien sur celles de Liége. Cette réplique plut si fort à l'empereur, qu'il lui accorda son pardon et le reçut en grâce (1).

(*Le Bouffon de la cour.*)

(1) Bouffon de Charles-Quint.

(1) La même facétie se trouve dans le petit livre populaire intitulé *Vie du duc de Roquelaure.*

Ordre insensé.

Un matin, au camp de Boulogne, Napoléon, en montant à cheval, annonça qu'il passerait en revue l'armée navale, et donna l'ordre de faire quitter aux bâtiments qui formaient la ligne d'embossage, leur position, ayant l'intention, disait-il, de passer la revue en pleine mer. Il partit avec Roustan pour sa promenade habituelle, et témoigna le désir que tout fût prêt pour son retour, dont il désigna l'heure. Tout le monde savait que le désir de l'empereur était sa volonté; on alla, pendant son absence, le transmettre à l'amiral Bruix, qui répondit avec un imperturbable sang-froid qu'il était bien fâché, mais que la revue n'aurait pas lieu ce jour-là. En conséquence, aucun bâtiment ne bougea.

De retour de sa promenade, l'empereur demanda si tout était prêt; on lui dit ce que l'amiral avait répondu. Il se fit répéter deux fois cette réponse, au ton de laquelle il n'était point habitué, et, frappant du pied avec violence, il envoya chercher l'amiral, qui sur-le-champ se rendit auprès de lui. L'empereur, au gré duquel l'amiral ne venait point assez vite, le rencontra à moitié chemin de sa baraque. L'état-major suivait Sa Majesté et se rangea silencieusement autour d'elle. Ses yeux lançaient des éclairs.

« Monsieur l'amiral, dit l'empereur d'une voix altérée, pourquoi n'avez-vous point exécuté mes ordres? — Sire, répondit avec une fermeté respectueuse l'amiral Bruix, une horrible tempête se prépare. Votre Majesté veut-elle donc exposer inutilement la vie de tant de braves gens? » Et en effet, la pesanteur de l'atmosphère et le grondement sourd qui se faisait entendre au loin ne justifiaient que trop les craintes de l'amiral. « Monsieur, répond l'empereur de plus en plus irrité, j'ai donné des ordres; encore une fois, pourquoi ne les avez-vous point exécutés? Les conséquences me regardent seul. Obéissez! — Sire, je n'obéirai pas. — Monsieur, vous êtes un insolent! » Et l'empereur, qui tenait encore sa cravache à la main, s'avança sur l'amiral en faisant un geste menaçant. L'amiral Bruix recula d'un pas, et mettant la main sur la garde de son épée : « Sire, dit-il en pâlissant, prenez-garde! » Tous les assistants étaient glacés d'effroi. L'empereur, quelque temps immobile, la main levée, attachait ses yeux sur l'amiral, qui, de son côté, conservait sa terrible attitude. Enfin, l'empereur jeta sa cravache à terre, M. Bruix lâcha le pommeau de son épée, et, la tête découverte, il attendit en silence le résultat de cette horrible scène.

« Monsieur le contre-amiral Magon, dit l'empereur, vous ferez exécuter sur-le-champ le mouvement que j'ai ordonné. Quant à vous, monsieur, continua-t-il en ramenant ses regards sur l'amiral Bruix, vous quitterez Boulogne dans les vingt-quatre heures, et vous vous retirerez en Hollande. Allez. » Sa Majesté s'éloigna aussitôt; quelques officiers, mais en bien petit nombre, serrèrent, en partant, la main que leur tendait l'amiral.

Cependant le contre-amiral Magon faisait faire à la flotte le mouvement fatal exigé par l'empereur. A peine les premières dispositions furent-elles prises que la mer devint effrayante à voir. Le ciel, chargé de nuages noirs, était sillonné d'éclairs, le tonnerre grondait à chaque instant, et le vent rompait toutes les lignes. Enfin ce qu'avait prévu l'amiral arriva, et la tempête la plus affreuse dispersa les bâtiments de manière à faire désespérer de leur salut. L'empereur, soucieux, la tête baissée, les bras croisés, se promenait sur la plage, quand tout à coup des cris terribles se firent entendre. Plus de vingt chaloupes canonnières, chargées de soldats et de matelots, venaient d'être jetées à la côte, et les malheureux qui les montaient réclamaient des secours que personne n'osait leur porter. Profondément touché de ce spectacle, l'empereur voulut donner l'exemple du dévoûment, et malgré tous les efforts que l'on put faire pour le retenir, il se jeta dans une barque de sauvetage, en disant : « Laissez-moi! laissez-moi! il faut qu'on les tire de là! » En un instant, sa barque fut remplie d'eau. Une lame encore plus forte que les autres faillit jeter Sa Majesté par-dessus le bord, et son chapeau fut emporté dans le choc. Électrisés par tant de courage, officiers, soldats, marins et bourgeois, se mirent, les uns à la nage, d'autres dans des chaloupes, pour essayer de porter du secours. Mais, hélas! on ne put sauver qu'un petit nombre des infortunés qui composaient l'équipage des canonnières, et le lendemain la mer rejeta sur le rivage plus de deux cents cadavres avec le chapeau du vainqueur de Marengo.

Ce jour-là, je vis un tambour, qui faisait partie de l'équipage des chaloupes naufragées, revenir sur sa caisse, comme sur un radeau. Le pauvre diable avait la cuisse cassée. Il était resté plus de douze heures dans cette horrible situation.

(Constant, *Mémoires*.)

Organes (*Affaiblissement des*).

Fontenelle étant devenu sourd dans les dernières années de sa vie, laissait ceux qui venaient le voir s'entretenir ensemble; et toute la part qu'il prenait à la conversation était d'en demander le sujet, ou, comme il disait, le titre du chapitre. A la surdité succéda l'affaiblissement de la vue. Il disait alors : « J'envoie devant moi mes gros équipages. »

(*Galerie de l'ancienne cour*.)

Quelques jours avant sa mort, comme son médecin l'interrogeait sur ce qu'il sentait, il répondit : « Je ne sens autre chose qu'une difficulté d'être. »

Orgueil.

Socrate observait qu'Antisthène tournait son manteau de manière à faire voir le côté déchiré. Il lui dit : « A travers

les trous de ton manteau j'aperçois ton orgueil. »

(Diogène de Laërte.)

Quand le kan de Tartarie a dîné, un héraut crie que tous les princes de la terre peuvent aller dîner si bon leur semble; et ce barbare, qui ne mange que du lait, qui n'a pas de maison, qui ne vit que de brigandages, regarde tous les rois du monde comme ses esclaves, et les insulte régulièrement deux fois par jour.

(Montesquieu, *Lettres persanes.*)

Un gueux demandait noblement l'aumône sur la route de Madrid : « N'êtes-vous pas honteux, lui dit un passant, de faire un métier aussi vil quand vous pourriez travailler? — Monsieur, répondit le mendiant avec une fierté castillane, c'est de l'argent et non des conseils que je demande. »

Swift, prêchant un jour devant une nombreuse et brillante assemblée, s'exprima ainsi : « Il y a trois sortes d'orgueil: l'orgueil de la naissance, l'orgueil de la fortune, et l'orgueil de l'esprit. Je ne vous parlerai pas du dernier; il n'y a personne parmi vous qui soit exposé à un vice semblable. »

(*Alman. littéraire*, 1753.)

Orgueil aristocratique.

C'est un fait avéré que Madame, fille du roi, jouant avec une de ses bonnes, regarda à sa main, et, après avoir compté ses doigts : « Comment! dit l'enfant avec surprise, vous avez cinq doigts aussi, comme moi? » Et elle recompta pour s'en assurer.

(Chamfort.)

Amelot, étant conseiller à la cour des Aides, disait à ceux de sa chambre qu'il ne prenait pas plaisir à coucher avec sa femme, parce qu'elle n'était pas noble.

(Tallemant des Réaux.)

Le duc d'Aumont, en se regardant dans sa glace disait : « D'Aumont, Dieu t'a fait bon gentilhomme, le roi t'a fait duc, fais quelque chose pour toi, à ton tour; fais-toi la barbe. »

(Mme d'Oberkirch, *Mémoires.*)

Le duc d'Épernon était extrêmement fier; on ne lui manquait pas de respect impunément. Il passait par le marquisat de Bagé; le juge de cette terre alla au-devant de lui pour le haranguer. Il commença ainsi : « Monsieur, Monseigneur le marquis de Bagé m'envoie.... » Le duc, interrompant brusquement l'orateur, lui dit : « Le marquis de Bagé est monsieur, je suis Monseigneur, et vous êtes un sot. » Il lui tourna le dos, et poursuivit sa route.

(*Bibliothèque de société.*)

Le maréchal de Brissac avait déjà perdu la connaissance. L'on fit venir un capucin pour le confesser. Le maréchal l'aperçoit, reprend ses sens, et dit : « Capucin, qui t'a fait si hardi que de t'établir médiateur entre Dieu et Timoléon? » (nom de baptême du maréchal).

(Madame Necker, *Nouv. Mél.*)

Les princes de Courtenay prétendaient descendre de Louis-le-Gros, en descendance légitime, et à ce titre ils se considéraient comme membres de la famille royale.....

Le vieux prince de Courtenay se tenait à Césy, dont on avait fait pour lui une sorte de comté de pièces et de morceaux, afin qu'il eût à sa disposition tout au moins quelques justiciers, une prison, des menottes, une potence, enfin une juridiction seigneuriale. On disait, du reste, qu'aussitôt qu'il fut en possession de son droit comtal, il avait commencé par faire confectionner une admirable collection de brodequins pour donner la question. Toujours est-il qu'il entendit raconter au fond de son Auxerrois que son fils allait accepter le cordon-bleu, quoiqu'il eût passé l'âge où les princes français le reçoivent. On lui dit aussi que le prince Charles Roger s'était engagé par écrit à retrancher de ses armoiries l'écu de France, que les petits-fils légitimes de Louis-le-Gros avaient le droit et la coutume d'y placer au premier quartier. Le père en tomba malade

de chagrin ; il se coucha sous la tente de l'empereur Baudouin de Courtenay, qu'ils faisaient toujours déployer pour achever leurs épousailles et pour se faire administrer l'extrême-onction. On écrivit au fils de la part du malade, et le voilà parti pour Cézy. Il entra sous la tente impériale de ses grands-pères, tendue dans le milieu d'une salle immense, dont toutes les ouvertures étaient fermées. Le vieux prince était couvert d'un grand linceul ; il avait l'air et la voix d'un mourant, et la scène était éclairée seulement par quelques cierges, qui étaient placés sur une sorte d'autel avec des reliquaires. « — Je me rends à vos ordres, Monseigneur. — Ah ! c'est vous, monsieur ! J'ai des choses importantes à vous rappeler. Écoutez-les patiemment, lui dit son père, et promettez-le-moi. » Celui-ci promit tout ce qu'on voulut, et le vieux prince se mit à le sermonner sur la nécessité de ne plus se roidir contre les Bourbons, qui ne consentiraient jamais à leur former un apanage, à moins qu'il n'eût réduit ses armoiries à l'écusson de Parthenay proprement dit. « Voyez la misère où l'obstination nous a fait tomber, disait son père ; n'oubliez pas qu'une de nos grand's-mères n'avait su trouver rien de mieux à faire que d'épouser un paysan. » Son fils restait immobile. — « Souvenez-vous que la reine Jeanne d'Albret, dont le père n'était qu'un gentilhomme, était sur le point de faire pendre.... — N'achevez pas ceci, Monseigneur ! n'achevez pas ! je n'écouterai jamais le récit d'un pareil outrage, fût-ce même de la bouche d'un père. — Mais s'il en est ainsi, reprit le vieillard, vous ne consentiriez point à diffamer nos armes, et vous n'accepteriez donc pas l'ordre du Saint-Esprit passé quatorze ans ?... — Jamais ! jamais !... — Monsieur, répliqua vigoureusement son père en se remettant sur son séant, c'est une résolution qui vous fait honneur, et du reste elle est heureuse pour vous, car, ajouta-t-il en tirant un pistolet de dessous son linceul, si je vous avais vu faiblir, j'allais vous faire sauter la cervelle : nous aurions vu si le petit-fils de Jeanne d'Albret m'aurait pendu. Dans tous les cas, c'est vous qui en auriez eu la conscience chargée ; car on n'est pas moins en obligation de veiller à la conduite de ses héritiers qu'à l'honneur de ses devanciers. »

Il faut vous dire que le vieux Courtenay n'était pas plus malade que je ne le suis aujourd'hui, et qu'il a vécu douze ou quinze ans peut-être après cette parade grégeoise, toujours dans son castel de Cézy, avec ses courtines du Bas-Empire et ses brodequins bourguignons.

(*Souvenirs de la marquise de Créqui.*)

On demandait à une duchesse de Rohan à quelle époque elle comptait accoucher. « Je me flatte, dit-elle, d'avoir cet honneur dans deux mois. » L'honneur était d'accoucher d'un Rohan.

(Chamfort.)

Orgueil aristocratique (*Exploitation de l'*).

M. le Dauphin (fils de Louis XV), étant très-jeune, avait une habitude dont on désirait fort le corriger : c'était de rester trop longtemps à la garde-robe. Un jour, M. Du Muy et M. de Polastron, ses sous-gouverneurs, perdirent leur crédit pour l'en tirer, quoiqu'on lui eût déjà dit plusieurs fois qu'on était trop malheureux d'être forcé d'obéir aux besoins de l'humanité pour s'y complaire et ne pas s'en éloigner aussitôt qu'on le pouvait. Rien n'y fit : les semonces étant inutiles, ils menacèrent M. le Dauphin d'aller chercher M. de Châtillon, son gouverneur :

« Tant mieux, dit-il, j'y resterai en sa présence autant qu'il me plaira. »

Une réponse aussi peu attendue les étonna beaucoup ; on courut en rendre compte à M. de Châtillon, qui était tout près. D'abord que M. le Dauphin le vit :

« Monsieur, dites-moi, que vous était Gaucher de Châtillon, dont je lisais hier les actions avec tant de plaisir ? — C'était un de mes aïeux, monsieur. » Et puis, commençant sa généalogie, il en énuméra les grands hommes sans songer où il était. « Eh bien, messieurs, dit M. le Dauphin à ses sous-gouverneurs, je savais bien que je resterais ici tant qu'il me plairait. »

(Marquis de Valfons, *Souvenirs.*)

Orgueil d'artiste.

Cimabuë de Florence fut un peintre aussi noble qu'on peut l'imaginer. Il était si fier et si hautain, qu'il n'hésitait

jamais à détruire son ouvrage, si précieux qu'il fût, dès qu'on lui faisait apercevoir ou dès qu'il y apercevait lui-même un défaut.

(Vasari.)

Orgueil littéraire.

Voici une anecdote racontée par M. Villemain, à propos du naïf amour-propre de M. Viennet. Un jour qu'il passait à la chambre devant M. Laffitte, celui-ci lui dit : « Je viens de lire la *Tour de Montlhéry ;* c'est dans le genre de Walter Scott. — Moins les défauts, » répliqua M. Viennet.

(*Le Nord.*)

Orgueil national.

Laudius, dans son discours académique contre la France, rapporte qu'un fou qui entendait louer les villes qui lui étaient étrangères tombait d'accord de tous les éloges qu'on leur donnait, pourvu qu'on voulût convenir que la ville de sa naissance l'emportait encore dans le genre de mérite qu'on attribuait aux autres. On tomba dans la conversation sur le grand nombre de fous qui se trouvaient dans une ville ; celui devant lequel on parlait, ne voulant pas qu'aucune autre l'emportât sur la ville où il était né, interrompit le discours en disant que c'étaient de plaisants fous que ceux de la ville dont il s'agissait, en comparaison des fous de son pays.

(Dreux du Radier, *Récréations historiques.*)

Orgueil réprimé.

Henri IV avait fait le marquis de Pisani gouverneur de M. le prince, qu'il venait de déclarer héritier présomptif de la couronne. La peste étant survenue à Paris, le marquis eut ordre de mener son élève à Saint-Maur, où il demeura avec lui pendant deux ans. Et comme un jour ils étaient ensemble à la chasse, et qu'un paysan près duquel ils passaient se fut mis le ventre à terre, sans que le jeune prince le saluât même de la tête, le marquis l'en reprit fort aigrement et lui dit : « Monsieur, il n'y a rien au-dessous de cet homme, il n'y a rien au-dessus de vous; mais si lui et ses semblables ne labouraient la terre, vous et vos semblables seriez en danger de mourir de faim. »

(Tallemant des Réaux.)

Orientalistes (*Deux*).

J'avais beaucoup de loisir au séminaire, j'étudiai la langue arabe. Mon maître avait dressé pour mon usage quelques dialogues arabes qui contenaient par demandes et par réponses des compliments, des questions et différents sujets de conversation, par exemple : « Bonjour, monsieur, comment vous portez-vous? — Fort bien, à vous servir. Il y a longtemps que je ne vous ai vu. — J'ai été à la campagne, etc. » Un jour on vint m'avertir qu'on me demandait à la porte du séminaire. Je descends, et me vois entouré de dix ou douze des principaux négociants de Marseille. Ils amenaient avec eux une espèce de mendiant qui était venu les trouver à la Loge (*à la Bourse*). Il leur avait raconté qu'il était juif de naissance, qu'on l'avait élevé à la dignité de rabbin, mais que, pénétré des vérités de l'Évangile, il s'était fait chrétien, qu'il était instruit des langues orientales, que, pour s'en convaincre, on pouvait le mettre aux prises avec quelques savants. Ces messieurs ajoutèrent avec politesse qu'ils n'avaient pas hésité à me l'amener. Je fus tellement effrayé qu'il m'en prit la sueur froide. Je cherchais à leur prouver qu'on n'apprend pas ces langues pour les parler, lorsque cet homme commença tout à coup l'attaque avec une intrépidité qui me confondit d'abord. Je m'aperçus heureusement qu'il récitait en hébreu le premier psaume de David que je savais par cœur. Je lui laissai dire le premier vers et je ripostai par un de mes dialogues arabes. Nous continuâmes, lui par le deuxième vers du psaume, et moi par la suite du dialogue. La conversation devint plus animée; nous parlions tous deux à la fois et avec la même rapidité. Je l'attendais à la fin du dernier verset : il se tut en effet ; mais, pour m'assurer l'honneur de la victoire, j'ajoutai encore une ou deux phrases, et je dis à ces messieurs que cet homme méritait par ses connaissances et ses malheurs d'intéresser leur charité. Pour lui, il leur dit qu'il avait voyagé en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en Italie, en Turquie, et qu'il n'avait jamais

vu un homme aussi habile que ce jeune abbé. J'avais alors vingt et un ans.

(L'abbé Barthélemy, *Mémoires*.)

Orientaux (*Pseudo-*).

Trois jeunes gens de Saint-Germain, qui venaient de terminer leurs années de collége, ne connaissant personne de placé à la cour, et ayant entendu dire que les étrangers y étaient toujours très-bien traités, s'avisèrent de se costumer parfaitement en Arméniens, et de se présenter de cette manière pour voir le grand cérémonial de la réception de plusieurs chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Leur ruse obtint tout le succès dont ils s'étaient flattés. Lorsque la procession défila dans la longue galerie de glaces, les suisses des appartements les mirent sur le premier rang, et recommandèrent à tout le monde d'avoir beaucoup d'égards pour ces étrangers; mais ils firent l'imprudence de pénétrer dans l'œil-de-bœuf. Là se trouvaient MM. Cardonne et Ruffin, interprètes des langues orientales, et le premier commis des consulats, chargé de veiller à tout ce qui concernait les Orientaux qui étaient en France. Aussitôt les trois écoliers sont environnés et questionnés par ces messieurs, d'abord en grec moderne. Sans se déconcerter, ils font signe qu'ils n'entendent pas. On leur parle turc, arabe; enfin un des interprètes, impatienté, leur dit : « Messieurs, vous devriez entendre une des langues qui vous ont été parlées ; de quel pays êtes-vous donc? — De Saint-Germain-en-Laye, monsieur, reprit le plus confiant. Voilà la première fois que vous nous le demandez en français. » Ils avouèrent alors le motif de leur travestissement; le plus âgé d'entre eux n'avait pas dix-huit ans. On en rendit compte à Louis XV ; il en rit beaucoup. Il ordonna quelques heures à la geôle, et que leur liberté leur fût rendue après leur avoir fait une bonne semonce.

(Mme Campan, *Mémoires*.)

Originaux.

Le docteur Samuel Johnson était un homme énorme, à carrure de taureau, grand à proportion, l'air sombre et rude, l'œil clignotant, la figure profondément cicatrisée par des scrofules, avec un habit brun et une chemise sale, mélancolique de naissance et maniaque par surcroît. Au milieu d'une compagnie, on l'entendait tout d'un coup marmotter un vers latin ou une prière; d'autres fois, dans l'embrasure d'une fenêtre, il remuait la tête, agitait son corps d'avant en arrière, avançait, puis retirait convulsivement la jambe. Son compagnon racontait qu'il avait voulu absolument arriver du pied droit, et que, n'ayant pas réussi, il avait recommencé avec une attention profonde, comptant un à un tous ses pas. On se mettait à table. Tout d'un coup il s'oubliait, se baissait, et enlevait dans sa main le soulier d'une dame. A peine servi, il se précipitait sur sa nourriture comme un cormoran, les yeux fichés sur son assiette, ne disant pas un mot, n'écoutant pas un mot de ce qu'on disait autour de lui, avec une telle voracité que les veines de son front s'enflaient et qu'on voyait la sueur en découler. Si par hasard le lièvre était avancé ou le pâté fait avec du beurre rance, il ne mangeait plus, il dévorait. Lorsqu'enfin son appétit était gorgé et qu'il consentait à parler, il disputait, vociférait, faisait de la conversation un pugilat, arrachait n'importe comment la victoire, imposait son opinion doctoralement, impétueusement, et brutalisait les gens qu'il réfutait : « Monsieur, je m'aperçois que vous êtes un misérable whig. — Ma chère dame, ne parlez plus de ceci, la sottise peut être défendue par la sottise. — Monsieur, j'ai voulu être incivil avec vous, pensant que vous l'étiez avec moi. » Cependant, tout en prononçant, il faisait des bruits étranges, tantôt tournant la bouche comme s'il ruminait, tantôt sifflant à mi-voix, tantôt claquant de la langue comme quelqu'un qui glousse. A la fin de sa période, il soufflait à la façon d'une baleine, son ventre ballottait, et il lançait une douzaine de tasses de thé dans son estomac.

A vingt-six ans, il avait épousé par amour une femme de cinquante, courte, mafflue, rouge, habillée de couleurs voyantes, qui se mettait sur les joues un demi-pouce de fard, et qui avait des enfants du même âge que lui. Arrivé à Londres pour gagner son pain, les uns à ses grimaces convulsives l'avaient pris pour un idiot, les autres, à l'aspect de son tronc massif, lui avaient conseillé de se faire portefaix. Trente ans durant, il

avait travaillé en manœuvre pour les libraires, qu'il rossait lorsqu'ils devenaient impertinents, toujours râpé, ayant une fois jeûné deux jours, content lorsqu'il pouvait dîner avec six *pence* de viande et un *penny* de pain, ayant écrit un roman en huit nuits pour payer l'enterrement de sa mère. A présent, pensionné par le roi, exempt de sa corvée journalière, il suit son indolence naturelle, reste au lit souvent jusqu'à midi et au delà. C'est à cette heure qu'on va le voir. On monte l'escalier d'une triste maison située au nord de *Fleet-Street*, le quartier affairé de Londres, dans une cour étroite et obscure, et l'on entend en passant les gronderies de quatre femmes et d'un vieux médecin charlatan, pauvres créatures sans ressources, infirmes, et d'un mauvais caractère, qu'il a recueillies, qu'il nourrit, qui le tracassent ou qui l'insultent. On demande le docteur, un nègre ouvre ; une assemblée se forme autour du lit magistral ; il y a toujours à son lever quantité de gens distingués, même des dames. Ainsi entouré, il déclame jusqu'à l'heure du dîner, va à la taverne, puis disserte tout le soir, sort pour jouir dans les rues de la boue et du brouillard de Londres, ramasse un ami pour converser encore, et s'emploie à prononcer des oracles et à soutenir des thèses jusqu'à quatre heures du matin (1).

Le marquis de Bagueville, officier général, si connu à Paris par la folle idée qu'il eut de se construire des ailes à ressort, avec lesquelles il prétendait traverser la Seine, et qui ne servirent qu'à lui faire casser la cuisse, par sa chute sur un bateau de blanchisseuses, a donné depuis des marques d'aliénation bien évidentes. Il s'était persuadé qu'il serait possible de vivre sans manger. Mais, avant de s'assujettir lui-même à ce nouveau régime, il voulut en faire l'expérience sur ses chevaux. Il leur fit diminuer peu à peu le foin, la paille, l'avoine, et parvint à les laisser deux jours sans nourriture. Le troisième, on vint lui annoncer que les pauvres animaux étaie morts. « C'est dommage, dit-il ; ils y étaient presque accoutumés ! »

Cette manie fut remplacée par celle de croire que les chevaux étaient susceptibles de civilisation. L'un des siens ayant donné un coup de pied à un palefrenier, le marquis de Bagueville instruisit son procès en règle, et le fit pendre à la porte de son écurie, où il ordonna qu'il resterait exposé pour l'exemple des autres (2). Peu de jours après, ce fut une puanteur insupportable dans l'hôtel, et la présidente de T***, qui y demeurait, lui porta ses plaintes. « Dites à madame la présidente, répondit-il, qu'il y a douze ans qu'elle infecte mon hôtel, et que je ne ferai ôter mon cheval que lorsqu'il aura été décidé par experts qu'il pue autant qu'elle. » Il fallut recourir à l'autorité de la police pour faire enlever le cheval.

Il se promenait au Palais-Royal, au milieu de la foule, avec un habit de grosse bure, garni en boutons de diamants fins ; et les filous, dont ces lieux publics abondent, n'imaginèrent jamais de le dépouiller, ce vêtement ne paraissant à leurs yeux que celui d'un campagnard ridicule qui croyait se parer avec des pierres fausses.

Dans les derniers temps de sa vie, ses manies se tournèrent en avarice, et sa grande fortune le mettait à même de satisfaire cette infâme passion. Propriétaire d'un très-bel hôtel, quai Mazarin, il se tenait constamment renfermé dans un petit appartement composé de trois chambres, où ses domestiques mêmes n'avaient pas la liberté d'entrer. Là, avec un marteau, une truelle et du mortier, il s'occupait à faire des trous dans ses murs, à y enfouir son or, et à le recouvrir proprement. Un soir, pendant qu'il était à l'Opéra, ayant dans sa poche les clefs de cet appartement secret, on vint l'avertir que le feu avait pris à son hôtel.. Il attendit tranquillement la fin du spectacle,

(1) Je retrouve cette copie classée à son rang parmi les matériaux du présent dictionnaire ; mais, par suite d'un oubli du copiste, l'indication de la source a été omise, et, après un intervalle de plusieurs années, je ne puis parvenir à la retrouver sûrement.

(2) Quelques voyageurs rapportent qu'en Afrique, sur le haut des montagnes, on attache des lions en croix pour servir d'exemples aux autres. Les juges du comté de Valois firent le procès à un taureau qui avait tué un homme d'un coup de corne, et le condamnèrent, sur la déposition des témoins, à être pendu ; la sentence fut confirmée par arrêt du Parlement le 7 février 1314.

(Saint-Foix, *Essais sur Paris.*)

et se rendit ensuite chez lui ; mais ce fut pour s'enfermer sous clefs et verroux à la garde de son trésor. Cependant le feu faisait des progrès effrayants, et le comte de Bagueville, fils aîné du marquis, se hâte d'y venir. Il apprend que son père est renfermé dans ses cabinets ; il frappe inutilement, se décide à faire enfoncer les portes, et l'aperçoit vis-à-vis de lui, assis contre une table, un pistolet à la main, et menaçant de brûler la cervelle à quiconque fera un pas en avant. Mais en ce moment le plancher s'écroula au milieu des flammes, où le marquis de Bagueville fut englouti. L'hôtel fut entièrement consumé, et dans les démolitions on trouva une quantité prodigieuse d'or et d'argent, qu'il avait enterrée dans ses murs et sous ses parquets (1).

(*Paris, Versailles et les provinces.*)

Origine d'un nom.

Le duc d'Ossuna, cet homme de tant de noms (il en a quatre-vingt-seize), n'en possède qu'un véritablement patronymique. Il s'appelle *Tellez*. Une circonstance toute particulière permit à un de ses aïeux d'ajouter à ce nom celui de *Giron*, qui veut dire petit morceau d'étoffe. C'était en 1086, à la bataille de la Sagra, sous le règne d'Alphonse VI. Le roi, qui payait de sa personne, eut son cheval tué sous lui au plus fort de la mêlée. Il courait des risques : un de ses hommes mit pied à terre et lui offrit son cheval. C'était un Tellez — un des ancêtres du duc actuel.

Le roi accepta, mais, pendant qu'il enfourchait la monture, notre homme, du tranchant de son épée, coupa un morceau du manteau royal. Après la bataille : « Qui m'a donné son cheval ? demanda le monarque. — Moi, répond Tellez. — Et la preuve ? — Ce morceau de drap coupé à votre manteau. — Ta récompense ? — Je ne demande qu'une chose : le droit d'ajouter à mon nom le mot de Giron, qui rappellera le service que j'ai eu le bonheur de rendre à mon roi. — Accordé ! »

(1) On trouvera dans ce recueil une foule d'autres originaux, classés dans des catégories diverses, selon le trait de leur vie qui est raconté. Tels sont, par exemple, Souwarow, sir Francis Egerton, le comédien Rosambeau, etc., etc.

Et voilà l'origine des *Girones*. Les quatre-vingt-quinze autres noms et les cinquante titres sont venus avec le temps, mais ils n'ont point effacé l'illustration première.

(*Revue française.*)

Origine d'un proverbe.

Un nommé Martin, abbé d'une maison appelée *Asello*, avait fait écrire en gros caractères sur le portail de son abbaye cette devise latine. *Porta patens esto. Nulli claudaris honesto.* L'ouvrier qui avait écrit le vers, par mégarde ou par ignorance, avait transposé le point, et, au lieu de le mettre devant le mot *nulli*, il l'avait mis après, en cette sorte : *Porta patens esto Nulli. Claudaris honesto.* La transposition de ce point changeait la devise et lui donnait un sens contraire ; car le point étant marqué en son lieu, et le vers entendu selon l'intention de l'abbé signifiait : « Portail, sois ouvert à tous, ne sois fermé à aucun honnête homme » ; mais si le point est posé après le mot *nulli*, comme ci-dessus, il a un sens différent et signifie. « Portail, ne sois ouvert à aucun, et sois fermé à tout honnête homme. » Le pape, passant un jour par là, et lisant cette devise ainsi ponctuée, taxa l'abbé du lieu d'incivilité et d'impiété. Il le démit de sa dignité, et pourvut un autre de son abbaye, lequel, aussitôt qu'il fut installé, fit replacer le point qui avait fait renvoyer son devancier, et ajouta depuis ce second vers au précédent :

Pro solo puncto caruit Martinus Asello.

C'est-à-dire que *pour un point Martin perdit son âne*. Il faut remarquer que le mot italien *Asello*, qui est le nom de l'abbaye de Martin, signifie âne en français.

(*Proverbiana.*)

Orthodoxie excessive.

La reine mère, dans l'excès de son zèle contre ces misérables jansénistes, s'écriait : « Ah ! fi, fi, de la grâce ! (1) »

(Mme de Sévigné, *Lettres.*)

(1) Voy., à *Justification catégorique*, l'histoire de M. de Fontpertuis.

Orthographe compromettante.

Une dame de la cour, aussi connue par le déréglement de ses mœurs que par son défaut d'éducation, mandait à sa tailleuse : « Envoyez-moi ma robe de *satin*, c'est la seule qui me convienne. » Et elle avait écrit *satin* par un *c*, sans cédille.

(*Paris, Versailles les provinces.*)

Ostentation.

La vicomtesse d'Auchy chassa une fois son maître d'hôtel. Cet homme alla servir je ne sais quel duc, où il ne trouva pas bien son compte. Étant allé voir la vicomtesse, il se mit à lui conter comme il servait chez son maître, l'épée au côté et le manteau sur les épaules : « Si vous vouliez me reprendre, ajouta-t-il, Madame, je vous servirais ainsi. » Cela lui sembla beau, et elle le reprit pour être servie comme une duchesse. Je m'étonne qu'elle ne prît aussi un dais et un cadenas, car son maître d'hôtel lui eût aussi bien donné cela que le reste (1).

(Tallemant des Réaux.)

Oubli des injures.

Le fils d'Haroun-al-Raschid vint se plaindre d'un homme qui avait calomnié sa mère, et en demander vengeance. « Mon fils, lui répondit Haroun-al-Raschid, tu vas faire plus de tort à ta mère que le calomniateur, en faisant croire qu'elle ne t'a point appris à pardonner. »

(Sâdi.)

M. de Turin était un conseiller au parlement de Paris, grand justicier, mais de qui on conte de plaisantes choses. Il appelait son clerc *cheval*, son laquais *mulet*, et sa femme *p*...... Un gentilhomme dont il était rapporteur alla une fois pour parler à lui; il le rencontra en habit court, fait comme un cuistre, qui revenait de la cave, avec son martinet à la main. Il ne l'avait peut-être jamais vu, ou il ne le reconnut pas, et il lui dit : « Mon ami, où est M. de Turin? — Mon ami! dit M. de Turin. Quel impertinent est-ce là? » Le cavalier, peu accoutumé à souffrir des injures, lui donne un soufflet et se retire; il sut après que c'était M. de Turin : le voilà en belle peine. Le bonhomme rapporta le procès comme si de rien n'était, et dit à son clerc : « Cheval, apporte-moi le procès de ce batteur. » Il le voit, et trouvant que le cavalier avait bon droit, il le lui fait gagner, et l'ayant rencontré sur les degrés du Palais, il lui donne un petit coup sur la joue en riant et lui dit : « Apprenez à ne battre plus les gens : vous avez gagné votre procès. » L'autre, qui croyait tout perdu, pensa se mettre à genoux.

(Tallemant des Réaux.)

(1) « Comme on faisait pour la table des rois. Le cadenas était une espèce de coffret d'or ou de vermeil, dans lequel on serrait le couteau, la cuiller et la fourchette du roi. » (*Paulin Pâris.*)

Oubli du passé.

Un grand seigneur dont la jeunesse avait été fort irrégulière, fit au siége de Mons tout ce qu'il fallut pour regagner l'estime du roi, et y réussit. « Monsieur, lui dit Louis XIV, vous n'étiez pas content de moi, je n'étais pas content de vous : oublions le passé; et, dorénavant, datons de Mons. »

(*Mémoires anecd. des règnes de Louis XIV et Louis XV.*)

Oubli persistant.

Le chevalier de Lorenzi est l'homme du monde le plus riche en mouchoirs, et son inventaire sera un jour très-considérable quant à cet article. Comme il est logé fort haut, et qu'il oublie presque tous les jours, en sortant, son mouchoir, il trouve plus court d'en acheter un que de remonter chercher le sien. Aussi y a-t-il dans son quartier une marchande de linge qui lui tient tous les matins un mouchoir tout prêt.

(Grimm, *Correspondance.*)

Ouvrages microscopiques.

Callicrate, célèbre sculpteur de l'antiquité, fit des ouvrages à la ténuité desquels on ne pouvait croire qu'en les voyant. Il grava, dit-on, des vers d'Homère sur un grain de millet; et sculpta un chariot d'ivoire qu'on cachait avec ses quatre chevaux, sous l'aile d'une mouche, et des fourmis de la même matière, dont on distinguait les membres. Pour faire ressortir

ces petits objets, il les exposait sur de la soie noire.

(Athénée.)

La vingtième année du règne d'Élisabeth, un forgeron du nom de Mark Scaliot fit une horloge, composée de onze pièces de fer, d'acier et de cuivre, qui, avec sa clef, ne pesait qu'un grain d'or. Il fabriqua aussi une chaîne d'or de quarante-trois anneaux, qu'il attacha au cou d'une mouche, que cela n'empêcha pas de voler. Le tout, horloge, clef, chaîne et mouche, ne pesait qu'un grain et demi.

Oswaldus Noringherus, qui était plus fameux que Scaliot pour ses travaux minuscules, a, dit-on, fabriqué douze cents assiettes en ivoire tourné, parfaitement établies, mais si petites et si ténues, qu'il les faisait tenir toutes dans une coupe tournée d'un grain de poivre de grandeur ordinaire. Johannes Shaü, de Mittelbrach, emporta dans son voyage à Rome ce travail merveilleux et le montra au pape Paul V, qui l'examina et en compta toutes les pièces à l'aide d'une paire de lunettes. Elles étaient si petites, qu'elles étaient presque invisibles à l'œil nu.

Johannes Ferrarious, un jésuite, possédait des canons de bois qui, avec leur affût, leur caisson et tout leur attirail militaire, pouvaient aussi tenir dans un grain de poivre de grandeur ordinaire.

Jérôme Faba eut la patience de sculpter en bois tous les mystères de la Passion (1), qu'il renferma dans une coquille de noix. Il présenta à François Ier et à Charles-Quint une voiture de la petitesse d'un grain d'orge, dans laquelle on voyait deux personnes; elle était traînée par deux chevaux et conduite par un cocher. Un autre Italien, nommé Spanochi, porta au pape Clément VIII tout le symbole des apôtres, avec le commencement de l'évangile de saint Jean, écrits dans l'espace d'une pièce équivalante à un centime.

(*Choix d'anecdotes.*)

Un horloger, nommé Bowrik, avait fabriqué une voiture à quatre roues, avec tous ses accessoires, et un homme assis dans la voiture, le tout d'ivoire, et traîné aisément par une mouche. La voiture, l'homme et la mouche ne pesaient qu'un grain. Une chaîne de cuivre, faite par le même ouvrier, longue de deux pouces, à deux cents anneaux, avec un crochet au bout, et un cadenas, et une clef à l'autre bout ne pesait que le tiers d'un grain.

Le naturaliste Needham, qui décrit tous ces ouvrages, et bien d'autres, en témoin oculaire, a encore vu une table de quadrille avec son tiroir, une table à manger, un buffet, un miroir, deux chaises à dos, six plats, une douzaine de cuillers et de fourchettes, deux salières, avec un cavalier, une dame et son laquais, le tout contenu dans un noyau de cerise.

(Needham, *Observat. microscopiques.*)

Brienne raconte dans ses *Mémoires* qu'un charlatan avait imaginé d'atteler une puce à un petit canon d'or, pour amuser Louis XIV enfant.

La Bruyère parle aussi, à la fin de son chapitre sur les *Jugements,* de quatre puces à chacune desquelles un subtil ouvrier avait mis une salade en tête, un corps de cuirasse, des brassards, des genouillères, la lance sur la cuisse.

Un nommé Néron, raconte Tallemant des Réaux, avait enchaîné des puces à un chariot.

Peut-être est-ce le même à propos duquel Mme de Sévigné rapporte un mot princier. On parlait d'un homme qui montrait, à Paris, un chariot ainsi traîné par des puces. Le dauphin dit à monseigneur le prince de Conti : « Mon cousin, qui est-ce qui a fait les harnais? — Quelque araignée du voisinage », répondit le prince.

(1) L'auteur veut dire sans doute tous les instruments de la Passion.

Pain bis.

Je logeais dans une auberge à Colmar. Un jour, me trouvant à la table d'hôte, où l'égalité amenait de même les puissants du jour, j'y vois arriver un représentant du peuple dont le nom m'est échappé; Lassère, commissaire ordonnateur, était avec lui. Le maître de la maison faisait les honneurs. Le représentant, à qui l'on présente du pain, se lève et s'écrie : « Comment, citoyen hôte, tu nous fais servir du pain blanc ici, tandis qu'à Paris et dans tous les départements que je parcours on ne mange que du pain bis! Je ne souffrirai pas que dans ce département on se distingue d'une manière aussi choquante pour tous les autres; je te préviens, citoyen, que demain je donne à dîner chez toi à toutes les autorités de la ville, et je prétends que tu ne nous serves que du pain bis. Obéis, si tu ne veux pas qu'il t'en arrive mal. »

L'hôte, déconcerté, n'ouvrait pas la bouche et tremblait d'autant plus d'attirer sur lui l'attention des autorités qu'il avait deux fils émigrés. Ce brave homme, dont j'étais depuis quelque temps le commensal, vint me confier sa peine et son embarras. « Allons, allons, lui dis-je, je vais vous tirer d'affaire, moi. Avez-vous de la farine? — Oui, mais je n'en ai que de très-blanche, et d'ici à demain je n'ai pas le temps de moudre d'autre grain. — Avez-vous encore du pain de cuit? — Oui, j'ai la provision de la semaine. — Il suffit. Que votre femme et vos filles se réunissent à moi; nous passerons la nuit, s'il le faut, et je vous réponds que demain, avant le dîner, nous aurons converti votre farine blanche en pain bis. » Il me regardait avec étonnement, mais mon assurance lui rendit la tranquillité.

Mon moyen fut bien simple : je fis dépouiller les pains cuits de leurs croûtes, que je fis griller, puis délayer dans de l'eau épaisse et noiratre, que nous mêlâmes dans le pétrin avec la farine blanche; et bientôt, à l'aide de nos bras; nous obtînmes du pain qu'on pouvait appeler plus que bis. Il ne fallait pas être grand sorcier pour cela; mais personne aussi ne le fut assez pour deviner la nature de ce pain, et ce qu'il y eut de plaisant, c'est qu'au dîner du lendemain, le représentant et tous les convives le savouraient en s'écriant : « Parbleu, voilà d'excellent pain bis! Mais—d'où le tires-tu, citoyen hôte? dit le représensant. — Citoyen, mon pain se fait toujours chez moi. — En ce cas, fais-en beaucoup : je veux en emporter pour le montrer partout, et faire connaître ton habileté et ton dévouement; ils ne resteront point sans récompense, sois-en sûr. Si je puis même, pendant que je suis ici, faire quelque chose en ta faveur, parle, et je suis prêt à t'obliger. » Ainsi qu'il l'avait dit, le représentant emporta quantité de ce pain dans sa voiture et dans celle de l'ordonnateur Lassère; ils le montrèrent, ils en donnèrent des échantillons dans les hôpitaux, et en envoyèrent jusqu'à la Convention. Je ne sais, tant ils étaient émerveillés, s'ils n'auraient pas fait donner un brevet à l'aubergiste de Colmar; mais je sais bien que notre hôte ayant demandé les moyens de faire construire dans son vaste local un grand hangar pour y mettre à couvert les bestiaux du parc, le représentant le fit autoriser par le département à faire une coupe de bois dans la forêt des Vosges. Le hangar ne fut pas construit; mais par la suite la vente de ces bois produisit au moins 60,000 francs à l'hôte. Que de fortunes dont l'origine n'est guère autre chose que de la croûte de pain brûlée!

(Hannet Cléry, *Mémoires*.)

Palinodies.

Un jour le cardinal du Perron fit un discours devant Henri III, pour prouver qu'il y avait un Dieu, et après l'avoir fait il offrit de prouver, par un discours tout contraire, qu'il n'y en avait point.

(Tallemant des Réaux.)

1721. Quelques mesures que prît Dubois pour cacher ses machines à Rome, Torcy vit tant de choses par le secret de la poste, qu'il crut devoir avertir M. le duc d'Orléans de ses menées. Il lui dit donc, avec sa mesure accoutumée, que, si cet abbé y travaillait pour son chapeau de l'aveu de Son Altesse royale, il n'avait rien à dire; mais que, dans l'incertitude, il avait cru de son devoir de l'avertir de ce qu'il en voyait. M. le duc d'Orléans se mit à rire. « Cardinal! répondit-il, ce petit faquin! vous vous moquez de moi; il n'oserait y avoir jamais songé. » Et sur ce que Torcy insista et montra les preuves, le régent se mit en colère, et dit que, si ce petit impudent se mettait cette folie dans la tête, il le ferait mettre dans un cul de basse-fosse. Ce même propos fut répété à Torcy deux ou trois fois, c'est-à-dire toutes celles que Torcy lui rendait un nouveau compte de ce qu'il trouvait dans les lettres étrangères sur la continuation de l'intrigue pour ce chapeau. Enfin, la dernière fois, qui fut proche du temps que ce chapeau fut obtenu, Torcy reçut la même réponse avec la même colère; mais, le lendemain précis de cette réponse, Torcy étant allé au Palais-Royal, M. le duc d'Orléans l'appela, le tira dans un coin et lui dit : « A propos, monsieur, il faut écrire de ma part à Rome pour le chapeau de M. de Cambrai; voyez à cela, il n'y a pas de temps à perdre. » Torcy demeura sans parole comme une statue, et le régent le quitta dès qu'il lui eut donné cet ordre, avec le même sang-froid que s'il ne se fût pas emporté là-dessus avec Torcy, la veille, et qu'il eût toujours été question entre lui et Torcy de favoriser l'abbé Dubois à Rome (1).

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

---

(1) Voir *Prélature enlevée d'assaut.*

On connaît l'histoire de cet homme qui commença par louer avec transport une actrice qu'il venait d'entendre; il aperçut un sourire sur les lèvres des assistants, il modifia son éloge; l'opiniâtre sourire ne cessa point, et la crainte de la moquerie finit par lui faire dire : « Ma foi! la pauvre diablesse a fait ce qu'elle a pu. »

(Mme de Staël, *De l'Allemagne.*)

« Vous aviez autrefois des principes démocratiques, disait-on à Alfieri; pourquoi les avez-vous abjurés? — J'avais vu les grands, répondit-il, je n'avais pas encore vu les petits. »

(*Vie d'Alfieri.*)

J'avais mené un soir la célèbre Mme Lebrun, peintre, à l'hôtel de Télusson, où nous causions gaiement en petit comité, lorsque la porte s'ouvrit à deux battants pour une femme de la plus riche taille et de la beauté la plus éclatante, qui entra sans se faire annoncer : « O Dieu! fit notre artiste émerveillée, quelle belle personne! Savez-vous son nom? — La duchesse de Bassano. — Fi! l'horreur! » La femme artiste était bourbonnienne; la grande dame bonapartiste; vous comprenez (1).

(Charles Brifaut, *Passe-temps d'un reclus.*)

Pantalonnade.

M. de Santeuil étant à la table de M. le prince, madame la duchesse lui donna un soufflet parce qu'il n'avait pas encore fait de vers à sa louange; quoique ce ne fût qu'en riant, Santeuil en parut fâché. Un moment après, madame la duchesse s'étant fait apporter un verre plein d'eau, elle lui flaqua au travers du visage, pour laver, disait-elle, l'affront qu'elle lui avait fait. Santeuil, qui jusqu'alors n'avait de honte osé ouvrir la bouche, dit alors qu'il était bien juste que la pluie vînt après le tonnerre (2).

(*Bons mots de M. de Santeuil.*)

---

(1) Voir *Étourderie réparée.*

(2) C'est à peu près le mot de Socrate. (Voir *Patience conjugale.*)

Voiture était fier et vaillant. Il se battit quatre fois en duel, comme un vrai spadassin : ce n'était donc pas un homme à s'effrayer d'une menace. Un jour, cependant, un gentilhomme lève sa canne sur lui : s'il eût levé l'épée, peut-être l'épistolier eût-il répondu en tirant la sienne ; mais, devant le bâton, il reconnut l'arme habituellement employée contre les gens de lettres du temps ; et rappelé, par cet avis expressif, aux sentiments essentiels de sa profession, il répondit en courbant la tête, comme eût pu faire Montmaur ou Rangouze : « Monseigneur, la partie n'est pas égale : vous êtes grand, et je suis petit, vous êtes brave, et je suis poltron ; vous voulez me tuer, eh bien, je me tiens pour mort. » Cette pantalonnade le sauva du péril.

(V. Fournel, *Du rôle des coups de bâton.*)

Le poëte Roy, par son orgueil et l'âpreté de son caractère, s'attira plus d'une fâcheuse aubaine. Un soir, vers 1730, il fut rencontré, dans un endroit propice, par Montcrif, auteur d'une *Histoire des chats,* contre laquelle il avait dirigé une sanglante épigramme. C'était peu de temps après avoir été battu à plates coutures par un cocher ; aussi le malheureux poëte, le corps moulu de sa dernière aventure et en flairant une nouvelle, tâcha-t-il de s'esquiver doucement. Ce fut en vain. Une minute après, Montcrif le pressait en un coin et le fustigeait de la belle manière, tandis que sa victime, faisant contre fortune bon cœur, essayait d'adoucir son exécuteur par un bon mot : « Patte de velours, Minon ; je t'en prie, fais-moi patte de velours. »

Voltaire écrivit à Mme de Maurepas : « Si jamais monsieur Turgot cesse d'être ministre, je me ferai moine de désespoir. » Lorsqu'il fut, en effet, disgracié, et remplacé par M. de Clugny, Mme de Maurepas somma Voltaire de tenir sa parole. « Rien n'est plus juste, madame, répondit-il ; je me ferai moine de Clugny. » (*Id*).

Pantoufle (*Effet d'une*).

Une pantoufle étalée sur la boutique d'un cordonnier rendit Thévenard, célèbre acteur de l'Opéra, éperdûment amoureux, à l'âge de soixante ans, d'une demoiselle qu'il n'avait jamais vue, qu'il découvrit et dont il fit sa femme.

(*Année littér.*)

Pape belliqueux.

Le pape Jules II ayant ordonné à Michel-Ange de jeter en fonte sa statue, l'artiste lui dit : « Voulez-vous, saint-père, que je vous fasse tenir un livre à la main ? — Non, dit Jules, mettez une épée ; je sais mieux m'en servir. »

Paradis (*Désir du*).

Louis XVI m'apprit la mort de Madame Louise. « Ma tante Louise, me dit-il, votre ancienne maîtresse, vient de mourir à Saint-Denis ; j'en reçois à l'instant la nouvelle. Sa piété, sa résignation ont été admirables ; cependant le délire de ma bonne tante lui avait rappelé qu'elle était princesse, car ses dernières paroles ont été : *Au paradis, vite, vite, au grand galop !* » Sans doute qu'elle croyait encore donner des ordres à son écuyer.

(Madame Campan, *Mémoires.*)

Paradoxe (*Amour du*).

Un jésuite, confrère du Père Hardouin (1) et son ami, lui représentait un jour que le public était fort choqué de tous ses paradoxes ; le Père Hardouin lui répondit brusquement : « Croyez-vous donc que je me serai levé toute ma vie à quatre heures du matin, pour ne dire que ce que d'autres avaient dit avant moi ? »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Parasites.

Le poëte Philoxène, s'étant un jour embarqué pour Éphèse, ne fut pas plutôt arrivé qu'il se rendit à la poissonnerie. Comme il n'y trouvait rien, il en demanda la raison : « Tout, lui dit-on, a été enlevé pour une noce. » Sur-le-champ, il se baigne, va trouver le nouveau marié sans être prié ; et après le souper, il chanta l'épithalame qui commence ainsi :

Hymen ! le plus brillant des dieux, etc.

Tout le monde fut enchanté, car il était excellent poëte dithyrambique. L'époux

(1) Le même qui, dans une discussion amicale, disait à son contradicteur : « Il n'y a que Dieu et moi qui sachions la force de l'objection que vous venez de me faire. »

lui dit : « Philoxène, viendrez-vous demain? — Oui, si l'on ne vend pas de poisson au marché. » (Athénée.)

Phanias raconte que Philoxène de Cythère, poëte fort friand de bons morceaux, soupant un jour chez Denys, tyran de Sicile, et ayant vu servir un gros barbeau devant le prince, mais un fort petit devant lui, prit ce petit dans sa main et l'approcha de son oreille. Denys lui demanda pourquoi il faisait cela. « C'est, dit-il, qu'occupé de ma Galatée, je le questionne sur ce que je voudrais savoir à l'égard de Nérée; mais il ne répond pas à mes demandes: on l'a sans doute pris trop jeune; ainsi il ne m'entend pas. Je suis persuadé que ce vieux, qu'on a servi devant vous, sait parfaitement ce que je voudrais connaître. » Denys rit de la plaisanterie, et lui fit porter son poisson.

(*Id.*)

Montmaur logeait dans un donjon du collége de Boncourt, dans l'endroit le plus élevé de Paris, afin, disaient ses ennemis, de mieux découvrir la fumée des meilleures cuisines. Comme il recevait souvent deux ou trois invitations pour le même jour, craignant d'en manquer une seule, il fut obligé d'acheter un cheval, qui était toujours nourri aux frais de ceux qui invitaient son maître.

Admis chez toutes les personnes de qualité, Montmaur les amusait par ses ingénieuses réparties. Aussi disait-il souvent : « Qu'on me fournisse les viandes, je fournirai le sel. »

(Colnet, *Art de dîner en ville*, note.)

A l'époque de ses succès, Lays partageait la faveur du public et le premier rang parmi les artistes du chant avec Nourrit père et avec un autre chanteur très-distingué, qui se nommait Lavigne.

Ce Lavigne était un homme d'un esprit très-plaisant. Un jour, il arrive chez Lays à l'heure du dîner, il est bien reçu, se met à table et fait honneur au repas. Le lendemain, il revient à la même heure et dîne du même appétit; le surlendemain pareillement, et ainsi de suite, pendant un mois. A la fin Lays manifeste quelque étonnement de cette assiduité flatteuse, mais singulière. « Cela te surprend? lui répond Lavigne; rien n'est plus simple pourtant. Je viens m'asseoir chaque jour à ta table, parce que l'administration de l'Opéra le veut. — Allons donc! — Je dîne chez toi, parce que tu es obligé de me donner à dîner. — Obligé? moi? — C'est une obligation qui est écrite sur les affiches de l'Opéra. — Comment cela? — Mais sans doute! Ne vois-tu pas invariablement écrit sur ces affiches : « Lays-Nourrit-Lavigne? »

(*Les classiques de la table.*)

Un parasite, qui s'était glissé à un grand dîner, passait joyeusement en revue une demi-douzaine de verres alignés devant son assiette.

A ce moment, un domestique s'approche et lui offre du vin. Il tend le plus petit de tous ses verres.

— « Pardon, monsieur, lui dit le domestique, c'est du vin ordinaire. — Raison de plus : je garde le grand pour les vins de dessert. »

Parenté.

Le frère de l'impératrice Catherine, femme de Pierre le Grand, ignora longtemps la prodigieuse élévation de sa sœur. L'ayant enfin apprise par la voix publique, il courut à Pétersbourg, et se fit présenter à elle sous le nom d'un gentilhomme livonien. Elle était alors avec le czar. Catherine reconnaît son frère, le nomme, et donne en même temps les marques de la plus grande surprise et de l'émotion la plus vive : « Qu'y a-t-il là de si extraordinaire? dit le czar. Je vois que ce gentilhomme est mon beau-frère. S'il a du mérite on en fera quelque chose, sinon on n'en fera rien. »

(*Bibliothèque de société.*)

Paris féroces.

Plusieurs lords étaient dans une taverne de Londres : tout à coup un homme tombe à leurs pieds, avec des symptômes d'apoplexie. « Je parie qu'il ne vivra pas vingt minutes, dit l'un d'eux. — Cinquante guinées qu'il est mort sous un quart d'heure. — Cent qu'il meurt avant dix. — Cent qu'il est mort. — Cent qu'il respire encore. » Tous les paris sont aussitôt acceptés que proposés. L'un de ceux qui

avaient parié pour la vie se joint à la foule assistante, et porte au moribond un flacon sous le nez : « Milord! milord! s'écrie un de ceux qui pariaient pour la mort, un instant! les flacons n'en sont pas (1). » (*Le Spectateur.*)

Un marinier remontait la Tamise dans une frêle embarcation. Un coup de vent survient et la chavire. Le pauvre homme s'efforce de regagner la rive.

La foule s'amasse sur le quai; — on est aussi curieux à Londres qu'aux bords de la Seine; — et tout aussitôt des paris s'organisent. « Il sait nager! — Il ne sait pas nager! — Il se noiera! — Il ne se noiera pas! — Dix livres qu'il se noie! — Dix livres que non! »

Deux bateliers, témoins de l'accident, sautent dans leurs barques, et viennent de l'autre rive au secours du malheureux. Encore quelques coups d'aviron, et ils vont l'arracher au danger. Mais, à ce moment, un cri général part de la rive opposée : « Il y a un pari!... » A ces mots sacramentels, les bateliers s'éloignent aussitôt, l'homme se noie, le pari est gagné, et la foule se dissipe en grognant de joie d'y avoir assisté.

Paris.

Une femme d'esprit a dit que Paris « était le lieu du monde où l'on pouvait le mieux se passer de bonheur (2). »

(Mme de Staël, *de l'Allemagne.*)

On a dit de Paris, qu'il est l'enfer des chevaux, le purgatoire des hommes et le paradis des femmes.

Charles-Quint était venu à Paris, en 1540, par Poitiers et Orléans. François Ier lui demanda ce qu'il pensait de ces villes : « Poitiers, répondit Charles, est le plus beau village qui soit au monde, et Orléans la plus belle ville. — Et que dites-vous donc de Paris? — Paris n'est pas une ville, c'est un monde. » Qu'eût dit Charles-Quint s'il eût vu Paris d'aujourd'hui?

— Lorsque le czar Pierre le Grand vint à Paris, quelqu'un lui demanda comment il trouvait cette capitale. « Si j'en avais une pareille, répondit-il, je serais tenté d'y mettre le feu, de peur qu'elle n'absorbât le reste de mon empire. »

(*Curiosit. anecdot.*)

Le prince Henri, frère du roi de Prusse, venu à Paris, en 1784, sous le nom du comte d'Oëls, dit en prenant congé de M. le duc de N.... : « Monsieur, j'avais passé la plus grande partie de ma vie à désirer voir Paris; je vais passer le reste à le regretter. »

(*Improvis. franç.*)

On demandait à Voltaire comment il avait pu faire tant d'ouvrages. « En vivant très-peu à Paris, » répondit-il; et cependant il recommandait aux poëtes de faire tous leurs vers à Paris.

Frédéric II, soupant avec de beaux esprits, leur demanda : « Que feriez-vous, si vous étiez roi de Prusse? » Chacun s'efforça de faire une réponse spirituelle et flatteuse! Quand le tour du marquis d'Argens fut venu, il lui dit : « Ma foi, Sire, je vendrais le royaume pour en venir manger les revenus à Paris. »

Paresseux

Un écolier paresseux fut repris par son précepteur, de ce qu'il était fort tard au lit : « Quelle heure est-il donc? demanda-t-il... — Comment! quelle heure est-il? Il est près de midi... — Ah! mon cher maître! je suis un misérable, je ne mérite pas de voir le jour. » Cela dit, il referma son rideau et se rendormit.

(*Remède contre l'ennui.*)

Parole donnée.

On conte du maréchal de Créqui une chose qui est assez de galant homme. La nuit, des filous lui demandèrent la bourse, « Je n'ai rien, leur dit-il, je viens de perdre. — Monsieur, lui dirent-ils, nous vous connaissons; promettez-nous de nous donner quelque chose, et demain un de nous ira vous le demander. » Il leur promit trente pistoles. Le lendemain ma-

(1) Grimm raconte dans sa correspondance une histoire tout à fait semblable.

(2) Supprimé par la censure impériale sous prétexte qu'il y avait alors tant de bonheur à Paris, qu'on n'avait pas besoin de s'en passer. (*Note de Madame de Staël.*)

tin, un de ces honnêtes gens demanda à lui parler et lui dit tout bas qu'il venait quérir ce qu'il leur avait promis. Il avait oublié ce que c'était. L'autre l'en fit ressouvenir ; il se mit à rire et lui dit : « Je tiendrai parole, mais il faut avouer que tu es bien impudent. » En effet, il lui donna les trente pistoles (1).

(Tallemant des Réaux.)

Bonaparte étant allé visiter le Prytanée, parmi les élèves on lui présenta un fils du général polonais Miackzinski, mort en combattant sous les drapeaux de la république. Ce jeune homme avait alors seize à dix-sept ans. Sorti bientôt du collége, il s'engagea, et assista à une revue que Bonaparte passa dans la plaine des Sablons ; on le fit remarquer au premier consul, qui lui dit : « J'ai connu votre père, c'était un brave ; faites comme lui : dans six mois vous serez officier. » Six mois se passent ; Miackzinski écrit au premier consul pour lui rappeler sa parole. Il attend un mois ; point de réponse. Alors Miackzinski écrit au premier consul : « Vous m'avez dit que je serais officier dans six mois ; il y a sept mois de cela. Quand vous recevrez ma lettre, je n'existerai plus ; je ne veux pas servir sous un gouvernement dont le chef manque à sa parole. » Le jeune Miackzinski ne fut, lui, que trop fidèle à la sienne : après avoir écrit au premier consul, il monta dans sa chambre, et se brûla la cervelle d'un coup de pistolet. Peu de jours après ce tragique événement, la nomination de Miackzinski arriva à son corps, car Bonaparte ne l'avait pas oublié. Ce fut donc un retard d'expédition dans les bureaux de la guerre qui causa la mort de ce brave jeune homme. Bonaparte en fut très-affecté, et il me dit à cette occasion : « Ces Polonais !... c'est tout honneur !... »

(Bourrienne, *Mémoires*.)

Partage de biens.

Un jongleur vint demander à Philippe-Auguste un ample secours, sous le prétexte qu'il était son parent. « De quel côté et à quel degré ? demanda le roi. — Nous sommes frères, si j'en crois des hommes doctes et probes ; oui, frères du côté d'Adam. Seulement, on a mal partagé l'héritage entre vous et moi. — Tiens, frère, répondit le roi, je te rends la portion qui constitue ta légitime. » — Et il lui donna une obole en ajoutant : « Quand j'en aurai rendu autant à tous mes frères et parents, il ne m'en restera plus autant. Ainsi, tiens-toi pour avantagé. »

(Ch. d'Héricault, *Presse*.)

Part du roi.

Quand Louis XV allait à la chasse, on portait à sa suite quarante bouteilles de vin, dont il ne goûtait pas la plupart du temps. Un jour que le roi eut soif, il demanda un verre de vin. « Sire, il n'y en a plus. — Comment il n'y en a plus ! Est-ce qu'on ne porte plus les quarante bouteilles ? — Oui, Sire, mais tout est bu. — Qu'on en porte à l'avenir quarante-une, afin qu'il s'en trouve une pour moi. »

(*Alman. littér.*, 1792.)

Parterre (*Gaietés du*).

A la première représentation d'*Abdilly, roi de Grenade* (1), un instant avant que la pièce commençât, le parterre, voyant un abbé placé dans les premières loges, se mit à crier : « A bas, monsieur l'abbé, à bas ! » L'abbé resta tranquillement, comme s'il n'avait aucun intérêt dans cette affaire ; mais comme la clameur continuait, il se leva, et dit : « Pardon, messieurs, mais la dernière fois que je fus me placer parmi vous, on me vola ma montre. J'ai mieux aimé payer un peu plus cher ma place et moins risquer. » On applaudit, et l'on se tut.

(*Étrennes de Thalie*.)

Le *Mithridate* de la Calprenède fut joué, pour la première fois, le jour des Rois (1635). Au moment où Mithridate prend la coupe empoisonnée en disant :

Mais c'est trop différer...

Un plaisant acheva le vers :

Le roi boit ! le roi boit !

(1) On attribue la même aventure à Turenne, et nous l'avons tous lue, pendant notre jeunesse, dans la *Morale en action*. Elle n'est peut-être vraie ni de l'un ni de l'autre.

(1) Pièce en trois actes, de Mme Riccoboni et Delisle, jouée une seule fois au Théâtre-Italien, le 19 décembre 1729.

— On raconte la même chose de la *Marianne* de Voltaire; de sorte que le lecteur, au lieu de croire aux deux anecdotes, peut douter de toutes les deux. Cette dernière pièce fut suivie, le premier jour, du *Deuil*, circonstance qui fournit à un autre rieur l'occasion de s'écrier : « C'est le *deuil* de la pièce nouvelle. »

— A la première représentation du *Germanicus* de Pradon, les spectateurs, étonnés de n'avoir vu paraître que des hommes dans les deux premiers actes, s'entredisaient : « Voilà une vraie tragédie de collége; il n'y a point de femmes. » Au commencement du troisième, on vit sortir tout à la fois du fond du théâtre deux princesses et deux confidentes, et l'on entendit en même temps dans la salle une voix perçante et gasconne : « Quatorze de dames; sont-ils bons ? » ce qui excita un battement de main général.

— Un mauvais acteur, nommé Tonnelier, débuta en 1775, et le parterre lui chanta en chœur ce refrain connu du *Tonnelier* de la Comédie-Italienne : « Travaillez, travaillez, bon tonnelier! »

— Un nouvel Arlequin, débutant, à Bruxelles, dans les *Deux Arlequins* de Le Noble, fut mal accueilli du parterre. Après la représentation, il annonça qu'il jouerait encore le lendemain dans la même pièce, et que, s'il n'avait pas le bonheur de plaire, il brûlerait ses habits et se retirerait. Le lendemain, dès qu'il parut, on ne manqua pas de lui jeter, du parterre, plusieurs bottes d'allumettes.

— Il est arrivé souvent au parterre de saisir au vol certains passages de la pièce jouée, pour les appliquer comiquement à l'acteur en scène ou à la pièce elle-même. Legrand s'était chargé, dans ses *Amazones modernes* (1727), du rôle de maître Robert. Vers la fin du second acte, il se disait à lui-même : « Eh bien, monsieur maître Robert, vous voyez que vous n'êtes qu'un sot! » Il fut pris au mot par le public, qui avait déjà manifesté son mécontentement, et la salle retentit d'applaudissements ironiques, mêlés d'un rire injurieux.

— « Je commence à être las de Sancho, » dit le duc, au troisième acte du *Sancho Pança* de Dufresny. — « Et moi aussi, » cria-t-on du parterre. Ce mot arrêta la pièce.

— Dans la *Revue des Théâtres* de Chevrier (1753), l'auteur introduit une danseuse. Elle arriva juste comme la pièce chancelait.

Quel motif en ces lieux vous fait porter vos pas ?

lui demande la Critique. Et elle répond :

Je viens tirer un auteur d'embarras.

« Ma foi, il était temps! » repartit quelqu'un. Et de rire.

— Mais parfois ce qui perdait la plupart était précisément ce qui sauvait les autres. On le vit par l'exemple de Martin, le célèbre chanteur. Le public lui en voulait pour avoir fait manquer par un caprice, au moment même où on allait ouvrir les portes, la première représentation de l'opéra de *Gulistan*, depuis longtemps annoncée. Il se promit une vengeance. En effet, le jour enfin venu, lorsqu'on aperçut, au lever du rideau, Martin-Gulistan couché et dormant, les huées éclatèrent avec furie : « Des excuses! » criait-on. Trouvant invraisemblable de sommeiller plus longtemps au milieu d'un tel tapage, Martin se frotte les yeux, étend les bras et commence son monologue : « Ah! qu'un moment de sommeil m'a fait de bien! J'ai reposé tranquille, sur cette pierre, mieux que dans le lit d'un courtisan, » etc. Ces mots offraient un si étrange contraste avec le vacarme infernal qui venait d'avoir lieu, que la salle entière fut prise d'un rire étourdissant, précurseur du pardon. Aussitôt Martin aborde son grand air, et les bravos succèdent aux sifflets.

— Dans la *Créole* de la Morlière (1754), un valet, après avoir fait à son maître le détail d'une fête, lui demande ce qu'il en pense : « Que tout cela ne vaut pas le diable! » répond celui-ci. Le parterre répéta ces mots en chœur, et la pièce ne fut pas achevée.

(V. Fournel, *Curiosités théâtrales*.)

A la Porte-Saint-Martin, pendant la représentation de la *Reine Cotillon*, — le *poulailler* était en gaieté.

Il y a un moment où Louis XV faisant son entrée, un huissier doit prononcer le fameux : « Le roi, messieurs! » L'acteur chargé de dire ces trois mots sacramentels les avait à peine lancés, qu'une

voix partant du cintre s'est écriée : « C'est bon, *je le marque!* »

Une jolie actrice, connue sous le nom de mademoiselle Lanlaire, jouant sur le théâtre de Bordeaux, manqua son entrée d'une demi-heure, et en véritable enfant gâtée reçut fort mal les témoignages de mécontentement du public. Celui-ci se fâcha de plus belle, et s'obstina à vouloir une satisfaction qu'on s'obstina à lui refuser. De là tapage et sifflets chaque soir; de là aussi intervention active des troupes du gouverneur, qui avait ses raisons particulières pour protéger la belle. Les sifflets et les cris interdits, on trouva autre chose pour les remplacer. Dès que mademoiselle Lanlaire paraissait, tout le monde se trouvait subitement enrhumé : on toussait, on crachait, on se mouchait, on éternuait; mais la prison fit justice de tous ces rhumes de cerveau. Enfin l'un des conspirateurs s'avisa d'apporter au spectacle un jeune caniche caché sous ses habits : aussitôt que l'actrice se montre, il pince la bête qui remplit la salle de piaillements plaintifs, et tout le parterre de crier en chœur, les yeux parfaitement tournés vers la scène : « A bas la chienne! à la porte la chienne! » A peine recommence-t-elle à parler, que les piaillements et les cris reprennent de plus belle, après quoi le conspirateur lâche son caniche, pour ne pas être surpris. Harangue du régisseur; mademoiselle Lanlaire, qui s'était retirée, a le courage de reparaître; un brutal lui jette un soulier à la tête. Cette fois, on cerne le parterre, qu'on fait évacuer par une seule issue : l'homme au soulier ne pourra échapper. Le premier qui se présente n'est chaussé que d'un pied : « C'est lui! » s'écrie le soldat de droite, qui le voit. Mais le second n'a qu'un soulier non plus. « Le voilà! » fait le soldat de gauche. « Non, c'est celui-ci, » dit un autre soldat, en happant au collet le troisième, qui s'avance un pied chaussé et l'autre nu. Tout le parterre s'était déchaussé le pied gauche : il fallut bien laisser passer tranquillement le parterre.

(*Mémoires de Fleury.*)

Parvenus.

Du temps des opérations financières de Law, un laquais actionna avec tant de bonheur qu'il fut en état d'acheter le carrosse du maître qu'il venait de quitter. Il se fait conduire dans la rue Quincampoix, et ordonne à ses gens et à son cocher de l'attendre dans la rue Bourg-l'Abbé. Les laquais entrent dans un cabaret. Pour lui, après avoir acheté ou vendu quelques actions, il se met en chemin pour regagner son équipage; mais, oubliant qu'il est le maître du carrosse, au lieu de se mettre dedans, il monte derrière. Son cocher s'en étant aperçu, lui crie : « Eh! monsieur, à quoi pensez-vous? — Tais-toi, reprend le maître en descendant : je viens d'essayer combien il y peut tenir de laquais; car il m'en faut encore deux au moins, et peut-être davantage. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Une Mississipienne (1), toute brillante de pierreries, était avec deux de ses filles aux premières loges de la Comédie Française. Son air bas, que la nature avait copié parfaitement dans ses filles, décelait cette famille, malgré leurs housses magnifiques, à des yeux pénétrants. Un petit-maître, voulant savoir à fond ce qu'était cette dame, l'attendit au sortir de la comédie; il la vit monter avec ses filles dans un carrosse aussi superbe que celui d'un ambassadeur. Deux groupes de laquais étaient prêts à environner le carrosse devant et derrière. Un laquais, qui avait la figure d'un Adonis, demanda respectueusement : « Où Madame veut-elle qu'on la conduise? « Elle répondit : « *Cheux nous.* » Cette expression mit en joie toute la livrée, qui en fit sur-le-champ un écho. Le petit-maître ayant prié le beau laquais de lui définir cette dame : « Monsieur, dit-il, c'est une blanchisseuse de fin linge qui est tombée, sans se blesser, d'un quatrième étage dans un carrosse. »

(*Bibliothèque de cour.*)

Le cocher de M. Law a présenté deux autres cochers à son maître, et celui-ci lui demandant s'ils étaient bons, il a répondu : « Ils sont si bons, que celui que

(1) C'est-à-dire une femme enrichie par le *système* de Law.

vous ne preniez pas, je le prends pour moi. »

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Les gens qui ont si effroyablement gagné sur les actions de Law achètent tout sans marchander. On raconte des histoires plaisantes. Il y a quelques jours une dame, nommée Mme Bégon, était à l'Opéra. Elle vit entrer dans sa loge une personne extrêmement laide, mais vêtue des plus belles étoffes qu'on puisse imaginer et couverte de diamants; la fille de Mme Bégon lui dit : « Ma mère, regardez donc cette dame si parée; il me semble que c'est notre cuisinière Marie. » La mère lui répondit : « Taisez-vous, ma fille, cela n'est pas possible. » La fille répliqua : « Mais, ma mère, regardez-la bien. — Je ne sais qu'en penser, répondit la mère; elle lui ressemble extraordinairement. — Eh bien, quoi? dit tout à coup celle-ci, je suis Marie, la cuisinière de Mme Bégon. Je suis devenue riche, je me pare de mon bien. Je ne dois rien à personne; j'aime à me parer et je me pare : qu'est-ce qu'on a donc à redire à cela? »

(*Id.*)

A son tour naturellement tranchant, Grimm ajouta la suffisance d'un parvenu, et devint même ridicule à force d'être impertinent. Le commerce des grands l'avait séduit au point de se donner à lui-même des airs qu'on ne voit qu'aux moins sensés d'entre eux. Il n'appelait jamais son laquais que par : *Eh!* comme si, sur le nombre de ses gens, monseigneur n'eût pas su lequel était de garde. Quand il lui donnait des commissions, il lui jetait l'argent par terre, au lieu de le lui donner dans la main. Enfin, oubliant tout à fait qu'il était homme, il le traitait avec un mépris si choquant, avec un dédain si dur en toute chose, que ce pauvre garçon, qui était un fort bon sujet, et que Mme d'Épinay lui avait donné, quitta son service, sans autre grief que l'impossibilité d'endurer de pareils traitements : c'était le La Fleur de ce nouveau Glorieux (1).

(Rousseau, *Confessions.*)

(1) Voir la comédie de Destouches qui porte ce titre.

Dans les temps les plus malheureux, il y a toujours des gens qui trouvent le secret de s'enrichir. Un parvenu, qui n'était jamais monté en voiture que dans la charrette qui l'a amené à Paris, vient de faire une assez grosse fortune dans une affaire de finance. Ses jambes, si robustes jusqu'alors, ne peuvent plus supporter la fatigue des longues courses de la capitale. Il lui faut un carrosse; le plus fameux sellier est appelé. « Monsieur, je veux une voiture dans le plus nouveau goût. — Quelle couleur, monsieur? — La plus nouvelle. » — A chaque question du sellier, toujours la même réponse : « Mais, monsieur, quelles armes mettrai-je? — Tout ce qu'il y a de plus nouveau, » continue à répondre le parvenu, qu'on n'appelle plus maintenant que M. *tout nouveau.*

(Métra, *Correspondance secrète.*)

Plusieurs de ceux qui ont, sous le Directoire, improvisé une fortune dans les fournitures ou dans les spéculations de l'agiotage, n'ayant pu acheter avec leurs millions l'esprit et les connaissances qui leur manquaient, ont dû parfois proférer de lourdes sottises. Un de ces messieurs, que je voyais souvent, arriva un jour chez lui à un dîner prié, quand tout le monde était à table. Pour s'excuser de cette inconvenance, il dit à sa femme : « Chère amie, je demande pardon à la société de m'être fait attendre, mais c'était pour une affaire importante : j'ai été ce matin à une vente de livres, et même on va apporter l'ouvrage qui est à moi. — Quel est cet ouvrage? demandai-je à l'amphitryon. — Oh! c'est *la Henriade* en soixante-douze volumes. » Le brave homme avait acheté le Voltaire de Beaumarchais en soixante-douze volumes; le premier qui lui était tombé sous la main avait été *la Henriade*, et il s'était dispensé de regarder les autres.

(Alissan de Chazet, *Mémoires.*)

La maréchale Lefèvre, dont l'éducation avait été plus que négligée, fut un jour voir des hôtels, désirant en acheter un. Elle arrive dans une pièce, autour de laquelle étaient des armoires grillées et garnies de taffetas vert. — « Qu'est-ce que c'est que ça? » demande-t-elle au concierge. — Madame la maréchale, c'est

une bibliothèque. — A quoi que c'est bon? — A serrer les livres, madame. — Ah bah! c'te bêtise! Mon mari n'est pas liseur! je ne suis pas lisarde; ainsi, j'en ferai mon fruitier, ça vaudra mieux. » En effet la pièce eut cette destination, ce qui donnait à tout l'appartement une odeur peu agréable.

Elle arriva un jour pour déjeuner avec l'impératrice Joséphine, qui était entourée de toutes ses dames. Sa Majesté trouve à la maréchale un air effaré, qui ne lui était pas ordinaire, et, avec sa grâce habituelle, lui demanda avec intérêt ce qui lui donnait de l'inquiétude ou du chagrin : « Oh! madame, c'est une longue histoire que je veux bien raconter à Votre Majesté; mais pour cela il faut qu'elle fasse en aller ces *pisseuses* (les dames du palais), qui ricanent là en me regardant. — Veuillez bien, mesdames, passer dans le salon de service, leur dit Joséphine, persuadée qu'il s'agissait d'un secret de famille. — Eh bien, maintenant, madame la duchesse, contez-moi vos peines. — Je n'en ai plus, madame; mais voyez-vous, je suis encore tout émue d'un malheur qui m'a menacée ce matin. — Oh! mon Dieu, votre fils s'est-il battu? — Pas si bête! — Le maréchal...? — Il n'est pas question de lui : j'ai cru avoir perdu mon gros diamant; j'étais sûre de l'avoir laissé dans ma chambre; en y rentrant, je ne le trouve plus. Je questionne sur les personnes qui y sont été; on m'dit comme ça qu'y gnia que mon frotteur. Il était dans le salon qu'il finissait; je le fais entrer chez moi, et je lui dis : « Coquin, t'as mon gros diamant, j'veux l'ravoir parce que j'y tiens : c'est l'premier que Lefèvre m'a donné; rends-moi-le et je ne te ferai rien. » Mon gaillard me répond qu'il ne l'a pas. Il était nègre, je ne vois pas s'il rougit; mais je continue à y dire que je veux mon gros diamant, et lui ordonne de se fouiller : « Rien dans les mains, rien dans les poches! » qu'il me dit. — « Eh bien, guerdin, déshabille-toi. » Il veut faire des difficultés; mais on ne me fait pas aller comme ça : « Déshabille-toi, gueux, nu que je te dis, ou je te ferai tuer par mes domestiques. » Enfin, il se met nu comme un ver, et j'ai trouvé mon gros diamant. Le v'là. Une mijaurée l'aurait perdu, tout de même! »

(Mlle Ducrest, *Mémoires sur l'impératrice Joséphine.*)

On ferait un recueil des mots bizarres que la maréchale Lefèvre a dits, et que probablement on lui a pour la plupart attribués; mais il faudrait un in-folio pour enregistrer tous les traits où se peint la bonté de son cœur. En voici un qui participe des deux genres, et qui m'a paru tout ensemble grotesque et touchant. Le cocher de madame la maréchale était grièvement malade, et ne voulait pas se soumettre à ce traitement rafraîchissant qu'Arlequin préférait à la saignée, par une raison qu'il m'est impossible de dire. Les médecins assuraient que cela seulement pouvait sauver le malade, dont la vie était en danger. Madame Lefèvre, en ayant été informée, monte dans la chambre de son cocher, se fait donner l'instrument nécessaire, et après l'avoir sommé très-énergiquement de se soumettre aux ordonnances : « As-tu peur de montrer ton...? » ajouta-t-elle. Le pauvre malade voulait absolument s'opposer, par respect, aux soins que sa maîtresse voulait lui rendre; mais elle insista si bien qu'il promit tout ce qu'on voulut, et il reçut des mains d'une maréchale un service que peu de femmes de son rang auraient consenti à rendre à un pauvre cocher. Le malade de qui j'ai su ces détails, était père d'une nombreuse famille. Il guérit, et sa guérison fait la récompense de la digne femme qui avait tant de bonté et d'humanité.

Un jour, à la Malmaison, je crois que c'est peu de temps après la fondation de l'empire, l'impératrice Joséphine avait donné des ordres sévères pour ne recevoir personne : Madame la maréchale Lefèvre se présente. L'huissier, enchaîné par sa consigne, lui refuse l'entrée; elle insiste, et lui s'obstine de son côté. Pendant cette discussion, l'impératrice, passant d'un salon à un autre, fut trahie par une glace sans tain qui séparait ce salon de celui où était la maréchale. L'impératrice, l'ayant aussi aperçue, s'empressa d venir au devant d'elle et de l'engager à entrer. Avant de passer dans l'autre salon, madame Lefèvre, se retournant vers l'huissier, lui dit d'un ton moqueur : « Eh bien, mon garçon, ça te la coupe!... » Le pauvre huissier devint rouge jusqu'aux oreilles, et se retira tout confus.

(Constant, *Mémoires.*)

Passe-temps.

Machiavel fut mis en prison par les Médicis; ils se lassèrent de l'y garder, et lui permirent de vivre à la campagne. Un politique tel que lui renvoyé au village, quelle épreuve! Le temps lui pesait si fort que, de dépit, il passait ses heures au cabaret : « Là, pour l'ordinaire, dit-il dans une de ses lettres, je trouve le cabaretier, un boucher, un menuisier et un chaufournier. Avec eux je m'encanaille tout le jour; et puis naissent mille disputes, mille dépits accompagnés de paroles injurieuses, et le plus souvent c'est pour un quattrion engagé sur un coup de dés. Néanmoins, on nous entend crier de San-Casciano. Vautré dans cette vilenie, j'empêche mon cerveau de se moisir; je développe la malignité de ma fortune, satisfait qu'elle me foule aux pieds de cette manière, pour voir si elle n'en aura pas de honte. »

(Machiavel, *Lettres.*)

Ayant quitté tout à fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce, autant qu'il dépendrait de moi. Seul, je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement : mon imagination, remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portais mon coussin dans mes visites, ou j'allais, comme les femmes, travailler à ma porte et causer avec les passants. Cela me faisait supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines, dont plusieurs étaient assez aimables et ne manquaient pas d'esprit.

(J.-J. Rousseau, *Confessions.*)

M. La Barre était fort jaloux. Mme La Barre ne sortait point et ne faisait tout le jour que donner des chaises, comme s'il fût venu compagnie, et puis elle les remettait comme si la compagnie était sortie, et, en rangeant et en dérangeant des siéges, elle passait toute la journée.

(Tallemant des Réaux.)

Une lettre de cachet ensevelit la marquise de Prie à Courbépine. Elle y fut accompagnée par Mme du Deffand, son émule en beauté, en galanterie et en méchanceté. Les deux amies s'envoyaient mutuellement, chaque matin, les couplets satiriques qu'elles composaient l'une contre l'autre. Elles n'avaient rien imaginé de mieux, pour conjurer l'ennui, que cet amusement de vipère.

(Lemontey, *Histoire de la Régence.*)

On m'a parlé d'un personnage qui fut enfermé au secret pendant sept ans à la Bastille à Paris. C'était un homme de sens, un penseur; mais, privé de toute conversation, de quoi lui aurait-il servi de penser? car on lui refusait même d'exprimer ses idées par écrit. Il n'y a point de fardeau plus lourd que celui du temps, quand on ne sait qu'en faire. Voici l'invention à laquelle le prisonnier fut obligé de recourir. Chaque jour il répandait sur le parquet de sa petite chambre des morceaux de papier, puis il s'occupait à les ramasser et en formait des dessins et des figures sur le bras de son fauteuil. Lorsqu'il fut mis en liberté, il disait souvent à ses amis qu'il croyait véritablement que, s'il n'eût imaginé ce passe-temps, il aurait perdu l'esprit.

(Franklin, *Journal de mon voyage.*)

Passions.

« Les vertus, disait l'autre jour Mme de Coislin, les vertus ne sont que d'institution humaine; les passions sont d'institution divine. »

(Grimm, *Correspondance.*)

Mme de Maintenon exhortait Mlle de Fontanges, maîtresse de Louis XIV, qui commençait à s'en dégoûter, à se guérir d'une passion qui ne pouvait plus que faire son malheur. « Croyez-vous, madame, répliqua avec beaucoup de vivacité Mlle de Fontanges, qu'on quitte une passion comme on quitte un habit? »

(Mme de Caylus, *Souvenirs.*)

« Que désirez-vous de moi, disait le pape Innocent XI au jardinier de Louis XIV, au célèbre Le Nôtre? — Saint-Père, ré-

pond l'aimable vieillard, donnez-moi des passions. » Le pontife se tira en homme d'esprit, et en père spirituel, de l'embarras où cette demande aurait pu jeter tout autre. Il prend dans sa bibliothèque un livre richement relié et le présente à Le Nôtre. Ce livre contenait les récits de la Passion par les quatre évangélistes.

(*Année française.*)

Passion bizarre.

La comtesse de Coigny mourut très-jeune. On prétend que sa passion pour l'anatomie contribua à sa mort en lui faisant respirer un mauvais air. On assurait, dans le temps, qu'elle ne voyageait jamais sans avoir un cadavre dans la vache de sa voiture.

Elle avait composé des pièces artificielles, qui représentaient si bien la tête, le cerveau, le cœur, etc., qu'on avait peine à les distinguer des objets naturels. Le prince de Ligne, en contemplant ces imitations de la nature, dit à la comtesse : « En vérité, madame, c'est parfait; il n'y manque que la puanteur. »

(Mme de Genlis, *Mémoires.*)

Paternité (*Preuve de la*).

M. Cam... avait une jambe de bois, et voyait une demoiselle, qu'une autre personne voyait aussi en même temps. La demoiselle étant devenue grosse, il y eut dispute entre eux à qui appartiendrait l'enfant. M. Cam... dit à l'autre : « Si l'enfant vient au monde avec une jambe de bois, il sera à moi; s'il naît avec ses deux jambes, il sera à vous. »

(*Ménagiana.*)

Tout le monde sait que pendant longtemps on a faussement attribué les tragédies de Crébillon à un chartreux de ses parents. Ce grand poëte étant un jour à table avec des amis : « Quel est, à votre avis, votre meilleur ouvrage? lui dit quelqu'un des convives? — Je ne sais, répondit-il, quel est le meilleur; mais je suis sûr (en montrant son fils, qui dînait avec lui) que voilà le plus mauvais (1).

— C'est, répliqua celui-ci, qu'il n'est pas du chartreux. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

(1) Rivarol disait du fils de Buffon : « C'est le plus pauvre chapitre de l'*Histoire naturelle* de son père. »

Paternité (*Recherche de la*).

La conversation s'étant égayée sur Toulouse, et moi m'étant mis à vanter l'originalité piquante de l'esprit de ce pays-là : « Je suis fâché, me dit Boubée, que vous, qui fréquentiez notre barreau, ne vous y soyez pas trouvé quand j'ai plaidé la cause du peintre de l'hôtel de ville. Vous le connaissez ce Cammas, si laid, si bête, qui tous les ans barbouille au Capitole les effigies des nouveaux capitouls. Une coquine du voisinage l'accusait de l'avoir séduite. Elle était grosse; elle demandait qu'il l'épousât, ou qu'il lui payât les dommages d'une innocence qu'elle avait mise au pillage depuis quinze ans. Le pauvre diable était désolé; il vint me conter sa disgrâce. Il me jura que c'était elle qui l'avait suborné; il voulait même expliquer à ses juges comme elle s'y était prise, et m'offrait d'en faire un tableau qu'il exposerait à l'audience. « Tais-toi, lui dis-je : avec ce gros museau, il te sied bien de faire le jouvenceau qu'on a séduit! Je plaiderai ta cause, et je te tirerai d'affaire si tu veux me promettre de te tenir tranquille auprès de moi à l'audience, et de ne pas souffler le mot, quoi que je dise, entends-tu bien? Sans quoi tu serais condamné. » Il me promit tout ce que je voulus. Le jour donc arrivé et la cause appelée, je laissai mon adversaire déclamer amplement sur la pudeur, sur la faiblesse et la fragilité du sexe, et sur les artifices et les piéges qu'on lui tendait. Après quoi, prenant la parole : « Je plaide, dis-je, pour un laid, je plaide pour un gueux, je plaide pour un sot (il voulut murmurer, mais je lui imposai silence). Pour un laid, messieurs : le voilà; pour un gueux, messieurs : c'est un peintre, et, qui pis est, le peintre de la ville; pour un sot : que la cour se donne la peine de l'interroger. Ces trois grandes vérités une fois établies, je raisonne ainsi : on ne peut séduire que par l'argent, par l'esprit, ou par la figure. Or, ma partie n'a pu séduire par l'argent, puisque c'est un gueux; par l'esprit, puisque c'est un sot; par la figure, puisque c'est un laid, et le plus laid des hommes : d'où je conclus qu'il est faussement accusé. » Mes con-

clusions furent admises) et je gagnai tout d'une voix.

(Marmontel, *Mémoires.*)

Une actrice de la Comédie avait mis au monde un enfant, attribué, suivant les uns, au sieur *Dazincourt* (le fameux Crispin), et selon d'autres, au *médecin* de cette actrice. Un soir, que l'on se disputait beaucoup au foyer pour savoir à qui cet enfant appartenait en réalité, et quel nom lui donner par conséquent : « Vous voilà bien embarrassés, dit Préville. Appelez-le le *Crispin Médecin* (1).

(Baronne d'Oberkirch, *Mémoires.*)

Paternité collective.

Un négociant à qui on faisait signer l'extrait baptistaire d'un de ses enfants, signa *Pierre..... et compagnie.* Il ne s'aperçut de sa sottise que par la risée générale qu'elle excita.

Paternité littéraire.

M. P..... se disait auteur d'un ouvrage que M. de Benserade avait fait. On demandait à celui-ci ce qui en était : « Je l'ai fait, répondit-il, mais il est à son service. »

(*Ménagiana.*)

Lagrange-Chancel, étant à Paris, avait fait des paroles fort jolies sur un air nouveau. Un petit-maître s'en disait l'auteur dans un café, et en recevait les compliments de l'assemblée. Le hasard y amena Lagrange : à peine y fut-il entré qu'un de ses amis, qui en connaissait le véritable auteur, voulant mortifier le petit-maître, dit à Lagrange : « Tenez, voilà monsieur qui se dit auteur de ces paroles qui courent sur tel air. » Lagrange, avec un sang-froid qui fit rire tout le monde, répondit : « Pourquoi monsieur ne les aurait-il pas faites? je les ai bien faites, moi! (2) »

(*Encycloped.*)

La Force du sang est une pièce médiocre de Brueys, qu'il composa à Montpellier, et qu'il avait intitulée : *Le sot toujours sot, ou le baron paysan.* Il l'envoya à M. Palaprat, son ami et le confident de toutes ses entreprises littéraires, en le priant de l'examiner et de la présenter aux comédiens; mais, soit négligence, soit qu'elle ne fût point en état d'être donnée au théâtre, M. Palaprat la garda dans son cabinet sans en faire usage. En vain l'auteur le pressa-t-il, par plusieurs lettres, de lui accorder la satisfaction qu'il avait espérée, sa vieillesse et ses infirmités lui servirent d'excuses, et la mort vint le dégager enfin du fardeau que l'amitié lui imposait. M. Brueys, après l'avoir pleuré, pensa aux intérêts de sa muse; et craignant que la copie qu'il avait envoyée à son ami ne fût perdue, ou qu'elle passât dans des mains étrangères, il se hâta d'en envoyer une autre à un homme de lettres dont il connaissait le zèle et la fidélité. Celui-ci, s'imaginant sans doute que cette pièce était plus convenable aux *Italiens* qu'aux *Français*, se détermine en faveur des premiers. Elle leur fut présentée. Ils la reçurent, à condition que l'auteur y ferait quelques changements; mais, sur la représentation qu'on leur fit de son âge, qui passait soixante-dix-huit ans, et qui ne pourrait manquer de les exposer à beaucoup de lenteurs, ils se chargèrent eux-mêmes d'y faire les corrections qu'ils jugeraient nécessaires. Elle fut bientôt en état de paraître; mais lorsqu'on l'adressa, suivant l'usage, à M. le lieutenant de police, pour obtenir l'approbation, on apprit que les Comédiens français avaient reçu la même pièce, sous le titre de *La Force du sang*, et qu'ils avaient même déjà la permission de la jouer.

Une rencontre si imprévue paraissant surprenante à tout le monde, on confronta les deux pièces, et on s'assura que c'était effectivement la même. L'agent de M. Brueys prouvait ses pouvoirs par les lettres de son ami, et Mme Palaprat, qui avait donné cette pièce au Théâtre français sous le nom de son mari, ne manquait pas non plus de titres pour soutenir ses droits. Le lieutenant de police trouva heureusement un moyen de conciliation. Il ordonna que la pièce fût jouée le même jour sur les deux théâtres, et qu'elle demeurât à celui des deux qui

(1) C'est le titre d'une pièce de Hauteroche. (Voir les *Contemporains de Molière*, chez M. F. Didot, t. II.)

(2) Voir plus haut, p. 61, le mot prêté à Boufflers.

aurait le plus de représentations. Ce jugement fut exécuté le 2 avril 1521, et le théâtre des Italiens remporta l'avantage sur celui des Français.

(Panckoucke.)

L'abbé de Voisenon se trouvait un jour avec Racine le fils chez Voltaire, qui lisait sa tragédie d'*Alzire*. Racine crut y reconnaître un de ses vers, et répétait toujours entre ses dents : « Ce vers-là est à moi. » L'abbé, impatienté de ce murmure continuel, s'approche de Voltaire, et lui dit : « Rendez-lui son vers, et qu'il s'en aille. »

(*Voltairiana.*)

Patience.

Louis XIV se nettoyant les pieds, un valet de chambre qui tenait la bougie lui laissa tomber sur le pied droit de la cire fondue toute brûlante. Il dit froidement : « Tu aurais aussi bien fait de la laisser tomber à terre. » A un autre valet de chambre, qui en hiver apporta sa chemise toute froide, il dit encore, sans gronder : « Tu me la donneras brûlante à la canicule. » Un portier du parc, qui avait été averti que le roi devait sortir par telle porte, ne s'y trouva pas, et se fit longtemps chercher. Comme il venait tout en courant, c'était à qui lui dirait des injures ; le roi dit : « Pourquoi le grondez-vous ? Croyez-vous qu'il ne soit pas assez affligé de m'avoir fait attendre ? (1) »

(*Mémoires anecdot.*)

Patience conjugale.

Après avoir accablé Socrate d'injures, sa femme Xantippe finit par lui jeter un seau d'eau sur la tête : « N'avais-je pas bien prévu, dit froidement le philosophe à ses amis, qu'après le tonnerre viendrait la pluie ? »

(Xénophon.)

« Pries-tu quelquefois le bon Dieu ? disait la petite madame A... à son mari, qu'elle tourmentait souvent. — Oui, répondit M. A..., et surtout depuis que je suis marié. — Bon ! dit madame A..., votre *surtout* m'intrigue ! Et que lui demandez-vous donc tant, à Dieu, depuis que vous m'avez fait l'honneur de m'épouser ? — La patience, » répondit M. A...

(P.-J. Stahl.)

Patience invincible.

Mme Necker racontait de M. Abauzit, vieillard genevois, que Rousseau a rendu célèbre parmi nous, un trait qui mérite d'être rapporté, et qui prouve le sang-froid de ce philosophe. On disait qu'il ne s'était jamais mis en colère; et sa servante, qui depuis trente années était à son service, attestait le fait. On lui promit de l'argent si elle pouvait réussir à le fâcher. Elle y consentit ; et sachant qu'il aimait à être bien couché, elle ne fit point son lit. M. Abauzit s'en aperçut, et lui en fit l'observation le lendemain ; elle répondit qu'elle l'avait oublié. Il ne dit rien de plus, et le lit ne fut point encore fait. Même observation le lendemain, elle ne répondit que par une mauvaise excuse ; enfin, à la troisième fois, il lui dit : « Vous n'avez pas encore fait mon lit; apparemment que c'est un parti pris, et que cela vous paraît trop fatigant. Au surplus, il n'y a pas grand mal, et je commence à m'y accoutumer. » Elle se jeta à ses pieds, et avoua tout.

(*Paris, Versailles et les prov. au XVIIIe siècle.*)

Patriotisme.

Un roi de Lacédémone, près de livrer bataille, voulut sauver du danger un vieillard de quatre-vingts ans ; il le renvoie à Sparte : « Prince, lui dit le vieillard, vous me renvoyez bien loin chercher un lit pour mourir. Où pourrai-je en trouver un plus honorable que ce champ de bataille ? » On lui permit de rester ; et recueillant ses forces, il mourut en combattant pour sa patrie.

(*Anecdotes militaires.*)

Le roi Louis XIII, ayant réduit à son obéissance la ville de Nancy en 1631, proposa à Callot de représenter cette nouvelle conquête, comme il avait fait la

(1) Rappelons pourtant, comme contre-partie, le mot si souvent cité du même Louis XIV : « J'ai failli attendre. »

prise de la Rochelle. Mais Callot pria Sa Majesté de vouloir bien l'en dispenser, parce qu'il était Lorrain et qu'il croyait ne devoir rien faire contre l'honneur de son prince et contre son pays. Le roi reçut son excuse, disant que le duc de Lorraine était bienheureux d'avoir des sujets si fidèles et si affectionnés. Quelques courtisans n'approuvant pas le refus qu'il avait fait, dirent assez haut qu'il fallait l'obliger d'obéir aux volontés de Sa Majesté, ce que Callot ayant entendu, il répondit aussitôt, avec beaucoup de courage qu'il se couperait plutôt le pouce que de faire quelque chose contre son honneur.

(Félibien, *Vie des peintres*.)

Pauvre homme.

Dans le temps de la plus grande faveur du Père Joseph auprès de Richelieu, en une petite ville de province de France, un homme de la cour alla voir un capucin. Les principaux le vinrent entretenir; ils lui demandèrent des nouvelles du roi, puis du cardinal de Richelieu. « Et après, dit le gardien, ne nous apprendrez-vous rien de notre bon Père Joseph! — Il se porte fort bien; il est exempt de toutes sortes d'austérités. — Le pauvre homme! disait le gardien. — Il a du crédit; les plus grands de la cour le visitent avec soin. — Le pauvre homme! — Il a une bonne litière quand on voyage. — Le pauvre homme! — Un mulet porte son lit. — Le pauvre homme! — Lorsqu'il y a quelque chose de bon à la table de M. le Cardinal, il lui en envoie. — Le pauvre homme! » Comme si ce pauvre homme eut été bien à plaindre! C'est de ce conte-là que Molière a pris ce qu'il a mis dans son *Tartufe*, où le mari, coiffé du bigot, répète plusieurs fois : « Le pauvre homme! (1) »

(Tallemant des Réaux.)

Pauvreté.

Quelqu'un, en présence de Dufresny, se servit de cette expression proverbiale : « Pauvreté n'est pas vice. — C'est bien pis, » répondit Dufresny.

(1) Suivant une opinion plus répandue, c'est à un mot semblable de Louis XIV sur l'abbé Roquette, qui devint évêque d'Autun, qu'on rapporte l'idée première de la scène du *Tartufe*.

Pauvreté (*Avantage de la*).

Le maréchal de Roquelaure fut marié deux fois. En allant pour accommoder deux gentilshommes qui prétendaient une même fille, il les mit d'accord en la prenant pour lui. Elle était belle, mais n'avait point de bien. Il ne voulut jamais qu'elle vît la cour, et quand le roi lui disait pourquoi il ne l'amenait pas, il ne répondait autre chose sinon : « Sire, elle n'a pas de sabattous (*de souliers*). »

(Tallemant des Réaux.)

Le comte de Lauraguais, depuis duc de Brancas, mort à l'âge de quatre-vingt-onze ans, a certainement été l'un des hommes les plus singuliers de son temps; il réunissait dans sa personne des qualités et des défauts dont la moindre partie aurait suffi pour marquer tout individu de l'empreinte d'une grande originalité. Longtemps on le vit le plus fastueux, le plus magnifique, le plus galant des grands seigneurs; mais plus longtemps encore on le vit, depuis, mal vêtu, mal peigné, et affectant la simplicité du paysan du Danube.

Je me souviens qu'un jour il vint chez moi le matin dans ce costume cynique, mais avec une physionomie rayonnante de plaisir. « Eh! d'où te vient, lui dis-je, cette joie inaccoutumée? — Mon ami, me répondit-il, je suis le plus heureux des hommes : me voilà complétement ruiné. — Ma foi! repris-je, c'est un étrange bonheur et pour lequel il y aurait de quoi se pendre. — Tu te trompes, mon cher, répliqua-t-il : tant que je n'ai été que dérangé, je me voyais accablé d'affaires, persécuté, ballotté entre la crainte et l'espérance; aujourd'hui que je suis ruiné, je me trouve indépendant, tranquille, délivré de toute inquiétude et de tous soucis. »

(Ségur, *Mémoires*.)

Pêche à la ligne.

Le triumvir Marc-Antoine s'amusait quelquefois à pêcher à la ligne. Un jour qu'il pêchait devant la reine Cléopâtre, et qu'il voulait lui faire voir son adresse, il commanda à un pêcheur de se cacher sous l'eau, et d'accrocher, chaque fois qu'il jetterait sa ligne, un beau poisson pris d'avance, à l'hameçon. En consé-

quence, sa ligne était toujours bien chargée. Cléopâtre s'en aperçut, et ne dit rien. Le lendemain elle invita ses familiers à assister à la pêche de son amant, et commanda à un pêcheur de plonger également sous l'eau, avec une provision de poissons salés qu'il accrocherait à la ligne d'Antoine. Le triumvir, la sentant chargée, la retirait avec une sorte de vanité. Cléopâtre et ses courtisans le félicitèrent en riant beaucoup. Antoine vit que la reine n'avait pas été dupe de la supercherie de la veille. « Laissez, seigneur, lui dit-elle, laissez à nous autres habitants du Phare et de Canope à manier la ligne, et occupez-vous à prendre des villes, des royaumes et des rois. »

(Plutarque.)

Péché mortel.

Le roi m'appela une fois, et me dit : « Vous êtes un homme de sens si subtil que je n'ose vous parler de chose qui touche à Dieu ; et j'ai appelé les moines qui sont ici, parce que je veux vous faire une demande. » La demande fut telle : « Sénéchal, dit-il, qu'est-ce que Dieu? » Et je lui dis : « Sire, c'est si bonne chose que meilleure ne peut être. — Vraiment, fit-il, c'est bien répondu ; car la réponse que vous avez faite est écrite en ce livre que je tiens à ma main. Or, je vous demande, fit-il, ce que vous aimeriez mieux, ou d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel? » Et moi, qui jamais ne lui mentis, je répondis que j'aimerais mieux en avoir fait trente que d'être lépreux. Quand les moines furent partis, il m'appela tout seul, me fit asseoir à ses pieds et me dit : « Comment me dites-vous hier cela? » Et je lui dis que je le disais encore. Et il me dit : « Vous parlâtes en étourdi et en fou, car il n'y a pas de lèpre aussi laide que d'être en péché mortel»...

(Joinville, *Hist. de saint Louis*.)

Un jour Mme de Simier demanda au cardinal du Perron si faire l'amour était véritablement un péché mortel : « Non, dit-il, car si cela était, il y a longtemps que vous en seriez morte. »

(Tallemant des Réaux.)

Pêcheur innocent.

Le confesseur de La Fontaine le voyant attaqué d'une maladie dangereuse, l'exhortait à réparer le scandale de sa vie par des aumônes. « Je n'en puis faire, répondit le poëte, je ne possède rien ; mais on fait une édition de mes *Contes*, dont il me revient cent exemplaires : je vous les donne ; vous les ferez vendre pour les pauvres. »

La garde qui était auprès de lui pendant sa dernière maladie, voyant avec quel zèle le Père Poujet, de l'Oratoire, l'exhortait à bien mourir : « Eh ! mon Père, ne le tourmentez pas tant, lui dit-elle, il est plus bête que méchant. Dieu n'aura jamais le courage de le damner. »

(*Mémoires anecdotes*.)

Pédantisme naïf.

L'étude de la grammaire était la passion dominante de l'abbé Dangeau. On parlait de quelque révolution à craindre dans les affaires publiques : « Cela se peut, dit l'abbé ; mais, quoi qu'il arrive, je suis toujours bien aise d'avoir dans mon portefeuille au moins trente-six conjugaisons parfaitement complètes. » Cette naïveté ressemble au profond désespoir avec lequel je ne sais plus quel grammairien s'écriait un jour : « Non ! les participes ne sont point encore connus en France ! »

(Grimm, *Correspondance*.)

Peine perdue.

Un religieux exhortait, sur l'échafaud, un criminel qui avait été rompu vif, et qui fut mis ensuite sur la roue. Le patient jurait et blasphémait : « A quoi vous sert, lui dit bonnement le religieux, d'être roué, si vous ne devenez pas plus honnête homme? »

(*Asiniana*.)

Peintres.

Le peintre Timanthe était surtout remarquable par son intelligence. Il en donna une preuve dans son tableau du *sacrifice d'Iphigénie*, où il avait représenté cette jeune princesse devant l'autel, prête à être sacrifiée ; tous les assistants étaient plongés dans les larmes et la désolation ; l'oncle paternel d'Iphigénie surtout offrait sur sa figure toutes les marques de la plus vive et de la plus profonde douleur. Mais arrivé au visage d'Agamemnon, le peintre, ne pouvant se dépasser lui-même,

et dans l'impossibilité d'égaler l'expression au sujet, imagina de le représenter se cachant sous un voile. Il fit encore plusieurs autres tableaux de grande invention, particulièrement un Cyclope dormant, qu'il fit sur une petite dimension, mais, pour rendre sensible à tous les yeux sa stature gigantesque, il imagina de petits satyres qui mesuraient son pouce avec des tiges d'herbes.

(Pline, *Hist. naturelle.*)

Un peintre se glorifiait devant Apelles de peindre fort vite : « Je m'en aperçois ! » lui répondit tout simplement Apelles.

Pendant son court séjour à Rhodes, Apelles alla visiter l'atelier de Protogène, qui était alors absent. Une vieille femme qui gardait l'atelier, l'ayant invité à laisser son nom, il se borna à tracer sur une petite table un contour avec le pinceau. En rentrant, Protogène reconnut la main d'Apelles à la délicatesse de ce contour, et il traça dans l'intérieur un autre contour, plus beau et plus léger. Quand Apelles revint, on lui montra le dessin de Protogène ; alors entre les deux traits il en fit passer un nouveau, plus délié encore, et le peintre rhodien s'avoua vaincu (1).

(Pline, *Histoire naturelle.*)

Un artiste montrait à Apelles une Vénus revêtue d'habillements superbes, et lui demandait, d'un air content, ce qu'il en pensait : « Je vois bien, lui dit Apelles, que, n'ayant pu faire ta Vénus belle, tu l'as faite riche. »

Benoît IX, voulant orner de peintures Saint-Pierre de Rome, expédia en Toscane un de ses gentilshommes pour juger si le mérite de Giotto égalait sa réputation. L'envoyé du pape, après avoir recueilli à Sienne des dessins de plusieurs peintres et mosaïstes, arriva à Florence, et se rendit un matin dans l'atelier de Giotto. Il lui exposa sa mission, et finit par lui demander un dessin qu'il pût montrer à Sa Sainteté. Giotto prit aussitôt une feuille de vélin, appuya son coude sur sa hanche pour former une espèce de compas, et peignit d'un seul jet, avec une délicatesse toujours égale, un cercle d'une perfection merveilleuse, qu'il remit en souriant entre les mains du gentilhomme. Celui-ci, se croyant joué, s'écria : « Eh quoi ! n'aurai-je point d'autre dessin que ce rond ? — Il est plus que suffisant, répondit Giotto ; présentez-le avec les autres dessins, et on en reconnaîtra facilement la différence. » L'envoyé du pape, malgré ses instances, ne put obtenir que ce trait, et se retira fort mécontent, soupçonnant qu'il avait été bafoué. Néanmoins il présenta à Benoît IX le cercle de notre artiste, en lui expliquant la manière dont il l'avait tracé. Le pape et les courtisans reconnurent alors combien Giotto l'emportait sur ses concurrents. De là naquit le proverbe : Tu es plus rond que l'O de Giotto (1).

(Vasari, *Vies des peintres.*)

Lucas de Leyde, atteint d'une maladie mortelle, fut obligé de rester presque toujours couché pendant les six dernières années qu'il vécut. Ses souffrances n'éteignirent point en lui l'amour du travail : il maniait assidûment sur son lit le pinceau ou le burin. Comme on lui représentait que cette application avancerait sa mort : « Je veux que mon lit, s'écriait-il, me soit un lit d'honneur. »

(*Anecdotes des Beaux-Arts.*)

Un jour que Salvator Rosa touchait un très-mauvais clavecin : « Je vais, dit-il, le faire valoir au moins mille écus ; » et il peignit sur le couvercle un si beau morceau, que ce clavecin, à demi délabré, fut vendu la somme qu'il avait dite.

(1) Nous rapportons cette anecdote, parce qu'elle est très-connue et passée à l'état légendaire ; mais avons-nous besoin d'ajouter que la critique ne peut l'accepter telle quelle, dans sa naïveté un peu puérile. On dit pourtant que la table sur laquelle Apelles et Protogène avaient tracé leurs contours fut transportée à Rome, où elle périt dans un incendie.

(1) Perrault, voulant diminuer le mérite de ce trait du Giotto, assure que Ménage lui a dit avoir connu un moine qui, sans être peintre, faisait non-seulement d'un seul trait de plume un O parfaitement rond, mais qui, en même temps, y mettait un point justement dans le milieu.

Un cavalier fort riche lui marchandait depuis longtemps un grand paysage, et en demandait toujours le prix, que Salvator augmentait de cent écus à chaque demande. Le cavalier lui en témoignant sa surprise, il répondit : « Vous aurez bien de la peine à vous accommoder avec moi, malgré toutes vos richesses » ; et dans le même instant il creva le tableau.

Salvator pouvait faire un tableau dans un seul jour. Le connétable Colonne reçut un des ouvrages de cet artiste, et lui fit présent d'une bourse pleine de pièces d'or. Le peintre, pour reconnaître cette générosité, se hâta de lui envoyer un second tableau, qui lui valut un second présent : pendant quatre fois consécutives, même prestesse de pinceau, même reconnaissance de la part de l'artiste, et même générosité de la part du Mécène. Enfin, à la cinquième fois, le connétable ne voulut plus continuer un jeu qui pouvait le ruiner; il envoya deux bourses à Salvator, aussi bien garnies que les premières, et lui fit dire qu'il n'était pas aussi facile au connétable de Colonne de remplir des bourses, qu'à Salvator de faire promptement de bons tableaux, et qu'il lui cédait l'honneur du combat.

(Panckoucke.)

David Teniers arrive un jour dans un village, avec sa boîte à couleurs, revenant d'une excursion aux alentours. Il avait faim, il entre dans une auberge, déjeune, puis s'aperçoit qu'il a oublié son argent. Quand l'hôte lui apporte la note, il ouvre sa boîte, prend ses pinceaux et fait passer rapidement sur la toile un mendiant qui jouait de la cornemuse dans la rue. Un Anglais qui déjeunait à côté du peintre, surpris de ce talent et de la rapidité de l'exécution, s'empresse d'acheter l'ouvrage, et l'emporte, tandis que Teniers fait déjeuner à côté de lui le pauvre diable qui lui a servi de modèle, et paye largement les deux repas à l'hôtelier, stupéfait.

Guillaume Hogarth avait fait une estampe qui représente, avec toute l'énergie possible, les différents tourments qu'on fait éprouver en Angleterre aux animaux. Un charretier fouettait un jour ses chevaux avec beaucoup de dureté ; un homme qui passait dans la rue, touché de pitié, dit au charretier : « Misérable, tu n'as donc jamais vu l'estampe de Guillaume Hogarth ? »

(*Dict. d'Anecd.*)

Hogarth voulait avoir le portrait de Fielding, pour le placer à la tête d'une édition de ses œuvres ; mais celui-ci étant mort et ne s'étant jamais fait peindre, on était fort embarrassé pour avoir sa ressemblance, lorsque le célèbre Garrick, qui avait beaucoup vécu avec Fielding, informé du désir du peintre, son ami, se présenta devant lui avec la figure du défunt, tellement qu'Hogarth en fut, au premier abord, effrayé jusqu'à se trouver mal. Enfin, étant revenu à lui, il esquisse promptement cette figure imitée de Fielding, et sur cette esquisse il fit le portrait, qui parut à la tête des œuvres de l'auteur, et qui fut trouvé parfaitement ressemblant.

(*Improvisateur français.*)

Murillo, qui était très-pieux, a mis son âme entière dans ses tableaux. Le prieur d'un couvent lui demandait un jour pourquoi il ne continuait pas l'un de ses tableaux religieux, qu'il laissait achevé à moitié : « J'attends, répondit-il, que ce Christ vienne me parler. »

Lors d'un voyage fait à Cadix pour y peindre *les Fiançailles de sainte Catherine*, il se blessa en tombant de son échafaudage, et n'ayant osé, par une espèce de pudeur, avouer la nature de son mal (c'était une hernie), il resta en proie aux douleurs les plus aiguës. Ramené à Séville, il passa le reste de sa vie à prier et à souffrir. Vers les derniers temps, il se faisait conduire chaque jour à l'église de Santa-Cruz, et il avait coutume de se mettre en prières devant la fameuse *Descente de Croix*, de Pedro Campana. Le sacristain, voulant un soir fermer les portes plus tôt qu'à l'ordinaire, vint demander à Murillo pourquoi il restait si longtemps immobile dans cette chapelle : « J'attends, dit-il, que ces pieux serviteurs aient fini de descendre le Seigneur de la croix. »

(Ch. Blanc, *Hist. des peintres.*)

Pendant que Ribera habitait Naples, il avait mis un jour à sécher en dehors

de son atelier sa toile représentant le *Martyre de saint Barthélemy*. Les passants, saisis par l'imprévu de ce spectacle, s'attroupèrent, et, après quelques moments de stupeur, poussèrent des cris d'admiration et d'épouvante. Ils se montraient l'un à l'autre le couteau que serre entre ses dents l'un des exécuteurs et le derme sanglant du supplicié. Les clameurs de la foule arrivèrent jusqu'au vice-roi de Naples, don Pedro Giron, duc d'Ossuna, qui, voyant l'émeute du balcon de son palais et apprenant la cause de ce tumulte, envoya des sbires avec ordre de lui amener le peintre. Le duc voulut acheter le tableau, et nomma son compatriote peintre de la cour.

(*Id.*)

Van-Dyck était élève de Rubens. Un jour que ce dernier était sorti pour prendre l'air, Van-Dyck et ses camarades s'approchent de deux tableaux que Rubens venait d'ébaucher. En se poussant mutuellement pour voir de plus près, l'un d'eux tombe sur les ébauches, et les efface. Comment faire pour éviter les reproches du maître, à son retour? « Il faut, dit l'un deux, que le plus habile d'entre nous tâche de réparer ce malheur: je donne ma voix à Van-Dyck. » Ses camarades applaudissent. Van-Dyck se met à l'œuvre, et imite le mieux qu'il peut le faire de Rubens. Au bout de trois heures, celui-ci revient, porte les yeux sur ce qu'il croit ses ébauches, et dit à ses élèves avec satisfaction : « Ce n'est pas là ce que j'ai fait de plus mauvais dans ma vie. »

(*Abrégé de la vie des peintres.*)

Van-Dyck alla exprès à Harlem, pour y voir Hals, qu'il eut beaucoup de peine à trouver chez lui, parce que Hals était presque toujours au cabaret. Enfin, ne pouvant le joindre, il prit le parti de lui faire dire que quelqu'un l'attendait pour se faire peindre. Dès que Hals fut arrivé dans sa maison, lieu du rendez-vous, Van-Dyck lui dit qu'il était étranger, qu'il voulait son portrait, mais qu'il n'avait que deux heures à lui donner. Hals prit la première toile venue, et, après avoir peint pendant quelque temps, il pria Van-Dyck de se lever pour voir ce qu'il avait fait. Le modèle parut fort content de la copie, parla de choses indifférentes, et dit ensuite, sans affectation, que la peinture lui paraissait assez aisée, et qu'il avait envie d'essayer à l'instant ce qu'il serait capable de faire. Il prit alors une autre toile, et pria Hals de se mettre à la place qu'il venait de quitter. Hals voulut bien laisser satisfaire l'étranger; mais quelle fut sa surprise, lorsque Van-Dyck l'eut prié de se lever à son tour et de voir l'ouvrage qu'il venait d'achever! « Vous êtes Van-Dyck », s'écria-t-il en l'embrassant.

(Panckoucke.)

Il s'éleva du temps du Giorgion une fameuse dispute à Venise entre les artistes, au sujet de la prééminence de la peinture et de la sculpture : le Giorgion entreprit de prouver que l'art du peintre pouvait montrer un objet dans toutes ses faces, aussi bien que le sculpteur. Pour cet effet, il représenta un homme tout nu, vu par derrière, et placé au bord d'une fontaine, qui, par réflexion, offrait le devant de la figure, tandis qu'une cuirasse luisante découvrait l'un des côtés, et qu'un miroir réfléchissait l'autre. Ce tableau ingénieux mérita les suffrages de tous les artistes, mais ne termina point la dispute.

(Panckoucke.

La facilité de Goya était extraordinaire. A l'époque de l'invasion française en Espagne, il se trouvait au Prado, entouré d'oisifs, qui semblaient attendre de lui quelque tour d'esprit. Il y avait de la boue sur la place; Goya y plonge son mouchoir et en frappe une muraille voisine; il recommence et va ainsi, pendant quelques minutes, de la muraille au ruisseau. La foule s'était amassée. Bientôt elle s'agite étonnée, émerveillée : elle avait sous les yeux un épisode admirablement rendu de la journée du 2 mai (soulèvement du peuple de Madrid contre les Français), peut-être cette même scène que Goya fixa plus tard sur la toile.

(*Annuaire des artistes.*)

Peintres (*Facéties de*).

Un amateur avait commandé à Lantara pour sa galerie un tableau dans lequel devait se trouver une église. Notre

paysagiste, ne sachant pas dessiner les figures, s'était bien gardé d'en mettre. L'amateur, auquel il présenta son tableau après l'avoir terminé, fut émerveillé de la vérité du site, de la fraîcheur du coloris et de la simplicité de la touche, mais n'y voyant pas de figures : « Monsieur Lantara, dit-il, vous avez oublié les figures dans votre tableau. — Monsieur, répondit le peintre en montrant l'église, elles sont à la messe. — Eh bien, j'achèterai le tableau quand elles en sortiront. »

(Ch. Blanc, *Hist. des peintres.*)

Le duc de Berry allait souvent visiter Carle Vernet dans son atelier, et il y passait des heures entières, s'amusant de sa conversation, riche d'anecdotes et de souvenirs. Il lui avait commandé un tableau de genre, dont le sujet donné était une chasse, dans laquelle le cerf ramena les chasseurs des hauteurs du Butar jusque dans la rue de Sèvres, où l'on sonna l'hallali dans la cour d'une laiterie. Le duc de Berry était impatient d'avoir son tableau, et il allait souvent stimuler le peintre. Pendant un voyage de Fontainebleau, Vernet s'était occupé de quelques autres travaux, en l'absence du prince, qui, à son retour, s'empressa de rendre visite à l'artiste. Dès que Vernet l'entendit monter quatre à quatre les marches de l'escalier, il remit bien vite le tableau sur le chevalet. Le duc de Berry fut fort étonné de le voir occupé à peindre une cheminée de la ferme, qu'il avait vue presque finie en partant. Impatienté, il dit en riant : « Mais, mon cher Carle, voilà huit jours que vous êtes à la même cheminée ! » Vernet lui répondit sans se déconcerter : « C'est vrai, monseigneur; c'est qu'elle fumait, et j'ai été obligé de la raccommoder. »

(Alissan de Chazet, *Mémoires.*)

Peintre ingénieux.

« Monsieur le peintre, je désirerais avoir le portrait de ma femme fort ressemblant. — C'est chose facile. — Pas tant que vous croyez. Ma femme est muette de naissance. — La peinture a trouvé moyen d'indiquer cette infirmité; c'est même un des cas où elle prouve sa supériorité sur la photographie. — Vous m'étonnez ! comment, votre portrait fera comprendre que ma femme ne parle pas? — Parfaitement. » — Un mois après le peintre achevait le portrait de la muette. — Sur la bouche il avait dessiné une toile d'araignée.

Pèlerinages (*Utilité des*)

Le baron de la Houze, ayant rendu quelques services au pape Ganganelli, ce pape lui demanda s'il pouvait faire quelque chose qui lui fût agréable. Le baron de la Houze, rusé gascon, le pria de lui faire donner un corps saint. Le pape fut très-surpris de cette demande de la part d'un Français. Il lui fit donner ce qu'il demandait. Le baron, qui avait une petite terre dans les Pyrénées, d'un revenu très-mince, sans débouché pour les denrées, y fit porter son saint, le fit accréditer. Les chalands accoururent, les miracles arrivèrent, un village d'auprès se peupla, les denrées augmentèrent de prix, et les revenus du baron triplèrent.

(Chamfort.)

Pères de famille.

Un ami surprit Agésilas, roi de Sparte, allant à cheval sur un bâton avec ses enfants. Il sourit, et se tournant vers celui qui l'avait vu en cette posture : « Attendez, lui dit-il, pour en parler, que vous soyez père vous-même. »

(Plutarque, *Vie d'Agésilas.*)

On raconte le même trait de Henri IV. Il marchait à quatre pattes, portant sur son dos son fils Louis XIII, encore enfant. Un ambassadeur espagnol entre tout à coup dans l'appartement, et le surprend dans cette posture. Henri IV, sans se déranger, lui dit : « Monsieur l'ambassadeur, avez-vous des enfants? — Oui, sire. — En ce cas je peux achever le tour de la la chambre (1). »

(Panckoucke.)

Un jour que Racine revenait de Versailles pour dîner avec sa famille, un écuyer de M. le Duc vint l'avertir que ce

(1) M. Ingres a fait de cette anecdote un de ses tableaux de genre. La petite toile de Bonington sur le même sujet s'est vendue 83,000 francs à la vente des collections de San-Donato.

prince l'attendait à l'hôtel de Condé : « Je n'aurai pas l'honneur d'y aller, répondit-il. Il y a plus de huit jours que je n'ai vu ma femme et mes enfants; ils se font une fête de manger avec moi une très-belle carpe : je ne puis me dispenser de dîner avec eux. » L'écuyer lui représenta que M. le Duc serait mortifié de ce refus, parce qu'il avait chez lui une très-brillante compagnie. Racine fit alors apporter la carpe, qui était effectivement superbe : « Jugez vous-même, lui dit-il, si je puis me dispenser de dîner avec mes pauvres enfants, qui ont voulu me régaler aujourd'hui, et qui n'auraient plus de plaisir s'ils mangeaient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison auprès de Son Altesse Sérénissime. »

(*Mémoires anecdotes.*)

Père et fils.

Le prince de Ligne racontait quelquefois des détails fort amusants sur son enfance et sa jeunesse, des anecdotes sur son père, le plus hautain et le plus bizarre des hommes, et qui haïssait cordialement son fils. Quand celui-ci fut, à seize ans, nommé colonel du régiment de Ligne, il écrivit à son père la lettre suivante :

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'informer Votre Altesse, que je viens d'être nommé colonel de son régiment. Je suis avec un profond respect, etc. »

La réponse ne se fit pas attendre; la voici :

« Monsieur,

« Après le malheur de vous avoir pour fils, rien ne pouvait m'être plus sensible que le malheur de vous avoir pour colonel.

« Recevez, etc. »

(Collection Barrière, *Introduct. aux Mémoires* de Ségur.)

Père insouciant.

La Fontaine eut un fils, qu'il garda fort peu de temps auprès de lui. Il le mit à l'âge de quatorze ans entre les mains de M. de Harlay, qui fut depuis premier Président, et lui recommanda son éducation et sa fortune. Se trouvant un jour dans une maison où était ce jeune homme, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, il *ne le reconnut* point, et témoigna cependant à la compagnie qu'il lui trouvait de l'esprit et de l'amabilité. Quand on lui eut dit que c'était son fils, il répondit froidement : « Ah ! j'en suis bien aise ! »

(*Mémoires anecd.*)

Perfidie.

M. Necker s'était retiré du ministère, outré d'une perfidie de M. de Maurepas. Voyant son crédit baisser à la cour, et craignant que cela ne nuisît à ses opérations en finances, il écrivit au roi pour le supplier de lui accorder une grâce qui pût manifester aux yeux du public qu'il n'avait pas perdu la confiance de son souverain. Il terminait sa lettre en désignant cinq choses différentes, telle charge, *ou* telle marque d'honneur, *ou* telle décoration, et il la remit à M. de Maurepas. Les *ou* furent changés en *et* : le roi fut mécontent de l'ambition de M. Necker et de la confiance avec laquelle il osait la manifester (1).

(Mme Campan, *Mémoires.*)

Perquisition féroce.

Mahomet II (2) avait cultivé lui-même une planche de melons, que le soleil semblait avoir distingués en les mûrissant longtemps avant les autres. Le sultan les fit recommander au jardinier. Celui-ci y avait l'œil chaque jour, ce qui n'empêcha pas un page, qui aimait passionnément le melon, d'en cueillir quatre de ceux-ci, et de les manger. Le jardinier s'étant aperçu du larcin, conjectura que les pages, qui seuls avaient l'entrée du jardin, pouvaient seuls aussi en être les auteurs. Il courut en informer le sultan, en lui observant qu'il n'y avait que fort peu de temps que le vol était fait. Mahomet, irrité de cette audace, fit amener à l'instant tous les pages devant lui, et ordonna au coupable de se nommer. Personne ne se déclarant, l'impitoyable despote commanda d'ouvrir successivement le ventre de tous les pages, jusqu'à

(1) Ce trait rappelle la discussion du *Mariage de Figaro* (III, sc. 15) : « Il y a *et*. — Il y a *ou*. »

(2) *L'espion turc* désigne le sultan Amurat comme le héros de cette histoire. On a attribué un trait analogue à Méhémet-Ali, qui aurait fait ouvrir le ventre d'un soldat pour vérifier s'il avait, malgré ses dénégations, bu le lait qu'une pauvre femme l'accusait de lui avoir pris.

ce qu'on eût découvert le coupable. On trouva les melons à demi digérés dans le ventre du quatorzième.

(*Improvisateur français.*)

Perroquets.

La duchesse de *** donna l'autre jour une scène assez plaisante, ou du moins en fournit l'occasion. Mme la duchesse de Bourgogne entendit vanter les gentillesses du perroquet de cette dame, et souhaita de le voir. On dépêcha promptement un page pour l'aller chercher. Il pleuvait, et il y avait loin à aller; tout cela rendit la commission fort désagréable au page. Il fallut pourtant obéir. On couvrit la cage du perroquet, pour le garantir des injures de l'air, et le page, qui y était exposé, ne fit que jurer pendant tout le chemin. Le perroquet ne perdit pas un mot de ce beau discours, qu'il prit pour une leçon, d'autant mieux qu'il était couvert, et qu'on avait accoutumé de le couvrir pour lui faire apprendre ses rôles; ainsi, comme il était fort docile, il ne manqua pas de les répéter, et dès qu'on l'eut posé dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, et que tout le monde eut entouré la table sur laquelle il était, il s'écria, quand on eut ôté le tapis qui était sur sa cage : « Jarni des g..... qui sont cause que je suis tout mouillé! » et redit toutes les autres impertinences que le page s'était donné la liberté de dire en chemin, parmi lesquelles il y avait quantité d'ordures. Mme la duchesse de Bourgogne en fut scandalisée, et, se tournant vers la duchesse de *** : « Est-ce ainsi, madame, lui dit-elle, que vous instruisez votre perroquet? » L'autre protesta, toute déconcertée, que c'était une nouvelle leçon qu'on lui avait donnée; et on sut ensuite que c'était le page qui avait été son précepteur.

(Mme Dunoyer, *Lettres*). (1)

L'abbé Terray avait sur son escalier un gros perroquet qui criait sans cesse : « Au voleur! — Ah! dit un plaignant, cet animal, on le voit bien, a l'habitude d'annoncer son maître. »

(Baronne d'Oberkirch, *Mémoires.*)

---

(1) Cette histoire est antérieure d'un demi-siècle au poëme de *Vert-Vert.*

Une petite fille voulait caresser un perroquet. « N'y touchez pas, ma petite amie, lui dit quelqu'un, il vous pincerait. — Pourquoi donc? — Parce qu'il ne vous connaît pas. — Eh bien! dites-lui que je me nomme Aurélie. »

(Larcher, *Dictionnaire d'anecdotes.*)

Georges Cuvier possédait un perroquet doué d'une intelligence vraiment remarquable, et qui tenait avec les visiteurs de son illustre maître des conversations presque suivies. Installé sur un haut perchoir dans l'antichambre du grand naturaliste, à l'arrivée d'une personne il grattait gravement avec sa patte gauche sa grosse tête verte à favoris rouges, et demandait d'une voix nettement accentuée : *Que veux-tu à mon maître?*

Suivant la réponse qu'on lui faisait presque toujours pour abréger l'attente, il reprenait : *Ne bavarde pas! Georges n'a pas le temps!* ou bien : *Va-t'en, va-t'en, voleur de temps!* Mais c'était à dîner qu'il déployait son intelligence : placé à côté de son maître, il lui prodiguait toutes sortes de tendresses, l'appelait des noms les plus affectueux, et tendait à chaque instant son gros bec pour obtenir quelque bon morceau.

Au dessert, on lui servait un peu de vin dans un verre, qu'il saisissait avec l'une de ses pattes et qu'il vidait à petites gorgées et en véritable amateur. D'ordinaire ce régal le mettait en gaieté, et, j'en ai bien peur, lui frappait quelque peu sur le cerveau, car il riait aux éclats, bavardait à tue-tête et souvent imitait de la façon la plus comique l'accent étranger des savants allemands ou anglais que Cuvier admettait à sa table. Celui-ci s'amusait beaucoup des fredaines de l'oiseau, qui ne laissait point parfois de déconcerter beaucoup ceux auxquels il s'adressait, et qui ne comprenaient guère qu'un homme de génie pût s'amuser de pareilles billevesées. J'ai vu, entre autres, M. de Humboldt sortir de table presque scandalisé, et renfonçant plus que jamais son menton solennel dans les plis de sa haute et immense cravate.

(S. H. Berthoud.)

Un lori que j'ai vu souvent en 1839 appartenait à l'espèce connue sous le nom

de *perroquet tricolore* et provenait des Moluques. Il était magnifique de plumage et d'une grande vivacité, quoiqu'il ne fût pas de la première jeunesse. En effet, le capitaine Carraux, de la marine marchande, l'avait rapporté en 1759 de l'île de Ternate et donné à sa sœur Joséphine, mariée récemment à un avocat d'Arras. Il lui avait fait ce cadeau le jour du baptême d'un enfant qui ne devint que trop célèbre plus tard sous le nom de Maximilien Robespierre.

L'un des plus beaux de son espèce, la tête noire, rouge sur les flancs, bleu sous le ventre, ses ailes vertes avaient de splendides reflets violets, et il possédait une grande intelligence, développée d'ailleurs constamment par le petit Maximilien. Dès son bas âge, il avait pris en affection l'enfant, et s'en était fait un compagnon inséparable. Le bambin ne marchait pas encore, que l'oiseau, fort peu bienveillant pour les autres personnes de la maison, se tenait constamment perché sur le berceau de son petit ami, promenait affectueusement son gros bec d'un beau jaune d'or sur les lèvres du baby et se laissait complaisamment manier par lui.

Devenu plus âgé et forcé de commencer ses études, Maximilien dut se séparer de Jacquot, car on avait donné ce nom vulgaire au beau perroquet; mais chaque fois que les vacances ramenaient le jeune garçon du collége Louis-le-Grand à Arras, l'amitié de celui-ci et de Jacquot se renouait de plus belle. Plus tard, après avoir été lauréat de l'Académie de Metz, président de l'Académie d'Arras et appelé au Tiers-État, il amena avec lui à Paris Jacquot, qui dès lors ne le quitta plus jusqu'au 8 thermidor, jour où Robespierre sortit, pour n'y plus rentrer, de la maison du menuisier Duplay.

Lorsque je vis ce perroquet, il habitait Fontenay-aux-Roses et appartenait à Mme Le Bas, veuve du conventionnel qui se brûla la cervelle à l'hôtel de ville dans la nuit du 9 thermidor, et mère de M. Le Bas, savant helléniste, mort, il y a quelques années, membre de l'Institut.

Chaque fois qu'on prononçait devant Jacquot le nom de Robespierre, il criait d'une voix glapissante : *Chapeau bas! chapeau bas! Vive la République!* hérissait toutes ses plumes et battait des ailes comme un énergumène. Après quoi, il entonnait *la Marseillaise*, dont il grasseyait tous les couplets avec un accent nazillard des plus bouffons.

Après la mort de son mari et de Robespierre, Mme Le Bas avait obtenu de la famille Duplay le perroquet Jacquot, et ne consentit jamais à s'en séparer. Elle aimait à me raconter que, pendant une visite domiciliaire faite chez elle, peu de temps après le 9 thermidor, chaque fois que les agents de la police prononçaient le nom de Robespierre, l'oiseau se mettait à crier *chapeau bas!* et que le magistrat qui présidait à la perquisition, impatienté de ce cri, répété à chaque minute, finit par ordonner de tordre le cou au bavard révolutionnaire.

Mme Lebas, dont pourtant la vie ou du moins la liberté s'agitait en ce moment, s'élança sur l'oiseau, le saisit et le lança au dehors par la fenêtre. Le pauvre animal s'envola de son mieux, erra pendant toute la journée et toute la nuit sur les toits, et le lendemain matin revint se percher sur la fenêtre de sa nouvelle maîtresse, en frappant à coups de bec contre les vitres. (*Id.*)

Perruques.

Le czar Pierre, dans son second voyage de Hollande, en 1716, passa par Dantzick; il s'y trouva un dimanche, placé dans l'église, à côté du bourgmestre : le service était long; on était en hiver. Le prince était chauve, et avait froid à la tête; il imagina de prendre, sur la tête de son voisin, la grande perruque qui la couvrait, et de la mettre sur la sienne. Le service fini, il rendit au bourgmestre sa perruque, et le salua très-poliment.

(*Anecd. orig. de Pierre le Grand.*)

Nous nous présentâmes chez Gottsched, et nous fîmes annoncer. Le domestique nous dit que son maître allait venir, et nous introduisit dans une grande chambre. Peut-être ne comprîmes-nous pas un signe qu'il nous fit. Nous crûmes qu'il nous indiquait une chambre voisine, où nous entrâmes pour y être témoins d'une scène bizarre; car au moment même parut Gottsched, à la porte qui nous faisait face. Sa corpulence était gigantesque. Il avait une robe de chambre à fond damassé, doublée de taffetas rouge. Sa tête monstrueuse et chauve, était découverte

contre son intention ; car son domestique s'élança aussitôt par une porte latérale, ayant à la main une longue perruque dont les boucles tombaient jusqu'au-dessous des épaules. Il la tendait à son maître d'une main tremblante. Gottsched, avec l'apparence du plus grand calme, prit la perruque de la main gauche ; et tandis qu'il l'adaptait prestement à son chef, campa de la main droite au pauvre diable un vigoureux soufflet, qui lui fit faire la pirouette vers la porte, comme à un valet de comédie ; après quoi le vieux pédagogue, se tournant vers nous d'un air de dignité, nous pria de nous asseoir, et nous entretint longtemps avec beaucoup de politesse. (Gœthe, *Mémoires.*)

Perruquier.

Un Beauceron, en route pour Paris, vint présenter sa face à un Figaro de Rambouillet. Pendant qu'on apprêtait les rasoirs, le paysan remarqua un chien qui, assis auprès de sa chaise, le regardait fixement. « Qu'est-ce donc qu'elle a c'te bête à me lorgner comme ça ? » Le barbier répondit d'un air indifférent : « Ce chien est toujours là. Vous concevez, quand il m'arrive d'enlever un bout d'oreille... — Eh bien ? — Eh bien, c'est lui qui le mange. »

(*Mosaïque.*)

Perruquier-poëte.

André (Charles), perruquier, demeurant à Paris, né à Langres, en 1721, a fait imprimer le *Tremblement de terre de Lisbonne*, tragédie (1). L'auteur rend compte dans sa préface de son éducation, de son mariage et de ses talents pour les vers. On l'avait mis au collége, mais, dit-il, avec une simplicité tout-à-fait originale, « ayant malheureusement été créé sans bien, j'ai été contraint de quitter mes études et d'embrasser l'état de la perruque, qui était celui, disait-on, qui me convenait le mieux... Je m'appliquais dans ma jeunesse à faire de petites rimes satiriques et des chansons, qui n'ont pas laissé de m'attirer quelques bons coups de bâton ; ce qui ne m'a pas empêché de continuer toujours à composer quelques petits ouvrages, moins satiriques, mais qui n'ont pas paru.

« Comme je suis assez pensif de mon naturel, il me venait souvent des idées qui me faisaient tenir le fer à friser d'une main et la plume de l'autre. M'étant trouvé plusieurs fois à accommoder des personnes de goût et d'esprit, et me voyant penser, ils m'ont si fort questionné, qu'ils m'ont forcé à leur avouer que je pensais toujours à composer quelques vers. Leur ayant fait voir quelqu'un de mes petits ouvrages, ils m'ont persuadé que j'avais des talents pour le genre poétique, ce qui m'a déterminé à composer une tragédie. »

Les occupations journalières de M. André ne lui permettaient point de travailler à sa pièce : il désespérait de la pouvoir finir ; « mais, ayant été, dit-il, interrompu sur la fin de septembre, pendant deux nuits consécutives, par ces sortes de gens qui par leurs odeurs sont capables d'empestiférer tout le genre humain, j'ai tâché de dissiper leurs odorats en m'appliquant d'un grand zèle à ma tragédie. C'est ce qui m'a occasionné, mon cher lecteur, à vous la mettre plus tôt au jour. »

M. André porta l'ouvrage aux comédiens français, qui furent enchantés de cette lecture, tant elle leur parut singulière. Ils témoignèrent à l'auteur à quel point ils étaient fâchés de ne pouvoir jouer sa pièce ; que, malheureusement, elle les entraînerait dans trop de dépenses, et qu'il en coûterait prodigieusement, surtout pour que leur théâtre pût s'abîmer et pour faire trembler toute la salle du spectacle. M. André se rendit à de si bonnes raisons, et se contenta de rendre sa tragédie publique par la voie de l'impression. Elle eut tout le succès qu'il devait en attendre ; l'édition fut bientôt épuisée. M. André la vendit lui-même, et jouit de la plus grande célébrité. Cinquante carrosses étaient tous les jours à sa porte ; tout Paris voulut se procurer des exemplaires de ce chef-d'œuvre de ridicule, et la satisfaction d'en connaître personnellement l'auteur inimitable. Il reçut dans sa boutique ces visites et ces compliments, avec une modestie pleine de noblesse et de gravité. On lui adressa de tous côtés des lettres de félicitation ; un Anglais lui écrivit pour le prier de lui envoyer sa pièce, afin qu'il la traduisît dans sa langue, et qu'il

(1) Il est à peu près certain que cette tragédie n'était pas de lui. Les plaisants qui l'avaient composée lui persuadèrent qu'il en était l'auteur. Voir les *Supercheries littér.* de Quérard, nouv. éd., t. I, col. 346.

la fit jouer à Londres. M. André a fait imprimer cette lettre honorable à la tête de sa tragédie; il y a placé aussi une épître dédicatoire à l'illustre et célèbre poëte M. de Voltaire, qu'il appelle *son cher confrère.*

(Panckoucke.)

Maître André envoya sa pièce à Voltaire, qui, pour toute réponse, lui adressa une lettre de quatre pages, renfermant ces quatre mots, cent fois répétés : « Monsieur André, faites des perruques; Monsieur André, faites des perruques; Monsieur André, faites des perruques; des perruques, toujours des perruques, et jamais que des perruques. »

(*Improvis. franç.*)

Perte irréparable.

Solon venait de perdre son fils et pleurait. Quelqu'un lui dit : « Vos larmes sont inutiles. — C'est pour cela même que je pleure, » répondit-il.

(Dioscoride, *Mémoires.*)

Pessimisme.

« Le diable, avait l'habitude de dire Hoffmann, se glisse dans toutes les affaires, même quand elles présentent en commençant la tournure la plus favorable. » Un exemple sans importance, mais bizarre, fera mieux connaître ce penchant fatal au pessimisme.

Il vit un jour une petite fille s'adresser à une femme dans le marché pour lui acheter quelques fruits qui avaient excité ses désirs. La prudente fruitière voulut d'abord savoir ce qu'elle avait à dépenser pour son achat; et quand la pauvre fille, qui était d'une beauté remarquable, lui eut montré, avec une joie mêlée d'orgueil, une toute petite pièce de monnaie, la marchande lui fit entendre qu'elle n'avait rien dans sa boutique qui fût d'un prix assez modique pour sa bourse. La pauvre enfant, mortifiée, se retirait les larmes aux yeux, quand Hoffmann la rappela, et, ayant fait son marché lui-même, remplit son tablier des plus beaux fruits; mais il avait à peine eu le temps de jouir de l'expression de bonheur qui avait ranimé tout à coup cette jolie figure d'enfant, qu'il devint tourmenté de l'idée qu'il pourrait être la cause de sa mort, puisque le fruit qu'il lui avait donné lui occasionnerait peut-être une indigestion ou toute autre maladie. Ce pressentiment le poursuivit longtemps et le rendit malheureux.

(Walter Scott, *Notice sur Hoffmann.*)

Philosophes.

Le philosophe Cléanthe fut cité devant l'aréopage pour rendre compte de ses moyens d'existence. Dès qu'il parut, les juges lui demandèrent, d'un ton sévère, quel métier, quel travail le nourrissaient. Cléanthe, à ces mots, présenta aux juges un jardinier et une vieille boulangère, en leur enjoignant de répondre pour lui. Le jardinier attesta que toutes les nuits Cléanthe lui puisait de l'eau, et la boulangère déclara qu'au sortir de chez le jardinier il venait pétrir pour elle (1). Cette justification remplit toute l'assemblée d'estime et d'admiration pour Cléanthe; et les juges, frappés de cette grandeur d'âme, lui offrirent des présents considérables. Il les refusa, en disant : « Vous voyez que j'ai un trésor dans mon travail. »

(*Voyage d'Anténor.*)

Un jour, en sortant du temple de Junon, Lysis rencontra sous le portique un de ses confrères, Euryphemus de Syracuse, qui, l'ayant prié de l'attendre un moment, alla se prosterner devant la statue de la déesse. Après une longue méditation, dans laquelle il s'engagea sans s'en apercevoir, il sortit par une autre porte. Le lendemain, le jour était assez avancé, lorsqu'il se rendit à l'assemblée des disciples. Ils étaient inquiets de l'absence de Lysis : Euryphemus se souvint alors de la promesse qu'il en avait tirée; il courut à lui, le trouva sous le vestibule, et tranquillement assis sur la même pierre où il l'avait laissé la veille.

(Barthélemy, *Voy. du jeune Anach.*

Les disciples de Pythagore apprenaient à s'alarmer du moindre refroidissement entre eux. Lorsque, dans ces entretiens,

(1) Athénée raconte la même histoire des philosophes Ménédème et Asclépiade, travaillant toutes les nuits dans un moulin afin de pouvoir passer tout le jour avec les philosophes.

où s'agitaient des questions de philosophie, il leur échappait quelque expression d'aigreur, ils ne laissaient pas coucher le soleil sans s'être donné la main en signe de réconciliation. Un d'eux, en pareille occasion, courut chez son ami, et lui dit : « Oublions notre colère, et soyez le juge de notre différend. — J'y consens volontiers, reprit le dernier; mais je dois rougir de ce qu'étant plus âgé que vous, je ne vous ai pas prévenu. » (*Id.*)

Les pythagoriciens formaient une sorte de confrérie, qui avait ses signes de ralliement et ses marques de reconnaissance. L'un d'eux entra un jour, après une longue marche, dans une hôtellerie, où il tomba malade de fatigue. L'hôtelier compatissant l'entoura de soins, mais la maladie allait toujours s'aggravant. Enfin, se sentant sur le point de mourir, le pythagoricien inscrivit une figure sur ses tablettes, qu'il remit à son hôte, en lui disant de les exposer de façon à ce qu'elles fussent vues par tous les passants : « Je ne puis vous payer, dit-il; mais vous ne vous repentirez pas de m'avoir fait du bien, si vous suivez ma recommandation. » Il mourut, et l'hôtelier l'ensevelit honorablement. Les tablettes étaient exposées depuis longtemps déjà quand un voyageur qui passait s'arrêta, et reconnut le symbole sacré. Il entra chez l'hôtelier, l'interrogea, et le récompensa richement.

(Jamblique, *Vie de Pythagore.*)

Un jour Platon passait par Agrigente, dont les habitants étaient adonnés au luxe de la table et des édifices. « Les Agrigentins, dit-il, bâtissent comme s'ils devaient toujours vivre, et mangent comme s'ils mangeaient pour la dernière fois. » Quelqu'un lui dit : « Tout le monde médit de vous. — Laissez-les dire ; je vivrai de façon que je leur ferai changer de langage. »

(*Voyage d'Anténor.*)

Isocrate, philosophe, était à la table de Nicocréon, roi de Chypre; on le pressait de parler et de fournir à la conversation : « Ce que je sais, dit-il, n'est pas de saison, et ce qui serait ici de saison, je ne le sais pas. » Dioclès, apercevant Épicure dans un temple, en posture de suppliant, s'écria : « Quelle fête ! quel spectacle pour moi ! Je ne vis jamais mieux la grandeur de Jupiter, que depuis que je vois Épicure à genoux. »

(Panckoucke.)

On rapporte que Démocrite, âgé de cent neuf ans, s'ennuya de vivre. Il retranchait tous les jours quelque peu de sa nourriture, et de cette manière il était enfin parvenu à éteindre presque tout à fait ce principe de feu qui vivifie nos corps ; il allait toucher à sa dernière heure lorsqu'une nièce qu'il aimait vint le supplier de ne pas se laisser mourir encore, parce que sa mort la priverait du plaisir de prendre part à une fête prochaine. Démocrite daigna, pour l'obliger, se résoudre à prolonger sa vie de quelques instants; et s'étant fait apporter du pain chaud, il vécut encore trois jours en le flairant seulement.

(*Anecdotes de médecine.*)

Marc-Aurèle, près de monter sur le trône, laissa voir de la tristesse. Sa mère lui en demanda la raison : « Je vais régner, et vous vous étonnez de ma mélancolie ! »

(Capitolin, *Vie de Marc-Aurèle.*)

Xénophon était fort jeune quand Socrate, le rencontrant, fut frappé de sa beauté et de sa modestie. Il lui barra le chemin avec son bâton, et, l'interrogeant à sa façon ordinaire, il lui demanda où l'on pouvait acheter les différentes choses nécessaires à sustenter la vie : « Au marché, répondit Xénophon. — Et où peut-on apprendre à devenir bon et vertueux ? — Je l'ignore, lui dit le jeune homme. — L'un est pourtant bien plus intéressant que l'autre, repartit le philosophe ; suis-moi, et je te l'apprendrai. » — Dès ce moment, Xénophon devint le disciple de Socrate.

(Diogène Laërce.)

Un homme se plaignait à Épictète qu'il éprouvait des injustices qu'on ne faisait

qu'à lui seul. « J'aime mieux apprendre, lui dit Épictète, qu'on ne fait de pareilles injustices qu'à vous, que d'apprendre qu'on les fait à tout le monde. »
(*Mélanges d'une grande bibliothèque.*)

Socrate ne fut pas toujours modeste dans sa coiffure : il avait des cheveux bouclés qui tombaient sur ses épaules. Un jour qu'il dormait dans un champ, des enfants s'approchent pour lui faire des niches. Les petits polissons accrochent chaque boucle de cheveux par le moyen d'un fil, à un petit pieu qu'ils fichent en terre. Le sommeil du sage est un sommeil profond. A la fin cependant Socrate s'éveille, s'aperçoit de l'espièglerie, et, loin de s'en fâcher, il prend tranquillement une paire de ciseaux, coupe ses cheveux, et remercie ces enfants de la leçon qu'ils lui ont donnée.
(*Improvisateur français.*)

Socrate, qui assistait rarement à la comédie, parce que les lois de la bienséance en étaient bannies, alla voir la comédie des *Nuées*, dirigée contre sa personne et ses doctrines par Aristophane, et afin de mieux marquer le mépris qu'il avait pour cette satire, il se leva du milieu des spectateurs, lorsqu'il s'aperçut que des étrangers cherchaient à le connaître.
(Xénophon.)

Un jour qu'Alexandre demandait au sceptique Anaxarque, qui était assis à sa table, ce qu'il pensait du repas, il répondit qu'il y manquait la tête d'un grand seigneur, dont on aurait dû faire un plat; et en même temps il jeta les yeux sur Nicocréon, tyran de Chypre. Après la mort d'Alexandre, Nicocréon, voulant aussi faire un plat du philosophe abdéritain, le fit mettre dans un mortier, et le fit piler avec des pilons de fer. Le philosophe dit au tyran de piler tant qu'il voudrait son corps, qu'au moins il ne pourrait rien sur son âme. Nicocréon le menaça de lui faire couper la langue : « Tu ne le feras pas, petit efféminé », lui répondit Anaxarque, et l'ayant lui-même coupée avec ses dents, il la lui cracha au visage.
(Plutarque, *Vie d'Alexandre.*)

Rousseau, renversé, en 1776, sur le chemin de Ménilmontant, par un énorme chien danois qui précédait un équipage, resta sur la place, tandis que le maître de la berline, le président de Saint-Fargeau, le regardait étendu avec indifférence. Il fut relevé par des paysans et conduit chez lui, boîteux et souffrant beaucoup. Le magistrat, ayant appris le lendemain quel était l'homme que son chien avait culbuté, envoya un domestique demander au blessé ce que monsieur pouvait faire pour lui : « Tenir désormais son chien à l'attache, » reprit le philosophe. Et il congédia le domestique.
(*Curiosités anecdotiques.*)

Spinosa était si sobre qu'il ne buvait généralement pas plus d'une pinte de vin par mois. On voit, par différents comptes trouvés dans ses papiers, dit son biographe Colerus, qu'il a vécu un jour entier d'une soupe au lait accommodée avec du beurre, ce qui lui revenait à trois sous, et d'un pot de bière d'un sou et demi. Un autre jour, il n'a mangé que du gruau apprêté avec des raisins et du beurre, et ce plat lui avait coûté quatre sous et demi. Afin de pouvoir se livrer en paix à ses spéculations philosophiques, il apprit l'art de tailler des verres d'optique, et il partageait son temps entre l'étude et la fabrication de ces verres. Quand il était las et qu'il voulait se relâcher l'esprit, il cherchait des araignées, qu'il faisait lutter ensemble, et des mouches qu'il jetait dans la toile d'araignée, et regardait ensuite cette bataille avec tant de plaisir qu'il éclatait quelquefois de rire. Il refusa plusieurs fois les dons et les legs qu'on lui voulait faire; cependant Jean de Witt l'avait forcé d'accepter une rente de deux cents florins; mais ses héritiers, faisant difficulté de continuer cette rente, Spinosa leur mit son titre entre les mains avec une si tranquille indifférence qu'ils rentrèrent en eux-mêmes.
(Saisset, *Précurseurs et disciples de Descartes.*)

J'étais allé avec J.-J. Rousseau promener au mont Valérien. Quand nous fûmes parvenus au sommet de la montagne, nous formâmes le projet d'aller demander à dîner aux ermites pour notre

argent. Nous arrivâmes chez eux avant qu'ils se missent à table ; et pendant qu'ils étaient à l'église, Rousseau me proposa d'y entrer et d'y faire notre prière. Les ermites récitaient alors les litanies de la Providence. Après que nous eûmes prié Dieu dans une petite chapelle, et que les ermites se furent acheminés à leur réfectoire, Jean-Jacques me dit avec attendrissement : « Maintenant, j'éprouve ce qui est dit dans l'Évangile : « Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux. » Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénètre l'âme. » — Je lui répondis : « Si Fénelon vivait, vous seriez catholique. » Il me répondit, hors de lui et les larmes aux yeux : « Ah ! si Fénelon vivait, je chercherais à être son laquais, pour mériter d'être son valet de chambre. »

(Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature.*)

L'histoire de la vie d'Emmanuel Kant est difficile à écrire, car il n'eut ni vie ni histoire. Il vécut d'une vie de célibataire, vie mécaniquement réglée et presque abstraite, dans une petite rue écartée de Kœnigsberg, vieille ville des frontières nord-est de l'Allemagne. Je ne crois pas que la grande horloge de la cathédrale ait accompli sa tâche visible avec moins de passion et plus de régularité que son compatriote Emmanuel Kant. Se lever, boire le café, écrire, faire son cours, dîner, aller à la promenade, tout avait son heure fixe, et les voisins savaient exactement qu'il était deux heures et demie quand Emmanuel Kant, vêtu de son habit gris, son jonc d'Espagne à la main, sortait de chez lui et se dirigeait vers la petite allée de tilleuls qu'on nomme encore à présent, en souvenir de lui, l'allée du philosophe. Il la montait et la descendait huit fois le jour, en quelque saison que ce fût, et quand le temps était couvert ou que les nuages noirs annonçaient la pluie, on voyait son domestique, le vieux Lampe, qui le suivait d'un air vigilant et inquiet, le parapluie sous le bras, véritable image de la Providence.

Quel contraste bizarre entre la vie extérieure de cet homme et sa pensée destructive! En vérité, si les bourgeois de Kœnigsberg avaient pressenti toute la portée de cette pensée, ils auraient éprouvé devant cet homme un frémissement bien plus horrible qu'à la vue d'un bourreau qui ne tue que des hommes... Mais les bonnes gens ne virent jamais en lui qu'un professeur de philosophie, et quand il passait à l'heure dite, ils le saluaient amicalement et réglaient d'après lui leur montre.

(H. Heine, *De l'Allemagne.*)

Philosophe (*Définition du*).

La nourrice de d'Alembert, témoin de son activité pour l'étude et de son indifférence pour les personnes de distinction qui venaient le visiter, et qui auraient pu, selon elle, contribuer à sa fortune, lui dit un jour, avec une sorte de compassion : « Vous ne serez jamais qu'un philosophe. — Et qu'est-ce qu'un philosophe? — Un fou qui se tourmente toute sa vie, pour qu'on parle de lui lorsqu'il n'y sera plus. »

(*D'Alembertiana.*)

Philosophes (*Discussions des*).

Un curé de village avait élevé quatre dogues : il appelait l'un Aristote, l'autre Descartes. Il avait donné à chacun un disciple, et avait entretenu les deux partis dans une grande animosité. Aristote ne voyait point Descartes qu'il ne fût prêt à s'élancer sur lui pour le dévorer, et Descartes lui gardait une haine pareille. Quand le bon curé voulait se divertir, il appelait Aristote et Descartes ; chacun se rangeait à sa place : Aristote à la droite, Descartes à la gauche ; et chaque disciple se tenait à côté de son maître. Le curé parlait ensuite à Aristote, pour l'inviter à s'accommoder avec Descartes ; Aristote, par ses aboiements réitérés et ses yeux étincelants, disait qu'il ne voulait entendre à aucun accommodement. Il se tournait ensuite du côté de Descartes, à qui il ne parlait pas avec plus de succès : « Essayons, disait-il, ensuite, si en vous faisant conférer ensemble, vos esprits pourront se réunir ». Il les faisait approcher ; ils se parlaient d'abord en aboyant doucement : il semblait qu'ils se répondaient l'un à l'autre. Insensiblement, ils aboyaient plus fort, et puis se battaient deux contre deux. Ils se seraient étranglés si le curé, par l'autorité qu'il s'était conservée, ne les avait séparés. Le bon curé prétendait

que c'était une image naïve des disputes des philosophes.

(*Remède contre l'ennui.*)

Philosophes cyniques.

Aristippe disait de Laïs : « Je la possédais sans qu'elle me possédât. » On lui dit un jour que cette courtisane, avec qui il vivait, ne l'aimait pas. « Je ne pense pas, répondit-il, que les poissons m'aiment; cependant j'en mange avec beaucoup de plaisir. » Un ami vint l'avertir en secret qu'elle lui faisait de fréquentes infidélités. « Si je la paye, dit-il, ce n'est pas pour que d'autres n'en jouissent pas, c'est pour en jouir moi-même. » Diogène lui reprochant de vivre avec une fille publique, il répondit : « Trouvez-vous absurde que j'habite une maison qui a logé plusieurs locataires? »

Il n'est pas plus ardent pour l'amitié, qui, selon lui, est un mot insignifiant. « Les fous et les sots, dit-il, la recherchent par des vues d'intérêt; et les sages se contentent d'eux-mêmes sans se soucier des autres. » Il traite aussi légèrement l'amour de la patrie. « C'est une inconséquence, une absurdité, selon lui, de risquer son repos et sa vie pour un amas d'ignorants et d'insensés. « Je suis étranger partout, » dit-il souvent, et Socrate disait : « Je suis citoyen de l'univers. »

(*Voyage d'Anténor.*)

Hypparchia, séduite par l'éloquence et les sophismes de Cratès, prit la résolution de l'épouser, le préférant aux plus brillants partis d'Athènes. Ses parents lui représentèrent l'indignité, la bassesse de son choix. Elle répondit qu'elle ne pouvait trouver un mari plus beau, ni plus riche, et qu'elle se poignarderait si on le lui refusait. Les parents, désespérés, recoururent à Cratès lui-même, qui promit de faire ses efforts pour la dissuader et la dégoûter de lui. Il se présenta nu devant elle. « Voilà, lui dit-il, en étalant sa bosse et sa laide figure, le magot que vous convoitez. » Lui montrant ensuite son bâton et sa besace : « Voici toutes mes richesses. Songez-y bien, si vous voulez devenir ma femme, il faut vous résoudre à partager ma misère, et à mener la vie de la secte cynique. » Hypparchia, pour toute réponse, l'embrassa, en l'appelant son époux. Le mariage se fit, et fut consommé publiquement sous le Portique. Elle se revêtit de haillons; et depuis elle s'abandonne au plus dégoûtant cynisme.

Cependant Cratès a du mérite et de la philosophie. Pour se livrer entièrement à l'étude, les uns disent qu'il a jeté son argent dans la mer, en s'écriant : *Je suis libre* (1)! d'autres, qu'il a déposé chez un banquier, avec ordre de le remettre à ses enfants, s'ils sont ignorants et sans esprit, et de le donner au public s'ils étaient philosophes, parce qu'alors ils n'auraient plus besoin de fortune. On lui demandait un jour à quoi servait la philosophie : « A se contenter de légumes, et à vivre exempt de soins et d'inquiétudes. » Il est singulier en tout. Il s'habille fort chaudement l'été, et légèrement l'hiver. Sa malpropreté est repoussante. Il porte des peaux de mouton non préparées; ce qui, ajoutant à sa laideur, en fait une espèce de monstre.

(*Id.*)

Simus, intendant de Denys, mais personnage décrié, avait une maison magnifique, avec de riches parvis, qu'il faisait voir un jour au philosophe Aristippe. Celui-ci tire de sa poitrine un gros crachat et l'envoie au visage du richard. Simus se met en colère. « Que veux-tu? dit Aristippe, c'est la seule place où l'on doive cracher ici; les autres sont trop belles. »

(Diogène de Laërte.)

Philosophe gastronome.

Un duc de Duras, voyant un jour Descartes qui faisait bonne chère, lui dit en raillant : « Eh quoi! les philosophes usent-ils de ces friandises? — Pourquoi pas? répondit Descartes. Vous imaginez-vous que la nature n'ait produit les bonnes choses que pour les ignorants? »

(Panckoucke.)

Philosophie (*Utilité de la*).

On demandait au sage Antisthène ce qu'il avait retiré de la philosophie :

(1) Voir *Mépris des richesses.*

« L'avantage, répondit-il, de pouvoir converser avec moi-même. »
(Diogène de Laërte.)

Philosophie après boire.

Chapelle fit un jour partie avec MM. de J..., de N..., et de L... (1), pour aller se réjouir à Auteuil avec leur ami. « Nous venons souper avec vous, dirent-ils à Molière. — J'en aurais, dit-il, plus de plaisir si je pouvais vous tenir compagnie; mais, ma santé ne me le permettant pas, je laisse à M. Chapelle le soin de vous régaler du mieux qu'il pourra. » Ils aimaient trop Molière pour le contraindre; mais ils lui demandèrent du moins Baron. « Messieurs, leur répondit Molière, je vous vois en humeur de vous divertir toute la nuit; le moyen que cet enfant puisse tenir! il en serait incommodé : je vous prie de le laisser. — Oh parbleu! dit M. de L..., la fête ne serait pas bonne sans lui, et vous nous le donnerez. » Il fallut l'abandonner; et Molière prit son lait devant eux, et s'alla coucher.

Les convives se mirent à table. Les commencements du repas furent froids; mais le vin eut bientôt réveillé Chapelle, et le tourna du côté de la mauvaise humeur. « Parbleu, dit-il, je suis un grand fou de venir m'enivrer ici tous les jours pour faire honneur à Molière; je suis bien las de ce train-là, et ce qui me fâche, c'est qu'il croit que j'y suis obligé. » La troupe, presque toute ivre, approuva les plaintes de Chapelle. On continue de boire, et insensiblement on changea de discours. A force de raisonner sur les choses qui font ordinairement la matière de semblables repas entre gens de cette espèce, on tomba sur la morale vers les trois heures du matin. « Que notre vie est peu de chose! dit Chapelle; qu'elle est remplie de traverses! Nous sommes à l'affût pendant trente ou quarante années pour jouir d'un moment de plaisir, que nous ne trouvons jamais. Notre jeunesse est harcelée par de maudits parents, qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête. Je me soucie, morbleu, bien, ajouta-t-il, que la terre tourne, ou le soleil; que ce fou de Descartes ait raison, ou cet extravagant d'Aristote!... Nous ne sommes pas débarrassés de ces fous-là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établissement. Toutes ces femmes, dit-il encore en haussant la voix, sont des animaux qui sont ennemis jurés de notre repos.... — Tu as, parbleu, raison, mon cher ami, répondit J..... en l'embrassant. La vie est un pauvre partage; quittons-la. De peur que l'on ne sépare d'aussi bons amis que nous le sommes, allons nous noyer de compagnie : la rivière est à notre portée.— Cela est vrai, dit N., nous ne pouvons jamais mieux prendre notre temps pour mourir bons amis, et dans la joie; et notre mort fera du bruit. »

Ainsi ce glorieux dessein fut approuvé tout d'une voix. Ces ivrognes se lèvent, et vont gaiement à la rivière. Baron courut avertir du monde, et éveiller Molière, qui fut effrayé de cet extravagant projet, parce qu'il connaissait le vin de ses amis. Pendant qu'il se levait, les convives avaient gagné la rivière, et s'étaient déjà saisis d'un petit bateau pour prendre le large, afin de se noyer en plus grande eau. Des domestiques et des gens du lieu furent promptement à ces débauchés, qui étaient déjà dans l'eau, et les repêchèrent. Indignés du secours qu'on venait de leur donner, ils mirent l'épée à la main, coururent sur leurs ennemis, les poursuivirent jusque dans Auteuil, et les voulaient tuer. Ces pauvres gens se sauvent la plupart chez Molière, qui, voyant ce vacarme, dit à ces furieux : « Qu'est-ce donc, messieurs, que ces coquins-là vous ont fait? — Comment, morbleu, dit J., qui était le plus opiniâtre à se noyer, ces malheureux nous empêcheront de nous noyer?... Pouvons-nous faire moins que de les en punir? — Vous avez raison, répondit Molière. Sortez d'ici, coquins, que je ne vous assomme, dit-il à ces pauvres gens, paraissant en colère. Je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions! » Ils se retirèrent, marqués de quelques coups d'épée.

— Comment! messieurs, poursuit Molière, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part? Quoi! vous voulez vous noyer sans moi? Je vous croyais plus de mes amis. — Il a, parbleu, raison, dit Chapelle; voilà

(1) Les convives que Grimarest n'ose nommer étaient Jonsac, Nantouillet, Lulli, Despréaux, et quelques autres.

une injustice que nous lui faisions. Viens donc te noyer avec nous. — Oh! doucement, répondit Molière; ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal-à-propos : c'est la dernière action de notre vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour si nous nous noyions à l'heure qu'il est : on dirait à coup sûr que nous l'aurions fait la nuit, comme des désespérés, ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur, et qui réponde à notre conduite. Demain, sur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun et devant tout le monde, nous irons nous jeter, la tête devant, dans la rivière. — J'approuve fort ses raisons, dit N., et il n'y a pas le petit mot à dire. — Morbleu, j'enrage, dit L.; Molière a toujours cent fois plus d'esprit que nous. Voilà qui est fait, remettons la partie à demain, et allons nous coucher, car je m'endors. »

(Grimarest, *Vie de Molière.*)

Philosophie conjugale.

Étant à Venise sur un balcon, avec madame la duchesse d'Osnabruck, aujourd'hui duchesse de Hanovre, je lui montrai M. le duc, son mari, qui parlait à une noble Vénitienne qui était fort belle : « Il m'importe peu, dit-elle en riant, que M. le duc promène son cœur toute la journée, pourvu que le soir il me le rapporte. »

(*Chevræana.*)

Un habitant de la petite rue des Vecchietti, à Gênes, rentrant chez lui au moment où l'on s'y attendait le moins, surprit sa femme en flagrant délit d'adultère. Au lieu de se livrer à des emportements qu'un pareil spectacle aurait rendus légitimes, il garda tout son sang-froid, et, plein de mépris pour la femme qui le trahissait et pour son complice, il les chassa de sa maison. Cela fait, il éleva un catafalque au milieu de la chambre nuptiale, invita ses amis et ses voisins, et célébra un service funèbre en l'honneur de sa femme, qui n'existait plus pour lui (1). Ensuite, il illumina ses croisées, fit venir deux musiciens ambulants, et passa toute la nuit à danser et à boire avec ses amis. Pendant deux jours, il a continué la fête, et se montre l'homme le plus content du monde depuis qu'il est débarrassé de sa femme.

(Larcher *et* Jullien.)

Un de nos premiers ducs et pairs, ayant surpris sa femme en flagrant délit, se contenta de dire : « Eh! madame, si quelque autre que moi eût eu la même indiscrétion!... » Et il referma doucement la porte (1).

(Grimm, *Correspondance.*)

Madame de P... trompait depuis longtemps son mari, qui était cependant un modèle de fidélité. Un beau jour, la vertu du pauvre M. de P... succomba. Madame de P... l'apprit : « Enfin ! » dit-elle.

(P.-J. Stahl.)

Le journaliste M... (Merle) avait épousé la célèbre M... D... (Marie Dorval), qui ne fut pas, dit-on, un modèle de fidélité conjugale. M., comme le bon Panurge, *n'en faisoit pire chair.* Il se bornait à faire lit à part, quoique leurs chambres fussent contiguës.

Un soir que, fatigué des travaux du jour, il s'endormait du sommeil d'un philosophe, il fut tout à coup éveillé par des sanglots et des phrases entrecoupées. C'était un amant de sa femme qui, ayant gagné la femme de chambre, venait de s'introduire près du lit de sa maîtresse. Cet amant s'était laissé entraîner à une infidélité qu'on lui reprochait amèrement. Vainement protestait-il de ses bonnes intentions pour l'avenir, vainement assurait-il qu'il *ne le ferait plus,* on refusait d'entendre ses excuses.

La scène se prolongeait et empêchait le pauvre M... de dormir. Fatigué de ce bruit, ennuyé, excédé : « Mais, ma bonne amie, s'écria-t-il, puisqu'il te dit qu'il ne le fera plus! »

(H. Castille, *Portraits historiq.*)

(1) Le marquis de Montespan, retiré dans ses terres, porta jusqu'à sa mort le deuil de sa femme vivante, mais infidèle.

(1) Voir *Mari peu gênant.* On a raconté aussi un trait analogue du journaliste Merle, dont il est question ci-contre.

Philosophie en défaut.

Au temps de Law, la contagion de l'agiotage avait gagné de proche en proche, au point de faire tourner les meilleures têtes: c'est ce que prouve l'anecdote de La Mothe et de l'abbé Terrasson. Ces deux philosophes, renommés par leur bon sens et la justesse de leur dialectique, dissertaient un soir sur la folie du jour et s'en moquaient. Quelque temps après, ils se trouvèrent nez à nez dans la rue Quincampoix. Honteux, ils voulurent d'abord se fuir; mais enfin, n'ayant rien à se reprocher, ils convinrent qu'il ne fallait jurer de rien, et furent, chacun de leur côté, faire la meilleure négociation possible.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Philosophie militaire.

Des Français, après le combat de Patrimonio, en 1768, disaient à un Corse prisonnier : « Comment osez-vous faire la guerre sans hôpitaux, sans chirurgiens, presque certains de mourir, si vous recevez une blessure? Et que faites-vous donc quand vous êtes blessés? — Nous mourons, » répondit froidement le Corse. (*Id.*)

Physionomistes.

Un jour Lavater professait à Zurich, dans son école physionomiste. Pendant la séance, un étranger s'introduit dans la salle, monte sur les bancs, se place entre les auditeurs, et reste quelques minutes attentif à la curieuse leçon du maître. Dès que cet étranger est sorti, Lavater s'interrompt, regarde bien si on ne l'écoute pas du dehors, et reportant les yeux sur ses disciples : « Messieurs, dit-il, j'ai trop de bonne foi pour ne pas vous avouer que ma science est absolument conjecturale. Ainsi n'allez pas vous figurer dans mes énonciations une infaillibilité qui n'y est pas, et qui n'est peut-être nulle part. Tenez, par exemple, messieurs, si j'en crois les notions de mon art, l'inconnu qui vient de s'éloigner porte sur sa physionomie tous les signes caractéristiques de l'homicide, et je ne doute pourtant pas qu'il ne soit un fort honnête homme. » La séance finit. On sort, on s'informe. Cet honnête homme était un des assassins de Gustave III, le comte de Ribbing.

(Charles Brifaut, *Récits d'un vieux parrain.*)

Le comte de Broglie, qui ne pouvait rien dissimuler, étant à la table de M. le duc d'Orléans, dit : « Votre Altesse Royale sait bien que je ne suis pas un mauvais physionomiste. » Puis, regardant fixement le sieur Law, qui était aussi à la même table, continua de dire : « Suivant les règles de la physionomie, il me paraît qu'avant six mois M. Law sera pendu par ordre de Votre Altesse. » On peut s'imaginer si cette prédiction plut à M. Law.

(Buvat, *Journal de la Régence.*)

Pianistes.

Habeneck, le grand musicien et le chef d'orchestre sans égal, nourrissait contre les chanteurs, et surtout contre les pianistes, une certaine animosité, motivée par les libertés inexcusables que ces deux classes d'artistes prennent trop souvent avec la mesure. Son sentiment s'exhalait souvent en boutades, dont quelques-unes sont restées célèbres.

Un jour, faisant partie d'un jury de concours pour le piano, il tourna tout à coup sa grosse tête bourrue vers Adolphe Adam, et, le voyant très-attentif : « A quoi pensez-vous donc, Adam? lui dit-il. — Parbleu! reprit celui-ci, j'écoute; c'est, il me semble, assez nécessaire pour se faire une opinion. — Pas besoin, dit amèrement Habeneck; j'ai ma montre devant moi : celui qui joue le plus vite, celui-là est le premier prix.

— Alphonse Karr, parlant d'un pianiste renommé, le vicomte de Morgenstein, a résumé ainsi son opinion railleuse sur ce virtuose, inventé par lui :

« Il faisait à la minute deux notes de moins que Kalkbrenner; mais il était jeune, et on espérait qu'il travaillerait. »

(Nestor Roqueplan, *Constitutionnel.*)

Pièces compromettantes (*Suppression de*).

Cosnac était un homme de qualité de Guyenne, qui avait fait grand bruit par son esprit et par ses intrigues autrefois, étant évêque de Valence et premier aumô-

nier de Monsieur (1). Il s'était entièrement attaché à feu Madame, pour laquelle il a fait des choses tout à fait singulières. Il était son conseil et son ami de cœur, et le roi lui en savait gré. Il ne put pourtant refuser à Monsieur de le faire chercher et arrêter, sur ce qu'il avait disparu, avec soupçon qu'il était allé se saisir de papiers qui inquiétaient la jalousie de Monsieur, pour les rendre à Madame, et que Monsieur voulait avoir. Madame, avertie par le roi, en donna aussitôt avis à M. de Valence, qui se cacha dans une auberge obscure, à un coin de Paris. Mais Monsieur mit de tels gens en campagne qu'il fut découvert, et qu'un matin la maison fut investie. A ce bruit, l'évêque ne perdit point le jugement : il se mit tout aussitôt à crier la colique; et l'officier qui entra pour l'arrêter le trouva dans des contorsions étranges. L'évêque, sans disputer, comme un homme qui n'est occupé que de son mal, dit qu'il va mourir s'il ne prend un lavement sur l'heure, et qu'après qu'il l'aura rendu il obéira, et continue à crier de toute sa force. L'officier, qui n'eut pas la cruauté de l'emmener en cet état, se hâta d'envoyer querir un lavement pour achever plus tôt sa capture, mais il déclara qu'il ne sortirait point de la chambre qu'avec le prélat. Le lavement vint, il le prit, et quand il fut question de le rendre, il se mit sur un large pot dans son lit, sans en sortir. Il avait ses raisons pour un si bizarre manége. Les papiers qu'on lui voulait prendre étaient avec lui dans son lit, parce que depuis qu'il les avait il ne les quittait point. En rendant son lavement, il les mit adroitement par-dessous sa couverture au fond du pot, et opéra par-dessus, de façon à n'en être plus en peine. S'en étant défait de cette façon, il dit qu'il se trouvait fort soulagé, et se mit à rire comme un homme qui se sent revenir de la mort à la vie après de cruelles douleurs, mais en effet de son tour de souplesse, et de ce que cet officier si vigilant n'aurait que la puanteur de sa selle, avec laquelle les papiers furent jetés au privé (2).

(Saint-Simon, *Mémoires*.)

(1) Frère de Louis XIV.

(2) Voy. les *Mémoires* de Daniel de Cosnac, publiés par la Société de l'histoire de France (2 volumes in-8°, Paris, 1852).

Le duc de Richelieu fut mis à la Bastille pour avoir trempé dans la conspiration de Cellamare. D'Argenson rapporte, dans ses *Mémoires*, qu'il avait reçu une lettre d'Alberoni qui ne le quittait pas, et qu'il cachait toutes les nuits sous son chevet, — lettre si compromettante, qu'elle aurait suffi pour le faire condamner à mort. Lorsqu'on vint l'arrêter, il était encore au lit. On l'entoure. Il n'oppose pas la moindre résistance, et demande seulement qu'on le laisse satisfaire un besoin avant de l'emmener, et, ce disant, il prend son vase de nuit. Le premier mouvement des gens respectueux est de détourner la tête. Le duc en profite pour avaler la lettre sans que personne s'en aperçoive, et se laisse emmener.

(V. Fournel, *Hist. anecd. des quarante fauteuils.*)

Le cardinal Dubois était marié depuis de longues années, par conséquent fort obscurément. Il paya bien sa femme pour se taire quand il eut des bénéfices; mais quand il pointa au grand, il s'en trouva fort embarrassé. Sa bassesse ne lui laissait que les élévations ecclésiastiques, et il était toujours dans les transes que sa femme ne l'y fît échouer. Son mariage s'était fait dans le Limousin et célébré dans une paroisse de village. Nommé à l'archevêché de Cambrai, il prit le parti d'en faire la confidence à Breteuil, et de le conjurer de n'oublier rien pour enlever les preuves de son mariage avec adresse et sans bruit.

Dans la posture où Dubois était déjà, Breteuil vit les cieux ouverts pour lui s'il pouvait réussir à lui rendre un service si délicat et si important. Il avait de l'esprit et il sut s'en servir. Il s'en retourna diligemment à Limoges, et tôt après, sous prétexte d'une légère tournée pour quelque affaire subite, il s'en alla, suivi de deux ou trois valets seulement, ajustant son voyage de façon qu'il tomba, à une heure de nuit, dans ce village où le mariage avait été célébré, alla descendre chez le curé, faute d'hôtellerie, lui demanda familièrement la passade comme un homme que la nuit avait surpris, qui mourait de faim et de soif et qui ne pouvait aller plus loin. Le bon curé, transporté d'aise d'héberger M. l'intendant,

prépara à la hâte tout ce qu'il put trouver chez lui, et eut l'honneur de souper tête à tête avec lui, tandis que sa servante régala les deux valets, dont Breteuil se défit, ainsi que de la servante, pour demeurer seul avec le curé.

Breteuil aimait à boire et y était expert. Il fit semblant de trouver le souper bon et le vin encore meilleur. Le curé, charmé de son hôte, ne songea qu'à le reforcer, comme on dit dans la province. Le broc était sur la table; ils s'en servaient tour à tour avec une familiarité qui transportait le bon curé. Breteuil, qui avait son projet, en vint à bout, et enivra le bonhomme à ne pouvoir se soutenir, ni voir, ni proférer un mot. Quand Breteuil eut, en cet état, achevé de le bien noyer avec quelques nouvelles lampées, il profita de ce qu'il en avait tiré dans le premier quart d'heure du souper. Il lui avait demandé si ses registres étaient en bon ordre, et depuis quel temps, et, sous prétexte de sûreté contre les voleurs, où il les tenait et où il en gardait les clefs, tellement que, dès que Breteuil se fut bien assuré que le curé ne pouvait plus faire usage d'aucun de ses sens, il prit ses clefs, ouvrit l'armoire, en tira le registre des mariages qui contenait l'année dont il avait besoin, en détacha bien proprement la feuille qu'il cherchait, et, malheur aux autres mariages qui se trouvèrent sur la même feuille, la mit dans sa poche, et rétablit le registre où il l'avait trouvé, referma l'armoire et remit les clefs où il les avait prises. Il ne songea plus, après ce coup, qu'à attendre le crépuscule du matin pour s'en aller; laissa le bon curé cuvant profondément son vin, et donna quelques pistoles à la servante.

Il s'en alla de là à Brive, chez le notaire, dont il s'était bien informé, qui avait l'étude et les papiers de celui qui avait fait le contrat de mariage, s'y enferma avec lui, et de force et d'autorité, se fit remettre la minute du contrat de mariage. Il manda ensuite la femme, des mains de laquelle l'abbé Dubois avait su tirer l'expédition de leur contrat de mariage, la menaça des plus profonds cachots si elle osait dire jamais une parole de son mariage, et lui promit monts et merveilles en se taisant. Il l'assura de plus que tout ce qu'elle pourrait dire et faire serait en pure perte, parce qu'on avait mis ordre à ce qu'elle ne pût rien prouver, et à se mettre en état, si elle osait branler, de la faire condamner de calomnie et d'imposture, et la faire raser et pourrir dans la prison d'un couvent. Breteuil remit les deux importantes pièces à Dubois, qui l'en récompensa de la charge de secrétaire d'État quelque temps après.

La femme n'osa souffler. Elle revint à Paris après la mort de son mari. On lui donna gros sur ce qu'il laissait d'immense. Elle a vécu obscure, mais fort à son aise, et est morte à Paris plus de vingt ans après le cardinal Dubois, dont elle n'avait point eu d'enfant (1).

(Saint-Simon, *Mémoires*.)

Piédestal.

Lulli, dans sa jeunesse, avait été page chez Mlle de Montpensier, qu'il amusait par ses saillies et par l'art avec lequel il jouait du violon. Cette princesse, se promenant un jour dans les jardins de Versailles, disait à d'autres dames : « Voilà un piédestal sur lequel on aurait dû mettre une statue. » La princesse continue son chemin. Lulli, qui avait entendu ce qu'elle avait dit, se déshabille complétement, et en cet état de pure nature, il monte sur le piédestal, et attend, dans l'attitude d'une statue, que Mlle de Montpensier repasse. La princesse revient en effet quelque temps après. Apercevant de loin une figure, sur le piédestal où elle avait souhaité qu'il y en eût une, elle ne fut pas médiocrement surprise. « Est-ce un enchantement, dit-elle, que ce que nous voyons? » Elle s'avance, et ne reconnaît la vérité que lorsque, très-proche du piédestal, elle ne put douter que la statue ne fût animée. Les dames et les seigneurs qui accompagnaient la princesse voulurent faire punir sévèrement l'auteur de cette polissonnerie; mais elle lui pardonna en faveur de son imagination burlesque, et cette folie, qui semblait devoir perdre Lulli, fut le premier pas qui le conduisit à la fortune.

(*Dictionn. des hommes illustres.*)

---

(1) A peine est-il besoin de dire que rien n'est moins prouvé que toute cette histoire. Saint-Simon s'est fait ici, comme souvent, l'écho d'une légende satirique, à l'appui de laquelle il serait difficile d'apporter aucune preuve.

On a raconté par le monde que l'homme aux calembours, le marquis de Bièvre, ayant longtemps fait la cour à Mme de Stael, la laissa ensuite, comme c'est l'usage. Cette dame l'agaçait un jour au bal de l'Opéra, et croyant n'en être pas reconnue, elle lui montra son pied : « Fi, le vilain *piédestal!* s'écria le marquis (*pied de Staël*).

(*Improvisateur français.*)

Pierre philosophale.

Un peintre nommé Brendel, entêté de l'alchimie, vint trouver Rubens, et lui proposa de s'associer avec lui pour la découverte du grand œuvre, à laquelle il se prétendait sur le point d'atteindre. « Vous êtes venu trop tard, lui dit Rubens. Vingt ans plus tôt j'aurais pu être tenté de la fortune que vous m'offrez; mais je possède ce qui n'est encore que l'objet de vos recherches. Mes pinceaux m'ont fait trouver depuis longtemps la pierre philosophale. »

(*Anecdotes des Beaux-Arts*).

Piété filiale.

Une Romaine, femme du peuple, dont la condition obscure nous a dérobé le nom, venait d'accoucher, quand sa mère fut mise dans une prison, pour y subir le supplice de la faim : elle obtint d'aller la voir; mais elle était fouillée à chaque fois par le geôlier, de peur qu'elle n'apportât quelque aliment. On la surprit allaitant sa mère. Saisis d'admiration, les magistrats accordèrent le salut de la mère à la piété de la fille; ils allouèrent des aliments à l'une et à l'autre leur vie durant; et le lieu où la scène s'était passée fut consacré à la déesse *Piété*, à laquelle, sous le consulat de C. Quinctius et de Manius Acilius (an de Rome 604), un temple fut érigé sur l'emplacement de la prison.

(Pline l'ancien, *Histoire naturelle.*)

Le président Jeannin était fils d'un tanneur d'Autun en Bourgogne. Du temps qu'il était à M. de Mayenne, il traita ce prince à Autun dans la maison paternelle, lui présenta son père, avec son tablier de corroyeur, en lui disant : « Monsieur, voilà le maître de la maison ; c'est lui qui vous traite. » M. de Mayenne le reçut à bras ouverts, et le fit mettre au haut bout.

(Tallemant des Réaux.)

Pirate et conquérant.

Alexandre reprochait à un pirate sa condition : « Je suis pirate, lui dit celui-ci, parce que je n'ai qu'un vaisseau; car si j'avais une armée, je serais un conquérant. »

(L'abbé Bordelon, *Diversités curieuses.*)

Place emportée.

C'est un fait certain et connu des amis de M. d'Aiguillon, que le roi ne l'a jamais nommé ministre des affaires étrangères; ce fut Mme du Barry qui lui dit : « Il faut que tout ceci finisse, et je veux que vous alliez demain matin remercier le roi de vous avoir nommé à la place. » Elle dit au roi : « M. d'Aiguillon ira demain vous remercier de sa nomination à la place de secrétaire d'État des affaires étrangères. » Le roi ne dit mot. M. d'Aiguillon n'osait pas y aller; Mme du Barry le lui ordonna; il y alla. Le roi ne lui dit rien, et M. d'Aiguillon entra en fonctions sur-le-champ.

(Chamfort.)

Placet original.

Un homme à talents, voulant obtenir une grâce de M. le Régent, lui présenta un placet, dans un moment où il était presque seul, et que le suppliant avait su se ménager. Ce placet était dans la forme ordinaire. Quand le Régent l'eut lu, le demandeur lui dit : « Si Son Altesse voulait le relire, le voici en vers? — Volontiers, lui dit le duc d'Orléans, donnez. » Quand il eut vu les vers, mon homme demanda la permission de le chanter, on le lui permit; il chanta. A peine eut-il fini qu'il dit : « Si monseigneur le souhaite, je vais le danser? — Oh! dansez-le, lui répondit le Régent; je n'ai jamais vu de placet dansé, et, pour la nouveauté du fait, je vous accorde ce que vous demandez. »

(Collé, *Journal.*)

Plagiat.

Un jour Desmarets, accusant publiquement M. Boileau-Despréaux d'avoir volé dans Juvénal et dans Horace les richesses qui brillent dans ses satires : « Qu'importe? répondit un homme spirituel à Desmarets; avouez du moins, monsieur, que ses larcins ressemblent à ceux des *partisans* du temps passé : ils lui servent à faire une belle dépense, et tout le monde en profite. »

(Bordelon, *Diversités curieuses.*)

Un jeune homme vint lire à Piron une tragédie qui allait bientôt être jouée. Après quelques vers, Piron ôta son bonnet et continua ce manége à vingt reprises différentes. L'auteur de la pièce, étonné de ce geste si souvent répété, lui en demanda la raison. « C'est, dit-il, que je salue de vieilles connaissances (1). »

(*Mémoires anecd.*)

M. Autreau, connu par plusieurs comédies jouées sur le Théâtre-Italien, avait fait des paroles fort jolies sur un air d'un opéra nouveau. Un petit-maître, sur un de ces bancs qui environnent le grand bassin des Tuileries, se les attribuait et en recevait les compliments : le hasard fit passer M. Autreau : un de ses amis, qui était sur le même banc, l'arrêta et lui dit : « Voilà monsieur, qui se dit auteur de ces paroles qui courent sur un tel air et qui commencent par... » M. Autreau répondit avec un sang-froid qui fit rire tous les assistants, et qui couvrit le fanfaron de confusion : « Pourquoi monsieur ne les aurait-il pas faites? Je les ai bien faites, moi! »

(L'abbé Dalainval.... *Ana ou bigarrures calotines.*)

Plaire (*Nécessité de*).

Le philosophe Xénocrate était trop grave et trop sévère. Platon lui disait souvent : « Xénocrate, sacrifie aux Grâces. »

(Diogène de Laërte.)

1) Dans la *Correspondance* de Grimm (VIII, 114), les deux personnages en scène sont l'abbé Voisenon et le marquis de Ximenès. Voisenon y est le Piron.

Plaisanterie déplacée.

La reine (Marie Leczinska) ne peut veiller dans sa chambre ni y rester après son souper. Il faut qu'elle aille causer chez quelque dame du palais, surtout chez la duchesse de Villars, sa dame d'atours.

Là se trouvent le cardinal de Tencin, souvent mon frère, toujours le sieur de Moncrif, l'abbé de Broglie, Tressan, exempt des gardes, etc. On y médit assez joliment; la conversation est même fort gaie, à en juger par le propos qui y fut tenu l'autre soir.

On disait que les houssards faisaient des courses dans nos provinces, et approcheraient bientôt de Versailles. La reine dit : « Mais si j'en rencontrais une troupe, et que ma garde me défendît mal? — Madame dit quelqu'un, Votre Majesté courrait grand risque d'être houssardée. — Et vous, monsieur de Tressan, que feriez-vous? — Je défendrais Votre Majesté au péril de ma vie. — Mais si vos efforts étaient inutiles? — Madame, il m'arriverait comme au chien qui défend le dîner de son maître : après l'avoir défendu de son mieux, il se laisse tenter d'en manger comme les autres. »

Propos agréable et galant, si l'on veut, d'égal à égal, mais bien inconvenant, l'on m'avouera, de Tressan à la reine. La reine est si bonne qu'elle ne fit qu'en rire.

(Marquis d'Argenson, *Mémoires.*)

Plaisanterie unique de Louis XIV.

Les plus anciens courtisans se rappelaient d'avoir entendu faire une plaisanterie à Louis XIV, mais on ne pouvait en citer une autre. C'était quelque temps après avoir fait construire la ménagerie à l'extrémité d'une des branches du canal de Versailles. Il y faisait élever des dindons, et allait assez souvent les visiter dans ses promenades. Un jour qu'il ne les trouva pas en bon état, il fit appeler l'inspecteur, qui avait le titre de capitaine, et lui dit du ton le plus imposant : « Capitaine, si vos dindons ne profitent pas mieux, je vous casserai, et je vous mettrai à la queue de la compagnie. » La vérité de cette anecdote, curieuse parce qu'elle est unique, m'a été confirmée par l'un des descendants de ce prince.

(De Lévis, *Souvenirs et portraits.*)

Plaisir (*Ailes du*).

Le premier chagrin vif et profond que j'aie éprouvé fut causé par le départ de mon père, qui fit un voyage à Paris, en assurant qu'il reviendrait dans six mois. Au bout de trois mois, ma mère voulut préparer une fête pour son retour. Elle avait beaucoup de talent naturel pour la poésie, quoiqu'elle n'en sût pas parfaitement les règles. Elle composa une espèce d'opéra comique dans le genre champêtre, avec un prologue mythologique; j'y jouais l'Amour. De plus, on voulut jouer une tragédie, on choisit *Iphigénie en Aulide;* ma mère joua Clytemnestre, et l'on me donna le rôle d'Iphigénie. Un médecin de Bourbon-Lancy, nommé le docteur Pinot, se chargea du rôle d'Agamemnon; son fils aîné, âgé de dix-huit ans, eut un succès prodigieux dans celui du bouillant Achille : il était en effet très-*bouillant*, son génie théâtral avait deviné toutes les contorsions, les convulsions, les tapements de pied et les cris terribles que l'on a tant applaudis depuis à Paris sur le théâtre. Ma mère, pour nous faire des habits, sacrifia sans pitié ses plus belles robes. Je n'oublierai jamais que, dans le prologue, mon habit d'*Amour* était couleur de rose, recouvert de dentelle de point parsemée de petites fleurs artificielles de toutes couleurs; il ne me venait que jusqu'aux genoux. J'avais de petites bottines couleur de paille et argent, mes longs cheveux abattus et des ailes bleues. Mon habit d'Iphigénie, sur un grand panier, était de lampas, couleur de cerise et argent, garni de martre. Comme ma mère n'avait point de diamants, elle avait fait venir de Moulins une grande quantité de fausses pierreries qui complétaient notre magnifique parure. Il y avait dans le prologue un endroit qui me plaisait beaucoup, et certainement l'idée en était neuve. Comme je l'ai dit, je représentais l'Amour; un petit garçon du village représentait un *Plaisir;* je chantais un couplet dans lequel j'étais censée m'adresser à mon père, et je disais à la fin de ce couplet :

Au Plaisir j'arrache les ailes
Pour le mieux fixer près de vous.

En achevant cela, je me jetais sur le petit Plaisir, et je lui arrachais en effet les ailes; mais il arriva un jour, à une belle répétition habillée, que les ailes étant trop fortement attachées, elles me résistèrent; je secouai vainement le Plaisir, les ailes ne vinrent point; je m'y acharnai, je jetai par terre le Plaisir pleurant à chaudes larmes, je ne lâchai pas, tout terrassé qu'il était, et j'en vins à mon honneur : j'arrachai les ailes du Plaisir désespéré et jetant les hauts cris (1).

(Mme de Genlis, *Mémoires.*)

Plaisir (*Passion pour le*).

Théophraste raconte que les rois de Perse font promettre, à son de trompe, une grande somme d'argent à celui qui aura imaginé le moyen de procurer quelque plaisir au roi.

(Athénée.)

Plaisir défendu.

Un des plaisirs des dames espagnoles, me disait Arlequin, c'est de se donner tour à tour du chocolat. Un jour se rencontrant cinq ou six ensemble, elles trouvèrent le chocolat si bon, que l'une de la compagnie dit qu'elle voudrait bien qu'il y eût du péché à en prendre, afin qu'elle le trouvât plus excellent.

(Cottolendi.)

Plaisirs innocents.

Le mari de la duchesse de Longueville était gouverneur de Normandie. Il fallait qu'elle allât le rejoindre; mais elle ne se

(1) Il vint un monde énorme de Bourbon-Lancy et de Moulins; et ces fêtes, qui se renouvelèrent, devaient coûter beaucoup d'argent. On trouva que l'habit d'Amour m'allait si bien, qu'on me le fit porter d'habitude; on m'en fit faire plusieurs. J'avais mon habit d'Amour pour les jours ouvriers, et mon habit d'Amour des dimanches. Ce jour-là seulement, pour aller à l'église, on ne me mettait pas d'ailes, et l'on jetait sur moi une espèce de mante de taffetas couleur de capucine, qui me couvrait de la tête aux pieds. Mais j'allais journellement me promener dans la campagne avec tout mon attirail d'Amour, un carquois sur l'épaule et mon arc à la main. Au château, ma mère et tous les voisins ses amis ne m'appelaient jamais que l'*Amour ;* ce nom me resta. Tels furent régulièrement mon costume et mes occupations pendant plus de neuf mois. Il y eut dans mon éducation un inconcevable mélange de choses profanes et de pieuses cérémonies : par exemple, je suivais toujours habillée en ange toutes les processions de la Fête-Dieu.

(Mme de Genlis).

souciait nullement de quitter la cour, car elle y laissait des gens qu'elle aimait mieux que son mari, et comme on la voyait fort triste, et qu'on lui proposait de jouer, de chanter ou de se promener pour se distraire, elle répondit : « Je n'aime pas les plaisirs innocents. »

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance*.)

Plantation stratégique.

Une particularité se rattache au souvenir du maréchal Lannes à Maisons. Le visiteur remarque aujourd'hui, sur les pelouses qui s'étendent devant le château, un certain nombre de peupliers disposés dans un ordre incompréhensible. Chacun de ces arbres représente un corps de troupes, et leur ensemble le plan stratégique d'une des batailles gagnées par le maréchal. Le vainqueur avait lui-même planté ces peupliers.

(H. Nicolle, *Le château de Maisons*.)

Plats supplémentaires.

On sait que Mme de Maintenon, lors de son premier mariage, était fort pauvre. Un soir qu'elle avait du monde à souper, et qu'elle n'avait pas de rôti, son laquais, qui ne manquait pas d'esprit, dit à cette dame, qui amusait toujours la compagnie par sa conversation, pleine de sel et d'agrément : « Madame, encore une histoire, et on ne s'apercevra pas que vous n'avez pas de rôt à souper. »

(La Beaumelle.)

On faisait fort mauvaise chère chez Mme d'Aligre, et l'on y médisait beaucoup. « En vérité, disait M. de Lauraguais, si avec son pain l'on ne mangeait pas ici le prochain, il y faudrait mourir de faim (1). »

(Grimm, *Correspondance*.)

Poésie appréciée par un poëte.

Malherbe parlait fort ingénuement de toutes choses ; il ne faisait pas grand cas des sciences, principalement de celles qui ne servent qu'à la volupté, au nombre desquelles il mettait la poésie. Et comme un jour un faiseur de vers se plaignait à lui qu'il n'y avait de récompense que pour ceux qui servaient le roi dans ses armées et dans ses affaires d'importance, et que l'on était trop cruel pour ceux qui excellaient dans les belles lettres, Malherbe lui répondit que c'était une sottise de faire métier de rimeur pour en espérer autre récompense que son divertissement, et qu'un bon poëte n'était pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles (1).

(Tallemant des Réaux.)

Poésie populaire.

Chapelain trouva un jour Malherbe sur un lit de repos qui chantait :

D'où venez-vous, Jeanne?
Jeanne, d'où venez-vous....?

et ne se leva point qu'il n'eût achevé : « J'aimerais mieux, lui dit-il, avoir fait cela que toutes les œuvres de Ronsard. » Racan dit qu'il lui a ouï dire la même chose d'une chanson où il y a à la fin :

Que me donnerez-vous?
Je ferai l'endormie (2).

(Tallemant des Réaux.)

Poëtes.

Le poëte Sophocle disait un jour que trois de ses vers lui avaient coûté trois jours de travail. « Trois jours ! s'écria un poëte médiocre. J'en aurais fait cent durant cette intervalle. — Oui, dit Sophocle, mais ils n'auraient duré que trois jours (3). »

(*Encyclop.*)

(1) Ou encore : « Je suis las de manger mon prochain sur du pain sec. » Cette anecdote se trouve aussi dans les *Mémoires* de la baronne d'Oberkirch, où l'amphitryon n'est pas nommé, mais où le mot est attribué à la duchesse de Bourbon.

(1) Ma camarade, raconte Mme du Hausset dans ses *Mémoires*, demandait au docteur Quesnay, l'économiste. « N'admirez-vous pas les grands poëtes? — Oui, répondit-il, comme de grands joueurs de bilboquet. » — Newton disait aussi qu'il préférait un savetier à un poete et à un comédien, parce qu'un savetier était nécessaire à la société ; mais au moins Quesnay et Newton n'étaient pas des poëtes eux-mêmes.

(2) Comparez avec le commentaire d'Alceste, dans *le Misanthrope*, sur la chanson populaire :

Si le roi m'avait donné...

(3) Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans

L'abbé Maugenot recevait chez lui nombreuse compagnie. Sa sœur avait l'idée la plus singulière de la poésie. Un jour, tirant à part un jeune homme qui venait depuis peu chez son frère, et qu'elle était fort éloignée de prendre pour un poëte, elle lui dit : « Ne soyez pas scandalisé de ce que mon frère fait des vers ; nous sommes tous d'honnêtes gens dans notre famille : il n'y a que lui qui la déshonore. »

(*Alm. litt.*, 1777.)

Poëte bachique.

Quand Marmontel avait besoin de vers pour remplir son *Mercure*, il allait chez Panard : « Papa Panard, il me faut des vers. — Voyez dans la boîte à perruque. » Marmontel ouvrait la vieille boite, où il trouvait des chiffons de papier tachés de gros vin rouge. « Bah ! disait Panard, c'est le cachet du génie. » Et sur ces chiffons tachés de vin Marmontel trouvait des vers pleins de délicatesse et de sel.

(*Journ. de Paris.*)

Poëte converti.

Le 14 mai 1754, l'Académie royale de musique remit *les Eléments*. Lany, qui est actuellement le maître des ballets, avant de composer ceux de cet opéra-ci, a été trouver le poëte Roy, afin qu'il lui en donnât l'idée. Cette visite a été l'occasion d'une scène singulière, et qu'il est plus facile d'imaginer que de décrire. Il faut savoir que Roy a eu cet hiver une attaque d'apoplexie avec tous ses agréments, comme qui dirait une paralysie, qui lui est restée sur la moitié du corps. Ce petit accident, dont il n'est point remis, et duquel il ne se tirera pas vraisemblablement, lui a fait tourner ses vues du côté de Dieu.

Lany ne savait rien de ces saintes dispositions lorsqu'il fut annoncé à Roy, qui était dans son lit, et qui ne le connut que lorsque ce premier lui eût dit ce qui l'amenait.

Après que Lany l'eut loué, comme cela se pratique, il le pria de lui donner ses lumières sur chacun des divertissements de ses actes : « Ah ! que me demandez-vous, monsieur, interrompit le poëte converti, dans l'état où je suis ? Vous voulez que je songe à mon ballet quand je ne dois penser qu'à mon salut ! Ah ! monsieur, malheureusement mes *Éléments* ne sont que trop bons, ils n'ont pas besoin de secours étrangers. — Cela est vrai, monsieur, répondait Lany ; mais c'est que, dans le prologue, ils disent que les entrées doivent être distribuées de telle et telle façon, et c'est plutôt dans l'acte d'Ixion, qu'ayant à faire danser les peuples aériens, je dois rejeter... — Au nom de Dieu, interrompit Roy, monsieur, ne me parlez plus de cela, je ne dois plus m'en mêler. Ce sont des bêtes et des ignorants que ceux qui vous font de pareils contes. Monsieur, cela était disposé de cette manière quand le roi y dansa. » Et là-dessus longs détails de la part de Roy, pour expliquer l'arrangement de toutes les danses. « Mais, monsieur, je ne dois plus avoir que Dieu en vue. Puis-je m'occuper actuellement de choses dont je ne cesse de gémir ? C'est un ouvrage immortel, que *les Éléments*, monsieur ; qu'on y danse bien ou mal, cela n'y fera rien : on ira toujours. J'en suis désespéré : je serai peut-être dix ans de plus en purgatoire pour en être l'auteur. — Mille pardons, reprenait Lany, mais, monsieur, je voudrais encore avoir la disposition de vos entrées, dans l'acte de Vertumne ; car celui des Vestales est tout ordinaire... — Eh ! non pas, morbleu, monsieur, cela n'est pas ordinaire, interrompait Roy : il faut faire danser d'abord, dans l'entrée des Vestales, un pas de trois à Mademoiselle... Mais, monsieur, qu'ai-je à faire de tout cela, moi ? j'ai bien d'autres idées plus sérieuses... » Lany contredisait ; et aussitôt l'auteur d'entrer dans les détails, qui instruisaient pleinement le danseur de ce qu'il voulait savoir. Roy, de son côté, s'apercevant machinalement qu'il lui disait tout, en l'assurant qu'il ne lui voulait rien dire, s'interrompait de temps en temps par des retours et des gémissements sur lui-même...

Enfin, après bien des exclamations, des lamentations, qui n'empêchèrent point des explications, Roy conjura enfin Lany de le laisser tranquille : « Permettez, monsieur, lui dit-il, que je me livre entièrement à mes idées sur la religion, qui doivent actuellement me remplir tout entier. Adieu, monsieur, je ne dois plus penser qu'à Dieu, qui est mort sur l'arbre d'une croix que vous voyez là, » en

lui montrant la croix de chevalier de Saint-Michel.

(Collé, *Journal.*)

Poëte sifflé, battu et content.

Pradon ayant fait une pièce de théâtre, s'en alla, le nez dans son manteau, se mêler dans la foule du parterre, afin de se dérober à la flatterie et d'apprendre, sans être connu, ce que le public penserait de son ouvrage. Dès le premier acte la pièce fut sifflée. Pradon, qui s'était attendu à de grands applaudissements, perdit d'abord contenance. Un de ses amis qui l'avait accompagné, s'apercevant de son trouble, le prit par le bras, et lui dit : « Monsieur, tenez bon contre ce revers ; et si vous m'en croyez, faites comme les autres si vous ne voulez pas qu'on vous soupçonne d'être l'auteur de la pièce. »

Pradon, revenu à lui-même, goûta ce conseil, et se mit à siffler de toutes ses forces. Un mousquetaire, l'ayant poussé rudement lui demanda pourquoi il sifflait, ajoutant que la pièce était bonne, et que son auteur méritait d'être encouragé. Pradon repoussa le mousquetaire, et jura qu'il sifflerait jusqu'au bout. Le mousquetaire, irrité de cette réponse, prend le chapeau et la perruque du poëte, et les jette sur le théâtre. Pradon, sensible à cet affront, donne un soufflet au mousquetaire, et celui-ci, mettant l'épée à la main, veut tuer son adversaire, et lui fait deux croix sur le visage. Enfin Pradon, sifflé, battu et content, gagne la porte et va se faire panser (1).

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Point d'honneur.

Crillon était bon chrétien ; car un jour, priant Dieu devant un crucifix, tout d'un coup il se mit à crier : Ah ! Seigneur, si j'eusse été là, on ne vous eût jamais crucifié ! « Je pense même qu'il mit l'épée à la main, comme Clovis et sa noblesse au sermon de saint Remi. Ce Crillon, comme on lui montrait à danser et qu'on lui dit : « Pliez, reculez, — Je n'en ferai rien, dit-il ; Crillon ne plia ni recula jamais. » Se peut-il rien de plus gascon ?

(Tallemant des Réaux.)

(1) De Guerle a fait de cette anecdote un assez joli conte en vers.

Je vous écrivis vendredi (26 avril, 1671, que Vatel s'était poignardé ; voici l'affaire en détail. Le roi arriva à Chantilly jeudi au soir : la promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa ; il y eut quelques tables où le rôt manqua, à cause de plusieurs dîners, à quoi l'on ne s'était point attendu. Cela saisit Vatel ; il dit plusieurs fois : « Je suis perdu d'honneur ; voici un affront que je ne supporterai pas. » Il dit à Gourville : « La tête me tourne. Il y a douze nuits que je n'ai dormi ; aidez-moi à donner des ordres. » Gourville le soulagea en ce qu'il put : le rôt qui avait manqué, non pas à la table du roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenait toujours à la tête. Gourville le dit à M. le Prince. M. le Prince alla jusque dans sa chambre, et lui dit : « Vatel, tout va bien ; rien n'était si beau que le souper du roi. » Il répondit : « Monseigneur, votre bonté m'achève ; je sais que le rôti a manqué à deux tables. — Point du tout, dit M. le Prince ; ne vous fâchez pas, tout va bien. »

La nuit vint, le feu d'artifice ne réussit pas, il fut couvert d'un nuage ; il coûtait seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi ; il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportait seulement deux charges de marée. Il lui demanda : « Est-ce là tout ? » Il lui dit . « Oui, monsieur. » Il ne savait pas que Vatel avait envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps ; les autres pourvoyeurs ne vinrent point. Sa tête s'échauffait, il crut qu'il n'aurait point d'autre marée. Il trouva Gourville, il lui dit : « Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. » Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur ; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étaient point mortels. Il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer ; on va à sa chambre, on heurte, on enfonce sa porte, on le trouve noyé dans son sang : on court à M. le Prince, qui fut au désespoir. M. le Duc pleura.

(Mme de Sévigné, *Lettres.*)

La superstition, inspirée dès la plus tendre enfance, se marie chez les Russes honnêtes à une sensibilité profonde, et à une espèce de point d'honneur qui n'est pas toujours ridicule.

M. Y..., auteur de quelques bonnes comédies russes, que j'ai beaucoup connu, et qui assista comme colonel d'artillerie à la bataille de Zurich, se trouvait un jour chez le général Melissino. Comme il avait de la singularité dans l'esprit, le général excita, pendant le dîner, quelques-uns des autres officiers, qui se mirent à le railler impitoyablement. La répartie lui manquant, et suffoquant de dépit, il prit tout à coup son hausse-col, où était en bosse le chiffre de l'impératrice. Il le signa, le baisa avec respect, puis se mit à genoux en l'élevant vers le ciel, et fondit en larmes. Il demandait pathétiquement pardon à cet emblème d'avoir enduré de sottes railleries, et se déclarait indigne de servir et de porter désormais cette marque honorable et révérée.

Cette scène surprit et toucha tout le monde, même les railleurs, et cet officier parut désespéré. Il fallut que le général lui-même le haranguât et l'exhortât à reprendre son hausse-col, pour continuer son service; il le reprit enfin, après avoir tiré de son sein et baisé également son patron, qui y était suspendu. Chez toute autre nation européenne, un officier aussi sensible à une raillerie, d'ailleurs assez insignifiante, s'en fût vengé en se coupant la gorge avec les railleurs, et celui-ci, après s'être réconcilié avec ses images, alla présenter la main à ceux qui l'avaient offensé. Je sais qu'il a déployé le plus grand courage à la bataille de Zurich.

(*Mémoires secrets sur la Russie.*)

Point d'orgue.

Personne ne pouvait tenir plus longtemps un son que le chanteur Broschi, plus connu sous le nom de Farinelli. Cette renommée l'avait précédé à Rome, où il arriva en 1722. Or dans cette ville se trouvait un musicien de l'orchestre du théâtre, qui se piquait de briller de la même façon sur la trompette. Ayant appris la venue de Farinelli, celui-ci se hâta de le provoquer pour le jour de ses débuts. La nouvelle de ce défi ne tarda pas à se répandre dans le public, qui aussitôt se partagea en deux camps; l'un prit fait et cause pour le chanteur, l'autre pour le trompette; des paris s'organisèrent, et l'on ne parla plus dans Rome que de ce tournoi de longue haleine.

Le soir si désiré vint enfin, et dès l'entrée en scène de Farinelli, ce furent des tenues insensées de la part des deux champions. Cependant la victoire demeurait indécise, et le public allait couronner deux têtes au lieu d'une, quand, vers la fin de la représentation, une tenue plus longue que les autres réveilla l'attention et ranima les partis. La tenue semblait ne devoir pas finir. Farinelli avait toujours la bouche ouverte, et sa voix sortait toujours; pendant ce temps, les joues du musicien ne se désenflaient pas et le son s'échappait sans relâche cuivré, juste, éclatant. De temps à autre il levait la tête vers son concurrent, mais aucun muscle ne tressaillait dans la physionomie du chanteur; le malheureux suait sang et eau. Enfin les lèvres de Farinelli se sont rapprochées, c'est donc qu'il faiblit! Dans son ivresse, le musicien sonne une fanfare et pose son instrument. Mais quel n'est pas son étonnement en entendant Farinelli continuer le son, et le continuer si longtemps, et le regarder avec un sourire si moqueur, que, n'y tenant plus et comme fou de douleur et de honte, il se sauve au milieu des huées et des sifflets. Quant à Farinelli, il tint encore quelque temps sa note, puis donna, pour finir, tout un point d'orgue avec des agréments nombreux.

(*Art musical.*)

Pointes.

A la bataille de Brenneville, un soldat ennemi ayant pris le cheval de Louis le Gros par la bride, cria: « Le Roi est pris! » Ce prince l'abattit à ses pieds d'un coup de sabre, en lui disant: « Ne sais-tu pas qu'au jeu des échecs on ne prend jamais le roi? »

(*Bibliothèque de cour.*)

Le père Cotton, jésuite, dirigeait la conscience de Henri IV. On disait à ce propos: « Notre roi est un bon prince, qui aime la vérité; c'est dommage qu'il ait du *coton* dans les oreilles. »

Ménage rendit à son père une charge d'avocat du roi dont celui-ci s'était démis en sa faveur. Le bonhomme s'en montra irrité : « Mon père a raison d'être en colère contre moi, disait-il à cette occasion, car je lui ai rendu un méchant *office*. »

Du temps d'Adam Billaud, poëte menuisier, plus connu sous le nom de *maître Adam*, le pâtissier-poëte Ragueneau disait : « Si maître Adam travaille avec plus de bruit, je travaille avec plus de feu. »

Il a développé cette belle idée en un sonnet, qui se termine ainsi :

Pourtant tu souffriras que je me flatte un peu :
Avecque plus de bruit tu travailles sans doute,
Mais pour moi je travaille avecque plus de feu.

M. Godeau, évêque de Grasse, estimait beaucoup *la Pucelle* de Chapelain, jusque-là qu'un de ses amis lui proposant de faire un poëme épique, il répondit, par une mauvaise pointe, qu'il n'avait pas le poumon assez fort pour la trompette, et qu'en cette occasion l'évêque cédait la place au Chapelain.

(Panckoucke) (1).

Poison incarné.

Il s'est trouvé une Athénienne qui a vécu de ciguë jusqu'à la vieillesse (2) et un Mahomet, roi de Cambaye, qui s'accoutuma si bien aux viandes empoisonnées, dans la peur qu'il eut d'être empoisonné, qu'il n'en eut plus d'autres dans ses repas. Il devint si venimeux, qu'une mouche qui le touchait tombait morte dans le même instant, et il changeait tous les soirs de femme parce qu'il tuait de son haleine toutes celles qui avaient passé la nuit avec lui.

(*Chevræana.*)

Police.

Il faut que ce qu'on appelle *la police* soit une chose bien terrible, disait plaisamment madame de..., puisque les Anglais aiment mieux les voleurs et les assassins, et que les Turcs aiment mieux la peste.

(Chamfort.)

Lenoir, étant chez le duc d'Orléans (Louis), entendit raconter beaucoup d'histoires extraordinaires de filous. Le prince soutint que c'était la faute de ceux qui en étaient dupes; qu'en ne se mettant pas dans les foules, ou s'y tenant sur ses gardes, on ne pouvait pas en être victime. Lenoir lui répondit qu'il était moins en état que tout autre d'en juger, étant toujours orné de ses décorations, entouré de sa cour, ne pouvant être approché que par ceux qui avaient l'honneur d'en être connus, et la foule s'écartant dès qu'il se présentait ; mais que si Son Altesse voulait aller trois ou quatre fois en simple particulier, sans prendre aucune précaution extraordinaire, on lui escamoterait très-aisément sa montre ou sa boîte dans sa poche sans qu'il s'en doutât. Le prince offrit de parier qu'on ne le volerait pas, se réservant seulement de ne pas aller dans les foules, et le défi fut accepté.

Dès le lendemain Lenoir vint chercher le prince, qui se revêtit d'une simple redingote, et ils allèrent ensemble sur les boulevards neufs, l'un des endroits les moins fréquentés de Paris. Ils mirent pied à terre et passèrent la barrière, où ils laissèrent leur suite. Une conversation intéressante et la solitude du lieu où ils se trouvaient firent bientôt oublier le motif de la promenade; mais à peine eurent-ils fait deux cents pas dans la campagne, qu'ils aperçurent auprès d'une cahutte une femme du peuple, qui battait avec la plus grande inhumanité son enfant, âgé d'environ dix ans. Le duc d'Orléans s'empressa d'aller vers cette femme et lui reprocha sa brusquerie : « Ah! monsieur ! ne prenez pas son parti. Vous ne savez pas toutes les sottises qu'il me fait : c'est un petit coquin qu'on ne peut pas mener comme on veut, allez! et si on ne le corrigeait, il vous en ferait voir de toutes les couleurs. »

Le jeune enfant, dont la figure était charmante, vint se jeter tout en larmes dans les bras de celui qui intercédait en sa faveur, et pour se mettre à l'abri des coups que lui donnait sa mère. « Eh bien! monseigneur, dit Lenoir, vous croirez

(1) On trouvera beaucoup d'autres exemples de pointes aux articles *Jeux de mots, Calembours.*

(2) Nous n'avons pas besoin de rappeler ici l'histoire de Mithridate, roi du Pont.

dorénavant à l'adresse des filous. — Comment donc ! — Regardez dans votre poche. » Le duc d'Orléans se fouille et ne trouve plus sa boite. Indigné de ce qu'un enfant si jeune était livré à un aussi infâme métier, le prince résolut de le faire élever dans une pension. » Comme il plaira à votre altesse, dit Lenoir; mais il faudra, pour cela, le faire sortir de la prison d'où il a été tiré ce matin pour vous voler votre tabatière. »

(Saint-Edme, *Biographie de la police.*)

La réputation de M. de Sartines, lieutenant de police, était si bien établie qu'un ministre de l'empereur lui écrivit pour le prier avec instance de faire arrêter, à Paris, un fameux voleur, qu'on croyait s'y être réfugié, et dont le gouvernement autrichien avait le plus grand intérêt à s'assurer. Il répondit, peu de jours après, que l'homme qu'on cherchait n'était point à Paris, mais à Vienne même, logé dans une maison d'un des faubourgs, dont il désigna le numéro, indiquant en même temps les heures auxquelles il avait coutume de sortir, et les déguisements sous lesquels il se cachait. Tous ces renseignements se trouvèrent exacts; on arrêta le coupable.

Pupil de Myons, premier président d'une cour supérieure, à Lyon, fort lié avec le lieutenant général, prétendait, devant lui, que la clairvoyance de la police ne pouvait atteindre que les gens suspects, et que, n'étant point dans ce cas-là, il pourrait revenir à Paris, y séjourner plusieurs jours sans qu'on en fût informé. Sartines soutint le contraire, et offrit même une gageure qui fut acceptée. Quelques mois plus tard, de Myons, qui était retourné à Lyon, en partit précipitamment, courut jour et nuit, arriva à Paris à onze heures du matin, et alla loger dans un quartier fort éloigné de celui qu'il habitait ordinairement. A midi précis, il reçut un billet de la part du lieutenant général de police, qui l'engageait à venir dîner ce jour-là chez lui. Il s'y rendit et convint qu'il avait perdu la gageure.

(*Mystères de la police.*)

Un homme de province étant venu à Paris pour y acheter une charge, déposa *cinquante mille* livres entre les mains d'un ami. Lorsqu'il eut arrangé et terminé son affaire, il alla redemander le dépôt qu'il avait confié. L'indigne ami fit l'étonné, et dit qu'il n'avait rien reçu. L'autre, au désespoir, vint trouver le lieutenant général de police, et lui exposa sa malheureuse situation. M. de Sartines lui demande s'il a pris un billet, ou s'il y a des témoins. Il répond que, n'ayant pas cru devoir se défier de son ami, il n'avait tiré aucun billet, et qu'il n'y avait eu d'autre témoin que la femme de son faux ami. Le magistrat, après un moment de réflexion, lui dit d'entrer dans un cabinet voisin, et de l'y attendre. Il envoie aussitôt chercher l'infidèle dépositaire, et lui dit : « Il vient de me revenir, par la police, que vous avez reçu un dépôt de cinquante mille francs, et que vous refusez de le rendre. » L'autre nia qu'il eût jamais reçu un tel dépôt de personne. « Je le veux pour un moment, reprit M. de Sartines; mais, pour mieux m'en assurer, écrivez à votre femme, qu'on dit avoir été témoin, ce que je vais vous dicter. « Je « vous prie, ma très-chère épouse, de re« mettre au porteur de cette lettre la « somme de cinquante mille livres, que « j'ai reçue devant vous en dépôt de « monsieur un tel. » Il fallut obéir, et écrire le billet. M. de Sartines l'envoya par une personne sûre, qui rapporta la somme. Le traître ami, convaincu de sa fourberie, se jeta aux genoux du magistrat, qui lui fit une sévère réprimande. Pour achever de le couvrir de confusion, M. de Sartines fit paraître l'autre, à qui il remit ses cinquante mille livres, en lui recommandant de prendre mieux dans la suite ses assurances et ses précautions.

(*École des mœurs.*)

Mme de C... habitait, il y a vingt-cinq ans, un joli appartement au second de l'hôtel de Tours sur la place de la Bourse. Elle faisait de la dépense, recevait beaucoup de monde, sans qu'elle eût de fortune connue. Un soir elle rentra de meilleure heure que de coutume, et fut reconduite dans une belle voiture, dans laquelle était un homme d'un certain âge, qui monta chez elle. A deux heures du matin, la maîtresse de la maison fit prier le monsieur de vouloir bien se retirer, parce que tous les locataires étant rentrés, le portier allait se coucher. Mme de C...

fit dire qu'ayant une chambre vacante, elle l'offrait à *son cousin*, qu'ainsi le portier pouvait fermer la porte.

Le lendemain matin, on apporta à Mme de C... le registre sur lequel devaient être inscrits les noms de toutes les personnes qui passaient *une nuit dans l'hôtel;* on fit des excuses sur cette formalité, dont on ne pouvait se dispenser, sous peine d'amende. L'inconnu, sans se faire prier, signa sur ce livre; et jugez de l'étonnement du propriétaire en lisant : *Fouché, ministre de la police générale.* Celui-ci, en s'en allant, voulut parler au maître de l'hôtel; il lui dit qu'il était bien aise de voir par lui-même que ses ordres étaient suivis, et que si, partout, on les exécutait aussi ponctuellement, le *métier* de ministre serait aussi aisé à faire qu'il l'était peu dans les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait le gouvernement. Il laissa cinq cents francs pour les garçons, qui furent, je pense, plus satisfaits de cette aventure que Mme de C..., qui déménagea peu de jours après.

(Mlle Georgette Ducrest, *Paris en province et la province à Paris.*)

Fouché s'était joué de moi, en me désignant, quand je le remplaçai au ministère de la police, des agents qui étaient des hommes de la dernière classe, et que même il ne recevait pas, hormis un ou deux individus, qui lui permirent de me les présenter. Il ne m'en fit pas connaître d'autres. Moi, je ne fus pas si fier; je les vis tous, pour savoir d'eux-mêmes à quoi on les employait. Mes premiers essais furent de ressaisir par la ruse tous les fils qu'avait rompus mon prédécesseur par méchanceté. Il y a dans toutes les grandes administrations un registre d'adresses, afin que les porteurs de lettres, qui sont des hommes que l'on a *ad hoc*, sachent de quel côté ils doivent commencer leurs courses pour abréger le chemin. Celui du ministère de la police était assez riche en ces sortes d'indications. Il était gardé par des garçons de bureau, et comme je ne voulais pas laisser apercevoir mon projet, je choisis un soir où je pouvais me débarrasser de mon monde pour donner une longue commission au domestique qui était de garde ce soir-là, et je lui permis d'aller se coucher; au lieu de rentrer chez moi, il ne fut pas plutôt dehors, que j'allai moi-même enlever le registre, ainsi que la liasse des reçus que les commissionnaires ont soin de conserver en cas de réclamation sur la remise des lettres.

Je me renfermai dans mon cabinet pour faire moi-même le relevé de ces adresses; quelques-unes désignaient la profession. Je passai la nuit à le copier et à chercher, dans la liasse des reçus, tous ceux qui portaient la date d'un même jour, pouvant correspondre à celui où Fouché formait la liste des convives de ses dîners de représentation, qui avaient lieu les mercredis, en hiver seulement; ceux-là ne piquaient pas autant ma curiosité que ceux dont je n'apercevais pas le motif qui avait pu les faire mander au ministère. Lorsque j'eus fini, je remis les choses à leur place.

J'avais une belle légende de noms et d'adresses qui m'étaient connus, et que j'aurais cherchés plutôt en Chine que sur ce catalogue.

Il y avait plusieurs noms qui n'étaient désignés que par une majuscule; je jugeai bien que ce devait être les meilleurs, et je vins à bout de les connaître, en leur jouant le tour dont je parlerai, et que l'embarras de ma situation rendait excusable, d'autant plus qu'il n'avait que le caractère de la curiosité.

Je divisai mon catalogue d'adresses par arrondissements, c'est-à-dire en douze parties, et chargeai quelqu'un, dans chaque arrondissement, de me faire la note détaillée de ce qu'était chacun des individus désignés, de quel pays il était, depuis quand il était à Paris, de quoi il y vivait, ce qu'il faisait et de quelle réputation il y jouissait; sans donner d'autres motifs de ma demande, je fus servi à souhait, parce qu'il n'y a pas de ville en Europe où l'on retrouve aussi promptement qu'à Paris un homme déjà connu. Le simple bon sens me fit apercevoir ce qui pouvait me convenir dans ces renseignements, et je ne craignis pas de porter un jugement favorable à mes projets, sur quelques-uns qui étaient précisément les agents de mon prédécesseur. Je les fis mander par billet à la troisième personne, et sans indiquer d'heure pour l'audience. L'huissier de mon cabinet, en me les annonçant, me remettait le billet que je leur avais écrit, et qui leur avait servi pour entrer

chez moi. Avant de les faire entrer, je retenais un moment l'huissier pour lui demander si ce monsieur ou cette dame venait souvent voir le duc d'Otrante, et à quelle heure. Il était rare qu'il ne les connût pas. Alors je savais comment il fallait recevoir la personne annoncée, qui arrivait persuadée que je savais tout, qu'autrement on ne l'eût pas devinée. J'avais soin de prendre l'air d'avoir été informé par Fouché lui-même, et, moyennant des promesses de discrétion, j'eus bientôt renouvelé les relations de tout ce monde-là avec mon cabinet.

Les noms à lettres majuscules finirent aussi par y venir. Pour les connaître, j'employai le moyen d'agents habitués, qui prirent, dans toutes les maisons portant les numéros indiqués sur l'adresse, des renseignements sur les personnes dont les noms commençaient par la majuscule. Quelquefois il y en avait plusieurs dont le nom commençait par la même lettre; je me fis donner les mêmes notes sur le compte de chacune, et lorsque j'étais embarrassé par la similitude des noms, j'imaginai de leur écrire encore à la troisième personne, sans mettre leurs noms, mais seulement la majuscule, qui était le seul renseignement que j'eusse. J'envoyais porter mes lettres par les garçons de mon bureau, qui étaient le plus souvent connus des portiers, chez lesquels ils allaient quelquefois, et comme ces derniers sont ordinairement instruits des allées et venues des personnes qui logent chez eux, ils ne manquaient jamais de porter la lettre à la personne à laquelle elle était destinée, quoiqu'il n'y eût qu'une majuscule pour désignation sur l'adresse; ils étaient accoutumés à voir arriver ces sortes de lettres ployées et cachetées de la même manière. La personne qui la recevait se croyait prise, et ne songeait plus qu'à faire un nouvel arrangement; elle ne concevait pas qu'on l'eût nommée au nouveau ministre sans sa permission. Quelquefois le portier remettait à la même personne les deux lettres qu'on lui avait apportées avec la même majuscule pour adresse, ce qui était une preuve que je ne m'étais pas trompé, et celle-ci, en venant à mon cabinet, les rapportait toutes deux, en m'observant que c'était sans doute par inadvertance qu'on lui avait écrit deux fois. Cela était mis facilement sur le compte d'une erreur, parce que chaque lettre indiquait un jour différent pour se rendre chez moi.

De cette manière je reconnus toutes les relations de Fouché, que je croyais bien plus nombreuses, et surtout bien plus précieuses. Il m'est arrivé que dans une maison où il y avait deux noms semblables, le portier était nouveau, et remit les lettres aux deux personnes pour lesquelles il les croyait destinées. Elles m'arrivèrent toutes deux; mais, comme l'huissier connaissait la bonne, je ne manquai pas de trouver dans la note statistique de l'autre, de quoi justifier son appel près de moi.

J'employai encore un autre moyen pour retrouver toutes les traces de mon prédécesseur : j'ordonnai à mon caissier de m'avertir lorsque les habitués se présenteraient pour toucher de l'argent; je n'entendais par habitués que ceux qui n'avaient pas de fonctions ostensibles. Le premier mois, la fierté eut le dessus, je ne vis personne; mais, le second, on reconnut qu'il n'y avait pas de sot métier, et qu'il n'y avait que de sottes gens : on vint, sous un prétexte quelconque, demander au bureau si on continuerait à payer. Je reçus tout le monde, ne diminuai les émoluments de personne, et augmentai considérablement la plupart de ceux que j'employais, et de tout ce qui travaillait sous moi.

Je tirai encore de cette petite ruse une autre leçon, c'est que j'appris que l'on pouvait se mettre en relation avec la société sous mille rapports, dont auparavant je n'aurais jamais osé faire la proposition à qui que ce fût. Cela me donna connaissance du degré d'estime qu'il faut accorder aux hommes, et le taux des complaisances de chacun, qui est subordonné à leur position, à leur goût pour les désordres, et à leur inclination pour l'inconduite.

Chez d'autres, je pris des moyens obliques pour arriver au même but : je trouvais qu'un homme était déjà assez malheureux d'en être réduit là, et je crus y gagner davantage en les obligeant d'une manière à leur relever l'âme au lieu de l'avilir. Chez plusieurs cela m'a réussi; je recevais leurs avis, et les rémunérais en les remerciant.

(Duc de Rovigo, *Mémoires*.)

Un gentilhomme de la suite du comte de Lille (Louis XVIII) avait reçu, sous l'empire, la proposition d'un traitement de cinquante mille francs par an, s'il voulait donner le bulletin journalier de l'emploi du temps du prétendant. Il crut devoir faire part de cette ouverture à son auguste maître; celui-ci, avec l'esprit supérieur qui le caractérisait, lui dit : « Il faut accepter, mon cher, et c'est moi qui ferai le bulletin. » — Ce bulletin fut envoyé régulièrement au ministre de la police générale de l'empire.

(Baudoin, *Anecdotes historiques du temps de la Restauration.*)

Louis XVIII, qui se défiait beaucoup de M. de Talleyrand, tout en s'en servant, avait chargé un agent d'une intelligence toute spéciale de lire ses papiers. Voici le moyen de haute comédie qu'employa cet homme :

Chaque matin, après avoir travaillé dans son cabinet, M. de Talleyrand avait l'habitude de passer dans sa salle de bain; avant d'y entrer, il ôtait sa robe de chambre et sa perruque, laissait l'une sur son fauteuil et posait l'autre sur son bureau.

A peine avait-il quitté son cabinet, qu'un domestique gagné y introduisait l'homme en question par une porte dérobée.

Cependant, il pouvait arriver qu'une main distraite ou indiscrète ouvrît l'autre porte, celle qui donnait accès aux visiteurs : c'était un hasard auquel il fallait parer. On y avait pourvu. Avant de s'asseoir dans le fauteuil du prince, l'agent revêtait sa robe de chambre et sa perruque, et ce n'était qu'après s'être ainsi travesti qu'il s'installait au bureau.

La porte pouvait s'ouvrir alors : à la vue de cet homme en négligé du matin, accoudé dans une attitude méditative, qui ne se serait respectueusement retiré? Qui aurait osé troubler dans ses graves travaux le grand politique contemporain?

L'agent pouvait donc se livrer tranquillement à ses délicates occupations.

(*Univers illustré.*)

Au commencement de la Restauration, la police fut avertie que des officiers en demi-solde se réunissaient chez un gargotier de barrière : il y avait, paraît-il, une conjuration bonapartiste dont il s'agissait de saisir la trame. Selon la tradition, on dépêcha une douzaine d'agents secrets ayant pour instruction de s'affilier à la conspiration.

Pour plus de sécurité, ces hommes ne se connaissaient pas entre eux. Les agents commencèrent donc leur travail : attablés chez le restaurateur, ils échangeaient des signes mystérieux, chantaient à voix basse des refrains séditieux et poussaient des soupirs à l'adresse du rocher de Sainte-Hélène. Il se trouva que les vrais conjurés avaient été prévenus, et que les gens de la police conspiraient entre eux. Cependant, un jour que l'on avait mis sur la table un buste de Louis XVIII, en chantant une chanson du temps :

Il est déjà pas mal en plâtre,
En terre il serait encor mieux...

le restaurateur, craignant d'être compromis, prit l'alarme et alla faire sa dénonciation chez le commissaire du quartier. Celui-ci, vu le flagrant délit, fit cerner la maison par la troupe, et les agents, emballés dans des fiacres, furent conduits à la préfecture. Chemin faisant, ils jurèrent tous de ne rien révéler; — il fut aussi décidé que si jamais on découvrait celui qui avait trahi la conjuration, il serait mis à mort. Une fois devant l'autorité, on s'expliqua. Le chef de la police reconnut tous ses hommes, et il paraît qu'on rit beaucoup. Il y avait de quoi.

On assure qu'un jour, sous la Restauration, la police saisit une lettre qu'un honorable négociant de Paris adressait à l'un de ses correspondants de Lyon. Il n'y avait que ceci dans la lettre : « Les trois-six sont en baisse. » La police avait jugé qu'il y avait là une allusion à la situation de S. M. Louis XVIII. Trois fois six font dix-huit.

Police russe.

La police russe, si alerte pour tourmenter les gens, est lente à les éclairer quand ils s'adressent à elle afin de s'éclaircir d'un fait douteux. Voici un exemple de cette inertie calculée. Au dernier carnaval, une femme de ma connaissance avait permis à sa femme de chambre

de sortir le dimanche gras; la nuit venue, cette fille ne rentre pas. Le lendemain matin, la dame, très-inquiète, envoie prendre des renseignements à la police. On répond qu'aucun accident n'étant arrivé à Pétersbourg la nuit précédente, il est impossible que la femme de chambre égarée ne se retrouve pas saine et sauve.

Le jour se passe dans cette sécurité trompeuse; point de nouvelles. Enfin, le surlendemain, un parent de la fille, jeune homme assez au fait des secrètes menées de la police du pays, a l'idée de s'en aller à l'amphithéâtre de chirurgie, où l'un de ses amis le fait entrer. A peine introduit, il reconnaît le cadavre de sa cousine prêt à être disséqué par les élèves.

En bon Russe, il conserve assez d'empire sur lui-même pour dissimuler son émotion : « Quel est ce corps? » On ne sait, c'est celui d'une fille qui a été trouvée morte la nuit d'avant-hier dans telle rue; on croit qu'elle a été étranglée en voulant se défendre contre des hommes qui essayaient de lui faire violence : « Quels sont ces hommes? — Nous l'ignorons; on ne peut former sur cet événement que des conjectures : les preuves manquent. — Comment vous êtes-vous procuré ce corps? — La police nous l'a vendu secrètement; ainsi ne parlez pas de cela, » refrain obligé et qui revient comme une phrase parasite, après chaque parole articulée par un Russe.

(Marquis de Custines, *La Russie*.)

Politesse bien placée.

Lef ameux Haller était un jour à Lausanne, assis à côté d'une respectable dame de Berne, très-bien apparentée, au demeurant *cocasse* du premier ordre. La conversation tomba sur les gâteaux, article principal de la constitution de ce pays. La dame lui dit qu'elle savait faire quatorze espèces de gâteaux. Haller lui en demanda le détail et l'explication. Il écouta patiemment jusqu'au bout, sans la moindre distraction, et sans le moindre air de berner la Bernoise. La sénatrice fut si enchantée de la *science* et de la courtoisie de Haller, qu'à la première élection elle mit en train tous ses cousins, toute sa clique, toute son influence, et lui fit avoir un emploi que jamais il n'aurait eu sans le beurre et les œufs, et le sucre et la pâte d'amandes, etc.

(J. de Maistre, *Correspondance*.)

Politesse bizarre.

Malherbe était mal meublé et logeait d'ordinaire en chambre garnie, où il n'avait que sept ou huit chaises de paille; et comme il était fort visité de ceux qui aimaient les belles-lettres, quand les chaises étaient toutes occupées il fermait sa porte par dedans, et si quelqu'un heurtait il lui criait : « Attendez, il n'y a plus de chaises, » disant qu'il valait mieux ne point les recevoir que de les laisser debout.

(Tallemant des Réaux.)

Politiques mourants.

A son dernier jour, l'empereur Auguste s'informa si son état ne causait aucun tumulte au dehors; et ayant demandé un miroir, il se fit arranger les cheveux, pour dissimuler la maigreur de son visage. Quand ses amis entrèrent : « Eh! leur dit-il, trouvez-vous que j'ai assez bien joué cette farce de la vie? » Et il ajouta en grec la formule qui termine les pièces de théâtre : « Si vous êtes contents, battez donc des mains et applaudissez à l'acteur. »

(Suétone.)

Le cardinal Mazarin était du sentiment de ceux qui pensent qu'à la cour les absents et les malades ont toujours tort. Pour mieux en imposer sur sa situation, il fit bonne contenance jusqu'à son dernier moment; il donnait audience à tout le monde. On prétend même que, la veille de sa mort, il se fit mettre un peu de rouge sur le visage, afin de persuader qu'il allait beaucoup mieux. Le comte de Fuensaldagne, ambassadeur d'Espagne, l'ayant vu dans cet état, se tourna vers M. le Prince, et lui dit d'un air grave : « Voilà un portrait qui ressemble assez à M. le Cardinal. »

(*Mémoir.-anecdot.*)

Poltron (*Exploit d'un*).

Des brigands avaient attaqué la voiture d'un Anglais sur la route de Rome à Flo-

rence. Il était dans une chaise de poste; trois hommes se placèrent devant lui, pendant qu'un quatrième tenait la bride des chevaux et menaçait le postillon. L'Anglais saisit deux pistolets, mit un tromblon dans les mains de son domestique, qui était Italien, et dirigea l'arme vers les trois hommes. Le domestique lui dit qu'il avait peur. « Eh bien! dit l'Anglais, ferme les yeux, et tire. » Le poltron ferma les yeux, tira en tremblant, et atteignit les trois hommes. Deux furent tués; le troisième, blessé, s'enfuit avec son quatrième compagnon. Nous rîmes beaucoup du mot de l'Anglais : « Ferme les yeux, et tire! » Il avait très-bien jugé qu'un poltron pouvait faire les yeux fermés ce qu'il n'oserait faire les yeux ouverts.

(De Vaublanc, *Mémoires.*)

Polygamie.

Un certain homme se confessant un jour, son confesseur lui demanda s'il était marié. Il répondit qu'oui, et qu'il l'avait été plusieurs fois. Il lui demanda combien de fois; il lui dit sept ou huit fois pour le moins. « Comment, sept ou huit fois? les femmes sont donc malheureuses avec vous, puisqu'elles meurent si tôt; car vous êtes encore assez jeune? — Comment, elles meurent! Pas une, dit-il, de celles que j'ai épousées n'est encore morte. — Comment donc, lui dit le confesseur, vous êtes-vous remarié tant de fois, et pour quelle raison avez-vous pu faire casser tant de mariages? — Parce que je ne les trouvais pas à mon gré, répondit-il, et je n'ai allégué nulle raison pour cela, car je n'en ai fait casser aucun. — Quoi! lui dit son confesseur, ne savez-vous pas que Dieu a dit : *Tu seras mari d'une seule femme,* et que ce que Dieu a conjoint, l'homme ne le peut séparer. Ce sont péchés des plus grands que vous ayez pu commettre, dont je ne saurais vous donner l'absolution. — Comment, mon père! dit-il, je n'ai point cru faire mal, et j'étais résolu de quitter bientôt celle que j'ai, et en épouser jusqu'à un cent et plus, jusqu'à ce que j'en eusse trouvé une bonne, pensant qu'il n'y eût pas plus à faire que choisir des melons, desquels on entamera peut-être un cent avant d'en trouver un bon. » Celui-ci ne ressemblait pas à cet homme qui, se rencontrant comme on donnait le fouet à un criminel, s'enquérant de ce qu'il avait fait, on lui dit que c'était pour avoir épousé trois femmes. « Est-il possible, dit-il, qu'il y ait homme si dépourvu d'esprit? Il le méritait déjà pour en avoir épousé une. »

(D'Ouville, *Contes.*)

Pompe ecclésiastique.

Le comte d'Estrées a conté à M. de La Rochefoucault qu'en son voyage de Guinée il se trouva parmi des chrétiens; qu'étant entré dans une église, il y trouva vingt chanoines nègres, tout nus, avec des bonnets carrés, et une aumusse au bras gauche, qui chantaient les louanges de Dieu. Il vous prie de faire réflexion sur cette rencontre, et de ne pas croire qu'ils eussent le moindre surplis; car ils étaient comme quand on sort du ventre de sa mère, et noirs comme des diables.

(Mme de Sévigné, *Lettre à Mme de Grignan.*)

Pont-Neuf.

On connait ce vieux dicton : *On ne passe pas sur le Pont-Neuf sans y trouver un militaire, un cheval blanc et une catin.* Deux femmes de la cour du Régent se trouvant sur ce pont, voulurent vérifier le proverbe. En effet elles aperçurent d'abord le militaire et le cheval blanc; puis l'une, poussant l'autre du coude, lui dit : « Quant à la catin, vous et moi nous n'en sommes pas en peine. »

(*Facétiana.*)

Portiers.

Santeuil se retirait quelquefois plus tard qu'il ne convenait à un homme de son état. Un soir qu'il voulut rentrer à Saint-Victor après onze heures, le portier refusa de lui ouvrir, parce que, disait-il, on le lui avait défendu. Après bien des prières et bien des refus, notre poëte glissa un demi-louis sous la porte, et les verrous tombèrent aussitôt. A peine fut-il entré qu'il feignit d'avoir oublié un livre sur une borne où il s'était assis pendant qu'on le faisait attendre. L'officieux portier sortit pour aller chercher le livre, et Santeuil de fermer aussitôt la porte sur lui. Maître Pierre, qui était à demi nu, se met à frapper à la porte : notre poëte lui répond qu'il n'ouvrira pas, parce que

M. le prieur l'a défendu. « Eh ! monsieur de Santeuil, je vous ai ouvert de si bonne grâce ! — Je t'ouvrirai au même prix, dit Santeuil. » Le portier rend le demi-louis, et la porte lui est ouverte.

(Dinouart, *Santeliana.*)

Un ami de M. Eugène Delacroix se fait conduire chez cet artiste. Il se trompe de porte. « Où allez-vous ? lui crie le concierge. — Chez M. Delacroix. — Connais pas. Qu'est-ce qu'il fait ce monsieur-là ? — C'est un peintre. — Nous n'avons pas d'ouvriers dans la maison, » riposte le portier avec un dédain superbe.

(*Figaro.*)

Portraits.

Quand Daniel du Moustier peignait les gens, il leur laissait faire tout ce qu'ils voulaient ; quelquefois seulement il leur disait : « Tournez-vous. » Il les faisait plus beaux qu'ils n'étaient, et disait pour raison : « Ils sont si sots qu'ils croient être comme je les fais et m'en payent mieux. »

(Tallemant des Réaux.)

Il y avait jadis à Berlin une vieille princesse de Schœningen qui s'était éprise du prince Maurice de Nassau. Ne pouvant plus marcher, elle avait des porteurs qui la transportaient partout après lui. Il en fut impatienté, et comme elle le tourmentait un jour pour qu'il lui donnât son portrait, il lui demanda ce qui la charmait si fort dans sa personne. Elle dit que c'était sa belle taille, son dos arrondi et ses belles jambes. Il répondit : « Puisque vous voulez absolument avoir mon portrait en pied, je me ferai peindre dès que je serai de retour en Hollande. » Quelque temps après qu'il fut parti, son portrait arriva. Tout le monde accourut pour voir s'il était ressemblant, mais quand on l'eut déroulé, on vit qu'il s'était fait peindre par derrière, et il écrivait qu'il envoyait le portrait de ce qui en sa personne avait le plus charmé la princesse.

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Portrait improvisé.

Jouvenet dessina un jour sur le parquet, avec de la craie blanche, un de ses amis, absent depuis quelque temps, et rendit la ressemblance d'une manière si frappante, qu'on fit enlever la feuille du parquet, qui devint un tableau d'autant plus précieux que l'amitié l'avait tracé.

(Panckoucke.)

Portrait ingénieux.

Un prince de l'Empire avait perdu un œil. Un seigneur de sa cour commanda à un peintre de lui faire le portrait du maître. Le peintre le fit avec deux beaux yeux. Ce tableau montré au prince le mit de mauvaise humeur ; il fit mettre le peintre en prison.

Un autre, plus adroit, s'avisa de le peindre en profil, et du côté de son bon œil : cette invention agréa au prince, qui lui en fit donner une bonne récompense. Les princes veulent bien se jouer des hommes, mais ils ne veulent pas qu'on se joue d'eux.

(*Le bouffon de la cour.*)

Portraits vivants.

On montrait à Ménage un tableau de Le Sueur, où saint Bruno, le pieux fondateur des Chartreux, était représenté avec une vérité d'expression frappante. On lui demanda ce qu'il en pensait, il répondit : « Sans sa règle, il parlerait. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

L'abbé Beaumanoir de Lavardin, depuis évêque du Mans, qui était resté court un jour en prêchant, fit faire son portrait. Le peintre saisit heureusement l'air de cet abbé, et en fit un portrait très-ressemblant ; on disait qu'il n'y manquait que la parole. Un homme d'esprit répondit : « Ne voyez-vous pas que monsieur l'abbé prêche (1) ? »

(*Bibliothèque de cour.*)

Possession de soi-même.

Le philosophe Aristippe entretenait la courtisane Laïs. Quelqu'un lui en faisait

(1) Ce mot est attribué aussi à Mme de Sablé, et on le rapporte souvent de la sorte . « Qu'il est ressemblant ! se serait-elle écriée en voyant le portrait. On dirait qu'il prêche ! » Voy. *Taciturnité.*

des reproches ; il répondit : « J'ai Laïs, mais Laïs ne m'a pas. »
(Sotion, *de la Succession des philosophes*, cité par Diogène de Laërte.)

Poste militaire.

M. de Ségur occupait depuis trois heures un poste périlleux ; un de ses camarades, aide de camp du général, chargé de porter un ordre, l'ayant aperçu en passant, lui dit, pour lui prouver son intérêt : « Je te plains, mon pauvre ami, car tu ne dois pas t'amuser beaucoup. — Que veux-tu ! lui répondit le vicomte ; on est ici comme au bal de l'Opéra : on s'y ennuie, mais on y reste. »
(Alissan de Chazet, *Mémoires*.)

Postiches (*Membres*).

Le maréchal de Rantzau, comme l'on sait, avait perdu à la guerre un œil, un bras et une jambe. Il voyageait un jour sans être connu, et arriva le soir à une auberge où ses gens commandaient son souper. Peu de moments après, une jeune et jolie dame descendit dans la même hôtellerie et, ne se souciant pas de souper seule dans sa chambre, ni d'aller manger à table d'hôte, elle demanda à la maîtresse s'il n'y avait pas quelqu'un dans son auberge, qui fût homme de bonne compagnie, avec qui elle pût prendre le repas. L'hôtesse lui répondit qu'il n'y avait qu'un vieux militaire qui paraissait un honnête homme, et qui soupait dans sa chambre. La dame la pria d'aller lui demander la permission de souper avec lui. Le maréchal y consentit, et la première fut conduite dans son appartement.

Les préliminaires se passèrent en grands compliments de part et d'autre ; le maréchal ajouta que Madame trouverait peut-être extraordinaire qu'il mît une condition à la faveur d'avoir une convive aussi aimable, lorsqu'il devrait, pour l'obtenir, se soumettre à celles qu'elle voudrait lui imposer, mais que son âge était son excuse, et que cette condition était qu'elle voudrait bien lui permettre de se mettre à son aise et de prendre sa robe de chambre et son bonnet de nuit, alléguant qu'il ne pouvait souper sans cette toilette. La dame y consentit, et le maréchal, ayant ôté son habit, appela son valet de chambre, et lui remit son œil de verre, qu'il sortit de sa *loge*, au grand étonnement de la spectatrice. Le valet de chambre revint, le maréchal lui présenta son bras, que le premier tira et qui resta à la main ; et puis même cérémonie pour la jambe, qui fut enlevée de la même manière.

La dame ne savait que penser, lorsque M. de Rantzau appela son valet et porta la main à sa tête. Pour le coup, elle crut qu'il allait la remettre à ce domestique, comme les autres membres. Elle se sauva en jetant des cris effroyables, et disant qu'on l'avait mise avec le diable ; on eut beau lui apprendre que c'était M. le maréchal de Rantzau, rien ne put la calmer ni la ramener cette soirée, et je crois que la peur lui ôta l'appétit. Le lendemain elle reçut cependant la visite du maréchal ; elle avait eu le temps de se remettre, et elle fut la première à rire de cette scène, en convenant qu'elle avait eu une belle frayeur.
(*Omniana*.)

Post-scriptum perfide.

Le général de Vivonne, écrivant de Messine à Louis XIV, finissait sa lettre par ces mots : « Nous avons besoin de dix mille hommes pour soutenir l'affaire. » Il la donna à cacheter à du Terron, intendant de l'armée, qui, après ces mots, ajouta : « et d'un général ».
(L'abbé de Choisy, *Mémoires*.)

Poupée.

La vision que M. d'Aumont eut pour la maréchale d'Estrée est plaisante. C'était et c'est encore une petite femme sèche et qui a le nez fort grand, mais extrêmement propre. Elle était en sa jeunesse toute faite comme une poupée : « Ne croyez-vous pas, disait-il sérieusement (car il ne riait jamais), qu'on la pend tous les soirs, toute habillée, par le nez à un clou à un crochet dans une armoire? »
(Tallemant des Réaux.)

Une petite fille à laquelle on s'était vu obligé de couper la jambe, avait subi toute l'opération sans proférer une seule plainte, en serrant étroitement sa poupée dans ses bras. « Je m'en vais, à présent, couper la jambe à votre poupée, » lui dit le chirurgien en riant, quand il eut achevé l'amputation ; la pauvre enfant,

qui avait tant souffert sans dire mot, à ce propos cruel fondit en larmes.

(Larcher, *Dictionn. d'anecd.*)

Pouvoir absolu.

Toutes les fois qu'il baisait le cou de sa femme, ou de sa maîtresse, Caligula disait : Cette jolie tête tombera dès que je le voudrai. »

(Suétone.)

Il importe de savoir comment Caracalla épousa Julie, sa belle-mère. Cette femme qui était fort belle, s'étant, un jour, présentée presque nue devant lui, comme par mégarde, il lui dit : « Vous seriez à moi, si cela était permis. » — Cela est permis dès que vous le désirez, lui répondit-elle ; ne savez-vous pas qu'un empereur donne des lois et n'en reçoit pas ? » Ces mots, en excitant la passion du prince, l'encouragèrent à consommer le crime ; et il célébra des noces qu'il aurait dû lui-même défendre, s'il avait été digne de donner des lois. Il épousa donc sa mère (car on ne saurait l'appeler autrement), et il joignit l'inceste au fratricide, puisqu'il épousa celle dont il venait d'égorger le fils.

(Spartien.)

Pierre le Grand visita au commencement du dix-huitième siècle la Tour ronde de Copenhague.

Le roi de Danemark, Frédéric IV, dont Pierre était l'hôte, l'accompagnait dans cette excursion. Les deux souverains étaient arrivés au sommet de la tour ; un magnifique panorama se déroulait sous leurs yeux. Pierre expliquait à Frédéric son système politique.

« Voulez-vous, dit-il tout d'un coup, que je vous donne une idée de la puissance de mon autorité ? »

Et, sans attendre la réponse de Frédéric, le fondateur de la monarchie russe fait un signe à un Cosaque de sa suite, et lui désignant du doigt l'abîme qui s'ouvrait sous leurs pieds :

« Saute ! » dit-il.

L'autre regarde le tzar, le salue, et, sans hésiter, il s'élance dans le vide.

« Qu'en pensez-vous ? dit Pierre en se tournant vers le roi de Danemark ; avez-vous de pareils sujets ? — Heureusement non, » répondit Frédéric.

(*La France.*)

Vitolde, duc de Lithuanie, prétendait que le peuple devait être sujet aux lois, mais que les lois devaient être assujetties au prince. C'est pour cela qu'il affectait de se mettre au-dessus des lois et des coutumes de son pays. Il ordonna par un édit à tous ses sujets de se faire raser, contre leur usage, et laissa croître sa barbe, pour se distinguer par cette prétendue marque de majesté. Le projet ne réussit pas. Les Lithuaniens protestèrent qu'ils perdraient plutôt leur vie que leur barbe. Le duc se fit donc raser, et défendit à tous ses sujets de le faire sur la peine de la vie.

(Pogge.)

L'esprit avait de l'attrait pour le roi de Portugal (1). — Le marquis de Ponteleina se tira par une saillie fort plaisante d'une conversation vis-à-vis de ce prince, qui devenait assez embarrassante pour le marquis, d'autant que le roi commençait à se fâcher. Il s'agissait du pouvoir que les rois ont sur leurs sujets : le marquis prétendait qu'il a des bornes, et ce prince, n'en voulant admettre aucune, lui dit avec emportement : « Si je vous ordonnais de vous jeter dans la mer, vous devriez, sans hésiter, y sauter la tête la première. » Le marquis, au lieu de répliquer, se retourna brusquement, prit le chemin de la porte. Le roi lui demanda avec étonnement où il allait : « Apprendre à nager, sire, » lui répondit-il. Le roi se mit à rire et la conversation finit.

(Baron de Bezenval, *Mémoires.*)

Précautions.

Domfront est une petite ville en la basse Normandie, qui a le bruit d'avoir plus de faux témoins qu'en tout le reste de la province. Elle est du ressort de l'évêché du Mans ; et d'autant que les curés de ce diocèse exigeaient de leurs paroissiens des sommes excessives pour leurs

(1) Il s'agit probablement de Joseph Ier, qui régna de 1750 à 1777.

droits, l'évêque fit un règlement pour tous les droits des curés, pour les baptêmes, enterrements, mariages, confessions, etc. Mais le curé de Domfront n'en voulait baptiser aucun, si on ne lui payait quatre fois autant que l'évêque lui permettait de prendre par ce règlement; ce qui donna lieu d'en faire plainte à l'official, qui ordonna que ledit curé ne prendrait dorénavant que la taxe qui lui était enjointe par le règlement de l'évêque, et le condamna à restituer le surplus qu'il en avait exigé, sous peine de saisie de son temporel, dont il se porta pour appelant comme d'abus à la cour, devant laquelle ses parties firent production du règlement de l'évêque, et quantité de plaintes furent dressées contre lui par plusieurs, desquels il avait exigé ces sommes. A quoi il répondit : « Messieurs, je vous supplie de m'entendre, et je vous dirai la raison qui m'oblige à n'obéir point pour ce point aux règlements de monsieur mon évêque. Il est raisonnable que celui qui sert à l'autel vive de l'autel : je les baptise tous, et ne les enterre point. On sait qu'un enterrement nous vaut mieux que six baptêmes. Quand je les ai baptisés, sitôt qu'ils sont grands, ils se vont tous faire pendre à Rouen pour faux témoins. » Et pour preuve de cela il apporta une liste d'environ deux cents qu'il avait baptisés, dont cent quatre-vingts et tant avaient été pendus. A quoi la cour ayant égard, elle trouva la raison bonne, cassa la sentence de l'official du Mans, et permit au curé de se faire payer de l'enterrement quant et le baptême, aux conditions proposées par le dit curé.

(D'Ouville, *Contes.*)

M. de Turenne, voyant un enfant passer derrière un cheval, de façon à pouvoir être estropié par une ruade, l'appela et lui dit : « Mon bel enfant, ne passez jamais derrière un cheval sans laisser entre lui et vous l'intervalle nécessaire pour que vous ne puissiez en être blessé. Je vous promets que cela ne vous fera pas faire une demi-lieue de plus dans le cours de votre vie entière; et souvenez-vous que c'est M. de Turenne qui vous l'a dit. »

(Chamfort.)

Le moins Prussien de tous les savants et le plus savant de tous les Prussiens, M. de H... (Humboldt), est en outre la plus mauvaise langue de l'Europe. Il en convient lui-même et raconte spirituellement que, dans une compagnie où il allait passer ses soirées, il avait remarqué que M. de Gérando, y venant chaque jour, ne restait jamais plus d'une heure. Un soir, cependant, M. de Gérando remarqua, de son côté, que M. de H... s'amusait à passer au fil de ses plaisanteries les personnages de la compagnie, à mesure que chacun d'eux se retirait. M. de Gérando, ce jour-là, dérogeant à ses habitudes, resta fort tard, et ne se disposa à partir qu'après la retraite de M. de H... La maîtresse de la maison, qui avait remarqué cette longue visite, si contraire aux habitudes de M. de Gérando, s'approcha, et lui dit : « Vous avez sans doute, monsieur, quelque chose à me dire en particulier; il ne vous est jamais arrivé de rester si tard ici et d'en sortir le dernier. — Ma foi, madame, dit M. de Gérando, j'ai bien compris que si je me retirais avant M. de H..., j'allais passer par les armes, et j'ai voulu rester pour compter les blessés. »

(*Encyclopédiana.*)

Dernièrement, un préfet écrivait à un maire de prendre ses précautions en prévision du choléra, qui commençait à sévir dans le département. Le maire, fort embarrassé d'instructions qui lui semblaient si vagues, après de longues méditations, écrivit à M. le préfet que ses précautions étaient prises et qu'il attendait, lui et les siens, le fléau de pied ferme.

On s'informa des mesures prises par le digne maire, afin de juger de leur efficacité, et l'on apprit qu'il avait fait creuser dans le cimetière assez de fosses pour y loger au besoin tous ses administrés.

(*Le Nord.*)

Précaution à toutes fins.

Une bonne femme de village étant dans son église et entendant la messe, prit deux chandelles de cire, et en attacha une contre l'image de saint Michel, et l'autre, sans y songer, elle l'attacha contre le diable qui est à ses pieds. Ce que voyant, le clerc de la paroisse lui dit : « Que faites-vous, ma bonne amie? C'est

le diable à qui vous présentez cette chandelle. » A quoi répondit la bonne femme : « C'est tout un. Il fait bon avoir des amis partout. »

(D'Ouville, *Contes.*)

Précaution ingénieuse.

Un homme d'affaires qui logeait proche des Jacobins de la rue Saint-Honoré, s'avisa, par une délicatesse de conscience, ou par un esprit de prudence, d'aller trouver M. Fourqueux, procureur général de la chambre de justice, et lui dit : « Je viens, monsieur, vous dénoncer un homme qui a cinq millions de biens; mais, avant que de vous en dire le nom, je vous prie de m'en assurer le cinquième par un écrit signé de vous, puisque la déclaration du roi le porte. » Ce que M. Fourqueux lui ayant expédié, il ajouta : « C'est moi-même, monsieur, qui ai présentement cinq millions de biens, et je n'avais que la valeur de huit cents livres quand je commençai à exercer un emploi; ainsi, conformément à la déclaration du roi, voilà un million qui m'appartient pour ma dénonciation, qui est juste et sincère. Pour les quatre autres millions, il faudra voir si je les ai bien ou mal acquis dans les affaires ou j'ai eu quelque part. » Laquelle proposition étonna M. Fourqueux, qui lui en sut si bon gré qu'il l'assura de plus qu'il serait traité favorablement.

(Buvat, *Journal de la Régence.*)

Précepteur.

Le duc de Montausier parla toujours au dauphin, son élève, en homme qui sacrifiait tout à la vérité et à la raison. Le jeune prince se laissait quelquefois emporter par la violence de son naturel. S'imaginant, un jour, que son gouverneur, qui le réprimandait, l'avait frappé, il s'écria : « Comment, monsieur, vous me frappez? Qu'on m'apporte mes pistolets. — Apportez à monseigneur ses pistolets, » reprend froidement le duc, et il les lui fait remettre entre les mains : le prince tomba à ses genoux.

(*Vie du duc de Montausier.*)

Voici qu'un homme (le 15 décembre 1787) entre chez moi; une voiture élégante l'attend à la porte. « Monsieur, me dit-il en entrant, je vous prie de m'aider dans le choix d'un précepteur. — Volontiers, monsieur. — Celui que je destine à mon fils doit avoir fait de très-bonnes études, car il doit lui enseigner le latin et le grec; sans le grec, monsieur, l'antiquité nous est voilée. — On aura un précepteur, monsieur, qui saura le grec. — La connaissance de l'histoire et de la géographie est indispensable, ainsi qu'une teinture de physique; mais j'insiste surtout pour qu'il sache sa langue, et pour qu'il possède l'usage du monde, ce qui comprend les jeux de la société; il faut donc qu'il ait l'air d'être bien né, car il doit manger à ma table. — Je ferai des recherches, monsieur. — Les mathématiques ne doivent pas lui être étrangères, ainsi que le dessin, ne fût-ce que pour suivre les leçons des maîtres. Un certificat bien en règle, de bonnes mœurs, est de première nécessité; vous en conviendrez. — Oh! c'est l'essentiel. — Un caractère doux, honnête, sans humeur; un homme qui sache parler et se taire, c'est ce qui convient. Ensuite je ne serai pas fâché, quand on donnera un concert chez moi, qu'il sache prendre un violon pour faire sa partie, d'autant plus qu'il pourra surveiller le maître de musique. Vous entendez? — Oui, monsieur. — Mon fils doit voyager : il est donc de nécessité absolue que ce précepteur puisse lui apprendre au moins l'anglais, l'italien et l'allemand. — Monsieur votre fils ira donc à Londres, à Rome, à Vienne? — Certainement, monsieur; voilà pourquoi j'exige que le précepteur de mon fils sache monter à cheval en cas de besoin, faire des armes, et un peu dessiner, afin de rapporter du voyage, dont je payerai les frais, quelques points de vue de Suisse ou d'Italie, et les principaux monuments des grandes villes. Il ne manquera point de lettres de recommandation; et comme aujourd'hui on parle beaucoup politique, il faudra, pour son intérêt, qu'il se mette au fait des intérêts des diverses puissances. Ce n'est point que je veuille un poëte chez moi, monsieur; mais quand il s'agira d'un petit divertissement pour la fête de mon épouse, femme adorable, comme il aura fait de bonnes études, je désirerais qu'il sût tourner un couplet passablement. J'oubliais encore de vous dire, monsieur, qu'ayant reconnu que les précepteurs écrivaient fort mal, je demande que le

précepteur de mon fils ait une belle main, afin de diriger la sienne de bonne heure. L'arithmétique, cela va sans dire, puisque nous sommes convenus qu'il saurait l'algèbre. — Mais quel âge voulez-vous qu'il ait pour toutes ces choses-là ? — Vingt-cinq ans, ni plus jeune ni plus vieux. Mais pour reconnaître, monsieur, la considération que j'aurai pour un tel homme, que vous honorerez de votre choix après l'examen le plus réfléchi, le cas extrême que j'en ferai, la reconnaissance distinguée que je lui témoignerai, c'est que je lui donnerai, outre ma table (comme je vous l'ai dit) six cents livres par année; lesquels six cents francs seront convertis en rente viagère, l'éducation finie, et immédiatement après les voyages. »

A ces mots je me levai, en lui disant avec le plus grand sang-froid possible : « Je vous chercherai, monsieur, un tel homme, et si je le trouve, je ne manquerai point de vous l'adresser. »

(Mercier, *Tableau de Paris.*)

Précipitation irréparable.

A Philippes, l'aile que commandait Brutus chargea vigoureusement l'ennemi, et s'empara des quartiers d'Auguste. L'aile de Cassius, au contraire, fut maltraitée, mise en déroute, et forcée de se retirer sur les hauteurs. Ce général, jugeant de la fortune de son collègue par la sienne, dépêcha un centurion vétéran pour s'en assurer, et le chargea en même temps de reconnaître une troupe nombreuse qu'il voyait accourir de son côté. Comme la réponse n'arrivait pas, et que la troupe avançait toujours au pas de course, au milieu d'un nuage de poussière qui ne permettait de distinguer ni les visages ni les enseignes, Cassius, pensant que c'étaient des ennemis qui venaient fondre sur lui, s'enveloppa la tête de son manteau, et présenta courageusement le cou à un de ses affranchis. Sa tête était déjà tombée sous le glaive, lorsque le centurion revint annonçant la victoire de Brutus. A la vue de son général mort : « Je ne survivrai pas, s'écria le vétéran, à celui qu'a tué ma lenteur, » et il se jeta sur la pointe de son épée.

(Velléius Paterculus.)

Prédestination.

Dans son premier voyage d'Amérique, Françoise d'Aubigné, encore au berceau, fut à une telle extrémité, qu'elle ne donnait plus aucun signe de vie. Sa mère la prend entre ses bras, pleure, gémit, et la réchauffe dans son sein. Fatigué de ces cris, le baron d'Aubigné veut lui arracher l'enfant, dont la mort et la présence causent et irritent son désespoir. Un matelot va la jeter dans la mer, le canon est prêt à tirer. Mme d'Aubigné demande qu'un dernier baiser lui soit du moins permis, porte la main sur le cœur de sa fille, et soutient qu'elle n'est point morte. Depuis, Mme de Maintenon racontant ce trait à Marly, l'évêque de Metz, qui était présent, lui dit : « Madame, on ne revient pas de si loin pour peu de chose. »

(*Mémoir. anecdot.*)

Prédicateurs.

Le cordelier Maillard, fameux pour les hardiesses de ses sermons, avait un jour lancé quelques traits piquants contre Louis XI. Le roi lui fit dire que, s'il recommençait, il le ferait coudre dans un sac et jeter à la rivière; mais Maillard, faisant allusion aux relais de poste que Louis venait d'établir, répondit au porteur de cette menace : « Allez dire au roi que j'arriverai plus tôt en paradis par eau qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste. »

(*Nouvelle Biographie générale.*)

Le père Gontier ou Gontheri, jésuite, prêchait le carême à Saint-Gervais. Le roi, la marquise et toutes les principales coquettes de la cour ne perdaient pas un de ses sermons. Ces dames ordinairement se plaçaient près de l'œuvre, à cause que le roi s'y mettait presque toujours, et venaient, plus affétées que jamais, outre le bruit et le scandale qu'elles causaient, la marquise surtout, qui sans cesse faisait des signes au roi pour le faire rire; si bien que le père Gontier, indigné de voir violer ainsi le respect qui était dû à la maison de Dieu et à sa parole, dit un jour, au milieu de sa prédication : « Sire, ne vous lasserez-vous jamais de venir avec un sérail entendre la parole de Dieu, et de faire un si grand scandale dans sa maison?... » Toutes ces femmes en furie, la marquise entre autres, n'oublièrent rien pour porter le roi à faire un exemple de

tel prédicateur, et si indiscret, ou du moins de l'envoyer à la Bastille. Le roi, le lendemain, comme il allait à la chasse, l'ayant rencontré, l'assura qu'il ne devait rien craindre; bien plus, il le remercia de ses corrections, et en même temps le pria de ne les plus faire si publiquement.

(*Amours des rois de France.*)

Un prédicateur qui n'avait qu'un sermon, qu'il allait débiter par les villages, l'ayant dit dans un endroit, le seigneur du lieu, qui en avait entendu parler avantageusement, l'engagea à prêcher encore le lendemain, qui était fête. Le prédicateur chercha pendant la nuit comment il se tirerait d'affaire. Le lendemain il monte en chaire, et dit : « Messieurs, quelques personnes m'ont accusé de vous avoir débité hier des propositions contraires à la foi, et d'avoir mal pris plusieurs passages de l'écriture; pour les convaincre d'imposture, et vous faire connaître la pureté de ma doctrine, je m'en vais vous répéter mon sermon : soyez-y attentif, et remarquez bien si j'ai tort. »

(Pauckoucke.)

Cotin dit une fois en prêchant, du temps que le cardinal de Richelieu avait si fort la comédie en tête : « Quand Jésus-Christ acheva sur le théâtre de la croix la pièce de notre salut, etc. »

(Tallemant des Réaux.)

« On coupe les bourses à vos sermons, disait un courtisan à Massillon. — Oui, répartit Massillon, mais le père Bourdaloue les fait rendre. »

(Le P. Perraud, *L'Oratoire.*)

Pendant l'Avent de 1699, Massillon fut désigné pour prêcher à Versailles devant la cour. Louis XIV lui adressa un jour ce compliment : « Mon père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs, j'en ai été content; pour vous, toutes les fois que je vous entends, je suis très-mécontent de moi-même. »

(*Id.*)

Mascaron venait de prêcher devant la cour. Malgré la modération de son langage, quelques courtisans essayèrent de le décrier et de le perdre dans l'esprit de Louis XIV. Ce prince leur ferma la bouche par ces nobles et chrétiennes paroles : « Le prédicateur a fait son devoir, c'est à nous maintenant de faire le nôtre. »

(Le P. Perraud, *L'Oratoire*).

Madame Cornuel disait du père Bourdaloue : « Il surfait dans la chaire; mais dans le confessionnal il donne à bon marché. »

(*Ménagiana.*)

Les occupations du ministère n'empêchaient pas Massillon de se livrer à la joie de la société. Il oubliait à la campagne qu'il était prédicateur, sans cependant blesser la décence. S'y trouvant chez M. Crozat, celui-ci dit un jour : « Mon père, votre morale m'effraye, mais votre façon de vivre me rassure. »

(*Dictionnaire des hommes illustres.*)

Jamais compliment, dit-on, ne fit plus de plaisir à Bourdaloue que ce qu'il entendit dire à une poissarde, qui le voyait passer sortant de Notre-Dame, précédé et suivi d'une foule de monde qui venait de l'entendre. « Ce mâtin-là, dit-elle, remue tout Paris quand il prêche. »

(*Encyclopédiana.*)

Nanteuil faisait un jour, au pastel, le portrait de Louis XIV; voulant donner à ce prince un visage animé par la gaieté, il l'entretint de diverses choses plaisantes. Voici l'une des petites historiettes qu'il raconta au monarque : « Sire, en venant au Louvre, j'ai passé par les Augustins, où l'on prêchait la Passion. Le prédicateur en était à l'endroit où il est dit, que les serviteurs du pontife et plusieurs autres Juifs se chauffaient à cause du grand froid. Voici la réflexion singulière que le bon père communiquait à ses auditeurs : « Vous voyez, messieurs, que notre évangéliste ne se contente pas de rapporter la chose comme historien, *et calefaciebant se*, et ils se chauffaient;

mais il en rend la raison, comme philosophe, *quia frigus erat*, parce qu'il faisait froid. »

(Panckoucke.)

Une aventure assez désagréable est arrivée à un prédicateur anglais, qui a l'habitude de faire de nombreux emprunts aux sermons d'autrui.

Un vieillard à l'air grave s'assied non loin du prédicateur. A peine ce dernier a-t-il commencé sa troisième phrase, que l'étranger murmure d'une voix assez haute pour être entendu de ses voisins : « Ça, c'est de Sherlock! » Le prédicateur fronce les sourcils, mais il continue. Un instant après, son terrible interrupteur murmure : « Ça, c'est de Tillotson! » Le prédicateur se mord les lèvres de dépit; il fait une pause, puis il se décide à reprendre le fil de son discours. Mais il ne tarde pas à être de nouveau interrompu par un : « Ça, c'est de Blair! » C'en est trop. La patience du prédicateur est complétement à bout. Il se penche sur le bord de la chaire et crie à l'étranger : « Si vous ne retenez pas votre langue, vous serez mis à la porte, entendez-vous, impertinent? » L'étranger n'est pas désorienté par cette brusque interpellation. Il relève la tête, regarde le prédicateur en face, et dit : « Ça, c'est de vous! »

Boutard disait que dans sa famille ils aiment tous à parler, et faisait un conte d'une de ses tantes qui, étant au sermon, et voyant que le prédicateur ne pouvait trouver le nom d'un instrument à cultiver la terre, et qu'il avait dit plusieurs fois une..., une..., se leva enfin, et dit : « Là, là, mon père, n'ânonnez point tant, c'est une pioche. — Une pioche donc, dit le père, puisque pioche y a. Nous l'eussions bien trouvée sans vous. » Cela rappelle un miroitier de Châlons, qui entendait un sot prédicateur qui, faisant le panégyrique de saint Étienne dans l'église de ce saint, disait : « Où mettrons-nous ce protomartyr? A la dextre, ou à la senestre de Dieu? etc. — Mettez-le en ma place, s'écria le miroitier; aussi bien suis-je las d'y être! » Et il s'en alla.

(Tallemant des Réaux.)

Le père Harrouis, jésuite, disait avec une piquante naïveté à Ménage : « Lorsque le père Bourdaloue prêcha l'année dernière à Rouen, les artisans quittaient leur boutique pour aller l'entendre; les marchands, leur négoce; les avocats, le palais; les médecins, leurs malades, qui s'en trouvaient mieux; pour moi, quand j'y prêchai ensuite, je remis tout dans l'ordre : personne n'abandonna son emploi. »

(G. Peignot, *Prédicatoriana.*)

M*** prêchait à Saint-Séverin, et ne contentait pas son auditoire : « Il fit mieux l'année passée », dit M. de Santeuil qui s'y trouva. Quelqu'un l'ayant entendu, lui dit : « Il ne prêcha pas, monsieur. — C'est en cela qu'il en fit mieux, » répondit M. de Santeuil en s'en allant.

(*Bons mots de M. de Santeuil.*)

Fénelon prenait quelquefois plaisir à raconter qu'il avait été un jour vivement apostrophé par le père Séraphin, capucin. Ce religieux prêchant devant le roi et toute la cour, aperçut l'abbé Fénelon qui dormait : « Réveillez cet abbé qui dort, et qui ne sait être au sermon que pour faire sa cour au roi, s'écria le prédicateur. »

(*Dict. des Hom. ill., art.* Fénelon.)

Le P. Bridaine prêchant, à Auxerre, sur le pardon des injures, parla avec tant d'onction, qu'une femme, distinguée par son état (la lieutenante générale du bailliage), se leva avec impétuosité, et, par son élan, interrompit le sermon, pour aller embrasser, au milieu de l'église, une dame avec laquelle elle était brouillée depuis plusieurs années pour des motifs connus de toute la ville.

(*Paris, Versailles, les Provinces.*)

Un curé de village qui avait sa mère qui logeait chez lui, en faisant son prône un dimanche, reprochait à ses paroissiens leurs vices et leurs débauches, leur disant que, s'ils ne se corrigeaient indubitablement ils seraient tous damnés. Une bonne femme qui était là présente, et avait entendu ce sermon, étant une des bonnes amies de la mère de monsieur le curé, la

fut trouver tout à l'heure, lui disant : « Ma bonne amie, est-il vrai ce que monsieur notre curé nous vient prêcher! que nous étions tous damnés. — Voire, ma commère, dit la bonne mère, le croyez-vous? C'est le plus grand menteur du monde : quand il était petit je ne le fouettais que pour cela. »

(D'Ouville. *Contes.*)

Louis XIV demanda un jour à Boileau quel était un prédicateur qu'on nommait Le Tourneux, et auquel tout le monde courait. « Sire, répondit le poëte, Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté; c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. »

(G. Peignot, *Prédicatoriana.*)

Une autre fois, il voulait savoir ce qu'il pensait de ce prédicateur, qui était fort laid, mais très-éloquent : « Il fait si peur quand il monte en chaire, dit Boileau, qu'on voudrait l'en voir sortir; mais il fait tant plaisir quand il y parle qu'on voudrait l'y voir rester. »

(*Improvisat. franç.*)

Du temps de la Régence, un janséniste fanatique (1) eut l'audace de prêcher dans un village contre Philippe d'Orléans. Le Régent, lorsqu'on vint lui en faire part, se contenta de dire : « De quoi se mêle cet homme, je ne suis pas de sa paroisse (2). »

(*Improvis. franç.*)

Un ecclésiastique demandait à son évêque la permission de prêcher : « Je vous le permets, lui répondit le prélat; mais la nature vous le défend. »

(*Bibliothèque de société.*)

(1) Suivant plusieurs auteurs, c'était Godeau, curé de Saint-Côme.

(2) C'est l'application d'un trait bien connu et qui court tous les *ana*. Pendant un sermon prêché sur la Passion par un capucin, toute l'assistance fondait en larmes, sauf un paysan, qui se tenait debout près d'un pilier. On lui demanda comment il pouvait s'empêcher de pleurer : « Je ne suis pas de la paroisse, » répondit-il.

Prédicateur affecté.

Un jeune abbé à qui on pouvait reprocher une prononciation affectée, et des gestes maniérés, prêchait dans une ville de province; s'étant trouvé le lendemain chez le président de la juridiction, il se plaignit de ce que les officiers de cette juridiction avaient quitté son sermon pour aller à la comédie. « Ces gens, répondit le président, sont de mauvais goût, de vous quitter pour des comédiens de campagne. »

(Panckoucke.)

Prédicateurs burlesques.

On dit que M. d'Orléans, le jour de la Passion, étant à un sermon de M. de Belley (1) entre la Rivière et Tubœuf, qui étaient pourtant assez éloignés de lui, le prédicateur dit, comme s'il eût parlé à Jésus-Christ : « Je vous vois là, mon Seigneur, entre deux brigands. » Prêchant le carême dans le cabinet de Madame, en parlant des femmes qui se faisaient porter leur robe : « Je conseillerais, dit-il, aux pages et aux laquais qui leur lèvent la queue de leur lever aussi la chemise et de leur donner le fouet. »

(*Id.*)

Le petit père André prêchait devant Louis XIII sur la vérité et sur la manière dont il la fallait dire aux princes. Il feignit de s'endormir. On le laissa quelque temps sans le faire sortir de cet état. A la fin on le tira par sa robe; il feignit de s'éveiller, et de revenir d'un profond sommeil : « Sire, dit-il, je viens de faire un songe qui convient au sermon que je prêche devant Votre Majesté. J'ai vu la vérité sous la forme d'une belle dame, sans aucun voile. Craignant la tentation, je lui ai dit de se retirer; elle m'a dit qu'elle s'appelait la Vérité : « Retirez-vous, lui ai-je dit encore avec plus de force, on ne représente point la Vérité toute nue aux rois. »

Prêchant devant M. de Péréfixe, archevêque de Paris, il s'aperçut que ce prélat dormait; il s'avisa pour l'éveiller de dire au suisse de l'église : « Bedeau,

(1) J. P. le Camus, l'ami de saint François de Sales.

fermez les portes, le pasteur dort, les brebis s'en iront, à qui annoncerai-je la parole de Dieu? » Ce trait-là causa dans l'auditoire un grand brouhaha qui éveilla l'archevèque.

(*Bibliothèque de la cour.*)

C'est le même prédicateur qui, en sa qualité de membre de l'ordre des Augustins, en voulait aux Cordeliers, et trouva le moyen, dans un sermon sur la Providence, de leur lancer cette épigramme :

« Admirable effet, mes frères, de la Providence divine! Le tonnerre tomba dernièrement sur l'église des Cordeliers...; aucun religieux n'en fut blessé! S'il fût tombé dans la cuisine, il n'en fut pas réchappé un seul! »

(Bouhier, *Souvenirs.*)

Pierre Cupé, prêchant un jour devant son évêque, annonça ainsi son sujet.

« Madeleine a péché; tant pis.

« Madeleine s'est repentie; tant mieux.

« Tant pis, tant mieux, seront les deux points de mon discours. »

L'évêque lui envoya l'ordre de descendre de chaire et lui interdit pour un an la prédication.

Dès qu'il fut libre d'en reprendre l'exercice, Cupé reparut avec le même sermon qu'il annonça sous cette forme :

« Madeleine a péché; tant mieux.

« Elle a fait pénitence; tant pis.

« Je développerai, puis qu'ainsi le veut Monseigneur, ces deux points édifiants. »

Un jour que le père Chrysostome prêchait à Belleville, l'affluence était si grande, que l'église ne pouvait contenir tous les auditeurs. Un paysan fort dévot, qui était dans le cimetière avec son âne, crut qu'il comprendrait mieux le sermon s'il pouvait voir gesticuler le prédicateur. A cet effet, il monte sur Martin, et tous les deux allongent alternativement les oreilles. Le révérend père n'avait pas encore achevé son second point, que le bon paysan frappe sa poitrine, et se met à pleurer, et Martin à braire. « Faites taire cet âne, » s'écrie un gros homme d'une voix encore plus forte que celle du Stentor d'Arcadie. Le révérend père, qui crut qu'on parlait de lui, s'écria de son côté : « Faites sortir cet insolent! » Vous voyez, monsieur l'abbé, qu'il y a encore dans le monde des gens qui se rendent justice.

(Favart, *Lettre à l'abbé de Voisenon.*)

Un prédicateur, prêchant un jour de la Madeleine, après avoir parlé des mondanités de cette créature, et exagéré sa conversion : » Or ça, mesdames, il y en a plusieurs d'entre vous qui viennent ici par divertissement plutôt que par dévotion, et de toutes les femmes qui sont ici devant moi, je ne sais pas seulement s'il y en a une qui voulût imiter la Madeleine en sa pénitence : comment (*non pas seulement*) qui la voulût imiter, mais qui eût le moindre sentiment de ses péchés? Je ne parle pas de toutes, mesdames; mais je sais qu'il y en a une, entre vous autres, qui est indigne de venir en la compagnie de tant d'honnêtes femmes. C'est la plus lubrique, la plus effrontée qu'il y ait au monde. Il y a longtemps que, tous les ans, elle promet à son créateur et à son confesseur de vivre en femme de bien, et d'oublier sa vie passée, et cependant elle n'en fait rien. Puisque son péché ne lui fait point de honte, il faut que le monde lui en fasse. Il est dit dans l'Écriture. « Si ton frère a failli, reprends-le une fois et deux fois; mais s'il ne se corrige point, la troisième fois dis-le à l'église. » Puis donc que tant d'exhortations ne sont pas capables de la corriger, il faut que le monde lui fasse honte, et que publiquement je déclare son infamie, et que je la nomme tout haut. Oui je la veux nommer, messieurs; sachez qui c'est. » Là, il se retient, disant : « La nommerai-je?... Non... Si ferai, je la nommerai : pourquoi non? C'est.... Toutefois, je ne la veux pas nommer; j'aurais honte de proférer ce nom-là, tant il est infâme; mais je veux pourtant que vous la connaissiez... La voilà devant moi; je la vois bien qui fait la sucrée, mais je m'en vais jeter mes *Heures* sur sa tête : remarquez bien où elles donneront. »

Là-dessus il lève le bras, et faisant semblant de vouloir jeter ses *Heures;* toutes les femmes qui étaient devant lui baissèrent la tête. Sur quoi le prédicateur s'écria : « Ah! messieurs, tout de bon, je pensais qu'il n'y en eût qu'une, mais il y en a bien davantage. » Ce qui rendit les fem-

mes honteuses, et donna matière de rire aux hommes (1).

(D'Ouville, *Contes.*)

Un jeune abbé, prêchant la passion à une grille, dit que Notre-Seigneur, qui sua du sang de tout son corps dans le jardin des Olives, ne devait point pleurer autrement, parce que Dieu est tout œil; qu'il garda le silence devant Hérode, parce que l'agneau perd la voix en voyant le loup; qu'il était tout nu sur la croix, parce qu'il était tombé entre les mains des voleurs; que, pour condamner la vanité des pompes funèbres, il ne voulut point de flambeaux de funérailles, pas même les flambeaux du ciel; et enfin qu'il voulut être mis dans le sépulcre de pierre, pour nous apprendre que tout mort qu'il était il avait horreur de la mollesse.

(L'abbé Bordelon, *Diversités curieuses.*)

Prédicateur précoce.

Bossuet, encore enfant, donna d'heureux présages de ce qu'il serait un jour. Dès l'âge de sept à huit ans, il apprenait par cœur des sermons, qu'il prononçait de fort bonne grâce. La marquise de Rambouillet en ayant ouï parler, souhaita de l'entendre, et fit naître le même désir aux personnes qui tous les soirs s'assemblaient chez elle. Le jeune Bossuet y fut conduit entre onze heures et minuit, et prêcha avec beaucoup d'agrément et d'assurance. Toute l'assemblée en parut très-satisfaite. Voiture, qui courait toujours après l'esprit, dit, au sujet de l'âge du prédicateur et de l'heure de la prédication : « En vérité, je n'ai jamais entendu prêcher si tôt ni si tard. » (*Mémoires-anecd.*)

Prédicateur simple.

Le curé de Saint-Sulpice, qui a succédé à M. de Gergy, si fameux par ses saintes extorsions, sur lesquelles il a élevé le bâtiment de son Église, n'a pas succédé à son esprit et à ses talents aussi facilement qu'à sa cure.

Le jour qu'il annonça le jubilé, il dit en chaire à ses paroissiens, « qu'il y aurait à des heures différentes des exhortations pour les personnes de différents états qui étaient sur sa paroisse. Les soirs, à six heures, ajouta-t-il, on prêchera pour le peuple et pour les domestiques; on leur parlera de la religion tout naturellement ». Tout naturellement!

On assure encore que quelques jours après, en indiquant les processions pour le Jubilé, il dit : « Nous irons d'abord à Notre-Dame; ensuite à Sainte-Croix, de là à Saint-André-des-Arts; et nous finirons par les Petites-Maisons. »

Tout cela est d'un beau simple.

(Collé, *Journal.*)

(1) Ce prédicateur serait, selon Tallemant des Réaux, le père André. On trouve la même histoire dans *le baron de Fæneste,* et quelque chose d'analogue dans Brantôme, *les Dames galantes,* 1er discours. Depuis, l'anecdote a passé dans tous les almanachs.

Prédictions.

Plusieurs années avant que le nom de Mme Scarron fût parvenu jusqu'à Louis XIV, la cour était à Saint-Germain. On s'occupait beaucoup alors de sorciers et de divination. Il fut instruit que des courtisans devaient faire venir une fameuse devineresse de Paris; il eut la curiosité de l'entendre, bien déguisé. Quand son tour de consulter fut venu, la magicienne l'envisagea attentivement, et lui dit « qu'il était marié, mais galant et à bonnes fortunes; qu'il deviendrait veuf et qu'il se prendrait de passion pour une veuve surannée, de basse condition,... qu'il l'épouserait et aurait un tel aveuglement pour elle qu'elle le mènerait toute sa vie par le bout du nez. » Le roi s'échappa, suffoquant de rire, et descendit dans son appartement.

(Lemontey, *Essai sur l'établissement monarchiq. de Louis XIV.*)

Le Grand-Seigneur Osman, voulant déclarer la guerre à la Pologne, en 1621, malgré les remontrances de ses ministres, un santon aborda le sultan, et lui dit : « Dieu m'a révélé, la nuit dernière, dans une vision, que si Ta Hautesse va plus loin elle est en danger de perdre son empire; son épée ne peut cette année faire de mal à qui que ce soit. — Voyons dit Osman, si la prédiction est certaine, » et donnant son cimeterre à un janissaire, il lui commanda de couper la tête à ce prétendu prophète, ce qui fut exécuté sur-le-champ. — Cependant Osman réussit mal dans son entreprise contre la Pologne,

et perdit peu de temps après la vie avec l'empire.

(Collin de Plancy, *Diction. infern.*)

Un seul des professeurs de Napoléon se trompa sur le mérite de son élève. Ce fut M. Bauer, gros et lourd professeur d'allemand. Le jeune Napoléon ne faisait rien dans cette langue, ce qui avait inspiré à M. Bauer, qui ne supposait rien au-dessus, le plus profond mépris. Un jour que l'écolier ne se trouvait pas à sa place, M. Bauer s'informa où il pouvait être; on répondit qu'il subissait en ce moment son examen pour l'artillerie. « Mais est-ce qu'il sait quelque chose ? » disait ironiquement l'épais M. Bauer. — Comment, monsieur, mais c'est le plus fort mathématicien de l'école, lui répondit-on. — Eh bien ! je l'ai toujours entendu dire, et je l'avais toujours pensé, que les mathématiques n'allaient qu'aux bêtes. » — « Il serait curieux, disait l'empereur, de savoir si M. Bauer a vécu assez longtemps pour jouir de son jugement.»

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Au moment où Joséphine quittait la Martinique pour venir en France, une espèce de bohémienne lui dit : « Vous allez en France pour vous marier; votre mariage ne sera point heureux ; votre mari mourra d'une manière tragique; vous-même à cette époque vous courrez de grands dangers, mais vous en sortirez triomphante. Vous êtes destinée au sort le plus glorieux, et sans être reine, vous serez plus que reine. » En racontant cette prédiction, Joséphine ajoutait qu'étant fort jeune alors elle y fit peu d'attention, qu'elle ne s'en souvint qu'au moment où M. de Beauharnais fut guillotiné, et qu'elle en parla alors à plusieurs des dames qui étaient enfermées avec elle, dans le temps de la Terreur.

(Constant, *Mémoires.*)

Avant de quitter Saint-Denis, je fus reçu par le roi, et j'eus avec lui cette conversation : « Eh bien ! me dit Louis XVIII, ouvrant le dialogue par cette exclamation. — Eh bien, Sire, vous prenez le duc d'Otrante. — Il l'a bien fallu : depuis mon frère jusqu'au bailli de Crussol (et celui-là n'est pas suspect), tous disaient que nous ne pouvions pas faire autrement. Qu'en pensez-vous ? — Sire, la chose est faite : je demande à Votre Majesté la permission de me taire. — Non, non, dites : vous savez comme j'ai résisté depuis Gand. — Sire, je ne fais qu'obéir à vos ordres ; pardonnez à ma fidélité : je crois la monarchie finie. »

Le roi garda le silence ; je commençais à trembler de ma hardiesse, quand S. M. reprit : « Eh bien, monsieur de Chateaubriand, je suis de votre avis. »

(Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe.*)

Mme de Staël se méprit sur l'avenir de mes études religieuses. On lui apporta *le Génie de Christianisme* sans être coupé ; elle passa ses doigts entre les feuillets, tomba sur le chapitre de la *Virginité*, et elle dit à M. Adrien de Montmorency, qui se trouvait avec elle : « Ah ! mon Dieu ! notre pauvre Chateaubriand ! Cela va tomber à plat ! » (*Id.*)

On conduisait assez souvent le jeune de Morny, élève au collége Bourbon, en visite chez le prince de Talleyrand, qui prenait plaisir à le faire causer. Un jour M. de Talleyrand dit à M. Martin, gouverneur des enfants de M. de Dino : « N'avez-vous pas rencontré dans l'escalier un petit bonhomme, que M. de Flahaut tenait par la main ? — Oui, prince. — Eh bien, souvenez vous de ce que je vais vous dire : cet enfant-là sera un jour ministre. » M. de Morny avait alors douze ans.

(Dr Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris.*)

Prédictions paternelles.

Le père de M. Despréaux, quelques jours avant de mourir, disait de ses trois enfants : « Gilot est un glorieux, Jacob est un débauché, mais Colin est un bon garçon. Il n'a point d'esprit : il ne dira de mal de personne. » Or par ce Colin il entendait M. Despréaux.

(*Bolœana.*)

Casimir Delavigne, timide et indolent dans son enfance, étudiait avec répugnance et apprenait difficilement. Aussi son père, qui rêvait pour ses

autres enfants les plus hautes destinés, lui disait-il souvent :

« Quant à toi, mon pauvre Casimir, tu continueras mon commerce de faïence. »

Préfet de police.

M. Gabriel Delessert n'oubliait jamais qu'il était préfet de police et que ses fonctions, qu'il remplissait toujours exactement, étaient comme le tonneau des Danaïdes, toujours à remplir. Qu'il allât à la promenade, dîner en ville, en soirée ou au théâtre, non-seulement il faisait connaître à son secrétaire de service où il se rendait, mais encore il lui indiquait, à dix minutes près, l'heure et les endroits où l'on devait le trouver, soit à cheval, soit en voiture. On l'a rencontré souvent se promenant, le dimanche, au bois de Boulogne, avec ses enfants ou des amis, et, en les voyant passer aussi librement dans ce lieu de plaisir, on ne se doutait assurément pas que, comme un forçat qui traîne sa chaîne, M. Gabriel Delessert avait aussi la sienne à porter, et qu'il n'aurait pas pu s'arrêter, nouveau Juif errant, dans le chemin qu'il s'était tracé, puisque tous les points de repère indiqués avant de sortir de son hôtel devaient concorder avec toutes les fractions du temps qu'il passait hors de son cabinet. Aussi M. Gabriel Delessert était tellement ponctuel dans son itinéraire que tout agent ou tout garde municipal allant à sa rencontre était certain de ne pas l'attendre plus de cinq minutes aux stations. Il poussait encore la prévoyance jusqu'à toujours avoir, dans le coffre de sa voiture, son costume de préfet, de telle sorte qu'informé, dans Paris ou à Passy, d'un sinistre, d'un accident grave ou d'un commencement d'émeute, il pouvait se porter directement en uniforme à l'endroit du danger, y arriver presque toujours le premier, et faire voir ainsi aux habitants du département de la Seine que le préfet de police, qui doit savoir tout, n'ignorait rien, et qu'il savait aussi bien affronter le péril que montrer l'exemple du devoir.

(Tripier-Lefranc.)

Préfet et expéditionnaire.

Lorsque M. de Chabrol était préfet de Paris, il y avait dans son personnel un pauvre diable nommé Pillot, appointé à 1,200 fr. par an. Légèrement vêtu, il allait par les corridors de l'hôtel de ville, triste, honteux, rasant les murs. On avait vu quelquefois ses yeux rouler de grosses larmes; évidemment cet homme n'était pas seul à souffrir : il eût été plus résigné. Il venait tard au bureau, mais il ne partait que le dernier, refusant d'accompagner ses collègues ou d'être reconduit par eux. Cette impolitesse les choqua peut-être, les gens de bureau étant, comme les marins à bord, plus prompts à la dispute à cause du rapprochement forcé et des chocs involontaires. On remarqua, dans les premiers mois du rude hiver de 18... qu'il emportait toujours un volumineux paquet sous son bras. Il fut dénoncé à M. de Chabrol comme volant les chantiers de l'administration. Le préfet le fit appeler. Pillot se présenta, plus piteux que de coutume, recroquevillé dans son paletot de lasting et pâle comme le papier qu'il griffonnait ! « Vous vous êtes rendu coupable de détournements au préjudice des bureaux, monsieur », lui dit le préfet avec sévérité. Pillot ne répondit pas, et le préfet répéta sa question si haut qu'il ne put faire autrement que d'entendre : « Monsieur le préfet, balbutia-t-il, j'ai une femme, ma mère, cinq enfants qui meurent de froid. — Quel traitement avez-vous? — Cent francs par mois. — Avez-vous de la fortune? » Pillot fit une grimace si éloquente que le préfet n'insista pas. Il se mit à son bureau, et écrivit quelques lignes. « Prenez ceci, monsieur, dit-il durement à son commis, et passez chez le chef du matériel. Je vous défends à l'avenir de toucher à une seule bûche de l'administration. » Pillot sortit à reculons du cabinet de son chef; arrivé dans le couloir, il jeta les yeux sur le papier qu'il venait de recevoir et lut ceci : — « Bon pour quatre stères de bois à faire porter au domicile de M. Pillot, employé à la préfecture de la Seine. »

(G. Maillard, *Figaro.*)

Préjugés (*Forêt des.*)

Des gens de lettres, assemblés chez Mme de F*** (de Forgeville), discouraient de plusieurs objets, et prononçaient souvent le nom de philosophie. Mme de F*** les interrompit pour demander quel bien avaient fait à l'humanité les philosophes du siècle, qu'elle entendait tant vanter.

D'Alembert lui répondit : « Madame, ils ont abattu la forêt des préjugés. — Je ne suis plus surprise, répliqua cette dame en riant, si vous nous débitez tant de *fagots.* »

(*Dalembertiana.*)

Prélat indulgent.

Un des curés du diocèse de Cambrai se félicitait devant Fénelon d'avoir aboli la danse des paysans les jours de fête. « Monsieur le curé, lui dit Fénelon, ne dansons point, mais permettons à ces pauvres gens de danser. Pourquoi les empêcher d'oublier un moment qu'ils sont malheureux ? »

(*Mémoires-anecdot.*)

Prélature enlevée d'assaut.

Cambrai vaquait, par la mort, à Rome, du cardinal de La Trémoille, c'est-à-dire le plus riche archevêché et un des plus grands postes de l'église. L'abbé Dubois n'était que tonsuré; cent cinquante mille livres de rente le tentèrent, et peut-être bien autant ce degré pour s'élever moins difficilement au cardinalat. Quelque impudent qu'il fût, quel que fût l'empire qu'il avait pris sur son maître, il se trouva fort embarrassé et masqua son effronterie de ruse : il dit à M. le duc d'Orléans qu'il avait fait un plaisant rêve, et lui conta qu'il avait rêvé qu'il était archevêque de Cambrai. Le régent, qui sentit où cela allait, fit la pirouette et ne répondit rien. Dubois, de plus en plus embarrassé, bégaya et paraphrasa son rêve; puis, se rassurant d'effort, demanda brusquement pourquoi il ne l'obtiendrait pas, Son Altesse Royale de sa seule volonté pouvant ainsi faire sa fortune. M. le duc d'Orléans fut indigné, même effrayé, quelque peu scrupuleux qu'il fût au choix des évêques, et d'un ton de mépris lui répondit : « Qui! toi, archevêque de Cambrai! » en lui faisant sentir sa bassesse et plus encore le débordement et le scandale de sa vie. Dubois s'était trop avancé pour demeurer en si beau chemin; il lui cita des exemples.

M. le duc d'Orléans, moins touché de raisons si mauvaises qu'embarrassé de résister à l'ardeur de la poursuite d'un homme qu'il n'avait plus accoutumé d'oser contredire sur rien, chercha à se tirer d'affaire, et lui dit : « Mais tu es un sacre, et qui est l'autre sacre qui voudra te sacrer? — Ah! s'il ne tient qu'à cela, reprit vivement l'abbé, l'affaire est faite; je sais bien qui me sacrera, il n'est pas loin d'ici. — Et qui diable est celui-là? répondit le régent, qui osera te sacrer? — Voulez-vous le savoir? répliqua l'abbé, et ne tient-il qu'à cela, encore une fois? — Eh bien! qui? dit le régent. — Votre premier aumônier, reprit Dubois, qui est là dehors; il ne demandera pas mieux; je m'en vais le lui dire; » embrasse les jambes de M. le duc d'Orléans, qui demeure court et pris sans avoir la force du refus, sort, tire l'évêque de Nantes à part, lui dit qu'il a Cambrai, le prie de le sacrer, qui le lui promet à l'instant; rentre, caracole, dit à M. le duc d'Orléans qu'il vient de parler à son premier aumônier, qui lui a promis de le sacrer, remercie, loue, admire, scelle de plus en plus son affaire, en la comptant faite et en persuadant le régent, qui n'osa jamais dire que non : c'est de la sorte que Dubois se fit archevêque de Cambrai.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Préméditation.

Bonaparte se promenait dans les jardins de la Malmaison avec Mme de Clermont-Tonnerre, depuis Mme de Talaru, dont la conversation charmante lui plaisait infiniment. Tout-à-coup il l'interrompt brusquement, et lui dit : « Madame de Clermont-Tonnerre, qu'est-ce que vous pensez de moi? » L'allocution imprévue rendait la réponse délicate et difficile. « Mais, général, lui dit-elle après un court moment d'hésitation, je pense que vous ressemblez à un architecte habile qui ne veut laisser voir le monument qu'il érige que quand il sera entièrement construit. Vous bâtissez derrière un échafaudage que vous ferez tomber quand vous aurez fini. — Oui, madame, c'est bien cela, lui dit Bonaparte avec une incroyable vivacité, vous avez raison!... Je ne vis jamais que dans deux ans! »

(Bourrienne, *Mémoires.*)

Première affaire.

Catinat se plaignait souvent de la précipitation avec laquelle on juge un officier sur une première faute. Il racontait à ce propos une histoire qui lui était arrivée,

sans qu'on ait jamais pu connaître celui qui y avait donné lieu. Un jeune homme, très-recommandé, vint à son armée prendre le commandement d'un régiment. Le maréchal lui dit à son arrivée que, pour première preuve de considération, il lui donnerait le lendemain un détachement, avec promesse qu'il rencontrerait l'ennemi. Le jeune homme, étonné par le bruit et le sifflement des balles, tint une conduite scandaleuse pour l'armée. Tout le monde en parla, et Catinat fit semblant de ne rien entendre, jusqu'à la nuit, qu'il envoya chercher secrètement le jeune homme, lui parla de sa faute, et lui dit qu'il fallait opter entre ces deux partis, ou de la réparer le lendemain ou de se faire capucin. Le jeune homme ne balança point; il se mit à la tête d'un nouveau détachement, rencontra les ennemis, montra la plus grande valeur, et fut depuis, de l'aveu du maréchal de Catinat, un des meilleurs officiers de l'armée française (1).

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Présages (*Mauvais*).

Un homme éploré vint trouver Caton, et lui dit qu'il était tout effrayé d'une aventure qui lui semblait du plus mauvais présage. « De quoi est-il question? lui dit Caton. — C'est, répondit cet homme, que les souris ont rongé cette nuit un de mes souliers. — Oh ! lui répondit Caton, reprenez vos esprits : il n'y a pas là autant de mal qu'on pourrait le croire au premier moment; mais si, au contraire, votre soulier avait mangé les souris, pour le coup je conviens que ce serait effroyable. (*Facetiana.*)

Madame la dauphine était accouchée d'un prince, et comme la cour était alors à Choisy-le-Roy, aucune personne de la maison de France ne put assister à la naissance de cet enfant royal. Le courrier qu'on envoyait pour en porter la nouvelle à Paris tomba de cheval à la barrière, et mourut de sa chute. L'abbé de Laujon, qui devait l'ondoyer, et qui se rendait à la chapelle du château, tomba sur le grand escalier de Versailles en paralysie; enfin, des trois nourrices arrêtées par le premier médecin de son père, il en mourut deux en huit jours, et la troisième eut la petite vérole au bout de six semaines. « Voilà qui n'est pas d'heureux augure, disait le roi son grand-père, et je ne sais comment il a pu se faire que je l'aie titré duc de Berry : c'est un nom qui porte malheur. »

Ce même enfant royal est devenu le roi Louis XVI.

(*Souvenirs de la marquise de Créqui.*)

M. de Lalli Tollendal, avant son départ pour le gouvernement de Pondichéry, était à dîner chez Mme de G.... avec plusieurs dames et seigneurs de la cour. Il y avait là un vieux militaire à bons mots, qui riait et criait par intervalles, parce qu'il avait un rhumatisme goutteux qui contrariait sa gaieté. Comme les accès de ses souffrances étaient violents, chacun s'empressait à indiquer son remède, comme cela se pratique. Une personne de la compagnie dit qu'il n'y en avait point de plus efficace que la graisse de pendu, dont il fallait se frotter. « Où trouver de la graisse de pendu ? — Chez Charlot, le bourreau qui demeure à Villeneuve. »

Remarquez que l'on était au dessert; on avait sablé le champagne. On fait la partie d'aller chez Charlot. M. de Lalli emboîte dans sa voiture le vieux militaire, qui, jurant, criant et souffrant, fut conduit à la maison de M. Charlot, ce grand-maître des hautes œuvres, qui, fort honoré de cette visite, donna autant de graisse qu'on en voulut. Après, M. de Lalli demanda à voir son cabinet d'histoire naturelle, qu'on lui avait beaucoup vanté. Charlot commença par lui montrer des potences, des cordes, etc.; ensuite il ouvre une petite armoire, il tire un damas, et le faisant voir à M. de Lalli : « Tout ce que je vous ai présenté jusqu'ici, dit-il, ne sert qu'au supplice de ces gueux, de ces pauvres diables qui sont fripons parce qu'ils n'ont pas le moyen d'être honnêtes gens. Mais voici pour les nobles; voici pour vous, monseigneur, qui êtes un très-honnête gentilhomme. » M. de Lalli et toute sa suite rirent beaucoup de la simplicité de M. Charlot; mais M. le gouverneur de Pondichéry aurait pu regarder cela comme un présage.

(Favart, *Mémoires.*)

(1) Voy. *Émotion involontaire.*

La reine Marie-Antoinette se couchait très-tard. Vers la fin de mai 1789, un soir qu'elle était assise au milieu de la chambre, elle racontait plusieurs choses remarquables qui avaient eu lieu pendant le cours de la journée. Quatre bougies étaient placées sur sa toilette ; la première s'éteignit d'elle-même : je la rallumai ; bientôt la seconde, puis la troisième, s'éteignirent aussi ; alors la reine, me serrant la main avec un mouvement d'effroi, me dit : « Le malheur peut rendre superstitieuse ; si cette quatrième bougie s'éteint comme les autres, rien ne pourra m'empêcher de regarder cela comme un sinistre présage.... » La quatrième bougie s'éteignit.

On fit observer à la reine que les quatre bougies avaient probablement été coulées dans le même moule, et qu'un défaut à la mèche s'était naturellement trouvé au même endroit, puisque les bougies s'étaient éteintes dans l'ordre où on les avait allumées.

(Mme Campan, *Mémoires.*)

Napoléon, lorsqu'il entra en Russie, arriva en voiture jusqu'au bord du Niémen. Là, il monta à cheval à deux heures du matin. Comme il paraissait devant cette rive, son cheval s'abattit tout à coup, et le précipita sur le sable. Une voix s'écria : « Ceci est d'un mauvais présage ; un Romain reculerait ! » On ignore si ce fut lui ou quelqu'un de sa suite qui prononça ces mots.

(Comte de Ségur, *Hist. de Napoléon et de la Grande-Armée.*)

Présages de mort.

Les approches de la mort de Charlemagne furent signalées par un grand nombre de présages, en sorte qu'il dut pressentir, comme tout le monde, l'événement qui le menaçait. Pendant trois années consécutives, qui ne précédèrent pas de beaucoup le terme de son existence, il y eut de fréquentes éclipses de soleil et de lune, et durant sept jours entiers on vit sur le soleil une tache noirâtre. La galerie qu'il avait fait élever à grands frais entre l'église et son palais s'écroula tout à coup le jour de l'Ascension, et fut détruite jusque dans ses fondements ; de même le pont de bois construit, par ses ordres, sur le Rhin, près de Mayence, qui avait coûté dix années de travaux énormes, et qui, par son admirable structure, semblait devoir durer éternellement, fut dévoré en trois heures par un incendie, et si complétement qu'à l'exception de ce qui était recouvert par les eaux, il n'en resta pas une solive.

Dans sa dernière expédition en Saxe contre Godefroid, roi des Danois, un jour qu'étant sorti du camp, avant le lever du soleil, il venait de se mettre en marche, il vit tout à coup descendre du ciel un météore d'une lumière éclatante qui, par un temps serein, traversa l'air de droite à gauche ; et pendant que tout le monde admirait ce prodige, et cherchait à l'interpréter, le cheval sur lequel le roi était monté tomba la tête en avant, et le renversa à terre avec tant de violence que l'agrafe de sa saie en fut arrachée, son baudrier brisé, et que lui-même, après avoir été sur-le-champ débarrassé de ses armes par les officiers qui l'entouraient, ne put se relever sans leur aide. Un javelot, qu'il tenait par hasard à la main au moment de l'accident fut emporté si loin qu'on ne le retrouva qu'à une distance de plus de vingt pieds.

A tous ces indices vinrent se joindre de fréquentes secousses qui agitèrent le palais d'Aix, et le continuel craquement des lambris dans les édifices qu'il habitait. La basilique, dans laquelle il fut plus tard enseveli, fut aussi frappée par le feu du ciel, et la boule d'or qui décorait le faîte du toit, brisée par la foudre, alla retomber sur la maison de l'évêque contiguë à l'église. Il y avait dans la même basilique, sur la frise de la corniche, qui, entre les arceaux supérieurs et inférieurs, régnait intérieurement tout autour de l'édifice, une inscription en cinabre, indiquant le nom de celui qui avait élevé le monument. Dans la dernière ligne on lisait ces mots : *Charles prince.* Or quelques personnes remarquèrent que, l'année même de sa mort, quelques mois auparavant, les lettres qui formaient le mot *prince* étaient tellement effacées qu'on ne pouvait plus du tout les distinguer. Mais le roi feignit de ne pas comprendre ces avertissements que nous venons de rapporter, ou bien il y resta indifférent, comme s'ils n'intéressaient aucunement sa destinée.

(Éginhard, *Vie de l'empereur Charles.*)

Préséance (*Discussions de*).

Don Diego d'Anaya, évêque de Cuença, se trouvait au concile de Constance en qualité d'ambassadeur de don Juan II, roi de Castille. L'ambassadeur d'Angleterre lui disputa la préséance. L'espagnol, sans s'amuser à argumenter, le prit par le milieu du corps, le porta comme un enfant dans un endroit de l'église où il y avait ce jour-là un caveau ouvert, et le jeta dedans. Ensuite, revenant à sa place, il dit à son collègue don Diego-Fernandez de Cordova : « Comme prêtre, je viens de l'enterrer, faites le reste comme homme d'épée et cavalier de naissance que vous êtes. » (Panckoucke.)

Un jour, comme Mme de Rambouillet était à Rambouillet, on rendit le pain bénit et on en présenta à tous ceux de la maison; mais un des domestiques de la marquise, maître Claude, qui croyait qu'on ne lui en avait pas présenté assez tôt, dit à celui qui le lui portait : « Porte-le au diable, je n'en ai que faire. » La marquise, qui cherchait à se divertir, et qui aussi ne voulait pas qu'on fît d'insolence, le fit venir, et lui remontra qu'il devait profiter de l'occasion qui s'était présentée de faire voir son humilité, et non pas scandaliser tout le monde comme il l'avait fait, « car ajouta-t-elle, vous avez dit : « Portez-le au diable; » ne savez-vous pas qu'il ne saurait le recevoir, et que tout ce qui est bénit fait fuir les démons? » Elle lui dit encore bien des choses; enfin après avoir bien écouté. « Il est vrai, dit-il, que j'ai tort, mais, madame, après tout, où est-ce qu'on tiendra son rang si on ne le tient dans l'église. »
(Tallemant des Réaux.)

Dans une cérémonie, le prince de La Tour et Taxis, quoique d'une maison nouvelle en comparaison du comte de Coblentz voulut, à cause de sa qualité de prince, prendre le pas sur le comte; mais celui-ci décida le différend en un instant : il prit le prince par le bras, et l'ayant poussé derrière lui, il lui dit : « Apprenez, monseigneur, que des princes comme vous marchent après des comtes comme moi. » Le prince, fort étonné du compliment, ne jugea pas à propos de pousser les prétentions plus loin.
(Baron de Pollnitz, *Lettres*.)

On m'a raconté qu'un laquais de l'archevêque de Reims disait à un laquais du cardinal Dubois : « Quand même mon maître ne serait pas cardinal, il est toujours plus grand seigneur que le tien, car il sacre le roi. « Le laquais de Dubois répondit : « Oui, mais mon maître sacre tous les jours le bon Dieu, qui est bien plus que les rois. »
(Duchesse d'Orléans, *Correspondance*.)

Un avocat et un médecin ayant disputé ensemble sur la préséance, ils s'en rapportèrent à la décision d'un philosophe, qui adjugea le pas à l'avocat en disant : « Il faut que le larron passe devant et que le bourreau le suive. »
(*Bibl. de société*.)

Au moment de paraître à un cercle, un jour de gala, Frédéric II fut averti que deux dames se disputaient le pas près d'une porte avec une vivacité et une opiniâtreté scandaleuses. « Apprenez-leur, dit le roi, que celle dont le mari occupe le plus haut emploi doit passer la première. — Elles le savent, répond le chambellan, mais leurs maris ont le même grade. — Eh bien la préséance est pour le plus ancien. — Mais ils sont de la même promotion. — Alors, reprend le monarque impatienté, dites-leur de ma part que la plus sotte passe la première. »
(Ségur, *Mémoires*.)

M. de Rothschild et un archevêque avaient été invités à dîner dans la même maison, et chacun des deux convives voulait, pour entrer dans la salle à manger, faire les honneurs du pas à son voisin.

L'archevêque insista pour que M. de Rothschild, plus âgé que lui, passât le premier.

« Monseigneur, lui dit celui-ci, je vous obéis et je passe devant vous par rang d'ancienneté, — comme l'Ancien Testament est placé devant le Nouveau. »

Présence d'esprit.

François Ier, jouant à la paume, appela un moine pour le seconder; celui-ci ayant bien poussé la balle, le roi dit : « Voilà un beau coup de moine. — Sire

répondit le moine, ce sera un coup d'abbé, quand il plaira à Votre Majesté. » Cette réponse faite à propos plut si fort au roi, qu'il lui promit une abbaye et la lui donna bientôt après.

(*Nouveau recueil des bons mots.*)

Jean de Meun, dit *Clopinel*, avait écrit dans le *Roman de la Rose*, en parlant des femmes :

Toutes estes, serés ou futes
De faict ou de volonté putes, etc.

Ce passage souleva un violent orage contre le poëte, qui fut sur le point d'expier cet outrage sous les verges des dames. Il se tira d'affaire en s'avouant coupable et en s'offrant en holocauste à la vengeance féminine, mais en soutenant que c'était tout naturellement celle qui s'était le mieux reconnue dans ses vers qui devait porter le premier coup. Aucune n'osa commencer.

Le calife Hégiage avait de la justice, mais il était sévère, et son nom seul inspirait la terreur à tous ses sujets. Un jour qu'il parcourait son empire, seul, et sans aucune marque de distinction, il rencontra un Arabe du désert, marcha avec lui, l'entretint, et lui demanda s'il connaissait Hégiage ? « C'est, dit l'Arabe, un monstre altéré de sang humain. — Mais de quoi l'accuse-t-on ? — De tous les crimes des tyrans. — L'as-tu jamais vu ? — Jamais. — Eh bien, regarde, dit le calife, c'est à lui que tu parles. » L'Arabe le regarde, et lui dit sans s'émouvoir : « Ceux de ma famille sont tous frappés d'un accès de folie un jour de l'année ; c'est aujourd'hui mon jour. » Hégiage sourit, donne à l'Arabe l'anneau qu'il avait au doigt, et lui dit : « Lorsque tu rencontreras un inconnu, ne dis pas qu'Hégiage est un monstre altéré de sang humain. »

(*Improvisateur français.*)

Louis XIV assistait à un motet où le musicien faisait répéter plusieurs fois le mot *nycticorax*, oiseau de nuit. Il demanda au prélat qui était le plus voisin de lui ce que c'était que ce *nycticorax*. Le prélat, qui l'ignorait aussi bien que le roi, ne voulut pas demeurer court, et lui répondit : « Sire, c'était un des officiers de la cour de David. »

(*Mémoires anecdot.*)

Un quidam rencontra un abbé : « J'ai toujours eu envie de tuer un prêtre, » s'écria-t-il en tirant son épée, d'un air furieux. L'abbé, sans se déconcerter, lui dit froidement : « Vous vous adressez mal, je ne suis que diacre. »

(*Alman. littér.* 1780.)

Un soir que l'abbé Porquet, aumônier de Louis XV, faisait lecture de la Bible au royal auditeur, il lui arriva de s'endormir à moitié, et de lire ainsi un passage : « Dieu apparut à Jacob en *singe*. — Comment ! s'écria le roi ; c'est en *songe* que vous voulez dire? — Eh ! sire, répliqua vivement l'abbé, tout n'est-il pas possible à la puissance de Dieu ? »

(Lafitte, *Mémoires de Fleury.*)

On donna au théâtre des Variétés une pièce nouvelle dont le succès fut balancé. La scène représentait l'office d'une grande maison où les domestiques étaient à dîner ; au milieu du repas, un coup de sifflet perçant se fit entendre du fond de la salle ; Bordier, qui jouait le rôle d'un valet faisant le seigneur, s'adressant au maître d'hôtel, hasarda cette saillie : « Mon ami, va donc fermer la fenêtre, le vent siffle. »

(*Comédiana.*)

Le peuple venait de s'emparer des Tuileries. Desaugiers, curieux incorrigible, s'empressa d'y courir... pour voir... Arrivé à la porte, il est arrêté par des hommes d'assez mauvaise mine : « Ta cocarde, citoyen ; pourquoi n'as-tu pas de cocarde ? » Et le cercle qui l'entourait devenait de plus en plus menaçant. Desaugiers se découvre, tourne et retourne son chapeau en tous sens, et avec le sang-froid le plus parfait : « C'est inconcevable, finit-il par dire, je l'aurai laissée à mon bonnet de nuit. »

(*Figaro.*)

Au sortir de l'Assemblée nationale,

l'abbé Maury traversait un jour des groupes menaçants, d'où s'échappait le cri : « L'abbé Maury à la lanterne ! — Quand vous m'aurez mis à la lanterne, répliqua-t-il vivement, en verrez-vous plus clair? » Et il passa devant les furieux, désarmés par ce mot.

M. de Chabrol, préfet de Montenotte, se présenta, un jour de réception, aux Tuileries, devant l'empereur. Napoléon l'interpelle avec brusquerie : « Monsieur le préfet, lui dit-il, qu'êtes-vous venu faire ici ? — Sire, dit M. de Chabrol en s'inclinant, je suis venu visiter mon beau-père, le prince Lebrun, qui est malade. — Monsieur, repliqua Napoléon, si vous n'étiez si jeune, vous sauriez que les devoirs de l'État passent avant les devoirs de famille. Mais on me donne des préfets qui sortent de nourrice. Quel âge avez-vous? — Sire, répondit M. de Chabrol, en parfait courtisan, sans se laisser intimider par le regard que Napoléon braquait sur lui, j'ai tout juste l'âge qu'avait Votre Majesté quand elle gagna la bataille d'Arcole. »

L'empereur tourna le dos en pirouettant sur ses talons; mais quelques jours après M. de Chabrol était nommé préfet de la Seine, en remplacement du comte Frochot, compromis par sa faiblesse dans la conspiration du général Malet.

(D'Haussonville.)

Il est difficile de se figurer tout ce que l'on peut trouver de courage et de présence d'esprit dans des hommes dégradés comme le sont ces misérables qui font le métier d'espion. J'avais un agent parmi les Suédo-Russes, un nommé Chesseaux, que j'avais toujours reconnu comme très-intelligent et très-exact. Étant resté longtemps sans recevoir de ses nouvelles, je commençais à avoir quelque inquiétude ; et ce n'était pas sans fondement. Il fut en effet arrêté à Lauenbourg, et conduit, pieds et mains liés, par des Cosaques à Lunebourg. On trouva sur lui un bulletin qu'il allait m'envoyer, et il n'échappa à une mort certaine que parce qu'il était porteur d'une lettre de recommandation d'un négociant de Hambourg, connu particulièrement de M. Alopœus, ministre de Russie à Hambourg. Cette précaution que j'avais prise lui sauva la vie. M. Alopœus écrivit à ce négociant qu'à sa recommandation on renvoyait l'espion sain et sauf, mais qu'une autre fois le recommandé et le recommandant n'en seraient pas quittes à si bon marché.

Malgré cette recommandation, Chesseaux aurait payé de sa tête le métier dangereux auquel il se livrait; ce qui le sauva réellement, ce fut le sang-froid inconcevable qu'il montra dans cette terrible circonstance. Encore bien que le bulletin que l'on trouva sur lui fût adressé à M. Schramm, négociant, on soupçonnait vivement qu'il m'était destiné : on demanda à Chesseaux s'il me connaissait; il répondit hardiment qu'il ne m'avait jamais vu. On chercha tous les moyens possibles pour lui faire faire cet aveu, sans pouvoir y parvenir. Cette constante dénégation, jointe au nom de M. Schramm, jetait des doutes dans l'esprit de ceux qui interrogeaient Chesseaux; on pouvait condamner un innocent. Cependant on tenta un dernier effort pour savoir la vérité : Chesseaux, condamné à être fusillé, fut conduit dans une plaine de Lunebourg ; au moment où, les yeux bandés, il entendait commander le peloton qui devait tirer sur lui, un homme s'approche de lui, il lui dit tout bas à l'oreille, d'un ton d'intérêt et d'amitié : « On va tirer; mais je suis un ami; dites seulement que vous connaissez M. de Bourrienne et vous êtes sauvé. — Non, répondit Chesseaux d'une voix ferme, je mentirais. » Aussitôt le bandeau tombe de ses yeux, et la liberté lui est rendue. On citerait difficilement un trait de présence d'esprit plus extraordinaire.

(Bourrienne, *Mémoires.*)

L'empereur passait une revue sur la place du Carrousel; son cheval se cabra, et, dans les efforts que fit Sa Majesté pour le retenir, son chapeau tomba à terre. Un lieutenant (son nom était, je crois, Rabusson), aux pieds duquel le chapeau était tombé, le ramassa et sortit du front de bandière pour l'offrir à Sa Majesté. « Merci, capitaine, lui dit l'empereur encore occupé à calmer son cheval. — Dans quel régiment, sire? » demanda l'officier. L'empereur le regarda alors avec plus d'attention, et s'apercevant de sa méprise, dit en souriant : « Ah! c'est

juste, monsieur! Dans la garde. » Le nouveau capitaine reçut peu de jours après le brevet qu'il devait à sa présence d'esprit, mais qu'il avait auparavant bien mérité par sa bravoure et sa capacité.

(Constant, *Mémoires.*)

A Saint-Cloud, à la grande audience du dimanche, un vieux préfet ou autre fonctionnaire piémontais, l'air égaré, et tout hors de lui, interpelle Napoléon de sa voix la plus élevée, lui demandant justice sur sa destitution, soutenant qu'il avait été faussement accusé et condamné. « Allez trouver mes ministres, lui répondit l'empereur. — Non, sire, c'est par vous que je veux être jugé. — Je ne le saurais; je n'en ai point le temps : j'ai à m'occuper de tout l'empire, et mes ministres sont institués pour s'occuper des individus. — Mais ils me condamneront toujours. — Et pourquoi? — Parce que tout le monde m'en veut. — Et pourquoi encore? — Parce que je vous aime. Il suffit qu'on vous soit attaché pour qu'on devienne en horreur à tout le monde. — Ce que vous dites là est bien fort, monsieur, dit l'empereur avec calme; j'aime à croire que vous vous trompez. » Et il passa tranquillement au voisin.

Une autre fois, à une parade, un jeune officier, aussi tout hors de lui, sort des rangs pour se plaindre qu'il est maltraité, dégradé; qu'on a été injuste à son égard, qu'on lui a fait éprouver des passe-droits, et qu'il y a cinq ans qu'il est lieutenant sans pouvoir obtenir d'avancement. « Calmez-vous, lui dit l'empereur, moi je l'ai bien été sept ans, et vous voyez qu'après tout cela n'empêche pas de faire son chemin. » Tout le monde de rire, et le jeune officier, subitement refroidi, d'aller reprendre son rang.

(*Mémorial de Ste-Hélène.*)

M. Royer Collard fut un jour l'objet d'une manifestation tumultueuse à son cours; mais il résista aux cris, aux huées, aux sifflets, et parvint à finir la leçon. Exaspérés, les plus turbulents le poursuivirent dans la rue de huées et d'invectives. M. Royer-Collard marchait d'un pas tranquille, malgré le bruit de ces clameurs, quand, arrivé au pont des Arts, qu'il lui fallait traverser pour rentrer chez lui, il tira de sa poche une pièce de cent sous, et la jetant au receveur, il dit, en se tournant vers sa suite : « Gardez tout, je paye pour ces messieurs. » Les étudiants, déconcertés, n'osèrent le suivre plus loin.

En 1848, M. de Lamartine reçoit un jour, à l'hôtel de ville une députation de vésuviennes, femmes du peuple, aux allures farouches, et qui n'étaient pas sans analogie avec les tricoteuses de néfaste mémoire.

La bande des mégères avait envahi le cabinet de M. de Lamartine. Il se présente à elles, les interroge :

« Citoyen, répond l'une d'elles, les vésuviennes ont tenu à t'envoyer une députation pour t'exprimer toute l'admiration que tu leur inspires. Nous sommes cinquante ici, et au nom de toutes les autres nous avons mission de t'embrasser. »

Elles n'étaient pas belles, disait plus tard M. de Lamartine, en rappelant ce souvenir de sa vie politique. Se laisser embrasser, c'était dur.

Alors le poëte eut une de ces inspirations comme lui seul savait en avoir. Il s'avance vers les vésuviennes, et leur dit : « Citoyennes, merci des sentiments que vous me témoignez. Mais laissez-moi vous le dire : des patriotes telles que vous ne sont pas des femmes; elles sont des hommes. Entre hommes, on ne s'embrasse pas; on se tend la main. » Et c'est ainsi que M. de Lamartine évita cinquante accolades qui répugnaient à sa nature délicate.

Préservatif.

Un commissionnaire des vivres, chargé de l'approvisionnement de l'armée que commandait le maréchal de Villars, fut convaincu des malversations les plus criantes dans sa partie. Le commandant, informé de sa conduite, lui dit : « Je vais faire instruire votre procès, et je veux vous faire pendre. — Oh! que non, monseigneur, dit le fournisseur. Vous vous méprenez. Jamais on n'a fait pendre un homme comme moi. — Comment, dit le maréchal, et pourquoi pas? — Monseigneur, c'est qu'on ne pend pas un homme qui a cent mille écus à la disposition de celui qui peut le faire pendre.

(*Improvisateur français.*)

Présomption.

Le père Joseph, ce célèbre capucin, dont les talents servirent tant de fois les entreprises de Richelieu, se mêlait volontiers, comme son maître, de raisonner sur les plans de campagne et la guerre. Un jour, conversant avec le colonel Hailbrunn, Écossais, il lui dit, en indiquant du doigt un point d'une carte : « Nous passerons la rivière là. — Mais, monsieur Joseph, interrompit le colonel, votre doigt n'est pas un pont (1). »

(Tallemant des Réaux.)

Presse (*Liberté de la*).

On reprochait à M. L..., homme de lettres, de ne plus rien donner au public. « Que voulez-vous qu'on imprime, dit-il, dans un pays où l'almanach de Liége est défendu de temps en temps? »

(Chamfort.)

Un jour, à Postdam, Frédéric II entend de son cabinet un assez grand bruit qui éclatait dans la rue : il appelle un officier, et veut qu'il s'informe de la cause de ce tumulte. L'officier part, revient et lui dit qu'on a attaché sur la muraille un placard très-injurieux pour Sa Majesté; que, ce placard étant placé très-haut, une foule nombreuse de curieux se presse et s'étouffe à l'envi pour le lire. « Mais la garde, ajoute-t-il, va bientôt la disperser. — N'en faites rien, répondit le roi; descendez ce placard plus bas, afin qu'on le lise à son aise. » L'ordre fut exécuté; peu de minutes après, on ne parla plus du placard, mais on parla toujours de l'esprit du monarque.

(Ségur, *Mémoires.*)

Pressentiments.

Parmi les prodiges et les prédictions qui précédèrent la mort du roi Henri IV, on rapporte que Marie de Médicis étant couchée auprès de lui, se réveilla baignée de larmes, et que, pressée de découvrir au roi le sujet de ces pleurs, elle lui dit qu'elle avait rêvé qu'elle le voyait assassiner; à quoi il répondit que songes étaient mensonges, et qu'il ne fallait pas s'y arrêter. On dit aussi que cinq ou six jours avant le couronnement, cette princesse étant allée à Saint-Denis voir les préparatifs qu'on y faisait, se trouva saisie d'une si grande tristesse en entrant dans l'église, qu'elle ne put s'empêcher de pleurer. On ajoute que le roi étant entré dans la chambre de la reine, en sortit et y rentra, ne pouvant pas la quitter; qu'elle lui dit : « Vous ne pouvez sortir d'ici; demeurez-y, je vous en supplie. Vous parlerez demain à M. de Sully. » Il voulait aller à l'Arsenal, et avait dit trois fois adieu à la reine.

(*Anecdotes des reines et régentes de France.*)

Un jour que Mozart était plongé dans ses rêveries mélancoliques, devenues habituelles par l'idée de sa mort, dont il était frappé, il entendit un carrosse s'arrêter à sa porte; on lui annonce un inconnu, qui demande à lui parler. On le fait entrer; c'était un homme d'un certain âge, qui avait toutes les apparences d'une personne de distinction. « Je suis chargé, dit l'inconnu, par un homme très-considérable, de venir vous trouver (1). — Quel est cet homme? interrompit Mozart. — Il ne veut pas être connu. — A la bonne heure! Et que désire-t-il? — Il vient de perdre une personne qui lui était bien chère. Il veut célébrer tous les ans sa mort par un service solennel, et il vous demande de composer un *requiem* pour ce service. »

Mozart se sentit vivement frappé de ce discours, du ton grave dont il était prononcé, de l'air mystérieux qui semblait répandu sur toute cette aventure : la disposition de son âme fortifiait encore ses impressions. Il promit de faire le *requiem*.

« Mettez à cet ouvrage tout votre génie; vous travaillez pour un connaisseur en musique. — Tant mieux. — Combien de temps prendrez-vous? — Quatre semaines. — Eh bien, je reviendrai dans quatre semaines? Quel prix mettez-vous à votre travail. — Cent ducats. » — L'inconnu les compta sur la table, et disparut.

(1) C. f. les prétendus *Mémoires de M. de B., secrétaire du c. de R.* (1713, p. 370), par Sandras de Courtilz. Le même mot a été prêté quelquefois au duc Bernard de Saxe-Weymar.

(1) On sait maintenant que ce visiteur était Leitgeb, valet de chambre du comte Walsegg. (Voir *Correspond.* du 25 janv. 1866, p. 148.)

Mozart reste plongé quelques moments dans de profondes réflexions, puis tout à coup demande une plume, de l'encre et du papier, et se met à écrire. Cette fougue de travail continua plusieurs jours. Il travailla jour et nuit avec une ardeur qui semblait augmenter en avançant; mais son corps ne put résister à cet effort. Il tomba un jour sans connaissance, et fut obligé de suspendre son travail. Peu de temps après, sa femme cherchant à le distraire des sombres pensées qui l'assiégeaient, Mozart lui dit brusquement : « Cela est certain; ce sera pour moi que je ferai ce *requiem* : il servira à mes funérailles. » Rien ne put le détourner de cette idée; il continua de travailler à son *requiem*, comme Raphaël travaillait à son tableau de la *Transfiguration*, frappé aussi de l'idée de sa mort.

Les quatre semaines qu'il avait demandées s'étant écoulées, il vit un jour entrer chez lui l'inconnu. « Il m'a été impossible, dit Mozart, de tenir ma parole. — Ne vous gênez pas, dit l'étranger; quel temps vous faut-il encore? — Quatre semaines. L'ouvrage m'a inspiré plus d'intérêt que je ne le croyais, et je l'ai étendu beaucoup. — En ce cas, dit l'inconnu, il est juste d'augmenter les honoraires. Voici cinquante ducats de plus. Je reviendrai dans quatre semaines. » Mozart envoya sur-le-champ un de ses domestiques pour suivre cet homme, et savoir où il s'arrêterait; mais le domestique vint rapporter qu'il n'avait pu retrouver la trace de l'inconnu.

Le pauvre Mozart se mit dans la tête que cet inconnu n'était pas un être ordinaire, qu'il avait sûrement des relations avec l'autre monde, et qu'il lui était envoyé pour lui annoncer sa fin prochaine. Il n'en travailla qu'avec plus d'ardeur à son *requiem*, qu'il regarda comme le monument le plus durable de son talent. Pendant ce travail, il tomba plusieurs fois dans des évanouissements alarmants. Enfin l'ouvrage fut achevé avant les quatre semaines. L'inconnu revint au terme convenu. Mozart n'était plus.

(*Spectriana.*)

Le prince et la princesse de Radziwill avaient recueilli chez eux une de leurs nièces, appelée la comtesse Agnès Lanskoronska, qui se trouvait orpheline, et qu'ils faisaient élever avec leurs enfants dans leur château de Newiemsko, en Gallicie. Pour communiquer de la partie du château où logeaient les enfants avec les grands appartements, habités par le prince et la princesse, il était nécessaire de traverser une salle immense, qui partageait et coupait le centre du bâtiment dans toute sa profondeur. La comtesse Agnès, âgée pour lors de cinq à six ans, faisait toujours des cris déchirants quand on la faisait passer sous la porte de la grande salle qui s'ouvrait sur le salon de compagnie où se tenaient ses parents. Aussitôt qu'elle fut en âge de parler et de s'expliquer sur cette étrange habitude, elle indiqua, toute tremblante et paralysée de terreur, un grand tableau qui se trouvait sur ladite porte, et qui représentait, disait-on, la sibylle de Cumes. C'est en vain qu'on essaya de la familiariser avec cette peinture, horrible pour elle, et qui pourtant n'avait rien qui dût effrayer un enfant : elle tombait en convulsions dès qu'elle entrait dans cette salle; et comme son oncle ne voulait pas céder à ce qu'il appelait une manie, en faisant mettre au grenier sa sibylle (qui du reste était un magnifique tableau de Titien), la princesse de Radziwill, étant plus compatissante, avait fini par ordonner qu'on fît arriver Agnès par l'extérieur du château, soit par la grande cour ou par la terrasse du jardin, mais toujours de manière à parvenir à l'autre extrémité du logis sans avoir à traverser la grande salle.

Voici la fin de cette histoire, telle que je la tiens du prince de Hohenlohe. Il se trouvait au château de Newiemsko pendant les fêtes de Noël, dans une réunion de cinquante à soixante magnats et dames du voisinage, y compris les demoiselles et les jeunes seigneurs que leurs parents avaient amenés avec eux; et tous ces jeunes gens voulurent se livrer, après l'office du soir, à une espèce de divertissement qui est originaire de France, où il est passé de mode, et qu'on appelle en Gallicie *la Course du Roi*. Il est question d'aller s'établir dans la grande salle du château; et pour la première fois de sa vie, la comtesse Agnès n'en montra aucune frayeur. Son oncle observe tout bas qu'elle est devenue bien raisonnable, et la princesse ajoute que sa résolution provient sûrement de ce qu'elle va se marier dans trois jours, et qu'elle aura craint de méconten-

ter son oncle en refusant d'entrer dans la grande salle, où le bal de sa noce devait naturellement avoir lieu. On a soin de la faire passer la première (parce qu'elle était fiancée avec un prince Wisnowiski, qui est un Jagellon). Mais quand elle arrive au seuil de la porte, le cœur lui faillit, elle n'ose entrer; son oncle la sermonne, ses cousins et son fiancé se moquent d'elle; elle s'accroche aux battants de la porte, on la pousse en avant, on referme les battants sur elle afin de l'empêcher de sortir; ensuite on l'entend gémir et supplier de rouvrir la porte, en disant qu'elle est en danger de mort, qu'elle va mourir, et qu'elle en est certaine! Ensuite on entendit une espèce de bruit formidable et puis... on n'entendit plus rien.

Par suite de l'ébranlement qu'on venait de causer à la boiserie de cette porte, le maudit tableau s'était détaché de l'imposte avec son parquet et son cadre massif; un des fleurons de la couronne des armes de Radziwill, qui était en fer doré, lui était entré dans la tête, et la malheureuse était tombée roide morte.

(*Souvenirs de la marquise de Créqui.*)

Les idées noires de Musson (le mystificateur) devenaient de plus en plus fréquentes. Un jour, j'entrai sur les quatre heures dans son atelier; il était en train de cirer ses bottes :

« Tu vas ce soir dans le monde? — Oui, me dit-il : un dîner chez Mme Hainguerlot. — Bonne table, femme charmante, convives spirituels. — J'ai bien envie de n'y pas aller; j'ai fait un mauvais rêve cette nuit : il m'arrivera malheur si je sors ce soir. J'ai rêvé que j'étais ici même occupé à préparer un ivoire lorsqu'on a frappé trois coups à ma porte. A peine ai-je répondu : Entrez! qu'une femme de haute taille, la figure voilée, s'est trouvée assise sur ce fauteuil.

« C'est à M. Musson, me dit-elle, que j'ai l'honneur de parler? — A lui-même, madame. — Voulez-vous faire mon portrait? — Je suis à vos ordres, madame. — Mais il me le faut tout de suite. »

J'étais impatient de voir la figure qui se dissimulait sous ce voile; je me hâtai d'ajouter :

« Commençons à l'instant. »

L'inconnue fit un mouvement dans son fauteuil comme pour chercher une pose.

« Il faut, madame lever votre voile. »

Le voile s'écarta, je poussai un cri : j'avais devant les yeux une tête de mort!

« N'est-ce pas qu'elle est bonne, la mystification? dit la voix sifflante qui sortait de cette bouche vide. A revoir, monsieur Musson. »

J'engageai avec tant d'insistance Musson à mépriser ce songe, qu'il finit par reprendre sa brosse et sa boîte à cirage.

A onze heures je rentrais chez moi en passant devant l'hôtel Hainguerlot, situé rue du Mont-Blanc. La nuit était orageuse; les reverbères, mal surveillés alors, commençaient à fumer et à s'éteindre; une voiture s'engageait au grand trot dans l'allée de l'hôtel. J'entendis pousser un cri! Les gens de la loge sortirent avec des lanternes; un individu gisait étendu sur le pavé; je reconnus l'infortuné Musson : le timon de la voiture lui avait enfoncé la poitrine. Ses pressentiments ne l'avaient point trompé.

(Vernier, *Avenir national.*)

Toutes les signatures des ministres et celles de Charles X ayant été apposées sur les *ordonnances*, il y eut un moment solennel et terrible. Une exaltation mêlée d'inquiétude se peignait sur le visage des ministres. Seul, M. de Polignac avait un front radieux. Charles X se promenait dans la salle avec beaucoup de sérénité. Passant à côté de M. d'Haussez, qui levait les yeux d'un air fortement préoccupé : « Que regardez-vous ainsi? lui demanda-t-il. — Sire, je cherchais s'il n'y avait pas ici par hasard quelque portrait de Strafford. »

(Louis Blanc, *Histoire de dix ans.*)

Prétention exagérée.

Capreron, dentiste du roi, ayant limé une dent à M. le dauphin, le pria à la fin de l'opération de vouloir bien demander pour lui le cordon de Saint-Michel. M. le dauphin, riant et lui montrant une dent très-saine, lui dit : « Capreron, ce serait pour trop peu de chose; mais quand celle-là se gâtera, nous verrons (1). » — Il n'en eut que cette plaisanterie.

(Marquis de Valfons, *Souvenirs.*)

(1) Comparer à *Leçon de convenance*, t. I, p. 638.

Prétention mal justifiée.

Pendant la Terreur, l'abbé Delille avait tenu ferme à Paris; mais il a fini par y manquer de patience, et voici pourquoi : il avait rencontré, dans la rue de la Loi, le représentant du peuple Cambon, qui lui déclara qu'il était le plus malheureux citoyen de la république, en ce qu'il ne pouvait seulement pas s'absenter pour aller se reposer pendant huit jours à la campagne! « La Convention n'a que trois orateurs, et *j'en suis-t-un.* — Il est impossible de tenir dans ce pays-ci, » s'écria le ci-devant académicien; et il s'enfuit en Angleterre, d'où il n'est revenu qu'après la chute du gouvernement directorial (1).

(*Souvenirs de la marquise de Créqui.*)

Prétention nobiliaire.

Le pianiste Kalkbrenner tenait beaucoup à la particule qui précédait son nom et en faisait étalage en toute occasion.

« Savez-vous, dit-il un jour à quelqu'un de sa connaissance, que la noblesse de ma famille remonte aux croisades? Un de mes ancêtres a accompagné l'empereur Barberousse. — Au piano? demanda l'autre (2).

(*Chronique de Francfort.*)

Preuve de courage.

Turenne se promenant au quartier général entendit deux soldats parler de lui dans une tente où ils buvaient. L'un disait que le vicomte eût été un parfait général s'il avait autant de bravoure que de prudence. Turenne fit observer le soldat, et attendit l'occasion de le punir de son indiscrétion. Un jour qu'il fallait reconnaître une place, il le fit appeler; et sans lui dire autre chose, sinon qu'il eût à l'accompagner, il le mena jusqu'au bord du fossé de la place assiégée. Le soldat avait la peur peinte sur le visage; et le vicomte, en le congédiant, lui dit : Retourne boire avec tes camarades; mais n'y parle pas mal d'un homme aussi brave que toi. »

(*Mémoires anecdot.*)

Preuve de santé.

Quand Henri IV reçut don Pèdre de Tolède, un des plus grands seigneurs d'Espagne, croyant qu'il lui apportait des menaces de guerre, et sachant que les Espagnols faisaient courir le bruit qu'il était tout estropié des gouttes, et ne pouvait plus monter à cheval, il lui voulut faire connaître que sa vigueur n'était point diminuée. Il le reçut dans la grande galerie de Fontainebleau, et lui fit faire vingt ou trente tours à si grands pas, qu'il le mit hors d'haleine; puis il lui dit : « Vous voyez, monsieur, comme je me porte bien. »

(Hardouin de Péréfixe, *Hist. de Henri IV.*)

Preuve du mouvement.

Un sophiste soutenait que le mouvement n'existe pas dans la nature : Diogène, s'étant levé, marcha.

(Diogène de Laërte.)

Preuve d'une religion.

C'était dans les beaux jours du saint-simonisme. Un philosophe allemand, Gans, qui voyageait en France, invita à dîner, au Rocher de Cancale, M. Villemain, en compagnie de quelques adeptes assez fervents de la religion nouvelle. La conversation tomba naturellement sur le saint-simonisme. M. Villemain objectait qu'il ne comprenait pas une religion sans abnégation, sans sacrifice, sans martyrs.

« Ces martyrs, s'écria un novateur fougueux dont l'ardeur s'est un peu amortie depuis, ces martyrs, ils se trouveront! — Mais les martyrs chrétiens, répliqua M. Villemain, ne dînaient pas au Rocher de Cancale. »

Préventions.

Un certain Parmenon imitait parfaitement le grognement du porc. Ses camarades, jaloux de la réputation qu'il s'était acquise par son talent, tâchaient de l'imiter, mais les spectateurs prévenus disaient toujours : « Cela est bien; mais qu'est-ce en comparaison du porc de Par-

(1) Avons-nous besoin de rappeler que la pseudo-marquise de Créqui (c'est-à-dire le pseudo-comte de Courchamps) est fort sujette à caution. Il faudrait une autorité plus sûre pour croire à cette peu vraisemblable anecdote.

(2) Ceci rappelle le mot d'Alphonse Karr sur Viennet (t. I p. 405).

menon ? » Un de ses rivaux prit un jour sous sa robe un jeune porc qu'il fit grogner. Les spectateurs, après avoir entendu ce cri naturel, dirent encore : « Qu'est-ce que cela auprès du porc de Parmenon ? » Alors il lâcha son porc au milieu de l'assemblée, et les convainquit par là que c'était la prévention, et non la vérité, qui dictait leur jugement (1).

(*Esprit des journaux*, 1789.)

Le cardinal Farnèse, qui aimait Annibal Carrache, se voyait tous les jours blâmé par des gens qui ne pouvaient comprendre qu'on pût estimer un artiste encore vivant. Il fit faire en secret plusieurs tableaux au Carrache, qui sut déguiser sa manière; ensuite il répandit le bruit qu'il attendait quelques morceaux précieux, qu'on devait incessamment lui envoyer de divers endroits de l'Italie. Le Carrache ne manqua pas d'enfumer ses tableaux afin de les rendre plus respectables en apparence; et il les mit dans une caisse, comme s'ils avaient fait un long voyage. Après tous ces préparatifs, on annonça que les tableaux si longtemps attendus étaient enfin arrivés. La foule des curieux court aussitôt avec empressement pour les voir : chacun les attribue au maître qu'il préconise davantage, et tous se réunissent pour faire convenir le cardinal que son moderne favori peut beaucoup se perfectionner en étudiant avec soin le goût de ces anciens artistes. Le cardinal feignit de se rendre; mais après s'être diverti de leur entêtement, il cessa de se contraindre, et leur déclara que ce qu'ils mettaient si fort au-dessus du Carrache, et qu'ils allaient jusqu'à lui proposer pour l'objet de ses études, était cependant l'ouvrage de Carrache même (2).

(*Anecdotes des beaux-arts.*)

Fontenelle avait composé un discours pour un jeune magistrat. Il connaissait fort bien le père, et dînait quelquefois chez lui. Le fils, sûr du secret, s'était donné à son père pour auteur de la pièce, et lui en avait laissé copie. Un jour, mais longtemps après, le père, qui avait donné à dîner à Fontenelle, lui dit qu'il voulait lui lire une bagatelle de son fils, qui sûrement lui ferait plaisir. Fontenelle avait totalement oublié qu'il eût fait ce discours; mais il se le rappela dès les premières lignes; et, par une sorte de pudeur, il ne donna à la pièce que peu de louanges, et d'un ton et d'un air qui les affaiblissaient. La tendresse paternelle en fut piquée, et la pièce ne fut point achevée. « Je vois bien, dit le père du jeune magistrat, que cela n'est pas de votre goût. C'est un style aisé, naturel, pas trop correct peut-être; un style d'homme du monde. Mais à vous autres, messieurs de l'Académie, il faut de la grammaire et des phrases. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Une année ou deux avant mon entrée à Juilly, deux neveux de Chateaubriand en étaient sortis, et lorsque je le connus lui-même, je méritai un de ses plus gracieux sourires, en lui racontant une anecdote traditionnelle que nous nous transmettions de classe en classe. Le père Huré, professeur de rhétorique, helléniste éminent et classique adorateur des hauteurs du règne de Louis XIV, n'avait feuilleté que dédaigneusement *le Génie du Christianisme*. M. de Chateaubriand n'était pour lui qu'un dangereux novateur. Or il donna un jour pour sujet de composition à ses élèves *la Fête-Dieu*. Un des neveux de M. de Chateaubriand, qui possédait secrètement l'ouvrage de son oncle, y copia textuellement le chapitre qui porte ce titre. Il fut le premier, laissant à un long intervalle tous ses concurrents. Le père Huré, après avoir lu tout haut le chef-d'œuvre du lauréat, s'écria avec enthousiasme : « Jeune homme, vous êtes plus fort que votre oncle. »

(Am. Pichot, *Arlésiennes.*)

Prévision sagace.

A peu près à l'époque de la disgrâce de M. de Calonne, M. de la Houss..., officier général, revenant de ses terres avec sa famille, s'arrêta dans une auberge où il était fort connu, et où il avait donné ordre de lui adresser ses lettres. En les

(1) On invitait Agésilas, roi de Sparte, d'aller entendre un homme qui imitait parfaitement le chant du rossignol. Il répondit : « J'ai souvent entendu chanter le rossignol lui-même. »

(2) Cette histoire rappelle jusqu'à un certain point celle du *Cupidon* de Michel-Ange.

parcourant, il s'écria : « Voici de grands changements! M. l'archevêque de Toulouse (Loménie de Brienne) est nommé ministre. — Ah! monsieur, répondit tout de suite l'aubergiste, que je plains la France, si la nouvelle est vraie! — Pourquoi donc? — C'est que je ne doute pas que bientôt il ne bouleverse tout le royaume. Il s'arrête toujours chez moi lorsqu'il va à Paris ou qu'il en revient, et ne manque pas de mettre chaque fois tout sens dessus dessous. Le lit qui est là, il le fait placer dans une autre chambre; les commodes, les glaces qui sont entre les croisées, il les fait mettre en face de la cheminée. Si je voulais écouter ses conseils, je ferais démolir ma maison pour la rebâtir de l'autre côté, etc.; et je pense qu'il ne manquera pas de faire en grand ce dont il a pris l'habitude dans les petites choses. »

(*Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle.*)

Dans tous les différends que Cartaux, qui commandait en chef au siége de Toulon, avait avec Bonaparte, différends qui se passaient la plupart du temps devant la femme du général, celle-ci prenait toujours le parti de l'officier d'artillerie, disant naïvement à son mari : « Mais laisse donc faire ce jeune homme, il en sait plus que toi; il ne te demande rien. Ne rends-tu pas compte? la gloire te reste. » Cette femme retournant à Paris après le rappel de son mari, les Jacobins de Marseille donnèrent au ménage disgracié une fête superbe; pendant le repas, comme il y était question du commandant d'artillerie, qu'on élevait aux nues : « Ne vous y fiez pas, dit-elle, ce jeune homme a trop d'esprit pour être longtemps un *sans-culotte.* » Sur quoi le général de s'écrier gravement et d'une voix de Stentor : « Femme Cartaux, nous sommes donc des bêtes, nous! — Non, je ne dis pas cela, mon ami; mais... tiens, il n'est pas de ton espèce, il faut que je te le dise. »

(*Mémorial de Sainte-Hélène*).

Prévoyance.

A l'entrée de la reine Anne de Bretagne à Paris, les officiers municipaux poussèrent l'attention au point de placer, de distance en distance, de petites troupes de dix à douze personnes, tenant en main des pots de chambre pour les dames et demoiselles du cortége qui en auraient besoin.

(Saint-Foix, *Essais sur Paris.*)

Henriette de Coligny avait épousé un Écossais, Thomas Hamilton. Veuve au bout d'un an, elle se remaria au comte de La Suze, calviniste, borgne, ivrogne, endetté et jaloux, qui voulut l'éloigner de la cour et la confiner à la campagne. Elle embrassa le catholicisme en 1653, afin de ne voir son mari ni dans ce monde ni dans l'autre (1).

(*D'après* des Réaux.)

Le maréchal de Biron était si né à la guerre qu'au siége de Rouen, où il était encore tout jeune, il dit à son père, en je ne sais quelle occasion, que si on voulait lui donner un assez petit nombre de gens qu'il demandait, il promettait de défaire la plus grande part des ennemis. « Tu as raison, lui dit le maréchal son père, je le vois aussi bien que toi; mais il faut se faire valoir : à quoi serons-nous bons quand il n'y aura plus de guerre? »

(Tallemant des Réaux.)

Louis XV ayant refusé vingt-cinq mille francs de sa cassette à Lebel, son valet de chambre, pour la dépense de ses petits appartements, et lui disant de s'adresser au trésor royal, Lebel lui répondit : « Pourquoi m'exposerais-je au refus et aux tracasseries de ces gens-là, tandis que vous avez là plusieurs millions? » Le roi lui répondit : « Je n'aime point à me dessaisir; il faut toujours avoir de quoi vivre. »

(Chamfort.)

Le maréchal de Richelieu, ayant proposé pour maîtresse à Louis XV une grande dame (j'ai oublié laquelle), le roi

(1) Au contraire, l'héritier des Stuarts refusa d'épouser une princesse protestante, voulant, s'il se mariait (disait-il), aller au paradis en famille. Comparez à la réponse du cacique Hatuey au religieux qui voulait le convertir (t. I, p. 446.

n'en voulut pas, disant qu'elle coûterait trop cher à renvoyer.

(*Id.*)

Prière mal comprise.

On faisait une procession avec la châsse de sainte Geneviève, pour obtenir de la sécheresse. A peine la procession fut-elle en route, qu'il commença à pleuvoir. Sur quoi l'évêque de Castres dit plaisamment : « La sainte se trompe ; elle croit qu'on lui demande de la pluie (1). »

(*Id.*)

Prière naïve.

La Hire avait coutume, toutes les fois qu'il allait à l'ennemi, d'adresser à Dieu cette prière : « Dieu ! je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire autant que tu voudrais que La Hire fît pour toi, s'il était Dieu, et que tu fusses La Hire ! »

Prières trop longues.

Le père de Franklin était d'une grande piété, et, suivant la coutume de son Église, il faisait de longues prières au commencement et à la fin de chaque repas. C'était trop demander peut-être à l'impatience d'un enfant. Aussi, un jour qu'on salait les provisions d'hiver, Franklin, fort jeune alors, dit à son père : « Père, si une fois pour toutes vous disiez les grâces sur le tonneau aux provisions, ce serait beaucoup de temps d'économisé. »

(Ed. Laboulaye, notes aux *Mémoires* de Franklin.)

Princes (*Devoirs des*).

L'empereur Vespasien, étant malade de la maladie dont il mourut, ne laissait pas de vouloir entendre l'état de l'empire ; et dans son lit même dépêchait sans cesse plusieurs affaires de conséquence ; et son médecin l'en tançant, comme de chose nuisible à sa santé : « Il faut, disait-il, qu'un empereur meure debout (2). » Voilà un beau mot à mon gré, et digne d'un grand prince. Adrian, l'empereur, s'en servit depuis à ce même propos (1) ; et le devrait-on souvent rappeler aux rois.

(Montaigne, *Essais.*)

Prince (*Rôle d'un*).

L'empereur Joseph II était venu en France, sous le nom de comte de Falkenstein. En lui le prince disparaissait tellement sous l'apparence d'un sage qui voyage pour recueillir des lumières, que les amis ardents de la révolution américaine furent tentés de le croire démocrate comme eux. Une femme passionnée pour cette cause le pressa un jour étourdiment de dire son avis sur la lutte établie entre le roi d'Angleterre et les provinces en insurrection. « Madame, répondit-il un peu sèchement, mon rôle est d'être royaliste. »

(Ségur, *Mémoires.*)

Prince exilé (*Condescendance ingénieuse d'un*).

Un voyageur revenant de Goritz, raconte un trait de M. le duc de Bordeaux, qui n'est pas sans intérêt. Le prince avait engagé quelques jeunes gens à faire avec lui une grande promenade à cheval, et chacun admirait son audace, son agilité : les haies, les fossés, rien ne l'arrêtait. Enfin, il rencontre un ravin, une sorte de torrent, de rivière assez large pour lui faire faire des réflexions ; il hésite un moment ; puis, se tournant vers ses compagnons, il leur crie en riant : « Allons, messieurs, ceci est le Rhin ; passons en France ! » Et il lance son cheval dans le torrent, et gagne non sans peine l'autre rive.

Parvenu là, il s'aperçoit de son imprudence, car tous les cavaliers n'étaient pas aussi ardents que lui ; alors, avec une bonté charmante, ayant jeté les yeux autour lui : « Que je suis fou ! s'écria-t-il, il y avait là un pont. Et, se dirigeant » vers le pont, il fait signe aux jeunes gens que c'est par là qu'il faut le rejoindre. Tous sont revenus admirant la hardiesse du jeune prince, peut-être plus encore sa présence d'esprit. Il est glorieux pour soi-même de franchir les torrents à cheval,

(1) Cette parole est du siècle où Mme de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, premier ministre, disait, à propos d'une autre procession de même genre : « Le peuple et le clergé s'adressent à sainte Geneviève ; je ne les en empêche pas, mais c'est moi qui fais en France la pluie et le beau temps. »

(2) Suétone, *Vie de Vespasien.*

(1) Spartien, Vérus, ch. 6.

mais il est plus beau de trouver un pont pour les autres.

(Vicomte de Launay, *Lettres parisiennes.*)

Prince peu galant.

Louis XIV ordonna à la duchesse de Berri de montrer au prince électoral de Saxe tout Marly. Il se promena une grande heure avec elle, sans lui offrir la main et sans lui dire un seul mot. Pendant qu'ils gravissaient un monticule, le palatin, son gouverneur, le poussa dans le côté; et comme le prince ne comprenait pas ce qu'il voulait, il fut obligé de crier : « Présentez donc la main à madame la duchesse de Berri! » Le prince le fit, sans dire un mot. Quand ils furent arrivés en haut, Mme de Berri dit en plaisantant : « Voici une belle place pour jouer au colin-maillard; » alors sa bouche s'ouvrit, et il dit : « Oui, j'y jouerai volontiers. » Mme de Berri était si fatiguée qu'elle ne put jouer; mais le prince joua toute la journée sans penser le moins du monde à la duchesse.

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Princesse (*Aventures d'une*).

Le prince de Wolffenbutel eut deux filles, dont l'aînée fut mariée à l'empereur Charles VI; l'autre épousa le czarévitch, fils indigne du czar Pierre le Grand. Cette aimable princesse ne put venir à bout d'adoucir les mœurs de ce prince féroce. On aura peut-être de la peine à croire qu'il porta la brutalité jusqu'à l'empoisonner trois fois; heureusement la princesse reçut un prompt secours, qui arrêta les effets du poison. Pour surcroît de malheur, il n'y avait alors personne dans cette cour qui pût s'opposer aux violences du czarévitch. Pierre le Grand parcourait l'Europe pour sortir de la barbarie où ses prédécesseurs avaient vécu.

Un jour, la princesse étant grosse de huit mois, son mari lui donna tant de coups de pied, qu'on la trouva évanouie et baignée dans son sang. Après avoir quelque temps contemplé son ouvrage avec des yeux satisfaits, le barbare partit pour une de ses maisons de campagne. Des personnes touchées du sort de cette infortunée princesse résolurent de l'arracher pour jamais à son indigne époux : on écrivit au czarévitch qu'elle était morte. Le prince dépêcha aussitôt un courrier, pour ordonner qu'on l'enterrât sans cérémonie. Il croyait par là ôter au public la connaissance des mauvais traitements qu'il lui avait fait éprouver la veille. La comtesse de Kœnigsmark, mère de Maurice, comte de Saxe, la fit évader du palais où elle était renfermée; elle lui donna un vieux domestique de confiance qui savait l'allemand et le français, et une femme pour l'accompagner. Elle part incognito, n'ayant pour ressource que le peu d'argent et de bijoux qu'elle put ramasser. La princesse arrive à Paris; mais, craignant d'y être reconnue, elle quitta cette capitale pour se rendre à Lorient, d'où partaient les vaisseaux de la Compagnie des Indes, à qui le roi avait concédé la Louisiane, qu'on appelait aussi le Mississipi. Elle s'embarqua avec les huit cents Allemands qu'on envoyait pour peupler cette contrée, nouvellement découverte. Cette illustre inconnue, accompagnée de son fidèle domestique, qu'elle faisait passer pour son père, et d'une seule femme de chambre, arriva à bon port à la Louisiane. Elle ne tarda pas à y fixer les yeux et l'admiration de tous les habitants. Le chevalier d'Aubant, officier plein de mérite, qui avait été autrefois à Saint-Pétersbourg pour y solliciter de l'emploi, reconnut la princesse. Il n'osa d'abord s'en rapporter au témoignage de ses yeux; mais, après avoir examiné bien attentivement sa démarche, son air, les traits de son visage, réfléchissant d'un autre côté sur le caractère odieux du czarévitch, il ne put douter que ce ne fût elle-même. Il eut cependant la prudence de se taire, et se rendit si utile au vieux domestique, que celui-ci lui donna toute sa confiance. Il se dit Allemand, et lui déclara qu'il avait une somme suffisante pour former une habitation sur les bords du fleuve de Mississipi. D'Aubant, qui était très-entendu, unit ses petits fonds à ceux de l'étrangère, pour acheter des nègres en société. Le chevalier ne négligeait rien pour s'attirer l'estime de la princesse. Un jour qu'il se trouva seul avec elle, il ne fut plus le maître de garder le silence. Plein d'une tendresse respectueuse, il tombe à ses genoux, et lui avoue qu'il la connaît. Cet aveu jeta d'abord la princesse dans une espèce de désespoir; mais, se rassurant sur l'épreuve qu'elle

avait faite de la prudence de cet officier, elle lui en témoigna sa reconnaissance, et lui fit jurer qu'il garderait inviolablement cet important secret.

Quelque temps après, on apprit à la Nouvelle-Orléans, par les gazettes d'Europe, la catastrophe arrivée en Russie, et la mort du czarévitch, qui s'était révolté contre son père. La princesse, morte civilement en Europe, ne voulut point y retourner. Le souvenir de ses malheurs passés lui fit préférer les douceurs d'une vie privée. Le bon vieillard qu'elle daignait appeler son père, et qui en remplissait tous les devoirs, lui fut enlevé dans le même temps. Sa mort la pénétra d'une douleur qu'on ne saurait exprimer. L'amour du chevalier d'Aubant n'avait pas échappé à la pénétration de la princesse, quoique toujours couvert du voile de l'attachement et du respect. Sa droiture, sa capacité et son empressement à la servir, lui avaient gagné sa bienveillance. Bientôt elle ouvrit son âme à un sentiment plus tendre et plus généreux, et elle ne balança pas à couronner les vœux du chevalier. La voilà donc femme d'un capitaine d'infanterie, dans un pays peuplé de nègres, au milieu d'une nation sauvage, et de gens de toutes espèces; et cependant princesse sortie d'un sang auguste, veuve de l'héritier du plus vaste empire du monde, et sœur de l'impératrice d'Occident. Cette femme courageuse ne s'occupa plus que du soin de partager avec son mari les travaux pénibles qu'exige une nouvelle habitation.

Quelques années après, le chevalier d'Aubant, ayant été attaqué de la fistule, vendit son habitation, et vint à Paris pour s'y faire traiter. Mme d'Aubant l'y suivit, et soigna elle-même son mari avec l'affection la plus tendre. Pendant la convalescence du chevalier, elle allait quelquefois se promener aux Tuileries avec sa fille. Un jour, le comte de Saxe, qui passait dans la même allée, l'entendant parler la langue de son pays, s'approcha d'elle. Quelle fut sa surprise en reconnaissant la princesse? Elle le pria instamment de garder le secret, et lui raconta de quelle manière la comtesse de Kœnigsmark avait favorisé son évasion de Pétersbourg. Le comte de Saxe ne lui dissimula pas qu'il en parlerait au roi. La princesse lui demanda en grâce de ne le faire que dans trois mois. Le comte le lui promit, et lui demanda la permission de l'aller voir. Elle la lui accorda, à condition qu'il ne viendrait que la nuit et sans témoins. Cependant le chevalier d'Aubant, déjà rétabli de sa maladie, voyait ses fonds presque épuisés. Il sollicita et obtint de la Compagnie des Indes la majorité de l'Ile de Bourbon. Le comte de Saxe allait de temps en temps rendre ses devoirs à la princesse. Les trois mois expirés, il ne manque pas de se rendre chez elle avant de parler au roi. Il ne put revenir de son étonnement lorsqu'il apprit que Mme d'Aubant était partie avec son mari et sa fille pour les Indes Orientales. Le comte alla sur-le-champ en instruire Louis XV, qui envoya chercher le ministre, et lui ordonna d'écrire au gouverneur de l'Ile de Bourbon de traiter Mme d'Aubant avec la plus grande distinction. Sa Majesté écrivit de sa propre main une lettre à la reine de Hongrie, quoiqu'il fût en guerre avec elle, pour l'instruire du sort de sa tante. La reine remercia le roi, et lui adressa une lettre pour Mme d'Aubant, dans laquelle elle la sollicitait de se rendre à la cour, et d'abandonner son mari et sa fille, dont le roi de France prendrait soin. Cette généreuse princesse refusa de souscrire à une pareille condition. Elle resta à l'Ile de Bourbon jusqu'en 1754. Devenue veuve, après avoir perdu sa fille, elle retourna à Paris, où elle vécut ignorée.

Nous ajouterons qu'en 1771 elle vivait depuis six ans à Vitry, près de Paris. Elle n'avait que trois domestiques, dont un nègre. On la nommait Mme Moldack. Elle était veuve pour la troisième fois.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Prisonnier mystérieux.

Il est mort ces jours-ci (1722) le doyen des prisonniers de la Bastille; il y avait trente-cinq ans qu'il y était. Il avait été pris en Jacobin, soupçonné d'avoir voulu empoisonner M. de Louvois. On a interrogé cet homme; il a répondu dans un jargon qu'aucun interprète du roi de toutes les langues étrangères n'a jamais pu entendre, en sorte qu'on n'a jamais pu savoir ni son nom, ni son pays, ni ce qu'il faisait en Jacobin; et il a passé ainsi

trente-cinq ans sans livres ni papier! Il n'y avait aucune preuve contre lui.

(Barbier, *Journal.*)

Prisonniers vainqueurs.

La bataille navale de l'amiral anglais Rodney contre Laugara, quoique perdue par les Espagnols, fut néanmoins très-honorable pour ces derniers, puisque leur amiral, avec huit vaisseaux, fut obligé de combattre vingt-deux vaisseaux anglais. D'ailleurs plusieurs Espagnols, dans cette action, se signalèrent par des traits de bravoure et d'héroïsme. Un des vaisseaux dont l'amiral Rodney s'était emparé devant Gibraltar, trop faible d'équipage pour manœuvrer par un gros temps, se voyait sur le point d'échouer ou de périr; les Anglais voulurent forcer les prisonniers espagnols qu'ils avaient renfermés à fond de cale, de les aider à sauver le vaisseau. Ces prisonniers répondirent tous qu'ils étaient prêts à mourir avec leurs vainqueurs, mais qu'il ne leur donneraient aucune assistance, à moins qu'ils n'eussent la liberté de conduire le vaisseau dans un des ports de l'Espagne. La nécessité ayant forcé les Anglais d'y consentir, les Espagnols amenèrent leurs vainqueurs prisonniers à Cadix.

(*Anecdotes militaires.*)

Privilége offert.

Un individu avait, en présence de Charles II d'Angleterre, grimpé à l'extrémité d'un clocher, et s'y était tenu en équilibre dans une position très-périlleuse. Le roi, lorsqu'il fut descendu, lui offrit de lui délivrer un brevet défendant à qui que ce fût d'en faire autant.

(G. Brunet, *Charliana.*)

Prix académique.

En 1783, Drouais concourut au prix de l'Académie. Le terme du concours étant près d'expirer, il arrive un jour chez David et lui apporte un fragment de son tableau, que, dans un moment de désespoir, il avait coupé en deux : « Malheureux! lui dit son maître, qu'avez-vous fait? Vous cédez le prix à un autre. — Vous êtes donc content de moi? dit le jeune homme. — Très-content. — Eh bien! j'ai le prix, le seul que j'ambitionne. Celui de l'Académie tombera sur un autre, à qui il sera peut-être plus nécessaire qu'à moi. L'année prochaine, j'espère le mériter par un meilleur ouvrage. »

(Ch. Blanc, *Hist. des peintres.*)

Prix décennaux.

Napoléon avait imaginé l'institution des prix décennaux pour forcer le public de s'occuper d'autre chose que de ses campagnes. Toutes les ambitions déchaînées amenèrent entre les rivaux des explications vives, des apostrophes indécentes, des épithètes grossières. Des hommes de lettres qui avaient été liés jusqu'à ce moment firent retentir les journaux de leurs plaintes et de leurs invectives; c'était un spectacle, et la galerie riait aux dépens des acteurs. Napoléon demanda un jour à M. de Bougainville ce qu'il pensait de cette petite guerre, et celui-ci répondit à l'instant : « Sire, autrefois on faisait battre les bêtes pour amuser les gens d'esprit, et aujourd'hui on fait battre les gens d'esprit pour amuser les bêtes. »

(Alissan de Chazet, *Mémoires.*)

Probité.

Un capitaine de cavalerie allemande est commandé pour aller au fourrage. A la tête de sa compagnie, il aperçoit au loin une cabane, y porte ses pas, frappe à la porte et se fait ouvrir. Un vieux quaker se présente. « Mon père, montrez-moi un champ où je puisse faire fourrager mes cavaliers. — Très-volontiers. » Aussitôt le bonhomme se met à la tête du détachement, et remonte avec lui le vallon. Après un quart d'heure de marche, se présente un beau champ d'orge : « Voilà ce qu'il nous faut, dit le capitaine. — Attendez un moment, réplique le conducteur, et vous serez content. » On continue de marcher. A un quart de lieue plus loin, on rencontre un nouveau champ d'orge, où le quaker invite les cavaliers à descendre. La troupe met pied à terre, scie le grain, le met en trousse, et remonte à cheval. Cependant l'officier, mécontent, dit au guide : « Bon père, vous nous avez fait faire une course fort inutile; le premier champ valait bien celui-ci. — Cela est vrai, reprit le vieillard, mais il n'était pas à moi. »

(*Lectures mor. et amus.*)

L'inventaire de M. de Bullion montait à sept cent mille livres de rente. Richer, notaire, comme on fit l'inventaire, dit à Mme de Bullion : « Voyez, madame, si vous avez encore quelque chose à dire. Est-ce là tout? Il ne faut rien cacher. » Cette bonne grosse dame crut qu'il la soupçonnait et changea de couleur. « Si vous ne savez rien de plus, ajouta-t-il, j'ai à vous dire, moi, que je sais où monsieur votre mari avait déposé cent vingt mille écus d'or en espèces; c'est chez moi. Il n'en avait tiré aucune reconnaissance, et je vois bien qu'il n'y en a point de registre chargé. » Il les restitua, et on lui donna dix mille écus pour cela et pour le reste.

(Tallemant des Réaux.)

Probité populaire.

Le jour de la prise des Tuileries par le peuple (24 février 1848), des citoyens arrivés en armes au palais rassemblèrent vivement tous les objets les plus précieux, les portèrent dans une chambre basse et se firent les gardiens incorruptibles de véritables trésors. Tous ces hommes étaient pauvres, et leur nourriture ne fut pendant deux journées que de pain de munition. Lorsque le gouvernement provisoire envoya vers eux un commissaire pour procéder à l'enlèvement de ces richesses, qui allaient être transférées intactes au ministère des finances, le délégué du pouvoir révolutionnaire dit à ces braves gens : « Que voulez-vous pour votre récompense ? » — « Un pain blanc », répondirent-ils.

(*Souvenirs de la Révolution de* 1848.)

Procès.

Alcibiade étant en Sicile, les Athéniens l'assignèrent à venir répondre sur plusieurs chefs d'accusation. Loin de comparaître, il se cacha, en disant qu'il ne fallait pas plaider quand on pouvait fuir : « Vous ne vous fiez donc pas, lui dit-on, au jugement de votre patrie ? — Je ne me fierais pas même à ma mère, répondit Alcibiade; je craindrais qu'elle ne prît le caillou noir au lieu du blanc. »

Ceci rappelle naturellement ce mot d'un premier président du parlement de Paris : « Si l'on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par prendre le large. »

(*Improvis. franç.*)

Procès interminable.

Veut-on se faire une idée du temps que durent les procès en Russie ? Qu'on en juge par cet échantillon judiciaire.

Une grande dame russe se met en quête d'une nourrice pour son fils qui vient de naître. Un seigneur de sa connaissance lui propose une jeune moujicke serve ; l'offre est acceptée, et le bébé est confié à cette femme.

Elle l'allaitait depuis quinze à vingt jours, quant tout à coup le seigneur en question déclare qu'il est obligé de lui reprendre la moujicke. Protestations de la dame, qui voit les jours de son fils en danger si on lui retire sa nourrice ; persistance du seigneur dans sa résolution, et enfin procès intenté à lui par la dame.

Un jour, l'empereur Nicolas passait une revue. Un individu porteur d'un pli cacheté demande à parler à un colonel des chevaliers-gardes, qu'il nomme. On le lui indique, et il remet à cet officier le pli en question. Le colonel l'ouvre : c'était un jugement récemment rendu, et condamnant le maître de la nourrice à laisser à celle-ci son nourrisson jusqu'à ce qu'il fût complétement sevré.

Or, le nourrisson, c'était le colonel des chevaliers-gardes à qui l'on apportait le résultat du procès gagné par sa mère, depuis longtemps décédée.

Ce procès avait duré trente ans.

(*Charivari.*)

Procureurs.

On a remarqué qu'il y a des saints qui ont été avocats, sergents, comédiens même ; enfin il n'y a point de profession, si basse qu'elle puisse être, dont il n'y ait eu des saints ; mais il n'y en a point eu de procureurs.

Dans le temps des vacations, trois procureurs, qui s'en retournaient chez eux à la campagne, atteignirent un charretier; et comme ils étaient en humeur de rire, ils lui demandèrent, en le raillant, pourquoi son cheval était si gras et ceux qui le suivaient si maigres? « C'est, répondit

le charretier qui les connaissait, que mon premier cheval èst procureur et que les autres sont ses clients. »

(*Bibliothèque de société.*)

Un procureur voulait se justifier auprès de M. de Harlay de quelques tours de son métier. Le premier président, sans vouloir l'écouter, lui dit en présence de plusieurs personnes qui se trouvaient-là : « Maître un tel, vous êtes un fripon. — Monseigneur a toujours le mot pour rire, » répondit le procureur, sans se déconcerter.

(*Mémoir. anecd.*)

Un procureur, plaidant pour une partie qui voulait avoir plus d'un privé dans une grande maison qu'il avait loué : « Quelle incommodité, monsieur, disait-il, de n'avoir qu'un privé pour tout potage. — Procureur, allez dîner chez votre partie ; » repartit le juge.

(Panckoucke.)

Un procureur mettait à chaque ligne de ses écritures deux mots tout au plus et une virgule : dans une ligne fort longue, entre autres, il n'y avait que ces mots : « Il y a »... Les juges indignés trouvèrent encore de la place pour mettre : « Dix écus d'amende pour le procureur. »

(Id.)

Quand M. de Harlay fut élevé à la dignité de premier président du parlement, le corps des procureurs vint lui demander sa protection : « Ma protection, leur dit-il, les fripons ne l'auront pas, les gens de bien n'en ont pas besoin. »

Prodigalité calculée.

On reprochait un jour au coadjuteur (Paul de Gondi) qu'il faisait trop de dépense ; ce qui n'était que trop vrai, car il la faisait excessive. Il répondit tout étourdiment : « J'ai bien supputé ; César, à mon âge, devait six fois plus que moi. » Ces paroles, très-imprudentes en tous sens, furent rapportées au cardinal Mazarin, qui s'en moqua, et il avait raison ; mais il les remarqua, et il n'avait pas tort.

(*Mém. anecd.*)

Prodigalité sans excuse.

On demandait à Diderot quel homme était M. d'Épinay. « C'est un homme, dit-il, qui a mangé deux millions sans dire un bon mot et sans faire une bonne action. »

(Chamfort.)

Prodigues.

Diogène voyant un prodigue qui n'avait que des olives pour son souper : « Si tu avais, dit-il, toujours dîné de la sorte, tu ne souperais pas si mal. »

(Diogène de Laërte.)

Un prodigue se plaignait à Socrate qu'il n'avait point d'argent : « Empruntez-en de vous-même, lui répondit ce philosophe, en retranchant de votre dépense. »

(*Ecole des mœurs.*)

Le fils d'Ésopus, détachant de l'oreille de Métella une perle précieuse, la fit dissoudre dans du vinaigre, afin d'avaler d'un seul trait un million de sesterces (1).

(Horace, *Satires.*)

Cléopâtre gagea contre Antoine de consommer seule dans un souper dix millions de sesterces, qui font près de deux millions de nos livres. Elle commença par avaler une perle d'un million, qu'elle avait fait dissoudre dans le vinaigre. Elle allait en faire autant de la seconde, lorsque Plancus, juge du pari, saisit la perle, et prononça qu'Antoine avait perdu. Après que cette reine fut tombée au pouvoir du vainqueur, on scia cette seconde perle, dont on fit deux pendants d'oreilles à la Vénus du Panthéon. Ainsi la moitié d'un souper de cette courtisane fit la parure d'une déesse.

(Pline.)

Quand César Borgia vint en France, pour porter à Louis XII le bref d'A-

(1) Il voulait avoir la gloire d'essayer, le premier, le goût des perles ; il le trouva merveilleux, et pour ne pas le connaître seul, il en fit servir une à chacun des convives qui était à la table. (Pline).

lexandre VI qui l'autorisait à rompre son mariage, il y étala le faste le plus insolent. Il ne ferrait ses chevaux qu'avec des fers d'or, et les faisait attacher avec un seul clou, pour les perdre (1).

(Viennet.)

Vous ne sauriez nombrer les millions que Bouret a gagnés et mangés. Le roi ayant trouvé un lieu dans la forêt de Senart propre pour un rendez-vous de chasse, le courtisan délié achète le terrain, y fait bâtir un pavillon admirable, connu sous le nom de *Pavillon du roi*, et sacrifie sa fortune pour avoir l'honneur d'y recevoir S. M. et de l'y voir manger une pêche. Par un destin bizarre, digne d'un pareil homme, lorsqu'il jouissait du bonheur de posséder son maître à sa maison de campagne, ses créanciers saisissaient ses meubles à Paris.

(*L'Observateur anglais.*)

L'abbé de Choisy avait vendu sa belle terre de Balleroi, près Caen. Passant quelque temps après devant ce château, il s'écria d'un ton piqué : « Ah, comme je te mangerais bien encore ! »

(*Cricriana.*)

Le peintre Brauwer avait demandé à un amateur cent ducats d'un de ses tableaux. Aussitôt qu'il se vit possesseur d'un tel trésor, il le répandit sur son lit, et, transporté de joie d'avoir tant d'argent, il se roula dessus.

Dix jours passés dans la débauche, avec des gens de la lie du peuple, lui firent bientôt trouver la fin de ses richesses. Il revint ensuite joyeux et content, chez le marchand de tableaux où il logeait, qui lui demanda ce qu'il avait fait de son argent : « Je m'en suis heureusement débarrassé, répondit-il, afin d'être plus libre. »

(Panckoucke.)

Le favori de Louis XIII, Cinq-Mars, était d'une prodigalité extrême. Au moment de sa disgrâce, il avait chez lui jusqu'à trois cents paires de bottes.

(Tallemant des Réaux.)

Buckingham, pendant son ambassade en France, se présenta à l'audience d'Anne d'Autriche paré d'un habit en broderie de perles, si mal attachées, qu'à chaque mouvement qu'exigeaient les révérences ordinaires, l'appartement s'en trouvait parsemé. Ce spectacle, d'une magnificence nouvelle, fit naître une espèce de désordre et de murmure, pour ramasser, lorsqu'il se retira, tout ce que l'on pouvait croire que cet ambassadeur ne voulait pas perdre. On lui rapportait ses perles de toutes parts, et les mains des dames qui les lui présentaient avec empressement ne pouvaient cependant s'empêcher de les garder, par la manière noble, gracieuse, et persuasive, dont il imposait à chacune, pour l'amour de lui, la nécessité de les accepter.

(*Improv. franç.*)

La vieille comtesse de Rochambeau m'a conté du prince de Conti un joli trait de galanterie et de magnificence. Mme de Blot, dans sa jeunesse, dit un jour, en présence de ce prince, qu'elle voulait avoir le portrait en miniature de son serin dans une bague. M. le prince de Conti offrit de faire faire le portrait et la bague, ce que Mme de Blot accepta, à condition que la bague serait montée de la manière la plus simple, et qu'elle n'aurait aucun entourage. En effet, la bague n'eut qu'un petit cercle d'or, mais, au lieu de cristal pour recouvrir la peinture, on employa un gros diamant que l'on rendit aussi mince qu'une glace. Mme de Blot s'aperçut de cette magnificence : elle fit démonter la bague et renvoya le diamant; alors M. le prince de Conti fit broyer et réduire en poudre ce diamant, et s'en servit pour sécher l'encre du billet qu'il écrivit à ce sujet à Mme de Blot.

(Mme de Genlis, *Mémoires.*)

Produit du vice.

La courtisane Phryné consacrait à l'autel de Delphes une Vénus d'or. « Mettez-y cette inscription, dit Diogène : faite aux frais de l'incontinence publique. »

(Diogène de Laërte.)

(1) Voy. *Dictionn. de la conversat.*, art. Borgia.

Au cercle de la reine, je ne sais quel homme, qui faisait fort le prude, fit à Malherbe un grand éloge de Mme la marquise de Guercheville, qui était alors présente, comme dame d'honneur de la reine mère; et après lui avoir conté toute sa vie, et comme elle avait résisté aux poursuites amoureuses du feu roi, Henri le Grand, il conclut son panégyrique par ces mots, en la lui montrant : « Voilà, monsieur, ce qu'a fait la vertu. » Malherbe, sans hésiter, lui montra la connétable de Lesdiguières, qui était assise auprès de la reine, et lui dit : « Voilà, monsieur, ce qu'a fait le vice. »

(Tallemant des Réaux.)

Professeur de barricades.

Le 27 juillet 1830, on se battait dans les rues; les classes vaquaient, mais un professeur zélé, l'illustre helléniste Planche, se rend cependant à son poste. Au moment où il sortait du lycée, un groupe d'insurgés, armés de pioches, se mettaient en devoir d'élever une barricade...

Le professeur, par hasard, lisait Polybe et le tenait ouvert, précisément à un endroit où l'on traitait de l'art de fortifier les places. Prenant en pitié l'inexpérience des travailleurs, il lit et traduit, du haut des marches où il est placé, un excellent passage qui se trouve de circonstance...

Et voilà la barricade construite solidement. Le meilleur de l'histoire est que le proviseur, ayant vu l'illustre Planche lire Polybe au peuple de Paris, le fit enfermer dans une salle du lycée, où il resta jusqu'au 30 juillet.

(V. Chauvin, *Hist. des lycées.*)

Professeurs de signes.

Un ambassadeur d'Espagne en Angleterre, savant très-érudit, mais homme à systèmes et, de plus, peu parleur de son naturel, prétendait que les signes pourraient avantageusement remplacer la parole, et il allait jusqu'à soutenir que dans toute université il devrait y avoir un professeur de signes.

— « Justement il y en a un, et même très-célèbre, à Édimbourg, lui dit le roi Jacques, qui voulait se donner la satisfaction de rire un peu aux dépens de l'ambassadeur.

— A Édimbourg, dites-vous? J'irai le voir, » répond l'ambassadeur.

Il part, en effet, dès le lendemain. Le roi Jacques, voulant pousser jusqu'au bout la mystification, écrit sur-le-champ aux membres de l'université d'Édimbourg, et voici ce que l'on combine.

Il y avait dans la ville un nommé Glaskull, boucher de son métier, assez laid, borgne même, mais très-facétieux. Les membres de l'université vont le trouver et lui proposent, contre gratification, de jouer le rôle de professeur de signes. Glaskull y consent; il jure sur l'honneur, tant que la comédie durera, et quoi qu'il arrive, de garder le silence et de ne parler que par gestes.

Dès que l'ambassadeur est arrivé, on le conduit à l'université. Glaskull s'affuble d'une robe de professeur, d'une épaisse perruque, et s'installe dans une chaire; puis on introduit l'ambassadeur. On le prie de s'entretenir comme il le pourra avec le soi-disant professeur de signes, et les professeurs se retirent dans une salle voisine, où ils attendent avec impatience le résultat de l'entrevue. L'ambassadeur s'approche de Glaskull, et lève un doigt de la main. Glaskull, à ce geste, en lève deux. — L'ambassadeur lui montre alors trois doigts. Glaskull ferme le poing et l'avance d'un air menaçant. — L'ambassadeur tire une orange de sa poche, et la met sous le nez de Glaskull. Glaskull, à son tour, sort de sa poche un gros morceau de pain d'avoine qu'il étale avec complaisance. Sur ce, l'Espagnol, qui paraît très-satisfait, fait une profonde révérence et se retire.

Aussitôt les professeurs, curieux de savoir comment s'est tiré d'affaire leur confrère borgne, de questionner en toute hâte l'ambassadeur.

— « Ah! c'est un homme admirable, répond l'Excellence. Il vaut tous les trésors de l'Inde, et son intelligence est vraiment merveilleuse. Écoutez plutôt. D'abord, je lui ai montré un doigt, voulant lui dire par là qu'il n'y a qu'un Dieu. Il m'en montre deux, ce qui signifie évidemment qu'il y a le Père et le Fils. A cela je réponds en levant trois doigts, pour lui indiquer le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Mais lui aussitôt de fermer le poing, pour faire comprendre que les trois ne font qu'un seul Dieu. Je sors ensuite une orange, comme symbole de la

Providence, qui nous prodigue non-seulement tout ce qui est nécessaire à notre subsistance, mais encore les douceurs de toutes sortes qui embellissent et agrémentent notre vie. Savez-vous ce que fait cet homme prodigieux?, Il m'étale un morceau de pain,pour me rappeler que c'est là le bien essentiel, nécessaire, préférable à toutes les exigences du luxe et de la vanité. »

Après cette explication, l'ambassadeur se retira enchanté, enthousiasmé, ne tarissant pas d'éloges sur le compte du grand professeur de signes. Les professeurs appellent alors Glaskull et lui demandent comment il avait interprété les gestes de l'Espagnol :

« Votre ambassadeur est un insolent, répond le boucher d'un air courroucé; il s'est joué de moi d'une façon intolérable. Figurez-vous que d'abord il me montre un doigt, sans doute pour me reprocher de n'avoir qu'un œil. Je m'empresse de lui montrer mes deux doigts, pour lui montrer que mon seul œil vaut bien les deux siens. Je le vois alors lever trois doigts; c'est sans doute pour me dire que nous n'avons tout de même que trois yeux à nous deux. Irrité de cette impertinence, je m'avance vers lui le poing fermé... et, sans le respect que je vous dois, je lui en aurais volontiers appliqué en pleine figure. Croyez-vous que cela l'intimide? Pas le moins du monde. Il tire tranquillement une orange de sa poche et me la promène devant les yeux, comme pour me dire :

« Ce n'est pas votre pauvre pays glacé qui pourra jamais rien produire de pareil.

« Mais moi, à mon tour, je lui montre un bon et gros gâteau d'Écosse, pour lui prouver que je me soucie peu de ses friandises.

Comme il riait d'un air béat, j'allais le lui jeter à la face, lorsqu'il a eu l'heureuse idée de s'en aller en me faisant une grande révérence, ce que j'ai pris encore pour une dernière moquerie... »

Profits et pertes.

Arnold surprenait souvent l'habitant des campagnes du Berry dans une admiration fossile pour le souvenir de Bonaparte, et s'il demandait : « Comment pouvez-vous regretter l'homme qui, aussitôt qu'ils arrivaient à l'âge de vous aider à la charrue, vous enlevait vos enfants pour la conscription? — Il en prenait un, c'est vrai; mais j'en vendions deux, monsieur. »

(H. de Latouche, *Léo.*)

Profits honteux.

Ce fut le comte de Grammont lui-même qui vendit quinze cents livres le manuscrit des *Mémoires* où il est si clairement traité de fripon. Fontenelle, censeur de l'ouvrage, refusait de l'approuver, par égard pour le comte. Celui-ci s'en plaignit au chancelier, à qui Fontenelle dit les raisons de son refus. Le comte, ne voulant pas perdre les quinze cents livres, força Fontenelle d'approuver le livre d'Hamilton.

(Chamfort.)

Prologues d'opéra.

Louis XIV, pour encourager Quinault, lui accorda une pension de deux mille livres. Ce poëte reconnaissant chanta pompeusement les louanges du roi dans les prologues de ses opéras. Après la bataille d'Hochstedt, un prince d'Allemagne dit malignement à un prisonnier français : « Monsieur, fait-on encore des prologues en France? »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Le prince d'Orange, n'étant encore que stathouder, se trouva à la représentation d'un opéra dont le prologue était à sa louange. Après avoir entendu le début de l'auteur : « Qu'on me chasse ce coquin, dit-il; me prend-il pour le roi de France? »

(*Id.*)

Promesse de mariage.

Bonaparte n'était encore que général de l'armée d'Italie, que déjà il avait pourvu ses frères Lucien et Joseph d'emplois lucratifs. Une petite ville de Provence était la résidence de Lucien. La qualité de frère du général de l'armée d'Italie, son assiduité aux séances de la Société populaire, et la facilité avec laquelle il maniait la parole, lui valurent une réputation parmi les *gens de l'endroit*. Il prenait ses repas chez un nommé Boyer, aubergiste, lequel avait une jolie fille, et les meilleures dispositions en faveur de son nouvel hôte.

Certaines facilités pour le payement de la pension furent très-agréables à M. Lucien, et Mlle Boyer ne parut pas moins à sa convenance. Ses soins et ses assiduités ne tardèrent pas à écarter tous les concurrents, et le père Boyer dut s'enquérir des intentions de l'amant assidu de sa fille. M. Lucien déclara qu'il n'avait que des vues honnêtes. Le père Boyer, ainsi que la demoiselle, furent très-satisfaits de l'explication. Cependant plusieurs mois s'écoulèrent, non sans de nouveaux pourparlers, mais sans amener les choses à leur fin.

Les amours de M. Lucien ne lui faisaient pas négliger la tribune de la Société populaire. Il advint donc qu'un soir il fit un discours plus brillant que de coutume sur les avantages de la vertu, la pureté des mœurs, le bonheur des unions assorties et l'égalité des conditions. L'orateur avait atteint son but; l'auditoire était électrisé, ravi des belles choses qui venaient d'être dites. Quelqu'un demande la parole. La parole est accordée, et le nouvel orateur qui se présente n'est autre que le père Boyer. « Citoyen, dit-il en s'adressant à Lucien, tu as parlé comme un ange; mais, pour achever de nous prouver la vérité de ce que tu dis, montre que tu en es convaincu toi-même : commence donc par devenir mon gendre, car tu viens d'avancer que tous les hommes sont égaux, et ma fille a reçu tes serments..... »

L'à-propos de cette apostrophe la rendait singulièrement pressante. Lucien confirma publiquement la promesse qu'il avait faite au père Boyer, et jura solennellement de la remplir : ce qui, effectivement, eut lieu peu de temps après.

(*Chroniq. indiscr. du XIXe siècle.*)

Promesses tenues.

Puysieux, arrivant de Suisse par congé, après le retour de Fontainebleau cette année (1704), fut fort bien traité du roi dans l'audience qu'il en eut. Comme le roi lui témoignait de l'amitié et de la satisfaction de sa gestion en Suisse, il lui demanda s'il était bien vrai qu'il fût content de lui, si ce n'était point discours, et s'il y pouvait compter. Sur ce que le roi l'en assura, il prit un air gaillard et assuré, et lui répondit que pour lui il n'était pas de même, et qu'il n'était pas content de Sa Majesté. « Et pourquoi donc, Puysieux? lui dit le roi. — Pourquoi, sire? parce qu'étant le plus honnête homme de votre royaume, vous ne laissez pas pourtant de me manquer de parole depuis plus de cinquante ans. — Comment, Puysieux, reprit le roi, et comment cela? — Comment cela, sire? dit Puysieux, vous avez bonne mémoire, et vous ne l'aurez pas oublié. Votre Majesté ne se souvient-elle pas qu'ayant l'honneur de jouer avec vous à colin-maillard, chez ma grand'mère, vous me mîtes votre cordon bleu sur le dos pour vous mieux cacher au colin-maillard, et que lorsque après le jeu je vous le rendis, vous me promîtes de m'en donner un quand vous seriez le maître? Il y a pourtant longtemps que vous l'êtes, et bien assurément, et toutefois ce cordon bleu est encore à venir. » Le roi s'en souvint parfaitement, se mit à rire, et lui dit qu'il avait raison; qu'il lui voulait tenir parole et qu'il tiendrait un chapitre exprès avant le premier jour de l'an pour le recevoir ce jour-là. En effet, le jour même il en indiqua un pour le chapitre, et dit que c'était pour Puysieux. Ce fait n'est pas important, mais il est plaisant. Il est tout à fait singulier avec un prince aussi sérieux et aussi imposant que Louis XIV, et ce sont de ces petites anecdotes de cour qui ont leur curiosité.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Charles XII, roi de Suède, avait un jour, étant ivre, manqué au respect qu'il devait à la reine sa mère. Elle se retira dans son appartement, pénétrée de douleur, et y resta enfermée tout le lendemain. Comme elle ne paraissait pas, le roi en demanda la cause; on la lui dit. Il fit remplir un verre, et alla trouver cette princesse : « Madame, lui dit-il, j'ai appris qu'hier, dans le vin, je m'étais oublié à votre égard; je viens vous en demander pardon, et afin que je ne tombe plus dans l'ivresse, je bois ce verre à votre santé; ce sera le dernier de ma vie. » Il tint parole, et depuis ce jour il ne but jamais de vin.

(*Journal de Verdun.*)

Prompte réponse.

Un jour l'empereur (Napoléon Ier) s'étant brusquement approché d'un colo-

nel lui dit : « Combien d'hommes dans votre régiment ? — Douze cent vingt-cinq. — Combien à l'hôpital ? — Treize cent dix. — C'est bon. » Le colonel avait répondu si rapidement que l'empereur avait à peine eu le temps de comparer ses réponses.

(*Le Piémont sous l'empire*, *Souvenirs d'un inconnu.*)

Proportions mal observées.

Mynde était une ville très-petite, avec de grandes portes. « On devrait bien fermer ici les portes, dit Diogène, de peur que la ville ne s'en aille (1). »

(Diogène de Laërte.)

Sophie Arnould disait, à propos de sa porte monumentale de l'hôtel Thélusson : « C'est une énorme bouche, qui s'ouvre toute grande pour dire une sottise. »

Propriétaires.

Proudhon, voulant fonder au centre de Paris une librairie populaire, cherchait un logement aux environs de la Bourse, quand il aperçoit rue Vivienne, n°..., un écriteau annonçant un vaste appartement à louer au premier étage. Proudhon se met en rapport avec le propriétaire, débat avec lui le prix du loyer, qui est définitivement fixé à 6,000 fr. par an. L'écrivain économiste se frotte les mains, croyant avoir fait une excellente affaire, et va conter sa joie à son meilleur ami. Cruel désappointement! l'ami hausse les épaules, et lui démontre clair comme le jour qu'il est dupe, que le prix est beaucoup trop élevé. Rira bien qui rira le dernier, du propriétaire ou du locataire, pensa Proudhon, et, se grattant le front, il imagine un expédient. Il revient trouver le propriétaire :

« Votre appartement est très-petit, lui dit-il. — C'est possible, monsieur Proudhon ; mais il fallait le dire plus tôt : notre bail est signé dans toutes les formes. — C'est égal, monsieur le propriétaire, votre appartement est bien petit pour mon commerce. — Comment, pour votre commerce ?... Mais quel commerce faites-vous donc ? Je vous croyais rentier. — Non, monsieur, je suis négociant, et je vends des fromages en gros... — Comment ! des fromages en gros ! mais c'est une abomination ! mais vous voulez donc empester toute ma maison, monsieur !... — C'est possible, monsieur, mais il fallait me demander mon genre de commerce, et, comme vous me le disiez tout à l'heure, notre bail est signé dans toutes les formes ; il n'y a plus à se dédire... — Pardon, monsieur Proudhon, mais quand on me condamnerait à mille francs de dédit, je les payerais plutôt que de voir entrer chez moi des cargaisons de fromages. — Eh bien, monsieur, je ne suis pas exigeant; je ne vous demande que 600 fr. pour le dédit, et nous résilions le bail. »

Qui fut dit fut fait : le bail fut résilié, et le propriétaire compta six cents beaux francs à Proudhon, qui les envoya aux pauvres de Besançon.

(*Gazette de Paris.*)

Un Yankee observa un jour un nègre qui quittait son chapeau pendant une averse et qui le cachait sous sa veste. « Pourquoi quittez-vous votre chapeau? lui demanda-t-il. — Parce qu'il serait tout mouillé et qu'il se gâterait. — Oui, mais votre tête se mouille. — Oh, oui! je le sais, mais cela ne fait rien, répond l'enfant, car le chapeau est à moi, et la tête à mon maître ! »

(*International.*)

Propriétaire généreux.

Ary Scheffer était non-seulement un grand artiste, c'était encore un homme plein de cœur et de générosité. Il possédait aux Batignolles une maison assez grande, et qui contenait bon nombre de petits appartements; lorsqu'il apprenait qu'un jeune artiste n'était pas heureux, il allait le voir, et trouvait le moyen de lui dire « : Mon ami, vous devriez aller demeurer à Batignolles, telle rue, tel numéro. Je connais le propriétaire, c'est un très-bon diable, qui ne vous tourmentera pas pour votre loyer. » L'artiste suivait ce conseil. Le propriétaire restait invisible pour lui, et il le tourmentait si peu pour son loyer que le concierge oubliait même de lui présenter la quittance le jour du terme.

(Paul d'Ivoi, *Chronique.*)

(1) « Vous avez la bouche si large, écrivait Cyrano de Bergerac à M. Gerzan, que je crains quelquefois que votre tête ne tombe dedans. »

Propriétaire insatiable.

Les travaux de nivellement de la butte du Trocadéro ont fait disparaître les murs délabrés d'une petite maison, située à l'extrémité du plateau sur lequel il avait été question d'élever le palais du roi de Rome.

Cette maison avait été l'objet des négociations les plus extraordinaires sous le premier empire, pour être acquise par l'empereur, et encore ces négociations n'aboutirent-elles pas.

Voici ce qui se passa : Le gouvernement avait voulu acheter toutes les maisons situées sur l'emplacement du palais projeté. Sur cet emplacement se trouvait la petite maison en question, appartenant à un tonnelier. Elle valait tout au plus 1,000 fr. Le propriétaire en demanda 10,000 ! On le fit savoir à l'empereur, qui ordonna de l'acheter à ce prix. M. Fontaine, l'architecte du palais, était chargé de cette affaire, et quand il se présenta pour conclure le marché, le tonnelier dit que, toute réflexion faite, il ne la vendrait pas à moins de 30,000 fr. Cette prétention ne fit pas démordre l'empereur, qui donna ordre de compter cette somme à l'avide tonnelier.

Nouvelle visite de la part du négociateur, qui ne fut pas peu surpris quand il entendit le tonnelier demandant comme dernier prix, et pour en finir, la somme de 40,000 francs.

Napoléon, irrité, ne refusa cependant pas, et accorda les 40,000 fr. L'architecte retourna chez le tonnelier pour conclure à ce prix-là; mais l'appétit de notre homme se développait, paraît-il, outre mesure, et il demanda 50,000 fr.

L'empereur ne voulut point être dupe de cette cupidité et fit changer les plans du palais. La maison resta à son propriétaire. Elle a disparu aujourd'hui.

(*Journal des Débats.*)

Prospectus.

Viennet, accablé de prospectus que lui envoyait coup sur coup le docteur Gannal, connu par sa nouvelle méthode d'embaumement, lui écrivit *ab irato :*

« Vos prospectus m'ennuient, monsieur. En voici quatre que je reçois depuis deux jours : un comme pair de France; un second, en qualité de membre de l'Académie ; un troisième, parce que je fais partie de la Légion d'honneur ; un quatrième, comme contribuable. Vous comptez sur quatre cadavres à embaumer : il n'y en aura qu'un, et il n'est pas près de vous être livré, car je vous déshériterai de ce petit profit par mon testament. »

Prospérité inquiétante.

Debout sur la terrasse de sa maison, Polycrate promenait ses regards satisfaits sur sa ville de Samos. « Tout ce que tu vois est soumis à mon pouvoir, disait-il au roi d'Égypte : avoue que je suis heureux. — Tu as éprouvé la faveur des dieux ; elle a assujetti à la puissance de ton sceptre ceux qui naguère étaient tes égaux ; mais il en est un encore qui peut les venger : je ne puis te proclamer heureux aussi longtemps que veille l'œil de ton ennemi. »

A peine le roi avait-il parlé, qu'on voit venir un messager envoyé de Milet : « Fais flotter, ô seigneur, la fumée des sacrifices, et couronne d'une riante branche de laurier ta chevelure divine. Ton ennemi est tombé, frappé d'un trait mortel. » Et en parlant ainsi, il tire d'un vase noir et présente aux regards stupéfaits des deux souverains une tête bien connue et encore sanglante.

Le roi, effrayé, fait un pas en arrière : « Garde-toi, dit-il, de te fier au bonheur. Pense à la mer inconstante, à l'orage qui peut s'élever et anéantir la fortune incertaine de ta flotte. »

Avant qu'il ait achevé de parler, il est interrompu par les cris de joie qui retentissent sur la rade. Une forêt de navires apparaît dans le port, ils reviennent remplis de trésors étrangers.

L'hôte royal s'étonne : « Ton bonheur est grand aujourd'hui, mais redoute son inconstance. Les troupes crétoises te menacent d'un péril imminent : elles sont déjà près de la côte. »

Avant qu'il ait achevé de parler, on voit des navires dispersés et des milliers de voix s'écrient : « Victoire ! Nous sommes délivrés de nos ennemis. L'orage a détruit la flotte crétoise, et la guerre est finie. »

Alors l'hôte royal dit avec terreur : « En vérité, je tremble pour toi : la jalousie des dieux m'épouvante. Nul mortel en ce monde n'a connu la joie sans mélange. La fortune aussi m'a souri, la faveur du ciel m'a soutenu dans mes entre

prises ; mais j'avais un héritier chéri : les dieux me l'enlevèrent. Je payai ainsi ma dette à la fortune. Si tu veux éviter quelque catastrophe, invoque les génies invisibles pour qu'ils mêlent la souffrance à ton bonheur. Et si les dieux n'exaucent pas ta prière, appelle toi-même la souffrance, choisis parmi tous tes trésors celui auquel ton cœur attache le plus grand prix, et jette-le dans la mer. »

Polycrate, ému par la crainte, répond : « Dans toute cette île, rien ne m'est plus précieux que cet anneau : je veux le consacrer aux Euménides pour qu'elles me pardonnent ma fortune ; » et il jette l'anneau dans les ondes.

Le lendemain matin, un pêcheur au visage joyeux se présente devant le prince : « Seigneur, dit-il, j'ai pris un poisson tel que je n'en avais jamais vu de semblable dans mes filets, et je viens te l'offrir. »

Lorsque le cuisinier ouvrit le poisson, il accourut tout étonné auprès du prince, et lui dit : Vois, seigneur ; l'anneau que tu portais, je viens de le trouver dans les entrailles de ce poisson. Oh ! ton bonheur est sans bornes ! »

Le roi d'Égypte, se détournant alors avec horreur, s'écrie : « Je ne puis rester ici plus longtemps et tu ne peux plus être mon ami. Les dieux veulent ta perte, je m'éloigne à la hâte pour ne pas périr avec toi. » Il dit, et à l'instant même il s'embarqua (1).

(Schiller, *Imitation libre d'une historiette d'Hérodote.*)

Providence (*Taquinerie de la*).

L'abbé de Saint-Cyran, mangeant un jour des cerises, tentait inutilement de faire passer les noyaux par les petits trous d'une fenêtre, où il y avait des barreaux, contre lesquels il donnait toujours. Sur quoi il fit cette réflexion : « Voyez comme la Providence prend plaisir à s'opposer à mes desseins ! »

(*Improvis. français.*)

Provocation.

Pendant la guerre d'Espagne, sous la Restauration, la discipline la plus exacte et le respect des propriétés avaient été mis à l'ordre du jour, même le respect des basses-cours. Or un capitaine entendit un jour un bruit guttural, que son oreille exercée reconnut à l'instant pour le dernier soupir d'une poule étranglée par une main expérimentée. Il se retourna vivement, et aperçût un vieux hussard en train de glisser le corps du délit dans sa sabretache.

« Hussard, s'écria-t-il, avancez à l'ordre ! — Me voici, mon capitaine ! dit celui-ci en mettant une main à son colback et en collant l'autre sur la tête de sa victime. — Pourquoi avez-vous tordu le col à cette poule ? — Mon capitaine, elle m'a provoqué en me regardant d'un air insolent, et quand il s'agit de respecter l'uniforme du régiment !... suffit. »

Le capitaine se mordit les lèvres pour réprimer un violent éclat de rire.

« Allons, passe pour cette fois, mais n'y revenez plus. Hussard !... — Mon capitaine... — Désormais, quand vous rencontrerez des poules, je vous ordonne de baisser les yeux. »

(*Semaine des familles.*)

Prudence (*Motif de*).

Le maréchal de Broglie affrontant un danger inutile et ne voulant pas se retirer, tous ses amis faisaient de vains efforts pour lui en faire sentir la nécessité. Enfin, l'un d'entre eux, M. de Jaucourt, s'approcha, et lui dit à l'oreille : « Monsieur le maréchal, songez que, si vous êtes tué, c'est M. de Routhe qui commandera. » C'était le plus sot des lieutenants généraux. M. de Broglie, frappé du danger que courait l'armée, se retira.

(Chamfort.)

Prudence et mesure.

Montesquieu a fait cet éloge du prince Eugène, qu'il vit dans un voyage à Vienne : « Je n'ai jamais ouï dire à ce prince que ce qu'il fallait dire. »

(H. Audibert, *Indiscrétions.*)

Prudence paternelle.

Étant encore bien jeune, je fus envoyé, avec un autre, en ambassade devers le proconsul, et ce mien compagnon étant, ne

(1) Suivant Hérodote, cet ami était Amasis, roi d'Égypte. Quant à Polycrate, il mourut crucifié par le satrape de Sardes.

sais pourquoi, demeuré derrière, j'y allai seul et fis ce que nous avions commission de faire. A mon retour, ainsi que je voulus rendre compte en public et faire le rapport de ma charge, mon père me défendit de dire : « *Je suis allé*, » mais : « *Nous sommes allés*, » ni « *J'ai parlé*, » mais : « *Nous avons parlé*, » et faire mon récit en associant toujours mon compagnon à ce que j'avais fait : cela est non-seulement gracieux et humain, mais, qui plus est, il ôte de la gloire ce qui offense : l'envie.

(Plutarque, *Précept. d'administr.*)

Pudeur.

Louis XIII témoignait toujours une grande aversion pour les gorges découvertes. Étant à dîner en public, une demoiselle qui avait le sein fort découvert se mit vis-à-vis de Sa Majesté. Le roi, qui la remarqua, tint son chapeau enfoncé et les bords rabattus tout le temps du dîner, pour ne la point voir; et la dernière fois qu'il but, il retint une gorgée de vin dans sa bouche et la lança dans le sein de cette demoiselle, qui resta dans la confusion : « Aussi, dit le Père Barry, pourquoi paraissait-elle en cet état? Sa *gorge* méritait bien cette *gorgée*. »

(*Nuits parisiennes.*)

Au commencement de la régence, en 1643, quand on eut une terreur panique à Charenton, Mlle Jeanne Arnaut, huguenote, disait qu'elle avait tiré son petit couteau, pour mourir avec sa fleur virginale. Il n'y eût pas eu, je pense, grande presse à la lui ôter : elle n'avait que soixante ans.

(Tallemant des Réaux.)

Je me rappelle avoir visité en 1815 un magnifique cabinet de figures de cire, — ce genre d'exhibition était alors une nouveauté, — où étaient exposés les personnages les plus célèbres, et y avoir entendu de mes deux oreilles le Curtius prononcer ces paroles d'une voix formidable :

« Vous voyez, disait-il en montrant aux curieux qui assiégeaient son établissement une grosse poupée rougeaude placée au milieu des autres, vous voyez la malheureuse archiduchesse Marie-Louise, qui fut enlevée et contrainte à épouser cet homme que la pudeur m'empêche de nommer... »

(Mme de Bassanville, *Les salons d'autrefois.*)

Voici une anecdote dont l'authenticité ne peut être révoquée en doute. Nous l'avons entendu citer par le cardinal Donnet dans une instruction pastorale, un jour de confirmation.

Abd-el-Kader venait d'arriver à Bordeaux, et le général commandant la division, désirant lui faire les honneurs de la ville, fit préparer pour lui une brillante représentation au grand théâtre. Les belles et élégantes Bordelaises rivalisèrent de toilette et de luxe, et lorsque l'émir entra dans sa loge, la salle était déjà pleine, et autour de lui brillait, aux lumières du lustre, une triple guirlande de femmes, de diamants et de fleurs. L'émir fut un instant ébloui, et assurément il eût déclaré n'avoir jamais vu plus ravissante réunion si toutes les femmes n'eussent été en costume de bal... L'admiration d'Abd-el-Kader ne résista pas à cet aspect; et, se tournant vers le général : « Comment, lui dit-il, au sein de votre civilisation si vantée, les femmes osent-elles se montrer ainsi? Quant à moi, souffrez que je me retire. »

(Larcher, *Dictionnaire d'anecdotes sur les femmes.*)

Punch gigantesque.

L'amiral Russel invita un jour les officiers et les équipages de toute sa flotte à boire un bol de punch de sa façon. Il avait fait construire pour cela un bassin de marbre au milieu d'un superbe jardin; on y versa, par ses ordres, six cents bouteilles d'eau-de-vie de Cognac, six cents bouteilles de rhum, douze cents bouteilles de vin de Malaga, quatre tonneaux d'eau bouillante, le jus de deux mille six cents citrons, six cents livres du meilleur sucre de Lisbonne, et deux cents noix de muscade râpées. Un jeune homme, qui représentait Hébé, voguait autour du bassin dans un petit bateau de bois d'acajou, et versait à boire à plus de six mille buveurs,

assis sur des bancs qu'on avait rangés en amphithéâtre tout autour du bassin.

(*Ivrogniana.*)

Puissance amoureuse.

Le comte de Horn disait que quand il faisait tant que de devenir amoureux, c'était toujours de trois femmes à la fois.

(Catherine II, *Mémoires.*)

Q

Dans les écoles on prononçait jadis le *qu* comme le *k :* ainsi on disait *kis* au lieu de *quis; kiskis* au lieu de *quisquis; kankan* au lieu de *quanquam*. Ramus, nommé professeur d'éloquence au collége royal, avertit ses disciples de la défectuosité de cette prononciation, et leur dit qu'il fallait donner aux lettres leur son propre; plusieurs professeurs approuvèrent et suivirent ce sentiment, et l'on n'entendit plus dans les écoles ni *kankan* ni *kiskis*. Mais les docteurs de Sorbonne, piqués qu'on eût fait cette réforme sans les consulter, s'assemblèrent pour examiner le *q* et le *k*. Le *q* leur déplut, ils se décidèrent en faveur du *k*, et quiconque prononçait *quanquam* encourait la censure de la Sorbonne.

Un jeune ecclésiastique peu docile osa prononcer dans une thèse publique *quanquam*; les partisans de *kankan* en avertirent la Sorbonne, qui, pour punir ce rebelle, déclara vacant un bénéfice considérable qu'il possédait. Il se pourvut au parlement, la cause fut appelée; les docteurs s'y trouvèrent pour y soutenir le *kankan*. Ramus, à la tête des professeurs du Collége royal, s'y rendit, et il fallut toute son éloquence pour prouver le ridicule de ce procès.

(Panckoucke.)

Quatrains.

Un jeune médecin étant allé à Ferney n'y put voir M. de Voltaire, qui était malade. Après y avoir dîné avec M[me] Denis, il laissa sur la table ce quatrain, qui lui fit bientôt ouvrir la porte de la chambre du maître.

Je croyais en ce lieu voir le dieu du génie,
L'entendre, l'admirer, et m'instruire en tout point;
Mais il est comme Dieu dans son Eucharistie:
On l'adore, on le mange, et l'on ne le voit point.

(*Improvis. franç.*)

La duchesse du Maine avait attiré le marquis de Saint-Aulaire à sa cour, et lui faisait l'honneur de l'appeler son Apollon. Un jour que la princesse proposa un jeu où chacun est obligé de dire son secret en particulier, le marquis de Saint-Aulaire, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, adressa cet impromptu à la duchesse :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon ne serait point ma muse;
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Il existait encore chez les Français un usage antique et galant, dont les reines de France avaient désiré la conservation. A la mort du roi, les Français payaient à la nouvelle reine un droit connu sous le nom de *ceinture de la reine*. Marie-Antoinette apprend que ce droit pèse sur les classes les plus infortunées; elle supplie le roi de s'opposer à sa perception. Cet acte généreux plaît à Louis XVI; et l'universalité de la nation applaudit au désintéressement, à la bienfaisance de la jeune reine. La poésie devait conserver le souvenir de ce sacrifice. Le comte de Coutouvelle se fit l'organe du peuple reconnaissant; il adressa à la reine le quatrain que nous citons :

Vous renoncez, charmante souveraine,
Aux plus beaux revenus.
A quoi vous servirait la ceinture de reine?
Vous avez celle de Vénus.

(Weber, *Mémoires.*)

Pour complaire à Marie-Antoinette, on lui disait souvent qu'elle aurait un fils. Après la naissance de Madame royale, la reine adressait à une femme poëte, M[me] de B., qui s'était plu à lui prophétiser un si doux événement, des plaintes aimables sur la fausseté de sa prédiction. Elle re-

mit, le lendemain, les vers suivants à Sa Majesté.

Oui, pour fée étourdie à vos yeux je me livre;
Mais si ma prophétie a manqué son effet,
Il faut vous l'avouer, c'est qu'en ouvrant mon livre,
J'avais pris le premier pour le second feuillet (1).

(*Id.*)

Avant la révolution, il y avait, rue Cassette, à Paris, une communauté de filles appelées les religieuses du Saint-Sacrement. Piron en connaissait plusieurs, auxquelles il allait quelquefois faire visite. Elles le prièrent un jour de leur composer un cantique qui exprimât leur amour pour le Saint-Sacrement d'une manière brève, simple, mais bien précise, et de telle sorte que l'esprit ne fût détourné par aucun autre objet. Piron rêve un instant, et leur dit : Vos désirs sont remplis, mesdames, écoutez :

AIR : *Réveillez-vous, belle endormie.*

O Saint-Sacrement ! je vous aime,
Je vous aime, ô Saint-Sacrement !
O Saint-Sacrement ! je vous aime,
Je vous aime, ô Saint-Sacrement !

(*Improvis. franç.*)

Quenouille.

Une femme vaine et ambitieuse demandait à Théano, épouse de Pythagore, par quel moyen elle pourrait se rendre illustre. « En filant votre quenouille », lui répondit-elle (2).

Question maladroite.

J'arrivai chez la princesse royale (Élisabeth-Stuart, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre) que je ne connaissais pas, et j'y trouvai, son fils avec lequel j'avais souvent joué. Après avoir regardé longtemps sa mère sans savoir qui c'était, je me retournai pour voir s'il n'y avait personne qui pût me dire qui était cette dame. Ne voyant que le prince d'Orange, j'allai à lui, et lui dis : « Dites-moi, je vous prie, qui est cette femme qui a un si furieux nez? » Il se mit à rire et répondit : « C'est la princesse royale, ma mère » Je fus tout épouvantée et restai stupéfaite (1).

(Madame, duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Mme Dubarry, après la mort de Louis XV, étant à Luciennes, eut la fantaisie de voir le Val, maison de M. de Beauvau (2). Elle fit demander à celui-ci si cela ne déplairait pas à Mme de Beauvau. Mme de Beauvau crut plaisant de s'y trouver et d'en faire les honneurs. On parla de ce qui s'était passé sous Louis XV. Mme Dubarry se plaignit de différentes choses qui semblaient faire voir qu'on haïssait sa personne. « Point du tout, dit Mme de Beauvau, nous n'en voulions qu'à votre place. » Après cet aveu naïf, on demanda à Mme Dubarry si Louis XV ne disait pas beaucoup de mal d'elle (Mme de Beauvau) et de Mme de Grammont. « Oh ! beaucoup. — Eh bien, quel mal? de moi, par exemple? — De vous, madame, que vous étiez hautaine, intrigante ; que vous meniez votre mari par le nez. » M. de Beauvau était présent : on se hâta de changer de conversation.

(Chamfort.)

Question naïve.

M. de Nouveau, un jour, au commencement qu'il eut équipage de chasse, courant un cerf, demanda à son veneur : « Dites-moi, ai-je bien du plaisir à cette heure? » (3).

(Tallemant des Réaux.)

Questionneurs.

M. d'Alincourt s'amusait, à la mode de certains gouverneurs de frontière, à vou-

(1) On trouve encore dans les *Mémoires* de Weber (édit. Barrière, chez Didot) plusieurs autres quatrains ingénieux, adressés en forme d'hommages à Marie-Antoinette, entre autres celui de La Harpe, et celui du comte de Provence, en lui envoyant un éventail, qui est tout à fait digne de Dorat. Nous ne parlons pas d'une foule d'autres quatrains célèbres, tels que celui de Mlle de Scudéry sur le Grand-Condé cultivant des œillets, etc., etc.

(2) Voy. *Mérite des femmes.* C'est l'épitaphe romaine : *lanam fecit, domum mansit.*

(1) Voy. *Étourderie réparée.*

(2) Mme Dubarry avait décidé, en 1770, la chute du ministère Choiseul. M. de Beauvau était l'ami et le parent du ministre exilé.

(3) La Bruyère a rappelé ce mot naïf, au chapitre *De la Ville.*

loir que tous les courriers fussent lui parler. Une fois, le comte de Clermont de Lodève, grand seigneur du Rouergue, courait la poste sur la route de Languedoc. Il fallut aller chez M. d'Alincourt à Lyon, car les maîtres de la poste ne donnent point de chevaux autrement, et on les châtierait s'ils y avaient manqué. Le comte n'était point connu du gouverneur, qui, faisant le grand seigneur, lui demanda ce qu'on disait à Paris : « On y disait vêpres, monsieur, quand je suis parti. »

(*Id.*)

Le roi Frédéric II avait coutume, toutes les fois qu'un nouveau soldat paraissait au nombre de ses gardes, tous tirés de la fleur de ses régiments, de lui faire ces trois questions : « Quel âge avez-vous? — Depuis combien de temps êtes-vous à mon service? — Recevez-vous exactement votre paye et votre habillement? » Un jeune Français, que sa figure et sa taille avaient fait adopter, mais qui ne savait pas l'allemand, fut prévenu par son capitaine d'apprendre, par mémoire, la réponse à ces trois questions. Il paraît devant le roi, qui, commençant par la seconde *question*, lui demande : « Combien y a-t-il que vous êtes à mon service? — Vingt et un ans, sire. — Comment vingt et un ans! Et quel âge avez-vous? — Sire, un an, sous le bon plaisir de Votre Majesté. — Vous ou moi avons perdu l'esprit. — L'un et l'autre, sire, très-exactement. — Voilà la première fois que je suis traité de fou à la tête de l'armée. » Le jeune Français, qui avait épuisé tout ce qu'il savait d'allemand, gardait le silence le plus profond, quand le roi s'avisa de le questionner de nouveau. Il fut obligé d'avouer qu'il n'entendait pas la langue allemande.

(*Publiciste.*)

Questionneur importun.

Voltaire disait à un grand questionneur, au moment qu'il entrait chez lui : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que je ne sais pas un mot de tout ce que vous allez me demander. »

(Marquis de Luchet, *Mémoires sur Voltaire.*)

Quêtes.

L'abbé de La Victoire tenait fort à son argent. Voici la preuve ingénieuse de son avarice : les dames de Saint-Germain, chargées d'une quête, montaient son escalier, quand il se mit à crier : « Qu'on ne laisse entrer personne, à cause de la petite vérole! »

(Tallemant des Réaux.)

On avait chargé le petit père André d'annoncer une quête pour former la dot d'une demoiselle qui désirait de se faire religieuse; il dit avant de commencer son sermon : « Messieurs, on recommande à vos charités une demoiselle qui n'a pas assez de bien pour faire vœu de pauvreté. »

(*Bibliothèque de société.*)

On accuse Mme de Chalais d'avoir trouvé pour subsister jusqu'ici, une fort plaisante invention; c'est de faire semblant, deux ou trois fois l'année, de quêter pour quelque pauvre personne de qualité, mais qui ne voulait pas être nommée; on lui donnait beaucoup, et elle employait ses quêtes à fournir à sa dépense.

(Tallemant des Réaux.)

Quiproquos.

Une fois qu'on attendait M. de Bellegarde à Nanci, où il devait aller de la part du roi, un conseiller d'État du duc de Lorraine revenait d'un petit voyage, à neuf heures du soir. Il se présenta aux portes pour voir si on lui ouvrirait. Il dit : « C'est M. le Grand. » On crut que c'était M. de Bellegarde (1). Voilà les tambours, les trompettes, grande quantité de flambeaux, des gens qui venaient demander : « Où est M. le Grand? — Le voilà qui vient, » disaient les valets. Le duc l'envoya prier de venir au palais. Il y va, bien étonné de tant d'honneurs, au lieu qu'on avait coutume de n'ouvrir à personne à cette heure-là. Le duc lui dit : « Où est M. le Grand? — Monseigneur, c'est moi; je suis Le Grand. — Vous êtes un grand sot, » lui dit le duc; et il le

(1) Il avait la charge de *Grand*-Écuyer.

quitta là, fort en colère de la bévue de ses gens.

(*Id.*)

En une province voisine de la France, où l'on traite les personnes à qui l'on parle, à la mode d'Italie, de Seigneurie, d'Excellence, de Révérence, de Paternité, et semblables titres, un prélat de grande doctrine et de sainte vie, exhortant les moniales (religieuses) qui étaient sous sa juridiction, et leur enseignant que dans les cérémonies de l'Église, il y avait bien de la différence entre *révérence* et *génuflexion*, parce que la révérence n'était qu'une simple déclaration de la tête et du corps, mais la génuflexion ajoutait à cela le genou en terre. Une sœur de fort subtil esprit, traitant quelques jours après avec ce prélat de choses spirituelles, lui disait souvent : « Votre Génuflexion nous a appris ; Votre Génuflexion m'excusera.... Comme il lui demanda pourquoi elle répétait si souvent, *Votre Génuflexion* ; elle lui dit que c'était pour l'honorer. « De quel honneur? » reprit-il. « Quoi, dit-elle, » Monseigneur, nous traitons bien de Révérence notre chapelain et confesseur; n'est-il pas raisonnable qu'à vous, qui êtes notre prélat, pasteur, père et supérieur, nous donnions un titre plus éminent, et ne nous enseigniez-vous pas tous les jours passés, que Génuflexion est plus que Révérence? »

(*Le Bouffon de la cour.*)

Un étranger très-riche, nommé Suderland, était banquier de la cour et naturalisé en Russie; il jouissait auprès de l'impératrice (Catherine II) d'une assez grande faveur. Un matin on lui annonce que sa maison est entourée de gardes et que le maître de police demande à lui parler. Cet officier, nommé Reliew, entra avec l'air consterné :

« Monsieur Suderland, dit-il, je me vois, avec un vrai chagrin, chargé, par ma gracieuse souveraine, d'exécuter un ordre dont la sévérité m'effraye, m'afflige, et j'ignore par quelle faute ou par quel délit vous avez excité à ce point le ressentiment de Sa Majesté. — Moi! monsieur, répondit le banquier, je l'ignore autant et plus que vous; ma surprise surpasse la vôtre. Mais, enfin, quel est cet ordre? — Monsieur, reprend l'officier, en vérité le courage me manque pour vous le faire connaître. — Eh quoi! aurais-je perdu la confiance de l'impératrice? — Si ce n'était que cela, vous ne me verriez pas si désolé. La confiance peut revenir; une place peut être rendue. — Eh bien! s'agit-il de me renvoyer dans mon pays? — Ce serait une contrariété; mais avec vos richesses on est bien partout. — Ah! mon Dieu! s'écrie Suderland tremblant, est-il question de m'exiler en Sibérie? — Hélas! on en revient. — De me jeter en prison? — Si ce n'était que cela! on en sort. — Bonté divine! voudrait-on me *knouter?* — Ce supplice est affreux, mais il ne tue pas. — Eh quoi! dit le banquier en sanglotant, ma vie est-elle en péril? L'impératrice, si bonne, si clémente, qui me parlait si doucement encore il y a deux jours, elle voudrait...! Mais je ne puis le croire. Ah! de grâce, achevez! La mort serait moins cruelle que cette attente insupportable. — Eh bien! mon cher, dit enfin l'officier de police avec une voix lamentable, ma gracieuse souveraine m'a donné l'ordre de vous faire empailler. — Empailler! s'écrie Suderland en regardant fixement son interlocuteur; mais vous avez perdu la raison, ou l'impératrice n'aurait pas conservé la sienne. Enfin, vous n'auriez pas reçu un pareil ordre sans en faire sentir la barbarie et l'extravagance. — Hélas! mon pauvre ami, j'ai fait ce qu'ordinairement nous n'osons jamais tenter : j'ai marqué ma surprise, ma douleur; j'allais hasarder d'humbles remontrances; mais mon auguste souveraine, d'un ton irrité, en me reprochant mon hésitation, m'a commandé de sortir et d'exécuter sur-le-champ l'ordre qu'elle m'avait donné, en ajoutant ces paroles qui retentissent encore à mon oreille : « Allez! et n'oubliez pas que votre devoir est de vous acquitter sans murmure des commissions dont je daigne vous charger. »

Il serait impossible de peindre l'étonnement, la colère, le tremblement, le désespoir du pauvre banquier. Après avoir laissé quelque temps un libre cours à l'explosion de sa douleur, le maître de police lui dit qu'il lui donne un quart d'heure pour mettre ordre à ses affaires.

Alors Suderland le prie, le conjure, le presse, longtemps en vain, de lui laisser

écrire un billet à l'impératrice pour implorer sa pitié. Le magistrat, vaincu par ses supplications, cède en tremblant à ses prières, se charge de son billet, sort, et, n'osant aller au palais, se rend précipitamment chez le comte de Bruce.

Celui-ci croit que le maître de police est devenu fou ; il lui dit de le suivre, de l'attendre dans le palais, et court sans tarder chez l'impératrice. Introduit chez cette princesse, il lui expose le fait.

Catherine, en entendant cet étrange récit, s'écrie : « Juste ciel ! quel horreur ! En vérité, Reliew a perdu la tête. Comte, partez, courez et ordonnez à cet insensé d'aller tout de suite délivrer mon pauvre banquier de ses folles terreurs et de le mettre en liberté. »

Le comte sort, exécute l'ordre, revient, et trouve avec surprise Catherine riant aux éclats. « Je vois à présent, dit-elle, la cause d'une scène aussi burlesque qu'inconcevable. J'avais depuis quelques années un joli chien que j'aimais beaucoup, et je lui avais donné le nom de *Suderland*, parce que c'était celui d'un Anglais qui m'en avait fait présent. Ce chien vient de mourir ; j'ai ordonné à Reliew de le faire empailler, et, comme il hésitait, je me suis mise en colère contre lui, pensant que, par une vanité sotte, il croyait une telle commission au-dessous de sa dignité. Voilà le mot de cette ridicule énigme. »

Ce fait ou ce conte paraîtra sans doute plaisant ; mais ce qui ne l'est pas, c'est le sort des hommes qui peuvent se croire obligés d'obéir à une volonté absolue, quelque absurde que puisse être son objet.

(Ségur, *Mémoires.*)

Comme on mariait une femme, elle voulut, avant de signer son contrat de mariage, en entendre la lecture. Le notaire le lut, et entendant les mots qu'on a coutume de mettre en pareils contrats : « Et en cas que la future épouse survécût ledit futur époux, ladite future épouse remportera ses bagues, joyaux, lit fourni, etc., » elle crut que cet *et cætera* voulait dire qu'elle se tairait (*et se taira*). « Je n'en ferai rien, dit-elle ; merci de ma vie ! Je ne me tairai point, je veux qu'il soit inséré dans le contrat qu'il me sera permis de parler tant qu'il me plaira. ». Et peu s'en fallut que pour ce sujet le mariage ne fût rompu.

(D'Ouville, *Contes.*)

Des bourgeois avaient organisé une cabale contre l'*Agrippine* de Cyrano (1653), et ils étaient allés au théâtre dans l'intention de se récrier contre les impiétés que contenait cette pièce. Ils les laissèrent passer toutes sans y rien comprendre ; mais quand Séjanus, résolu de faire périr Tibère, s'écria :

Frappons, voici l'*hostie*.

Ils se soulevèrent en masse, pleins d'une indignation candide, braillant : « Ah ! l'athée ! ah ! le parpaillot ! Voyez, il insulte le saint-sacrement. »

(*Curiosités théâtrales.*)

De tous les amants de Ninon le marquis de Villarceaux fut le plus aimé. Mme de Villarceaux, épouse du marquis, en était furieuse. Elle avait un jour beaucoup de monde chez elle. On désira de voir son fils ; il parut accompagné de son précepteur : on le fit parler, et on ne manqua pas de louer son esprit. La mère, pour mieux justifier les éloges, pria le précepteur d'interroger son élève sur les dernières choses qu'il avait apprises. « Allons, monsieur le marquis, dit le grave pédagogue, *quem habuit successorem Belus, rex Assyriorum ? — NINUM*, répondit le jeune élève. Mme de Villarceaux, frappée de la ressemblance de ce nom avec celui de Ninon, ne put se contenir : « Voilà, dit-elle, de belles instructions à donner à mon fils, que de l'entretenir des folies de son père ! » Le précepteur eut beau s'excuser, et donner les explications les plus satisfaisantes, rien ne put faire entendre raison à cette femme jalouse. Le ridicule de cette scène se répandit dans toute la ville, et Molière en tira un parti fort ingénieux dans sa petite comédie de *la Comtesse d'Escarbagnas*.

(*Mémoires anecdotiques.*)

Le seigneur de La Roque, qui fait le *Mercure galant*, a été à l'extrémité avant le voyage de Fontainebleau. Cette com-

mission produit six à sept mille livres de rente, ce qui est très-gracieux pour un homme de lettres. Fuzelier, poëte, qui a fait plusieurs pièces, garçon d'esprit et mal à son aise, a fait des mouvements auprès de M. de Maurepas, de qui cela dépend, pour avoir cette commission. Comme il est de tout temps ami du marquis de Nesle et de Mme de Mailly, sa fille, il l'alla trouver un matin dans son lit et lui dit : « Madame, je viens vous prier de me rendre un service. » Elle se défendit d'abord sur ce qu'elle ne demandait quoi que ce soit; il la tourmenta tant qu'elle lui dit : « As-tu un mémoire? — Oui, madame. » Elle le prit, le lut : « Qu'on me lève, dit-elle. Mes porteurs! Va m'attendre chez M. de Maurepas, j'y vais dans le moment. » Elle y arrive. M. de Maurepas n'était pas chez lui. Elle dit à son valet de chambre qu'elle reviendra, et de prier M. de Maurepas de l'attendre, et par un effort d'imagination, pour servir plus chaudement Fuzelier, elle va tout de suite chez M. de la Peyronie, premier chirurgien du roi. « Je viens, dit-elle, vous demander une grâce, qu'il faut que vous m'accordiez absolument. Je vous demande pour Fuzelier, que je protége, un privilége exclusif pour distribuer le *mercure.* » M. de La Peyronie tomba de son haut; il lui témoigna la disposition où il était de lui accorder tout ce qui dépendait de lui, mais en même temps l'impossibilité de le faire sur cet article, que cela n'avait jamais été, que cela ne convenait en aucune façon à un homme de lettres, et que cela ne se pouvait pas, que Fuzelier n'y avait pas pensé.

Malgré ses instances, Mme de Mailly, persuadée que la demande était ridicule, s'en retourne chez M. de Maurepas, tout en colère, et lui dit : « Je venais vous demander une grâce pour Fuzelier; mais il faut qu'il soit fou de me faire faire des démarches pour chose qui ne se peut pas. Je viens de chez M. de La Peyronie, qui me l'a bien assuré. — Mais, madame, répondit M. de Maurepas, je suis informé de ce que demande Fuzelier; cela n'a point de rapport à M. de La Peyronie. — Comment? dit-elle, il demande le privilége exclusif du *Mercure?* — Cela est vrai, lui répondit le ministre; c'est le *Mercure galant,* qui est un ouvrage d'esprit. — Ah! dit-elle, que ne s'explique-t-il donc cet animal-là! Si cela est ainsi, je vous le recommande très-fort. » Fuzelier a eu l'agrément pour faire le *Mercure,* mais malheureusement le seigneur de La Roque s'est rétabli.

(Barbier, *Journal.*)

Piron étant à Beaune, à la porte du spectacle, ne sachant quelle pièce on allait jouer, s'adressa au plus apparent de ceux qui faisaient foule, et qui, par un air plus avantageux que les autres, et donnant des ordres, paraissait devoir être plus instruit : « *les Fureurs de Scapin,* lui dit le jeune Beaunais. — Ah! monsieur, répond Piron en le remerciant, je croyais que c'était *les Fourberies d'Oreste.* »

(Cousin d'Avallon, *Pironiana.*)

Sous Louis XV, les goûts anglais commençaient à s'introduire publiquement en France. Le duc d'Aumont était un jour à cheval à la droite de la voiture du roi : « Duc d'Aumont, dit Louis XV, vous me *crottez!* — Oui, sire, à l'anglaise. » Le duc d'Aumont avait entendu : *vous trottez!*

(Dr Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris.*)

Obligé de se lever de grand matin pour remplir avec exactitude les devoirs de sa place, Sartine se laissait souvent aller involontairement, les soirs, au milieu même d'une société nombreuse, à un sommeil de quelques minutes, qui, pour ceux qui ne le connaissaient pas particulièrement, n'avait l'air que du silence de la réflexion. Un maître des requêtes, qui ne se doutait nullement de cette habitude, s'intéressant vivement à un homme auquel il voulait procurer l'agrément d'une place d'agent-de-change, et voyant le magistrat ne prendre aucune part à la conversation générale, crut l'occasion favorable pour invoquer ses bontés en faveur de son protégé. Il s'approche, parle avec zèle de l'homme qu'il désire faire employer, fait l'énumération de ses talents et des droits qu'il a à cette place.

Sartine, qui dans ce moment était plongé dans le plus profond sommeil, et dans un rêve fort étranger à ce qu'on lui

disait, prononça assez hautement : « C'est inutile ; nous allons les mettre en boutiques. » Le maître des requêtes se retire très-confus, et va aussitôt raconter cette nouvelle, dans les mêmes termes, à son protégé, qui ne manque pas d'aller avertir sur-le-champ les agents de change de sa connaissance du sort qui les menace. Ceux-ci se rassemblent en hâte, consternés d'un événement si imprévu. Ils délibèrent de présenter dès le lendemain au ministre de Paris une requête appuyée de la signature des meilleurs négociants, des plus forts banquiers de la capitale, par laquelle ils remontrent qu'ils ne pourraient pas supporter un tel avilissement de leur état, et annoncent leur démission, dans le cas où l'on persisterait. Des députés du corps se rendent à Versailles, et soumettent respectueusement le vœu général de leurs confrères au ministre, qui, fort étonné du plan ridicule qu'on lui suppose, veut connaître l'origine d'une pareille sottise. Le maître des requêtes, nommé comme auteur de la nouvelle, est mandé ; il cite Sartine, qui, appelé à son tour, a beaucoup de peine à comprendre ce dont il s'agit, et finit par se rappeler qu'il dormait profondément à l'heure qu'on lui indique pour avoir été celle de la sollicitation, dont il n'avait pas entendu un mot. Enfin il est démontré, à la grande satisfaction des agents de change, et au rire de tous les assistants, que la réponse qui avait jeté une si chaude alarme dans le commerce, n'était qu'un rêve.

(S. Edme, *Biographie de la police en France.*)

Le docteur Chirac fut appelé auprès d'une dame qui était malade. Pendant qu'il était dans l'antichambre, on y dit que les actions (de la banque de Law) avaient beaucoup diminué. Le docteur, qui avait beaucoup de papier sur le Missisipi, fut saisi de cette nouvelle, et s'étant assis auprès de la malade pour lui tâter le pouls, il se dit à lui-même : « Ah ! mon Dieu ! cela diminue, cela diminue, cela diminue. » En l'entendant parler ainsi, la malade se mit à crier ; ses gens accoururent ; elle dit : « Je vais mourir, M. Chirac vient de crier trois fois en tâtant mon pouls : Il diminue ! » Le docteur revint à lui, et dit : « Vous rêvez ! votre pouls bat à merveille, et vous vous portez bien. Je m'occupais des actions du Mississipi, sur lesquelles je perds, puisqu'elles baissent. » La dame malade fut ainsi rassurée.

(Madame, duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

On afficha en 1793 la tragédie de *Jean sans Terre*. Quelques patriotes du faubourg Saint-Antoine, croyant qu'on voulait jouer le général Santerre, arrachèrent toutes les affiches et se portèrent en masse au théâtre de la République. On parvint à les apaiser en leur donnant les premières places ; mais l'on ne put en être maître lorsque sans Terre dit au tyran :

Tu crois m'intimider en découvrant ma *bière*.

« Je l'avais bien dit, s'écria un d'eux : A bas ! A bas ! A bas les muscadins ! » On baissa la toile.

(*Aneries révolutionnaires.*)

Le général Alexandre Tatischef, pendant la campagne de 1813, avait pris Cassel, capitale du nouveau royaume de Westphalie, qui dura en tout quatre ou cinq ans. Comme c'était le plus grand exploit de son mari, la princesse Tatischef trouvait moyen de le citer au moins une fois par jour. Or, il arriva qu'en faisant son récit habituel, la narratrice, contre toute prévision, oublia le nom de la capitale prise par son mari. En ce moment, Menchikof traverse l'appartement. « Prince, lui crie madame Tatischef, prince, quelle est donc la ville qu'a prise Alexandre ? — Babylone, princesse, lui répond Menchikof sans s'arrêter. »

(Al. Dumas, *Univers illustré.*)

Ma tante de Lesdiguière avait fait la partie d'aller visiter Mme du Deffand avec Mme de Bourbon-Busset, et ces dames s'attendaient à la trouver plus ou moins soucieuse, attendu que M. de Pont-de-Vesle se mourait et qu'il avait été, pendant douze ou quinze ans, dans ses bonnes grâces les plus favorables. Après les premiers compliments, Mme de Bourbon-Busset, qui faisait toujours la bouche en cœur et la sensible, lui demanda des

nouvelles du *cher malade*. — « Eh! mon Dieu, j'y pensais, dit aussitôt la marquise; mais je n'ai qu'un laquais ici pour le moment, et j'allais envoyer une de mes femmes pour demander de ses nouvelles. — Madame, il pleut des torrents, répondit l'autre, et je vous supplie de la faire aller dans mon carrosse. — Ah! vous êtes infiniment bonne, et je vous rends mille grâces, reprit la marquise avec une satisfaction charmante. Mam'selle, dit-elle à une femme de chambre qui vint à la sonnette, vous allez savoir des nouvelles de notre petit malade. Madame la comtesse de Bourbon-Busset permet que vous alliez dans son équipage, à cause de la pluie. Je suis bien reconnaissante et bien touchée de votre intérêt pour mon favori, poursuivit-elle : il est très-aimable, il est spirituel, il est vif, il est tendre et caressant. Vous savez sûrement que c'est Mme du Châtelet qui me l'a fait avoir? »

Les deux amies se regardèrent et n'osèrent pas répondre à des confidences et des paroles aussi hors de mesure. On parle d'autre chose, et la voiture arrive enfin! « Eh bien! comment l'avez-vous trouvé? — Madame, aussi bien que possible. — Est-ce qu'il a bien voulu manger aujourd'hui? — Il aurait voulu s'amuser à mordre dans un vieux soulier, mais M. Lyonnois (1) n'a jamais voulu. — Voilà, s'écria ma tante, une singulière fantaisie de malade! — Enfin, marche-t-il à présent? reprit la marquise. — Ah! pour ceci, je ne saurais dire, madame, parce qu'il était couché en rond, mais j'ai bien vu pour aujourd'hui qu'il me reconnaissait, car il a remué la queue. — M. de Pont-de-Vesle, s'écrièrent les visiteuses... — Allons donc! c'est mon petit chien dont il s'agit. Mais, à propos, ajouta-t-elle en parlant à ses gens avec un ton de sécheresse et d'âpreté, vous n'oublierez pas d'envoyer demander des nouvelles du chevalier de Pont-de-Vesle! »

(*Souvenirs de la Marquise de Créqui.*)

M. de Ségur aîné, l'historien, l'auteur des Mémoires souvent cités, membre de l'Académie française, pair de France sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, fut nommé grand maître des cérémonies lorsque l'empire se constitua une cour selon les us et coutumes monarchiques. Quelqu'un qui recherchait un emploi dans la nouvelle maison impériale ne vit pas de meilleur patronage à réclamer que celui de l'éminent dignitaire; mais, confondant les deux frères, ce fut au vicomte de Ségur, vaudevilliste, qu'il fit parvenir sa supplique pour le *grand maître des cérémonies de France.* Alexandre de Ségur, qui avait voulu rester un simple homme d'esprit, comprit le quiproquo; il se mit à en rire de bon cœur, et, prenant aussitôt la plume, il fit cette réponse :

« Monsieur,

« Vous m'écrivez pour me demander une place. Je vous en envoie deux; mais c'est pour une pièce de moi que l'on joue ce soir à l'Opéra-Comique.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre serviteur,

« SÉGUR, *sans cérémonie.* »

Le *sans cérémonie* n'avait aucune intention épigrammatique à l'égard de la dignité fraternelle, à en juger par ce mot plein d'une tendre affection, et qui fait honneur au cœur du vicomte de Ségur : « N'osant pas être jaloux de mon frère, j'ai pris le parti d'en être fier. »

(Th. Muret, l'*Hist. par le théâtre.*)

Mme de Talleyrand avait ses mots, mais moins heureux que ceux de son trop célèbre mari, qu'elle mettait souvent à la torture. Un jour, en se levant de table, après déjeuner : « Vous aurez à dîner, lui dit le duc de Talleyrand, à côté de vous, un homme très-remarquable. Au nom du ciel, tâchez de causer avec lui raisonnablement. Il a écrit ses voyages; passez à ma bibliothèque, feuilletez-les, et amenez la conversation sur ce sujet. Allez, n'oubliez pas de demander l'ouvrage de M. Denon. » La princesse obéit, mais, en présence du bibliothécaire, elle ne peut se rappeler le nom de son futur convive et à tout hasard elle prend le biais. « Donnez-moi, je vous prie, les aventures surprenantes de ce voyageur... dont le nom finit en *on?* » Le bibliothécaire, souriant comme un homme qui devine une énigme, apporte

(1) Lyonnois était un médecin de chiens très à la mode au dix-huitième siècle. V^r^ *Entre confrères.*

avec empressement une magnifique édition de *Robinson* avec planches, gravures, etc. Mme de Talleyrand dévore le livre, sans compter les heures; elle ne se sent pas d'aise; elle admire le parasol, le chapeau, les vêtements de peau de chèvre du héros de Foë. « Quoi! s'écrie-t-elle, je vais me trouver avec cet étrange personnage! que je suis heureuse de connaître d'avance sa meilleure histoire! Cette fois le prince sera content. » Lorsqu'elle descend au salon, les convives déjà sont réunis. M. Denon lui donne la main, on passe dans la salle à manger, on se place, et, d'un coup d'œil, elle avertit le prince qu'il peut compter sur elle. En effet, à peine le moment d'inévitable silence qui commence un repas s'est-il écoulé, que Mme de Talleyrand, se tournant vers son voisin de droite, lui dit : « Mon Dieu! monsieur, quelle joie vous avez dû éprouver dans votre île, quand vous avez trouvé Vendredi! »

(*Encyclopediana.*)

Un homme ayant été admis à faire serment, répondit au juge, qu'il ne savait point jurer; « mais, ajouta-t-il, j'ai mon fils le grenadier qui s'en acquitte à merveille, je vais le chercher. »

(*Bibliothèque de société.*)

On a immortalisé les gallicismes de la duchesse de Dantzick; mais cette maréchale illettrée eut des concurrents qui, bien que moins élevés en grade, se permirent de rivaliser avec elle sur le champ de la langue française. De ce nombre était un chef de bataillon de la garde impériale nommé Caire. Brave à trois poils, le commandant Caire avait combattu héroïquement sous la République et le Consulat. Bonaparte lui avait même décerné en Égypte un sabre d'honneur, dont l'inscription lui avait paru doublement flatteuse, y compris la date : *Donné au Grand Caire*, que notre héros s'appliquait sans penser à mal.

(*Revue anecdotique.*)

Louis XVIII reçut un jour la députation d'une Académie de province, et l'accueillit avec bonté. « Messieurs, dit-il, comptez-vous beaucoup d'hellénistes parmi les membres de votre société? — Des hellénistes? répond l'orateur de la députation, nous en avions quelques-uns, mais l'Académie les a chassés ignominieusement; à peine y a-t-il dans le département trois ou quatre misérables qui regrettent le prisonnier de Sainte-Hélène. »

(*Choix d'anecdotes.*)

Sous la Restauration, il y avait une fois un député du nom de Maréchal, et comme il avait un frère, il se qualifiait : « Monsieur Maréchal aîné. »

C'était le soir de l'exécution du maréchal Ney. — Dans un salon bonapartiste, cinquante ou soixante personnes se trouvaient réunies, et déploraient amèrement le sort de l'illustre fusillé! — « Il est mort en brave! » disait un ex-sénateur. — « Il est mort! » répéta-t-on tristement. A ce moment, la porte s'ouvre, et le valet annonce : « Monsieur le maréchal Ney. »

Tableau !!! — C'était M. Maréchal aîné.

(*Liberté.*)

Au lendemain de 1830, le salon de M. le comte de B..., particulièrement comblé de faveurs par Charles X et le duc d'Angoulême, regorgeait d'adorateurs du soleil levant, dont le plus fervent était sans contredit le maître de céans.

Ce n'étaient que ducs et princes, comtes et barons et chevaliers de la veille, humbles prosélytes de la branche aînée, aujourd'hui lui criant *Raca!* ou *Racaille*.

Le valet de M. le comte de B... avait tellement l'habitude de n'annoncer que des gens titrés, qu'il en était arrivé à ne pas comprendre qu'on pût naître sans le moindre blason, la moindre particule. Ce soir là, un député nouveau faisait son entrée dans le salon du comte de B... — « Qui aurai-je l'honneur d'annoncer? lui demanda le valet. — Monsieur Leduc. — M. le duc de...? demanda-t-il encore. — Comment! se récria le législateur, M. le duc de...? Qu'est-ce que vous voulez dire?... D'où je suis?... Je suis de Bordeaux, mon cher, mais qu'est-ce que ça vous fait? »

Le valet ne lui laissa pas le temps d'en dire d'avantage; il ouvrit à deux battants

et annonça : « Monsieur le duc de Bordeaux ! »

Le comte de B... se trouva mal.

(*Id.*)

M. Casimir Bonjour, candidat à l'Académie, se présente un jour pour faire sa visite chez un des Quarante. Une femme de chambre vient lui ouvrir la porte. « Votre nom, monsieur? » dit-elle. Le candidat répond avec son plus gracieux sourire : « Bonjour. » Flattée de cette politesse, la jeune fille répond : « Bonjour, monsieur; voulez-vous me dire votre nom? — Je vous dis, Bonjour. — Et moi aussi bonjour, monsieur; qui faut-il que j'annonce? — Eh, Bonjour! c'est mon nom. » La caméristecomprit alors qu'au lieu de dire : Bonjour, monsieur, il fallait dire : Monsieur Bonjour.

(*Encyclopediana.*)

M. Marco Saint-Hilaire, se présentant un jour dans une maison, donna sa carte au domestique qui, ouvrant la porte du salon, annonça :

« M. le *marquis* de Saint-Hilaire. »

Sensation dans l'assemblée. Mais M. Marco Saint-Hilaire s'avance aussitôt, et saluant l'assistance :

« De grâce, dit-il, veuillez ne point vous émouvoir, ce n'est qu'un *quis pro co.* »

(*Mosaïque.*)

Dans le cordage d'un vaisseau on distingue en anglais, sous le nom de *peintre*, un certain câble qui sert à amarrer un bateau au bord d'un vaisseau dont il dépend. Un jour un peintre étant occupé à barbouiller la figure des éperons d'un bâtiment, mouillé près la tour de Londres, le commandant qui venait l'aborder dans la chaloupe, cria au mousse : « Jette le peintre à l'eau. » Le mousse, qui ne connaissait point encore cette espèce de cordage, courut au peintre qui avait le corps à moitié hors du bâtiment et le précipita dans le fleuve. Le capitaine, ne voyant point tomber de son côté le cordage, répéta en jurant : « Jette donc le peintre. — Eh! je l'ai jeté, reprit l'autre, avec son pot et sa brosse. » Le capitaine songea heureusement que ce pouvait être son ouvrier, et le fit repêcher sur-le-champ.

(*Paris, Versailles et la province au XVIIIe siècle.*)

Le poëte J***., tout jeune encore, fut recommandé à un grand financier, ancien saint-simonien, et toujours sympathique au mouvement social.

Le protecteur interrogea le protégé, qui lui avoua ses visées littéraires.

« Avez-vous fait paraître quelque chose? — Oui! un volume publié à mes frais, et dont je me permettrai de vous offrir un exemplaire. »

L'exemplaire arriva le lendemain; un volume de vers avec ce titre sonore : *Sur les grèves.*

— Peste! dit le financier en voyant la couverture, peste! j'ai affaire à un homme sérieux : à son âge s'occuper déjà d'économie politique, c'est très-bien!

Le lendemain, le solliciteur avait une place de douze mille francs; aujourd'hui il est millionnaire et dit du mal de la littérature.

(*Figaro.*)

Sur la place du Carroussel, pendant les *trois glorieuses*, un groupe d'insurgés criait à pleins poumons :

— Vive le duc de *Chartes!*

Un autre groupe, voisin du premier, criait à qui mieux mieux.

— Vive la Charte!

Un homme se détacha du premier groupe et dit au second :

— Pourquoi que vous ne criez pas comme nous pour *Chartes!*

— Que t'es bête! répondit-on du deuxième groupe. C'est-il pas la même chose?... La *Charte,* c'est sa sœur!...

(*Figaro.*)

Lors de la réception de M. Victor Hugo à l'Académie, qui eut lieu pendant que le procès de Mme Lafarge passionnait l'opinion, une phrase du discours de M. de Salvandy, qui répondait au récipiendaire, provoqua un *quiproquo* bizarre : « En ce temps, où *l'art scénique* a pris un développement si considérable »... Les rires universels de l'assemblée arrêtèrent l'orateur, qui, averti par son voisin, re-

commença sa phrase ainsi : « En ce temps, où *l'art théâtral* »...

Lorsqu'en 1848, M. de Lamartine parvint au pouvoir, il fut assailli de tant de sollicitations et de recommandations, qu'il dut se borner à inscrire sur son calepin tous les agents diplomatiques de l'avenir. Vint le grand jour des nominations. Le poëte dépouilla son memento, et chaque nom choisi par lui trouva place aussitôt dans un décret. — Toutes les ampliations furent bientôt dans les mains des élus, toutes, moins une, qui demeura sur le bureau du citoyen directeur des affaires étrangères ; il n'avait point l'adresse du titulaire, et personne ne réclamait.

Après quinze jours d'attente, on recourut au ministre pour savoir où gîtait « le citoyen David, nommé consul de France à Brême. »

Ce nom ne rappelant rien à M. de Lamartine, il eut recours à son carnet, et vit en effet le nom de *David* inscrit en grosses lettres au milieu d'une page.

Il se rappela alors que quelques jours avant les événements de février, il avait pris cette note pour se rappeler un passage des psaumes du roi hébreu.

« Mais, malheureux ! s'écria le ministre en riant, vous avez fait un consul républicain du roi David. — Quel roi ? balbutia le directeur du personnel interloqué. — Parbleu ! celui qui dansait devant l'arche !... »

Le lendemain on lisait au *Moniteur :* — « Le citoyen X... est nommé consul de France à Brême, en remplacement du citoyen David, *décédé.* »

L'honneur des bureaux était sauf.

(Nogaret, *Patrie*.)

Quelques jours après le 24 février 1848, Berryer donna un grand dîner où Marie, son ami intime, qui depuis de longues années habitait la même maison que lui, se trouva placé, à table, à côté d'un vieux gentilhomme vendéen.

Le gentilhomme est un peu sourd, et au lieu de *Marie* il entend *marquis.* A chaque plat, il anoblit carrément le républicain : « Veuillez vous servir, marquis ; marquis, prenez-vous du champagne ? »

Me Marie est très-anxieux. Que signifie ce titre ? est-ce une mystification, une erreur, une manie ?

On arrive au dessert.

Alors, entre deux verres de montbasillac, le gentilhomme prend la main de Marie, et lui dit :

« Vous savez que je viens de Frohsdorff et que j'ai vu le roi. Quelle intelligence et quel cœur, marquis ! Henri V nous sauvera, fera le bonheur de la France, car la république est impossible, n'est-ce pas, marquis ?

— Mais, je ne suis pas marquis, répond vivement le républicain, je suis Marie, membre du gouvernement provisoire. »

Le gentilhomme fait un soubresaut et attache un regard stupéfait sur Berryer, qui répond :

« Oui, Marie, le grand avocat, mon meilleur ami et le plus honnête homme que je connaisse. »

Le soir même le vieux Vendéen reprenait le chemin de sa province.

« C'en est fait des Bourbons, dit-il, il n'y a plus de légitimistes. »

L'imprimerie du *Journal officiel* a plusieurs casses contenant, pour le compte rendu des chambres, des clichés tout faits et classés par numéros ; ainsi l'on peut y voir :

N° 1. — Applaudissements prolongés.
N° 2. — Marques d'assentiment sur tous les bancs.
N° 3. — Marques d'assentiment sur quelques bancs.
N° 4. — Sensation.
N° 5. — L'orateur est félicité par ses collègues.
N° 6. — L'orateur reçoit les félicitations de plusieurs de ses collègues.
N° 7. — Très-bien ! très-bien !
N° 8. — Très-bien ! — C'est cela !
N° 9. — Très-bien !
N° 10. — Allons donc ! allons donc !
N° 11. — Oh ! Oh !
N° 12. — Ah ! Ah !
N° 13. — Mouvements divers.
N° 14. — Oui ! Oui !
Etc., etc.

Il faut une grande attention et une grande habitude pour ne pas se tromper de casse, et malgré toutes les précautions, cela arrive quelque fois.

Un orateur répondait, — c'était sous

la Constituante, — à un de ses collègues, homme très-estimable et d'une valeur reconnue ; il s'exprimait en ces termes :

« Notre collègue X..., dont l'honorabilité est au-dessus de toute atteinte... »

— Et l'Assemblée de crier :

« *Oui! Oui!* »

Le lendemain, on lisait dans le *Moniteur :*

« Notre collègue, dont l'honorabilité est au-dessus de toute atteinte... (*Oh! Oh!*)

On continue d'appliquer aux boulevards le système orthopédique. Le nivellement s'opère peu à peu; c'est ainsi que la chaussée du boulevard Bonne-Nouvelle s'est abaissée de plusieurs toises. Rien de mieux pour la chaussée ; mais les maisons situées en face du Gymnase se trouvaient dans la position la plus désagréable et la plus ridicule. Bordées d'un étroit trottoir, perchées à trente pieds au-dessus du sol, impraticables aux voitures, ces pauvres maisons n'étaient plus guère bonnes qu'à servir de succursales à l'Observatoire, ou de correspondance au télégraphe. Pour les tirer de cette fâcheuse situation, un seul moyen s'offrait : c'était de les faire descendre au niveau du boulevard. On a donc allongé les maisons par le bas; leurs fondations ont été reprises en sous-œuvre, et les caves, montant en grade, ont vu le jour par de larges croisées.

Voilà sans doute un beau résultat, mais figurez-vous la position critique de quelques-uns des locataires. Ceux qui habitaient le premier étage se trouvaient logés au troisième, sans avoir déménagé ; grave inconvénient qui devait avoir des conséquences de plus d'une espèce.

Un monsieur, habitant une des susdites maisons, partit il y a quelques mois pour un lointain voyage, laissant au logis sa femme, jeune et belle. Après six mois d'absence, notre voyageur arrive sans avoir prévenu sa femme, qu'il veut surprendre agréablement. Cela se passait un soir, entre onze heures et minuit. Il pleuvait et la nuit était sombre. Pressé de rentrer au domicile conjugal, le bon mari avait pris un cabriolet ; il se fait conduire au boulevard Bonne-Nouvelle; il donne au cocher le numéro de la maison où sa femme demeure toujours. Nous y voici. Le cabriolet s'arrête à l'endroit indiqué, le mari descend : « Oh, oh ! dit-il, on a réparé la maison ; on l'a élevée de plusieurs étages : c'est très-bien. »

Il entre; le portier le reconnaît; il monte au second étage : c'est là qu'il logeait à son départ, et sa femme n'a point changé de logement. Il sonne ; on ne lui ouvre pas; il sonne encore ; cinq minutes s'écoulent, personne ne vient : la porte ne bronche pas. « Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce que par hasard ma femme ne serait pas chez elle à l'heure qu'il est? — Affreux soupçon ! — Mais si ma femme n'y était pas, le portier m'aurait averti ! » Cette idée rassurante fait rentrer le calme et la sérénité dans l'âme du voyageur. Il sonne pour la troisième fois avec confiance, avec vigueur, et de manière à interrompre le sommeil le plus profond. Victoire ! un bruit de pas se fait entendre; on vient ouvrir, on va ouvrir.... mais on s'arrête derrière la porte, et une voix demande : « Qui est là? » L'époux a frissonné depuis la plante des pieds jusqu'à la racine des cheveux ! Cette voix intérieure ne ressemble en rien au doux organe de sa femme ; c'est une grosse voix mâle, qui répète son impertinente question : « Qui est là ? » L'infortuné voyageur trouve à peine assez de force pour répondre : « C'est moi. — Qui, vous ? — Celui que vous n'attendez pas ! — Je n'attends personne. — Ouvrirez-vous enfin? — Quand vous m'aurez dit ce que vous voulez. — Ouvrez, ou j'enfonce la porte !

Et joignant à la menace un commencement d'exécution, le mari furieux lance un retentissant coup de pied. Cette démonstration suffit ; la clef tourne dans la serrure, la porte s'ouvre, et le voyageur stupéfait se trouve face à face avec un grand jeune homme, orné d'épaisses moustaches noires, légèrement vêtu d'une robe de chambre et d'un bonnet de nuit.

Le colloque est repris sur un ton plus que vif. Le grand jeune homme demande raison de son sommeil troublé, de son domicile violé par une insolente agression. « Voilà qui est trop fort : s'écria le mari au comble de la fureur. C'est monsieur qui se plaint, qui se fâche, lorsque je le trouve à cette heure et dans cette tenue, chez moi ! — Chez vous ? — Oui, monsieur, chez moi ! Vous ne me connaissez pas ? Je suis le mari ! — Quel

mari?... Mais je suis bien simple d'écouter un homme qui est ivre, s'il n'est fou! Allez cuver ailleurs votre vin, l'ami, ou bien je vais faire appeler la garde. — Vous m'en épargnerez donc la peine; car il me faut un commissaire pour constater le flagrant délit, et des soldats pour vous arrêter. »

En disant ces derniers mots, le mari voulut forcer le passage; il lui tardait de confondre sa coupable moitié; mais une main vigoureuse le saisit au collet. Il voulut user de violence, une lutte s'engagea, et il fut cruellement vaincu.

Cependant, le bruit de la bataille avait amené sur l'escalier tous les locataires de la maison. Tout à coup un cri retentit dans les régions supérieures. « Grand Dieu! c'est mon mari! » Une femme éplorée descendit rapidement deux étages et vint relever le pauvre voyageur qui était tombé sous un violent coup de poing. « D'où sors-tu donc? demanda le mari. — De là-haut, de chez moi. — Comment! tu as déménagé sans me l'écrire? Tu n'habites plus le second? — Je n'ai pas bougé de place; mais le second est devenu le quatrième. »

Tout est expliqué. Le mari, battu et content, n'avait plus qu'à faire des excuses au grand jeune homme. Celui-ci voulait absolument une réparation, un duel : il se laissa attendrir par les prières d'une jolie femme, qui avait à se venger d'un injurieux soupçon, mais qui ne voulait pas la mort du jaloux. »

(Eugène Guinot, *Chronique.*)

Quiproquo volontaire.

Le marquis de Louv..., épris des charmes de Mlle Fermel, fut ces jours-ci chez elle et la pria sans fadeur de lui accorder une nuit. Vous devinez que Mlle Fermel est trop polie pour refuser un joli seigneur. Elle y mit toutefois une condition, et demanda un collier de chatons dont elle avait besoin. C'eût été peu de chose pour un partisan, mais c'était beaucoup pour un marquis français, plus accoutumé à payer de sa personne que de sa bourse. Cependant, avec beaucoup d'esprit et peu de délicatesse, on se tire aisément de tout. « Quoi! n'est-ce que cela, mon ange? Oh! rien n'est plus juste; mais, pour le moment, cela n'est pas possible; si vous le trouvez bon, je vais vous en faire mon billet... Vite de l'encre, du papier. » On écrit et on couche. Le marquis, de retour à son hôtel, envoie chercher tous les petits chats du quartier, les entrelace avec des faveurs couleur de rose, et fait un collier de chatons admirable. On les met dans un joli panier garni de gaze en dedans et farci de rubans bleus au dehors; on porte ensuite le tout à Mlle Fermel, qui, charmée de l'élégance extérieure du cadeau, remet au porteur le billet du marquis. « Qu'il est galant! » disait-elle en défaisant la multitude de nœuds qui fermaient le panier. Elle lève la gaze, et, les fureurs de l'avarice trompée succédant au sourire de l'intérêt satisfait, elle charge le marquis d'imprécations soldatesques, et va se plaindre au doyen des maréchaux de France. « Le billet explique-t-il de quoi sera le collier? lui demanda le vieux juge du point d'honneur d'un air goguenard. — Non, monseigneur, répondit la nymphe plaignante. — Tant pis, mademoiselle, car, en ce cas, le marquis a rempli sa parole, et je suis votre serviteur. »

(*Correspondance secrète.*)

Quolibets.

Quelques religieux s'entretenaient un jour de l'âge et des actions de Notre-Seigneur, et disaient qu'il avait commencé à prêcher à la fin de sa trentième année. Un ignorant de la troupe leur demande quelle avait été la première action de Jésus-Christ après avoir atteint l'âge de trente ans; comme ils hésitaient là-dessus : « Vous voilà bien embarrassés, leur dit-il, avec tout votre savoir. Ce qu'il fit d'abord ce fut d'entrer dans son année trente et unième. »

(Pogge.)

Henri IV ceignit un jour, au milieu de ses courtisans, le baudrier à un paysan qu'il voulait récompenser de la valeur qu'il avait montrée dans un combat. La révolution que cette cérémonie causa au nouvel anobli lui fit lâcher ce qu'on devine bien... une incongruité. La surprise et l'indignation se peignaient sur toutes les figures des grands seigneurs, lorsque le héros villageois, reprenant haleine, dit : « Sire, il fallait bien que la roture sortît par quelque endroit. »

(*Curiosités anecdotiques.*)

On dit que Jodelet, allant un jour à Saint-Germain-en-Laye, rencontra en chemin deux jésuites, qui, charmés de ses plaisanteries, furent curieux de savoir son nom, et le lui demandèrent. « Mais vous-mêmes, messieurs, leur répondit-il, feignant de ne les pas connaître, peut-on vous demander qui vous êtes? »

A quoi les bons pères ayant reparti qu'ils étaient de la compagnie de Jésus : « Oui! leur dit-il, mais est-ce de la Compagnie de Jésus naissant, ou de Jésus mourant? Car vous savez qu'il naquit entre deux bêtes, et qu'il mourut entre deux larrons. »

(Bouhier, *Souvenirs.*)

Guy-Patin, abordant Renaudot à l'issue de l'audience où celui-ci venait de perdre son procès contre lui : « Consolez-vous, lui dit-il, vous avez gagné en perdant. — Comment cela? — Vous étiez entré camus (Renaudot l'était en effet), et vous sortez avec un pied de nez. »

(Hatin, *Histoire de la presse.*)

M. de Vendôme, bâtard de Henri IV, passant à Noyon, logea aux *Trois-Rois*. Le fils du maître de la maison, nouvellement reçu avocat, crut que sa nouvelle dignité l'autorisait à aller faire la révérence à M. de Vendôme; il y va. M. de Vendôme lui demanda qui il était. « Monsieur, je suis le fils des *Trois-Rois*. — Le fils de trois rois..... Monsieur, je ne suis le fils que d'un; vous prendrez le fauteuil : je vous dois tout honneur et respect. »

(Tallemant des Réaux.)

Un jeune conseiller du parlement de Paris, étant allé à Rome, fut baiser les pieds du pape Ottoboni, qui, lui ayant demandé qui il était, — et le jeune homme ayant répondu qu'il était un conseiller du roi de France : « *O re di Francia*, s'écria-t-il, *che tu sei mal consigliato!* (1). »

Un auteur avait acheté une maison à Montmartre. « Ah! ah! dit Piron, il retourne au pays (1). »

L'archevêque de Paris Christophe de Beaumont, fut taillé de la pierre sur la fin de sa vie. Le fameux frère Cosme, chargé de cette opération, eut un plein succès. Les Parisiens firent courir le bruit que le prélat refusait de payer son chirurgien sous le prétexte que le clergé était exempt de payer la taille.

(*Curiosités anecdotiques.*)

Le peuple témoigna la plus grande joie au convoi de l'abbé Terray. Lorsqu'on lui porta le viatique, les poissardes avaient déjà crié, dans leur langage énergique : « On a beau lui porter le bon Dieu, il n'empêchera pas que le diable l'emporte. »

(*Mémoires secrets.*)

Quolibets (*Échange de*).

La mère du maréchal de Gassion était une bossue, qui ne manquait pas d'esprit et faisait la goguenarde. On dit qu'un jour elle vit une femme qui boitait des deux côtés : « Holà! lui dit-elle, ma commère, vous qui allez de côté et d'autre (et en disant cela elle la contrefaisait), dites-nous un peu des nouvelles. — Dites-nous-en vous-même, vous qui portez le paquet, » lui répondit cette femme.

(Tallemant des Réaux.)

Le marquis de Champcenetz, officier aux gardes, caracolait à la campagne sur un cheval. Un curé des environs, trottant modestement sur un âne, vint à passer : « Comment va l'âne, monsieur l'abbé? lui cria Champcenetz. — A cheval, monsieur l'officier, à cheval! (2) »

(1) Ce mot rappelle celui de ce conseiller d'État du roi Louis XIII, qui défendit de mettre sur ses billets d'enterrement sa qualité de conseiller du roi. Il est si mal conseillé, dit-il, que j'aurais peur qu'on ne m'en demandât compte dans l'autre monde. »

(1) Montmartre était renommé pour ses moulins, et pour ses ânes.

(2) On connaît ce trait qui court dans tous les almanachs : « Bonjour, la mère aux ânes. — Bonjour, mes enfants! » L'anecdote précédente a été également exploitée sous diverses formes dans tous les anas.

R

Racoleur.

Lerida trouva le secret d'enrôler six hommes avec une pièce de trente sols. Le premier se présenta, gagné par l'appât de la promesse de six louis. « Hé oui, lui dit Lerida, c'est pour vous de l'or en barre; voilà toujours une pièce de trente sols d'arrhes. » Le soldat crédule s'engagea. Un second donna tête baissée dans le même piége : Lerida lui tint le même langage; il demanda à emprunter la pièce de trente sols qu'il avait donnée au premier, il la remit pour arrhes au second. Quatre autres vinrent à la file; la pièce circula de main en main jusqu'au sixième, qui crut que son honneur l'obligeait de régaler de cet argent ses camarades au cabaret.

Passant sur la place d'une grande ville, il jeta d'abord les yeux sur douze grands hommes, qui étaient plantés là, les bras croisés, attendant qu'on leur donnât de l'ouvrage : « Voilà, dit-il en lui-même, de quoi faire une belle tête de compagnie! rusons pour avoir cette proie. » Il endossa un habit bourgeois; et, après avoir appris à un de ses amis à jouer le personnage d'un notaire, il aborda la troupe : « Mes enfants, leur dit-il, je dois faire un grand voyage, j'ai fait mon testament, un notaire vient de le recevoir; j'aurais besoin de sept bons témoins : pourriez-vous me servir à cet usage? Je vous payerai comme des témoins d'importance. » Ils firent tous offre de service. L'officier travesti ajouta : « Un autre que moi en exclurait quatre ou cinq de votre troupe; mais la prévoyance est une belle chose : il y en a peut-être parmi vous qui ne seraient pas habiles à porter un témoignage; ainsi je vous retiens tous, afin que les uns suppléant au défaut des autres, mon testament ne soit pas nul. » Il mena ensuite dans sa chambre les douze hommes qu'il avait choisis. Le notaire supposé, après avoir lu un faux testament, invita les témoins à signer, ce que la plupart exécutèrent. Ceux qui ne savaient pas signer en furent dûment enquis. Le notaire de la comédie leur recommanda bien le secret. Et le lendemain nos témoins furent obligés d'aller en Flandre, où ils devaient témoigner au bruit de leurs mousquets leur zèle pour le service du roi.

Un homme assez aguerri étant tombé dans ses filets, se débattit vainement : « Je ne veux point, lui dit Lerida, enrôler personne par force; je vous déclare pourtant que dès que vous m'avez parlé, vous êtes à moi : signez donc de bonne grâce votre engagement. J'aime mieux vous devoir vous-même à votre complaisance, qu'à la violence dont je pourrais user contre vous. » Le pauvre soldat se retrancha alors sur les conditions de son engagement. « Vous prenez, lui dit cet officier, un mauvais parti avec moi : Fi, fi! je n'aime point ces âmes vénales et intéressées. Livrez-vous à ma discrétion : je vous conseille contre moi-même. Je n'y trouverai pas mon compte, parce que je vous donnerai plus que vous ne me demanderiez : les belles manières dans mes soldats me charment et m'enlèvent. » Le soldat séduit consentit à tout.

(*Bibliothèque de cour.*)

Raffiné.

Un jour, à l'heure du dîner, le chanteur Garat entre chez Véry, dont le restaurant était alors situé sur la terrasse des Feuillants, aux Tuileries, la rue de Rivoli n'étant pas encore percée. Après s'être assis à une table, il appelle le garçon; celui-ci accourt et s'empresse de disposer son couvert : « Y a-t-il des cailles? lui demanda Garat en se renversant sur sa chaise. — Je vais voir, monsieur. » Après un instant d'absence, le garçon revient : « Monsieur, lui dit-il, il y en avait, mais il n'y

en a plus : la dernière vient d'être enlevée pour un commandant de la garde des consuls. — Comment ! pas de cailles chez Véry ! s'écrie Garat. — Non, monsieur, toutes ont été demandées aujourd'hui. — Il faut donc mou'ir ! » dit alors Garat, du ton d'un martyr qu'on eût conduit au supplice.

Le dialogue suivant se renouvelait tous les jours entre lui et son valet de chambre.

« Benoist ! cria-t-il en paraissant faire un effort. — Voilà ! monsieur. — Quel temps fait-il ce matin ? — Très-beau, monsieur. — Alors je me chausse'ai en esca'pins. — Monsieur s'habillera-t-il dès à présent ? — Non ! je mett'ai ma petite polonaise. — Laquelle, monsieur ? — Attends ! » fit-il en arrêtant ses regards sur la magnifique glace qui servait de plafond à l'alcôve de son lit ; puis, après un moment de réflexion : « Je suis bien pâle, ajouta-t-il, j'ai l'ai' d'un mo't; quel jou' sommes-nous aujou'd'hui ? — Mardi, monsieur. — C'est mon jou' de leçon chez la duchesse de *** (dont le frère avait été tué dans la dernière campagne), je mett'ai ma polonaise couleu' *reg'ets*. — Monsieur déjeunera-t-il chez lui ? — Impossible, j'ai p'omis au petit ba'on d'aller ce matin au café Ha'di. Je sais que d'illust'es ét'angers doivent s'y t'ouver dans l'espé'ance de m'y voi'.... »

(Marco Saint-Hilaire.)

Rage poétique.

Un jour, il me vint un jeune poëte comme il m'en vient tous les jours. Après les compliments ordinaires sur mon esprit, mon génie, mon goût, ma bienfaisance, le jeune poëte tire un papier de sa poche : « Ce sont des vers, me dit-il. — Des vers ! — Oui, monsieur, et sur lesquels j'espère que vous aurez la bonté de me dire votre avis. — Aimez-vous la vérité ? — Oui, monsieur, je vous la demande. — Vous allez la savoir. » Je lis les vers du jeune poëte, et je lui dis : « Non-seulement vos vers sont mauvais, mais il m'est démontré que vous n'en ferez jamais de bons. — Il faudra donc que j'en fasse de mauvais, car je ne saurais m'empêcher d'en faire. — Voilà une terrible malédiction ! Concevez-vous, monsieur, dans quel avilissement vous allez tomber ? Ni les dieux, ni les hommes, ni les colonnes n'ont pardonné la médiocrité aux poëtes : c'est Horace qui l'a dit. — Je le sais. — Êtes-vous riche ? — Non. — Êtes-vous pauvre ? — Très-pauvre. — Et vous allez joindre à la pauvreté le ridicule de mauvais poëte; vous aurez perdu toute votre vie, vous serez vieux. Vieux, pauvre et mauvais poëte, ah ! monsieur, quel rôle ! — Je le conçois, mais je suis entraîné malgré moi. — Avez-vous des parents ? — J'en ai. — Quel est leur état ? — Ils sont joailliers. — Feraient-ils quelque chose pour vous ? — Peut-être. — Eh bien, voyez vos parents, proposez-leur de vous avancer une pacotille de bijoux. Embarquez-vous pour Pondichéry : vous ferez des mauvais vers sur la route; arrivé, vous ferez fortune. Votre fortune faite, vous reviendrez faire ici tant de mauvais vers qu'il vous plaira, pourvu que vous ne les fassiez pas imprimer; car il ne faut ruiner personne..... »

Il y avait environ douze ans que j'avais donné ce conseil au jeune homme lorsqu'il m'apparut : Je ne le reconnaissais pas. « C'est moi, monsieur, que vous avez envoyé à Pondichéry; j'y ai été, j'ai amassé là une centaine de mille francs. Je suis revenu, je me suis mis à faire des vers, et en voilà que je vous apporte... Ils sont toujours mauvais ? — Toujours, mais votre sort est arrangé, et je consens que vous continuiez à faire de mauvais vers. — C'est bien mon projet. »

(Diderot.)

Railleries dangereuses.

Un certain Théocrite avait offensé le roi Antigonus, qui était borgne. Ce prince promit de lui pardonner s'il venait lui demander sa grâce. Ses amis, pour l'y engager, lui disaient : « Ne craignez rien, votre grâce est assurée, dès que vous aurez paru aux yeux du roi. — Ah ! dit-il, si je ne puis obtenir ma grâce sans paraître à ses yeux, je suis perdu. » Cette raillerie fut rapportée au prince, qui le fit mourir.

(Blanchard, *École des mœurs*.

Tout le monde ne sait pas l'origine de la haine implacable que le duc d'Aiguillon avait jurée à M. de Chalotais. Il commandait en Bretagne, lorsqu'en 1758 les Anglais descendirent à Saint-Cast, et il était à la tête du corps de troupes qui les obli—

gea à se rembarquer avec perte. Pendant l'action, il se tint dans un moulin qui était à portée du champ de bataille. De retour à Rennes, ses partisans ne cessaient d'exalter sa conduite et sa valeur dans la journée de Saint-Cast; ils criaient aux oreilles de tout le monde que leur héros s'était couvert de gloire. « Dites de farine, » répondit M. de la Chalotais. Cette épigramme fut rapportée. Depuis ce moment, le duc n'a cessé de persécuter ce magistrat respectable, dont il n'a pas dépendu de lui de voir tomber la tête sur un échafaud. De là les troubles de Bretagne et la destruction des parlements : voilà bien de grands événements pour de petites causes!

(*Correspondance secrète.*)

Raillerie sacrilége.

Denys de Syracuse, ayant débarqué sa flotte au Péloponnèse, entra dans le temple de Jupiter à Olympie, et lui ôta un manteau d'or massif, ornement que lui avait donné le tyran Gélon, de ses prises sur les Carthaginois. Il en plaisanta même, disant qu'un manteau d'or était bien pesant en été et bien froid en hiver; et il lui en fit jeter sur les épaules un de laine, qui serait bon, disait-il, pour toutes les saisons.

Une autre fois, il fit ôter à l'Esculape d'Epidaure sa barbe d'or, sous prétexte qu'il ne convenait pas au fils d'avoir de la barbe, puis qu'Apollon, son père, n'en avait pas. Il fit aussi enlever de tous les temples les tables d'argent; et comme on y avait mis, selon l'ancien usage de la Grèce, cette inscription : *Aux dieux bons*, il voulait, disait-il, profiter de leur bonté.

(Cicéron, *De la nature des Dieux.*)

Raison et poumons.

Molière était fort ami du célèbre avocat Fourcroi, homme très-redoutable par la capacité et la grande étendue de ses poumons. Ils eurent une dispute à table en présence de M. Despréaux. Molière se tourna du côté du satirique, et lui dit : « Qu'est-ce que la raison contre une gueule comme cela? »

(*Bolœana.*)

Rançon.

Le prince de Galles dit à Bertrand du Guesclin, son prisonnier, de fixer sa rançon lui-même, déclarant qu'il ne payerait pas plus que ce qu'il se serait estimé; et Bertrand, pour ne pas rester en arrière du prince en générosité, offrit de lui payer cent mille doublons d'or. A l'énoncé de cette somme, Édouard et les chevaliers présents furent grandement étonnés. Le prince lui dit qu'il ne pourrait jamais amasser une quantité d'or aussi considérable, et offrit généreusement de la réduire de moitié; mais Bertrand persista à s'en tenir à la somme qu'il avait désignée, ne doutant pas qu'il pût l'obtenir de l'assistance de ses amis; car il disait qu'Henri de Castille en payerait la moitié, et qu'il emprunterait le reste au roi de France; puis il ajouta avec confiance : « Je m'ose vanter que si de ces deux-ci je ne puis rien avoir, il n'y a filaresse en France qui sache filer, qui ne gagnât ma finance au filer, qu'elles ne me vissent hors de vos lacs. » Dès que le montant de la rançon eut été fixé, Bertrand envoya un message à quelques-uns de ses amis en Bretagne pour les informer de la somme qu'il avait à payer, et les prier d'être ses cautions auprès du prince de Galles. Au reçu de ce message, les seigneurs, barons et chevaliers dirent qu'ils étaient tout prêts à s'obliger pour le montant de la rançon; et pour donner une plus grande validité à cet engagement, ils envoyèrent chacun leurs écuyers munis de leur sceau, avec plein pouvoir de répondre pour telle somme qu'il serait nécessaire.

(Jamison, *Hist. de du Guesclin.*)

A la *journée des Eperons*, le chevalier Bayard soutint pendant quelque temps les efforts de plusieurs corps très-considérables; mais il fut forcé à la fin de se rendre comme les autres. Il avait aperçu de loin un gendarme ennemi, richement armé, et qui, voyant les Français en déroute, dédaignait de faire des prisonniers, ayant préféré de se jeter au pied d'un arbre pour se reposer, après avoir déposé ses armes. Bayard pique droit à lui, saute de son cheval, et lui appuyant l'épée sur la gorge : « Rends-toi, homme d'armes, lui dit-il, ou tu es mort. » L'Anglais croyant qu'il est survenu du secours aux Français, se rend sans résistance, et demande le nom du vainqueur. « Je suis, répondit le chevalier, le capitaine Bayard, qui vous rend

votre épée avec la sienne, et qui se fait aussi votre prisonnier. » Quelques jours après, Bayard voulut s'en aller : « Et votre rançon, dit le gendarme? — Et la vôtre, dit le chevalier? Oubliez-vous que je vous ai pris avant que de me rendre à vous, et que j'avais votre parole, que vous n'aviez pas encore la mienne? » Cette singulière contestation fut portée au tribunal de l'empereur et du roi d'Angleterre, qui décidèrent que les deux prisonniers étaient mutuellement quittes de leurs promesses.

(*Histoire du chevalier Bayard.*)

Rapprochement bizarre.

Peu de jours après la mort de M. de Chauvelin, son ami, frappé d'apoplexie dans les petits appartements, le roi (Louis XV) fut à Choisy. Un des chevaux de son attelage s'abattit et mourut sur la place : quand on vint dire cet accident au roi, il répondit : « C'est comme ce pauvre Chauvelin ! »

(Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie.*)

Rats (*Invasion de*).

Le roi de Pologne Popiel II et la reine sa femme (9e siècle) ayant fait empoisonner leurs oncles, les princes de Poméranie, au nombre de vingt, dirent qu'ils avaient été justement punis de mort par les dieux pour avoir conspiré contre la vie du souverain, et les firent déterrer pour jeter leurs corps dans un lac voisin. Mais Dieu, juste vengeur de ces parricides, fit sortir soudainement de ces corps un nombre innombrable de rats et de souris, qui vinrent assaillir de toutes parts le roi banquetant en grande magnificence dans son palais avec sa femme et ses enfants. On essaya de les chasser par armes et flammes, mais en vain. Le roi s'enfuit en une forteresse, sur le lac, où il fut poursuivi par un plus grand nombre de rats et de souris, dont la terre et l'eau étaient couvertes, qui criaient et sifflaient épouvantablement. Les bateliers, voyant la mer présente, et craignant que ces animaux ne rongeassent eux et leur bateau au milieu du lac, ayant déchargé le roi où il fallait, se sauvèrent vitement au rivage. Popiel gagna promptement sa forteresse tout environnée d'eau, et se retira avec sa femme et ses fils en une tour, où les bourreaux de Dieu le poursuivirent, entrant par les fenêtres, et les y dévorèrent tout vifs, sans que rien en restât (1).

(Camerarius, *Méditat. historiq.*, cité par l'abbé d'Artigny.)

Réception à la cour du Grand-Mogol.

Delhi est la terre la plus hospitalière de l'Inde. Savez-vous ce qui a failli m'arriver ce matin? J'ai manqué d'être *la lumière du monde*, ou *la sagesse de l'État*, ou *l'ornement du pays*, etc., mais heureusement j'en ai été quitte pour la peur. L'explication est celle-ci. Le grand-Mogol, Châh-Mohammed-Acher-Rhazi-Badchâh, auquel le résident politique avait adressé une pétition pour me présenter à Sa Majesté, tint gracieusement un durbar (une cour) pour me recevoir. Conduit à l'audience par le résident avec une pompe des plus passables, un régiment d'infanterie, une forte escorte de cavalerie, une armée de domestiques, d'huissiers, le tout terminé par une troupe d'éléphants richement caparaçonnés, je présentai mes respects à l'empereur, qui voulut bien me conférer un *khélat* ou vêtement d'honneur, lequel me fut endossé en grande cérémonie, sous l'inspection du premier ministre; et, affublé comme Taddeo en kaimakan (si vous vous rappelez l'*Italiana in Algeri*), je reparus à la cour. L'empereur alors (notez, s'il vous plaît, qu'il descend en ligne directe de Timour ou Tamerlan), de ses impériales mains attacha à mon chapeau (un chapeau gris), préalablement déguisé en turban par son vizir, une couple d'ornements en pierreries.

Je tins mon sérieux superbement durant cette farce impériale, attendu qu'il

(1) Camerarius raconte encore une histoire semblable à propos de Hatton II, archevêque de Mayence (Xe siècle), dont la cruauté envers les pauvres fut également punie par une invasion de rats furieux, qui le poursuivirent jusque dans une tour située au milieu du Rhin, et l'y déchirèrent misérablement. Cette histoire de Hatton est même plus connue que celle de Popiel. Isengrin fait aussi assaillir et dévorer par les rats un évêque de Strasbourg, Wilderof ou Wilderand, qui avait chassé des nonnains de l'abbaye de Saint-Étienne. Il existe d'autres légendes curieuses sur les rats : nous avons donné celles-ci, parce qu'elles se rapportent probablement à des faits historiques, que l'imagination populaire a amplifiés et expliqués à sa guise.

n'y a point de glace dans la salle du trône, et que je ne voyais de ma mascarade que mes grandes jambes en pantalon noir sortant de dessous ma robe de chambre turque. L'empereur s'informa s'il y avait un roi en France, et si l'on y parlait anglais. Il n'avait jamais vu de Français, si j'excepte le général Perron, son gardien jadis quand il était prisonnier des Marattes, et parut faire infiniment d'attention à la burlesque figure qui résultait de mes cinq pieds huit pouces, sans beaucoup d'épaisseur, de mes grands cheveux, de mes lunettes, et de mon ajustement oriental par-dessus mes habits noirs. Après une demi-heure, il leva sa cour, et je me retirai processionnellement avec le résident. Les tambours battirent aux champs quand je passai devant les troupes avec ma robe de chambre de mousseline brodée.

Il va sans dire que j'ai trouvé Châh-Mohammed-Achar-Rhazi-Badchâh un vieillard vénérable, et le plus adorable des princes. Mais la vérité est qu'il a une belle figure, une belle barbe blanche, et l'expression d'un homme qui a été longtemps malheureux. Les Anglais lui ont laissé tous les honneurs du trône et le consolent par une pension annuelle de quatre millions de francs de la perte du pouvoir. Ne contez pas cette histoire à mes amis, messieurs de la couleur locale, et vous les verrez trouver, au carnaval de 1833 ou 1834, que mon déguisement oriental est des plus mal imités; alors je leur dirai quel est cet habit soi-disant mal imité. Le résident traduisit Victor Jacquemont, voyageur naturaliste, etc., etc., par *Mistœur Jâkmont Sâheb bahadour;* ce qui signifie : « M. Jacquemont, seigneur, victorieux à la guerre; » c'est ainsi que le grand maître des cérémonies me proclama.

(Victor Jacquemont, *Lettres.*)

Réception inhospitalière.

Je ramenai hier Mme de Forcalquier. Vis-à-vis M. de Praslin, l'essieu de derrière rompit; nous versâmes. Mon cocher fut jeté par terre, ainsi que les trois laquais qui étaient derrière; personne n'a été blessé, et les chevaux, à qui tout cela ne fit rien, s'en revinrent tout seuls avec l'avant-train à la porte Saint-Joseph. Le portier les reçut très-honnêtement et leur tint compagnie jusqu'à ce que mes gens les vinssent rechercher pour ramener la voiture. Nous ne fûmes pas si heureuses, Mme de Forcalquier et moi : le suisse de M. de Praslin nous refusa l'hospitalité. Monseigneur trouverait mauvais qu'il nous reçût; monseigneur n'était point rentré. Nous le prîmes sur le haut ton : nous entrâmes malgré lui. Le pauvre homme était tout tremblant. Monseigneur rentra; Mme de Forcalquier proposa à ce suisse de lui aller dire que nous étions là. « Oh! je n'en ferai rien. — Et pourquoi donc, s'il vous plaît? — Parce que je n'oserais : Monseigneur le trouverait mauvais; je ne dois pas quitter mon poste. »

Un laquais d'une mine superbe passe devant la porte : Mme de Forcalquier lui demanda un verre d'eau. « Je n'ai ni verre ni eau. — Mais nous en voudrions avoir. — Où voulez-vous que j'en prenne! — Allez dire à M. de Praslin que nous sommes là. — Je m'en garderai bien, Monseigneur est retiré. » Il est bon d'avertir les voyageurs de ne pas verser devant l'hôtel de M. de Praslin.

(Mme du Deffand, *Lettres.*)

Réception officielle.

Les habitants de Saint-Maixent, en Poitou, quand le feu roi y passa, mirent une belle chemise blanche à un pendu qui était à leurs justices, à cause qu'il était sur le chemin du roi. (1)

(Tallemant des Réaux.)

Un jour l'ambassadeur de Prusse, qui avait demandé une audience à Pierre le Grand, le trouva sur un vaisseau, au haut d'un mât, arrangeant des cordages, et l'empereur lui dit : *Montez!*

(*Mémoires secrets sur la Russie.*)

Nous passâmes hier (8 juin 1761) par Tours, où madame la duchesse de Choiseul reçut tous les honneurs dus à la gouvernante de la province...

Il y eut un maire qui vint haranguer madame la duchesse; M. Sinfrais, pendant la harangue, s'était posté précisément der-

(1) La même histoire est racontée par d'Ouville; seulement d'Ouville la rapporte à l'entrée de Henri IV à Amiens, lorsque cette ville eut été reprise aux Espagnols.

rière, de sorte que son cheval donnait des coups de tête dans le dos de l'orateur, ce qui coupait les phrases en deux, parce que l'orateur se retournait; après il reprenait le fil de son discours : nouveaux coups de tête du cheval, et moi de pâmer de rire.

A deux lieues d'ici nous avons eu une autre scène : un ecclésiastique a fait arrêter le carrosse, et prononcé un discours pompeux adressé à M. Poissonnier, en l'appelant mon prince. M. Poissonnier a répondu qu'il était plus; que tous les princes dépendaient de lui, et qu'il était médecin. « Comment! vous n'êtes pas M. le prince de Talmont? a dit le prêtre. — Il est mort depuis deux ans, a répondu madame la duchesse. — Mais qui est donc dans ce carrosse? — C'est madame la duchesse de Choiseul. » Aussitôt il a commencé par la louer sur l'éducation qu'elle donnait à son fils. « Je n'en ai point, monsieur. — Ah! vous n'en avez point, j'en suis fâché. Eh bien, si j'avais su que ce fût vous, je vous aurais préparé une harangue exprès; ce sera pour une autre fois. » Ensuite il a tiré sa révérence. Le bon Dieu le conduise!

(L'abbé de Voisenon, *Lettre à Favart.*)

On présentait tous les ambassadeurs au roi Christian de Danemark, et l'étiquette exigeait qu'il leur dît : « Comment se porte le roi votre maître? » M. Grouvelle arriva à Copenhague, comme ministre de la république. Il parut chez le roi avec le grand costume, le manteau de velours, le chapeau à plumes, et l'écharpe tricolore. Le roi, suivant l'usage, fit sa question ordinaire aux autres membres du corps diplomatique; ensuite, arrivant brusquement à M. Grouvelle : « Comment se porte le roi votre maître? Ah, non! je me trompe, la république, votre maîtresse? » Et il lui tourna le dos sans attendre sa réponse.

(Mlle Ducrest, *Mémoires sur Joséphine.*)

Recette contre l'enrouement.

Sous le règne de Frédéric II on comptait parmi les pensionnaires du théâtre royal prussien une grande artiste, qui partageait son temps entre les attaques de nerfs et les rhumes. Pour un oui, pour un non, la cantatrice faisait manquer le spectacle, et un soir que le grand roi était dans sa loge, le régisseur vint dire ceci :

« Messieurs et mesdames, la direction a la douleur de vous annoncer que notre prima donna est enrouée et que la représentation annoncée ne peut avoir lieu... »

A ces mots, le grand Frédéric s'adresse à son aide de camp, lui donne un ordre, puis, se penchant vers l'orchestre, il fait signe aux musiciens de rester à leur place...

Que va-t-il se passer?... Un quart d'heure s'écoule; le public est dans une attente cruelle. Tout à coup le rideau se lève; le régisseur revient :

« Messieurs et mesdames, dit-il, j'ai la joie de vous annoncer que notre prima donna, subitement remise de son rhume, va avoir l'honneur de paraître devant vous. »

Et, en effet, la cantatrice entra. Elle était très-pâle, mais jamais elle ne chanta mieux; le roi l'avait guérie en un instant, et je donne même la recette pour l'usage de nos théâtres lyriques.

La cantatrice, dont le nom m'échappe, était tranquillement au coin du feu, pas plus enrouée que vous et moi, et se réjouissait du mauvais tour qu'elle venait de jouer à son directeur, quand soudain la porte s'ouvrit avec fracas, et un officier, suivi de quatre dragons, se présenta.

« Mademoiselle, dit-il, le roi mon maître me charge de vous demander des nouvelles de votre chère santé. — Je suis très-enrouée... — Sa Majesté le sait, et je suis chargé par elle de vous conduire à l'infirmerie de l'hôpital militaire, où vous serez guérie en peu de jours. »

L'actrice pâlit :

« C'est une plaisanterie! murmura-t-elle. — Un officier du roi ne plaisante jamais. » Sur un signe du lieutenant, les quatre dragons s'avancent, saisissent l'artiste, la portent dans une voiture qui attend à la porte; les soldats montent à cheval, et : « A l'hôpital! » dit l'officier au cocher...

Le carrosse roule.

« Attendez, dit la cantatrice, au bout de quelques instants, je crois que je vais mieux... — Le roi désire, mademoiselle, que vous vous portiez tout à fait bien, et que vous chantiez votre rôle ce soir même. — J'essayerai, murmura la prisonnière. — Au théâtre! » dit le lieutenant au cocher.

La cantatrice s'habille à la hâte, puis au moment d'entrer en scène, elle dit à son geôlier :

« Monsieur, puisque le roi l'exige, je vais chanter, Dieu sait comment. — Vous chanterez comme une grande artiste. — Je chanterai comme une artiste enrouée. — Je ne le crois pas. — Et pourquoi? — Parce que je vais placer un dragon derrière chaque coulisse, et au moindre *couac* les soldats vous arrêteront et vous conduiront là-bas. »

Du rhume il n'en fut plus question : la prima donna avait retrouvé toute sa voix.

(*Événement.*)

Recherche des causes.

Démocrite ayant mangé un concombre qui sentait le miel, commença soudain à chercher en son esprit d'où lui venait cette douceur inusitée, et pour s'en éclaircir, s'allait lever de table pour voir l'assiette du lieu où le concombre avait été cueilli. Sa chambrière ayant entendu la cause de ce remuement, lui dit, en riant, qu'il ne se peinât plus pour cela, car c'était qu'elle l'avait mis en un vaisseau où il y avait du miel. Il se dépita de ce qu'elle lui avait ôté l'occasion de cette recherche, et dérobé matière à sa curiosité : « Va, lui dit-il, tu m'as fait déplaisir; je ne cesserai pourtant d'en chercher la cause, comme si elle était naturelle ; » et volontiers n'eût failli de trouver quelque raison vraie à un effet faux ou supposé : tant est grande cette passion radieuse qui nous amuse à la poursuite des choses de l'acquêt desquelles nous sommes désespérés!

(Montaigne.)

Recherche superflue.

Un officier français, ayant reçu une balle dans la cuisse, fut transporté chez lui, où les premiers médecins furent appelés. Pendant huit jours ils ne firent que sonder et chercher. L'officier, qui souffrait beaucoup, leur demanda ce qu'ils cherchaient : « Nous cherchons la balle qui vous a blessé. — Mille bombes! s'écria l'officier; il fallait donc me dire cela plus tôt : je l'ai dans ma poche. »

(*Poticriana.*)

Réciprocité.

Masson, régent dans le collége de la Trinité, après avoir fait prier un de ses confrères de lui prêter un certain livre, eut pour réponse « que ses livres ne sortaient point de sa chambre, mais que, s'il voulait se donner la peine d'y venir, il pourrait lire tant qu'il voudrait. » Quelques jours après, le même pédant fit prier Masson de lui prêter son soufflet, et Masson lui fit dire « que son soufflet ne sortait point de sa chambre, mais que s'il voulait y venir, il ne tiendrait qu'à lui d'y souffler tant qu'il voudrait. »

(*Chevrœana.*)

Réclamations légitimes.

Malherbe étant allé, avec du Moustier et Racan, aux Chartreux pour voir un certain père Chazerey, on ne voulut leur permettre de lui parler qu'ils n'eussent dit chacun un *pater;* après, le Père vint, et s'excusa de ne pouvoir les entretenir. « Faites-moi donc rendre mon *pater,* » dit Malherbe.

(Tallemant des Réaux.)

M. de Canillac disait un jour à Law, en présence du Régent : Monsieur Law, vous m'avez volé mon système. Pour avoir de l'argent, je fais mon billet, et je ne paie pas. Vous faites de même. Je *reclame* l'invention; elle m'appartient.

(*Almanach littéraire,* 1791.)

Recommandation congruente.

La comtesse d'Egmont, ayant trouvé un homme du premier mérite à mettre à la tête de l'éducation de M. de Chinon, son neveu, n'osa pas le présenter en son nom. Quoique assez légère, elle était pour M. de Fronsac, son frère, un personnage trop grave. Elle pria le poëte Bernard de passer chez elle. Il y alla ; elle le mit au fait. Bernard lui dit : « Madame, l'auteur de l'*Art d'aimer* n'est pas un personnage bien imposant; mais je le suis encore un peu trop pour cette occasion : je pourrais vous dire que M[lle] Sophie Arnould serait un passe-port beaucoup meilleur auprès de monsieur votre frère... — Eh bien, dit madame d'Egmont en riant, arrangez le souper chez mademoiselle Arnould. » Le souper s'arrangea. Bernard y proposa

l'abbé Lapdant pour précepteur : il fut agréé.

(Chamfort.)

Recommandation imprévue.

Une surprise assez plaisante, faite à la bonté naturelle de M. de Beaumont (archevêque de Paris), est celle-ci. Madame la Caille, qui jouait les duègnes à l'Opéra-Comique, lui fut adressée comme une mère de famille qui méritait sa protection. Le prélat lui demanda ce qu'il pouvait faire pour elle. « Monseigneur, lui dit l'actrice, deux mots de votre main à M. le maréchal de Richelieu le porteraient à m'accorder une demi-part. » M. de Beaumont, à qui la langue du théâtre était peu familière, pensa que demi-part signifiait une portion plus généreuse dans les aumônes de M. le maréchal; et le billet fut écrit de la manière la plus pressante. Le maréchal répondit : « Qu'il remerciait M. l'archevêque de son intérêt pour le Théâtre-Italien et pour la dame la Caille, sujet assez utile à ce spectacle; que néanmoins elle avait la voix fausse; mais que celle de M. l'archevêque la recommandait mieux qu'un grand talent, et que la demi-part était accordée » (1).

(Mme du Hausset, *Mémoires.*)

Recommandation pressante.

Une princesse, sur le point d'épouser un grand prince étranger, alla dire adieu à son oncle, qui était un grand prélat. Comme cet oncle savait bien que cette alliance ne serait l'appui de sa famille qu'autant que sa nièce serait féconde, il lui dit en la reconduisant : « Surtout, ma nièce, donnez des enfants à votre mari, à quelque prix que ce soit. »

(Valois.)

Récompense insultante.

A la bataille d'Hastembeck, un soldat français ayant perdu les deux bras, emportés par un boulet, son colonel lui offrit un écu. « Vous croyez sans doute, repartit le grenadier, que je n'ai perdu qu'une paire de gants? »

(*Encyclopédiana.*)

(1) Voir *Courtoisie compromettante.*

Récompense ironi

L'empereur Gallien avait dans l'arène un énorme taur chasseur chargé de combattre venir à tuer, quoiqu'on le lui jusqu'à dix fois. Gallien envoy ronne à ce chasseur; et comn spectateurs murmuraient en le compenser un homme aussi il répondit par la voix du cu est difficile de manquer si s taureau. »

(Trébellius Pol

Récompense magnifi

Quelque temps après la prise (24 mai 1807), l'empereur, vo compenser le maréchal Lefebv vices récents qu'il lui avait ren appeler à six heures du matin. S travaillait avec le major génér mée, lorsqu'on vint lui annonce du maréchal. « Ah! ah! dit-il général, monsieur le duc ne fait attendre; » puis, se tournan ficier de service : « Vous dire de Dantzig que c'est pour le faire avec moi que je l'ai demandé si

L'officier d'ordonnance, cro l'empereur se trompait de no observer que la personne qui att ordres n'était pas le duc de Da c'était le maréchal Lefebvre. « monsieur, que vous me croyez pable de faire un *comte* qu'u L'officier retourna près du mar était assez inquiet de ce que l' voulait lui dire. « Monsieur le d pereur vous engage à déjeuner et vous prie d'attendre u d'heure. »

Le maréchal, n'ayant point fa tion au nouveau titre que lui don ficier, lui répondit par un sign et s'assit sur un pliant. Le quar passé, un autre officier d'ordonna appeler le maréchal pour qu'il s près de l'empereur, qui était déj avec le major général. En l'ape Napoléon le salua de la main. « l monsieur le duc; asseyez-vous moi. » Le maréchal, étonné de s' donner cette qualification, crut que l'empereur plaisantait; mais

qu'il affectait de l'appeler monsieur le duc, il en fut un moment interdit. L'empereur, pour augmenter son embarras, lui dit : « Aimez-vous le chocolat, monsieur le duc? — Mais... oui, sire. — Eh bien! nous n'en déjeunerons pas, mais je vais vous en donner une livre de la ville même de Dantzig, car, puisque vous l'avez conquise, il est bien juste qu'elle vous rapporte quelque chose. »

Là-dessus l'empereur quitta la table, ouvrit une petite cassette, y prit un paquet ayant la forme d'un carré long, et le donna au maréchal Lefebvre en lui disant : « Duc de Dantzig, acceptez ce chocolat; les petits cadeaux entretiennent l'amitié. »

Le maréchal remercia l'empereur, mit le chocolat dans sa poche, et se remit à table avec l'empereur et le maréchal Berthier. Un pâté représentant la ville de Dantzig était au milieu de la table, et quand il fut question de l'entamer, l'empereur dit au nouveau duc : « On ne pouvait donner à ce pâté une forme qui me plût davantage. Attaquez, monsieur le duc, voilà votre conquête : c'est à vous d'en faire les honneurs. »

De retour chez lui, le maréchal duc de Dantzig, soupçonnant une surprise dans le petit paquet que lui avait donné l'empereur, s'empressa de l'ouvrir et y trouva cent mille écus en billets de banque. Depuis ce magnifique cadeau, l'usage s'établit dans l'armée d'appeler de l'argent, soit en espèce, soit en billets, du chocolat de Dantzig; et quand les soldats voulaient se faire régaler par quelque camarade un peu bien en fonds : « Allons, viens donc, lui disaient-ils; n'as-tu pas du chocolat de Dantzig dans ton sac? »

(Constant, *Mémoires.*)

Récompense stérile.

Un poëte lisait à un émir des vers qu'il avait faits à sa louange, et à mesure qu'il lisait, l'émir lui disait : « Cela est bien, cela est bien. » Le poëte acheva de lire, mais il ne lui dit autre chose. A ce silence le poëte lui dit : « Vous dites : *Cela est bien, cela est bien*; mais la farine ne s'achète pas avec cela. »

(Galland.)

Reconnaissance d'un sauvage.

Un prêtre hollandais, ayant fait présent d'une bouteille d'eau-de-vie à un prince indien, ce prince, pour lui marquer sa reconnaissance et lui faire honneur, fit commencer un combat; la terre fut bientôt jonchée de blessés, de mourants et de morts, et, malgré les prières et les représentations de ce prêtre, ce barbare spectacle dura assez longtemps : « Ce sont de mes sujets, lui répondait ce prince indien; leur perte est de peu d'importance, et je suis charmé de vous faire ce petit sacrifice pour vous marquer mon estime (1). »

(*Histoire générale des Voyages.*)

Reconnaissance d'une actrice.

Un jeune écrivain aussi laid que spirituel avait fait un feuilleton dans lequel il louait beaucoup mademoiselle D., actrice du Palais-Royal. « Oh! le brave jeune homme! s'écria-t-elle après avoir lu. C'est le plus bel article qu'on m'ait fait!... Que pourrais-je donc faire pour lui témoigner ma reconnaissance?... » Puis, après un moment de réflexion, elle ajouta naïvement : « Quel dommage qu'il soit si laid! »

(Larcher, *Dictionnaire d'anecdotes.*)

Reconnaissance excessive.

Une dame de Lorraine, qui se nomme Mme de Rosière, alla rendre visite à une demoiselle qui habite dans le voisinage, et qui se nomme Mlle de Choiseul, et en entrant sans dire gare, elle la trouve au lit avec son jardinier à elle, qui s'appelle Grand-Colas. Voilà Mme de Rosière, toute stupéfaite, qui s'écrie : « Ah! mon Dieu! mademoiselle, qu'est-ce que mon jardinier fait dans votre lit? » Mlle de Choiseul répond qu'il est dans son lit parce qu'il est son mari, et qu'elle l'a épousé par un sentiment de reconnaissance. Étant tombée dans l'eau, quelques jours avant, Grand-Colas était venu à son secours et lui avait sauvé la vie, et elle n'avait pas trouvé de meilleur moyen de lui témoigner sa gratitude qu'en l'épousant. C'est ce qu'elle a fait, en dépit de tous ses parents. Elle a voulu le faire anoblir par le

(1) Voy., au mot *Anthropophages*, deux anecdotes, t. I, p. 66-7.

duc de Lorraine, mais elle n'y a pas réussi; elle a cherché à arriver à son but auprès du roi, mais elle n'a pas eu plus de succès, en sorte que la fière demoiselle de Choiseul est restée Mme Grand-Colas.

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Reconnaissance singulièrement comprise.

Un jour Voltaire eut la curiosité de voir les écuries du roi de Prusse; on l'y conduisit, et il remarqua un cheval pour lequel une vaste place et une stalle distinguée annonçaient une prédilection particulière. Il demanda quelle en était la cause; on lui répondit que c'était le cheval que le roi montait à la bataille de Molwitz. S'en retournant chez lui, il rencontra un homme couvert de lambeaux, qui lui demanda l'aumône; cet homme était mutilé, il paraissait avoir servi. Voltaire lui demanda s'il avait été soldat. La réponse fut affirmative, et Voltaire n'apprit pas sans surprise que c'était le cavalier que le maréchal de Schwerin avait envoyé au roi de Prusse pour lui annoncer le gain de cette même bataille de Molwitz.

(*Choix d'anecdotes.*)

Sous le consulat, Napoléon, dans une des embrasures de l'hôtel de la Marine, considérait incognito une illumination publique. Il était à côté d'une dame anciennement considérable à ce qu'il paraît, qui nommait à sa fille, vraiment charmante, les personnes remarquables qui défilaient dans les appartements. A l'une d'elles, elle ajouta : « Fais-moi rappeler, ma fille, que nous devons l'aller voir; elle nous a rendu service. — Mais, ma mère, répondit la jolie personne, je ne croyais pas qu'avec ces gens-là on fût tenu à reconnaissance; je croyais qu'ils étaient déjà assez heureux d'obliger des personnes comme nous. » La Bruyère, assurément, disait l'empereur, aurait fait son profit de telles paroles.

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*

Rectification.

Un Suisse, tailleur de l'abbé de la Féronays, évêque de Lisieux, lui apporta une culotte qu'il avait comman[illegible] qu'il essaya devant lui, mais dans l[illegible] il ne pouvait entrer : « Mon ch[illegible] dit-il, tu vois bien qu'elle n'est p[illegible] à ma mesure. — C'est vrai, monse[illegible] répondit le bon Suisse, qui ne con[illegible] guère les délicatesses de la langu[illegible] çaise, elle est un peu trop étroite [illegible] c.. de Votre Grandeur. — Dis don[illegible] ami, réplique l'évêque, pour la gr[illegible] de mon c.. »; et craignant de l[illegible] fait de la peine par cette plaisant[illegible] le paya comme s'il eût été content[illegible]

(*Paris, Versailles, et la p*[illegible] *au XVIIIe siècle*)

Reculade.

L'archevêque de Paris, Christo[illegible] Beaumont, que rien ne pouvait f[illegible] culer en matière de décisions théol[illegible] et qui avait souffert d'être disgr[illegible] Louis XV, plutôt que de garder le[illegible] sur les questions de controverse [illegible] taient alors les esprits au sujet de [illegible] *Unigenitus*, passait un jour dans [illegible] ture par la rue Tirechape. Un ch[illegible] y entra en même temps, et du côté [illegible] de cette rue, qui est fort étroite [illegible] rivés l'un en face de l'autre, le co[illegible] Monseigneur de crier : « Recule [illegible] donc; recule. » Le rustre, sans [illegible] ni répondre, se campe tranquille[illegible] une borne, et attend que Mon[illegible] puisse se résoudre à reculer lui-m[illegible] cocher, après avoir bien temp[illegible] obligé d'en venir là, et de rentre[illegible] rue Saint-Honoré. « Eh bien ! dit [illegible] retier, voilà un homme, en d[illegible] l'archevêque que toute la France [illegible] faire reculer encore, et moi, [illegible] bouger, j'ai fait reculer lui, sa[illegible] son cocher et ses chevaux. »

(*Improvisateur frança*

Refus délicat.

Un magistrat attendait que Léo[illegible] de Lorraine, sortît de son app[illegible] pour lui demander un emploi [illegible] venait de disposer en faveur d'[illegible] Le duc, voulant sauver le dés[illegible] d'un refus au solliciteur, l'inter[illegible] au milieu de son compliment, e[illegible]

(1) Cette rue a disparu par suite [illegible] dissement des Halles centrales.

Soyez content, monsieur, votre ami vient d'obtenir la charge que vous venez me demander pour lui. »

(*Mém. des hommes illustres de Lorraine.*)

Refus de mariage in extremis.

Entre autres contes qui se font, celui-ci est fort commun, du Picard, auquel étant déjà à l'échelle, on amena une pauvre fille qui s'était mal gouvernée, en lui promettant qu'on lui sauverait la vie, s'il voulait promettre, sur sa foi et sur la damnation de son âme, qu'il la prendrait pour femme; mais l'ayant voulu voir aller, quand il aperçut qu'elle était boiteuse, se tourna vers le bourreau, et lui dit : « Attaque, attaque, elle *cloque*. » Or, me souvient-il qu'un jour en la ville d'Augsbourg, soupant à la table du feu évêque de Vienne, Charles Marillac, alors ambassadeur pour le roi, ce conte ayant été fait, un gentilhomme allemand, qui était dans la compagnie, nous en conta un fort semblable d'une chose advenue au pays de Danemark : d'un qui avait été condamné d'avoir la tête tranchée, et déjà sur l'échafaud, auquel ayant été amenée pareillement une fille qui avait été de mauvais gouvernement, et lui ayant été proposée la même condition. Après l'avoir bien regardée, apercevant qu'elle avait le nez pointu et les joues plates, dit qu'il n'en voulait point, et prononça un certain proverbe en rhythme de son langage : la substance duquel est que « sous un nez pointu et des joues plates il n'y a rien de bon ».

(Henri Étienne, *Apologie pour Hérodote.*)

Régicides.

On assure qu'après l'exécution de Charles I, Cromwell voulut voir le cercueil où l'on avait déposé le cadavre. Il lui souleva la tête, et dit d'un air pensif : « C'était là un corps bien constitué, et qui promettait de vivre longtemps. »

(Warwick, *Mémoires.*)

Le premier événement qui me frappa dans ma tendre enfance fut l'assassinat de Louis XV par Damiens. L'impression que j'éprouvai fut si vive, que les moindres détails sur la confusion et la douleur qui régnèrent ce jour-là dans Versailles me sont aussi présents que les événements les plus récents. J'avais dîné avec mon père et ma mère chez un de leurs amis. Beaucoup de bougies éclairaient le salon, et quatre tables de jeu étaient déjà occupées, lorsqu'un ami de la maison entra pâle et défiguré, et dit d'une voix presque éteinte : « Je vous apporte une terrible nouvelle. Le roi est assassiné! » A l'instant, deux dames de la société s'évanouissent, un brigadier des gardes du corps jette ses cartes, et s'écrie : « Je n'en suis pas étonné, ce sont ces coquins de Jésuites! — Que faites-vous, mon frère? dit une dame en s'élançant sur lui; voulez-vous vous faire arrêter? — Arrêter! pourquoi? parce que je dévoile des scélérats qui veulent un roi cagot? » Mon père entra; il recommanda de la prudence, dit que le coup n'était pas mortel; qu'il fallait que chacun retournât chez soi; que les réunions devaient cesser dans le moment d'une crise aussi affreuse. Il avait fait avancer une chaise pour ma mère; elle me plaça sur ses genoux.

Nous demeurions dans l'avenue de Paris, et tout le temps de notre course j'entendais sur les trottoirs de cette avenue des pleurs, des sanglots. Enfin, je vis arrêter un homme : c'était un huissier de la chambre du roi, qui était devenu fou, et qui criait : « Oui, je les connais, ces gueux, ces scélérats! » Notre chaise fut arrêtée dans cette mêlée ; ma mère connaissait l'homme désolé que l'on venait de saisir; elle le nomma au cavalier de maréchaussée qui l'arrêtait. On se contenta de conduire ce fidèle serviteur à l'hôtel des gendarmes, qui était alors dans l'avenue.

A l'époque dont je parle l'amour pour le souverain était une religion, et l'assassinat de Louis XV amena une foule d'arrestations non motivées. M. de la Serre, alors gouverneur des Invalides, sa femme, sa fille et une partie de ses gens, furent arrêtés, parce que Mlle de la Serre, venue le jour même de son couvent, pour passer le temps de la *fête des rois* en famille, dit, dans le salon de son père, quand on apporta cette nouvelle de Versailles : « Cela n'est pas surprenant; j'ai entendu dire à la mère N... que cela ne pouvait manquer, parce que le roi n'aimait pas assez la religion. » La mère N..., le directeur et plu-

sieurs religieuses de ce couvent furent interrogés par le lieutenant de police. Ce scélérat de Damiens se vengea de beaucoup de gens qu'il avait servis dans diverses provinces, en les faisant arrêter, et quand ils lui étaient confrontés il disait aux uns : « C'est pour me venger de vos méchancetés que je vous ai fait cette peur. » A quelques femmes, il dit « que dans sa prison il s'était amusé de l'effroi qu'elles auraient. » Ce monstre avoua qu'il avait fait périr le vertueux la Bourdonnaye en lui donnant un lavement d'eau-forte. Il avait encore commis d'autres crimes.

J'ai entendu plusieurs fois M. de Landsmath, écuyer, commandant de la vénerie, qui venait souvent chez mon père, dire qu'au bruit de la nouvelle de l'assassinat du roi il s'était rendu précipitamment chez Sa Majesté. Je ne puis répéter les expressions un peu cavalières dont il se servit pour rassurer le roi ; mais le récit qu'il en faisait, lorsque l'on fut calmé sur les suites de ce funeste événement, amusa pendant longtemps les sociétés où on le lui faisait raconter. Ce M. de Landsmath était vieux militaire, qui avait donné de grandes preuves de valeur; rien n'avait pu soumettre son ton et son excessive franchise aux convenances et aux usages respectueux de la cour. Le roi l'aimait beaucoup. M. de Landsmath avait une voix tonnante. Entré chez Louis XV, le jour de l'horrible attentat de Damiens, peu d'instants après il trouva près du roi la Dauphine et Mesdames filles du roi; toutes ces princesses, fondant en larmes, entouraient le lit de Sa Majesté. « Faites sortir toutes ces pleureuses, sire, dit le vieil écuyer, j'ai besoin de vous parler seul. » Le roi fit signe aux princesses de se retirer. « Allons, dit Landsmath, votre blessure n'est rien; vous aviez force vestes et gilets. » Puis, découvrant sa poitrine : « Voyez, lui dit-il en lui montrant quatre ou cinq grandes cicatrices, voilà qui compte; il y a trente ans que j'ai reçu ces blessures. Allons, toussez fort. » Le roi toussa. Puis, prenant le vase de nuit, il enjoignit à Sa Majesté, dans l'expression la plus brève, d'en faire usage. Le roi obéit. « Ce n'est rien, lui dit Landsmath, *moquez-vous* de cela ; dans quatre jours nous forcerons un cerf. — Mais si le fer est empoisonné? dit le roi. — *Vieux contes* que tout cela, reprit-il ; si la chose était possible, la veste et les gilets auraient nettoyé le fer de quelques mauvaises drogues. » Le roi fut calmé, et passa une très-bonne nuit (1).

(Mme Campan, *Mémoires*.)

Régime hygiénique.

Quelqu'un demandait à Gorgias par quel moyen il était parvenu à plus de cent ans de vie : « C'est, répondit-il, que jamais je n'ai rien fait par complaisance pour autrui. »

(Athénée.)

Mon père racontait, quand il voulait rire, qu'un médecin lui ayant défendu de boire du vin, de manger de la viande, de lire et de s'appliquer à la moindre chose, ajouta : « Du reste, réjouissez-vous. »

(Louis Racine.)

Regret de la misère.

Mme de Maintenon et Mme de Caylus se promenaient autour de la pièce d'eau de Marly. L'eau était très-transparente, et on y voyait des carpes, dont les mouvements étaient lents, et qui paraissaient aussi tristes qu'elles étaient maigres. Mme de Caylus le fit remarquer à Mme de Maintenon, qui répondit : Elles sont comme moi ; elles regrettent leur bourbe. » (2)

(Chamfort.)

(1) Mme Campan a mis dans le récit de l'anecdote qu'on vient de lire une réserve qui sied à son sexe. Mais dans des notes écrites pour elle seule les mêmes circonstances se trouvent rapportées d'une manière plus vive, plus franche, plus cavalière, et qui, par cela même, peint mieux le caractère du vieux Landsmath .

« Le jour de l'assassinat du roi, son fidèle écuyer apprend cette nouvelle dans la ville : il monte au château, arrive jusque auprès du lit du roi, voit ses filles en pleurs, commence par les éloigner en disant à son maître : « Sire, faites « renvoyer ces pleureuses; elles ne vous font « que du mal. » Il prend le pot de chambre, et le lui présente en disant · « Pissez, toussez, crachez. » Le roi exécute tout ce qu'il commande. « Allons, dit-il, rassurez vous, la blessure n'est rien ; il vous a manqué. » Il ouvre alors son habit, et découvrant sa poitrine : « Voyez, dit-il, ces cicatrices. Ces blessures étaient des abreuvoirs à mouches, et me voilà ; dans deux jours vous n'y penserez plus. » Cette harangue rassura le roi. » (Note de l'éditeur.)

(2) C'était le bon temps, disait Sophie Arnould,

Règles.

L'abbé d'Aubignac se vantait d'avoir, sur sa *Zénobie*, suivi Aristote de point en point : « Je vous sais bon gré, lui répondit le grand Condé, d'avoir suivi Aristote, mais je ne pardonne pas à Aristote d'avoir fait faire une si mauvaise tragédie à l'abbé d'Aubignac. » En effet, *Zénobie* était tombée, mais tombée dans les règles.

(Taschereau, *Hist. de Corneille.*)

Regrets de mourant.

Je me promenais dans les appartements neufs du palais du cardinal Mazarin. J'étais dans la petite galerie, où l'on voyait une tapisserie tout en laine qui représentait Scipion, exécutée sur les dessins de Jules Romain; le cardinal n'en avait pas de plus belle. Je l'entendis venir, au bruit que faisaient ses pantoufles, qu'il traînait comme un homme fort languissant et qui sort d'une grande maladie. Je me cachai derrière la tapisserie, et je l'entendis qui disait : « Il faut quitter tout cela! » Il s'arrêtait à chaque pas, car il était fort faible et se tenait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et jetant les yeux sur l'objet qui lui frappait la vue, il disait du profond du cœur : « Il faut quitter tout cela! » et se tournant, il ajoutait : « Et encore cela! Que j'ai eu de peine à acquérir ces choses! Puis-je les abandonner sans regret!... Je ne les verra plus où je vais »! J'entendis ces paroles très-distinctement; elles me touchèrent peut-être plus qu'il n'en était touché lui-même. Je fis un grand soupir, que je ne pus retenir, et il m'entendit : « Qui est là? dit-il, qui est là? — C'est moi, monseigneur, qui attendais le moment de parler à Votre Éminence...— Approchez, approchez, » me dit-il d'un ton fort dolent. Il était nu dans sa robe de chambre de camelot fourrée de petit-gris, et avait son bonnet de nuit sur la tête; il me dit : « Donnez-moi la main; je suis bien faible; je n'en puis plus. — Votre Éminence ferait bien de s'asseoir. » Et je voulus lui porter une chaise. « Non, dit-il, non; je suis bien aise de me promener, et j'ai affaire dans ma bibliothèque. » Je lui présentai le bras, et il s'appuya dessus. Il ne voulut point que je lui parlasse d'affaires : « Je ne suis plus, me dit-il, en état de les entendre; parlez-en au roi, et faites ce qu'il vous dira : j'ai bien d'autres choses maintenant dans la tête. » Et revenant à sa pensée : « Voyez-vous, mon ami, ce beau tableau du Corrège, et encore cette *Vénus* du Titien, et cet incomparable *Déluge* d'Antoine Carrache, car je sais que vous aimez les tableaux et que vous vous y connaissez très-bien; ah! mon pauvre ami, il faut quitter tout cela! Adieu, chers tableaux que j'ai tant aimés, et qui m'ont tant coûté! »

(Brienne, *Mémoires.*)

en parlant de sa première jeunesse : j'étais bien malheureuse.

Reine héroïque.

Trois jours devant que la reine Marguerite accouchât, lui vinrent les nouvelles que le roi (saint Louis) était pris. Et pour ce que l'enfant dont elle était grosse ne fût exposé à périr de la main des Sarrasins, elle faisait tenir devant son lit un chevalier ancien de l'âge de quatre-vingts ans... Avant qu'elle fût accouchée, elle fit sortir tout le monde hors de sa chambre, excepté le chevalier, et s'agenouilla devant lui, et lui requit un don, et le chevalier lui octroya par son serment, et elle lui dit : « Je vous demande, par la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrasins prennent cette ville vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent. » Et le chevalier répondit : « Soyez certaine que je le ferai volontiers, car j'avais déjà bien résolu que je vous occirais avant qu'ils nous eussent pris. »

(Joinville, *Hist. de saint Louis.*)

Reine mourante (*Prophétie d'une*).

Marie-Antoinette, allant à l'échafaud vit le peuple, ou plutôt la vile canail qui avait coutume d'entourer les prison le tombereau et la guillotine, qui se r jouissait de sa mort. « Mes maux v finir, leur dit-elle, d'un grand sang-fro les vôtres ne font que commencer. »

(*Procès des Bourbons.*)

Relâchement de l'esprit (*Nécessité du*).

Un chasseur ayant vu saint Jean, qui tenait une perdrix et la caressait avec la main, lui en témoigna sa surprise : « Mon ami, lui répondit l'apôtre, que tenez-vous en votre main ? — Un arc, lui dit ce chasseur. — Pourquoi donc n'est-il pas bandé ? — Il ne le faut pas, répondit l'autre ; parce que s'il était toujours tendu, quand je voudrais m'en servir il n'aurait plus de force. — Ne vous étonnez donc pas, reprit saint Jean, que notre esprit doive se relâcher aussi quelquefois ; parce que si nous le tenions toujours tendu, il s'affaiblirait par cette contrainte, et nous ne pourrions plus nous en servir, lorsque nous voudrions l'appliquer de nouveau avec plus de force et de vigueur. »

(Cassien.

Relations cérémonieuses en famille.

On ferait un livre, et fort divertissant, du domestique entre Harlay et son fils. Jamais ils ne se parlaient de rien ; mais les billets mouchaient à tous moments d'une chambre à l'autre, d'un caustique amer et réciproque, presque toujours facétieux. Le père se levait pour son fils, même étant seuls, ôtait gravement son chapeau, ordonnait qu'on apportât un siége à M. du Harlay, et ne se couvrait et ne s'asseyait que quand le siége était en place. C'était après des compliments, et dans le reste un poids et une mesure de paroles. A table de même, enfin une comédie continuelle. Au fond, ils se détestaient parfaitement l'un l'autre, et tous deux avaient parfaitement raison.

(Saint-Simon, *Mémoires*.)

Relieur (*Bévue d'un*).

Un relieur de province rapportait une quantité de livres que la bibliothèque communale l'avait chargé de couvrir décemment.

« Regardez-moi ça, comme c'est travaillé, dit-il au conservateur, est-ce assez fini ? — Très-bien, répond le conservateur avec satisfaction, très-bien ! »

Mais tout à coup il pâlit, ses cheveux se dressent sur son crâne de bibliothécaire ; il vient d'apercevoir les œuvres complètes de Brantôme portant sur chaque volume la désignation suivante :

BRAN TOME I.
BRAN TOME II.
BRAN TOME III.

Reliques.

Après une union paisible et heureuse avec Marguerite Chavigny, sa femme, Brossette eut le malheur de la perdre. Il ne crut pouvoir mieux témoigner combien la défunte lui était chère, qu'en portant toujours sur lui une partie d'elle-même. Pour cela, il fit tirer de son cerveau la glande pinéale, la fit encadrer dans le châton d'une bague d'or, et la porta à son doigt le reste de sa vie. Il ordonna même, par son testament, que cette bague fût enterrée avec lui.

(Panckoucke.)

Cailhava portait toujours sur lui une dent de Molière, qu'il avait fait enchâsser en guise de relique. Les mauvais plaisants disaient que c'était une dent de Molière contre lui.

Relique d'amour.

Le roi Louis onzième envoya en Angleterre le seigneur de Montmorency, pour son ambassadeur, lequel y fut tant bien venu que le roi et tous les princes l'estimaient et aimaient fort. Un jour, étant en un banquet que le roi lui fit, fut assis auprès de lui un mylord de grande maison, qui avait sur son saie (*manteau*) attaché un petit gant comme pour femme, à crochets d'or ; et dessus les jointures des doigts y avait force diamants, rubis, émeraudes et perles, tant que ce gant était estimé à un grand argent. Le seigneur de Montmorency le regarda si souvent que le mylord s'aperçut qu'il avait vouloir de lui demander la raison pourquoi il était si bien en ordre. Et pour ce qu'il estimait le conte être bien fort à sa louange, il commença à dire : « Je vois bien que vous trouvez étrange de ce que si gorgiasement (*richement*) j'ai accoutré un pauvre gant ; ce que j'ai encore plus d'envie de vous dire.

« Il faut que vous entendiez que j'ai aimé toute ma vie, aime et aimerai en-

core après sa mort; et pour ce que mon cœur eût plus de hardiesse de s'adresser en un bon lieu, que ma bouche n'eût de parler, je demeurai sept ans sans lui oser faire semblant, craignant que si elle s'en apercevait je perdrais le moyen que j'avais de souvent la fréquenter, dont j'avais plus de peur que de ma mort. Mais un jour, étant dedans un pré, la regardant, me prit un si grand battement de cœur, que je perdis toute couleur et contenance, dont elle s'aperçut très-bien, et en demandant ce que j'avais, je lui dis que c'était une douleur de cœur insupportable. Et elle, qui pensait que ce fût de maladie d'autre sorte que d'amour, me montra avoir pitié de moi; qui me fit lui supplier de vouloir mettre la main sur mon cœur, pour voir comme il débattait: ce qu'elle fit plus par charité que par autre amitié; et quand je lui tins la main dessus mon cœur, laquelle était gantée, il se prit à débattre et tourmenter si fort, qu'elle sentit que je disais vérité. Et, à l'heure, lui serrai la main contre mon estomac, en lui disant: « Hélas, madame, recevez le cœur qui veut rompre mon estomac pour saillir en la main de celle dont j'espère grâce, vie et miséricorde; lequel me contraint maintenant de vous déclarer l'amour que tant longtemps ai celée, car lui ni moi ne sommes maîtres de ce puissant dieu. » Quand elle entendit ce propos que je lui tenais, le trouva fort étrange. Elle voulut retirer sa main, je la tins si ferme que le gant demeura en la place de sa cruelle main. Et, pour ce que jamais je n'avais eu ni ai eu depuis plus grande privauté d'elle, j'ai attaché ce gant comme l'emplâtre la plus propre que je puisse donner à mon cœur, et l'ai orné de toutes les plus riches bagues que j'avais.

Le seigneur de Montmorency, qui eut mieux aimé la main que le gant d'une dame, lui loua fort sa grande honnêteté, lui disant qu'il était le plus vrai amoureux que jamais il avait vu, et digne de meilleur traitement, puisque de si peu il faisait tant de cas, combien que, vu sa grand amour, s'il eût eu mieux que le gant, peut-être qu'il fût mort de joie. Ce qu'il accorda au seigneur de Montmorency, ne soupçonnant point qu'il le dit par moquerie.

(Marguerite de Navarre, *Heptaméron.*)

Reliques singulièrement employées.

On a vu la duchesse d'Albe faire prendre à son fils, malade à Paris, en potions et en lavements, des reliques pulvérisées. L'enfant n'en mourut pas moins, au grand étonnement de la mère (1).

(De la Place, *Pièces intéressantes.*

Remèdes.

On demandait à un médecin octogénaire, qui jouissait encore de la meilleure santé, comment il faisait pour se porter si bien: « Je vis de mes remèdes, répondit-il, et je n'en prends pas (2). »

Remède aux passions.

Une femme galante disait à un ivrogne: « Croiriez-vous, monsieur, que depuis dix ans que je suis veuve, il ne m'a pas pris la plus petite démangeaison de mariage? — Croiriez-vous, madame, que depuis que je bois, je n'ai jamais eu soif? »

(*Dict. des gens du monde.*)

Remède aux tentations.

Le chancelier Séguier, dans sa jeunesse, était chez les Chartreux: il y prit l'habit. Comme il était tourmenté de tentations, que la solitude n'amortissait pas, le supérieur lui permit, lorsqu'il se sentirait pressé, de tinter la cloche du chœur, afin d'avertir ses confrères de se mettre en prières pour lui obtenir la victoire sur l'esprit immonde. Mais le jeune moine recourut si souvent à cet expédient, que le voisinage fatigué s'en plaignit; et on fut obligé de lui interdire cet exercice.

(*Mémoires anecd.*)

Remède violent.

Barthe ayant eu une querelle littéraire

(1) La princesse Palatine rapporte, dans ses *Mémoires* un exemple plus étonnant encore, mais difficile à citer, même après elle, des usages auxquels son mari appliquait les reliques.

(2) Madame de Sévigné, en écrivant à sa fille, à la suite d'un rhumatisme violent dont elle avait été attaquée, lui disait: « Mon visage n'est quasi pas changé. C'est que je n'ai point été saignée, que je n'ai qu'à me guérir de mon mal, et non pas de mes remèdes. »

dans une maison avec M. le marquis de Villette, la dissertation a dégénéré en injures, au point que le dernier a défié l'autre au combat, et lui a dit qu'il irait le chercher le lendemain matin, à sept heures. Celui-ci, rentré chez lui et livré aux réflexions noires de la nuit et de la solitude, n'a pu tenir à ses craintes. Il est descendu chez un nommé Solier, médecin, homme d'esprit et facétieux, demeurant dans la même maison, rue de Richelieu, et lui a exposé ses perplexités et demandé ses conseils. « N'est-ce que cela? je vous tirerai de ce mauvais pas : faites seulement tout ce que je vous dirai. Demain matin, quand M. de Villette montera chez vous, donnez ordre à vos laquais de dire que vous êtes chez moi et de me l'amener. Pendant ce temps, cachez-vous sous votre lit. »

Le lendemain, on introduit M. de Villette chez M. Solier, sous prétexte d'y venir chercher M. Barthe : « Il n'y est point; mais que lui veut monsieur le marquis? » Après les difficultés ordinaires de s'expliquer, il conte les raisons de sa visite : « Vous ne savez donc pas, monsieur le marquis, que M. Barthe est fou? C'est moi qui le traite, et vous allez en voir la preuve. » Le médecin avait fait tenir prêts des crocheteurs. On monte, on ne trouve personne dans le lit; on cherche dans tout l'appartement. Enfin, M. Solier comme par hasard, regarde sous le lit; il y découvre son malade : « Quel acte de démence plus décidé? » On l'en tire plus mort que vif. Les crocheteurs se mettent à ses trousses, et le fustigent d'importance, par ordre de l'esculape. Barthe, étonné de cette mystification, ne sait s'il doit crier ou se taire. La douleur l'emporte : il fait des hurlements affreux. On apporte ensuite des seaux d'eau, dont on arrose les plaies du pauvre diable. Puis on l'essuie, on le recouche, et son adversaire ne peut disconvenir que ce poëte ne soit vraiment fou. Il s'en va, en plaignant le sort de ce malheureux. Du reste M. Barthe a trouvé le remède violent, surtout de la part d'un ami.

(*Mémoires secrets.*)

Remercîments ingénus.

Un Gascon était entré dans un cercle de belles filles. Une laide lui présenta une place; sur quoi il lui dit, pensant reconnaître avantageusement ce service : « Dieu me damne, mademoiselle, quoique vous ne soyez ni belle ni gracieuse, vous êtes obligeante. »

(*Facétieux réveille-matin.*)

On a conté qu'un jeune fonctionnaire, prenant place à table entre Mme de Staël et Mme Récamier, dit béatement à la maîtresse de la maison : « Vous me comblez, madame; c'est me mettre entre l'esprit et la beauté. » Ce qui, en voulant être flatteur pour toutes deux, ne l'était ni pour l'une ni pour l'autre. « C'est la première fois, monsieur, repartit finement Mme de Staël, qu'on me dit que je suis belle. »

Remords.

Les peuples de la Grèce vont se réunir sur la terre de Corinthe pour le combat des chars et le combat du chant. Ibicus vient de se mettre en route. Apollon lui a donné le génie poétique et l'harmonie des vers; il part de Rhégium avec un bâton de voyage. Déjà ses regards contemplent l'Acrocorinthe, et il s'avance avec joie à travers les mystérieuses forêts de Poseidon. Nul être humain n'apparaît; il ne voit que des cigognes qui s'en vont chercher la chaleur des contrées méridionales et l'accompagnent sur son chemin :

« Salut à vous, dit-il, oiseaux chéris, qui avez traversé la mer en même temps que moi! Ma destinée ressemble à la vôtre : nous venons de loin, et nous allons chercher une retraite hospitalière. Soyons fidèles à l'hôte qui préserve de l'injure l'étranger. »

Puis il continue sa marche. Il arrive au milieu de la forêt; tout à coup, des meurtriers s'avancent et l'arrêtent. Il veut combattre; mais bientôt sa main retombe fatiguée, car elle est plus habituée à tendre les cordes légères de la lyre que celles de l'arc vigoureux. Il appelle à son secours les hommes et les dieux : ses cris sont inutiles. Aussi loin que sa voix peut s'étendre, il n'existe pas un être humain. « Hélas! s'écrie-t-il, faut-il donc que je meure ici de la main de deux misérables, sur ce sol étranger où personne ne me pleurera, où personne ne viendra me venger. » A ces mots, il tombe couvert de blessures. Au même moment les cigognes

passent; il entend leurs cris aigus, et ne peut plus les voir; mais il leur dit: « Si nulle autre voix ne s'élève pour venger ma mort, la vôtre du moins accusera mes meurtriers. » Il dit et meurt.

On retrouva un cadavre dans la forêt, et quoiqu'il fût défiguré, celui qui devait recevoir Ibicus à Corinthe reconnut ses traits chéris. Tous les étrangers réunis à la fête de Poseidon déplorent la perte d'Ibicus; toute la Grèce en est émue. Chaque cœur le regrette, et le peuple se rassemble au Prytanée et demande avec colère à venger la mort du poëte, à satisfaire ses mânes par le sang de ses meurtriers.

Mais comment reconnaître les traces du crime, au milieu de cette foule attirée par l'éclat de la fête? Les bancs sont serrés l'un contre l'autre, et la vague rumeur de la foule ressemble au mugissement de la mer.

Qui pourrait compter tous ces peuples? Il en est venu de la ville de Thèbes, des bords de l'Aulide, de la Phocée, de Sparte, des côtes éloignées de l'Asie et de toutes les îles. Et tous ces spectateurs écoutent la mélodie lugubre du chœur, qui selon l'antique usage, sort du fond du théâtre avec une contenance grave et sévère, s'avance à pas mesurés et fait le tour de la scène.

Un manteau noir tombe sur les flancs des femmes qui composent le chœur, et dans leurs mains décharnées elles portent des flambeaux qui jettent une lueur sombre; au lieu de cheveux on voit se balancer sur leurs têtes des serpents, et des couleuvres enflées par le venin. Ce chœur épouvantable s'avance et entonne l'hymne fatal qui pénètre dans l'âme et enlace de ses propres liens la pensée du coupable. Les paroles de ce chant lamentable retentissent et agitent ceux qui les écoutent, et nulle lyre ne les accompagne.

« Heureux, disent-elles, celui qui n'a point senti le crime détruire la naïve innocence de son âme! Il peut poursuivre librement sa route. Mais malheur, malheur à celui qui a volé, ou commis un meurtre! Nous nous attacherons à ses pas, nous, filles terribles de la Nuit! Qu'il ne croie pas nous échapper! Nous avons des ailes. Nous lui jetterons un lien au pied, et il tombera par terre. Aucun repentir ne nous fléchit; nous poursuivrons sans relâche le coupable, nous le poursuivrons jusque dans l'empire des ombres, et là nous ne l'abandonnerons pas encore. »

En chantant ainsi, les Euménides dansent leur ronde funèbre. Un silence de mort pèse sur toute l'assemblée, comme si la Divinité était là présente; et le chœur, poursuivant sa marche, s'en retourne à pas lents et mesurés dans le fond du théâtre...

Tout à coup on entend sur un des gradins les plus élevés une voix qui s'écrie: « Regarde, regarde, Timothée: les cigognes d'Ibicus! » Au même instant, on vit comme un nuage passer sur l'azur du ciel et une troupe de cigognes poursuivre son vol.

Ibicus! ce nom ravive les regrets de tous les spectateurs, et ces paroles volent de bouche en bouche: « Ibicus, que la main d'un meurtrier égorgea et que nous avons pleuré! Qui parle de lui? Quel rapport y a-t-il entre lui et ces cigognes! »

Et les questions redoublent; un triste pressentiment passe rapide dans tous les esprits. « Faites attention, s'écrie la foule, à la puissance des Euménides. Le poëte religieux sera vengé; l'assassin vient de se trahir lui-même. Saisissez celui qui a parlé d'Ibicus, et qu'il soit jugé. »

Celui qui avait prononcé ces paroles imprudentes aurait voulu les retenir, mais il était trop tard: ses lèvres pâles, son visage effrayé révèlent son crime. On l'arrache de son siége, on le traîne devant le juge. La scène est transformée en tribunal, et l'éclair de la vengeance frappe le meurtrier.

(Schiller, *d'après* Plutarque.)

Le jeune comte Zawisza, descendant d'une ancienne famille polonaise, ayant pris une part active à la révolution de son pays, dut s'enfuir après la défaite, et commit l'imprudence de rentrer en 1833, pour voir sa mère, trop âgée déjà pour l'aller trouver dans son exil. Zawisza fut surpris, arrêté, accusé de conspiration nouvelle, jugé et condamné à mort.

La mère va trouver le maréchal Paskiewisch pour lui demander la grâce de son fils. Le prince résiste à toutes ses sollicitations, à toutes ses larmes. Elle se relève désespérée et s'écrie:

« Vous êtes sans pitié pour ma douleur mortelle!..... Eh bien! moi aussi je

serai sans pitié pour vous ! Quand viendra votre heure dernière, vivante ou morte, je reviendrai... j'assisterai à votre agonie..... Elle sera terrible, et je serai vengée ! »

Elle part. Zawisza est exécuté. Vingt-quatre ans s'écoulent. Puis le maréchal, accablé d'âge et de fatigues, tombe malade. Les journaux ont, pendant plusieurs mois, constaté cette longue lutte que la mort devait suivre. L'agonie fut terrible. Chaque matin, le moribond se plaignait d'un supplice ajouté à ceux du mal qui l'empêchait de vivre, et qui ne le faisait pas encore mourir. Une femme... la vieille comtesse Zawisza, apparaissait à son chevet, lui reprochait sa cruauté envers elle, l'accablait de ses objurgations, se repaissait de ses douleurs, et les augmentait de ses sarcasmes... Cette figure implacable, inévitable, — le remords vivant, — était pour le prince un martyre plus grand que ses maux physiques, et le jour seul qui l'en débarrassait se passait à en parler, — à la redouter encore... Il en décrivait l'aspect, le vêtement, le son de voix, et chacun frémissait autour de lui.

Une nuit, la comtesse, trop fidèle à son effrayante habitude, est revenue au chevet du mourant. Mais son langage a enfin changé :

« J'ai pitié de toi ! dit-elle au prince; je me suis assez vengée de ta cruauté envers mes douleurs par la vue des tiennes !... Ton agonie si terrible m'a assouvie... tu ne me verras plus ! Meurs en paix ! »

Et en effet, à dater de cette nuit-là, la comtesse Zawisza ne reparut plus... Huit jours après, le maréchal prince Paskiewisch d'Erivan mourait paisiblement.

La funèbre apparition était toute dans le cerveau du malade. — Lorsque le maréchal se croyait poursuivi par elle, la comtesse Zawisza était morte depuis douze ans !

(Larcher, *Dictionnaire d'anecdotes sur les femmes.*)

Remplaçants.

Un soldat, dans un régiment décimé, tire au sort le pénultième avec le dernier de ceux qui devaient être pendus. Il extrait le fatal billet, et le dernier soldat, qui était un Écossais, composa à cent écus pour être pendu à sa place, disant qu'il était tous les jours exposé à la mort depuis dix-huit ans, sans avoir rien acquis ; qu'il voulait au moins assurer cent écus à sa famille. Le prince d'Orange lui fit donner les cent écus et la vie.

(Panckoucke.)

Robbé de Beauveset s'était rendu célèbre par des vers impies ou licencieux. Sa vie crapuleuse répondait au cynisme de ses écrits. Il s'amenda, vers le milieu de sa vie, touché des représentations du comte d'Autré, personnage très-dévot, qui cessa de l'être après qu'il eut converti Robbé. « J'ai fait, pour mon salut, disait-il, ce qu'on fait pour la milice ; j'ai mis un homme à ma place. »

(Mme du Hausset, *Mémoires.*

Renseignements en retard.

L'abbé de Vertot avait un siége fameux à décrire. Les mémoires qu'il attendait ayant tardé trop longtemps, il écrivait l'histoire du siége, moitié d'après le peu qu'il en savait, moitié d'après son imagination. Les mémoires arrivèrent enfin : « J'en suis bien fâché, dit-il, mais mon siége est fait (1). »

(Panckoucke.)

Rente viagère.

Collé avait placé une somme d'argent considérable, à fonds perdus et à dix pour cent, chez un financier qui, à la seconde année, ne lui avait pas encore donné un sou. « Monsieur, lui dit Collé dans une visite qu'il lui fit, quand je place mon argent en viager, c'est pour être payé de mon vivant. »

(Chamfort.)

Rentrée en grâce.

Pour quelque sujet de mécontentement qu'il lui avait donné, Louis XIII se mit à pester contre Montatere, et dit qu'il voulait que dans trois jours il eût la tête coupée. Montatere évita de se montrer. Cette colère dura deux jours, au bout desquels Sanguin, maître d'hôtel ordinaire, servit au roi des poires qu'il avait eues de Montatere. Le roi les trouva bonnes, et de-

(1) Le mot, comme on sait, a passé en proverbe.

manda d'où elles venaient : « Sire, lui dit-il en riant, si vous saviez d'où elles viennent, vous n'en voudriez peut-être pas manger; mangez, mangez, puis je vous le dirai. » Après il lui dit : « C'est cet homme contre qui vous pestiez tant hier, qui me les a données pour vous les servir. » Il se mit à rire, et dit qu'il en voulait avoir des greffes. Enfin M. d'Angoulème fit la paix de Montatere, à condition qu'il ne parlerait point. En effet, le roi lui dit : « Montatere, je te pardonne, mais point d'éclaircissement. »

(Tallemant des Réaux.)

Réparations d'honneur.

Henri IV était prompt, mais bientôt la raison le faisait revenir. Le colonel Tisch, qui commandait les Suisses dans son armée, lui vint demander les *montres* (1) des Suisses la veille de la bataille de Dreux. Le roi, qui n'avait point d'argent, se mit dans une furieuse colère, le traita fort mal, et s'emporta à des paroles injurieuses. Le lendemain, en rangeant ses troupes en bataille, il se souvint de ce qu'il avait fait; et quand il fut devant les bataillons suisses : « Colonel Tisch, lui dit-il, en l'embrassant, j'ai tort à votre égard, et je vous fais toute réparation. — Ah! sire, lui répondit le vieux colonel, vos bontés me vont coûter la vie. » On donna la bataille, et il fut tué.

(L'abbé de Choisy, *Mémoires.*)

Un jour, Molière s'étant présenté pour faire le lit du roi, un autre valet de chambre, qui devait le faire avec lui, se retira brusquement, en disant qu'il n'avait point de service à partager avec un comédien. Bellocq, homme d'esprit, et qui faisait de jolis vers, s'approcha dans le moment, et dit : « Monsieur de Molière, voulez-vous bien que j'aie l'honneur de faire le lit du roi avec vous? »

(*Molierana.*)

Voici une anecdote du même genre, et que le père de Mme Campan tenait d'un vieux médecin ordinaire de Louis XIV :

(1) Ici *montre* signifie la solde qu'on donnait aux troupes, ainsi appelée parce qu'on la payait d'ordinaire dans les revues du même nom.

Ce médecin, nommé Lafosse, était un homme d'honneur, et incapable d'inventer cette histoire. Il disait que Louis XIV, ayant su que les officiers de sa chambre témoignaient par des dédains offensants combien ils étaient blessés de manger à la table du contrôleur de la bouche avec Molière, valet de chambre du roi, parce qu'il jouait la comédie, cet homme célèbre s'abstenait de manger à cette table. Louis XIV, voulant faire cesser des outrages qui ne devaient pas s'adresser à l'un des plus grands génies de son siecle, dit un matin à Moliere, à l'heure de son petit lever : « On dit que vous faites maigre chère ici, Moliere, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim, moi-même je m'éveille avec un très-bon appetit; mettez-vous à cette table, et qu'on me serve mon *en cas de nuit.* » (Tous les services de prévoyance s'appelaient des *en cas*). Alors le roi coupant sa volaille, et ayant ordonné à Moliere de s'asseoir, lui sert une aile, en prend en même temps une pour lui, et ordonne que l'on introduise les entrées familières, qui se composaient des personnes les plus marquantes et les plus favorisées de la cour. « Vous me voyez, leur dit le roi, occupé à faire manger Molière, que mes valets de chambre ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux. » De ce moment Moliere n'eut plus besoin de se presenter a cette table de service; toute la cour s'empressa de lui faire des invitations (1).

(Mme Campan, *Memoires.*)

Ce même M. de Lafosse racontait aussi qu'un chef de brigade des gardes du corps, chargé de placer à la petite salle de comédie dans le palais de Versailles, fit sortir avec humeur un contrôleur du roi, qui était venu prendre sur une banquette la place que lui assignait sa charge dont il était nouvellement pourvu. Ses protestations sur son état, sur son droit, tout fut inutile. Le démêlé s'était terminé par ces mots du chef de brigade : « Messieurs les gardes du corps, faites votre devoir. » Dans ce cas, le devoir était de prendre la personne et de la mettre à la porte.

(1) Cette anecdote, qui a inspiré à Ingres l'un de ses tableaux, ne se trouve pas racontée ailleurs, et elle est fort suspecte.

Ce contrôleur, qui avait payé sa charge soixante ou quatre-vingt mille francs, était un homme de bonne famille, et qui avait eu l'honneur de servir le roi vingt-cinq ans dans un de ses régiments. Ainsi honteusement chassé de cette salle, il vint se placer sur le passage du roi dans la grande salle des gardes, et, s'inclinant devant Sa Majesté, lui demanda de rendre l'honneur à un vieux militaire, qui avait voulu terminer ses jours en servant son souverain dans sa maison civile, quand son âge lui interdisait le service des armes. Le roi s'arrêta, écouta son récit, fait avec l'accent de la douleur et de la vérité, puis lui ordonna de le suivre. Le roi assistait au spectacle dans une espèce d'amphithéâtre où était son fauteuil; derrière lui était un rang de pliants pour le capitaine des gardes, le premier gentilhomme de la chambre et d'autres grands officiers. Le chef de brigade avait droit à une de ces places; le roi s'arrêtant à la place qu'il devait occuper, dit à son contrôleur : « Monsieur, prenez près de moi, pour ce soir, la place de celui qui vient de vous offenser, et que l'expression de mon mécontentement pour cette injuste offense vous tienne lieu de toute autre réparation. »

(*Id.*)

Le marquis d'Assigny traitait un jour bon nombre de gentilshommes. Ses propos de table étaient toujours de quelque bel exploit de guerre. Ce jour-là on parla fort des Neuf Preux, et entre autres d'Alexandre, d'Annibal et de César. Un de la troupe, plus éveillé que les autres, et peut-être aussi las d'entendre tant de fariboles, se mit à dire qu'on faisait trop d'honneur à ces gens-là de ne parler point de leurs vices : qu'Alexandre était un ivrogne, qu'il avait tué Clitus, etc.; César un débauché, un tyran, et Annibal un f.... borgne. A peine eut-il prononcé ces blasphèmes, que le marquis se lève et lui fait signe de le suivre dans un coin de la salle; là il lui dit : « Je ne sais pas de quoi vous vous avisez de m'offenser de gaieté de cœur comme cela. » L'autre, le voyant parler si sérieusement, eut quelque frayeur, et crut que c'était tout de bon. Il lui répond qu'il n'a jamais eu l'intention de le fâcher, et qu'il ne sait pas en quoi il peut avoir déplu. « Pourquoi est-ce donc, continua le marquis, que vous dites du mal d'Alexandre, d'Annibal et de César? — Ah! monsieur, dit le gentilhomme, qui entendait raillerie, je ne savais pas, ou Dieu me damne! qu'ils fussent ni de vos parents ni de vos amis : mais je réparerai bien le tort que je leur ai fait; » et tout d'un temps, avant de se remettre à table, il se fit apporter à boire, et but à Alexandre et à tous les autres, et se fit faire raison.

(Tallemant des Réaux.)

Seaton, colonel écossais, commit pendant une revue une faute dont le roi Gustave-Adolphe le réprimanda. Seaton voulut s'excuser; mais l'affaire s'échauffant, le roi alla jusqu'à donner un soufflet au colonel en présence de tout son régiment.

Seaton, dans l'impossibilité d'obtenir réparation de cette injure, donna immédiatement sa démission, et passa la frontière pour entrer au service du Danemark. Le roi se repentit vite de sa violence : montant à cheval, suivi de deux domestiques, il courut après Seaton. Il le trouva près de la frontière danoise : « Monsieur le colonel, lui dit-il, j'ai été injuste à votre égard, et je vous ai insulté. Je le regrette, car je vous tiens pour un homme d'honneur. Je viens donc vous offrir une réparation. Ici, sur la frontière étrangère, Gustave-Adolphe et Seaton sont égaux. Voici deux pistolets et deux épées, choisissez et vengez-vous, si vous le pouvez. »

Seaton tomba aux genoux du roi et le supplia de lui permettre de vivre et de mourir à son service. Gustave-Adolphe le serra dans ses bras, et ils retournèrent au camp, où le roi dit devant plusieurs personnes quelle réparation il avait proposée à Seaton.

(André Fryxell, *Hist. de Gustave-Adolphe.*)

Le roi de Prusse, passant une revue, donna des coups de canne à l'un de ses officiers. Celui-ci saisit son pistolet, coucha en joue Sa Majesté, en disant : « Il ne tiendrait qu'à moi de me venger; » puis il tourna son arme contre lui-même, et se fit sauter la cervelle, ne voulant ni tuer son roi, ni survivre à cet affront.

(Marquis d'Argenson, *Mémoires.*)

Reparties.

« D'où venez-vous? demanda quelqu'un à Diogène. — De l'appartement des hommes à celui des femmes, répondit-il. — Y avait-il beaucoup de monde aux jeux olympiques? lui dit un autre. — Beaucoup de spectateurs et peu d'hommes. » Ces réponses furent applaudies; et à l'instant il se vit entouré d'une foule d'Athéniens qui cherchaient à tirer de lui quelque repartie. « Pourquoi, lui disait celui-ci, mangez-vous dans le marché? — C'est que j'ai faim dans le marché. » Un autre lui fit cette question : « Comment puis-je me venger de mon ennemi? — En devenant plus vertueux. — Diogène! lui dit un troisième, on vous donne bien des ridicules. — Mais je ne les reçois pas. » Le parasite Criton étant monté sur une chaise, lui demanda pourquoi on l'appelait chien : « Parce que je caresse ceux qui me donnent de quoi vivre, que j'aboie contre ceux dont j'essuie des refus, et que je mords les méchants. — Et quel est, reprit le parasite, l'animal le plus dangereux? — Parmi les animaux sauvages, le calomniateur; parmi les domestiques, le flatteur. »

A ces mots, les assistants firent des éclats de rire; le parasite disparut, et les attaques continuèrent avec plus de chaleur. « Diogène, d'où êtes-vous? lui dit quelqu'un. — Je suis citoyen de l'univers, répondit-il. — Eh non, reprit un autre, il est de Sinope; les habitants l'ont condamné à sortir de leur ville. — Et moi je les ai condamnés à y rester... »

Un jeune homme, d'une jolie figure, s'étant avancé, se servit d'une expression dont l'indécence fit rougir un de ses amis de même âge que lui. Diogène dit au second : « Courage, mon enfant; voilà les couleurs de la vertu (1). » Et s'adressant au premier : « N'avez-vous pas honte, lui dit-il, de tirer une lame de plomb d'un fourreau d'ivoire? » Le jeune homme en fureur lui ayant appliqué un soufflet : « Eh bien! reprit-il sans s'émouvoir, vous m'apprenez une chose; c'est que j'ai besoin d'un casque. — Quel fruit, lui demanda-t-on tout de suite, avez-vous retiré de votre philosophie? — Vous le voyez, d'être prêt à tous les événements. »

(Barthélemy, *Voyage d'Anacharsis.*)

(1) « J'aime mieux ceux qui rougissent que ceux qui pâlissent, » disait Caton.

Le poëte Alexis aimait le poisson. Quelques babillards le plaisantaient sur cette passion, et lui demandaient ce qu'il mangerait plus volontiers : « Des bavards rôtis, » dit-il.

(Athénée.)

Iphicrate, capitaine des Athéniens, répondit à Harmodius le jeune, qui lui reprochait, par forme d'injure, la bassesse de sa naissance (on dit qu'il était fils d'un cordonnier). « Je suis le premier de ma race, et toi tu es le dernier de la tienne. »

(Cornélius Nepos.)

On s'étonnait que Caton n'eût point encore de statue, dans un temps où tant de gens obscurs en avaient : « J'aime mieux, dit-il, qu'on demande pourquoi je n'ai point de statue que pourquoi j'en ai. »

(Plutarque, *Vie de Caton.*)

Annibal ayant tenté vainement d'attirer Fabius au combat, lui fit dire : « Si Fabius est aussi grand capitaine qu'il veut qu'on le croie, il doit descendre dans la plaine et accepter la bataille. » Fabius lui fit répondre : « Si Annibal est aussi grand capitaine qu'il le pense, il doit me forcer à la donner. »

(Plutarque.)

Un jour que les soldats du roi Jean chantaient la chanson de Roland, comme c'était l'usage dans les marches : « Il y a longtemps, dit-il, qu'on ne voit plus de Roland parmi les Français. — On y verrait encore des Rolands, lui répondit un vieux capitaine, s'ils avaient un Charlemagne à leur tête. »

(Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris.*)

Le roi et duc Guillaume (le Conquérant), qui était fort gros, tomba en maladie à Rouen, et y fut longuement. Et Philippe, roi de France, lui manda que jamais femme n'avait été si longtemps en gésine, et que, s'il relevait jamais, il devrait avoir beau luminaire à ses relevailles.

Guillaume lui répondit que quand il relèverait, le roi le saurait bien, et qu'il irait en France ouïr la messe à ses relevailles, et y ferait allumer mille torches sans flambeaux dont les lumignons seraient de bois, et qu'il y aurait mille gaules garnies d'acier pour les allumer. Après qu'il fut soulagé de sa maladie, il manda ses gens vers lui à Rouen. Il monta à cheval et entra en France, brûlant villes et maisons, sans rien épargner, et alla jusque devant Paris, où le roi était, et lui fit dire qu'il pouvait voir les luminaires de ses relevailles.

(*Chronique de Normandie.*)

Bassompierre sortit de la Bastille, le 20 janvier 1643. Une inaction de douze années, qu'avait duré sa captivité, lui avait donné un embonpoint extraordinaire. Le jour qu'il reparut à la Cour, la Reine voulant le plaisanter : « Maréchal, lui dit-elle, quand accoucherez-vous? — Madame, répondit-il, quand j'aurai trouvé une sage-femme. » Anne d'Autriche, loin de s'offenser de cette repartie, le rétablit dans sa charge de colonel général.

(*Improvis. franç.*)

Quelque temps après la mort de l'empereur Rodolphe de Schwartzbourg, qui périt dans une bataille contre son compétiteur l'empereur Henri IV, celui-ci étant venu à Mersebourg, et ayant vu le tombeau de Rodolphe, en admira la magnificence. Quelques flatteurs lui dirent qu'il fallait détruire ce tombeau, comme étant trop superbe pour un rebelle. L'empereur leur répondit. « Plût à Dieu que tous mes ennemis fussent aussi pompeusement enterrés! »

(Baron de Pollnitz, *Lettres.*)

Louis XI rencontra l'évêque de Chartres monté sur un cheval richement caparaçonné : « Les évêques, lui dit-il, n'allaient pas ainsi autrefois. — Non, sire, répondit l'évêque, du temps des rois pasteurs. »

Un évêque voyageant dans son carrosse, vit un capucin à cheval. Il demanda au religieux, avec un souris malin, « depuis quand saint François allait à cheval? — Depuis que saint Pierre va en carrosse, » répondit le capucin.

(*Dictionn. d'anecdot.*)

Quelque temps après être sorti de sa prison de Madrid, François Ier demanda par plaisanterie à une dame fort laide, depuis quand elle était revenue du pays de beauté. « J'en revins, sire, répondit-elle, le même jour que votre Majesté revint de Pavie. »

(Blanchard, *École des mœurs.*)

On admirait dans une compagnie l'esprit vif et formé du jeune Pic de la Mirandole. Un cardinal dit d'un air de raillerie et de mépris, que plus les enfants avaient d'esprit dans leur première jeunesse, moins ils en avaient dans un âge plus avancé : « Si ce que vous dites est vrai, repartit aussitôt l'enfant, il faut que Votre Éminence en ait eu beaucoup étant jeune. »

(*Id.*)

Un petit-maître, voulant jeter un ridicule sur l'incapacité d'un jeune seigneur, dit à Louis XIV qu'on ferait un gros livre de ce que ce seigneur ne savait pas. Le roi prenant un air sévère, dit à ce railleur : « Et l'on en ferait un fort petit de ce que vous savez (1). »

(*Id.*)

En 1586, Philippe II avait envoyé le jeune connétable de Castille à Rome, pour féliciter Sixte V sur son exaltation. Ce pape, mécontent de ce qu'on lui avait député un ambassadeur si jeune, ne put s'empêcher de lui dire : « Eh quoi! votre maître manque-t-il d'hommes, pour m'envoyer un ambassadeur sans barbe?

(1) Variante de cette même anecdote, dans les souvenirs de Bouhier :

L'abbé de Dangeau racontant un jour quelque histoire, le feu comte d'Armagnac, qui était présent, dit qu'il n'en avait jamais ouï parler. L'abbé, qui crut qu'il voulait inspirer de la défiance sur la vérité de ce qu'il avait avancé, dit : « On ferait un gros livre de tout ce que vous ne savez pas. — Cela se peut, repartit le comte, mais on aurait peine à en faire un bon de ce que vous savez. »

— Si mon souverain eût pensé, lui répliqua le fier Espagnol, que le mérite consistât dans la barbe, il vous aurait envoyé un bouc, et non un gentilhomme. »
(Raynal, *Mémoires hist.*)

Henri IV rencontra un jour dans les appartements du Louvre un homme qui lui était inconnu, et dont l'extérieur paraissait très-commun. Il lui demanda à qui il appartenait : « A moi-même, répondit cet homme d'un ton fier et peu respectueux. — Mon ami, repartit le roi, vous avez un sot maître. »
(P. Larousse, *Grand dictionn. du XIXe siècle.*)

Passant par un village, Henri IV fut obligé de s'arrêter pour y dîner; il donna ordre qu'on lui fit venir celui du lieu qui passait pour avoir le plus d'esprit, afin de l'entretenir pendant le repas. On lui dit que c'était un nommé Gaillard. « Eh bien! dit-il, qu'on l'aille quérir. » Ce paysan étant venu, le roi lui commanda de s'asseoir vis-à-vis de lui, de l'autre côté de la table où il mangeait. « Comment t'appelles-tu? dit le Roi. — Sire, répondit le manant, je m'appelle Gaillard. — Quelle différence y a-t-il entre Gaillard et paillard? — Sire, répondit le paysan, il n'y a que la table entre deux. — Ventre-Saint-gris! j'en tiens, dit le roi en riant, je ne croyais pas trouver un si grand esprit dans un si petit village. »
(Tallemant des Réaux.)

Un jour que le cardinal de Richelieu était au château de ce nom, tous les villages des environs envoyèrent complimenter Son Éminence : entr'autres le bourg de Mirebalais, fameux par une considérable foire d'ânes, qui s'y tient tous les ans, députa son juge. Un seigneur de la suite du cardinal, qui avait le poil roux, et dont la taille était fort au-dessous de la médiocre, étant présent au discours que faisait ce juge, crut qu'il ne serait pas difficile de le faire demeurer court, et de divertir par cela le cardinal. Pour cet effet, il l'interrompit, pour lui demander « combien les ânes avaient valu à la dernière foire du bourg ». A cette demande, le juge se tourne de son côté, le regarde avec une espèce de mépris, et lui répond : « Monsieur, ceux de votre taille et de votre poil valurent dix écus. » Il continua ensuite son discours sans hésiter.
(*Passe-temps agréable.*)

Une fois qu'on dansait un ballet chez la reine Marguerite, la duchesse de Retz la pria d'ordonner qu'on ne laissât entrer que ceux qu'on avait conviés, afin qu'on pût voir le ballet à son aise. Une des voisines de la reine Marguerite, nommée Mme l'Oyseau, jolie femme et fort galante, fit si bien qu'elle y entra. Dès que la duchesse l'aperçut, elle s'en mit en colère, et dit à la reine qu'elle la priait de trouver bon que, pour punir cette femme, elle lui fit seulement une petite question. La reine lui conseilla de n'en rien faire, et lui dit que cette demoiselle avait bec et ongles; mais voyant que la duchesse s'y opiniâtrait, elle le lui permit enfin. On fait donc approcher Mme l'Oyseau, qui vint avec un air fort délibéré : « Je voudrais bien, lui dit la duchesse, vous prier de me dire si les *oiseaux* ont des cornes? — Oui, madame, répondit-elle, les *ducs* en portent (1). » La reine, voyant cela, se mit à rire et dit à la duchesse : « Eh bien! n'eussiez-vous pas mieux fait de me croire? » (Elle était galante.)
(Tallemant des Réaux.)

Mlle d'Entragues, piquée de la façon dont Bassompierre refusait de l'épouser, lui dit : « Vous êtes le plus sot homme de la cour. — Vous voyez bien le contraire, » répondit-il.
(Chamfort.)

Le duc de Retz, ayant un jour les cheveux très-frisés et très-poudrés, M. de Luynes lui dit, en l'abordant, qu'on voyait bien qu'il avait une maitresse. A quoi le duc repartit qu'il avait les cheveux ainsi frisés naturellement. Le roi (Louis XIII) l'ayant entendu, lui demanda si cela était

(1) Le *Menagiana* prête ce même mot à une bourgeoise qui se trouvait dans un cercle de Versailles. Avant des Réaux, d'Ouville l'avait rapporté, comme venant d'un M. Loyseau. — Une autre réponse analogue est attribuée à une femme de la halle, qui l'aurait faite à M. le Duc, marchandant un maquereau à la place Maubert.

vrai. « Non, sire, répondit-il. — Et pourquoi, reprit le prince de Luynes, me le disiez-vous donc tout à l'heure? — C'est, dit le duc, que je dis au roi la vérité, et à vous ce que je veux. »

(*Encyclop.*)

On a accusé Bassompierre d'aimer mieux perdre un ami qu'un bon mot, et de ne connaître guère de réserve, même avec plus haut que lui. Un jour, il contait au roi qu'à son ambassade de Madrid il avait fait son entrée sur la plus belle petite mule du monde, qu'on lui envoya de la part du roi. « Oh! la belle chose que c'était, dit le feu roi, de voir un âne sur une mule! — Tout beau, sire, dit Bassompierre, c'est vous que je représentais. »

(Tallemant des Réaux.)

M. de la Rochefoucault dit à Bassompierre : « Vous voilà gros, gras, gris. — Et vous, lui répondit-il, vous voilà teint, peint, feint. » La Rochefoucault avait peint sa barbe.

(*Id.*)

Malherbe avait un frere aîné, avec lequel il a toujours été en procès; et comme quelqu'un lui disait : « Des procès entre des personnes si proches! Jésus, que cela est de mauvais exemple! — Et avec qui voulez-vous donc que j'en aie? Avec les Turcs et les Moscovites? Je n'ai rien à partager avec eux. »

(*Id.*)

Il y a un mot de l'abbé Terray qui rappelle celui-là. On lui disait, à propos de l'une de ses opérations financières : « Cela ressemble fort à prendre l'argent dans les poches. — Eh! où voulez-vous donc que je le prenne? »

Une vieille marquise, fort mauvaise joueuse, disait à un seigneur qui la gagnait au jeu : « Pardi, monsieur, il faut convenir que vous êtes bien heureux... Je jouerais mon derrière avec vous que je le perdrais. —Madame, je le laisserais pour les cartes. »

(*Improvisat. franç.*)

Le premier président de Verdun désirait voir le peintre du Moustier. Celui-ci y va. Le premier président donnait audience à beaucoup de jeunes gens; enfin il dit : « J'ai mal à la tête qu'on se retire. » On fit donc sortir tout le monde; il n'y eut que du Moustier qui dit qu'il voulait parler à M. le président, qui avait souhaité de le voir : il vient et avait fait dire que c'était du Moustier. Le premier président lui dit : « Vous, M. du Moustier? Vous êtes un homme de bonne mine pour être M. du Moustier! » Lui, regarde si personne ne le pouvait entendre, et, s'approchant de M. de Verdun, il lui dit : « J'ai meilleure mine pour du Moustier que vous pour premier président. — Ah! cette fois, dit le président, je connais que c'est vous. » ils causèrent deux heures ensemble le plus familièrement du monde.

(Tallemaut des Réaux.)

« Ne pourrai-je donc jamais battre ce maudit bossu? disait un général ennemi en parlant de Luxembourg. — Bossu! qu'en sait-il? répliqua le maréchal quand on lui rapporta ce propos : il ne m'a jamais vu par derrière. »

Après la bataille d'Hochstett, si funeste à la France, Marlborough, faisant la revue des prisonniers, vit un superbe grenadier du régiment de Navarre, qui conservait toute sa fierté jusque dans l'esclavage. « Si le roi de France, dit Marlborough, avait cent mille hommes comme celui-là, il serait plus heureux à la guerre. — Ce ne sont pas cent mille hommes comme moi qui manquent à mon maître, reprit le grenadier, c'est un homme comme vous. »

(*Encyclop.*)

Le maréchal de Talard fut pris à la bataille d'Osmont. On le mena au quartier du duc de Marlborough, qui n'oublia rien pour le consoler. Le maréchal, fatigué de tous les lieux communs qu'on lui débitait sur l'inconstance de la fortune, dit au général anglais, avec une impatience déplacée : « Tout cela n'empêche pas que Votre Grandeur n'ait battu les plus braves troupes du monde. — J'espère, répliqua

mylord, que Votre Grandeur exceptera celles qui les ont battues ».

(Panckoucke.)

Comme on présentait à Henri IV huit gentilshommes du Périgord, dont le visage était très-marqué des coups qu'ils avaient reçus à son service : « Je suis ravi de les voir, dit ce prince; mais je verrais encore plus volontiers ceux qui les ont ainsi traités. — Sire, ils sont morts, » s'écrièrent à la fois les gentilshommes en lui montrant leurs épées (1).

(*Henriana.*)

Le maréchal de Créqui se préparait à assiéger la ville de Gavi; on essayait de le détourner de l'entreprise, en lui représentant la force de cette place, que n'avait pu prendre l'empereur Barberousse lui-même :

« Et bien, dit le maréchal en se caressant la moustache, ce que n'a pu prendre Barberousse, Barbegrise le prendra. »

(Chorier, *Vie du maréchal de Créqui.*)

Monsieur (Gaston d'Orléans), avait la barbe rousse. Étant à sa maison de campagne, il demanda à un comique pourquoi il n'avait point de barbe : « Je vais, lui répondit-il, vous en dire la raison. C'est que, le bon Dieu faisant la distribution des barbes, je suis venu lorsqu'il n'en restait plus que des rousses à donner, et j'ai mieux aimé m'en passer. »

(Tallemant des Réaux.)

Lorsque Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, vint au monde, les Espagnols, qui redoutaient toujours les droits de la maison d'Albret à la Navarre, disaient en triomphant, et en faisant allusion aux armes de Béarn, qui sont une vache : « Miracle! la vache a fait une brebis. » Henri d'Albret, à la naissance de Henri IV, se souvenant de ce mot, disait en triomphant à son tour : « La brebis a enfanté un lion. »

(*Eph.* 9 *juin.*)

Un jour, Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, qui avait épousé le grand dauphin, était étendue sur son lit, et sommeillait, ou faisait semblant. Entre la princesse de Conti (fille de Louis XIV et de M[lle] de la Vallière), qui, après l'avoir attentivement considérée, se mit à dire tout haut : « Madame la dauphine est vraiment encore plus laide lorsqu'elle dort que lorsqu'elle veille. — Eh! Madame, répliqua la dauphine sans ouvrir les yeux, tout le monde n'est pas enfant de l'amour. »

(Chamfort.)

Benserade étant à l'Académie y prit la place de l'abbé Furetière, qu'il n'aimait pas : « Voilà une place où je vais dire bien

(1) L'*Henriana* est de 1801, et par conséquent cette anecdote est antérieure à celle du grenadier d'Erfurt qui a été racontée des milliers de fois :

« Un matin que Napoléon et Alexandre, alors réunis à Erfurt, étaient allés faire une promenade dans l'intérieur du parc, en rentrant au palais, Napoléon, qui avait passé familièrement son bras sous celui d'Alexandre, s'arrête devant le grenadier de sa garde qui, posé en faction au pied du grand escalier, leur présente les armes. Napoléon regarde un moment ce soldat, en secouant la tête avec orgueil, et fait remarquer au czar son visage orné d'une cicatrice qui part du front et descend jusqu'au milieu de la joue :

« Que pensez-vous, mon frère, lui dit-il alors, de soldats qui survivent à de pareilles blessures? — Et vous, mon frère, répond Alexandre, que pensez-vous des soldats qui les font? — Ils sont morts, ceux-là!... » murmura le factionnaire d'une voix grave, mais sans rien perdre de son immobilité.

Cependant, Alexandre, que la réponse de ce factionnaire avait un moment embarrassé, dit à Napoléon,

Mon frère, ici comme ailleurs, la victoire vous reste. — Mon frère, c'est qu'ici comme ailleurs mes grenadiers ont donné, » dit encore Napoléon.

J'en suis fâché pour cette magnifique réponse, mais on voit maintenant qu'elle est très-probablement apocryphe, et qu'elle a été copiée de celle que nous donnons plus haut, et peut-être d'une plus ancienne encore, par exemple de ce passage des *Contes* de D'Ouville :

Un gentilhomme ayant besoin de deux hommes fort vaillants, pour une certaine affaire, celui à qui il en avait donné la charge lui amena deux hommes qui avaient le visage plein de taillades, pour témoigner qu'ils s'étaient trouvés en de bonnes occasions. Ce que voyant, celui qui les demandait dit : « Amenez-moi ceux qui les ont ainsi traités, ce sont ceux que je demande. — On n'a garde, répondit l'un d'eux, de vous les amener, car s'ils nous ont ainsi traités, nous les avons tués, nous. »

des sottises. — Courage, répondit Furetière, vous avez bien commencé. »

(De Callières, *Des bons mots et des bons contes.*)

Dans une dispute que les représentants de Genève eurent avec le chevalier de Bouteville, l'un d'eux s'échauffant, le chevalier lui dit : « Savez-vous que je suis le représentant du roi mon maître? — Savez-vous, lui répondit le Genevois, que je suis le représentant de mes égaux? »

(Chamfort.)

Un homme qui appartenait à la maison de Médicis était fort déréglé et ne payait personne. Un de ses créanciers l'ayant fait assigner, il s'en trouva fort offensé, et alla trouver Alexandre de Médicis, duc de Florence. Il se plaignit amèrement de l'insolence du créancier, et de l'affront qu'il avait osé lui faire, sans aucun égard pour son Excellence, à laquelle il avait l'honneur d'appartenir : « Prenez garde à vous, lui répondit froidement le duc, car si l'on vous mettait en prison, l'affront serait encore bien plus grand. »

(*Annuaire litt.*, 1772.)

Après la mort violente de Barneveld, ses deux fils, résolus de venger la mort de leur père, entrèrent dans une conspiration qui fut découverte. Guillaume, l'un des deux, échappa par la fuite. Son frère René fut pris, et condamné à mort. Sa mère demanda sa grâce au prince Maurice d'Orange : « Il me paraît étrange, lui dit-il, que vous fassiez pour votre fils ce que vous avez refusé de faire pour votre mari. — Je n'ai pas demandé, repartit avec fierté la digne épouse de Barneveld, la grâce de mon mari, parce qu'il était innocent ; je vous demande la grâce de mon fils, parce qu'il est coupable. »

(*Id.*. 1771.)

Deux femmes se querellaient. L'une était jeune et belle, et l'autre n'était plus ni l'un ni l'autre. Dans la chaleur de leurs reproches, elles en vinrent aux termes les plus offensants. « Allez, dit la vieille, vous êtes une guenon. — Allez, repartit la jeune, vous êtes une vieille sorcière. — Je suis sorcière, reprit la vieille, je devine donc? »

(De Monfort, *Vasconiana.*)

L'amour-propre de Pope lui attira un jour une repartie assez plaisante. Il était petit et un peu contrefait ; il disputait contre quelqu'un, et, dans la vivacité de la dispute, il lui demanda d'un ton de mépris, s'il savait seulement ce que c'était qu'un point d'interrogation? « Oui, lui répondit-on, c'est une petite figure tortue, bossue, qui fait souvent des questions impertinentes. »

(Panckoucke.)

Le roi d'Angleterre aperçut un jour Pope dans une rue de Londres, et dit à quelqu'un de ses courtisans : « Je voudrais bien savoir à quoi nous sert ce petit homme qui marche de travers? » Le propos étant rapporté sur le champ au poëte, il répondit : « A vous faire marcher droit. »

(*Alman. litt.*)

Jouvenet avait l'esprit vif et très-enjoué. On lui dit qu'un de ses confrères, qui venait de placer un tableau médiocre auprès d'un des siens, alléguait, pour en excuser la faiblesse, que Jouvenet avait retouché son ouvrage depuis qu'il avait vu la nouvelle production ; il s'écria : « C'est bien plutôt lui qui a retouché mon tableau, en plaçant le sien à côté. »

Cet artiste eut à Paris un procès considérable avec les religieux de l'abbaye Saint-Martin, parce que ces pères ne voulaient pas recevoir les tableaux qu'ils lui avaient commandés, sous prétexte que le peintre n'y traitait point assez la vie de saint Benoît, leur fondateur. Jouvenet répondit à ce reproche, en présence des juges devant qui l'affaire se plaidait : « Que vouliez-vous, dit-il aux religieux bénédictins, ses parties adverses, que vouliez-vous que je fisse dans une grande composition de trente sacs de charbon, tels que ceux que vous portez? » — Les juges ne purent s'empêcher de sourire, et il gagna sa cause.

(Panckoucke.)

Bourvalais et Thévenin, qui avaient amassé des biens immenses dans les affaires sous Louis XIV, eurent dispute l'un contre l'autre dans une assemblée de financiers. Dans la chaleur de la querelle, Thévenin dit à Bourvalais : « Souviens-toi que tu as été mon laquais. — J'en conviens, répondit l'autre, mais je ne le suis plus ; et si tu avais été le mien, tu le serais encore.

Fléchier était fils d'un fabricant de chandelles. Un prélat de cour, tout fier de sa naissance, fit sentir à l'évêque de Nîmes qu'il était bien surpris qu'on l'eût tiré de la boutique de ses parents pour le placer sur le siége épiscopal. « Avec cette manière de penser, lui répondit Fléchier, je crois en effet que si vous étiez né fils d'un chandelier, vous auriez fait toute votre vie des chandelles (1). »

(*Nouv. bibl. de société.*)

Un courtisan, grand dissipateur, voulant se moquer de M. de Lort, médecin du cardinal de Richelieu, le pria de lui dire quelle maladie il pouvait avoir, et pourquoi, ne sentant aucune douleur, buvant bien, mangeant bien, dormant tout de même, ses excréments étaient toujours verts : « Il ne faut pas s'en étonner, dit le médecin ; c'est que vous avez mangé tout votre bien en herbe. »

(Blanchard, *École des mœurs.*)

M. d'Amboise était maître des requêtes. Son père avait été premier chirurgien du roi. Un jour, le feu président de Mesmes lui reprocha en bonne compagnie que son père était chirurgien du roi. « Il est vrai, répondit-il, et il me souvient qu'il me disait qu'il n'avait jamais pu vous guérir de la ladrerie, ni votre père, ni vous. » Ils en sont accusés ; et le plus fâcheux, c'est qu'une de leurs sœurs mourut toute dévisagée de la ladrerie.

Ce bon M. d'Amboise avait une grande bibliothèque. Un jour, comme il changeait de logis, et qu'il faisait emporter ses livres, un crocheteur, qu'il avait un peu trop chargé, lui dit : « Monsieur, vous m'en donnez plus qu'il ne m'en faut. — Vraiment, lui dit-il, il te fait beau voir de ne pouvoir porter ce peu de volumes ; je porte bien tout ce qu'il y a ici dans ma tête. — Saint Jean ! dit le crocheteur, il faut donc que vous ayez une belle paire de cornes ! » Le crocheteur disait mieux qu'il ne pensait.

(Tallemant des Réaux.)

(1) Cette réponse, qui, comme on voit, est à peu près la même que la précédente, a été attribuée à beaucoup d'autres.

Un des confrères de Santeul, religieux à l'abbaye de Saint-Victor, lui montra un jour devant quelqu'un des vers latins qu'il avait faits ; et comme il s'y était servi du mot *quoniam* (1), qui est en vers une expression basse, Santeul, pour le railler, se mit à lui réciter, avec une volubilité étonnante, tout un psaume où se trouve vingt fois le mot *quoniam*, comme :

> Confitemini domino *quoniam* bonus,
> *Quoniam* misericordia ejus,
> *Quoniam* salutare suum,
> *Quoniam* veritate tua, etc.

Le religieux, piqué, lui répliqua fort ingénieusement sur-le-champ par ce vers des Bucoliques de Virgile :

> Insanire licet *quoniam* tibi (2).

Cette réplique atterra Santeul et mit fin à la raillerie.

(*Santoliana.*)

Louis XIV dit au comte de Grammont : « Avouez-moi la vérité, vous avez bien quatre-vingts ans. » Le comte se jeta aux genoux du roi, et lui baisa les mains en lui disant : « Votre Majesté ne se lasse jamais de me donner. » Comme des courtisans qui l'entendirent voulaient le féliciter, il leur dit : « Le roi vient de me donner deux ans de plus que je n'ai. »

(*Bibliothèque de cour.*)

Mézerai demanda un jour au père Pétau, que l'on consultait comme un oracle en matière d'érudition, ce qu'il pensait de sa nouvelle *Histoire de France* : « J'y ai trouvé mille fautes, répondit durement le Jésuite. — Je vous croyais plus habile homme, dit l'historien ; quant à moi, j'en ai trouvé deux mille. »

(1) Mot latin qui signifie en français *parce que*.
(2) Parce qu'il t'est permis d'être fou.

Nicole n'avait pas la repartie prompte dans la conversation; il fatiguait même ceux qui l'écoutaient, et était très-lent à trouver des raisons de ce qu'il avançait. Aussi disait-il, au sujet de M. de Tréville, qui parlait facilement : « M. de Tréville me bat dans la chambre; mais il n'est pas plutôt au bas de l'escalier que je l'ai confondu. »

Le marquis de Marivault, après avoir perdu un bras à l'armée, demandait, au retour de la campagne, une grâce à Louis XIV, qui, en prenant son placet, lui dit : « On verra. — Sire! repartit M. de Marivault, avec une fierté noble et respectueuse en même temps : Si j'avais dit on verra, quand il fallait aller contre vos ennemis, j'aurais encore mon bras. »

(Collé, *Journal.*)

Un sot raillait un homme d'esprit sur la longueur de ses oreilles : « Il est vrai, lui répondit la personne raillée, j'ai des oreilles trop grandes pour un homme; mais convenez aussi que vous en avez de trop petites pour un âne. »

Un seigneur à cordon bleu, dont le génie passait pour être fort petit, voyait briller un gros diamant au doigt d'une dame qui n'était pas belle, et qui avait la main assez maigre et décharnée. Il dit en riant à un de ceux qui étaient avec lui : « J'aimerais mieux la bague que la main. — Et moi, repartit la dame qui l'avait entendu, j'aimerais mieux le licou que la bête. »

(*École des mœurs.*)

Le commandeur Forbin de Janson étant dans un repas avec Boileau entreprit de le railler sur son nom : « Quel nom, dit-il, portez-vous là? Boileau! J'aimerais bien mieux m'appeler Boivin. » Le poëte lui dit : « Et vous, monsieur, quel nom portez-vous? Janson! J'aimerais encore mieux m'appeler Jean Farine (1). »

(*Bibliothèque de cour.*)

---

(1) Jean Farine était un célèbre charlatan et bouffon. *Les Spectacles popul.*, par V. Fournel, p. 234; Dentu, in-12.)

Le général d'Hautpoul, gouverneur de l'Algérie, complimentait d'un trait de courage un militaire nommé Baillant : « Pourquoi ne t'appelles-tu pas Vaillant? — Mon général, pourquoi ne vous appelez-vous pas Poule d'eau? »

(*Petite Revue.*)

Le grand Condé, assistant à une pièce dont il favorisait l'auteur, mais qu'attaquait une cabale acharnée, finit par s'impatienter du tumulte, et, désignant aux gardes un des plus bruyants, il leur dit : « Prenez-moi cet homme-là! » Le spectateur se retourna fièrement vers Condé, qui venait de lever le siége de Lérida : « Je m'appelle Lérida, dit-il, on ne me prend point. » Et il se perdit dans la foule.

Rigaud n'aimait pas à peindre les dames : « Si je les fais telles qu'elles sont, disait-il, elles ne se trouveront pas assez belles; si je les flatte trop, elles ne ressembleront pas. » Une dame, qui avait beaucoup de rouge et dont il faisait le portrait, se plaignant de ce qu'il n'employait pas d'assez belles couleurs, lui demanda où il les achetait : « Je crois, madame, dit Rigaud, que c'est le même marchand qui nous les vend à tous deux. »

(Ch. Blanc, *Histoire des peintres.*)

On parlait un jour devant le peintre Casanova, chez un ministre, de l'illustre Rubens. Quelqu'un rappela qu'il avait rempli à diverses époques les fonctions d'ambassadeur : « Rubens, dit une dame, était donc un diplomate qui s'amusait à être peintre? — Pardon, madame, reprit froidement Casanova, c'était un peintre qui s'amusait à être ambassadeur. »

(*Id.*)

Une femme qui courait sottement après les airs accoste un jour M. de la Popelinière, qu'on venait d'annoncer, et lui dit : « Il me semble, monsieur, vous avoir vu quelque part. — Il est vrai, madame, lui répliqua-t-il, qu'il m'est arrivé d'y aller quelquefois. »

(*Improvisateur français.*)

Pécourt rendait de fréquentes visites à Ninon. Le comte de Choiseul le rencontra un jour chez elle. Pécourt avait un habit assez ressemblant à un uniforme. Après quelques propos ironiques, le comte lui demanda, d'un ton railleur, dans quel corps il servait : « Monseigneur, répondit Pécourt sur le même ton, je commande un corps où vous servez depuis longtemps. »

(*Dictionnaire des hommes ill.*)

M. le marquis de Grancé, revenu de l'armée, encore tout couvert de poussière et avec un habit malpropre, étant au Louvre pour faire sa cour, deux maréchaux de France qui le rencontrèrent dans l'antichambre en ce méchant équipage, lui dirent : « Comme vous voilà fait ! Vous êtes fait comme un palefrenier. — Oui, leur répondit brusquement cet homme rude, tout prêt, messieurs, à vous bien étriller. »

(Vigneul-Marville.)

En l'année 1713, le roi ayant jugé à propos de faire de grands retranchements sur les rentes assignées sur l'hôtel de ville de Paris, beaucoup de gens intéressés dans cette perte en murmurèrent contre M. Desmarets, contrôleur général des finances. Le duc de Lauzun, entre autres, s'en plaignant à Mme Desmarets, et celle-ci lui alléguant le proverbe, qu'il n'y en a point de plus embarrassés que ceux qui tiennent la queue de la poêle : « Parbleu ! madame, lui repartit le duc, ceux qu'on fricasse le sont bien davantage. »

(Bouhier, *Souvenirs.*)

Le comte de Gondomar, ambassadeur d'Espagne auprès de Jacques Ier, roi d'Angleterre, s'entretenait en latin avec ce prince, qui parlait fort correctement cette langue. Le monarque savant se mit à rire de quelques fautes que le comte faisait. L'ambassadeur piqué lui dit : « Le latin que je parle est le latin d'un roi, et celui de Votre Majesté est le latin d'un pédant. »

(*Id.*)

Destouches, pendant qu'il était chargé d'affaires à Londres, pria le roi Georges Ier de demander au régent l'archevêché de Cambrai pour l'abbé Dubois, qui lui avait suggéré à lui-même cette bizarre démarche : « Comment voulez-vous qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque en France ? lui répondit le roi. Le régent en rira, et sûrement n'en fera rien. — Pardonnez-moi, sire, répondit Destouches ; il en rira, mais il le fera. » Ce qui arriva, en effet.

Le régent, par ordre duquel Voltaire était à la Bastille, lorsqu'on représentait sa tragédie d'*OEdipe*, fut si content de la pièce, qu'il rendit la liberté au prisonnier. Le jeune poëte vint sur-le-champ en remercier Son Altesse Royale, qui lui dit : « Soyez sage, et j'aurai soin de vous. — Je vous suis infiniment obligé, répondit l'auteur ; mais je supplie Votre Altesse de ne plus se charger de mon logement. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Il faut que je vous conte ce que dit le jeune marquis de Tierceville, fils du lieutenant du roi de Dieppe, chez une femme de condition, où un de ces grands diseurs de rien qui veulent toujours primer partout l'avait introduit. — Ce beau parleur dit en entrant à la dame, avec un air de confiance : « Madame, voilà M. le marquis de Tierceville que je vous présente, qui n'est pas si sot qu'il en a la mine. — Madame, répondit Tierceville, c'est la différence qu'il y a de lui à moi. »

(Mme Dunoyer, *Lettres galantes.*)

Le roi de Prusse, voyant un de ses soldats balafré au visage, lui dit : « Dans quel cabaret t'a-t-on équipé de la sorte ? — Dans un cabaret où vous avez payé votre écot, à Kollin, » dit le soldat. Le roi, qui avait été battu à Kollin, trouva cependant le mot excellent.

(Chamfort.)

Quelquefois Frédéric II se plaisait à

embarrasser la personne qui lui parlait, en lui adressant une question peu obligeante ; mais aussi il ne s'irritait point d'une repartie piquante. Un jour, voyant venir son médecin, il lui dit : « Parlons franchement, docteur ; combien avez-vous tué d'hommes pendant votre vie? — Sire, répondit le médecin, à peu près trois cent mille de moins que Votre Majesté. »

(De Ségur, *Mémoires.*)

Le duc de Nivernais n'avait pu obtenir un régiment pour un de ses parents. Comme on félicitait devant lui le nouveau colonel, qui avait enlevé ce grade à force d'intrigues, celui-ci dit avec un semblant de modestie :

« Ce qui me flatte le plus en cette occasion, c'est que pour obtenir une si haute faveur je n'ai fait aucune démarche. — Je le crois bien, murmura le duc : quand on rampe on ne marche pas. »

(*Chronique scandaleuse* de 1783.)

Lors d'un voyage en Savoie, un roi de Piémont avait reçu de grandes doléances sur la misère où se trouvait le pays. Il s'agissait sans doute d'obtenir quelque dégrèvement d'impôts.

Comme plusieurs gentilshommes étaient venus faire leur cour en habit de gala, il leur fit sentir qu'un si bel équipage démentait l'annonce de leur pauvreté :

« Sire, répond l'un d'eux, nous avons fait ce que nous devions pour honorer Votre Majesté; mais nous devons ce que nous avons fait. »

L'abbé Desfontaines, voulant se justifier auprès d'un magistrat qui ne pensait pas avantageusement sur son compte, le magistrat lui dit : « Si on écoutait tous les accusés, il n'y aurait point de coupables. — Si on écoutait tous les accusateurs, repartit l'abbé, il n'y aurait point d'innocents. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

L'abbé Desfontaines, qui n'était, comme tant d'autres abbés de Paris, ecclésiastique que de nom, rencontra Piron qui était habillé plus magnifiquement qu'à l'ordinaire : « Quel habit pour un tel homme, lui dit-il d'un ton méprisant. — Quel homme pour un tel habit! » lui répliqua Piron.

Le juge Jeffries, de sinistre mémoire, indiquait un jour avec sa canne un drôle à la figure patibulaire qui se trouvait sur le banc des accusés.

« Il y a une fameuse canaille à l'extrémité de ma canne, » dit-il. L'accusé lui demanda sans sourciller : « A quel bout, mylord? »

(*International.*)

Un particulier qui était roux entrait dans une société où se trouvait un jésuite, qui dit à une personne placée auprès de lui : « Cet homme est roux comme Judas. » Le nouvel arrivé répondit au jésuite : « Monsieur, il n'est pas sûr que Judas fût roux; il est seulement prouvé qu'il était de la compagnie de Jésus. »

(*Choix d'anecdotes.*)

Nanine eut le plus grand succès. L'auteur, en sortant, demanda malicieusement à Piron ce qu'il en pensait. Celui-ci lui répondit gaiement : « Je pense que vous voudriez bien que ce fût Piron qui l'eût faite. » — Voltaire reprit : « Je vous estime assez pour cela. »

(*Mémoir. anecd.*)

Voltaire, entouré d'admirateurs, vit approcher Piron. « Eh! bonjour mon cœur!... — Que vous ai-je fait, lui répondit Piron avec son air sec, pour me dire une injure? »

(*Voltairiana.*)

Ce fut après la première représentation de *Brutus* que Fontenelle dit à Voltaire qu'il ne le croyait point propre à la tragédie, que son style était trop fort, trop pompeux, trop brillant. « Je vais donc relire vos pastorales, » lui répondit Voltaire.

(*Id.*)

Dans le temps que parut sur le théâtre la *Mérope* de Voltaire, un M. Dumont, spectateur habitué, sortant extasié de la première représentation de cette pièce, entra dans le café de Procope en s'écriant : « En vérité, Voltaire est le roi des poëtes. » L'abbé Pellegrin, qui y était, se leva aussitôt, et d'un air piqué, dit brusquement : « Eh ! qui suis-je donc, moi ? — Vous !... vous en êtes le doyen, » lui répondit Dumont.

(Panckoucke.)

Pendant le procès de Mme de Saint-Vincent avec M. de Richelieu, celui-ci, s'obstinant à nier qu'il lui eût jamais fait de billet de 100,000 écus, lui dit avec amertume. « Mais, madame, regardez donc votre figure ; cela se payerait-il une somme aussi exorbitante ? — Je n'ai pas cette présomption, répliqua la présidente ; mais vous, monsieur le maréchal, considérez la vôtre, et voyez s'il faut moins que cela pour la faire passer ! »

(*Mémoires secrets.*)

M. le cardinal de Luynes se trouvant chez Mme la duchesse de Chevreuse, M. de Conflans plaisanta Son Éminence sur ce qu'elle se faisait porter la queue par un chevalier de Saint-Louis. Le prélat répliqua que c'était un usage ; qu'il en avait toujours un pour gentilhomme *caudataire ;* « et le prédécesseur de celui-ci, qui plus est, ajouta-t-il, portait le nom et les armes de Conflans. — Il y a longtemps, en effet, répliqua l'autre avec gaieté, qu'il se trouve dans ma famille de pauvres hères dans le cas de tirer le diable par la queue (1). »

(*Mémoires secrets.*)

Un paysan qui passait à Paris sur le pont au Change n'apercevait point de marchandises dans aucune boutique. La curiosité le prend ; il s'approche d'un bureau de change : « Monsieur, demanda-t-il, d'un air niais, dites-moi ce que vous vendez. » Le changeur, jugeant qu'il pouvait se divertir du personnage : « Je vends, lui répondit-il, des têtes d'âne. — Ma foi, lui répliqua le paysan, vous en faites un grand débit, car il n'en reste plus qu'une dans votre boutique. »

(*Bibliothèque de salon.*)

Une fois la duchesse de ***, personne fort acariâtre, fort méchante, fort laide, ce dont elle enrageait, car elle était en outre fort galante, se fit conduire à la maison de Mlle Dervieux, danseuse de l'Opéra, par un de ses adorateurs qui passait pour l'être aussi de cette actrice. Elle trouva le logis vide, en apparence du moins et se croyant bien seule avec son introducteur, elle donna carrière à sa jalousie, à l'indignation que lui inspirait ce luxe, très-déplacé il est vrai, et n'épargna pas la propriétaire. En entrant dans le boudoir, la plus coquette de toutes les retraites, elle redoubla ses exclamations. « Ah ! s'écria-t-elle, c'en est trop, ceci passe toute idée, c'est un conte des *Mille et une nuits.* »

En ce moment un petit œil de bœuf, adroitement dissimulé dans une rosace de cristal de roche, s'ouvrit, une tête mutine et railleuse se montra : c'était Mlle Dervieux, cachée en observation et impatientée de s'entendre habiller de la sorte.

« Oui, madame, dit-elle, et je doute qu'aucune des vôtres en ait jamais valu autant. »

(Mme d'Oberkirch, *Mémoires.*)

On appela à la cour le célèbre Levret pour accoucher la feue dauphine. M. le dauphin lui dit : « Vous êtes bien content, monsieur Levret, d'accoucher Mme la dauphine ; cela va vous faire de la réputation. — Si ma réputation n'était pas faite, dit tranquillement l'accoucheur, je ne serais pas ici. »

(Chamfort, *Caractères et anecdot.*)

Beaumarchais, auteur des *Deux Amis* (pièce qui n'avait pas eu de succès) affectait de dénigrer l'Opéra dans une société où se trouvait Mlle Arnould. « Vous avez, dit-il en s'adressant à cette célèbre actrice, une très-belle salle, mais vous n'aurez personne à votre *Zoroastre.* — Pardonnez-moi, reprit-elle tranquille-

(1) Dans quelques recueils de seconde main, Conflans est remplacé par Bernis.

ment, vos *Deux Amis* nous en enverront. »

(*Esprit des Ana.*)

Mirabeau l'aîné, étant allé voir son frère, que de trop fréquents sacrifices à Bacchus retenaient dans son lit, lui dit : « Est-il possible, mon frère, que vous ne rougissiez point d'un vice aussi crapuleux? — Parbleu, mon frère, répondit le malade, c'est le seul que vous m'ayez laissé. »

(*Revolutioniana.*)

Mme de Simiane, qui se servit de son influence sur l'esprit et le cœur de la Fayette pour lui inspirer, à l'âge de dix-huit ans, l'amour de la gloire, puisque ce fut elle qui l'engagea à la quitter pour aller en Amérique; Mme de Simiane, dis-je, sortait de la comédie. Elle dit à Luxembourg, le crieur : « Appelle mes gens. » Un passant s'écria très-haut : « Il n'y a plus de gens, tous les hommes sont frères. » Cette dame répondit sur-le-champ : « Eh bien! crieur, appelez mes frères servants. »

(Condorcet, *Mémoires.*)

Dans une séance de la Convention, le boucher Legendre s'emporta jusqu'à menacer Lanjuinais de le frapper :

« Avant de m'assommer, fais donc décréter que je suis un bœuf », répliqua Lanjuinais.

Ce même Legendre, maigre de corps comme d'esprit, étant entré un jour dans la boutique d'un libraire où était Lanjuinais, prit un volume de Montesquieu, et se mit à répéter, comme par affectation et pour faire preuve de goût, le passage suivant : « Qui commande à des hommes libres doit être libre lui-même. » Puis, se tournant vers Lanjuinais : « Que pensez-vous de cet adage, monsieur? lui dit-il. — Il n'a pas le sens commun, reprit Lanjuinais; c'est comme si l'on disait : Quiconque tue des bœufs gras doit être gras lui-même. »

(*Encyclopediana.*)

Après la chute de *don Pèdre*, par Arnault, le premier consul dit à l'auteur : « Voilà ce que c'est que de faire des tragédies après Corneille et Racine. — Général, repartit Arnault, vous donnez bien des batailles après *Turenne!* »

Bonaparte, s'il ne prit pas une part directe à la journée du 18 fructidor, approuva du moins cette mesure. Quelques années après, il demanda à Carnot pourquoi il s'était laissé chasser comme un enfant. « Il valait bien mieux, lui dit-il, passer à Barras votre épée au travers du corps. — J'y ai pensé, répondit Carnot, mais j'ai eu peur de vous trouver derrière, et de vous blesser. »

(Alissan de Chazet, *Mémoires.*)

Grétry, sous l'empire, se souvenait d'avoir été encouragé et applaudi sous l'ancienne monarchie. Napoléon le savait bien, et voulut lui en témoigner quelque rancune lorsqu'il reçut l'Institut pour la première fois. « Comment vous nommez-vous? dit-il à son confrère, en s'arrêtant devant lui avec une feinte surprise. — Grétry, » répondit-il modestement. Puis Napoléon passa outre, fit le tour du cercle, et se retrouvant en face du vieux royaliste, voulut une seconde fois lui témoigner le même dédain par la même question. — Comment vous nommez-vous donc, lui répéta-t-il? — Toujours Grétry, sire. »

(De Falloux, *Correspondant.*)

Comme Fiévée (employé par le gouvernement impérial à plusieurs missions délicates) passait pour un agent des Bourbons, Bonaparte s'amusait quelquefois à le railler sur son ancien dévouement. Un jour, devenu empereur, il lui dit : « Fiévée, vous devez être riche, vous? — Moi, sire! Et pourquoi? — Le comte de Lille (Louis XVIII) vous a sans doute comblé. — Jugez-en par ce que votre majesté me donne. » Depuis ce temps les plaisanteries napoléoniennes cessèrent.

(Charles Brifaut, *Récits d'un vieux parrain.*)

M. de Talleyrand perdit la faveur

de Louis XVIII à la suite du discours qu'il prononça, à la chambre des pairs, contre le projet de la guerre d'Espagne, en 1823. Le lendemain de la séance où M. de Talleyrand fit acte d'une opposition à laquelle il n'avait pas habitué, Louis XVIII, le recevant, lui demande s'il ne compte pas retourner à la campagne : « Non, sire, à moins que Votre Majesté n'aille à Fontainebleau, où j'aurais l'honneur de l'accompagner pour remplir les devoirs de ma charge. — Ce n'est pas cela que je veux dire, reprend Louis XVIII ; je vous demande si vous n'allez pas repartir pour vos terres? — Non, sire. — Ah!... mais dites-moi, combien y a-t-il de Paris à Valençai? — Sire, il y a quatorze lieues de plus que de Paris à Gand! »

(*Curiosités anecdot.*)

A Saint-Cyr, Arm. Carrel n'était pas aimé de ses chefs : « Avec des opinions comme les vôtres, vous feriez mieux, lui dit un jour le général d'Albignac, commandant de l'école, de tenir l'aune dans le comptoir de votre père. — Mon général, répondit le jeune Carrel irrité, si jamais je reprends l'aune de mon père, ce ne sera pas pour mesurer de la toile. »

(H. Castille, *Portraits historiques.*)

A l'époque du procès Fualdès, dont l'affreux drame se passa à Rodez, dans une maison de débauche tenue par une femme nommée *Bancal,* madame de L***, croyant mortifier M. de Talleyrand par un mauvais jeu de mots sur son infirmité (on sait qu'il était boiteux), lui dit en entrant dans son salon : « Mon Dieu! monsieur, croiriez-vous bien qu'on vient d'écrire sur votre porte : *Maison Bancal!* — Que voulez-vous, madame, reprit M. de Talleyrand, le monde est si méchant!... On vous aura vue entrer.

Laffitte causait avec le duc de Lévis, et, dans la chaleur de la conversation, il s'oublia jusqu'à lui donner deux ou trois fois son titre. Cette fatale distraction lui inspira de tels remords, qu'il se hâta de reprendre ses appellations honorifiques, en ajoutant : « Où avais-je la tête? Sachez bien que si je vous ai donné *du monsieur le duc*, c'est par pure courtoisie; car je n'y suis pas obligé. — Oh! mon Dieu, répond malignement son noble interlocuteur, soyez tranquille, je n'ignore pas du tout qu'à vos yeux nous sommes, nous autres, de vieilles médailles effacées; et vous, messieurs, vous n'aimez que les lingots. »

(Charles Brifaut, *Passe-temps d'un reclus.*)

Harel et d'Épagny se trouvaient en concurrence pour obtenir la direction de l'Odéon; d'Épagny l'emporta. Harel, qui ne désespérait jamais de l'avenir, se vengea momentanément par un mot, suivant sa coutume.

« D'Épagny n'a fait qu'*entr'ouvrir* l'Odéon.

— C'est vrai, dit à son tour d'Épagny, à qui l'on rapportait le mot; c'était pour ne pas laisser entrer Mlle Georges (1). »

(Couailhac, *La vie de théâtre.*)

Michaud, de spirituelle mémoire, discutait un jour avec un jeune homme, admirateur fanatique de la Montagne : « Monsieur, dit le jeune homme, Robespierre n'est pas encore jugé. — Heureusement il est exécuté », répliqua le vieux publiciste.

C'était chez le comte Appony. Le jeune duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, venait d'entendre annoncer le commandeur de Borgia.

« Comment se trouve-t-il encore quelqu'un pour porter ce nom? » dit-il à demi-voix.

La réflexion avait été entendue; elle fut reportée au commandeur :

« Cette observation a lieu de m'étonner, dit-il, dans un pays où il s'est trouvé deux personnes pour porter le nom de duc d'Orléans. »

(E. de Grenville, *Revue de Paris.*)

— Bientôt, disaient à Mlle Rachel

(1) Mlle Georges, dont les dimensions colossales n'étaient guère moins célèbres que la beauté et le talent, passait pour *intimement* liée avec Harel.

quelques étourdis de Saint-Pétersbourg, — nous irons à Paris boire votre bon vin de Champagne.

— Du vin de Champagne, messieurs ! mais, pardon ! nous n'en donnons pas à nos prisonniers !

(*Le Sport.*)

Quand il avait affaire à ses compagnons d'armes, le maréchal Soult avait des aperçus justes et fermes, des instincts puissants, des mouvements et des mots heureux, qui lui donnaient une rare autorité. Le général Hulot, qu'il avait fait mettre à la retraite, lui en témoignait à lui-même son humeur avec une violence qui avait l'air d'une provocation personnelle : « Vous n'y pensez pas, général, lui dit le maréchal ; vous oubliez qu'il y a quarante ans que je ne me bats plus qu'à coups de canon. »

Un jour, pendant que nous étions réunis en conseil au ministère de la guerre, il fit appeler le colonel Simon Lorière pour l'envoyer en mission à Nantes. Ses instructions reçues, avec l'ordre de partir sur-le-champ, le colonel se retira ; mais à peine hors du salon, il rouvrit précipitamment la porte en disant : « Monsieur le maréchal, où trouverai-je une voiture ? — Me prenez-vous pour un carrossier ? » lui dit le maréchal, en refermant brusquement sur lui la porte.

(Guizot, *Mémoires.*)

M. Villemain interrogeait sur l'histoire un malheureux candidat à l'agrégation, qui s'embrouillait et pataugeait depuis un quart d'heure.

« Monsieur, s'écrie M. Villemain, impatienté, dites-moi au moins combien le Pont-Euxin avait d'arches ? — Monsieur, riposte vivement le candidat, il en avait autant que *Lascaris* a eu d'éditions après la première !... »

Elle est bien cruelle cette répartie de feu Villemain à Tissot, le successeur de Delille, qu'on accusait d'avoir porté la tête de Mme de Lamballe.

Une vive querelle était survenue entre les deux collègues : « Eh ! dit Ti sot, vous portez bien haut la tête, monsieur ! — Au moins, riposta Villemain, je ne porte que la mienne ! »

(*Figaro.*)

Un très-haut dignitaire de l'Église se trouvait à l'une des fêtes de la cour à Saint-Cloud. Pour passer d'un salon à un autre, il fallait traverser un défilé étroit, où deux dames fort décolletées fermaient le passage de leurs immenses robes de gaze. Voyant le prélat très-embarrassé, une des dames s'efforce de comprimer les plis bouffants de sa robe et dit en souriant : « Tâchez de passer, monseigneur. Nos couturières mettent aujourd'hui tant d'étoffes aux jupes... — Qu'il n'en reste plus pour le corsage, » répond, en souriant, le spirituel prélat (1).

Dans une de ces soirées de l'hôtel de ville où l'encombrement gêne la circulation, un jeune homme marche par hasard sur la robe d'une dame très-décolletée : « *Fichu* maladroit ! » s'écrie celle-ci en se retournant avec colère. — Ah ! madame, fit le jeune homme, voilà un mot qui serait mieux placé sur vos épaules que sur vos lèvres ! »

Un évêque (Mgr Affre, dit-on) et un commis voyageur se trouvaient dans une voiture publique. Le commis, voulant se divertir aux dépens du saint homme, lui adressa la question suivante : « Quelle différence y a-t-il entre un âne et un évêque ? » L'évêque, surpris, regarde l'impertinent et lui répond, après un moment de silence, qu'il n'en sait rien. « C'est, reprend le questionneur, qu'un âne porte sa croix sur le dos, et que l'évêque la porte sur la poitrine. — Et vous, monsieur, dit à son tour l'évêque, savez-vous quelle différence il y a entre un âne et un commis voyageur ? — Non. — En bien ! ni moi non plus. »

(*Encyclop.*)

Répartition égale.

Malherbe donna un jour à dîner à six

(1) Le mot est attribué à l'un des derniers archevêques de Paris.

de ses amis. Tout le festin ne fut que de sept chapons bouillis, à chacun le sien, disant « qu'il les aimait tous également, et ne voulait être obligé de servir à l'un la cuisse et à l'autre l'aile ».

(Tallemant des Réaux.)

Repas d'un roi.

La longueur de son interrogatoire à la Convention avait épuisé les forces de Louis XVI. Il chancelait d'inanition. Chaumette lui demanda s'il voulait prendre quelque aliment. Le roi refusa. Un moment après, vaincu par la nature en voyant un grenadier de l'escorte offrir au procureur de la commune la moitié d'un pain, Louis XVI s'approcha de Chaumette et lui demanda, à voix basse, un morceau de ce pain. « Demandez à haute voix ce que vous désirez, lui répondit Chaumette, en se reculant comme s'il eût craint le soupçon même de la pitié. — Je vous demande un morceau de pain, reprit le roi en élevant la voix. — Tenez, rompez à présent, lui dit Chaumette, c'est un déjeûner de Spartiate. Si j'avais une racine, je vous en donnerais la moitié. »

On annonça la voiture. Le roi y remonta, son morceau de pain encore à la main; il n'en mangea que la croûte. Embarrassé du reste, et craignant que s'il le jetait par la portière, on ne crût que son geste était un signal, ou qu'il avait caché un billet dans la mie de pain, il le remit à Colombeau, substitut de la commune, assis en face de lui dans la voiture. Colombeau jeta le pain dans la rue. « Ah! lui dit le roi, c'est mal de jeter ainsi le pain dans un moment où il est si rare. — Et comment savez-vous qu'il est rare? lui demanda Chaumette. — Parce que celui que je mange sent la poussière. — Ma grand'mère, reprit Chaumette avec une familiarité joviale, me disait dans mon enfance : « Ne jetez jamais une miette de pain, car vous ne sauriez en faire pousser autant. — Monsieur Chaumette, dit en souriant le roi, votre grand'mère avait du bon sens, le pain vient de Dieu. »

(Lamartine, *Histoire des Girondins.*)

Repas figuré.

Héliogabale faisait servir à ses parasites des repas de verre; et l'on garnissait quelquefois sa table de nappes sur lesquelles étaient figurées, à l'aiguille ou en tapisserie, tous les plats qui devraient paraître aux différents services. Parfois encore on leur mettait sous les yeux des tableaux où ces mets étaient peints; en sorte qu'on paraissait leur servir de tout, et que cependant ils mouraient de faim.

(Lampride.)

Répétition dramatique.

Pendant que Voltaire était à la cour de Frédéric, en 1750, la tragédie de *Rome sauvée*, qui n'avait encore paru que sur le théâtre de la duchesse du Maine, fut représentée à Potsdam par la famille royale. A une répétition de cette pièce, les soldats qui formaient les gardes prétoriennes, fort instruits dans les manœuvres militaires, entendaient fort mal les évolutions du théâtre. Voltaire, qui faisait Cicéron, oubliant dans un moment d'impatience que les princesses étaient présentes, s'écria : « F...., j'ai demandé des hommes, et non des Allemands! » Les princesses éclatèrent de rire de l'énergie avec laquelle l'orateur romain exprimait son impatience en français.

(*Vie de Voltaire.*)

Réponse à longue échéance.

Voltaire se trouvait un jour au spectacle, en loge et avec des femmes aimables. Piron était debout au parterre, assez mal à son aise : « Piron, comment te trouves-tu? » lui cria Voltaire de sa loge. Piron ne répondit pas. Quelques jours après, Voltaire étant au parterre, et Piron dans une loge, l'auteur de *la Métromanie* crut qu'il était temps de répondre à l'auteur de *Zaïre* : « Voltaire, à merveille », lui cria-t-il de sa loge.

(*Improvisateur français.*)

Réponse à une invitation.

Le maëstro Paër était caustique et fin; ce fut lui qui, ayant reçu un jour d'un bourgeois-gentilhomme, enrichi dans les affaires, une invitation au bas de laquelle se trouvait ce singulier avis : « On est prié de ne pas venir en bottes, » répondit ainsi : « Les souliers du maëstro Paër, fort enchantés de l'invitation particulière

dont ils sont l'objet par M***, auront l'honneur de se rendre chez lui; mais leur maître, pris d'une attaque de goutte, se voit privé de l'honneur de les accompagner. »

Et à l'heure dite, Paër envoya, par un domestique, sa plus belle paire de souliers chez le Turcaret tout confus.

(*Petite Revue.*)

Réponses courageuses.

Une fois, l'eunuque Calligone, grand chambellan, s'avança devant Ambroise, évêque de Milan, et lui montrant le poing : « C'est donc toi, dit-il, qui outrages Valentinien. Je saurai bien te faire sauter la tête. — Que Dieu exauce votre vœu, dit Ambroise en souriant. Je souffrirai ce que doit souffrir un évêque : vous vous ferez ce que doit faire un eunuque. »

(A. de Broglie, *L'Église et l'empire romain.*)

Horace Vernet avait ses coudées franches à la cour de l'empereur Nicolas. Un jour le czar lui demanda en riant :

« Mon cher Vernet, avec vos idées libérales, si je vous priais de représenter une victoire des Russes sur les Polonais, vous refuseriez? — Pourquoi donc, sire? répondit aussitôt l'artiste; n'ai-je pas déjà peint plusieurs fois, dans ma vie, le Christ attaché à la croix? »

Réponse cruelle.

Quand le duc d'Albe eut fait périr sur un échafaud les comtes d'Egmont et de Horn, comme certaines personnes paraissaient étonnées de ce qu'il avait fait tomber sa sévérité sur les têtes les plus illustres, il leur répondit : « Quelques têtes de saumon valent mieux que plusieurs milliers de grenouilles. »

(Grotius.)

Réponse cynique.

Livie, femme d'Auguste, et Julie, fille de ce prince, avaient attiré sur elles les regards du public, dans un spectacle de gladiateurs, par la différence de leur suite. Livie était entourée d'hommes graves, Julie d'une foule de jeunes gens, et même de libertins. Son père lui écrivit, pour lui faire remarquer cette différence de conduite entre deux femmes d'un rang également élevé; elle répondit ingénieusement : « Ces jeunes gens deviendront vieux avec moi. »

(Macrobe, *Saturnales.*)

Réponses fières.

Scanderberg gagna vingt-deux batailles, et fit paraître une force si extraordinaire qu'on attribua à son sabre une vertu surnaturelle. Mahomet II le lui ayant demandé, il le lui envoya. Mahomet, après l'avoir examiné, le lui fit rendre, en disant qu'il ne concevait pas qu'il eût fait tant de choses avec ce sabre-là; qu'il en avait de meilleurs : « Je le crois, répondit Scanderberg; mais en lui envoyant mon sabre, je ne lui ai pas envoyé mon bras. »

(*Improvis. français.*)

Fernand Cortez ne fut point accueilli à la cour d'Espagne avec la considération qu'il avait lieu d'attendre. A peine put-il obtenir une audience. Un jour qu'il se présenta brusquement devant l'empereur, Charles-Quint lui demanda : « Qui êtes vous? — Je suis un homme, répondit fièrement le vainqueur du Mexique, qui vous ai donné plus de provinces que vos pères ne vous ont laissé de villes. »

(*Anecdotes militaires.*)

Lorsque Louis XIV partit pour aller faire le siége de Mons, madame de Maintenon dit à M. de Louvois : « Nous répondez-vous de la vie du roi? — Non, dit ce ministre; mais je réponds de sa gloire. »

Le comte d'Estaing, cité devant le tribunal révolutionnaire, et interrogé sur son nom : « Il est assez connu, répondit-il; quand vous m'aurez fait couper la tête, envoyez-la aux Anglais, ils ne la méconnaîtront pas. »

(*Histoire de la Révolution.*)

Le magistrat Angran d'Alleray, traduit devant le tribunal révolutionnaire, et accusé d'avoir fait passer des secours aux émigrés, avoua noblement qu'il avait en ef-

ſet envoyé de l'argent à son gendre : « Ignorais-tu la loi qui le défend, lui dit un des jurés. — Non, mais, répondit le vieillard, j'en connais une plus sacrée : celle de la nature, qui ordonne aux pères de secourir leurs enfants. » Il fut condamné à mort.

(*Nouvelle Biographie générale.*)

L'un des plus puissants protecteurs de Villemain, M. de Narbonne, le fait appeler un jour, vers 1812, et lui dit : « L'empereur veut faire retrancher des ouvrages de l'antiquité classique destinés à la jeunesse certaines phrases dont l'esprit politique lui déplaît ; il m'a chargé de vous demander si vous voudriez vous charger de cette tâche ... — Monsieur, répondit nettement M. Villemain, j'ai le regret de ne pouvoir consentir à ce que souhaite Sa Majesté. Veuillez, je vous prie, lui demander si elle pense qu'Auguste ait jamais fait expurger les œuvres de Cicéron pour les mettre entre les mains de la jeunesse romaine. »

Réponses galantes.

L'impératrice-reine (Marie-Thérèse) ayant demandé à Maupertuis s'il connaissait la reine de Suède, sœur du roi de Prusse : « On dit, ajouta-t-elle, que c'est la plus belle princesse du monde. — Madame, répondit Maupertuis, je l'avais cru jusqu'à ce jour. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

La princesse de Conti, fille de Louis XIV, parlant à l'ambassadeur de Maroc, se récria sur la pluralité des femmes permise chez les mahométans. « Madame, repartit l'ambassadeur, la pluralité n'est permise chez nous que parce que nous ne pouvons rencontrer qu'en plusieurs femmes les qualités qui se rencontrent ici dans une seule. »

(*Curiosités anecdotiques.*)

Réponses héroïques.

Des soldats persans se vantaient devant un Lacédémonien de ce que les traits et les javelots de l'armée de leur roi étaient assez nombreux pour obscurcir le soleil. « Tant mieux ! nous combattrons à l'ombre, » répondit le Spartiate.

Xerxès, qui s'avançait sur la Grèce à la tête d'une armée immense, ayant envoyé un héraut sommer les trois cents Spartiates réunis aux Thermopyles de mettre bas les armes : « Viens les prendre ? » lui répondit Léonidas.

(Hérodote.)

Quand Pélopidas, général des Thébains, partait pour aller à l'armée, sa femme, les larmes aux yeux, le conjurait de veiller sur lui : « C'est un conseil à donner aux simples soldats, lui répondit il ; quant aux généraux, il faut leur recommander de veiller sur les autres. »

Pendant que Pélopidas marchait contre Alexandre, tyran de Phères, quelqu'un vint lui dire que le tyran s'avançait avec une armée des plus nombreuses « Tant mieux, dit-il, nous en battrons davantage. »

Les Thébains, que conduisait Pélopidas, rencontrèrent à Tégyra les Lacédémoniens qui revenaient de la Locride. Dès qu'on les vit déboucher des défilés, on accourut lui dire : « Nous sommes tombés au milieu des ennemis. — Pourquoi pas les ennemis au milieu de nous ? » répondit-il.

(Plutarque.)

L'abbé de Villèle, étant allé visiter M. de Cussac à la prison des Carmes, quelques jours avant le massacre des prêtres, lui dit : « Si je pouvais vous rendre service, comptez sur mon dévouement. — Le seul service que vous puissiez me rendre, répondit M. de Cussac, c'est de me procurer les *actes des martyrs.* »

(Sorel, *Le couvent des Carmes pendant la Terreur.*)

On disait à Masséna, qui n'avait que deux mille hommes à opposer à trente mille Russes : « L'ennemi est bien près

de nous. — Dites que nous sommes près de lui, » répondit-il.

Réponses heureuses.

Un officier général, homme un peu brusque, et qui n'avait pas adouci son caractère dans la cour même de Louis XIV, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait pourtant récompensé autant qu'on peut le faire pour un bras cassé : « Je voudrais avoir perdu aussi l'autre, dit-il, et ne plus servir Votre Majesté. — J'en serais bien fâché pour vous et pour moi, » lui répondit le roi : et ce discours fut suivi d'une grâce qu'il lui accorda.

(Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

Louis XIII, encore fort jeune, s'était échauffé à courir et à sauter dans les jardins de Fontainebleau. Comme il était couvert de sueur, un valet de chambre accourut pour l'essuyer. Le jeune prince ne voulut point le permettre. Le courtisan lui en demanda la raison, en lui représentant qu'il s'exposait à se faire mal : « Eh ! dit le jeune roi, qui viendra donc m'essuyer quand je suerai à la guerre? »

(*Passe-temps agréable.*)

Le duc de Berry passait un jour la revue d'un régiment de cavalerie en garnison à Versailles; quelques soldats témoignaient avec franchise, en sa présence, des regrets de ne plus combattre sous Bonaparte. « Que faisait-il donc de si merveilleux ? demanda le duc de Berry. — Il nous menait à la victoire, répondirent-ils. — Je le crois bien, répliqua le prince; cela était bien difficile avec des *b... à poil* comme vous! »

(*Berryana.*)

Réponse inévitable.

Gacon dit un jour à Houdart de la Motte : « Vous ne voulez donc point répondre à mon *Homère vengé?* C'est, sans doute, que vous craignez ma réplique. Eh bien ! vous ne l'éviterez pas; je vais faire une brochure qui aura pour titre : *Réplique au silence de M. de la Motte.* »

(Moreri, *Dictionn.*)

Réponses ingénieuses.

Grégoire XIII avait la principale obligation de son élévation au trône pontifical au cardinal Charles Borromée. Le saint prélat eut, peu de temps après, connaissance de certains écarts de jeunesse dont le saint-père se trouvait entaché : « Si je les eusse su, lui dit un jour le cardinal Borromée, vous n'eussiez pas eu ma voix. — Tranquillisez-vous, lui dit Grégoire, le Saint-Esprit savait tout cela quand il vous inspira de me donner votre suffrage. »

(*Vie du pape Benoît XIV.*)

Charles-Quint, traversant la France pour aller châtier les Gantois, fut reçu magnifiquement par François Ier, qui alla au-devant de lui jusqu'à Orléans. Un jour que ces deux monarques se promenaient ensemble, un prêtre qui portait le Saint-Sacrement vint à passer. L'empereur, surpris de ne voir personne à la suite du roi des rois, dit au monarque français qu'en Espagne tout le monde escortait le Saint-Sacrement. » Je le crois, dit François Ier. Vous avez dans le pays des Maures et des Juifs, qui sont ses grands ennemis : vous êtes obligés de l'accompagner quand il sort; mais comme le Saint-Sacrement est ici sans ennemis, il sort seul.

(*L'esprit des conversations agréables.*)

On disait à Mlle Scudéri que Versailles était un lieu enchanté : « Oui, dit-elle, pourvu que l'enchanteur y soit. » Elle voulait parler du roi.

Mme de Béthune avait une affaire contre le maréchal de Broglie. Cette dame, soufflée par Linguet, plaida sa cause avec un succès et un éclat extraordinaires. Aussi le maréchal, de fort mauvaise humeur, rencontrant l'avocat dans une des salles du Palais, ne put se tenir de l'apostropher sur un ton significatif : « Mons Linguet, songez à faire parler aujourd'hui madame de Béthune comme elle doit parler, et non comme mons Linguet se donne quelquefois les airs de le faire; autrement vous aurez affaire à moi, entendez-

vous, mons Linguet? — Monseigneur, riposta celui-ci, le Français a depuis longtemps appris de vous à ne pas craindre son ennemi. » Il était impossible, je crois, d'envelopper une plus fière réplique et une plus juste leçon dans une louange plus délicate.

(V. Fournel, *Du rôle des coups de bâton.*)

Un jeune homme fut amené par son père au maréchal de Belle-Isle, pour obtenir une compagnie. Le père s'étendit sur le mérite de son fils : « Il sait le latin, dit-il au ministre, il sait le grec. — A quoi bon du grec? dit le maréchal? — A quoi bon? reprit sur le champ le jeune homme. Quand ce ne serait que pour comparer la retraite des dix mille et celle de Prague. »

Dans un bal à la cour, Napoléon interpella brusquement Mme de Souza : « Vous étiez hier à l'Opéra, madame! Il paraît que Mlle X. a fait une chute. — Oui, sire. — Jusqu'où a-t-on vu? — Jusqu'à l'épaule, sire, » fit Mme de Souza, avec une révérence.

Mme de Staël, voulant savoir un jour si elle était aussi aimée de Talleyrand qu'une autre dame, lui dit : « Si nous tombions toutes les deux à la rivière, laquelle de nous deux retireriez-vous d'abord? — Je suis sûr, madame, répondit le diplomate, que vous savez nager comme un ange. »

Charles Dickens se trouvait un jour à la campagne avec un de ses amis. La conversation tomba sur l'éducation des enfants, un des sujets favoris du grand écrivain.

L'ami de Dickens, homme sérieux et positif, prétendait qu'il fallait le plus possible tuer l'imagination chez les enfants : « Ne leur racontez jamais d'histoires merveilleuses, disait-il, laissez-les s'élancer libres de préjugés, dans la carrière qu'ils auront à remplir. »

Dickens ne répondait rien et se contentait de sourire. Cependant, par la fenêtre ouverte entre un papillon dont les ailes brillaient des plus riches nuances.

« Que faites-vous? dit l'homme positif en voyant son ami s'emparer du pauvre petit animal, laissez-lui la liberté. »

Dickens enleva à l'aide de son pouce la brillante poussière qui colorait les ailes du papillon, et le laissa s'envoler.

« O mon cher ami ! vous êtes un barbare, dit l'homme positif.

— Du tout, répliqua Dickens, je viens d'appliquer vos principes, en débarrassant cet insecte d'un ornement inutile, qui l'eût empêché de s'envoler librement. »

(Boudée, *Gazette de France.*)

Réponse militaire.

A Eylau, le général Ordener tua de sa main un officier général ennemi. L'empereur lui demanda s'il n'aurait pas pu le prendre vivant : « Sire, répondit le général avec son accent fortement germanique, ché né donne qu'un coup, mais ché tâche qu'il soit pon. »

(Constant, *Mémoires.*)

Réponse mortifiante.

On ne fera peut-être jamais une réponse plus mortifiante que celle de Fontenelle à un auteur qui, ayant besoin de lui, venait s'accuser humblement de l'avoir outragé dans une brochure : « Monsieur, lui dit le philosophe, vous me l'apprenez. »

(*Improvis. franç.*)

Repos.

On disait à Diogène : « Tu es vieux; repose-toi. » Il répliqua : « Si je disputais le prix de la course, serait-ce en approchant du but que je voudrais me ralentir? »

(Diogène de Laërte.)

Le génie du docteur Arnauld était tout à fait guerrier. Nicole, son compagnon d'armes, né avec un caractère plus doux et plus accommodant, lui représentait qu'il était las de se battre, la plume à la main, et qu'il voulait se reposer : « Vous reposer, répond impétueusement Arnauld !

Eh ! n'aurez-vous pas, pour vous reposer, l'éternité entière? »

(Fontenelle.)

Repos (*Amour du*).

Il est peu d'hommes qui aient poussé plus loin que M. du Hellain, ancien juge de paix près de Caen, mort en 1828, l'amour du repos et presque de l'immobilité; et comme le lit est le meuble le plus propre à favoriser ce genre de quiétisme physique, M. du Hellain le quittait rarement. On prétend même que lorsqu'il exerçait les fonctions de juge de paix, sa chambre à coucher devenait salle d'audience, et il rendait ses arrêts la tête sur l'oreiller et le corps mollement étendu, dans la position horizontale, si favorable à son goût pour ce que l'on appelle la paresse. Son acte de dernière volonté a porté la clause expresse qu'il voulait être enterré la nuit dans le lit et dans la position où la mort l'aurait surpris, c'est-à-dire avec sa couche, son matelas, ses draps, son oreiller et tout ce qui compose son lit. Rien ne s'opposant à l'exécution d'une pareille clause, une fosse énorme a été creusée, et le défunt a été descendu dans sa dernière demeure sans qu'on l'ait dérangé en rien de l'attitude où il se trouvait quand il a rendu le dernier soupir; on a placé des planches au-dessus du lit pour que la terre en tombant ne troublât pas le repos de cet imperturbable quiétiste.

(G. Peignot, *Testaments remarquables.*)

Marivaux ne répondit jamais à la critique que l'on fit de ses ouvrages. J'aime mon repos, disait-il à Madame de Tencin, et je ne veux pas troubler celui des autres. »

Repos nécessaire.

Le roi (Louis XV), en témoignant à La Martinière, son premier chirurgien, ses inquiétudes sur le délabrement de sa santé, lui dit un jour : « Je vois bien que je ne suis plus jeune, il faudra que j'enraye. — Sire, lui répondit la Martinière, vous feriez bien mieux de dételer. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Représailles.

Les Milanais s'étant révoltés contre Frédéric, avaient chassé de leur ville l'impératrice son épouse, montée sur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le dos tourné vers la tête de la mule, et le visage vers la queue. Frédéric, après les avoir subjugués, fit mettre une figue dans le derrière de *Tacor*, et obligea tous les Milanais captifs d'arracher publiquement cette figue avec les dents, et de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, à peine d'être pendus sur-le-champ, et ils étaient obligés de dire au bourreau qui était là : *Ecco la fisca*. La plus grande injure qu'on puisse faire aux Milanais, c'est de leur faire la figue en montrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins.

(*Proverbiana.*)

Une reine d'Espagne, dont j'ai oublié le nom (1), perdit le roi son mari, qu'elle aimait beaucoup; elle fut tellement indignée contre Dieu de le lui avoir ôté, qu'elle fit un édit par lequel elle défendait à tous les peuples de croire en lui de six mois, pour lui apprendre à vivre.

(*Livre sans nom.*)

Réprimandes intempestives.

Platon réprimandait Socrate d'avoir réprimandé publiquement, à table, un de ses familiers : « N'aurait-il pas mieux valu, lui disait-il, lui faire la réprimande seul à seul. — Et toi-même, lui dit Socrate, ne pouvais-tu attendre, pour m'en réprimander, que nous fussions seuls?

(Plutarque, *Comment on distingue le flatteur de l'ami.*)

On dit que Pythagore fit publiquement à un jeune homme une si sévère réprimande, que celui-ci se pendit de désespoir. Depuis ce temps, ce philosophe ne réprimande jamais personne que tête à tête.

(*Id.*)

---

(1) L'histoire l'a oublié aussi, et je crains même qu'elle ne l'ait jamais su.

Aristomène, gouverneur du roi Ptolémée, voyant ce prince qui s'endormait en donnant audience à des ambassadeurs, et l'en ayant réprimandé (1), les flatteurs en prirent occasion de le perdre. Ils affectèrent la plus vive indignation contre cette hardiesse, et dirent au roi : « Si, accablé de veilles et de travaux, vous vous laissez quelquefois surprendre au sommeil, votre gouverneur devait vous avertir en particulier d'y faire attention, et non vous éveiller publiquement, et vous faire rougir devant une si nombreuse assemblée. » Ptolémée ne tarda pas à les croire, et la réprimande fut d'Aristomène payée d'une coupe de poison, que le roi lui envoya lui ordonnant de la boire.

(Plutarque.)

Réprimande maternelle.

Un petit garçon adoré de sa mère était avec elle chez Mme Geoffrin, où se trouvait un homme honnête et de fort bonne société. On portait alors des gants à franges; l'enfant prit un de ces gants et en donna un soufflet de toutes ses forces à cet homme respectable. Les grains d'épinard entrèrent dans ses yeux, et lui firent beaucoup de mal. Pour toute correction, la mère s'écrie : « Eh bien! mon fils toujours de la main gauche? » (2).

(*Improv. franç.*)

Républicanisme outré.

En 1793, dans l'opéra du *Déserteur*, au lieu de dire : le *roi passait*, etc., on disait le *tyran passait*, etc., de manière que l'ariette finissait par : *Vive le tyran! vive le tyran!!!..*

Un acteur du Théâtre Français qui, pendant que ses camarades gémissaient dans les prisons de Robespierre, ne cessait d'attirer la foule, en jouant *Marat dans le souterrain*, etc., disait dans *le Bourru bienfaisant* : *Échec au tyran*, au lieu de dire *échec au roi*.

(*Aneries révolutionnaires.*)

(1) Mot à mot, « lui ayant marché sur le pied pour l'éveiller ».
(2) Voir *Enfant gâté*.

Requêtes ingénieuses.

Montesquieu reçut un jour, d'Henri Sully, excellent artiste anglais et l'un de ceux qui ont le plus contribué à perfectionner l'horlogerie en France, le billet suivant : « J'ai envie de me pendre, mais je crois cependant que je ne me pendrais pas si j'avais cent écus. » Montesquieu répondit : « Je vous envoie cent écus; ne vous pendez pas, mon cher Sully, et venez me voir. »

(*Improvisateur français.*)

Le jour où M. Berryer plaida pour Mgr Dupanloup dans le procès que lui intentait *le Siècle*, M. Villemain écrivit à son confrère, pour lui demander une carte d'entrée, un billet ainsi conçu : « Quand Patru plaidait, il y avait toujours une petite place pour Chapelain. »

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que *Chapelain* eut aussitôt sa place.

Résignation chrétienne.

Lorsqu'on eut arrêté Fouquet, la nouvelle de sa détention fut aussitôt portée de toutes parts à sa famille : un valet de chambre fut chargé de l'annoncer à sa mère. Cette dame, d'une piété exemplaire, aimait son fils avec tendresse : on craignait de lui porter le coup mortel; mais ayant entendu le discours du domestique, elle se jeta à genoux et s'écria : « C'est maintenant, ô mon Dieu, que j'espère du salut de mon fils! (1) »

(*Mémoir. anecdot.*)

Je me souviens que feu M. le duc, qui était horriblement contrefait, disait à feu Monsieur. « Étant masqué, on m'a pris pour vous. » Monsieur ne fut pas flatté de ce compliment, et trouva mauvais qu'on l'eût confondu avec le duc; aussi, répondit-il : « Je mets cela au pied du crucifix. »

(Duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Résignation héroïque.

Bailly épuisa la férocité de la populace, dont il avait été l'idole, et fut lâchement abandonné par le peuple, qui n'avait jamais cessé de l'estimer. On cracha sur

(1) Voy *Mère résignée*.

lui ; on brûla un drapeau sous sa figure ; des hommes furieux approchaient de lui pour le frapper, malgré les bourreaux, indignés eux-mêmes de tant de fureur. On le couvrit de boue. Il fut trois heures à la place de son supplice, et son échafaud fut dressé dans un tas d'ordures. Une pluie froide, qui tombait à verse, ajoutait encore à l'horreur de sa situation : les mains liées derrière le dos, obligé de ravaler l'humeur qui s'écoulait de son nez, il demandait quelquefois le terme de tant de maux ; mais ses paroles étaient proférées avec le calme d'un des premiers philosophes de l'Europe. Il répondit à un homme qui lui disait : « Tu trembles, Bailly ? — Mon ami, c'est de froid. »

(Riouffe, *Mémoires.*)

Résignation philosophique.

Un soir Newton avait laissé par mégarde une chandelle allumée sur son bureau pendant qu'il était absent. Diamant, son chien favori, renversa la bougie sur des papiers importants, qui prirent feu, détruisant ainsi en quelques secondes le résultat de longs et profonds calculs. Quand Newton revint, il se contenta de dire : « Ah ! Diamant, tu ne te doutes guère de ce que tu viens de faire là ! »

Respect de la consigne.

C'était sous la monarchie de Juillet. Le maréchal de Castellane, d'excentrique mémoire, commandait, en qualité de général de division, la place de guerre de Perpignan. Les consignes des soldats étaient très-sévères sur une foule de points. Ainsi, il leur était expressément défendu de permettre aux cavaliers de galoper sur les ponts-levis des portes des forts.

Un jour le général Castellane, en grand uniforme, comme toujours, arrive au galop sur une voie aboutissant à un de ces ponts-levis. La sentinelle proteste de la voix et du geste ; mais le général fait la sourde oreille et pénètre sur le pont sans ralentir son allure. Le soldat croise alors la baïonnette et s'efforce d'embrocher le cheval, qui en est quitte pour une blessure au poitrail et continue sa course à toute vitesse.

Le lendemain, le soldat est mandé devant le général de Castellane, qui lui dit, en présence du colonel du régiment : « Ta conscience ne te reproche-t-elle rien ? — Rien, mon général : j'ai exécuté ma consigne. — Colonel, réplique le général, le fusilier un tel passera caporal. »

(*Progrès de Lyon.*)

Résistance calculée.

Un jour un enfant, assis au pied du comptoir d'une lingère, criait de toute sa force. La marchande, importunée de ses cris, lui dit : « Mon ami, pourquoi criez-vous ? — C'est qu'ils veulent me faire dire A. — Et pourquoi ne voulez-vous pas dire A ? — C'est que je n'aurai pas dit sitôt A, qu'ils voudront me faire dire B.. »

(D'Ouville, *Contes.*)

Respect du pouvoir.

Pour montrer la grande puissance du cardinal de Richelieu, on faisait un conte dont Bois-Robert divertit Son Éminence. Le colonel Hailbrun, Écossais, homme qui était considéré, passant à cheval dans la rue de Tiquetonne, se sentit pressé. Il entre dans la maison d'un bourgeois, et décharge son paquet dans l'allée. Le bourgeois se trouve là et fait du bruit ; ce bonhomme était bien empêché. Son valet dit au bourgeois : « Mon maître est à M. le Cardinal. — Ah ! monsieur, dit le bourgeois, vous pouvez ch..r partout, puisque vous êtes à Son Éminence ! »

(Tallemant des Réaux.)

Ressemblance.

Un jour, étant allé chez un peintre qui avait fait son portrait, pour lui dire qu'il l'avait mal tiré, Santeul ne trouva que sa fille, à laquelle il dit en colère : « Je crois que ton père se moque de moi. — Pourquoi, monsieur ? répondit sa fille. — C'est qu'il m'a peint comme un fou, dit Santeul. — Il vous a peint comme vous êtes, monsieur, » lui répliqua la fille, qui n'y entendait peut-être pas finesse.

(*Les bons mots de M. Santeul.*)

Ressemblance imprévue.

Le comité révolutionnaire de Luzarche vint un jour chez Sophie Arnould faire une visite domiciliaire. Déjà quelques voix la déclaraient suspecte, quand un des membres de ce comité, apercevant son buste en marbre, s'écria : « Frères,

voilà le buste de Marat : la citoyenne est patriote. » Tout le comité applaudit au civisme de l'actrice, et se retira. « Si la méprise, disait-elle, ne fut pas galante, du moins elle fut salutaire. Voilà ce que c'est que d'avoir un patron dans l'occasion ! »

(*Esprit de Sophie Arnould.*)

Ressource des faibles.

Le roi de Pologne, Stanislas, forcé de mettre quelques impositions sur une province, et fatigué des remontrances d'un des députés des États de cette province, lui répondit dans un moment d'impatience : « Et quelles sont vos forces pour vous opposer à mes volontés ? que pourrez-vous faire?... — Obéir et haïr, » répliqua le député.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Ressources de conversation.

A l'âge de soixante-dix ans, ou peu s'en fallait, le maréchal d'Estrées alla voir Mme Cornuel, qui, pour aller parler à quelqu'un, le laissa avec Mlle de Belesbat. Elle revint, et trouva le bonhomme qui voulait prendre d'assez fortes privautés avec cette fille ? « Eh ! lui dit-elle en riant, monsieur le maréchal, que voulez-vous faire ? — Dame, répondit-il, vous m'avez laissé seul avec mademoiselle ; je ne la connais point : je ne savais que lui dire. »

(Tallemant des Réaux.)

Ressuscités.

L'armée royale assiégeait en 1562 la ville de Rouen, occupée par les protestants. Un gentilhomme normand, François de Civille, faisait partie de la garnison ; il commandait à une compagnie de cent hommes à pied. Blessé, dans un assaut, d'un coup d'arquebuse à la joue et à la mâchoire droites, la balle sortant par derrière, Civille tomba du haut du rempart dans le fossé. Il était onze heures du matin. On vit son corps inanimé côte à côte avec un autre corps mort : on les enterra tous les deux.

Vers la nuit, le domestique du capitaine, désireux de procurer à son maître une sépulture plus honorable, demanda au gouverneur de Rouen, qui était M. de Montgommery, la permission d'aller l'exhumer.

Ayant découvert les deux cadavres, il ne put reconnaître d'abord lequel était celui de M. de Civille, tant les visages étaient couverts de sang et de boue. Il allait se retirer, quand l'éclat d'un diamant au clair de la lune le fixa dans sa recherche. Ce diamant appartenait à son maître. Il prit le corps souillé dans ses bras et le porta dans la place. Chemin faisant, il le trouva chaud. Il fit venir des chirurgiens. Ces derniers répondirent : « Ce gentilhomme est mort. » Sans les écouter, le brave valet coucha son maître dans son propre lit et le veilla. Civille demeura là cinq jours, sans faire un mouvement, mais brûlant de fièvre. Des parents se décidèrent à le venir voir. Les médecins finirent par le panser. On lui fit avaler un peu de bouillon en lui desserrant les dents. La fièvre continua. Le onzième jour, elle commençait à tomber. La ville fut prise d'assaut ; elle revint plus forte qu'auparavant. Des soldats entrèrent pour piller la maison ; ils eurent pitié du malade ; mais un officier des gardes écossaises vint occuper ce logement, et ses domestiques jetèrent le pauvre capitaine sur une paillasse dans une mauvaise chambre.

Civille avait un frère. Les ennemis de ce frère voulurent profiter des troubles pour le tuer. Ils entrèrent dans l'appartement, n'y trouvèrent pas leur homme, et, dans leur désir de vengeance, ils jetèrent le blessé par la fenêtre. Un tas de fumier se trouva au-dessous pour le recevoir. Il demeura là trois jours et trois nuits, en chemise, avec un simple bonnet de nuit sur la tête, grelottant. Au bout de ces trois jours, un quatrième parent, M. de Croisset, vint prendre de ses nouvelles. « On l'a jeté par la fenêtre ! » répondit une vieille femme.

Le parent alla au fumier et trouva Civille guéri de sa fièvre, mais mourant de besoin. Il le fit transporter par eau dans son château, à une lieue de Rouen, sur la Seine. Au bout de quelques mois, guéri, leste, ingambe, notre capitaine rejoignait son régiment. Il vécut quatre-vingts ans, et mourut des suites d'une imprudence. Amoureux d'une jeune fille, il avait passé la nuit sous sa fenêtre par un temps de gelée. Une fluxion de poitrine l'emporta. On lui fit l'épitaphe suivante :

Ci-gît qui deux fois dut périr
Et deux fois revint à la vie,
Et que l'amoureuse folie
Dans sa vieillesse fit mourir.

(Tony Révillon, *Petite Presse.*)

Le baron de Panat était un gentilhomme huguenot d'auprès de Montpellier, de qui on disait : « *Lou baron de Panat, puteau mort que nat*, c'est-à-dire *plutôt mort que né;* car on dit que sa mère, grosse de près de neuf mois, en mangeant du hachis, avala un petit os qui, lui ayant bouché le conduit de la respiration, la fit passer pour morte; qu'elle fut enterrée avec des bagues aux doigts; qu'une servante et un valet la désenterrèrent de nuit, pour avoir ses bagues, et que la servante, se souvenant d'en avoir été maltraitée, lui donna quelque coups de poing, par hasard, sur la nuque du col, et que ces coups ayant débouché le gosier, elle commença à respirer, et que, quelque temps après, elle accoucha de lui, qui, pour avoir été si miraculeusement sauvé, n'en fut pas plus homme de bien.

(Tallemant des Réaux.)

M. l'abbé de Voisenon a passé sa vie à être mourant d'un asthme et à se rétablir un instant après. C'est un fait, qu'un jour à la campagne, se trouvant à l'article de la mort, ses domestiques l'abandonnèrent pour aller chercher les sacrements à la paroisse. Dans l'intervalle, le mourant se trouve mieux, se lève, prend une redingote et son fusil, et sort par la porte de derrière. Chemin faisant, il rencontre le prêtre qui lui porte le viatique, avec la procession; il se met à genoux comme les autres passants, et poursuit son chemin. Le bon Dieu arrive chez lui avec les prêtres et ses domestiques; on ne trouve plus le malade, qui, pendant qu'on le cherchait dans toute la maison, tirait des lapins dans la plaine.

(Grimm, *Correspondance.*)

Restaurant de la guillotine.

Il existait encore en 1852, entre les *deux portes du* corps de garde de droite, en entrant dans le jardin des Tuileries, un établissement sur lequel on lisait en lettres rouges : RESTAURANT.

Voici les curieux détails que nous trouvons, à propos de cet établissement dans un opuscule de Courtois, le fils du conventionnel.

Dans ce restaurant, voisin de l'échafaud, venaient dîner les nombreux amateurs de la guillotine. Pendant la belle saison, les exécutions se faisaient de quatre à six heures. On se disputait les places, toujours retenues d'avance et chèrement payées. A la carte était attachée la liste des condamnés qui allaient mourir et les motifs de la condamnation. On s'arrachait ce menu.

L'arrivée des charrettes était toujours impatiemment attendue. Le moment venu, on montait sur la terrasse, où les loueurs de lorgnettes faisaient de bonnes affaires. Les gens comme il faut étaient, comme on voit, aux premières loges. Quant à la canaille, elle entourait l'échafaud, au pied duquel les plus diligents vendaient leurs places, depuis deux sous jusqu'à douze, aux retardataires.

A ce restaurant vint dîner Robespierre, le jour où Danton, Camille Desmoulins et treize autres condamnés montèrent sur l'échafaud pour « saluer la statue de la Liberté et éternuer dans le sac, » selon l'horrible et pittoresque expression de l'époque.

Robespierre, du haut de la terrasse du restaurant de la Guillotine put entendre la voix retentissante de Danton disant au bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple; elle en vaut bien la peine. »

Peu après, au même lieu, sur le même échafaud, en face du même restaurant, la même main montrait au même peuple la tête de Robespierre.

Restitution consciencieuse.

Mlle Arnould, excédée de la jalousie de M. de Lauraguais, profita de son absence pour rompre avec lui. Elle renvoya à Mme la comtesse de Lauraguais tous les bijoux dont lui avait fait présent son mari, même le carrosse, et deux enfants dedans, qu'elle avait eus de lui.

(Bachaumont, *Mémoires secrets.*)

Retouches malheureuses.

Le chancelier d'Aguesseau retouchait sans cesse ses ouvrages; quelquefois il atténuait la force que leur avait imprimée un premier jet. Étant avocat général au parlement de Paris, il lui arriva de montrer à son père, pour la seconde fois, un discours qu'il venait de corriger : « Le défaut de votre discours, lui dit son père, était d'être trop beau; il l'est moins depuis que vous l'avez retouché : si vous le retouchez encore, il ne le sera plus. »

(Thomas, *Éloge de d'Aguesseau.*)

Revanche.

Aster d'Amphipolis avait offert ses services à Philippe, roi de Macédoine, en l'assurant qu'il ne manquait jamais un oiseau au vol : « Je vous prendrai à mon service, lui répondit Philippe, quand je ferai la guerre aux hirondelles. » Piqué de cette plaisanterie, Aster alla s'enfermer quelque temps après dans Méthone, assiégé par le roi de Macédoine, et décocha à celui-ci une flèche portant cette inscription : « A l'œil droit de Philippe, » et il le lui creva en effet. Le roi fit renvoyer la flèche avec cette autre inscription : « Si Philippe prend la ville, Aster sera pendu. » La ville fut prise, et Aster fut pendu.

(Rollin, *Hist. ancienne.*)

En une ville de Normandie, un coupeur de bourses, se voyant condamné au fouet, dit à l'exécuteur : « Frère, mon ami, je te prie, traite-moi doucement, à la pareille. » Le bourreau, indigné de cette pareille, le traite si cruellement, qu'il croyait bien de ne tomber jamais entre les mains de ce prometteur de pareilles. Se voyant délivré de cette écorcherie, il dit au bourreau : « Je te le rendrai tôt ou tard, où je le pourrai. » Au bout de deux ou trois ans, ce coupeur de bourses revint à la ville où il avait été si bien épousseté, pour en tirer raison.

N'étant plus reconnu de personne, voici ce qu'il fit. Un jour de marché, il coupa subtilement la bourse d'une bourgeoise, et la mit dans le panier du bourreau qui faisait sa quête.

Après qu'il eut fait le tour, il dit à la bourgeoise : « Madame, on a coupé votre bourse, et ne jugeriez-vous pas celui qui a fait le coup? » et lui montra le bourreau, en lui disant tout bas qu'elle était dans son panier. Elle ne manqua point de visiter ce panier, où elle trouva sa bourse, et la fit voir à tous ceux du marché. Voilà le bourreau saisi par deux sergents, qui le menèrent en prison.

Étant convaincu du crime, il fut condamné à être pendu. Or, ne se trouvant point de bourreau, celui même qui avait coupé la bourse se présente à la Justice pour faire l'exécution. Il fut admis; le patient lui est livré, qu'il conduit au supplice. Étant sur l'échelle prêt à être jeté, ce nouveau bourreau dit tout bas à l'oreille du patient : « Écoute; ne te souvient-il plus, quand tu me baillas le fouet, que tu me traitas si rudement, quoique je t'eusse dit *A la pareille?* C'est moi qui ai coupé la bourse, et l'ai mise dans ton panier. » Au même temps, le patient s'écria : « Monsieur le greffier, un mot. » Ce nouveau maître en son chef-d'œuvre ne voulut ouïr tant de discours; et quoique le greffier lui criât : « Attends, » il pousse à bas le pauvre infortuné, en disant : « C'est un causeur (1). »

(*Le Bouffon de la cour.*)

Un jour, Brusquet alla prier M. le maréchal (de Strozzi) d'accord; et pour en boire le vin du marché, il le pria de vouloir venir un jour prendre son dîner chez lui, et qu'il le traiterait en roi; qu'il y conviât seulement une douzaine des galants de la cour, et qu'il leur ferait une très-bonne chère. M. le maréchal ne faillit au jour promis, et y mena son convoi. Quand ils furent arrivés, ils trouvèrent Brusquet fort empêché, qui vient au-devant d'eux, les bien accueillir, une serviette sur l'épaule : « Or lavez les mains, messieurs, dit-il; vous soyez les très-bien venus! Je vous vais querir à manger. » Ce qu'il fit. Et, pour le premier service, il vous porta pour le moins, sans autre chose, une trentaine de pâtés, qui petits, qui moyens, qui grands, qui tous chauds, sentaient très-bon; car il les avait fait

(1) La même histoire se trouve, mais longuette et moins bonne, dans les *Contes* de d'Ouville (t. II).

faire bien à propos touchant la sauce du dedans, sans y avoir épargné ni épice ni canelle, non pas même du musc. Après qu'il eut assis ce premier mets, leur dit : « Or, messieurs, mettez-vous à table, je vous vais querir le reste, et cependant videz-moi ces plats pour faire place aux autres. » Lui, étant hors de la salle, prend sa cappe et son épée, et s'en va droit au Louvre avertir le roi de son festin ; et comme il avait laissé ses gens bien étonnés à l'heure qu'il parlait. Or, dans ces pâtés, aux uns il y avait des vieilles pièces de vieux mors de brides, aux autres de vieilles sangles, aux autres de vieux contre-sanglons, aux uns de vieilles croupières, aux autres de vieux poitrails, aux uns de vieilles bossettes, aux autres de vieilles testières, aux uns de vieux pommeaux de selle, aux autres de vieux arçons ; bref, ces messieurs les pâtés étaient remplis de toutes vieilles penailleries de ses chevaux de poste, les uns en petits morceaux et menuisailles, les autres en grandes pièces en forme de venaison.

Quand ces messieurs furent à table, qui avaient tous grand faim, et s'attendaient à bien carreler leur ventre, tous fort avidement se mirent à ouvrir ces pâtés, qui fumaient et sentaient bon, et chacun le sien comme il voulait. Je vous laisse à penser s'ils furent étonnés quand ils virent cette bonne viande si exquise. Encore dit-on qu'il y en eut quelques-uns qui mirent quelques morceaux en la bouche de ces menuisailles, pensant que ce fût quelques friandises ; mais ils les ôtèrent bientôt, et de cracher. Enfin, tous s'écrièrent : « Voicy des traits de Brusquet ! »

Mais M. le maréchal, qui en riait le premier son soûl, la lui garda bonne ; car, quelque temps après, il lui fit dérober un fort beau petit mulet allant à l'abreuvoir, car il allait toujours attaché à la queue des autres chevaux de poste ; ce qui était fort aisé à faire. Aussitôt qu'il l'eut eu, aussitôt le fit accoutrer et écorcher, et en fit faire des pâtés, les uns d'assiette, les autres à la sauce chaude, les autres en venaison ; et sur ce convier ledit Brusquet à venir dîner avec lui, l'assurant qu'il le traiterait bien, sans tromperie. Brusquet y va, qui avait bonne faim et qui mangeait bien de son naturel, se mit sur ce pâté d'assiette et de sauce chaude, à en manger son soûl, et puis sur celui de venaison prétendue. Après qu'il fut bien soûl, M. le maréchal lui demanda : « Eh bien, Brusquet, ne t'ai-je pas fait bonne chère ? Je ne t'ai pas trompé comme toi, qui nous fis mourir de faim. » Brusquet lui répondit qu'il était très-content de lui, et qu'il n'avait jamais mieux mangé. « Or, lui répliqua M. le maréchal, veux-tu voir ce que tu as mangé ? » Soudain il lui fait apporter la tête de son mulet sur la table, accommodée en forme d'hure de sanglier, et lui dit : « Tiens, voilà, Brusquet, lui dit-il, la viande que tu as mangée ! tu reconnais bien cette bête ? » Qui fut étonné ? Ce fut Brusquet, dont il rendit sur-le-champ si fort sa gorge qu'il en cuida crever, autant du mal de cœur qu'il en conçut que du déplaisir d'avoir ainsi dévoré son pauvre petit mulet qu'il aimait tant, et qui le menait si doucement aux champs et à la ville et partout.

(Brantôme, *Vies des grands capitaines.*)

En 1753 l'abbé de Voisenon donna au théâtre italien un petit acte assez maussade. La pièce n'ayant eu aucun succès, quelqu'un lui demanda pourquoi il l'avait risquée à la scène : « Il y a si longtemps, répondit-il, que tout Paris m'ennuie en détail que j'ai saisi cette occasion pour rassembler mon monde et prendre ma revanche en gros. »

(*Curiosités anecdotiq.*)

L'un de nos plus aimables courtisans, également bien venu au Parnasse, à Cythère et à Versailles (M. de Boufflers), se vengea dernièrement, par une épigramme sanglante, de l'infidélité d'une belle marquise. Cette petite pièce ne parvint à sa destination qu'après avoir passé dans vingt cercles. La marquise écrit sur-le-champ au chevalier pour lui demander le pardon de ses torts, le supplier de détruire toutes les traces de sa vengeance et l'engager à venir chez elle, à une heure indiquée, pour sceller une réconciliation sincère. Le chevalier connaissait trop bien les femmes pour aller sans défiance au rendez-vous. Il se munit de pistolets. A peine avait-on fait les premières explications, que quatre grands drôles arrivent, le saisissent, l'étendent sur le lit, le déshabillent autant qu'il était nécessaire pour exécuter leur

dessein, et lui administrent en cadence cinquante coups de verges sous le commandement de Madame. La cérémonie finie, le chevalier se relève froidement, se rajuste, et s'adressant aux spadassins que la vue de ses pistolets à deux coups fit trembler : « Vous n'avez pas fini votre besogne, leur dit-il, Madame doit être satisfaite, mon tour est venu ; je vous brûle la cervelle à tous les quatre, si vous ne lui rendez à l'instant ce que je viens de recevoir. »…. Cet ordre était donné avec trop de fermeté, et M. de B. l'accompagnait de manières trop engageantes pour qu'on tardât à lui obéir. Les pleurs de la belle n'empêchèrent pas que le satin de sa peau ne fût déchiré sans pitié. Mais ce ne fut pas tout : M. de B. voulut que les exécuteurs de ces actes de vengeance se fissent subir mutuellement une semblable punition ; puis, voulant se retirer :« Adieu, Madame. Que rien ne vous empêche de publier cette plaisante aventure : Je serai le premier à en régaler les oisifs. »…. On prétend que la marquise courut après lui, se mit à ses genoux, et le conjura tellement de garder le secret, qu'il soupa chez elle le même soir pour déconcerter les indiscrétions (1).

(Métra, *Correspondance secrète.*)

Young, le célèbre auteur des *Nuits*, avait, avant ses malheurs, un caractère bien éloigné de la sombre mélancolie qu'il annonce dans cet ouvrage. Il était ecclésiastique et fort bon musicien.

Un jour qu'il était en bateau avec quelques dames qu'il conduisait au Wauxhall, il se mit à jouer de la flûte, instrument sur lequel il excellait. Mais, suivi bientôt et côtoyé par un autre bateau rempli de jeunes militaires, il s'interrompit, et remit sa flûte dans sa poche. « Pourquoi cessez-vous de jouer? demanda au docteur un de ces étourdis. — Par la même raison, répondit Young, que j'avais commencé à jouer. — Quelle est cette raison ? — C'est que cela me plaît. — Eh bien! réplique le militaire, reprenez sur-le-champ votre flûte, sans quoi il me plaira de vous jeter dans la Tamise. » Le docteur, qui vit que la querelle commençait à répandre l'effroi parmi les dames avec qui il était, céda à la circonstance, et joua d'assez bonne grâce pendant tout le trajet. Arrivé au Wauxhall, il ne perdit pas de vue son agresseur, et l'ayant trouvé dans la soirée se promenant seul dans une allée, il l'aborda, et lui dit d'un ton ferme et tranquille : « Monsieur, la crainte de troubler votre compagnie et la mienne m'a fait céder à votre impertinence ; mais, pour vous prouver que le courage peut loger sous un uniforme noir comme sous un rouge, je vous prie de vous trouver demain à Hyde-Park, à dix heures. Nous n'avons pas besoin de second : la querelle est entre nous, et il est inutile d'y compromettre des étrangers. Là, si vous le voulez bien, nous nous battrons à l'épée. » Le jeune officier accepte le défi. Arrivés tous les deux au rendez-vous à l'heure indiquée, l'officier tire son épée et se met en garde ; mais Young lui présente aussitôt un pistolet sur la gorge. « Êtes-vous venu ici pour m'assassiner? s'écrie le militaire. — Non, répond tranquillement le docteur ; mais ayez la bonté de remettre sur-le-champ votre épée dans le fourreau, et de danser un menuet, sans quoi vous êtes mort. » L'officier fit quelques façons, mais le flegme et le ton ferme de son adversaire lui imposèrent tellement, qu'il obéit. Le menuet dansé : « Monsieur, dit Young, vous me forçâtes hier de jouer de la flûte malgré moi ; je vous ai fait danser aujourd'hui malgré vous ; nous voilà quittes. Si cependant vous n'êtes pas content, je suis prêt à vous donner telle satisfaction qu'il vous plaira. » Pour toute réponse, l'officier lui saute au cou, et le prie de l'honorer de son amitié. Dès ce moment commença entre eux une liaison qui ne cessa qu'à la mort du docteur Young.

(*Paris, Versailles, les prov'n es.*)

Cette anecdote piquante, qui a été mise sur le compte d'une foule de personnages, pourrait bien n'être qu'une imitation du conte suivant (1) :

(1) Voir *Expérience personnelle.*

(1) Non-seulement elle offre une certaine analogie avec celle de Boufflers, citée un peu plus haut, mais nous la trouvons, dans *le Moniteur*, racontée tout au long par un critique musical autorisé, comme ayant eu Weber pour héros, et nous en rencontrons aussi, dans le *Choix d'anecdotes* qui fait partie des Manuels Roret, une pareille, où Weber est remplacé par un abbé et le jeune officier par un baron : la scène se passe d'abord au

Un gentilhomme gascon, fort vaillant, se trouva un jour dans un bal, où il fut obligé de danser, de quoi s'acquittant fort mal, il vit un cavalier français qui se moquait de lui. La danse étant finie, il va l'accoster, et lui demande quel sujet il avait de rire quand il dansait? A quoi ce cavalier français répondit qu'il avait juste sujet de rire, voyant qu'il se mêlait d'une chose où il n'entendait rien. « Pour moi, dit-il, je danse peut-être aussi mal que vous, mais pour le moins je m'en abstiens, pour ne point faire paraître mon ignorance et obliger le monde à se moquer de moi. — Cap de bious, dit le Gascon, je veux bien que vous sachiez qu'il est vrai que je danse mal, mais je me bats fort bien. — Si c'est cela, dit le Français, qui n'avait guère peur de lui, je vous conseille de vous battre toujours, et de ne danser jamais. — Parbieu, dit le Gascon, je le veux bien, et pour m'y obliger, voyons si vous aurez la hardiesse de vous trouver demain, à telle heure, en tel lieu, et l'épée à la main; je verrai si vous dansez aussi bien que je me sais battre. » Le Français accepte le défi, et ne manque point de se trouver au lieu assigné. Le Gascon s'y trouve aussi avec une carabine chargée et bandée, et le chien abattu, qui, se présentant devant le Français, le couche en joue, lui disant : « Vous m'avez vu danser, mais parbieu, je saurai ce que vous savez faire en ce métier-là : dansez, morbieu, ou je vous tue. » Le Français s'étonne de cette action, et lui dit que ce n'était pas procéder en homme d'honneur de l'attaquer avec tel avantage; mais le Gascon, couchant toujours en joue, lui dit : « Cap de bious, vous danserez, ou je vous tue. » Le Français aima mieux lui obéir, lui demandant quelle danse il voulait qu'il dansât. « Une courante, morbieu, » dit le Gascon. Il se mit à la chanter, et le Français n'osant répliquer danse, et le Gascon lui criait, sans lâcher sa carabine : « Plus haut, cap de bious, plus haut. » Après l'avoir bien fait sauter, et danser son soûl : « Parbieu, tu ne danses pas mieux que moi, mais nous verrons qui se bat le mieux; » et ayant dit cela, il lâche la carabine en l'air, et mettant l'épée à la main et le pourpoint bas, attaqua l'autre, qui se mit en posture de se défendre. Le conte dit qu'ils se battirent assez longtemps, mais je n'ai pu savoir qui eut l'avantage.

(D'Ouville, *Contes.*)

bois de Boulogne, puis dans l'appartement du baron, qui est surpris au lit et forcé de danser en chemise. Le critique du *Moniteur* n'aurait-il pas fait pour Weber, comme pour Haendel (V[r] *Duelliste déconcerté*, note), une simple transplantation d'anecdote?

Rêve odorant.

Un vieux militaire en voyage voulut passer la nuit dans un château abandonné. On chercha à l'en détourner, en lui parlant d'esprits qui s'en étaient emparés. Trop éclairé pour avoir peur des revenants, trop brave pour craindre ceux qui voudraient les contrefaire, décidé d'ailleurs par un temps affreux qui ne lui permettait pas d'aller chercher un gîte ailleurs, il s'étend tout armé sur un lit de camp, où il est surpris par un profond sommeil. Mais bientôt la salle où il se trouve se remplit d'une nombreuse et brillante société; un repas somptueux est servi, et, au moment de se mettre à table, un des convives aperçoit le lit où est l'étranger. Alors on s'approche, on l'entoure; par mille propos obligeants on l'invite à prendre part au festin. Après le souper, un des convives dit au vieux militaire : « Monsieur, nous sommes les gardiens d'un trésor qui vous appartient; suivez-nous, nous vous le remettrons. » Puis on l'entraîne dans un vaste champ; on s'arrête, on lui montre une place : « Là, dit-on, sont enfouis les trésors que nous devons mettre à votre disposition. » A ces mots, toute la bande disparait. Sans instruments, sans secours, au milieu de la nuit, le militaire est forcé de remettre au lendemain les fouilles nécessaires. Mais comment s'y prendre pour reconnaître la place? L'idée lui vient de la marquer en satisfaisant tout à la fois un besoin pressant, qui lui est survenu tout à coup. Ce projet exécuté.... il s'éveille; il avait fait un beau rêve. La marque qui devait lui servir de renseignement était dans son lit; mais le trésor n'y était pas.

(*Choix d'anecdotes.*)

Rêves prophétiques.

Avant de venir chez moi, M[lle] de Fontanges avait rêvé tout ce qui devait lui arriver, et un pieux capucin lui avait expliqué son rêve. Elle me l'a raconté elle-même, avant de devenir maîtresse du roi.

Elle rêva qu'elle était montée sur une haute montagne, et qu'étant sur la cime, elle fut éblouie par un nuage resplendissant ; que tout à coup elle se trouva dans une si grande obscurité, qu'elle se réveilla de frayeur. Quand elle fit part de ce rêve à son confesseur, il lui dit : « Prenez garde à vous : cette montagne est la cour, où il vous arrivera un grand éclat ; cet éclat sera de très-peu de durée. Si vous abandonnez Dieu, il vous abandonnera, et vous tomberez dans d'éternelles ténèbres. »

(Princesse palatine, *Mémoires.*)

Lorsque l'abbé Dubois eut appris que le cardinal de la Trémouille, archevêque de Cambrai, était mort, il eut l'impudence d'aller trouver le régent, et lui dit : « Monseigneur, j'ai *rêvé* cette nuit que j'étais archevêque de Cambrai. » Sur quoi le régent, regardant Dubois avec une sorte de mépris, lui dit : « Tu fais des *rêves* bien ridicules ! » Et cependant le *rêve* ne tarda pas à se réaliser.

(*Fastes de Louis XV.*)

M. de Saint-Remy, vice-roi de Sardaigne, fit un rêve pénible, où il lui sembla que la peste s'était introduite dans son gouvernement et y faisait d'affreux ravages. A son réveil, on lui annonça qu'un bâtiment de commerce sollicitait l'entrée du port ; il refusa sans hésiter. On revint à la charge, en demandant qu'au moins le navire fût reçu dans le lazaret ; mais le vice-roi, encore ému des angoisses de la nuit, s'y opposa avec véhémence et menaça de faire tirer sur le bâtiment s'il ne s'éloignait à l'instant.

Toute la ville de Cagliari taxa ce procédé de caprice et de folie. Mais bientôt on apprit, avec étonnement, que ce navire était celui du capitaine Chataud, qui venait d'introduire la peste à Marseille. — La singularité de ce fait et les pressentiments du vice-roi parurent assez remarquables pour qu'on les consignât dans les registres de la ville, où chacun peut encore en lire le récit.

(Lemontey, *Histoire de la Régence.*)

Revenants.

Un jour que Marsile Ficin, philosophe florentin, disputait avec Michel Mercati, son disciple, sur l'immortalité de l'âme, comme ils ne s'entendaient pas, ils convinrent que le premier qui partirait pour l'autre monde en viendrait donner des nouvelles à l'autre. Un soir que Michel, bien éveillé, s'occupait de ses études, il entendit le bruit d'un cheval qui venait en grande hâte à sa porte, et en même temps la voix de Marsile qui lui criait : « Michel, rien n'est plus vrai que ce qu'on dit de l'autre vie. » Michel ouvrit la fenêtre, et vit son maître Ficino, monté sur un cheval blanc, qui s'éloignait au galop. Il lui cria de s'arrêter, mais Marsile continua sa course jusqu'à ce qu'on ne le vit plus. Le jeune homme, stupéfait, envoya aussitôt chez Ficino, et apprit qu'il venait d'expirer.

(Collin de Plancy, *Dictionn. infern.*)

La reine mère avait fait faire pour elle un appartement au-dessus de la galerie de Fontainebleau ; ses femmes de chambre étaient forcées de passer la nuit dans cette longue galerie. Elles disent qu'elles ont vu le roi François se promener couvert d'une robe de chambre verte et à fleurs, mais il ne m'a jamais fait l'honneur de se montrer à moi : il faut que je ne sois pas en faveur auprès des esprits. J'ai dormi dix ans dans la chambre où feu Madame est morte, et je n'ai jamais rien pu voir. La première fois que M. le dauphin y dormit, sa tante, feue Madame, lui apparut ; c'est lui-même qui me l'a raconté. Il lui vint un besoin tandis qu'il était couché : il se leva, se mit sur sa chaise percée, et commença, sauf respect, à satisfaire son envie. Comme il était en pleine opération, il entendit ouvrir la porte qui menait au salon ; le même soir un grand bal avait été donné dans ce salon. Il vit arriver une dame bien parée, ayant un vêtement bleu, une belle jupe jaune, et sur la tête beaucoup de rubans jaunes ; elle avait la tête tournée vers la fenêtre. M. le dauphin trouva que c'était la jeune duchesse de Foix ; il se mit à rire, et pensa en lui-même combien cette dame serait effrayée quand elle le verrait assis en chemise. Il commença ainsi à tousser, afin de lui faire tourner la tête

et les yeux de ce côté, ce que fit cette dame; mais, au lieu de la duchesse de Foix, ce fut feu Madame qu'il vit devant lui, telle qu'il l'avait vue la dernière fois. Au lieu d'effrayer la dame, ce fut lui qui fut tellement épouvanté, qu'il s'élança de toute sa force dans le lit où dormait Mme la dauphine. Ce brusque mouvement la réveilla, et elle dit: « Qu'avez-vous donc, monsieur, de sauter ainsi? » Il répondit: « Dormez, je vous le dirai demain. » M. le dauphin a soutenu toute sa vie que cette histoire était vraie. Ce que j'en ai cru, c'est que M. le dauphin, qui avait l'habitude de rester longtemps sur la chaise percée, s'y est endormi et qu'il a vu en scène tout ce qu'il a raconté.

(Madame, duchesse d'Orléans, *Correspondance*.)

Madame Deshoulières étant allée voir une de ses amies à la campagne, on lui dit qu'un fantôme se promenait toutes les nuits dans l'un des appartements du château, et que depuis bien du temps personne n'osait l'occuper. Comme elle n'était ni superstitieuse ni crédule, elle eut la curiosité de s'assurer du prodige par elle-même, et voulut absolument coucher dans cet appartement. En effet, au milieu de la nuit, elle entendit ouvrir sa porte: elle parla; mais le spectre ne lui répondit rien; cependant il marcha pesamment vers elle. Une table qui était au pied du lit fut renversée, et ses rideaux s'entr'ouvrirent avec bruit. La dame, peu troublée, allongeait les deux mains, pour sentir si le spectre avait une forme palpable. En tâtonnant, elle lui saisit les deux oreilles, qui étaient longues et velues, ce qui lui donnait beaucoup à penser. Elle n'osait retirer une de ses mains pour toucher le reste du corps, de peur qu'il ne lui échappât; et pour ne point perdre le fruit de sa peine, elle se tint dans cette attitude jusqu'à l'aurore. Enfin, au point du jour, elle reconnut dans l'auteur de tant d'alarmes un gros chien assez pacifique, qui n'aimant point à coucher dehors, avait coutume de venir chercher de l'abri dans cette chambre, dont la ferrure ne fermait pas.

(*Mémoires anecdotes*.)

Un comte de Ruberta était amoureux de moi (c'est la comtesse de Fürstemberg qui parle), et l'on voulait lui faire épouser par force une autre demoiselle. Pour se soustraire à ce mariage, il résolut de partir pour la guerre; mais auparavant il se fit tirer son horoscope: on lui prédit que s'il allait à la guerre, le premier coup de feu qui serait tiré sur le champ de bataille serait pour lui et le tuerait. Il vint me trouver, me raconta la chose et me promit, s'il était tué, de revenir me faire ses adieux; il me demanda aussi si je n'aurais pas peur. « J'aimerais mieux, lui répondis-je, vous voir vivant qu'à l'état de fantôme. — Allons, fit-il, donnez-moi votre main, et dites-moi que vous n'aurez pas peur. » Croyant qu'il ne voulait que me tourmenter, je lui donnai la main. Quelque temps après, il entre en campagne; c'était pendant l'été: ne pouvant pas bien dormir, je me lève, et la tête entre mes mains, je tombe dans une profonde rêverie. Tout à coup j'entends dans le corridor un bruit de pas, comme si quelqu'un marchait avec des bottes éperonnées: « Qui peut venir de si bonne heure? » me dis-je. Je tourne la tête et je vois un personnage vêtu de brun, qui disparaît aussitôt. Il me fut impossible de bien distinguer la figure, mais la tournure était tout à fait celle de Ruberta. A cette apparition, je jette de grands cris, mais au même instant une main invisible m'applique un vigoureux soufflet. Alors, éveillée par le bruit, une gouvernante qui couchait dans ma chambre me cria: « N'ayez pas peur, madame, ce n'est qu'un esprit; moi-même, en rêvant, je l'ai senti qui me tirait par le pied. »

(Princesse palatine, *Lettres nouvelles et inédites*.)

Il y avait au Plessis-Chamant un cousin de Lucien Bonaparte, un Ramolino. Il était peureux et superstitieux. Une nuit, son père lui apparut et lui défendit du ton le plus solennel que puisse prendre un revenant de manger des épinards. Le pauvre garçon se prosterna la face contre terre, et jura par tous les saints que les épinards et lui n'auraient jamais de rapports ensemble. Il se recoucha avec le frisson, ne dormit pas de la nuit, récita plus de dix oraisons, et parut au déjeuner bien plus pâle que le vrai spectre,

qui n'était autre que l'un de ces messieurs à l'humeur joyeuse; je crois que c'était Louvet lui-même. On plaça devant le pauvre Ramolino un grand plat d'épinards, qui le fit devenir presque de leur couleur. On pense bien qu'il n'en mangea pas. Mais il fut obligé d'y toucher, car tout le monde lui en demanda; et chaque fois qu'il mettait la main au plat, il regardait autour de lui, comme s'il eût craint que le revenant ne se trompât et ne crût que c'était lui qui en mangeait.

(Duchesse d'Abrantès, *Mémoires.*)

Révolution.

M. le comte Molé, étant conseiller d'État, dit un jour à Napoléon : « Sire, vous avez tué sans retour l'esprit révolutionnaire. — Vous vous trompez, reprit Napoléon, je suis le signet qui marque la page où la révolution s'est arrêtée; mais quand je serai mort, elle tournera le feuillet et reprendra sa marche. »

Rhinoplastie.

Un homme fort riche ayant perdu son nez par un accident, et ne voulant pas le raccommoder avec la chair de son propre bras, engagea un pauvre, moyennant de l'argent, à lui prêter le sien : le chirurgien ouvre le bras du pauvre, met dans cette ouverture la place du nez du riche, qui se reforma peu à peu de la chair du pauvre, et enfin se trouva tout entier. Mais peu de temps après, le pauvre étant mort, le nez du riche se corrompit et tomba entièrement (1).

(L'abbé Bordelon, *Diversités curieuses.*)

Riche (*Moyen de devenir*).

Le roi Louis XII, allant à Bayonne, logea en un petit village nommé l'Esperon. Or, sur le grand chemin le bayle avait fait bâtir une très-belle maison. Le roi trouva étrange qu'en un pays si maigre et si stérile ce bayle eût fait bâtir une si belle maison, de quoi il entretint pendant son souper son maréchal des logis, qui lui fit réponse que le bayle était un riche homme, ce que le roi ne pouvant croire, vu le misérable pays où la maison était assise, l'envoya querir sur l'heure même, et lui dit ces mots : « Venez çà, bayle : pourquoi n'avez-vous fait bâtir cette maison en quelque endroit où le pays fût bon et fertile? — Sire, je suis natif de ce pays, et le trouve prou bon pour moi. — Êtes-vous si riche comme l'on m'a dit? — Je ne suis pas pauvre; grâce à Dieu, j'ai de quoi vivre. — Comment est-il possible qu'en un pays si maigre et stérile tu aies pu devenir si riche? — Cela m'a été bien aisé, sire. — Dis-moi donc comment. — Par ce, sire, que j'ai toujours plutôt fait mes affaires que celles de mon maître et de mes voisins. — Le diable ne m'emporte, dit le roi (ainsi était son serment), ta raison est bonne, car, en faisant de cette sorte et te levant matin, tu ne pouvais faillir de devenir riche. »

(Montluc, *Commentaires.*)

Richesse suffisante.

Nicolas de Pescion était un gentilhomme facétieux, lequel se trouvant un jour en bonne compagnie, où l'on devisait, entre autres choses, des âges de chacun, on demande quel âge il avait; il répondit qu'il était sain. Un autre s'enquérant de ses richesses, il dit qu'il ne devait rien, montrant par là de fort bonne grâce que assez est âgé qui est sain, et vraiment riche celui qui ne doit rien (1).

(*Facétieux Réveille-matin.*)

Richesse inexploitée.

L'archevêque d'Auch, frère de Desmarets, passait sa vie à Paris en hôtel garni, et en robe de chambre, sans voir personne, ni ouvrir aucune lettre qu'il reçût, qu'il laissait s'amasser en monceaux. A la fin le roi se lassa, et dit à Desmarets de le renvoyer à son église. L'embarras fut d'autant plus grand d'en entreprendre le voyage, qu'il en était de-

(1) Recommandé à l'examen de l'Académie de médecine.

(1) Rappelons ici la réponse de Piron à Voltaire, citée t. I, p. 174 · « Je ne suis pas riche, c'est vrai; mais je m'en f.. . c'est comme si je l'étais. »

puis assez longtemps aux emprunts pour vivre et aux expédients. Refusé partout où il s'adressa, et pressé sans relâche, son secrétaire s'avisa de lui proposer d'attaquer cette montagne de lettres et de paquets fermés, pour voir s'il ne s'y trouverait point quelque lettre de change; faute de ressource, il y consentit. Le secrétaire se mit en besogne, et trouva pour cent cinquante mille livres de lettres de change de toutes sortes de dates, dans l'ignorance desquelles il mourait de faim.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Rieurs incorrigibles.

Théophraste rapporte, dans son ouvrage sur la comédie, que les Tirynthiens aimaient passionnément à rire, et qu'étant incapables de s'occuper d'affaires sérieuses, ils eurent recours à l'oracle de Delphes, demandant au dieu d'être délivrés de ce penchant. L'oracle leur répondit qu'ils en seraient réellement guéris s'ils parvenaient à sacrifier, sans rire, un taureau à Neptune, et à le jeter à la mer. Dans la crainte de manquer à la condition prescrite par l'oracle, ils défendirent de laisser venir les enfants au sacrifice. Un enfant, l'ayant appris, se mêla dans la foule. On voulut le chasser en criant après lui : « Quoi ! dit-il, craignez-vous que je ne le mange ? » Éclatant tout aussitôt de rire, ils virent par expérience que le dieu leur avait voulu indiquer qu'il est impossible de faire cesser une vieille habitude.

(Athénée.)

Le chevalier de Mirabeau, capitaine de vaisseau, étant à Civita-Vechia, demanda au pape Benoît XIV la permission de lui présenter ses gardes marines. Ces jeunes gens furent admis à l'audience de Sa Sainteté; mais, après les cérémonies d'étiquette, il leur prit un rire si fou que le pauvre chevalier, tout marri, s'épuisait en excuses. « Consolez-vous, lui dit Benoît XIV, tout représentant de Dieu que je suis, je ne me sens pas assez de pouvoir pour empêcher un Français de rire. »

(*Almanach littéraire.*)

Rime et raison.

La duchesse de Châtillon plaidait au parlement de Paris contre la comtesse de la Suze. Ces deux dames se rencontrant dans la grande salle, le duc de la Feuillade, qui donnait la main à la duchesse, dit, d'un ton gascon, à la comtesse, qui était accompagnée de Benserade et de quelques autres poëtes : « Madame, si vous avez la rime de votre côté, nous avons la raison du nôtre. — On ne dira donc pas que c'est sans rime ni raison que nous plaidons, » dit la comtesse.

(*Dictionnaire des hom. ill.*)

Rire salutaire.

Érasme prit tant de plaisir à la lecture des *Epistolæ obscuruorm virorum,* écrites dans le jargon barbare des théologiens scolastiques, qu'un jour, ayant au visage un abcès qu'on était sur le point de percer, ses efforts, en éclatant de rire à certains endroits, firent crever l'abcès de lui-même (1).

(*Improvisateur français.*)

Risques inégaux.

Aristippe s'était embarqué pour Corinthe. Pendant une tempête qui survint, il lui arriva d'être troublé. Quelqu'un s'en aperçut, et lui dit : « Nous autres ignorants, nous n'avons pas peur, et vous, philosophe, vous tremblez. — C'est, dit-il, que nous n'avons pas la même vie à conserver. »

(Diogène de Laërte)

Dans une querelle, un nommé de Piles tua le fils de Malherbe. Le vieux poëte alla exprès au siége de la Rochelle en demander justice au roi, dont n'ayant pas

(1) Il existe beaucoup d'histoires analogues; il suffit de citer celle-là. La contre-partie ne manque pas non plus; ainsi ce qu'on rapporte de la mort de l'Arétin. Il avait des sœurs dont la conduite était digne de ses écrits. Un jour qu'on lui racontait les faits et gestes de l'une d'entre elles, cela lui parut si plaisant qu'il se renversa sur sa chaise en riant aux éclats, et tomba par terre en frappant si rudement le carreau de sa tête qu'il en mourut. Cette anecdote mériterait d'être vraie.

eu toute la satisfaction qu'il espérait, il disait tout haut à Nestré, dans la cour du logis où le roi logeait, qu'il voulait demander le combat contre M. de Piles. Des capitaines aux gardes et autres gens qui étaient là souriaient de le voir à cet âge-là parler d'aller sur le pré, et Racan, qui y était et commandait la compagnie des gendarmes du maréchal d'Effiat, comme son ami, le voulut tirer à part pour lui dire qu'on se moquait de lui, et qu'il était ridicule, à l'âge de soixante-treize ans, de se vouloir battre contre un homme de vingt-cinq ans; mais Malherbe l'interrompant, lui dit brusquement : « C'est pour cela que je le fais, je hasarde un sol contre une pistole. »

(Tallemant des Réaux.)

Rival débonnaire.

Le premier maréchal de Brissac fit sa fortune par les femmes. Mme d'Étampes l'aimait, et François Ier venant chez elle, il se cacha sous le lit. Le roi ne l'ignorait pas, et comme il mangeait du cotignac, il en jeta une boîte sous le lit, en disant : « Tiens, Brissac, il faut que tout le monde vive (1). »

(*Id.*)

François Ier, une nuit qu'une belle dame qu'il aimait était au Louvre avec Bonnivet, son favori, tout à coup entre dans la chambre, et si brusquement que l'autre à peine eut le loisir de se cacher dans la cheminée sous des feuilles et des branches qu'en ce temps-là on y mettait en été; et aussitôt il se met à railler, à badiner, et à passer le temps avec elle; puis, allant à la cheminée pour faire de l'eau, arrosa son rival. Et cependant la dame, aussitôt le roi parti, lui faisant changer de chemise, ne laissa pas d'en user avec lui, comme si de rien n'eût été. Le roi, qui s'en doutait, ne voulut point s'en éclaircir, et ne laissa pas d'aimer cette dame et son favori, de même qu'auparavant.

(*Mémoires hist. et secrets concernant les amours des rois de France.*)

(1) On a raconté la même chose d'Henri IV; la scène aurait eu lieu chez Gabrielle d'Estrées, et le gentilhomme caché sous le lit aurait été le duc de Bellegarde.

Rodomontades (*Assaut de*).

Henri IV disait à un ambassadeur espagnol : « Ventre saint gris ! si le roi d'Espagne me fâche, je l'irai relancer jusque dans Madrid. » L'ambassadeur lui répondit gravement : « Vous ne seriez point le premier roi de France qui y aurait été. — Monsieur l'ambassadeur, reprit le roi, un peu radouci, vous êtes Espagnol et moi Gascon. Si nous nous mettons sur la rodomontade, la chose ira loin. »

Rodomontade espagnole.

On apprenait à un grand d'Espagne la mort de son prince : « Où est-il mort? » demanda-t-il fièrement. On lui répondit qu'il était mort dans son lit. « Je ne m'étonne pas, reprit l'Espagnol, que Dieu l'ait tué, puisqu'il l'a pris avec avantage; s'il l'avait pris corps à corps, il aurait été bien homme pour lui. »

(*Livre sans nom.*)

Roi.

Fontenelle avait tiré la fève du gâteau des Rois. Quelqu'un de la compagnie lui dit : « Vous êtes roi; serez-vous despote? — Belle demande ! » répondit-il (1).

(*Fontenelliana.*)

Roi artiste.

René d'Anjou, roi de Naples, éperdûment amoureux d'une jeune personne, l'ayant vue mourir dans ses bras, la peignit couchée dans un cercueil, et à demi rongée des vers. L'amour, après l'avoir rendu peintre, le rendit aussi poëte : il fit des vers, qu'il mit au bas de la représentation du squelette de sa bien-aimée.

Ce même prince peignait une perdrix lorsqu'on vint lui annoncer la perte de son duché d'Anjou : il continua son ouvrage avec la même tranquillité.

(*Anecdotes des Beaux-Arts.*)

Roi bien aimé.

J'ai reçu un plaisant tour à l'église.

(1) Voir *Égoïsme royal*, I, 373.

Une vieille femme âgée de quatre-vingts ans m'est venue prendre par la tête, et m'a baisé.

(Henri IV, *Lettre à la duch. de Beaufort.*)

Roi-caporal.

Frédéric-Guillaume sortait de son palais vêtu d'un méchant habit de drap bleu à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses; et quand il achetait un habit neuf, il faisait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que Sa Majesté, armée d'une grosse canne de sergent, faisait tous les jours une revue de son régiment de géants. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les faisait acheter aux deux bouts de l'Europe et de l'Asie. J'en vis encore quelques-uns après sa mort. Le roi, son fils, qui aimait les beaux hommes et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme, en qualité d'heiduques. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de Beauvau, qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi Frédéric-Guillaume, qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les heiduques, qui étaient aux portières pour le soutenir, en cas qu'il tombât, se donnaient les mains par dessus l'impériale.

Quand Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se promener par la ville; tout le monde s'enfuyait au plus vite. S'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : « Va-t'en chez toi, gueuse; une honnête femme doit être dans son ménage. » Et il accompagnait cettte remontrance ou d'un soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint Évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

(Voltaire, *Mémoires.*)

Rois et reines de théâtres.

Grandval, célèbre acteur au Théâtre-Français, chassant sur la terre d'un particulier qui lui en avait donné la permission, s'égara jusque sur les plaisirs du roi. Au premier coup de fusil qu'il tire, un garde, qui s'occupait uniquement de ses devoirs, et n'avait aucune connaissance du théâtre, l'aborde avec vivacité, et lui demande de quel droit il chasse en ce lieu. « De quel droit! répliqua l'acteur, du ton le plus héroïque,

Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Le garde, étourdi du ton et de la réponse, se retira en lui répondant : « Ah! c'est autre chose; excusez, monsieur, je ne savais pas cela. »

(*Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle.*)

Mlle le Couvreur déclamait avec beaucoup de noblesse. Un homme d'esprit, qui l'avait vue jouer dans *le Comte d'Essex*, frappé de la dignité de son jeu, s'écria en sortant : « J'ai vu une reine parmi les comédiens. »

Mlle Bourgoin logeait dans le faubourg Saint-Germain, à côté de madame la maréchale duchesse de D...., leurs jardins n'étaient séparés que par un mur. Le chat de madame la maréchale vint trouver Mlle Bourgoin, qui l'accueillit assez mal. De là une épître de madame la maréchale, conçue dans les termes qui conviennent à une souveraine et signée *Élisabeth de D...* A quoi Mlle Bourgoin répondit par une lettre plus convenable et plus spirituelle, signée : *Iphigénie en Aulide.* L'empereur, qui en fut informé le lendemain, s'amusa beaucoup de cette querelle.

La superbe Mlle Clairon se montrait fort dédaigneuse et fort dure envers les auteurs. Beaucoup d'entre eux eurent à subir les rebuffades de son humeur altière. Elle parvint à fermer momentanément la porte du Théâtre-Français au chevalier de la Morlière, son ennemi, et elle voulait absolument faire envoyer Fréron au For-l'Evêque pour avoir tracé

son portrait, peu flatté, quoiqu'assez ressemblant, dans l'*Année littéraire* : elle remua ciel et terre, écrivit aux gentilshommes de la chambre, alla trouver le duc de Choiseul, assembla un comité d'amis et de comédiens, menaça de donner sa démission pour en venir à bout, et ce fut à grand'peine si la goutte de Fréron et l'intervention de la reine purent sauver l'écrivain de ses vindicatives fureurs.

Elle jeta un rôle au visage de Lemierre, qui s'était permis quelques représentations sur son jeu, et traita si mal Sauvigny, qu'il fut obligé de sortir de l'assemblée : « Allez, monsieur, lui cria-t-elle de la porte avec sa dignité ordinaire, si vous avez du talent, vous nous reviendrez. »...

Elle prétend, dans ses *Mémoires*, qu'elle gardait toujours à la ville le ton, les manières, la dignité d'une princesse, pour ne jamais perdre de vue ses rôles ordinaires et s'en pénétrer sans cesse.

Il en était de même de Mlle Le Maure, célèbre cantatrice.

Mlle Sainval avait pris son rôle de reine de tragédie tellement au sérieux qu'elle se cachait, quand elle ne jouait pas, sous un long voile noir, dont elle était recouverte en entier.

(V. Fournel, *Curiosit. théâtr.*)

Paulin jouait dans la tragédie les tyrans, et dans la comédie les paysans. Ces deux emplois sont réunis à la Comédie; c'est joindre les deux extrêmes : l'oppresseur et les opprimés. Il était paysan passable et mauvais tyran ; son jeu était lourd et sans intelligence. Il avait la voix forte, et c'est ce qui séduisit M. de Voltaire, qui espérait en faire quelque chose, et qui disait : « Laissez-moi faire, je vous élève un tyran à la brochette dont vous serez contents. » Mais le tyran ne répondit pas à son attente, et Paulin resta mauvais. Le rôle pour lequel il espérait tirer parti de Paulin était celui de Poliphonte, dans la tragédie de *Mérope*. Pendant qu'on répétait cette tragédie, M. de Voltaire accablait les acteurs de corrections, suivant son usage ; un jour, ayant passé la nuit à revoir sa pièce, il réveille son laquais à trois heures du matin, et lui donne une correction à porter à Paulin. Le domestique représente que c'est une heure indue, que M. Paulin dort, et qu'il ne pourra pas entrer chez lui. « Va, lui répond gravement M. de Voltaire, cours; les tyrans ne dorment jamais. »

(Grimm, *Correspondance.*)

Roi enfant.

Louis XIII marqua, dès son enfance, du dégoût pour la lecture, dégoût qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. La reine mère, dans le dessein de vaincre cette aversion du jeune roi son fils, ordonna un jour à M. de Souvré, son gouverneur, de lui donner le fouet. Le petit prince résista d'abord, puis il dit : « Je vois bien qu'il faut en passer par-là; mais, M. de Souvré, allez-y doucement, je vous en prie. » Le lendemain il alla voir la reine sa mère. Cette princesse se leva, et lui fit une profonde révérence. « Ah, madame, lui dit-il, faites-moi moins de révérences, et ne me faites point donner le fouet. »

(*Dictionnaire des hom. illust.*)

Roi esprit fort.

La Mettrie mourut après avoir mangé, chez milord Tirconel, tout un pâté farci de truffes, après un très-long dîner. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir ; le roi (Frédéric II) en fut indigné ; il s'informa exactement si la chose était vraie ; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que La Mettrie était mort comme il avait vécu, en reniant Dieu et les médecins. Sa Majesté, satisfaite, composa sur-le-champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'Académie par d'Arget, son secrétaire, et il donna six cents livres de pension à une fille de joie que La Mettrie avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses enfants.

(Voltaire, *Mémoires.*)

Un prêtre d'auprès de Stettin glissa dans un sermon sur Hérode quelques traits qui pouvaient regarder le roi son maître. Frédéric fit venir ce ministre de village à Potsdam, en le citant au consistoire, quoi-

qu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant ; d'Argens, l'auteur des *Lettres Juives*, et un baron de Pollnitz, qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit. On mit un tome du *Dictionnaire de Bayle* sur une table, en guise d'Évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon frère, lui dit le roi, je vous demande, au nom de Dieu, sur quel Hérode vous avez prêché ? — Sur Hérode qui fit tuer les petits enfants, répondit le bonhomme. — Je vous demande, ajouta le roi, si c'était Hérode premier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs. » Le prêtre de village ne sut que répondre : « Comment, lui dit le roi, vous avez prêché sur un Hérode, et vous ignorez quelle était sa famille ! Vous êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardonnons cette fois; mais sachez que nous vous excommunierons si jamais vous prêchez sur quelqu'un sans le connaître ! » Alors on lui délivra sa sentence et son pardon. On signa trois noms ridicules, inventés à plaisir. « Nous allons demain à Berlin, ajouta le roi, nous demanderons grâce pour vous à nos frères : ne manquez pas de nous venir parler. » Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres ; on se moqua de lui, et le roi, qui était plus plaisant que libéral, ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'État. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui cita un jour l'Ancien Testament, au sujet d'un de ses divorces : « Moïse, lui dit-il, menait ses Juifs comme il voulait, et moi je gouverne mes Prussiens comme je l'entends. »

(*Id.*)

Roi et banquier.

« Un banquier anglais, nommé Ser ou Sair, fut accusé d'avoir fait une conspiration pour enlever le roi George III, et le transporter à Philadelphie. Amené devant ses juges, il leur dit : « Je sais très-bien ce qu'un roi peut faire d'un banquier ; mais j'ignore ce qu'un banquier peut faire d'un roi. »

(Chamfort.)

Roi et cocher.

« Le cocher du roi de Prusse (Frédéric II) l'ayant renversé, le roi entra dans une colère épouvantable. « Eh bien, dit le cocher, c'est un malheur; et vous, n'avez-vous jamais perdu une bataille? »

(*Id.*)

Roi et écrivain.

A peine mon discours *sur le Progrès des arts et des sciences* eut-il paru, que les défenseurs des lettres fondirent sur moi comme de concert. Indigné de voir tant de petits messieurs Josse, qui n'entendaient pas même la question, vouloir en décider en maîtres, je pris la plume, et j'en traitai quelques-uns de manière à ne pas laisser les rieurs de leur côté. Un certain M. Gautier, de Nanci, le premier qui tomba sous ma plume, fut rudement malmené dans une lettre à M. Grimm. Le second fut le roi Stanislas lui-même, qui ne dédaigna pas d'entrer en lice avec moi. L'honneur qu'il me fit me força de changer de ton pour lui répondre; j'en pris un plus grave, mais non moins fort; et, sans manquer de respect à l'auteur, je réfutai pleinement l'ouvrage. Il est difficile de prendre en même temps un ton plus fier et plus respectueux que celui que je pris pour lui répondre.

Mes amis, effrayés pour moi, croyaient déjà me voir à la Bastille. Je n'eus pas cette crainte un seul moment, et j'eus raison. Ce bon prince, après avoir vu ma réponse, dit : « J'ai mon compte; je ne m'y frotte plus (1). »

(Rousseau, *Confessions.*)

Roi et piqueur.

Parmi les grands seigneurs admis à l'intimité de Louis XV, était le duc de Fitz-James, petit-fils de Jacques II, bon courtisan et grand chasseur; c'était le seigneur

(1) Comparer aux anecdotes de *Philippe et le musicien*, de *Boileau et Louis XIV* (t. I. p. 154, 197).

de la cour qui avait la plus belle meute et les chiens les mieux dressés.

Non moins amateur de la chasse que le duc, Louis XV estimait beaucoup sa meute, que souvent il admettait à l'honneur de chasser avec les siennes, et il poussait, je dirais presque son estime pour elle jusqu'à connaître parfaitement les qualités et le nom de chacun des individus qui la composaient.

Un des sujets les plus distingués de la meute du duc tomba malade; celui-ci ordonna à l'un de ses piqueurs de le conduire à Paris et de le confier aux soins du docteur Lyonnet, célèbre pour la guérison des animaux. M. de Fitz-James recommanda de prendre un cabriolet de l'hôtel pour ne pas fatiguer le malade. Le piqueur avait une maîtresse; il prévint celle-ci de son message, et l'invita à l'accompagner pour dissiper l'ennui du voyage. Ils partent, et rencontrent en chemin Louis XV, qui revenait de la chasse. Ce monarque lorgna la jeune personne, et en se retournant pour la voir encore, aperçut le malheureux chien attaché derrière la voiture, qu'il s'efforçait de suivre.

Il y eut jeu, dans la soirée, à la cour, et le roi, apercevant le duc à l'une des tables, lui adressa la parole en ces termes :

« Dites-moi, monsieur le duc, est-ce que Tayau, votre excellent chien, serait malade? je l'ai aperçu derrière un cabriolet décoré de vos armes, sur la route de Paris. Votre piqueur, par parenthèse, avait à ses côtés une femme charmante : j'ai vraiment envié le bonheur de ce maraud-là. — Sire, oserai-je demander à Votre Majesté si mon chien était dans le cabriolet ou s'il suivait par derrière? — La belle demande ! il était attaché derrière, et remplacé par une fille qui vaut tous les chiens passés et futurs. »

De retour à son hôtel, le duc demanda si le piqueur qu'il avait envoyé à Paris était revenu, et, sur l'affirmative, ordonna qu'on le fit monter. « As-tu été à Paris? — Oui, monseigneur. — As-tu conduit mon chien chez Lyonnet; mon chien était-il dans la voiture? — Oui, monseigneur. — Il était dans la voiture? — Oui, monseigneur. — Eh bien, coquin, démens donc le roi! Il t'a rencontré en revenant de la chasse; tu étais dans le cabriolet à côté de ta maîtresse, et Tayau suivait attaché par derrière. Demain tu quitteras la livrée, et je te chasse sans certificat. »

Le pauvre piqueur quitta en effet l'hôtel. Il chercha vainement une place; mais, faute de certificat, mangea tout son pécule. Se voyant bientôt dans la misère, il se fit marchand de tisane (1). Il commençait déjà à se faire connaître, et il avait bon nombre de pratiques, lorsqu'un jour, qu'il était à la grille du Dragon, le roi vint à passer, et fit arrêter sa calèche pour satisfaire un léger besoin. En descendant de voiture, Louis XV passa devant le piqueur qui, le regardant avec dédain et le toisant de la tête aux pieds, dit à mi-voix : « Bavard ! vilain bavard ! exécrable bavard ! »

Le roi, tout surpris, chercha dans sa tête si c'était bien lui qui pouvait être l'objet d'une semblable sortie; il acheva son affaire et revint pour monter en voiture. En repassant devant le piqueur, il lui entend proférer les mêmes expressions. « Je ne me suis pas trompé, se dit le roi : c'est bien à moi que ce drôle-là en veut. Par quel hasard peut-il y avoir quelque chose de commun entre moi et un misérable marchand de coco? » Cette idée intrigua le monarque, qui ne cessa de réfléchir à la bizarrerie de l'aventure; enfin il se rappela le piqueur du duc de Fitz-James, lui trouva une grande ressemblance avec l'homme à l'apostrophe, et dès lors tout lui parut expliqué; il ne douta plus que son insolent ne fût le pauvre diable que sans doute il avait fait chasser.

Cependant, pour s'en éclaircir positivement, il demanda au duc, la première fois qu'il le vit, ce que pouvait être devenu certain homme qu'il avait chargé de conduire à Paris un de ses chiens malades. « Je l'ignore, sire; je l'ai chassé de chez moi comme un misérable qui avait osé démentir Votre Majesté, et ne sais nullement ce qu'il est devenu. — Eh bien, monsieur le duc, il faut que vous le repreniez à votre service. — Moi, sire; jamais ! — Vous m'avez exposé à un joli affront ! Je sais où il est et ce qu'il est devenu : il est marchand de tisane, et m'a traité aujourd'hui de bavard, de vilain bavard, d'exécrable bavard, cela à deux reprises différentes. — Veuillez, sire, m'apprendre où je pourrai le trouver, car je veux le faire mourir sous le bâton,

(1) C'était le nom du *coco* à cette époque.

s'écria le duc furieux. — Pas du tout, répliqua le roi, je ne veux pas m'exposer à un affront encore plus sanglant, et puisque vous ne voulez pas le reprendre, je me vois forcé à l'employer moi-même. »

Louis XV fit venir l'inspecteur général de ses bâtiments, et lui demanda s'il y avait quelque place vacante. « Sire, lui dit-il, il se trouve en ce moment deux places de garde-bosquet. — Eh bien j'en retiens une pour certain marchand de tisane, autrefois piqueur de M. le duc de Fitz-James; vous le chercherez dans Versailles, le mettrez en fonctions dans le plus bref délai, et viendrez me rendre compte de ce que vous aurez fait. »

Après des peines infinies, on trouva enfin le pauvre diable, qui, sur l'injonction de venir au château, craignit de recevoir le châtiment de son audace. Cependant, sur l'assurance qu'il reçut qu'en endossant la livrée il était attaché au château, il s'y rendit.

Sitôt que Louis XV fut prévenu qu'il était entré en fonctions, il se rendit aux bosquets dont la garde lui était confiée. En l'apercevant, le piqueur baissa les yeux, et aurait bien voulu se soustraire aux regards de Sa Majesté. Louis XV le rassura bientôt, et lui dit : « Tu vois, mon ami, que les bavards sont toujours bonnes gens. Je suis bonhomme, et pour te le prouver, voilà vingt-cinq louis que je te donne pour te faire oublier tes chagrins. Mais ne recommence pas, car une autre fois tu pourrais bien ne pas t'en trouver aussi bon marchand. »

(*Chroniq. indisc. du XIXe siècle.*)

Roi et porteur de chaise.

Dans les dernières années de la vie de Louis XIV, ce prince ne sortait plus qu'en chaise à porteurs, et témoignait une grande bienveillance pour un nommé d'Aigremont, son porteur de devant, qui ouvrait toujours la portière de la chaise. La plus petite préférence accordée par les souverains au moindre de leurs serviteurs ne manque jamais d'être remarquée. Le roi avait fait quelque bien à la nombreuse famille de cet homme, et lui parlait souvent. Un abbé attaché à la chapelle s'avisa de le prier de remettre au roi un placet, dans lequel il suppliait Sa Majesté de lui accorder un bénéfice. Louis XIV n'approuva pas la confiante démarche de son porteur, et lui dit d'un ton très-fâché : « D'Aigremont, on vous fait faire une chose très-déplacée, et je suis sûr qu'il y a de la *simonie* là dedans. — Non, sire, il n'y a point la moindre *cérémonie* là dedans, reprit ce pauvre homme d'un air très-effrayé; M. l'abbé m'a dit qu'il me baillerait cent louis pour cela. — D'Aigremont, dit le roi, je pardonne à ton ignorance et à ta sincérité. Je te ferai donner les cent louis sur ma cassette, et je te ferai chasser la première fois que tu t'aviseras de me présenter un placet. »

(Mme Campan, *Mémoires.*)

Roi et vivandière.

Une vivandière que Frédéric de Prusse apostropha un peu trop crûment, lui dit : « Fi donc! dire encore de telles sottises à votre âge! n'avez-vous pas de honte?... » Frédéric alors, en colère, lui répondit par les p..., les b... La vivandière, sans égard pour Sa Majesté, met les deux poings sur les hanches, et l'assiége du vocabulaire des corps de garde. Alors Frédéric, ne pouvant s'empêcher de rire, continua la dispute à la dragonne. Les deux champions ne cessèrent ce combat singulier que lorsqu'ils ne furent plus à portée de s'entendre.

(*Fredericiana.*)

Roi moqueur.

Un jour, au château de Compiègne, le roi interrompit la lecture que je faisais à Madame. Je me lève, et je passe dans une autre chambre. Là, seule dans une pièce qui n'avait point d'issue, sans autre livre qu'un Massillon, que je venais de lire à la princesse, légère et gaie comme on l'est à quinze ans, je m'amusais à tourner sur moi-même, avec mon panier de grand-habit, et je m'agenouillais tout à coup, pour voir ma jupe de soie rose, que l'air gonflait autour de moi. Pendant ce grave exercice le roi entre; la princesse le suivait. Je veux me lever; mes pieds s'embarrassent, je tombe au milieu de ma robe enflée par le vent : « Ma fille, dit Louis XV en éclatant de rire, je vous conseille de renvoyer au couvent une lectrice qui fait des fromages. »

Louis XV avait le maintien le plus imposant. Ses yeux restaient attachés sur vous pendant tout le temps qu'il parlait, et malgré la beauté de ses traits, il inspirait une sorte de crainte. J'étais bien jeune il est vrai lorsqu'il m'adressa la parole pour la première fois; s'il fut gracieux, vous allez en juger. J'avais quinze ans. Le roi sortait pour aller à la chasse; un service nombreux le suivait. Il s'arrête en face de moi : « Mademoiselle Genet, me dit-il, on m'assure que vous êtes fort instruite, que vous savez quatre ou cinq langues étrangères. — Je n'en sais que deux, sire, répondis-je en tremblant. — Lesquelles? — L'anglais et l'italien. — Les parlez-vous familièrement? — Oui, sire, très-familièrement. — En voilà bien assez pour faire enrager un mari. » Après ce joli compliment, le roi continue sa route, la suite me salue en riant, et moi je reste quelques instants, étourdie, confondue, à la place où je venais de m'arrêter. »

(Madame Campan, *Mémoires.*)

Roi peu regretté.

Le lendemain de la mort de Louis XV on plaisantait l'abbé de Sainte-Geneviève sur l'impuissance des prières faites à la châsse de la sainte : « De quoi vous plaignez-vous, dit-il, n'est-il pas mort? »

(*Mémoires du duc de Richelieu.*)

Roi philosophe.

L'empereur d'Autriche Joseph II était d'une simplicité extrême, et à Nantes, comme on refoulait assez rudement le peuple pour le laisser passer, il dit à un officier chargé de l'escorte : « Doucement, monsieur, il ne faut pas tant d'espace pour qu'un homme puisse marcher. »

(Mme d'Oberkich, *Mémoires.*)

Rois soldats.

Lorsque Charles XII était campé en Saxe, le comte Flemming l'alla trouver de la part du roi Auguste pour quelque affaire de conséquence. Il neigeait bien fort quand le comte s'approcha en carrosse de sa tente, ayant une belle perruque longue et un habit neuf. Il descendit à quelques pas de là, et courut pour se rendre auprès de Sa Majesté; mais le roi sortit de sa tente et lui donna audience devant la porte, restant tête nue exposé à la neige, qui tombait par gros flocons. Quand il en vit une espèce de pyramide élevée sur la tête du comte, il lui dit : « La neige continue; ne ferions-nous pas bien d'entrer? » Le comte répondit : « Il y a un demi-quart d'heure, sire, que je le pense. — Hé pourquoi ne me l'avez-vous donc pas dit? répliqua le roi. — C'est, ajouta le comte, que j'ai cru que Votre Majesté, qui est sans chapeau et presque sans cheveux, voulait se rafraîchir. — Bien, bien, dit le roi, cela suffit, entrons. » Quoique ce prince fût fort chauve, il couchait toujours sans bonnet de nuit, la tête nue. Il avait coutume de dire à ceux qui lui en marquaient leur surprise : « J'ai laissé mon bonnet de nuit, ma robe de chambre, ma perruque, mes souliers et mes pantoufles à Stockholm; je n'en veux point acheter, ni m'en servir jusqu'à ce que j'y retourne. »

(*Remarques critiques sur l'Histoire de Charles XII,* de Voltaire.)

A la journée sanglante de Tornan, l'armée du roi de Prusse (Frédéric II) battit l'armée autrichienne; mais la victoire ne s'était déclarée qu'à la fin du jour. La nuit qui suivit la bataille était extrêmement froide : les troupes prussiennes, qui la passèrent sous les armes, avaient allumé un grand nombre de feux. A la pointe du jour, le roi passa de l'aile gauche à l'aile droite. En arrivant auprès de son régiment des gardes à pied, il descendit de cheval, et alla s'asseoir près du feu, entouré de ses braves grenadiers, pour attendre que le jour parût.

Le roi causait familièrement avec les soldats, et faisait l'éloge du régiment, qui avait combattu très-vaillamment à cette bataille. Les grenadiers se pressaient autour de lui, et l'un d'eux, nommé Rusbiack, osa lui dire : « Sire, où étiez-vous donc posté pendant le combat? Nous sommes accoutumés à vous voir à notre tête, et à être conduits par vous-même au plus fort de la mêlée; mais, hier, nous ne vous avons pas vu. » Le roi répondit : « J'ai commandé l'aile gauche, et c'est ce

qui m'a empêché de rejoindre mon régiment. »

Pendant cette conversation, le monarque, que la chaleur du feu incommodait, déboutonna son surtout bleu, et les grenadiers remarquèrent, qu'en le déboutonnant, il tomba de ses habits une balle de fusil, dont le coup avait effleuré la poitrine et percé l'uniforme avec le surtout. A cette vue, transportés d'enthousiasme, les grenadiers s'écrièrent tous : « Oui, tu es l'ancien Fritz (diminutif allemand du mot Frédéric). Tu aimes à partager tous nos périls; et nous, nous aimons à mourir pour toi. Vive le roi! Aux Autrichiens, camarades, aux Autrichiens! En avant! marche! » Leurs lignes se formèrent dans un instant, et les officiers eurent toutes les peines du monde à leur faire comprendre qu'il n'était pas encore temps de retourner à l'ennemi.

(*Journal de Paris*, 1786.)

Romans (*Goût des*).

Le réformateur Saint-Simon ne lisait que des romans, et ce qu'il y avait de particulier dans ce goût, c'est qu'il lisait au hasard : « Cherche-moi un roman, » disait-il à Julie; et elle lui apportait un roman. Quel qu'il fût, il le dévorait. Mme de Genlis ou Mme Barthélemy-Hadot, Auguste Lafontaine ou Ducray-Duminil, Pigault Lebrun ou Victor Ducange, Paul de Kock ou M. Paccard, peu lui importait. Que ce fût *Amanda* ou *Thérésa*, *Georgina* ou *Evélina*, pourvu qu'il y eût une héroïne, une forêt, une chaise de poste, une cabane et deux ou trois torrents, il n'en demandait pas davantage. Il lisait pour se reposer : il voulait un roman, et rien de plus. Un jour même il m'avoua en confidence qu'en fait de roman il préférait *les plus bêtes*; et je dois dire que son libraire le servait à souhait (1).

(L. Halévy, *La France littéraire*.)

Roture (*Fier aveu de*).

Le brave Chevert était aussi fier de sa naissance, qu'un autre l'est de sa noblesse. On assure que, tant qu'il ne fut que légionnaire plusieurs de ses parents, orgueilleux de leurs richesses, n'avaient pas voulu le reconnaître. Lorsqu'enfin il monta aux premiers grades militaires, quelques gentilshommes prétendirent alors lui être attachés par les liens du sang. Un, entre autres, vint, en qualité de cousin, réclamer son crédit à la cour. « Êtes-vous gentilhomme? lui dit Chevert. — Si je le suis! pouvez-vous en douter? — En ce cas, monsieur, nous ne sommes point parents; car vous voyez en moi le premier et le seul gentilhomme de ma race (1). »

(*Galerie de l'ancienne cour*.)

Roture (*Quartiers de*).

On demandait au peintre Jean Raoux : « Êtes-vous gentilhomme? — Dans ma famille, répondit l'artiste, je compte trois cents ans de roture (2). »

(Ch. Blanc, *Hist. des peintres*.)

Roueries d'un directeur de théâtre.

Volange, notre directeur, avait un vrai talent pour donner aux pièces des titres extraordinaires. Au lieu d'annoncer *Zaïre*, il mettait sur l'affiche : le *Grand Turc amoureux et jaloux*. Il intitulait *Beverley* : les *Cruels effets de la passion du jeu*. Quand nous passions dans une ville, il avait soin de choisir parmi les pièces celle qui pouvait y avoir un rapport quelconque. A Brives-la Gaillarde, il jouait le *Voyage interrompu* de Picard, et il l'intitulait : le *Jeune Homme de Brives-la-Gaillarde*. A Villeneuve-sur-Yonne, c'était le *Collatéral*, auquel il donnait pour titre : le *Marchand de bois de Villeneuve-sur-Yonne*. Nous jouions la même pièce sous le titre de : la *Diligence à Joigny*, la *Diligence à Reims*, la *Diligence à Gisors*, etc. Si on arrivait à Dijon, il intitulait le drame si connu de Mercier : la *Brouette du vinaigrier de Dijon*. C'est au point qu'un jour, à Villers-Cotterets, il

(1) Daubenton, malgré la gravité de ses travaux, aimait beaucoup aussi à lire des romans. Il appelait cela mettre son esprit à la diète.

(1) Dans *Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle*, un trait tout à fait analogue est attribué à Barjac, valet de chambre du cardinal de Fleury.

(2) On connaît le mot analogue de Proudhon.

eut l'aplomb de donner *le Misanthrope* et de l'intituler : *le Misanthrope de Villers-Cotterets*. Il avait un instinct merveilleux pour savoir de quelle ville était l'auteur d'une pièce, et quand il ne le savait pas, il en faisait un, à tout hasard, citoyen de la ville où nous nous trouvions. C'est ainsi qu'après avoir annoncé avec raison *les Plaideurs*, par M. Racine, natif de la Ferté-Milon, il annonçait ailleurs *les Plaideurs*, par M. Racine, natif de Château-Thierry. Un jour, dans un mauvais village de la Brie, il eut bien le front d'annoncer *le Médecin malgré lui*, comédie par un jeune auteur de cette commune. Du reste, ce vieux charlatanisme s'est renouvelé de nos jours. Les directeurs mettent à toutes les pièces le nom d'un auteur en vogue, et on m'a assuré avoir vu sur l'affiche d'une petite ville de département : le *Tartufe*, comédie en cinq actes, de M. Scribe.

(Mlle Flore, *Mémoires*.)

Routine.

Le prince de Ligne, dont Marie-Antoinette aimait la politesse exquise et l'agréable entretien, entre un jour, à Fontainebleau, chez la reine. Tout respirait en lui l'enjouement. « D'où vient donc une aussi bonne humeur? — Oh ! vraiment, Votre Majesté daignera la partager, j'en suis sûr. — A quel sujet? — Je viens de rencontrer dans les cours du château, partant pour Paris, un fourgon attelé de quatre chevaux avec deux postillons, un piqueur, et pour escorte quatre gardes du corps. On lisait sur le fourgon : *Cassette de la Reine*. — Eh bien? — Eh bien! la reine, hier soir, à son jeu, m'a fait l'honneur de me dire qu'elle n'avait pas six louis dans sa cassette; et c'est pour traîner six louis à Paris que tout cet équipage, bêtes et gens, sont sur pied! — Que voulez-vous? dit Marie-Antoinette; c'est ainsi réglé depuis Marie Leckzinska, et vous savez quelles tempêtes soulèvent ici les moindres réductions. »

(Barrière, *Introduct. aux Mémoires du comte de Vaublanc*.)

Royalisme excessif.

Juin 1685.

On nous mande que les Minimes de votre Provence ont dédié une thèse au roi, où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière qu'on voit clairement que Dieu n'est que la copie. On l'a montrée à M. de Meaux, qui l'a portée au roi, disant que Sa Majesté ne le doit pas souffrir. Le roi a été de cet avis; on a envoyé la thèse en Sorbonne pour juger. Trop est trop.

(Mme de Sévigné *Lettres*.)

Madame Desparbès étant une nuit avec Louis XV, le roi lui dit : « Tu as accordé tes faveurs à tous mes sujets. — Ah ! sire. — Tu as eu le duc de Choiseul. — Il est si puissant! — Le maréchal de Richelieu. — Il a tant d'esprit ! — Manville. — Il a une si belle jambe ! — A la bonne heure; mais le duc d'Aumont, qui n'a rien de tout cela. — Ah ! sire, il est si attaché à Votre Majesté ! »

(Chamfort.)

Royauté intellectuelle.

Lorsqu'on annonça la nouvelle de la mort de Voltaire, Collé s'écria : « Nous rentrons en république. »

(*Voltairiana*.)

Quand le père Lacordaire mourut à Sorèze, la manifestation de la douleur publique dépassa toute attente. C'est en cette occasion qu'une paysanne de l'Albigeois proféra cette naïve et belle parole : *Abion un rey, l'aben perdut*. « Nous avions un roi, nous l'avons perdu. »

(Foisset, *Vie du R. P. Lacordaire*.)

Royauté du parterre.

A Weimar, c'était surtout au théâtre que Gœthe commandait en maître et qu'il prétendait faire seul autorité. Assis au milieu du parterre, dans un fauteuil de forme particulière, il faisait la police de la salle et donnait le signal des bravos.

Un soir qu'on représentait l'*Alarcos*, de Frédéric Schlegel, plusieurs personnes ayant applaudi, une autre partie du public se prit à rire. Aussitôt le vieux Gœ-

the se lève, et d'une voix terrible, soutenue par un geste impérieux :

« Qu'on ne rie plus ! » dit-il.

Et on se tut.

(Ivan de Wœstyn, *Figaro.*)

Rupture (*Moyen de*).

Toutes les fois qu'Étienne Béquet éprouvait le besoin de rompre une chaîne qui commençait à lui peser, il se présentait l'air sombre et concentré devant son *objet*, en lui disant :

« Je sais tout, madame. »

La femme restait abasourdie, terrassée, muette, et il s'en allait en dédaignant de recueillir les aveux.

Rupture loyale.

Quand Montesquieu rompit avec le P. de Tournemine, il se hâta de le déclarer hautement, en disant à tout le monde : « N'écoutez ni le P. de Tournemine ni moi, parlant l'un de l'autre; car nous avons cessé d'être amis. »

(Rousseau, *Confessions.*)

Rupture motivée.

Le prince de Ligne voyait assidûment deux juives fort belles, qu'il quitta brusquement un jour, en leur adressant le billet suivant : « Vous savez, mesdames, que j'ai toujours été l'un de vos admirateurs les plus empressés. Vous n'avez ni enfants ni chiens, ce qui m'a donné tout de suite une grande idée de votre mérite; mais mes jambes refusent à grimper vos escaliers. Adieu, vous êtes décidément les dernières que j'aie adorées au troisième. »

(F. Barrière, *Introduct. aux Mémoir. du prince de Ligne.*)

Ruses d'amour.

On a une pièce imprimée qui s'appelle la *Gloria del Niquea* (1). Elle est de la façon du comte de Villa Mediana, mais d'un style qu'ils appellent *parlas culto*, c'est-à-dire *phébus*. On dit que le comte la fit jouer à ses dépens à Aranjuez. La reine et les principales dames de la cour la représentèrent. Le comte en était amoureux, ou du moins par vanité il voulait qu'on le crût, et, par une galanterie bien espagnole, il fit mettre le feu à la machine où était la reine, afin de pouvoir l'embrasser impunément. En la sauvant, comme il la tenait entre ses bras, il lui déclara sa passion et l'invention qu'il avait trouvée pour cela (1).

(Tallemant des Réaux.)

(1) *Sujet tiré du roman d'Amadis.*

Je m'amuse à voir danser les ours, et cela me rappelle une histoire fort originale, au sujet d'une demoiselle de qualité de la maison de la Force, qui a longtemps été à la cour, où elle était fille d'honneur de Mme de Guise. Le fils d'un conseiller qui était fort riche, et qui s'appelait M. de Briou, lui inspira une vive passion, et l'épousa malgré la volonté de son père; celui-ci voulait faire rompre le mariage, et il défendit à son fils de voir la dame et d'avoir aucun rapport avec elle. Elle chargea un trompette de lui dire que, lorsqu'il entendrait une certaine fanfare et lorsqu'il verrait des ours dans sa cour, de ne pas manquer de descendre; elle se fit couvrir d'une peau d'ours, et M. de Briou, sous prétexte de voir danser cet animal, d'admirer sa douceur et de le caresser, trouva moyen de se procurer un entretien avec sa femme. Je n'ai rien lu de pareil dans aucun roman.

(Madame, duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Comme les partis des ennemis viennent de temps en temps faire des courses assez près d'ici, on a ordonné aux mousquetaires d'aller la nuit en patrouille dans toutes les rues de Paris, pour veiller à notre sûreté, et sur ce prétexte ils vont aussi, chemin faisant, en bonne fortune. Il y en eut un à qui il arriva une aventure assez plaisante. Il avait trouvé le secret de se glisser sans bruit dans la maison de sa maîtresse, et s'était même introduit dans sa chambre. La chandelle était éteinte; on parlait aussi bas que l'on le pouvait.

(1) La chronique galante conte un trait analogue du duc de Fronsac.

La mère s'aperçut que sa fille n'était pas seule. Elle cria : « Qui est là ? » Et comme le galant ne jugea pas à propos de répondre, et qu'elle n'était pas d'humeur de laisser passer la chose sous silence, elle s'assura de la porte, et appela pour avoir de la lumière, comptant que le mousquetaire ne pouvait sortir que par là, et qu'à coup sûr on le trouverait dans la maison ; mais elle avait oublié que le proverbe dit : Il faut passer par là ou par la fenêtre. Le galant prit le dernier parti, sachant bien que, s'il était découvert, on lui ferait prendre ce chemin-là ; ainsi il aima mieux risquer ce saut, tout périlleux qu'il était, que de se livrer aux fureurs d'une mère intraitable, et à la merci d'une troupe de valets. L'intérêt de sa belle eut peut-être autant de part que le sien à cette généreuse résolution.

Quoi qu'il en soit, il ne balança pas à l'exécuter ; et quoique la hauteur de l'appartement rendît le précipice très-profond, il franchit le pas avec un courage héroïque, et s'élança dans la rue, pendant que la trop fâcheuse mère s'amusait à des recherches inutiles, et qu'à la tête de tout son domestique, et une bougie à la main, elle fouillait tous les coins et recoins de sa maison, dans la même intention que Diogène, et sans pouvoir découvrir aucun vestige de genre humain, quoiqu'elle eût entendu parler et même marcher dans la chambre de sa fille. Son étonnement était terrible ; et, à moins d'avoir recours à l'enchantement, la chose paraissait incompréhensible. La belle de son côté, revenue de ses premières alarmes par l'inutilité de cette recherche, en avait de terribles pour la vie de son amant ; et se doutant bien de la route qu'il avait prise, elle ne douta point qu'il n'eût péri dans cette expédition. Mais elle se trompait : l'amour lui avait prêté ses ailes, et il était arrivé heureusement dans la rue par la voie de l'air, sans qu'il lui fût arrivé d'autre accident que de s'être un peu froissé le corps, et d'avoir crotté son surtout. Mais un pauvre malheureux, que quelque nécessité naturelle avait obligé de se ranger contre le mur de cette maison, fut la dupe de l'aventure : le mousquetaire lui tomba sur le corps, et peu s'en fallut qu'il ne le tuât. Il en fut pourtant quitte pour quelques contusions, et pour une frayeur terrible. Il crut que le ciel tombait, et fit des cris si effroyables que tout le quartier en fut alarmé. Le rusé mousquetaire prit la balle au bond, et frappant de toute sa force à la porte de sa belle, il demanda à parler à la mère, et dès qu'elle parut : « Madame, lui dit-il tout essoufflé, je vous demande pardon de venir dans une heure aussi indue que celle-ci ; mais, outre que j'ai jugé, en voyant de la lumière au travers de vos vitres, que vous n'étiez pas encore couchée ; outre cela, dis-je, je me suis cru obligé de vous avertir qu'un homme vient de sauter par vos fenêtres. Il est tombé à mes pieds dans le temps que je passais ; et comme nous sommes obligés de veiller pour la sûreté publique, et que la considération que j'ai pour vous me fait intéresser plus particulièrement en la vôtre, j'ai cru que mon devoir m'obligeait à passer par-dessus les règles de l'austère bienséance pour vous donner un avis aussi important. L'homme est encore à votre porte, tout étourdi de sa chute, et il vous sera aisé de savoir de lui quel était son dessein : cependant il est bien aisé de juger qu'il n'en avait pas de bons. »

Pendant ce discours, la belle ne pouvait se lasser de regarder son amant, dont la vue lui avait fait reprendre ses esprits. Cependant la mère courut dans la rue, où l'innocent accusé, qui avait toutes les côtes fracassées, criait miséricorde. Il crut qu'on venait à son secours, et il commençait à implorer celui de la dame, lorsqu'une troupe de valets se jettent impitoyablement sur lui, et à grands coups de pied dans le derrière, le firent entrer dans la cour. Le mousquetaire opina à le livrer à sa mauvaise destinée. « Il vous en coûtera de l'argent, dit-il à la dame, et, bonne comme vous êtes, vous serez fâchée de l'avoir fait pendre. Il n'a rien volé ; ainsi je crois qu'il suffira de joindre quelques coups de bâton aux contusions qu'il a déjà et de lui donner la clef des champs. » Ce sentiment fut suivi, et la sentence exécutée sur-le-champ par une troupe de valets, qui avaient le bras bon et le cœur fort peu tendre ; après quoi le patient fut mis à la porte. Le mousquetaire prit congé de la dame, et chacun prit le parti de s'aller coucher. Je ne vous dirai point ce que devint ce malheureux, car je n'en sais pas davantage : il suffit que je vous donne cette histoire pour très-véritable, puisque je la tiens d'original.

Ruses de guerre.

Les Sybarites furent les premiers qui dressèrent les chevaux pour la danse, et avec tant de succès, que Pline assure que toute leur cavalerie avait des chevaux ainsi dressés.

Les Crotoniates, qui leur faisaient la guerre, s'en étant aperçus, firent secrètement apprendre à leurs trompettes les airs des ballets qu'on faisait danser à ces chevaux, et les ayant fait sonner quand la cavalerie des Sybarites parut, leurs chevaux, au lieu de suivre pour le combat les évolutions de la bataille, se mirent tous à danser, ce qui leur fit perdre la victoire.

(Mercier, *Tableau de Paris.*)

Au temps de la guerre des deux partis, les uns nommés Bourguignons et les autres Armagnacs, advint à Troyes en Champagne une assez gracieuse aventure, qui très-bien vaut le réciter. Ceux de Troyes, pour lors que oncques par avant ils eussent été Bourguignons s'étaient tournés Armagnacs, et entre eux avaient conservé un compagnon à demi fol, non pas qu'il eût perdu l'entière connaissance de raison, mais à la vérité il tenait plus du côté de dame folie qu'il ne tenait de raison, combien qu'aucune fois il exécutât et de la main et de la bouche plusieurs besognes que plus sage que lui n'eût su achever. Pour venir donc au propos commencé, le galant dessus dit étant en garnison avec les Bourguignons à Sainte-Meneho, mit une journée en terme à ses compagnons, et leur commença à dire que, s'ils le voulaient croire, qu'il leur baillerait bonne doctrine pour attraper un hoc des loudiers (*fainéants*) de Troyes, lesquels à la vérité ils haïssaient mortellement, et ils ne l'aimaient guère, mais le menaçaient toujours de pendre s'ils le pouvaient tenir.

Voici qu'il dit : « Je m'en irai devers Troyes et m'approcherai des fauxbourgs, et ferai semblant d'épier la ville et de tâter de ma lance les fossés, et si près de la ville me tirerai que je serai pris. Je suis sûr que, sitôt que le bon bailli me tiendra, qu'il me condamnera à pendre, et nul de la ville ne s'y opposera pour moi, car ils me haïssent très-tous. Ainsi serai-je bien matin au gibet, et vous serez *embusqués* au bocquet qui est au plus près du dit gibet. Et tantôt que vous orrez venir moi et ma compagnie, vous sauterez sur l'assemblée, et en prendrez et tiendrez à votre volonté, et me délivrerez de leurs mains. » Tous les compagnons de la garnison s'y accordèrent très-volontiers, et lui commencèrent à dire que, puisqu'il voulait bien entreprendre cette aventure, ils aideraient à la fournir au mieux qu'ils sauraient. Et, pour abréger, le gentil folâtre s'approcha de Troyes, comme il avait devant dit, et aussi comme il désirait, et fut pris, dont le bruit se répandit tôt parmi la ville; et n'y eut celui qui ne le condamnât à pendre : mêmement le bailli, sitôt qu'il le vit, dit et jura par ses bons Dieux qu'il sera pendu par la gorge. « Hélas ! monseigneur, disait-il, je vous requiers merci, je ne vous ai rien méfait. — Vous mentez, ribaud, dit le bailli, vous avez guidé les Bourguignons en cette marche, et avez accusé les bourgeois et les bons marchands de cette ville : vous en aurez votre paiement, car vous en serez au gibet pendu. — Ha ! pour Dieu, monseigneur, dit notre bon compagnon, puisqu'il faut que je meure, au moins qu'il vous plaise que ce soit bien matin, et qu'en la ville où j'ai eu tant de connaissances et d'accointances, je ne reçoive trop publique punition. — Bien, dit le bailli, on y pensera. » Le lendemain, dès le point du jour, le bourreau avec sa charrette fut devant la prison, où il n'eut guère été que voici venir le bailli à cheval et ses sergents, et grand nombre de gens pour l'accompagner, et fut notre homme mis, troussé et lié sur la charrette, et, tenant sa musette dont il jouait coutumièrement, on le mène devers la Justice, où il fut plus accompagné que beaucoup d'autres n'eussent été, tant était haï en la ville. Or devez-vous savoir que les compagnons de la garnison de Sainte-Meneho n'oublièrent point eux embusquer au bois, auprès de la Justice (*potence*), dès la minuit, tant pour sauver l'homme, quoiqu'il ne fût pas des plus sages, comme pour gagner prisonniers et autre chose, s'ils pouvaient. Eux, là donc arrivés, disposèrent de leurs besognes comme de guerre, et ordonnèrent un guet sur un arbre qui leur devait dire quand ceux de Troyes seraient à la Justice. Or sont descendus ceux de la justice devant le gibet, et, le plus abrégément que faire se peut, le bailli demanda qu'on dépêchât notre pau-

vre coquart, qui était bien ébahi où ses compagnons étaient qu'ils ne venaient férir dedans ces ribauds Armagnacs. Il n'était pas bien à son aise, mais regardait devant et derrière, et le plus vers le bois, mais il n'oyait rien. Il se confessa le plus longuement qu'il put, toutefois il fut ôté du prêtre, et pour abréger monta sur l'échelle, et lui là venu bien ébahi, Dieu le sait, regarde toujours vers ce bois; mais c'était pour néant, car la guette ordonnée pour faire saillir ceux qui secourir le devaient, était endormie sur cet arbre; si ne savait que dire ni que faire ce pauvre homme, sinon qu'il pensait être à son dernier jour. Le bourreau fit ses préparatoires pour lui bouter la hart au col pour le dépêcher. Et quand il vit cela, il s'avisa d'un tour qui lui fut bien profitable et dit : « Monseigneur le bailli, je vous prie pour Dieu que, avant qu'on mette plus la main à moi, je puisse jouer une chanson de ma musette, et je ne vous demande rien plus; je suis après content de mourir et vous pardonne ma mort, et à tout le monde. » Cette requête lui fut passée. et sa musette lui fut en haut portée. Et quand il la tint, le plus à loisir qu'il put, il commence à sonner et jouer une chanson que ceux de la garnison dessusdite connaissaient très-bien, et y avait : *Tu demeures trop, Robin, tu demeures trop*. Et au son de la musette la guette s'éveilla, et de peur qu'elle eut se laissa choir du haut en bas de l'arbre où elle était, et dit : « On pend notre homme; avant, avant, hâtez-vous! » Et les compagnons étaient tout prêts; et au son d'une trompette saillirent tous hors du bois, et se vinrent fourrer sur le bailli et sur tout le ménage qui devant le gibet était. Et à cet effroi le bourreau fut tant éperdu et ébahi qu'il ne savait ne n'eut oncques avis de lui bouter la hart au col, mais lui pria qu'il lui sauvât la vie, ce qu'il eût fait très-volontiers. Mais il ne fut en sa puissance; trop bien il fit autre chose et meilleure, car lui qui était sur l'échelle, criait à ses compagnons : « Prenez celui-là, prenez celui-là; un tel est riche, un tel est mauvais. » Bref les Bourguignons en tuèrent un grand tas, et prirent des prisonniers un grand nombre.

(Louis XI, *Les cent nouvelles nouvelles*.)

La montagne de Sainte-Walburge fut enclavée à la fin du douzième siècle dans la ligne de nouveaux remparts que les Liégeois se donnèrent à cette époque, la population ayant depuis quelque temps débordé par dessus la première enceinte, qui datait du huitième siècle. Dans la direction de la chapelle, on avait établi une porte qui donnait sur la campagne.

Le prince-évêque de Liége, Henri de Gueldre, moitié par force, moitié par ruse, s'était fait remettre la surveillance de la porte Sainte-Walburge. Quand il eut de ce côté, au lieu de la garde bourgeoise, un poste de gens à lui, il fit rapidement creuser des fossés, dresser des palissades, bâtir des murs. Les citoyens, occupés de leurs travaux, ne prêtèrent pas d'abord trop d'attention à ces bâtisses; mais à la fin il fallut bien que la vérité se montrât. On leur construisait une citadelle : « D'où vient? Pourquoi? Où monseigneur a-t-il pris ce droit-là? » Pendant qu'ils s'interrogeaient ainsi, les tours allaient montant; bientôt elles furent en bon état de défense. Il était trop tard pour obtenir des explications satisfaisantes. On se tut, quitte à parler plus tard.

La citadelle achevée, l'élu y logea des soldats étrangers. Quelque temps après, un des magistrats de la cité célébra les noces de sa fille. Ce magistrat était fort aimé du peuple : le mariage fut une fête générale; la ville entière y prit part. Les bourgeois avaient l'air d'être en si parfaite humeur de se divertir que les chefs soudards crurent pouvoir ce jour-là descendre en ville pour se mêler aux danses et aux gaudisseries. Loin de les mal recevoir, on s'occupa de leurs plaisirs; tout le monde leur faisait bonne mine. Après les officiers, les soldats. La citadelle resta bientôt sous la protection d'une seule et unique garde, la femme du portier.

Quelques jeunes Liégeois montèrent à pas de loup le long des rangées de vignes, et vinrent se poster près de l'entrée du fort. L'un d'eux s'approcha de la porte et se mit à crier : « Hé! holà! Gône! » Gône était le petit nom de la concierge, autrement appelée Aldegonde. « Que voulez-vous? répondit-elle en montrant sa tête à une embrasure. — Gône, ouvrez, baissez le pont; voici des raisins que votre mari vous envoie et qu'il m'a dit de vous remettre, pour que vous les mangiez pendant qu'il s'amuse. » En même temps, le rusé laissa voir une corbeille pleine de

fruits appétissants. « Va au diable avec tes raisins, mauvais garçon, cria la gardienne : c'est pour me jouer quelque tour ; mais tu perds ton temps. — Je ne le perdrai guère, fit l'autre, car je vous laisse le panier sur le fossé. Moi, je retourne à la danse ; si vous voulez vos raisins, vous viendrez les chercher vous-même. J'ai fait ma commission. *Diewe garde*, Gône ! »

Après ces mots il redescendit comme quelqu'un dont la conscience et la marche ne sont guère lourdes. En le voyant s'éloigner, Gône réfléchissait : « Qu'est-ce que je risque ? disait-elle. Il n'y a plus personne et les raisins sont magnifiques. C'est peut-être bien une galanterie de mon ivrogne de mari. » Tout en songeant, elle lève la herse, baisse le pont-levis... Aussitôt les jeunes gens se précipitent, sautent dans la citadelle et poussent de grands cris que l'on entend de la ville. Les bourgeois, initiés au complot, arrêtent les soldats, que l'on met en lieu sûr, et tous les bourgeois, tous les ouvriers gravissent la montagne avec des outils. En quelques heures la bastille de l'évêque était détruite. Celui-ci furieux voulait punir, mais on lui représenta l'aventure comme une folie de jeunes gars, on lui compta trois mille marcs d'argent et tout fut dit.

(Dr Fremder, *la Meuse belge.*)

Le prévôt de Fontis, le 4 décembre 1619, raconta le commandement à lui fait par le feu roi d'aller surprendre M. d'Antragues en sa maison de Marcoussy. On souhaitait d'avoir de quoi le perdre. Le prévôt prit un délai de quinzaine, et fit la stipulation que le roi n'en dirait rien à personne, non pas même à la reine. Le roi offrit dix canons et cinq régiments, qui furent refusés, pour ne laisser brûler les papiers. Le château avait trois ponts-levis, qui étaient toujours levés. Un archer se feignit estropié et avoir la jaunisse, et alla épier, en demandant l'aumône huit jours au village. Il observa que les jours maigres, de grand matin, le cuisinier venait abattre la planchette pour prendre du beurre frais et des œufs des villageoises. On forma le dessein de se prévaloir de ce stratagème. Quatre habillements de village furent envoyés querir à Jouy de M. de Sourdis, et l'on partit avec trente-six ou quarante archers.

Les quatre archers, déguisés en villageoises avec leurs paniers, beurre et œufs frais, se présentent au point du jour, un vendredi ou samedi. Le cuisinier vient abattre la planchette, un pont après l'autre. On lui montre le beurre, et en même temps on lui présente le pistolet à la gorge, s'il parle. La porte fut saisie sans bruit, et de Fontis introduit avec ses archers, excepté quelques-uns demeurés au bois en embuscade. Aucuns demeurèrent en corps de garde à la porte. Il se coule par la cour, où il saisit le valet de chambre qui descendait et venait de laisser la chambre ouverte, et avec le pistolet à la gorge l'empêche de parler et le mène quant et lui.

Huit archers entrant dans la salle, quatre archers, dans l'antichambre, quatre autres archers avec lui à la porte de la chambre, qui était ouverte. Il y entre avec le valet de chambre. Il attend une heure que monsieur s'éveille. Quand il s'éveille et qu'il crie : « Qui est là ? » il défend au valet de chambre de parler, et répond lui-même en tirant le rideau. Le bon homme pousse des exclamations ; il lui donne des consolations et l'espérance en la clémence du roi, enfin le seconde à s'habiller....

(*Anecdotes de l'histoire de France tirées de* du Vair.)

S

Sacrifices symboliques.

Le roi me demanda comment j'avais pu faire d'accorder les quatre parts et nations, ennemis mortels les uns des autres, car tous généralement, comme on lui avait dit, s'étaient comportés si bien les uns avec les autres sans désordre qu'il n'était possible de mieux. Je lui dis que je m'en étais allé un samedi au marché, et qu'en présence de tout le monde j'avais acheté un sac et une petite corde pour lier la bouche d'icelui, ensemble un fagot, ayant pris et chargé tout cela sur le col à la vue d'un chacun, et comme je fus à ma chambre, je demandai du feu pour allumer le fagot, et après je pris le sac et là j'y mis dedans toute mon avarice, mes haines particulières, ma paillardise, ma gourmandise, ma paresse, ma partialité, mon envie et mes particularités, et toutes mes humeurs de Gascogne, bref tout ce que je pus penser qui me pourrait nuire, à me considérer tout ce qu'il fallait faire pour son service; puis après, je liai fort la bouche du sac avec la corde, afin que rien n'en sortît, et mis tout cela dans le feu; et alors je me trouvai net de toutes choses qui me pouvaient empêcher en tout ce qu'il fallait que je fisse pour le service de Sa Majesté.

(Montluc, *Commentaires.*)

Sagacité.

Saunderson, qui, bien qu'aveugle, occupa d'une manière si distinguée la chaire de mathématiques de l'université de Cambridge, se trouvant un jour dans un cercle très-nombreux, remarqua qu'une dame qui venait de sortir, et dont il n'avait jamais ouï parler, avait de fort belles dents. Comme sa remarque était juste, on lui demanda sur quoi il l'avait fondée. « Je n'ai point, dit-il, de motifs de croire cette dame insensée. J'ai donc supposé, comme j'ai entendu qu'elle riait toujours, que ce ne pouvait être que pour qu'on remarquât ses dents. » Saunderson avait deviné juste.

(*Esprit des journaux.*)

Sage (*Supériorité du*).

Quelqu'un demandait à Aristippe ce que les philosophes ont de mieux que les autres hommes. « C'est, répondit-il, que si toutes les lois étaient supprimées, notre manière de vivre resterait la même. »

(Diogènede Laërte.)

Saignée.

Michel de Marolles, espèce de héros qui joignait la rodomontade à la bravoure, ne se faisait jamais saigner que debout, et appuyé sur sa pertuisane, parce qu'un homme de guerre, disait-il, ne doit répandre son sang que les armes à la main.

(*Dict. des hommes illustres.*)

Le grand Condé se faisait saigner. D'Allencé, son chirurgien, lui piqua l'artère : « Monseigneur, lui dit-il sur-le-champ, quel parti prendriez-vous si votre chirurgien, en vous saignant, avait eu le malheur de vous blesser? — Si j'avais confiance en lui, répartit le prince, je l'engagerais à réparer le mal qu'il aurait fait. » D'Allencé travailla si bien que le mal fut en effet réparé. Le prince se rap-

pelait sans doute cette aventure, lorsque, plusieurs années après, se trouvant obligé de se faire saigner en route par un chirurgien de village, il lui dit : « Ne trembles-tu pas de me saigner? — Ma foi, mon prince, c'est à Votre Altesse à trembler, » répondit le chirurgien.

(*Almanach litt.*, 1768.)

Le maréchal de Grammont étant en voyage se trouva mal, et fut obligé de s'arrêter dans un village pour se faire saigner. On avertit le chirurgien du lieu. Son air n'inspirait pas beaucoup de confiance. Cependant le maréchal consentit de s'en servir. Comme ce chirurgien était près de le piquer, le maréchal retira un peu le bras : « Il me semble, monseigneur, dit le cadédis, que vous craignez la saignée? — Ce n'est point la saignée que je crains, lui dit-il, c'est le saigneur. »

(*Recueil de bons mots.*)

Quand Descartes fut attaqué, à Stockholm, de la fièvre inflammatoire dont il mourut, il refusa opiniâtrement la saignée, répondant toujours aux médecins : « Messieurs, épargnez le sang français. » Il y consentit à la fin, mais il n'était plus temps.

(*Éphém.*, 11 *janv.*)

Saillies.

Annibal conseillait à Prusias de livrer bataille à l'ennemi : « Je n'ose, dit le prince; les entrailles de la victime ne m'annoncent rien de bon. — Eh quoi! reprit vivement Annibal, en croyez-vous plutôt une misérable charogne qu'un vieux général? »

(Cornélius Nepos.)

Cromwell faisait son entrée dans Londres. Un flatteur lui fait observer l'affluence du peuple qui accourt pour le voir : « Il y en aurait bien plus encore, répondit-il, si l'on me menait pendre. »

(*Recueil d'épitaphes.*)

Le maréchal d'Humières allant en ambassade en Angleterre mena avec lui l'abbé *de L....* et l'abbé de V...., ecclésiastiques des moins réguliers. Quelqu'un dit au duc de la Ferté que le maréchal aurait pu mieux choisir, et que ces abbés ne donneraient pas grande opinion de notre clergé. Le duc répondit : « Il les mène en Angleterre pour y prouver les libertés de l'église gallicane. »

(Panckoucke.)

En mourant, le maréchal de Saint-Géran disait, à cause du maréchal de Marillac et de M. de Montmorency : « On ne me reconnaîtra pas en l'autre monde, car il y a longtemps qu'il n'y est allé de maréchal de France avec sa tête sur ses épaules. »

(Tallemant des Réaux.)

Le poëte Saint-Amant se trouvait un jour dans une compagnie avec un homme qui avait les cheveux noirs et la barbe blanche. Comme cette différence paraissait assez bizarre à la compagnie et que chacun en demandait la raison, Saint-Amant se tourna vers cet homme : « Apparemment, monsieur, lui dit-il, vous avez plus travaillé de la mâchoire que du cerveau. »

(Panckoucke.)

On appelait les Beaunois les *ânes de Beaune*, parce que ces animaux y étaient très-beaux et fort communs. Piron était en guerre avec eux. Se promenant un jour aux environs de la ville, il se mit à abattre avec sa canne tous les chardons qu'il rencontrait, en disant : « Je leur coupe les vivres. » On lui dit que les Beaunois se vengeraient tôt ou tard des épigrammes qu'il avait lancées contre eux. « Allez, répondit-il,

Allez, je ne crains point leur impuissant courroux
Et quand je serais seul, je les *bâterais* tous.

Piron était au spectacle, à Beaune. A cette représentation, quelqu'un apostropha l'assemblée d'un *Paix-là, messieurs; on n'entend pas.* « Ce n'est pourtant pas « faute d'oreilles, » cria-t-il.

(Rigoley de Juvigny, *Vie de Piron.*)

Un évêque de Bayonne vint un jour rendre visite à Piron. Ce poëte lui dit,

avec sa gaieté ordinaire : « Monseigneur, j'ai en grande vénération les jambons de votre diocèse. »

(*Pironiana.*)

Un jour La Martinière, premier chirurgien du roi, allant remplir les fonctions de sa charge, rencontra Malesherbes dans l'Œil de bœuf. C'était dans les premiers jours de son ministère. Ils avaient l'un et l'autre le même costume : l'habit noir complet et la perruque magistrale. La Martinière, s'approchant de Malesherbes, le frappa doucement sur son ventre, qui était un peu proéminent, et lui dit : « Bonjour *pater.* — Bonjour, *frater,* » lui répliqua aussitôt Malesherbes, et cette saillie fit fortune.

(*Malesherbiana.*)

On étouffait un jour, au parterre de l'Opéra : c'était précisément dans le temps que les arrêts du Conseil venaient de paraître au sujet de la réduction des effets royaux. Un plaisant s'écria ; « Ah ! où est notre cher abbé Terrai? Comme il saurait bien nous réduire ! »

(*Alman. litt.*, 1780.)

Lors de la paix conclue avec l'Angleterre en 1790, on demanda à l'Académie des inscriptions la légende d'une médaille commémorative. Après six mois d'attente, une députation apporta au comte de Maurepas cette devise : *Pax cum Anglis.*

— *Et cum spiritu tuo,* acheva le ministre en haussant les épaules.

M... me disait, à propos des fautes de régime qu'il commet sans cesse, des plaisirs qu'il se permet et qui l'empêchent seuls de recouvrer la santé : « Sans moi, je me porterais à merveille. »

(Chamfort.)

Une mère, près du lit de sa fille expirante, s'écrie . « Ciel, rends-la moi, et prends tous mes autres enfants. » Un jeune homme qui avait épousé la sœur de la moribonde, tire la maman par la manche : « Madame, les gendres en sont-ils? »

Le M. de S***, qui était manchot, sollicitait vivement une pension de l'Assemblée constituante. Rivarol dit à ce sujet : « Il tend à l'Assemblée jusqu'à la main dont le bras lui manque. »

Géricault était en proie à de fréquents accès de *spleen*, et manifestait souvent un profond dégoût de la vie. Une certaine nuit, Charlet, rentrant à l'hôtel fort tard, apprend que Géricault n'est pas sorti de la journée.. Il va droit à sa chambre, frappe, mais en vain ; frappe de nouveau et bref... enfonce la porte. Il était temps ! Un brasier brûlait encore, et Géricault était étendu sans connaissance sur son lit. Quelques secours le rappellent à la vie. Charlet fait retirer tout le monde, et s'assied près de son ami :

« Géricault, lui dit-il de l'air le plus sérieux, voilà déjà plusieurs fois que tu veux mourir. Si c'est un parti pris, nous ne pouvons l'empêcher. A l'avenir, tu feras comme tu voudras, mais au moins laisse-moi te donner un conseil. Je te sais religieux ; tu sais bien que, mort, c'est devant Dieu qu'il te faudra paraître et rendre compte... Que pourras-tu répondre, malheureux, quand il t'interrogera ?... Tu n'as seulement pas dîné !... »

Géricault, éclatant de rire à la saillie de ce sermon d'un nouveau genre, promit solennellement de ne plus recommencer.

(De Lacombe *Charlet.*)

Un propriétaire et un principal locataire étaient en procès à propos d'une fosse d'aisances. De juridiction en juridiction, on était arrivé devant la cour.

« Ah çà ! s'écria M. Séguier interpellant un des avocats, voilà bien des frais accumulés, d'après votre aveu : des expertises, des contre-expertises et des référés ! — Hélas ! oui, monsieur le président. — Votre client est-il là ? — Oui, monsieur. — Qu'on le fasse venir. — Le voici, monsieur. — Vous êtes le propriétaire ? — Oui, monsieur le président. — Quel homme terrible êtes-vous donc ? Vous finirez par manger la fosse en procès ! »

(*Figaro.*)

M. A. J., écrivain et député, est l'un des personnages les plus décorés de France.

Dans un dîner de gens de lettres, il parut un soir imprudemment bardé de toutes ses croix. Un *haro* formidable s'élève à son entrée.

« Cela n'est pas décent, » crie quelqu'un, un envieux sans doute.

M. Jubinal sourit, referme la porte, passe à l'office, et rentre une minute après, avec une feuille de vigne délicatement posée sur ses décorations.

Berryer causait avec un familier de l'Élysée, jadis légitimiste.

« Je ne comprends pas, disait le grand orateur, que vous soyez si assidu auprès du prince. — Laissez donc, mon cher, nous faisons le lit du comte de Chambord. — Vraiment!... ce ne sont toujours pas les *paillasses* qui lui manqueront! »

Saillie enfantine.

Je ne puis me rappeler sans rire qu'un soir, chez mon père, étant condamné pour quelque espièglerie à m'aller coucher sans souper, et passant par la cuisine avec mon triste morceau de pain, je vis et flairai le rôti tournant à la broche. On était autour du feu; il fallut en passant saluer tout le monde. Quand la ronde fut faite, lorgnant du coin de l'œil ce rôti, qui avait si bonne mine et qui sentait si bon, je ne pus m'abstenir de lui faire aussi une révérence, et de lui dire d'un ton piteux : *Adieu, rôti!* Cette saillie de naïveté parut si plaisante, qu'on me fit rester à souper.

(J.-J. Rousseau, *Confessions.*)

Saillie heureuse.

Les mousquetaires, les gardes du corps, les gendarmes, les chevau-légers, entraient anciennement à la Comédie sans payer, et le parterre en était toujours rempli. Molière, qui dirigeait alors le spectacle, pressé par les comédiens , obtint du roi un ordre pour qu'aucune personne de sa maison n'entrât à la Comédie sans payer. Ces messieurs, indignés, forcèrent la porte de la Comédie, tuèrent les portiers, et cherchaient la troupe entière pour lui faire éprouver le même traitement. Béjart, qui était habillé en vieillard pour la pièce qu'on allait jouer, se présenta sur le théâtre : « Eh! messieurs, leur dit-il, épargnez un vieillard de soixante-quinze ans, qui n'a plus que quelques jours à vivre. » Cette plaisanterie fit rire les mutins, et, ce que n'auraient peut-être pas fait les meilleures raisons, calma leur fureur. Molière tint ferme, et l'ordre du roi fut toujours observé depuis.

(Grimarest, *Vie de Molière.*)

Salut inespéré.

Un homme au pays Suisse s'étant égaré dans une montagne couverte de grands bois, y fut surpris de la nuit, et parce qu'il ne savait plus où aller, ne voyant pas où il mettait le pied, il s'arrêta où il se trouva pour y passer le reste de la nuit; et parce qu'il craignait les loups et les ours, il s'éleva sur un gros arbre, qui de fortune s'étant trouvé creux, il tomba dedans comme dans une fosse ou un sépulcre ouvert.

Le lendemain il ne savait comment faire pour se retirer de ce tombeau, où il s'était enseveli tout vivant. Il fait tous ses efforts des pieds et des mains, qui se trouvèrent inutiles; il crie, il se tourmente, et tout cela en vain, car il était éloigné de lieux habités de plus d'une grande heure de chemin. Trois jours se passent en cette agonie. Ce fut à lui de se recommander chaudement à Dieu, en ce pressant besoin, ne pensant plus qu'à bien mourir, ayant perdu toute espérance de vie, lorsque voilà un ours qui, grimpant sur cet arbre creux, croyant y trouver des abeilles et se repaître de leur miel, dont il est fort friand, met une de ses pattes au tronc d'en haut, par où l'homme est tombé. Cet homme, croyant que ce fût un autre qui le vînt secourir, empoigne cette patte, et la tint si serrée, que l'ours, qui eut peur étant une fois accroché, s'enfuit, après avoir fait ce que la Providence, qui ne dort jamais sur Israël, avait voulu faire par son moyen.

(Belleforest, *Cosmographie.*)

Sanction.

Charlemagne scellait lui-même les

ordres qu'il donnait avec le pommeau de son épée, où son sceau était gravé, et disait ordinairement : « Voilà mes ordres ; » et il ajoutait en montrant son épée : « Et voilà ce qui les fera respecter de mes ennemis. »

(*Anecdotes françaises.*)

Sang-froid dans le péril.

Un courtisan de Philippe II, roi d'Espagne, vint, d'un ton consterné, apprendre à ce prince que plus de 60 vaisseaux de la grande flotte qu'il avait levée contre l'Angleterre avaient été jetés par la tempête tant sur les rivages de ce pays, que sur les côtes de France, d'Écosse, d'Irlande, de Hollande, et de Danemarck. Le monarque répondit froidement : « J'avais envoyé combattre les Anglais, et non pas les vents : que la volonté de Dieu soit faite. » Le lendemain il donna ordre aux prélats de son royaume de remercier Dieu d'avoir conservé quelques débris de sa flotte, et il écrivit au Pape : « Saint-Père, tant que je resterai maître de la source, je regarderai comme sans conséquence la perte d'un ruisseau. »

(*Dict. des hommes illustres.*)

A la journée de Dumbar, en Écosse, on vint annoncer à Cromwell qu'Iréton, son gendre, et l'un des officiers généraux de l'armée, était blessé, et que l'aile droite, à la tête de laquelle il combattait, s'était mise dans le plus grand désordre : « Nous n'aurions point de gloire à vaincre l'ennemi, s'il ne nous résistait point, » répondit-il sans s'émouvoir. En même temps il vole au secours des siens, qu'il trouve totalement dispersés, et rétablit tout par sa présence.

Sang-froid in extremis.

La mère de François Ier (Louise de Savoie), trois jours avant que mourir, vit la nuit sa chambre toute en clarté qui était transpercée par la vitre. Elle se courrouça à ses femmes de chambre qui la veillaient pourquoi elles faisaient un feu si ardent et éclairant. Elles lui répondirent qu'il n'y avait qu'un peu de feu, et que c'était la lune qui ainsi éclairait et donnait une telle lueur. « Comment ! dit-elle, nous en sommes au bas ; elle n'a garde d'éclairer à cette heure. » Et soudain, faisant ouvrir son rideau, elle vit une comète qui éclairait ainsi droit sur son lit. « Ah ! dit-elle, voilà un signe qui ne paraît pas pour personne de basse qualité. Dieu le fait paraître pour nous autres grands et grandes. Refermez la fenêtre ; c'est une comète qui m'annonce la mort : il se faut donc préparer. » Et le lendemain au matin, ayant envoyé querir son confesseur, fit tout le devoir de bonne chrétienne, encore que les médecins l'assurassent qu'elle n'en était pas là. « Si je n'avais vu, dit-elle, le signe de ma mort, je le croirais, car je ne me sens point si bas ; » et leur conta à tous l'apparition de sa comète. Et puis, au bout de trois jours, quittant les songes du monde, trépassa.

(Brantôme, *Vie des dames illustres.*)

Thomas Morus, condamné au dernier supplice, mit sa tête sur un billot, et s'étant aperçu que sa barbe était étendue de telle manière qu'on la lui aurait coupée en l'exécutant, pria le bourreau de l'accommoder sur le billot ; et le bourreau s'enquérant de lui pourquoi il était en peine de sa barbe quand il allait lui couper la tête : « Il n'importe pas beaucoup pour moi, repartit Morus ; mais il importe pour toi que l'on puisse dire que tu entends fort bien ton métier, parce que l'arrêt porte que tu dois couper ma tête et non pas ma barbe. »

(*Chevræana.*)

Une particularité qui peint le calme d'Étienne Pasquier à l'heure suprême, c'est qu'il se ferma les yeux de deux de ses doigts, qu'on y trouva comme collés. Par là, selon l'expression de Montaigne, il sembla se dénouer lui-même de la vie (1).

(L. Feugère, *Vie d'Ét. Pasquier.*)

---

(1) Cette circonstance, peut-être purement fortuite, a frappé les écrivains du XVIe siècle, dont la plupart l'ont rapportée, et Abel de Sainte-Marthe l'a célébrée en vers latins.

Le connétable de Lesdiguières, le propre jour qu'il mourut, travaillait de fort bon sens à des cantonnements de gens de guerre. Après il fit venir son curé : « Monsieur le curé, lui dit-il, faites-moi faire tout ce qu'il faut. » Quand tout fut fait : « Est-ce là tout, reprit-il, monsieur le curé? — Oui, monsieur. — Adieu, monsieur le curé, en vous remerciant. » Le médecin lui dit : « Monsieur, j'en ai vu de plus malades échapper. — Cela peut être, répondit-il, mais ils n'avaient pas quatre-vingt-cinq ans comme moi. »

Il vint des moines à qui il avait donné quatre mille écus, qui eussent bien voulu en avoir encore autant; ils lui promettaient le paradis en récompense. « Voyez-vous, leur dit-il, mes pères, si je ne suis sauvé pour quatre mille écus, je ne le serai pas pour huit. Adieu. » Il mourut comme cela le plus tranquillement du monde.

Tallemant des Réaux.)

Le jour même où Mme de Pompadour attendait sa dernière heure, le curé de la Madeleine, dont elle était la paroissienne à Paris, vint la voir pour l'exhorter à bien mourir. Comme il prenait congé d'elle : « Un moment, monsieur le curé, » lui dit la marquise, « nous nous en irons ensemble. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Le père Bouhours fut attaqué d'une maladie violente, et qui l'emporta en peu de jours. Se trouvant à toute extrémité, il dit aux assistants : « Je m'en vais ou je m'en vas; l'un et l'autre se disent (1). »

(*Almanach littéraire*, 1780.)

L'abbé de Voisenon a conservé son humeur gaie jusqu'au dernier instant. Peu de temps avant sa mort, il se fit apporter son cercueil de plomb, qu'il avait déjà fait préparer : « Voilà donc, dit-il, ma dernière redingote? » et se tournant vers un de ses laquais dont il avait eu quelquefois sujet de se plaindre : « J'espère, ajouta-t-il, qu'il ne te prendra pas envie de me voler celle-là. »

(*Étrennes d'Apollon*, 1780.)

Le savant Haller tâtait son pouls au moment de son agonie. Il disait avec tranquillité : « L'artère bat...... L'artère bat encore...... L'artère ne bat plus, » et il mourut....

(Mme Necker, *Nouv. extr.*)

M. de Mornay, gouverneur de Saint-Cloud, retiré au Palais-Royal à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, eut, un jour de mardi gras, une crise qui lui fit croire qu'il ne passerait pas la journée. M. F..., son neveu, l'étant allé voir ce jour-là, entra dans sa chambre sans se faire annoncer, et ne fut pas peu surpris de trouver M. de Mornay seul, ses draps et sa couverture rabattus jusqu'au pied du lit, considérant avec un grand sang-froid son corps décharné. « Que faites-vous donc là, mon oncle? — Je m'examinais, et, au moment où vous m'avez surpris, je disais à la Mort : « Tu vas faire là un pauvre mardi-gras. »

(Suard, *Mélanges de littérature.*)

M. de Morand, avocat au parlement d'Aix, auteur de plusieurs pièces de théâtre, vit approcher l'heure de sa mort avec une gaîté et une présence d'esprit extraordinaires. En dictant son testament, il se rappela celui de Crispin dans le *Légataire universel*, et le parodia en donnant aux *item* les inflexions de voix différentes et comiques qui faisaient rire tous les assistants.

(*Ann. littér.*)

Au moment de mourir, Locke demanda quelque liqueur, et but à la santé de ceux qui se trouvaient près de lui, en leur disant : « Je vous souhaite à tous du bonheur. » Il les exhorta à regarder ce monde seulement comme un état de préparation à un meilleur. Il ajouta qu'il remerciait Dieu de lui avoir fait passer des jours tranquilles, mais que cette vie

(1) Voir *Grammairien mourant.*

ne lui paraissait qu'une pure vanité. Pendant qu'on achevait de l'habiller, il pria la personne qui le gouvernait, et qui lisait tout bas dans un psautier, de lire haut : elle le fit, et il parut très-attentif jusqu'à ce que les approches de la mort l'en empêchèrent. Il pria alors cette même personne de ne plus lire, et peu de minutes après il expira.

(Panckoucke.)

Le poëte Barthe mourut dans les plus horribles douleurs avec un grand courage. On le mit dans un bain pour calmer ses souffrances, et là il dicta son testament avec une fermeté et une présence d'esprit incroyables. Un ami, qui ignorait son état, venant lui apporter un billet pour l'*Iphigénie en Tauride*, de Piccini : « Mon cher, lui dit-il, on va me porter à l'église; je ne puis donc aller à l'Opéra. » Il plaisanta sur le fauteuil académique, qu'il avait convoité vainement. « Il serait plus doux que ma baignoire, » dit-il.

Le joyeux chansonnier Désaugiers, atteint de la maladie à laquelle il a succombé (la pierre), disait à son camarade Brazier, avec la bonne humeur qui lui était habituelle : « Comment se fait-il qu'on me *jette la pierre* à moi qui n'ai jamais fait de mal à personne? »

Il chansonna son mal pendant l'opération de la lithotritie. Le lendemain il écrivait à un ami : « Je suis à la fin de ma *carrière.* »

Des symptômes graves s'étant manifestés, il fallut recourir à l'opération de la taille. Désaugiers s'y résigna avec courage et, prêt à se livrer aux chirurgiens, des mains de qui il ne devait pas sortir vivant, il fit pour lui-même cette épitaphe facétieuse :

Ci-gît, hélas! sous cette pierre,
Un bon vivant mort de la pierre;
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
Ne va pas lui jeter la pierre.

(E. Colombey, *Originaux de la dernière heure.*)

Lorsque les médecins eurent déclaré à Louis-Philippe, sur sa demande, que les palliatifs de la science étaient désormais impuissants devant la marche rapide de la maladie, le roi fit un léger signe de tête qui voulait dire : « C'est bien! je vais m'arranger pour mourir. »

Comme s'il eût calculé, avec sa pensée toujours ferme et prompte, le temps que l'organisme épuisé devait fonctionner encore, il voulut employer le restant de ses forces à régler des affaires importantes, réservant pour sa famille éplorée les derniers battements du cœur, le suprême rayonnement de l'âme!

Assis dans un large fauteuil, le corps enveloppé d'une robe de chambre en tissu léger des Indes, dont il s'était vêtu de préférence, parce qu'elle fatiguait moins son corps brisé, Louis-Philippe dictait à Marie-Amélie un codicille à son testament.

Le général Dumas, aide de camp de Louis-Philippe, entra sans se faire annoncer et sans bruit dans la chambre à coucher de l'auguste mourant; la reine, assise devant une table, tournait le dos au général; mais le roi voyant faire à ce dernier un brusque mouvement de retraite, lui dit :

« Restez donc, mon cher Dumas, j'ai bien besoin de vous; nous avons à travailler ensemble. Les médecins, ajouta-t-il en souriant, viennent de signer mon bail à l'éternité! »

Puis, se tournant vers la reine, froide et blanche comme une morte :

« Hâte-toi, Amélie! ces dispositions dernières sont d'une grande importance. »

Le codicille qu'il dictait à la reine renfermait des legs au profit de MM. d'Houdetot, Dumas, de Rumigny, de Chabannes, et des souvenirs pour MM. de Montmorency, Dupin aîné, et Scribe, avocat.

Au moment de signer, le roi sortit sa main droite qu'il tenait enveloppée dans sa robe de chambre.

« Oh! oh! fit-il en remuant ses doigts roidis, mes mains sont déjà froides. — Et maintenant, à nous deux, mon cher Dumas. Nous avons à ajouter une dernière page à mes mémoires. Prenez tous les papiers, là, dans l'armoire à gauche.

Le général prit un trousseau de clefs; mais sa main tremblait si fort, et ses yeux, dans lesquels roulaient deux grosses larmes, y voyaient si mal que l'aide de camp resta debout devant l'armoire, cherchant inutilement la clef qui devait l'ouvrir.

« Décidément, murmura le vieux roi,

moi seul n'ai point perdu la tête, et c'est heureux! Voyons, venez ici, maladroit »... ajouta-t-il, moitié riant, moitié grondant.

Puis, mettant sans hésitation la main sur la clef introuvable, il la prit entre le pouce et l'index, l'agita avec un mouvement de satisfaction, en disant à M. Dumas : « La voici. »

Le général s'assit à la place qu'occupait la reine. Louis-Philippe lui dicta, sans hésiter, sans courir après l'idée qu'il voulait rendre, la conclusion de ses *Mémoires*, trouvant toujours le mot propre, et revenant même, pour la rectifier, sur une expression qui lui avait échappé dans la rapidité de l'improvisation : cette expression, qu'il trouvait un peu crue, lui semblait exagérer sa pensée. Il signa d'une main encore ferme la page que son secrétaire venait d'écrire.

Ce dernier soin accompli, le roi, le politique, avait cessé d'être; le père de famille, seul, allait se trouver en face de la mort.

« Et maintenant, fit-il à haute voix, comme le dit la bonne Amélie,... je vais où Dieu m'appelle. »

Il se coucha alors, et il expira trois quarts d'heure après.

(H. de Villemessant, *Chronique de Paris*.)

Sang-froid intrépide.

Les amis du chancelier de l'Hopital craignaient qu'il ne fût enveloppé dans le massacre de la Saint-Barthélemy, et l'avertirent de prendre garde à lui : « Rien, rien, répondit-il; ce sera ce qu'il plaira à Dieu, quand mon heure sera venue. » Le lendemain, on vint lui dire qu'on voyait une troupe de cavaliers armés qui s'avançaient vers sa maison, et on lui demanda s'il ne voulait pas qu'on leur fermât les portes et qu'on tirât sur eux, en cas qu'ils voulussent les forcer : « Non, non, repartit-il; mais si la petite n'est bastante (suffisante) pour les faire entrer, que l'on ouvre la grande. » C'était en effet des furieux qui, sans ordre de la cour, venaient pour le tuer; mais, avant que d'exécuter leur dessein, ils furent atteints par d'autres cavaliers, envoyés du roi même, pour protéger le vieillard, auquel on pardonnait : « J'ignorais, répondit-il froidement et sans changer de visage, que j'eusse jamais mérité la mort ni le pardon. »

(Panckoucke.)

Au siége de Royan, Louis XIII fit trembler plus d'une fois pour sa vie. Un jour qu'il sortait de la tranchée, un boulet lui passa deux pieds au-dessus de la tête : « Mon Dieu, sire, cria Bassompierre, ce boulet a failli vous tuer! — Non pas moi, répondit le roi, mais M. d'Épernon; » et voyant des gens de sa suite qui s'écartaient pour éviter le coup : « Comment, leur dit-il, vous avez peur que cette pièce tire? Ne savez-vous pas qu'il faut auparavant qu'on la charge de nouveau? » Le premier aumônier du roi lui dit, de la part des officiers, qu'ils seraient enfin obligés d'emprunter ces paroles des capitaines de David : « Vous ne viendrez plus à la guerre avec nous, de peur que la lumière d'Israël ne s'éteigne avec vous. »

(*Anecdotes françaises.*)

Les grenadiers du régiment des gardes-françaises, et ceux des gardes-suisses se sont entre autres extrêmement distingués (devant Namur). On raconte plusieurs actions particulières, que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir. Mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, et que j'ai ouï conter au roi même. Un soldat du régiment des Fusiliers, qui travaillait à la tranchée, y avait porté un gabion; un coup de canon vint qui emporta son gabion : aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième et l'alla poser; un troisième coup de canon emporta le troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit : « J'irai, mais j'y serai tué. » Il y alla, et, en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint soutenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier : « Je l'avais bien dit. » Il fallut lui couper le bras, qui ne tenait presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et, après l'opération, dit froide-

ment : « Je suis donc hors d'état de travailler ; c'est maintenant au roi à me nourrir. »

(J. Racine, *Lettre à Boileau.*)

Rivaroles, fort bon lieutenant général, mourut en 1704. C'était un Piémontais qui s'était attaché au service de France et qui y était fort estimé. Un coup de canon lui avait emporté une jambe il y avait fort longtemps; un autre lui emporta sa jambe de bois à Neerwinden et le culbuta. On le releva sans mal; il se mit à rire. « Voilà de grands sots, dit-il, et un coup de canon perdu! Ils ne savaient pas que j'en ai deux autres dans ma valise. »

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

A la bataille de Rocoux, comme le sieur Vidal, sergent au régiment de Flandres, donnait le bras au prince de Monaco pour le conduire au dépôt, il reçut un coup de feu qui le lui fracassa. Ce brave homme, sans s'émouvoir, ne fit que changer de bras : « Prenez celui-ci, mon prince, dit-il, l'autre ne vaut plus rien. »

(*Mémoires anecdotiques.*)

Pendant un siége, un porteur d'eau criait dans la ville : « A six sous la voie d'eau ! » Une bombe vient et emporte un de ses seaux : « A douze sous le seau d'eau! » s'écrie le porteur sans s'étonner.

(Chamfort.)

Au siége de Gironne, en 1711, le général, M. le duc de Noailles, était allé visiter une batterie; un boulet de canon l'approcha de fort près : « Entendez-vous cette musique? » dit-il à Rigolo, qui commandait l'artillerie, et qui était un peu sourd. — « Je ne prends jamais garde aux boulets qui viennent, répondit celui-ci; je ne fais d'attention qu'à ceux qui vont. »

Au fort d'un combat qui se donnait en Hollande, le général Van-Grotten demande une prise de tabac à un de ses lieutenants. Au moment où celui-ci présente sa tabatière, il est emporté par un boulet de canon. Le général se retourne froidement de l'autre côté, et dit à un autre officier : « Ce sera donc vous qui m'en donnerez? »

(*Encyclopédiana.*)

Un jour que son aide de camp Baraguay d'Hilliers, à cheval à côté de Custines, lui lisait une dépêche au milieu du feu, une balle déchire la dépêche. L'aide de camp regarde son général et s'arrête : « Continuez, dit Custines, la balle n'aura enlevé qu'un mot. »

(Lamartine, *Hist. des Girondins.*)

Au moment où on vint prévenir le duc de Broglie qu'il allait être traduit devant le tribunal révolutionnaire, le poëte Vigée était chez lui et lui lisait des vers. M. de Broglie tira sa montre et lui dit : « L'heure approche, je ne sais si j'aurai le temps de vous entendre jusqu'à la fin ; mais n'importe, continuez toujours, en attendant qu'on vienne me chercher. »

(Nougaret, *Beaux traits de la révolution.*)

Le président du tribunal révolutionnaire, en interpellant Martainville, affectait de joindre au nom de l'accusé la particule nobiliaire; « Citoyen, s'écria celui-ci, tu es en place pour me *raccourcir*, et non pour me *rallonger.* » Cette boutade fit dire à quelqu'un dans l'auditoire : « Qu'on *l'élargisse*! » Martainville fut remis en liberté.

A la bataille de Saint-Fulgent, un de nos suisses, nommé Rynks, tira un flageolet de sa poche et se mit à jouer, pour se moquer des Bleus, l'air : *Ça ira!* Tout en chargeant, un boulet emporta la tête de son cheval; Rynks se releva en continuant l'air (1).

(Marquise de la Rochejaquelein, *Mémoires.*)

Sans-gêne artistique.

Quelque temps après avoir fait le portrait de Louis XV, le peintre La Tour

(1) Vr. Intrépidité.

est mandé à Versailles pour faire celui de Mme de Pompadour. Il répond brusquement : « Dites à Madame que je ne vais pas peindre en ville. » Un de ses amis lui représente que cette réponse est grossière à l'égard d'une femme, et d'une femme d'un rang aussi distingué. « Eh bien ! j'irai, mais à condition que la séance ne sera interrompue par personne. »

Il se rend à Versailles, fait ses conventions, et demande la liberté de se mettre à son aise. Tout lui est accordé. Après avoir ôté les boucles de ses escarpins, ses jarretières, son col, sa perruque qu'il accroche à une girandole, il tire de sa poche un petit bonnet de taffetas noir, le met sur sa tête, et commence le portrait. Il n'y avait pas un quart d'heure qu'il était en train, lorsque Louis XV entre. « Vous aviez promis, madame, que la porte serait fermée, » dit le peintre en ôtant son bonnet. Le roi se met à rire du reproche, ainsi que de l'accoutrement du moderne Apelle, et l'engage à continuer. « Il n'est pas possible, sire, je reviendrai quand Madame sera seule ; je n'aime pas à être interrompu. » La Tour prend ses jarretières, son col, ses boucles, sa perruque, va se rhabiller dans un autre appartement, et sort.

(*Almanach littéraire*, 1792.)

Sans-gêne impérial.

Un jour Napoléon dîna avec son chapeau sur la tête en compagnie de trois rois et de plusieurs princes étrangers, qui tous étaient découverts. Une autre fois, revenant en voiture de la chasse avec les rois de Saxe, de Wurtemberg et de Bavière, il entra à la Malmaison faire une visite à Joséphine et laissa les monarques à la porte pendant une heure. Le roi de Bavière, qui raconta l'aventure à celui qui me l'a répétée, fut plus diverti qu'offensé de cet incident et dit : « Puisqu'on nous traite comme des laquais, il faut nous divertir comme tels ; » il fit demander du pain, du fromage, du fruit et du vin, et se régala dans la voiture avec un appétit excellent et une bonne humeur admirable. De tels inconvénients n'étaient point rares du tout à la cour impériale.

(Lord Holland, *Mémoires.*)

Sans-gêne ministériel.

Lors de l'invasion des Trois cents dans la chambre des députés, sous la Restauration, un membre de la droite disait à M. de Corbière : « Où diable avez-vous été les prendre ? Pas un orateur ! pas une tête ! — Eh ! tant mieux, ce ne sont pas des têtes, mais bien des *boules* qu'il nous faut. »

Ce ministre ne se gênait guère plus avec le roi qu'avec la Chambre. Lorsqu'il vint travailler aux Tuileries pour la première fois, il déposa, pour être plus à son aise, son mouchoir, sa tabatière et ses lunettes sur le bureau de Louis XVIII, qui lui dit effrayé : « Il me semble, monsieur de Corbière, que vous videz vos poches. — Votre Majesté aimerait-elle mieux que je les remplisse ? »

(L. Larchey, *Monde illustré.*)

Satire (*Encouragement à la*).

Un abbé fut mis à la Bastille pour avoir paru longtemps dans le monde sous des habits de femme. Quelques aventures d'éclat le trahirent, et la cour, informée de sa conduite, le fit enfermer. Il s'occupait dans sa prison à faire des vers malins, et le plus souvent contre les personnes les plus respectables. Un de ses amis l'étant allé voir, lui demanda à quoi il passait le temps ? « A composer des chansons, lui répondit le prisonnier ; cela m'amuse. Voulez-vous que je vous en dise une que je fis hier ? » En même temps il lui chante quelques couplets, que son ami trouva si hardis qu'il lui dit : « Es-tu fou, mon cher abbé, de composer de pareilles chansons ? Crois-moi, change d'amusement ; car tu pourrais bien t'en repentir. — Fi donc, interrompit l'abbé, tu n'y penses pas. Qu'ai-je à craindre ? Ne suis-je pas payé d'avance ? »

(Panckoucke.)

Satire (*Prudence dans la*).

Un Gascon lisait une satire vive et piquante ; mais personne n'y était nommé : « L'auteur, dit quelqu'un, se moque-t-il du public de lui donner à deviner ce que lui seul peut entendre ? Ce sont autant de coups d'épée dans un fourreau. »

(De Montfort, *Vasconiana.*)

M. de R. venait de lire dans une société trois ou quatre épigrammes sur autant de personnes dont aucune n'était vivante. On se tourna vers M. de..., comme pour lui demander s'il n'en avait pas quelques-unes dont il pût régaler l'assemblée. « Moi ! dit-il naïvement : tout mon monde vit, je ne puis vous rien dire. »

(Chamfort.)

Satire (*Retenue dans la*).

Mlle de Lamoignon, qui était fort dévote, témoignait un jour à Boileau qu'elle désapprouvait qu'il écrivît des satires, parce qu'elles blessent la charité : « Mais, mademoiselle, lui dit le poëte, ne me permettriez-vous pas d'en faire une contre le Grand Turc, ce prince infidèle, cet ennemi de notre religion ? — Contre le Grand Turc ? C'est un souverain, et il ne faut jamais manquer de respect aux personnes de ce rang. — Mais contre le diable ; vous me le permettrez bien ? — Non, dit mademoiselle de Lamoignon, après un moment de réflexion, il ne faut jamais médire de personne. »

(*Improvisateur français.*)

Satirique absous.

Boileau, se trouvant aux fêtes de Pâques dans la terre d'un ami, alla à confesse au curé, qui ne le connaissait pas, et qui était un homme fort simple. Avant d'entendre sa confession, il lui demanda quelles étaient ses occupations ordinaires. « De faire des vers, répondit Boileau. — Tant pis, dit le curé. Et quels vers ? — Des satires, ajoute le pénitent. — Encore pis, répond le confesseur. Et contre qui ? — Contre les mauvais poëtes, contre les vices du temps, contre les ouvrages pernicieux, contre les romans, contre les opéra.... — Ah ! s'écria le curé, il n'y a pas de mal, et je n'ai plus rien à vous dire. »

(*Mémoires sur Jean Racine.*)

Satirique convaincu.

Avant d'envoyer la Grange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, aux îles Sainte-Marguerite, le régent lui demanda s'il pensait de lui tout le mal qu'il en avait dit ? « Oui, dit la Grange. — A la bonne heure, reprit le régent, car autrement je t'aurais fait pendre. »

(*Recueil d'Épit.*)

Satirique enragé.

La passion d'Archiloque pour la satire allait si loin que, lorsqu'il était las de décrier ses ennemis, ou même ses amis, il se décriait lui-même. C'est ainsi qu'il divulgua, dans une épigramme, sa lâcheté dans les combats, et ailleurs la bassesse de son extraction, en s'avouant le fils d'un esclave de son père.

(*Nouvelle Biographie générale.*)

Satisfaction ajournée.

Quand Mme du Fargis était encore Mlle de Silly, il lui vint un caprice d'être aimée du comte de Cramail ; et elle disait à ceux qui la voulaient cajoler : « Attendez à une autre fois ; à cette heure je n'ai que le comte de Cramail en tête. »

(Tallemant des Réaux.)

Satisfaction naïve.

Un jésuite, qui passait de France en Amérique, fut fort recommandé au capitaine du vaisseau où il s'embarqua. Le capitaine, qui vit venir du gros temps, lui dit : « Mon père, vous n'avez pas le pied marin, le roulis du vaisseau serait dangereux pour vous : mettez-vous à fond de cale. Tandis que vous entendrez les matelots jurer et tempêter, ce sera signe qu'il y aura encore bonne espérance ; mais si vous les entendez une fois s'embrasser et se réconcilier, alors recommandez-vous à Dieu. » Le jésuite envoyait de temps en temps son compagnon à l'écoutille voir ce qui se passait : « Hélas ! mon père, lui disait-il, tout est perdu, les matelots jurent comme des possédés ! leurs blasphèmes seuls sont capables de faire abîmer le vaisseau. — Dieu soit loué ! répondit le père : allez, allez, tout va bien. »

(*Ménagiana.*)

Saumons (*Les deux*).

En 1806, un grand personnage, — M. de Talleyrand peut-être, — avait à offrir un dîner d'apparat.

Les provisions les plus belles et les plus exquises furent retenues à l'avance, et tout allait pour le mieux. Mais le poisson manquait encore, et M. de Talleyrand ne laissait pas d'en être fort chagrin, quand il reçut de deux endroits différents deux saumons d'une dimension extraordinaire.

« Vous les servirez l'un et l'autre : il faut qu'on les admire comme ils le méritent, et qu'on ne les mange qu'après les avoir admirés, dit M. de Talleyrand à son maître d'hôtel. — Impossible, monseigneur. — Comment, impossible? Quand je le veux ! — Monseigneur, on ne peut servir qu'un poisson de ce genre comme *entrée* ou *relevé de potage*. Servir deux saumons, ce serait violer tous les articles du code en matière de festin. — Mais cependant... — Impossible, monseigneur. »

M. de Talleyrand était un homme de ressources, on le sait, et d'accommodements de toutes sortes. Il réfléchit deux minutes, puis dit quelques mots à l'oreille du maître d'hôtel, qui sourit.

Le jour du fameux dîner arrive dès le lendemain. L'officier de service se présente et, marchant avec une gravité majestueuse et à pas comptés, il tient dans ses bras sur un plat d'argent le saumon prodigieux et magnifique.

On s'exclame de toutes parts :

« Il n'y a que vous, monseigneur !....

— C'est un saumon qui n'a pas son pareil au monde, » dit un courtisan.

A ces mots, le maître d'hôtel, qui n'oubliait point son rôle, fait un faux pas, trébuche sur lui-même, et patatras ! le plat et le saumon roulent à terre.

« Maladroit ! » cria M. de Talleyrand.

Puis, se reprenant tout à coup et avec un sourire plein de calme : « Allez, et qu'on en serve un autre. »

L'autre, qui attendait son tour dans l'office, fut apporté en un instant.

Sauteur.

En 1742, débuta à la foire Saint-Germain Grimaldi, surnommé la *jambe de fer*, l'un des plus intrépides cabrioleurs que l'on ait vus. Il avait parié que, dans le divertissement du *prix de Cythère*, il bondirait jusqu'à la hauteur des lustres, et il tint si bien sa parole que, du coup qu'il donna dans celui du milieu, il en fit sauter une pierre à la figure de Méhémet-Effendi, ambassadeur de la Porte; qui se trouvait dans la loge du roi. A l'issue du spectacle, Grimaldi se présenta devant lui, espérant une récompense ; mais il fut rossé haut et ferme par les esclaves de l'ambassadeur, qui prétendirent qu'il avait manqué de respect à leur maître. Ces Turcs n'ont jamais rien compris aux arts.

(V. Fournel, *Spectacles populaires*.)

Savants et ignorants.

Le père Boscovich a donné la relation d'un voyage astronomique et littéraire qu'il avait fait dans les États de l'Église, avec le père Maire, par ordre du pape Benoit XIV, pour mesurer deux degrés du méridien, et corriger des erreurs des cartes géographiques ; il y raconte quelques traits qui peignent bien l'ignorance de quelques-uns des sujets de Sa Sainteté.

Les paysans, le voyant avec le quart de cercle à la main, le prenaient pour un magicien qui cherchait les trésors cachés et évoquait les ombres; ils crurent le chasser en lui jettant de l'eau bénite : effrayés de ne point lui voir prendre la fuite, ils la prirent eux-mêmes. Un curé de village, aussi peu éclairé que ses paroissiens, frémit à la vue de ces instruments dont son bréviaire ne lui avait donné aucune idée, et courut se cacher dans une caverne, d'où il n'osa sortir que lorsqu'on l'eût assuré de l'éloignement des deux astronomes. Il avait eu la précaution, avant de fuir, de prendre les clefs de l'église et celles de la tour de son clocher. Lorsqu'il fut revenu de sa première frayeur, il alla sonner les cloches lui-même, pour s'assurer si les moines n'avaient jeté aucun charme sur elles. Ses paroissiens, partageant sa terreur, et animés par ses exhortations, crurent faire un acte de religion en détruisant les guérites que les deux astronomes avaient fait élever au haut des montagnes, pour faire leurs observations. Ils se contentèrent d'abord de les faire relever; mais, las de les voir détruire tous les jours, ils demandèrent des soldats pour défendre leurs) observatoires.

(Panckoucke.)

Savant laborieux.

M. de Lacépède, désirant compenser la perte du temps qu'il employait le jour à remplir les places qu'on lui avait confiées, s'était fait une seconde existence, et pendant que tout le monde était plongé dans un profond sommeil, il vivait pour ajouter à sa gloire. Je tiens de lui-même qu'il ne dormait jamais plus d'une heure. Il se couchait à onze heures; à minuit on entrait chez lui, et on allumait; il écrivait deux heures dans son lit, ensuite il se levait et travaillait jusqu'à sept heures du matin. C'est alors seulement qu'il examinait les rapports de ses chefs de division, et qu'il redevenait homme public. On sent quel supplément ce devait être pour son existence de savant que cette incroyable faculté de veiller vingt-trois heures sur vingt-quatre. N'est-il pas à craindre toutefois que cette habitude, dont je n'ai pas entendu citer un second exemple, en ajoutant à ses travaux, n'ait retranché quelque chose à la durée de sa vie?

(Alissan de Chazet, *Mémoires*.)

Savant minutieux.

M. de Boze, que je voyais assez souvent, et qui, sans dessein apparent, m'avait plus d'une fois interrogé sur mes projets, me parla des siens avec cette indifférence qu'il affectait pour les choses mêmes qu'il désirait le plus. Le cabinet des médailles exigeait un travail auquel son âge ne lui permettait plus de se livrer. Il me fit entrevoir la possibilité d'une association, et je lui témoignai la satisfaction que j'aurais de travailler sous lui. Comme je connaissais son extrême discrétion, ainsi que ses liaisons avec M. Bignon, bibliothécaire, et M. de Maurepas, ministre du département, je crus que cette affaire serait terminée dans huit jours; mais il était si lent et si circonspect qu'elle ne le fut que quelques mois après.

L'ordre et la propreté régnaient sur sa personne, dans ses meubles, dans ses livres, presque tous reliés en maroquin et parfaitement nivelés sur leur tablette; de beaux cartons renfermés dans de riches armoires contenaient ses papiers rangés par classes, copiés par un secrétaire qui avait une très-belle main, et qui ne devait pas se pardonner la moindre faute. Il mettait dans son air et ses paroles une dignité, un poids qui semblait relever ses moindres actions, et dans ses travaux une importance qui ne lui permettait jamais de négliger les petites précautions qui peuvent en assurer le succès. J'en vais citer un exemple.

En quittant le secrétariat de l'académie, il continua de composer les médailles, inscriptions et devises demandées par des villes et des corps. Il avait pour ce genre de travail un talent distingué, et une patience qui l'était encore plus. S'agissait-il d'une médaille, après avoir longtemps médité son sujet et s'être arrêté à une idée, il la remettait à son secrétaire, qui lui en rapportait une copie figurée. Il la travaillait et, à chaque changement, nouvelle copie de la part du secrétaire. Son plan une fois arrêté, il appelait Bouchardon, dessinateur de l'académie. Après une longue discussion sur la disposition des figures et sur tous les accessoires du type, l'artiste travaillait à une première ébauche, qui en nécessitait quelquefois une seconde. Enfin le dessin terminé était envoyé à sa destination, avec un mémoire qui développait l'esprit du monument, et ce mémoire était accompagné d'une lettre où l'œil le plus perçant n'aurait pu découvrir la moindre irrégularité dans les lettres, dans la ponctuation et jusque dans les plis de l'enveloppe. Le projet de médaille, approuvé par le roi, était envoyé au graveur, et M. de Boze veillait encore à l'exécution.

Je me levais à cinq heures et je travaillais; j'allais chez M. de Boze à neuf heures, j'y travaillais jusqu'à deux heures, et quand je n'y dînais pas, j'y retournais et je reprenais mon travail jusqu'à sept ou huit heures. Ce qui me coûta le plus, ce fut de m'assujettir à sa laborieuse exactitude. Quand je sortais de son cabinet à deux heures, pour y revenir à quatre, je laissais sur le bureau plusieurs volumes, ouverts parce que je devais bientôt les consulter de nouveau, je m'aperçus, dès le premier jour, que M. de Boze les avait lui-même replacés sur les tablettes. Lorsque je lui présentais un aperçu de notre travail, j'avais beau l'avertir que je l'avais tracé à la hâte : comment pouvais-je échapper à la sévérité d'un censeur qui mettait les points sur les *i*, moi qui souvent ne mettais pas les *i* sous les points. Il s'impatientait

d'un mot déplacé, s'effarouchait d'une expression hardie. Tout cela se passait avec un peu d'humeur de sa part, avec assez de douceur, quelquefois avec une extrême docilité de la mienne, car je sentais et je sens encore que sa critique m'était nécessaire.

(L'abbé Barthélemy, *Mémoires.*)

Savant prolixe.

Quand on sait bien les choses, on aime à en parler. C'est ainsi que le célèbre Cuvier aimait à parler des sciences naturelles; il en parlait très-bien, mais quelquefois un peu longuement. L'empereur, homme concis s'il en fut, écoutait avec plaisir ce savant, pourvu qu'il arrivât sans trop de préambules aux conclusions qu'il lui importait de connaître.

Un jour que Cuvier, se trouvant faire partie d'une députation de l'Institut, était venu à Saint-Cloud pour complimenter l'Empereur, à peine celui-ci l'eut-il aperçu qu'il alla droit à lui : « Bonjour, monsieur Cuvier, lui dit-il du ton le plus gracieux; je suis bien aise de vous voir. Qu'avez-vous fait la semaine dernière à l'Institut? Sire, nous nous sommes beaucoup occupés du sucre de betterave. — Ah! c'est bien! Et l'Institut pense-t-il que le sol de la France soit propre à la culture de la betterave? »

Pour répondre à cette question, aussi simple que nettement posée, Cuvier, en véritable savant, entama une dissertation géologique sur le sol, puis passa à l'histoire naturelle de la betterave; et quand il vint à ses conclusions, l'Empereur n'écoutait plus depuis longtemps. Le silence seul du professeur avertit l'Empereur de sa distraction : « C'est à merveille, monsieur Cuvier, lui dit-il; mais l'Institut pense-t-il que le sol de la France soit propre à la culture de la betterave? »

Le savant, jugeant qu'une préoccupation quelconque avait distrait l'attention de l'Empereur, reprit sa dissertation *ab ovo*, et la continua jusqu'au bout. Napoléon, qui n'en demandait pas aussi long, se mit à penser de nouveau à autre chose; puis, quand Cuvier eut achevé de parler, il le salua avec ces mots : « Je vous remercie beaucoup, monsieur Cuvier; la première fois que je verrai votre collègue Berthollet, je lui demanderai si ces messieurs de l'Institut pensent que le sol de la France soit propre à la culture de la betterave. »

(Arnault, *Souvenirs d'exil.*)

Savetier (*le*) et le garde des sceaux.

Un peu après que M. de Bellièvre eut été fait garde des sceaux, quelqu'un, qui ne savait pas son logis, le demanda à un savetier. Ce savetier dit : « Je ne sais où c'est. » Cet homme va plus bas; on lui dit : « C'est vis-à-vis de ce savetier. — Ohé! compère, dit-il au savetier, vous ne connaissez donc pas vos voisins! — Je ne connais point, répondit le savetier, les gens avec qui je n'ai point bu. » Cet homme conta cela au garde des sceaux, qui envoya convier le savetier à souper. Le galant dit qu'il ne manquerait pas. En effet il prend ses habits des dimanches, et avec une bouteille de vin et un chapon tout cuit, dont il avait rompu un pied, il va chez le garde des sceaux; il met son vin à l'office et y laisse son chapon aussi entre deux plats. Comme on eut servi le second. « Ohé! dit-il, monsieur, je ne vois point mon chapon. » M. de Bellièvre demande ce qu'il voulait dire; il lui conte et ajoute : « En voilà le pied, que j'ai rompu de peur qu'on ne me le change. Il vaudra bien tout ce que vous avez là, et mon vin est bien aussi bon que le vôtre; nous en usons ainsi entre nous. »

On apporta la bouteille et le chapon. Le garde des sceaux ne but plus et ne mangea plus que de ce qu'avait apporté le savetier, et ils firent la plus grande amitié du monde.

(Tallemant des Réaux.)

Savoir-vivre chez les sauvages.

Le célèbre voyageur maltais Andréa de Bono désirait traiter avec un roi d'une peuplade assez importante d'Afrique. Il voulait obtenir le droit de faire le commerce de l'ivoire avec sa tribu.

On convint du lieu du rendez-vous; c'était sur les bords du fleuve. De Bono sortit de sa barque, alla au-devant du souverain, qui l'attendait au seuil de sa hutte, assis sur une espèce de siége, qui pouvait ressembler à un trône; devant lui se tenaient couchés à plat ventre, pour lui servir de tapis, trois ou quatre de ses officiers.

De Bono s'arrêta respectueusement à quelques mètres du souverain ; ce dernier se leva et fit deux pas à la rencontre de l'étranger, en marchant sur le dos de ses courtisans et en crachant sur eux à droite et à gauche. Puis il regarde l'étranger bien en face, et lui crache à la figure.

De Bono était Maltais, c'est-à-dire très-violent ; du reste, sans être Maltais, qui ne sentirait, en pareille circonstance, son sang bouillonner ? Mais il eût été dangereux pour lui de prendre son revolver. Le drogman s'empressa de le calmer :

« C'est un grand honneur que vous a fait le roi ; c'est un honneur très-apprécié dans ce pays, lui disait-il : ne reçoit pas de ces inondations qui veut. »

De Bono se recueillit un peu, puis il lança un formidable crachat en plein nez royal. Le prince se frotta la figure avec satisfaction, accorda au marchand tout ce qu'il désirait, et après la conférence, il dit avec conviction au drogman : « Votre maître est un homme d'infiniment de savoir-vivre. »

(R. Cortambert, *Illustres voyageuses.*)

Scandale funèbre.

Le 20 septembre 1719, il se passa, dans le cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, une scène extraordinaire. Le sieur Nigon, avocat, qui logeait dans le cloître, étant mort le 17, et sa bière étant exposée sur les sept heures du matin à la porte de son logis, couverte du drap mortuaire et environnée de cierges avec des chandeliers et un bénitier d'argent, on avertit le duc d'Aremberg, jeune prince des Pays-Bas qui logeait dans une maison voisine, que les prêtres de la paroisse allaient venir prendre le corps de cet avocat pour l'inhumer. Ce duc, qui avait passé la nuit à boire avec quatre autres seigneurs, descendit avec eux, suivis de leurs laquais, ayant tous une bouteille de vin et le verre en main. L'un s'approche du cercueil, lève le drap mortuaire, et apostrophant le défunt, lui dit : « Mon pauvre Nigon, que fais-tu là ? Viens boire avec nous. » Un autre saute sur le cercueil comme à cheval, et s'étant fait donner le bénitier, en renverse l'eau sur la tête du mort en disant : « Tiens, bois, mon pauvre Nigon, car tu es mort de soif. « Puis, en faisant d'autres extravagances à l'entour de la bière, ils renversèrent les chandeliers et rompirent les cierges.

Les prêtres venus pour le convoi furent bien étonnés de voir la scène de ces ivrognes ; et n'en pouvant tirer que des obscénités, prirent le parti de porter le corps le mieux qu'ils purent. Ces seigneurs et leurs gens suivent le convoi dans le même équipage, et, le corps étant posé dans l'église, ils en font le tour et se mettent à entonner, au lutrin, des *alleluia* et des *requiem* alternativement. Les remontrances que leur firent quelques prêtres sur leurs extravagances et sur le scandale qu'ils causaient ne firent pas plus d'effet que les menaces du curé de faire venir des hoquetons du Roi pour les mener en prison. Le lendemain matin ces seigneurs, avertis de ce qui s'était passé le jour précédent et de ce que le curé voulait intenter contre eux au sujet de leurs extravagances, dont ils avaient entièrement perdu le souvenir, prirent sagement le parti d'aller chez le curé, à qui ils firent de grandes soumissions. Ainsi cela fut assoupi, le curé s'étant contenté de leur repentir.

(Buvat, *Journal de la Régence.*)

Scélérat et honnête homme.

Des mutins s'étaient attroupés à la porte du premier président Molé ; il y voulut aller. L'abbé de Chamvallon, qui était alors avec lui, s'y opposant, il lui dit : « Apprenez, jeune homme, qu'il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur d'un homme de bien. »

(*Longueruana.*)

Scènes de famille.

Un jour M. de la Guette entra au logis par surprise, quoiqu'il y eût bon ordre pour l'en empêcher. Il s'en alla au cabinet de mon père, le pistolet à la main, se jeta à ses pieds et lui dit en deux mots : « Monsieur, il me faut mademoiselle votre fille pour femme, ou la mort. » Il lui présenta son pistolet et lui dit : « Il y a trois balles là-dedans ; vous n'avez qu'à faire jouer le ressort. » Mon père fut fort surpris de cette harangue, et ne savait que lui répondre, car il le voyait dans le dernier transport. Néanmoins il fut invin-

cible, et le pauvre La Guette ne put obtenir que la continuation d'un refus, hors une chose qu'il lui accorda après l'en avoir requis plusieurs fois, qui était de me parler un quart d'heure en présence de ma mère. Cela fut fait, et je puis dire que tous les mots qui s'y dirent n'y furent point inutiles. Mon père entra sur ces entrefaites, et me dit : « Voilà un cavalier qui a de la bonne volonté pour vous. Je n'y veux pas entendre ; je vous défends de l'aimer ; » et lui dit ensuite : « Monsieur, vous pouvez prendre congé de la compagnie ; n'y revenez jamais, je suis votre serviteur, » et nous quitta. Il se fallut donc séparer malgré nous. Il monta à cheval et partit de la maison comme un foudre. Je crois que son pauvre animal en eut de bons coups d'éperon dans le ventre....

(*Le mariage a lieu, malgré le père, et la duchesse d'Angoulême détermine celui-ci à pardonner aux jeunes mariés.*)

J'étais dans un petit cabinet avec mon mari ; l'on me fit entrer la première. Je courus me jeter aux pieds de mon père pour lui embrasser les genoux.... Mon mari entra ensuite. M. le duc d'Angoulême le présenta à mon père, et lui dit : « Voilà votre gendre, qui est fâché de vous avoir déplu. » Son Altesse mit la main sur l'épaule de mon mari, pour le faire pencher un peu plus bas, mais il demeura ferme, et ne fit sa révérence que comme à l'ordinaire... Je m'en allai dans la chambre de ma sœur, où je trouvai mon père avec ses amis qui avaient été présents à notre accommodement. Mon mari était d'un autre côté, qui pestait à son aise ; car tous ces messieurs lui dirent : « Gouvernez bien votre beau-père ; mais ne le voyez pas. » Cela le mit dans le dernier emportement, puisque tout son dessein était de le voir, de l'honorer et de le servir, comme il devait ; si bien, que comme c'était le plus violent de tous les hommes, il dit dans son transport à son laquais : « Va dire à ta maîtresse qu'elle vienne promptement, que je lui veux donner un coup de pistolet. » Ce pauvre garçon, qui était Allemand, accourut au plus vite me trouver, pour me dire en présence de mon père et de ses amis : « Madame, venez vite ; monsieur veut vous donner un coup de pistolet. » Je dis : « Vraiment la nouvelle est agréable. Allons le recevoir. » Je pars gaiement, quoi que l'on fît pour m'en empêcher ; il vint quelques-uns de ces messieurs avec moi. Je trouvai M. d'Angoulême dans un passage, qui me dit : « Par la corbleu ! Voilà votre mari qui fait le fou, où allez-vous? » Je lui repartis : « Monsieur, je vais querir un coup de pistolet qu'il me veut donner. » — « Par la corbleu ! n'y allez pas, me dit-il, les voilà un cent qui ne sauraient le mettre à la raison. » Je lui dis : « Monseigneur, j'ai un secret pour l'y remettre, » et passai outre.

Je trouvai mon mari à cheval, entouré de gens qui faisaient tous leurs efforts pour l'adoucir ; mais ils n'avançaient guère. Aussitôt que je l'eus approché, je lui dis : « Mon cavalier, pied à terre ; j'ai un mot à vous dire. Pour le coup de pistolet, nous en parlerons une autre fois. » Il sauta à l'heure même de son cheval pour me parler ; je l'entretins un moment, puis il se remit en selle le plus agréablement du monde pour retourner chez lui.

.....Notre procès finit, et les juges ordonnèrent ce qui était de raison. Il fallut nous transporter sur les lieux avec des procureurs et des avocats, comme il avait été dit, pour faire le partage. Seulement, comme l'on s'allait mettre à table, mon père et mon mari eurent quelques paroles ensemble et s'animèrent tellement l'un contre l'autre (car ils étaient très-violents), que je fus toute surprise de voir voler les plats contre la tapisserie, non pas par enchantement, mais à force de bras. Tous les gens de robe s'enfuirent ; car ces messieurs-là craignent fort la charge et ne savent ordinairement se battre qu'à coups de plume, et sans aucune considération ils me laissèrent seule pour empêcher le désordre..... Je me mis au-devant de mon père, pour lui servir de bouclier, et découvris ma poitrine ; puis je dis à mon mari, qui avait l'épée nue : « Donne là-dedans ; il faut que tu me tues avant que tu fasses la moindre chose à mon père ; » et tout d'un coup je lui sautai au collet et lui arrachai son épée, qu'il n'eut pas de peine à me lâcher, lui étant impossible de me résister en quoi que ce fût, car il m'aimait trop pour cela. Je jetai l'épée par la fenêtre et j'emportai mon mari entre mes bras hors de la salle ; puis je fermai la porte. Il monta à cheval comme si de rien n'avait été, et s'en retourna chez lui.

Mon pauvre père, effrayé, qui avait vu

le péril où il avait été, me vint embrasser étroitement, les larmes aux yeux, et me dit : « Mon enfant, je t'ai donné la vie ; tu me la rends aujourd'hui : après Dieu, je ne la tiens que de toi. Tes ennemis m'avaient voulu persuader que tu souhaites ma mort ; mais je reconnais le contraire, et je t'aimerai plus que jamais. » Il me dit cela avec tant de tendresse, que je ne pus m'empêcher de verser quantité de larmes, en le suppliant très-humblement de vouloir oublier l'extravagance de mon mari....

(Mme de la Guette, *Mémoires.*)

La veille du départ de Diderot pour la Russie, j'allai recevoir ses adieux. Il accourut, me mena dans son cabinet, les larmes aux yeux. Là, d'une voix étouffée par les sanglots, il me dit : « Vous voyez un homme au désespoir ! Je viens de subir la scène la plus cruelle pour un père et pour un époux. Ma femme... Ma fille... Ah ! comment me séparer d'elles après avoir vu leur douleur déchirante ! Nous étions à table, moi entre elles deux : point d'étrangers, comme vous pensez bien. Je voulais leur donner et ne donner qu'à elles ces derniers moments. Quel dîner, quel spectacle de désolation ! jamais on ne verra rien de pareil dans l'intérieur du foyer domestique. Nous ne pouvions ni parler ni manger : notre désespoir nous suffoquait. Ah ! mon ami, qu'il est doux d'être aimé par des êtres si tendres, mais qu'il est affreux de les quitter ! Non, je n'aurai point cet abominable courage. Qu'est-ce que les cajoleries de la grandeur auprès des épanchements de la nature ? Je reste, j'y suis décidé ; je n'abandonnerai pas ma femme et ma fille ; je ne serai pas leur bourreau : car, mon ami, voyez-vous bien, mon départ leur donnerait la mort. »

Et le philosophe me couvrait de ses larmes, qui commençaient à m'attendrir, lorsque nous vîmes entrer Mme Diderot, et la scène changea.

Il me semble encore qu'elle est là sous mes yeux, cette femme impayable, avec son petit bonnet, sa robe à plis, sa figure bourgeoise, ses poings sur les côtés et sa voix criarde : — « Eh bien ! Eh bien ! monsieur Diderot, s'écria-t-elle, que faites-vous là ? Vous perdez votre temps à conter des balivernes, et vos paquets vous les oubliez. Rien ne sera prêt pour demain. Vous devez pourtant partir de grand matin ; mais bon ! Vous êtes toujours occupé à faire des phrases éternelles, et les affaires deviennent ce qu'elles peuvent. Voilà ce que c'est aussi que d'être allé dîner dehors, au lieu de rester en famille. Vous aviez tant promis de n'en rien faire ! mais tout le monde vous possède, excepté nous. Ah ! quel homme ! Quel homme ! »

Cette petite tempête de ménage survenue à propos pour éteindre le feu d'artifice tiré par mon cher ami, excita en moi une hilarité difficile à décrire. J'ignore comment se termina la fête, car je m'enfuis sans attendre le bouquet.

Le lendemain j'appris, sans étonnement, que l'infortuné avait quitté Paris avec une héroïque résignation et que la famille ne s'était jamais mieux portée.

(Devaines.)

Scepticisme.

Pyrrhon soutenait que vivre et mourir était la même chose. Un de ses disciples, choqué de cette assertion, lui dit : « Pourquoi donc ne mourez-vous pas ? — Précisément, répondit-il, parce qu'il n'y a aucune différence entre la mort et la vie. »

(Diogène de Laërte.)

Il rencontra un jour Anaxarque, son maître, qui était tombé dans un fossé, et passa outre sans daigner lui tendre la main : « Mon maître, disait-il en lui-même, est aussi bien là qu'autre part, » et Anaxarque fut le premier à s'applaudir d'avoir un tel disciple.

(*Id.*)

Il ne se détournait de quoi que ce fût qui pouvait se rencontrer sur sa route, ne cherchant à éviter ni les voitures, ni les chevaux, ni les chiens, ni les précipices. Mais il avait constamment autour de lui des amis qui se chargeaient de veiller à sa sécurité.

(*Id.*)

Au commencement de la guerre de Sept

ans, un ambassadeur d'Angleterre, qui résidait près du roi de Prusse, Frédéric II, et dont il aimait l'esprit et l'entretien, vint lui apprendre que le duc de Richelieu, à la tête des Français, s'était emparé de l'île de Minorque et du fort Saint-Philippe. « Cette nouvelle, sire, lui dit-il, est triste, mais non décourageante. Nous hâtons de nouveaux armements, et tout doit faire espérer qu'avec l'aide de Dieu, nous réparerons cet échec par de prompts succès. — Dieu ? dites-vous, lui répliqua Frédéric avec un ton où le sarcasme se mêlait à l'humeur ; je ne le croyais pas au nombre de vos alliés. — C'est pourtant, reprit l'ambassadeur piqué, et voulant faire allusion aux subsides anglais que recevait le roi, c'est pourtant le seul qui ne nous coûte rien. — Aussi, répliqua le malin monarque, vous voyez qu'il vous en donne pour votre argent. »

(Ségur, *Mémoires.*)

Science (*Amour de la*).

Un médecin disait dans un salon : « Mon ami tomba malade, je le traitai ; il mourut, je le disséquai. »

(Thomas, dans la *Correspondance de Grimm.*)

Scrupules bizarres.

Il y eut une Arnaut qui demeura fille ; on l'appelait Mlle Jeanne Arnaut. Elle était huguenote. C'était une originale : elle avait fait un lit de réseau qui lui semblait admirable ; elle pria une personne qui avait habitude chez le cardinal de Richelieu de faire qu'on parlât de ce lit à Son Éminence, et que pour cela, elle se contenterait d'une maison pour se loger. Puis, quelque temps après, elle la pria de n'en point parler, « parce, disait-elle, que quand je songe qu'un prêtre coucherait dans un lit qu'une pucelle huguenote a fait de ses propres doigts, j'en ai horreur, et ne saurais m'y résoudre ».

(Tallemant des Réaux.)

Un jour le Dauphin fit venir la Raisin à Choisy et la cacha dans un moulin, sans manger ni boire, parce que c'était jour de jeûne. Après le départ de la cour, il lui donna pour tout souper de la salade et du pain rôti dans l'huile. La Raisin en a beaucoup ri elle-même, et l'a raconté à plusieurs personnes. L'ayant su, je demandai au Dauphin à quoi il avait songé de faire ainsi jeûner sa maîtresse ; il me répondit : « Je voulais bien faire un péché, mais pas deux, » et il rit lui-même de bon cœur.

(Madame, duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Le roi (Louis XV) dit un jour avec le plus grand sang-froid à Mme de Mailly, sa maîtresse : « Je ne suis pas fâché de souffrir de mon rhumatisme, et si vous en saviez la raison, vous ne la désapprouveriez pas. Je souffre en expiation de mes péchés. » Et cependant, il passait avec Mme de Mailly la nuit suivante. Rien n'était donc si triste ni si sauvage que ces petits soupers, quand les repentirs du roi le tourmentaient, et, depuis la mort de M. de Vintimille, jamais il n'y faisait gras les jours prohibés. Une autre fois, se trouvant malade et réduit, le soir, à souper de lait, il persista, le matin, à faire maigre un jour d'abstinence en disant : « Il ne faut pas commettre des péchés de tous les côtés. »

(*Mémoires du duc de Richelieu.*)

Scrupule de despote.

Henri VIII, roi d'Angleterre, se sentant épris d'un amour violent pour Anne de Boulen, dont on le soupçonnait d'être le père, feignit une sorte de scrupule à ce sujet. Il consulta un certain chevalier de la Jarretière appelé Brian, parent de la jeune personne. « Je ne sais, lui dit-il, si je puis, en sûreté de conscience, avoir la fille après avoir eu la mère. — Sire, répondit cet homme corrompu, c'est comme si vous demandiez si, après avoir mangé la poule, il vous est permis de manger le poulet. »

(*Variétés littéraires.*)

Scrupule d'érudit.

Mabillon était venu prier le père Le-

cointe d'assister à l'examen de certaines chartres, qui devait se faire à Saint-Germain-des-Prés. Il s'en excusa absolument : « Les religieux de Saint-Germain, lui dit-il, font faire si bonne chère à leurs convives, et les pressent d'une manière si gracieuse, qu'il est vraiment trop difficile de n'être pas de leur avis. »

(*Ann. franç.*)

Sculpteurs.

M. le marquis de Louvois, surpris d'apprendre par Puget lui-même qu'il n'était pas content de ce que le roi lui avait donné, lui demanda ce qu'il souhaitait des statues qu'il ferait dans la suite. « Je demande, dit Puget, que Sa Majesté me les paye selon leur valeur. » Le ministre en parla au roi. « Il faut, répondit-il, que Puget s'explique plus clairement. » M. de Louvois le pressant de lui dire plus précisément ce qu'il souhaitait, Puget, à ce qu'on assure, lui demanda une somme très-considérable. « Le roi n'en donne pas davantage à ses généraux d'armée, répliqua le ministre. — J'en conviens, répondit Puget; mais le roi n'ignore pas qu'il peut trouver facilement des généraux d'armée dans ce nombre d'excellents officiers qu'il a dans ses troupes ; mais qu'il n'est pas en France plusieurs Puget (1). »

(Bougerel, *Mémoires sur les hommes illustres de Provence.*)

Girardon, passant un jour devant la fontaine des Innocents, chef-d'œuvre du fameux Goujon, la voit masquée par des échafauds. Surpris, il s'informe du motif qui les a fait élever. « Monsieur, répond un marchand auquel il s'était adressé, c'est pour la reblanchir. — La reblanchir! s'écrie le sculpteur; la reblanchir ! » Animé de l'esprit de son art, il monte à l'échafaud. « Je te défends, dit-il à l'ouvrier, sous peine de punition, de commencer ton maudit ouvrage, que tu n'aies reçu de nouveaux ordres. » A ce ton décidé, le maçon n'osa désobéir. L'ordre fut promptement donné de jeter bas les échafauds.

(*Almanach littéraire.*)

(1) Voir l'anecdote de la Gabrielle, t. 1, p. 222.

Arrivé à Paris, avec un de ses chefs-d'œuvre (la statue de *Mercure*), Pigalle, à l'invitation de plusieurs artistes habiles, l'exposa dans son atelier à l'examen des amateurs. Un jour qu'un grand nombre de personnes étaient venues pour la voir, un étranger, après l'avoir examinée avec la plus grande attention, s'écria : « Jamais les anciens n'ont rien fait de plus beau! » Pigalle qui, sans se faire connaître, écoutait les jugements divers que l'on portait de son ouvrage, s'approche de l'étranger et lui dit : « Monsieur, avez-vous bien étudié les statues des anciens? — Eh ! monsieur, lui répond avec vivacité l'étranger, avez-vous, vous-même, bien étudié cette figure-là? »

(*Journal de Paris*, 1786.)

On avait placé dans une des cours de l'Institut, où le vieux Houdon avait son atelier, une Diane qu'il avait faite et dont il était très-fier.

De temps en temps, on voyait l'artiste sortir de son atelier marchant à petits pas, fort affairé, ayant sous son bras un petit plumeau, une brosse, des linges. Il s'approchait de sa Diane, et, se hissant sur une chaise, il commençait son nettoyage. Nettoyage délicat, plein d'égards et de sollicitude, où l'on devinait la main d'un père et d'un amant. Il chantonnait en frôlant de son doigt cette jolie jambe qu'il avait modelée et qu'il connaissait si bien. Parfois il s'arrêtait tout court, envoyait du bout des lèvres un petit baiser joyeux, et reprenait sa brosse. Il la voyait sans doute sourire sous ses caresses, sa chère Diane; il en était fier, l'ayant pétrie de ses propres mains, et il réchauffait ainsi sa vieillesse en souriant aux fruits de son passé.

Les promeneurs le trouvaient bien un peu original, ainsi perché sur sa chaise et le plumeau à la main, mais on disait : « C'est M. Houdon qui dorlote sa fille. » Et on passait en saluant.

(G. Droz, *Opinion nationale.*)

Second mariage.

La femme de Pisistrate était pleine de vertu, et après sa mort, son mari ne crut pas pouvoir mieux honorer sa mémoire

qu'en prenant une autre femme. Quand il fût sur le point de se remarier, ses enfants lui venant demander s'il le faisait pour quelque mécontentement qu'il eût reçu d'eux : « Au contraire, leur répondit-il, je suis si content de vous, que je ne me remarie que pour avoir d'autres enfants qui vous ressemblent. »

(*Saint-Evremoniana.*)

Secours insuffisant.

Il y avait, dans ce temps-là, à la cour, un aumônier du roi, l'abbé de Balivière, qui, avec les goûts les plus opposés à son état, tels que la chasse et le jeu, n'en remplissait pas moins exactement les devoirs. Il passait la plus grande partie de la nuit à jouer, mais il ne se couchait jamais sans dire son bréviaire. Bon, simple et charitable, ses niaiseries et son ignorance étaient parfois amusantes. Je ne sais comment il se mêlait à toutes ses actions une teinte de ridicule. Un jour, à la chasse du cerf, il rencontra un piqueur qui venait de se casser la jambe : il descendit avec empressement de cheval. C'était au milieu d'une forêt, par conséquent loin de tout secours. Le blessé poussait des cris affreux. Le bon abbé, ne sachant que lui offrir, lui proposa une prise de tabac.

(M. de Lévis, *Souvenirs et portraits.*)

Secret bien gardé.

Le prince d'Orange étant en marche pour une expédition secrète, un officier le pria de lui faire part de son dessein : « Êtes-vous capable de bien garder mon secret? lui demanda le prince. — Oui, mon général. — Eh bien, et moi aussi. »

(*Improvisateur français.*)

« Si je pensais, disait Hoche, que mon bonnet connût mes plans, je le jetterais au feu. »

(De Bonnechose, *L. Hoche.*)

Secret d'Etat.

La comtesse de Sabran, maîtresse du Régent, ayant voulu profiter d'un moment de débauche pour tirer de Son Altesse un secret d'État, le duc la prit par la main, la conduisit devant une glace, et lui dit : « Regarde-toi !... et vois si c'est à un aussi joli minois qu'on doit parler d'affaires. »

(De la Place, *Pièces intéressantes et peu connues.*)

Secret (*Un*) galant.

..... Tenez, me dit Mlle Mars en me montrant un magnifique diamant qui étincelait à son doigt, je vais vous raconter l'histoire de cette bague. Oh! ne vous attendez point à quelque drame compliqué et terrible. C'est une histoire toute simble et inachevée, une comédie sans dénoûment.

En 18.., je jouai le rôle de mademoiselle de Beauval dans *Brueïs et Palaprat.* En quelques mots, voici l'analyse de la pièce : « Brueïs et Palaprat sont dans la situation la plus critique; la comédie du *Grondeur*, leur seule espérance, vient d'être sifflée. Que devenir? que faire? Déjà l'huissier, M. Grapin, frappe à la porte, armé de l'arrêt de saisie; il entre, il est entré...

La prison va s'ouvrir. Une femme, un ange souriant, vient à l'aide des deux poëtes : c'est mademoiselle de Beauval, la charmante comédienne; comme eux, elle a des dettes; mais il lui reste un diamant d'un grand prix : « Prenez-le, » dit-elle à Palaprat, qui est resté libre.

Survient le duc de Vendôme, qui arrive au dénoûment comme le *Deus ex machinâ;* il apporte la liberté de Brueïs, et ainsi reviennent dans la maison de nos deux poëtes la liberté, l'abondance et la joie. Ce que le diamant de mademoiselle de Beauval avait commencé, la générosité de M. le duc de Vendôme l'achève.

Toute cette petite intrigue est fort simple, vous le voyez, ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir un véritable succès. Le soir de la représentation de *Brueis et Palaprat*, le régisseur, comme c'est l'usage, me remit le diamant qui devait sauver les deux amis. C'était un morceau de verre grossièrement taillé, entouré d'un anneau de cuivre. Je le pris sans y faire attention et le rendis à un garçon de théâtre.

Deux jours après, on donnait encore cette jolie comédie; ce soir-là, il y avait

salle comble. Sur le point d'entrer en scène, à la place de la bague de l'avant-veille, le régisseur m'apporta un élégant écrin en velours bleu clair accompagné d'un billet coquettement cacheté. Un doux parfum s'en exhalait. Je regardai le message et le messager avec étonnement.

« Madame, me dit-il, cet écrin et cette lettre sont pour vous. On me les a remis à l'instant. — Qui donc? — Un domestique en livrée, qui m'a recommandé de remplacer la bague d'avant-hier soir par celle-ci. »

En disant ces mots, il me tendit l'écrin; je l'ouvris : jugez de ma surprise, il renfermait le plus beau brillant qu'on pût voir! Un instant je fus éblouie de l'éclat des mille feux qui s'échappaient de sa riche prison de satin et de velours. Puis, jetant les yeux sur la lettre que je tenais sous ma main, j'en rompis précipitamment le cachet, espérant qu'elle me donnerait le mot de cette singulière énigme.

Voici à peu près ce qu'elle contenait :

« La bague que j'ai vue au doigt de mademoiselle de Beauval n'était digne ni d'elle ni de vous. Acceptez celle-ci, madame, sans hésitation pour le présent sans crainte pour l'avenir. Elle ne cache aucune pensée profane, aucun désir coupable. C'est à l'artiste seule que cette bague est offerte. Celui qui la lui envoie restera toute sa vie le plus inconnu de ses admirateurs; il en prend ici l'engagement, sur sa parole de bon et loyal gentilhomme. »

Je cherchai un nom au bas de ce billet; il n'était pas signé. J'aurais voulu refuser cette bague et ne pas la passer à mon doigt, car le généreux désintéressement de celui qui me l'envoyait m'était suspect, je l'avoue. Mais comment faire? la toile était levée... le public attendait... La nécessité m'ôta tout scrupule.

J'entrai en scène. Durant la représentation; mes yeux cherchèrent à deviner l'auteur de la lettre mystérieuse, mais inutilement. Le spectacle fini, je regagnai ma loge, en proie à une rêverie inquiète. La première chose que remarqua ma femme de chambre fut ce diamant. Je lui racontai son étrange origine.

« Madame, me dit-elle, cette pierre doit être fausse. — Pourquoi? lui demandai-je. — Si elle était vraie, la valeur en serait énorme : elle est fausse, j'en suis sûre. — Tu crois? Eh bien! tant mieux! Les grands seigneurs qui font de pareils présents à une femme de théâtre sont pour la plupart des marchands qui réclament tôt ou tard le montant de leur facture, et je n'ai nulle envie d'acquitter celle-ci. »

Tout en parlant de la sorte, je gardai soigneusement, et comme malgré moi, la lettre de mon *admirateur inconnu.*

Ma loge se remplit bientôt d'un brillant essaim de célébrités. J'interrogeai tous les visages, sans aucun profit pour ma curiosité. L'heure du départ sonna; la foule d'oisifs et de causeurs disparut. Lorsque je me trouvai seule avec ma femme de chambre :

« Je vais bien étonner madame, me dit-elle gaiement. — Saurais-tu le nom du chevalier vertueux qui a écrit le billet? m'écriai-je vivement — Non, répondit-elle, mais je sais le prix du diamant, ce qui vaut mieux. »

Je la regardai sévèrement.

« Tenez, madame, excusez-moi, je n'ai pas pu y tenir. Tandis que madame causait dans sa loge, j'ai été le montrer à H***, le fameux lapidaire du Palais-Royal. Oh! madame, le beau diamant! M. H*** l'a estimé trente mille francs. C'est la plus belle eau qu'il ait vue de sa vie, m'a-t-il dit; et ces gens-là s'y connaissent. »

Je fis un mouvement d'étonnement, et grondai cette fille de la démarche qu'elle avait faite sans mon aveu.

« Dame! reprit-elle avec un sérieux comique, dans le cas où l'on présenterait demain à madame la facture de cette bague, il faut bien qu'elle en sache le prix. Si l'on n'était point prévenu de ce qu'on doit, on ne serait jamais en mesure de payer ses dettes. »

Les jours, les mois, les années se passérent sans que j'entendisse parler de mon inconnu, — c'était ainsi que je le nommais. Son diamant restait enseveli dans mon coffre à bijoux. Je n'osais plus m'en parer; il me semblait que c'était un dépôt qu'on m'avait confié, et que tôt ou tard on viendrait réclamer. Cependant, je ne trouvais jamais ce diamant sans une vive émotion. Un jour, je dînais chez un des artistes de la Comédie-Française, lorsqu'un vieil ami de ma mère vint m'annoncer que tous mes diamants avaient été volés. Je courus à mon hôtel.... J'y trouvai mes gens consternés et le désordre

partout. La nouvelle n'était que trop vraie. Grâce à l'activité de la police et à force d'argent, je découvris l'auteur du vol; il fut arrêté, jugé et condamné aux galères, comme vous le savez. Revenons à mes diamants. La justice me les restitua presque tous, démontés et en fort mauvais état; mais, hélas! à mon grand regret, la bague mystérieuse se trouva au nombre des pierres qu'il me fut impossible de retrouver, et la singularité de l'aventure en faisait pour moi une véritable *pierre précieuse;* aussi fut-elle la plus regrettée.

A quelques années de là, la baronne de B*** m'invita à un grand bal costumé. Tout ce que Paris renfermait à cette époque de distingué, de spirituel et de célèbre devait s'y trouver réuni. Comment vous retracer ici le tableau de cette fête? Ce fut une nuit d'enchantements. Trois heures du matin sonnaient lorsque je songeai à me retirer. Au moment où je franchissais la porte d'un petit boudoir que le signal du bal avait rendu désert, une main se posa sur mon bras. Je tressaillis et regardai avec une sorte d'épouvante le hardi fantôme, qui s'arrêta devant moi.

« Remettez-vous, ma chère enfant, et n'ouvrez pas ces grands yeux curieux. »

Il n'y avait pas de quoi frémir assurément, car ce hardi fantôme n'était qu'un élégant cavalier. Son masque me dérobait son visage; mais, en dépit du soin qu'il prenait de se cacher, je vis bientôt, — les femmes ont le coup d'œil rapide, — que j'avais affaire à une taille svelte et à une main fine et blanche, qui dénonçait un gentilhomme. Celui-ci portait le costume des grands seigneurs de Charles VII: une petite toque de velours bleu, surmontée d'une agrafe étincelante de pierreries et fièrement posée sur sa tête, laissait passer les boucles soyeuses de cheveux noirs et abondants. A ses mouvements, empreints de noblesse et de vivacité, je devinai que cet homme devait être jeune encore.

Lui et moi, nous gardâmes quelques instants le silence. J'attendais qu'il parlât.

« Avez-vous oublié la représentation de *Brueïs et Palaprat?* me demanda-t-il enfin d'une voix profondément émue. — Non, lui répondis-je étonnée; comment l'aurai-je oubliée? — Merci, merci mille fois, reprit-il en me serrant la main avec transport. C'est le souvenir du cœur, celui-là; je n'avais pas le droit de l'exiger: oh! c'est le meilleur, il ne s'efface jamais. *L'autre* a disparu; l'avez-vous regretté? »

En prononçant cette phrase, il appuya sur le mot *l'autre* avec un accent qui pénétra jusqu'au fond de mon âme. Il était impossible de ne point le comprendre.

« Oui, m'écriai-je, entraînée malgré moi; oui, je l'ai regrettée, non à cause de sa valeur, mais parce qu'il y avait en lui un mystère fait pour occuper et troubler une imagination de femme et d'artiste. — Et si vous le retrouviez, en éprouveriez-vous quelque joie? — Une bien grande, je vous le jure. — Surtout, poursuivit-il tristement, s'il vous était rendu avec son auréole romanesque? — Vous dites vrai, » répondis-je, livrée à une émotion que je ne pouvais cacher.

Mon cœur battait violemment, j'oubliais le lieu où se passait cette scène, ces lumières, ce bruit, cette fête étincelante..... Je fus toute au passé, toute au souvenir, toute à celui que le hasard, après tant d'années écoulées, avait rapproché de moi. Ma main se trouvait dans la sienne; il la pressa avec une tendresse infinie, ses lèvres s'y posèrent... Je renonce à analyser ce que j'éprouvai alors. Je sentais que j'avais mille questions à lui adresser,.. et elles s'arrêtaient en se glaçant sur mes lèvres..... Il me regarda quelques secondes encore, comme en proie à un combat intérieur, et sans que j'eusse le courage de l'interroger et de le retenir; puis il sortit brusquement en me jetant ces mots, que je n'oublierai de ma vie:

« Un homme d'honneur doit immoler les désirs les plus impérieux de son cœur à sa parole. Je vous l'ai promis, madame, et quoi qu'il m'en coûte, je resterai le plus *inconnu de vos admirateurs.* Adieu... adieu pour toujours. »

Je fus anéantie; je portai involontairement ma main à mes lèvres et je poussai un cri: j'avais au doigt le diamant de *Brueïs et Palaprat.* C'était bien lui. A défaut de mes yeux, mon cœur me le faisait reconnaître. Je parcourus les salons de la baronne de B*** sans retrouver cet homme étrange; il avait quitté le bal.

« Comment! lui dis-je après un moment de silence, vous ne revîtes jamais

votre *inconnu?* — Jamais, reprit-elle avec tristesse. — Quel dommage que les bagues ne parlent pas! m'écriai-je. — Folle que vous êtes! y pensez-vous? mais que deviendrions-nous, bon Dieu, si *nos bijoux* étaient *indiscrets?* »

(Mme Roger de Beauvoir, *Confidences de Mlle Mars.*)

Secret surpris.

Louvois, se promenant seul un matin d'assez bonne heure sur la terrasse de l'Orangerie de Versailles, rêvait, et de temps en temps s'arrêtait pour écrire au crayon le résultat de ses idées. Deux jeunes gens de la province s'y promenaient également à quelque distance; ayant reconnu M. de Louvois, ils crurent devoir éviter sa rencontre et tournèrent d'un autre côté, de manière cependant à ne le point perdre de vue. Bientôt le ministre, après avoir regardé sa montre, dirigea ses pas vers le château; et les deux jeunes gens reprirent le chemin de la terrasse. Ils y étaient à peine, qu'ils trouvèrent par terre un papier sur lequel la curiosité leur fit jeter les yeux. Ce papier était peu lisible; ils réussirent pourtant à déchiffrer que c'était un plan de campagne. Leur premier mouvement fut de suivre le ministre, pour lui remettre cet écrit; mais une réflexion les retint: « Si ce chiffon, se dirent-ils, contient le secret de l'État, concernant la campagne prochaine, quel risque ne courons-nous pas en nous livrant à un ministre ombrageux et défiant à qui sa politique ne suggérera pas moins que de s'assurer de nous jusqu'à la fin de cette même campagne! »

Dans la crainte des recherches qui pourraient être faites, les deux jeunes gens ne trouvèrent rien de mieux à faire que de sortir au plus tôt du parc, et de s'en retourner à Paris. Là, plus tranquilles, après avoir examiné de sang-froid le papier dont il s'agit, le résultat de leur travail fut d'acquérir la certitude que la première opération de la campagne prochaine en Flandres serait le siége de Mons. Tous deux logeaient dans le voisinage du Luxembourg, où s'assemblaient alors tous les matins les nouvellistes de Paris. Les deux amis, que les spéculations, les disputes et les gageures de ces messieurs avaient quelquefois amusés, ne manquèrent pas de s'y rendre dès le lendemain, de se mêler dans la conversation, et de hasarder leurs conjectures sur les projets secrets du cabinet de Versailles: conjectures mal accueillies et tournées même en ridicule par les grosses perruques qui présidaient à ce grave et tranchant tribunal. Sur quoi, feignant d'être piqués au jeu, les deux nouveaux politiques proposèrent de fois à autres quelques gageures de peu d'importance, qu'ils s'attendaient à perdre et qu'ils perdirent en effet, jusqu'au moment où les troupes entrèrent en campagne, qu'ils gagèrent, envers et contre tous, que la ville de Mons serait attaquée ou investie la première; et l'événement, conforme à l'espérance des deux provinciaux, leur procura le double plaisir de confondre ces importants gobe-mouches, et de passer à leurs dépens quelques mois de plus à Paris.

(*Mémoires-anecdotes.*)

Secrétaires discrets.

Une princesse s'étant montrée curieuse de savoir de Clément XIV s'il ne craignait rien de l'indiscrétion de ses secrétaires: « Non, madame; j'en ai cependant trois, » ce qu'il dit en montrant les trois doigts dont il se servait pour écrire.

(*Improvisateur français.*)

Séduction (*Moyens de*).

Mme Cornuel voyait Mme de Lionne avec de gros diamants aux oreilles (1), et en sa présence même elle dit: « Il me semble que les gros diamants sont du lard dans la souricière. »

(Corbinelli, *Lettre à Mme de Grignan.*)

Séjour (*Prolongation de*).

Mme d'Angoulême, étant venue en hâte de Tours à Paris, elle y laissa tout son train chez un chanoine, en dessein de retourner aussitôt à Tours. Ceux qu'elle avait amenés avec elle à Paris lui disaient: « Mais, madame, nous ne sommes pas assez pour vous servir; prenez donc

(1) Mme de Lionne était libérale pour ses amants pauvres.

quelqu'un. « Insensiblement, on fit un nouveau train à Paris. Elle écrivait toujours à Tours : « Je pars la semaine qui vient. » On tenait ce train en bon état. Cela dura vingt-huit ans.

(Tallemant des Réaux.)

Sens (*Transposition de*).

On demandait à M. Arnault quel plaisir il pouvait trouver à la conversation d'une très-jolie femme, qui parle beaucoup et et qui n'a pas l'ombre d'esprit. « Son entretien me plaît infiniment, répondit-il; j'aime *à la voir* parler. »

(*Le Nain Jaune.*)

Sens moral (*Absence de*).

Avez-vous entendu parler d'un certain Prémonval, qui donnait à Paris des leçons publiques de mathématiques? Gousse et Prémonval tenaient ensemble l'école. Parmi les élèves qui s'y rendaient en foule, il y avait une jeune fille appelée Mlle Pigeon, la fille de cet artiste qui a construit ces deux beaux planisphères qu'on a transportés au Jardin du roi dans les salles de l'Académie des sciences. Mlle Pigeon allait là tous les matins, avec son portefeuille sous le bras et son étui de mathématiques dans son manchon. Un des professeurs, Prémonval, devint amoureux de son écolière, et tout à travers les propositions sur les solides inscrits à la sphère, il y eut un enfant de fait. Le père Pigeon n'était pas homme à entendre patiemment la vérité de ce corollaire. La situation des amants devint embarrassante : ils en conférèrent; mais n'ayant rien, quel pouvait être le résultat de leurs délibérations? Ils appellent à leur secours l'ami Gousse. Celui-ci, sans mot dire, vend tout ce qu'il possède, linge, habits, machines, meubles, livres, fait une somme, jette les deux amoureux dans une chaise de poste, les accompagne à franc étrier jusqu'aux Alpes; là il vide sa bourse du peu d'argent qui lui restait, le leur donne, les embrasse, leur souhaite un bon voyage, et s'en revient à pied, demandant l'aumône jusqu'à Lyon, où il gagna, à peindre les parois d'un cloître de moines, de quoi revenir à Paris sans mendier. — Cela est très-beau. — Assurément, et d'après cette action héroïque vous croyez à Gousse un grand fonds de morale? Eh bien, détrompez-vous, il n'en avait pas plus que dans la tête d'un brochet. — Cela est impossible. — Cela est. Je l'avais occupé, je lui donne un mandat de quatre-vingts livres sur mes commettants. La somme était écrite en chiffres; que fait-il? il ajoute un zéro, et se fait payer huit cents livres. — Ah! l'horreur! — Il n'en est pas plus malhonnête quand il me vole qu'honnête quand il se dépouille pour un ami : c'est un original sans principes. Ces quatre-vingts francs ne lui suffisaient pas; avec un trait de plume, il s'en procurait huit cents, dont il avait besoin. Et les livres précieux dont il me faisait présent? — Qu'est-ce que ces livres? — J'avais besoin d'un livre précieux, il me l'apporte. Quelque temps après, j'ai besoin d'un autre livre précieux; il me l'apporte encore. Je veux les payer, il m'en refuse le prix. J'ai besoin d'un troisième livre précieux : « Pour celui-ci, dit-il, vous ne l'aurez pas, vous avez parlé trop tard; mon docteur de Sorbonne est mort. » Et qu'a de commun la mort de votre docteur de Sorbonne avec le livre que je désire? Est-ce que vous avez pris les deux autres dans sa bibliothèque? — Assurément. — Sans son aveu? — Et qu'en avais-je besoin pour exercer une justice distributive? Je n'ai fait que déplacer ces livres pour le mieux, en les transférant d'un endroit où ils étaient inutiles, dans un autre où on en fera un bon usage... » Et prononcez après cela sur l'allure des hommes (1)!

(Diderot, *Jacques le fataliste.*)

Sensibilité rétrospective.

Le poëte Chapelle était fort éloquent dans l'ivresse. Il restait ordinairement le dernier à table, et se mettait à expliquer aux valets la philosophie d'Épicure. Un jour, la femme de chambre de Mlle Chouars, son amie, surprend sa maîtresse et lui tout en pleurs, et elle en demande la cause : « Nous pleurons, dit Chapelle, la mort de ce pauvre Pindare, que les

(1) On a retrouvé dans les papiers de Diderot, récemment découverts, cette dernière anecdote contée plus au long. Dans cette autre version, le volé est l'abbé Gatient, chanoine de Notre-Dame. Voir le *Livre*, par J. Janin, p. 130-8.

médecins ont tué il y a deux mille deux cents ans. » Et là-dessus il recommence à raconter si pathétiquement cet événement funeste, que la femme de chambre elle-même se met de la partie et fond en larmes.

Sentiment de sa valeur.

Jean Bart, amené à Versailles par le chevalier de Forbin, fumait sa pipe dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte. Louis XIV l'ayant fait appeler, lui dit : « Jean Bart, je viens de vous nommer chef d'escadre. — Vous avez bien fait, sire, » répondit le marin. Cette réponse ayant excité un grand éclat de rire parmi les courtisans, qui la trouvaient aussi absurde que brutale : « Vous vous trompez, messieurs, leur dit gravement Louis XIV; cette réponse est celle d'un homme qui sent ce qu'il vaut, et qui compte m'en donner bientôt de nouvelles preuves. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Sentiment du beau.

Du temps de M. Colbert, M. de Navailles, ancien gouverneur du duc de Chartres, vint exprès à Sceaux pour le visiter. On lui montra la belle cascade, la galerie d'eau, qui est une merveille, la salle des marronniers, le berceau, bref, tout ce qu'il y a de beau à Sceaux. Il n'admirait rien de tout cela; mais quand il vint au potager, où était la salade, il s'écria : « Franchement la vérité, voilà une belle chicorée! »

(Princesse Palatine, *Lettres nouvelles et inédites.*)

Sentinelles.

Au siège de la Goulette, Charles-Quint, faisant semblant, une nuit, de venir du côté des ennemis, s'approche d'une sentinelle, qui crie, suivant l'usage : « Qui vive? » Charles, contrefaisant sa voix, lui répond : « Tais-toi, je ferai ta fortune. » La sentinelle, qui le prend pour un ennemi, lui tire un coup de fusil, qui heureusement fut mal ajusté. L'empereur jette aussitôt un cri qui le fait reconnaître.

(*Dictionn. historique.*)

On assure que dans une autre occasion le même empereur précipita dans le fossé du rempart une sentinelle qu'en faisant sa ronde il avait trouvée endormie. Il occupa ensuite le poste jusqu'au moment où on vint le relever (1).

(*Mélanges d'une grande bibliothèque.*)

Voici un fait qui arriva en 1622, au siége de Montpellier, et qui prouve comme on entendait jadis le droit et même le devoir d'une sentinelle insultée.

Le conseil étant fini, et M. de Marillac sortant à cheval par la porte du logis du roi, son cheval, en reculant, marcha sur le pied de la sentinelle, laquelle frappa de son arme sur la croupe du cheval, ce qui donna une secousse à M. de Marillac, qui se retourna et battit la sentinelle. Ce soldat était de la compagnie de M. de Goas, qui, l'ayant su, le fit relever et arrêter prisonnier. Le commandant s'en fut de suite au logis de M. de Marillac, dans le dessein de lui faire mettre l'épée à la main. Le roi le sut, et envoya chercher MM. de Goas et de Marillac. Il fit une vive réprimande à ce dernier, lui disant que la sentinelle aurait dû l'avoir tué. Il l'interdit des fonctions de sa charge de maréchal de camp pendant six jours, et lui défendit de commander dans l'attaque que feraient les gardes. Le soldat qui avait été arrêté prisonnier fut cité au conseil de guerre, et condamné à être dégradé des armes, à la tête du régiment et à l'estrapade, pour n'avoir pas tué M. de Marillac. S. M. lui fit grâce de tout; mais M. de Goas ne voulut plus qu'il servît dans sa compagnie.

(Puységur, *Mémoires.*)

Sérénité dans la honte.

La comtesse du Barry, qui a été reléguée à l'abbaye de Pont-aux-Dames après la mort de Louis XV, ne dément point son caractère dans sa retraite. Sans soins, sans souci, sans inquiétude, elle s'y procure tous les amusements qui dépendent d'elle. Cette sécurité de Mme du Barry

(1) On raconte aussi que Napoléon Ier, ayant trouvé une nuit, en parcourant le camp, une sentinelle endormie par suite des fatigues que les troupes avaient eu à supporter, occupa son poste, mais sans la jeter dans le fossé.

lui est commune avec presque tous ses illustres parents; car du Barry (le Roué) disait il y a peu de temps à un homme distingué qu'il avait rencontré dans sa fuite : « Cet outrage ne sera que passager, et j'espère qu'avant peu on rendra justice au mérite. » L'homme qui l'écoutait, et qui savait apprécier *le mérite* des du Barry, lui conseilla de se cacher dans le coin le plus reculé de la terre, pour se mettre à l'abri des récompenses qui lui étaient dues : il a suivi ce sage avis. Pour M. le comte, époux pacifique de Mme du Barry, il continue de filer les jours les plus heureux dans la ville de Montpellier, où il a été relégué depuis longtemps. Il y a quelque temps qu'il disait à un de ses courtisans : « Rien ne manque à mon bonheur; je vis comme un petit roi en province; la comtesse ma femme vit comme une reine à Versailles. Une seule chose me chagrine : quand je parais dans les rues, tout le monde me suit et me montre au doigt; cette marque d'attention du public me gêne... »

(*Correspondance secrète.*)

Serment.

M. de... promettait je ne sais quoi à M. L..., et jurait foi de gentilhomme. Celui-ci lui dit : « Si cela vous est égal, ne pourriez-vous pas dire : foi d'honnête homme? »

(Chamfort.)

Serment déféré.

A M. le Chantre avait prêté Billonneau, de Poitou, quarante livres, lesquelles il lui demanda treize ans après. « Ho, ho, disait l'autre, et sa femme aussi, s'en souvient-il? » Maître Mathurin fait venir son créditeur devant le juge; ces deux ayant proposé leur fait, et dit oui et non, le juge fit jurer Nicolas pour savoir la vérité. Cette pauvre bonne personne d'homme n'osait et se feignait. Sa femme était derrière, qui lui disait : « Jure, vilain, jure, puisqu'il y a à gagner; tu jures si souvent que tu n'y gagnes rien! »

(Béroalde de Verville, *Moyen de parvenir.*)

Serment imprudent.

Murville, gendre de Sophie Arnould, lui disait un jour : « Si, à trente ans, je ne suis pas de l'Académie française, je me brûle la cervelle. — Taisez-vous donc, cerveau brûlé, » lui répondit-elle.

(*Esprit de Sophie Arnould.*)

Sermon abrégé.

Un jour de Saint-Étienne, un moine devait faire le panégyrique de ce saint. Comme il était déjà tard, les prêtres, qui avaient faim, craignant que le prédicateur ne fût trop long, le prièrent à l'oreille d'abréger. Le religieux monte en chaire, et, après un petit préambule : « Mes frères, dit-il, il y a aujourd'hui un an que je vous ai dit tout ce qui se peut dire touchant le saint du jour. Comme je n'ai pas appris qu'il ait fait rien de nouveau depuis, je n'ai rien non plus à ajouter à ce que j'en dis alors. » Là-dessus, il fit le signe de la croix et s'en alla.

(Pogge.)

Sermon escamoté.

L'abbé de Souvelles, à peine sorti du séminaire, allait voir de temps en temps une de ses proches parentes, prieure du monastère de***, qui crut lui faire une grande faveur en le chargeant de prêcher dans son église le jour de la fête du patron. L'abbé accepta, ou par complaisance, ou par distraction, et ne songea plus à cet engagement. Cependant, le matin du jour où on l'attendait, il vit paraître chez lui une sœur converse, émissaire de la prieure, qui lui rappela qu'on comptait sur lui à trois heures après midi. L'abbé se trouva d'autant plus embarrassé, que non-seulement il n'avait rien préparé, mais qu'occupé en ce moment d'objets bien étrangers à ceux de ce genre, il n'avait pas même le temps de consulter dans la légende la vie du saint dont il avait promis de faire le panégyrique; mais il se tira d'affaire par un tour d'adresse assez original. Se rappelant que l'église était placée dans un carrefour, au débouché de deux rues, il fit prix avec cinq ou six cochers de fiacre pour promener leurs voitures, avec le plus de fracas possible, autour de cette église, pendant environ trois quarts d'heure que devait durer son sermon.

Ayant bien pris ses mesures pour que

ses ordres fussent fidèlement exécutés, il monta en chaire fort tranquillement à l'heure prescrite. Un extérieur agréable, l'air d'une assurance modeste, sans affectation, séduisirent aisément son auditoire, composé en grande partie de dévotes déjà prévenues sur les talents du neveu de Mme la prieure. Il prononça d'abord fort distinctement le premier texte qui se présenta à sa mémoire; mais à peine parut-il commencer son exorde, en baissant peu à peu la voix, que le claquement des fouets, le roulement des carrosses sur le pavé ne permirent plus de rien entendre de ce qu'il paraissait dire. Cependant, comme il prononçait de temps en temps avec des éclats de voix et des gestes affectés : « Ce grand saint dont nous célébrons aujourd'hui la fête,... ce saint dont l'église honore solennellement la mémoire, » et qu'il balbutiait dans l'intervalle quelques mots insignifiants, les bonnes religieuses et les dévotes, qui arrangeaient, selon leurs idées ou selon la prévention que leur inspirait le jeune prédicateur, les phrases qu'elles ne pouvaient entendre, soutinrent qu'il avait prêché à merveille et avec beaucoup d'onction. Quelques-unes seulement trouvèrent qu'il avait l'organe un peu voilé et qu'il ne relevait pas assez ses finales; mais toutes s'accordèrent sur sa prodigieuse mémoire, ayant remarqué qu'il n'avait pas de souffleur. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que ce sermon fut l'origine de sa fortune. Toutes les personnes qui y avaient assisté sollicitèrent en sa faveur, et la sévérité de M. l'évêque de Mirepoix, qui avait alors la feuille des bénéfices, ne put tenir contre les rapports avantageux qu'on lui fit du zèle et des talents du jeune abbé de Souvelles, auquel il accorda, peu après, une très-bonne abbaye.

(*Paris, Versailles et les provinces.*)

Sermon interrompu.

Boutard disait un jour que dans sa famille ils aiment tous à parler, et faisait un conte d'une de ses tantes qui, étant au sermon, et voyant que le prédicateur ne pouvait trouver le nom d'un instrument à cultiver la terre, et qu'il avait dit plusieurs fois : « Une.., une... » se leva enfin, et dit : « Là, là, mon père, n'ânonnez point tant, c'est une pioche. — Une pioche donc, dit le père, puisque pioche y a. Nous l'eussions bien trouvée sans vous. » Cela rappelle un miroitier de Châlons, qui entendait un sot prédicateur qui, faisant le panégyrique de saint Étienne dans l'église de ce saint, disait : « Où mettrons-nous ce protomartyr? A la dextre ou à la senestre de Dieu? etc. — Mettez-le en ma place, s'écria le miroitier; aussi bien suis-je las d'y être! » Et il s'en alla.

(Tallemant des Réaux.)

Servante (*La*) de Molière.

On dit que Malherbe consultait sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa servante; et je me souviens que Molière m'a montré plusieurs fois une vieille servante qu'il avait chez lui (Laforest), et à qui il lisait, disait-il, quelquefois ses comédies; il m'assurait que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, il les corrigeait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissaient point.

(Boileau, *Réflexions critiques.*)

Un jour Molière, pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scènes d'une pièce de Brécourt. Laforest ne prit point le change, et, après avoir ouï quelques mots, elle soutint que son maître n'avait pas fait cet ouvrage.

(Brossette.)

Service mal récompensé.

La marquise de Charlus était très-avare et grande joueuse : elle y aurait passé les nuits les pieds dans l'eau. On jouait à Paris, les soirs, gros jeu au lansquenet, chez Mme la princesse de Conti, fille de M. le Prince. Mme de Charlus y soupait un vendredi, entre deux reprises, avec assez de monde. Elle n'y était pas mieux mise qu'ailleurs, et on portait en ce temps-là des coiffures qu'on appelait des *commodes*, qui ne s'attachaient point et qui se mettaient comme les hommes mettent et ôtent une perruque et un bonnet de nuit, et la mode était que toutes les coiffures de femmes étaient fort hautes. Mme de Charlus était auprès de l'arche-

vêque du Reims, Le Tellier. Elle prit un œuf à la coque, qu'elle ouvrit, et, en s'avançant après pour prendre du sel, mit sa coiffure en feu, d'une bougie voisine, sans s'en apercevoir. L'archevêque, qui la vit tout en feu, se jeta à sa coiffure et la jeta par terre. Mme de Charlus, dans la surprise et l'indignation de se voir décoiffée sans savoir pourquoi, jeta son œuf au visage de l'archevêque, qui lui découla partout. Il ne fit qu'en rire, et toute la compagnie en fut aux éclats de la tête grise, sale et chenue de Mme de Charlus et de l'omelette de l'archevêque, surtout de la furie et des injures de Mme de Charlus, qui croyait qu'il lui avait fait un affront, et qui fut du temps sans vouloir en entendre la cause, et après de se trouver ainsi pelée devant tout le monde. La coiffure étant brûlée, Mme la princesse de Conti lui en fit donner une; mais avant qu'elle l'eût sur la tête on eut tout le temps d'en contempler les charmes, et elle de rognonner toujours en furie.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

Services réciproques.

Philippe de Cospeau, évêque de Lisieux, ayant sacré l'évêque de Riez, ce prélat l'en alla remercier : « Hélas ! monsieur, lui dit-il, c'est à moi à vous rendre grâce : avant que vous fussiez évêque, j'étais le plus laid des évêques de France (1). »

(Tallemant des Réaux.)

On sait que La Motte soutenait que la prose peut s'élever aux expressions et aux idées poétiques. Pour le prouver, il fit une ode et une tragédie en prose que personne ne put lire. Il disait un jour à Voltaire, à propos de son *OEdipe,* qui est un chef-d'œuvre de versification : « C'est le plus beau sujet du monde; il faut que je le mette en prose. — Faites cela, répondit Voltaire, et je mettrai votre *Inès* en vers. »

(*Mémoir.-anecdot.*)

Serviteurs fidèles.

Un ambassadeur d'Espagne témoignait un jour à Henri IV qu'il était surpris de le voir environné et pressé par quantité de gentilshommes : « Si vous m'aviez vu un jour de bataille, repartit vivement ce monarque, ils me pressaient bien davantage. »

(*Henriciana.*)

Le 21 janvier 1793, j'espérais à tout instant entendre dire que les Parisiens s'étaient soulevés et avaient délivré le roi. A dix heures précises, j'entendis tirer le canon. J'espérai que c'était quelque mouvement en faveur du roi; mais, hélas! c'était l'heure où son auguste tête tomba.

Meudon est situé sur une colline, et j'aurais pu, avec une longue-vue, voir la place Louis XV, où cet horrible meurtre fut commis. Je sortis, dans l'espoir de rencontrer quelqu'un qui pût m'apprendre le sort du roi. Enfin, vers midi, je vis venir le long de la route un homme tenant à la main un mouchoir trempé de sang.

Je le reconnus de suite : c'était un des ouvriers du palais de Meudon et un des plus dévoués à son royal maître. Il me raconta le terrible événement. Il était allé à Paris, me dit-il, dans l'espoir d'être utile si on faisait quelque tentative pour délivrer le roi. Il alla sous l'échafaud, et ôtant le mouchoir de son cou, il le trempa dans le sang du roi, comme « relique de saint Louis XVI ». Ce sont ses propres paroles. Il me donna un petit coin de son mouchoir, et mourut de chagrin environ deux mois après, en tenant ce mouchoir pressé contre son cœur.

Quelques-uns des gardiens du parc de Meudon, qui avaient l'habitude de chasser avec le roi, moururent aussi de chagrin.

(Mistress Elliot, *Mémoires.*)

Serviteur indiscret.

Mlle de Charollais, avant de devenir maîtresse en titre de Louis XV, eut des amants sans nombre; elle accouchait tous les ans, sans beaucoup plus de mystère qu'une fille d'opéra. Cependant, pour la forme, on la disait malade pendant les six semaines, et toute la cour, d'accord là-dessus, envoyait savoir de ses nouvelles. Il arriva, une fois, qu'un suisse, nouvellement entré chez elle et peu stylé,

(1) Une réponse pareille a été attribuée à Roquelaure. Voir t. I, p. 631.

au manége, sans y faire tant de façons, répondit à ceux qui venaient : « La princesse se porte aussi bien que son état le permet, et son enfant aussi. »

(*Fastes de Louis XV.*)

Serviteur maladroit.

Molière était l'homme du monde qui se faisait le plus servir. Il fallait l'habiller comme un grand seigneur, et il n'aurait pas arrangé les plis de sa cravate. Il avait un valet, espèce de lourdaud, qui était chargé de ce soin. Un matin qu'il le chaussait à Chambord, il mit un de ses bas à l'envers : « Un tel, dit gravement Molière, ce bas est à l'envers. » Aussitôt ce valet le prend par le haut, et en dépouillant la jambe de son maître, met ce bas à l'endroit; mais, comptant ce changement pour rien, il enfonce son bras dedans, le retourne pour chercher l'endroit, et, l'envers revenu dessus, il rechausse Molière : « Un tel, lui dit-il encore froidement, ce bas est à l'envers. » Le stupide domestique, qui le vit avec surprise, reprend le bas, et fait le même exercice que la première fois; et s'imaginant avoir réparé son peu d'intelligence, et avoir donné sûrement à ce bas le sens où il devait être, il chausse son maître avec confiance; mais ce maudit envers se trouvant toujours dessus, la patience échappe à Molière. « Oh! parbleu! c'en est trop, dit-il, en lui donnant un coup de pied qui le fit tomber à la renverse : ce maraud-là me chaussera éternellement à l'envers; ce ne sera jamais qu'un sot, quelque métier qu'il fasse. — Vous êtes philosophe! Vous êtes plutôt le diable, » lui répondit ce pauvre garçon, qui fut plus de vingt-quatre heures à comprendre comment ce malheureux bas se trouvait toujours à l'envers.

(Grimarest, *Vie de Molière.*)

Serviteur très-humble.

Quand on déplaisait au cardinal de Richelieu, il ne manquait pas de vous dire : « Je suis votre serviteur très-humble. » Le maréchal de Brézé, beau-frère du premier ministre, vint un jour prendre De Pontis pour le conduire à Ruel faire visite à Son Eminence, avec laquelle il s'était brouillé, parce qu'il avait refusé de quitter le service du roi pour entrer à celui du cardinal. Lorsque le maréchal eut présenté De Pontis, Richelieu le salua du serviteur très-humble. A l'instant cet officier fuit de l'appartement, monte à cheval, et revient en diligence à Paris. Quelques jours après, M. de Brézé lui demanda pourquoi il les avait quittés si brusquement? « Le serviteur très-humble du cardinal, répondit-il, m'a fait tant de peur, que, si je n'avais trouvé la porte ouverte, j'aurais sauté par dessus les murs. »

(*Alm. litt.*, 1780.)

Sifflets.

Un jeune homme, ayant plus d'avantages extérieurs que de talents, jouait la tragédie, vers 1733 à 1736, au Théâtre-Français; son nom de guerre était comme le mien : Fleury. Le public le goûtait d'autant moins, qu'alors c'était le bon temps de Quinault-Dufresne, et la comparaison ne pouvant être favorable au nouveau venu, le parterre l'avait pris en grippe.

Ce comédien avait un père aubergiste, rue du Faubourg-Saint-Honoré, et de plus cent-suisse du roi. Ainsi que tous les pères, il croyait au talent de son fils, attribuant, comme de raison, à la cabale le bruit injurieux dont on accueillait celui-ci. Une fois il veut y mettre un terme. Il endosse son costume, fourbit son épée, et en la compagnie d'un magnifique chien, ordinairement gardien terrible de la maison, il s'achemine vers le théâtre, se rend dans les coulisses. Bien entendu que le superbe Tarquin est tenu en laisse. On craignait cet homme, dont le caractère était indomptable, et comme il venait un petit jour (1), on le laissa se placer à sa fantaisie, après s'être assuré de la captivité de son compagnon. On jouait *Iphigénie en Aulide.* Le roi des rois avait éveillé Arcas, Ulysse venait de parler politique, Achille paraissait. (Achille, c'était mon homonyme.) Le parterre lui fit entendre à sa manière qu'il le reconnaissait. Fleury, en homme accoutumé, n'y fit pas autrement attention; mais le père se lève furieux. Dans l'action, le chien s'échappe; il court à son jeune maître, flaire les personnages, flaire la tente, remue joyeusement la queue, et lèche les mains du fils

(1) Les *petits jours*, à la Comédie Française alternaient avec les *grands jours*, qui avaient le monopole des pièces et des acteurs à succès.

de Thétis. Certes, les chiens pouvaient être de coutume chez les Grecs, et tout le monde connaît l'histoire de celui d'Ulysse ; mais les spectateurs, peu touchés des tendres caresses de celui-ci, n'en continuent que de plus belle. Les entrailles paternelles s'émeuvent, le cent-suisse ne peut se contenir ; il tire son épée, il va y avoir du sang répandu... quand Gaussin s'approche de lui, retient son bras, et avec cet accent qu'on lui connaissait :

— « Eh, monsieur ! on avait aperçu votre chien : ne comprenez-vous pas qu'on appelle Tarquin ? » Le pauvre père, désarmé, crut d'autant plus cela, que Fleury, embarrassé de la bête, criait du théâtre aussi haut que son rôle :

— « Sifflez donc, mon père, sifflez donc ! » Et le père de se joindre au chorus général, et, par amour paternel, de siffler de toutes les forces d'un cent-suisse.

Depuis, chaque fois que pareille tempête se déchaîne contre un comédien, on nomme cela, en langage de coulisse : *appeler Tarquin* (1).

(Fleury, *Mémoires.*)

Silence (*Club du*).

Vers la fin du dix-septième siècle, il se forma à Londres un club du silence (2). La loi fondamentale était ne n'y jamais ouvrir la bouche. Le président était sourd et muet ; comme les autres, il parlait des doigts, et encore n'était-il permis de déployer cette éloquence mécanique que fort rarement, et dans les occasions importantes. Après la fameuse journée d'Hochstedt, un membre, transporté de patriotisme, osa annoncer de vive voix la nouvelle de cette victoire ; aussitôt il fut renvoyé, à la pluralité des suffrages, qui, selon l'usage de l'ancienne Rome, se donnaient en pliant les pouces en arrière. Cette illustre coterie est encore citée avec respect en Angleterre.

(*Journal de Paris.*)

Simplicité d'un grand homme.

En envoyant à la cour la relation de la bataille de Staffarde, M. de Catinat ne s'y donne que la part d'un soldat. Tous les colonels y étaient nommés, et le roi, au rapport du général, avait à chacun d'eux une obligation particulière. Catinat finissait en s'excusant au sujet de ceux qu'il oubliait. La cour n'apprit ses propres exploits que par les lettres de différents particuliers ; on sut que son cheval avait été tué sous lui, qu'il avait reçu plusieurs coups de feu dans ses habits et une contusion au bras gauche. En un mot, il était si peu question du général dans cette relation, que, quand elle fut rendue publique, un nouvelliste, qui en avait écouté la lecture, demanda d'un air de curiosité : « M. de Catinat était-il à la bataille ? »

La vie que Catinat menait pendant la paix était fort simple : il se plaisait dans la société de sa famille, allait les dimanches entendre l'office dans la sacristie des Chartreux, et se promenait ensuite dans leur enclos. M. Le Roi, son ami, qui l'accompagnait dans ses promenades, raconte qu'un jour ses enfants, s'amusant à jouer pendant qu'il causait avec le maréchal, jetèrent leurs chapeaux sur des arbres, pour en faire tomber des nids d'oiseaux ; les chapeaux restèrent suspendus aux branches. Le père arrive, et veut essayer de les faire tomber avec sa canne, qui, par malheur, reste aussi sur les branches. Le maréchal, pour les tirer tous d'embarras, grimpe à l'arbre, s'élance pour rattraper la canne, et fait en même temps tomber les chapeaux.

Un des plaisirs les plus vifs de M. de Catinat était d'aller le grand matin sur le pont Royal pour y jouir du spectacle que la vue y présente : « Jamais, disait-il, je n'ai rien vu d'aussi beau dans tous les pays que j'ai parcourus. » Il allait aussi toutes les semaines à l'Hôtel des Invalides. Un des enfants de M. Le Roi, ayant souvent entendu parler le maréchal de la beauté de cet édifice, eut la plus grande envie de le voir. Un matin il abandonne sa classe, arrive chez le maréchal, mis comme un écolier, et le trouve avec M. le duc d'Orléans, depuis régent du royaume, et le maréchal de Médavi. M. de Catinat ayant obtenu d'eux la permission de le faire entrer, il lui demanda quelle raison l'amenait ; l'enfant, embarrassé, dit en hésitant : « On m'a dit, monsieur, que

(1) On dit aujourd'hui : *appeler Azor.*

(2) Ce *club du Silence* rappelle l'*Académie silencieuse*, dont l'abbé Blanchet a conté ingénieusement l'histoire, dans une page de ses *Apologues orientaux*, citée par toutes les Anthologies littéraires.

vous pouviez me faire voir l'Hôtel des Invalides, et je viens vous demander cette grâce. » Sa naïveté fit rire les auditeurs. Le maréchal envoya dire à M. Le Roi que son fils était chez lui, et qu'il le lui ramènerait; il fit dîner l'enfant, et dès qu'il fut libre, il le prit par la main pour le mener à pied aux Invalides. A l'arrivée du maréchal dans l'hôtel, les gardes prennent les armes, les tambours battent; tous les vieillards, les infirmes accourent; on criait dans les cours : « Voilà le père la Pensée ! » Ce bruit effraya l'enfant; le maréchal le rassura, en lui disant que tout cela prouvait l'amitié que tous ces gens respectables lui portaient. Il lui fit voir toute la maison, le mena, à l'heure du souper, dans tous les réfectoires, fit apporter deux verres, et but avec le jeune homme à la santé de tous ses anciens camarades : tout le réfectoire, debout et découvert, remercia le maréchal, et le reconduisit avec acclamation.

Catinat allait tous les quinze jours à Versailles. Le roi lui demanda pourquoi on ne le voyait jamais à Marly, et si quelque affaire l'en empêchait. « Aucune, sire, répondit le maréchal; mais la cour est très-nombreuse, et j'en use ainsi pour laisser aux autres la liberté de vous faire leur cour. — Voilà bien de la considération ! » répondit le roi !

La simplicité de l'extérieur de M. de Catinat fut regardée par ses envieux comme l'effet d'un orgueil délicat. « Cet habit de drap uni, dont le maréchal est toujours vêtu, est pour lui, disaient-ils, la manière la plus sûre de se faire remarquer. » Mais la conduite de M. de Catinat démentait cette calomnie, puisqu'il savait sortir de cette simplicité quand il était obligé d'assister à quelque cérémonie d'éclat. Il était alors vêtu comme les autres : on le voyait avec des habits magnifiques, mais qu'il quittait avec plaisir, lorsque le moment de la représentation était fini. Ce costume simple du maréchal donna lieu à plusieurs anecdotes. Se trouvant un jour à la messe dans l'église des Jacobins, un précepteur, qui ne le connaissait pas, lui fit céder sa place à ses élèves.

On dit encore qu'étant allé pour affaires chez un premier commis, les valets le firent attendre longtemps dans l'antichambre. Un officier le reconnut, et avertit le commis ; celui-ci sortit pour lui faire ses excuses, auxquelles il répondit par cette leçon : « Ce n'est pas ma personne que vous avez tort de laisser dans votre antichambre, mais un officier; quels qu'ils soient, ils sont tous également au service du roi, et vous êtes payé par lui pour leur répondre. »

Louis XIV le nomma, en 1705, chevalier de ses ordres. Mais M. de Catinat ne voulut pas accepter cette grâce. Ses parents, jaloux de faire passer à leur postérité cette illustration, se réunirent pour le conjurer d'accepter le cordon ; ils lui présentèrent sa généalogie, pour lui faire voir qu'il était en état de faire ses preuves, et ils ajoutèrent que sa conduite en cette occasion leur ferait tort à jamais. « Si je vous fais tort, leur répondit-il, rayez-moi de votre généalogie. » Il persista dans son refus.

Un jeune bourgeois de Paris, chassant auprès de Saint-Gratien, aperçut le maréchal, et lui cria, sans ôter son chapeau : « Bonhomme, je ne sais à qui appartient cette terre ; je n'ai point permission d'y chasser : cependant je vais me la donner. » Le maréchal l'écouta chapeau bas, et continua sa promenade. Le jeune homme, voyant rire des paysans qui travaillaient dans la campagne, leur en demanda le sujet. Ces bonnes gens lui répondirent : « Nous rions de votre insolence, de parler ainsi à monseigneur; s'il avait dit un mot, nous vous aurions battu. »

Le bourgeois, confus, courut après le maréchal, lui demanda pardon, et l'assura qu'il ne le connaissait pas : « Il n'est pas nécessaire, lui répondit-il, de connaître quelqu'un pour lui ôter son chapeau ; mais laissons cela, et venez souper avec moi », ce que le jeune homme n'osa point accepter.

(Panckoucke.)

Simplicité de souverains.

Jacques Fournier était fils d'un boulanger ; il fut élu pape, et prit le nom de Benoît XII. Il avait une nièce : plusieurs grands seigneurs la recherchèrent en mariage; il répondit toujours qu'elle

n'était point d'une naissance à recevoir l'honneur qu'ils voulaient lui faire. Il la maria au fils d'un bon négociant de Toulouse. Ces deux époux étant allés le saluer à Avignon, il les reçut avec beaucoup d'amitié, les garda une quinzaine de jours auprès de lui, ensuite les congédia en leur donnant une somme assez modique, et leur disant « que leur oncle *Jean Fournier* leur faisait ce petit présent; qu'à l'égard du *pape*, il n'avait de parents et d'alliés que les pauvres et les malheureux. »

(Saint-Foix, *Essais sur Paris.*)

A Sans-Souci, Frédéric n'avait d'autre garde, la nuit, qu'un simple factionnaire, qu'il renvoyait le matin à Potsdam, et il dormait aussi paisiblement que s'il eût été entouré de cent mille baïonnettes.

Une après-midi, un Français de passage à Berlin, le comte de Choiseul, à qui le roi avait accordé audience, arrive au château et frappe à la porte. Un petit homme vêtu d'un habit bleu râpé descend tranquillement lui ouvrir :

« Mon brave homme, je viens voir le roi. — Mon gentilhomme, c'est moi ! »

(P. Nougaret, *Patrie.*)

Pendant le voyage de l'empereur Joseph, en Italie, le fer d'une des roues de sa voiture cassa sur le chemin. Il parvint, avec beaucoup de peine, au plus prochain village. Descendu à la porte d'un serrurier, il lui demanda de réparer sur-le-champ le dommage qui l'empêchait de continuer sa route. « Je le ferais volontiers, dit l'artisan; mais c'est aujourd'hui fête, tout le monde est à la messe, et je n'ai personne même pour faire jouer le soufflet. — Qu'à cela ne tienne, dit l'empereur; je ferai jouer le soufflet moi-même : aussi bien cela m'échauffera. » Le monarque souffle, l'ouvrier forge, et tout est réparé. Il faut payer. « Combien ? — Six sous. » Joseph met six ducats dans la main du serrurier, et part. L'honnête artisan court après lui. « Monsieur, vous vous trompez, vous m'avez donné six ducats, je ne pourrais changer cela dans tout le village. — Change où tu pourras, le surplus de tes six sous est pour le plaisir que j'ai eu de souffler. »

(*Almanach littéraire*, 1783.)

Simplicité évangélique.

En 1844, lors de la quête pour l'œuvre du Mont-Carmel, la commission se réunissait dans les salons de Mme la baronne de Maistre.

Roger de Beauvoir, fidèle à ses principes d'élégance, arrivait à midi avec des gants lilas; à deux heures, il les remplaçait par des gants jaunes, et à quatre heures il enfilait des gants blancs.

Fra Carlo d'Ogni-Santi, le quêteur du couvent de Palestine, qui ne connaissait pas les gants, même de réputation, demandait avec intérêt à Émile Deschamps : « Quelle maladie a donc ce beau jeune homme ? Ses mains changent de couleur trois ou quatre fois par jour. — C'est une *élégantiasis chronique*, » répondit Émile Deschamps.

(*La Petite Revue.*)

Simplicité militaire.

Le maréchal de La Ferté, que son grand âge et ses infirmités avaient mis hors d'état de servir, avait un fils dont il faisait préparer les équipages de guerre. Son maître d'hôtel ayant, par les ordres de ce fils, fait une ample provision de truffes, morilles, champignons et autres ingrédients propres à la confection d'excellents ragoûts, en fit un mémoire qu'il présenta au maréchal. La maréchal ne l'eut pas plutôt envisagé qu'il le rejeta avec indignation : « Allez dire à mon fils, s'écria-t-il, que ce n'était pas ainsi que de mon temps nous tenions la campagne : de la grosse viande, simplement apprêtée, composait tous nos mets. Dites-lui que je ne veux entrer pour rien dans une dépense aussi folle et aussi indigne d'un homme de guerre. »

(*Improvisat. français.*)

Simplification.

Diogène le cynique aperçut un enfant qui buvait dans le creux de sa main; il jeta aussitôt le gobelet qu'il avait coutume de porter dans sa besace, et dit : « L'enfant me donne une leçon ! » Il jeta pareillement sa cuiller lorsqu'il eut vu un autre enfant qui, après avoir cassé son écuelle, ramassait ses lentilles avec une croûte de pain.

(Diogène de Laerte.)

Sinécure.

Quand on donna Lisieux au lieu de Nantes à l'évêque Philippe de Cospeau, quelqu'un lui dit : « Mais vous aurez bien plus grande charge d'âmes. — Voire, répondit-il, les Normands n'ont point d'âme. »

(Tallemant des Réaux.)

L'abbé Prévôt venait d'être nommé aumônier du prince de Conti. « Monsieur l'abbé, lui dit le prince, vous voulez être mon aumônier, mais je n'entends pas de messe. — Et moi, monseigneur, je n'en dis jamais. »

Sobriété de style.

Mme de La Fayette avait coutume de dire qu'une période retranchée d'un ouvrage valait un louis d'or, et un mot vingt sols.

Sobriété salutaire.

Au combat d'Echlet, où le duc de Bourgogne avait en tête le fameux Marlborough, les deux armées se canonnèrent longtemps sans jamais s'approcher. La soif et la faim avaient obligé le prince de descendre de cheval ; ses officiers se disposaient à lui servir un repas : « Non, dit le duc de Bourgogne, ce n'est pas ici le temps et le lieu de tenir table ; » et se contentant d'un léger rafraîchissement, il reprit ses armes. Au même instant un boulet de canon renverse la table qu'il quittait, brise son siége, emporte la tête d'un valet de chambre; et ce premier coup est suivi d'un second, qui tue un de ses gardes à ses côtés.

(*Mémoires-anecd.*)

Soif.

On ne résiste pas toujours si longtemps à la soif qu'à la faim. En 1787, on vit mourir un des cent-suisses de la garde de Louis XVI pour être resté seulement vingt-quatre heures sans boire.

Il était au cabaret avec quelques-uns de ses camarades : là, comme il présentait son verre, un d'entre-eux lui reprocha de boire plus souvent que les autres et de ne pouvoir s'en passer un moment. C'est sur ce propos qu'il gagea de demeurer vingt-quatre heures sans boire, pari qui fut accepté, et qui était de dix bouteilles de vin à consommer. Dès ce moment le soldat cessa de boire, quoiqu'il restât encore plus de deux heures à voir faire les autres avant que de se retirer.

La nuit se passa bien, comme on peut croire; mais dès le point du jour il trouva très-dur de ne pouvoir prendre son petit verre d'eau-de-vie, ainsi qu'il n'y manquait jamais. Toute la matinée il fut inquiet et troublé. Il allait, venait, se levait, s'asseyait sans raison, et avait l'air de ne savoir que faire. A une heure il se coucha, croyant être plus tranquille : il souffrait, il était vraiment malade; mais vainement ceux qui l'entouraient l'invitaient-ils à boire, il prétendait qu'il irait bien jusqu'au soir; il voulait gagner la gageure, à quoi se mêlait sans doute un peu d'orgueil militaire, qui l'empêchait de céder à la douleur.

Il se soutint ainsi jusqu'à sept heures; mais à sept heures et demie il se trouva mal, tourna à la mort, et expira sans pouvoir goûter à un verre de vin qu'on lui présentait.

(Brillat-Savarin, *Physiologie du goût.*)

Soin de sa personne.

Mme la comtesse de Soissons était bien faite, mais une pauvre femme du reste. Elle ne fermait jamais les mains, parce que cela rendait les jointures rudes ; elle avait les mains belles. Elle avait des oreillers dans son lit, de toutes les grandeurs imaginables : il y en avait même pour son pouce.

(Tallemant des Réaux.)

Solécismes de civilité.

Dernièrement, raconte Delille, l'abbé Cosson, professeur de belles-lettres au collége Mazarin, me parla d'un dîner où il s'était trouvé, quelques jours auparavant, avec les gens de la cour, les cordons-bleus, des maréchaux de France, chez l'abbé de Radonvilliers, à Versailles. « Je parie, lui dis-je, que vous y avez fait cent incongruités. — Comment donc ! reprit vivement l'abbé Cosson, fort inquiet. Il me semble que j'ai fait la même chose que tout le monde. — Quelle présomption !

Je gage que vous n'avez rien fait comme personne. Mais voyons, je me bornerai au dîner; et d'abord que fîtes-vous de votre serviette en vous mettant à table? — De ma serviette? Je fis comme tout le monde : je la déployai, je l'étendis sur moi, et l'attachai par un coin à ma boutonnière. — Eh bien, mon cher, vous êtes le seul qui ayez fait cela : on n'étale point sa serviette, on la laisse sur ses genoux. Et comment fîtes-vous pour manger votre soupe? — Comme tout le monde, je pense. Je pris ma cuiller d'une main et ma fourchette de l'autre... — Votre fourchette, bon Dieu! Personne ne prend de fourchette pour manger sa soupe. Mais poursuivons. Après votre soupe, que mangeâtes-vous? — Un œuf frais. — Et que fîtes-vous de la coquille? — Comme tout le monde, je la laissai au laquais qui me servait. — Sans la casser? — Sans la casser. — Eh bien, mon cher, on ne mange jamais un œuf sans briser la coquille. Et après votre œuf? — Je demandai du *bouilli*. — Du *bouilli!* Personne ne se sert de cette expression; on demande du bœuf, et point de bouilli. Et après cet aliment? — Je priai l'abbé de Radonvilliers de m'envoyer d'une très-belle volaille. — Malheureux! de la volaille! On demande du poulet, du chapon, de la poularde; on ne parle de volaille qu'à la basse-cour. Mais vous ne dites rien de votre manière de demander à boire. — J'ai, comme tout le monde, demandé du champagne, du bordeaux, aux personnes qui en avaient devant elles. — Sachez donc qu'on demande du *vin de Champagne*, du *vin de Bordeaux*... Mais dites-moi quelque chose de la manière dont vous mangeâtes votre pain. — Certainement à la manière de tout le monde : je le coupai proprement avec mon couteau. — Eh! on rompt son pain, on ne le coupe pas... Avançons. Le café, comment le prîtes-vous? — Eh! pour le coup, comme tout le monde : il était brûlant, je le versai par petites parties de ma tasse dans ma soucoupe. — Vous voyez donc, mon cher Cosson, que vous n'avez pas dit un mot, pas fait un mouvement, qui ne fût contre l'usage. » L'abbé Cosson était confondu, continue Delille. Pendant six semaines il s'informait à toutes les personnes qu'il rencontrait de quelques-uns des usages sur lesquels je l'avais critiqué. » — Delille *lui-même* les tenait d'une de ses amies, et avait été longtemps à se trouver ridicule dans le monde, où il ne savait comment s'y prendre pour boire et manger conformément à l'usage.

(*Classiques de la table.*)

Solécismes

J'allai un matin faire une visite au général Bouvier des Éclats, mon ami et mon compatriote. Je le trouvai parcourant son appartement d'un air agité, et froissant dans ses mains un écrit que je pris pour une pièce de vers.

« Prenez, dit-il en me le présentant; et dites-moi votre avis; vous vous y connaissez. »

Je reçus le papier, et l'ayant parcouru, je fus fort étonné de voir que c'était une note de médicaments fournis : de sorte que ce n'était point en ma qualité de poëte que j'étais requis, mais comme pharmaconome.

« Ma foi, mon ami, lui dis-je en lui rendant sa propriété, vous connaissez l'habitude de la corporation que vous avez mise en œuvre. Les limites ont bien été peut-être un peu outrepassées; mais pourquoi avez-vous un habit brodé, trois ordres, un chapeau à graine d'épinards? Voilà trois circonstances aggravantes, et vous vous en tirerez mal. — Taisez-vous donc, me dit-il avec humeur : cet état est épouvantable; au reste, vous allez voir mon écorcheur, je l'ai fait appeler; il va venir, et vous me soutiendrez.

Il parlait encore quand la porte s'ouvrit, et nous vîmes entrer un homme d'environ cinquante-cinq ans, vêtu avec soin; il avait la taille haute, la démarche grave; et toute sa physionomie aurait eu une teinte uniforme de sévérité si le rapport de sa bouche à ses yeux n'y avait pas introduit quelque chose de sardonique. Il s'approcha de la cheminée, refusa de s'asseoir; et je fus témoin auditeur du dialogue suivant, que j'ai fidèlement retenu.

LE GÉNÉRAL. — Monsieur, la note que vous m'avez envoyée est un véritable compte d'apothicaire, et.....

L'HOMME NOIR. — Monsieur, je ne suis point apothicaire.

LE GÉNÉRAL. — Et qu'êtes-vous donc, monsieur?

L'HOMME NOIR. — Monsieur, je suis pharmacien.

LE GÉNÉRAL. — Eh bien, monsieur le pharmacien, votre garçon a dû vous dire...

L'HOMME NOIR. — Monsieur, je n'ai point de garçon.

LE GÉNÉRAL. — Qu'était donc ce jeune homme?

L'HOMME NOIR. — Monsieur, c'est un élève.

LE GÉNÉRAL. — Je voulais donc vous dire, monsieur, que vos drogues...

L'HOMME NOIR. — Monsieur, je ne vends point de drogues.

LE GÉNÉRAL. — Que vendez-vous donc, monsieur?

L'HOMME NOIR. — Monsieur, je vends des médicaments.

Là finit la discussion; le général, honteux d'avoir fait tant de solécismes et d'être si peu avancé dans la connaissance de la langue pharmaceutique, se troubla, oublia ce qu'il avait à dire, et paya tout ce qu'on voulut.

(Brillat-Savarin, *Physiologie du goût.*)

Sollicitude conjugale.

J'envoyai, sous le commandement d'Alexis Orlow, suivi de quatre officiers choisis et d'un détachement d'hommes doux et raisonnables, l'empereur déposé (son époux) à vingt-sept verstes de Péterhof, dans un endroit nommé Ropscha, très-écarté, mais très-agréable, tandis qu'on préparait des chambres honnêtes et convenables à Schlusselburg, et qu'on eut le temps de mettre des chevaux pour lui, aux relais. Mais le bon Dieu en disposa autrement : la peur lui avait donné un cours de ventre qui dura trois jours et s'arrêta au quatrième. Il but excessivement ce jour-là, car il avait tout ce qu'il voulait, hors la liberté. Il ne m'a cependant demandé que sa maîtresse, son chien, son nègre et son violon; mais, crainte de scandale et d'augmenter la fermentation dans les esprits, je ne lui envoyai que les trois dernières choses. La colique hémorrhoïdale lui reprit avec le transport au cerveau; il fut deux jours dans cet état, d'où s'ensuivit une grande faiblesse, et, malgré les secours des médecins, il rendit l'âme.

(Catherine II. *Voy.* SCHNEIDER, *La cour de Russie il y a cent ans.*)

Solliciteuse.

Une duchesse avait au parlement un procès qui devait être bientôt rapporté. Elle alla voir un conseiller qu'on lui dit être son rapporteur, et qu'elle ne connaissait point. Elle entre chez lui, et trouve dans l'antichambre, sur son passage, un gros chat, qui, par des mouvements flatteurs, semblait l'inviter à le caresser, ce qu'elle fit, quoiqu'elle eût une aversion naturelle pour ces animaux; elle lui passa deux ou trois fois la main sur la tête, elle le flatta. Dans ce moment, le conseiller, averti de la présence de la dame, parut et demanda à la duchesse ce qui lui procurait le plaisir de la voir chez lui : « Vous êtes mon rapporteur, lui dit-elle, et je viens me recommander à vous. — Madame, lui répondit-il, vous avez pris le change. J'ai un frère conseiller au parlement comme moi, et c'est lui qui est chargé de votre affaire. — Comment donc! s'écria la duchesse d'un air chagrin en sortant avec précipitation, vous n'êtes pas mon rapporteur, et j'ai caressé votre chat! »

Somnambules.

Un chirurgien se saignait en dormant, et ajustait ensuite son bras tout aussi bien que s'il eût été éveillé. Cet homme se levait, prenait sa lancette, se mettait sur une chaise, se piquait la veine, et réitérait cette opération toutes les fois qu'un mal de gorge auquel il était sujet se faisai sentir.

« J'ai vu un somnambule, dit Voltaire, mais celui-ci se contentait de se lever, de s'habiller, de faire la révérence, de danser le menuet assez proprement; après quoi il se déshabillait, se recouchait et continuait de dormir. »

Cela n'approche pas du somnambule de l'*Encyclopédie*. C'était un jeune séminariste, qui se relevait pour composer un sermon en dormant, l'écrivait correctement, le relisait d'un bout à l'autre, ou du moins croyait le relire, y faisait des corrections, raturait des lignes, en substituait d'autres, remettait à sa place un mot oublié, composait de la musique, la notait exactement, après avoir réglé son papier avec sa canne, et plaçait, sans se tromper, les paroles sous les notes, etc., etc. Un archevêque de Bordeaux dit

avoir été témoin de ces opérations, et de beaucoup d'autres aussi étonnantes.

Le *Manuel physique* fait mention d'une jeune femme qui, toutes les nuits, allait en chemise remplir sa cruche à la fontaine, éloignée de trois cents pas du village. Ne se doutant aucunement qu'elle fût somnambule, elle croyait que c'était le diable qui remplissait sa cruche la nuit. Placé en embuscade, un jeune homme la vit sortant, vers une heure du matin, avec sa cruche. Il la suit, et quand elle est hors du village, il veut profiter de l'occasion pour l'embrasser. La jeune et pudique somnambule se réveille en sursaut. Saisie et désolée de se voir nue entre les bras d'un jeune homme, elle meurt subitement.

(*Improvisateur français.*)

Sonate du diable.

Une nuit de l'année 1713, le fameux violoniste Tartini rêva qu'ayant le diable à son service, il lui donnait son violon, sur lequel celui-ci se mit à exécuter la plus admirable des sonates. Tartini se réveilla en sursaut, et saisit son instrument, espérant retrouver une partie de ce qu'il venait d'entendre; mais ce fut en vain. Il n'en conserva pas moins à la pièce qu'il composa alors le titre de *Sonate du Diable.*

(Lalande, *Voyage en Italie.*)

Songe-creux.

Un jour un pauvre diable, un homme de génie, un aigrefin, on n'a jamais su au juste, mais profondément râpé, sans souliers, presque sans chapeau, se présenta à Turgot, alors intendant général des finances. L'homme avait à la main un long rouleau de papier.

« Monseigneur, dit-il au ministre, j'ai l'honneur de vous soumettre un projet de la plus haute importance. Grâce à ce travail, je puis faire au roi un cadeau de cent cinquante millions. — Monsieur, répondit vivement Turgot, je m'empresse de vous remercier; seulement je crois que le roi n'eût pas vu d'un mauvais œil que sur ces cent cinquante millions vous eussiez prélevé de quoi vous acheter un chapeau. »

Et il congédia le pauvre songe-creux.

Songes prophétiques.

Un Égyptien, joueur de luth, songea une nuit qu'il jouait de son luth aux oreilles d'un âne. Cet Égyptien ne fit pas d'abord réflexion sur ce songe; mais, quelque temps après, Antiochus, roi de Syrie, étant venu à Memphis pour voir son neveu Ptolémée, le roi fit venir le joueur de luth pour amuser Antiochus. Ce prince, qui n'aimait point la musique, écouta d'un air distrait, et ordonna à ce musicien de se retirer. Le pauvre homme se rappela alors le songe qu'il avait fait, et ne put s'empêcher de dire en sortant : « J'avais bien rêvé que je jouais devant un âne. » Antiochus, qui l'entendit, commanda qu'on le liât, et lui fit donner les étrivières. Depuis ce moment, le musicien, bien étrillé, perdit l'habitude de rêver.

(Dion Chrysostôme.)

Deux Arcadiens qui voyageaient ensemble arrivent à Mégare, ville de la Grèce, entre Athènes et Corinthe. L'un, qui avait droit d'hospitalité, loge chez son ami, et l'autre dans une hôtellerie. Après le souper, celui qui était chez un ami se retire pour se coucher, et dans le sommeil il lui semble que celui qui était à l'hôtellerie lui apparaissait et le priait de le secourir, parce que l'hôtelier voulait le tuer. Sur-le-champ, il se lève, effrayé par ce songe; mais s'étant rassuré il se rendormit. L'autre lui apparut de nouveau et lui dit que puisqu'il n'avait pas eu la vigilance de le secourir, du moins il ne laissât pas sa mort impunie; que l'hôtelier, après l'avoir tué, avait caché son corps dans un chariot, et l'avait couvert de fumier, et qu'il ne manquât pas de se trouver le lendemain matin, à l'ouverture de la porte de la ville, avant que le chariot sortît. Frappé de ce nouveau songe, il se rend de grand matin à la porte de la ville, voit le chariot, et demande à celui qui le menait ce qu'il y avait dedans. Le charretier prit aussitôt la fuite; l'on tira le corps du chariot, et l'hôtelier fut arrêté et puni.

(Cicéron, *De la divination.*)

Mgr de Belzunce était ici à Versailles

la veille de la mort de son père; il devait partir le lendemain, pour aller coucher à Paris et chasser le jour d'après. Il rêve que M. de Castelmoron est tombé en apoplexie, et se réveille effrayé. Il monte dans sa chaise avec grande impatience d'arriver, descend chez son père, et demande avec empressement de ses nouvelles; il ne fut pas même entièrement rassuré, quoique le voyant et se portant bien alors. Il va souper dehors et revient à minuit; il apprend que son père est rentré avec de la colique; son premier mouvement est de dire : « Mon père est mort. » Il voulait l'empêcher de se coucher. Pour lui, il ne voulut jamais se mettre dans son lit. Effectivement, ce fut deux ou trois heures après que, la colique le réveillant, il voulut se lever, et mourut.

Ce rêve a donné occasion de se souvenir de plusieurs autres. Mme de Simiane, petite fille de Mme de Grignan, étant près d'accoucher, rêve qu'elle est à côté d'une église et à côté d'un homme qui creusait la terre et qui faisait deux trous, dont l'un fort petit. Elle lui demande en dormant pour qui ce petit trou; cet homme lui répond que c'est pour son enfant. Le lendemain, étant allée entendre la messe dans cette même église, elle voit auprès d'elle un homme qu'elle reconnaît pour être le même qu'elle a vu en songe; elle paraît effrayée. Les gens, qui ignoraient le songe, lui dirent que cet homme est connu de la paroisse, que c'est le fossoyeur : elle tombe évanouie; on la rapporte chez elle, elle accouche, elle meurt avec son enfant.

M. de Meuse me disait hier que plusieurs jours avant que Mme de Marmontel tombât malade, elle lui avait dit, comme chose à quoi elle ne faisait nulle attention, qu'elle avait songé qu'elle voyait son père (qui était mort depuis longtemps); qu'il y avait un tombeau entre elle et lui, et sur le tombeau une montre dont le cadran était en dessous; que son père avait pris cette montre, lui avait montré l'heure qu'il était et l'avait remise à sa place. M. de Meuse m'ajouta que c'était à peu près à cette même heure qu'elle était morte plusieurs jours après.

(Duc de Luynes, *Mémoires sur la cour de Louis XV.*)

Peiresc, savant antiquaire, rêva une nuit qu'il était à Nîmes, où un orfèvre lui présentait une médaille d'or de Jules César, dont on lui demandait quatre écus. S'étant éveillé, il s'en alla à Nîmes, et comme il se promenait par la ville, il rencontra un orfèvre, à qui il demanda s'il n'avait point quelques curiosités; l'orfèvre lui répondit qu'il avait une médaille d'or de Jules César. Interrogé du prix, il demanda quatre écus, que M. Peiresc lui donna, voyant ainsi, avec plaisir, son songe accompli.

(Gassendi.)

Sophistes.

Philoxène le sophiste entra chez Aristippe, et frappé de l'abondance et de l'appareil de sa table, il fronça le sourcil, et dit à Aristippe que cette profusion, ce luxe, ne convenaient pas à un philosophe, à un sage. Aristippe lui répondit, sans s'émouvoir : « Mon cher Philoxène, veuillez être des nôtres, faites-moi cette grâce. — Vous êtes trop obligeant; il n'y a pas moyen de vous refuser. » — Lorsqu'Aristippe le vit placé, mangeant de bonne grâce, il lui dit : « Mon cher Philoxène, je vais, pour répondre à votre censure sur la somptuosité de ma table, vous conter ce qui m'arriva avec Andron le stoïcien. J'achetais devant lui une perdrix cinquante drachmes (quarante-cinq livres); comme vous, il me gourmanda d'une telle dépense. Je l'écoutai tranquillement, et lui dis : « Si une perdrix ne coûtait qu'une obole, vous l'achèteriez sans doute? — J'en conviens. — Eh bien, je n'estime pas plus cinquante drachmes que vous une obole. Je vois que ce n'est pas le faste et la bonne chère qui vous effarouchent, mais la dépense. » Le sophiste sentit l'application, mais n'en mangea pas moins.

(*Voyages d'Anténor.*)

Un jeune homme était convenu avec le rhéteur Protagoras de faire sous lui un cours de rhétorique moyennant une assez forte somme, qui ne lui serait délivrée qu'autant que le jeune étudiant gagnerait la première cause qu'il plaiderait. Le cours d'étude fini, le candidat déclara net à son instituteur qu'il ne le payerait pas. Celui-ci le cita devant le tribunal, et lui fit ce dilemme : « De quelque manière que

ce soit, vous me payerez. Si je gagne ma cause, vous me payerez parce que vous y serez condamné; si vous la gagnez, vous me payerez encore, parce que ce sera la conséquence nécessaire des conditions que nous avons faites. » Le jeune avocat répondait : « De quelque manière que ce soit, je ne vous payerai pas. Si je gagne ma cause, parce que j'y serai autorisé; et si je la perds, parce que, d'après nos conditions, je ne vous devrai rien. » Ces dilemmes embarrassèrent tellement l'Aréopage, que la cause qui y donnait lieu resta indécise.

(*Improvisat. franç.*)

Sorciers.

J'ai entendu raconter qu'en Angleterre on regardait mon oncle, le feu prince Rupert, comme un grand sorcier, et un gros chien noir qui l'accompagnait, comme le diable. Quand il vint à l'armée et qu'il marcha à l'ennemi, des régiments entiers s'enfuyaient devant lui à cause de cela.

(Madame, duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

De tous ces contes aucun ne m'a plus frappé que ce qui arriva chez la comtesse de Soissons, nièce du cardinal Mazarin. Son mari était malade en campagne. Elle était un soir incertaine si elle partirait ou non pour l'aller trouver, lorsqu'un vieux gentilhomme de sa maison lui offrit tout bas de lui faire dire par un esprit si M. le comte mourrait de cette maladie. Mme de Bouillon était présente avec M. de Vendôme, et le duc, à présent maréchal, de Villeroy.

Le gentilhomme fit entrer dans le cabinet une petite fille de cinq ans, et lui mit à la main un verre plein d'une eau fort claire; il fit ensuite ses conjurations. La petite fille dit que l'eau devenait trouble, et le gentilhomme dit tout bas à la compagnie qu'il allait commander à l'esprit de faire paraître dans le verre un cheval blanc en cas que M. le comte dût mourir, et un tigre en cas qu'il dût en échapper. Il demanda aussitôt à la petite fille si elle ne voyait rien dans le verre : « Ah! s'écria-t-elle, le beau petit cheval blanc! » Il fit cinq fois de suite la même épreuve, et toujours la petite fille annonça la mort par des marques toutes différentes, que M. de Vendome et Mme de Bouillon avaient nommées tout bas au gentilhomme, sans que la petite fille pût les entendre. Ce fait est constant, et les trois personnes présentes le content à qui veut l'entendre.

(L'abbé de Choisy, *Mémoires.*)

M. le duc d'Orléans était curieux de toutes sortes d'arts et de sciences, et, avec infiniment d'esprit, avait eu toute sa vie la faiblesse, si commune à la cour des enfants d'Henri II, que Catherine de Médicis, avait entre autres maux, apportée d'Italie. Il avait, tant qu'il avait pu, cherché à voir le diable, sans y avoir pu parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à voir des choses extraordinaires, et savoir l'avenir. La Sery avait une petite fille chez elle de huit ou neuf ans, qui y était née et n'en était jamais sortie; et qui avait l'ignorance et la simplicité de cet âge et de cette éducation. Entre autres fripons de curiosités cachées, dont M. le duc d'Orléans avait beaucoup vu en sa vie, on lui en produisit un, chez sa maîtresse, qui prétendit faire voir dans un verre rempli d'eau tout ce qu'on voudrait savoir. Il demanda quelqu'un de jeune et d'innocent pour y regarder, et cette petite fille s'y trouva propre. Ils s'amusèrent donc à vouloir savoir ce qui se passait alors même dans des lieux éloignés, et la petite fille voyait, et rendait ce qu'elle voyait à mesure. Cet homme prononçait tout bas quelque chose sur ce verre rempli d'eau, et aussitôt on y regardait avec succès.

Les duperies que M. le duc d'Orléans avait souvent essuyées l'engagèrent à une épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout bas à un de ses gens, à l'oreille, d'aller sur-le-champ à quatre pas de là, chez Mme de Nancré, de bien examiner qui y était, ce qui s'y faisait, la position et l'ameublement de la chambre, et la situation de tout ce qui s'y passait, et, sans perdre un moment ni parler à personne, de le lui venir dire à l'oreille. En un tournemain la commission fut exécutée, sans que personne s'aperçût de ce que c'était, et la petite fille toujours dans la chambre. Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, il dit à la petite fille de regarder dans le verre qui était chez Mme de Nancré et ce qu'il s'y passait. Aussitôt elle leur raconta mot pour mot tout ce qu'y avait vu

celui que M. le duc d'Orléans y avait envoyé : la description des visages, des figures, des vêtements, des gens qui y étaient, leur situation dans la chambre, les gens qui jouaient à deux tables différentes, ceux qui regardaient ou causaient assis ou debout, la disposition des meubles, en un mot tout. Dans l'instant, M. le duc d'Orléans y envoya Nancré, qui rapporta avoir tout trouvé comme la petite fille l'avait dit, et comme le valet qui y avait été d'abord l'avait rapporté à l'oreille de M. le duc d'Orléans.

Il ne me parlait guère de ces choses-là, parce que je prenais la liberté de lui en faire honte. Je pris celle de le pouiller à ce récit... « Ce n'est pas tout, me dit-il, et je ne vous ai conté cela que pour venir au reste ; » et tout de suite me conta que, encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avait vu dans la chambre de Mme de Nancré, il avait voulu voir quelque chose de plus important, et ce qui se passerait à la mort du roi, mais sans en rechercher le temps, qui ne se pouvait voir dans ce verre. Il demanda donc tout de suite à la petite fille, qui n'avait jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda, et leur expliqua longuement tout ce qu'elle voyait. Elle fit avec justesse la description de la chambre du roi à Versailles, et de l'ameublement qui s'y trouva en effet à sa mort. Elle le dépeignit parfaitement dans son lit, et ce qui était debout auprès du lit ou dans la chambre, un petit enfant, avec l'ordre, tenu par Mme de Ventadour, sur laquelle elle s'écria, parce qu'elle l'avait vue chez Mlle de Sery. Elle leur fit connaître Mme de Maintenon, la figure singulière de Fagon, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, Mme la duchesse, Mme la princesse de Conti ; elle s'écria sur M. le duc d'Orléans ; en un mot, elle leur fit connaître ce qu'elle voyait là de princes et de domestiques, seigneurs ou valets.

Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait connaître Monseigneur, Mgr le duc de Bourgogne, Mme la duchesse de Bourgogne, ni le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyait point des figures de telle et telle façon. Elle répondit constamment que non, et répéta celles qu'elle voyait. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvait comprendre et dont il s'étonna fort avec moi, et en rechercha vainement la raison. L'événement l'expliqua. On était lors en 1706. Tous quatre étaient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre étaient morts avant le roi. Ce fut la même chose de M. le Prince, M. le duc et M. le prince de Conti, qu'elle ne vit point, et vit les enfants des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse. Mais jusqu'à l'événement cela demeura dans l'obscurité.

Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendrait. Alors ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui était là lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y voir ; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'était alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille comme en peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le Duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la deviner : il n'en avait jamais vu de semblable. Elle n'avait que quatre cercles, et rien au sommet. Cette couronne lui couvrait la tête.

Il était assurément alors bien éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer. C'était peut-être ce que cette couronne singulière lui annonçait. Tout cela s'était passé à Paris chez sa maîtresse, en présence de leur plus étroit intrinsèque, la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

J'avais acheté un planisphère céleste pour étudier les constellations. J'avais attaché ce phanisphère sur un châssis ; et, les nuits où le ciel était serein, j'allais dans le jardin poser mon châssis sur quatre piquets de ma hauteur, le planisphère tourné en dessous ; et pour l'éclairer sans que le vent soufflât ma chandelle, je la mis dans un seau à terre, entre les quatre piquets ; puis, regardant alternativement le planisphère avec mes yeux et les astres avec ma lunette, je m'exerçais à connaître les étoiles et à discerner les constellations. Le jardin de M. Noiret était en

terrasse; on voyait du chemin tout ce qui s'y faisait. Un soir, des paysans passant assez tard me virent dans un grotesque équipage occupé à mon opération. La lueur qui donnait sur mon planisphère, et dont ils ne voyaient pas la cause, parce que la lumière était cachée à leurs yeux par les bords du seau; ces quatre piquets, ce grand papier barbouillé de figures, ce cadre, et le jeu de ma lunette, qu'ils voyaient aller et venir, donnaient à cet objet un air de grimoire qui les effraya. Ma parure n'était pas propre à les rassurer : un chapeau clabaud par-dessus mon bonnet, et un pet-en-l'air ouaté de maman (Mme de Warens), qu'elle m'avait obligé de mettre, offraient à leurs yeux l'image d'un vrai sorcier; et comme il était près de minuit, ils ne doutèrent point que ce ne fût le commencement du sabbat. Peu curieux d'en voir davantage, ils se sauvèrent très-alarmés, éveillèrent leurs voisins pour leur conter leur vision; et l'histoire courut si bien, que dès le lendemain chacun sut dans le voisinage que le sabbat se tenait chez M. Noiret. Je ne sais ce qu'eût produit enfin cette rumeur, si l'un des paysans, témoins de mes conjurations, n'en eût le même jour porté sa plainte à deux jésuites qui venaient nous voir, et qui, sans savoir de quoi il s'agissait, les désabusèrent par provision. Ils nous contèrent l'histoire; je leur en dis la cause, et nous rîmes beaucoup. Cependant il fut résolu, crainte de récidive, que j'observerais désormais sans lumière, et que j'irais consulter le planisphère dans la maison.

(Rousseau, *Confessions.*)

On disputait un soir dans un café sur l'existence des sorciers. Les avis étaient partagés : chacun soutenait le sien avec chaleur; mais un jeune homme mit plus d'ardeur que les autres à défendre son opinion, et se moqua vivement et des prétendus sorciers et de ceux qui avaient la bonté d'y croire. Insensiblement le monde s'écoula, et cet antagoniste de la magie resta seul avec un autre individu, qui, pendant le cours de la dispute, s'était tenu constamment dans un coin, et avait paru écouter attentivement sans dire mot. Celui-ci s'approcha du jeune homme et lui dit d'un air sérieux : « Monsieur, vous ne croyez donc pas aux sorciers? — Non, certainement, je n'y croirai jamais. — Et si l'on vous prouvait leur existence? — Cela n'est pas possible, et je défie tous ceux qui voudront l'entreprendre. — J'accepte le défi. Vous sentez-vous le courage de me suivre où je vais vous mener? Vous n'avez rien à craindre, et vous serez convaincu. — Je le veux bien, monsieur, mais vous n'y gagnerez rien. — C'est ce que nous verrons »...

Ils sortirent ensemble. L'inconnu conduisit le jeune homme à la rue Jean-Saint-Denis; là, il le fit entrer dans une maison obscure, et le fit monter à un quatrième étage. Il ouvrit une porte, et invita son compagnon à entrer. Celui-ci hésitait, et l'inconnu lui dit : « Soyez sans crainte, et si vous doutez de ma promesse, prenez ce pistolet et fouillez-moi. » Le jeune homme se décida. Bientôt, à la lueur d'une chandelle que l'autre alluma, il vit qu'il était dans une petite chambre noire, où il n'y avait qu'un mauvais lit, quelques chaises, et une table, dont la surface présentait une large ouverture ronde, et sur laquelle étaient posés un couteau hors de sa gaîne et un verre d'eau. L'inconnu ferma la porte, qui avait deux serrures et des verroux. Il prit le couteau, en ficha la pointe contre la porte, et appuya sa tête sur le manche qu'il tenait avec sa main. Après quelques moments de silence, il dit à l'autre de regarder dans le trou qui était au centre de la table, et de n'en pas bouger sans sa permission. — « Que voyez-vous? — Un brouillard épais, qui paraît se dissiper... Ciel! je vois la place de***, à***. Je la reconnais; elle est remplie de monde qui a l'air de se réjouir. — Regardez plus attentivement encore. — J'aperçois M. de***, mon ami intime, qui s'y promène, et qui se mêle en ce moment dans un groupe nombreux. — C'est bon, dit l'inconnu, en quittant sa position et en s'avançant vers le jeune homme; croyez-vous maintenant aux sorciers? — Non, je n'y crois pas, et n'y croirai jamais, malgré ce que je viens de voir : c'est une illusion, qui ne peut m'inspirer aucune confiance. — Il vous faut donc d'autres preuves? Prenez ce couteau et enfoncez-le dans ce verre d'eau. » Le jeune homme obéit; cela ne produisit rien. « Donnez un coup violent, lui dit l'inconnu ». Aussitôt dit, aussitôt fait. Le couteau perça le fond du verre, qui parut à l'incrédule une peau tendre qu'il avait percée, et fut retiré par lui rempli de sang. Il fut saisi d'horreur.

« Vous m'y avez forcé, lui dit l'inconnu, en ouvrant la porte et en le congédiant. Dans quelque temps vous aurez de mes nouvelles; d'ici-là vous feriez des recherches inutiles. Souvenez-vous seulement que c'est aujourd'hui le... du mois, et qu'il est onze heures et demie du soir ». A ces mots, sans vouloir l'entendre, ni même lui permettre de regarder dans la table, il le força de sortir.

Le jeune homme, étonné, n'eut rien de plus pressé que d'aller sur-le-champ à la police faire sa déclaration. On se rendit en diligence avec lui à la rue Jean-Saint-Denis, on monta à la chambre, dont la porte était fermée et fut enfoncée; on n'y trouva personne : il n'y avait que la table, le verre d'eau, le couteau sanglant et les autres meubles. La table était percée aux quatre coins, outre le grand trou du centre, à travers lequel on ne vit rien. Le verre d'eau entrait dans l'un des quatre trous des angles, l'eau en était claire. Le résultat des informations fut que cet inconnu avait loué cette chambre depuis un mois, qu'il s'y enfermait toujours avec soin, qu'il ne voyait personne, et que le jour même il avait payé son logement en annonçant qu'il partirait dans la nuit, mais qu'il en avait emporté la clef, comme il le faisait ordinairement.

Toutes les perquisitions furent infructueuses. On assure que quelque temps après on apprit que le même jour, et à la même minute indiquée par l'inconnu, M. de***, étant sur la place de***, à B***, un jour de réjouissance, et se trouvant au milieu d'une foule, avait été frappé d'un coup de couteau, sans qu'on pût découvrir d'où il était parti. On ajoute même que les dimensions de la blessure indiquaient une lame pareille à celle du couteau trouvé dans la chambre de l'inconnu.

(*Omniana.*)

J'eus dans ce temps-là occasion de connaître un très-mauvais sujet nommé Saint-Maurice. C'était un homme de quarante à cinquante ans, qui, après avoir fait bien des métiers, avait un emploi à la Compagnie des Indes. Ce n'était pour lui qu'un manteau qui couvrait un insigne fourbe; car il n'avait pour subsister nul besoin de ses appointements. Il avait de l'esprit, de la littérature, et faisait assez joliment des vers, par amusement et sans prétention d'auteur. Le hasard me le fit connaître. Un officier de la Compagnie des Indes, chez qui j'allai recevoir ma pension, qu'il s'était chargé de me remettre, voulut me donner à dîner et me mena chez un traiteur, vis-à-vis le Palais-Royal. Saint-Maurice y entrait en même temps, avec Crébillon le père et Piron. Ce sont les premiers gens de lettres avec qui je me sois trouvé. L'officier et Saint-Maurice, qui se connaissaient, voulurent que nous dinassions tous les cinq ensemble. Le repas fut gai : les saillies de Piron et le ton grivois de Crébillon me plurent beaucoup; Saint-Maurice n'y gâta rien. Ma vivacité et les traits qui m'échappaient attirèrent leur attention. Nous nous quittâmes assez contents les uns des autres, et Saint-Maurice m'invita à déjeuner chez lui le lendemain. J'y allai.

Il logeait au troisième étage sur le Palais-Royal, en face de la Compagnie des Indes. Son logement était composé de trois pièces, dont la principale était meublée, tapisserie, lit et chaises, d'une serge violette. Vous eussiez cru entrer dans la retraite d'une dévote. Cette modeste tapisserie était un peu égayée par une suite d'estampes sous verres, encadrées dans des bordures brunes, qui renfermaient les sujets les plus lascifs. Tout son domestique consistait en une servante jeune et jolie, vêtue en paysanne très-propre.

Je trouvai, en arrivant, la nappe mise, et je vis dans la suite qu'on ne l'ôtait guère que pour la changer. J'allais de temps en temps chez lui, et j'y trouvais communément compagnie joyeuse et à table. Son emploi n'exigeant que quelques heures de la matinée, il donnait souvent de ces déjeuners-dîners, qui se prolongeaient tellement que tous les repas s'y confondaient. Quoique les mets ne fussent pas recherchés, cette espèce de table ouverte à des convives de grand appétit et fort alertes n'était pas d'une faible dépense, et les appointements d'un médiocre emploi ne pouvaient pas y suffire. Je ne tardai pas à savoir le mot de l'énigme.

Saint-Maurice paraissait prendre beaucoup de goût pour moi, et mon ardeur pour le plaisir était ce qui m'attirait le plus son estime. Il comptait bien s'en servir pour ses vues, et se trompa. Il m'engagea un jour à une promenade aux Champs-Élysées, et là il me dit qu'il se

trouvait à la tête d'une société de personnes assez considérables par leur état et leur fortune, auxquelles il avait persuadé qu'il était en commerce avec les génies élémentaires, dont il pouvait leur procurer les faveurs; que dans certains jours il rassemblait ses adeptes dans une salle où, les volets fermés, deux bougies ne donnaient de lumière que ce qu'il en fallait pour se reconnaître; en prenant place autour de la salle. Alors Saint-Maurice, en qualité de ministre du génie Alael, après une espèce d'invocation en style oriental et cabalistique, faisait le tour de l'assemblée, recevant de chacun un billet cacheté, qui contenait la demande de ce qu'on désirait du génie. Il s'approchait ensuite d'une manière d'autel, sur lequel était un réchaud plein de braise allumée, où le ministre paraissait jeter tous ces billets, qui étaient consumés. Mais comme il était excellent escamoteur, il substituait aux billets recueillis ceux qu'il avait apportés tout préparés. Il annonçait alors qu'à la première assemblée il apporterait à chacun la réponse à sa demande, et l'on se séparait. Rentré chez lui, il ouvrait les vrais billets et composait les réponses. Les initiés, y trouvant toujours quelque chose de relatif à la demande qu'ils avaient faite dans un billet brûlé et cacheté, ne doutaient pas que leur prière n'eût monté jusqu'au trône d'Alael.

Le grand prêtre Saint-Maurice se bornait à donner séparément à chacun la lecture de la réponse à son billet, sans la lui laisser, de peur des conséquences. Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que le génie, qui était assez puissant pour satisfaire à tous les vœux, demandait souvent de l'or. Ce qui est plus singulier encore, l'or était aussitôt remis à son ministre, pour l'employer suivant les ordres d'Alael, sans qu'il fût permis de s'informer de la destination.

Lorsque Saint-Maurice eut fini, je lui éclatai de rire au nez. Il en parut fort scandalisé, et me dit, du plus grand sérieux, que la confidence qu'il venait de me faire était une preuve de son estime pour moi, et que, pour m'en convaincre, il pouvait me rendre témoin d'une assemblée; que j'y verrais de jeunes et jolies femmes, et qu'il avait assez de pouvoir sur elles pour m'en faire jouir. Ces dernières paroles attirèrent mon attention. Quel appât pour un appétit de vingt ans! Je fus près de le prendre au mot. Il le sentit, et me pressa. Si je ne me rendis pas, je fus du moins fort ébranlé. J'entrai en éclaircissements. Je lui dis que, vu les preuves qu'il m'offrait, je ne doutais pas de ce qu'il me disait; mais que je ne le concevais pas mieux. Il me répondit que j'étais jeune, et ne connaissais ni les hommes ni Paris; que dans cette ville, où la lumière de la philosophie paraît se répandre de toutes parts, il n'y a point de genre de folie qui n'y conserve son foyer, qui éclate plus ou moins loin, suivant la mode et les circonstances.

J'ai reconnu dans la suite la vérité de ce que Saint-Maurice me disait, et j'ai eu des preuves convaincantes de ce qui le regardait lui-même. Un homme très-riche, dont je tairai le nom par égard pour sa famille et les personnes considérables ses alliées, était une des dupes de Saint-Maurice, et lui a fourni plus de cinq cent mille francs. Cet homme était d'ailleurs très-sage, et dans toutes les affaires le conseil de sa famille et de beaucoup d'autres.

Malgré l'appât séduisant que me présenta le ministre d'Alael, l'honneur l'emporta : je refusai nettement, et lui dis que je ne voulais avoir aucune part à une fourberie; que d'en être simplement témoin serait en être complice, et que cela ne pouvait finir pour lui que d'une façon déshonorante. Mes expressions le choquèrent, et, piqué de s'être ouvert sans succès, il voulait le prendre haut; mais, jugeant que je ne le prendrais pas bas, il se radoucit, et nous finîmes assez froidement notre promenade. Je cessai, dès ce moment, de le voir. Deux ou trois ans après, j'appris qu'il avait été enlevé et mis à Bicêtre. Il n'y fut pas longtemps. Des personnes puissantes, du nombre de ses disciples, désabusées ou non, mais craignant de voir leur nom mêlé dans une affaire d'éclat, agirent en sa faveur, et lui firent rendre la liberté. Pour couvrir apparemment la tache de Bicêtre, il prit un carrosse et un bel appartement dans un hôtel garni; et après s'être montré quelque temps ainsi à Paris, il se retira à Rouen, où il tenait un état brillant, et recevait chez lui ce qu'il y avait de plus distingué.

(Duclos, *Mémoires.*)

Sots.

M. Baillon ayant été nommé intendant à Lyon, le prévôt des marchands, commandant de la ville, vint, selon l'étiquette prescrite, le complimenter à la tête du corps de ville, et en grande cérémonie. Il écoutait fort gravement, debout, et le dos appuyé contre sa cheminée, lorsque, s'apercevant que son feu n'allait pas bien, il se retourne brusquement et se met à le souffler. On se tait, et l'intendant, sans se déranger, dit : « Parlez toujours, vous autres, je vous entends. » On pense bien que le harangueur ne fut pas tenté de continuer.

Ayant chez lui une nombreuse société des femmes les plus aimables et les plus distinguées de la ville, il tire le cordon de sa sonnette; un valet de chambre paraît : « Apportez du bois, lui dit-il; le feu fait compagnie, mesdames. » Comme, dans cette même soirée, il bâillait beaucoup, quelqu'un lui demanda s'il était incommodé. « Oh! non, répondit-il naïvement, je ne bâille que quand je m'ennuie. »

Une dame de Saint-Chamond, petite ville de sa généralité, qui avait quelque intérêt à se ménager la faveur de l'intendant, avait grand soin de lui envoyer en cadeaux de superbes dindes de ce pays-là, où elles sont estimées par leur grosseur et la délicatesse de leur chair. Il y avait quelque temps qu'elle n'avait fait de présents de ce genre, lorsqu'invitée à dîner chez lui, elle en vit servir une énorme sur la table. Elle crut devoir en faire compliment. « Monsieur l'intendant, vous avez là une bien belle dinde. — Ah! madame, répliqua-t-il bonnement, c'est vous qui êtes la reine des dindes. »

Faisant sa tournée dans son département, il se trouva, à Villefranche, à un grand dîner, avec une jeune femme et son mari, connus l'un et l'autre pour être très-bons musiciens. On les engage à chanter; ils ne se font pas prier, et commencent ensemble le duo, alors fort en vogue, d'Annette et Lubin : *Monseigneur, voyez mes larmes*, etc. L'intendant, qui le matin avait reçu du mari une requête pour la diminution de ses impositions, ne doute pas que la chanson ne s'adresse à lui, qu'elle n'ait été faite exprès, et à chaque répétition du mot *Monseigneur*, fait une inclination. La femme, assez espiègle, s'aperçoit de la bévue, et ne manque pas, chaque fois qu'elle répète *Monseigneur*, de se tourner d'un air suppliant du côté du magistrat, qui, se trouvant très-flatté de cette attention, lui promit d'avoir le plus grand égard à sa demande.

(*Paris, Versailles et les prov. au XVIIIe siècle.*)

On demandait ces jours-ci à Capron, l'arracheur de dents, qui est le plus grand sot et la plus lourde bête, à quoi il s'occupait dans ses moments de loisir : « A composer des pensées de la Rochefoucault, répondit-il froidement; cela m'amuse, cela me délasse de mon travail. »

(Collé, *Journal*.)

Sot compliment.

Quelqu'un s'étant avisé de faire l'éloge du duc de Chartres, en présence du régent, sur la grâce avec laquelle il avait dansé dans un ballet : « Savez-vous, dit le père, que j'envoie promener ceux qui me font de pareils compliments? »

(*Mémoires anecd.*)

Sot madrigal.

Joseph II fut à Luciennes voir Mme du Barry. Elle avait été l'ennemie ridicule de sa sœur; elle s'était indécemment appliquée à outrager la reine : il ne voulut pas s'en souvenir. Il débita même un compliment fade à cette beauté surannée. La jarretière de Mme du Barry s'étant détachée, il la releva. Comme elle se confondait en excuses, il lui dit « que les empereurs n'étaient pas trop grands pour servir les Grâces ». Charles-Quint avait relevé un pinceau du Titien : c'était l'amour des arts. Édouard, non content de relever la jarretière de la comtesse de Salisbury, en fit le sujet d'un ordre de chevalerie : c'était l'amour de sa maîtresse. Joseph II se contenta de dire une sottise, car c'en est une qu'une fadeur déplacée.

(Comte de Tilly, *Mémoires*.)

Souffleurs.

Le souffleur a sa légende dans l'histoire comique des accidents de la scène. On jouait à Lunéville la *Mélanide* de La Chaussée. L'acteur qui représentait Darviam manqua de mémoire à tel point, au moment de la déclaration d'amour, que le souffleur fut obligé de réciter toute la tirade à haute voix. Lorsqu'il eut fini, Darviam se tourna, sans se déconcerter, vers l'actrice : « Mademoiselle, reprit-il, comme monsieur vous a dit... » etc., en montrant le souffleur. On peut juger de l'hilarité du parterre à ce beau sang-froid.

Un autre, dans le même cas, dit naïvement au souffleur, assez haut pour être entendu : « Taisez-vous ! laissez-moi rêver un moment. Morbleu ! je le savais si bien ce matin. »

Un des principaux acteurs de la Comédie-Française s'arrête court, dans une tragédie, à ce passage :

J'étais dans Rome alors...

Il eut beau recommencer deux ou trois fois, il ne trouvait pas la suite. Voyant que le souffleur, distrait ou déconcerté, ne le tirait pas d'embarras : « Eh bien, maraud, lui dit-il avec dignité, que faisais-je dans Rome? »

(V. Fournel, *Curiosit. théâtr.*)

Firmin, qui avait peu de mémoire, jouait le rôle de Camille Desmoulins. C'était au moment où le tribunal, sur le réquisitoire de Fouquier-Tinville, rôle que jouait Geffroy, venait de refuser la parole aux accusés :

« Misérable ! s'écriait Camille; scélérat de... Monstre de... »

Le nom ne lui venait pas et le pauvre souffleur, beaucoup moins occupé du manuscrit que de la figure de Geffroy à ces apostrophes, s'apercevant tout à coup de l'embarras de Firmin, lui lance le nom de Geffroy. Et Firmin de répéter :

« Monstre de Geffroy ! »

L'acte le plus pathétique de la pièce finit par un long éclat de rire.

(Jouslin de la Salle, *Souvenirs du Théâtre-Français.*)

Souhait délicat.

Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, se trouvant à Blankenburg (Brunswick), en 1792, le bourgmestre et ses assesseurs vinrent le prier de vouloir bien présider la cérémonie du couronnement d'une rosière :

« Quoi ! l'on couronne donc des rosières à Blankenburg ! s'écria le prince.

— Depuis trois cents ans, monseigneur.

— J'accepte de grand cœur la présidence que vous m'offrez, monsieur le bourgmestre, cela me rappellera la France. »

Le royal exilé tint sa parole. La rosière était une véritable rose de dix-sept printemps, jolie, vertueuse et spirituelle, une rosière philosophale ! Le prince l'embrassa très-paternellement, suivant l'usage allemand, et lui posa sur le front la couronne traditionnelle.

« Monseigneur, lui dit finement la vertueuse espiègle, que Dieu vous le rende !

— Et Dieu me le rendit ! » disait en riant Louis XVIII, quand il racontait ce joli mot aux Tuileries.

Souhaits désobligeants.

M. le maréchal de Strozze ayant été un matin salué par deux cordeliers de ces mots : « Dieu vous donne la paix ! » il leur répondit : « Et Dieu vous ôte le purgatoire ! » comme disant : « Si vous me donnez ce souhait de malédiction, à me désirer la paix, je vous en donne un autre de même, de vous ôter le purgatoire ; » car l'un vit de la guerre, et l'autre vit des pratiques de ce que l'on donne pour les âmes du purgatoire.

(Brantôme, *Rodomontades espagnoles.*)

Quand Molière mourut, plusieurs poëtes lui firent des épitaphes; un d'entre eux alla maladroitement en présenter une de sa façon au prince de Condé, qui avait toujours beaucoup aimé Molière : « Ah ! plût à Dieu, monsieur, lui dit durement le prince, que ce fût Molière qui me présentât la vôtre ! »

(*Esprit des ana.*)

La populace de Londres arrêta dans la rue le carrosse de lord Claydfort, connu pour l'un des principaux adversaires de la reine Caroline, femme de Georges IV,

dans le scandaleux procès en adultère qui lui était intenté, et voulut le forcer par la violence à crier : « Vive la reine Caroline ! » Lord Claydfort, voyant qu'il était inutile de faire résistance, se penche à la portière et agitant son chapeau, il crie d'une voix de Stentor :

« Oui, mes amis, vive la reine Caroline, — et que toutes vos femmes lui ressemblent ! »

Souhait féroce.

Pour subvenir à ses prodigalités, Caligula faisait mettre à mort les plus riches particuliers, dont il s'appropriait la fortune : « Plût aux Dieux, s'écria-t-il un jour, que le peuple romain n'eût qu'une tête, afin de pouvoir l'abattre d'un seul coup. »

(Suétone.)

Souhait ingénieux.

Le poëte sir William Davenant avait perdu son nez à la suite d'une maladie.

Un jour qu'il traversait une rue de Londres, une mendiante le poursuivit en lui demandant l'aumône.

« Que Dieu vous bénisse, sir, et préserve votre vue ! » disait-elle.

Sir William, importuné, lui donna six pences.

« Que Dieu vous préserve la vue : mon doux sir, » s'écria-t-elle.

Sir William fut étonné de la répétition de ce vœu. Il lui demanda pourquoi elle priait si ardemment pour sa vue. « Car, Dieu merci ! ajouta-t-il, je ne suis pas aveugle, ma bonne femme ! — Non, sir, mais si jamais votre vue venait à baisser, vous n'auriez pas de place pour suspendre vos lunettes ! »

(*International*.)

Soumission conjugale.

Un jour, à dîner, Mme Delille défendit à son mari de toucher à un plat qu'il aimait beaucoup. Comme il y portait la main, elle lui donna un coup de fourchette sur les doigts, en lui disant : « Vous voilà convaincu. — Et atteint, » ajouta-t-il en souriant.

(Fayolle, *Pour et contre Delille*.)

Soupe aux choux.

La reine Marie-Antoinette se divertissait beaucoup plus aux représentations du théâtre de la ville de Versailles, dirigé par Mlle Montansier, qu'aux représentations d'apparat du château. Elle avait fait retenir à l'année une baignoire d'avant-scène, et souvent elle s'échappait *incognito* de ses appartements, pour venir, avec la princesse de Lamballe, entendre un petit opéra ou une joyeuse comédie. La reine affectionnait surtout l'opérette des *Moissonneurs*. Un soir, la soupe aux choux que mangeaient les acteurs en scène remplissait d'un fumet si franc et si agréable la petite baignoire d'avant-scène, que Marie-Antoinette fit demander si on pouvait lui permettre de prendre part au repas.

Depuis, cette tradition resta au théâtre, et chaque fois qu'on donnait la pièce, on réservait la part de la reine.

(Victor Couailhac, *La Vie de théâtre*.

Sourds.

Mme de Brissac était prodigieusement sourde. Le jour où elle fut présentée à l'empereur, elle s'inquiéta beaucoup des questions qu'il lui ferait probablement et de ce qu'elle aurait à lui répondre. On lui avait dit que Napoléon s'informait presque toujours de quel département on était, de l'âge qu'on pouvait avoir, et du nombre d'enfants qu'on avait. Connaissant son infirmité, elle se méfia de son oreille, que la timidité ou l'émotion pouvait rendre encore plus dure dans un pareil moment, et elle calcula que l'empereur lui adresserait les questions dans l'ordre où les avait classées celui qui l'avait prévenue. En conséquence, et selon cet avis, Napoléon devait lui demander d'abord de quel département elle était, son âge, et enfin combien elle avait d'enfants.

Arrive le jour de la présentation. Mme de Brissac, parée comme une femme de la cour et n'ayant omis ni la toque empanachée, ni la robe à queue traînante, fait ses trois révérences à l'empereur, qui lui dit assez rapidement, quoique avec sa bienveillance accoutumée : « Madame, votre mari était-il frère du duc de Brissac tué au 2 septembre, et, dans ce cas, avez-vous hérité de ses terres ? »

Comme la phrase était longue, Mme de

Brissac crut qu'il y en avait au moins deux, et répondit en souriant et de l'air du monde le plus gracieux : « Seine-et-Oise, sire. »

L'empereur, quoique ne faisant pas toujours grande attention aux réponses qui lui étaient adressées, fut frappé probablement de l'incohérence de celle-ci; il regarda Mme de Brissac d'un air étonné et ajouta : « Vous n'avez pas d'enfants? — Cinquante-deux, sire, » lui répondit-elle, croyant que cette fois Napoléon lui avait demandé son âge.

Il ne lui fit pas d'autres questions, et continua de faire le tour du cercle. Il avait compris que Mme de Brissac avait au moins l'oreille dure.

(Duchesse d'Abrantès, *Mémoires.*)

On cite, à propos de la surdité de Royer-Collard, un joli mot de Mme Ancelot. Quelqu'un disait que Royer-Collard devenait un peu sourd : « C'est sans doute, répondit-elle, depuis qu'on ne parle plus de lui. »

Un homme sourd ne voulait pas convenir de son infirmité. Un de ses camarades, passant dans une rue, du côté opposé à celui où il se trouvait, voulut s'amuser un peu à ses dépens. Il lui fit d'abord signe du doigt; puis, mettant chacune de ses mains sur ses joues, il ouvrit deux ou trois fois la bouche aussi grande qu'il le pouvait, de manière à faire croire qu'il criait de toutes ses forces, quoique cependant il ne proférât pas un seul son. Cet expédient fit accourir auprès de lui le sourd, qui lui dit tout hors d'haleine et fort en courroux : « Pourquoi hurler si fort? Est-ce que tu crois qu'on ne t'entend pas? »

(*Figaro.*)

L'auteur de *Gil-Blas*, Le Sage, est le premier sourd en qui on ait remarqué une grande gaieté. Elle allait jusqu'à la causticité. Il semblait se réjouir de son infirmité. Il ne pouvait entendre qu'à l'aide d'un cornet : « Voilà mon bienfaiteur, disait-il, en tirant ce cornet de sa poche. Je vais dans une maison; j'y trouve des visages nouveaux; j'espère qu'il s'y rencontrera quelques gens d'esprit; je fais usage de mon cher cornet. Je vois que ce ne sont que des sots; aussitôt je le resserre, en disant : « Je vous défie de m'ennuyer. »

(*Alm. litt.*, 1783.)

Une vieille femme, sourde et aveugle, traduite devant le tribunal révolutionnaire, ne savait où elle était ni ce qu'on lui voulait. On parvint, à force de crier bien haut, à lui faire entendre qu'elle était devant un tribunal criminel qui l'accusait de conspiration. « Eh! comment aurais-je pu conspirer? s'écrie cette femme octogénaire, je suis sourde. — Eh bien, dit l'un des juges, tu as conspiré sourdement. »

(*Histoire de la révolution.*)

Sous-préfet complaisant.

On raconte qu'un soir M. le sous-préfet Romieu, rentrant chez lui à onze heures, après un souper en ville, — quand Romieu soupait en ville, à Paris, il ne rentrait jamais que le lendemain matin; mais chacun sait, hélas! que Paris n'est point la province! — M. le sous-préfet rentrant donc chez lui à onze heures du soir, aperçut trois ou quatre gamins de la localité occupés à viser avec des pierres le réverbère d'honneur allumé devant la sous-préfecture; seulement c'était en province toujours, et non à Paris, et les gamins, dans leur maladresse départementale, avaient déjà jeté quatre ou cinq pierres sans atteindre le but. Le sous-préfet, qui les voyait sans qu'ils le vissent, haussait les épaules. Enfin, ne pouvant plus se contenir en face d'une pareille maladresse, il s'approche, prend place au milieu des gamins étonnés, ramasse une pierre au hasard, la lance, et clic!..... plus de réverbère. « Voilà comme cela se pratique, messieurs », dit-il. Et il rentre chez lui en murmurant : « Ah! la jeunesse est bien dégénérée! »

(Alexandre Dumas, *Mémoires.*)

Souvenirs d'amour.

La reine Marguerite portait un grand vertugadin qui avait des pochettes tout autour, en chacune desquelles elle met-

tait une boîte où était le cœur d'un de ses amants trépassés; car elle était soigneuse, à mesure qu'ils mouraient, d'en faire embaumer le cœur. Ce vertugadin se pendait tous les soirs à un crochet qui fermait à cadenas, derrière le dossier de son lit.

(Tallemant des Réaux.)

L'empereur, racontant un jour à table une de ses affaires en Égypte, nommait, numéro par numéro, les huit ou dix demi-brigades qui en faisaient partie; sur quoi Mme Bertrand ne put s'empêcher de l'interrompre, demandant comment il était possible, après tant de temps, de se rappeler ainsi tous les numéros : « Madame, le souvenir d'un amant pour ses anciennes maîtresses », fut la vive réplique de Napoléon.

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Souvenirs d'école.

Le général Junot se trouvant, à son retour d'Égypte, à Montbard, où il avait passé plusieurs années de son enfance, avait recherché avec le plus grand soin ses camarades de pension et d'espièglerie, et il en avait retrouvé plusieurs, avec lesquels il avait gaiement et familièrement causé de ses premières fredaines et de ses tours d'écolier. Ensuite, ils étaient allés ensemble revoir les différentes localités, dont chacune réveillait en eux quelque souvenir de leur jeunesse. Sur la place publique de la ville, le général aperçoit un bon vieillard qui se promenait magistralement, sa grande canne à la main. Aussitôt il court à lui, se jette à son cou, et l'embrasse à l'étouffer, à plusieurs reprises. Le promeneur, se dégageant à grand'peine de ses chaudes accolades, regarde le général Junot d'un air ébahi, et ne sait à quoi attribuer une tendresse si expressive de la part d'un militaire portant l'uniforme d'un officier supérieur et toutes les marques d'un rang élevé. « Comment, s'écrie celui-ci, vous ne me reconnaissez pas? — Citoyen général, je vous prie de m'excuser, mais je n'ai aucune idée... — Eh! morbleu, mon cher maître, vous avez oublié le plus paresseux, le plus libertin, le plus indisciplinable de vos écoliers. — Mille pardons! Seriez-vous M. Junot? — Lui-même, » répond le général en renouvelant ses embrassades, et en riant avec ses amis des singulières enseignes auxquelles il s'était fait reconnaître.

(Constant, *Mémoires.*)

Souvenir du temps de pauvreté.

J'ai été autrefois bien édifié de la conduite de N.... qui, par son heureux négoce, avait fait entrer des robes rouges dans sa famille, et donné une charge importante à son fils unique. Il me montrait son cabinet, l'un des plus curieux de Paris en ce temps-là, et comme j'y remarquais, parmi des habits de la Chine et du Japon, des guêtres et des sabots, je lui dis : « Sont-ce là des raretés du Levant? — Non, me répondit-il, ce sont des raretés de ce pays-ci. Peu de gens comme moi ne rougissent point de la bassesse de leur extraction et de leur ancienne pauvreté. Ce sont les guêtres et les sabots avec lesquels je vins à Paris il y a près de cinquante ans. Je les place en cet endroit, pour servir de leçon à mes enfants, et leur apprendre à ne pas s'enorgueillir du bien et des honneurs que je leur ai acquis. »

(*Menagiana.*)

Spectacle gratis.

Une poissarde était à l'Opéra un jour qu'on donnait *gratis*. Quand elle vit danser le ballet, elle dit à sa commère : « Tiens, vois-tu ces chiens-là! Parce que c'est aujourd'hui *gratis*, ils dansent tous à la fois pour avoir plus tôt fini. »

(*Revolutioniana.*)

Spéculations odieuses.

M. de K...ky, officier aux gardes de l'impératrice Catherine II, était un jeune homme libertin et débauché. Après avoir dépensé et joué tout son bien, il ne lui restait plus qu'un village. Pour en tirer meilleur parti, il en vendit tous les habitants mâles un à un, soit pour être soldats, soit pour être domestiques, et n'y laissa que des veuves et des filles, pour cultiver cette terre qui était sa dernière ressource. Il vendit enfin ses propres domestiques, qui l'avaient élevé ou servi

dès son enfance; de manière qu'il resta seul, sans autre moyen d'exister que sa lieutenance et un village qui ne lui rapportait presque plus rien, puisqu'il n'y avait plus que des femmes, des vieillards et des impotents. Ne pouvant se soutenir à Pétersbourg, surtout après y avoir joué un rôle et fait de la dépense, ce jeune homme, qui avait de l'esprit et même de l'éducation, devint rêveur et mélancolique. Il songeait sans cesse au moyen de rétablir ses affaires, et croyant enfin l'avoir trouvé, il demanda tout à coup son congé. Ses amis s'étonnèrent d'autant plus de cette résolution, qu'ils savaient ce jeune homme ruiné. « Camarades, leur dit-il, la paix est faite, j'ai une très-mauvaise réputation, aucun espoir de fortune, ni même d'avancement prochain. J'ai imaginé un moyen de rétablir mes affaires et même de m'enrichir, en me retirant dans ma terre. Ce moyen n'est encore tombé sous les sens de personne, et il est cependant infaillible. » Ses amis lui demandent ce que c'est : « Vous savez, continua-t-il, que j'ai vendu tous les mâles de mon village; il n'y a plus que des femmes, dont la plupart sont de jeunes veuves que j'ai faites, et de jolies filles. J'ai vingt-cinq ans, et je suis très-vigoureux; je vais là, comme dans un sérail, m'occuper à repeupler ma terre, et à me créer des ressources inépuisables pour ma vieillesse. Le plan que j'ai formé s'accorde autant avec mes besoins qu'avec mes goûts. En dix ans, je serai le véritable père de quelques centaines de mes sujets; dans quinze ans, je pourrai déjà les vendre : imaginez dans quelle proportion va s'augmenter annuellement mon revenu, aussi longtemps que j'aurai la force et la santé. Aucun haras n'offre un profit si clair et si sûr; les mères et les bancroches suffiront pour cultiver le seigle et les choux qui nourriront cette marmaille. Allez, je serai riche un jour. » Ses camarades voulurent en vain rire de ce projet extravagant et atroce; il prit son congé, et partit, bien résolu de l'exécuter. Il y a quinze ans que le fait est arrivé, et peut-être ce spéculateur est-il prêt à reparaître à la cour.

J'ai vu moi-même exercer un commerce presque aussi lucratif et presque aussi odieux. Madame P..... était une veuve de Pétersbourg, qui avait, à quelque distance de cette capitale, une terre assez peuplée. Cette dame en faisait enlever chaque année les petites filles les mieux faites et les mieux organisées, aussitôt qu'elles atteignaient l'âge de dix à douze ans. Elle les faisait alors élever dans sa propre maison, sous l'inspection d'une espèce de gouvernante, et leur faisait donner des leçons dans les arts utiles et agréables. On leur enseignait en même temps la danse, la musique, à coudre, à broder, à coiffer, etc.; de manière que cette maison, où il y avait toujours une douzaine de petites filles ainsi élevées, paraissait une pension de jeunes personnes bien conduite. A quinze ans, ces demoiselles étaient vendues, les plus adroites à des dames, pour en faire leurs femmes de chambre, et les plus jolies à des libertins, pour être leurs maîtresses. Comme la propriétaire les vendait jusqu'à cinq cents roubles pièce, cela lui faisait un rapport constant, dont la moitié au moins était un gain net.

(*Mémoires secrets sur la Russie.*)

Spéculation singulière.

Deux vagabonds causaient sur le bord d'une rivière; ils péroraient sur la dureté des temps et des difficultés que rencontre l'*honnête homme* pour gagner sa vie, quand tout à coup l'un d'eux dit à l'autre: « Jette-toi à l'eau, je te repêcherai, et nous partagerons les vingt-cinq francs qui me reviendront comme sauveteur. — Je suis enrhumé; jette-toi le premier... j'ôterai mes habits pendant ce temps-là. — Non! — Si! »

Les deux industriels se battent et tombent tous les deux à l'eau. Deux mariniers se dévouent; l'un réussit immédiatement à ramener au rivage le premier vagabond à demi asphyxié. L'autre avait plongé, et attendait son libérateur qui se dirigeait vers lui de tout son courage.

Tous deux reparaissent à une certaine distance du bord.

« Écoute, dit le pseudo-noyé, si tu me repêches vivant, tu toucheras vingt-cinq francs; si j'étais mort, ce ne serait que quinze francs. Promets-moi de me donner les dix francs d'écart et je me laisse sauver. » Le sauveteur consciencieux se refuse à ce marché. « Eh bien! bonsoir, » dit le nageur, qui, avec tout son sang-froid traverse l'eau et atteint l'autre rivage en

disant : « Y a des gens qui n'entendent rien aux affaires. »

Mais tout n'était pas fini. Le sauveteur avait maintenant besoin d'être sauvé ; le courant rapide l'entraînait.

Le spéculateur se jette à son tour, sauve le marinier, et lui dit en le ramenant au rivage : « Allons, tiens la tête hors de l'eau, je suis un bon enfant... et si tu arrives vivant, je te donnerai les dix francs d'écart ! »

Voilà ce qui peut s'appeler une idée fixe.

(*International.*)

Spirituelle bassesse.

Dans un ménage, dont le mari portait un beau nom que ne soutenait pas la fortune, la femme, jeune, jolie, coquette, écoutait volontiers les galants. La maison n'en était pas plus à l'aise. Le mari dit un jour à la dame : « Je vois fort bien ce qui se passe ; seulement je ne vois pas ce que nous y gagnons en bien-être. Madame, ou vivez mieux, ou vivons mieux. »

(Barrière, *Introduction aux mémoires de* Lauzun.)

Stabilité ministérielle (*Gage de*).

Le comte d'Argenson, homme d'esprit, mais dépravé, et se jouant de sa propre honte, disait : « Mes ennemis ont beau faire, ils ne me culbuteront pas : il n'y a ici personne plus valet que moi. »

(Chamfort.)

Statue.

Les députés d'une ville annonçaient à Vespasien qu'elle avait résolu de lui dresser une statue d'un prix considérable. Il leur répondit en leur tendant la main : « Voici son piédestal, mettez-la ici. »

(Suétone.)

Statue colossale.

Je travaillais activement à terminer la statue colossale de Mars. J'avais construit exprès une solide armature en bois, que je revêtis avec soin d'un enduit de plâtre, de l'épaisseur d'un huitième de brasse. Je voulais ensuite mouler la figure en plusieurs morceaux, que l'on aurait assemblés à queue d'aronde, suivant les règles de l'art, ce qui m'était tres-facile. Il faut que je rapporte un fait qui donnera une idée de la dimension de ce colosse ; il y a vraiment de quoi rire.

J'avais expressément défendu à tous les gens qui étaient à mon service d'amener des femmes dans mon château, et je veillais strictement à ce que cet ordre fût observé. Mon élève Ascanio s'était amouraché d'une jeune fille extrêmement belle, qui n'était pas moins éprise de lui, car un soir elle s'enfuit de chez sa mère pour venir le trouver. Elle ne voulut plus le quitter, mais il ne savait où la cacher ; enfin, comme il ne manquait pas d'esprit, il imagina de l'introduire dans mon colosse, et de lui arranger un lit dans la tête même de la statue. Elle y resta longtemps. Ascanio l'en faisait seulement quelquefois sortir pendant la nuit.

Cette tête était fort près d'être achevée ; par vanité je la laissais découverte, de sorte que presque tout Paris la voyait. Les voisins commencèrent par monter sur les toits ; puis la curiosité se propagea et amena une foule de gens. Le bruit courait que depuis une époque immémoriale mon château était hanté par un revenant ; pour ma part, je n'ai jamais rien aperçu qui m'ait fourni lieu de croire que cela fût vrai. Le peuple de Paris l'appelait universellement Lemmonio Boreo. La jeune fille, qui était cachée dans la tête de la statue, n'ayant pu empêcher qu'on ne vît parfois ses mouvements à travers les ouvertures des yeux, plusieurs de ces imbéciles prétendirent que le revenant s'était logé dans le corps de mon colosse, et qu'il faisait mouvoir les yeux, et de plus la bouche, comme si elle eût voulu parler. Quantité de ces niais s'enfuirent épouvantés. Quelques fins mâtois voulurent vérifier le fait. Forcés de reconnaître que les yeux de cette figure remuaient, ils affirmèrent à leur tour qu'il y avait un esprit dans la statue ; mais ils étaient loin de se douter qu'un corps ravissant se trouvait avec cet esprit.

(Benvenuto Cellini, *Mémoires.*)

Statue miraculeuse.

Un honnête savetier, bourgeois de Tou-

louse, avait une extrême dévotion à Notre-Dame de la Dorade, et ne manquait pas de venir tous les jours lui adresser de ferventes prières devant sa statue, qui est sur le grand autel de l'église paroissiale appelée *la Dorade*. Trente ans au moins s'écoulèrent sans que le savetier eût manqué un seul matin à ses exercices de piété; et comme la fortune n'accorde pas toujours ses faveurs au mérite et à la vertu, il arriva que ce brave homme tomba dans une misère affreuse? que faire? Que devenir, L'infortuné savetier eut recours à la Vierge : il alla, comme à son ordinaire, se prosterner devant sa statue, et lui conta pathétiquement sa triste situation et ses pressants besoins. Alors, dit un grave historien, l'image s'anima, et se baissant elle prit une des pantoufles d'argent qu'elle avait aux pieds et la jeta au malheureux qu'elle voulait secourir, qui, tout joyeux, courut la porter à un orfévre. Mais ses peines n'étaient point encore finies. On reconnut la pantoufle, et on arrêta, comme un voleur, l'honnête savetier. En vain il protesta de son innocence; en vain il raconta comment la chose s'était passée : tous ses discours furent traités de fables, d'impostures; on le chargea de fers, on le traîna dans un cachot, et il fut condamné à mourir d'une mort ignominieuse. Ne pouvant faire entendre le cri de son innocence, il supplia ses juges de permettre qu'en allant au supplice il pût du moins faire sa prière devant l'église de la Dorade, les portes étant ouvertes; cette faible grâce lui fut accordée, non sans peine. L'infortuné savetier s'étant mis à genoux, aux yeux d'un nombre infini de spectateurs, s'écria dans son idiome gascon, avec une naïveté qu'on ne saurait rendre en français : « Bonne sainte Vierge, vous savez que je vous ai toujours priée; vous savez qu'il y a quelques jours vous m'avez donné votre pantoufle, et voilà qu'on va me pendre! » — A ces mots, la statue se ranima de nouveau, et lui jeta son autre pantoufle. Il fut alors impossible de douter de l'innocence du prétendu criminel, et la ville lui fit une pension considérable.

(*Anecdotes des Beaux-Arts.*)

Stérilité d'imagination.

M. de la Motte n'a guère mis d'invention dans sa tragédie d'*Inès de Castro*. On trouva après sa mort une note marginale de la main de cet auteur, à un livre dans lequel était le roman d'*Agnès de Castro*, et où est le dessein presque entier d'*Inès;* on y trouva, dis-je, cette note : « Il faudra que j'invente ce sujet-là. »

(Collé, *Journal.*)

Stoïcisme.

Aristippe était allé annoncer à Anaxagore la mort de son fils. « Lorsque je lui ai donné cette nouvelle, dit Aristippe, il m'a répondu froidement : « Je savais bien que je l'avais engendré mortel. »

(*Voyage d'Anténor.*)

Pyrrhon le sceptique pratiquait la philosophie des Stoïciens. Dans un voyage qu'il fit sur mer, son vaisseau, battu par la tempête, fut sur le point de faire naufrage. Comme il vit tous les gens de l'équipage saisis de frayeur, il les pria, d'un air tranquille, de regarder un pourceau qui, dans un coin du navire, mangeait à son ordinaire. « Voilà, leur dit-il, quelle doit être l'impassibilité du sage. »

(Diogène de Laerte.)

Épictète était malade, depuis son enfance, d'une jambe qu'on n'avait jamais pu guérir. Un jour que son maître, Epaphrodite, s'amusait à lui tordre la jambe, il lui dit que, s'il continuait de jouer ainsi il la lui casserait. Épaphrodite ne tint pas compte de cette observation, et la jambe fut cassée en effet. Épictete se contenta de dire froidement : « Je vous l'avais bien dit que vous me casseriez la jambe. »

(H. Tampucci, *Introd. aux Maximes d'Epictète.*)

Celse le philosophe opposait ce trait de modération (1) aux chrétiens, en disant : « Votre Christ a-t-il rien fait de plus beau

(1) Celui d'Épictète que nous venons de citer.

à sa mort? — Oui, dit saint Augustin, il s'est tu. »

(Blanchard, *École des mœurs.*)

M. de Châteaubrun avait deux tragédies faites, qu'il avait travaillées sur l'antique; mais les ayant laissées dans un tiroir qui ne fermait point, son valet en a fait des papillotes à des côtelettes qu'il lui servait, et nous en a délivrés innocemment.

Ce bonhomme a pris cet événement avec un flegme philosophique et qui serait, lui seul, capable de prouver qu'il n'est pas poëte, si ses ouvrages laissaient quelque chose à désirer à cet égard.

(Collé, *Journal.*)

Stratagèmes.

Le cardinal de Bar, Napolitain, avait un hôpital à Verceil, dont il tirait fort peu de profit, parce qu'il avait beaucoup de malades à entretenir. Il envoya un jour l'intendant de sa maison pour en recevoir les rentes. Cet officier, voyant un nombre prodigieux de malades qui consumaient tout le revenu de son maître, s'avisa de ce tour. Il se déguisa en médecin, et fit assembler tous les malades, visita leurs plaies, et leur déclara qu'on ne pouvait les guérir qu'avec un onguent de graisse humaine. « Il faut donc, leur dit-il, que dès aujourd'hui vous tiriez au sort entre vous à qui sera cuit dans l'eau bouillante pour le salut de tous les autres. » A ces mots, tous les malades, effrayés, vidèrent incessamment l'hôpital.

(Pogge.)

On assure que François Ier, voulant faire rendre gorge à son ministre Duprat, qui joignait à la qualité de chancelier celles d'abbé, d'archevêque, de cardinal et de légat, lui annonça la mort subite du pape. « Sire, dit Duprat, rien n'importe plus à l'État que de voir placer sur le trône pontifical un sujet qui soit entièrement dévoué à Votre Majesté. — Et si c'était toi? dit le roi. Mais tu sais que pour satisfaire l'appétit des cardinaux il faut de grosses sommes d'argent, et pour le présent, je n'en ai guère. » Duprat fit apporter chez le monarque deux tonnes d'or : « C'est assez, dit François, j'y ajouterai ce que je pourrai du mien. » Des lettres particulières ayant appris que le pape jouissait de toute sa santé, Duprat redemanda ses tonnes à son maître, qui lui dit : « Je ferai des reproches à mon ambassadeur; mais prends patience, si le pape n'est pas mort, il mourra. »

(Panckoucke.)

Contraint de sortir de Rome très-mal équipé et sans le sou, on prétend que Rabelais, pour arriver à Paris commodément et bien nourri, s'avisa d'un stratagème qui aurait pu coûter cher à tout autre que lui. Arrivé dans une hôtellerie à Lyon, il y demanda une chambre écartée et un petit garçon qui sût lire et écrire. Il fit ensuite plusieurs petits paquets de la cendre qu'il trouva dans la cheminée, et lorsque l'enfant lui eut apporté de l'encre et du papier, il lui fit écrire divers billets portant, l'un : « Poison pour le roi; » l'autre : « Poison pour la reine; poison pour monseigneur le duc d'Orléans; » etc. Il appliqua ensuite ces billets sur chaque paquet, et dit à l'enfant : « Mon ami, gardez-vous bien de rien dire à personne de ce que je vous ai fait écrire, car il irait de ma vie et de la vôtre. » Pendant qu'il dînait, l'enfant ne manqua pas de rendre compte à sa mère de ce qui venait de se passer en haut, et la bonne femme n'eut rien de plus pressé que de dénoncer à la maréchaussée le nouvel hôte qui lui était arrivé. Le prévôt court à l'hôtel avec ses archers, interroge Rabelais, qui ne répond pas juste à ses demandes, se saisit du voyageur et de sa valise, et le conduit sous bonne escorte à Paris. Arrivé en cette ville, Rabelais se nomme; il demande à parler au roi, qui le reconnaît, et à qui il fait part de la ruse qu'il avait employée pour aller depuis Lyon jusqu'à Paris, bien nourri et bien monté, aux frais de Sa Majesté, qui, dit-on, loin de se fâcher, rit beaucoup et s'amusa à sa cour de ce stratagème (1).

(*Histoire de Rabelais.*)

---

(1) Cette anecdote fait partie de la légende plutôt que de l'histoire de Rabelais, et nous avons

Vieilleville était à Toul en 1552. Son caractère ne lui permettant pas d'être oisif, il forme le projet de surprendre Pont-à-Mousson. Un espion, qui joignait beaucoup d'intelligence, de finesse, d'activité, à un air de bonne foi et de simplicité capables d'en imposer aux plus soupçonneux, est l'instrument dont il se détermine à se servir. Cet homme, qui était parvenu à gagner la confiance d'Alphonse d'Arbolongua, Espagnol, et de Fabrice Colonne, Romain, commandant pour Charles-Quint dans la place, les avertit un jour que Vieilleville doit partir le lendemain, à la pointe du jour, pour Condé sur la Moselle, et qu'il n'amènera avec lui, pour son escorte, qu'environ cent vingt chevaux. Aussitôt Fabrice prend les armes, sort de la ville à la tête de trois cents chevaux d'élite, et s'avance sur le chemin que devait tenir Vieilleville.

L'officier français paraît en effet avec les forces qu'on lui supposait. Se voyant chargé par Fabrice, il recule, au petit pas, jusqu'à un bois où il a placé ses embuscades. Elles tombent toutes à la fois sur Fabrice, lui tuent presque tous ses gens, et le font lui-même prisonnier. A l'instant, Vieilleville substitue les enseignes des ennemis aux siennes, et prend la route de Pont-à-Mousson. Pour mieux tromper les Impériaux, il se fait précéder par son confident Saligny, qui porte sa cornette, ses banderolles, ses armes, et fait retentir tous les lieux de ces mots : « Victoire! Vieilleville est prisonnier; Fabrice l'amène avec quarante Français! »

La ruse réussit. Aux premières apparences de succès, d'Arbolongua sort de la ville; et, trompé par la vue de ses drapeaux, se livre à Vieilleville, qui le force de prendre sa propre cornette, et de concourir à la surprise de sa place, en criant : Victoire ! De cette manière, les Français entrent sans résistance dans Pont-à-Mousson. Don Alphonse, malgré tous les soins que prennent les vainqueurs pour le consoler, donna les marques du plus violent désespoir, et fut trouvé mort le lendemain dans son lit.

(Panckoucke.)

à peine besoin de dire qu'elle est rejetée maintenant par la plupart de ses biographes.

Angelo Constantini, qui avait succédé à Joseph-Dominique Biancolelli dans le rôle de Mezzetin, ayant dédié une pièce au duc de Saint-Aignan, qui payait largement les dédicaces, et étant venu pour l'offrir à ce seigneur, fut arrêté par le suisse, qui refusa de le laisser passer. Mezzetin dut lui offrir le tiers de la récompense qu'il espérait; il passa. Il fut arrêté de nouveau dans l'escalier par le premier laquais, auquel il promit un autre tiers. A cette condition il parvint jusqu'à l'antichambre. Le valet de chambre refusa de l'introduire ; il lui offrit le troisième tiers, et on lui permit de parler au maître. Mezzetin courut à lui, présenta sa pièce, pour laquelle il le pria de lui faire donner cent coups de bâton. Le duc voulut savoir ce que signifiait cette demande singulière, Mezzetin lui exposa ce qu'il avait été obligé de promettre. Le duc appela ses gens, fit une sévère réprimande, et envoya cent louis à la femme de Mezzetin, qui ne s'était engagée à aucun partage.

(*Hist. anecd. du th. ital.*)

Leibniz s'était embarqué dans un petit navire pour se rendre de Venise dans le Ferrarois, lorsqu'il s'éleva une furieuse tempête. Le pilote, qui ne croyait pas être entendu par un Allemand, et qui le regardait comme la cause de la tempête, parce qu'il le jugeait hérétique, proposa de le jeter dans la mer, en conservant ses hardes et son argent. Leibniz, sans marquer aucun trouble, tire un chapelet, qu'apparemment il avait pris par précaution, et le tourne d'un air assez dévot. Cet artifice lui réussit. Un marinier dit au pilote que puisque cet homme-là n'était pas hérétique, il n'était pas juste de le jeter dans la mer.

(*Journ. de Verd.*)

Ruyter revenait d'Irlande avec un chargement de beurre sur son vaisseau, quand il se vit donner la chasse par des pirates français. Ne pouvant leur échapper, on raconte qu'il imagina de graisser de beurre les flancs, le pont et les agrès de son navire, de telle sorte que lorsque les pirates voulurent monter à l'abor-

dage ils ne purent jamais venir à bout d'y prendre pied.

(Brandt, *Vie de Ruyter.*)

Le sort avait désigné le peintre Gérard pour faire partie du jury destiné à condamner Marie-Antoinette. Gérard sentit l'énorme responsabilité de son nouveau rôle. Que faire? Refuser, c'est la mort; accepter, c'est l'ignominie. Il faut opter. L'artiste n'a qu'un parti à prendre, il le prend. La veille du jugement fatal, Gérard a la jambe fracturée. Étendu dans son lit, en proie aux plus vives douleurs, il est dans l'impossibilité d'obéir à la loi et de se rendre au tribunal. On le remplace, il échappe à son effroyable fonction; mais le voilà condamné à passer six mortelles semaines étendu sur une chaise longue, où ses familiers viennent le visiter, sans que, par bonheur pour lui, aucun indice, aucune circonstance malheureuse décèle sa ruse et le dénonce. Son chirurgien était son ami.

(M. Charles Brifaut, *Passe-temps d'un reclus.*)

Dans ses revues, Napoléon demandait aux officiers et souvent même aux soldats dans quelles batailles, à quelles affaires ils avaient combattu; s'ils avaient reçu des blessures graves, il leur donnait la croix. C'est ici, ce me semble, le lieu de raconter un singulier charlatanisme auquel l'empereur eut recours, et qui contribua puissamment à enflammer l'enthousiasme des troupes. Il lui est arrivé de dire à un de ses aides de camp : « Sachez, du colonel de tel régiment, s'il a dans son corps un homme d'élite qui ait fait les campagnes d'Italie ou la campagne d'Égypte; vous vous informerez de son nom, de son pays, de la position de sa famille, de ce qu'il a fait; vous saurez quel est son numéro dans le rang, à quelle compagnie il appartient, et vous m'en rendrez compte. »

Le jour de la revue arrivé, d'un seul coup d'œil Bonaparte voyait où était l'homme qu'il s'était fait désigner; il s'approchait de lui comme s'il l'eût reconnu, l'appelait par son nom, lui disait : « Ah! ah! te voilà! Tu es un brave, je t'ai vu à Aboukir. Que fait ton vieux père? Ah! tu n'as pas la croix! tiens, je te la donne. » Et alors les soldats enchantés se disaient entre eux : « L'empereur nous connaît tous; il connaît notre famille, il sait ce que nous avons fait. » Quel véhicule donné à des soldats auxquels il parvint à persuader qu'ils pourraient tous devenir un jour maréchaux de l'empire!

(Bourrienne, *Mémoires.*)

Pour allécher Alexandre Dumas, M. Dartois était convenu que, à la trentième représentation de *Kean*, il lui payerait une prime de 2,000 fr. si toutes les recettes totalisées atteignaient le chiffre rond de 60,000 fr.

« S'il y a un sou de moins, avait dit Dartois, pas de prime; mais s'il y a soixante mille francs, les deux mille francs vous seront remis à la fin du spectacle du 29 septembre. »

La veille on avait fait 2,357 fr., et la somme totale des vingt-neuf premières représentations atteignait 57,999 fr.; Dumas se présentait donc chez Dartois fort tranquille à neuf heures; il voyait déjà ses 2,000 fr. dans sa poche.

Mais le hasard avait voulu qu'on n'eût reçu ce soir-là que 1,994 fr.; or, 1,994 ajoutés à 57,999 fr. n'ont jamais donné qu'un total de 59,993 fr.

La prime était *distancée* d'une longueur de 7 fr.

« Vous savez nos conventions, fit Dartois : un sou de moins, la prime était perdue; ainsi donc, mon cher Dumas, bien des regrets! — Bah! répliqua Dumas, c'est deux mille francs de perdus, voilà tout. Ce qui me contrarie, continua-t-il en se grattant le front, c'est que j'y comptais sur ces deux mille francs, et qu'y comptant je viens de vider ma poche dans celle d'un ami, et... — Qu'à cela ne tienne, interrompit Dartois, ouvrant sa caisse, voulez-vous de l'argent? — Je profite de votre offre, et j'accepte. — Combien vous faut-il? — Vingt francs seulement. »

Dartois tira alors de sa caisse quatre grosses pièces de cinq francs et les remit à l'auteur de *Kean*.

Cinq minutes après, on prenait trois orchestres au bureau des Variétés, et le

chiffre de soixante mille francs était dépassé de cinq francs.

C'était Dumas qui, avec l'argent de Dartois, avait augmenté la recette de la soirée.

(J. Richard, *Epoque.*)

Stratagèmes burlesques.

Buffalmacco avait terminé pour un couvent un tableau qui fut trouvé parfait par les religieuses, à l'exception des chairs, qui leur paraissaient, disaient-elles, un peu trop pâles. Buffalmacco n'eût garde de les contredire. Il savait que l'abbesse possédait un vin précieux, le meilleur de Florence, qui ne servait que pour le sacrifice de la messe. « Je corrigerais facilement ce défaut, dit-il, si je pouvais me procurer d'excellent vin pour délayer mes couleurs : mes figures deviendraient roses et chaudement colorées; mais le bon vin est rare, et il m'en faut beaucoup. » Les bonnes sœurs ajoutèrent foi à ses paroles, et lui prodiguèrent leur généreux nectar. Buffalmacco le savoura joyeusement, et trouva sur sa palette assez de ressources pour donner plus d'éclat et de fraîcheur à ses figures.

(Vasari, *Hist. des peintres.*)

Lorsque Talma voulut quitter le théâtre du Faubourg-Saint-Germain pour celui du Palais-Royal, on l'attaqua sur l'engagement qu'il avait contracté avec la Comédie-Française; on voulut lui intenter un procès, et l'on commença par mettre arrêt sur ses costumes, qui, selon l'usage, étaient renfermés dans la loge où il s'habillait.

C'eût été une perte immense, mais on ne voyait pas trop par quel moyen on aurait pu engager les sociétaires du Théâtre-Français à renoncer à leurs prétentions.

La discussion et l'arrêt mis sur la garde-robe de Talma se terminèrent de la manière la plus burlesque, grâce à la folle imagination de Dugazon.

Une assemblée avait été convoquée pour discuter les intérêts respectifs. Les avocats des deux parties, les huissiers, étaient sous le péristyle, où l'on disputait déjà *par avance,* attendant que l'assemblée fût ouverte. Pendant tout ce tumulte, Dugazon monte au théâtre; il y trouve les comparses qui attendaient le capitaine des gardes; mais celui-ci avait bien autre chose à faire : il était en bas à écouter ce qui allait se décider. Dugazon ne perd pas de temps : il prend huit figurants auxquels il montrera, dit-il, ce qu'ils ont à faire; il les emmène au magasin des costumes, qui est désert, les fait habiller en licteurs, leur fait prendre quatre de ces grandes corbeilles qui servent à transporter les habits, puis il monte à la loge de Talma, dont il s'était procuré les clefs, dépose les cuirasses, les armes, les casques dans les corbeilles qu'il drape avec des manteaux et des toges, s'affuble lui-même du costume d'Achille, la visière basse, le bouclier et la lance au poing, fait prendre les corbeilles par ses gardes, descend et passe gravement à travers ce monde rassemblé, qui, tout ébahi et ne sachant ce que cela veut dire, le laisse gagner la porte.

Il était déjà sur la place avant qu'ils fussent revenus de leur surprise et informés du mot de cette énigme en action. On conçoit que la foule, qui commençait à les suivre sur la place, s'augmentait à mesure qu'ils avançaient. Enfin ils arrivent au théâtre du Palais-Royal, où Dugazon fait déposer les dépouilles opimes. Le duc d'Orléans, informé de ce bruit, qui ne ressemble en rien à une émeute, puisque tout le monde rit, veut voir Dugazon, qui lui conte ses exploits de la manière la plus comique. Le lendemain, Paris retentissait de cette folie. Le théâtre du Faubourg-Saint-Germain n'osa pas donner suite à une aussi burlesque comédie, dans la crainte du ridicule.

(Mme Fusil, *Souvenirs.*)

Le comte de Rambuteau donnait un bal à l'hôtel de ville, il y a vingt-cinq ans.

Tout Paris était invité. Trois mille voitures se suivaient. A cinq heures du matin, deux mille invités n'étaient point encore arrivés à destination.

M. Nestor Roqueplan, sortant de chez lui pour se rendre au bal de la Préfecture, se fit ce petit raisonnement : « Je vais prendre une voiture de remise, je n'arriverai qu'à sept heures du matin; allons nous coucher! » Puis il se ravisa,

et voici le moyen dont il se servit pour ne pas faire queue et effectuer son entrée dans le bal à une heure convenable : il envoya chercher par son domestique une civière sur laquelle il se plaça tout de son long, de noir habillé, ganté beurre frais ; deux hommes portèrent la civière jusque sur le perron de l'hôtel de ville, où il arriva sans encombres, recueillant, sur son chemin et sous sa toile à raies bleues, tous les égards dus à l'humanité souffrante.

A minuit sonnant, Nestor Roqueplan était au bal.

Stratagèmes galants.

M. Le Riche de La Popelinière, fermier général, homme très-opulent, a épousé mademoiselle Deshayes, dont la mère était fille de Dancourt, et qui avait monté elle-même sur le théâtre. Mme de La Popelinière, jolie, dans une maison riche, a vécu comme les petites maîtresses de Paris, et entre autres galanteries avait, depuis trois ou quatre ans, M. le duc de Richelieu, qui est depuis plus d'un an à Gênes. Cette intrigue avait brouillé le ménage; le mari avait maltraité sa femme, qui, au surplus, a plus de trente-cinq ans. M. de La Popelinière demeure rue de Richelieu, vis-à-vis la bibliothèque du roi. Pour donner un air de mystère à cette affaire et se voir commodément, M. le duc de Richelieu a fait louer une maison joignante, qui n'est pas considérable, avec mur mitoyen, et voici ce qu'on a fait pendant quelque campagne du mari.

On a percé le mur mitoyen dans une cheminée de l'appartement de Mme de La Popelinière; on a accommodé la plaque de manière, avec des gonds bien effacés, qu'elle s'ouvrait avec un secret par l'autre maison, du côté de laquelle l'ouverture et cette plaque étaient cachées dans une armoire apparente qui était de glace. Mme de La Popelinière avait coutume, le soir, de fermer ses verroux sous prétexte de craindre les voleurs, et de cette façon l'on passait de la maison voisine dans ledit appartement. Cela a duré ainsi du temps sans être su.

Mme de La Popelinière avait une femme de chambre dans le secret, qui est sortie pour quelque raison, et à qui sa maîtresse a promis six cents livres de pension. L'absence depuis un an de M. le maréchal de Richelieu a ralenti Mme de la Popelinière qui imprudemment a refusé de payer la pension à ladite femme de chambre; cette fille, pour se venger, a écrit une belle lettre à M. de la Popelinière sur la conduite de sa femme, et l'a instruit entre autres du secret de la plaque de la cheminée.

Le 28 de ce mois, dernier jour de la revue, Mme de La Popelinière y a été comme les autres, son mari lui a dit qu'il ne pouvait pas y aller, et qu'il avait affaire.

Après son départ M. de La Popelinière a envoyé chercher deux notaires, un maçon, peut-être aussi un commissaire, a fait travailler à la cheminée et dressé un procès-verbal de l'état de la plaque, avec défense, à sa porte, de laisser entrer qui que ce soit, et entre autres sa femme.

Un laquais de madame, qui ne l'avait pas suivie à la revue, ayant vu du mouvement dans la maison, y a couru vite l'avertir de ce qui se passait; elle a attendu la fin de la revue, et elle a prié M. le maréchal de Saxe et M. le maréchal de Lowendal de la ramener à son mari. Ils l'ont fait, mais sans succès; il a été inexorable. Point de rentrée dans la maison. Il lui a offert, devant les deux maréchaux, huit mille livres de pension, avec quatre mille livres de rente viagère qu'elle a, et tous ses diamants, pour se retirer où elle voudrait. Les deux maréchaux l'ont conduite chez Mme Deshayes, sa mère (1).

(Barbier, *Journal.*)

La créature de France qui avait le plus de charmes était Marion de l'Orme Quoiqu'elle eût de l'esprit comme les anges, elle était capricieuse comme un diable. Cette princesse m'ayant donné un rendez-vous, s'était avisée de me l'ôter pour le donner à un autre Elle m'écrivit le plus joli billet du monde, tout rempli du désespoir où elle était d'un mal de tête qui l'obligeait à garder le lit, et qui la privait du plaisir de me voir jusqu'au lendemain. Ce mal de tête soudainement arrivé me parut suspect, et ne doutant point que ce ne fût une défaite : « Oh !

(1) Mme de La Popelinière, après sa séparation, alla se loger rue Ventadour, et y mourut d'un cancer au sein, dans un état voisin de la misère.

parbleu, madame la coquette, dis-je en moi-même, si vous ne jouissez pas du plaisir de me voir aujourd'hui, vous ne jouirez pas de celui d'en voir un autre. »

Voilà tous mes grisons en campagne, dont les uns battaient l'estrade autour de sa maison, tandis que les autres assiégeaient sa porte. Un de ces derniers me vint dire que personne n'était entré chez elle de toute l'après-midi, mais qu'un petit laquais en était sorti sur la brune; qu'il l'avait suivi jusque dans la rue Saint-Antoine, où ce laquais en avait rencontré un autre, auquel il avait dit seulement un mot ou deux. Il ne m'en fallut pas davantage pour me confirmer dans mes soupçons, et pour former le dessein d'être de la partie ou bien de la rompre.

Comme il y avait fort loin du baigneur où je logeais, jusque au fond du Marais, dès que la nuit fut venue, je montai à cheval sans vouloir qu'on me suivît. Dès que j'eus gagné la place Royale, le grison en sentinelle m'assura qu'il n'était encore entré personne chez M[lle] de l'Orme. Je poussai vers la rue Saint-Antoine; et justement, comme je sortais de la place Royale, j'y vis entrer un homme à pied, qui se cachait de moi tant qu'il pouvait; mais il eut beau faire, je le reconnus. C'était le duc de Brissac. Je ne doutai point que ce ne fût le rival de cette nuit. Je m'approchai donc de lui, faisant semblant de douter si je ne me trompais point, en mettant pied à terre d'un air fort empressé.

« Brissac, mon ami, lui dis-je, il faut que tu me fasses un plaisir de la dernière importance : j'ai un rendez-vous, pour la première fois, chez une personne à quatre pas d'ici. Comme ce n'est que pour prendre des mesures, je n'y serai pas longtemps. Prête-moi ton manteau, si tu m'aimes, et promène un peu mon cheval, en attendant mon retour. Surtout, ne t'éloigne pas d'ici. Tu vois que j'en use librement; mais c'est, comme tu sais, à la charge d'autant. » Je pris son manteau sans attendre sa réponse. Il prit la bride de mon cheval, et me conduisit de l'œil. Cela ne lui servit de rien; car après avoir fait semblant d'entrer dans une porte vis-à vis de lui, je me coulai par-dessous les arcades jusqu'à la porte de la nymphe de l'Orme. On l'ouvrit d'abord que j'eus frappé. J'étais si bien enveloppé du manteau de Brissac, qu'on me prit pour lui. La porte se referma sans qu'on m'eût fait la moindre question; et comme je n'en avais point à faire, je fus droit à la chambre de la demoiselle. Je la trouvai sur un lit de repos, dans le déshabillé le plus galant et le plus agréable du monde. Jamais elle n'avait été si belle ni si surprise; et la voyant tout interdite : « Qu'est-ce, ma belle? lui dis-je. Il me paraît que voilà une petite migraine bien parée. Le mal de tête est apparemment passé. — Point du tout, dit-elle, je n'en puis plus, et vous me ferez plaisir de vous en aller, et de me laisser mettre au lit. — Pour vous laisser mettre au lit, oui, lui dis-je; mais pour m'en aller, non, ma petite infante. Le chevalier de Grammont n'est pas un sot; on ne se pare pas avec tant de soin pour rien. — Vous verrez pourtant que c'est pour rien, me dit-elle : car assurément il n'en sera pas autre chose pour vous. — Quoi ! dis-je, après m'avoir promis un rendez-vous... — Eh bien, me dit-elle brusquement, quand je vous en aurais promis cinquante, c'est à moi de les tenir, si je veux, et à vous de vous en passer, si je ne veux pas. — Cela serait bon, lui dis-je, si ce n'était pour le donner à un autre. » Elle, aussi fière que celles qui ont le plus d'innocence, et aussi prompte que celles qui en ont le moins, s'emporta sur un soupçon qui lui donnait plus de chagrin que de confusion, et, voyant qu'elle montait sur ses grands chevaux : « Mademoiselle, lui dis-je, ne le prenons pas, s'il vous plaît, sur ce ton. Je sais tout ce qui vous inquiète. Vous avez peur que Brissac ne me trouve avec vous : mais ayez sur cela l'esprit en repos. Je l'ai rencontré près de chez vous, et dieu merci, j'ai mis bon ordre qu'il ne vous rende pas si tôt visite. »

Je lui dis cela d'un air un peu tragique. Elle en parut troublée d'abord, et, me regardant avec surprise : « Que voulez-vous donc dire du duc de Brissac? me dit-elle. — Je veux dire, répondis-je, qu'il est au bout de la rue qui promène mon cheval; et si vous ne voulez-pas m'en croire, vous n'avez qu'à y envoyer un de vos gens, ou voir son manteau, que je viens de laisser dans votre anti-chambre. » Voilà l'éclat de rire qui la prend au fort de son étonnement; et, me jetant les bras au cou : « Mon chevalier, me dit-elle, je n'y saurais plus tenir; tu es trop aimable et trop extraordinaire pour ne te pas tout par-

donner. » Je lui racontai comme la chose s'était passée. Elle en pensa mourir de rire; et nous étant séparés fort bons amis, elle m'assura que mon rival n'avait qu'à promener des chevaux tant qu'il lui plairait, qu'il ne mettrait de la nuit le pied chez elle.

Je le trouvai fidèlement dans l'endroit où je l'avais laissé. Je lui fis mille excuses de l'avoir fait attendre si longtemps, et mille remercîments de sa complaisance. Il me dit que je me moquais, que ces compliments ne se faisaient point entre amis; et pour me convaincre qu'il m'avait rendu ce petit service de bon cœur, il voulut à toute force tenir la tête de mon cheval tandis que j'y remontais. Je lui donnai bien le bonsoir, en lui rendant son manteau, et je me rendis chez mon baigneur, également content de la maîtresse et du rival. Voilà comme il ne faut qu'un peu de patience et d'adresse pour désarmer la colère des belles et pour mettre jusqu'à leurs supercheries à profit.

(Hamilton, *Mémoires de Grammont.*)

Stratagème héroïque.

Une colonne, tranquille, s'avançait comme à tâtons dans un bois épais, quand tout à coup, à quelques pas devant elle, une vive lueur et plusieurs coups de canon éclatent dans la figure des hommes du premier rang. Saisis de frayeur, ils croient que c'en est fait, qu'ils sont coupés, que voilà leur terme, et ils tombent terrifiés; le reste derrière eux se mêle et se culbute. Ney, qui voit tout perdu, se précipite; il fait battre la charge, et comme s'il eût prévu cette attaque, il s'écrie : « Compagnons, voilà l'instant; en avant! ils sont à nous! » A ces paroles, ses soldats, consternés et qui se croyaient surpris, croient surprendre : de vaincus qu'ils étaient, ils se relèvent vainqueurs; ils courent sur l'ennemi, qu'ils ne trouvent déjà plus et dont ils entendent au travers des forêts la fuite précipitée.

(Comte de Ségur, *Hist. de Napoléon et de la Grande-Armée.*)

Stratagème médical.

Depuis quelques jours, l'acteur Simpson était malade. Son médecin, M. C. Ashley, lui ordonna un remède que l'acteur refusa à toute force de prendre. Le docteur était un homme ingénieux, et voici le singulier stratagème qu'il employa pour guérir son malade.

Harry Simpson jouait dans je ne sais plus quelle pièce, où il était condamné à avaler du poison dans son cachot. Un soir, quelle n'est pas son horreur en voyant que le verre qu'il avait à la main était rempli d'huile de foie de morue, au lieu de vin de Porto!

Que faire? Jeter le contenu? Mais le malheureux auteur de la pièce s'était pour ainsi dire entendu avec le médecin. L'acteur était obligé de montrer le gobelet vide à ses bourreaux! Il prononçait même à ce sujet une très-belle tirade.

Harry Simpson ferma les yeux, et il avala l'horrible drogue.

« Je me vengerai! » dit-il.

Il se vengea en effet : il mourut sans payer le compte du docteur.

(*International.*)

Stratagème naïf.

Je devais vingt-cinq écus à un marchand de Troyes, pour un habit qu'une parente que j'ai à Mussy m'avait demandé. Il tira sur moi une lettre de change, dont voici les termes. « Monsieur, vous ayant trouvé sur mon journal pour une petite partie de soixante et quinze livres tournois, il vous plaira payer icelle somme à la première usance à M. Prosper, marchand bonnetier, au faubourg Saint-Marceau à Paris; et ne doutant point que vous ne fassiez honneur à la présente, je demeure avec affection votre très-humble serviteur, *Bertrand.* »

Comme la prise de corps n'est pas abrogée de marchand à marchand, pour avoir droit de me faire assigner aux consuls en cas de refus de payement, il mit à côté pour adresse. « A monsieur, monsieur Boursault, marchand poëte, à Paris. » La bonne marchandise! Heureusement pour moi j'avais reçu vingt-cinq louis d'or la veille; et je ne fus pas obligé d'aller demander réparation de ce qu'on avait traité ma muse de roturière.

(Boursault, *Lettres nouvelles.*)

Stratagème politique.

Un étranger dit à Denys le tyran, en présence de tout le monde, qu'il lui enseignerait en particulier un moyen infaillible pour connaître ceux qui oseraient conspirer contre lui. Denys le pria fort de le lui apprendre. Cet étranger alla vers lui, et lui dit à l'oreille : « Donne-moi un talent (c'est 600 écus), afin qu'il semble à ton peuple que je t'ai appris le secret, et que tu en es content, et qu'ainsi il n'ose rien entreprendre contre toi. » Denys le crut, et lui donna en présence de tout le peuple ce qu'il demandait.

(*Nouveau recueil de bons mots.*)

Substitution de personnes.

En un village d'Espagne, on condamna un tailleur à être pendu ; les habitants allèrent trouver le juge, et lui dirent : « Cela nous incommodera bien, car il n'y a que ce tailleur. Laissez-le-nous, et si c'est que vous vouliez pendre quelqu'un, nous avons deux charrons ; prenez lequel il vous plaira : ce sera assez d'un de reste. »

(Tallemant des Réaux.)

On conte du feu roi de Prusse (Frédéric Ier) qu'ayant trouvé un jour dans les champs une grande fille bien faite, et pensant qu'il en tirerait une belle race en la mariant au premier flugelmann de ses grands grenadiers, il lui donna un billet à porter à l'officier commandant à la barrière la plus proche de Postdam. Ce billet portait un ordre signé du roi pour faire marier sur-le-champ celle qui le remettrait, à l'époux désigné. La grande fille se douta que le billet dont elle était chargée ne lui porterait pas grand profit. Elle trouva, chemin faisant, une vieille femme, qu'elle substitua à sa place, et esquiva ainsi le bonheur d'être mariée de la main du roi, au plus grand homme de ses États (1).

(Grimm, *Correspondance.*)

C'est M. de Maugiron qui a commis cette action horrible, que j'ai entendu conter, et qui me parut une fable. Étant à l'armée, son cuisinier fut pris comme maraudeur ; on vient le lui dire : « Je suis très-content de mon cuisinier, répondit-il ; mais j'ai un mauvais marmiton. » Il fait venir ce dernier, lui donne une lettre pour le grand prévôt. Le malheureux y va, est saisi, proteste de son innocence, et est pendu.

(Chamfort.)

Subterfuge.

L'agrandissement de la place Saint-Marc exigeait la démolition d'une vieille église ; mais le gouvernement n'osait pas l'ordonner sans la permission du pape. L'ambassadeur à Rome fut chargé de la solliciter, et la chambre apostolique répondit par cette décision : « La sainte Église ne permet jamais de faire le mal ; mais quand il est fait, elle le pardonne. »

En conséquence de cette décision, on démolit l'église de Saint-Géminien, et le pape imposa aux Vénitiens une pénitence, qui était tous les ans l'occasion d'une cérémonie publique. Le doge, Pierre Ziani, accompagné de son conseil et des ambassadeurs étrangers, venait sur la place Saint-Marc. Le curé de la paroisse, à la tête de son clergé, s'avançait de son côté jusque sur le terrain que l'ancienne église occupait autrefois. Là il adressait ces paroles au doge : « Je demande à Votre Sérénité quand il lui plaira de faire bâtir mon église sur son premier emplacement ; » le doge répondait : « L'année prochaine. » Cette promesse a été renouvelée pendant six cents ans.

(Daru, *Hist. de la république de Venise.*)

Subterfuge hardi.

Richelieu alla à Rome, et y fut sacré évêque le 17 avril 1607 : il était né en 1585. Le pape lui demanda s'il avait l'âge : il dit que oui, et après il lui demanda l'absolution de lui avoir dit qu'il avait l'âge, quoiqu'il ne l'eût pas. Le pape dit : *Questo giovane sara un gran furbo.*

(Tallemant des Réaux.)

(1) C'est le sujet mis au théâtre, en 1772, par Desfontaines, sous ce titre : *Un billet de mariage.*

Subterfuges ingénieux.

Une députation de Lacédémone ayant été envoyée à Athènes pour demander la révocation du décret contre Mégare, Périclès proposa une loi qui défendait de détruire le tableau sur lequel était gravé le décret. Alors un des députés lui dit : « Eh bien, ne le détruis pas, retourne-le ; il n'y a aucune loi qui le défende. »

(Plutarque, *Vie de Périclès.*)

Xantus, étant ivre, se vanta qu'il boirait la mer. Cela fit rire la compagnie. Xantus soutint ce qu'il avait dit, gagea sa maison qu'il boirait la mer tout entière ; et pour assurance de sa gageure, il déposa l'anneau qu'il avait au doigt. Le lendemain, que les vapeurs de Bacchus furent dissipées, Xantus fut extrêmement surpris de ne plus retrouver son anneau, lequel il tenait fort cher. Ésope lui dit qu'il était perdu et que sa maison l'était aussi par la gageure qu'il avait faite. Voilà le philosophe bien alarmé ; il pria Ésope de lui enseigner une défaite. Ésope s'avisa de celle-ci. Quand le jour que l'on avait pris pour l'exécution de la gageure fut arrivé, tout le peuple de Samos accourut au rivage de la mer pour être témoin de la honte du philosophe. Celui de ses disciples qui avait gagé contre lui triomphait déjà. Xantus dit à l'assemblée. « Messieurs, j'ai gagé que je boirais toute la mer, mais non pas les fleuves qui entrent dedans ; c'est pourquoi que celui qui a gagé contre moi détourne leurs cours, et puis je ferai ce que je me suis vanté de faire. » Chacun admira l'expedient que Xantus avait trouvé pour sortir à son honneur d'un si mauvais pas. Le disciple confessa qu'il était vaincu, et demanda pardon à son maitre. Xantus fut reconduit avec acclamations jusqu'à son logis.

(Planude, *Vie d'Ésope.*)

Brummel, ce roi de la mode, mort détrôné comme tant d'autres, comme on critiquait un jour sa vigueur, dit au prince de Galles . « Je parie de porter Votre Altesse sur mes épaules, depuis la porte de Hyde-Park, à l'extrémité de Picadilly, jusqu'à la Tour de Londres, sans m'arrêter et en allant toujours au pas de course. » Le pari est accepté, fixé à deux mille livres, et rendez-vous fut pris pour le lendemain a midi. « L'heure est mal choisie, dit le prince, et les curieux abonderont. Heureusement Brummel n'ira pas loin. » Brummel, le prince et leurs témoins s'étant rendus sur le terrain : « Le cheval est prêt, dit Brummel, que le cavalier se prépare. — Je suis prêt, répondit le prince. — Pas tout à fait. Il faut d'abord que vous ôtiez votre habit. — A quoi bon ? — Je me suis engagé à porter Votre Altesse, mais non pas son habit, qui ajouterait au poids. Il est juste que je me tienne à la lettre du pari. — Soit, me voilà sans habit. Partons ! — Pas encore. Maintenant, ôtez vos bottes. — Les bottes aussi ? — Fort bien ! A présent, dépouillez-vous de votre gilet, de votre cravate, de votre... » Le prince fut obligé de renoncer à la gageure, et Brummel gagna les deux mille livres.

Succès dramatique (*Chance de*).

Un auteur venait de faire aux Comédiens français la lecture d'une comédie très-obscure. Comme toute l'assemblée se taisait, le comédien Armand prit sur lui de dire au poète, qui attendait son arrêt, que ses camarades trouvaient sans doute l'ouvrage trop compliqué, et qu'il était difficile de suivre le fil d'une intrigue aussi embarrassée. « Tant mieux, s'écria l'auteur, vous voilà sûrs ainsi que moi, de deux représentations : le public viendra apprendre à la seconde ce qu'il n'aura pu entendre à la première. »

(Panckoucke.)

Succès littéraire.

Dryden se trouvant un jour, après boire, avec le duc de Buckingham, le comte de Rochester et le lord Dorset, la conversation vint à tomber sur la langue anglaise, sur l'harmonie du nombre, sur l'élégance du style, sorte de mérite auquel chacun de ces messieurs prétendait exclusivement et sans partage. On discute, on s'échauffe, on convient enfin d'en venir à la preuve et de prendre un juge. Le juge fut Dryden. La preuve consistait à écrire isolément et sans désemparer sur le pre-

mier sujet venu, et de mettre tous ces thèmes sous le chandelier. Quand les autres eurent fini leur tâche, l'arbitre commença la sienne. Il examina les feuilles et les parcourut en silence, en manifestant toutefois le plaisir qu'il en recevait; mais la dernière surtout, quoique la plus courte, exprima chez lui de si vifs transports, que toutes les parties d'accord voulurent aussitôt en savoir la cause: « Voyez, messieurs, leur dit alors gravement Dryden, voyez si j'ai tort, et lisez avec moi la composition de lord Dorset; la voici: « Au premier mai prochain, je payerai à J. Dryden ou à son ordre la somme de 500 livres sterling, valeur reçue, 15 avril 1686. »

(*Abeille de Montmartre.*)

Succès oratoire.

Jamais compliment, dit-on, ne fit plus plaisir à Bourdaloue, que ce qu'il entendit dire de lui à une poissarde qui le voyait passer sortant de Notre-Dame, précédé et suivi d'une foule de monde qui venait de l'entendre. « Ce b.....là, dit-elle, remue tout Paris quand il prêche. »

(*Improvisateur français.*)

Suicide de chien.

Nous lisons dans le *Morning-Post:* On raconte l'histoire étrange d'un chien qui se serait suicidé. L'animal appartenait à un M. Hone, de Finsbury, près Rochester. Il paraît que certaines circonstances l'avaient fait soupçonner d'être atteint d'hydrophobie, et que par suite on l'évitait et on le tenait éloigné de la maison autant que possible. Il semblait éprouver beaucoup d'ennui d'être traité de la sorte, et pendant quelques jours on remarqua qu'il était d'humeur sombre et chagrine, mais sans montrer encore aucun symptôme de rage. Jeudi on le vit quitter sa niche et se diriger vers la résidence d'un ami intime de son maître, à Upnor, où on refusa de l'accueillir, ce qui lui arracha un cri lamentable.

Après avoir attendu quelque temps devant la maison sans obtenir d'être admis à l'intérieur, il se décida à partir, et on le vit aller du côté de la rivière qui passe près de là, descendre sur la berge d'un pas délibéré, puis, après s'être retourné et avoir poussé une sorte de hurlement d'adieu, entrer dans la rivière, plonger sa tête sous l'eau, et au bout d'une minute ou deux, rouler sans vie à la surface.

Cet acte de suicide extraordinaire a eu, dit-on, pour témoins un grand nombre de personnes. Le genre de mort prouve clairement que l'animal n'était point hydrophobe.

Ce chien ne serait-il pas un canard?

Le journal le *Droit* admet cependant en ces termes la possibilité du fait:

L'événement rapporté par notre confrère d'outre Manche est assurément fort extraordinaire, mais il n'est pas sans précédents. L'histoire nous a conservé le souvenir de chiens fidèles qui se sont voués à une mort volontaire pour ne pas survivre à leurs maîtres. Montaigne en cite deux exemples, empruntés à l'antiquité: « Hyrcanus, le chien du roi Lysimachus, son maître mort, demeura obstiné sur son lit, sans vouloir boire ni manger, et le jour qu'on en brûla le corps il prit sa course et se jeta dans le feu, où il fut brûlé; comme fit aussi le chien d'un nommé Pyrrhus, car il ne bougea de dessus le lit de son maître depuis qu'il fut mort; et quand on l'emporta, il se laissa enlever quand et lui, finalement se lança dans le bûcher où brûlait le corps de son maître. » (*Essais*, liv. II, chap. 12). Nous avons nous-même enregistré, il y a quelques années, la fin tragique d'un chien qui, ayant encouru la disgrâce de son maître, et ne pouvant s'en consoler, s'était précipité du haut d'une passerelle dans le canal Saint-Martin. Le récit très-circonstancié que nous fîmes alors de cet événement n'a jamais été contredit et n'a donné lieu à aucune réclamation des parties intéressées.

Suicides forcés.

Quand un homme a commis quelque méfait (dans la grande province de Mabar) et qu'il est condamné à mort, il dit au roi qu'il se veut tuer lui même, en l'honneur et pour l'amour de telle idole. Le roi accepte, et alors tous les parents et amis de celui qui doit se tuer le prennent, le mettent sur un siége, et, lui ayant donné bien douze couteaux, le promènent par toute la ville en disant: « Ce vaillant homme se va tuer lui-même pour l'amour

de telle idole. » Puis, après l'avoir ainsi promené, quand ils sont arrivés au lieu où doit se faire l'exécution, celui qui doit mourir prend un couteau, et crie à haute voix : « Je me tue pour l'amour de telle idole. » Et il se frappe d'un couteau au bras ; puis il prend un autre couteau et se frappe l'autre bras, encore un autre et se frappe au ventre, tant qu'enfin il tombe mort, et alors les parents brûlent le corps en poussant de grands cris de joie (1).

(Marco Polo.)

Suicide impossible.

Diderot racontait quelquefois qu'étant allé voir Rousseau à Montmorency, ils allèrent se promener le long de l'étang : « Voilà, lui dit Rousseau, un endroit où j'ai été tenté vingt fois de me jeter pour terminer ma vie.—Pourquoi ne l'avez-vous pas fait? » lui dit Diderot. Jean-Jacques, frappé du sang-froid avec lequel son ami prononçait ces paroles, resta un moment sans répondre, et dit à la fin : « J'ai mis ma main dans l'eau, et je l'ai trouvée trop froide. »

(*L'Ami des lois.*)

Suisses.

Un ministre de Louis XIV disait à ce prince, devant Pierre Stuppa, colonel du régiment des gardes Suisses, qu'avec l'or et l'argent que les Suisses avaient reçu des rois de France on pourrait paver une chaussée de Paris à Bâle. « Cela peut être vrai, sire, réplique le colonel; mais aussi, si on pouvait rassembler tout le sang que ceux de ma nation ont versé pour le service de votre majesté et des rois ses prédécesseurs, on pourrait en faire un canal pour aller de Paris à Bâle. »

Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier, un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse, son camarade, qui était auprès, se mit à rire de toute sa force en disant : « Ho, ho, cela est plaisant; il reviendra sans tête dans le camp. »

(Racine, *lettre à Boileau.*)

Un jour de Fête-Dieu, à Versailles, les tapisseries des Gobelins étaient tendues, et pour empêcher que l'on n'y touchât, un Suisse fut mis auprès par un officier, qui lui donna une baguette en lui disant : « Promène-toi depuis ici jusqu'à l'église ; tu ne feras semblant de rien, et tu remueras toujours ta baguette. »

Ce même officier passant par hasard dans cette même rue sur les neuf heures du soir, et la retraite battue depuis longtemps, il aperçut son Suisse se promenant toujours la baguette à la main : « Eh que diable fais-tu là, un tel ? lui dit-il. — Mon officier, je fais semblant de rien. »

Sujet respectueux.

On proposait à Amyot d'écrire l'histoire de France. Il répondit ; « Je suis trop attaché à mes maîtres pour me charger d'écrire leur vie. »

(Panckoucke.)

Supercherie littéraire.

M. de Courchamps était un singulier homme. Quand il composait un livre dont il pouvait se dire très-spécieusement l'auteur, il ne le signait pas, mais il se couvrait d'un autre nom que le sien (ainsi pour ses prétendus *Souvenirs de la marquise de Créqui*) ; mais quand il signait de son nom quelque ouvrage, on lui démontrait qu'il le prenait à d'autres, qu'il était plagiaire et n'avait pas le droit d'y mettre son nom. C'est ce qui lui est arrivé en dernier lieu pour le roman feuilleton intitulé *Le val funeste*, qui, on l'a dit plaisamment, est devenu pour lui *Le vol funeste*. Il s'est exposé à ce qu'un journal malin qui avait découvert la fraude et qui connaissait l'ancien texte du roman, en fit paraître un jour un chapitre, en disant : « Nous donnons ici le feuilleton que M. de Courchamps doit publier demain. »

(Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.*)

(1) Usage à rapprocher des veuves indiennes se brûlant à la mort de leurs maris, des Japonais s'ouvrant le ventre, des Turcs s'étranglant avec le cordon que leur envoie le sultan, etc., etc.

Superstition.

Fernand Mendez Pinto, célèbre voyageur portugais, rapporte que certains moines indiens ont imaginé des balances où l'on se fait peser pour la rémission de ses péchés.

Quand on s'est mis dans un des bassins de la balance, on fait mettre dans l'autre différentes denrées pour faire le contrepoids. « Ceux qui s'accusent d'être gourmands, dit ce voyageur, se pèsent avec du miel, du sucre, des œufs et du beurre. Ceux qui se sont livrés aux plaisirs sensuels se pèsent avec du coton, de la plume, de la soie, des parfums et du vin. Ceux qui ont eu peu de charité pour les pauvres, se pèsent avec des pièces de monnaie », etc. Les moines retirent un profit immense de toutes ces denrées qui leur restent.

(Saint-Foix , *Essais, sur Paris.*)

Martin de Arles, archidiacre de Pampelune, dans son Traité des superstitions, imprimé en 1560, rapporte que dans quelques villes du royaume de Navarre, lorsque la sécheresse durait trop longtemps, le clergé et les magistrats, suivis du peuple, faisaient porter l'image de saint Pierre au bord d'une rivière, et que là on chantait : « Saint Pierre, secourez-nous; saint Pierre, une fois, deux fois, secourez-nous; » et que comme l'image de saint Pierre ne répondait point, le peuple se fâchait et criait : « Qu'on plonge saint Pierre dans la rivière », que les principaux du clergé représentaient qu'il ne fallait point en venir à cette extrémité; que saint Pierre était un bon patron, et qu'il ne tarderait pas à les secourir ; que le peuple demandait des cautions; qu'on lui en donnait, et que rarement, disait-on, il manquait de pleuvoir dans les vingt-quatre heures.

(Saint-Foix, *Essais sur Paris.*)

Suppliant (*Respect dû au*).

Jamais l'oracle d'Apollon n'a peut-être rendu une meilleure réponse que celle qu'il fit à ceux de Cumes, qui l'envoyèrent consulter s'ils livreraient aux Perses Pactyas qui s'était mis sous leur protection. Le dieu répondit qu'ils le rendissent: Aristodicus, homme d'autorité, soutint que l'oracle n'avait pu faire une réponse si injuste, et qu'il fallait de nécessité que les députés eussent rapporté faux. Sur quoi la ville y envoya Aristodicus même, avec de nouveaux députés. L'oracle fit la même réponse. Aristodicus dépité, se promenant tout chagrin autour du temple, aperçut un nid d'oiseaux, qu'il chassa à coups de pierre. Alors une voix menaçante sortit du temple, qui s'écria : « Pourquoi chasses-tu ces petits animaux qui sont sous ma protection ! » A laquelle Aristodicus répondit : « Je fais la même chose que vous, lorsque vous nous commandez d'abandonner celui qui s'est mis sous la nôtre. » Aussitôt la voix lui répondit : « Impies que vous êtes, puisque vous savez que c'est mal fait d'abandonner ceux qui se jettent entre vos bras, pourquoi venez-vous me consulter? Est-ce pour me tenter? »

(*Carpentariana.*)

Un moineau poursuivi par un épervier vint se réfugier dans la robe de Xénocrate. Le philosophe caresse le pauvre petit, il le calme et lui donne la volée, en disant : « On ne livre pas un suppliant. »

(Diogène de Laerte.)

Supplice de choix.

Un prince auprès de qui milord R... résidait, lui ayant demandé pourquoi le lord un tel, qui avait été pendu pour avoir conspiré, n'avait pas eu la tête tranchée ; il lui répondit : « Sire, c'est que ce supplice est celui de nos rois. »

(Chevrier, *le Colporteur.*)

Quand le comte de Ferrers, qui avait assassiné son intendant, fut conduit au supplice, on eut pour lui des égards, je dirais même des attentions. Par exemple, au lieu d'arriver à Tyburn dans l'ignoble charrette, il se fit conduire dans un superbe carrosse tiré par six chevaux. Il

(1) Le peuple de Naples a fait entendre plus d'une fois des menaces analogues contre saint Janvier, quand il tarde trop à opérer son miracle.

portait son habit de noces et des gants blancs.

Le bourreau consentit à le pendre avec une corde de soie. On inventa pour l'occasion le système de la trappe. Autrefois, on se contentait de conduire le condammé sous le gibet, sans le faire descendre de la charrette ; puis, lorsque le bourreau avait disposé la corde autour du cou de la victime, la voiture avançait et le condamné perdait pied. Ce système était cruel, en ce sens qu'il n'y avait pas de choc violent, et que la mort était loin d'être instantanée.

Le comte, lui, en homme qui sait bien mourir, se fit dresser un échafaud garni à son milieu d'une planche mobile sur laquelle il se plaça et qui s'enfonça brusquement à un signal donné du bourreau.

Lorsque l'exécution fut terminée, le peuple se disputa à coups de poing la possession de la corde de soie. On a conservé soigneusement cette relique jusqu'à nos jours, ainsi que le compte du marchand qui avait fourni cette bienheureuse corde.

Les spectateurs se disputèrent aussi le drap noir qui recouvrait la potence. Quant au somptueux véhicule qui avait transporté le compte Ferrers à Tyburn, il fut acheté par un carrossier d'Acton.

(*International.*)

Supplices volontaires.

Commandé pour conduire un détachement à Cheringham, je parvins à engager mon écrivain à me mener dans les premières entrées de la pagode. Jugez de mon étonnement à la vue de dix-neuf brames austères, qui tous avaient adopté un genre de vie différent. J'en vis plusieurs qui allaient la bouche couverte, pour ne pas avaler un insecte; d'autres nourrissaient des animaux par dévotion; un autre était enterré tout vif, et s'était condamné à rester toujours couché sur la terre dans une prison étroite, où il ne pouvait avoir la faculté de se lever; un autre passait deux heures par jour dans la situation la plus contrainte : il était posé sur le pied gauche et le bras droit, et regardait le ciel dans cette posture. Mais ce qui m'effraya, fut de voir un de ces brames qui, depuis deux ans, vivait dans la plus cruelle des situations : il avait les jambes croisées sur ses deux cuisses, et ses mains jointes par-dessus sa tête. Ce malheureux vivait des aumônes des bramines, ou des femmes malabares qui le nourrissaient fort dévotement; il avait adopté ce supplice effrayant pour la vie.

(*Tableau historique de l'Inde.*)

Suppression des civilités incommodes.

Vauquelin des Yveteaux fut se promener à la Folie-Rambouillet, au faubourg Saint-Antoine, et de si loin qu'il put être ouï du maître du logis, il lui cria : « Monsieur, je vous révère, je vous adore; mais il ne fait point chaud aujourd'hui : je vous prie, n'ôtons point notre chapeau. »

(Tallemant des Réaux.)

Surcroît de besogne.

M. De...., connu par sa piété, avait besoin d'un cocher. Il s'en présente un, qui est accepté. Après lui avoir donné les instructions nécessaires, M. De.... lui dit : « Vous assisterez tous les soirs à la prière avec le reste de mes gens. — A la prière, monsieur! reprit le domestique étonné. — Quoi! répondit M. De...., est-ce que vous ne priez point? — Je n'ai jamais demeuré chez des gens qui fissent leur prière. — Mais enfin, avez-vous quelque répugnance pour ce que j'exige de vous? — Non, monsieur, point du tout; mais j'espère que vous aurez égard à cela par rapport à mes gages (1) ».

Sybarite.

Un Sybarite, se trouvant à Lacédémone, y fut invité aux repas en commun. Assis sur du bois, et mangeant avec les convives, il leur dit : « Jusqu'à ce jour je m'étonnais de la valeur des Lacédémoniens, mais instruit par ce que je vois actuellement, je ne trouve pas qu'ils vaillent mieux que les autres hommes. Qui donc ne préférerait la mort à une vie pareille? »

(Athénée.)

(1) Voir t. II p. 99, l'histoire de la comtesse de Rumfort et des paysans.

Symptôme (*Mauvais*).

Quelques députés de la religion réformée, étant venus trouver le roi Henri IV, en sa maison de Fontainebleau, pour lui faire signer quelques articles contenant leurs libertés et anciens priviléges, firent rencontre d'un certain médecin, qui avait depuis quitté leur parti pour embrasser la religion catholique, apostolique et romaine, auquel ils reprochèrent une grande légèreté d'esprit. Le médecin, qui avait passé autrefois parmi eux pour habile homme, ne voulut pas être sans repartie; c'est pourquoi il leur dit. « Messieurs, j'avoue que si je suis blâmable d'avoir quitté votre religion, vous l'êtes encore plus que moi d'y persister. » Sur ces entrefaites, le roi arriva, qui leur demanda quelle conférence ils avaient ensemble. Aussitôt un de ces messieurs repartit : « Sire, nous nous étonnions de ce que votre médecin a quitté notre religion, après l'avoir maintenue avec tant d'ardeur. » Lors le roi prenant la parole, leur dit : « Ventre saint Gris, je trouve qu'il a eu raison, et croyez, quant à moi, que votre religion doit être en mauvais état et bien malade, puisque les médecins l'abandonnent. »

(*Le Bouffon de la cour.*)

Symptôme de refroidissement.

M. De La Fare était amoureux de Mme de La Sablière, il y avait longtemps. Un jour, il alla la voir, et en l'approchant, il lui dit : « Mon Dieu, madame, qu'avez-vous dans l'œil? — Ah! La Fare, répondit-elle, vous ne m'aimez plus, j'en suis sûre : j'ai eu toute ma vie ce défaut, et vous ne le voyez que d'aujourd'hui. »

M. de Rey me témoignait toujours beaucoup d'attachement. Je découvris pourtant, sur de légers indices, quelque diminution de ses sentiments. J'allais souvent voir mesdemoiselles d'Epinay, chez qui il était presque toujours. Comme elles demeuraient fort près de mon couvent, je m'en retournais ordinairement à pied, et il ne manquait pas de me donner la main pour me conduire chez moi. Il y avait une grande place à passer; et dans les commencements de notre connaissance il prenait son chemin par les côtés de cette place. Je vis alors qu'il la traversait par le milieu : d'où je jugeai que son amour était au moins diminué de la différence de la diagonale aux deux côtés du carré.

(Mme de Staal, *Mémoires.*)

Synonymes.

Dans le temps où toute la cour avait la fureur de substituer le mot de *gros* à la place du mot *grand*, le roi consulta M. Despréaux pour savoir si l'un ne revenait pas à l'autre. M. Despréaux décida, en disant à Sa Majesté : « Sire, quoi que votre cour en dise, je fais une grande différence entre Louis le Gros et Louis le Grand »

(*Bolæana.*)

T

Tableaux.

Michel-Ange avait fait un tableau pour André Doni, homme fort avare, mais qui connaissait et aimait les bons ouvrages de peinture. Afin de s'amuser à ses dépens, le peintre lui envoya sa nouvelle production, avec un billet par lequel il lui demandait 70 ducats. Doni trouva cette somme excessive; il n'en fit tenir que 40. Michel-Ange lui renvoya son argent, et lui manda de payer 100 ducats, ou de rendre le tableau. Doni, qui en était enchanté, se résolut enfin à compter les 70 ducats qu'on lui avait d'abord demandés. L'artiste lui renvoya de nouveau son argent, en déclarant que d'après les offres d'un grand seigneur, il ne pouvait plus donner son tableau à moins de 140 ducats. Doni fut au désespoir; mais comme le goût pour les chefs-d'œuvre de peinture était aussi fort en lui que l'avarice, il donna la somme exigée, non sans soupirer et se plaindre de n'avoir point payé tout de suite les 70 ducats demandés.

(*Journ. encyc.*, 1780.)

M. d'Apchon, évêque d'Auch, apprend que deux jeunes personnes, d'une famille distinguée, vivaient avec beaucoup de peine du travail de leurs mains, et qu'elles n'avaient d'autres biens que quelques meubles antiques, et un vieux tableau de peu de valeur. Il se transporte aussitôt chez elles, et, voulant les secourir sans blesser leur délicatesse, il leur dit, en souriant, et de l'air le plus affable : « Vous avez dans votre chambre, mesdemoiselles, un tableau dont j'ai beaucoup entendu parler. Je le vois, il est d'un grand maître; il me plaît singulièrement. Si ce n'était pas vous demander une trop grande grâce, je vous prierais de me le céder pour une rente viagère de cent louis, que je m'oblige de vous faire dès ce moment. Voici la première année d'avance. »

(*Alman. litt.*, 1780.)

A une vente de tableaux, l'expert officiel attribuait un peu témérairement à Rembrandt une ébauche, ou plutôt une débauche de couleurs médiocre.

« Ça, un Rembrandt! s'écria un spirituel habitué de l'Hôtel des Ventes. — Mais, oui! répondit l'expert avec un imperturbable aplomb, un Rembrandt posthume, c'est possible!.... ».

Tabouret.

La duchesse de Ch*** avait été privée de l'honneur du tabouret, pour s'être compromise en épousant un homme de robe. Elle disait à ceux qui désapprouvaient son mariage : « Je m'en moque; j'aime mieux être couchée qu'assise. »

(Chevrier, *le Colporteur*.)

Taciturnité.

M. Le Haguais, avocat général de la cour des aides, avait beaucoup vécu dans la société de Fontenelle. C'était un homme fort éloquent, qui mettait peu du sien dans la conversation. Fontenelle parlait peu aussi, à moins qu'il ne fût excité. Ils passaient quelquefois ensemble un temps considérable sans se dire quatre paroles.

Cette habitude de se taire avait tellement donné à M. Le Haguais l'air silencieux, que s'étant fait peindre par le célèbre Rigaud, et le portrait étant extrêmement ressemblant, Fontenelle le voyant pour la première fois s'écria : « On dirait qu'il va se taire. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Tailleur (*Note de*).

Croirait-on que ce fût à Léger, tailleur de Napoléon, que le comte de Remusat dut sa destitution de grand-maître de la garde-robe de l'empereur? C'est cependant de l'histoire. Napoléon appliquait annuellement à son entretien personnel une somme de 20,000 fr., qui se trouvait souvent insuffisante.

On sait que l'empereur était toujours en culotte de casimir blanc. Or, il en changeait plusieurs fois par jour, parce que, dit la chronique, très-absorbé pendant ses repas par les graves pensées du trône, il salissait ses culottes non moins que ses habits. Il fallait souvent les nettoyer et les renouveler. En fin de compte, à force de nettoyages et de renouvellements, il en résulta un déficit que le comte de Resumat, connaissant l'esprit d'ordre et d'économie du maître, n'eut pas le courage de lui avouer. M. Léger avait commencé par réclamer le montant de sa note à la fin de chaque mois; on ne lui répondait que par des faux-fuyants.

Il présenta sa note tous les quinze jours, puis tous les huit jours, puis deux fois par semaine, et enfin tous les jours.

Le grand-maître de la garde-robe impériale faisait toujours la sourde oreille.

A bout de patience et de crédit, M. Léger s'adressa directement à l'empereur, en lui essayant un jour un nouvel habit vert de colonel des chasseurs de la garde.

Ce fut avec le plus grand étonnement et la plus violente colère que Sa Majesté impériale et royale apprit qu'elle devait 30,000 fr. à son tailleur.

Léger fut payé le jour même; mais M. de Remusat perdit sa charge, que l'empereur donna à M. de Montesquiou-Fezensac, l'un de ses chambellans, en lui disant d'un ton moitié plaisant, moitié sévère : « J'espère, monsieur le comte, que vous ne m'exposerez pas à la honte de m'entendre réclamer le prix de la culotte que je porte. »

Talents futiles.

Un étranger, qui était allé à Lacédémone pour voir la ville, et qui se tenait debout sur un pied, dit à un Lacédémonien qui le regardait en cette posture : « Vous ne sauriez vous tenir en cet état aussi longtemps que moi. — Il est vrai, dit l'autre, mais il n'y a point d'oison qui n'en fasse autant. »

(*Chevræana.*)

Louis XV était fort adroit à faire certaines petites choses futiles, sur lesquelles l'attention ne s'arrête que faute de mieux; par exemple, il faisait très-bien sauter le haut de la coque d'un œuf d'un seul coup de revers de sa fourchette : aussi en mangeait-il toujours à son grand couvert, et les badauds qui venaient le dimanche y assister retournaient chez eux moins enchantés de la belle figure du roi que de l'adresse avec laquelle il ouvrait ses œufs.

(Mme Campan, *Mémoires.*)

Talents futiles (*Profit des*).

M. de Chamillart ne doit l'origine de sa fortune qu'à son étoile et à son adresse à jouer au billard. Le roi avait autrefois une fureur pour ce jeu, il y excellait; et comme il se plaignait un jour de ce qu'il se trouvait peu de personnes qui pussent jouer avec lui, et qui fussent de sa force, M. d'Armagnac, son grand écuyer, lui dit : « Sire, si Votre Majesté voulait s'accommoder d'un petit conseiller au parlement, j'aurais l'honneur de lui en présenter un qui joue parfaitement bien. » Le roi accepta l'offre de M. le grand écuyer, qui lui mena le lendemain M. de Chamillart; et M. de Chamillart a si bien joué, qu'il a gagné à cela le rang que nous lui voyons tenir et tous les biens qu'il possède (1).

(Mme de Choiseul, *Lettres.*)

(1) On trouve le même récit dans les *Mémoires de Saint-Simon* (éd. in-12, t. II, p. 90).

Talion.

Un courtisan, nommé Vétronius Furinus, avait vendu le crédit qu'il avait auprès de l'empereur Alexandre Sévère. Ce prince ordonna qu'il fût lié à un poteau, et qu'on allumât autour de lui du foin et du bois vert, afin que la fumée l'étouffât; ce qui fut exécuté, tandis qu'un hérault criait : « Le vendeur de fumée est puni par la fumée. »

(*Improvisat. franc.*)

Le marquis de Bièvre avait immensément amusé Paris par ses *rébus*, ses jeux de mots, ses calembours. Un railleur voulut punir, comme disait Voltaire, un tyran aussi bête que le calembour d'usurper l'empire du monde. M. de Chambre (c'était son nom) fit circuler une lettre dans laquelle, invitant M. de Bièvre à dîner, il lui promettait familièrement la *fortune du pot;* suivait la signature de l'amphitryon : *de Chambre.*

Une anecdote suffira pour bien faire comprendre ce mélange de fierté et de finesse qui distingue très-nettement le peuple hongrois de ses voisins allemands.

Le roi de Prusse actuel, Guillaume Ier, voyageait incognito en Hongrie : il rencontra aux environs de Tœplitz un juge hongrois, qui se promenait fort tranquillement sur la grande route en fumant sa pipe de porcelaine.

Le roi, dont les allures de sous-officier alsacien et le rude langage ne sont bien appréciés que des Prussiens, apostropha le juge sans façon:

« Qui es-tu, mon garçon? — Juge au comitat, répondit le magistrat, un peu surpris. — Es-tu content de ton état? — Sans doute. — Allons, je t'en félicite. »

Le roi s'éloignait, le juge le retint.

« Et toi, mon garçon, lui demanda-t-il, qui es-tu? »

Le souverain fit un haut-le-corps, mais il se ravisa, et, croyant tenir une réplique triomphante :

« Je suis roi de Prusse. »

Le Hongrois resta impassible.

« Es-tu content de ton état? continua-t-il. — Sans doute, balbutia Guillaume, visiblement troublé de l'indifférence de son interlocuteur. — Allons, je t'en félicite, » dit le Magyar en saluant Sa Majesté avec bonhomie et continuant sa promenade.

L'histoire est authentique et connue de toute l'Allemagne.

(D'Auvergne, *Figaro.*)

Danton, arrêté par l'ordre de Robespierre, fut envoyé à la prison du Luxembourg, et ne tarda pas à être condamné à mort. On l'entendit alors s'écrier: « C'est à pareille époque que j'ai fait instituer le tribunal révolutionnaire; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes (1). »

Tambours.

Un général s'était laissé battre en Allemagne et en Italie; il trouva au-dessus de sa porte, à son retour, un tambour avec cette divise : On me bat des deux côtés.

(*Passetemps agréable.*)

Après la défaite de Souworow, en Suisse, on parla au roi de Prusse de la proclamation que ce général avait adressée à ses soldats : « Bah! dit le roi, Souworow ressemble à un tambour : il ne fait du bruit que lorsqu'il est battu. »

(*Portef. Franc. an IX.*)

Te Deum après une défaite.

Les mauvaises affaires des Autrichiens, vis-à-vis du roi de Prusse, à la fin de cette campagne, et leurs désastres, sur lesquels ils mentent le plus vraisemblablement qu'ils peuvent, furent l'occasion d'une histoire que l'on nous contait ces jours-ci. On prétendait que jamais les Impériaux n'avaient perdu de bataille, c'est-à-dire qu'ils ne l'avouaient jamais; et on disait que du temps du feu empereur Charles VI, un officier italien, d'une grande distinction, fut chargé d'aller porter à Vienne la nouvelle d'une action générale où les

(1) Voir *Anniversaire.*

troupes de cet empereur avaient été battues à plate couture. Quand cet officier fut arrivé sur les terres de l'Empire, le gouverneur de la première place lui notifia que, quoi qu'il vînt annoncer une défaite, il fallait qu'il allât et arrivât à Vienne en criant dans tous les endroits où il passerait : « Victoire! Victoire! » et qu'il se fît accompagner de vingt ou trente courriers sonnant du cor. Il se soumit à cet usage ridicule, et arriva effectivement à Vienne, en criant : « Victoire! »

Je fus, dit cet officier en son baraguoin, conduit à l'empereur ; je lui dis tout haut : « Sacrée Majesté, victoire ; » et à l'oreille de l'empereur : « Bataille perdue, Sacrée Majesté » ! L'empereur y me fit tout de suite passer dans son cabinet, et comme moi il lui faisait le détail du malheur à lui, il me dit : « Et ma cavalerie ! — F..., Sacrée Majesté ! — Quoi ! mon infanterie ? — A f... le camp, Sacrée Majesté ». Aussitôt l'empereur fit ouvrir les portes, et dit tout haut en présence de toute sa cour : « Qu'on fasse chanter le Te Deum. »

(Collé, *Journal*.)

Témoin (*Suppression de*).

Quinze jours avant l'attentat de Damiens contre Louis XV, un négociant provençal, passant dans une petite ville à six lieues de Lyon, et étant à l'auberge, entendit dire dans une chambre qui n'était séparée de la sienne que par une cloison, qu'un nommé Damiens devait assassiner le roi. Ce négociant venait à Paris ; il alla se présenter chez M. Berryer, ne le trouva point, lui écrivit ce qu'il avait entendu, retourna voir M. Berryer, et lui dit qui il était. Il repartit pour sa province : comme il était en route, arriva l'attentat de Damiens. M. Berryer, qui comprit que ce négociant conterait son histoire, et que cette négligence le perdrait, lui, Berryer, envoie un exempt de police et des gardes sur la route de Lyon ; on saisit l'homme, on le baillonne, on l'amène à Paris, on le met à la Bastille, où il est resté pendant dix-huit ans. M. de Malesherbes, qui en délivra plusieurs prisonniers en 1775, conta cette histoire dans le premier moment de son indignation.

(Chamfort).

Témoignage d'affection.

Les Catalans ayant appris que saint Romuald voulait quitter leur pays, en furent très-affligés ; ils délibérèrent sur les moyens de l'en empêcher, et le seul qu'ils imaginèrent comme le plus sûr fut de le tuer, afin de profiter du moins de ses reliques et des guérisons et autres miracles qu'elles opéreraient après sa mort. La dévotion que les Catalans avaient pour lui ne plut pas du tout à saint Romuald ; il usa de stratagème, et leur échappa.

(Saint-Foix, *Essais*).

Ténacité.

Diogène était venu à Athènes pour étudier ; il alla trouver le philosophe Antisthène. Celui-ci le repoussa, en prétextant qu'il ne voulait plus de nouveaux disciples. Mais Diogène triompha de ses refus par sa persévérance. Un jour qu'Antisthène, un bâton à la main, le menaçait pour le chasser, il tendit la tête en disant : « Frappe, tu ne trouveras pas un bâton assez dur pour m'éloigner de toi, tant que tu parleras. » A dater de ce moment il fut admis dans l'école du maître.

(Diogène de Laerte.)

Tendresse (*Le chercheur de*).

Il y avait à La Châtre un fou qui venait souvent demander à notre précepteur Deschartres de lui jouer un petit air, et celui-ci n'avait garde de le lui refuser, car c'était un auditeur très-attentif, le seul probablement qu'il ait jamais charmé. Ce fou s'appelait M. Demai. Il était jeune encore, habillé très-proprement et d'une figure agréable, sauf une grande barbe noire, qu'on était convenu de trouver très-effrayante, à cette époque où l'on se rasait entièrement la figure et où les militaires seuls portaient la moustache. Il était doux et poli; sa folie était une mélancolie profonde, une sorte de préoccupation solennelle. Jamais un sourire : le calme d'un désespoir ou d'un ennui sans bornes. Il arrivait seul à toute heure du jour, et nous remarquions avec surprise que les chiens, qui étaient fort méchants, aboyaient de loin après lui, s'approchaient avec méfiance pour flairer ses habits, et

se retiraient aussitôt, comme s'ils eussent compris que c'était un être inoffensif et sans conséquence. Lui, sans faire aucune attention aux chiens, entrait dans la maison ou dans le jardin, et bien qu'avant sa folie il n'eût jamais eu aucune relation avec nous, il s'arrêtait auprès de la première personne qu'il rencontrait, lui disait une ou deux paroles, et restait là plus ou moins longtemps sans qu'il fût nécessaire de s'occuper de lui. Quelquefois il entrait chez ma grand'mère sans frapper, sans songer à se faire annoncer, lui demandait très-poliment de ses nouvelles, répondait à ses questions qu'il se portait fort bien, prenait un siége sans y être invité, et demeurait impassible pendant que ma grand'mère continuait à écrire ou à me donner ma leçon. Si c'était la leçon de musique, il se levait, se plaçait debout derrière le clavecin, et y restait immobile jusqu'à la fin.

Lorsque sa présence devenait gênante, on lui disait : « Eh bien, monsieur Demai, désirez-vous quelque chose? — Rien de nouveau, répondait-il : je cherche la tendresse. — Est-ce que vous ne l'avez pas trouvée encore, depuis le temps que vous la cherchez? — Non, disait-il, et pourtant j'ai cherché partout. Je ne sais où elle peut être. — Est-ce que vous l'avez cherchée dans le jardin? — Non, pas encore, » disait-il; et, frappé d'une idée subite, il allait au jardin, se promenait dans toutes les allées, dans tous les coins, s'asseyait sur l'herbe à côté de nous pour regarder nos jeux d'un air grave, montait chez Deschartres, entrait chez ma mère, et même dans les chambres inhabitées, parcourait toute la maison, ne demandait rien à personne, et se contentait de répondre à qui l'interrogeait qu'il cherchait la tendresse. Les domestiques, pour s'en débarrasser, lui disaient : « Ça ne se trouve pas ici. Allez du côté de La Châtre. Bien sûr, vous la rencontrerez par là. » Quelquefois il avait l'air de comprendre qu'on le traitait comme un enfant. Il soupirait, et s'en allait. D'autres fois il avait l'air de croire à ce qu'on lui disait, et regagnait la ville à pas précipités.

Je crois avoir entendu dire qu'il était devenu fou par chagrin d'amour, mais qu'il le serait devenu pour une cause quelconque, parce qu'il y avait d'autres fous dans sa famille. Quoi qu'il en soit, je ne me rappelle pas ce pauvre chercheur de tendresse sans attendrissement. Nous l'aimions, nous autres enfants, sans autre motif que la compassion, car il ne nous disait presque rien, et faisait si peu d'attention à nous, malgré qu'il nous regardât jouer ensemble des heures entières, qu'il ne nous reconnaissait pas les uns d'avec les autres. Nous avions pour son infortune un respect d'instinct, car nous ne l'avons jamais raillé ni évité. Il ne répondait guère aux questions, et semblait se trouver content quand on ne le repoussait ni ne le fuyait. Peut-être eût-il été très-curable par un traitement soutenu de douceur, de distractions et d'amitié; mais probablement les soins moraux et intellectuels lui manquaient, car il venait toujours seul et s'en allait de même. Il a fini par se suicider. Du moins on l'a trouvé noyé dans un puits, où sans doute l'infortuné cherchait la tendresse, cet introuvable objet de ses douloureuses aspirations.

(George Sand, *Hist. de ma vie.*)

Tendresse (*Retour de*).

Marcus Lépidus mourut d'amour pour sa femme Apuleia, après l'avoir répudiée.

(Pline l'ancien, *Histoire naturelle.*)

Tentations (*Remède aux*).

J'ai connu une très-jolie femme à Toulouse, qu'on appellait la présidente Drouillet, qui avait les plus plaisantes maximes du monde sur l'amour. Elle se vantait un jour d'avoir un remède assuré contre toutes sortes de tentations. Tout le monde avait de l'empressement pour savoir ce remède, si nécessaire à tant de gens. On faisait des paris sur l'infaillibilité du remède, et après bien des raisonnements pour et contre, et s'être fait longtemps prier, madame Drouillet prononça de cette manière : « Le remède le plus sûr pour faire cesser la tentation, c'est d'y succomber. »

(Mme Dunoyer, *Lettres.*)

Terre-neuve.

Deux étrangers se promenaient sur le bord de l'eau; l'un d'eux était accom-

pagné d'un magnifique chien de Terre-Neuve. La conversation des deux amis roulait sur les qualités instinctives qui distinguent ce quadrupède, et le propriétaire du chien avait assez de peine à persuader à son compagnon que la race de Terre-Neuve n'hésitait pas un instant à se précipiter dans les flots pour sauver un homme en danger.

« Savez-vous nager? dit-il à l'incrédule. — Non », répondit l'ami.

Le propriétaire du chien pousse son compagnon et le jette dans le canal : le chien de se lancer à la suite et de le saisir par un des pans de son paletot.

Mais en face, sur l'autre bord, il y avait aussi un chien de Terre-Neuve, et le noble animal, ayant remarqué la scène qui se passait près de lui, se jeta à la nage, arriva en un instant sur le lieu du sinistre, et se saisit également du patient par le pan opposé.

Les deux chiens tirant également dans des directions contraires, il arriva que, conformément aux lois de la statique, l'homme resta en équilibre au milieu de ses sauveurs.

Toutefois un paletot, quelque bon qu'il soit, ne résiste pas longtemps à des attaques aussi rudes; le vêtement céda, et les deux terre-neuve s'en allèrent chacun vers son maître avec un morceau de la dépouille du patient. Mais son ami veillait sur lui. Dès qu'il eut vu que les chiens avaient pris la partie pour le tout, il se jeta à son tour à la nage, et réussit, heureusement, à ramener la victime de cet essai un peu hasardé.

Terreur (*Episodes de la*).

Un jour, parmi les victimes entassées pour le supplice se trouvait un vieillard de Saar-Libre, âgé de quatre-vingt-dix ans. Il était d'une telle surdité, et possédait d'ailleurs si peu de français, qu'il ne savait même pas de quoi il était question. Il s'endormit à l'audience, et on ne le réveilla que pour lui prononcer son jugement, qu'il ne comprit pas plus que tout le reste. On lui persuada qu'on le transférait dans une autre prison, lorsque sur la charrette on le transférait à la mort; et il le crut.

(Riouffe, *Mémoires d'un détenu.*)

Sous la Terreur, à Lyon, le sculpteur Chinard, proscrit pour avoir servi pendant le siége, se déguisa avec un énorme bonnet, prit un faux nom, se munit de quelques papiers inutiles, et se fit arrêter comme filou; il fut condamné à un an de détention par la police correctionnelle, et échappa de cette manière au massacre.

— Un officier municipal de M..., nommé Laurenson, espérait sa prochaine liberté : sa commune l'avait réclamé avec énergie, ses dénonciateurs se rétractaient, il allait être rendu à la liberté. Malheureusement, on l'avait mis sur la liste des condamnés; les sbires viennent, on l'entraîne. En vain il se récrie, on le fait marcher au supplice. Enfin un gendarme fait attention à lui; il prend pitié de l'infortuné, il fend la presse et présente sa réclamation. On y fait droit; mais pendant cet intervalle Laurenson continuait d'être traîné à l'échafaud. Déjà le bourreau l'étendait sur la funeste planche; le gendarme crie, Laurenson est détaché. Le malheureux avait perdu la raison. « Ma tête n'est-elle pas à terre? disait-il dans son égarement. Ah! qu'on me la rende.... Ne voyez-vous pas mon sang qui fume! il coule près de moi et sur mes souliers.... Voyez ce gouffre où sont entassés tous ces corps. Retenez-moi, je vais y tomber. » Il fut conduit à l'hospice.

— Voici un trait de barbarie que j'ai entendu raconter comme un fait très-certain. Il se trouve dans plusieurs recueils, et cependant j'hésite à le croire.

Une femme, âgée de quatre-vingts ans, nommée Martinon, malade au point de ne pouvoir se soutenir sur la voiture qui la conduisait au supplice, y fut jetée comme un ballot, et, au moyen de cordes, on la garrotta avec force, de crainte qu'elle ne vînt à rouler à terre. En vain elle fait entendre des cris plaintifs, on la serre encore davantage. Après quelques instants de marche, la charrette éprouve une secousse; le ventre de la malheureuse se brise, ses intestins se répandent, elle expire.

— Au milieu de ce délire de la férocité, on voyait éclater le plus grand courage, même dans l'âme de ceux où l'on devait s'attendre à en trouver le moins.

Une jeune fille de seize ans, nommée Marie Adriane, s'était habillée en homme, et avait servi dans l'artillerie pendant le

siége de Lyon. « Comment, lui dirent les juges, as-tu pu braver le feu, et tirer le canon contre ta patrie? — C'était, au contraire, pour la défendre, » répondit-elle.

Une autre jeune fille du même âge refusait de porter la cocarde; on l'interroge sur le motif de son refus. « Ce n'est point, dit-elle, la cocarde que je hais; mais, comme vous la portez, elle déshonorerait mon front. » Lafaye fait signe au guichetier d'attacher une cocarde au bonnet de la jeune personne. « Va, lui dit-il ensuite, en portant celle-là, tu es sauvée. » Elle se lève avec sang-froid, détache la cocarde, ne répond que ces mots : « Je vous la rends, » et marche au supplice.

— Les billets dits *de siége obsidional* avaient été fabriqués dans l'imprimerie des frères Bruysset, et portaient la signature de l'aî.é : c'était à celui-là qu'on en voulait. Au moment où le jugement devait avoir lieu, il était malade. On fait venir son frère, on lui présente un des billets, et on lui demande si c'est sa signature. Il se contente de répondre, sans autre explication : « C'est bien la signature Bruysset. » Cette équivoque courageuse sauve son frère; c'est le plus jeune que les juges envoient à la mort.

— M. Couchaux, jeune homme de vingt-deux ans, parvient à s'introduire dans le lieu de détention de son vieux père, à la faveur d'un mouvement autour des prisons, et veut l'engager à fuir. Le vieillard s'y refuse. « Ainsi, dit le fils, nous périrons tous deux, car je ne sortirai pas d'ici sans vous. » Le père cède; mais il a les jambes enflées, ulcérées, et ne peut marcher. Le fils le charge sur ses épaules, ils arrivent aux barrières, et sortent de la ville.

— On admira aussi le courage résigné de quelques prêtres. On exterminait tous ceux qu'on pouvait saisir. « Si votre devoir est de nous condamner, disait l'un d'eux, obéissez à votre loi; la mienne m'ordonne de mourir et de pardonner à mes ennemis. »

« Crois-tu à l'enfer? disait le président au curé d'Amplepuy. — Comment en douter, dit-il, puisque je vous vois? »

Mais parmi les prêtres, il y en avait aussi de semblables à ceux dont la peur faisait des apostats dans d'autres départements. « Crois-tu en Dieu? dit Parrein à l'un de ces prêtres. — Très-peu, répondit-il. — Meurs, infâme, et va le reconnaître. »

(Beaulieu, *Essais historiques.*)

Un jour, un des agents de Fouquier-Tinville vint à la prison du Luxembourg, avec une liste que son maître lui avait dit contenir dix-huit noms. Il en fait l'appel, il n'en trouve que dix-sept. « Mais, dit-il au guichetier, Fouquier m'a dit de lui amener dix-huit contre-révolutionnaires; il me faut encore une pièce. » Un malheureux suspect passant alors devant lui, il lui demande son nom. Celui-ci le décline. « Oui, dit-il, c'est toi, » et il le fait emmener par les gendarmes. Le lendemain, il fut guillotiné.

Une autre fois, un de ces agents appelait dans la galerie un détenu, d'environ cinquante ans, dont je ne me rappelle pas le nom, mais que je sais avoir été officier général en Corse. Celui-ci n'entendait pas, ou, sachant de quoi il s'agissait, ne se pressait pas de répondre. Un jeune étourdi, d'environ dix-sept ans, jouait à la balle dans la galerie; il entend un nom à peu près conforme au sien, et demande si ce n'est pas lui qu'on appelle. « Comment te nommes-tu? — N.... — Oui, c'est toi; viens au guichet. » On l'entraîne à la Conciergerie, et le malheureux enfant de dix-sept ans est guillotiné en place d'un homme de cinquante.

— Parmi les prisonnières se trouvaient les duchesses de Noailles et d'Ayen. La première était âgée d'environ quatre-vingt-trois ans, et presque entièrement sourde; à peine pouvait-elle marcher : elle était obligée d'aller comme les autres à la gamelle, et de porter avec elle une bouteille, une assiette et un couvert de bois; il n'était pas permis d'en avoir d'autre. Comme on mourait de faim, lorsqu'on allait à ce pitoyable dîner, chacun se pressait pour arriver le plus tôt possible, sans faire attention à ceux qui étaient à côté de soi. La vieille maréchale était poussée comme les autres; et, trop faible pour résister à ce choc, elle se traînait le long du mur pour ne pas être à chaque instant renversée; elle n'osait avancer ni reculer, et n'arrivait à la table que lorsque tout le monde était placé. Le geôlier la prenait rudement par le bras, la faisait pirouetter et la faisait asseoir sur le banc. Un jour, croyant que cet homme lui adressait la

parole, elle se retourne : « Qu'est-ce que vous me dites? — Je dis, vieille b...., que tu n'as personne ici pour porter ta cotte; f....-toi là. » Et il la plaça sur le banc comme s'il y eût mis un paquet.

(Beaulieu, *Essais histor.*)

Lorsqu'on vint chercher dans la prison le chevalier de Molleville, mon frère, pour le traduire devant les scélérats qui, sous le nom de juges, prononçaient sur le sort des prisonniers et avaient jusqu'à ce moment envoyé à la mort tous ceux qu'ils avaient jugés, un des hommes qui le conduisaient, étonné du calme et de l'air de sécurité qu'il remarquait sur sa figure, lui dit, après l'avoir regardé fixement pendant quelques moments : « Vous avez l'air d'un honnête homme, vous; on n'a pas un aussi bon visage quand on est coupable. — Aussi ne le suis-je pas, lui répondit mon frère. — Pourquoi donc êtes-vous ici? — Je n'en sais rien; personne n'a pu me le dire, et c'est par méprise que j'ai été arrêté. — C'est-il bien sûr? — Très-sûr. — Eh bien! en ce cas-là votre affaire est bonne, nous pourrons vous sauver; n'ayez pas peur surtout, parlez ferme, et ayez confiance en Michel, entendez-vous? — Oui, oui, je n'aurai pas peur, soyez-en bien sûr, et vos services seront bien récompensés, je vous le promets. — Fi donc, fi donc, ne parlez pas de çà! »

Le bonheur inattendu de trouver dans cette horde de cannibales un protecteur aussi zélé donna à mon frère toute l'assurance dont il avait besoin. Parvenu à la barre de ce tribunal de sang, et interrogé par celui des bourreaux qui le présidait sur son nom et ses qualités, il dit son nom, et ne prit d'autre qualité que celle de Maltais. « Maltais! Maltais! qu'est-ce que ça veut dire? qu'est-ce que c'est que ça, Maltais? s'écrièrent plus de cent personnes à la fois. — Ça veut dire qu'il est de Malte, répondit avec une voix de tonnerre le conducteur de mon frère. C'est une île que Malte; est-ce que vous ne savez pas ça? J'ai connu beaucoup de gens qui en étaient, et tous ces gens-là étaient des Maltais. — Ah! c'est une île, dit un autre; l'accusé est donc étranger? — Eh! sans doute, il est étranger, f.... bête. — C'est bon, c'est bon, ne vous fâchez pas, citoyen. — A l'ordre! à l'ordre! président, crièrent plusieurs voix. Allons, allons, dépêchons. »

Le président demanda alors à mon frère de quoi il était accusé. Mon frère répondit qu'il n'en savait rien, et qu'on n'avait jamais pu le lui dire. « C'est faux, c'est faux, il ment, cria-t-on de toutes parts. — Silence donc, citoyens, répondit l'honnête Michel sur le ton le plus impératif, laissez parler l'accusé; s'il ment, son affaire sera bientôt faite; mais vous ne voulez pas le juger sans l'entendre, peut-être? — Non, non, c'est juste, il a raison, écoutons, écoutons; président, va donc. — A quelle occasion avez-vous été arrêté? reprit le président — Parce que j'ai eu le malheur d'aller faire une visite à quelqu'un dans le moment même où la garde était chez lui pour l'arrêter; on m'a conduit à la municipalité avec lui. Mes amis ont fait plusieurs démarches pour obtenir ma liberté; on leur a toujours répondu que les ordres allaient être expédiés à cet effet, et je ne conçois pas pourquoi ils ne l'ont pas encore été. — Mais êtes-vous sûr qu'il n'y a aucune autre charge contre vous sur le registre? — J'ai lieu de le croire; s'il y en avait, je ne serais pas embarrassé d'y répondre. — Qu'on apporte donc le registre. » Il fut remis par le geôlier au président, qui, ne voyant à l'article de mon frère ni motifs d'emprisonnement ni charges quelconques, présenta le registre aux autres membres du tribunal pour les en convaincre, et prononça à haute voix que l'accusé avait déclaré la vérité; qu'il n'existait aucune charge contre lui : « La nation doit donc le déclarer innocent, » s'écria le bon Michel. Cette motion fut heureusement appuyée par un oui général. Cette acclamation unanime dicta le jugement du tribunal, au nom duquel le président déclara l'accusé innocent, et ordonna qu'il fût mis en liberté. Ce jugement fut applaudi par des cris répétés de : « Vive la nation! » Aussitôt Michel et un de ses camarades, qui paraissait s'intéresser aussi vivement que lui au sort de mon frère, le prirent par le bras, le conduisirent à la porte extérieure de la prison, où s'exécutaient tous les massacres, et y proclamèrent son innocence.

A peine les mots de citoyen innocent eurent-ils frappé les oreilles de cette foule de bourreaux rangés en haie et ayant

déjà le bras levé pour égorger mon frère, qu'ils se précipitèrent au-devant de lui, l'élevèrent dans leurs bras avec les transports de joie les plus immodérés, et l'accablèrent à plusieurs reprises de leurs horribles caresses, auxquelles se mêlait le sang qui dégouttait encore de leur visage et de leurs mains. Ce supplice d'un nouveau genre, et auquel il fallait se résigner de bonne grâce, sous peine de la vie, aurait été d'une longueur insupportable, si les deux vigoureux conducteurs de mon frère n'étaient parvenus à l'arracher des mains de la populace, sous le prétexte qu'il avait besoin de repos, qu'il était près de se trouver mal, et qu'il y avait de la barbarie à l'empêcher d'aller se coucher.

Après qu'ils l'eurent dégagé de la foule, ils lui demandèrent s'il n'avait pas quelque parent en ville chez lequel il voulût être conduit. Mon frère leur répondit qu'il avait une belle-sœur chez laquelle il allait, mais qu'il ne voulait pas leur donner la peine de l'accompagner, parce qu'il se sentait encore la force d'y aller tout seul; il leur témoigna en même temps sa reconnaissance des services qu'ils lui avaient rendus, et leur présenta une poignée d'assignats de cinquante livres, comme une faible récompense de tout ce qu'ils avaient fait pour lui; mais ils ne voulurent ni recevoir son argent, ni le laisser aller seul. « Nous répondons de vous, lui dit l'un d'eux; nous ne vous quitterons pas que nous ne vous ayons mis en sûreté. Quant à vos assignats, nous n'en voulons point, nous en avons assez; le bonheur de vous avoir sauvé nous vaut mieux que ça : c'est donc chez votre belle-sœur que nous allons; où loge-t-elle? — Rue du Chaume. — Cette bonne dame-là sera sûrement bien étonnée et bien contente de vous revoir! — Oh! certainement, elle en sera enchantée. — Vous ne devineriez pas, monsieur, ce que nous disions là, reprit le bon Michel après avoir parlé bas un moment avec son camarade. — Non, vraiment. — Nous disions comme ça, monsieur, que si vous vouliez nous permettre d'entrer avec vous chez madame votre belle-sœur, ça nous ferait bien du bien de vous voir si contents l'un et l'autre. — Vous êtes bien honnêtes, mes amis; mais il est trop tard, vous avez besoin de vous reposer. — Oh! monsieur, ça nous reposerait mieux que tout. — Je le voudrais bien; mais c'est que ma belle-sœur est si timide et d'une santé si délicate, que je craindrais beaucoup pour elle l'effet du saisissement que lui causerait une visite aussi inattendue; et si elle apercevait les taches de sang qui sont sur vos habits, elle en aurait une telle horreur qu'elle s'évanouirait sur-le-champ, j'en suis sûr, et vous seriez fâchés de lui faire ce mal-là. — Oh! mais, monsieur, quand vous lui direz que c'est nous qui vous avons sauvé, elle ne s'apercevra pas de tout ça, et elle sera bien aise de nous voir, soyez sûr que nous ne lui ferons pas peur. Allons, monsieur, rendez-nous donc ce service, ça nous soulagera tant! Ça n'est pas si cher que tout l'argent que vous vouliez nous donner, et ça nous fera bien du plaisir. » Mon frère eut beau s'en défendre, il fut forcé de céder à leurs instances réitérées, et de se laisser conduire par eux chez mon beau-père, où on fut d'autant plus agréablement surpris de le voir arriver, qu'on ne doutait pas qu'il n'eût été massacré.

Mme de Bertrand, préparée à l'étrange visite qu'elle allait recevoir, y consentit sans la moindre répugnance; son cœur était trop plein de reconnaissance et de joie pour être accessible à un autre sentiment; elle ne vit dans ces hommes couverts de sang que les libérateurs de mon frère, et les reçut comme ses meilleurs amis. Vivement touchés de cet accueil, des transports de joie de Mme de Bertrand et de toute sa famille, qui entourait et embrassait mon frère, Michel et son camarade jouissaient délicieusement du bonheur dont ils étaient témoins, en pensant avec raison qu'il était leur ouvrage. « C'est pourtant nous qui avons sauvé ce brave homme-là! » disaient-ils en essuyant de leurs deux mains à la fois les larmes de sensibilité que leur arrachait une scène aussi attendrissante, et peut-être aussi les larmes du repentir.

(Bertrand de Moleville, *Mémoires.*)

Un voleur, nommé Barrassin, avait obtenu la confiance du concierge par les services qu'il lui avait rendus en se chargeant volontairement des travaux les plus pénibles et les plus dégoûtants de l'intérieur de la prison. Cet homme avait été condamné à quatorze ans de fers pour

ses crimes; et il m'a dit plusieurs fois, dans ses moments d'ivresse, que, pour lui rendre justice, il eût fallu le faire expirer sur la roue. Le concierge, à qui Barrassin était utile, avait obtenu qu'il tiendrait son ban dans la prison, au lieu d'aller aux galères. Je n'ai jamais vu de figure plus farouche que celle de Barrassin; je n'ai jamais entendu de son de voix plus affreux. Voici la formule qu'il employait pour nous appeler; c'est de cette manière que je l'ai entendu apostropher M. le duc du Châtelet, qui errait alors dans la cour au milieu d'une troupe de voleurs: « Eh! Châtelet, eh!... aboule ici, eh! Châtelet. » *Aboule*, en langue de prison, signifie *viens*. Et M. le duc obéissait docilement à Barrassin.

Le soir lorsqu'il fallait rentrer dans nos cachots, le guichetier était accompagné de Barrassin, qui nous appelait par chambrée, et toujours suivant la formule que je viens de transcrire. On nous comptait ensuite comme un troupeau de bêtes, et sept ou huit portes se fermaient sur nous avec un fracas épouvantable. Quelque temps après, un des guichetiers reparaissait avec des listes de jurés, qu'il distribuait à ceux qui devaient paraître le lendemain au redoutable tribunal, en leur disant, dans sa farouche gaieté: « Tiens voilà ton extrait mortuaire. »

(Bertrand de Moleville, *Mémoires.*)

Depuis le 14 jusqu'au 26 décembre Louis XVI vit régulièrement ses conseils. Tous les matins M. de Malesherbes apportait à Sa Majesté les papiers-nouvelles, et les opinions imprimées des députés, relatives à son procès. Il préparait le travail de chaque soirée, et restait avec Sa Majesté une heure ou deux. Le roi daignait souvent me donner à lire quelques-unes de ces opinions, et me disait ensuite: « Comment trouvez-vous l'opinion d'un tel? — Je manque de termes pour exprimer mon indignation, répondais-je à Sa Majesté; mais vous, sire! comment pouvez-vous lire tout cela sans horreur? — Je vois jusqu'où va la méchanceté des hommes, me disait le roi, et je ne croyais pas qu'il s'en trouvât de semblables. »

(Cléry, *Journal du Temple.*)

L'espèce de reposoir dressé au jardin du Luxembourg pour y offrir le cœur de Marat (après son assassinat par Charlotte Corday) à la vénération et à la reconnaissance des patriotes était simple et touchant, et l'hommage qu'on y rendit au saint du jour fut aussi extraordinaire que l'objet de la fête.

Un orateur a lu un discours qui a pour épigraphe: *O cor Jesu, ô cor Marat!* « Cœur sacré de Jésus, cœur sacré de Marat, vous avez les mêmes droits à nos hommages. » L'orateur compare dans son discours les travaux du Fils de Marie avec ceux de l'Ami du peuple: les apôtres sont les Jacobins et les Cordeliers... Jésus est un prophète, et Marat est un Dieu. L'orateur a fini par comparer la compagne de Marat à la Mère de Jésus: celle-ci a sauvé l'enfant Jésus en Égypte, l'autre a soustrait Marat au glaive de La Fayette, qui était un nouvel Hérode.

Brochet à rendu hommage aux talents de l'auteur, mais il a été surpris du parallèle. Marat n'est pas fait pour être comparé avec Jésus: cet homme fit naître la superstition; il défendait les rois, et Marat eut le courage de les écraser (1).

(Prudhomme, *Révolutions de Paris.*)

Une demoiselle jeune, grande et bien faite, s'était refusée aux recherches de Saint-Just: il la fit conduire à l'échafaud. Après l'exécution, il voulut qu'on lui représentât le cadavre et que la peau fût levée. Quand ces odieux outrages furent commis, il la fit préparer par un chamoiseur, et la porta en culotte. Je tiens ce fait révoltant de celui même qui a été chargé de tous les préparatifs: il me l'a raconté, avec des détails accessoires que je ne puis pas répéter, dans mon cabinet au Comité de sûreté générale, en présence de deux autres personnes qui vivent encore. Il y a plus: d'autres monstres, à l'exemple de Saint-Just, s'occupèrent des moyens d'utiliser la peau des morts et de la mettre dans le commerce.

(Harmand, *Anecdotes relatives à la Révolution.*)

---

(1) Nous donnons cet extrait de Prudhomme tel quel, sans nous permettre de le modifier en rien.

Un jour à Lyon deux cent dix nouveaux proscrits furent destinés par Collot-d'Herbois à être mitraillés, mais sous une forme de spectacle variée. En traversant le pont Morand, la gendarmerie les compta, et il s'en trouva deux de plus qu'il n'était porté dans la sentence. On en réfère à Collot-d'Herbois, qui répond : « Qu'importe qu'il y ait deux surnuméraires? S'ils périssent aujourd'hui, ils ne périront pas demain. » Arrivés dans la plaine fatale, on les attache avec des câbles, à une longue rangée parallèle de saules, entre les canons qui vont les mutiler, et les soldats qui doivent achever de les faire mourir. On assure que la lassitude de ces derniers ne leur permit pas de consommer leurs assassinats, et que plusieurs respiraient encore le lendemain quand les fossoyeurs révolutionnaires vinrent couvrir leurs corps de chaux vive, dans le moment même du passage de la vie à la mort.....

— A son arrivée à Toulon, Fréron fait ranger le long d'une muraille plusieurs centaines de proscrits : à un signal donné l'artillerie joue, et tous ces infortunés sont foudroyés.

Cependant le proconsul savait que la mort qui frappe ainsi en masse n'atteint pas toujours tous les individus; une voix se fait entendre par son ordre : « Que ceux qui ne sont que blessés se lèvent. » L'espoir de la grâce en fait relever un grand nombre; mais une nouvelle décharge d'artillerie se fait entendre, et bientôt après le fer moissonne ce que le feu a encore épargné.

(Bertrand de Moleville.)

La Société des Jacobins, après le 9 thermidor, sentait bien que sa domination était finie... On venait même se moquer d'eux presque dans leurs tribunes. Un jour, une personne de ma connaissance s'était placée à l'entrée de l'une de ces tribunes, et écoutait les déclamations d'un de leurs orateurs, dont voici l'exorde :

« Citoyens, les royalistes lèvent la tête, les aristocrates lèvent la tête, les feuillants lèvent la tête, les fédéralistes lèvent la tête, etc., etc. » L'écouteur, prévoyant combien de têtes l'orateur avait encore à faire lever, s'impatiente, et s'adressant à la société : « Et moi, citoyens, je lève le derrière, et je m'en vas. » Peu accoutumé à entendre impunément de telles impertinences, tous les sociétaires, tous les habitués des tribunes sont en insurrection; des cris : « Arrêtez! arrêtez! » partent de toutes les parties de la salle; mais le mauvais plaisant est en bas de l'escalier : il a gagné la rue, et déjà le pouvoir de la société ne s'étend pas si loin.

(Beaulieu, *Essais historiques.*)

Testaments bizarres.

D'après le P. Garasse, Louis Cartusius, jurisconsulte de Padoue, ordonnait dans son testament, que celui d'entre ses parents et amis qui pleurerait à son convoi serait exhérédé; qu'au contraire celui qui y rirait de meilleur cœur, serait son principal héritier ou son légataire universel. Il défendit de tendre en noir la maison où il mourrait, non plus que l'église où il serait enterré, voulant au contraire qu'on les jonchât de fleurs ou de rameaux verts le jour de ses funérailles; que les tambours, les flûtes et les violons tinssent lieu du son des cloches, et qu'on invitât tous les ménétriers de la ville; que cinquante d'entre eux marchassent à la tête du convoi, et autant à la queue; que son corps fût porté par des hommes habillés de vert, la bière couverte d'un drap de diverses couleurs; que les jeunes garçons et les jeunes filles qui accompagneraient le convoi, au lieu de flambeaux portassent des rameaux ou des palmes, et eussent des couronnes de fleurs sur la tête; qu'il n'assistât à son convoi aucun religieux habillé de noir, ou qu'ils en changeassent, ne voulant pas que cette couleur, qui est une marque de tristesse, troublât la joie de son enterrement. L'exécuteur de son testament était chargé de faire observer toutes ces dispositions.

(Dreux du Radier, *Récréations historiques.*)

Charles Bouton, seigneur du Fay, ordonne par son testament, qui est de l'an 1532, qu'après sa mort les chapelains de Louhans mettront sur son cercueil un linceul blanc; qu'ils réciteront le Psautier avant de le porter à l'église; que l'on fera porter son corps dans l'église Saint-

Pierre de Louhans, pour le reposer la nuit; que le lendemain au matin l'on fera mener son corps sur un char *avec quoi l'on mène le fumier*, en sa chapelle du Fay, dedans son charnier, sans y faire d'autre luminaire que quatre petits cierges pesant chacun une demi-livre.

(G. Peignot, *Testaments remarquables.*)

Un auditeur des comptes avait ordonné par son testament que les quatre mendiants seraient à son enterrement, et que ces quatre ordres porteraient quatre gros cierges qu'il avait dans son cabinet. Comme on fut dans l'église, tout à coup ces cierges crevèrent, et il en sortit des pétards qui firent un bruit épouvantable. Les moines et toute l'assistance crurent que c'était le diable qui emportait l'âme du défunt. Regardez quelle vision de se préparer ainsi une farce pour après sa mort!

(Tallemant des Réaux.)

Le testament de M. Underwood de Necsington, grand ami d'Horace, selon toute apparence, offre un véritable spécimen de l'originalité anglaise. Voici le détail de ses funérailles, en exécution de son testament :

Le 6 mai 1733 fut enterré à Witthesca M. Jean Underwood de Necsington. On l'a descendu dans la fosse à cinq heures, et, sitôt les prières finies, on a mis par-dessus son cercueil une espèce de voûte, qui porte, vis-à-vis l'estomac du défunt, un morceau de marbre blanc revêtu de cette inscription :

NON OMNIS MORIOR.
JOHN UNDERWOOD.
1733.

Lorsque la fosse fut comblée et couverte de gazon, les six amis qui avaient conduit le défunt en terre chantèrent la dernière strophe de la XXe ode du second livre d'Horace... On lui mit dans la main gauche une petite édition d'Horace, avec cette inscription : *Musis amicus*, J. U., puis l'*Horace* de Bentley sous le coccyx. Quand la cérémonie fut finie, ses amis retournèrent à l'ancien logis du défunt, où sa sœur avait fait préparer un souper élégant; et quand on eut desservi, ils chantèrent la XXXIe ode du premier livre d'Horace; puis ils burent gaiement une rasade, et s'en furent sur les huit heures.

(G. Peignot.)

Voici un extrait du testament du poëte Tassoni, mort en 1635 : « Mon intention serait qu'à ma pompe funèbre on ne vît qu'un prêtre, la petite croix et une seule chandelle, et que pour la dépense on n'en fît point d'autre que celle d'un sac pour y fourrer mon corps, et d'un crocheteur qui voudra bien s'en charger.

« Toutefois je lègue à la paroisse où sera mon cimetière douze écus d'or, sans la moindre obligation; le don que je lui fais me paraissant fort mince, et d'autant plus que je ne le lui fais que parce que je ne puis l'emporter.

« A un fils naturel nommé Marzio, que j'ai eu d'une certaine Lucie, de la vallée de Carfagnane, du moins à ce qu'elle prétend, je laisse cent écus carlins, afin qu'il puisse s'en faire honneur au cabaret. »

(*Id.*)

La duchesse d'Olonne, devenue également célèbre par son inconduite, par son procès avec le comte Orourke, et par les plaisants mémoires que M. Linguet a faits pour la défendre, est morte à la fin de l'année 1776. Le testament bizarre où ses dernières volontés ont été consignées doit donner à cette femme singulière quelques droits de plus à la célébrité. Elle y ordonne que son corps soit transporté à sa principauté de Lux en Basse-Navarre, c'est-à-dire environ à 250 lieues de Paris. Ce convoi est parti le 3 décembre. Le prix de cette expédition funéraire est fixé à 18,000 livres, seulement pour le loyer des chevaux et voitures : celles-ci sont au nombre de six. Elle veut que son convoi, très-nombreux, ayant 200 pauvres à un écu par jour, portant des torches, se fasse majestueusement, et ne parcoure pas plus de cinq lieues en vingt-quatre heures; qu'à chaque endroit où il reposera on célèbre un service avant le départ, et que ce service se fasse avec tenture, et tout le reste du luxe de ce

cérémonial. Enfin on calcule que le tout pourra former une dépense de 150 mille livres.....

La défunte traite fort bien tous ses domestiques, leur laisse des rentes proportionnées à leurs services respectifs; mais en même temps elle leur interdit de se trouver à son enterrement, et les exile, c'est à-dire leur assigne un domicile fixe à une certaine distance de Paris, où ils doivent résider chacun séparément pour toucher son revenu. Son motif est qu'elle désire qu'ils ne s'entretiennent pas d'elle après sa mort, et ne médisent pas sur son compte. Elle institue exécuteur testamentaire de ces dispositions originales maître Falconet (jeune avocat); elle lui donne pour présent une petite terre et sa bibliothèque. Elle laisse aussi 15,000 livres au poëte Robbé, qu'elle logeait dans son hôtel et soutenait à Paris. Ce poëte, le plus ordurier de la France, l'encensait continuellement dans ses vers pour ses bienfaits, et l'on jugeait par ce prêtre de la divinité.

(*Correspondance secrète.*)

Grosley, associé libre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, homme savant et homme d'esprit, fit son légataire universel le troisième fils d'une de ses nièces, en reconnaissance de ce qu'étant encore enfant ce jeune homme lui avait offert de la meilleure grâce du monde une pêche qu'on lui avait donnée pour son goûter.

(*Journal de Paris*, 1786.)

Frédéric Christian-Winslow, conseiller d'État, professeur de chirurgie et chevalier de l'ordre de Danebrog, dont les ouvrages sur la chirurgie ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, mourut à Copenhague, le 24 juin 1811. Son testament, par lequel il disposa de sa succession, montant à peu près à 37,000 écus, offre un article assez singulier. Il ordonne que ses chevaux de carrosse soient fusillés, pour qu'après sa mort ils ne soient pas tourmentés par ceux qui pourraient les acheter.

La veuve d'Adam Dupuis, sieur de Roquemont, qui avait été en grande réputation comme joueuse de luth et de harpe, laissa une fortune considérable, dont elle disposa de la façon la plus saugrenue. — Nous allons détacher quelques passages de la singulière pièce qui renferme ses dernières volontés et dont le paragraphe final est un modèle du genre :

. . . .

« Item, je donne et lègue à Jeanne, ma commère, quinze francs une fois payés, afin qu'elle prie Dieu pour moi. Je veux qu'ils portent le deuil de moi, un an durant, le mari et la femme, et qu'ils suivent mon corps. C'est elle qui m'a donné de bon lait d'ânesse... »

« Je prie Mlle Bluteau, ma sœur, et Mme Calonge, ma nièce, d'avoir soin de mes chats. S'ils sont deux, il faudra leur donner trente sous par mois, afin qu'on les nourrisse bien. On leur donnera deux fois du potage à la chair, de même que nous en mangeons ; mais il faut donner séparément, chacun sur une assiette. Il faut que le pain ne soit pas coupé en soupe ; il faut le mettre en gros morceaux comme de petites noix : autrement ils ne le mangeraient pas. Quand on leur a mis du bouillon du pot, et que le pain trempe, on met un peu de chair menue dans le potage, on le couvre bien, on le laisse mitonner jusqu'à ce qu'il soit bon à manger. S'il n'y a qu'un chat, il ne lui faudra que la moitié de l'argent... »

(Colombey, *Originaux de la dernière heure.*)

M. Borkey, riche gentilhomme, mort le 5 mai 1805, à Knights-Bridge, près de Londres, laissa, par son testament, une pension de 25 livres sterling à quatre de ses chiens. Ce particulier, d'une fortune aisée, était remarquable par l'excessif attachement qu'il avait pour cette espèce d'animaux. Sentant sa fin approcher, M. Borkey fit placer sur ses fauteuils, aux deux côtés de son lit, ses quatre chiens, reçut leurs dernières caresses, les leur rendit de sa main défaillante, et mourut entre leurs pattes. Par un article de son testament, il ordonne que les bustes de ses quatre chiens, nés de celui qui lui avait sauvé la vie, en mettant en fuite des brigands qui l'attaquaient, soient

sculptés aux quatre coins de son tombeau.

(Gabriel Peignot, *Testam. remarq.*)

Le comte de La Mirandole, mort à Lucques, en 1825, donna toute sa fortune à une carpe qu'il nourrissait depuis vingt ans dans une piscine antique.

Il vient de mourir en Amérique un planteur de coton, dont le testament est certes un des spécimens les plus curieux de la fantaisie américaine. Il laisse une fortune de cinq cent mille francs, répartie aussi par un testament en bonne et due forme:

« Je lègue tous mes biens aux enfants de mon frère, aux conditions suivantes: Désirant reconnaître le service que mon chien de Terre-Neuve m'a rendu en me sauvant la vie un jour que je me noyais, et voulant constituer une rente au profit de ma gouvernante, j'établis ladite gouvernante nourricière, tutrice et mère (sic) de mon chien.

« Mes héritiers naturels seront obligés, de ce chef, à lui payer, sur ma fortune totale, une rente quotidienne dont voici les conditions:

« Cette rente durera aussi longtemps que vivra le terre-neuve, mais pas une seconde (sic) de plus.

« La première année qui suivra le jour de ma mort, aussi longtemps que vivra le terre-neuve, ma gouvernante touchera vingt-cinq francs par jour; la seconde année, cinquante francs par jour, la troisiè-année, soixante-quinze francs.

« Le mois de la mort du chien, il sera payé à la gouvernante, par jour d'existence dudit chien, six cent vingt-cinq francs.

« Le jour de la mort du chien, il lui sera payé, par heure, mille deux cent cinquante francs.

« La dernière heure de la vie du chien, elle recevra par minute mille huit cent soixante-quinze francs, et par seconde de la dernière minute deux mille cinq cents francs

« Mon notaire est chargé de veiller à l'exécution de ce testament. »

Si nous voulons prendre un moment ce testament au sérieux, et que nous en comprenions bien les dispositions, en admettant que le fameux terre-neuve rende le dernier soupir le 30 d'un mois, à cinq heures cinquante-neuf minutes cinquante-neuf secondes (nous admettons que le jour finisse à six heures de l'après-midi), on aurait à compter à sa gouvernante :

Pour 30 jours du dernier mois à	625 fr.	18,570 fr.
Pour 11 heures du dernier jour à.	1,250	13,750
Pour 59 minutes de la dernière heure à.	1,875	110,625
Pour 59 secondes de la dernière minute à. . .	2,500	147,500
		290,625

La plus belle chance qui reste aux héritiers bipèdes de ce bizarre testateur, c'est que l'usufruitier avale une boulette foudroyante, le premier jour d'un mois, à six heures précises du matin, auquel cas sa mort ne vaudrait pour sa chère tutrice que six cent vingt-cinq francs.

(*Opinion nationale.*)

Testament d'ami.

Eudamidas, Corinthien, avait deux amis: Charixenus et Aresteus. Venant à mourir étant pauvre, et ses deux amis riches, il fait ainsi son testament : « Je lègue à Areteus de nourrir ma mère et l'entretenir en sa vieillesse; à Charixenus, de marier ma fille, et lui donner le douaire le plus grand qu'il pourra; et, au cas que l'un d'eux vienne à défaillir, je substitue en sa part celui qui survivra. » Ceux qui premiers virent ce testament s'en moquèrent; mais ses héritiers en ayant été avertis l'acceptèrent avec un singulier contentement. et l'un d'eux, Charixenus, étant trépassé cinq jours après, la substitution étant ouverte en faveur d'Areteus, il nourrit curieusement cette mère; et, de cinq talents qu'il avait en ses biens, il en donna les deux et demi en mariage à une sienne fille unique, et deux et demi pour le ma-

(1) On a pu lire, il y a quelques années, dans tous les journaux, les curieuses dispositions testamentaires du commandeur de Gama Machado en faveur de la riche collection d'oiseaux à laquelle il avait consacré tout sa vie.

riage de la fille d'Eudamidas, desquelles il fait les noces en même jour.

(Montaigne, *Essais.*)

Testament de brave.

Édouard, roi d'Angleterre, mort en 1330, ayant fait appeler son fils aîné Édouard II, qui lui succéda, lui fit promettre et jurer sur le saint Évangile, en présence de tous les barons, c'est-à-dire des grands du royaume, qu'aussitôt qu'il serait expiré il ferait mettre son corps mort dans une chaudière, et le ferait bouillir tant que la chair se départît des os, et après ferait mettre la chair en terre et garderait les os, et toutes les fois que les Écossais se rebelleraient contre lui il sémondrait ses gens, et porterait avec lui les os de son père. Car il tenait fermement que tant que son successeur aurait ses os avec lui, les Écossais seraient battus. Froissart ajoute que Édouard II n'accomplit mie ce qu'il avait promis, mais qu'il fit rapporter son père à Londres, *et là ensevelir; dont lui méchut.*

Le fameux Jean Zischa ou Ziska, capitaine des Bohémiens, exigea à peu près la même chose à sa mort. Il ordonna qu'après son trépas on écorchât son corps et qu'on fît un tambour de sa peau. Le bruit, dit-il suffira à effrayer nos ennemis, et vous procurera les avantages que mon courage vous a procurés.

(Dreux du Radier, *Récréations historiques.*)

Testament équivoque.

Un riche personnage a voulu, en mourant, léguer un souvenir à deux de ses amis. La phrase de son testament est ainsi conçue.

« Pour donner un dernier gage d'affection à messieurs X. et Z., je déclare léguer à chacun d'eux (ou deux), cent mille francs. »

Le mot *deux,* ou *d'eux* a-t-il une apostrophe? n'en a-t-il pas? C'est la question, et elle est grave. Le papier a été replié, à peine écrit, de sorte que l'encre encore fraîche a semé partout des arabesques simulant des apostrophes à foison, à tort et à travers. Mais le testateur en a-t-il mis une lui-même? — Oui, disent naturellement les héritiers légaux. — Non, disent non moins naturellement messieurs X. et Z. Chacun soutient son dire, au bout duquel il y a deux cent mille francs à gagner ou à perdre, ce qui est cher pour une apostrophe. On aura recours aux experts; mais les experts sont, après tout, de simples mortels, comme vous et moi, et ceux à qui ils donneront tort auront parfaitement le droit de ne pas les croire infaillibles.

Testament ingénieux.

Arlequin trouvait que les hommes avaient tort de faire leurs testaments de la manière qu'ils le faisaient. Ils laissent, disait-il, tous leurs biens aux uns et aux autres après leur mort : c'est le vrai moyen que leurs héritiers souhaitent de les voir enterrer pour posséder l'héritage. Là-dessus il me dit un jour à la promenade qu'il avait connu un prieur gascon, homme d'esprit, qui pendant une maladie dangereuse avait fait un testament d'une manière bien différente : il avait mis que s'il mourait il ne laissait rien à ses valets, mais que s'il revenait en santé, il léguait à celui-là telle somme, à celui-ci tels meubles. Ce testament, ajouta-t-il, pensa coûter la vie au prieur, car chaque valet, pour avoir son legs, était toujours au chevet de son lit, malgré qu'il en eût, et ils lui rendirent tous des services si continuels, et quelquefois si peu nécessaires, qu'ils pensèrent le tuer de l'envie qu'ils avaient de lui faire recouvrer la santé.

(Cottolendi.)

Testament trompeur.

Jean Conaxa, riche bourgeois d'Anvers, avait marié ses deux filles à deux des seigneurs les plus opulents de cette ville. Ceux-ci, malgré la dot considérable portée aux contrats et qu'ils avaient reçue convoitaient le reste de la fortune du beau-père. Ils s'entendirent avec leurs femmes pour l'amener à un abandon complet de ses biens. Circonvenu de belles paroles, de caresses de toutes sortes, le bonhomme consentit à cette cession. Quelques jours après, les prévenances qu'on avait eues pour lui commencèrent à diminuer : il ne devint bientôt plus qu'un importun, à charge à ses enfants.

Conaxa se promit de leur donner une

leçon éclatante. Il alla trouver un banquier de ses amis :

«Faites-moi le plaisir, mon cher, dit-il, de me prêter quinze cents écus, pour trois heures seulement. Vous me les enverrez demain matin ; et pendant que je serai à dîner avec ma famille un de vos commis viendra de votre part me demander l'argent en question, et insistera pour que je le lui remette. »

L'arrangement conclu, Conaxa invita ses gendres à dîner pour le lendemain. Ils vinrent, non sans répugnance, eux et leurs femmes : à quoi bon se déranger pour un homme dont on n'attend plus rien ?

Au milieu du repas, on entend frapper à la porte de la maison. Un domestique va ouvrir, puis rentrant dans la salle :

« C'est pour les mille écus, dit-il à son maître, que vous avez promis de prêter à M** banquier. — Je suis en compagnie, et n'ai pas le temps de m'occuper d'affaires, répond Conaxa : qu'on repasse plus tard. »

L'envoyé insiste, alléguant que le banquier a un besoin pressant de cette somme. Conaxa gagne en grommelant son cabinet, qui est tout proche : il compte les écus avec fracas, puis revient prendre sa place à table.

Quelle transformation dans la physionomie des convives ! Tout à l'heure empreinte d'une réserve glaciale, elle est maintenant épanouie et souriante. Le vieillard n'a pas l'air de remarquer ce changement subit. Ses gendres, qui croient qu'il a caché des trésors, l'accablent de protestations de tendresse qu'il reçoit sans sourciller.

Pendant les quelques années qu'il eut encore à vivre, Conaxa se vit l'objet des soins les plus empressés.

Étant tombé malade, il donna à entendre à ses gendres accourus auprès de son lit, que celui qui se signalerait le plus par ses attentions serait le mieux partagé dans son testament. C'était à qui passerait le plus de nuits à son chevet.

Enfin on le pria de déclarer sa dernière volonté. Il répondit que c'était déjà chose faite, et ordonna d'apporter son coffre-fort à trois serrures, qui était dans son cabinet, et qui parut d'un poids énorme.

Conaxa fit ensuite appeler le prieur des Jacobins d'Anvers, et, l'instituant son exécuteur testamentaire, lui remit une des clefs du coffre-fort ; les deux gendres en reçurent aussi chacun une. Le testament ne devait être ouvert que quarante jours après les obsèques.

«Mes enfants, leur dit Conaxa, je désire, pour le salut de mon âme, faire quelques bonnes œuvres avant ma mort. C'est pourquoi je vous prie de payer une fois et présentement cent livres à chacune des églises d'Anvers et deux cents livres à l'église des Jacobins, où je serai enterré. Faites en sorte que mes funérailles soient honorables et répondent à votre rang et au mien : je vous assure que vous n'y perdrez rien. »

Les gendres promirent de remplir exactement les volontés du mourant. Ils acquittèrent sur l'heure, par moitié, les legs faits aux églises, et, les larmes aux yeux, demandèrent à Conaxa sa bénédiction. Celui-ci se prêta de bonne grâce à cette comédie.

On lui fit de magnifiques obsèques, comme à un homme qui laisse des millions. Puis on attendit, avec une impatience fiévreuse, le moment fixé pour l'ouverture du coffre-fort.

Les quarante jours écoulés, le prieur des Jacobins fut invité à se rendre au domicile du testateur, et les trois clefs furent introduites dans les trois serrures. Mais quel ne fut pas le désappointement des deux gendres ! Le coffre n'était rempli que de vieilles ferrailles, sur lesquelles se prélassait un gourdin en forme de massue, autour duquel serpentait un papier contenant ces mots :

« Moi, Jean Conaxa, je lègue ce bâton pour qu'on en frappe celui qui sacrifiera ses propres intérêts à ceux d'autrui. »

— Cette histoire, a écrit le P. Garasse, suffirait pour donner sujet à une très-belle comédie.

Un jésuite de Rennes en fit, en 1710, une pièce qu'il intitula « Conaxa ou les deux gendres dupés ». — On la remit au théâtre en 1812, pour ruiner le succès des « Deux gendres » de M. Étienne, qui était accusé de plagiat ; mais elle ne put fournir qu'une seule représentation.

(Colombey, *Origin. de la dernière heure.*)

Théâtre de société.

Amateur des beaux-arts, le baron de Thiers entretenait dans divers villages,

dont il était seigneur, des maîtres d'école, de musique et de danse. Pendant sa résidence à Tugny, on donnait spectacle trois fois la semaine. On y jouait tragédie, comédie, opéra-comique et ballets. Ses acteurs étaient pris, soit parmi ses gens, soit parmi ses vassaux. Pendant l'hiver il accordait dix sous par jour aux jeunes paysans et paysannes qui venaient prendre des leçons. On y montait les ballets, et on y exerçait les chœurs.

A l'exception des loges, destinées à ses commensaux, l'entrée du parterre était accordée indistinctement à tout le monde, et les bourgeois de Rhetel se faisaient un plaisir d'assister aux représentations qu'il donnait.

Un jour que l'on jouait *Zaïre*, Orosmane se fit beaucoup attendre; l'impatience gagnait les spectateurs : « Messieurs, dit le baron, de sa loge, qui était sur le théâtre, je vous demande bien pardon pour Orosmane; mais cet acteur est mon cuisinier, et il est allé voir l'état des broches. »

(*Chron. indisc. du XIXe siècle.*)

Théâtre (le) et l'autel.

Un jour que Nestor Roqueplan se trouvait à Carpentras, il lui prit fantaisie d'aller déjeuner chez un de ses oncles, curé d'un bourg voisin.

Le bon curé fait fête à son neveu, et celui-ci de s'extasier sur ce bonheur tranquille, etc.

« Je ne suis pas à plaindre, dit le vieil oncle, et une seule chose m'attriste quelquefois : la pauvreté de mon église. Figure-toi, mon cher Nestor, que mes enfants de chœur sont tout déguenillés et mes chantres sans étole. Le sacristain fait son service en bras de chemise, et le suisse refuse d'endosser son uniforme sous le prétexte que de vert il est devenu tout jaune. C'est l'habit d'un ancien inspecteur des eaux et forêts. Sa veuve m'en a fait l'offrande. Tranquillisez-vous, mon oncle, répondit Roqueplan. Je pars pour Paris demain, et je vous enverrai des nippes comme l'église de Carpentras n'en a jamais eu. — Que Dieu t'entende, mon bon Nestor! »

L'auteur de *Parisine* était justement à cette époque directeur de l'Opéra-Comique. Il se rend au garde-meuble du théâtre, et fait un choix des costumes les plus éclatants.

Quelques jours après, le bon curé recevait une caisse d'habits si brodés et si beaux, que ce fut une révolution dans le pays.

Pour le suisse, l'uniforme de Georges d'Avenel de la *Dame-Blanche*; pour le sacristain, le manteau de *Fra Diavolo* (en velours d'Utrecht); et pour les enfants de chœur, des tuniques chinoises empruntées à *la Fille du Mandarin.*

Les chantres furent métamorphosés en *pêcheurs napolitains.*

Ému et ravi, le vieux curé monta en chaire, pour recommander son cher neveu aux prières de ses paroissiens, et dit lui-même une grande quantité de messes à son intention.

(A. Mortier, *Gaulois.*)

Théologie militaire.

Un moine, faisant la prière, disait aux soldats d'Arnaut qu'il ne leur servait d'être vaillants, que Dieu seul donnait les victoires; il le renvoya bien vite en lui disant : « Vous gâtez mes gens, il leur faut dire que Dieu est toujours du côté de ceux qui frappent le plus fort. » Le marquis de La Force répondit à un moine qui disait : « Recommandez-vous à Notre-Dame, » qu'il fallait dire : « A Notre-Dame de Frappefort. »

(Tallemant des Réaux.)

Titre académique.

L'Académie française était assemblée pour admettre ou rejeter Piron. Le patriarche de la littérature, Fontenelle, âgé alors de quatre-vingt-huit ans, s'y fit transporter. Il était complétement sourd. Il jugea, par les gestes de quelques académiciens, que les esprits s'échauffaient. « De quoi s'agit-il? demanda-t-il. — Monsieur, lui répondit la Chaussée, on parle de M. Piron. Nous avouons tous qu'il a bien mérité le fauteuil; mais il a fait son ode, l'ode que vous connaissez. — Ah, oui, reprit subitement l'auteur des *Mondes* : s'il l'a faite, il faut bien le gronder; mais s'il ne l'a pas faite, il ne faut pas le recevoir. »

(*Alm. litt.*, 1783.)

Toast.

Le mot toast nous vient des Anglais. Pour porter la santé de quelqu'un, ils mettent dans chaque pot de bière une rotie de pain, qui reste à celui qui boit le fond du vase.

Un jour qu'Anne de Boulen, la plus belle femme qui existât alors en Angleterre, prenait un bain, les seigneurs de sa suite, pour lui faire leur cour, prirent chacun un verre, et puisèrent, dans sa baignoire, de l'eau qu'ils burent. L'un d'eux ne voulant pas suivre leur exemple, on lui en demanda la raison : « C'est, dit-il, que je me réserve le toast. »

(*Porte-feuille français.*)

Le comte de Stair, lorsqu'il était ambassadeur d'Angleterre en Hollande, donnait souvent des fêtes brillantes, auxquelles il invitait tous les autres ministres étrangers, qui, de leur côté, l'invitaient aussi à leurs dîners diplomatiques. Un jour qu'ils se trouvaient tous rassemblés chez l'ambassadeur de France, celui-ci, faisant allusion à la devise de Louis XIV, porta la santé du soleil levant : tout le monde fit raison. L'ambassadeur de l'impératrice-reine but ensuite à la lune et aux étoiles fixes. On se demandait comment le comte de Stair porterait la santé de son maître ; il se lève, et dit, en présentant son verre : « A Josué, qui arrêta le soleil, la lune et les étoiles. »

(*Mercure de France*, 1769.)

Pour se marquer une affection sincère dans leurs festins, les Carmaniens s'ouvrent la veine du front, quand ils portent une santé à quelqu'un, et mêlant leur sang avec le vin, ils se présentent la coupe ; c'est pour eux la preuve de la plus parfaite amitié, que de boire réciproquement de leur sang.

(Athénée.)

Toiles d'araignée.

Héliogabale avait ordonné à ses esclaves, en fixant une récompense, de rassembler un millier pesant de toiles d'araignées. On rapporte qu'ils en amassèrent dix milliers, et il dit que l'on pouvait juger par là de la grandeur de Rome.

(Lampride.)

Toilette (*Amour de la*).

Madame A... était mourante. Sa vieille tante pensait à envoyer chercher un prêtre. Elle ne parlait plus, elle n'entendait presque plus, elle ne voyait plus. On sonna très-fort : « Qu'est-ce? dit-elle d'une voix éteinte. — C'est la couturière de madame, répondit la femme de chambre : elle apportait des robes à essayer... — Faites entrer, » dit madame A... On la leva, elle essaya trois robes ; cela dura deux heures. Elle mourut dans la dernière, une robe de velours, en disant : « Le velours est beau, mais c'est bien lourd. »

(P.-J. Stahl.)

Toilette de cérémonie.

Le duc de Guines, qui savait si bien donner des ridicules, avait lui-même un singulier travers. Il était assez gros et engraissait tous les jours ; en dépit de la nature, il voulait paraître mince, et portait des vêtements extrêmement serrés. Il poussa cette manie si loin qu'il avait pour chaque habit deux culottes différemment coupées ; lorsqu'il faisait sa toilette, son valet de chambre lui demandait gravement : « Monsieur le duc s'asseoit-il aujourd'hui? » Lorsqu'il devait rester debout, il montait sur deux chaises et descendait dans sa culotte, tenue par deux de ses gens.

(Duc de Lévis, *Souvenirs et portr.*)

M. de Louvois, fils de M. de Souvré, avait toujours eu l'esprit un peu léger. Voici un trait de sa jeunesse : Étant à Brest, à dix-huit ans, avec beaucoup de dettes et sans argent, il écrivit à son père, et ne recevant point de réponse, il vendit tous ses habits pour fournir aux frais du voyage, ne gardant pour toute garde-robe qu'un mauvais frac usé, et il partit pour se rendre au château de Louvois, où le marquis de Souvré, son père, passait tout l'été. M. de Souvré le reçut très-

mal, et dans les premiers jours M. de Louvois n'osa pas lui renouveler sa demande. Un soir, M. de Souvré lui dit que les dames les plus considérables du voisinage devaient venir dîner chez lui le surlendemain. « J'espère, ajouta-t-il, que vous voudrez bien quitter ce vilain habit de voyage, et vous habiller convenablement. » M. de Louvois se garda bien de dire qu'il ne lui restait plus que le vêtement qu'il avait sur lui, mais il déclara qu'il n'avait apporté que de vieux habits, et qu'il désirait en faire faire un neuf, et saisit cette occasion de demander de l'argent; M. de Souvré refusa d'un ton qui ne laissait nulle espérance. Son fils n'insista pas; il se contenta de répondre qu'il mettrait un autre habit.

Il y avait dans la chambre où il couchait une vieille tapisserie à grands personnages; il en détacha un pan qui représentait Armide et Renaud, et envoya chercher le tailleur du village. Lorsqu'il fut arrivé, il lui ordonna de lui faire un habillement complet, habit, veste et culotte, avec ce pan de tapisserie, de passer la nuit et de le lui rendre le surlendemain de bonne heure.

Le tailleur, pour mettre un peu de régularité dans ce singulier ouvrage, fit les manches avec les bras d'Armide, et sur le dos de cet habit il mit la tête de Renaud, ornée d'un beau casque; deux petits visages d'Amours et des fragments de bouclier formaient le reste de l'habillement, dont M. Louvois se revêtit avec une joie parfaite. Équipé de la sorte, au mois de juillet, il attendit dans sa chambre (et non sans impatience) l'arrivée de la compagnie; aussitôt qu'il entendit les voitures entrer dans la cour, il descendit lestement, malgré l'étonnante lourdeur de sa parure, et il s'élança sur le perron, afin de donner la main aux dames, ce qu'il fit sérieusement et de l'air du monde le plus simple et le plus naturel. Comme on s'émerveillait et que l'on questionnait en vain M. de Louvois, qui avec un maintien triomphal conduisait les dames dans le salon, M. de Souvré survint; à l'aspect de son fils paré des dépouilles de sa chambre, il recula deux pas en arrière, en demandant d'un ton foudroyant raison de cette extravagance. « Mon père, répondit M. de Louvois, vous m'aviez ordonné de mettre un autre habit, et comme je n'avais à ma disposition que cette étoffe, j'ai été forcé de l'employer pour vous obéir. »

(Mme de Genlis, *Mémoires.*)

Toilette des femmes à Sybaris.

Les Sybarites avaient publié la loi suivante : « On invitera les femmes aux festins et aux sacrifices un an d'avance, afin qu'ayant le temps de se préparer, tant à l'égard de leur habillement que du reste de leur parure, elles y assistent avec toute la pompe requise. »

(Athénée.)

Tombeaux somptueux (*Vanité des*).

Un fils était dans un cimetière, assis sur le tombeau de son père, qui lui avait laissé de grands biens, et tenait ce discours au fils d'un pauvre homme : « Le tombeau de mon père est de marbre, l'épitaphe est écrite en lettres d'or, et le pavé à l'entour est de marqueterie et à compartiments. Mais toi, en quoi consiste le tombeau de ton père? En deux briques, l'une à la tête, l'autre aux pieds, avec deux poignées de terre sur son corps. » Le fils du pauvre répondit : « Taisez-vous; avant que votre père ait seulement fait mouvoir au jour du jugement la pierre dont il est couvert, mon père sera arrivé au Paradis. »

(Galland.)

Tonnerre (*Peur du*).

Le peintre Grimou avait une frayeur étonnante du tonnerre. Pour se dérober la vue des éclairs, qu'il craignait aussi beaucoup, il avait imaginé un moyen dont la bizarrerie n'appartenait qu'à lui seul. Sitôt qu'il apercevait quelques indices d'orage, il faisait vider une grande fontaine de cuivre, l'un de ses principaux meubles, se fourrait dedans au premier coup de tonnerre, et faisait remettre le couvercle par-dessus la fontaine. De temps en temps, il levait ce couvercle avec sa tête, et demandait, d'un air effrayé, s'il faisait encore des éclairs. S'il en voyait pendant sa question, il se renfermait promptement dans son étui, laissait retomber le couvercle, et ne reparaissait que lorsqu'on lui avait assuré, même avec serment, que le temps était

calme, et qu'il n'avait plus rien à craindre.

(Panckoucke.)

Tort (*Plaisir de mettre les gens dans leur*).

Un seigneur de haute condition, extrêmement redouté dans sa province, avait un fils bâtard qu'il aimait beaucoup, et qui avait une grande autorité dans sa maison. Il arriva qu'un jour, comme il se promenait dans son bois, le prévôt des maréchaux, y vint avec des archers pour prendre un homme qui, la nuit précédente, avait tué un autre homme dans ce même bois. Voyant ce cavalier qui avait une arquebuse sur l'épaule, ils vinrent à soupçonner que ce pourrait bien être lui-même, vu qu'ils ne le connaissaient point, et lui demandèrent assez hardiment si ce n'était pas lui qui avait tué cet homme. Celui-ci, aussi simple qu'insolent en paroles, leur dit : « Oui, morbleu, c'est moi; qu'en voulez-vous dire? » Le prévôt le fit prendre et ordonna qu'on le pendît au premier arbre : Il se laisse prendre, lier, et conduire, leur disant en riant, qu'ils s'en repentiraient. Ils l'attachèrent à une branche d'arbre; et comme ils étaient près de le jeter, il vint un domestique de ce seigneur, qui, s'étant arrêté à voir ce spectacle, connut que le patient était le fils de son maître. Ce que voyant, il s'écria au prévôt des archers : « Ah! messieurs, qu'est-ce là? Prenez garde à ce que vous faites : celui que vous tenez est un tel, fils de Monseigneur. » L'archer oyant ce discours, connaissant l'humeur du seigneur, qui était extrêmement cruel, et qui ne lui pardonnerait jamais quelque excuse qu'il alléguât, le fait promptement délier, et le chapeau au poing demanda pardon à ce gentilhomme, lui disant qu'il était cause de cela pour ne s'être pas fait connaître. Celui-ci se mit en colère contre ce domestique de son père, de ce qu'il l'avait nommé, disant : « Mais voyez ce maraud! Que ne les laissais-tu faire. On leur eût appris à pendre les gens : il ne leur fut jamais arrivé qu'ils ne s'en fussent souvenus. »

(D'Ouville, *Contes*.)

Tours de page.

Comme le premier président fait fort régulièrement sa cour, il était à Versailles attendant dans une antichambre que le roi passât, afin de le saluer, et en attendant il se tranquillisait sur son banc, la tête appuyée contre la tapisserie. Un page, qui le vit dans cette attitude, eut la malice d'attacher, sans qu'on y prît garde, la perruque du magistrat à la tapisserie avec une grosse épingle; un moment après, on cria : « Voici le roi. » Le premier président se leva avec empressement; mais sa perruque resta où l'on l'avait attachée : il parut devant le roi avec son crâne pelé. Il ne se déconcerta pourtant pas; et, sans rien diminuer de sa gravité, il dit au roi : « Je ne croyais pas, sire, d'avoir l'honneur de saluer aujourd'hui Votre Majesté en enfant de chœur! » Le roi eut beaucoup de peine à s'empêcher de rire; et comme il comprit bien que c'était là un tour de page, il voulut savoir qui était celui qui l'avait fait, et lui ordonna de ne paraître devant lui qu'après en avoir été demander pardon au premier président. Le page se retira après avoir reçu cet ordre, et attendit qu'il fût minuit pour l'exécuter; alors il monta à cheval et courut au galop chez le premier président, où tout le monde était couché. On fut bientôt éveillé par le bruit qu'il fit à la porte : tout le quartier en fut ému : les gens du premier président coururent aux fenêtres, et démandèrent pourquoi on faisait carillon à cette heure? « Il faut, dit le page, que je parle à votre maître, de la part du roi. » On fut avertir le bon homme, qui se leva et mit sa simarre de velours ciselé pour recevoir le courrier que le roi lui envoyait, en habit décent. On l'introduisit en cérémonie dans la salle des audiences; et quand il fut entré, il ne fit autre chose que dire au premier président : « Monsieur, je suis ici de la part du roi, qui m'a commandé de vous venir demander pardon d'avoir hier accroché votre perruque à la tapisserie. — Monsieur, dit le premier président sans s'émouvoir, cela n'était pas si pressé. » Le page s'en retourna après avoir fait tout son tintamare, et parut le matin au lever du roi, qui lui demanda s'il avait fait ce qu'il lui avait ordonné. Il répondit qu'oui, et il y eut

des gens qui contèrent à Sa Majesté de quelle manière la chose s'était passée. Le roi plia les épaules et dit : « cela est bien page ! »

(Mme Dunoyer, *Lettres.*)

Le duc de Coislin était fort cérémonieux (1). Son frère, le chevalier de Coislin, rustre, cynique et chagrin, tout opposé à lui, se vengea bien un jour de l'ennui de ses compliments. Les trois frères, avec un quatrième de leurs amis, étaient à un voyage du roi. A chaque logis, les compliments ne finissaient point, et le chevalier s'en désespérait. Il se trouva à une couchée une hôtesse de bel air et jolie, chez qui ils furent marqués. La maison était bien meublée, et la chambre d'une grande propreté. Grands compliments en arrivant, plus encore en partant. M. de Coislin alla voir son hôtesse dans la chambre où elle s'était mise. Ils crurent qu'ils ne partiraient point. Enfin les voilà en carrosse, et le chevalier de Coislin beaucoup moins impatient qu'à son ordinaire. Ses frères crurent que la gentillesse de l'hôtesse et l'agrément du gîte lui avaient pour cette fois adouci les mœurs. A trois lieues de là et qu'il pleuvait bien fort, voilà tout à coup le chevalier de Coislin qui se met à respirer au large et à rire. La compagnie, qui n'était pas accoutumée à sa belle humeur, demande à qui il en a ; lui à rire encore plus fort. A la fin il déclare à son frère qu'au désespoir de tous ses compliments à tous les gîtes, et poussé à bout par ceux du dernier, il s'était donné la satisfaction de se bien venger, et que, pendant qu'il était chez leur hôtesse, il s'en était allé dans la chambre où son frère avait couché, et y avait tout au beau milieu poussé une magnifique selle, qui l'avait d'autant plus soulagé qu'on ne pouvait douter dans la maison qu'elle ne fût de celui qui avait occupé cette chambre. Voilà le duc de Coislin outré de colère, les autres morts de rire. Mais le duc furieux, après avoir dit tout ce que le désespoir peut inspirer, crie au cocher d'arrêter et au valet de chambre d'approcher, veut monter son cheval et retourner à l'hôtesse se laver du forfait, ou accuser et déceler le coupable. Ils virent longtemps l'heure qu'ils ne pourraient l'en empêcher, et il en fut plusieurs jours tout à fait mal avec son frère.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

(1) Voir *Civilit excessive.*

Tradition de famille.

Trois députés des états de Bretagne vinrent pour haranguer le roi. L'évêque, qui était le premier, oublia sa harangue, et ne put en dire un seul mot. Le gentilhomme, qui le suivait, se croyant obligé de prendre la parole en sa place, s'écria : « Sire, mon grand-père, mon père et moi, sommes morts à votre service. »

(*Bibliothèque de société.*)

Traducteurs

Dans une audience que la reine Marie de Médicis donnait à des ambassadeurs suisses, après que celui qui portait la parole eut achevé sa harangue, la reine demanda à Melson ce que ces messieurs avaient dit, afin de savoir ce qu'elle avait à leur répondre. Melson, qui était interprète, mais qui ne savait pas la langue des Suisses, répondit hardiment : « Madame, ces ambassadeurs disent que Votre Majesté est la plus grande princesse, la plus belle et la plus aimable qui soit dans l'Europe, » et s'étendit sur les louanges. Des gens qui entendaient le suisse étant présents à cette audience, dirent que les ambassadeurs n'avaient rien dit approchant de cela. L'interprète, tout en colère, reprit : « Oh ! s'ils ne l'ont pas dit, ils ont dû le dire. »

(*Ménagiana.*)

Mme de La Fayette comparait un traducteur inexact à un laquais que sa maîtresse envoie faire un compliment. Plus le compliment est délicat, plus on est sûr que le laquais s'en tire mal.

Un traducteur des épîtres de Cicéron lui fait dire : « Mademoiselle votre fille, madame votre femme ; » et je me souviens d'un auteur, qui appelait Brutus et Collatinus, *les bourgmestres de la ville de Rome.*

(*Carpenteriana.*)

Arrive un jour à l'Académie des sciences un superbe manuscrit envoyé par le czar Pierre Ier. Ce manuscrit, déterré en Sibérie, dans les ruines d'un vieux temple, renfermait des caractères d'or appliqués sur du vélin, mais que personne à Saint-Pétersbourg n'avait eu le talent de déchiffrer. Seulement les savants de cette capitale, écrivait l'empereur Pierre, soupçonnaient que c'était de l'ancienne langue de Tangut, que personne d'eux n'entendait, et qui était absolument perdue. « Comment! les académiciens russes n'entendent pas le tangut? s'écrie M. de Fourmont. *Catalamus singulariter nominativo.* » Et le Sganarelle académique de France poussa l'impudence au point d'en donner une version, qui fut non moins impudemment envoyée au czar, qui la paya en souverain magnifique. Fourmont reçut l'argent, et mourut avec la gloire d'être le seul homme de l'univers qui entendît la langue de Tangut. Or, tout le monde sait de quelle importance il est, à Paris, d'entendre ce que les autres n'entendent pas! Cependant des Russes qui avaient demeuré à Pékin, et appris le tartare ainsi que le chinois, reviennent à Saint-Pétersbourg, et ont occasion de voir le fameux manuscrit avec la version française. Ils lurent le premier sans difficulté, c'était tout bonnement du tartare. Mais la version était du galimatias, qui n'y avait aucun rapport (1).

(*Encyclop.*)

Tragédie pathétique.

Un jeune auteur dramatique anglais offrit, il y a quelque temps, une tragédie en cinq actes, de sa façon, à un directeur de troupe. « Ma tragédie est un chef-d'œuvre, disait modestement l'auteur, et je réponds qu'elle aura le plus brillant succès; car j'ai cherché à travailler dans le goût de ma nation, et ma pièce est si tragique que tous mes acteurs meurent au troisième acte. — Eh! quels sont donc les acteurs des deux derniers actes, lui demanda le directeur? — Les ombres de ceux que j'ai tués au troisième », répondit l'auteur.

(Panckoucke.)

(1) V. *Méprises*. On trouvera aussi plusieurs exemples de bévues de traducteurs, t. I, p. 141.

Tragédie et chanson.

Il y avait un mois que Béranger habitait Sainte-Pélagie, lorsqu'un jour M. Viennet vint lui rendre visite.

« Vous avez dû composer déjà bien des chansons depuis que vous êtes ici? lui dit notre académicien.

— Je n'en ai encore commencé qu'une, lui répond Béranger.

— Cela m'étonne!

— Ah ça, ajoute le chantre de Lisette, croyez-vous qu'on fait une chanson comme on fait une tragédie (1)! »

(Rochefort, *Mémoires d'un vaudevilliste.*)

Trahison (*Châtiment de la*).

Lorsque Soliman faisait le siége de Rhodes, en 1522, un homme s'offrit de lui livrer la place, pourvu que le sultan promît, si l'entreprise réussissait, de lui faire épouser une de ses filles. Elle réussit, en effet; et le vainqueur, sommé de tenir sa promesse, fit venir sa fille, qui parut toute couverte d'or et de pierreries, et à qui il assigna une dot considérable. Se tournant ensuite vers le traître : « Tu vois, lui dit-il, si je sais tenir ma parole? Mais, attendu que tu es chrétien, et ma fille musulmane, je ne puis te la donner pour femme, à moins que tu ne sois musulman en dedans et en dehors la peau, ainsi que nous nous faisons tous un devoir de l'être. »

Soliman ordonna, en conséquence, que son futur gendre fût écorché, et qu'ensuite on le couchât sur un lit couvert de sel, afin qu'il prît la peau d'un vrai musulman. L'ordre fut exécuté sur-le-champ. Le malheureux, à qui l'on présenta son épouse après qu'il fut ainsi dépouillé, ne retira d'autre fruit de sa trahison que de mourir au milieu des tourments.

(*Choix d'anecdotes.*)

Dans la guerre de l'indépendance entre les États-Unis et l'Angleterre, le général américain Arnold trahit la cause qu'il servait, passa du côté des Anglais, et se signala par d'atroces cruautés. Les troupes américaines faisaient tous leurs efforts

(1) Suivant d'autres : « Comme on fait un poëme épique. »

pour s'emparer de lui. Un jour qu'il avait été pressé vivement, il demanda à un de ses prisonniers ce que ses compatriotes auraient fait de lui s'ils l'avaient pris : « Nous aurions, dit le soldat, séparé de ton corps ta jambe blessée au service de ta patrie, et pendu le reste. »

(*Choix d'anecdotes.*)

Trahison (*Horreur de la*).

Sous la minorité de Louis XIV, au plus fort de la guerre civile, deux gentilshommes français, l'un de Picardie, nommé d'Esclainvilliers, et l'autre de Champagne, nommé de Renneville, tous deux morts lieutenants généraux, mangeaient un jour ensemble avec plusieurs autres officiers. D'Esclainvilliers dit à la compagnie : Buvons à la santé du roi! Tous les conviés aussitôt, mettant la main sur leur épée, prièrent Dieu de changer en poison le vin qu'ils allaient boire à la santé du roi, s'ils avaient d'autre pensée dans l'âme, que de verser leur sang pour le service de leur prince et de leur patrie.

(Amelot, *Notes sur Tacite.*)

Oran était assiégé en 1706 par les Maures. Philippe V, malgré la situation presque désespérée de ses affaires, ordonna au comte de Santa-Cruz d'y conduire des secours. Mais ce lâche officier, au lieu de prendre la route d'Afrique, alla livrer ses galères et ses troupes à la flotte anglaise; ce qui fut cause que ce port tomba entre les mains des infidèles. Un archidiacre de Cordoue, frère du perfide, instruit de cette action, courut aussitôt à la paroisse chercher le registre des baptêmes, et, arrachant la feuille où le nom du comte était inscrit, il dit, avec une fureur dont l'honneur était le principe : « Qu'il ne reste, parmi les hommes, nul souvenir d'un homme aussi méprisable. »

(Saint-Philippes, *Mémoires.*)

Dans le temps que le brigand Testalunga infestait la Sicile avec sa troupe, Romano, son ami et son confident, fut pris. C'était le lieutenant de Testalunga et son second. Le père de ce Romano fut arrêté et emprisonné pour crimes. On lui promit sa grâce et sa liberte, pourvu que Romano trahît et livrât son chef, Testalunga. Le combat entre la tendresse filiale et l'amitié jurée fut violent. Mais Romano père persuada son fils de donner la préférence à l'amitié, honteux de devoir la vie à une trahison. Romano se rendit à l'avis de son père. Romano père fut mis à mort; et jamais les tortures les plus cruelles ne purent arracher à Romano fils la délation de ses complices.

(Diderot, *Les deux amis de Bourbonne.*)

Trahison (*Profits de la*).

L'abbé de la Rivière avait l'ambition de s'élever au cardinalat, et pour y parvenir, il ne faisait aucune difficulté de trahir même son maître et son bienfaiteur (Gaston, duc d'Orléans) auprès de ceux qui pouvaient être utiles à ses desseins. Aussi M. le duc, après avoir éloigné cet indigne favori, disait-il souvent : « L'abbé de la Rivière doit savoir ce que je vaux, car il m'a vendu plusieurs fois. »

(Panckoucke.)

On s'étonnait, il y a quelques jours dans un cercle, de l'immense fortune de M. le prince Talleyrand de Périgord. « Rien n'est moins surprenant, dit quelqu'un de la compagnie : il a vendu tous ceux qui l'ont acheté. »

(*Le Nain jaune.*)

Trait d'esprit.

Louis XV, visitant les bureaux de la guerre, aperçut des lunettes sur une table, et les prit en disant : « Voyons si elles sont bonnes. » En même temps, sa main se porte sur un papier qui paraissait négligemment laissé sur cette même table, et qui n'était autre chose qu'un éloge pompeux du monarque. Après avoir lu les premières lignes, il rejette l'écrit et les lunettes, et ajoute en riant : « Elles ne sont pas meilleures que les miennes; elles grossissent trop les objets. »

(Grimm, *Correspondance.*)

Travail et plaisir.

L'empereur avait demandé au ministre de la marine (Decrès), pour un de nos jours gras, un bal auquel il lui avait pro-

mis d'assister avec sa famille. Le matin de ce jour il me dit :

« Venez ce soir, à huit heures, nous commencerons à préparer nos chiffres pour le prochain budget. Nous aurons deux heures devant nous. Il sera temps que nous allions à dix heures au bal de votre collègue, n'est-ce pas ? »

A mon arrivée au rendez-vous, je trouvai l'empereur dans son salon particulier avec le grand juge (Regnier), qui réunissait alors le ministère de la police, et le préfet de cette partie, qui lui rendait compte des recherches que l'on avait continué de faire la nuit précédente pour découvrir un homme que l'on savait depuis quelque temps arrivé d'Angleterre *avec des intentions hostiles*. On était depuis plusieurs jours sur ses traces, et lorsque j'entrai le grand juge disait à l'empereur qu'à six heures du matin l'inspecteur de police était arrivé dans la chambre où cet homme avait couché, et qu'il ne l'avait manqué que de quelques minutes, *le lit s'étant trouvé encore chaud*.

« Parbleu ! s'écria Napoléon, il faut que vos gens soient bien maladroits pour n'avoir pu saisir encore un individu qu'ils suivent ainsi à la piste !... Au surplus, ce sont vos affaires.... Allons, ministre des finances, passons dans mon cabinet et travaillons. »

Nous nous mîmes au travail, et j'atteste que pendant près de sept heures l'empereur n'eut pas un moment de distraction.

Vers minuit, on frappe à la porte du cabinet : c'était un page envoyé par l'impératrice Joséphine, qui faisait dire à l'empereur que le bal était charmant, et qu'il y était impatiemment attendu. « Tout à l'heure! répondit Napoléon à voix haute; dites à l'impératrice que je travaille avec le ministre des finances: nous irons ensemble. »

Une heure après, nouveau message, même réponse. Nous continuons toujours de travailler. Enfin la pendule sonne : « Quelle heure est-ce cela ? me demanda l'empereur. — Trois heures, sire. — Ah ! bon Dieu ! il est trop tard maintenant pour aller au bal ! qu'en pensez-vous ? — Sire, c'est tout à fait mon avis. — Eh bien, allons donc chacun gagner notre lit. » Puis Napoléon ajouta gaiement, au moment où je le quittais : « Beaucoup de gens croient pourtant que nous passons notre vie à nous divertir et, comme les Orientaux, *à manger des biscuits avec des confitures!* Bonsoir, ministre. »

Ceux qui ont bien connu l'empereur apercevront facilement dans cette réflexion, qui semble au premier abord une simple plaisanterie, l'intention bienveillante de me dédommager de la légère privation qu'il m'avait fait subir, en me faisant sentir qu'elle ne lui avait point échappé.

(Gaudin, *Mémoires.*)

Travail et prière.

Quand Henri IV travaillait à des affaires pressantes et qu'il ne pouvait assister à la messe, — j'entends les jours ouvriers, car les fêtes et dimanches il n'y manquait jamais, — il en faisait pour ainsi dire ses excuses aux prélats qui se trouvaient à sa cour, et leur disait : « Quand je travaille pour le bien public, il me semble que c'est quitter Dieu pour Dieu même.

(*Tablettes historiques de France.*)

Travail expéditif.

Je me présentai le 6 mai pour travailler avec le roi Louis XVIII ; je lui apportais quelques affaires sur lesquelles *Monsieur* avait eu la discrétion de ne vouloir pas statuer, dès qu'il avait été informé de la prochaine arrivée du roi. Deux de ces affaires avaient une véritable importance. J'avais eu récemment encore l'occasion de travailler avec Napoléon à Mayence, et j'avais pris les mêmes allures avec le roi, c'est-à-dire que j'avais joint à chaque rapport les pièces justificatives, soigneusement arrangées, pour que je pusse les retrouver au besoin, et avant de commencer le travail j'en avais remis au roi la feuille, c'est-à-dire un tableau qui comprenait sommairement l'indication du nom des parties, la nature de l'affaire, son degré d'urgence, et une colonne d'observations. Je demandai au roi de jeter un coup d'œil sur la feuille, et de daigner m'indiquer par laquelle de ces affaires je devais commencer. Le roi, qui n'avait jamais rien vu ni soupçonné de pareil, me demanda ce que je voulais dire. J'eus la maladresse de lui répondre qu'on en usait de la sorte avec Napoléon, qui n'avait pas toujours à donner à ses

ministres le temps nécessaire à l'expédition des affaires qu'ils lui apportaient, et qui choisissait celles qui lui paraissaient avoir le plus d'urgence. « Fort bien; monsieur, me dit le roi, mais comme j'aurai toujours à vous donner tout le temps que vous me demanderez, vous pouvez abandonner les formes de votre travail avec Bonaparte; je n'y tiens pas du tout. Commencez par le commencement. »

Ainsi fut fait : je pris la première affaire dans l'ordre de mon portefeuille; je la rapportai avec beaucoup d'attention, et j'entremêlai même mon rapport de la lecture de quelques pièces justificatives. Je ne sais pas combien de temps le roi me suivit, mais vers la fin il donna des preuves d'impatience et d'ennui, et je crois que déjà au fond de l'âme il se repentait bien de m'avoir promis qu'il me donnerait autant de temps que je lui en demanderais. Mon avis passa sans difficulté, et le roi signa l'ordonnance.

Je recommençai, sur le même ton et avec le même scrupule, le rapport de la seconde affaire. Ici la difficulté était plus grande : il fallait choisir entre deux partis également soutenables. Je m'étais contenté d'établir avec le même soin les raisons de part et d'autre, et je demandais au roi de décider. Cette manière eût convenu à Napoléon; elle fatiguait Louis XVIII. Cependant, après avoir fait quelque temps le geste qui trahissait chez lui l'ennui et l'indécision, il prononça avec justesse, et même en ajoutant quelques motifs à ceux que je lui avais présentés. Je retins ainsi le roi pendant une heure et demie; mais il ne put, vers la fin du travail, contenir l'expression de son plaisir d'être débarrassé de mon portefeuille et de moi : « Monsieur, me dit le roi, vous ne m'avez pas ménagé; en voilà fort honnêtement pour un début. Mais je vous répète que je serai toujours prêt à vous recevoir. »

Le lendemain, M. de Blacas me demanda si je n'avais pas été conseiller au parlement. Je lui répondis que je n'avais pas eu cet honneur, et que j'avais été pendant fort peu de temps président de ce qu'on appelait alors un tribunal inférieur. « C'est cela, dit M. de Blacas, le roi l'a deviné.— Je veux savoir comment le roi a deviné une circonstance aussi peu remarquable. — A la manière dont vous avez rapporté hier vos affaires. — Est-ce que le roi n'a pas été content? — Je ne dis pas cela; mais il a trouvé que vous étiez un peu long, et que vous vous appesantissiez sur les détails. » Je promis de m'en corriger.

Quelques jours après, je retourne auprès du roi; cette fois mon bagage était plus léger et je partais dans des dispositions expéditives. Je pressais en effet mes explications; mais elles étaient toujours des explications et emportaient quelque temps. Je n'occupai le roi que trois quarts d'heure, et je lui proposai une vingtaine de signatures. Je croyais bien avoir ce jour-là remporté un prix de diligence; je me trompais : j'appris, et toujours par la même voie, que le roi me reprochait encore de me perdre dans les détails. J'eus occasion de conter mon insuccès auprès du roi à mon collègue l'abbé Louis, qui en rit de grand cœur : « Comment, me disait-il, ne vous êtes-vous pas aperçu dès le premier jour, dès la première affaire, que vous ennuyiez le roi à mourir? Et puis, de quoi sert-il de lui faire des rapports? Autant vaudrait en aller faire à un saint dans sa niche! Moi, je lui présente tout uniment des ordonnances à signer, et il n'en refuse pas une. Seulement, et comme il est long à écrire son nom, pendant qu'il y travaille, je dis deux mots de l'affaire! Je ne l'ennuie pas; c'est lui qui m'ennuie, parce qu'il ne finit pas quand il signe. » Je me tiens pour suffisamment instruit et la première fois que je retourne au travail chez le roi, j'emploie le même procédé que l'abbé Louis; je ne rencontrai pas plus de difficultés que lui.

(Beugnot, *Mémoires*.)

Travestissement grotesque.

Il est arrivé ici, à Paris, une histoire incroyable, et qui prouve que l'homme ne peut pas répondre de lui un moment.

M. Petit de Montempuys est un homme de soixante ans, qui a régenté toute sa vie la philosophie au Plessis, homme rare par son érudition et sa sagesse; il est présentement chanoine de Notre-Dame, prêtre, et de plus grand janséniste. Cet homme, qui n'avait jamais perdu sa gravité, n'avait jamais été au spectacle. Il lui a pris envie d'aller à la comédie, mais il a cru être déshonoré d'y être reconnu, soit

en habit long, soit en manteau court. Il a voulu se bien déguiser et n'a confié son secret à personne. Pour cela, il a trouvé dans un vieux coffre les habits de sa grand'mère : manteau, jupe, écharpe et cornettes très-hautes, tandis qu'on les porte très-basses. Il s'est affublé de ces habits de femme, sans songer à l'extravagance de son habillement, par la différence de ceux qui sont d'usage et de mode. Personne ne l'a vu, il est monté en fiacre, et s'est campé aux troisièmes loges, à la comédie. Des gens ont trouvé cette figure extraordinaire, ont descendu au parterre, en ont averti d'autres; enfin, on a regardé mon homme, et les gens du parterre ont fait un tapage de tous les diables, suivant la louable coutume quand quelque chose déplaît au parterre. L'exempt a su que c'était un homme déguisé en femme; il a monté en haut, il a fait sortir l'homme, il l'a mis dans un fiacre et l'a conduit chez M. Hérault, lieutenant de police, qui n'était pas alors chez lui. C'est son premier secrétaire qui l'a reçu et qui me l'a dit. Jamais homme n'a été plus fâché ni plus interdit de la sottise qu'il avait faite. Le secrétaire a prévenu M. Hérault du caractère de cet homme, dont la figure était, dit-on, des plus risibles. On le renvoya chez lui, on lui promit même de ne point dire son nom, mais tout Paris l'a su. Les jésuites ont été charmés de cette aventure arrivée à un janséniste, et on l'a envoyé, en vertu d'une lettre de cachet, dans un couvent de province.

(Barbier, *Journal.*)

Trésor.

Vers l'année 1255 de la naissance du Christ, le grand sire des Tartares, qui Alau (Houlagou) avait nom, et qui était frère du grand sire actuel, vint avec une grandissime armée contre Baudac (Bagdad), et la prit de vive force, ce qui n'était pas facile; car il y avait en cette ville plus de cent mille cavaliers, sans compter les fantassins. Quand il l'eut prise, il trouva une tour, appartenant au calife, toute pleine d'or, d'argent et d'autres richesses, en si grande quantité, que jamais on n'en vit tant rassemblé en un seul lieu. A la vue de ce trésor, il fut tout émerveillé, et fit venir devant lui le calife, et lui dit : « Calife, pourquoi as-tu amassé un si grand trésor? Que veux-tu en faire? Ne savais-tu pas que j'étais ton ennemi et que je marchais contre toi pour te détruire? Et quand tu l'as appris, pourquoi ne t'es-tu pas servi de ce trésor et ne l'as-tu pas donné à des chevaliers et à des soldats pour te défendre, toi et ta cité? » Le calife se taisait, ne sachant que dire; Alau reprit : « Calife, puisque je vois que tu aimes tant ton trésor, je vais te donner le tien à manger. » Il fit donc prendre le calife et le fit mettre dans la tour du trésor, en défendant de rien lui donner à manger ni à boire, puis il lui dit : « Or ça, calife, mange de ton trésor tant que tu voudras, car jamais tu ne mangeras autre chose. » Et il le laissa dans cette tour, où il mourut au bout de quatre jours.

(Marco-Polo.)

Trésoriers.

Le roi Henri IV ayant gagné un jour quatre cents écus à la paume, qui étaient sous la corde, les fit ramasser par des naquets (marqueurs) et mettre dans un chapeau, puis dit tout haut : « Je tiens bien ceux-ci, on ne me les dérobera pas, car ils ne passeront point par les mains de mes trésoriers. »

(L'Estoile, *Journal.*)

Tribune (*Incidents burlesques de*).

Un représentant, du nom de Morhéri, ayant demandé un congé qui lui avait été accordé et voulant monter à la tribune, Armand Marrast le cloua à son banc en lui disant : Vous n'en avez pas le droit... Vous n'êtes plus ici. »

— J'ai été témoin de quelques scènes de tribune vraiment bouffonnes.

Un orateur parlait avec feu, lorsque quelque chose fit irruption hors de sa bouche, et tomba sur un huissier. Ce dernier ramassa l'objet, — un râtelier complet, — et, sans désemparer, le restitua à son propriétaire, demeuré bouche béante.

— M. Auguis, d'un tour de bras inconsidéré, ayant déraciné l'encrier qui était fixé dans le marbre de la tribune, et qui se vida complétement, voulut tirer parti de sa gaucherie. Il saisit une éponge avec laquelle un huissier se disposait à réparer le dégât, et, essuyant l'encre lui-même, il s'écria les yeux levés au ciel : Que ne

puis-je effacer ainsi les fautes du gouvernement ! »

On allait l'applaudir, lorsqu'il eut la malheureuse idée de passer sur son front sa main tout humide. On conçoit ce qu'il en résulta.

Burlesques incidents, mais qui excitèrent moins d'hilarité que ceux qui vont suivre :

C'était en 1831. Casimir Périer venait d'annoncer à la chambre une nouvelle très-grave. Une proposition avait surgi, et faisait éclater une violente tempête.

M. R. s'élança à la tribune, et, s'y arcboutant des poignets, dit d'une voix essoufflée (je copie *le Moniteur*) :

« Si j'ai mis quelque insistance pour obtenir la parole, c'est que depuis longtemps j'éprouve un besoin... (*On rit*), qui probablement est partagé par toute l'assemblée. (*Hilarité générale et assez prolongée.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Les plaisanteries et les rires sont hors de saison.

M. R. (*avec force*). — Le besoin que j'éprouve...»

Il voulait tout simplement s'entremettre pour ramener le calme.

A l'époque où florissait le père Martineau, de légendaire mémoire, un député, appelé Pétou, ne cessait pas de demander la parole. A la fin le président (c'était M. Dupin) s'écria, d'un ton bourru : « Il faut toujours que M. *Pétou* parle !

Qu'il parle ! » cria vivement la chambre.

(*Figaro.*)

Tribut.

Les Portugais, qui, en 1498, découvrirent les Indes, se virent en état, dès 1507, de s'emparer d'Ormuz, ville riche, située dans une île importante, à l'entrée du golfe Persique, et capitale d'un royaume assez considérable. Dans le temps qu'ils sont occupés à bâtir une citadelle pour assurer leur possession, le sophi envoie demander le tribut que le roi d'Ormuz lui paye tous les ans. Le chef des conquérants, le grand Albuquerque, s'étant fait apporter un grand bassin plein de boulets et de grenades, de fers de lance et de piques, d'épées et de sabres : « Allez, dit-il fièrement au ministre d'Ormuz, portez ce présent aux ambassadeurs de Perse ; dites-leur que c'est le tribut que payent le roi de Portugal et les rois ses vassaux à ceux qui le leur demandent. »

(*Anecdotes militaires.*)

Tricherie.

En général Bonaparte n'aimait pas le jeu ; mais s'il fallait jouer, c'était au *vingt-et-un* qu'il donnait la préférence, parce que ce jeu marche plus vite que les autres ; et si, en rendant compte de ses beaux faits d'armes, il se plaisait à embellir, à vanter sa fortune, il ne dédaignait pas de l'aider les cartes à la main ; en un mot, il trichait. Voici, par exemple, comment il s'y prenait au *vingt-et-un* : il demandait une carte ; si elle le faisait perdre, il ne disait rien et la laissait sur la table ; il attendait que le banquier eût tiré la sienne. Le banquier montrait-il une carte favorable, alors Bonaparte jetait ses cartes sans les montrer et abandonnait sa mise. Si, au contraire, la carte du banquier lui faisait dépasser vingt-et-un, Bonaparte jetait encore ses cartes sans les montrer, et se faisait payer la mise. Il riait beaucoup de ces petites *tricheries*, surtout lorsqu'on ne s'en apercevait pas... Je dois me hâter de dire qu'il ne profitait point des petites violences qu'il faisait au hasard ; qu'à la fin de la partie, il rendait tout ce qu'il avait gagné, et on se le partageait. Le gain, comme on peut le croire, lui était indifférent ; mais la fortune lui devait à point nommé un as ou un dix, comme elle lui devait un temps favorable le jour d'une bataille ; et si la fortune manquait à son devoir, il fallait que personne ne s'en aperçût.

(Bourrienne, *Mémoires.*)

Triomphe dramatique.

Les Comédiens ont donné par ordre *le Siége de Calais* gratis. Les harengères et le peuple, qui étaient à cette représentation, demandèrent à grands cris : « Monsieur l'auteur ! » Il parut, et ils crièrent : « Vive le roi, et monsieur de Belloy (1) ! » J'observe ici, en passant, qu'aux trois ou quatre premières représentations il a été demandé par le public, et qu'il a paru, chose que l'on n'avait point encore vue.

Voici encore un honneur qui vraisem-

(1) Le vrai nom du poëte est *Dubelloy*.

blablement n'aura jamais son pendant. La ville de Calais vient d'écrire en corps à M. de Belloy pour le remercier d'avoir mis au théâtre la belle action de leurs ancêtres; et elle lui marque que, ne pouvant se flatter de l'espérance de le voir dans leur pays, elle lui présentait des lettres de citoyen de Calais, et lui demandait la permission de le faire peindre à ses frais, afin d'avoir son portrait dans l'hôtel de ville; ce qui va être exécuté. Ses lettres de citoyen de Calais vont lui être adressées dans une boîte d'or aux armes de la ville; et M. Delaplace, qui est de Calais, va faire faire un tableau au lieu d'un portrait au nom des officiers municipaux de Calais. Ce tableau représentera, dans l'enfoncement, le trait historique, et sur le devant M. de Belloy.

Je n'ai point souvenir que depuis le triomphe du Tasse, et même auparavant, aucun poëte ait jamais joui de pareils honneurs; ceux de M. de Belloy sont même, à mon sens, infiniment plus flatteurs : ils contentent en même temps et son amour-propre et son cœur. M. le duc de Brissac, dans un transport de vrai patriote, dit ces jours derniers dans le foyer : « Brizard, tu peux être malade quand tu voudras, je jouerai ton rôle. »

(Collé, *Journal.*)

Troc inutile.

Sengébère, docteur en droit à Angers, ayant accusé et convaincu d'adultère sa femme, qui était fort belle, il la fit enfermer dans un couvent, et prit une concubine en sa place. Un railleur, se trouvant dans une compagnie où l'on parlait de l'affaire de ce docteur, dit assez plaisamment : « P..... pour p....., il aurait aussi bien fait de garder sa femme. »

(*Menagiana.*)

Tromperie véridique.

Spinola étant passé en 1604 à Paris, Henri IV le reçut avec distinction. Il l'interrogea sur les plans qu'il se proposait de suivre pendant sa prochaine campagne dans les Pays-Bas, et Spinola les lui révéla franchement, très-convaincu qu'il ne seroit pas cru. En effet, Henri écrivit secrètement au prince Maurice ce qu'il savoit de Spinola, en lui conseillant de se préparer à des entreprises diamétralement opposées. Mais Spinola exécuta de point en point ce qu'il avait dit, et tout lui réussit. Henri fut également surpris et fâché. « Les autres, dit-il à cet occasion, trompent en disant des mensonges; mais Spinola m'a trompé en disant la vérité. »

(Panckoucke.)

Trop.

Voici un joli mot d'enfant. Le petit Charles de ***, âgé de sept ans, est très-gourmand, ce qui fait qu'on ne lui donne jamais à manger autant qu'il le désire. Un soir, à un bal d'enfants, il échappe à son précepteur, il court au buffet pour avoir des gâteaux de Savoie; on lui demande ce qu'il en veut : *Donnez-m'en trop*, répond-il. Car ses parents lui disent toujours en lui retranchant quelque chose : « Il y en a *trop* », et c'est *ce trop* qui seul pouvait le satisfaire.

(Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie.*)

Trop curieux.

Louis XV aimait à parler de la mort, quoiqu'il la craignît beaucoup (1); mais son excellente santé et son titre de roi lui faisaient probablement espérer qu'il serait invulnérable. Il disait assez communément aux gens très-enrhumés : « Vous avez là une toux qui sent le sapin. » Chassant un jour dans la forêt de Senart, une année où le pain avait été extrêmement cher, il rencontre un homme à cheval portant une bière. « Où portez-vous cette bière? dit le roi. — Au village de..... répond le paysan. — Est-ce pour un homme ou pour une femme? — Pour un homme. — De quoi est-il mort? — De faim », répond brusquement le villageois. Le roi piqua son cheval, et ne fit plus de question.

(Mme Campan, *Mémoires.*)

Trop vite en besogne.

L'impératrice Catherine II me raconta un trait fort singulier de M. Mercier de La Rivière, écrivain d'un talent distingué. M. de La Rivière, ancien intendant à la Martinique, avait publié à Paris un ouvrage qu'on estime encore aujourd'hui; il était intitulé : *de l'Ordre naturel et es-*

(1) Voy. *Émotions funèbres.*

sentiel des sociétés politiques. Ce livre obtint un brillant succès par sa conformité aux principes des économistes, qui étaient alors fort en vogue.

Comme Catherine II désirait connaître leur système, elle avait fait inviter ce publiciste à faire un voyage en Russie, en l'assurant qu'il y recevrait une juste indemnité pour sa complaisance. C'était à l'époque où Catherine devait faire son entrée solennelle à Moscou; elle lui fit dire de l'attendre dans cette capitale.

« M. de la Rivière, me dit l'impératrice, se mit en route avec promptitude, et dès qu'il fut arrivé son premier soin fut de louer trois maisons contiguës, dont il changea précipitamment toutes les distributions, convertissant les salons en salles d'audiences et les chambres en bureaux.

« Le philosophe s'était mis dans la tête que je l'avais appelé pour m'aider à gouverner l'empire et pour nous tirer des ténèbres de la barbarie par l'expansion de ses lumières. Il avait écrit en gros caractères sur les portes de ses nombreux appartements: *département de l'intérieur, département du commerce, département de la justice, département des finances, bureaux des impositions, etc.*, et en même temps il adressait à plusieurs habitants russes ou étrangers, qu'on lui indiquait comme doués de quelque instruction, l'invitation de lui apporter leurs titres pour obtenir les emplois dont il les croirait capables.

« Tout ceci faisait un grand bruit dans Moscou, et comme on savait que c'était d'après mes ordres qu'il avait été mandé, il ne manqua pas de trouver bon nombre de gens crédules, qui d'avance lui faisaient leur cour.

« Sur ces entrefaites j'arrivai, et cette comédie finit. Je tirai ce législateur de ses rêves; je m'entretins deux ou trois fois avec lui de son ouvrage, sur lequel j'avoue qu'il me parla fort bien, car ce n'était pas l'esprit qui lui manquait : la vanité seule avait momentanément troublé son cerveau. Je le dédommageai convenablement de ses dépenses. Nous nous séparâmes contents; il oublia ses songes de premier ministre, et retourna dans son pays en auteur satisfait, mais en philosophe un peu honteux du faux pas que son orgueil lui avait fait faire. »

Ce fut en faisant allusion à cette anecdote que l'impératrice écrivit à Voltaire : « M. de La Rivière est venu ici pour nous législater. Il nous supposait marcher à quatre pattes, et très-poliment il s'était donné la peine de venir de la Martinique pour nous dresser sur nos pieds de derrière. »

(De Ségur, *Mémoires.*)

Trouble.

Ce n'était pas un petit honneur de manger à la table du cardinal de Richelieu. Un jour il y fit mettre M. Tubeuf, qui en fut si surpris que, tout hors de lui, il mettait les morceaux dans ses yeux, au lieu de les mettre dans sa bouche.

(Tallemant des Réaux.)

Trouble-fête.

On sait que Charles-Quint déposa la pourpre impériale, pour endosser le froc monacal. Un matin qu'il éveillait à son tour les religieux, il s'avisa de secouer fortement un novice, enseveli dans un profond sommeil. Le jeune homme se levant à regret lui dit, d'un ton chagrin : « N'était-ce donc pas assez pour vous d'avoir longtemps troublé le monde, sans venir troubler encore ceux qui en sont sortis. »

(Raynal, *Mém. hist.*

Pour fêter le général Dumouriez, après ses conquêtes de la Belgique, Julie Talma et son mari avaient réuni tous leurs amis dans leur jolie maison de la rue Chantereine. Vergnaud, Brissot, Boyer-Ducos, Boyer-Fonfrède, Millin, le général Santerre, J.-M. Chénier, Dugazon, madame Vestris, mesdemoiselles Desgarcins et Candeille, Allard, Souque-Riouffe, Coupigny, nous et plusieurs autres faisions partie de cette réunion. Mademoiselle Candeille était au piano, lorsqu'un bruit confus annonça l'entrée de Marat, accompagné de Dubuisson, Pereyra et Proly, membres du comité de sûreté générale. C'est la première fois de ma vie que j'ai vu Marat, et j'espère que ce sera la dernière. Mais si j'étais peintre, je pourrais faire son portrait, tant sa figure m'a frappé. Il était en carmagnole, un mouchoir de Madras rouge et sale autour de la tête, celui avec lequel il couchait probable-

ment depuis fort longtemps. Des cheveux gras s'en échappaient par mèches, et son cou était entouré d'un mouchoir à peine attaché. Je n'ai pas oublié un mot de son discours. Le voici :

« Citoyen, une députation des amis de la Liberté s'est rendue au bureau de la guerre pour y communiquer les dépêches qui te concernent. On s'est présenté chez toi ; on ne t'a trouvé nulle part. Nous ne devions pas nous attendre à te rencontrer dans une semblable maison, au milieu d'un ramas de concubines et de contre-révolutionnaires. »

Talma s'est avancé et lui a dit : « Citoyen Marat, de quel droit viens-tu chez moi insulter nos femmes et nos sœurs ? — Ne puis-je, ajouta Dumouriez, me reposer des fatigues de la guerre au milieu des arts et de mes amis sans les entendre outrager par des épithètes indécentes ? — Cette maison est un foyer de contre-révolutionnaires. » Et il sortit en proférant les plus effrayantes menaces.

Tout le monde resta consterné, car on ne doutait pas qu'une dénonciation ne s'ensuivît. Quelqu'un voulut plaisanter, mais il riait du bout des lèvres. Dugazon, qui ne perd jamais sa folle gaieté, prit une cassolette remplie de parfums, pour purifier les endroits où Marat avait passé. Cette plaisanterie ramena un peu de gaieté, mais notre soirée fut perdue. Nous avons chanté des romances de Garat ; mademoiselle Candeille a touché du piano admirablement, comme à son ordinaire, et le gros Lefèvre a joué de la flûte.

Le lendemain, on criait dans tout Paris : « Grande conspiration découverte par le citoyen Marat, l'ami du peuple ; Grand rassemblement de Girondins et de contre-révolutionnaires chez Talma. »

(Mme Fusil, *Souvenirs d'une actrice.*)

Trouvaille inutile.

Un Bédouin, dans une assemblée de joailliers à Basrah, racontait cette aventure : « Une fois j'avais perdu mon chemin dans le désert, et il ne m'était rien resté de mes provisions. J'étais résigné à mourir, lorsque tout à coup je trouve une bourse pleine de perles. Jamais je n'oublierai mon plaisir et ma joie, parce que je m'imaginais que c'était du froment grillé ; ni aussi mon amertume et mon désespoir lorsque je reconnus que c'étaient des perles. » (1)

(Sadi, *Gulistan.*)

Type soldatesque.

M. Poulet était un capitaine d'infanterie, de je ne sais plus quel régiment. M. Poulet était très-maigre, très-grand, très-rouge de figure, très-blanc de cheveux, comptant cinquante ans d'âge, trente de services et vingt ans de grade de capitaine. Il était, comme Napoléon, le fils de ses œuvres ; mais, n'ayant été élevé ni à Brienne, ni à l'école militaire, ni probablement ailleurs, il avait un langage tout particulier, — si bien qu'un jour, voulant préciser l'époque d'un de ses plus beaux faits d'armes, qu'il venait de me raconter, il me dit : « C'est quand les *austérités* recommença avec les *Quinze-Reliques.* »

Vous ne comprenez peut-être pas très-bien ?... Eh bien ! moi, qui m'étais déjà familiarisé avec l'idiome de M. Poulet, je compris tout de suite qu'il voulait me dire : « C'est quand les *hostilités* recommencèrent avec les *Autrichiens.* »

Il faut vous dire que dans ce temps-là je ne buvais que de l'eau ; mais je versais très-volontiers rasade à M. Poulet, et quand son verre était plein, il aurait fallu qu'une mouche fût bien adroite pour trouver le temps de s'y noyer. Si, à jeun, M. Poulet était un héros, il devenait après boire extrêmement sentimental, et ne me laissait rien ignorer des égarements de sa jeunesse. A peine avait-il endossé l'uniforme qu'il regarda comme un devoir de ne point laisser s'éteindre en lui la dynastie des Poulet, qu'un boulet de canon *pouvait écraser dans l'œuf.* Il y travailla de concert avec une jeune vivandière, qui, disait-il, lui repassait toujours quelque chose à boire.

M. Poulet devint père, et comme c'était un honnête homme, il fit légitimer devant l'autel une union commencée à la buvette, et consommée sur le lit de camp. Après son mariage, Mme Poulet continua son commerce ambulant, suivant toujours M. Poulet à l'armée, où, M. Poulet me l'a avoué, il donna plus d'un atout

(1) Comparer avec la fable de La Fontaine *le Coq et la Perle.*

à la boutique de sa femme. Mais voilà que M. Poulet devint sous-lieutenant. Dès lors il comprit que l'honneur de l'épaulette exigeait qu'il fît le sacrifice du *sacré chien* tout pur et du *riquiqui*. Malheureusement Mme Poulet, en changeant d'état, ne put changer de manières, et son mari les trouvait trop communes pour oser la produire. Il ne m'a pas caché que son mariage de soldat l'avait plus d'une fois gêné, depuis qu'il était capitaine. Il aurait souhaité que sa femme eût un meilleur ton; que, par exemple, elle jurât moins souvent; mais je dois à la vérité de dire que M. Poulet ne l'en aimait pas moins; je suis du moins autorisé à le croire d'après l'éloge qu'il m'en fit un jour, dans un accès de sensibilité conjugale : « Le croiriez-vous? me disait-il, le croiriez-vous? Voilà vingt-huit ans qu'elle est ma femme, eh bien! il n'y a rien de plus rare que j'aie été obligé de *lever la main.* » A cet éloge M. Poulet ajoutait que sa femme était de la première force dans l'art de faire de la soupe au choux et au lard fumé.

(*Le Piémont sous l'empire, Souvenirs d'un inconnu.*)

Tyrans.

Denys le Tyran fit mettre à mort Marsyas, un de ses hauts officiers, qui avait rêvé la nuit qu'il lui coupait la gorge. Ce ne pouvait être, disait-il, qu'une pensée conçue le jour et un plan bien arrêté qui lui avaient suggéré cette vision nocturne.

Denys ne souffrait pas qu'on lui coupât les cheveux avec des ciseaux : un coiffeur venait les lui brûler autour de la tête avec un charbon. Ni son frère, ni son fils n'entraient dans sa chambre avec leurs vêtements : ils étaient obligés d'ôter chacun leur robe, et d'en mettre une autre, après avoir été visités nus par les gardes.

(Plutarque, *Vie de Dion.*)

Un religieux était respecté dans Bagdad pour sa piété, et le peuple et les grands avaient confiance dans ses prières. Hoschas Joseph, tyran de Bagdad, vint le trouver, et lui dit : « Prie Dieu pour moi. — O Dieu, s'écrie le religieux en élevant les mains au ciel! ôte de la terre Hoschas Joseph. — Malheureux! tu me maudis, lui dit le tyran. — Je demande au ciel, répondit le religieux, la plus grande grâce qu'il puisse accorder à ton peuple et à toi. »

(Sadi.)

Aristippe, tyran d'Argos, voulait que sa garde, qui lui était aussi suspecte que ses ennemis, fût en dehors de son palais. Après souper il renvoyait tous ses domestiques, fermait lui-même toutes les portes, et se renfermait dans une chambre haute qui n'avait pour entrée qu'une trappe, sur laquelle il mettait son lit. Cromwell prenait à peu près les mêmes précautions.

(*Traité de l'opin.*)

On demandait à Thalès, l'un des sept Sages de la Grèce, ce qu'il avait vu de plus rare en sa vie : « Un tyran vieux, » répondit-il.

(Diogène de Laërte.)

Sénèque, voyant Néron sur le point d'immoler plusieurs Romains à ses soupçons, fit tous ses efforts pour l'en détourner : « Vous aurez beau multiplier les supplices, lui dit-il, vous ne pourrez venir à bout de tuer votre successeur. » — Caligula avait sans cesse à la bouche ce mot d'une tragédie : « Qu'on me haïsse, pourvu qu'on me craigne. »

(Suétone.)

Tyrannie (*Haine de la*).

Harmodius et Aristogiton acquirent chez les Grecs un renom immortel en tuant Hipparque, tyran des Athéniens. Un homme qui avait usurpé le pouvoir demandait à Diogène quel était le meilleur airain pour faire des statues : « C'est, répondit-il, celui dont on a fait les statues d'Harmodius et d'Aristogiton. »

(Diogène de Laërte.)

Caton l'Utican, étant encore enfant, et sous la verge, allait et venait souvent chez Sylla, le dictateur. Il avait toujours son maître quand il y allait, comme avaient

accoutumé les enfants de bonne part. Il s'aperçut que dans l'hôtel de Sylla, en sa présence et par son commandement, on emprisonnait les uns, on condamnait les autres, l'un était banni, l'autre étranglé... Le noble enfant dit à son maître : « Que ne me donnez-vous un poignard? Je le cacherais sous ma robe : j'entre souvent dans la chambre de Sylla avant qu'il soit levé; j'ai le bras assez fort pour en dépêcher la ville. » Voilà vraiment une parole appartenant à Caton!

(E. de la Boétie, *Discours sur la servitude volontaire.*)

Tyrannie domestique.

Le roi (Louis XIV) voyageait toujours son carrosse plein de femmes : ses maîtresses, après ses bâtardes, ses belles-filles, quelquefois Madame, et des dames quand il y avait place. Dans ce carrosse, lors des voyages, il y avait toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger : viandes, pâtisseries, fruits. On n'avait pas sitôt fait un quart de lieue que le roi demandait si on ne voulait pas manger. Lui jamais ne goûtait à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit, mais il s'amusait à voir manger, et manger à crever. Il fallait avoir faim, être gaies, et manger avec appétit et de bonne grâce ; autrement, il ne le trouvait pas bon, et le montrait même aigrement. On faisait la mignonne, on voulait faire la délicate, être du bel air, et cela n'empêchait pas que les mêmes dames ou princesses qui soupaient avec d'autres à sa table le même jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines, d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avaient mangé de la journée. Avec cela, d'aucuns besoins il n'en fallait point parler, outre que pour des femmes, ils auraient été très-embarrassants avec les détachements de la maison du roi, et les gardes du corps devant et derrière le carrosse, et les écuyers aux portières, qui faisaient une poussière qui dévorait tout ce qui était dans le carrosse. Le roi, qui aimait l'air, en voulait toutes les glaces baissées, et aurait trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le froid. Il ne fallait seulement pas s'en apercevoir, ni d'aucune autre sorte d'incommodité, et il allait toujours extrêmement vite, avec des relais le plus ordinairement. Se trouver mal était un démérite à n'y plus revenir.

J'ai ouï conter à la duchesse de Chevreuse, que le roi a toujours fort aimée et distinguée, et qu'il a, tant qu'elle l'a pu, voulu avoir toujours dans ses voyages et dans ses particuliers, qu'allant dans son carrosse avec lui, de Versailles à Fontainebleau, il lui prit au bout de deux lieues un de ces besoins pressants auxquels on ne croit pas pouvoir résister. Le voyage était tout de suite, et le roi arrêta en chemin, pour dîner sans sortir de son carrosse. Ces besoins qui redoublaient à tous moments, ne se faisaient pas sentir à propos, comme à cette dînée, où elle eût pu descendre un moment dans la maison vis-à-vis. Mais le repas, si ménagé qu'elle le pût faire, redoubla l'extrémité de son état. Prête par moments à être forcée de l'avouer et de mettre pied à terre, prête aussi très-souvent à perdre connaissance, son courage la soutint jusqu'à Fontainebleau, où elle se trouva à bout. En mettant pied à terre, elle vit le duc de Beauvilliers, arrivé de la veille avec les enfants de France, à la portière du roi. Au lieu de monter à sa suite, elle prit le duc par le bras, et lui dit qu'elle allait mourir si elle ne se soulageait. Ils traversèrent un bout de la cour ovale, et entrèrent dans la chapelle de cette cour, qui heureusement se trouva ouverte, et où on disait des messes tous les matins. La nécessité n'a point de loi; Mme de Chevreuse se soulagea pleinement dans cette chapelle, derrière le duc de Beauvilliers qui en tenait la porte. Je rapporte cette misère pour montrer quelle était la gêne qu'éprouvait journellement ce qui approchait le roi avec le plus de faveur et de privance, car c'était alors l'apogée de celle de la duchesse de Chevreuse. Ces choses qui semblent des riens, et qui sont des riens en effet, caractérisent trop pour les omettre. Le roi avait quelquefois des besoins, et ne se contraignait pas de mettre pied à terre. Alors les dames ne bougeaient de carrosse.

Mme de Maintenon, qui craignait fort l'air et bien d'autres incommodités, ne put gagner là-dessus aucun privilége. Tout ce qu'elle obtint, sous prétexte de modestie et d'autres raisons, fut de voyager à part; mais, en quelque état qu'elle fût, il fallait marcher, et suivre à point nommé, et se trouver arrivée et rangée avant que le roi

entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marly dans un état à ne pas faire marcher une servante. Elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savait pas véritablement si elle ne mourrait pas en chemin. En quelque état qu'elle fût, le roi allait chez elle à son heure ordinaire, et y faisait ce qu'il avait projeté; tout au plus elle était dans son lit, plusieurs fois y suant la fièvre à grosses gouttes. Le roi, qui, comme on l'a dit, aimait l'air, et qui craignait le chaud dans les chambres, s'étonnait en arrivant de trouver tout fermé, et faisait ouvrir les fenêtres, et n'en rabattait rien, quoiqu'il la vît dans cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en allait souper, et sans considération pour la fraîcheur de la nuit. S'il devait y avoir musique, la fièvre, le mal de tête n'empêchait rien; et cent bougies dans les yeux. Ainsi le roi allait toujours son train, sans lui demander jamais si elle n'en était point incommodée.

(Saint-Simon, *Mémoires*.)

U

Union bien assortie.

Nicolas, sorti de l'enfance, était parti des montagnes de la Savoie pour venir chercher fortune à Paris. Une jolie figure, une taille petite, mais fort bien prise, un air prévenant, tels étaient ses moyens.

Il s'établit d'abord, sur le pavé s'entend, tout près de l'hôtel Soubise, à côté de l'échoppe de la mère Michaud, ravaudeuse, qui voulut bien le prendre sous sa protection et le produire dans le monde.

Cette femme avait une fille, aussi jolie dans son genre que Nicolas dans le sien, mais si petite qu'on ne l'appelait pas autrement que Mlle la Botte. On admirait ce joli couple, et les commères du quartier disaient hautement qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. Ce voisinage et ces propos accrurent l'intérêt qu'inspirait Nicolas. Intelligent, leste, fidèle, adroit, il fut presque aussitôt employé que remarqué, et devint insensiblement le commissionnaire de tous les gens de l'hôtel. Enfin un des valets de pied du prince lui donna de l'avancement : il en fit son propre jockey et le costuma comme tel.

Elevé dans ce nouveau grade, son habit le fit apercevoir de plus haut; il attira les regards du prince, et lui plut comme à tout le monde. M. de Guéméné voulant l'attacher à son service, se le fit céder par son valet de chambre; et bientôt Nicolas apparut rayonnant derrière la voiture du prince. Dans cette nouvelle condition, il gagna si bien la confiance de son maître par sa discrétion et son zèle, que le prince le prit habituellement avec lui dans son cabriolet.

Nicolas, sur la route du bonheur, tâchait de s'y maintenir par son économie et sa bonne conduite. Il avait captivé les bonnes grâces de Mlle la Botte; et comme il était déjà dans l'aisance, il avait tiré la mère Michaud de l'humiliante échoppe, et il espérait avant peu conduire à l'autel sa bien-aimée.

Mais la fortune, qui semblait jusqu'alors l'avoir conduit par la main, lui fit bientôt éprouver le revers le plus funeste.

Un soir, et, par une nuit fort sombre, il était monté derrière pour céder sa place à un ami du prince. Le cabriolet passait très-rapidement dans une rue fort étroite; la roue heurte violemment contre une borne; ce contre-coup inattendu fait perdre l'équilibre à l'infortuné jockey, qui tombe à la renverse au milieu du ruisseau. Une autre voiture, qui suivait avec la même rapidité, lui passe sur le corps et le laisse expirant sur la place. Les cris réveillent des voisins; ils descendent, et, ne pouvant tirer de lui aucun renseignement, le font conduire à l'hôtel-Dieu.

Le prince, arrivé chez lui, s'étonne de ne point voir son jockey sauter, comme à l'ordinaire, à la tête du cheval : il l'appelle; on ne l'avait pas vu descendre. On cherche, on s'inquiète : le lendemain on apprit son accident.

Le malheureux avait les deux jambes rompues, un œil hors de la tête, et la poitrine enfoncée. Ramené chez le prince, il y fut soigné comme on peut le croire; mais il resta borgne, bancal, bossu. N'étant plus propre à rien, il fut nommé, pour la forme, premier frotteur de l'hôtel, avec une pension viagère au-dessus de ses gages.

L'amour de Mlle la Botte ne put résister à cet échec; elle repoussa dédaigneusement le beau jockey devenu magot. Nicolas était donc déchu dans le cœur comme dans les yeux de sa maîtresse, quoiqu'il l'aimât toujours beaucoup; mais

le sort, qui l'avait frappé, prit encore le soin de sa vengeance.

La bienfaisante vaccine n'était pas connue; l'inoculation était encore repoussée. Mlle la Botte eut une petite vérole qui lui laissa le visage criblé, couturé, et, pour ajouter à sa laideur, l'ingrate perdit un œil, précisément de l'autre côté que son amant délaissé.

Ce double malheur la rendit plus traitable. Elle accueillit favorablement Nicolas, qui lui restait constant, et ces deux petits chefs-d'œuvre de la nature, un peu dégénérés, finirent par associer toutes leurs infirmités sous la protection de l'hymen.

Ils eurent un fils et une fille; et ce qu'il y eut de consolant pour eux, c'est que leur progéniture ne se sentit en rien de leur disgrâce; ces enfants furent aussi beaux, aussi parfaitement conformés dans leur petite taille que l'avaient été leur père et leur mère; je les ai connus tous deux.

(Hannet-Cléry, *Mémoires.*)

Universels (*Hommes*).

Alcibiade était, dit-on, en Ionie plus voluptueux que les Ioniens; plus Béotien à Thèbes que les Thébains, même lorsqu'il s'occupait des exercices du corps et de la gymnastique; en Thessalie, il maniait mieux un cheval et un char que les Thessaliens; à Sparte, il était plus patient, plus réservé que les Lacédémoniens; chez les Thraces, il buvait plus qu'eux.

(Athénée.)

Duclos avait un jour chez lui bonne et nombreuse compagnie : l'on parlait de Voltaire, et chacun l'admirait, particulièrement sur son génie encyclopédique : « Quel malheur, dit bientôt un jurisconsulte, qu'il ait voulu parler de jurisprudence, c'est la seule chose qu'il ignorait. — Tout mon regret, reprit un théologien, c'est qu'il ait écrit sur les matières de religion; ôtez-cela, il savait tout. — Pour moi, dit le géomètre, je lui passe le reste, mais il n'aurait pas dû se mêler de géométrie. — Vous m'avouerez, dit alors un historien, qu'il est bien fâcheux qu'il ait traité l'histoire; c'est la seule partie où il ait échoué. » Un poëte se levait pour dire son sentiment; mais le sage Duclos vit le scandale, et comme il ne se souciait pas de mettre à l'épreuve tous ses convives, il leur recommanda le silence; et chacun s'en alla pénétré d'admiration pour le génie universel de Voltaire (1).

(*Voltairiana.*)

Usage (*Obéissance à l'*).

Lorsque Malherbe approchait de sa fin, on eut bien de la peine à le résoudre à se confesser; il disait pour ses raisons qu'il n'avait coutume de se confesser qu'à Pâques. Yvrande, un de ses disciples en poésie, l'y décida en lui disant : « Vous avez toujours fait profession de vivre comme les autres. — Que veut dire cela? lui dit Malherbe. — C'est, lui répondit Yvrande, que quand les autres meurent, ils se confessent, communient, et reçoivent les autres sacrements de l'église. » Malherbe avoua qu'il avait raison, et envoya querir le vicaire de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui l'assista jusqu'à la mort.

(Tallemant des Réaux.)

Le dauphin fils de Louis XV et père de Louis XVI, ayant eu le malheur de tuer à la chasse M. de Chambord, son écuyer, ce prince, après avoir assuré la fortune de la mère et celle des enfants, voulut encore tenir, sur les fonts de baptême, l'enfant dont Mme de Chambord accoucha quelque temps après la mort de son mari. Quelqu'un voulant représenter au prince que cette démarche n'était pas d'usage : « Il n'était pas d'usage non plus, dit-il, qu'un officier du dauphin périt par les mains de son maître. »

(*Année littéraire.*)

(1) Cette anecdote se trouve ailleurs résumée d'une manière plus vive et plus heureuse dans les termes suivants : D'Alembert se trouva chez Voltaire avec un célèbre professeur de droit à Genève. Celui-ci, admirant l'universalité de Voltaire, dit à d'Alembert : « Il n'y a qu'en droit public que je le trouve un peu faible. — Et moi, dit d'Alembert, je ne le trouve un peu faible qu'en géométrie. »

Usages bizarres.

Chez les sauvages de la Louisiane, après les cérémonies des obsèques, quelque homme notable dans la nation, mais qui doit n'être pas de la famille du mort, fait son éloge funèbre ; quand il a fini, les assistants vont, tout nus, les uns après les autres, se présenter devant lui ; il leur applique à chacun, d'un bras vigoureux, trois coups d'une lanière large de deux doigts, en disant : « Souvenez-vous que pour être un bon guerrier, comme l'était le défunt, il faut savoir souffrir. » N'y a-t-il pas de la ressemblance entre cette cérémonie, et celle du coup que l'on donne, dans nos ordres de chevalerie, au novice que l'on reçoit ? »

(Saint-Foix, *Essais sur Paris.*)

Chez les anciens Arabes, le jour même du couronnement du nouveau roi on prenait les noms et on faisait une liste de toutes les femmes enceintes de huit ou neuf mois ; on les enfermait dans un palais ; on en avait beaucoup de soin, et l'enfant de celle qui accouchait la première, si c'était un garçon, était dès lors désigné l'héritier présomptif de la couronne. La royauté, disaient-ils, ne doit pas être dévolue à une seule famille ; elle appartient à toute la nation.

(*Id.*)

Le grand Lama veut bien admettre les rois de sa religion, et leurs ambassadeurs, à lui baiser les pieds. On prétend que son pot de chambre seul fait vivre fort à leur aise plus de quatre mille moines, par les sommes qu'ils tirent de la vente de ses excréments séchés, pulvérisés, et renfermés dans de petits sachets, que les dévots s'empressent d'acheter et portent à leur cou.

(*Id.*)

En France, on marque de la fleur de lis les filoux et autres gens infâmes ; dans le royaume de Carnate, il y a toujours, dans la principale pagode, un brasier ardent où l'on fait rougir un fer sur lequel sont représentées les trois premières divinités du pays : les gens riches (car les prêtres n'accordent pas cet honneur à bon marché), se font appliquer ce fer sur l'épaule, et l'on ne saurait croire à quel point ils tirent ensuite vanité de cette épaule.

(Saint-Foix, *Essais sur Paris.*)

Le roi de Congo choisit quelquefois, pour se promener, un jour où il fait beaucoup de vent ; il ne met son bonnet que sur une oreille, et si le vent le fait tomber, il impose une taxe sur les habitants de la partie de son royaume d'où le vent a soufflé.

(*Hist. générale des Voyages.*)

On pèse tous les ans l'empereur du Mogol dans une balance, afin de lui faire sentir qu'il engraisse ou qu'il maigrit comme le moindre de ses sujets.

— Le sultan chez les Turcs, quand il vient d'être proclamé, doit conduire pendant quelques moments une charrue, et ouvrir quelques sillons.

— L'inauguration du prince de la Carnie et de la Carinthie se faisait d'une façon singulière. Un paysan, suivi d'une foule d'autres villageois, se plaçait sur un tas de pierres dans une certaine vallée ; il avait à sa droite un bœuf noir et maigre, et à sa gauche une cavale noire et maigre ; le prince destiné pour régner s'avançait, habillé en berger, avec une houlette à la main : « Quel est cet homme qui s'avance d'un air si fier ? s'écriait le paysan. — C'est le prince qui doit nous gouverner, lui disait-on. — Aimera-t-il la justice et tâchera-t-il de faire le bonheur de son peuple ? demandait-il. — Oui, lui répondait-on. — Il semble, ajoutait-il, qu'il veut me déplacer de dessus ces pierres. De quel droit ? » A cette troisième question, on lui offrait soixante deniers, le bœuf et la cavale, les habits du prince et une exemption de tout impôt : il acceptait ces conditions, cédait la place à son souverain, après lui avoir donné un léger soufflet, et allait chercher et lui apportait dans son bonnet de l'eau qu'il lui présentait à boire.

(Saint-Foix, *Essais sur Paris.*)

Usurier.

Un usurier priait instamment un prédicateur de prêcher contre l'usure; le prédicateur, qui crut que l'usurier voulait se convertir : « Ah! je vois bien, dit-il, que la grâce de Dieu opère en vous. » L'usurier lui répondit : « Vous n'y êtes pas. Il y a tant d'usuriers dans la ville que je ne gagne rien : si vous pouviez les corriger par vos prédications, tout le monde viendrait à moi. »

(*Bibliothèque de société.*)

Utile (L') et l'agréable.

Un ami de M. de la Mothe, évêque d'Amiens, entrant avec lui dans son jardin, lui dit : « Je vois, monseigneur, qu'on préfère ici l'utile à l'agréable. — C'est que je ne vois rien de plus agréable que l'utile, » répliqua le prélat.

(*Mémoire sur la vie de M. de la Mothe.*)

Utilité du raisonnement.

A mon premier voyage de Boston à Philadelphie, notre équipage s'occupa à pêcher des morues et en prit une grande quantité. Jusque là j'avais persisté à ne rien manger qui eût vie, et je regardais la prise de chaque morue comme une espèce de meurtre que rien n'autorisait, puisque aucun de ces pauvres poissons ne nous avait fait ni n'avait pu nous faire rien qui justifiât ce massacre. Mon raisonnement me semblait très-sensé. Mais j'avais été autrefois un grand amateur de poisson, et quand la morue sortit de la poêle, elle sentait très-bon. Je balançai quelque temps entre mes principes et mon goût. Enfin je me rappelai que lorsqu'on avait vidé cette morue j'avais vu tirer de son estomac d'autres poissons plus petits. « Puisque vous vous mangez bien les uns les autres, pensai-je, je ne vois pas pourquoi nous ne vous mangerions pas. » J'en fis donc mon dîner, et de grand cœur. Depuis lors je vécus comme tout le monde, ne retournant que de temps à autre, et par occasion, au régime végétal. Tant il est commode d'être une créature *raisonnable*, puisque cela met en état de trouver ou de fabriquer des *raisons* pour justifier tout ce qu'on a envie de faire!

(Franklin, *Mémoires.*)

Utilité du silence.

Molière avait beaucoup cultivé les connaissances philosophiques; elles faisaient souvent le sujet de ses entretiens avec Chapelle. Ils en parlaient un jour dans un bateau qui les ramenait d'Auteuil à Paris, et n'avaient pour auditeur qu'un Minime, qui paraissait leur prêter une oreille très-attentive. Quoique disciple de Gassendi, Molière s'accommodait assez des principes de Descartes. Il voulut ce jour-là forcer Chapelle d'avouer que le système physique de ce dernier était mille fois mieux imaginé que celui d'Épicure rajeuni par leur maître. Le Minime, pris à témoin de cette vérité, parut en convenir par un signe approbatif : Chapelle, toujours fidèle à Gassendi, fait une exposition ingénieuse de son système. Autre signe approbatif de la part du Minime. On s'échauffe, on dispute; on objecte, on répond, et sur chaque chose que l'un ou l'autre dit, le Minime, sans proférer un mot, applaudit de la mine et du geste. Enfin on arrive devant les Bonshommes; le Minime se fait mettre à terre, et prend congé de nos philosophes, en louant la profondeur de leur science. Une besace dont il chargea son bras en sortant leur apprit que l'arbitre de leur dispute n'était qu'un frère quêteur.

(*Mémoires anecdot.*)

V

Vacances.

Boivin aimait tant les séances de l'Académie à cause des occasions de disputes qu'elles lui fournissaient, qu'il disputait surtout contre l'usage abusif des vacances. Il demandait à Dieu de mourir pendant les vacances, et il mourut en effet dans les vacances de Pâques. (22 avril 1724.

(*Éphémérides.*)

Vagabonds.

Un président de police correctionnelle demandait à un vagabond quel était son état.

« Je n'en ai pas, répondit celui-ci. — Mais, alors, de quoi vivez-vous ? — Hélas ! monsieur le président, je vis de privations. »

Devant un tribunal anglais, un vagabond comparaît. « Vous n'avez pas de moyens d'existence? lui dit le juge. — Comment, je n'ai pas de moyens d'existence! »

Et l'accusé tire deux harengs saurs de sa poche. « Qu'est-ce que c'est que ça ? demande le magistrat. — Ça, se sont des moyens d'existence, ou le diable m'emporte ! »

Un vagabond comparaissait devant la police correctionnelle.

« Vous avez été ramassé dans la rue, lui dit le président. — C'est vrai, monsieur le président ; mais si je pratique le vagabondage, c'est moins par goût que par nécessité. J'aimerais tout comme un autre à avoir un bel appartement ; mais j'attends que les loyers soient diminués, et provisoirement je couche dans la rue. »

(A. Villemot.)

Un Crésus se mourait d'ennui ; tous les remèdes n'y pouvaient rien. A la fin, un médecin philosophe lui dit : « Je ne vois qu'un moyen de vous guérir. — Lequel ? — C'est d'endosser pour un jour la chemise d'un homme complétement heureux. »

Là-dessus notre Crésus se mit en campagne. Vingt fois il crut tenir son affaire, mais toujours le bonheur apparent voilait quelque peine secrète. Enfin, à force de voyager, le chercheur trouva ce qu'il lui fallait.

L'homme complétement heureux, c'était un vagabond, sans sou ni maille.

« Je suis guéri ! s'écrie le riche ; vite ta chemise, et demande-moi ce que tu voudras. — Ma chemise ? je n'en ai pas ! »

En 1742, on vit à Paris un hardi mendiant qui, dit-on, avait du génie, de la force dans les idées et dans l'expression. Il demandait publiquement l'aumône, en apostrophant ceux qui passaient, et faisant de vives sorties sur les différents états, dont il révélait les ruses et les friponneries. Ce nouveau Diogène n'avait ni tonneau ni lanterne. On appela son audace effronterie, et ses reproches des insolences. Il s'avisa un jour d'entrer chez un fermier général avec son habillement déchiré et crasseux, et de s'asseoir à table, disant qu'il venait lui faire la leçon et reprendre une portion de ce

qui lui avait été enlevé. On ne goûta point ses incartades; et comme il avait le malheur de n'être pas né il y a deux mille ans, il fut arrêté et mis en prison. Ce mendiant aurait dû savoir que ce qu'on regardait à Athènes comme une hardiesse héroïque est regardé à Paris comme une folie punissable, et qu'en France plus qu'ailleurs toute vérité n'est pas bonne à dire.

(Mercier, *Tableau de Paris.*)

Vainqueurs humains.

Henri IV eut le malheur d'exercer presque toujours ses talents militaires dans des guerres civiles. Aussi paraissait-il affligé après la victoire. « Je ne puis me réjouir, disait-il, de voir mes sujets étendus morts sur la place; je perds lors même que je gagne. »

(Panckoucke.)

L'Alviane, qui commandait l'armée vénitienne contre Louis XII en personne, à la journée d'Aignadel, fut pris et conduit au camp des Français. Louis chercha à rendre sa captivité moins douloureuse par toutes sortes de bons traitements. Mais ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux prévenances les plus consolantes que par une fierté brusque et dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer aux quartiers où l'on gardait les prisonniers : « Il vaut mieux le laisser, dit-il. Je m'emporterais, et j'en serais fâché. Je l'ai vaincu, il faut me vaincre moi-même. »

(*Dictionnaire des hommes illustres.*)

Valets.

Le Poussin ayant essuyé quelque désagrément en France, se retira à Rome, où il vécut dans la médiocrité. Un jour qu'il reconduisait lui-même, la lampe à la main, l'évêque de Massimi, depuis cardinal, ce prélat ne put s'empêcher de lui dire : « Je vous plains beaucoup, mon cher Poussin, de n'avoir pas seulement un valet. — Et moi, répondit-il, je vous plains beaucoup plus, monseigneur, d'en avoir un si grand nombre. »

(Moréri, *Dictionnaire.*)

Êtes-vous là, Pierre? — Oui, monsieur. — Que faites-vous? — Rien, monsieur. — Et vous, Jean, êtes-vous là? — Oui, monsieur. — Que faites-vous? — Monsieur, j'aide Pierre. — Quand vous aurez fini, vous viendrez me donner mes bottes. »

Le cardinal de Richelieu disait, en parlant du cardinal de La Valette, mon cardinal *valet*, en faisant sonner le *t*. Il avait raison : le cardinal La Valette était bien son valet.

(*Longueruana.*)

Un homme de qualité étant allé voir Fontenelle, le trouva de mauvaise humeur :

« Qu'avez-vous donc? lui dit-il. — Ce que j'ai? répondit le philosophe; j'ai... un domestique qui me sert aussi mal que si j'en avais vingt! »

(*Fontenelliana.*)

M. de T... a pour cuisinier un *artiste*, qu'il paye fort cher.

« Comment se fait-il, lui demandait ce gentilhomme, que je trouve régulièrement deux plats manqués sur cinq plats que vous avez à me servir? — Monsieur le comte, répondit le faux Vatel, je serai franc avec vous. Quand un plat est réussi, on dit à son maître d'hôtel : « C'est très-bien, Joseph, je suis content de vous; » et on mange tout. Je suis donc obligé de donner de temps en temps un coup de feu de trop : sans cela, on mourrait de faim à la cuisine. Le jour où le dîner de monsieur est mauvais, il y a gala pour les domestiques. »

(*Figaro.*)

Un domestique disait de son patron :

« Cet homme-là est si froid, si serré, qu'il n'ouvre jamais la bouche; si je ne lisais pas avant lui ses lettres, je ne saurais jamais un mot de ses affaires. »

Le valet d'un ambassadeur, allant chercher la provision de gants de son maître, ne manquait pas de dire à la marchande :

« Son Excellence gante le *huit*, madame ; ne l'oubliez pas : le *huit*. »

Impatientée un jour de ces redites, la marchande dit au valet :

« Bien ! bien ! je le sais, à quoi bon insister ? — Ah ! dam ! voyez-vous, c'est que si vous me donniez des gants de 7 1/2, ce serait très-grave. — Vraiment ! Et pourquoi ? — Parce que je ne pourrais pas les mettre. »

(*Mosaïque.*)

Valet officieux.

Boutard s'était si bien accoutumé à prendre des lavements, qu'il n'allait point où vous savez sans cela, ou du moins bien rarement. Il avait un certain laquais qu'il voulait chasser : « Ah ! monsieur, lui dit ce garçon, si vous saviez combien je vous ai épargné d'argent, vous ne me chasseriez pas ! car souvent j'ai fait mes affaires dans votre bassin, afin que vous crussiez que vous aviez fait quelque chose, et ainsi je vous ai sauvé bien des clystères. »

(Tallemant des Réaux.)

Valet d'un ministre.

Barjac, valet de chambre de Fleury, avait été jadis le confident de ses chagrins et de ses plaisirs. Le public le savait et les personnages en place nerougissaient pas d'aller voir Barjac et de le traiter comme un seigneur. Il tenait un grand état de maison, et le cardinal, qui ne se gênait pas avec certains courtisans, disait quelquefois quand sa table était trop pleine : « Monsieur, allez donc dîner chez Barjac. » Ce valet s'accoutuma si bien à être caressé et recherché que, sans devenir insolent et sans sortir de son état, il prit le ton d'un homme considérable et se mêlait des affaires de l'État, de finances et de places, comme un ministre et dans le même ton, parlant des opérations du cardinal à la première personne, et ne manquant jamais de dire : « Nous avons donné au duc d'Antin une telle commission. Le maréchal de Villars nous est venu voir ce matin... Hier à dîner, nous avions beaucoup de monde, » et ainsi des autres manières, qu'il imitait du cardinal.

... Il fallait lui faireune espèce de cour, mais la faire d'une manière fine et adroite ; une bassesse auprès de lui aurait été repoussée. Alors il devenait laquais pour relever celui qui s'abaissait en sa présence.

Un jour, un seigneur titré de la cour allait lui demander une grâce qu'il souhaitait bien ardemment ; et passant, pour l'obtenir, les limites de cette délicatesse qu'il fallait avoir chez Barjac, le courtisan le traita avec des respects, des considérations et un ton de complaisance qui choqua Barjac. Le seigneur alla plus loin ; il le pria de lui donner à dîner, et se plaça familièrement à sa droite, la première fois même qu'il allait le voir ; et se répandant en éloges sur la vertu et les lumières de M. de Barjac, il lui attribuait les prospérités de la France.

Barjac, fatigué de ces démonstrations, se lève, détache sa serviette de sa boutonnière, la place sous le bras, prend de son valet une assiette, saisit le dos de la chaise du duc et pair et se met en devoir de le servir à table. Celui-ci, de son côté, se lève, et dit à M. de Barjac qu'il ne le permettra jamais, et Barjac lui répond que, « puisqu'un pair de France oubliait ce qu'il était pour plaire à Barjac, Barjac ne devait pas l'oublier, » ajoutant que M. le duc n'obtiendrait pas la grâce s'il refusait d'être servi par Barjac.

(Duc de Richelieu, *Mémoires.*)

Valet (*Tyrannie de*).

Perrot d'Ablancourt avait un valet qui avait été nourri avec lui et qui se mit en tête de le marier ; mais d'Ablancourt manquait toujours aux entrevues. Une fois il lui dit : « Mais ne faites donc plus comme cela ; je n'ai que des reproches de vous. » Un jour qu'il jouait, ce même laquais le vint tirer par derrière, et lui dit : Mordieu ! vous perdez là tout notre argent, et tantôt vous me viendrez battre (1). »

(Tallemant des Réaux.)

Valétudinaire.

L'abbé Porquet, précepteur du chevalier de Boufflers, n'avait que le souffle, et disait de lui-même : « En vérité, je

(1) Ce valet s'appelait Basson.

crois que ma mère m'a triché; elle m'a mis au monde empaillé. »

(Lafitte, *Mémoires de Fleury.*)

Vanité.

Étant jeune, je lisais le Saint Alcoran, au milieu de ma famille. Mes frères s'endormirent, et je dis à mon père : « Regardez-les, ils dorment, et je prie. Mon père m'embrassa tendrement, et me dit : « O mon cher Sadi, ne vaudrait-il pas mieux que tu dormisses aussi que d'être si vain de ce que tu fais (1)? »

(Sadi.)

M. de Sully, plus de vingt-cinq ans après que tout le monde avait cessé de porter des chaînes et des enseignes de diamants, en mettait tous les jours pour se parer, et se promenait en cet équipage sous les porches de la place Royale; qui est près de son hôtel. Tous les passants s'amusaient à le regarder. A Sully, où il s'était retiré sur la fin de ses jours, il avait quinze ou vingt vieux paons, et sept ou huit reîtres de gentilshommes qui, au son de la cloche, se mettaient en haie pour lui faire honneur, quand il allait à la promenade, et puis le suivaient; je pense que les paons suivaient aussi.

(Tallemant des Réaux.)

Le maréchal de Biron était insolent et n'estimait guère de gens. Il disait que « tous ces jean.... de princes n'étaient bons qu'à noyer, » et que « le roi sans lui n'aurait qu'une couronne d'épines ».

(*Id.*)

Un de ces seigneurs désœuvrés dont la principale occupation est de surprendre quelques regards ou quelques paroles du prince disait en présence d'un vieux et fin courtisan : « J'étais hier au coucher du roi, qui me dit cette nouvelle. » Il s'appropriait par ce moyen à lui seul ce que le roi avait dit pour tous ceux qui l'écoutaient. Le vieux courtisan, dans la vue de lui faire sentir cette vanité ridicule, lui dit : « Et moi, j'étais hier au sermon du père Bourdaloue, qui me dit de fort belles choses. »

Destouches avait calqué le caractère de son comte de Tufière sur celui de l'acteur Quinault Dufresne, qui le jouait d'après nature. On a reproché à Destouches d'avoir manqué le dénoûment de la pièce, qui aurait dû se terminer par la punition du Glorieux. Mais Dufresne déclara que s'il en était ainsi il ne jouerait pas le rôle, parce qu'il n'était pas fait pour être maltraité. Son valet rapportait souvent au foyer les propos de son maître, ce qui divertissait beaucoup les autres comédiens. Un jour, entre autres, qu'il ne voulait pas jouer, il dit à son laquais : « Champagne, allez dire à ces gens que je ne jouerai pas. » Il disait modestement, en parlant de lui : « Le vulgaire me croit heureux; c'est une erreur. Je préférerais à mon état celui d'un gentilhomme qui mangerait tranquillement ses douze mille livres de rente dans son vieux château. » Lorsqu'il était question de payer le fiacre ou le porteur de chaise qui l'avait conduit à la Comédie, il se contentait de faire un signe, ou de dire d'un air dédaigneux : « Qu'on paye ce malheureux! »

(Lemazurier, *Galerie du théâtre français.*)

Mme la princesse de Condé avait été fortement occupée de l'amour d'elle-même et des créatures. Je lui ai ouï dire, un jour qu'elle raillait avec la reine sur ses aventures passées, parlant du cardinal Pamphile, devenu pape, qu'elle avait regret de ce que le cardinal Bentivoglio, son ancien ami, qui vivait encore lors de cette élection, n'avait pas été élu à sa place, afin, dit-elle, « de se pouvoir vanter d'avoir eu des amants de toutes les conditions: des papes, des rois, des cardinaux; des princes, des ducs, des maréchaux de France, et même des gentilshommes. »

(Mme de Motteville, *Mémoires.*)

Une dame se persuada qu'elle ressemblait parfaitement à Mme de Sessac, qui a

(1) C'est l'histoire du pharisien de l'Évangile : « Mon père, je vous rends grâce de ce que je ne suis pas comme ce publicain, etc. »

un air de grandeur et un port que l'on ne trouve dans aucune dame. Cette idée flattait tellement cette visionnaire, qu'elle s'efforçait de l'inspirer à tous ceux qui l'approchaient. Le chevalier de Luynes, l'ayant aperçue de loin aux Tuileries, dit à deux de ses amis qui se promenaient avec lui : « Je vais donner à une dame un coup de pied au cul dont elle me saura bon gré, j'en suis sûr. » Il partit sur-le-champ. A peine eut-il régalé la dame de cette faveur extraordinaire, qu'elle se tourna fort émue : « Ah ! madame, lui dit-il, je vous demande mille pardons; vous ressemblez si parfaitement à Mme de Sessac, ma sœur, que je vous ai prise pour elle. » La dame, ravie de croire qu'elle eût donné lieu à une pareille bévue, fit paraître les grâces sur son visage, et remercia le chevalier.

(*Bibliothèque de cour.*)

Le docteur Parr et lord Erskine étaient les deux hommes les plus vains de leur époque.

Un jour, le docteur, plein d'enthousiasme à la suite d'une conversation qu'il venait d'avoir avec l'éloquent avocat, s'écria avec emphase :

« Mylord, je veux écrire votre épitaphe ! — Docteur Parr, répondit lord Erskine, j'ai envie alors de me suicider ! »

(*International.*)

Vanité d'assassin.

On rompit un nommé La Haye, grand voleur dans la Bretagne, qui n'avait que trente ans, et qui avait assassiné ou vu assassiner plus de trente personnes. Il avait tout avoué dès la prison; il s'attendait à être rompu, et avait la liberté de causer dans la prison du For-l'Évêque, où il avait été d'abord. On lui a entendu dire que son chagrin était que deux jours après sa mort on ne parlerait plus de lui, tandis qu'on parlerait toujours de Cartouche, qui n'était qu'un misérable voleur de maison.

(Barbier, *Journal.*)

Vanité de galant.

M. de Guise, fils du Balafré, dit une fois à M. de Grammont qu'il avait eu les dernières faveurs d'une dame qu'il lui nomma. M. de Grammont, quoique grand causeur, n'en dit rien. Quelques jours après, M. de Guise l'ayant rencontré, lui dit : « Monsieur, il me semble que vous ne m'aimez plus tant; je ne vous avais dit que j'avais eu tout ce que je voulais d'une telle qu'afin que vous l'allassiez dire, et vous n'en avez pas dit un mot. »

(Tallemant des Réaux.)

Vanité extravagante.

Le médecin Ménécrate, se faisant appeler Jupiter, portait une robe de pourpre, une couronne d'or sur la tête, le sceptre à la main, des cnémides aux pieds, et allait partout avec son cortége de prétendues divinités. Il écrivit un jour à Philippe une lettre conçue en ces termes :

Ménécrate-Jupiter à Philippe salut.

« Tu es roi de la Macédoine, et moi je le suis de la médecine. Tu peux faire périr les gens qui sont en santé, quand tu le veux; moi, sauver les malades et garantir de maladie jusque dans l'extrême vieillesse ceux qui se portent bien, s'ils suivent mes ordres. Si tu as donc des gens à ta solde pour garder ta personne et ta vie, j'ai pour garder la mienne tous ceux que j'aurai arrachés à la mort; car c'est moi, Jupiter, qui leur donne la vie. »

Philippe répondit à ce fou par ces trois mots :

« Philippe à Ménécrate santé. »

Ménécrate écrivait presque dans les mêmes termes à Archidamus, roi de Lacédémone, et à d'autres dans l'occasion, n'omettant jamais son titre de Jupiter. Philippe l'invita un jour à souper, lui et les dieux qui lui appartenaient. Il les fit placer sur le lit du milieu, dont les ornements, très-élevés, étaient de la plus grande magnificence, et avaient l'appareil de la pompe la plus sacrée. On leur présenta par ses ordres une table où l'on avait placé un autel; les prémices de tous les fruits se trouvaient dessus, et lorsqu'on servait de toutes sortes d'aliments aux autres convives, les esclaves ne présentaient que l'odeur des parfums et des libations à Ménécrate et à sa suite. Enfin, le nouveau Jupiter, devenu la risée de la compagnie avec ses serviteurs-dieux, quitta précipitamment la place.

(Athénée.)

Vapeurs.

Le comte de Bussi s'étant allé promener aux Petites-Maisons, pour y voir les fous, demanda à l'un d'eux, qui lui paraissait plus tranquille que les autres, pourquoi il était là. « Monsieur, lui dit-il, on m'enferme ici pour une maladie qui s'appelle folie parmi nous, et que parmi vous on appelle vapeurs. »

(*Journal de Paris.*)

Vénalité.

Charles-Quint s'étant allé faire battre fort imprudemment sur les côtes d'Afrique, envoya à son retour une superbe chaîne d'or à l'Arétin, afin de contenir la malignité de sa plume sur la sottise de cette expédition. L'Arétin la reçut, et la regardant tristement, s'écria : « Voilà une bien petite chaîne pour une si grande folie! «

(Fontenelle, *Dialog. des morts.*)

Un chanoine d'Angers avait invité plusieurs personnes à dîner un jour maigre. Son valet lui dit qu'il venait du marché, et qu'il n'y avait plus d'autre poisson qu'un saumon, qu'il n'avait osé prendre, parce qu'un conseiller l'avait retenu. Le chanoine, lui donnant sa bourse pleine, lui dit : « Tiens, retourne ; achète-moi le saumon et le conseiller. »

(Panckoucke.)

Mme Geoffrin avait fait à M. de Rulhière des offres assez considérables pour l'engager à jeter au feu son manuscrit sur la Russie. Il lui prouva très-éloquemment que ce serait de sa part l'action du monde la plus indigne et la plus lâche. A tout ce grand étalage d'honneur, de vertu, de sensibilité, qu'elle avait paru écouter avec beaucoup de patience, elle ne lui répondit que ces deux mots : « En voulez-vous davantage? »

(Grimm, *Correspondance.*)

« Tous les hommes sont marchandise, disait le ministre anglais sir Robert Walpole. La seule difficulté de l'achat gît dans le taux auquel chacun s'évalue. » On disait un jour devant lui que toutes les voix du parlement britannique étaient vénales : « Qui le sait, dit-il, mieux que moi, qui en ai le tarif? »

(*Improvis. franç.*)

Lorsqu'on répandit dans le public que M. Goësman (1) avait reçu de l'argent pour prix de ses audiences, le duc de Noailles dit au feu roi : « Sire, vous ne vous plaindrez plus aujourd'hui des mauvaises dispositions du peuple, car voilà votre parlement qui commence à prendre. »

(Métra, *Correspondance secrète.*)

Vengeances d'artistes.

On voit à Rome, dans l'église *della Concezione*, élevée aux frais du cardinal Barberini, un tableau du Guide représentant saint Michel qui terrasse le démon. On prétend que l'artiste, travaillant pour un Barberini, donna au diable la figure d'Innocent X, qui avait fort maltraité cette famille. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans ce tableau Satan rappelle d'une manière frappante les portraits du pape Innocent X.

(*Annuaire des artistes.*)

Tintoret, irrité des injures d'une vieille servante, se vengea d'elle en plaçant son portrait au milieu des bourreaux, dans son *Martyre de saint Étienne.*

(*Id.*)

Le général Bessières était un des généraux que Gros avait connus à l'état-major de Bonaparte. Un jour, il le rencontre à Paris, mais le maréchal fait semblant de ne pas le reconnaître. Ce dédain fut cruellement puni par l'auteur des *Pestiférés de Jaffa :* Bessières y fut peint un mouchoir sur la bouche, et la peur de l'aide de camp servit de repoussoir au courage du général en chef.

(Ch. Blanc, *Hist. des peintres.*)

---

(1) Le conseiller fameux par ses débats avec Beaumarchais.

Girodet exposa en 1799 le portrait de Mme Simon Candeille, actrice du Théâtre Français et auteur de quelques pièces de théâtre. Quoique le peintre eût mis tous ses soins à la perfection et même à l'ornement de cet ouvrage, l'actrice ne trouva pas son portrait ressemblant, et en fit chez elle des critiques assez peu mesurées, que des indiscrets rapportèrent à Girodet. Celui-ci ne souffrait patiemment les observations de personne, aussi les plaisanteries de Mme Simon Candeille lui parurent-elles une injure insupportable. Mais il entra dans une véritable fureur lorsqu'il reçut une lettre de cette dame, qui lui demandait son portrait et le prix qu'il croyait devoir y mettre. Girodet brisa le cadre, coupa la toile en plusieurs morceaux, mit le tout dans une caisse, qu'il envoya pour toute réponse à Mme Simon Candeille.

Jusque-là l'artiste était dans son droit, et on aurait pu lui passer cette boutade, quoiqu'un peu vive ; mais il résolut de se venger et de rendre sa vengeance publique. Dans l'espace de quelques jours et de quelques nuits il composa et peignit un petit tableau où il représenta celle dont il avait déchiré le portrait nue, étendue sur un lit, et, nouvelle Danaé, recevant une pluie d'or qui tombait de tous les côtés. Outre plusieurs détails plus que satiriques, on voyait sur le devant de la scène un énorme coq d'Inde, dans le profil duquel l'artiste avait trouvé le moyen de confondre les traits de l'homme dont le nom se trouvait lié à celui de sa Danaé. Enfin les yeux d'un autre personnage étaient bouchés chacun par une pièce d'or. Cette caricature fut exposée en plein salon au Louvre, où elle ne resta pourtant que quelques jours.

(Délécluze, *David, son école et son temps.*)

Vengeances de femmes.

Une dame, qui fit demander audience à Jean III, roi de Portugal, quoiqu'il fût tard, l'obtint, et lui dit d'abord : « Sire, auriez-vous pardonné à mon mari s'il m'avait surprise et tuée en adultère ? » Après que le roi lui eut répondu qu'en ce cas il aurait pardonné à son mari, elle ajouta : « Tout va donc bien, Sire, parce qu'ayant su que mon mari était avec une autre dans une de mes maisons de campagne, j'y suis allée avec deux de mes esclaves, à qui j'ai promis la liberté s'ils m'assistaient dans mon entreprise ; et, après avoir rompu la porte, je les ai surpris et les ai tous deux tués avec ce poignard. Je vous demande, Sire, le même pardon que vous n'eussiez pas refusé à mon mari, si j'eusse été convaincue du même crime. » Le roi, étonné de la manière dont elle venait de l'aborder et de son étrange résolution, la renvoya libre et fit enterrer les deux coupables.

(*Anecdotes portugaises.*)

Le chevalier de Grammont, jaloux et inquiet des assiduités du duc d'York près de milady Chesterfield, qu'il aimait, avait décidé le mari à emmener sa femme à la campagne. Quelque temps après, il reçut de celle-ci une lettre où elle se déclarait prête à lui prouver son innocence et à profiter de l'absence de son mari pour se raccommoder avec lui.

Il avait une parente auprès de Mme de Chesterfield. Cette parente qui l'avait bien voulu suivre dans un exil, était entrée quelque peu dans leur confidence. Ce fut par elle qu'il reçut cette lettre, avec toutes les instructions nécessaires sur son départ et sur son arrivée. Il prit la poste et partit de nuit, animé d'espérances si tendres et si flatteuses, qu'en moins de rien, en comparaison du temps et des chemins, il eut fait cinquante mortelles lieues. A la dernière poste, il renvoya discrètement son postillon. Il n'était pas encore jour et de peur des rochers et des précipices dont elle avait fait mention, il marchait avec assez de prudence pour un homme amoureux.

Il évita donc heureusement tous les mauvais pas, et, suivant ses instructions, il mit pied à terre à certaine petite cabane, qui joignait les murs du parc. Le lieu n'était pas magnifique, mais il avait besoin de repos. C'est pourquoi, s'étant renfermé dans cette retraite obscure, il y dormit d'un profond sommeil jusqu'à la moitié du jour. Comme il sentait une grande faim à son réveil, il mangea fort et ferme ; et comme c'était l'homme de la cour le plus propre, et que la femme d'Angleterre la plus propre l'attendait, il passa le reste de la journée à se décrasser et à se faire toutes les préparations que le temps et le lieu permettaient.

sans daigner ni mettre la tête un moment dehors, ni faire la moindre question à ses hôtes. Enfin les ordres qu'il attendait avec impatience arrivèrent à l'entrée de la nuit, par une espèce de grison, qui lui servant de guide, après avoir erré pendant une demi-heure dans les boues d'un parc de vaste étendue, le fit entrer dans un jardin, où donnait la porte d'une salle basse. Il fut posté vis-à-vis de cette porte, par laquelle on devait bientôt l'introduire dans des lieux plus agréables. Son guide lui donna le bonsoir. La nuit se ferma, mais la porte ne s'ouvrit point.

On était à la fin de l'hiver; cependant il semblait qu'on ne fût qu'au commencement du froid. Il était crotté jusqu'aux genoux, et sentait que, pour peu qu'il prît encore l'air dans ce jardin, la gelée mettrait toute cette crotte à sec. Ce commencement d'une nuit âpre et fort obscure eût été rude pour un autre; mais ce n'était rien pour un homme qui se flattait d'en passer si délicieusement la fin. Il ne laissa pas de s'étonner de tant de précautions dans l'absence du mari. Son imagination, que mille tendres idées réchauffaient, le soutint quelque temps contre les cruautés de l'impatience et contre les rigueurs du froid; mais il la sentit petit à petit refroidir; et deux heures, qui lui parurent deux siècles, s'étant passées sans qu'on lui donnât le moindre signe de vie, ni de la porte, ni des fenêtres, il se mit à faire quelques raisonnements en lui-même sur l'état présent de ses affaires, et sur le parti qu'il y avait à prendre dans cette conjoncture ... Il se mit à se promener à grands pas, résolu d'attendre le plus longtemps qu'il serait possible, sans en mourir, la fin d'une aventure qui commençait si tristement. Tout cela fut inutile, et quelque mouvement qu'il se donnât, enveloppé d'un gros manteau, l'engourdissement commençait à le saisir de tous côtés, et le froid dominait en dépit de tout ce que les empressements de l'amour ont de plus vif. Le jour n'était pas loin; et dans l'état où la nuit l'avait mis, jugeant que ce serait désormais inutilement que cette porte ensorcelée s'ouvrirait, il regagna du mieux qu'il put l'endroit d'où il était parti pour cette merveilleuse expédition.

Il fallut tous les fagots de la petite maison pour le dégeler. Loin de s'en prendre à la charmante Chesterfield, il avait mille différentes inquiétudes pour elle. « Mais, disait-il, pourquoi m'avoir oublié dans ce maudit jardin? Quoi! ne pas trouver un petit moment pour me faire au moins quelque signe, puisqu'on ne pouvait ni me parler, ni me recevoir? » Il ne savait à laquelle de ces conjectures s'en tenir; mais comme il se flatta que tout irait mieux la nuit suivante, après avoir fait vœu de ne plus remettre le pied dans ce malencontreux jardin, il ordonna qu'on l'avertît d'abord qu'on demanderait à lui parler, se coucha dans le plus méchant lit du monde, et ne laissa pas de s'endormir, comme il l'eût fait dans le meilleur.

Il avait compté de n'être réveillé que par quelque lettre ou quelque message de Mme de Chesterfield; mais il n'avait pas dormi deux heures, qu'il le fut par un grand bruit de cors et de chiens. La chaumière qui lui servait de retraite touchait, comme nous l'avons dit, les murailles du parc. Il appela son hôte pour savoir un peu que diable c'était que cette chasse, qui semblait être au milieu de sa chambre, tant le bruit augmentait en approchant. On lui dit que c'était Monseigneur qui courait le lièvre dans son parc. — Quel monseigneur? dit-il tout étonné. — Monseigneur le comte de Chesterfield, » répondit le paysan. Il fut si frappé de cette nouvelle, que, dans sa première surprise, il mit la tête sous les couvertures, croyant déjà le voir entrer avec tous ses chiens. Mais dès qu'il fut un peu revenu de son étonnement, il se mit à maudire les caprices de la fortune, ne doutant pas que le retour inopiné d'un jaloux importun n'eût causé toutes les tribulations de la nuit précédente.

Il n'y eut plus moyen de se rendormir après une telle alarme. Il se leva, pour repasser dans son esprit tous les stratagèmes qu'on a coutume d'employer pour tromper ou pour éloigner un vilain mari. Il achevait de s'habiller et commençait à questionner son hôte, lorsque le même grison, qui l'avait conduit au jardin, lui rendit une lettre, et disparut sans attendre la réponse. Cette lettre était de sa parente; et voici ce qu'elle contenait :

« Je suis au désespoir d'avoir innocemment contribué à vous attirer dans un lieu où l'on ne vous a fait venir que pour se moquer de vous. Je m'étais opposée au projet de ce voyage, quoique je fusse persuadée

que sa tendresse seule y eût part; mais elle vient de m'en désabuser. Elle triomphe dans le tour qu'elle vous a joué. Non-seulement son mari n'a bougé d'ici; mais il y reste par complaisance. Il la traite le mieux du monde; et c'est dans leur raccommodement qu'elle a su que vous lui aviez conseillé de la mener à la campagne. Elle en a conçu tant de dépit et d'aversion pour vous, que de la manière dont elle m'en vient de parler, ses ressentiments ne sont pas encore satisfaits. Consolez-vous de la haine d'une créature dont le cœur ne méritait pas votre tendresse. Partez : un plus long séjour ici ne ferait que vous attirer quelque nouvelle disgrâce. »

L'étonnement, la honte, le dépit et la fureur, s'emparèrent de son cœur après cette lecture. Les menaces ensuite, les invectives et les désirs de vengeance, excitèrent tour à tour son aigreur et ses ressentiments; mais, après y avoir bien pensé, tout cela se réduisit à prendre doucement son petit cheval de poste, pour remporter à Londres un bon rhume par-dessus les désirs et les tendres empressements qu'il en avait apportés. Il s'éloigna de ces perfides lieux avec un peu plus de vitesse qu'il n'y était arrivé, quoiqu'il n'eût pas à beaucoup près la tête remplie d'aussi agréables pensées. Cependant, quand il se crut hors de portée de rencontrer milord Chesterfield et sa chasse, il voulut un peu se retourner, pour avoir au moins le plaisir de voir la prison où cette méchante bête était renfermée; mais il fut bien surpris de voir une très-belle maison, située sur le bord d'une rivière, au milieu d'une campagne la plus agréable et la plus riante qu'on pût voir. Au diable le précipice ou le rocher qu'il y vit! Ils n'étaient que dans la lettre de la perfide. Nouveau sujet de ressentiment et de confusion pour un homme qui s'était cru savant dans les ruses aussi bien que dans les faiblesses du beau sexe, et se voyait la dupe d'une coquette qui se raccommodait avec un époux pour se venger d'un amant.

(Hamilton, *Mémoires du chevalier de Grammont.*)

Mlle Gautier fut d'abord comédienne, et ensuite carmélite. Elle avait été reçue au Théâtre-Français en 1716; elle s'en retira dix ans après. Elle était grande, bien faite, avait beaucoup de fraîcheur. Elle faisait assez bien des vers, et peignait supérieurement en miniature. Sa force était prodigieuse pour une femme, et peu d'hommes auraient lutté contre elle. Le maréchal de Saxe, à qui elle avait fait un défi, et qui, à la vérité, l'emporta sur elle à la lutte au poignet, disait que de tous ceux qui avaient voulu s'essayer contre lui il n'y en avait guère qui lui eussent résisté aussi longtemps qu'elle. Elle roulait une assiette d'argent comme une bobine.

Mlle Gautier avait eu plusieurs amants, et entre autres le grand maréchal de Wirtemberg, avec qui elle fit un voyage à la cour du duc. Ce prince avait une maîtresse qu'il aimait beaucoup. Soit que Mlle Gautier lui fût supérieure par la figure, et qu'elle s'imaginât que la beauté dût régler les rangs entre celles qui tirent de leurs charmes leur principale existence, soit caprice ou jalousie, elle fit tant d'impertinences à la favorite, que le prince ordonna à Mlle Gautier de sortir de sa cour.

Revenue à Paris, le dépit d'avoir été renvoyée lui inspira le dessein de s'en venger par une insulte d'éclat. Elle se rendit incognito à Wirtemberg, et s'y tint cachée quelques jours, pour méditer sur sa vengeance. Ayant appris que la maîtresse du duc était à la promenade en calèche, elle en prit une qu'elle mena elle-même avec des chevaux très-vifs; et passant avec rapidité derrière celle de son ennemie, elle enleva la roue, renversa la calèche, se rendit du même train à son auberge, où sa chaise l'attendait avec des chevaux de poste, et repartit à l'instant, pour éviter les suites de cette affaire.

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Vengeance d'un marquis.

Le duc de La Feuillade, outré de se voir traduit sur la scène dans *la Critique* de *l'École des Femmes*, « s'avisa d'une vengeance indigne d'un honnête homme. Un jour qu'il vit passer Molière par un appartement où il était, il l'aborda avec les démonstrations d'un homme qui voulait lui faire caresse. Molière s'étant incliné, il lui prit la tête, et, en lui disant : *Tarte à la crème*, Molière, *tarte à la crème*, il lui frotta le

visage contre ses boutons, et lui mit le visage en sang. Le roi, qui vit Molière le même jour, apprit la chose avec indignation, et le marqua au duc, qui apprit à ses dépens combien Molière était dans les bonnes grâces de sa majesté.

(*Vie de Molière*, écrite en 1724).

Vengeance généreuse.

Sous la Restauration, Dieppe fut mis à la mode par Madame, duchesse de Berry, qui de 1825 à 1830 y fit quatre saisons consécutives. La princesse y donnait des fêtes brillantes, et c'est à la suite d'un voyage à Dieppe que le théâtre du Gymnase obtint de s'appeler le théâtre de Madame.

On sait que la duchesse n'était pas belle; mais elle avait en revanche infiniment de grâce et de bonté. Un jour, un pêcheur dans la détresse vient apporter une pétition au pavillon Caroline, et trouve dans le salon une dame assise et lisant. Il expose ses malheurs.

« Connaissez-vous la duchesse? lui demanda la dame en l'interrompant.

— Non, dit-il, mais on m'a dit qu'elle était fièrement laide. »

Sans relever cette impertinence, la dame prend la pétition, et lui dit de revenir le lendemain.

A l'heure dite, le pêcheur est introduit dans le salon de la duchesse. Quel n'est pas son étonnement en reconnaissant la dame qui la veille avait reçu sa pétition! Tout confus, il allait se retirer quand Son Altesse Royale le retint et lui dit :

« Votre demande est accordée, et vous voyez que si la duchesse de Berry n'est pas belle, du moins elle est bonne.

(*La Vie à la campagne.*)

Un certain Ovinius Camillus, sénateur d'une ancienne famille, mais fort efféminé, ayant tenté d'exciter une révolte et de s'emparer du trône, Alexandre Sévère, dès qu'on le lui eut annoncé et prouvé, le manda au palais et le félicita d'avoir voulu se saisir du gouvernement, dont les plus dignes acceptaient malgré eux la charge. Puis il se rendit au sénat, et il y nomma son collègue à l'empire cet Ovinius, tremblant et consterné à l'idée de ce qu'il avait osé entreprendre. Il le reçut dans le palais, l'admit à sa table, et le revêtit des ornements impériaux, qui étaient plus beaux que ceux qu'il portait lui-même. Une expédition contre les barbares ayant été résolue, Alexandre l'exhorta à marcher contre eux, ou au moins à partir avec lui. L'empereur, qui faisait le chemin à pied, invita son nouveau collègue à en faire autant; mais, le voyant fatigué au bout de cinq milles, il lui fit donner un cheval. Ovinius parut excédé à la seconde halte, et on le mit dans un chariot. Cette façon d'aller, soit qu'il eût peur, soit qu'elle choquât toutes ses habitudes, ne lui convint pas davantage : il déclara même préférer la mort à l'empire; et Alexandre le renvoya, en le recommandant à quelques-uns de ses soldats les plus dévoués, qui le ramenèrent sain et sauf dans ses terres, où il vécut longtemps.

(Lampride.)

Vengeance impossible.

Le père Bouhours se plaignait à Boileau des vives critiques dirigées contre sa traduction du *Nouveau Testament* : « Je sais, disait-il, d'où part la critique, et je saurai aussi m'en venger. — Gardez-vous-en bien, mon père, lui dit Boileau. C'est alors qu'on dirait que vous n'êtes pas entré dans le sens de votre original, qui ne respire partout que le pardon des offenses. »

(*Dictionnaire des hommes ill.*)

Vengeance raffinée.

Un Italien garda une rancune l'espace de dix ans, faisant semblant cependant d'être réconcilié; et un jour qu'il se promenait avec celui auquel il la portait, se trouvant dans un lieu à l'écart, le prit par derrière et le renversa; puis, lui ayant présenté la dague à la gorge, lui vint à dire que s'il ne reniait son Dieu, il le tuerait. Celui-ci, après avoir fait grande difficulté de telle chose, toutefois à la fin s'y accorda, plutôt que de mourir, tellement qu'il renonça Dieu et les saints. Mais le malheureux ayant ce qu'il demandait, lui mit dans la gorge la dague, qu'il lui tenait dessus, et puis se vanta de s'être vengé de la plus belle vengeance que jamais homme avait eue, d'autant qu'il lui avait fait perdre l'âme aussi bien que le corps.

(Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote.*)

Deux soldats anglais, devenus ennemis irréconciliables, s'étaient battus plusieurs fois. L'un s'était trouvé le plus faible et ne sortit jamais du combat sans blessure. Leur querelle était connue de tout le régiment. Les supérieurs leur avaient défendu les voies de fait, sous peine de mort. Leur régiment fut envoyé en Amérique. Le soldat vainqueur, pendant la traversée, ne cessait d'insulter son camarade; plusieurs soldats en avaient été les témoins. Un soir ils se trouvèrent seuls à veiller sur le tillac. Le plus faible tira son ennemi à l'écart, et lorsqu'il crut ne pouvoir être entendu de l'homme qui était au gouvernail : « Tu m'outrages sans cesse, lui dit-il, tu es le plus fort; mais je serai vengé. Personne ne nous voit, je vais me précipiter dans la mer : notre haine est connue, on t'accusera de ma mort, et tu me suivras de près aux enfers. » En achevant ces mots, il exécuta sa résolution. Ce qu'il avait prévu arriva. Les soupçons tombèrent sur son ennemi. Il allait être puni du dernier supplice. Le matelot qui veillait au gouvernail dans le moment de l'étrange aventure, avait entendu une partie de la conversation, et justifia ce malheureux, qui sans lui aurait été pendu.

(*Anecdotes militaires.*)

Ventriloques.

François Ier avait un valet de chambre nommé Louis Brabant, qui, né de parents pauvres et de bas lieu, prétendit pourtant à la main d'une héritière belle et riche. Les parents répondirent par un refus formel et brutal à cette demande ambitieuse. Mais le père ne tarda pas à mourir, et Brabant mit aussitôt en œuvre, dans l'intérêt de ce brillant mariage, deux facultés qu'il avait reçues de la nature : un organe des plus souples et une grande dextérité mimique.

Il se rendit chez la veuve, et, avant de paraître devant elle, fit entendre une voix qui semblait venir d'en haut et qui affectait toutes les accentuations du défunt : « Donnez ma fille à Louis Brabant, disait cette voix, sur le ton du commandement; il est très-riche et il a un excellent caractère. Je souffre maintenant en purgatoire une douloureuse mais juste punition, parce que je me suis opposé à un mariage aussi bien assorti. Faites ce que je vous recommande, et je monterai au ciel. » Quelques instants après, comme si la volonté divine se fût manifestée dans ce sens, la veuve vit entrer le gendre choisi par son mari. Brabant avait attendu dans l'antichambre le moment de se présenter devant la mère de celle qu'il désirait épouser. L'ordre d'en haut était constant et formel : il fallut s'y rendre, et le mariage fut arrêté.

C'était un grand pas de fait, mais ce n'était pas tout. Comment justifier ce qu'avait dit la voix au sujet de la prétendue opulence du valet de chambre? L'escarcelle était vide; comment la remplir? Brabant n'était pas homme à reculer devant une difficulté de cette espèce. Il avisa un vieux banquier dont l'immense fortune ne s'était arrondie qu'à force de fraudes et d'extorsions de toutes sortes. Faisant allusion à la foule de gens ruinés par cet usurier, le peuple, dans son langage pittoresque, disait que si l'on pressait les trésors entassés dans ses caves, il s'en échapperait des ruisseaux de larmes. Il révoltait la conscience publique et parfois se faisait horreur à lui-même. Brabant se promit de tirer parti de ces remords. Sous un prétexte quelconque, il alla trouver le banquier et, fort adroitement, amena la conversation sur le chapitre des spectres. Le terrain préparé, la figure du vieil avare bouleversée, un effrayant concert de malédictions se fit entendre tout à coup : c'étaient tous les malheureux que l'harpagon avait fait mourir de désespoir et qui venaient lui demander compte de ses rapines. Sa terreur fut si grande qu'il remit, sans désemparer, dix mille couronnes à l'adroit Brabant, pour faire cesser cet affreux vacarme. Le mariage eut lieu le lendemain, toutes difficultés étant levées. Le banquier ne tarda pas à apprendre qu'il avait été pris pour dupe : il en mourut de rage.

(Colombey, *Esprit des voleurs.*)

Un nommé Collet, qui demeurait au faubourg Montmartre, fut surnommé *l'Esprit de Montmartre*, à cause qu'avec une petite voix qu'il faisait il semblait que ce fût un esprit qui parlât de bien loin, en l'air.

Une fois, le cardinal de Richelieu, qui se voulait railler de celui qui a été évêque de Lavaur, que les jansénistes ont si bien éveillé, fit que cet homme se fourra dans la foule de ceux qui accompagnaient le

cardinal aux Tuileries, du nombre desquels était notre évêque. Il se mit au milieu de la grande allée à appeler : « *Abra de Raconis! Abra de Raconis!* » c'est son nom. Tout le monde avait le mot. Raconis, s'entendant nommer, tourne la tête, mais ne dit rien pour cette fois. La voix continue; il commença à s'épouvanter. Enfin tout d'un coup il s'écrie : « Monseigneur, je vous demande pardon si je perds le respect que je dois à Votre Éminence; il y a déjà quelque temps que je me contrains. J'entends une voix dans l'air qui m'appelle. » Le cardinal et tous les autres dirent qu'il n'entendait rien. On prête silence, et la voix lui dit : « Je suis l'âme de ton père, qui souffre il y a longtemps en purgatoire, et qui ai eu permission de Dieu de te venir avertir de changer de vie. N'as-tu pas honte de faire la cour aux grands, au lieu d'être dans les églises? » Raconis, plus pâle que la mort, et croyant déjà avoir le diable à ses trousses, proteste qu'il n'est à la cour qu'à cause que Son Éminence lui avait fait espérer qu'il pourrait lui rendre ici quelque service, mais, etc. Après qu'on s'en fût bien diverti, on le mena à son logis, où il pensa mourir de frayeur, et on fut plus de quatre jours avant que de le pouvoir désabuser.

(Tallemant des Réaux.)

Saint-Gilles, épicier de Saint-Germain-en-Laye, ventriloque de sa nature, entre un jour dans le réfectoire des cordeliers de cette ville, où ces moines faisaient bombance, et dit, en jetant sa grosse voix sur une statue de saint François : « Il vaudrait mieux prier. » Aussitôt les révérends pères, consternés, abattus, quittent la table en pâlissant, et courent à l'église.

(Castil-Blaze, *Molière musicien.*)

Verglas.

Tandis que la duchesse douairière de Courlande faisait une cour assidue et empressée au comte de Saxe, le comte la faisait de même à l'une des femmes de la princesse. Une aventure à laquelle cette passion du comte donna lieu le priva très-vraisemblablement du trône de la Russie, auquel la princesse fut appelée par la suite. Ne pouvant avoir accès dans la chambre de celle qu'il aimait, le comte lui proposa de l'aider à en sortir la nuit par la fenêtre, et de l'y ramener avant le jour, ce qui fut exécuté. Au retour, la terre se trouvant couverte de verglas; l'amant prit sa maîtresse sur ses épaules. Dans le temps qu'il traversait la cour, une vieille femme, qui avait une lanterne, passe près d'eux : le comte, pour l'empêcher de rien apercevoir, donne un coup de pied dans la lanterne; malheureusement l'autre pied glisse sur le verglas; il tombe avec son fardeau sur la vieille, qui se met à faire des cris affreux. La garde accourt, elle reconnaît le comte, et s'en retourne. Cette aventure éclata, et l'on crut devoir en amuser la duchesse à son lever. Elle dissimula avec le comte, mais dès ce moment elle prit le parti de l'abandonner entièrement. Quelques années après, cette princesse ayant été appelée au trône de Russie, elle ne voulut plus entendre parler de lui, et chassa de sa cour son chambellan, que le comte avait prié de s'intéresser pour lui auprès de sa souveraine.

(*Mes Rêveries.*)

Vérification.

Lauzun, précipité inopinément dans un cachot du château de Pignerol, sans voir personne et sans imaginer pourquoi, y tomba si malade qu'il fallut songer à se confesser. Je lui ai ouï conter qu'il craignit un prêtre supposé; qu'à cause de cela il voulut opiniâtrément un capucin, et que, dès qu'il fut venu, il lui sauta à la barbe et la tira tant qu'il put de tous côtés, pour voir si elle n'était point postiche.

(Saint-Simon, *Mémoires.*)

M. de Buffon prétendait que les femmes pouvaient bien avoir des envies, mais que jamais ces envies ne laissaient de traces. Mon oncle prétendait le contraire, parce que les exemples qu'il avait vus le rendaient crédule. La discussion s'engagea; la pauvre Mme de Buffon fut la martyre destinée à vérifier le fait. Elle était grosse, et depuis quelques jours elle témoignait un vif désir de manger des fraises; ce n'était pas la saison. Les belles serres chaudes de Montbard en contenaient plusieurs plates-bandes, mais encore vertes, et Mme de Buffon guettait le

moment de leur première rougeur pour les piller.

« Pardieu, l'abbé, dit M. de Buffon, nous verrons qui de nous deux a raison. » Et le lendemain la serre est fermée, les ordres les plus sévères sont donnés au jardinier, et la pauvre gourmande est condamnée à venir chaque jour contempler les plates-bandes sur lesquelles se détachait le fruit chaque jour aussi plus vermeil.

Enfin, Mme de Buffon mit au monde un enfant ayant une belle fraise sur la paupière gauche, preuve vivante pour réfuter une erreur écrite et imprimée.

(Duchesse d'Abrantès.)

Vérité (*Amour de la*).

L'amour de Caton pour la vérité était si bien connu qu'il était passé en proverbe de dire, quand un fait ne semblait pas digne de foi : « Ce fait n'est pas croyable, quand ce serait Caton lui-même qui l'aurait dit. »

Christine de Suède étant à Rome, le pape lui donna des cardinaux pour l'accompagner, dans l'empressement qu'elle témoignait de voir les tableaux et les statues. Il y en eut une du cavalier Bernin, de marbre blanc, qui représentait la Vérité, qui lui plut, et qui en effet est admirable pour le modelé. Un cardinal qui s'approcha d'elle, et qui se piquait vraisemblablement de bel-esprit, parce que l'on aime les équivoques en Italie, lui dit, en s'approchant un peu plus près : « Madame, Dieu soit loué que vous ayez de l'amour pour la vérité, que les têtes couronnées ne peuvent souffrir. — Je le crois bien, répondit la reine : toutes les vérités ne sont pas de marbre. »

(*Chevræana.*)

François Eudes de Mézerai, historiographe de France, avait deux frères : Jean Eudes, chef des Eudistes, et Charles Eudes, fameux chirurgien-accoucheur. Ce dernier, s'opposant un jour fortement à un dessein injuste qu'avait le Gouverneur d'Argentan, lui dit : « Nous sommes trois frères, adorateurs de la justice et de la vérité. Le premier l'écrit, l'autre la prêche, et moi je la défends et la défendrai jusqu'au dernier soupir. »

(Niceron.)

Le père Malebranche reprochait quelquefois, en badinant, au savant Jacques Lelong, les mouvements qu'il se donnait pour découvrir une date, ou quelques faits que les philosophes regardent comme une minutie. « La vérité est si aimable, répliquait le savant oratorien, qu'on ne doit rien négliger pour la découvrir, même dans les plus petites choses. »

(*Tabl. des littér.*)

Vérité (*Indifférence pour la*).

Fontenelle disait souvent : « Si je tenais toutes les vérités dans ma main, je me garderais bien de l'ouvrir pour les montrer aux hommes. »

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Vers.

Il y a un proverbe espagnol qui dit qu'il faut être sot pour ne pouvoir pas faire deux vers, et fou pour vouloir en faire quatre.

Quand Santeuil était dans ses mouvements d'enthousiasme poétique, il disait : « Je ne suis qu'un atôme, je ne suis rien ; mais si je savais avoir fait un mauvais vers, j'irais tout à l'heure me pendre à la Grève. »

A la première représentation de l'*Orestie* d'A. Dumas, à la Porte-Saint-Martin, je me trouvais à côté d'un gros monsieur qui applaudissait à outrance. Il me donnait des coups de son coude droit dans mon côté gauche ; après le premier acte j'étais déjà meurtri.

« Vous aimez ce genre-là, lui dis-je pendant l'entr'acte. — Oh ! monsieur, me répondit-il, Alexandre Dumas, c'est mon dieu. Je le lis à Paris, en voyage ; ma femme le lit, mes enfants le lisent ; nous buvons à sa santé en famille, et dans mes caves à Bercy. »

Pendant la moitié du second acte, mon voisin se livre au même exercice,

mais semble se ralentir vers l'autre moitié.

Enfin il cesse complétement. Je lui en demande la raison :

« Ah! monsieur, me dit-il, c'est qu'il est farceur aussi, Alexandre Dumas. Il m'y a déjà pris une fois à *Caligula;* ça n'est qu'au second acte que je me suis aperçu que c'était des *verses.* »

(Victor Couailhac, *La vie de théâtre.*)

Versatilit

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui échangea la Bresse contre le marquisat de Saluces, prenait indifféremment tantôt le parti de la France, tantôt le parti de l'Espagne. Il avait un juste-au-corps blanc d'un côté, et rouge de l'autre, qui pouvait servir également des deux côtés. Était-il pour la France, le juste-au-corps était blanc. Était-il pour l'Espagne, le juste-au-corps était rouge. Voilà l'origine du proverbe *tourner casaque.*

(*Bibliothèque de cour.*)

Vertu.

Molière revenait d'Auteuil avec Charpentier, fameux compositeur de musique; il donna l'aumône à un pauvre, qui un instant après fit arrêter le carrosse et lui dit : « Monsieur, vous n'avez pas eu dessein de me donner une pièce d'or. — Où la vertu va-t-elle se nicher! s'écria Molière, après un moment de réflexion. Tiens, mon ami, en voilà une autre. »

(Cousin d'Avallon, *Molierana.*)

La mère de Fontenelle exhortait souvent son fils à joindre les vertus chrétiennes aux vertus morales : « Avec toutes vos petites vertus, lui dit-elle un jour, vous serez damné. »

(*Alm. litt.*, 1777.)

Vétérans.

Un vétéran d'Auguste, ayant un procès, s'adressa à Auguste lui-même en le priant de défendre sa cause. Auguste, qui connaissait son courage et ses longs services, promit de lui donner un bon avocat : « Eh! quoi! répondit le soldat, ai-je envoyé un autre à ma place quand il a fallu, à Actium, vous défendre contre Antoine? N'ai-je pas payé de ma personne et reçu là les blessures que vous voyez? » Auguste, touché de ces reproches, se rendit au forum, et plaida lui-même la cause de son vieux légionnaire, qu'il gagna

(Suétone, *Vie d'Auguste.*)

Au mois de juillet 1791, un inspecteur aux revues fit l'examen des jeunes volontaires parisiens qui se destinaient à partir pour l'armée. Il refusa d'admettre ceux à qui la faiblesse de leur âge ne permettait pas de supporter la fatigue des camps. Cette précaution alarma un jeune garde national. Il sort des rangs, et s'adressant à l'inspecteur avec inquiétude, il lui dit : « On ne me refusera pas moi, je suis vétéran. » Ce vétéran avait quinze ans. « Monsieur, continua-t-il, j'ai fait plusieurs campagnes sur mer en qualité de mousse et de pilotin. J'ai déjà supporté plus de peine que beaucoup d'hommes. » Il fut reçu.

(*Almanach littéraire*, 1792.)

Veufs.

Un homme était en deuil de la tête aux pieds : grandes pleureuses, perruque noire, figure allongée. Un de ses amis l'aborde tristement : « Eh! bon Dieu! qui est-ce donc que vous avez perdu? — Moi, dit-il, je n'ai rien perdu; c'est que je suis veuf. »

(Chamfort.)

Dialogue.

Le maître. — Coquin, depuis que ta femme est morte, je m'aperçois que tu te grises tous les jours. Tu ne t'enivrais auparavant que deux ou trois fois par semaine. Je veux que tu te remaries dès demain.

Le valet. — Ah! monsieur, laissez quelques jours à ma douleur!

(*Id.*)

Deux fermiers conversant sur les belles apparences de la saison, l'un dit:

« Si ces pluies chaudes-là continuent, tout va sortir de terre. — Ah! que me

dites-vous là ! s'écria l'autre, moi qui ai deux femmes dans le cimetière ! »

M. B..., ayant perdu sa femme, voulut se donner la triste consolation d'accompagner la défunte jusqu'au Père-Lachaise.

Le soir même de l'enterrement, un ami de M. B..., étant allé lui porter ses compliments de condoléance, l'engageait à ne pas se laisser abattre par le chagrin.

« Il faut tâcher de vous distraire, lui disait-il ; dans votre état de santé, l'exercice est une bonne chose. — C'est vrai, répondit M. B..., et cette petite promenade m'a fait grand bien. »

(*Mosaïque.*)

Veuves.

Artémise, reine de Carie, poussa l'amour pour Mausole, son époux, jusqu'à ne pas vouloir que la mort même les séparât. Elle avalait chaque jour une portion des cendres de son mari, et devint ainsi le tombeau de celui qu'elle avait aimé.

Marie-Madeleine de Vignerot, nièce du cardinal de Richelieu, avait été mariée à Combalet, qu'elle ne pouvait souffrir. Quand il fut tué aux guerres des Huguenots, de peur que, par quelque raison d'État, on ne la sacrifiât encore, elle fit vœu, un peu brusquement, de ne se marier jamais et de se faire carmélite. Ce fut aux Carmélites même qu'elle fit ce vœu; elle s'habilla aussi modestement qu'une dévote de cinquante ans. Elle n'avait pas un cheveu abattu. Elle portait une robe d'étamine et ne levait jamais les yeux. Avec ce harnais-là, elle était dame d'atour de la reine mère et ne bougeait de la cour; c'était alors la grande fleur de sa beauté. Cette manière de faire dura assez longtemps. Enfin, son oncle devenant plus puissant, elle commença à mettre des languettes, après elle fit une boucle, ou mit un petit ruban noir à ses cheveux ; elle prit des habits de soie, et peu à peu elle alla si avant, que c'est elle qui est cause que les veuves portent toutes sortes de couleurs, hors du vert.

(Tallemant des Réaux.)

Un homme, nommé Bournazel, avait été condamné à perdre la tête, par arrêt du parlement de Bordeaux, pour avoir assassiné le sieur de la Tour. Les parents de Bournazel obtinrent sa grâce de Charles IX, malgré les plaintes et les protestations de la veuve. Pour l'apaiser, le roi lui fit offre de tous les biens du coupable ; mais la veuve de la Tour, en lui montrant le fils du défunt, lui répondit : « Sire, à Dieu ne plaise que je vende le sang de mon époux ! Puisque le crédit du meurtrier est au-dessus de la justice et des lois, accordez à mon fils la grâce dont il aura besoin pour venger la mort de son père par celle de l'assassin, à laquelle je l'exhorterai tous les jours. »

(Panckoucke.)

Une dame venait de perdre son mari. Un monsieur qui alla la voir la trouva jouant de la harpe, et lui dit avec surprise :

« Eh ! mon Dieu ! je m'attendais à vous trouver dans la désolation. — Ah ! dit-elle d'un ton pathétique, c'est hier qu'il fallait me voir ! »

(Chamfort

Le corps du maréchal Brune, massacré à Avignon en 1815, fut jeté dans le Rhône. Les assassins espéraient que le fleuve emporterait la victime jusqu'à la Méditerranée et que cette mer ensevelirait à jamais les preuves du meurtre au fond de ses abîmes. Mais, de distance en distance, le Rhône rejetait le cadavre sur ses bords... Chaque fois, soit passion politique, soit lâcheté, les riverains rendaient au fleuve le sanglant dépôt. Ce fut seulement à dix-huit lieues environ au-dessous d'Avignon, vis-à-vis du domaine le Mas des Tours, appartenant au baron de Chartrouse, que, repoussé de nouveau par le Rhône, le cadavre put rester sur le sable de la Grève ; il y demeura plusieurs jours. Un garde-champêtre, dit-on, dont l'attention fut éveillée par le vol d'un oiseau de proie qu'attirait la présence de ces lamentables restes, creusa furtivement le sable et recouvrit d'un peu de terre le général illustre. Averti par les confidences des gens de son domaine, M. de Chartrouse, dans les derniers jours de 1815, ordonna de mettre le corps à

l'abri du fleuve, qui, dans une recrue, pouvait ressaisir sa proie. On était en hiver. Le jardinier du Mas des Tours, nommé Berlandier, et un pauvre pêcheur, profitant des épaisses ténèbres d'une longue nuit, enlevèrent le corps à son premier asile, et vinrent le cacher à une grande profondeur, dans un fossé servant de clôture au jardin du domaine. Il y resta deux ans. Le secret de ces soins pieux fut longtemps gardé. De longues et persévérantes recherches firent pourtant connaître à la veuve le lieu où reposait la victime. Sur sa prière, M. de Chartrouse se rendit en Provence, et, aidé par Berlandier et par deux autres de ses gens, qui s'étaient munis de lanternes et des instruments nécessaires, il procéda à une seconde exhumation. Le corps, retiré de la terre, fut placé dans une caisse que M. de Chartrouse amena lui-même à Paris, et la maréchale put enfin posséder ces tristes et chères reliques. Elle invita M. de Chartrouse à venir recevoir ses remerciements le lendemain.

Arrivé à l'hôtel, le propriétaire du Mas des Tours fut reçu par des domestiques revêtus de deuil; le vestibule, les escaliers, étaient tendus de noir. Introduit dans un salon décoré avec le même appareil funèbre, M. de Chartrouse y trouva la maréchale en grands habits de veuve, et entourée d'un petit nombre d'amis et de parents de son mari. Elle se leva en l'apercevant, le présenta à chacune des personnes présentes, et, lui témoignant devant tous sa reconnaissance, elle l'invita à assister au repas des funérailles. La maréchale, dans cette réunion, annonça sa résolution de venger la mémoire de son époux. Toutefois, elle dut attendre pendant deux autres années le moment de la justice. Enfin, le 19 mars 1819, quittant la retraite où elle était restée jusqu'alors ensevelie, elle vint solliciter de Louis XVIII l'autorisation de poursuivre les assassins de son mari. Elle avait espéré que les collègues de Brune, ses frères d'armes, les anciens maréchaux de l'empire, tiendraient à honneur de l'accompagner aux Tuileries. Un seul, le maréchal Suchet, cédant à de nouvelles sollicitations, consentit enfin à donner la main à la noble femme, et à la conduire devant le roi. Sa requête, renvoyée à M. de Serres, garde des sceaux, fut accueillie par ce ministre, et, le 24 février 1821, six ans après l'assassinat, la cour d'assises de Riom procéda au jugement. Protégés par leurs nombreux complices et par quelques-unes des autorités mêmes du midi, les accusés n'avaient pu être arrêtés; l'assassinat, toutefois fut prouvé; mais l'assassin demeura impuni. Guindon, dit Roquefort, fut condamné à mort par contumace. Ce n'était pas le ministère public qui avait pris l'initiative de ce procès, intenté à la requête seule de la veuve; le condamné et la partie civile furent donc solidairement obligés au payement des frais de cette longue et coûteuse procédure. Guindon n'avait rien; Brune, chef intègre et l'une des plus pures gloires de nos armées, était pauvre; la maréchale se présenta pour acquitter sur sa fortune personnelle cette dernière dette de son union.

Cependant la mémoire de Brune était vengée de cette odieuse imputation de suicide que le *Moniteur* et toutes les feuilles royalistes s'étaient empressés de reproduire; la maréchale avait accompli sa tâche; elle rentra dans sa retraite. Le courage de cette femme héroïque n'avait pas failli une seule fois : toujours calme et digne, elle avait religieusement assisté aux débats de la cour d'assises; elle fut présente à toutes les séances. On raconte qu'au moment du procès, complimentée par une personne qui s'étonnait de son énergie, elle se leva, et, conduisant le visiteur près de sa chambre, dans une pièce où tout était sombre et sévère, elle écarta un voile qui recouvrait un objet soigneusement conservé : c'étaient les restes du maréchal. « Il demeurera là, dit-elle d'une voix émue mais ferme, jusqu'au jour où j'aurai vengé sa mémoire et fait punir ses assassins. Je demande uniquement à Dieu de me laisser vivre assez pour qu'il me soit permis d'enfermer l'arrêt vengeur dans sa tombe : ce devoir rempli, je pourrai m'endormir près de lui dans notre couche de terre. »

(Vaulabelle.)

Veuve d'un poëte.

Je demandai un jour à la veuve de Delille si son mari laissait quelque ouvrage posthume : « Ah ! ne m'en parlez pas, me répondit-elle en changeant de ton et

de voix. Le malheureux homme! il avait composé sur la vieillesse un poëme admirable, c'est le mot : tous les connaisseurs qui en ont entendu des fragments vous le diront. Ce poëme, monsieur, il contenait au moins six mille vers, et quels vers! Il n'avait jamais rien fait de si beau. Mais vous savez son indolence : il négligeait le soin de la gloire comme celui de sa fortune. Je lui disais tous les jours : « Monsieur Delille, monsieur Delille, ne vous fiez pas à votre mémoire, dictez-moi ces vers-là ; je veux les écrire pour qu'ils ne soient pas perdus. » Eh bien, monsieur, il ne m'a pas écoutée, il est mort, il a emporté dans la tombe son superbe poëme. Je m'étais déjà arrangée avec un libraire, qui m'en donnait un prix considérable; mais bah! voilà M. Delille *ad patres*, et l'ouvrage aussi. C'est dix mille francs qu'il m'enlève, monsieur. Dix mille francs! « Et la respectable matrone de larmoyer, de sangloter à n'en pas finir, en répétant sur tous les tons : « Dix mille francs, monsieur, dix mille francs! » Je me sauvai ; résolu à ne plus remettre les pieds chez cette Artémise trafiquante.

(Charles Briffault, *Récits d'un vieux parrain à son jeune filleul.*)

Lorsqu'on fit en 1789 l'examen des pensions dont était grevé l'État, à l'effet d'opérer la réduction de celles qui paraîtraient à l'Assemblée nationale trop fortes ou non méritées, un des membres du comité, établi pour cet examen, fit part à l'Assemblée que dans sa course il avait découvert douze morts qui touchaient fort régulièrement tous les ans leur pension viagère.

(*Courrier français.*)

Piron, qui était aveugle sur la fin de ses jours, entendant lire l'article de Voltaire, dans les *Trois siècles littéraires* de Sabatier, s'écria : « Je savais bien que Voltaire n'avait qu'une réputation viagère. Je vois qu'on commence à ne la plus payer. »

(*Pironiana.*)

Viatique

On vint un jour annoncer à Charlemagne la mort d'un évêque. Il demanda combien il avait légué aux pauvres en mourant. On lui répondit qu'il n'avait donné que deux livres d'argent. Un jeune clerc qui était présent s'écria : « C'est un bien petit viatique pour un si long voyage. » L'empereur, satisfait de cette réflexion, donna l'évêché à celui qui l'avait faite, et lui dit : « N'oubliez jamais ce que vous venez de dire, et donnez aux pauvres plus que ne faisait celui dont vous avez blâmé la conduite. »

Le maréchal duc de Villars battait les ennemis à Malplaquet, lorsqu'il fut blessé assez dangereusement pour se faire administrer le viatique. On proposa de faire cette cérémonie en secret. « Non, dit Villars, puisque l'armée n'a pu me voir mourir en brave, il faut qu'elle me voie mourir en chrétien. »

(*Dict. hist.*)

Vices et vertus.

Un habile peintre, nommé Andréas Mantineus, peignit les sept vertus cardinales et les sept péchés capitaux, par ordre du pape Innocent VII. Ce peintre, trouvant que le pape ne le récompensait pas assez, lui dit qu'il y avait encore un huitième vice à peindre, qui était l'ingratitude. Le pape lui répondit : « J'y consens; mais convenez-vous aussi d'y ajouter une huitième vertu, qui est la patience. »

(*Bibliothèque des salons.*)

Mme de Sévigné disait de M. de Longueville, qui fut tué au passage du Rhin, que jamais homme n'avait eu d'aussi solides vertus, et qu'il ne lui manquait que des vices pour être parfait. Ces vices étaient un peu d'orgueil, de vanité, d'amour-propre, à l'aide desquels on fait quelquefois de plus grandes choses.

Le comte de ***, se trouvant avec sa maîtresse devant une femme digne de considération et de respect, lui rendait les hommages qu'il croyait lui devoir. Sa maîtresse voulut contrefaire la jalouse, et se permettre quelques railleries. Le comte

lui dit avec douceur : « Aimable vice, respectez l'honorable vertu. »

(*Improvis. français.*)

Victoire factice.

Caligula, ne sachant qui combattre, fit passer au delà du Rhin quelques Germains de sa garde, et leur ordonna de se tenir cachés. On devait ensuite venir lui annoncer, avec le plus grand trouble, après son dîner, que l'ennemi paraissait. Tout cela fut exécuté. Il s'élance aussitôt dans la forêt voisine, avec ses amis et une partie des cavaliers prétoriens ; il y fait couper des arbres, les orne comme des trophées, et revient dans son camp à la lueur des flambeaux, reprochant à ceux qui ne l'ont pas suivi leur poltronnerie et leur lâcheté. Ceux, au contraire, qui avaient eu part à sa victoire reçurent de sa main des couronnes.

(Suétone.)

Vie bien employée.

Van Overbeek, peintre flamand, qui aimait son art et le plaisir avec passion, finit, à force d'excès, par tomber dangereusement malade. Les médecins, après avoir visité le malade, fondaient des espérances sur son âge. Il leur dit, en riant aux éclats :

« Ah ! messieurs, ne comptez pas sur mes quarante-six ans. Il faut doubler : j'ai vécu jour et nuit. »

(Descamps, *Vies des peintres.*)

Vie (*Indifférence pour la*).

Scipion ayant surpris, sur les côtes d'Afrique, un des vaisseaux de César, que montait Granius Pétonius, qui venait d'être fait questeur, passa au fil de l'épée tout l'équipage, et n'accorda la vie qu'au questeur. Celui-ci répondit que « ce n'était pas la coutume des soldats de César de recevoir la vie, mais de la donner aux autres, » et, tirant son épée, il se la passa au travers du corps.

(*Dict. des hommes ill.*)

Un officier français, n'ayant pas trop bonne opinion de l'habileté de son colonel, et se voyant atteint d'un coup mortel, s'écria : « Je voudrais vivre une heure ou deux de plus pour voir comme cet étourdi se tirera d'affaire. »

(*Improvis. franç.*)

En 1746, un grenadier du régiment d'Orléans avait eu la jambe emportée d'un boulet de canon. Le maréchal de Saxe, craignant qu'on ne marchât sur lui, le recommanda d'une manière particulière à ses camarades. « Que vous importe ma vie, lui dit le soldat. Gagnez la bataille. »

(*Hist. du comte de Saxe.*)

Vieillards.

A quatre-vingt-dix ans, Patru revint d'une maladie qu'on croyait devoir être la dernière de sa vie. Dans sa convalescence, il restait beaucoup au lit. Un jour que ses amis le pressaient de se lever : « Hélas ! dit-il, messieurs, je ne crois pas que ce soit beaucoup la peine de m'habiller. »

(*Improv. franç.*)

Quelqu'un trouvait mauvais visage au bon homme Corbinelli (il avait cent ans alors) : « Il est bien question, dit-il, de mon visage ; c'est beaucoup d'en avoir un à mon âge. »

(*Merc. de Fr.*, 1752.)

Vieillard (*Fermeté de*).

Le cardinal de Richelieu, qui avait alors besoin de la cour de Rome, envoya l'évêque de Chartres, Valençay, trouver un vieux docteur de Sorbonne, nommé Filesac, et lui dire de la part de son Éminence, qu'on le priait d'examiner telle et telle affaire, et de voir en quoi on pouvait gratifier le pape. Ce bonhomme lui répondit : « Monsieur, j'ai passé quatre-vingts ans Pour examiner ce que vous me proposez, il me faut six mois, car je serai obligé de revoir six gros volumes de recueils que voilà ! — Bien, dit le prélat, je reviendrai dans le temps que vous me marquez. » Le terme venu, M. de Chartres retourne ; le vieillard lui dit : « On a bien des incommodités à mon âge ; je n'ai pu lire encore que la moitié de mes recueils. » Le prélat voulut gronder et l'intimider : « Voyez-vous, lui répondit-il, monsieur, je ne crains rien. Il n'y a pas plus loin de la Bastille

au Paradis, que de la Sorbonne. Vous faites un métier bien indigne de votre rang et de votre naissance; vous en devriez mourir de honte. Allez et ne mettez jamais le pied dans ma chambre. »

(Tallemant des Réaux.)

Vieillard (*Gaieté de*).

Un Anglais disait ces jours derniers à M. de Fontenelle, qu'il y avait longtemps qu'il avait désiré de le voir et de s'entretenir avec lui. Cet honnête Nestor, qui a quatre-vingt-seize ans, et qui jouit de toute sa santé et de toute sa tête encore, lui répondit : « Je vous ai attendu assez longtemps, monsieur; ce n'eût pas été ma faute si vous ne m'eussiez pas vu; j'ai vécu jusqu'à quatre-vingt-seize ans pour vous en donner le plaisir, si plaisir il y a. Voyez ce qu'on fait pour vous : des espèces de miracles! »

(Collé, *Journal*.)

Vieillard (*Galanteries de*).

Diogène, voyant un vieillard qui parlait fort amoureusement à une jeune fille : « Ne crains-tu pas, lui dit-il, qu'elle ne te prenne au mot? »

(*Encyclopédiana*.)

M. de Fontenelle, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, venant de dire à madame Helvétius, jeune, belle et nouvellement mariée, mille choses aimables et galantes, passa devant elle pour se mettre à table, ne l'ayant pas aperçue. « Voyez, lui dit madame Helvétius, le cas que je dois faire de vos galanteries; vous passez devant moi sans me regarder. — Madame, dit le vieillard, si je vous eusse regardée, je n'aurais pas passé (1). »

(Chamfort.)

M. Helvétius donna un très-beau bal, qui fut ouvert par M. de Fontenelle, qui, quelques jours après, entrait dans sa centième année, avec Mlle Helvétius cadette, qui n'a qu'un an et demi. Fontenelle fit encore la révérence, embrassa la petite fille, prit ensuite la fille de Mme d'Epinay, âgée de sept ans, fit une deuxième révérence avec elle, et l'embrassa encore. Voilà, comme on voit, de la besogne pour un galant de quatre-vingt-dix-neuf ans accomplis : deux révérences, deux compliments et deux baisers!

(Collé, *Journal*.)

Vieillards studieux.

Socrate apprit à jouer des instruments dans sa vieillesse. Caton, âgé de quatre-vingts ans, s'avisa d'apprendre le grec, et Plutarque, déjà vieux, apprit le latin. Jean Gelida, de Valence en Espagne, ne commença à étudier les belles-lettres qu'à quarante ans. Henri Spelman, ayant négligé les sciences durant sa jeunesse, les reprit à l'âge de cinquante ans, avec un fruit merveilleux. Fairfax, après avoir été général des troupes du parlement d'Angleterre, passant par Oxford, se fit recevoir docteur en droit l'épée à la main. M. Colbert, ministre d'État, et presque sexagénaire, retourna au latin et au droit, dans un poste où il est presque pardonnable d'avoir oublié l'un et l'autre. L'abbé Gallois fut son maître, et n'y perdit pas sa peine ni son latin. Feu M. le Tellier, étant chancelier de France, se faisait répéter la logique, pour en disputer avec messieurs ses petits-enfants. Une personne de grand mérite, et qu'il estimait beaucoup, l'ayant trouvé dans cet exercice, cet illustre ministre lui dit : « Eh bien, monsieur, qu'en pensez-vous : ne suis-je pas bon logicien? « Très-bon, monseigneur, » lui repartit celui-ci : vous avez toujours raisonné sur de fort bons principes, et vous en avez tiré de très-bonnes conclusions. »

(Vigneul-Marville.)

Vigile.

Il y avait dans un monastère un religieux qui souhaitait fort d'être abbé. Il affectait pour cela une vie très-exemplaire. Il jeûnait quatre fois la semaine, sans jamais y manquer. Il arriva donc qu'on le choisit pour gouverner l'abbaye. Dès ce moment-là il ne jeûna plus, et comme on lui demandait pourquoi il avait si tôt oublié cette louable coutume? « C'est, répondit-il, que je faisais alors la vigile de la fête que je célèbre maintenant. »

(*Ann. litt.*, 1767.)

(1) V. *Galanterie sénile.*

Vin.

Le premier sultan qui se soit enivré de vin est Amurat IV, qui, rencontrant un jour, sur son passage, un Turc, nommé Béery Mustapha, en fut apostrophé d'une manière fort libre. Le Grand Seigneur, surpris, en demanda la cause. On lui dit que cet homme était ivre. « Sais-tu, lui dit Amurat, que je suis le sultan? — Et moi que je suis Béery Mustapha? Si tu veux me vendre Constantinople, je l'achète. Tu seras alors Mustapha et je serai sultan. — Avec quoi, misérable, achèterais-tu Constantinople? — Avec quoi? Qu'importe! Si tu raisonnes, je t'achèterai toi-même, car tu n'es que le fils d'une esclave. »

Amurat, ne revenant point de son étonnement, fait transporter l'ivrogne en son palais, attend qu'il soit revenu dans son bon sens, l'interroge: « O mon maître, s'écrie Mustapha, si vous connaissiez l'état où j'étais il y a peu d'heures, vous le trouveriez préférable à la monarchie de l'univers. » Amurat voulut éprouver l'effet du vin que lui vantait son sujet; il en but, et goûta cette joie que Mustapha lui avait tant exaltée. Il garda cet homme auprès de lui, en fit son familier le plus intime, et ne passa point un jour sans s'enivrer avec lui.

(*Pour et contre.*)

A Coulanges *la Vineuse*, petite ville à trois lieues d'Auxerre, l'eau était autrefois si rare et le vin si abondant, que l'on a vu ses habitants employer des tonnes de vin au lieu d'eau pour éteindre le feu qui consumait leurs maisons.

(Fontenelle, *Éloge du couplet.*)

Vin de fond.

M. le président B... donnait à dîner chaque semaine; grande table, grands vins, cuisine d'archevêque et esprit d'académicien du 41e fauteuil. Un vieux domestique fidèle était chargé de la cave, et aussi de présenter les vins aux convives. Il s'acquittait de ce dernier devoir d'un air discret et à la fois digne, et il avait des intonations de chatte amoureuse chaque fois qu'il prononçait le nom, le titre de noblesse d'un de ces grands vins la gloire de la France. Il annonçait surtout avec ferveur un certain vin de fond; quand il disait: « Vin de fond, » on sentait qu'il en avait plein la bouche, et le gourmet le moins fervent se laissait emplir son verre. Pourtant, ce vin de fond, si brillamment présenté, procurait à ceux qui le dégustaient un plaisir médiocre. D'ordinaire, on faisait la grimace en buvant du vin de fond.

« Mais qu'est-ce donc que ce vin de fond? dit un jour madame la présidente B... à son sommelier; y en a-t-il beaucoup en cave? — Madame, fit le domestique d'un air fin, il y en aura toujours. — Ah! repliqua madame de B..., ne comprenant pas. — C'est bien simple, continua le sommelier, je le fais moi-même avec tout ce qui reste dans les fonds de bouteille. C'est bien assez bon pour des gens qui boivent sans s'y connaître et qui ne sauraient distinguer le clos-vougeot du bordeaux-laffite. »

A dater de ce jour-là, le vin de fond disparut de la table du président B...

(J. Richard, *Époque.*)

Violoniste.

Se trouvant à Paris en 1793, le violoniste Poppo fut appelé au Comité de salut public comme suspect, et on lui fit subir l'interrogatoire suivant:

« Votre nom? — Poppo. — Votre profession? — Je joue du violon. — Que faisiez-vous du temps du tyran? — Je jouais du violon. — Que faites-vous maintenant? — Je joue du violon. — Que ferez-vous pour la nation? — Je jouerai du violon. »

Et, chose extraordinaire, Poppo fut acquitté.

(Mme de Bassanville, *les Salons d'autrefois.*)

Virtuoses royaux.

L'empereur Caligula, entendant la voix d'un comédien qu'on fouettait, trouva sa voix si sonore, qu'il fit prolonger le supplice pour avoir le plaisir de l'entendre plus longtemps.

(*Variét. hist.*)

Charles IV d'Espagne avait pour premier violon le célèbre Alexandre Boucher; il aimait beaucoup à jouer avec lui, mais il avait la manie de commencer le pre-

mier, sans s'inquiéter en aucune façon de la mesure. S'il arrivait à M. Boucher de lui faire quelque observation à ce sujet, Sa Majesté lui répondait avec un grand sang-froid : « Monsieur, il me semble que je ne suis pas fait pour vous attendre. »

(Constant *Mémoires.*)

Visions.

La nuit des noces de Bazine avec le roi Childéric, cette reine pria son nouvel époux de passer la première nuit dans une continence complète, de se lever, d'aller à la porte de son palais, et de lui dire ce qu'il y aurait vu. Childéric, regardant cet avis comme très-respectable, parce qu'il lui paraissait très-mystérieux, s'y conforma, sortit, et ne fut pas sitôt dehors, qu'il vit d'énormes animaux dans la cour ; c'étaient des léopards, des licornes et des lions. Étonné du spectacle, il vint aussitôt en rendre compte à son épouse. Elle lui dit de retourner une seconde et même une troisième fois. Il retourna, et vit la seconde fois des loups et des ours, et la troisième des chiens, et d'autres petits animaux, qui s'entre-déchiraient.

Il était bien naturel que Childéric demandât à la reine l'explication de ces visions prodigieuses. « Vous serez instruit, lui dit-elle ; mais pour cela il faut passer le reste de la nuit sagement, et au point du jour vous saurez ce que vous voulez apprendre. » Childéric promit ce que sa femme exigeait, et tint parole ; la reine la lui tint aussi : ce fut en ces termes qu'elle lui développa l'énigme.

« Les prodiges que vous avez vus sont une image de l'avenir ; ils représentent les mœurs et le caractère de toute notre postérité. Les lions et les licornes désignent le fils qui naîtra de nous. Les loups et les ours sont ses enfants, princes vigoureux et avides de proie ; et les chiens, animaux aveuglément livrés à leurs passions, désignent les derniers rois de votre race. Ces petits animaux que vous avez vus avec les chiens, c'est le peuple, indocile au joug de ses maîtres, soulevé contre ses rois, livré aux passions des grands, et malheureuse victime des uns et des autres. »

On ne pouvait mieux caractériser les rois de la race mérovingienne ; et si la vision n'est qu'un songe, il est bien inventé.

(*D'après le moine* Aimoin.)

La nuit devant la misérable course en lice (1), la reine mère songea comme elle voyait le feu roi, mon père, blessé à l'œil comme il fut ; et étant éveillée, elle le supplia plusieurs fois de ne vouloir point courir ce jour-là, vouloir se contenter de voir la plaine du tournoi, sans en vouloir être. Mais l'inévitable destin ne permit tant de bien à ce royaume qu'il pût recevoir cet utile conseil.

Elle n'a aussi jamais perdu aucun de ses enfants qu'elle n'ait vu une fort grande flamme, à laquelle soudain elle s'écriait : « Dieu, garde mes enfants ! » Et incontinent après, elle entendait la triste nouvelle qui par ce feu lui était augurée.

En sa maladie de Metz, rêvant et étant assistée, autour de son lit, du roi Charles mon frère, et de ma sœur et mon frère de Lorraine, de plusieurs de messieurs du conseil et de force dames et princesses, qui, la tenant hors d'espérance, ne l'abandonnaient point, s'écrie, continuant ses rêveries, comme si elle eût vu donner la bataille de Jarnac : « Voyez-vous comme ils fuient ! Mon fils a la victoire. Hé, mon Dieu ! relevez mon fils, il est par terre ! Voyez, voyez, dans cette haie, le prince de Condé mort ! »

Tous ceux qui étaient là croyaient qu'elle rêvait et que, sachant que mon frère d'Anjou était en terme de donner la bataille, elle n'eût que cela en tête ; mais la nuit après, M. de Losses lui en apportant la nouvelle comme chose très-désirée, en quoi il pensait beaucoup mériter : « Vous êtes fâcheux, lui dit-elle, de m'avoir éveillée pour cela ; je le savais bien : ne l'avais-je pas vu devant hier ? » Lors on reconnut que ce n'était point rêverie de la fièvre, mais un avertissement que Dieu donne aux personnes illustres et rares.

(Marguerite de Valois, *Mémoires.*)

Vision réelle

En 1814....... introduit dans une des chambres qui précédaient celle du roi, je

(1) Le tournoi où Henri II fut blessé à mort par Montgommery.

ne trouvai personne; je m'assis dans un coin et j'attendis. Tout à coup une porte s'ouvre : entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, M. de Talleyrand marchant soutenu par M. Fouché; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du roi et disparaît. Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du roi-martyr; l'évêque apostat fut caution du serment.

(Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe.*)

Vision naïve.

Le duc de Mazarin, que sa dévotion avait rendu visionnaire, vint un jour trouver le roi, pour l'informer que l'ange Gabriel lui était apparu, et l'avait chargé de dire à Sa Majesté de renvoyer Mme de la Vallière. « Il m'a aussi apparu, répondit le prince, et m'a assuré que vous étiez un fou. »

(*Mémoir. anecd.*)

Visionnaire (*Peur de*).

Croisilles avait une plaisante vision : il croyait qu'il mourrait si on le chatouillait. Or, un jour, M. Chapelain, qui gesticule comme un possédé, en lui contant quelque chose avec chaleur, gesticulait de toute sa force. Croisilles crut qu'il le voulait chatouiller : « Mais, monsieur, lui dit-il en se retirant, que voulez-vous faire? » Chapelain, qui ne savait rien de sa vision, répondit : « Ce que je veux faire! je vous veux faire comprendre.... » Et il recommençait de plus belle. L'autre repartait : « Mais, monsieur, vous n'y songez pas! — Je n'y songe pas! j'y songe fort bien; mais c'est vous qui n'y songez pas, car... » Et là-dessus il gesticulait tout de nouveau. « Mais je vois bien votre dessein; arrêtez-vous enfin. » Mme de Rambouillet, après en avoir bien ri, appela M. Chapelain, et lui dit l'affaire.

(Tallemant des Réaux.)

Visiteurs importuns.

M. de Saint-Ange, le traducteur des *Métamorphoses* d'Ovide, a dans son maintien cet air langoureux et niais qu'on a remarqué quelquefois dans la tournure de ses vers. Ayant été, comme les autres gens de lettres, présenter ses hommages à M. de Voltaire, il voulut finir sa visite par un coup de génie, et lui dit en tournant doucement son chapeau entre ses doigts : « Aujourd'hui, monsieur, je ne suis venu voir qu'Homère; je viendrai voir un autre jour Euripide et Sophocle, et puis Tacite, et puis Lucien, etc. — Monsieur, je suis bien vieux : si vous pouviez faire toutes ces visites en une fois! »

(Grimm, *Correspondance.*)

Le général Clerk, Écossais, vint à Paris, où il s'arrêta fort longtemps. C'est un homme d'esprit, mais grand parleur, et même fatigant par le tic qu'il a d'ajouter à chaque phrase qu'il prononce un *hem?* de sorte qu'il a l'air de vous interroger continuellement quoiqu'il n'attende jamais votre réponse. Malgré cela, nous nous en accommodions fort bien, et il n'y a que Mme Geoffrin, à qui il faut une grande variété de personnes et de choses, et qui n'aime pas à s'arrêter longtemps sur le même objet, qui ne puisse penser encore aujourd'hui au général Clerk, sans ressentir un frémissement universel par tout le corps.

Le baron d'Holbach lui avait mené cet étranger, et après les premiers compliments, et une visite d'une demi-heure, il s'était levé pour s'en aller. M. Clerk, au lieu de suivre celui qui l'avait présenté, comme c'est l'usage dans une première visite, reste. Mme Geoffrin lui demande « s'il va beaucoup aux spectacles. — Rarement. — Aux promenades. — Très-peu. — A la cour, chez les princes. — On ne saurait moins. — A quoi passez-vous donc votre temps? — Mais quand je me trouve bien dans une maison, je cause et je reste. »

A ces mots Mme Geoffrin pâlit. Il était six heures du soir; elle pense qu'à dix heures du soir M. Clerk se trouvera peut-être encore bien dans sa maison; cette idée lui donne le frisson de la fièvre. Le hasard amène M. d'Alembert; Mme Geoffrin lui persuade, au bout de quelque temps, qu'il ne se porte pas bien, et qu'il faut qu'il se fasse ramener par le général Clerk. Celui-ci, charmé de rendre service, dit à M. d'Alembert qu'il est le

maître de disposer de son carrosse, et qu'il n'en a besoin, lui, que le soir pour le ramener.

Ces mots furent un coup de foudre pour Mme Geoffrin, qui ne put jamais se débarrasser de notre Écossais, quelque changement qu'il survînt successivement dans son appartement par l'arrivée et le départ des visites. Elle ne pense pas encore aujourd'hui de sang-froid à cette journée ; et elle ne se coucha pas sans prendre ses mesures contre le danger d'une seconde visite. Je n'ai jamais pu lui persuader que le général Clerk fut un homme de bonne compagnie. Dans le fait, je ne lui ai connu de tort fondé qu'avec ses chevaux, qu'il faisait venir à quatre heures et demie dans les maisons où il avait dîné, et qui se morfondaient ordinairement à son carrosse au milieu de l'hiver jusqu'à minuit, sans avoir bougé de place.

(Grimm. *Correspondance.*)

Un voisin et familier ami en allait visiter un autre. Le visité ayant quelque empêchement, commanda à sa servante de dire qu'il n'y était pas, ce qu'il dit si haut que l'autre l'entendit. Le lendemain, celui qui avait fait ce commandement, allant frapper à la porte de son voisin, il mit la tête à la fenêtre, et lui dit : « Allez, retirez-vous, je ne suis pas à la maison. » L'autre lui disant qu'il se moquait de lui, et qu'il ouvrît, le voisin repartit : « Vous voulez que je croie votre servante, quand elle me dit que vous n'êtes pas à la maison, encore que vous y soyez, et que je vous entends faire ce commandement ; et vous ne voulez pas le croire, quand je vous dis le même de moi-même. Estimez-vous qu'un autre le puisse savoir mieux que moi ? »

(*Le Bouffon de la cour.*)

Vocation irrésistible.

Un homme, épris des charmes de l'état de prêtrise, disait : « Quand je devrais être damné, il faut que je me fasse prêtre. »

(Chamfort.)

Vœux.

Un abbé de bénédictins disait franchement à un de ses parents qui le blâmait d'avoir embrassé l'état monastique : « Mon vœu de pauvreté me rapporte cent mille livres de rente ; mon vœu d'obéissance me rend plus puissant qu'un prince souverain. »

Le capitaine d'un vaisseau anglais, se voyant en danger de faire naufrage, voua à la vierge Marie un cierge aussi grand que le mât du navire, s'il en échappait. Quelqu'un lui représenta qu'il n'y avait pas assez de cire en Angleterre pour accomplir le vœu : « Prômettons toujours, dit-il, si nous échappons du danger, il faudra bien que la bonne dame se contente d'un petit cierge. »

(Pogge.)

Un moine, voyageant, entra chez un pauvre curé de village, et lui demanda l'hospitalité. Le curé le reçut de son mieux, mais le fit servir en vaisselle de terre, cuiller d'étain, fourchette de fer, etc. Le moine, qui aimait ses aises, ne s'accommodait pas de cette simplicité ; il ouvre sa valise, en tire tous ses ustensiles en argenterie et les pose sur la table. Le curé, à la vue de ce fait, lui dit : « Révérend père, nous ferions un bon religieux à nous deux. — Pourquoi ? dit celui-ci ? — C'est que vous avez fait vœu de pauvreté, et moi je l'observe. »

(*Bibliothèque inédite.*)

Vœu d'un prince.

Le gouverneur du dauphin (fils de Louis XV), à l'occasion d'une fête qui s'était donnée à Versailles pour la naissance d'un prince, disait « qu'il ne comprenait pas comment Assuérus avait pu tenir à la fatigue des festins qu'il donna pendant cent quatre-vingts jours aux grands de son royaume. Et moi, reprit le dauphin, je ne sais comment il a pu subvenir à la dépense, et je présume que ce festin de six mois à la cour aura été expié par un jeûne solennel dans ses provinces... Il faudrait, disait-il dans une autre occasion, pour qu'un prince goûtât une joie bien pure au milieu d'un festin, qu'il y pût convier toute la nation, ou que du moins il pût se dire en se mettant à table :

« Aucun de mes sujets n'ira aujourd'hui se coucher sans souper (1). »

(*Mémoires anecdot.*)

Voix du peuple.

Un jour, à la Halle, après quelques mots échangés, une femme se hasarda à dire à Napoléon qu'il fallait faire la paix. « La bonne, continuez de vendre vos herbes, reprit l'empereur, et laissez-moi faire ce qui me regarde; chacun son métier. » Et tous les assistants de rire et d'applaudir à son opinion.

Un autre jour, au faubourg Saint-Antoine, entouré d'une immense multitude, parmi laquelle il se montrait très-bonhomme, un des assistants osa l'interpeller. « Est-il vrai, comme on dit, que les affaires vont si mal? — Mais, répondit l'empereur, je ne peux pas dire qu'elles aillent trop bien. — Mais, comment cela finira-t-il donc? — Ma foi, Dieu le sait. — Mais comment? Est-ce que les ennemis pourraient entrer en France? — Cela pourrait bien être, — et même venir ici, si l'on ne m'aide pas. — Je n'ai pas un million de bras; je ne puis pas faire tout à moi seul. — Mais nous vous soutiendrons, dirent un grand nombre de voix. — Allons, je saurais bien battre encore l'ennemi, et conserver toute notre gloire. — Mais que faut-il que nous fassions? — Vous enrôler et vous battre. — Nous le ferions bien, dit un autre, mais nous voudrions y mettre quelques conditions! — Eh bien! lesquelles? dites. — Nous voudrions ne pas passer la frontière. — Vous ne la passerez pas. — Nous voudrions, dit un troisième, être de la garde. — Eh bien! va pour la garde. » Et les acclamations de retentir. Des registres furent ouverts sur-le-champ, et plus de deux mille individus s'enrôlèrent dans la journée. En les quittant Napoléon regagnait lentement les Tuileries, pressé par cette multitude en désordre qui faisait retentir l'air de ses cris; lorsqu'il vint à déboucher sur le Carrousel, le tout fut pris pour une insurrection, si bien que l'on s'empressa de fermer les grilles.

(*Mémorial de Sainte-Hélène.*)

Vol de manuscrits.

On sait que la plupart des ecrits de Diderot, copiés souvent par des mains furtives, se vendaient manuscrits sous le manteau. La police, comme de raison, s'en prenait à lui. « On me les a dérobés, » répondait-il; et cette excuse était souvent très-réelle. Un jour qu'il était obligé d'y recourir encore, à la suite d'une longue conférence avec le garde des sceaux, ce magistrat lui dit : « Hé bien, monsieur, je vous défends d'être volé. »

(Barrière, *Tableaux de genre et histoire.*

Vol odieux.

En sortant de l'église Saint-Martin-des-Champs à Londres, je vis une dame qui, en entrant, donnait une demi-guinée à un pauvre aveugle qui demandait à la porte. Un homme assez bien paré suivait de près cette dame. Il tire un schelling de sa poche et demande, en le donnant à l'aveugle, de lui en rendre un demi. L'aveugle lui donna ce qu'il venait de recevoir, croyant que ce qu'il avait reçu était justement un demi-schelling.

Ce larcin, pour lequel on devrait faire un mot tout neuf et plus fort que vol et sacrilége, me pénétra si profondément le cœur, par l'horreur que je conçus d'une action si lâche, que je ne pus m'empêcher de saisir celui qui le commettait. Il avait l'épée au côté, et était fort bien nippé au reste : « Quoi! vous, scélérat, lui dis-je, une épée! » En même temps je l'arrache et la casse sur le pavé. Je voulais le forcer de rendre la demi-guinée, l'aveugle criait de toute sa force : « O généreux inconnu! »

Le monde, qui s'assemblait en foule, se rangeait plutôt du côté de ce malheureux que du mien, faute de savoir assez bien l'anglais. Je pris le parti le plus sage. Je demandai à être conduit devant un juge à paix, dont les fonctions sont les mêmes que celles d'un commissaire de quartier à Paris. Le juge, après lui avoir exposé le fait, demanda à ce malheureux si c'était la nécessité qui l'avait porté à commettre cette lâcheté. Ce scélérat répondit que ce n'était qu'imposture; en même temps il tira une bourse pleine de guinées. — « Qu'on le fouille, répliquai-je : on trouvera du côté droit, dans la poche de sa culotte, la demi-guinée. » La pièce s'y trouva en effet. Le juge alors me demanda qui j'étais, où je demeurais. Je satisfis à ces demandes. Il envoya

(1) C'est le pendant de la *poule au pot* d'Henri IV.

chercher mon hôte, qui lui ayant assuré que j'étais tel que je lui avais dit, me remercia au nom de l'aveugle. Il me dit qu'il irait lui-même reporter à ce pauvre la demi-guinée qui lui avait été volée, et ordonna qu'on conduisît le misérable voleur à Newgate, qui est à Londres ce que peut être à Paris le Châtelet ou la Conciergerie.

Le lendemain, le commissaire fit publier dans tous les écrits publics que quiconque avait donné une demi-guinée à l'aveugle de l'église Saint-Martin-des-Champs, eût à s'annoncer pour déposer vérité en justice, pour raisons qui regardaient la police. Trois jours après la dame s'annonça. C'était la femme d'un riche bijoutier nommé Chenwitz.

C'est ainsi que se passa cette affaire, où l'on informa à toute rigueur contre le malheureux qui l'avait fait naître.

(Comte de Rantzau, *Mémoires.*)

Voleurs.

Un roi dit : « Je vole mes sujets. » Le ministre dit : « Je vole le roi. » Le tailleur : Je vole le ministre. » Le soldat : « Je les vole l'un et l'autre. » Le confesseur : « Je les absout tous quatre ; » et le diable dit : « Je les emporte tous cinq. »

(Charles Perrault, *Mémoires.*)

M. Le Férou ayant été attaqué par des voleurs dès les cinq heures du soir, dit : « Messieurs, vous ouvrez de bonne heure aujourd'hui. »

(Ménage.)

Sous Louis XIII, un maître des requêtes, nommé Bigot, avait un commis dont il laissait le gosier toujours à sec. Le pauvre diable s'avisa d'enlever les fers de devant à la mule de son maître, se les mit aux pieds, et alla dans la cave voler du vin. La femme de charge, bonne huguenote, qui avait entendu lire l'histoire de l'idole de Baal, avait semé de la cendre pour découvrir si l'on allait tirer son vin : elle pensa tomber de son haut quand elle vit ces fers de cheval ou de mule marqués dans la cave.

(Tallemant des Réaux.)

Le marquis de Létorière était entré, plutôt pour mugueter que pour prier, dans l'église des Quinze-Vingts. Se sentant pressé, il se retourne vivement, comme prêt à donner une leçon :

« Monsieur, lui dit un de ceux qui se trouvaient le plus près de lui, voudriez-vous bien vous tourner de l'autre côté ?

— Pourquoi donc, monsieur?

— Puisque vous me forcez de l'avouer, monsieur, c'est que je suis peintre, et mon camarade, qui est dans la tribune à gauche, chargé par une jolie dame de faire votre portrait, me fait signe sur l'attitude dans laquelle il voudrait vous saisir. »

Le marquis remarque en effet un homme auquel il semble servir de point de mire et qui paraît tenir un crayon. — Il prend l'attitude la plus propre à développer ses grâces...

« Monsieur, je vous suis bien obligé, lui dit le quidam quelques minutes après : vous pouvez quitter cette position gênante ; c'est fait.

— Oh ! oh ! on ne peut être plus leste. »

S'il n'avait pas perdu beaucoup de temps, il avait perdu sa bourse, sa montre, sa boîte et tout ce qu'il portait de bijoux.

(Colombey, *Esprit des voleurs.*)

Une dame du premier rang, étant à l'Opéra, jeta par hasard les yeux sur les bracelets d'une autre femme de qualité placée dans une loge voisine de la sienne, et parut les fixer quelques instants avec attention. Ces bracelets étaient entourés de magnifiques brillants. Un filou, bon observateur, sut mettre à profit cette circonstance. Il se présenta dans la loge de la dame qui possédait les diamants qu'il convoitait, et lui dit que la princesse qui était placée à quelque distance d'elle, désirait d'admirer de plus près la beauté d'un de ses bracelets. La dame ne fit aucune difficulté de lui en confier un, et il disparut aussitôt pour ne plus reparaître. La dame, étonnée de ne pas voir revenir son bracelet, envoya prier la princesse de le lui rendre, si elle l'avait assez examiné. Il lui fut répondu qu'on ignorait ce qu'elle voulait dire. Elle ne douta point qu'elle n'eût été volée, et tâcha de se consoler en se disant qu'il lui restait au moins un bracelet.

Quelques jours après, un homme habillé

en exempt de police vint lui dire que le magistrat qui veille au bon ordre de la capitale avait recouvré le bracelet perdu ; mais qu'il ne pouvait le lui rendre qu'après l'avoir confronté avec l'autre. Il ne vint point à l'esprit de la dame que le prétendu exempt n'était peut-être que son voleur déguisé ; elle lui remit sans défiance ce qu'il était venu chercher, et perdit ainsi pour toujours ses deux bracelets (1).

(*Galerie de l'ancienne cour.*)

Un moine se rendit il y a quelques jours (13 août 1717) à Luzarche ; il rencontra en chemin un inconnu avec lequel il entra en conversation : il paraissait être de bonne compagnie, et racontait avec esprit toutes sortes d'aventures. Ayant appris du moine qu'il était chargé des recettes de son couvent, qui possédait des terres auprès de Luzarche, cet homme lui dit qu'il était de cet endroit, et qu'il revenait d'un voyage ; puis il dit au moine : « Le chemin que vous avez pris est trop long, j'en connais un beaucoup plus court à travers la forêt. »

Quand ils furent arrivés dans ce bois, l'homme descend, saisit le cheval du moine par la bride et lui demande son argent. Le moine répondit qu'il avait cru se trouver avec un honnête homme, et qu'on ne demande pas ainsi la bourse aux gens. L'inconnu répondit qu'il ne s'agissait pas de discourir, et qu'il fallait laisser la bourse ou la vie. « Je ne puis, répliqua le moine, porter de l'argent sur moi ; mais si vous me voulez laisser descendre, pour que j'aille trouver mon valet, je vous remettrai mille francs. »

Le voleur laisse le moine mettre pied à terre ; celui-ci va trouver le valet, prend mille francs qui étaient dans une bourse, mais en même temps il se munit d'un pistolet, et le cache dans sa large manche. Il revient auprès du voleur, et lui jette la bourse en disant : « Voilà l'argent. » Le voleur se baisse pour la prendre ; mais dans ce moment le moine le renverse roide mort d'un coup de pistolet, remonte à cheval, va trouver la justice et raconte son aventure : on envoie le guet avec lui ; ils trouvent le cadavre encore sur le sac d'argent par terre ; on le fouille, et on trouve dans la poche du voleur six sifflets de diverses grandeurs ; on prit le plus grand, et on siffla. Voilà qu'il accourt sur-le-champ dix autres voleurs armés : ils se sont vigoureusement défendus ; deux ont été tués et tous les autres arrêtés.

(Madame, duchesse d'Orléans, *Correspondance.*)

Le marquis de Saint-Gilles était, au commencement de ce siècle, ambassadeur d'Espagne à La Haye, et il avait connu particulièrement dans sa jeunesse le comte de Moncade, grand d'Espagne, et l'un des plus riches seigneurs de ce pays. Quelques mois après son arrivée à La Haye, il reçut une lettre du comte, qui, invoquant son amitié, le priait de lui rendre le plus grand des services. « Vous savez, lui disait-il, mon cher marquis, le chagrin que j'avais de ne pouvoir perpétuer le nom de Moncade : il a plu au ciel, peu de temps après que je vous eus quitté, d'exaucer mes vœux et de m'accorder un fils ; il a manifesté de bonne heure des inclinations dignes d'un homme de sa naissance, mais le malheur a fait qu'il est devenu amoureux à Tolède de la plus fameuse actrice des comédiens de cette ville. Ayant appris que la passion le transportait au point de vouloir épouser cette fille, et qu'il lui en avait fait la promesse par écrit, j'ai sollicité le roi pour la faire enfermer. Mon fils, instruit de mes démarches, en a prévenu l'effet, et s'est enfui avec l'objet de sa passion. J'ignore depuis plus de six mois où il a porté ses pas, mais j'ai quelque lieu de croire qu'il est à La Haye. »

Le comte conjurait ensuite le marquis, au nom de l'amitié, de faire les perquisitions les plus exactes pour le découvrir, et l'engager à revenir auprès de lui. « Il est juste, disait le comte, de faire un sort à la fille, si elle consent à rendre le billet de mariage qu'elle s'est fait donner ; et je vous laisse le maître de stipuler ses intérêts, ainsi que de fixer la somme nécessaire à mon fils pour se rendre dans un état convenable à Madrid. » Le comte joignait à cette lettre un signalement exact de son fils et de sa maîtresse.

Le marquis n'eut pas plutôt reçu cette lettre qu'il envoya dans toutes les auberges

(1) Cette anecdote, fort ancienne, comme on voit, a été reprise il y a quelque temps par un journal, et répétée par la plupart des autres comme un fait tout récemment arrivé.

d'Amsterdam, de Rotterdam et de La Haye; mais ce fut en vain : il ne put rien découvrir. Il commençait à désespérer de ses recherches, lorsque l'idée lui vint d'y employer un jeune page français fort éveillé. Le page parcourut plnsieurs jours tous les lieux publics sans succès; enfin, un soir, à la comédie, il aperçut dans une loge un jeune homme et une femme qu'il considéra attentivement; et ayant remarqué que, frappés de son attention, le jeune homme et la femme se retiraient au fond de la loge, le page ne douta pas du succès de ses recherches. Au moment où la pièce finit, il se trouva sur le passage qui conduisait des loges à la porte, et il remarqua que le jeune homme, en passant devant lui et considérant sans doute l'habit qu'il portait, avait cherché à se cacher, en mettant son mouchoir sur sa bouche. Il le suivit sans affectation jusqu'à l'auberge appelée *le Vicomte de Turenne*, où il le vit entrer avec la femme; et, sûr d'avoir trouvé ce qu'il cherchait, il courut bien vite l'apprendre à l'ambassadeur.

Le marquis de Saint-Gilles se rendit aussitôt, couvert d'un manteau et suivi de son page et de deux domestiques au *Vicomte de Turenne*. Arrivé à cette auberge, il demanda au maître de la maison où était la chambre d'un jeune homme et d'une femme qui logeaient depuis quelque temps chez lui. Le maître d'auberge fit d'abord quelques difficultés de l'en instruire, s'il ne les demandait pas par leur nom. Le page lui dit de faire attention qu'il parlait à l'ambassadeur d'Espagne, qui avait des raisons pour parler à ces personnes. L'aubergiste dit qu'elles ne voulaient point être connues, et qu'elles avaient défendu qu'on laissât entrer chez elles ceux qui, en les demandant ne les nommeraient pas; mais, par considération pour l'ambassadeur, il indiqua la chambre, et le conduisit tout au haut de la maison dans une des plus vilaines chambres. Il frappa à la porte, qu'on tarda quelque temps à ouvrir; enfin, après avoir frappé assez fort de nouveau, la porte s'ouvrit à moitié; et, à l'aspect de l'ambassadeur et de sa suite, celui qui avait entr'ouvert la porte voulut la refermer, disant qu'on se trompait. L'ambassadeur poussa fortement la porte, entra, et fit signe à ses gens d'attendre en dehors; et, resté seul dans la chambre, il vit un jeune homme, d'une très-jolie figure, dont les traits étaient parfaitement semblables à ceux spécifiés dans le signalement. Avec lui était une jeune femme, belle, très-bien faite, et également ressemblante, par la couleur de ses cheveux, la taille et le tour du visage, à celle qui lui avait été décrite par son ami le comte de Moncade.

Le jeune homme parla le premier, et se plaignit de la violence qu'on avait employée pour entrer chez un étranger qui est dans un pays libre, et qui y vivait sous la protection des lois. L'ambassadeur lui répondit en s'avançant vers lui pour l'embrasser : « Il n'est pas question ici de feindre, mon cher comte; je vous connais, et je ne viens point ici pour vous faire de la peine, ni à cette jeune dame, qui me paraît fort intéressante. » Le jeune homme répondit qu'on se trompait; qu'il n'était pas comte, mais fils d'un négociant de Cadix; que cette jeune dame était son épouse, et qu'ils voyageaient pour leur plaisir.

L'ambassadeur jetant les yeux sur la chambre, fort mal meublée, dans laquelle était un seul lit, et sur le bagage très-mesquin qui était jeté çà et là. « Est-ce ici, mon cher enfant, permettez-moi ce titre qu'autorise ma tendre amitié pour monsieur votre père, est-ce ici que doit demeurer le fils du comte de Moncade? » Le jeune homme se défendait toujours de rien entendre à ce langage. Enfin, vaincu par les instances de l'ambassadeur, il avoua en pleurant qu'il était le fils de Moncade, mais qu'il ne retournerait jamais auprès de son père s'il fallait abandonner une jeune femme qu'il adorait. La femme, fondant en larmes, se jeta aux genoux de l'ambassadeur en lui disant qu'elle ne voulait point être cause de la perte du comte de Moncade; et sa générosité, ou plutôt son amour, triomphant de son propre intérêt, elle consentait, pour son bonheur disait-elle à se séparer de lui. L'ambassadeur admire un si noble désintéressement. Le jeune homme s'en désespère, fait des reproches à sa maîtresse, et ne veut point, dit-il, l'abandonner. L'ambassadeur lui dit que l'intention du comte de Moncade n'est point de la rendre malheureuse; et il annonce qu'il est chargé de lui donner une somme convenable pour qu'elle puisse retourner en Espagne, ou vivre dans tel endroit qu'elle voudra. La noblesse de

ses sentiments et la vérité de sa tendresse lui inspirent, dit-il, le plus grand intérêt, et l'engagent à porter aussi haut qu'il soit possible, pour le moment, la somme qu'il est autorisé à lui donner; et, en conséquence, il lui promet dix mille florins (environ trente mille francs), qui lui seront comptés au moment où elle aura remis l'engagement de mariage qui lui a été fait; et que le comte de Moncade aura pris un appartement chez l'ambassadeur, et promis de retourner en Espagne. La jeune femme a l'air de ne pas faire attention à la somme, ne songe qu'à son amant, à la douleur de le quitter; qu'au sacrifice cruel auquel la raison et son propre amour l'obligent de souscrire. Tirant ensuite d'un petit portefeuille la promesse de mariage signée du comte : « Je connais trop son cœur, dit-elle, pour en avoir besoin. » Elle la baise avec une espèce de transport plusieurs fois, et la remet à l'ambassadeur, qui reste surpris de tant de grandeur d'âme. Il promet à la jeune femme de s'intéresser à jamais à son sort, et assure le comte que son père lui pardonne. Craignant que l'amour ne reprenne pendant la nuit tout son empire, et ne triomphe de la généreuse résolution de la dame, il presse le jeune comte de le suivre à son hôtel. Les pleurs, les cris de douleur que cette cruelle séparation occasionne sont difficiles à exprimer, et touchent sensiblement le cœur de l'ambassadeur, qui promet sa protection à la jeune dame. Le petit bagage du comte ne fut pas embarrassant à porter; et il se trouva installé, le soir, dans le plus bel appartement de l'ambassadeur.

Le lendemain de cette heureuse journée, le jeune comte voit arriver, à son lever, tailleurs, marchands d'étoffes, de dentelles, etc.; et il n'a qu'à choisir. Deux valets de chambre et trois laquais sont dans son antichambre. L'ambassadeur montre au jeune comte la lettre qu'il vient d'écrire à son père, dans laquelle il le félicite d'avoir un fils dont les sentiments et les qualités répondent à la noblesse de son sang, et il lui annonce son prompt retour. La jeune dame n'est point oubliée; il avoue devoir en partie à sa générosité la soumission de son amant, et ne doute point que le comte n'approuve le don qu'il lui a fait de dix mille florins. Cette somme fut remise le même jour à cette noble et intéressante personne, qui ne tarda pas à partir.

Les préparatifs pour le voyage du comte étaient faits : une garde-robe magnifique, une excellente voiture furent embarquées à Rotterdam sur un vaisseau faisant voile pour la France, et sur lequel fut arrêté le passage du comte, qui de ce pays devait se rendre en Espagne. On remit au jeune comte une assez grosse somme d'argent à son départ, et des lettres de change considérables sur Paris; et les adieux de l'ambassadear furent des plus touchants.

L'ambassadeur attendait avec impatience la réponse du comte de Moncade, et, se mettant à sa place, jouissait du plaisir de son ami. Au bout de quatre mois il reçut cette réponse si vivement attendue, et l'on essayerait vainement de peindre la surprise de l'ambassadeur en lisant ces paroles :

« Le ciel ne m'a jamais, mon cher marquis, accordé la satisfaction d'être père; et, comblé de biens et d'honneurs, le chagrin de n'avoir pas d'héritiers, et de voir finir en moi une race illustre, a répandu la plus grande amertume sur ma vie. Je vois avec une peine extrême que vous avez été trompé par un jeune aventurier, qui a abusé de la connaissance qu'il a eu de notre ancienne amitié. Mais Votre Excellence n'en doit pas être la dupe. C'est bien véritablement le comte de Moncade que vous avez voulu obliger : il doit acquitter ce que votre généreuse amitié s'est empressée d'avancer pour lui procurer un bonheur qu'il aurait senti bien vivement. J'espère donc, Monsieur le marquis, que Votre Excellence ne fera nulle difficulté d'accepter la remise de trois mille louis de France, dont elle m'a envoyé la note. »

(Mme du Hausset, *Mémoires.*)

L'audace avec laquelle Poulailler exploitait Paris détermina le lieutenant de police à mettre sa tête à prix : il assembla ses agents, et promit cent pistoles et de plus une place de deux mille livres de revenu à qui s'emparerait de Poulailler et le lui amenerait.

Or, un matin, M. Hérault venait de déjeuner, lorsqu'un laquais annonce M. le comte de Villeneuve.

« Faites entrer, » dit le lieutenant de police.

Un personnage se présente qui, d'un

air mystérieux, lui demande un entretien particulier.

« De quoi s'agit-il, monsieur le comte ? dit M. Hérault. — Oh ! de peu de chose, monsieur, de mille pistoles que je vais prendre moi-même dans votre coffre-fort, en remplacement des mille livres et du revenu de la place que vous savez... Poulailler est devant vos yeux, et il vous tuera avec ce poignard empoisonné, si vous poussez le moindre cri... Songez-y : une simple piqûre, c'est la mort. »

Après cette courte allocution, Poulailler tire de sa poche des cordelettes d'une solidité à toute épreuve, et, après avoir lié vigoureusement le lieutenant de police et l'avoir ainsi mis hors d'état de bouger, il fouille à pleines mains dans le coffre-fort, puis, saluant jusqu'à terre, sort à pas mesurés en priant M. Hérault de ne pas le reconduire.

Le poignard empoisonné avait produit son effet sur celui-ci, à tel point qu'au lieu d'appeler ses gens il s'usait les dents à ronger les cordes dont il était lié.

Sa mésaventure fit pleuvoir sur lui des nuées d'épigrammes et de chansons.

Poulailler était devenu la terreur de Paris : à la chute du jour, on se hâtait de rentrer chez soi.

L'audacieux voleur eut la tentation de s'introduire dans l'hôtel de Brienne. Mais il fallait tromper la surveillance d'un concierge toujours en éveil. Or, un soir que la voiture de la princesse de Lorraine stationnait près de l'Opéra, Poulailler imagina de se faire attacher sous sa caisse, tandis que deux hommes de sa bande amusaient au cabaret le cocher et le valet de pied. De cette façon, il pénétra sans encombre dans l'hôtel.

Lorsque toute la valetaille fut couchée, li quitta cette position, qui était des plus pénibles, et alla se cacher dans un grenier, où il passa trois jours et quatre nuits : ses vivres consistaient en tablettes de chocolat dont il avait fait ample provision. Il attendait que Mme de Brienne lui fournît l'occasion de travailler en toute liberté. La princesse étant allée au bal chez Mme de Marsan, et presque tous ses gens ayant gagné le cabaret du coin, Poulailler pénétra dans les appartements, força le secrétaire et enleva deux mille louis et un portefeuille qu'il supposait contenir des valeurs considérables. Mais, deux jours après, il le renvoyait, bien qu'il renfermât des contrats de rente sur l'Hôtel-de-Ville. Il y joignit un billet signé de son nom et par lequel il priait Mme de Brienne d'agréer ses excuses, ajoutant que, s'il eût pensé ne mettre la main que sur une somme d'aussi peu d'importance, il n'aurait pas bouleversé ses papiers et que, si ses deux mille louis lui faisaient faute, il était prêt à les lui retourner avec deux mille de sa poche.

Cette boutade eut un grand succès à Versailles. On ne parla, durant toute une semaine, que de la galante épître du « chevalier » de Poulailler.

Dans une expédition qu'il fit en Belgique (il voyageait comme simple bourgeois, en voiture publique), la conversation tombant sur ses propres exploits, un voyageur se montra très-animé contre lui et contre le lieutenant de police qu'il accusait de négligence. Il déclara même que, lorsqu'il irait à Paris, sa première visite serait pour M. Hérault, qu'il houspillerait à ce propos de la bonne façon. Poulailler ne se sépara pas de son chaleureux ennemi, sans le faire jaser davantage : d'ailleurs le bonhomme ne demandait pas mieux. Il confia à son aimable compagnon de route (car Poulailler était plein de prévenances pour lui), qu'il était chanoine-doyen du chapitre noble de Bruxelles et qu'il ferait dans un mois un voyage à Paris.

A quelque temps de là, M. Hérault recevait la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai le déshonneur d'appartenir à la bande de Poulailler. Si je vous écris, c'est pour faire amende honorable et obtenir ma grâce : je vous la demande en échange de la révélation que voici : Poulailler a dévalisé et tué un chanoine de Bruxelles, nommé M. de Potter, et rentrera ces jours-ci dans Paris, par la barrière Saint-Martin, revêtu des habits et muni des papiers de sa victime. »

Le lieutenant de police, qui avait une revanche à prendre, se hâta de mettre ses alguazils aux aguets. Le jour même arriva, par le coche de Lille, un individu qui répondait exactement au signalement donné ; on l'empoigna, malgré sa résistance et ses cris, et on le transporta à l'hôtel de la police. Grâce à sa bonne étoile, deux Bruxellois, qui se trouvaient dans le cabinet de M. Hérault, le reconnurent et déclarèrent qu'il était M. de

Potter lui-même. Au moment où l'on allait le relâcher, un billet tomba comme du ciel entre ses mains. Il était de la même écriture que la lettre adressée au lieutenant de police et ne contenait que ces mots :

« Ceci, mon cher chanoine, est pour vous apprendre à vouloir du mal aux gens qui ne vous en ont pas fait. — Rappelez-vous certains discours tenus par vous, il y a quelques semaines, entre Cambrai et Bruxelles.

« Un de vos compagnons de route,
« POULAILLER. »

Le vif dépit de M. de Potter avait pour pendant la profonde humiliation de M. Hérault.

(Colombey, *Esprit des voleurs.*)

Voleur et conquérant.

Un jour Charles XII se promenant à cheval près de Leipsig, un paysan saxon vint se jeter à ses pieds pour lui demander justice d'un grenadier qui venait de lui enlever ce qui était destiné pour le dîner de sa famille. Le roi fit venir le soldat : « Est-il vrai, dit-il d'un visage sévère, que vous ayez volé cet homme? — Sire, dit le soldat, je ne lui ai pas fait tant de mal que Votre Majesté en a fait à son maître ; vous lui avez ôté un royaume, et je n'ai pris à ce manant qu'un dindon. » Le roi donna dix ducats de sa main au paysan, et pardonna au soldat en faveur de la hardiesse du bon mot, en lui disant : « Souviens-toi, mon ami, que si j'ai ôté un royaume au roi Auguste, je n'en ai rien pris pour moi. »

(Voltaire, *Hist. de Charles XII.*)

Voleurs de qualité.

Un gentilhomme ayant été arrêté le soir dans la rue des Mathurins par deux voleurs qui lui enlevèrent son chapeau, sa perruque, son épée, sa montre et sa bourse, où il y avait douze louis d'or, saisi de frayeur et n'osant plus avancer, de peur d'être assassiné, il frappa à la porte de M. de Vertamont, qui occupait un hôtel dans la même rue, et demanda à lui parler. Le portier le fit présenter à son maître, lequel le fit entrer dans son cabinet, lui fit donner une de ses perruques, le fit mettre auprès du feu et le pria gracieusement de se rassurer en attendant le souper, après lequel il le ferait conduire chez lui dans son carrosse.

Comme on allait se mettre à table, le gentilhomme reconnut d'abord ses deux voleurs, quoiqu'ils eussent changé d'habit, qui étaient du nombre des amis de M. de Vertamont. Le gentilhomme feignit de se trouver mal; M. de Vertamont le fit entrer dans son cabinet, où étant, le gentilhomme lui déclara qu'il venait de reconnaître ses deux voleurs quoiqu'ils eussent changé d'habit, parmi les personnes qui étaient à table. Sur quoi le conseiller lui dit : « Pensez bien, monsieur, à ce que vous dites, d'autant plus que ces deux messieurs sont de ma maison. » Ce que le gentilhomme ayant assuré comme très-certain, M. de Vertamont fit venir un serrurier pendant que la compagnie achevait le souper, et fit ouvrir la porte de leurs chambres en sa présence, où l'on trouva tout ce qu'ils avaient volé à ce gentilhomme. Sur quoi un commissaire étant venu avec des archers, les deux voleurs, qui ne s'étaient doutés de rien, furent arrêtés et conduits au Châtelet, au grand étonnement de M. de Vertamont et de la compagnie.

(Buvat, *Journal de la Régence.*)

Voleurs dupés.

François Ier, s'étant égaré à la chasse, dans la forêt de Rambouillet, entra pour se reposer dans une maison isolée. Il y trouva quatre hommes qui faisaient mine de dormir et qui furent bientôt debout.

L'un d'eux dit au roi :

« Tu as un bon feutre », je m'en empare.

Un autre :

« Voilà une belle casaque : elle m'ira comme un gant. »

Le troisième :

« La superbe cotte blanche! Le bel air que j'aurai! »

Le quatrième :

« Moi, je me contenterai du cor de chasse. »

Le sournois était loin d'y perdre, car il s'allouait en même temps une magnifique chaîne d'or.

Il s'en saisissait, lorsque François Ier s'écria :

« Permettez que je vous montre quelle vertu a ce cor. »

Il en sonne, et à l'instant accourent les officiers, qui le cherchaient.

« Voici, leur dit-il, des gens qui ont songé que tout ce que j'avais était à eux. J'ai songé à mon tour qu'il fallait les envoyer au prévôt de Montfort-l'Amaury pour les empêcher de rêver. »

Le soir du même jour, ils dormaient tous les quatre d'un sommeil exempt de rêves, — la corde au cou.

(Colombey, *Esprit des voleurs.*)

Un frère-quêteur du couvent des capucins de Meudon, revenant à son monastère avec sa besace bien garnie, et ayant pris un sentier écarté dans le bois pour abréger son chemin, est rencontré par un voleur qui, le pistolet sous la gorge, lui demande la bourse ou la vie. Le pauvre frère représente inutilement que son état annonçant un dénûment absolu doit le mettre à l'abri de semblables demandes; il est forcé de céder, de mettre bas sa besace remplie de provisions, de vider ses poches et de donner 36 francs qu'il avait recueillis d'aumônes. Le voleur s'en allait content de sa capture, lorsque le moine le rappelle. « Monsieur, lui dit-il, vous avez été assez bon pour me laisser la vie; mais en rentrant à mon couvent je risque d'être bien maltraité, car peut-être ne voudra-t-on pas ajouter foi à ce qui m'est arrivé, à moins que vous ne me fournissiez une excuse en tirant un coup de pistolet dans ma robe pour prouver que j'ai résisté jusqu'au bout, et qu'il ne m'est resté d'autre ressource que d'abandonner le fruit de ma quête. — Volontiers, dit le voleur; étendez votre manteau.... » Le voleur tire, le capucin regarde. « Mais il n'y paraît presque pas. — C'est que mon pistolet n'était chargé qu'à poudre; je voulais vous faire plus de peur que de mal. — Cette faible trace ne suffira pas pour m'excuser...; n'en auriez-vous pas un autre mieux chargé? — Non vraiment. — Ah, coquin! s'écrie le moine, nous voilà donc à armes égales! » Et le vigoureux capucin saute sur le brigand, le terrasse, le roue de coups, reprend sa besace, ses 36 francs et revient en triomphe à son couvent.

(*Bachaumont, Mémoires secrets.*)

Voleur effronté.

Un larron, ayant envie de dérober la vache de son voisin, se leva avant le jour, et étant entré dans l'étable de la vache, l'emmène, faisant semblant de courir après elle. Auquel bruit le voisin s'étant éveillé, et ayant mis la tête à la fenêtre : « Voisin, dit ce larron, venez m'aider à prendre ma vache qui est entrée dans votre cour, pour avoir mal fermé votre huis. »

Après que le voisin lui eut aidé à ce faire, il lui persuada d'aller au marché avec lui (car demeurant à la maison il se fût aperçu du larcin). En chemin, comme le jour venait, ce pauvre homme, reconnaissant sa vache, lui dit . « Mon voisin, voilà une vache qui ressemble fort à la mienne. — Il est vrai, dit-il; et voilà pourquoi je la mène vendre, parce que tous les soirs votre femme et la mienne s'en débattent, ne sachant laquelle choisir. »

Sur ces propos, ils arrivent au marché; alors le larron, de peur d'être découvert, fait semblant d'avoir affaire parmi la ville, et prie son dit voisin de vendre cependant cette vache le plus qu'il pourrait, lui promettant le vin. Le voisin donc la vend, et puis lui apporte l'argent. Sur cela, s'en vont droit à la taverne, selon la promesse qui avait été faite. Mais après s'y être bien repus, le larron trouve moyen de s'évader, laissant l'autre pour les gages.

De là s'en vint à Paris, et là se trouvant une fois entre autres en une place du marché où il y avait force ânes attachés selon la coutume à quelques fers tenant aux murailles, voyant que toutes les places étaient remplies, ayant choisi le plus beau, monte dessus, et, se promenant par le marché, le vendit très-bien à un inconnu; lequel acheteur, ne trouvant place vide que celle dont il avait été ôté, le rattache au même lieu, qui fut cause que celui qui était le vrai maître de l'âne, et auquel on l'avait dérobé, le voulant puis après détacher pour l'emmener, grosse querelle survint entre lui et l'acheteur : tellement qu'il en fallut venir aux mains.

Or, le larron qui l'avait vendu étant parmi la foule et voyant ce passe-temps, mêmement que l'acheteur était par terre, chargé de coups de poing, ne se put

tenir de dire : « Plaudez, plaudez-moi hardiment ce larron d'ânes. » Ce qu'oyant ce pauvre homme, qui était en tel état, et ne demandait pas mieux que de rencontrer son vendeur, l'ayant reconnu à la parole : « Voilà, dit-il, celui qui me l'a vendu. » Sur lequel propos il fut empoigné, et, toutes les susdites choses avérées par sa confession, fut exécuté par justice comme il le méritait.

(Henri. Estienne, *Apologie pour Hérodote.*)

Voleurs galants.

La marquise de Richelieu était fille de la duchesse de Nevers, la fameuse Mancini. Elle était belle, dit-on, avait beaucoup d'esprit, sans frein, sans préjugés, sans principes, et elle tenait de sa mère le goût des voyages ; elle allait passer son carnaval à Venise, comme j'irais passer trois jours à Saint-Cloud : il lui était arrivé aussi cent aventures plus singulières les unes que les autres, dans ses voyages. Elle disait un jour à l'abbé de Grécourt : «Tous les romans qui paraissent sont bien dénués d'événements piquants; si j'écrivais ma vie, vous verriez bien d'autres aventures. Par exemple, en allant un jour à tel endroit, je fus arrêtée dans un bois, loin de tout secours, par un voleur. Mes gens prirent la fuite ; quand il m'eut bien volée, le galant s'avisa de me trouver belle, et, en conséquence, il en fallut passer par ce qu'il voulut ; il demandait d'une façon si pressante et si tendre, avec un pistolet à la main, qu'il n'y avait pas moyen de le refuser. Eh bien, l'abbé, croiriez-vous bien qu'il y eut un moment où je ne pus m'empêcher de m'écrier : « Ah ! charmant voleur ! ah ! voleur charmant ! »

(Collé, *Journal.*)

La femme de l'intendant d'Alençon, jouant avec moi au reversis, me dit : « Vous voyez cette grande femme dont le teint est un peu couperosé, et de qui M. l'intendant fait semblant d'être amoureux, car dans le fond il n'aime que lui ; vous la voyez bien ! — Oui, madame. — Eh bien, monsieur, c'est la fille d'un roué. — C'est très-commun. — Point du tout, d'un homme roué..., roué sur l'échafaud, vous dis-je. — L'horreur ! — Je vous dirai cela après souper, car je crois qu'elle nous écoute. Il nous reste quelques tours à faire ; tâchez de ne pas me forcer trop de *quinolas*, ou vous ne saurez pas mon histoire. »

Effectivement, quand le monde fut retiré, elle m'apprit que la mère de cette dame avait été une assez belle femme dans son temps, *pour la province ;* qu'elle avait passé pour être d'une sagesse exemplaire ; que son mari, qui faisait je ne sais pas quoi, était souvent absent, et que, pendant un été fort chaud, étant à la campagne, couchée au premier étage, s u un jardin, elle avait dormi les fenêtre ouvertes. Ce jardin était bordé par un pièce d'eau dont le rivage était la grand route. Un voleur ayant franchi tous ce obstacles, arriva au pied de son mur d'où, ayant jeté une échelle de corde, il se trouva auprès de son lit. Elle y reposait dans une toilette qui n'est faite que pour les yeux d'un mari, et encore d'un mari qu'on aime assez pour le bien traiter.

Ce voleur l'était dans toutes les règles, mais il se trouva plus tendre qu'ils ne le sont ordinairement. Après avoir forcé doucement un secrétaire, une commode,... que sais-je, moi ? et pris ce qui lui convenait, il voulut tuer la dame, qui, s'étant éveillée, était déjà plus qu'à demi morte. Mais, en la regardant mieux, la compassion et un amour de voleur le gagnèrent. Il se déshabilla à cause de la chaleur, passa la nuit avec elle, n'en sortit qu'un peu avant l'aurore, lui rendit tout ce qu'il avait pris, et laissa, de plus, une jolie petite fille dont elle accoucha neuf mois après : c'était cette dame qui soupait avec nous.

Sa maman ne dit rien à son tendre époux, quand il revint : il y a des torts, même involontaires, dont une femme bien apprise ne parle jamais. Mais elle fit tout son possible pour en faire un mari tendre et galant. Lui, qui en avait perdu l'habitude, la laissa dans son embarras, et n'eut pas l'esprit de venir conjugalement à son secours. En conséquence, sachant que slur tout pour d'autres faits et gestes, son voom-avait été rompu vif dans la ville de Drefront, elle ne vit d'autre parti à prendre que de se retirer dans un couvent, pour y accoucher décemment de la fille du vor leur : elle écrivit préalablement une letteu bien pathétique à monsieur son mari, et

voua à Dieu, sous la sauvegarde de bonnes grilles que ne forcent que les voleurs par qui l'on veut bien se laisser prendre quelque chose. Elle mourut quelque quinze ans après, et comme elle avait de la fortune, et que sa fille en était l'héritière, un M. de P***, qui avait une manière de charge, l'épousa.

(Tilly, *Mémoires.*)

Voleur sans mains.

Sous le ministère de M. Voisin, il y eut aux Invalides un soldat qui avait les poignets coupés, et qui volait les hardes de ses camarades. Il fit longtemps ce métier sans être découvert. Il s'était fait faire des étuis de cuir fort, dans lesquels étaient ses deux moignons. Le bout extérieur de ces étuis était fait d'un morceau de bois, dans lequel étaient différentes ouvertures propres à recevoir les tiges de différents instruments, tels que rossignols, crochets, poinçons, etc. Il ouvrait ainsi les chambres et les armoires. Enfin il fut pris en flagrant délit. Il fut condamné à mort par le conseil de guerre; son jugement, à cause de la rareté du fait, fut commué par Louis XIV lui-même en une prison perpétuelle, et il est mort à Bicêtre.

(*Nuits parisiennes.*)

Voleur volé.

Un voleur, ayant crocheté la nuit la porte d'un pauvre homme qui n'avait pas pour cinq sous vaillants de meubles, entra doucement dans sa chambre, et tâtonnait avec la main, pour tâcher de rencontrer quelque chose pour dérober. Le maître, qui était couché, et qui ne dormait pas sachant son dessein, lui dit : « Va, va, tâte tant que tu voudras; je ne pense pas que tu puisses trouver de nuit ce que je ne saurais trouver de jour. »

(D'Ouville, *Contes.*)

Joseph Souza, le poëte portugais, était parfaitement endormi; sa gouvernante entre chez lui, et le réveille en sursaut.

« Monsieur ! — Qu'y a-t-il? — Un voleur ! — Un voleur ! chez moi ! on l'aura mal renseigné. C'est impossible! — Le voilà ! Il a déjà escaladé le premier étage, *il grimpe* à votre balcon. »

Le poëte se lève tranquillement, ouvre sa fenêtre et se trouve face à face avec le voleur. — Mon ami, vous vous trompez, ce n'est pas ici; le banquier, c'est mon voisin à côté; là, vous trouverez de quoi vous satisfaire. »

(A. Marc, l'*Illustration.*)

Voracité.

Un homme qui mangeait autant que six, se présenta un jour à Henri IV, dans l'espérance qu'il en obtiendrait de quoi entretenir un si beau talent. Le roi, qui avait entendu parler de cette homme, lui demanda s'il était vrai qu'il mangeât autant que six : « Oui, sire, répondit-il. — Et tu travailles à proportion? ajouta le roi. — Sire, répliqua-t-il, je travaille autant qu'un autre de ma force et de mon âge. — Ventre-saint-gris, dit ce prince, si j'avais beaucoup d'hommes comme toi dans mon royaume, je les ferais pendre : de tels coquins l'auraient bientôt affamé.

(Blanchard, *École des mœurs.*)

L'homme le plus vorace dont l'histoire fasse mention, c'est l'empereur Maximin, successeur d'Alexandre Sévère. Sa voracité allait jusqu'à manger, dans un repas ordinaire, 40 livres de viande, et boire une amphore de vin; c'est-à-dire, selon les uns, 28 de nos pintes, et 36 selon les autres.

(*Encyclopédie méthodique.*)

Voyages (*Art des*).

Dans huit jours je vais commencer ce voyage de six cents lieues au nord-ouest. Une charrette de bambou, traînée par des bœufs, portera mon bagage. Un bœuf de transport sera chargé de la plus petite tente de l'Inde. Ton serviteur, voué aux chevaux blancs, chevauchera sur une vieille rosse de cette couleur qui ne lui coûte que mille francs, (un bon cheval en coûte trois mille, trois mille cinq cents), à la tête de six domestiques, l'un portant un fusil, l'autre une outre avec de l'eau, l'autre la cuisine de l'office, l'autre le déjeûner du cheval, etc., sans compter les gens des bœufs.

Un capitaine d'infanterie anglaise en aurait vingt-cinq au lieu de six, savoir,

en sus de moi : un pour la pipe, un pour la chaise percée, dont jamais Anglais dans l'Inde ne se sépare, sept ou huit pour planter sa tente, laquelle serait très-grande, très-lourde, très-confortable, trois ou quatre pour la cuisine, blanchisseur, balayeur, etc.; plus un relais continuel de douze hommes pour porter un palanquin, dans lequel il s'étendrait, lorsqu'il serait las d'aller à cheval. Ton pauvre Victor va faire quelque chose de neuf avec la misérable simplicité de son appareil ambulant. Il voyage d'ailleurs avec des lettres du gouverneur général de l'Inde, et c'est une petite satisfaction, en son lieu parfois très-utile, que n'ont pas beaucoup de colonels à cinquante-deux mille francs et de civils à soixante mille, qui faisaient la foule là où il était et où il sera encore distingué. Je dis sera, car précisément en même temps que moi, lord et lady William Bentink, une grande partie de leur maison, et une partie des hauts officiers du gouvernement, vont se mettre en route, à peu près par la même voie, pour aller sur l'extrême frontière nord-ouest, près de quatre-vingts lieues nord de Deltir, passer l'été dans un climat analogue à celui de la Suisse, avec les mêmes fruits, et visiter chemin faisant leur empire. Lord William a précisément mille fois plus de monde que moi, ayant six mille serviteurs de toutes espèces ; escorté en outre par un régiment d'infanterie, un de cavalerie et la compagnie des gardes du corps. Je le verrai au mois d'avril dans la maison de bois qu'il vient de faire bâtir à six cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Moi j'irai vivre un peu plus haut, à dix mille pieds au delà de tout établissement européen, mais dans des contrées très-pacifiques.

Tu vas te demander sans doute comment un homme qui est assez ami avec le Grand Mogol, comme c'est mon cas, est réduit à voyager à la tête de six mendiants, sur une rosse fieffée, sans palanquin ni chaise percée? Le voici : c'est que le Grand Mogol actuel a apporté des mesures d'économie très-rigoureuses.

Parlons dangers, j'ai obtenu des états statistiques de l'armée qui m'apprennent qu'il meurt annuellement 1 officier sur 31 1/2 dans l'armée de Madras, et 1 sur 28 dans l'armée du Bengale. C'est peu de chose, comme tu vois. Il est vrai qu'ils ne mènent pas la vie dure que je vais mener, qu'ils ne vont pas au soleil, etc.; mais par contre ils boivent une ou deux bouteilles de bière et une de vin par jour, sans parler du grog; et moi je ne boirai que de l'eau mêlée avec quelque peu d'eau-de-vie européenne, ou native, etc. Je possède la seringue la mieux entretenue de l'Inde ; c'est une chose que je cache : ma réputation de moralité souffrirait. C'est faute d'un lavement que les Anglais crèvent pour la plupart du temps. J'ai de plus ample provision de quinine contre les fièvres intermittentes, et ce qu'il faut contre le choléra-morbus, qui est rare, très-rare, là où je vais. Les tigres disent rarement quelque chose aux gens qui ne leur parlent pas. Les ours pareillement. L'animal le plus redoutable est l'éléphant, mais il est excessivement rare là par où je passerai.

Après tout, je suis très-résolu à ne jamais parler à ces gens que dans le tuyau de l'oreille, et à ne tirer qu'à bout portant. A cheval, j'aurai toujours deux pistolets de calibre sous la main ; et mon saïsse, ou palefrenier qui suit en courant à pied pendant six cents lieues à raison de six, sept ou huit lieues par jour, et mon grass cutter ou coupeur d'herbes pour nourrir la rosse, me suivent comme des ombres, l'un avec ma carabine, l'autre avec mon fusil ; tout cela fait, cinq balles qui pèsent ensemble un quarteron. Il a bien paru par là quelques voleurs ou brigands, mais ils ont la bêtise de ne voler que leurs frères, que les natifs, qu'ils tuent sans remords pour quelques roupies, et je n'ai pu découvrir un seul cas d'Européen tué par eux.

Les gens ici sont affreusement lâches, et les Anglais peu endurants : j'ai dû prendre à cet égard leur vilaine manière. Le service domestique est tellement divisé, chaque serviteur ne sert qu'à si peu de chose, que dans l'objet spécial de son service on exige de lui une exactitude presque militaire, par des moyens de sévérité également militaires, et cela est bien naturel vraiment.

J'ai un homme qui n'a pas d'autre emploi que de m'apporter de l'eau ; il me le faut en voyage, parce que, bien qu'il y ait deux hommes attachés à ma cavalerie (consistant en la rosse susdite), elle mourrait de soif sans le porteur d'eau ; l'homme qui coupe l'herbe pour la nourrir, celui qui l'étrille et la selle, ne

peuvent puiser de l'eau à une mare. Je ne donne à mon abreuvant, qui m'abreuve aussi moi-même, que dix francs par mois, cela est vrai ; mais quand je trouve en défaut cet homme qui n'a presque rien à faire au monde, tu sens quel coup de pied je suis porté à lui allonger ; et c'est ainsi des autres.

Croirais-tu que je n'ai que deux assiettes, et qu'il me faut en voyage un homme pour les laver ! Aussi, si elles ne sont point propres, gare !

Par un artifice inusité, j'ai cumulé sur une seule tête les attributions de cuisinier avec celles du serviteur à table. A table ! comme si j'allais avoir une table ! Les sous-lieutenants anglais en voyage, dans leur tente en ont une, et des chaises ; mais moi, je mangerai sur mes genoux ou debout.

(Victor Jacquemont, *Lettres.*)

Voyage improvisé.

Un jour qu'on parlait de je ne sais quelle antiquaille, M. de Longueville dit à Ruqueville, un de ses gentilshommes : « Cela est autrement beau à voir à Rome ; c'est une honte que vous ne l'ayez point vu ! » On fut quatre mois sans entendre parler de Ruqueville. Enfin il revint, « Hé ! d'où venez-vous ? — Je reviens de Rome, dit-il. — Et y avez-vous été longtemps ? — J'y ai dîné, et, après avoir vu ce que vous m'aviez dit, je suis revenu à cheval. »

(Tallemant des Réaux.)

Lié intimement avec M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople, l'abbé Delille accepta l'offre qu'il lui avait faite de lui montrer la Provence. Arrivé à Toulon, le diplomate, qui voulait emmener le poëte beaucoup plus loin, l'invita à déjeuner sur le vaisseau qui devait le conduire à son ambassade ; Delille accepta, et au milieu du repas on mit à la voile. On était déjà à dix lieues de Toulon, lorsque le poëte, regardant à sa montre, dit à son ami : « Je dîne en ville ; je vous en prie, faites-moi conduire à terre. — Impossible, mon cher ami. — Comment, impossible ! — Mon Dieu oui, nous sommes en route pour Constantinople. » L'abbé Delille prit son parti de très-bonne grâce (1).

(Alissan Chazet, *Mémoires.*)

Vue (*Plaisir de la*).

On demandait à Aristote pourquoi l'on se plaît dans la compagnie de la beauté : « Question d'aveugle, » répondit-il.

(Diogène de Laërte.)

(1) Sous ce titre : *Le Bourgeois de Paris*, Mennechet a écrit un joli conte en vers, où il raconte une aventure analogue arrivée à un ami de Bougainville, qui se trouva parti pour un voyage autour du monde en croyant simplement aller à Versailles.

Z

Z.

Des écoliers Padouans fondent, vers les deux heures du matin, chez un vieux professeur d'humanités. Ils se font ouvrir la porte de sa chambre, et lui députent deux d'entr'eux pour lui représenter toute l'Université prête à se couper la gorge s'il n'a la bonté d'entendre les deux partis, et de donner sa décision sur une question importante qui les divise. Le professeur se lève, endosse la robe doctorale et vient siéger sur un banc de pierre qui était à côté de sa porte. Là l'orateur de l'un et l'autre parti prononce une longue harangue toute en lieux communs sur le bien de la paix, de l'union, de l'harmonie dans les compagnies savantes, et sur les mots qui apportent dans toutes les sociétés la dissension et la discorde. Il est amplement péroré sur la confiance de l'Université dans les lumières et le zèle d'un professeur tel que lui, qui sacrifie les jours et les nuits à l'honneur et à la gloire des lettres. On l'accable d'éloges. — « Messieurs, il n'y a rien que je ne fasse certainement... pour... Mais de quoi s'agit-il? — Très-sage maître, il s'agit de savoir si *cazzo* (l'un des mots les plus sales de la langue italiennes) doit s'écrire par un *Z* simplement ou par deux. — Écrivez le avec trois mille et que le diable vous berce, canaille maudite! » dit le professeur en remontant se coucher.

(Mirabeau, *Lettre.*)

Zèle extravagant.

Monsieur Bouillé du Coudray étant à la Comédie-Italienne, où se représentait *la Guerre des Philistins*, dont un acteur faisait le personnage d'un roi ayant une couronne sur la tête, ce magistrat, par un travers d'esprit, sortit de sa loge, alla prendre cette couronne, et fut la présenter à M. le duc d'Orléans, qui y assistait, en lui disant en outre : « Voilà, monseigneur, ce qui vous appartient. » Le prince en fut si étonné qu'il sortit dans le moment de la Comédie, et étant retourné au Palais-Royal, quoiqu'il jugeât bien que par un excès de vin de Champagne ce magistrat avait passé les bornes de la sagesse, il lui envoya dire de se retirer au Coudray.

(Buvat, *Journal de la Régence.*)

Zèle trop ardent.

Le chevalier de Guise se confessa une fois d'aimer une femme et de la posséder. Le confesseur, qui était un jésuite, dit qu'il ne lui en donnerait point l'absolution, s'il ne promettait de la quitter. « Je n'en ferai rien, » dit-il. Il s'obstina tant, que le jésuite dit qu'il fallait donc aller devant le saint sacrement demander à Dieu qu'il lui ôtât cette obstination; et comme ce bon père conjurait le bon Dieu avec le plus grand zèle du monde, de déraciner cet amour du cœur du jeune prince, le chevalier naïvement le tira par la robe : « Mon père, mon père, lui dit-il, n'y allez pas si chaudement; j'ai peur que Dieu ne vous accorde ce que vous lui demandez. »

(Tallemant des Réaux.)

Lorsque M. de Talleyrand était ministre des relations extérieures, un écrivain à la solde de l'État se montrant un jour extrêmement vif dans la rédaction de notes politiques que l'on devait publier contre une puissance étrangère : « Pas de zèle, monsieur, pas de zèle! » lui dit le malin diplomate.

Zéro.

Le cardinal Farnèze était un prélat re-

commandable par sa bienfaisance. Une pauvre femme avait une fille, jeune et jolie, dont l'honneur avait été mis à prix par un créancier au cœur dur et à l'esprit libertin. Il s'agissait de lui payer cinq écus, ou de livrer la jeune personne à sa discrétion. La mère va trouver le cardinal, et lui expose sa situation : « Voici un bon de la somme qu'il vous faut, lui dit le prélat; passez chez mon trésorier, qui vous la délivrera. » Le trésorier remet 50 écus. « 50 écus, monsieur, je n'en ai demandé que 5 à Son Éminence. — Je l'ignore; mais le bon est de 50. — C'est sûrement un zéro posé par inadvertance. — Je ne puis vous donner moins que ce qui m'est ordonné. Au reste, voyez monseigneur. » Cette femme respectable va retrouver le cardinal. « Monseigneur, je rapporte le billet à Votre Éminence, qui sans doute, s'est trompée d'un zéro. — Le prélat prend le bon : « Vous avez raison ma bonne; je m'étais trompé d'un zéro; portez-le à mon trésorier, et prenez sans difficulté la somme qu'il vous comptera. » Le cardinal avait ajouté un second zéro au premier, et le bon de 500 écus, récompensant la bonne femme de sa délicatesse, la mit à même de marier sa fille.

(*Corresp. litt. secr.*, 1777.)

Zeste.

On sait que Richelet a enrichi chaque article de son Dictionnaire de phrases qui marquent l'usage propre ou figuré des mots, et qu'en général elles sont relatives aux actions des personnes connues. Le prince de ***, qui avait fait le siége de Dôle et de Pontarlier, et n'avait pu prendre ces deux villes, se faisait apporter les feuilles du Dictionnaire de Richelet, à mesure qu'on les imprimait, pour s'amuser de ses bons mots et des épigrammes quelquefois piquantes qui s'y rencontraient. Il en était à la lettre *Z*, et n'ayant rien trouvé jusque-là qui le concernât : « Il a fort bien fait, dit-il, de ne se rien permettre sur mon compte; car je l'aurais fait régaler d'importance. » Enfin, on lui apporta la dernière feuille. Il ne pensait pas qu'il y eût rien à dire sur la lettre *Z*, très-peu de mots commençant par cette lettre en français; mais en la parcourant il trouve : *Zeste, petit bois qui sépare l'amande d'une noix.* Ensuite on lisait ces mots : « Ce terme s'emploie aussi au figuré; l'exemple : *Il prendra Pontalier*, zeste, *comme il a pris Dôle.* » Le prince ne put s'empêcher de rire de l'exemple, et au lieu de punir l'auteur, il l'envoya chercher, et souscrivit pour un grand nombre d'exemplaires.

(*Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle.*)

FIN.

TABLE.

28

C.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

O.

P.

Q.

R.

S.

U.

V.

W.

